Les effets du discours sarkozyste de l'identité nationale (2002-2007)

Clémence Faure

▶ **To cite this version:**

Clémence Faure. Les effets du discours sarkozyste de l'identité nationale (2002-2007). Science politique. Université de Bordeaux, 2019. Français. NNT : 2019BORD0299 . tel-03462626

HAL Id: tel-03462626
https://theses.hal.science/tel-03462626

Submitted on 2 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

université de BORDEAUX

THÈSE PRÉSENTÉE POUR OBTENIR LE GRADE DE

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

ÉCOLE DOCTORALE DE DROIT (E.D. 41)
SPÉCIALITÉ SCIENCE POLITIQUE

Par **Clémence FAURE**

Les effets du discours sarkozyste de l'identité nationale (2002-2007)

Sous la direction de : **Patrick TROUDE-CHASTENET**

Soutenue le 3 décembre 2019

Membres du jury :

Mme STRUDEL Sylvie,
Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2), Présidente

M. HASTINGS Michel,
Professeur à Sciences Po Lille, Rapporteur

M. MARTIGNY Vincent,
Professeur à l'Université de Nice et à l'École Polytechnique, Rapporteur

M. TIBERJ Vincent,
Professeur à Sciences Po Bordeaux, Examinateur

M. TROUDE-CHASTENET Patrick,
Professeur à l'Université de Bordeaux, Directeur de thèse

Titre : Les effets du discours sarkozyste de l'identité nationale (2002-2007)

Résumé : Nous nous proposons dans ce travail d'éclairer le processus d'émergence, entre 2002 et 2007, du discours de l'identité nationale dans la parole de Nicolas Sarkozy, et cela au prisme du paradigme des actes de langage, prisme nous permettant de mesurer parallèlement l'opérabilité des concepts de la philosophie et de la pragmatique du langage dans la compréhension des discours de nature politique. Notre hypothèse est que la rhétorique sarkozyste sur la nation résulte d'une dynamique discursive régie par la tension entre l'intention de son auteur et les contextes idéologiques et politiques dans lequel celui-ci se trouve inséré. Plus précisément, il s'agit ici de comprendre les attendus de ce discours et les effets cognitifs et politiques qu'il a pu engendrer au travers de la relation que celui-ci entretient à la configuration de l'espace idéologique des Français et des rapports de forces qui structurent l'espace politique. Pour ce faire, nous nous sommes appuyée sur l'analyse automatisée des déclarations de Nicolas Sarkozy prononcées entre 2002 et 2007, confrontant ses résultats à diverses enquêtes d'opinions sur les valeurs des Français mais aussi à l'évolution des dynamiques électorales observables depuis les années 1980. Il ressort de nos recherches que le discours de l'identité nationale sarkozyste est un véritable acte, résultat d'une entreprise discursive de coalescence idéologique menée dès 2003 et qui se caractérise par un pragmatisme. Cherchant à faire exister et à imposer un ordonnancement du réel jusqu'alors impensé, cette entreprise se définit comme une construction sans cesse renouvelée, puisant dans le contexte pour mieux certifier auprès de ses destinataires la pertinence de la grille du réel qu'elle promeut. Passant alors entre 2003 et 2007 d'une rhétorique de cadrage à un problème objectivé socialement et politiquement autorisé, le discours de l'identité nationale aura *in fine* participé à transformer l'ordre des choses et, corrélativement, à maximiser les chances de Nicolas Sarkozy de remporter les élections présidentielles de 2007.

Mots clés : Discours politique ; Identité nationale ; Nicolas Sarkozy ; Acte de langage ; Clivages idéologiques et politiques ; Analyse de discours

---

Title: Effects of Nicolas Sarkozy's discourse about "national identity" (2002-2007)

Abstract: This PhD thesis aims to shed a light on the process by which, between 2002 and 2007, Nicolas Sarkozy incorporated the notion of national identity in his discourse. We study this process through the prism of the speech act paradigm, which enables us to measure the operability of concepts put forward both by the philosophy and pragmatic subfields of linguistics in order to promote a better understanding of political discourses. Our hypothesis is that Sarkozy's rhetoric about the nation stems from a tension between Sarkozy's intentions on the one hand and the political and ideological context at the time on the other hand. More specifically, our objective is to identify both the results that Sarkozy expected to achieve and the cognitive and political effects that his discourse produced through its relationship with the French's ideological scene and with the balance of power within the partisan system. To that end, we used an automated text analysis of Sarkozy's public speeches between 2002 and 2007 and confronted the result we obtained to what polls had to say about the French people's values and to the evolution observable at the ballot box since 1980. We conclude that Sarkozy's discourse about national identity was indeed a speech act that followed a discursive enterprise of ideological coalescence that started in 2003 and that can be described as pragmatic. This enterprise planned to bring to life and impose a construction of reality that had not been thought about until then. This enterprise can be understood as a continuously renewed endeavor that used context in order to convince its recipients of the relevance of the representation of reality it promoted. Moving from 2003 to 2007 from a framing exercise to a response, to a socially objectified and politically accepted problem, the discourse about national identity had a transformative effect on the France and its view of the world and, consequently, helped Sarkozy win the 2007 presidential elections.

Keywords: Political discourse ; National identity ; Nicolas Sarkozy ; Speech act ; Ideological and political cleavages ; Discourse analysis

---

Unité de recherche

Institut de Recherches Montesquieu (IRM-CMRP) – EA 7434

PAC Pessac, 16 avenue Léon Duguit CS 50057, 33608 Pessac cedex

Les effets du discours sarkozyste de l'identité nationale
(2002-2007)

À Matthieu

REMERCIEMENTS

Si l'on a coutume de définir la thèse comme une traversée solitaire, ce travail de recherche est à l'inverse empli de la présence de toutes celles et de tous ceux qui m'ont accompagnée durant cette aventure. Les traces de leurs passages sont omniprésentes dans ces lignes. Leur aide, leurs conseils et leur soutien m'ont été plus que précieux, qu'ils et elles en soient remercié.e.s ici.

Je tiens d'abord à exprimer ma reconnaissance envers mon directeur de thèse, Patrick Troude-Chastenet, pour son suivi attentif, sa compréhension et sa disponibilité qui ont été déterminants à chaque étape de mon doctorat, en particulier lors des périodes de doutes et de remises en question qui ont été plus que nombreuses.

Je tiens également à remercier le Centre Montesquieu de Recherches Politiques, son ancien et son nouveau directeur, Daniel Bourmaud et Philippe Claret, qui chacun ont contribué à l'achèvement de cette thèse. Je remercie aussi Nathalie Blanc-Noël qui, en étant membre de mon comité de suivi m'a encouragée à finir ce travail. J'exprime toute ma gratitude et mon affection à Carole Bergerot dont le bureau a été pour moi un îlot de réconfort et de bonne humeur et qui a, à de multiples reprises, ensoleillé mes journées.

Je voudrais également remercier Marion Paoletti qui m'a toujours fait confiance et soutenue. J'adresse également mes remerciements à Thierry Dominici qui m'a permis de traverser l'Atlantique et de participer à quantité de discussions que je garde en mémoire.

Mon doctorat n'aurait pas été le même sans mes collègues qui sont devenu.e.s au fil des ans des ami.e.s et qui ont nourri mes jours et mes nuits de leurs rires, de leurs débats et de leur chaleur. Merci donc à Émilie, Fred, Sidney, Luigi, Lore, Pauline, Hélène, Clément, David ainsi que bien sûr à Aurélien, Éric, Roman, Adrien et à mon maître Jedi, Mathieu. Un grand merci également à Mathilde et à Audrey qui n'ont pas été en reste dans ces moments joyeux.

J'ai pu compter aussi sur de nombreux.ses ami.e.s qui ont été d'un soutien sans faille et qui m'ont apporté conseils avisés et discussions passionnées durant toutes ces années. Un immense merci à Adrien, Henri, Lidia, Timur, Quentin, Pierre, Cécile, Flo, Thomas, Barbara, Marine, Karina, Sébastien et Christophe ; au trio infernal, éclairé et éclairant Marie, Antoine et Julien ; à mes nantais.e.s préféré.e.s Laurie et Noémie ; à Guillaume, Hélène et Audrey ; à mes brûlant.e.s compagnon.ne.s qui se reconnaîtront ; à mes camarades rennais.es Alix, Véro, Edwige, Hervé, Aurélie, Alex et à mon phare breton Samuël. Merci également à Philippe et Christine pour toutes ces soirées passées ensemble et qui ont été de vrais moments de soulagement.

Je voudrais également remercier ma grande et belle famille qui a toujours été présente et qui m'a offert sa bienveillance, ses encouragements sans cesse renouvelés et surtout plus d'un fou rire ! Merci à Isabelle, Thomas, Irina, Paul, Pierre, Lolu, Simon et Lila, à mes frères Martin et Émile et à mes parents, Nicole et Bertrand.

Enfin, un merci tout particulier à Matthieu, pour ses mots qui ont soigné mes maux et pour bien plus encore.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS **9**

SOMMAIRE **11**

INTRODUCTION GENERALE **15**

PREHISTOIRE DU DISCOURS DE L'IDENTITE NATIONALE : LA CONSTRUCTION *EX MATERIA* D'UNE OFFRE DE SENS A VOCATION STRATEGIQUE (2002-2005) **61**

CHAPITRE 1 – LE DISCOURS *SUR* L'IDENTITE NATIONALE : UNE RHETORIQUE DE CADRAGE CONSTRUITE POUR FAIRE REFERENCE 70

CHAPITRE 2 – DU MONDE AUX MOTS : LE DISCOURS *SUR* L'IDENTITE NATIONALE, UNE RHETORIQUE A CONTRE-COURANT 142

CHAPITRE 3 – LES EFFETS VISES PAR LE DISCOURS *SUR* L'IDENTITE NATIONALE : ENTRE DISCOURS DE CONTRAINTE ET DISCOURS D'OPPORTUNITE 221

PROTOHISTOIRE DU DISCOURS DE L'IDENTITE NATIONALE : LA CO-CONSTRUCTION D'UN CONTEXTE OPTIMAL, CLE DE L'EFFICACITE STRATEGIQUE DE LA RHETORIQUE SARKOZYSTE (2005-2007) **309**

CHAPITRE 1 – LA RE-PROBLEMATISATION DE LA DIVERSITE : CONSEQUENCE ET MANIFESTATION DU DISCOURS *SUR* L'IDENTITE NATIONALE SARKOZYSTE (JANVIER-DECEMBRE 2005) 323

CHAPITRE 2 – L'EMERGENCE DU DISCOURS *DE* L'IDENTITE NATIONALE : UNE EXPLOITATION STRATEGIQUE DU CONTEXTE IDEOLOGIQUE DE 2005 (2006-2007) 418

CHAPITRE 3 – LES EFFETS PRODUITS DU DISCOURS *DE* L'IDENTITE NATIONALE : LA REUSSITE RELATIVE D'UNE STRATEGIE DISCURSIVE ELECTORALEMENT PAYANTE (MAI 2006-MAI 2007) 521

CONCLUSION GENERALE **641**

BIBLIOGRAPHIE **663**

INDEX NOMINUM **697**

INDEX DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES **703**

ANNEXES **705**

TABLE DES MATIERES **795**

« - [...] Voilà de la gloire pour vous !
- Je ne sais pas ce que vous entendez par gloire, dit Alice.
Heumpty Deumpty sourit d'un air méprisant.
- Bien sûr que vous ne le savez pas, puisque je ne vous l'ai pas encore expliqué. J'entendais par-là : "Voilà un bel argument sans réplique !"
- Mais "gloire" ne signifie pas "bel argument sans réplique", objecta Alice.
- Lorsque moi j'emploie un mot, répliqua Heumpty Deumpty, d'un ton de voix quelque peu dédaigneux, il signifie exactement ce qu'il me plaît qu'il signifie, ni plus ni moins.
- La question, dit Alice est de savoir si vous avez le pouvoir de faire que les mots signifient autre chose que ce qu'ils veulent dire.
- La question, riposta Heumpty Deumpty, est de savoir qui sera le maitre, un point c'est tout. »

Lewis Carroll, *De l'autre côté du miroir*, 1871

INTRODUCTION GENERALE

« Cette année [2007], derrière les apparences d'un certain zapping, tout – le travail, l'éducation, l'immigration, la sécurité – s'ordonne autour de la crise d'identité que traverse la France. D'où ma campagne sur le sens et les valeurs, qui désoriente certains commentateurs mais dont les Français ont bien compris la nouveauté : je ne mène pas un combat politique mais un combat idéologique […] Au fond j'ai fait mienne l'analyse de Gramsci : le pouvoir se gagne par les idées. C'est la première fois qu'un homme de droite assume cette bataille-là […] Depuis 2002, j'ai donc engagé un combat pour la maîtrise du débat d'idées. Tous les soirs je parle de l'école, en dénonçant l'héritage de 1968. Je dénonce le relativisme intellectuel, culturel, moral […] Tout ce que j'ai voulu faire, c'est dire [à la France] que j'avais entendu sa souffrance, son exaspération, que je comprenais la crise d'identité qu'elle traverse. »

Nicolas Sarkozy, le 18 avril 2007, interview au *Figaro*

La victoire de Nicolas Sarkozy aux présidentielles de 2007 doit en partie à sa capacité, durant la campagne, d'avoir imposé son rythme et ses problématiques à ses concurrents. Le thème de l'identité nationale est caractéristique de cette stratégie d'imposition : thématique visibilisée au mois de mars, soit à un moment où le candidat de l'UMP, en tête de tous les sondages présidentiels depuis plusieurs mois, se retrouve éclipsé du débat public par François Bayrou, elle lui a permis non seulement de se replacer au centre de l'arène électorale mais en outre d'amener ses principaux rivaux sur son terrain, en les incitant à prendre position par rapport à sa propre grille de lecture de la nation. Nicolas Sarkozy n'a donc pas simplement inscrit à l'agenda de la présidentielle le problème de l'identité nationale : il a surtout décidé de son cadrage, signe que par-delà la prescription d'un thème, il est parvenu à imposer à l'ensemble des acteurs de la compétition son *discours de l'identité nationale*. Cette préemption du débat électoral lui a été en outre profitable, le candidat de l'UMP gagnant plus de quatre points dans les enquêtes d'opinion et cela au détriment de Ségolène Royal mais surtout de son challenger centriste[1]. En ce sens, la médiatisation de la problématique de la nation peut être considérée comme un des événements majeurs de la campagne de 2007 et comme une étape déterminante dans la construction de la victoire électorale de Nicolas Sarkozy.

[1] BOY Daniel et CHICHE Jean, « Les sondages d'intentions de vote présidentiel : janvier 2007 à avril 2007 », *Le Baromètre politique français – Élections de 2007*, Centre de recherches politiques de Sciences Po, 2007, 5 p.

Le caractère éminemment tactique de la mise en lumière de l'identité nationale a poussé la plupart des observateurs d'alors à voir dans ce discours politique, médiatisé au moyen d'un « slogan qui fait mouche »[2], une stratégie de court terme bricolée en cours de campagne[3]. Décrit comme un produit marketing satisfaisant à la théâtralisation de la compétition électorale, il manifesterait l'intention de son auteur de séduire l'électorat de Jean-Marie Le Pen en reprenant à son compte une des thématiques génésiaques du Front national dans le but de reprendre l'avantage dans la course à l'Élysée[4]. Pour sa part, Nicolas Sarkozy a voulu prendre le contre-pied de ces analyses, défendant son investissement sur ce thème en en faisant l'infrastructure d'un combat non pas « politique » mais « idéologique » mené depuis 2002 et guidé par la préoccupation de satisfaire les attentes réelles de Français en manque de repères identitaires[5]. Ainsi, quant à la fonction que revêtirait pour son auteur le discours de l'identité nationale, ce sont deux grilles de lecture antagonistes qui émergent. La première tend à concevoir la rhétorique de la nation comme une technique de communication ayant vocation à créer artificiellement une problématique capable de susciter de l'adhésion et un désir de vote au sein de certains segments de l'électorat considérés par Nicolas Sarkozy comme déterminants pour l'emporter. La seconde fait du discours de l'identité nationale sarkozyste une mise en transparence du réel social destinée à mettre en sens les demandes de l'électorat ou de certains groupes dont son auteur s'institue porte-parole. À l'arrière-plan de ces interprétations divergentes du rôle attribué par son producteur à cette rhétorique, ce sont donc finalement deux manières de percevoir la politique, et les activités en découlant, qui s'opposent. La première, que nous qualifierons d'entrepreneuriale, considère que les acteurs politiques sont avant tout motivés par la conquête des postes électifs et développent pour ce faire des stratégies électorales qui passent notamment par la production de discours, projets et idées politiques n'ayant dans ce cadre qu'un usage instrumental et intéressé. La seconde, que nous nommerons sociétale, appréhende la politique davantage dans une dimension idéologique et la considère comme animée par la défense du bien commun *via* la promotion d'un système cohérent d'idées construit en miroir du social et soumis à la validation du peuple-citoyen dont il est censé améliorer le quotidien.

---

[2] NOIRIEL Gérard, *À quoi sert l'identité nationale*, Marseille, Agone, 2007, p. 116

[3] MARTIGNY Vincent, « Le débat autour de l'identité nationale dans la campagne présidentielle 2007 : quelle rupture ? », *French Politics, Culture & Society*, n°1, 2009, p. 24

[4] Pour illustration : COROLLER Catherine, « Sarkozy chasse sur le territoire du FN », *Libération*, 10 mars 2007, pp. 2-3 ; VIGOGNE Ludovic, « Sarkozy, la course à droite », *Aujourd'hui en France*, 11 mars 2007, p.3 ; RIDET Philippe, « Confronté à la montée de M. Bayrou, M. Sarkozy droitise son discours », *Le Monde*, 12 mars 2007, p. 9

[5] BEYTOUT Nicolas, BRÉZET Alexis, JAIGU Charles et WAINTRAUB Judith, « Sarkozy : "Le vrai sujet, ce sont les valeurs" », *Le Figaro*, 18 avril 2007, p. 7

Ainsi, le discours de l'identité nationale sarkozyste tel qu'apparu dans le débat public à partir de mars 2007 mérite que nous nous y attardions, dans la mesure où il soulève au moins quatre questionnements qui ont constitué le fondement de notre intérêt pour cette rhétorique.

Devons-nous prendre au sérieux les métadiscours produits par les acteurs politiques et en particulier ceux qui ont vocation à mettre en sens leur propre rhétorique ?

L'étude préliminaire de ce débat téléologique nous invite, préalablement à la poursuite de nos développements introductifs, à nous demander si nous devons prendre au sérieux ce que dit Nicolas Sarkozy de son discours de l'identité nationale. En d'autres termes, devons-nous considérer comme pertinente une analyse qui fonderait la construction de son objet de recherche sur le métadiscours d'un acteur politique, d'autant plus lorsque ce métadiscours est produit alors que cet acteur se trouve engagé dans une compétition électorale ? Tout dépend selon nous de ce que l'on entend par « prendre au sérieux ». Il ne s'agit pas ici de *croire* Nicolas Sarkozy ou de discuter du degré de sa sincérité lorsqu'il nous dévoile l'intention qui aurait été la sienne depuis 2002. Il s'agit plutôt de considérer la possibilité qu'il ait effectivement utilisé les mots, leurs significations et plus largement les discours comme instruments de conquête et de mesurer en quel sens ces mots, ces significations auraient contribué à la réalisation de cet objectif. Nous avons toute conscience que l'acteur politique positionné dans une lutte concurrentielle pour l'obtention des postes électifs développe une rhétorique qui tend à le construire comme personnage crédible et authentique dans son entreprise politique. Lorsque Nicolas Sarkozy se présente, dans une interview destinée à être publiée dans un support de presse d'envergure nationale, comme candidat menant un combat pour des idées, il cherche aussi par le truchement de la revalorisation de la politique dans un contexte de crise de sens de la représentation, à « relégitimer le *leader* politique »[6] et donc lui-même. Il demeure toutefois, comme ont pu le mettre en évidence Joseph Confavreux et Jade Lindgaard[7], que Nicolas Sarkozy a cherché dès 2002 à élaborer un projet politique puisant dans des travaux universitaires et les intégrant dans le patrimoine idéologique de la droite dans le but d'opérer « une révolution conservatrice à la française », rénovation culturelle pensée par ses agents comme un moyen d'affronter la gauche sur un terrain conçu par eux comme la privilégiant traditionnellement : celui des idées. En outre, en dehors des temps électoraux, Nicolas Sarkozy a régulièrement réaffirmé que selon lui le

[6] EPSTEIN Renaud et *al*., « Dossier. La *New* Droite. Une révolution conservatrice à la française ? », *Mouvements*, n°52, 2007, p. 8

[7] CONFAVREUX Joseph et LINDGAARD Jade, « L'hémisphère droit. Comment la droite est devenue intelligente, n°52, pp. 13-34

« "message" devait précéder le "messager" »[8]. Ainsi, en 2006, dans son ouvrage *Témoignages* publié certes dans la perspective de sa candidature mais dans un contexte où l'ensemble des futurs compétiteurs ne se sont pas encore déclarés, il écrit :

> *Construire c'est agir, mais en prenant le temps de la réflexion. C'est faire, mais au service d'un projet. Trop de responsables politiques n'ont plus de vision, parce qu'ils ne croient plus dans leur capacité à changer l'avenir. Ils confondent la vision avec la prophétie. Ils croient qu'on leur demande de prédire le futur, alors qu'on leur demande de l'inventer. Le rôle de la politique est de proposer un avenir et de le permettre. Voilà pourquoi je m'y consacre, voilà pourquoi je crois encore à la volonté et voilà ce qui justifie, à mes yeux, de vouloir conquérir les plus hautes responsabilités.*[9]

Ce point de vue sur le rôle de l'acteur politique est encore défendu en juin 2019 dans *Passions*, première partie de ses mémoires, où il revient notamment sur l'élection présidentielle de 2002 et confie à ce propos :

> *La mode du désamour de la politique, et des politiques, était déjà bien installée. J'avais compris, à l'inverse de nombre de mes jeunes collègues, que pour être aimé des Français, les artifices de la communication se révèleraient de plus en plus inutiles, en tout cas dans la mesure où nos compatriotes avaient appris à la décrypter. Plus ils les comprenaient, plus ils s'en méfiaient. J'avais tiré la conclusion que le seul moyen d'être entendu, puis reconnu, puis aimé, était de défendre avec la dernière énergie des idées, des valeurs, des concepts qui, pour n'être pas à la mode au sein des élites, étaient pourtant demeurés d'une ardente actualité chez les Français.*[10]

La divergence qui se révèle alors entre les deux manières de concevoir la fonction du discours de l'identité nationale ne réside pas dans le caractère stratégique ou a-stratégique de la rhétorique sarkozyste de la nation mais davantage dans la délimitation chronologique du contexte dans lequel le discours de l'identité nationale a été produit, dans la nature de cette production discursive elle-même et enfin dans la relation qu'elle entretient avec la réalité sociale. C'est ainsi en raison des questions soulevées par ces grilles de lecture sur les usages et les effets sociaux de la parole en politique que, pour reprendre les mots de Renaud Epstein et *al*., « il nous est apparu nécessaire de prendre au sérieux les discours, plutôt que de les considérer comme des voiles de fumée masquant la réalité. Il ne s'agit pas de prendre au mot N. Sarkozy […] mais bien de comprendre comment l'arme des mots et des idées a été mobilisée dans le combat politique »[11].

[8] SARKOZY Nicolas, *Passions*, Paris, Éditions de l'Observatoire, 2019, p. 133
[9] SARKOZY Nicolas, *Témoignage*, Paris, XO éditions, 2006, p. 12
[10] SARKOZY Nicolas, *Passions*, *loc. cit.*
[11] EPSTEIN Renaud et *al*., « Dossier. La *New* Droite…, *op. cit.*, p. 9

Le discours de l'identité nationale : entreprise stratégique de court ou de long terme ?

Un premier point de divergence entre les deux interprétations de la fonction dévolue au discours de l'identité nationale est de nature chronologique. Pour ceux qui considèrent cette rhétorique comme un outil de captation des voix des électeurs du Front national ou de ceux tentés par ce choix, ce discours aurait été produit en situation électorale et relèverait en conséquence du temps court. *A contrario*, Nicolas Sarkozy *via* son métadiscours de l'identité nationale, entend faire passer l'information selon laquelle il a initié sa bataille idéologique dès son arrivée au ministère de l'Intérieur en mai 2002, incitant à concevoir cette rhétorique comme le résultat d'un processus l'inscrivant dans le temps long ou en tout cas dans une situation qui déborde, tout en l'incluant, celle du contexte purement électoral. Nous sommes donc face à la question du cadrage contextuel du processus de production discursif qui nous oblige corrélativement à réfléchir au sens du mot stratégie, mot associé de manière inférentielle par ces deux grilles de lecture au discours de l'identité nationale. Le prisme que nous avons qualifié d'entrepreneurial tend à concevoir cette rhétorique comme artificiellement créée au cours de la campagne présidentielle. Elle serait dès lors une stratégie élaborée *sur le champ de la bataille* pensée et fabriquée en fonction de la configuration des rapports de forces contemporaine à sa définition. L'autre grille de lecture dite sociétale invite à concevoir cette production discursive davantage comme *un plan de bataille* construit en amont de sa déclaration effective et issu de l'observation de la configuration des préoccupations des Français. Si nous filons la métaphore guerrière, il s'en suit que nous serions dans le premier cas face à une tactique discursive, dans le second à une stratégie discursive au sens strict[12]. Cette précision sémantique fait écho aux travaux de Christian Le Bart qui scindent l'activité discursive des acteurs politiques en deux catégories : la « parole politique » et le « discours politique »[13]. La « parole politique » renvoie au domaine tactique. Elle s'interprète comme un « [bricolage] dans l'instant [d'] un énoncé recevable, en puisant dans le vocabulaire disponible, et sans perdre de vue l'intentionnalité qui peut être défensive […] ou offensive »[14]. Dans cette perspective, il y a selon le chercheur différentes manières d'envisager le langage politique comme tactique mais une d'entre elles

[12] Pour poser cette distinction entre tactique et stratégie, nous nous sommes inspirée de la définition clausewitzienne de ces deux concepts : « Dans notre classification, la tactique sera *la théorie de l'emploi de la force armée dans l'engagement*, et la stratégie *la théorie de l'emploi de l'engagement au service de la guerre*. » CLAUSEVITZ Carl von, *De la guerre*, Paris, Perrin, 2006, p. 113

[13] LE BART Christian, *Le discours politique*, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1998, pp. 42-56

[14] *Ibid.*, p. 44

consiste à envisager que « tout locuteur habilité à "parler politique" emprunte à un "déjà-là" un "préconstruit" (Pêcheux, 1990) qu'il aménage au gré de ses finalités du moment […] "Problèmes d'immigration", "mondialisation de l'économie", "justice sociale", "identité locale" sont autant de matériaux que chaque locuteur est à même d'agencer au gré de ses préoccupations du moment, en développant un "art de faire avec" (d'aucuns diront : "un art d'accommoder les restes") qui est peut-être une des caractéristiques centrales du métier politique. »[15] La vision de type entrepreneurial du discours de l'identité nationale, parce qu'elle postule que Nicolas Sarkozy tente par son biais de s'assurer dans un contexte de fragilité électorale le report sur son nom des électeurs du FN en recyclant un thème idéologiquement attaché à ce parti, se rapporte selon nous à cette manière d'envisager la parole politique. Le « discours politique » tel que défini par Christian Le Bart renvoie quant à lui à la dimension stratégique et a partie liée avec les arrière-pensées dont la rhétorique politique est le produit, arrière-pensées du locuteur qui commandent donc le contenu du discours. Ce contenu peut également se construire à partir de la mémoire sociale des énoncés, mais ce qui selon nous détermine véritablement le caractère stratégique d'un discours dans la classification du verbe politique telle que décrite par le chercheur, c'est le fait qu'il réponde à une intention mûrie et non conjoncturelle. Le prisme culturel de la rhétorique de l'identité nationale tend dès lors à s'inscrire dans cette seconde grille de lecture de l'activité discursive. Ce sont ces oppositions dans l'analyse de l'activité discursive de type politique entre le temps court et le temps long, entre « un pôle tactique » et « un pôle hyperstratégique »[16], entre une intention conjoncturelle et une intention mûrie, qui nous intéressent et que nous aimerions notamment interroger dans ce travail de recherche au travers de l'étude de la rhétorique sarkozyste de l'identité nationale.

Le discours de l'identité nationale : production idéologique ou produit électoral ?

Le deuxième point de désaccord fondamental que révèle la confrontation entre ces deux prismes de la fonction du discours de l'identité nationale a trait à la nature de cette production discursive. La vision entrepreneuriale la conçoit comme « une mise en scène communicationnelle »[17] instituant cette rhétorique comme production discursive purement instrumentale, évacuant *a priori* la réflexion sur l'économie discursive. La vision sociétale la définit quant à elle comme idéologique, soit comme un élément intégré à une architecture

[15] *Ibid.*, p. 47
[16] *Ibid.*, p. 43
[17] CONFAVREUX Joseph et LINDGAARD Jade, « L'hémisphère droit…, *op. cit.*, p. 14

discursive sensée voire en constituant le soubassement axiologique. Ces grilles de lecture soulèvent ainsi deux questions afférentes à la nature de cette rhétorique qui nous paraissent décisives pour l'étude des usages et des effets de la rhétorique sur la nation sarkozyste : la problématique du prisme par lequel interpréter l'activité politique d'une part, ce qui fait par là même écho aux paradigmes mobilisés en science politique pour l'étude des partis politiques ; le rapport des acteurs politiques à la cohérence sémantique de leurs discours d'autre part, questionnement qui renvoie au-delà à celui de la relation qu'ils entretiennent à la notion de vérité.

Étudier le rôle du discours de l'identité nationale, c'est s'intéresser en premier lieu à l'activité discursive d'un acteur membre d'une organisation partisane. Nicolas Sarkozy est en 2007 le candidat de l'UMP et s'oppose dans le cadre d'une compétition électorale à d'autres compétiteurs qui se présentent, à l'exception de José Bové, au nom d'un parti. Il n'est alors pas étonnant que les débats quant à la fonction dévolue à cette rhétorique évoquent ceux qui, dans le champ scientifique, portent sur l'angle sous lequel appréhender le phénomène partisan et tendent précisément à confronter un paradigme dit « entrepreneurial » ou « wébéro-schumpéterien »[18] à une approche centrée sur l'idéologie du groupement. La première grille de lecture opère une assimilation entre le fonctionnement des entreprises et celui des partis, assimilation qui érige ces derniers en « groupements en concurrence sur le marché des postes électifs, définis en fonction de leur *ultima ratio* : la conquête du pouvoir. »[19] Les chercheurs qui en appellent à ce prisme tendent alors à se concentrer notamment « sur les stratégies individuelles et collectives déployées en vue de cet objectif »[20]. Les discours des dirigeants peuvent dans ce cadre être étudiés mais en tant que « biens politiques » échangés contre « des soutiens actifs ou passifs »[21] et corrélativement fabriqués en fonction de la segmentation du marché politique, et en vue de favoriser l'échange par le truchement de la séduction. Le contenu propositionnel de ces discours est dès lors intéressant dans la mesure où il renseigne sur la stratégie mise en place par les groupements partisans et/ou leurs membres dirigeants, pour mobiliser des catégories ciblées d'électeurs, mobilisation nécessaire pour conquérir le pouvoir. L'approche par l'idéologie s'est d'abord cantonnée à l'analyse du texte conçue comme préalable nécessaire à la détermination du positionnement du parti dans l'espace des idéologies

[18] SAWICKI Frédéric, « Chapitre VII : Les partis politiques comme entreprises culturelles », in CEFAÏ Daniel (dir.), *Cultures politiques*, Paris, PUF, 2001, pp. 191-198
[19] *Ibid.*, p. 194
[20] *Ibidem*
[21] OFFERLÉ Michel, *Les partis politiques*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2012, p. 14

politiques puis dans celui politique. Elle se fonde sur une acception de l'organisation partisane qui en fait, selon la définition célèbre de Benjamin Constant, « une réunion d'hommes qui professent la même doctrine politique »[22], l' « étude des partis [pouvant] donc se confondre avec l'histoire des idées politiques. »[23] Cette approche du phénomène partisan comme « lieu de production idéologique »[24] a alors nourri à partir de la fin des années 1960 la création d'un nouveau courant de recherche initiée par Stein Rokkan et Seymour Martin Lipset[25], visant à introduire dans la réflexion sur l'idéologie partisane une dimension davantage socioculturelle[26]. Dans cette perspective, le parti est pensé comme une émanation du social et comme porteur d'une culture spécifique. Son analyse invite le chercheur à mettre en lumière la « logique du projet » qui lui a donné naissance, soit « le plus petit dénominateur commun qu'on peut dégager entre les diverses et multiples expressions idéologiques, doctrinales et programmatiques produites par un parti donné tout au long de son histoire. »[27] Cette approche tend donc, selon Daniel-Louis Seiler, à inverser « la vision classique, soutenue par Benjamin Constant par exemple, qui posait la rencontre d'hommes autour d'idées communes comme préalables aux conflits partisans »[28], dans la mesure où le projet partisan est dans ce cadre conçu comme le reflet des conflits sociaux qu'il vise, par la médiation qu'il opère, à réguler. L'organisation partisane se retrouve donc positionnée sur un pan de clivage, clivage né de l'institutionnalisation du conflit engendrée par l'apparition subséquente de partis, et a pour finalité de défendre les intérêts du groupe dont elle se dit la porte-parole. Cette inscription peut, précisons-le, ne pas être définitive. Ainsi, selon Seiler, parce que les partis doivent « faire montre de dynamisme » en recherchant perpétuellement des « idéaux à partager », ils peuvent également décider de s'engager sur un autre pan de clivage, nouvel engagement que le chercheur qualifie de phase de « réalignement »[29]: « une organisation est capable de jeter son

[22] CONSTANT Benjamin (Auteur) et LABOULAYE Édouard, « Doctrine politique », *Cours de droit constitutionnel. II/Benjamin Constant ; Avec une introduction et des notes par M. Édouard Laboulaye*, Genève, 1872, p. 285

[23] BOUTEILLER Paul, « Robert Michels. *Les partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties* », *Bibliothèque de l'école des chartes*, tome 130, 1972, p. 630

[24] BRÉCHON Pierre, « Idéologies et partis politiques », *Les partis politiques*, Paris, Montchrestien, 1999, p. 52

[25] LIPSET Seymour Martin and ROKKAN Stein, *Party Systems and Voters Alignments: Cross-national Perspectives*, New York London, Free Press Coller-Macmillan, 554 p.

[26] Ce paradigme, qui vise à sociologiser l'approche des partis par leur idéologie, a pour précurseur Karl Marx qui quant à lui a invité à concevoir le phénomène partisan sous le prisme matérialiste, soit comme l'expression politique de clivages socio-économiques qui traversent la société. Pour Stein Rokkan, Martin Seymour Lipset et leurs héritiers, il ne s'agit pas de récuser cette grille de lecture mais de l'élargir à un système de clivages plus vaste que celui opposant possédants et travailleurs (État/Église ; centre/périphérie ; urbain/rural ; libéraux/socio libéraux ; post-communiste/démocrate, matérialiste/postmatérialiste…). SEILER Daniel-Louis, *Les partis politiques en Occident. Sociologie historique du phénomène partisan*, Paris, Ellipses, 2003, p. 33

[27] *Ibid.*, p. 32

[28] *Ibid.*, p. 33

[29] *Ibid.*, p. 271

projet fondateur aux orties pour, se choisissant un créneau plus porteur, s'enraciner sur le versant d'un clivage différent de celui qui l'engendra. »[30] *In fine*, ces deux grilles de lecture du phénomène partisan ne s'inscrivent pas dans la même perspective sociologique, la première privilégiant davantage une approche microsociologique du parti et la seconde un prisme plus macrosociologique. Ainsi, ce n'est pas tant que ces grilles d'analyse s'opposent mais plutôt qu'elles engagent le chercheur, selon la définition qu'il retient pour son étude, à ne pas se poser les mêmes questions et en l'espèce à ne pas comprendre la fonction dévolue au discours de l'identité nationale sarkozyste de la même manière. C'est en cela aussi que le discours de l'identité nationale et plus particulièrement son rôle et ses effets constituent un objet de recherche intéressant : il nous permet en effet de questionner au-delà l'irréductibilité de ces prismes du phénomène partisan et de voir corrélativement dans quelle mesure les synthèses paradigmatiques qui ont pu être proposées, en particulier par Michel Hastings[31], pourraient s'avérer opérante pour notre sujet.

Un second élément attenant à la nature de cette production discursive et qui attire notre attention porte sur la relation qu'entretiennent les acteurs politiques, *via* leur activité discursive, avec la cohérence sémantique. L'approche que nous avons appelée entrepreneuriale laisse à penser que la logique de l'économie du sens discursif importe moins que ce que le discours permet d'apporter à son auteur. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que parmi ceux qui

[30] *Ibidem*

[31] Nous pouvons en premier lieu citer les travaux de Pierre Ansart, qui élabore une sociologie de l'idéologie qui se propose notamment « d'examiner les multiples relations repérables entre le système des rapports sociaux et les sous-systèmes idéologiques » et en particulier « les corrélations possibles entre la structure des rapports de pouvoir politique et la structure du champ idéologique ». L'apport du chercheur est notamment celui d'avoir envisagé l'idéologie comme un champ défini comme « système de persuasion et d'emprise » dont il se propose dans l'ouvrage *Les idéologies politiques* de décrire le fonctionnement comme « les fonctions remplies et les conséquences des significations diffusées. » Le champ idéologique est dans ce cadre conçu comme un « enjeu des compétitions » et par là même comme « l'instrument que les partis et les classes cherchent à s'approprier pour en tirer les bénéfices spécifiques ». Plus récemment, nous pouvons également mentionner les travaux de Frédéric Sawicki qui avance quant à lui, pour étudier le parti politique, le concept « d'entreprise culturelle » saisissable au prisme de son « milieu partisan » lui-même défini comme « l'ensemble des individus et des groupes — ainsi que les réseaux qui les lient —, dont les activités contribuent, sans que cet objectif soit nécessairement visé, à faire exister un parti donné. » Dans une perspective similaire, Alexandre Dézé appréhende le Front national comme une « entreprise doctrinale » et cible son attention sur les conditions de production, de diffusion et de réception de l'idéologie frontiste. Nous nous référerons quant à nous dans cette recherche aux travaux de Michel Hastings qui questionnent la fonction d' « administration du sens » des partis politiques, fonction d'administration que le chercheur propose d'analyser au prisme des « équations partisanes » qui la régissent (« dynamique de l'ordre et du désordre » ; « dynamique du dehors et du dedans » ; « dynamique du haut et du bas, « dynamique du relatif et de l'absolu ») ainsi que de « la grammaire de sens » que le parti, conçu à la fois comme « lieu de mémoire », « logocratie » et « matrice affective » construit et qui reflète ces trois visages de l'organisation partisane. ANSART Pierre, *Les idéologies politiques*, Paris, PUF, 1974, p. 13 et pp. 62-63 ; SAWICKI Frédéric, « Chapitre VII : Les partis politiques… », *op. cit.*, p. 204-211 ; DÉZÉ Alexandre, « Chapitre 7 : Le Front national comme "entreprise doctrinale" », in HAEGEL Florence, *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, pp. 255-284 ; HASTINGS Michel, « Partis politiques et administration du sens », *in* ANDOLFATTO Dominique, GREFFET Fabienne, OLIVIER Laurent (dir.), *Les partis politiques : quelles perspectives ?*, Paris, L'Harmattan, 2001, pp. 21-36

ont estimé que cette rhétorique visait la captation de l'électorat frontiste, certains ont pu mettre en avant les contradictions idéologiques du candidat de l'UMP sur le terrain de l'intégration, pour mieux justifier le caractère opportuniste de son entreprise discursive[32]. La grille de lecture que nous avons qualifiée de sociétale, celle de Nicolas Sarkozy, tend à l'inverse à défendre l'idée que l'ensemble des propositions du candidat s'inscrit dans un système discursif et idéologique cohérent dont le discours de l'identité nationale serait l'armature conceptuelle, et qui aurait vocation à délivrer un message sur le réel social tendant à l'expliquer. De manière sous-jacente à ce débat sur la cohérence discursive, c'est en réalité la question du rapport des acteurs politiques à la vérité qui se pose. L'interprétation entrepreneuriale laisse à penser, parce qu'elle véhicule l'idée que le discours en tant que bien politique produit à destination d'un segment du marché doit susciter du désir, que la rhétorique sarkozyste sur la nation relève essentiellement de la manipulation des opinions. Finalement, toute tentative de séduction comportant une part de dol, l'activité discursive des locuteurs politiques en tant que procédé de séduction jouerait sur la tromperie et l'artifice pour obtenir le soutien de certaines catégories d'électeurs. L'acteur politique pourrait dans ce cadre « dire à la fois le Vrai, le Faux ou le Possible »[33] tant que son discours lui permet d'augmenter ses chances de victoire. Sa production doit dès lors davantage satisfaire à l'exigence de *vrai-semblance* que de vérité[34]. L'approche dite sociétale repose quant à elle sur le principe selon lequel l'acteur politique placerait au cœur de son entreprise discursive l'établissement et l'officialisation du vrai. La rhétorique de la nation sarkozyste se donnerait ainsi à voir comme une mise en transparence du réel, et parce qu'elle se devrait d'en offrir une explication, comme production sensée. Elle se définit donc, selon les tenants de cette grille de lecture, en opposition au leurre dans la mesure où son contenu est déterminé par sa finalité : l'amélioration de la connaissance des citoyens sur le monde social et son ordonnancement ainsi que le dévoilement de la position que les destinataires de ce discours occupent dans ce monde. Ainsi, de cette opposition entre une production discursive conçue comme « masque du pouvoir » et une rhétorique perçue comme révélation de la vérité des rapports de pouvoir, découlent deux acceptions contradictoires de la communication qui transparaissent également dans ces deux manières d'interpréter l'usage du discours de l'identité

[32] Cette ligne argumentative durant la campagne de 2007 a été celle en particulier de Jean-Marie Le Pen et de Philippe de Villiers. Voir notamment : BARJON Carole et ASKOLOVITCH Claude, « Sarkozy : à droite toute ! », *Le Nouvel Observateur*, 15 mars 2007, pp. 66-67 ; FORCARI Christophe, « Sur ses terres, Le Pen promène son identité trinitaine », *Libération*, 19 mars 2007, p. 11 ; BOISSIEU Laurent de, « Philippe de Villiers, Vendéen et patriote avant tout », *La Croix*, 19 avril 2007, p. 25

[33] CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2007, p. 35

[34] *Ibidem*

nationale. Comme a pu le montrer Patrick Charaudeau[35], il existe deux prismes principaux de la communication[36] : la « communication comme support de transmission de l'information » et la « communication comme instrument au service de la manipulation des opinions »[37]. La première relèverait « d'une intention de transmission de savoir »[38], intention qui appliquée aux discours politiques consisterait pour leurs auteurs à chercher à expliquer aux électeurs/citoyens l'ordonnancement des rapports sociaux. La problématique au centre de cette conception est alors celle de la transmission du message d'un locuteur et plus particulièrement celle du codage, de l'encodage et du canal de circulation de l'information[39]. La seconde acception « procèderait d'une intention de manipulation » des opinions, et « nous vient du monde politico-médiatique. »[40] Elle invite à considérer que « les politiques, dans leur souci de plaire aux citoyens (soit pour se faire élire, soit pour justifier telle ou telle action politique), se préoccupent d'être bien compris par ceux-ci, et font appel pour ce faire à des conseillers, ce que l'on appelle le "marketing politique". »[41] Cette acception tend dès lors, selon le chercheur, à séparer « l'intention politique et la parole chargée de l'exprimer. »[42] Les oppositions conceptuelles relatives à la nature du discours de l'identité nationale sarkozyste, opposition entre ces deux prismes de la fonction qu'il revêtirait pour son auteur, sont donc scientifiquement stimulantes dans la mesure où au travers de celles-ci se joue en plus de la question de l'intention, celle des rapports existants entre *politique*, *discours* et *vérité*.

Le discours de l'identité nationale : réponse aux attentes des électeurs ou création de la demande ?

Enfin, il nous est apparu que ce débat interprétatif permettait également de réfléchir à la relation liant le discours politique et la réalité sociale et d'interroger l'opposition entre esprit et action, objet classique de la philosophie, qui se dégage de celle entre le dire et le faire du locuteur/acteur. La grille de lecture entrepreneuriale, parce qu'elle considère que Nicolas Sarkozy a réussi par son discours de l'identité nationale à imposer l'inscription de cette

[35] CHARAUDEAU Patrick, « Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un ? », *Semen* [en ligne], n°23, 2007, [consulté le 20 septembre 2019], disponible sur journals.openedition.org
[36] Le chercheur en présente une troisième, « la communication comme illusion », mais qui concerne avant tout le champ philosophique. Elle renvoie essentiellement à l'idée qu'il n'y a jamais véritablement d'échange dans l'acte de communication : il n'est qu'un miroir « qui ne renvoie qu'à celui qui prétend communiquer », Patrick Charaudeau mentionnant Jean Baudrillard comme l'un de ceux qui adoptent cette acception. *Ibidem*
[37] *Ibidem*
[38] *Ibidem*
[39] *Ibidem*
[40] *Ibidem*
[41] *Ibidem*
[42] *Ibidem*

thématique à l'agenda de la campagne présidentielle et à reconfigurer les rapports de forces qui structuraient alors l'espace de la compétition, invite à saisir l'activité discursive des acteurs politiques dans sa dimension actantielle et créatrice, soit au prisme du pouvoir qu'ont ces derniers de faire en sorte que le monde corresponde aux mots qu'ils prononcent. Dans cette perspective, cette approche insiste sur le fait que le thème de l'identité de la France ne s'est pas simplement constitué en axe programmatique du candidat de l'UMP, mais qu'il est devenu un objet officiel de dispute entre les compétiteurs. Par la même, il a changé de statut, passant de thématique et de discours marginalisés en raison de leur association au Front national à thématique et discours politiques légitimes. L'approche sociétale s'appuie quant à elle sur la dimension descriptive et narrative de la production de discours, soit sur la volonté du locuteur politique que les mots correspondent au monde qu'il entend dépeindre. De ce point de vue, Nicolas Sarkozy, par sa rhétorique, n'a eu pour objectif que de retranscrire la réalité sociale telle que vécue par les Français, et d'assumer en cela son rôle de porte-parole historiquement habilité à dire le réel. Cette perception se ressent particulièrement quand le candidat de l'UMP répond à ceux qui l'accusent de chercher, par ses thématiques de campagne, à lepéniser son discours pour récupérer les électeurs frontistes : « si Le Pen dit le soleil est jaune, je ne vais pas être obligé d'arriver en prétendant qu'il est bleu. »[43] Le recours rhétorique à l'évidence est un procédé utilisé régulièrement par le ministre pour certifier que son discours ne ferait que décrire la réalité sociale et mettre en sens des faits qui seraient objectivement incontestables. Autrement dit, alors que l'approche sociétale entend démontrer que Nicolas Sarkozy n'est venu par son discours de l'identité nationale que refléter l'ordonnancement du monde social, ou en tout cas la perception que les citoyens en auraient, le prisme entrepreneurial suggère qu'il n'a pas cherché simplement à décrire ce réel mais à le modifier en sa faveur. Dans cette optique, parallèlement à son intention de voiler la finalité de son entreprise discursive, il aurait dévoilé artificiellement le problème de l'identité nationale et cela afin d'orienter les pensées des électeurs dans la direction qui lui était la plus favorable. Par là même, il aurait agi sur le monde *en disant*, c'est-à-dire qu'il aurait au moyen de son discours « modifié le moment présent, bouleversé l'état actuel et les forces en présence, redéfini les choses en les qualifiant, entraîné et contraint les allocutaires en les convainquant »[44]. Ici, ce n'est donc plus simplement le rôle du discours ou de la communication qui est réfléchi mais celui du *langage* lui-même, et plus

[43] J'ai une question à vous poser, 2007, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 5 février 2007, TF1
[44] MAYAFFRE Damon, *Nicolas Sarkozy, Mesure et démesure du discours (2007-2012)*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 18

précisément du langage verbal[45], qui est à la fois le matériau et la condition d'existence de l'activité discursive et de la communication humaines et qui leur permet de produire leurs effets. Plus particulièrement, en amont de ce débat interprétatif, se pose le questionnement sur la « double dimension du langage »[46] qui peut, pour reprendre la fameuse distinction de John L. Austin, dire et faire le réel, le constater et le performer. Dans son ouvrage *Quand dire, c'est faire* publié à titre posthume en 1962[47], le philosophe est venu en effet démontrer qu'aux côtés des énoncés consistant à simplement décrire un état des choses, énoncés évaluables en termes de fausseté ou de vérité et qu'il nomme « constatifs », existent des énoncés visant quant à eux à faire quelque chose, énoncés qui peuvent être heureux ou malheureux (et non vrais ou faux) et qu'il qualifie de « performatifs »[48]. La spécificité principale de ces énoncés, en dehors du fait qu'ils peuvent être considérés à l'inverse des énoncés constatifs comme des actes, est que leur réussite dépend avant tout des *circonstances* de l'énonciation. L'apport majeur du chercheur est d'avoir ainsi perturbé la dualité établie entre esprit et action, en mettant en évidence que le dire n'est pas entièrement un phénomène mental, mais peut également être saisi au prisme d'une philosophie de l'action[49]. Cette classification peut dès lors éclairer les divergences entre les deux approches du discours sur la nation de Nicolas Sarkozy, l'approche entrepreneuriale voyant dans cette rhétorique un énoncé de nature performative et consécutivement comme un acte à part entière dont il est possible d'évaluer la réussite ou l'échec, à l'inverse de l'approche sociétale qui en fait quant à elle un énoncé plutôt constatif, qui n'a d'autre enjeu que celui d'être reconnu comme vrai par ses récepteurs. Alors que la première tend logiquement à s'interroger sur les conditions qui ont établi le succès discursif sarkozyste, la seconde aboutit à aborder les procédés par lesquels son auteur est parvenu à prouver la vérité de son discours. En d'autres termes, la grille de lecture entrepreneuriale de la fonction dévolue par son auteur au discours de l'identité nationale cible son attention portée sur le *contexte*, celle sociétale se concentre sur son *contenu* propositionnel.

[45] Dans cette recherche, nous nous intéresserons avant tout au langage verbal bien que nous ayons conscience du fait que la communication, au sens d'échange d'intention informative, ne s'y réduit pas, et que la communication politique en particulier tend à user d'autres indices que les mots pour attirer l'attention de ses destinataires sur les informations que les locuteurs politiques veulent leur faire passer. Nous pouvons ainsi évoquer les travaux de Marlène Coulomb-Gully sur l'usage du corps en politique, la chercheuse s'étant notamment intéressée aux messages véhiculés par Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal au moyen du corps (ce qui comprend également la prononciation) dans le cadre de la présidentielle de 2007. COULOMB-GULLY, « Le corps présidentiel. Représentation politique et incarnation dans la campagne présidentielle française de 2007 », *Mots. Les langages du politique*, n°89, 2009, pp. 25-38

[46] MAYAFFRE Damon, *Nicolas Sarkozy, Mesure…*, *loc. cit.*

[47] AUSTIN John Langshaw, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Le Seuil, 1991, 203 p.

[48] *Ibid.*, pp. 37-78

[49] AUCOUTURIER Valérie, « Vouloir dire et vouloir faire. Des relations entre langage et action », *Methodos* [en ligne], n°14, janvier 2014, [consulté le 6 novembre 2018], http://journals.openedition.org/methodos/3780.

In fine, nous pouvons résumer les divergences quant à la fonction que revêtirait pour Nicolas Sarkozy le discours de l'identité nationale sous la forme d'un tableau récapitulant l'essentiel des informations que nous avons retirées de nos questionnements :

	Contexte d'énonciation	Nature de l'activité discursive	Relation discours-réalité sociale
Vision entrepreneuriale du discours de l'identité nationale	Tactique - Temps court	Production électorale - manipulation	Discours performatif - contexte
Vision sociétale du discours de l'identité nationale	Stratégique - Temps long	Production idéologique - vérité	Discours constatif - contenu

Ainsi, parce que ces deux grilles de lecture de la fonction dévolue au discours de l'identité nationale de Nicolas Sarkozy touchent à la problématique fondamentale, pour la compréhension du discours politique, de la relation qui unit les notions d'intention, de politique, de vérité, de langage, d'action mais aussi de contenu et de contexte discursifs, elles ont constitué la genèse de notre volonté de questionner dans ce travail de recherche à la fois *le rôle attribué par son auteur à la rhétorique de la nation ainsi que les effets sociaux qu'elle a pu produire*.

DEFINITION DES TERMES ET DELIMITATION DU SUJET

Ce sujet nous enjoint donc, pour saisir au mieux notre objet de recherche, de préciser ce que nous entendons par *discours de l'identité nationale*, par la mise en lumière de *son usage* et de *ses effets sociaux*, mais également de déterminer le cadrage chronologique que nous estimons être le plus pertinent pour mener notre analyse.

COMMENT DEFINIR LE DISCOURS DE L'IDENTITE NATIONALE ?

Définir ce que recouvre l'expression « discours de l'identité nationale » impose de réfléchir à la fois sa nature – nous sommes face à un *discours* –, sa spécificité – nous analysons un discours *politique* – et son objet – *l'identité nationale*. Cette première étape est nécessaire en cela qu'elle sert de fondement à la construction de critères opératoires pour repérer au sein de l'activité discursive de Nicolas Sarkozy la présence d'un discours sur la nation, et à la construction de notre problématique de recherche.

- Le discours : un concept polysémique

Notre sujet nous invite à étudier en premier lieu un *discours*. Ce terme est difficile à cerner sémantiquement non seulement dans la mesure où sa signification usuelle a évolué dans le temps mais également parce qu'au sein du champ scientifique, les auteurs en ayant fait leur objet d'étude ne se sont jamais accordés sur un sens unique à attribuer à la notion. Dans cette perspective, nos développements préliminaires ont participé à éclairer une série de tensions – entre contexte et contenu (ou entre sens et signification), entre dire et faire, entre manipulation des destinataires et intention informative de l'émetteur – qui illustre en partie les difficultés à définir l'objet discours, comme donne un aperçu des causes du foisonnement de ses acceptions. Étymologiquement, « discours » vient du latin *discursus* qui désigne l' « action de courir çà et là, de se répandre de différents côtés »[50], définition qui n'a donc pas de lien explicite avec le langage. À la fin de la latinité, *discursus* s'adjoint le sens de discours entendu comme « chemin hasardeux de la conversation et de l'entretien » puis comme « toute mise en forme, parlée ou écrite de la pensée », définition qui voit alors le lien entre discours et rhétorique s'opérer[51]. Aujourd'hui, le terme est encore associé au langage mais recouvre une pluralité de sens courants. Selon les définitions, il se circonscrit au domaine de l'oralité ou s'élargit à l'écrit, n'est saisi qu'au prisme de l'émetteur ou se conçoit comme destiné à un public, arbore une connotation négative ou neutre[52]. Dans le champ scientifique, c'est la naissance et le développement de la linguistique qui vont progressivement introduire l'objet discours dans le répertoire des enjeux de la recherche, introduction qui s'accompagne corrélativement d'une ambition définitionnelle qui ne paraît pas, au vu du nombre d'acceptions que nous avons pu rencontrer, s'éteindre. Les premiers traits conceptuels de la notion de discours sont tracés par Ferdinand de Saussure dans son *Cours de Linguistique générale* publié en 1916[53], le mot renvoyant notamment dans la terminologie saussurienne à « l'espace social de la parole »[54]. Il reste que le père de la linguistique moderne n'a abordé cette notion qu'en marge de ses enseignements et a fourni les conditions théoriques à la relégation au second plan de son analyse. Ainsi, comme a pu le rappeler Jean-Paul Metzger, parce que l'apport saussurien a

[50] GAFFIOT Félix, s.v. « *Discursus* », *Dictionnaire Latin-Français*, Paris, Hachette, 1934, p. 538
[51] CASSIN Barbara, s.v. « Discours », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 21 septembre 2019, disponible sur www.universalis.fr/encyclopedie/discours/
[52] s.v. « Discours », *Larousse* [en ligne], consulté le 21 septembre 2019 disponible sur www.larousse.fr/dictionnaires/francais/discours/25859#citation
[53] SAUSSURE Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1967, 331 p.
[54] TURPIN Béatrice, « Discours, langue et parole. Une comparaison entre la réflexion sur les anagrammes et les études sur les légendes », *Linx* [en ligne], n° 7, 1995, [consulté le 30 avril 2019], disponible sur journals.openedition.org/linx/1173

reposé essentiellement sur l'établissement d'une frontière relativement hermétique entre langue et parole – la première devant se comprendre comme système de signes et comme la dimension collective et structurelle du langage qui fournit à la linguistique structurale son objet d'étude, et la seconde comme sa part individuelle et singulière –, il a contribué à éclipser le discours, qui « est à la fois individuel et social », du champ d'investigation de la discipline[55]. C'est par l'intermédiaire d'un intérêt porté au « sujet parlant », que la notion semble durant cette période ponctuellement éclairée. Ainsi, selon Alpha Ousmane Barry, Charles Bailly[56] puis Gustave Guillaume ont ouvert « la voie de la recherche sur la relation entretenue par le sujet parlant, son discours et le contexte »[57], en cela qu'ils ont cherché à re-questionner l'opposition radicale société/individu en menant une réflexion centrée sur le concept de parole. Surtout, selon Jean-Paul Metzger, c'est l'intérêt rencontré, dans les années 1960, par Émile Benveniste pour la philosophie pragmatique anglo-saxonne et en particulier pour les écrits de John L. Austin, qui a incité le chercheur à produire toute une série de travaux sur le concept d'énonciation, travaux qui ont constitué le socle à l'émergence de l'analyse de discours comme courant de recherche à part entière plus ou moins autonome de la linguistique[58]. Le développement de ce champ d'investigation, situé à la jonction de nombreuses disciplines, a conséquemment imposé aux chercheurs s'inscrivant dans ce courant à préciser et à définir son objet. Dans cette perspective, la multiplication des acceptions qui en a alors découlé peut être conçue comme une conséquence de ce caractère éminemment pluridisciplinaire qui fait, certes, la richesse de l'analyse de discours et se donne à voir selon Michel Arrivé « comme symptôme d'une difficulté interne de la linguistique » à réfléchir en particulier la question du sens[59], mais qui tend aussi à importer dans sa boite à outils conceptuelle des méthodes et des paradigmes variés sans qu'une véritable entreprise d'harmonisation ne soit menée simultanément. Les auteurs s'étant saisi du concept de discours ont pu alors le définir de manière extensive ou restrictive. Zellig S. Harris le conçoit ainsi successivement comme « un énoncé suivi », « un tout spécifique », « une séquence de formes linguistiques disposées en phrases successives » et comme « une suite finie de phrases »[60]. Algirdas Julien Greimas a pu le considérer comme

[55] METZGER Jean-Paul, *Le discours : un concept pour les sciences de l'information et de la communication*, Paris, Hermes Science Publishing Ltd, 2019, p. 34
[56] Charles Bailly, élève de Saussure est le co-directeur de la première édition du *Cours de linguistique générale*.
[57] BARRY Alpha Oussmane, « Les bases théoriques en analyse du discours » [en ligne], *Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, citoyenneté et démocratie*, 2002, [consulté le 23 janvier 2013], disponible sur https://depot.erudit.org/id/002331dd
[58] METZGER Jean-Paul, *Le discours : un concept…*, *loc. cit.*
[59] Cité par BARRY Alpha Oussmane, « Les bases théoriques… », *op. cit.*
[60] HARRIS Zellig Sabbettai, « Analyse du discours », *Langages*, n°13, 1969, pp. 8-45

« une suite de messages » et « une succession de déterminations »[61]. Michel Foucault le désigne comme un « ensemble d'énoncés en tant qu'ils relèvent de la même formation discursive »[62], définition permettant également de réfléchir la notion de « genre de discours »[63]. D'autres auteurs ont à cœur de préciser le concept en cherchant à le comparer à d'autres notions, énoncé et texte en particulier, soit pour trouver des points communs qui établissent leur synonymie soit au contraire pour les différencier. Ainsi Catherine Fuchs considère discours et texte comme deux termes équivalents et les conçoit consécutivement comme « un objet concret, produit dans une situation déterminée sous l'effet d'un réseau complexe de déterminations extralinguistiques (sociales, idéologiques…) »[64]. A l'inverse, Jean-Michel Adam s'évertue à opérer une distinction entre ces deux concepts. Pour lui, le premier peut être défini comme « un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles, mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation »[65]. Dès lors, alors que le discours peut être considéré, à la suite de Catherine Fuchs, comme « un objet concret » (« Texte + Conditions de production »), le texte est quant à lui un « objet abstrait » (« Discours - Conditions de production »)[66]. Le chercheur semble donc penser le discours comme un énoncé, équivalence que Louis Guespin s'attèle pour sa part à remettre en cause. Pour l'auteur, alors que l'énoncé c'est « le texte dit »[67], « la suite de phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. Ainsi, un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration "en langue" en fait un énoncé ; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours. »[68] Nous pourrions encore mentionner bien d'autres définitions et c'est précisément cette abondance qui, selon Jean-Paul Metzger, « rend illusoire toute tentative de définition précise d'un éventuel concept de discours » et qui consacre ce mot comme « l'un des plus polysémiques dans le domaine des sciences humaines et sociales. »[69] Pour Dominique Maingueneau, cependant, cette polysémie est moins un obstacle à son étude que le révélateur du fait que cette dernière « est davantage une manière d'appréhender le langage » qu'une « discipline consistante »[70]. Ainsi,

[61] GREIMAS Algirdas Julien, *Sémantique structurale. Recherche de méthode*, Paris, PUF, 2002, p. 69
[62] FOUCAULT Michel, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, p. 153
[63] ADAM Jean-Michel, *Éléments de linguistique textuelle. Théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Liège, Éditions Mardaga, 1990, p. 20
[64] Citée par ADAM Jean-Michel, *Éléments de linguistique…*, *op. cit.*, p. 23
[65] *Ibidem*
[66] *Ibidem*
[67] GUESPIN Louis, « Problématique des travaux sur le discours politique », *Langages*, n° 23, 1971, p. 9
[68] *Ibid.*, p. 10
[69] METZGER Jean-Paul, *Le discours : un concept…*, *op. cit.*, p. 35
[70] MAINGUENEAU Dominique, s.v. « Discours », in CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, p. 190

pour le chercheur il ne s'agit pas tant d'élaborer une « définition précise » du discours que d'en révéler les aspects. Dans son *Dictionnaire d'analyse du discours*, codirigé avec Patrick Charaudeau, il présente donc le discours comme « une organisation transphrastique » dans le sens où « il mobilise des structures d'*un autre ordre* que celles de la phrase ». En outre, il précise que le discours « est orienté non seulement parce qu'il est conçu en fonction de la visée d'un locuteur, mais aussi parce qu'il se développe *dans le temps*. » Il est également « une forme d'action », ceci renvoyant aux travaux de John L. Austin sur les actes de langage. Par ailleurs il est « interactif », mettant en relation au moins deux locuteurs, et est contextualisé dans la mesure où son sens ne peut être saisi qu'au prisme d'un contexte, contexte qu'il peut contribuer à définir et à « modifier en cours d'énonciation ». Il est aussi, selon le chercheur, « pris en charge » : il est rapporté à une instance qui se constitue comme source et qui « indique quelle attitude [le discours] adopte à l'égard de ce qu'il dit et de son interlocuteur ». De plus, « le discours est régi par des normes » qui sont des règles « sociales très générales », et des règles plus spécifiques dans la mesure où « tout acte d'énonciation ne peut se poser sans justifier d'une manière ou d'une autre son droit à se présenter tel qu'il se présente. » Enfin, il est « pris dans un interdiscours » c'est-à-dire qu'il « ne prend sens qu'à l'intérieur d'un univers d'autres discours à travers lequel il doit se frayer un chemin. »[71] Finalement, Maingueneau suggère que la définition du discours, à l'image de celle du parti politique, dépend essentiellement du point de vue que l'on souhaite adopter pour son étude et dépend dès lors du cadre théorique construit par le chercheur. Posons néanmoins, pour satisfaire à l'exercice définitionnel et préalablement à la construction de ce cadre, que nous appellerons « discours » une série d'énoncés qui, du point de vue de leur contenu, ont un trait sémantique commun qui les constitue en ensemble discursif, et qui, parallèlement, ont été produits dans des circonstances précises « sous l'effet d'un réseau complexe de déterminations extralinguistiques » d'ordre social et idéologique, par un locuteur intégré dans une relation d'interlocution. Étudier l'identité sarkozyste en tant que discours implique donc de le considérer comme un ensemble discursif formé à partir des déclarations prononcées par Nicolas Sarkozy ayant pour objet la question de l'identité nationale, ensemble discursif dont le sens découle de la confrontation entre la signification de son contenu – le sens sémantique dérivant notamment du système de signes – et les conditions contextuelles de sa production.

[71] *Ibid.*, pp. 187-190

- Le discours politique : un type de discours

Tout comme le discours, les définitions du discours politique sont variées et dépendent de l'angle choisi pour son analyse. Selon Georges-Élia Sarfati, ce qui détermine avant tout le type d'un discours, c'est que le texte s'y trouve rapporté « en vertu de la présence, au fil de son développement, d'une thématique particulière, mais également d'un vocabulaire ou encore d'un mode d'organisation argumentatif distinct de ce type »[72]. Pour Patrick Charaudeau, le discours politique en particulier se définit comme « une forme d'organisation du langage […] à l'intérieur d'un certain champ de pratiques. »[73] Gilles Bourque et Jules Duchastel estiment quant à eux que la spécificité du discours de type politique provient de sa forme et de sa finalité : « Le discours politique emprunte une forme polémique qui cherche à définir les conditions de production de la société et de son institutionnalisation, sur des bases essentiellement profanes. Il contribue ainsi de manière prévalente, à la représentation de l'espace, de la communauté, des rapports sociaux, et enfin des rapports des individus à la société »[74]. Pour ces auteurs, le discours en général et le discours politique en particulier doivent être conçus comme des espaces. Le discours politique est dans cette perspective *le* lieu d' « explication du social » qui oblige toute discussion ayant trait à cette explication à se tenir dans l'espace public[75]. Louis Guespin considère qu'un discours « *se donne comme politique*, par la situation de communication, la personnalité du locuteur, la méta-langue, etc. »[76] Plus largement pour Christian Le Bart « on peut choisir de considérer comme politique un discours du fait de sa source [est politique tout discours prononcé par des hommes ou des femmes politiques], mais d'autres critères sont recevables : le contenu (est politique un discours qui fait référence aux problèmes de gouvernement d'une société, ou bien qui se donne comme politique), les modes de diffusion (est politique un discours obéissant à certaines règles de publicité), ou encore les effets (électoraux par exemple). »[77] Peut dès lors être conçue comme politique toute série d'énoncés, soit dont le contenu porte sur des objets définis comme politiques, soit qui est produite par des acteurs positionnés dans le champ politique et revendiquant plus ou moins explicitement cette place lors de leur action de parole, soit qui respecte un certain nombre de normes de production et de diffusion propres à ce champ, soit enfin qui engendre des effets considérés comme

[72] SARFATI Georges-Élia, *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 17
[73] CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique…*, *op. cit.*, p. 24
[74] BOURQUE Gilles et DUCHASTEL Jules, « Texte, discours et idéologie(s), *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 73, 1995, p. 614
[75] *Ibidem*
[76] GUESPIN Louis, « Problématique des travaux… », *op. cit.*, p. 24
[77] LE BART Christian, *Le discours politique*, *op. cit.*, p. 6

politiques. Ces critères non cumulatifs posés, nous considèrerons le discours de l'identité nationale sarkozyste comme politique dans la mesure où il s'analyse comme la pratique d'un locuteur triplement positionné dans le champ politique : il est ministre (du moins jusqu'à la fin mars 2007), il est un président de parti et enfin il est le candidat officiel de l'UMP pour la présidentielle de 2007. Ainsi défini, concevoir le discours de l'identité nationale comme relevant de la catégorie des discours politiques, c'est considérer, outre la relation unissant son contenu aux conditions de production et d'interlocution qui en établit le sens, qu'il est le résultat de la tension entre un « domaine de contraintes » et un « domaine d'initiative »[78] propre à la parole politique. Autrement dit, parce qu'il est un discours politique, la construction du lien unissant sa signification à ses conditions de production et d'interlocution est régie par la friction entre une intention et des contraintes spécifiques au champ politique.

- L'identité nationale : un mythe politique

Enfin, ce qui fonde la nature discursive de notre objet d'étude est le fait que les énoncés qui le composent ont pour trait sémantique commun d'aborder la question de l'identité nationale. Ce thème partagé qui assure la cohérence de l'ensemble discursif à étudier implique dès lors de dégager des critères qui nous permettront d'établir, indépendamment de l'emploi explicite du terme, que nous nous trouvons face à un texte qui aborde cette question. Pour ce faire, il s'agit de comprendre ce que signifie l'expression « identité nationale » en en retraçant d'une part brièvement l'historique et d'autre part en recherchant ce à quoi elle renvoie conceptuellement.

L'idée d'identité nationale émerge dès le XVIII^{e} siècle, soit concomitamment au processus de création des nations modernes, processus qui s'inscrit plus largement dans une période de remise en cause des divers régimes impériaux européens. En France, l'expression n'est alors pas employée explicitement et, comme le précise Gérard Noiriel, ce sont celles de « caractère national », d' « âme nationale » ou encore de « sentiment national » qui sont utilisées pour aborder le thème[79]. Le principe d'identité nationale est dans ce cadre intimement lié aux grandes étapes qui ont marqué les constructions nationales propres à chaque pays. La notion d'identité française s'est ainsi nourrie principalement de la Révolution de 1789 qui lui a donné son caractère universaliste, de la guerre de 1870 qui a établi son aspect plébiscitaire et légateur, de la IIIe République qui en a fixé le roman historique, ou encore des deux guerres mondiales

[78] HAGÈGE Claude, *L'homme de paroles*, Paris, Fayard, 1985 cité par LE BART Christian, *Le discours politique*, *op.cit.*, p. 12
[79] NOIRIEL Gérard, *À quoi sert…*, *op. cit.*, p. 13

qui ont travaillé les catégories d'ennemis et d'amis, lesquelles lui sont consubstantielles[80]. Précisons toutefois avec Anne-Marie Thiesse que l'idée d'identité nationale, parce qu'elle est issue « du même modèle, dont la mise au point s'est effectuée dans le cadre d'intenses échanges internationaux »[81], s'est nourrie parallèlement d'influences diverses, chaque mouvement de libération nationale puisant dans les initiatives des autres pour asseoir sa légitimité. Ainsi, en France, si l'universalisme de la Révolution a produit une nation définie comme communauté d'appartenance de nature politique, l'identité nationale s'est enrichie à partir de l'époque romantique d'une dimension culturelle héritée de la philosophie allemande et des combats, menés contre les armées napoléoniennes, en faveur de l'unité et de l'indépendance de l'Allemagne[82]. Ce n'est qu'à partir des années 1970 que l'expression « identité nationale » apparaît en France. Comme a pu le mentionner Gérard Noiriel, sa publicisation dérive de Mai 68 dans la mesure où « ce sont les régionalistes et les militants de l'ethnicité qui l'ont imposée en se mobilisant pour que les cultures dominées soient reconnues comme de véritables "identités nationales". »[83] Née à gauche[84], l'expression est récupérée par la droite à la fin des années 1970 dans le cadre de la politique de retour des immigrés, en particulier algériens, conduite sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing[85]. Ce passage de l'identité nationale dans le vocabulaire de la droite française manifeste par-delà l'influence qu'ont eu à cette période le GRECE et le Club de l'Horloge[86] sur toute une partie du personnel politique, cela notamment *via* la création du *Figaro Magazine* par Louis Pauwels[87]. Terme ancré dorénavant dans le débat public, sa définition fut l'objet entre les années 1980 et le milieu des années 1990 d'une lutte politique entre gauche et droite, dont l'opposition sur le thème est une constante depuis la formation de la nation française. Ce combat conceptuel qui, comme a pu le mettre en évidence Vincent Martigny, se fonde en particulier sur la dimension culturelle et historique de

[80] *Ibid.,* p. 14-46
[81] THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationale. Europe XVIII^e^-XX^e^ siècle*, Paris, Seuil, 1999, p. 11
[82] NOIRIEL Gérard, *À quoi sert…*, *op. cit.*, p. 15-18
[83] *Ibid.*, p. 13 et pp. 47-57
[84] Sur le rôle de la gauche dans « l'émergence des enjeux culturels et identitaires, voir également : MARTIGNY Vincent, *Dire la France. Culture(s) et identités nationales. 1981-1995*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016, pp. 31-61
[85] NOIRIEL Gérard, *À quoi sert…*, *op. cit.*, pp. 57-58
[86] Le Club de l'horloge a d'ailleurs publié en 1985 un essai politique traitant de l'identité de la France qui concentre en particulier son attention sur l'existence d'une incompatibilité d'ordre culturel entre le contenu normatif de l'identité française et ce que serait le mode de vie notamment communautaire des personnes maghrébines. CLUB DE L'HORLOGE, *L'identité de la France*, Paris, Albin Michel, 1985, 357 p.
[87] Sur la circulation des idées entre la nouvelle droite et la droite française, voir notamment : DURANTON-CRABOL A.-M., *Visages de la Nouvelle droite : le G.R.E.C.E et son histoire*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1988, 267 p. ; BERNARD Mathias, *La guerre des droites : droite et extrême droite en France de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Odile Jacob, 2007, pp. 177-221

l'identité nationale[88], débouche au tout début des années 2000 sur une définition consensuelle du contenu normatif de l'appartenance française. Elle en fait alors avant tout une adhésion à des principes et des valeurs politiques hérités de la Révolution de 1789 ainsi qu'à une culture de nature civique intrinsèquement plurale[89] qui tend à assimiler identité nationale et identité républicaine. Pour Vincent Martigny, les élections de 2007 se sont notamment distinguées par la remise en cause de l'officialité de ce consensus définitionnel en ré-ouvrant le débat politique sur le contenu de l'identité nationale, débat qu'il considère encore en cours aujourd'hui[90].

Ce rapide historique tend à révéler que l'identité nationale n'est ni un fait naturel, ni un concept scientifique[91] mais bien un construit social dont la définition est l'objet de luttes politiques régulières. Son contenu officiel est donc sujet à des variations qui en font une notion sémantiquement mouvante. Cette dernière s'analyse en outre comme le fruit d'un processus de création qui est propre à la France et mu par une dynamique de nature socio-historique qui lui est spécifique. Cependant, au-delà de son caractère original, il ressort aussi que la conception française de l'identité nationale comporte des traits communs avec celles qui se sont développées dans les autres pays, dans la mesure où la notion elle-même est le fruit d'une révolution idéologique d'ampleur internationale. Ainsi, l'identité nationale arbore un contenu qui s'organise autour d'éléments récurrents : « une histoire établissant la continuité avec les grands ancêtres, une série de héros parangons des vertus nationales, une langue, des monuments culturels, un folklore, des hauts lieux et un paysage typique, une mentalité particulière, des représentations officielles – hymne et drapeau – et des identifications pittoresques – costume, spécialités culinaires ou animal emblématique. »[92] Elle remplit en outre une fonction prosélytique, la nation qui fonde son existence étant elle-même une fiction qui ne peut perdurer que tant que ses membres y croient. Ainsi, selon Anne-Marie Thiesse, « la nation naît d'un postulat et d'une invention. Mais elle ne vit que par l'adhésion collective à cette fiction. Les tentatives avortées sont légion. Les succès sont les fruits d'un prosélytisme soutenu qui enseigne aux individus ce qu'ils sont, leur fait devoir de s'y conformer et les incite à propager à leur tour ce savoir collectif. »[93] De ce point de vue, l'identité nationale peut se ranger dans la

[88] MARTIGNY Vincent, *Dire la France…*, *op. cit.*
[89] Nous expliciterons plus loin cette définition. Voir Partie 1, Chapitre 2, Section 1
[90] MARTIGNY Vincent, *Dire la France…*, *op. cit*, p. 343
[91] Si l'identité nationale ne peut être conçue comme un concept de nature scientifique, certains chercheurs, tout en reconnaissant qu'elle était le fruit d'une dynamique de construction d'ordre socio-historique, ont cherché à mettre en évidence les éléments qui la caractérisent ou à « en indiquer les strates et les sédimentations principales » en adoptant dans les deux cas une démarche historique. Voir notamment BRAUDEL Fernand, *L'identité de la France*, Paris, Flammarion, 1990, 1181 p. ; NORA Pierre, « Les avatars de l'identité française », *Le Débat*, n°159, 2010, pp. 4-20
[92] *Ibid.*, p. 14
[93] *Ibidem*

catégorie des mythes politiques tels que définis par Raoul Girardet, à savoir une « fabulation, déformation ou interprétation objectivement récusable du réel [qui] exerce aussi une fonction explicative, fournissant un certain nombre de clés pour la compréhension du présent, constituant une grille à travers laquelle peut sembler s'ordonner le chaos déconcertant des faits et des événements […] ce rôle d'explication se [doublant] d'un rôle de mobilisation »[94]. Comme toute mythologie, l'identité nationale possède une logique propre[95] qui se structure autour de deux pôles narratifs complémentaires mais qui peuvent se déployer de manière séparée : la promotion d'une unité qui passe par l'établissement de caractéristiques communes aux membres qui composent la communauté nationale et un récit des origines qui confère à cette dernière une continuité historique. Cette logique bipolaire tend en outre à construire une représentation de la nation qui l'assimile à un être humain. Ainsi, selon Gérard Noiriel, quelles que soient les expressions qui ont pu être utilisées pour signifier son principe (caractère, sentiment, âme, identité), celles-ci infèrent toutes l'idée que la nation est une personne[96], ce qui justifie que l'on puisse décrire les éléments qui caractérisent son individualité[97] ainsi que retracer son parcours biographique. C'est cette métaphorisation de la nation qui explique que le chercheur recoure pour son étude aux travaux de Paul Ricœur sur l'identité personnelle[98]. D'abord dans *Temps et Récits*[99] puis dans *Soi-même comme un autre*[100], le philosophe pose qu'une personne possède une identité-*idem* (la mêmeté), une identité-*ipse* (l'ipséité) et une identité narrative. La mêmeté correspond à l'identité substantielle soit le caractère défini comme « le "quoi" du "qui" »[101] c'est-à-dire « l'ensemble des dispositions durables *à quoi* on reconnaît une personne. »[102] Ces dispositions se rattachent à des habitudes et à l'identification à « des valeurs, des normes, des idéaux, des modèles, des héros, *dans* lesquels la personne, la communauté se reconnaissent. »[103] Autrement dit, ce sont l'ensemble des traits distinctifs qui permettent de différencier un individu d'un autre, notion d'altérité qui est donc consubstantielle à la notion de mêmeté. L'ipséité renvoie quant à elle à l'identité non substantielle que Ricœur

[94] GIRARDET Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1986, pp. 13-14
[95] *Ibid.*, p. 18
[96] NOIRIEL Gérard, *À quoi sert…*, *op. cit.*, p. 13
[97] Cette question a d'ailleurs été particulièrement travaillée par Marcel Détienne qui articule sa recherche autour de la notion d'identification personnelle et de la définition du même par celle de l'autre, éléments qui participent de la construction des identités nationales : DÉTIENNE Marcel, *L'identité nationale, une énigme*, Paris, Gallimard, 2010, 177 p.
[98] NOIRIEL Gérard, *À quoi sert…*, *op. cit.*, pp. 13-14
[99] RICŒUR Paul, *Temps et récit. 3 : le temps raconté*, Paris, Seuil, 1985, pp. 352-359
[100] RICŒUR Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1996, pp. 137-150 et pp. 167-180
[101] *Ibid.*, p.147
[102] *Ibid.*, p.146
[103] *Ibidem*

conçoit comme « la constance à soi »[104], soit la conscience d'une fidélité à soi qui est maintenue dans le temps en dépit des changements et des bouleversements auxquels l'identité-*idem* peut être confrontée. En d'autres termes, l'ipséité relève de l'entretien d'une mémoire identitaire qui participe à façonner, conjointement au caractère, le « qui ». Enfin, l'identité narrative désigne le récit de la vie d'une personne qui répond à la question du « qui suis-je ? », laquelle résulte de la dialectique entre mêmeté et ipséité et suppose « une mise en intrigue des événements relatifs à une personne de telle sorte qu'à des bribes d'histoires se substitue une histoire cohérente »[105], « le hasard [étant alors] transmué en destin. »[106] Étudier un discours politique qui aborde le thème de l'identité nationale, c'est ainsi analyser comment un acteur s'attèle à mettre en récit le personnage France. L'étude de son contenu implique en ce sens de reconstituer les éléments de mêmeté – et par là même d'identifier les altérités en miroir desquelles l'*idem* s'élabore – et d'ipséité sur lequel il se fonde pour établir son identité narrative, identité narrative qui se conçoit comme la résultante d'un processus de mise en cohérence entre un être reconstitué et des faits historiques épars qui construit l'unité et la permanence de la nation française.

QU'ENTENDRE PAR « USAGE » ET « EFFETS SOCIAUX » DU DISCOURS DE L'IDENTITE NATIONALE ?

Se poser la question du rôle que pourrait remplir pour Nicolas Sarkozy le discours de l'identité nationale ainsi que des effets sociaux que ce dernier aurait pu produire, c'est, pour reprendre la définition que Dominique Maingueneau donne du discours[107], non seulement insister sur le fait que la rhétorique sarkozyste sur la nation est « une forme d'action »[108] mais également l'envisager du point de vue de son orientation[109]. Cette orientation est déterminée selon le chercheur par la dialectique entre une intentionnalité ou une visée (celle du locuteur) et le développement du discours dans le temps. Ce développement, parce qu'il peut se traduire par le fait que le discours échappe à son auteur au moment du processus d'interprétation par les récepteurs, implique que le producteur procède à des réajustements discursifs pour espérer atteindre ses objectifs. Ces remarques font ainsi écho aux travaux de Patrick Charaudeau qui

[104] *Ibid.*, p. 149
[105] CABESTAN Philippe, "Qui suis-je ? Identité-*ipse*, identité-*idem* et identité narrative », *Le philosophoire*, n°43, 2015, p. 157
[106] RICŒUR Paul, *Soi-même…*, *op. cit.*, p.175
[107] MAINGUENEAU Dominique, s.v. « Discours », *op. cit.*, pp. 185-190
[108] *Ibid.*, p. 188
[109] *Ibid.*, pp. 187-188

considère que les actes de langage se fondent notamment sur un principe d'influence qui postule que « ce qui motive l'intentionnalité du sujet parlant s'inscrit dans une finalité actionnelle (ou psychologique), finalité qui porte les partenaires de la communication à produire des discours qui visent à avoir un certain impact sur l'autre. »[110] De ce principe d'influence découle la volonté du sujet parlant d'élaborer des « stratégies orientées vers l'autre »[111] tendant à le faire réagir dans le sens souhaité par l'émetteur. Le chercheur qui se penche sur la fonction et les conséquences d'une activité discursive d'un locuteur se doit dans cette perspective de mettre en évidence non seulement les « effets visés », soit ceux « que le sujet communiquant a l'intention, et tente, de produire auprès du sujet destinataire qu'il imagine et construit de façon idéale »[112], et les « effets produits », c'est-à-dire « ceux que le sujet interprétant ressent *effectivement* et qu'il construit ou reconstruit à sa façon »[113]. Les premiers sont alors à rechercher dans « le lieu des conditions de production » qui est par ailleurs régi par un certain nombre de normes qui sont propres au positionnement du locuteur dans l'espace social[114], les seconds dans « le lieu des conditions d'interprétation » où il s'agit d'identifier, pour prendre la mesure des effets produits, « la nature et les comportements de l'instance de réception » qui peuvent être appréciés au prisme spécifique du champ duquel le discours tire son origine mais aussi sous l'angle des processus « psycho-socio-cognitifs de perception, de compréhension, de mémorisation, de rétention, de discrimination et d'évaluation de ce qui est perçu » par le destinataire[115]. Ces effets produits et visés, qui explicitent ce que nous entendons pas effets sociaux et usage, peuvent dès lors ne pas correspondre[116]. Dans cette hypothèse, le producteur a la possibilité de procéder à des réajustements discursifs voire à produire un nouvel acte de langage à l'appui du nouveau contexte issu des effets engendrés par son énonciation précédente. De ce point de vue, tenter de déterminer les effets du discours sarkozyste de l'identité nationale revient à se poser quatre questions principales :

1) en vue de quelles fins le discours de l'identité nationale a-t-il été produit ?

2) comment Nicolas Sarkozy a-t-il procédé discursivement pour les satisfaire ?

3) quelles contraintes ont pu peser sur son processus de production ?

---

[110] CHARAUDEAU Patrick, s.v. « Influence (principe d'–) », in CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique, *Dictionnaire d'analyse…*, *op. cit.*, p. 314

[111] *Ibidem*

[112] CHARAUDEAU Patrick, s.v. « Effet visé / effet produit », in CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique, *Dictionnaire d'analyse…*, *op. cit.*, p. 208

[113] *Ibidem*

[114] CHARAUDEAU Patrick, *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan, 1997, pp. 16-18

[115] *Ibid.*, pp. 20-22

[116] CHARAUDEAU Patrick, s.v. « Effet visé / effet produit », *loc. cit.*

4) dans quelle mesure ce discours a finalement fait ce pour quoi il a été conçu ?
Autant d'interrogations qui impliquent de nous intéresser à la problématique de sa réception.

À PARTIR DE QUAND ET JUSQU'A QUAND ETUDIER LE DISCOURS DE L'IDENTITE NATIONALE SARKOZYSTE ?

Pour finir, il nous reste à établir le cadrage chronologique que nous jugeons le plus adapté à notre recherche. Ainsi, c'est la question du temps court ou du temps long, question dont nous avons pu constater précédemment qu'elle constituait un point de divergence entre les grilles de lecture entrepreneuriale et sociétale de la fonction dévolue par Nicolas Sarkozy au discours de l'identité nationale, qu'il nous faut trancher. Étudier cette rhétorique sur le court terme impliquerait de restreindre nos investigations à la situation électorale, situation dont il nous faudrait dès lors jalonner précisément les contours – faut-il la faire commencer au moment où Nicolas Sarkozy visibilise le thème de la nation, à l'ouverture officielle de la campagne, à l'investiture officielle du candidat de l'UMP ou encore à sa déclaration comme candidat à l'investiture ? Faire le choix d'une analyse sur le long terme nous inviterait à rechercher si le discours de l'identité nationale est repérable dans la parole sarkozyste dès 2002, conformément à ce que prétend son producteur. Toutefois, si l'analyse du temps court nous enjoint de clore conséquemment notre investigation à l'élection de Nicolas Sarkozy comme président de la République, rien n'empêcherait dans une perspective de long terme de poursuivre notre étude au-delà, et cela d'autant plus que la prise de fonction du président du parti de la droite et du centre correspond à l'objectivation du discours sarkozyste de l'identité nationale dans l'institution, la nation devenant l'objet d'un ministère inédit sous la Cinquième République. Face à ces différents choix, nous avons décidé de circonscrire notre analyse à la période s'étalant du 7 mai 2002 au 6 mai 2007, c'est-à-dire depuis la date d'entrée de Nicolas Sarkozy au ministère de l'Intérieur jusqu'au jour de son élection à la magistrature suprême. Notre décision de faire débuter notre recherche en mai 2002 tient au fait que, comme nous l'avons mentionné précédemment, nous souhaiterions dans ce travail de recherche « prendre au sérieux » Nicolas Sarkozy, ce qui suppose de vérifier s'il a effectivement utilisé dès cette date les mots de la nation dans son entreprise de conquête de pouvoir ainsi que de voir comment et en quel sens il aurait pu le faire. Si nous avons choisi la date du 6 mai 2007 pour clôturer notre investigation, c'est en raison principalement du changement de statut de Nicolas Sarkozy : cessant d'être un homme politique engagé dans une majorité partisane, il devient alors chef d'État mandaté pour représenter la nation et censé se placer au-dessus des partis politiques. Or,

le discours de l'identité nationale produit par Nicolas Sarkozy à partir de cette date ne saurait plus répondre aux mêmes conditions de production et d'interprétation, de sorte qu'il ne nous semble pas pertinent de les traiter au sein d'un même travail de recherche. Au-delà, ce cadrage chronologique s'insère dans une ambition de nature socio-historique qui a trait à la problématique de publicisation et de politisation de l'enjeu de l'identité nationale. Nous avons pu évoquer plus avant les travaux de Vincent Martigny qui, en particulier dans son ouvrage *Dire la* France[117], a entrepris de retracer la généalogie de l'émergence de cet enjeu dans le débat public contemporain. Nous avons pu ainsi brièvement mentionner le rôle de l'après Mai 68 et de la gauche dans le retour du national au cœur de l'espace public *via* la remise en question de la légitimité de la culture collective telle que définie alors. Nous avons pu préciser dans ce cadre que cet investissement de la gauche sur le terrain identitaire avait conséquemment initié un débat, long de plus d'une décennie, sur le contenu normatif de l'appartenance à la nation, débat qui s'était soldé par un compromis définitionnel progressivement élaboré par la droite et la gauche entre le milieu des années 1990 et le début des années 2000[118]. Nous avons enfin signalé que pour Vincent Martigny ce consensus s'est brisé avec les élections présidentielles de 2007, la campagne se caractérisant alors par la réouverture d'une lutte politique ayant pour objet la définition de l'identité nationale, réouverture qui se donne à voir comme le prologue d'une histoire encore en cours d'écriture. Dans cette perspective, nous aimerions aussi dans cette recherche tenter de nous placer dans la continuité des travaux du chercheur en apportant un certain éclairage sur la période 2002-2007. Nous considérons en effet cette période comme charnière et décisive pour comprendre comment un tel consensus politique sur le contenu de l'appartenance normative à la nation, relativement inédit entre gauche et droite et qui avait consécutivement relégué au second plan cet enjeu politique, a pu se fissurer et fournir les conditions pour un retour du national au centre du débat public, retour marqué en outre par un fort dissensus politique sur l'enjeu de l'identité française.

[117] MARTIGNY Vincent, *Dire la France…*, *op. cit.*

[118] Cette conclusion fait alors écho aux travaux de Gérard Noiriel sur la relation entre immigration et identité nationale : « Au cours du dernier mandat de Jacques Chirac, la ligne de démarcation traditionnelle entre la droite et la gauche sur la question de l'immigration a eu tendance à s'estomper. Le gouvernement s'efforce alors de reprendre à son compte des causes qui étaient autrefois l'apanage de la gauche (le féminisme, la lutte contre les discriminations, etc.). Dans le même temps, la gauche adopte un discours sécuritaire qui était auparavant la marque de fabrique du camp d'en face. La présence de Jean-Marie Le Pen au deuxième tour de l'élection présidentielle de 2002 a sans doute joué un rôle dans le consensus républicain qui s'établit à ce moment-là sur la question de l'immigration. Le vocabulaire de l'intégration s'impose contre le vocabulaire de l'identité nationale revendiqué par Jean-Marie Le Pen. » NOIRIEL Gérard, *À quoi sert…*, *op. cit.*, p.74

Ces quelques précisions définitionnelles et chronologiques nous incitent alors à revenir sur le débat entre les deux manières d'interpréter le rôle de la rhétorique sarkozyste sur la nation, cela afin de saisir ce qui se joue véritablement à l'arrière-plan de l'étude des effets du discours de Nicolas Sarkozy ayant pour objet l'identité française.

PRESENTATION DE LA PROBLEMATIQUE : PAR-DELA LES EFFETS DU DISCOURS SARKOZYSTE DE L'IDENTITE NATIONALE, LA QUESTION DE LA TENSION ENTRE INTENTION ET CONTEXTE(S)

Il s'avère que les deux grilles de lecture de la fonction dévolue au discours sarkozyste de l'identité nationale, grilles de lecture dont nous avons essayé de mettre en lumière les points de désaccords fondamentaux, se rejoignent toutefois sur les présupposés qui les fondent. En effet, que l'intention de Nicolas Sarkozy soit de créer par sa rhétorique des conditions favorisant sa victoire électorale, ou qu'elle soit de « changer l'avenir » par la formulation d'une offre de sens apte à répondre aux inquiétudes des citoyens, cela revient dans les deux cas à faire de l'acteur politique un agent capable de soumettre le réel à sa volonté dans la mesure où cette volonté est non seulement objectivée mais aussi et surtout exprimée. Ce présupposé tend conséquemment à concevoir le langage comme l'outil qui rend possible cette soumission, associant à l'incommensurabilité de la volonté politique la toute-puissance du verbe. Acteur historiquement habilité à dire le réel, l'homme politique tend alors à être perçu, soit comme celui qui détient de manière monopolistique le secret de la « magie sociale »[119] des mots et corrélativement le pouvoir de « construire le miroir du social »[120] qui lui est favorable, soit comme celui qui, tel le roi thaumaturge, doit faire par le truchement de la parole la démonstration de sa capacité à « inventer le futur »[121] le plus à même de soigner les plaies du peuple-citoyen, et cela pour justifier la place que ce dernier lui reconnaît. De ces deux points de vue, l'intention de l'acteur politique paraît absolue et sa parole libre de toute contrainte qui pourrait empêcher ou ralentir la réalisation des fins du locuteur, quelles qu'elles soient. Or, notre entreprise définitionnelle a démontré d'une part que l'activité discursive des acteurs politiques était soumise au respect d'un certain nombre de normes intralinguistiques comme extralinguistiques, et d'autre part qu'elle était confrontée à des imprévus qui viennent relativiser le caractère absolu de l'intention discursive des acteurs politiques. Que l'on se concentre sur la notion de discours, de discours politiques ou sur celle d'effets, les travaux scientifiques tendent tous à mettre en lumière qu'à côté de ce « domaine d'initiative » du locuteur politique, un

[119] BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 2008, pp. 109-111 et pp.132-133
[120] CHARAUDEAU Patrick, *Le discours d'information médiatique*. *La construction du miroir social*, *op. cit.*
[121] SARKOZY Nicolas, *Témoignage*, *op. cit.*, p. 12

« domaine des contraintes »[122] détermine parallèlement la production et la réception de ses discours : contexte linguistique – l'acteur politique est dépendant des normes du système de langue dans lequel il est inséré –, contexte de production – l'acteur politique est contraint par les normes propres au champ au sein duquel il est positionné –, contexte d'interprétation – l'acteur politique ne peut maîtriser totalement la réception de ses discours et donc les effets qu'il produit. Autrement dit, le locuteur politique s'avère triplement limité dans son intention : il est contraint dans ce qu'il veut dire, contraint dans ce qu'il veut faire en disant et contraint dans ce qu'il veut faire par le fait de dire. C'est cette triple pression du ou des contextes sur l'intention qui permet de comprendre, pour reprendre les mots de Dominique Maingueneau, qu' « il n'y a de discours que contextualisé : on ne peut assigner un sens à un énoncé hors contexte. »[123] Dans cette perspective et quelle que soit l'intention du locuteur (intention tactique/stratégique, intention de nature électoraliste/idéologique, intention de transformer/dépeindre l'ordonnancement du réel), le discours politique sera toujours le résultat d'une dynamique construite entre la volonté de son auteur et des contextes linguistique, de production et d'interprétation. Ainsi, à l'arrière-plan de ce travail de recherche sur les effets du discours sarkozyste de l'identité nationale, c'est finalement le questionnement sur la tension entre d'une part l'intention de Nicolas Sarkozy et d'autre part le(s) contexte(s) dont cette rhétorique est le fruit qui constitue le cœur de notre sujet.

CADRE THEORIQUE : ANALYSER LES EFFETS DU DISCOURS DE L'IDENTITE NATIONALE AU PRISME DE LA THEORIE DES ACTES DE LANGAGE DE JOHN L. AUSTIN

Comment dès lors étudier les effets du discours sarkozyste de l'identité nationale tout en rendant compte de cette tension entre l'intention de Nicolas Sarkozy à l'origine de sa production et les contextes dans lesquels il se trouve inséré ? Il semble que considérer, comme nous l'avons fait, le discours comme « une forme d'action » orientée, réglée et contextualisée doit nous inviter à réfléchir les effets de la rhétorique sarkozyste sur la nation au prisme des analyses du langage dites pragmatiques et en particulier à nous référer aux travaux, en philosophie analytique, de John L. Austin sur ce qu'il a nommé les « *speech acts »,* théorie qui constitue un des référents fondamentaux de l'analyse de discours et qui se donne à voir comme l'un des paradigmes structurants de la conception pragmatique du langage. Le paradigme austinien des actes de langage, qui s'analyse aux propres dires de son auteur davantage comme

[122] LE BART Christian, *Le discours politique*, *op.cit.*, p. 12
[123] MAINGUENEAU Dominique, s.v. « Discours », *op. cit.*, p. 189

« un programme » de recherche que comme une véritable théorie[124], est selon nous opportun pour notre sujet dans la mesure où il permet d'envisager le discours sarkozyste de l'identité nationale à travers deux dimensions entrecroisées qui intègrent l'ensemble des questionnements que nous avons pu évoquer : une dimension actantielle qui renvoie à la question de l'intentionnalité et une dimension contextuelle. En outre, si Austin ne s'intéresse qu'aux actions réalisées par les phrases, d'autres chercheurs, en particulier Léo Apostel, Jean-Michel Adam ou encore Frédéric Nef[125], ont cherché à adapter le paradigme des actes de langage à l'analyse du discours dont la structure, nous le rappelons, est d'un ordre supérieur à celle de la phrase. Pour ce faire, ils ont convoqué le concept de « macro-acte de langage » défini comme « une séquence d'actes de communication qui peut être considérée elle-même comme un acte de communication unifié »[126]. Nous estimons ainsi que le discours sarkozyste de l'identité nationale peut être envisagé de ce point vue[127] et que le paradigme austinien peut être en conséquence mobilisé pour tenter d'en comprendre les effets, mobilisation qui nous permettra au-delà de mesurer l'opérabilité des concepts de la pragmatique du langage dans la compréhension des discours de nature politique.

LE DISCOURS DE L'IDENTITE NATIONALE EST UN ACTE SOCIAL : LA REMISE EN CAUSE DE LA DISTINCTION ENTRE CONSTATIF ET PERFORMATIF

S'inscrire dans le cadre théorique des actes de langage[128] nous enjoint d'appréhender la rhétorique de Nicolas Sarkozy sur la nation comme un acte à part entière soumis à une sanction

[124] AUSTIN John Langshaw, *Quand dire…*, p. 164

[125] KERBRAT-ORECCHIONI, s.v. « Acte de langage », in CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique, *Dictionnaire d'analyse…*, *op. cit.*, p. 18 ; KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *Les actes de langage dans le discours : théorie et fonctionnement*, Paris, Nathan, 2001, pp. 158-159

[126] APOSTEL Léo, « Pragmatique praxéologique : communication et action », in PARRET Herman et *al.*, *Le Langage en Contexte : Études philosophiques et linguistiques de pragmatique*, Amsterdam, John Benjamins Publishing, 1980, p. 217 ; ADAM Jean-Michel, *Éléments de linguistique textuelle…*, *op. cit.*, p. 103

[127] Nous estimons, en effet, au vu des travaux qui ont été réalisés sur l'identité nationale sarkozyste – en particulier ceux de Gérard Noiriel, de Louis-Jean Calvet et Jean Véronis, ou encore de Florence Haegel, que le discours sur la nation de ce locuteur politique peut être considéré de manière extensive comme une séquence au sens où il possède « une orientation argumentative globale […] qui rend possible l'établissement de liens entre des énoncés manquant éventuellement de connexité » *Ibid.*, pp. 111-112 ; NOIRIEL Gérard, *À quoi sert…*, *op. cit.* ; CALVET Louis-Jean et VÉRONIS Jean, *Les mots de Nicolas Sarkozy*, Paris, Éditions du Seuil, 2008, pp. 135-156 ; HAEGEL Florence, *Les droites en fusion. Transformations de l'UMP*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, pp. 264-271

[128] Dans cette recherche, nous n'opérerons pas de distinction entre acte de langage, acte de parole, acte de discours et acte de communication et nous pourrons en conséquence utiliser indifféremment ces expressions qu'il faudra donc comprendre comme synonymes. Ce choix repose notamment sur le fait que nous avons pu rencontrer ces diverses expressions comme des traductions françaises possibles de « *speech act* ». De même, nous précisons dès à présent que nous emploierons de manière sémantiquement équivalente les termes discours, rhétoriques voire parfois dialectique, équivalence dont nous mesurons le caractère relativement contestable mais que nous avons préféré, pour des raisons stylistiques, à la répétition systématique du mot « discours ».

sociale, sanction sociale qui renvoie à la question de la réussite sociale de l'acte et permet de toucher à la question de sa réception. Le choix de ce prisme peut à première vue surprendre, dans la mesure où nous avions précédemment noté que l'apport majeur de l'ouvrage *Quand dire c'est faire*[129] à l'analyse du langage était d'avoir isolé, dans les diverses manières d'avoir recours aux mots, des énoncés qui ne se contentent pas simplement de décrire le monde mais qui agissent sur celui-ci. Ces énoncés particuliers dits « performatifs » s'analysent dès lors, à l'inverse des constatifs, comme des actes, consacrant consécutivement l'existence d'une « double dimension » du langage, narrative et actantielle. En dépit du succès scientifique qu'a pu rencontrer cette distinction[130], élaborée progressivement de la première à la quatrième conférence, entre constatifs et performatifs, il s'avère qu'Austin remet en cause sa pertinence dès la cinquième conférence et l'abandonne complètement lors de la septième. Cet abandon, qui repose sur l'impossibilité de mettre en lumière des critères de différenciation opératoires entre constatif et performatif, amène le philosophe à conclure que tout énoncé peut être conçu comme un acte au sens où utiliser le langage revient systématiquement à accomplir trois actions simultanées : une locution soit l'acte de « dire quelque chose », une illocution soit l'acte de faire quelque chose en disant et une perlocution soit l'acte de faire quelque chose par le fait de dire. L'affirmation ou la négation, énoncés assertifs auparavant placés dans la catégorie des constatifs, se donnent à voir alors elles-mêmes comme une action – celle d'affirmer ou de nier. L'appréciation de vérité ou de fausseté auparavant considérée comme ne relevant que du domaine de la sémantique et qui constituait un argument pour dénier aux constatifs le statut d'acte, s'établit dans cette perspective comme « une dimension d'évaluation pragmatique parmi d'autres. »[131]

LE DISCOURS DE L'IDENTITE NATIONALE EST UN ACTE LOCUTOIRE : L'ALLIANCE D'UNE SIGNIFICATION ET D'UNE REFERENCE CONTEXTUELLE

Recourir au langage, c'est donc en premier lieu réaliser un acte locutoire. La locution, pour Austin, se décompose en réalité en trois actes complémentaires : un acte phonétique, un acte phatique et un acte rhétique. La phonation est « la simple production de sons »[132] quand

[129] Il s'agit d'une compilation de douze conférences qu'Austin a tenues à Harvard en 1955.
[130] Nous citerons pour exemple BUTLER Judith, *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*, Paris, Éditions Amsterdam, 2004, 287 p. ; GRAMACCIA Gino, « Les stratégies performatives dans le discours environnementaliste », *Recherches en communication*, n°35, 2011, pp. 79-90 ; BÜTTGEN Philippe, « La seconde performance, ou la religion », *Archives de sciences sociales des religions*, n°169, 2015, pp. 195-210
[131] AMBROISE Bruno, *Les pouvoirs du langage : La contribution de J.L. Austin à une théorie contextualiste des actes de parole*, Thèse de doctorat : philosophie, Paris X - Nanterre, 2005, p. 83
[132] AUSTIN John Langshaw, *Quand dire…*, p. 109

l'acte phatique[133] consiste à produire des « vocables ou mots, c'est-à-dire [des] sons d'un certain type appartenant à un vocabulaire (et en tant précisément qu'ils lui appartiennent), et se conformant à une grammaire »[134]. Surtout, l'acte rhétique « consiste à employer ces vocables dans un sens et avec une référence plus ou moins déterminés. »[135] C'est l'acte rhétique qui amène directement à « dire quelque chose » (acte locutoire)[136]. Comme a pu l'expliciter Bruno Ambroise, le rhème (produit de l'acte rhétique) est doté d'une signification sémantique qui est purement linguistique et d'un contenu cognitif, contenu cognitif plus riche que son contenu sémantique, qui dérive de l'usage du rhème soit de son replacement dans un contexte précis[137]. En d'autres termes, dire qu'une phrase *signifie* quelque chose c'est se placer à un niveau purement linguistique et s'intéresser aux conventions de langue, nommées conventions descriptives, auxquelles elle se rapporte et qui permettent à son destinataire de comprendre abstraitement ce qu'elle dit. Par contre, dire de cette même phrase qu'elle *dit quelque chose*, c'est se concentrer sur sa référence historique, c'est-à-dire aux conventions démonstratives qui relient le contenu sémantique de l'énoncé au contexte, ou à certains traits contextuels, dans lequel le contenu propositionnel est mobilisé et qui est sa dimension pragmatique[138]. Dans cette perspective, une phrase peut tout à fait réussir à signifier quelque chose abstraitement mais échouer à faire sens contextuellement. Par exemple, si nous affirmons, attablé à une terrasse de café avec des amis à 18h, que « la bibliothèque est calme aujourd'hui », nos amis, dans la mesure où ils parlent la même langue, comprennent linguistiquement ce que nous disons, mais si nous ne sommes pas allés à la bibliothèque de la journée, notre énoncé échoue du point de vue cognitif au sens où nos amis ne parviendront pas à saisir sa référence. La phrase « la bibliothèque est calme aujourd'hui » paraît dans cette situation historique précise, incongrue ou non pertinente, c'est-à-dire qu'elle rate au sens pragmatique par manquement aux conventions démonstratives. Ainsi, cette notion d'acte locutoire paraît intéressante pour notre sujet puisqu'à travers son emploi nous pourrons réfléchir à *ce que dit* le discours sarkozyste de l'identité

[133] Pour Bruno Ambroise, l'acte phatique est celui qui fait entrer la locution dans « le domaine des faits culturels » puisque s'inscrire dans un système de signes implique de faire appel non plus simplement à des sons (acte phonétique) qui ne sont que des « mouvements physiques » mais à des mots qui nécessitent donc de mobiliser des « réalités culturelles ». AMBROISE Bruno, *Les pouvoirs du langage…*, *op. cit.*, pp. 84-85
[134] AUSTIN John Langshaw, *Quand dire…*, p. 109-110
[135] *Ibid.*, p. 110
[136] AMBROISE Bruno, *Les pouvoirs du langage…*, *op. cit.*, p. 98
[137] *Ibid.*, p. 92
[138] « *there must be two sets of conventions:*
Descriptive conventions correlating the words (= sentences) with the types of situation, thing, event, etc., to be found in the world.
Demonstrative conventions correlating the words (= statements) with the historic situations, etc., to be found in the world. » AUSTIN John Langshaw, « Truth », *Proceedings of the Aristotelian Society,* Supplementary Volume XXIV, 1950, pp. 121-122

nationale, soit spécifier ce à quoi son contenu sémantique réfère contextuellement et mesurer au-delà son degré de réussite.

LE DISCOURS DE L'IDENTITE NATIONALE EST UN ACTE ILLOCUTOIRE : LA DETERMINATION EN CONTEXTE DU ROLE DE L'ENONCE

L'acte illocutoire, qui fait en partie écho selon Patrick Charaudeau aux effets visés et produits de l'acte de discours[139], consiste à déterminer non plus ce qu'une phrase dit mais ce qu'elle fait en disant. Elle peut ainsi affirmer, ordonner, promettre ou encore déclarer. Déterminer la « valeur illocutoire »[140] de celle-ci (affirmation, ordre, promesse, déclaration) consiste à s'abstraire de sa signification pour ne prendre en compte que le rôle « qu'un énoncé prend dans des contextes particuliers » et « qui confère une fonction aux mots »[141]. Pour Austin, en effet, « les mots utilisés doivent être "expliqués", pour une bonne part, par le "contexte" où ils sont destinés à entrer, ou dans lequel ils sont prononcés, de fait, au cours de l'échange linguistique. »[142] Pour Bruno Ambroise, « toute la question [est alors] de savoir ce qu'ils font et comment ils peuvent le faire »[143].

Dans cette perspective, pour retrouver la valeur illocutoire du discours sarkozyste de l'identité nationale, nous puiserons dans les compléments qu'a pu apporter John R. Searle à l'approche austinienne du langage[144]. Pour ce philosophe, préciser la valeur de l'illocution revient en effet à se poser trois questions principales : quel est le « but illocutoire » de l'énoncé ? ; quelle est sa « direction d'ajustement » ? ; quelle attitude du locuteur exprime-t-il ? Le but illocutoire ne doit pas, comme le précise Searle, se confondre avec l' « intention perlocutoire »[145] sur laquelle nous allons revenir. Il ne s'agit pas ici de rechercher ce que veut faire le locuteur par le fait de dire (ce qu'il veut obtenir par ce moyen) mais bien d'identifier l'objet contractuel de l'échange linguistique. Ainsi, en disant, l'acteur soit engage sa responsabilité soit tente d'engager celle du destinataire : « Le but ou le propos d'un ordre peut être spécifié en disant qu'il constitue une tentative de faire faire quelque chose à l'auditeur. Le but ou le propos d'une description est qu'elle soit une représentation (vraie ou fausse, précise

[139] CHARAUDEAU Patrick, s.v. « Effet visé / effet produit », in CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique, *Dictionnaire d'analyse…*, *op. cit.*, p. 209
[140] AUSTIN John Langshaw, *Quand dire…*, *op. cit.*, p. 113
[141] AMBROISE Bruno, *Les pouvoirs du langage…*, *op. cit.*, p. 103
[142] AUSTIN John Langshaw, *Quand dire…*, *loc. cit.*
[143] AMBROISE Bruno, *Les pouvoirs du langage…*, *loc. cit.*
[144] SEARLE John Rogers, *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Paris, Éditions Hermann, 1972, 261 p. ; SEARLE John Rogers, *Sens et expression. Études de théorie des actes de langage*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1992, 243 p.
[145] SEARLE John Rogers, *Sens et expression…*, *op. cit.*, p. 41

ou imprécise) de quelque chose. Le but ou le propos d'une promesse est que l'obligation de faire quelque chose soit contractée par le locuteur. »[146] La réussite de l'acte illocutoire (sa réalisation) conduit dans cette perspective à la reconnaissance sociale de cet engagement, c'est-à-dire que le destinataire reconnaît l'enjeu de l'échange. Ainsi, dans le cas de l'ordre de fermer une porte, le récepteur comprendra que le locuteur souhaite que celui-ci s'engage à fermer la porte mais rien encore ne dit à ce stade s'il l'exécutera, exécution qui appartient au domaine perlocutoire. Rechercher le but illocutoire du discours sarkozyste de l'identité nationale revient donc à se demander quel est son enjeu contractuel, c'est-à-dire à éclairer l'objet de la reconnaissance sociale que ce discours tente de contractualiser. La direction d'ajustement se rapporte quant à elle à un processus que nous avons pu précédemment évoquer. Il s'agit ici de mettre en lumière la relation que le locuteur établit, en disant, entre les mots et le monde. Certaines illocutions ont ainsi pour effet de rendre les mots conformes au monde (les affirmations ou les descriptions par exemple) tandis que d'autres ont pour effet de rendre le monde conforme aux mots (les ordres ou les déclarations). Par exemple, le maire en disant « je vous marie » agit sur la réalité : il transforme des concubins en époux, nouvelle situation qui aura des conséquences pour les jeunes mariés. À travers cette notion de direction d'ajustement, nous retrouvons notre interrogation quant au rapport du discours de l'identité nationale à la réalité sociale : est-il une rhétorique qui a vocation à transformer l'ordre des choses ou à le décrire ?[147] Enfin, la détermination de « l'état psychologique » exprimé en disant consiste à faire de l'énoncé un procédé d'objectivation d'une attitude du locuteur relatif au contenu propositionnel de son acte : « Celui qui affirme, explique, asserte, ou prétend que "*p*" *exprime la croyance que* "*p*" ; celui qui promet, fait serment, menace ou s'engage à faire *Q* exprime l'intention de faire *Q* ; celui qui ordonne, commande, demande à *A* de faire *Q* exprime le désir que *A* fasse *Q* »[148]. Searle précise qu'il faut bien différencier l'expression de l'attitude du locuteur de son état psychologique réel. Ainsi, il est tout à fait possible qu'un locuteur exprime

[146] *Ibid.*, pp. 40-41

[147] Notons que la réalisation de l'illocution entraîne nécessairement « un changement dans la compréhension que les agents acquièrent de la réalité », que cette action entraîne des conséquences ou non. Par exemple, si nous ordonnons à quelqu'un de fermer une porte et que celui-ci, comprenant que nous effectuons en le disant un ordre, le reçoit donc comme tel, nous avons modifié sa perception de la réalité (un fait nouveau est arrivé : nous avons ordonné), sans pour autant que cette modification n'entraîne la réalisation effective de notre ordre ou autrement dit que le monde s'ajuste *ipso facto* à nos mots. Ainsi, si Nicolas Sarkozy parvient à faire reconnaître socialement qu'il s'évertue à décrire l'ordonnancement du monde, il y aura nécessairement une modification de la compréhension que se font ses destinataires de la réalité sans pour autant qu'ils considèrent automatiquement cette description comme pertinente ou vraie. Nous y reviendrons plus précisément dans nos développements. AMBROISE Bruno, *Les pouvoirs du langage…*, *op. cit.*, p. 107 ; LIVET Pierre, « Les intentions de la communication », *Réseaux*, n°50, 1991, pp. 82-84

[148] SEARLE John Rogers, *Sens et…*, *op. cit.*, pp. 42-43

sa croyance que « p » sans qu'il croie réellement que « p », croyance réelle qui n'entre pas dans l'évaluation de la réussite de l'acte illocutoire et qui n'est pas sans rappeler ce que nous disions au début de cette introduction quant à notre volonté de prendre au sérieux le discours sarkozyste de l'identité nationale.

Précisons pour conclure sur ce point que la réussite ou l'échec de l'acte illocutoire n'est évaluable que de manière pragmatique : ce n'est que du point de vue du contexte précis que s'apprécie l'issue heureuse ou malheureuse de l'illocution. En outre, l'issue de l'acte illocutoire est relativement indépendante de celle de la locution : ce n'est pas parce qu'une phrase échoue à *dire quelque chose* au sens où nous l'avons entendu plus avant, qu'elle rate illocutoirement. Suivant l'exemple précédent, notre énoncé « la bibliothèque est calme aujourd'hui » peut ne pas être pertinent mais peut être cependant reconnu par nos amis comme une affirmation[149]. L'illocution est « un acte qui n'est pas un effet du premier mais qui produit ses propres effets. »[150] Son succès dépend en premier lieu d' « un accord social » qui est une reconnaissance par le destinataire que l'émetteur de l'énoncé a recouru à la bonne procédure conventionnelle. Par procédure conventionnelle, il faut entendre, selon Austin, le respect d'un certain nombre de normes extralinguistiques qui sont propres à l'acte illocutoire effectué. Nous pouvons ainsi citer la plus connue d'entre elles, qui est celle de posséder l'autorité nécessaire à l'effectuation de l'action : la phrase « je vous marie » ne peut se suivre d'effet que si le locuteur est maire ou plus largement s'il a l'autorité reconnue socialement de réaliser cet acte. Toutefois, comme le précise Catherine Kerbrat-Orecchioni, cette condition institutionnelle, particulièrement travaillée par Pierre Bourdieu dans *Ce que parler veut dire*[151], « n'est pas toujours nécessaire, ni non plus suffisant[e], pour qu'un acte réussisse : on peut parfois "agir" verbalement sans y être au départ vraiment autorisé, et inversement… Tout dépend bien sûr du type d'acte auquel on a affaire, et de la situation de communication. »[152] Ce qu'Austin nomme « conditions de félicité », qui sont donc les conventions qui déterminent l'échec ou la réussite d'un acte de langage, ne doivent pas être interprétées comme un vadémécum. Chaque acte de langage ne peut être évalué qu'*a posteriori* et spécifiquement. Il ne faut ainsi pas comprendre les règles

[149] Notons qu'il n'en va pas de même si mon énoncé échoue du point de vue des conventions descriptives. Comme a pu le préciser Bruno Ambroise, si nous promettons à une personne de faire quelque chose pour elle mais que ne parlant pas notre langue, elle ne comprend pas l'objet précis de la promesse, elle peut tout au plus reconnaître la forme promissive mais sans en connaître l'objet, de sorte que cette dernière peut être qualifiée de « creuse ». Ici la personne ne sait pas sur quoi nous nous engageons, d'où la survenue de l'échec illocutoire de mon acte. Il en résulte que le locutionnaire joue un rôle dans la réussite de l'illocutionnaire. AMBROISE Bruno, *Les pouvoirs du langage…*, *op. cit.*, p. 159

[150] *Ibid.*, p. 109

[151] BOURDIEU Pierre, *Ce que parler…*, *op. cit.,* 2008, 244 p.

[152] KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *Les actes de langage…*, *op. cit.*, p. 165

(ou conventions) qu'a pu mettre au jour le philosophe comme « une architectonique rigide que tout acte de parole devrait strictement respecter pour réussir. »[153] Les mots ont certes un pouvoir dont l'activation dépend de règles conventionnelles, mais ce n'est qu'au sein d'un contexte précis, externe au langage, que ce pouvoir s'exerce et peut être évalué. Appliqué à notre sujet, cela signifie que si Nicolas Sarkozy est un acteur historiquement habilité à dire le réel, cette autorité ne peut être conçue comme un élément suffisant pour conclure à la réussite de son discours de l'identité nationale, rendant dès lors valable une étude sur les effets de ce dernier. D'autre part, cela a pour conséquence d'affirmer que les effets que nous tenterons d'éclairer ne vaudront que dans le contexte précis où ce discours est placé. Une rhétorique similaire, mobilisée par le même acteur mais dans une autre situation historique pourrait ne pas produire les mêmes conséquences[154].

LE DISCOURS DE L'IDENTITE NATIONALE EST UN ACTE PERLOCUTOIRE : UNE ISSUE ALEATOIRE DEPENDANTE DES CONDITIONS CONTEXTUELLES

Enfin, l'acte perlocutoire, troisième dimension de l'acte de langage, est ce qui est fait par le fait de dire quelque chose. Pour Patrick Charaudeau, cette dimension renvoie là encore mais sous un autre aspect à la question des effets visés et produits par l'acte de langage[155]. La différence fondamentale entre d'un côté les actes locutoire et illocutoire et de l'autre les perlocutions, tient au fait que la réussite de ces dernières relève de l'aléa, aucune convention ne venant les régir[156]. Rien ne peut ainsi certifier que le destinataire d'un ordre ayant reconnu l'acte d'ordonner, s'y soumette effectivement. Rapporté au discours sarkozyste de l'identité nationale, rien ne peut assurer à Nicolas Sarkozy que les destinataires de son discours votent pour lui ou, pour reprendre les mots de l'ancien Président, qu'ils l'aiment[157]. Cette troisième dimension de l'acte de langage rappelle ainsi ce que nous évoquions à propos de l'incommensurabilité du volontarisme politique : l'acteur politique ne peut maîtriser la réception de ses discours et les effets que ceux-ci produisent effectivement. Il faut préciser qu'Austin distingue deux types d'effets que peut engendrer l'acte perlocutoire : les fins

[153] AMBROISE Bruno, *Les pouvoirs du langage…*, *op. cit.*, p. 169
[154] Il serait d'ailleurs intéressant dans cette perspective de comparer le discours de l'identité nationale de Nicolas Sarkozy tel que mobilisé en 2007, à celui de 2012 pour mesurer l'écart entre leurs effets respectifs.
[155] CHARAUDEAU Patrick, s.v. « Effet visé / effet produit », in CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique, *Dictionnaire d'analyse…*, *op. cit.*, p. 209
[156] AUSTIN John Langshaw, *Quand dire…*, *op. cit.*, p. 126
[157] Nous reproduisons ici les motivations suggérées par chacune des deux grilles de lecture que nous avons mentionnées concernant la fonction dévolue à cette rhétorique.

perlocutionnaires et les conséquences perlocutionnaires[158]. Les premières désignent les effets attendus de l'acte de langage : c'est une situation où les effets recherchés par le fait de dire se réalisent ou pour reprendre la distinction de Patrick Charaudeau, une situation où les effets visés correspondent aux effets produits. Les conséquences ou séquelles perlocutionnaires sont des effets non attendus par le locuteur. Par exemple, si nous ordonnons à une personne de fermer une porte et qu'elle la ferme effectivement, nous dirons que les fins perlocutionnaires de notre acte sont réalisées, dans le cas contraire nous échouons. Cependant, il se peut que notre ordre ait pour effet que la personne ferme effectivement la porte mais qu'elle ressente parallèlement une agressivité à notre égard parce qu'étant par exemple occupée à faire autre chose, elle a dû provisoirement mettre au second plan son activité. Dans ce cas, nos fins perlocutionnaires sont réalisées mais notre acte a aussi engendré des conséquences auxquelles nous ne nous attendions pas, voire que nous ne désirions pas. Il se peut en outre que face à l'effectuation de notre ordre, le destinataire ne ferme pas la porte et se mette à rire. Notre commandement, s'il n'a pas produit les effets que nous escomptions, aura alors néanmoins engendrés des effets. Ainsi, ce n'est pas parce qu'un acte perlocutoire rate dans ses finalités, qu'il ne se traduit pas par la production d'effets. Ces effets peuvent d'ailleurs être l'occasion de l'accomplissement d'un nouvel acte de langage, nouvel acte de langage produit au sein du nouveau contexte issu des conséquences de l'action langagière précédente. *In fine*, ce sont, comme a pu le préciser Catherine Kerbrat-Orrechioni, les conditions de réussite (et non la prétention illocutoire des énoncés) qui déterminent l'issue perlocutoire de l'acte de discours[159]. Concernant le discours sarkozyste de l'identité nationale il faudra distinguer, dans cette perspective, les effets attendus par Nicolas Sarkozy et qui sont propres au champ politique des effets cognitifs visés plus largement, conformément à ce que nous évoquions précédemment sur la nature des effets produits tels que définis par Patrick Charaudeau.

Une fois ce cadre théorique posé, il nous reste à déterminer la manière dont empiriquement nous tenterons de mettre en évidence les effets du discours de l'identité nationale de Nicolas Sarkozy.

[158] *Ibid.*, p. 129 ; AMBROISE Bruno, *Les pouvoirs du langage…*, *op. cit.*, p. 133
[159] KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *Les actes de langage…*, *op. cit.*, p. 165

MATERIAUX ET METHODOLOGIE D'ANALYSE :

L'ANALYSE AUTOMATISEE DU DISCOURS SARKOZYSTE DE L'IDENTITE NATIONALE : RETRACER LE PROCESSUS D'EMERGENCE DISCURSIF DE LA RHETORIQUE SARKOZYSTE SUR LA NATION ET TROUVER DES INDICES DISCURSIFS DE SES CONDITIONS CONTEXTUELLES DE PRODUCTION

Nous avons en premier lieu considéré, sur le fondement des travaux de Patrick Lehingue[160], que la parole des acteurs politiques est porteuse des traces de l'intention à l'origine de sa production comme des contraintes contextuelles pesant sur son élaboration. Dans cette perspective, nous avons estimé que l'analyse du contenu du discours sarkozyste de l'identité nationale permettrait de collecter des indices dont la somme pourrait ensuite nous aider à reconstituer ses conditions de production. Cette analyse constitue le point cardinal, du point de vue empirique, de notre travail de recherche sur les effets du discours sarkozyste de l'identité nationale. Pour ce faire, nous avons choisi d'emprunter les voies ouvertes par l'analyse automatisée de discours, c'est-à-dire d'utiliser un logiciel informatique afin d'étudier la parole sarkozyste sur la nation. Cette méthode inscrit notre démarche dans le domaine de la statistique textuelle. Cette discipline de l'analyse de discours s'est particulièrement développée dans les années 1960 dans le sillage des possibilités ouvertes par le développement de l'outil informatique[161]. Elle est dès son origine marquée par la pluridisciplinarité, ses objets, ses méthodes et ses enjeux épistémologiques traversant plusieurs domaines[162]. Pour Damon Mayaffre, l'analyste utilisant la logométrie « part toujours de faits linguistiques matériels massivement attestés (y compris dans leur absence ou leur rareté) pour commencer à réfléchir

[160] LEHINGUE Patrick, « Le discours giscardien », in CHEVALIER Jacques et *al.*, *Discours et idéologie*, Paris, PUF, 1980, pp. 75-179

[161] Parmi ses pères fondateurs, nous pouvons citer Michel Pêcheux dont les travaux sur l'idéologie l'ont amené à réfléchir à un instrument capable de désidéologiser la science dans l'étude du discours et du sens et ainsi de produire du savoir expérimental qui se détache de l'intuition. Plus directement encore, Jean-Paul Benzécri, fondateur de l'analyse de données à la française et Charles Muller pour la statistique lexicale ont contribué à faire de la statistique textuelle une discipline à part entière avec ses courants, ses centres et ses revues. Max Reinert, créateur du logiciel Alceste axé notamment sur la mise en évidence de mondes lexicaux ou encore Étienne Brunet, concepteur du logiciel Hyperbase, ce dernier permettant entre autres un traitement fouillé des cooccurrences, vont quant à eux offrir à la discipline sa visibilité et son succès. HELSLOOT Niels et HAK Tony, « La contribution de Michel Pêcheux à l'analyse de discours », *Langage et société*, 2000, p. 5-33 ; BEAUDOUIN Valérie, « Retour aux origines de la statistique textuelle : Benzécri et l'école française d'analyse des données », in MAYAFFRE Damon, POUDAT Céline, VANNI Laurent, MAGRI Véronique, FOLLETTE Peter (dir.) *Actes du colloque des 13e Journées internationales d'Analyse Statistique des Données Textuelles (JADT)*, Nice, CNRS – Université Sophia Antipolis, pp.17-27, disponible sur http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2016 ; pour une présentation du logiciel Alceste : DELAVIGNE Valérie, « Alceste, un logiciel d'analyse textuelle. » *Texto ! Textes et Cultures*, Équipe Sémantique des textes, 2003, disponible sur https://hal.archives-ouvertes.fr/ ; Pour une présentation du logiciel Hyperbase : BRUNET Étienne, *Hyperbase, logiciel hypertexte pour le traitement documentaire et statistique des corpus textuels - Manuel de Référence,* janvier 2011, 223 p., disponible sur http://ancilla.unice.fr/bases/manuel.pdf

[162] LEBART Ludovic et SALEM André, *Statistiques textuelles*, Paris, Dunod, 1994, pp. 15-16

et le cas échéant inférer un positionnement idéologique ou une attitude politique. »[163] Ainsi, l'objectif de la statistique textuelle, si elle part du « fait linguistique », reste la compréhension du sens produit par le discours. En outre, si cette discipline est incluse dans les méthodes quantitatives de par les procédés auxquels elle recourt, on ne peut pour autant l'exclure de toute entreprise qualitative. L'aller-retour permanent entre les données statistiques et les textes ou segments de texte du corpus auquel invite l'analyse automatisée montre que la complémentarité méthodologique est au cœur de la démarche[164]. L'avantage de l'analyse automatisée de discours est à la fois scientifique et pratique. En effet, le recours à l'ordinateur permet au chercheur de se distancier des textes et ainsi d'amoindrir l'influence de sa propre subjectivité sur l'interprétation des résultats. En outre, comme l'a relevé René Rémond[165], elle s'avère être une méthode qui vient moderniser et ouvrir de nouvelles pistes pour l'historien des idées politiques et plus généralement pour la science politique. En ce sens, elle permet d'aller au-delà de l'analyse diachronique et synchronique, littéraire et conceptuelle pour aussi penser le texte comme un espace à plusieurs dimensions doté d'une architecture dont il faut au chercheur mettre en évidence les différents champs et les liens qui les unissent, les étapes de construction et d'ornementation. Enfin, le traitement informatique offre la possibilité de soumettre à l'analyse des corpus importants et ainsi d'enrichir et d'étayer la recherche.

Notre préférence s'est portée sur le logiciel Iramuteq[166]. Celui-ci a été créé au sein du Laboratoire d'Études et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales (LERASS) de l'université Toulouse 3 – Paul Sabatier. Utilisant la méthode de classification de Max Reinert et s'appuyant tout comme Alceste sur le logiciel *R*, il a le double avantage d'offrir des fonctionnalités communes aux programmes de Reinert et d'être libre de droit. Le corpus que nous avons soumis à l'analyse est constitué de 112 déclarations prononcées par Nicolas Sarkozy entre le 7 mai 2002 et le 6 mai 2007, conformément à notre cadrage chronologique. Nous avons fait le choix de nous limiter aux déclarations dans la mesure où Nicolas Sarkozy possède la

[163] MAYAFFRE Damon, « Analyse du discours politique et Logométrie : point de vue pratique et théorique », *Langage et Société*, 2005, p. 104

[164] ROUVEYROL Laurent, « Vers une logométrie intégrative des corpus politiques médiatisés. L'exemple de la subjectivité dans les débats-panel britanniques », *Corpus* [En ligne], 2005.
Disponible sur http://corpus.revues.org/293

[165] « Pour l'observation des réalités politiques l'analyse du langage est une approche irremplaçable. Les mots sont de précieux indicateurs : leur apparition aide à dater la naissance des opinions, l'émergence des phénomènes, qu'elle suit généralement à petite distance ; ils révèlent aussi sur les mentalités des aspects qui pensent se dissimuler. Langage et politique entretiennent des relations aussi subtiles qu'essentielles. Aussi la connaissance de la droite, de son histoire et de sa complexité est-elle en droit d'attendre du développement que connaissent en France depuis peu les études de lexicologie de précieuses indications. » in RÉMOND René, « VII. – La droite et le langage », *Les droites en France*, Paris, Aubier, 1982, p. 389

[166] Pour une présentation du logiciel Iramuteq : LOUBÈRE Lucie et RATINAUD Pierre, *Documentation IRaMuTeQ, 0.6 alpha 3 – version 0.1*, février 2014, 37 p. Disponible sur http://www.iramuteq.org/documentation

maîtrise de leur production. Ainsi, ont été éliminés les entretiens, interviews et conférences de presse qui, faisant intervenir d'autres locuteurs, viennent relativiser le contrôle de l'homme politique sur l'espace discursif. Nous avons aussi rejeté les articles de presse écrite qui peuvent être retouchés par les rédactions. Enfin, nous avons opté pour un critère de discrimination des textes afin de réduire et cibler le corpus : les documents retenus ont tous en commun de contenir au moins une fois la forme « identité ». Nous aurions pu choisir un autre principe de sélection. Ainsi le mot « nation » aurait pu également retenir notre attention du fait de la nature du discours de l'identité nationale qui, nous l'avons vu, se conçoit comme une mise en récit du personnage France. Notre choix repose sur l'idée que l'identité constitue aussi une entrée pertinente pour déceler l'introduction d'une rhétorique tendant à définir ce qu'est la communauté nationale et plus généralement pour repérer les éléments mobilisés par Nicolas Sarkozy qui participent à la construction, à la légitimation et à la promotion d'un être en société parmi d'autres. Surtout, il est le moyen de retracer une évolution de l'usage du terme par l'acteur politique. Ajoutons que nous avons partitionné le corpus par année afin de pouvoir mettre en évidence et dater les étapes de production de la rhétorique sarkozyste. Le corpus est ainsi réparti : 7 déclarations en 2002 ; 13 en 2003 ; 4 en 2004 ; 13 en 2005 ; 34 en 2006 et 41 en 2007.

LES ENQUETES D'OPINIONS SUR LES VALEURS DES FRANÇAIS : SAISIR LE POSITIONNEMENT IDEOLOGIQUE DU DISCOURS DE L'IDENTITE NATIONALE ET SES EFFETS COGNITIFS

En deuxième lieu, afin de saisir au mieux le « positionnement idéologique » dont cette rhétorique est porteuse, soit à la fois la référence historique du discours de l'identité nationale, l'attitude qu'il exprime vis-à-vis de l'ordonnancement du monde et les effets cognitifs qu'il est censé produire, nous avons choisi de nous référer aux enquêtes d'opinion permettant de saisir la configuration de l'espace idéologique des Français. Nous nous sommes appuyée en particulier sur les rapports annuels publiés depuis 1990 par la Convention nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) [167] mais aussi dans une moindre mesure sur les Enquêtes Valeurs réalisées par l'ARVAL. Les rapports de la CNCDH visent à mesurer les évolutions et la réalité du racisme en France. Ces photographies régulières de la société française s'appuient

[167] Cet organisme est une institution bénéficiant du statut d'Autorité Administrative Indépendante (AAI) créé en 1947 qui a pour mission d'assurer « auprès du gouvernement et du parlement un rôle de conseil et de proposition dans le domaine des droits de l'Homme, du droit et de l'action humanitaire et du respect des garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques. » www.cncdh.fr/fr/linstitution

sur les réponses à un sondage d'opinion[168] réalisé par divers instituts[169] et dont les résultats sont notamment analysés de manière longitudinale par des chercheurs reconnus pour leurs travaux dans le domaine tels que Nonna Mayer, Guy Michelat ou Vincent Tiberj. Outre les questions spécifiques relatives à la mise en lumière du rapport des Français au racisme et aux actions menées dans le cadre de la lutte antiraciste, l'enquête interroge également leur relation à l'immigration et aux religions de même que leur perception de la cohésion sociale, ce qui fournit des renseignements précieux pour le traitement de notre sujet. Les enquêtes Valeurs, quant à elles, sont réalisées tous les neuf ans depuis 1981 par un groupe de chercheurs et d'enseignants en science politique et en sociologie membres de différentes universités et laboratoires de recherche, chercheurs organisés depuis 1992 en association loi 1901, l'ARVAL[170]. Cette organisation collabore également avec d'autres groupes de recherche au niveau international qui travaillent eux aussi sur les systèmes de valeurs propres à leurs pays. Le but de cette collaboration est ainsi de saisir, au moyen d'une grande enquête par questionnaire, les évolutions des valeurs des Européens ainsi que de comparer entre eux les différents systèmes axiologiques nationaux. Cette enquête porte alors sur différents domaines (travail, famille, politique, morale, autorité…) et, après analyse, est l'objet d'une publication. D'autres enquêtes d'opinion permettant de saisir les valeurs des Français ont pu aussi être ponctuellement mobilisées dans notre recherche (Miroir et Banlieue notamment) ainsi que d'autres types de sondages (ceux mesurant la crédibilité des acteurs politiques par exemple) mais ces deux enquêtes, et tout particulièrement celle organisée annuellement par la CNCDH, ont été celles qui ont constitué le socle de la compréhension du contexte de production de la rhétorique sarkozyste de la nation et de ses effets cognitifs. Précisons enfin sur ce point que nous avons aussi recouru, pour saisir ce positionnement idéologique, à l'analyse automatisée des discours sur la nation de divers autres acteurs politiques, ce qui nous a permis de situer le discours sarkozyste de l'identité nationale dans le concert des paroles politiques qui lui sont contemporaines[171].

[168] Les entretiens sont réalisés en face à face auprès d'échantillons représentatifs de la population résidant en France constitués selon la méthode des quotas (sexe, âge, catégorie socio-professionnelle du chef de famille, après stratification par région et catégorie d'agglomération). Les données recueillies sont récapitulées dans la partie « annexes » du rapport.

[169] Ces sondages sont effectués par BVA, le SIG. Le CSA est également un des collaborateurs des études effectuées par la CNCDH. Une description de la fiche technique de ces enquêtes est disponible à la fin de chaque rapport.

[170] www.valeurs-france.fr/qui-sommes-nous/organisation/

[171] Le détail de ces analyses et leur fondement seront présentés de manière plus précise ultérieurement : Partie 1, Chapitre 2, Section 1 et Partie 2, Chapitre 3, Section 1

L'ANALYSE DES DYNAMIQUES ET DES EVOLUTIONS ELECTORALES : ECLAIRER L'ATTITUDE POLITIQUE DE NICOLAS SARKOZY EXPRIMEE PAR LE DISCOURS DE L'IDENTITE NATIONALE ET SES EFFETS POLITIQUES

En troisième lieu, afin de prendre la mesure de « l'attitude politique » de Nicolas Sarkozy qu'exprime son discours, soit ce qu'il dit de l'état des rapports de forces et des clivages structurant l'espace politique, nous nous sommes intéressée principalement aux évolutions et aux dynamiques électorales telles qu'observables depuis l'avènement de l'ordre électoral de 1984. Si nous comptons revenir plus loin sur la notion d'ordre électoral[172], précisons d'emblée avec Pierre Martin que l'ordre de 1984 se caractérise « par une domination électorale de la droite – un rapport de forces gauche/droite avec un "vote normal" de l'ordre de 45,5 %/ 54,5 % – l'affrontement de deux coalitions de gauche et de droite chacune nettement dominée par un parti, le PS à gauche et le RPR à droite, et une force significative isolée à l'extrême droite, le FN. »[173] Notre analyse se fonde dans cette perspective, outre sur les travaux des chercheurs ayant travaillé cette question, sur une étude comparative des résultats publiés par le ministère de l'Intérieur de dix-huit scrutins : les élections présidentielles de 1988, 1995, 2002 et 2007, les législatives de 1986, 1992, 1998 et 2002, les régionales de 1986, 1992, 1998 et 2004 et les élections européennes de 1984, 1989, 1994, 1999 et 2004. Nous avons également pu convoquer, pour éclairer les effets politiques du discours de l'identité nationale, des sondages réalisés dans le cadre de la présidentielle de 2007 mesurant les intentions de vote des Français.

L'ANALYSE QUALITATIVE DU DISCOURS MEDIATIQUE : UNE PRISE EN COMPTE DE LA DYNAMIQUE DE DIFFUSION DU CONTENU DU DISCOURS SARKOZYSTE DE L'IDENTITE NATIONALE ENTRE EFFETS VISES ET PRODUITS

En dernier lieu, nous avons ponctuellement recouru, pour saisir la dynamique et les conséquences de la diffusion des hypothèses constitutives du discours sarkozyste de l'identité nationale, à l'étude du discours médiatique. Ces analyses de nature qualitative, et dont nous préciserons le détail au moment de leur emploi[174], ont porté à la fois sur les journaux télévisés et les articles de presse nationaux. Leur mobilisation dérive de notre volonté de tenter de comprendre et de prendre la mesure du processus de réception du discours de l'identité nationale de Nicolas Sarkozy que l'étude de la configuration de l'espace idéologique des

[172] Partie 1, Chapitre 3, Section 1
[173] MARTIN Pierre, « Les élections de 2002 constituent-elles un "moment de rupture" dans la vie politique française ? », *Revue française de science politique*, n°5, 2002, p. 597
[174] Voir Partie 2, Chapitre 1, Section 1 ; Partie 2, Chapitre 2, Section 1 ; Partie 2, Chapitre 3, Section 1

Français et de celle de l'espace politique ne permettaient que partiellement de satisfaire. Situées entre la mise en évidence des effets visés par l'ancien Président et celle des effets produits par sa rhétorique, les analyses du discours médiatique que nous avons pu effectuer tendent alors à complexifier la relation qui unit le locuteur politique à ses destinataires, à concevoir les acteurs du champ médiatique comme étant aussi des récepteurs ciblés du discours politique, et viennent préciser enfin les éléments constitutifs du contexte d'interprétation mais aussi du contexte de production du discours de nature politique.

TROIS OBJECTIFS DE RECHERCHE COMPLEMENTAIRES

In fine, trois objectifs de recherche se dégagent de notre propos introductif, objectifs que nous envisageons comme complémentaires. Il s'agit ainsi par ce travail de recherche :

- de retracer le processus d'émergence dans la parole de Nicolas Sarkozy d'un discours de l'identité nationale ;

- de rendre compte de la tension entre intention et contexte(s) ayant gouverné la production de cette rhétorique et ses conséquences, non seulement au prisme de la configuration de l'espace idéologique des Français mais aussi de celui des rapports de forces structurant le champ politique entre 2002 et 2007 ;

- de mesurer au-delà l'opérabilité des paradigmes et des concepts de la philosophie analytique et de la pragmatique du langage pour l'étude des discours de nature politique.

PLAN GENERAL – RETRACER CHRONOLOGIQUEMENT LE PROCESSUS DE PRODUCTION DU DISCOURS SARKOZYSTE DE L'IDENTITE NATIONALE AU TRAVERS DE LA TENSION DIALECTIQUE ENTRE INTENTION ET CONTEXTE

PARTIE 1 : PREHISTOIRE DU DISCOURS DE L'IDENTITE NATIONALE (2002-2005) – LA CONSTRUCTION EX MATERIA *D'UNE OFFRE DE SENS A VOCATION STRATEGIQUE*

- Problématique

Cette première partie entend questionner le discours de l'identité nationale dans sa dimension stratégique. Ainsi, en vue de l'obtention de quels effets cette rhétorique a-t-elle été produite ? Autrement dit, la première étape de nos développements a pour objectif de déterminer le sens visé de cet énoncé – qu'a voulu faire Nicolas Sarkozy en produisant le discours de l'identité nationale – détermination qui implique corrélativement de mettre en lumière la nature du lien reliant cette rhétorique à son contexte d'énonciation. Cette démarche

nous permettra alors de saisir partiellement l'intention à l'origine de son processus de production à partir des indices que son locuteur y aura laissés.

- Thèse défendue

Cette première partie révèle en premier lieu qu'il existe un discours *sur* l'identité nationale préexistant au discours *de* l'identité nationale. S'il possède les caractéristiques essentielles du discours *de* l'identité nationale, le discours *sur* l'identité nationale en diffère en cela qu'il s'analyse comme une rhétorique éclatée et indirecte qui sert de cadrage à différents thèmes (immigration et religion), eux-mêmes enjeux collectifs installés depuis longtemps dans l'espace public. Ce cadrage identitaire s'avère ancré dans les valeurs de droite tout en reproduisant des opinions relativement partagées au sein de la société française. Produit ainsi *ex materia*, le discours *sur* l'identité nationale demeure cependant doublement à contre-courant. En premier lieu, il constitue une entreprise discursive atypique au sein du concert de paroles des dirigeants de l'UMP. Ensuite, il apparaît être à contretemps des évolutions de long terme de la société française en particulier quant à son rapport à l'autre. De ce point de vue, le discours *sur* l'identité nationale peut être considéré comme un discours de circonstance qui cherche à proposer une offre politique nouvelle, tentant de résoudre une crise du système partisan affectant particulièrement les partis dominants d'une droite modérée qui paraît en décalage avec les reconfigurations idéologiques de son temps.

PARTIE 2 : PROTOHISTOIRE DU DISCOURS DE L'IDENTITE NATIONALE (2005-2007) – LA CO-CONSTRUCTION D'UN CONTEXTE OPTIMAL, CLE DE L'EFFICACITE STRATEGIQUE DE LA RHETORIQUE SARKOZYSTE

- Problématique

La seconde partie entend questionner la stratégie discursive sarkozyste telle que définie dans la première partie au prisme non plus principalement de l'intention qui la sous-tend mais de son efficacité : le discours *sur* l'identité nationale a-t-il produit des effets politiques et cognitifs ? si tel est le cas, comment comprendre à l'aune de ces effets l'émergence du discours *de* l'identité nationale ?

- Thèse défendue

Cette seconde partie tend à montrer que le discours *sur* l'identité nationale a eu des effets illocutoires et des séquelles perlocutionnaires (effets perlocutoires non recherchés) rendant plus accessible le contexte au travers duquel s'interprète le discours *sur* l'identité nationale : la problématique de la diversité. Dans cette perspective, le discours *de* l'identité nationale doit se comprendre comme la production en situation électorale par Nicolas Sarkozy d'un nouvel acte de discours qui s'appuie sur le précédent. Cette nouvelle production cherche à maximiser la pertinence des informations qu'il porte à la connaissance des auditeurs afin d'orienter leurs pensées dans la direction qu'il recherche et d'obtenir par là même des chances supplémentaires dans son entreprise de conquête de la magistrature suprême. Le discours *de* l'identité nationale, nouvel acte de langage, a de ce point de vue relativement réussi. Parvenant à produire ses effets illocutoires – le marquage sarkozyste du discours sur la nation – il a participé à construire le cadre des débats de la campagne présidentielle et à placer en leur centre le programme de Nicolas Sarkozy. En outre, il a engendré en partie ses effets perlocutoires recherchés. Échouant « à faire advenir un nouvel ordre des choses » – l'antilibéralisme culturel comme norme idéologique –, le discours *de* l'identité nationale a toutefois contribué à transformer l'ordre en place et cela à trois niveaux. Il a tout d'abord concouru à reconsolider l'assise électorale traditionnelle de l'UMP et à attirer à elle de nouveaux segments de l'électorat décisifs dans la conquête des postes électifs ; ce faisant, il s'est donné à voir comme une des clés de l'élection de Nicolas Sarkozy comme président de la République. Il a ensuite favorisé la re-bipolarisation de l'espace politique autour des deux grands partis dominants à la faveur de la reconfiguration normative du clivage gauche/droite, reconfiguration qu'il a suscitée. Enfin, il a ouvert une nouvelle page dans l'histoire de l'enjeu de l'identité nationale par la remise en cause du consensus sur son contenu normatif, remise en cause qu'il a imposée en re-problématisant sa dimension culturelle et mémorielle.

PREHISTOIRE DU DISCOURS DE L'IDENTITE NATIONALE : LA CONSTRUCTION *EX MATERIA* D'UNE OFFRE DE SENS A VOCATION STRATEGIQUE (2002-2005)

INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE

Dans son ouvrage *Nicolas Sarkozy, mesure et démesure du discours* publié en 2012, Damon Mayaffre évoque en introduction la « double dimension du langage »[175]. Cet auteur, s'appuyant sur les penseurs qui ont réfléchi la nature du discours, considère en effet que ce dernier s'analyse à la fois comme une « narration passive du monde » – « les discours sont faits pour nommer et décrire l'existant ; ils sont le reflet du monde, visent à rendre compte et ont pour conséquence de le figer, de le conserver »[176] – et une « action sur le monde » – « les discours et prises de position politiques modifient le moment présent, bouleversent l'état actuel et les forces en présence, redéfinissent les choses en les qualifiant, entraînent et contraignent l'allocutaire en le convainquant ; ils sont agissement sur le monde et cherchent à le transformer »[177]. Pour le chercheur, le discours sarkozyste doit être considéré de ce point de vue comme relevant de la seconde catégorie : « En parlant, il ne s'agit pas pour Sarkozy de *faire référence* mais de *faire*, c'est-à-dire d'agir : il ne s'agit pas de faire référence à un monde déjà là, mais de faire advenir un nouvel ordre des choses. Le discours de Sarkozy est tout entier un acte de langage, action ou encore, au sens étymologique, *actualité* »[178].

Au-delà du fait que l'acception du langage que propose Damon Mayaffre rejoint *in fine* et en un certain sens la définition de la politique elle-même (elle se donne à voir à la fois comme diagnostic et prescription)[179], elle tend à reproduire la distinction austinienne entre les énoncés constatifs « qui se bornent à rapporter, sous différentes modalités, la réalité »[180] et les énoncés performatifs qui font en disant, distinction dont nous avons vu précédemment qu'elle devait être re-questionnée[181]. Rappelons que pour Austin, cette catégorisation qui vise à répartir les énoncés entre assertion (narration passive/reflet du monde qui peut être jugée vraie ou fausse) et actes de langage qui modifient l'état des choses par le simple fait de dire à partir du moment où ils respecteraient un certain nombre de conventions, n'est finalement pas pertinente. En effet,

---

[175] MAYAFFRE Damon, *Nicolas Sarkozy, Mesure et démesure…*, *op. cit.*, pp. 18-20
[176] *Ibid.*, p. 18
[177] *Ibidem*
[178] *Ibid.*, p. 19
[179] C'est ainsi qu'Alain Badiou, dans son ouvrage *De quoi Sarkozy est-il le nom ?* sur lequel nous reviendrons plus loin, considère que l'enjeu de la bataille politique est la définition du monde, enjeu qui s'organise dès lors autour de deux questions : une question analytique – « dans quel(s) monde(s) vivons nous ? » – et une question normative – « Dans quel monde désirons-nous vivre ? ». Pour le philosophe, le « lien pratique entre la question analytique et la question normative donne une définition courante de la politique : une politique propose les moyens de passer du monde tel qu'il est au monde tel que nous voulons qu'il soit. » BADIOU Alain, *De quoi Sarkozy est-il le nom ?*, Paris, Éditions Lignes, 2002, p. 71
[180] AMBROISE Bruno, *Les pouvoirs du langage…*, *op. cit.*, p. 76
[181] Voir Introduction générale

dans la mesure où non seulement les constatifs ne sont jamais pure sémantique et dépendent eux-mêmes de modalités étrangères à la question de la linguistique[182], mais aussi parce qu'aucun critère de nature grammaticale ne permet d'opérer une distinction nette entre les deux types d'énoncé[183] – une même énonciation pouvant être constative ou performative selon le contexte de sa production – rien ne justifie alors de maintenir une distinction formelle entre eux. Cette absence de critères de différenciation pertinents convainc donc le philosophe d'abandonner cette catégorisation et de conclure que toute énoncé est finalement un acte de langage dont la réussite ou l'échec dépend d'un certain nombre de conditions, la plupart extralinguistiques[184]. Austin envisage dès lors le langage comme un acte social total comportant trois aspects qui sont autant de prismes par lesquels analyser un même discours : dire est à la fois un acte locutoire (le fait de dire – « niveau linguistique »[185]), illocutoire (ce qui est fait en disant – « le niveau pragmatique »[186]) et perlocutoire (ce qui est fait par l'acte de dire quelque chose – « niveau aléatoire »[187]). La notion de passivité ne paraît pas dès lors opératoire dans la mesure où le langage, quel que soit l'objectif visé par le locuteur *via* son utilisation (ordre, assertion, promesse, insulte, déclaration…), est une modalité d'action soit « une réalisation accomplie en vue d'une fin »[188] dont la réussite ou l'échec dépend de sa reconnaissance sociale.

---

[182] « Nous avons d'abord examiné la distinction avancée entre énonciations performatives et constatives. Un certain nombre d'indices nous ont toutefois amené à penser que des malheurs pouvaient atteindre les unes et les autres – et pas seulement les performatives. » AUSTIN John Langshaw, *Quand dire…*, *op. cit.*, p. 107

[183] « On peut trouver pour tout énoncé performatif des usages aussi bien performatifs que constatifs de n'importe quel terme linguistique » AMBROISE Bruno, *Les pouvoirs du langage…*, *op. cit*., p. 78

[184] Tout l'enjeu de la philosophie austinienne est en fait de critiquer l' « illusion descriptive » qui veut que « le langage a pour fonction de représenter des états de choses » (LAUGIER Sandra, « Actes de langage et états de choses : Austin et Reinach », *Les Études philosophiques*, n°72, 2005, p. 79). Pour Austin, étendre la notion d'acte aux constatifs s'inscrit dans la continuité de cette remise en cause du représentationalisme. Le propre des énoncés constatifs est d'être censé décrire le monde tel qu'il est de sorte que ces énoncés se réduiraient à leur sens (au locutoire) et que leur réussite ne dépendrait que de leur vérité (leur contenu propositionnel se fait bien le reflet du monde). Toutefois pour le philosophe – et c'est sur ce point que l'illusion descriptive est dénoncée – outre le fait qu'il met en doute le fait que le langage soit en capacité de véritablement refléter le monde, « La vérité ou la fausseté d'un énoncé ne dépend pas de la seule signification des mots, mais de l'acte précis et des circonstances précises où il a été effectué. » (AUSTIN John Langshaw, *Quand dire…*, *op. cit.*, p. 148) Un énoncé assertif, acte à part entière, peut ainsi non seulement échouer avant que ne soit considérée la question de sa vérité mais en outre celle-ci est une dimension évaluative contextualisée et non un critère intrinsèque à la question de la signification. L'attribution de vérité est ainsi selon Austin également établie conventionnellement. Pouvoir juger comme vraie ou fausse une assertion ne dépend pas seulement des signifiants utilisés (est-ce que ces signifiants sont reliés à des types de situation rencontrés dans le monde – conventions descriptives) mais aussi de la situation historique dans laquelle l'énoncé est produit et notamment, au niveau locutoire, s'il est doté d'une référence (convention démonstrative). Précisons d'ailleurs que si l'énoncé assertif manque aux conventions démonstratives, il ne pourra pas être évalué en termes de vérité ou de fausseté puisque que rien ne permettra de rattacher ce qui est dit (la situation dont il parle, sa signification) à une « situation historique » (un contexte matériel). L'évaluation de la vérité repose donc bien sur une procédure conventionnelle indépendante de la question sémantique.

[185] AMBROISE Bruno, *Les pouvoirs du langage…*, *op. cit.*, p. 84

[186] *Ibid.,* p. 101

[187] *Ibid.,* p. 132

[188] AMBROISE Bruno, « Le langage. J.L. Austin et le langage : ce que la parole fait », *Philopsis*, 2015, p. 5 disponible sur www.philopsis.fr

Dès lors, si toutes les énonciations sont des actes de parole, nous devons reformuler les propos de Damon Mayaffre. Les acteurs politiques usent du langage pour accomplir simultanément trois types d'actions : des locutions, des illocutions et des perlocutions. Plus précisément, un locuteur politique cherche tout d'abord à dire quelque chose, c'est-à-dire à ce que son discours ait une signification (contenu sémantique) et une référence historique (contenu cognitif). Ensuite, il s'évertue à faire quelque chose en disant, action qui, selon Damon Mayaffre, peut être de deux ordres selon la direction d'ajustement de son discours : il veut asserter (valeur illocutoire) c'est-dire qu'il souhaite engager sa responsabilité « sur l'existence d'un état des choses » (but illocutoire) et ainsi faire en sorte que les mots qu'il utilise correspondent au monde (direction d'ajustement) [189] ; ou alors il veut réaliser un acte qui ait pour effet cognitif de faire correspondre le monde aux mots qu'il prononce (direction d'ajustement) qui peut dès lors être soit une promesse, soit un ordre, soit une déclaration[190] (valeur illocutoire) – la première engageant sa responsabilité, les deux autres celle des destinataires (but illocutoire). Dans cette perspective, le chercheur estime que Nicolas Sarkozy a pour caractéristique de chercher à transformer le monde, ce qui inviterait à les ranger dans la seconde catégorie. Enfin, le locuteur politique souhaite obtenir « certains *effets* par la parole »[191], effets qui se répartissent en fins perlocutionnaires (*objects*) – effets qui sont recherchés par le locuteur – et en conséquences perlocutionnaires (*sequels*) – effets qui s'interprètent comme « des suites naturelles » de l'acte qu'elles « aient, ou non, été anticipées »[192]. Rappelons que nous avons identifié pour les discours politiques et avec Patrick Charaudeau deux types d'effets (fins et conséquences) perlocutionnaires : des effets perlocutoires politiques et des effets perlocutoires cognitifs[193].

L'enjeu de cette première partie est donc de tenter de rechercher l'intention qui a présidé à la production du discours sarkozyste de l'identité nationale, et cela en prenant en compte les trois dimensions actantielles de sa rhétorique sur la nation. Nous savons que rechercher cette intention implique de prendre en compte les conditions contextuelles de cette production discursive et notamment de prendre en considération les contraintes propres au champ politique qui ont pu peser sur elle[194]. Il s'agit donc ici de replacer la signification de ce discours dans son contexte d'énonciation afin d'en inférer le sens pragmatique recherché, c'est-à-dire ses effets

[189] Nous sommes donc dans une narration active et non passive puisqu'il s'agit de faire en sorte que les mots et leurs signifiants et plus largement la signification de l'énoncé correspondent au monde.
[190] Nous nous restreignons ici aux illocutions mentionnées par Damon Mayaffre. MAYAFFRE Damon, *Nicolas Sarkozy, Mesure et démesure…*, *op. cit.*, p. 18
[191] AUSTIN John Langshaw, *Quand dire…*, *op. cit*., p. 129
[192] AMBROISE Bruno, *Les pouvoirs du langage…*, *op. cit*., p. 133
[193] Voir Introduction générale
[194] *Ibidem*

politiques et cognitifs visés, effets cognitifs qui touchent à la fois le domaine locutoire, illocutoire et perlocutoire. Il s'agit également de vérifier l'opérabilité en science politique des concepts de la pragmatique du langage et en particulier de voir en quoi ils pourraient nous aider à apporter un éclairage pertinent pour étudier le discours sarkozyste de l'identité nationale. Rappelons que notre travail tente aussi de retracer l'émergence du discours sarkozyste sur la nation. Nous reprendrons ainsi comme cadre de recherche les trois dimensions du langage conceptualisées par Austin, ce qui nous permettra de regrouper en trois chapitres l'ensemble de nos sous-questionnements.

Dans un premier temps, il s'agira de nous intéresser au discours de l'identité nationale dans son aspect locutoire. Dans ce chapitre d'ouverture, nous nous interrogerons tout d'abord sur la naissance du discours de l'identité nationale : existe-t-il avant 2006 un discours nationaliste identitaire préexistant au discours de l'identité nationale qui reproduit ses caractéristiques sémantiques essentielles ? Nous montrerons au moyen d'une analyse quantitative et qualitative des déclarations de Nicolas Sarkozy diffusées entre 2002 et 2005 qu'un discours *sur* l'identité nationale précède le discours *de* l'identité nationale, qui s'interprète comme une rhétorique de cadrage à des problèmes préconstruits déjà présents au sein du débat public. Nous nous pencherons ensuite sur la manière dont ce discours a été construit. Nous prendrons appui dans cette entreprise sur la notion d' « interdiscours » forgée par Michel Pêcheux qui invite à considérer les discours comme des séries d'énoncés reproduisant des « déjà-là » et un « ça parle » propres à assurer leur existence même et qui les construisent dès lors comme de véritables dialogues avec des récepteurs/interlocuteurs. Ce concept, qui n'est pas sans rappeler la « convention démonstrative »[195] austinienne, nous invitera ainsi à déterminer la « référence historique » de cette rhétorique et à tester l'hypothèse d'une production *ex materia* de ce discours *sur* l'identité nationale. Pour ce faire, nous mobiliserons des enquêtes d'opinion réalisées sur la période considérée ayant pour objet de

[195] Les conventions démonstratives que nous avons évoquées dans une note précédente permettent de donner un contenu cognitif aux locutions, contenu cognitif dont nous avons précisé en introduction qu'il est plus riche que son contenu sémantique. Ce sont ces conventions démonstratives qui font entrer la locution dans le domaine pragmatique. Rappelons que c'est dans son article « Truth » publié en 1950, qu'Austin définit ces conventions démonstratives comme celles « qui mettent les mots (= *assertion*) en relation avec les situations historiques, etc., rencontrées dans le monde. » (« *Demonstrative conventions correlating the words (= statements) with the historic situations, etc., to be found in the world*. » AUSTIN John Langshaw, « Truth », *op. cit.*, p. 122, disponible sur www.aristoteliansociety.org.uk). Or la notion d' « interdiscours » de Michel Pêcheux, sur laquelle nous reviendrons plus précisément dans notre premier chapitre, renvoie également selon nous à cette question. Le « ça parle » que reproduisent inévitablement les « formations discursives » peut ainsi être interprété comme la nécessité pour le locuteur de se référer à une mémoire sociale des énoncés, Michel Pêcheux reliant aussi cette question à la domination des « formations idéologiques » sur l'activité discursive (PÊCHEUX Michel, *Les vérités de La Palice : linguistique, sémantique, philosophie*, Paris, F. Maspero, 1975, p. 146-147).

donner une photographie du rapport contemporain des Français à l'autre, à l'autorité et à la religion et qui viendront confirmer notre conjecture.

Dans un deuxième temps, nous éprouverons notre hypothèse selon laquelle la rhétorique sarkozyste est un acte de parole, en ce sens qu'elle ne se veut pas être strictement une description de l'*existant* mais bien un acte social qui cherche à amener à l'existence un ordonnancement du réel jusqu'alors impensé. La question surplombant ce deuxième chapitre sera ainsi celle de savoir si le discours *sur* l'identité nationale est venu refléter l'état du monde. Autrement dit, il s'agira de questionner le discours *sur* l'identité nationale au prisme de sa dimension illocutoire et plus précisément de sa « direction d'ajustement »[196], questionnement qui nous aidera à déterminer ultérieurement sa valeur et son but illocutoires. Nous étudierons pour ce faire deux types de contextes. Tout d'abord, nous interrogerons le discours sarkozyste du point de vue de son voisinage discursif (contexte intertextuel) et nous nous demanderons donc où se situe sa rhétorique nationaliste dans le concert de paroles des dirigeants de l'UMP diffusées concomitamment. Sur le fondement d'une analyse automatisée des déclarations des principaux cadres du parti de la droite et du centre prononcées au même moment, nous démontrerons que le discours *sur* l'identité nationale de Nicolas Sarkozy est à contre-courant de ce qui se dit dans sa formation politique. Ensuite, nous aborderons le contexte au prisme de la configuration idéologique alors observable au sein de la société (contexte situationnel culturel). L'étude de l'évolution sur le long terme des opinions des Français quant au libéralisme culturel nous amènera à éclairer la progression structurelle de l'influence de la norme antiraciste comme de celle faisant de la liberté des mœurs et de l'individualisme des valeurs cardinales propres à assurer l'émancipation personnelle comme collective. Ce constat nous poussera dès lors à voir dans le discours *sur* l'identité nationale une rhétorique relativement à contretemps des transformations affectant la structuration de l'imaginaire social et *in fine* à faire de celui-ci une action tendant à faire naître et exister une grille de lecture du réel qui ne se fait donc pas la stricte reproduction de la réalité collectivement vécue et reconnue.

Dans un troisième et dernier temps, nous interrogerons le discours sarkozyste sur la nation dans sa dimension perlocutoire, puisque nous chercherons à reconstituer les effets politiques et cognitifs attendus *par* la production du discours *sur* l'identité nationale (fins

[196] Rappelons que la notion de « direction d'ajustement » des actes illocutoires a été créée par John R. Searle. Il s'agit là d'un des trois critères principaux (sachant que les « dimensions de variation significatives » entre les différents actes illocutoires sont au nombre de douze) servant à construire une taxinomie des diverses illocutions (assertifs, directifs, expressifs, promissifs, déclaratifs) qui mesure précisément « la différence de rapport entre monde et contenu propositionnel (du contenu propositionnel au monde ou inversement du monde au contenu propositionnel). SEARLE John Rogers, *Sens et expression…*, *op. cit.*, pp. 41-42

perlocutionnaires). Que veut faire Nicolas Sarkozy au moyen de cette rhétorique ? Quels effets compte-t-il obtenir par son biais ? Comme le précise Christian Le Bart dans son ouvrage *Le discours politique*, des « arrière-pensées président au choix d'un énoncé […] : celui-ci n'est jamais produit "à la légère" ; on ne s'exprime pas, lorsqu'on est un acteur politique, sans un minimum de vigilance, sans penser aux effets de ce que l'on va dire. »[197] À côté des conséquences issues de l' « improvisation tactique » où « il s'agit de "bricoler" dans l'instant un énoncé recevable »[198], nous avons pu mentionner qu'il y a des intentions stratégiques plus réfléchies[199], l'acteur mûrissant son discours à l'aune de ce qu'il pourrait lui rapporter[200]. Si nous convenons qu'il est peu aisé d'accéder à l' « intentionnalité réelle du locuteur »[201], nous aimerions cependant essayer d'ouvrir quelques pistes de réflexion. Cette investigation repose sur une thèse communément admise[202] selon laquelle Nicolas Sarkozy a cherché dès sa prise de fonction au ministère de l'Intérieur à séduire l'électorat du Front national, séduction motivée par les résultats du premier tour des présidentielles de 2002 qui ont permis à Jean-Marie Le Pen de se qualifier pour le second tour. C'est cette grille de lecture que nous aimerions interroger en nous demandant dans quelle mesure elle peut s'appliquer au discours *sur* l'identité nationale. À partir d'une analyse des rapports de forces électoraux que nous mettrons en évidence au moyen d'une étude des résultats obtenus par les différents partis aux scrutins s'étant déroulés entre 1984 et 2004, nous démontrerons d'abord que cette thèse est à relativiser. La rhétorique sarkozyste semble devoir se comprendre davantage à l'aune d'une crise politique affectant

[197] LE BART Christian, *Le discours politique*, *op. cit.*, pp. 42-43
[198] *Ibid.*, p. 44
[199] Voir Introduction générale
[200] Nous reconnaissons avec Christian Le Bart que la recherche de l' « intentionnalité réelle du locuteur » est cependant pour l'analyste difficilement saisissable empiriquement et s'il paraît effectivement quelque peu réducteur d'assimiler toute entreprise discursive initiée par un acteur politique à la conquête du pouvoir ou plus largement à la recherche d'intérêt, nous estimons pourtant que ce prisme reste intéressant pour étudier la parole de notre locuteur et cela d'autant plus que Nicolas Sarkozy a assumé dès 2003 sa volonté de se présenter à l'élection présidentielle.
[201] *Ibid.*, p. 43
[202] Nous pensons ici principalement aux travaux de l'historienne Valérie Igounet qui voit, dans la récupération récurrente dans l'histoire française des thèmes et de la sémantique frontiste par les partis de droite modérée, le corollaire de la pression électorale exercée par l'organisation lepéniste : « Le degré d'intimité entre la droite et l'extrême-droite varie en fonction de la dynamique électorale du Front national. Plus il engrange de voix, plus l'attitude de la droite envers la formation lepéniste peut se montrer généreuse. » Si la chercheuse évoque ici plus précisément les alliances électorales avec le FN qui ont été passées entre la fin des années 1970 et le début des années 1980, elle inclut également dans son analyse le « hold-up idéologique de la droite sur le FN ». Dans cette perspective, elle considère l'entreprise discursive sarkozyste et en particulier la thématique de l'identité nationale comme l'acmé de cette stratégie. Voir IGOUNET Valérie, « Dans le rétro du FN : 2007, la campagne à contre-courant », *Médiapart*, 5 mai 2007, disponible sur https://www.mediapart.fr ; IGOUNET Valérie, « Entre les droites et le FN, une contamination datée », *Francetvinfo*, 15 octobre 2017, disponible sur https://blog.francetvinfo.fr. Nous pensons également aux propos de Nicolas Sarkozy lui-même qui ne s'est jamais caché de vouloir séduire les électeurs du Front national ou, pour reprendre précisément ses propres mots, « de ramener dans le giron républicain ceux qui ont voté FN » (DELY Renaud, GUIRAL Antoine, TOURANCHEAU Patricia, « "Il n'y a pas de sujet tabou" », *Libération*, 19 juillet 2005, pp. 12-13)

l'ensemble des partis dominants qu'à la lumière d'une dynamique électorale frontiste qui s'avère en réalité en trompe l'œil. Nous montrerons ensuite à l'appui des travaux qui s'attachent à mettre en évidence les clivages idéologiques pesant sur les choix électoraux et sur la formation des identités politiques et partisanes, que le discours *sur* l'identité nationale peut être considéré, du point de vue du contexte situationnel politique, comme une rhétorique à la fois contrainte et opportune, s'appréhendant comme une stratégie qui vise à opérer la transition culturelle de son parti et à polariser l'électorat autour de la dimension ethno-autoritaire.

Chapitre 1 – Le discours *sur* l'identité nationale : une rhétorique de cadrage construite pour faire référence

INTRODUCTION DU PREMIER CHAPITRE

« […] je crois qu'un pays de 64 millions d'habitants doit avoir un nombre limité de ministères, mais des ministères rebâtis. Par exemple, je veux un ministère de l'immigration nationale et de l'identité nationale, parce qu'aujourd'hui le dossier de l'immigration est explosé en trois ministères différents. »[203] Par cette annonce, le 8 mars 2007 sur le plateau de l'émission de France 2 *A vous de juger*, Nicolas Sarkozy décide de mettre en lumière un de ses thèmes de campagne : l'identité nationale. Avant cette date, le sujet occupe finalement peu le débat public. Ainsi, entre le 14 janvier, date officielle de l'entrée en campagne du candidat de la droite et du centre, et le 8 mars, seulement 16 articles de presse faisant référence à l'identité nationale sont répertoriés sur la base de données *Europresse*[204], aucun ne portant sur la campagne présidentielle ou sur Nicolas Sarkozy, et aucun sur *Factiva*[205]. À l'inverse, après cette date et jusqu'au premier tour de l'élection présidentielle le 22 avril, ce sont respectivement 494 et 156 résultats qui s'affichent pour les mêmes critères de recherche.[206] Tout semble alors indiquer que le discours de l'identité nationale n'entre dans la dynamique de campagne qu'à partir de ce début mars et cela de manière quasiment anecdotique – l'annonce de la création du ministère se fait au détour d'une phrase sans jamais être ré-évoquée au cours de l'émission. Gérard Noiriel a bien mis en évidence tout le travail effectué par l'équipe de campagne pour faire en sorte que les médias et les acteurs politiques se saisissent de la bouteille à la mer lancée trop discrètement par le candidat le 8 mars[207]. Ce ministère de l'identité nationale devait être l'un des rebondissements de la campagne, permettant à Nicolas Sarkozy d'occuper l'espace médiatique et d'y déployer sa rhétorique[208]. Ce contexte paraît alors corroborer l'hypothèse selon laquelle le discours de l'identité nationale est avant tout un outil stratégique de communication tendant, par le biais d'une polarisation sur ce thème et par là même d'une mise en lumière du candidat

[203] À vous de juger, 2007, émission de télévision, animée par Arlette Chabot, diffusée le 8 mars 2007, France 2 disponible sur http://discours.vie-publique.fr
[204] *Europresse* est une base de données permettant notamment d'accéder aux articles de plus de 140 titres de presse dans leur version intégrale.
[205] *Factiva* est également une base de données qui offrent la possibilité de consulter la presse internationale.
[206] Sur *Europresse* comme sur *Factiv*a, nous avons procédé en utilisant le mot clé « identité nationale ». Nous avons par contre circonscrit la recherche sur *Europresse* à trois sources : *Le Monde*, *Libération* et *Le Figaro.*
[207] Nous reviendrons sur cet épisode dans la seconde partie de notre travail. Voir Partie 2, Chapitre 3, Section 1
[208] NOIRIEL Gérard, *À quoi sert…*, *op. cit.*, pp. 116-138

Sarkozy, à faire progresser celui-ci dans les intentions de vote. Les propos rapportés de Patrick Buisson, membre de l'équipe de campagne de 2007 et probablement à l'origine de cette proposition de ministère, ne font qu'en attester la validité : « En faisant ça, tu prendras 7 points » [209]. Ainsi, cette grille de lecture ferait de l'identité nationale une stratégie de court terme produite en cours de campagne pour attirer vers Nicolas Sarkozy davantage de voix et en particulier celles des électeurs du Front national[210]. Néanmoins, l'analyse du discours du Bourget[211], prononcé le 14 janvier, vient nuancer cette idée. En effet, lors de ce meeting, le désormais candidat officiel de l'UMP consacre toute une partie de sa déclaration à l'identité nationale, elle est d'ailleurs le premier thème abordé. Certes, l'expression même n'est pas présente, non plus que la proposition de création d'un ministère spécifique à cette question ; toutefois, le terme « identité » est utilisé et la rhétorique est déjà celle qui sera exploitée dans les semaines suivantes. L' « identité nationale » apparaît telle quelle et comme thème dans un meeting à la Réunion le 15 février[212], de même que l'expression est citée lors d'une réunion publique à Strasbourg le 21 février[213] dont l'axe d'intervention est l'Europe. Surtout, Jean-Louis Calvet et Jean Véronis, dans leur ouvrage paru en 2008 *Les mots de Nicolas Sarkozy*, sont venus démontrer par une analyse de contenu effectuée sur un corpus de 130 déclarations prononcées par Nicolas Sarkozy entre début 2004 et l'automne 2007[214] que le discours de l'identité nationale apparaît dans la parole sarkozyste dès 2006, amenant ainsi à faire de cette rhétorique une production discursive plus ancienne qu'il n'y paraît.

L'existence de déclarations mobilisant, sinon l'expression, du moins la rhétorique de l'identité nationale, vient ainsi suggérer la potentialité d'un décalage entre d'une part l'apparition du thème dans la rhétorique du candidat et d'autre part l'annonce d'une proposition programmatique portant sur celui-ci. Ainsi, s'il est possible de déterminer à partir de quand

[209] Précisons que ces propos ont été rapportés par Dominique de Villepin qui, se confiant sur *Public Sénat*, avait affirmé « Nicolas Sarkozy m'avait clairement dit : "Si j'ai choisi de créer ce ministère c'est tout simplement parce que mon conseiller, Patrick Buisson, m'a dit : "en faisant ça, tu prendras 7 points"". » voir notamment LEMARIÉ Alexandre, « Le candidat Sarkozy réhabilite l'identité nationale », *Le Monde*, 5 mars 2012, disponible sur https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/03/05/le-candidat-sarkozy-rehabilite-l-identite-nationale_1652134_1471069.html

[210] Voir notamment GEISSER Vincent, « Le Pen *Academy*, promotion 2007 : Mots et maux d'une campagne présidentielle », *Migrations Société* 2007/2, n°110, pp. 6-7 ; TÉVANIEN Pierre, « "United colors of Travail Famille Patrie", Quelques remarques sur une révolution conservatrice », *Mouvements*, 2007, pp. 76-77 ou encore FOURQUET Jérôme, « Chapitre 9 : L'érosion électorale su lepénisme », in PERRINEAU Pascal, *Le vote de rupture, Les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Science Po, 2008, pp. 214-215

[211] SARKOZY Nicolas, 14 janvier 2007, discours au Bourget

[212] SARKOZY Nicolas, 15 février 2007, discours à la Réunion

[213] SARKOZY Nicolas, 21 février 2007, discours à Strasbourg

[214] Ajoutons qu'adoptant une démarche comparatiste, les auteurs ont également compulsé les déclarations des autres candidats à l'élection présidentielle de 2007 de sorte que le corpus total servant de base à l'analyse comprend plus de 300 discours. CALVET Louis-Jean et VÉRONIS Jean, *Les mots de Nicolas Sarkozy*, *op. cit.*, p. 9

l'identité nationale passe du statut de sujet à celui de programme, la chronologie de l'émergence du registre reste encore à déterminer. Son apparition dans la parole sarkozyste est-elle liée au temps de l'élection présidentielle et plus précisément à l'entrée officielle en campagne de Nicolas Sarkozy, auquel cas le registre devrait se circonscrire à l'année 2007 avec comme point de départ le discours fondateur du Bourget, ou est-elle antérieure ? Ce questionnement nous invite donc à partir sur la piste de l'identité nationale et à tenter de reconstituer son processus de production et de diffusion. Il nous enjoint dans cette perspective à explorer le registre de l'identité nationale sous une dimension lexicale et sémantique (contexte linguistique) – quand les mots de l'identité nationale s'agglomèrent-ils dans la parole sarkozyste pour faire système ? À partir de quand Nicolas Sarkozy commence-t-il à développer une sémantique de la nation qui rejoint celle du discours de l'identité nationale de 2007 ? – et à adopter une démarche dynamique, l'analyse longitudinale nécessaire à la détermination de sa naissance pouvant révéler également des étapes d'évolution. Ce questionnement nous pousse en outre à sortir d'une analyse exclusivement interne à l'énoncé et à comprendre, si une rhétorique nationaliste est préexistante à la période électorale, comment celle-ci a été produite. Il s'agit dans ce cadre de se demander dans quelle mesure elle tente de s'ancrer dans l'imaginaire social (contexte interdiscursif) – est-elle une production née *ex-nihilo* ou reproduit-elle des représentations partagées au sein de l'opinion ?

Cette approche en deux temps du discours sarkozyste sur la nation, qui se concentre donc exclusivement sur son aspect locutionnaire et cela tant du point de vue de son contenu sémantique que de son contenu cognitif, constitue les deux piliers qui structurent ce premier chapitre.

Nous montrerons ainsi dans une première section qu'un discours *sur* l'identité nationale émerge dans la parole sarkozyste dès 2003. Cette rhétorique s'éloigne du discours *de* l'identité nationale en cela qu'elle s'avère non seulement non objectivée mais aussi éclatée, servant de cadrage au traitement de différentes problématiques qui lui servent dès lors de portes d'entrée. Elle s'en rapproche toutefois puisqu'elle reproduit l'univers représentationnel et les clivages ontologiques du discours *de* l'identité nationale médiatisé en 2007.

Nous nous emploierons dans une seconde section à identifier la référence historique du discours *sur* l'identité nationale, et pour cela nous rechercherons dans l'opinion si cette rhétorique investit des représentations sociales partagées. Nous verrons qu'il est bien une rhétorique née *ex materia* qui cherche à la fois à s'implanter dans un imaginaire colonial encore prégnant dans l'opinion bien que largement refoulé, mais aussi à s'inscrire dans un héritage idéologique de droite qui pousse Nicolas Sarkozy à baliser son argumentation de références

identitaires et de thèmes *totem* de sa famille politique. Ce balisage est alors capable de lui assurer la reconnaissance des membres et des sympathisants de son parti et d'instaurer aussi avec eux un dialogue auquel ces derniers peuvent être potentiellement réceptifs.

Section 1 – Le discours *sur* l'identité nationale : la construction progressive d'un nationalisme identitaire de nature ethnique

Introduction de la première section

Dans son ouvrage paru en 2012 *Les droites en fusion*[215], Florence Haegel s'est notamment interrogée sur les spécificités des discours de Nicolas Sarkozy prononcés dans le cadre des élections présidentielles de 2007, les comparant à ceux produits par Jacques Chirac, candidat pour le RPR à la présidence en 1988, 1995 et 2002[216]. À cette fin, la chercheuse a procédé à une analyse automatisée de discours (AAD)[217]. Cette méthode, nous le rappelons, consiste à analyser un corpus de textes au moyen d'un logiciel informatique (comme Alceste, Hyperbase ou encore Iramuteq). Il s'agit alors par le truchement de la statistique de mettre en évidence les caractéristiques linguistiques du corpus étudié. Ainsi, le traitement informatique pourra révéler au chercheur les différentes formes (mots) utilisées dans les textes soumis à l'analyse, ce qui lui donnera une idée du vocabulaire mobilisé par les émetteurs des discours et notamment de sa richesse ; mais aussi les occurrences de ces formes (nombre d'utilisation d'une même forme dans le corpus) ; ou encore les réseaux et les communautés de formes (classification, analyse de similitude, notamment de cooccurrences, et analyse factorielle des correspondances) qui permettent d'entrevoir les univers sémantiques présents dans le corpus et leur lien (proximité ou éloignement)[218]. Haegel a ainsi constitué un corpus de 91 textes dont 42 sont des discours de Jacques Chirac (10 ont été prononcés au cours de la campagne de 1988, 6 l'ont été lors de celle de 1995 et enfin 26 en 2002) et 49 de Nicolas Sarkozy (tous issus de la campagne de 2007).

[215] HAEGEL Florence, *Les droites en fusion…*, *op. cit.*
[216] *Ibid.*, p 264-271.
[217] Pour la présentation de la méthode voir Introduction générale
[218] Cette proximité et cet éloignement sont définis à partir d'un test statistique dit « chi^2 » qui permet « d'évaluer la probabilité d'indépendance entre deux variables qualitatives » (RATINAUD Pierre et MARCHAND Pascal « Recherche improbable d'une homogène diversité : le débat sur l'identité nationale », *Langages*, n°187, 2012, p. 102). La distance du chi2 est définie par Lebart et Salem dans leur ouvrage *Statistiques textuelles* comme la « distance entre profils de fréquence utilisée en analyse des correspondances et dans certains algorithmes de classification. » Elle est ainsi utilisée dans le cadre des classifications descendantes hiérarchiques, type de classification à partir duquel nous réaliserons notamment nos analyses de contenu. LEBART Ludovic et SALEM André, *Statistiques textuelles*, *op. cit.*, p. 312

À partir de ce corpus et de son traitement par le logiciel Alceste, elle a pu mettre en évidence trois classes propres au discours du Nicolas Sarkozy de 2007 : une classe « Personnalisation » qui traite de « la relation qu'entretient le candidat à ses électeurs » ; une classe « Valeurs et école » qui rassemble les termes ayant trait au domaine scolaire et aux valeurs « morales et civiques » ; et une classe « Identité et histoire nationale » au sein de laquelle l'auteur reconnaît le vocabulaire de la nation[219]. Concernant cette dernière classe, Florence Haegel remarque qu'elle se structure autour de mots liés non seulement à la question nationale (nation, République, terre, patrie, fierté, langue etc.) mais également à l'immigration (immigration, immigré, race/racisme, tolérance) et au « rapport au passé » (origine, héritage, destinée, histoire, siècle, souvenir) qui est traité aussi dans son aspect sombre, la chercheuse notant la présence de termes tels que « mort », « guerre », « sang », « malheur », « misère », « haine » et « juif ». En outre, elle relève la forte teinte affective du registre puisque y figurent des formes associées à l'amour et à la haine. Enfin, les dimensions spirituelle (idéal, spirituel, esprit) et religieuse (foi, croyance, religion) caractérisent cet univers, la chercheuse remarquant que l'association opérée entre celles-ci « ne doit rien au hasard puisque Nicolas Sarkozy a bien tenté de replacer la religion au cœur de sa conception de l'identification sociale et politique »[220]. Ces travaux nous donnent ainsi l'architecture du discours de l'identité nationale diffusé en 2007 par le candidat : nation, immigration, passé, spiritualité et religion, le tout assorti d'une connotation affective.

La question qui nous occupera alors tout au long de cette première section sera celle de savoir si le discours de l'identité nationale tel que développé par le candidat Nicolas Sarkozy est issu d'un processus de production qui s'étale sur le temps long ou si au contraire la thématique est spécifique aux années 2006 et 2007. Les travaux de Florence Haegel nous donnent ainsi la possibilité de repérer la présence ou l'absence du registre dans la parole sarkozyste et par là même de retracer l'histoire de sa construction. Pour ce faire, nous recourrons nous aussi à l'analyse automatisée de discours, non seulement dans un esprit de comparaison mais aussi parce que cette méthode ouvre des perspectives et ajoute une dimension intéressante à l'analyse qualitative tout en réduisant la subjectivité du chercheur qui peut obérer une étude

[219] Parmi ces trois thèmes, elle écarte cependant le premier, portant sur la personnalisation, faisant remarquer que la convocation des sentiments dans l'objectif de susciter un lien affectif avec les électeurs était aussi à relier à l'évolution de la rhétorique politique en général, jouant de plus en plus sur les émotions pour attirer les voix. Ainsi, elle suggère que cette classe, si elle caractérise l'univers discursif sarkozyste par rapport à celui de Jacques Chirac, ne serait sûrement pas spécifique en comparaison des discours des autres candidats à l'élection présidentielle de 2007.

[220] HAEGEL Florence*, Les droites…, op. cit.*, p. 266.

contemporaine sur le discours politique[221].

Présentation des sources servant de fondement à l'analyse

Nous avons donc dû au préalable constituer un corpus. Comme nous avons pu le préciser en introduction de ce travail, les textes collectés sont tous issus de la base de données de vie-publique.fr et ont tous été prononcés entre le 7 mai 2002, jour de la prise de fonction de Nicolas Sarkozy au ministère de l'Intérieur, et le 31 décembre 2005. Si le choix de clore notre collection à cette date paraît arbitraire, il a pour but d'exclure l'année 2006 qui constitue, pour les chercheurs s'étant penchés sur l'activité discursive sarkozyste, la période d'apparition du discours de l'identité nationale. Ensuite, sur la nature des textes retenus pour constituer notre corpus, rappelons que nous nous sommes limitée aux déclarations, les entretiens, interviews, conférences et articles de presse ayant été exclus de l'analyse afin de n'étudier que des textes dont Nicolas Sarkozy maîtrise relativement la production. En outre, comme nous l'avons déjà mentionné, les documents retenus ont pour trait commun de contenir au moins une fois la forme « identité », décision dérivant notamment de notre volonté de retracer une évolution de l'usage du terme par le locuteur politique. Ajoutons que nous avons pour chaque texte précisé deux variables : l'année de diffusion et le statut de Nicolas Sarkozy quand il prononce le texte (ministre ou président de parti). Le corpus ainsi constitué est formé de 37 textes : 7 déclarations en 2002 ; 13 en 2003 ; 4 en 2004 et 13 en 2005. Enfin, nous avons opté pour le logiciel Iramuteq qui a l'avantage de fonctionner, tout comme Alceste, avec l'interface *R* mais aussi de proposer des fonctionnalités communes non seulement à ce logiciel mais aussi à Hyperbase, logiciel notamment utilisé par Damon Mayaffre pour effectuer son étude du discours sarkozyste[222]. Ces points communs nous autorisent donc à faire des comparaisons avec les travaux de cet auteur comme avec ceux de Florence Haegel qui quant à elle a recouru au logiciel Alceste.

Préliminaire à l'analyse

Avant toute chose, il faut souligner que le corpus est assez restreint, ce qui suggère que la forme « identité » reste finalement peu mobilisée par Nicolas Sarkozy sur cette période. Ensuite, si les années 2002 et 2004 ont été l'occasion de diffusion de textes contenant le substantif, nous avons choisi pourtant de les écarter de l'analyse. En effet, seulement sept

[221] Voir Introduction générale
[222] MAYAFFRE Damon, *Nicolas Sarkozy, Mesure et démesure…*, *op. cit.*

déclarations en 2002 et quatre en 2004 ont pu être récupérées. Si nous avons tout de même procédé à une analyse, les résultats qui en sont ressortis ne permettaient pas une exploitation suffisante, les formes constituant les classes construites par le logiciel ayant pour la plupart des probabilités statistiques de rattachement assez faibles, n'autorisant aucune analyse sûre des données. Nous avions également quelques réserves quant à la pertinence de l'étude elle-même compte tenu de la faiblesse numérique du corpus, résultat de notre volonté de procéder à une analyse diachronique à la différence de Florence Haegel qui avait elle opté pour une démarche plus globale, attachée à la comparaison des mondes lexicaux de deux locuteurs. Nous avons donc choisi de focaliser notre attention sur les années au cours desquelles nous trouvons le plus de déclarations. Nous pouvons quand même, à partir de ce constat, faire l'hypothèse que les considérations d'ordre identitaire n'étaient pas au centre de la production discursive de Nicolas Sarkozy en 2002 et 2004.

Présentation du mouvement de la première section

L'analyse automatisée effectuée annuellement comme celle plus qualitative des segments de texte et des déclarations prononcées en 2003 et 2005 révèlent qu'il existe dans la parole sarkozyste un discours *sur* l'identité nationale préexistant à son discours *de* l'identité nationale. Le discours *sur* l'identité nationale diffère du discours *de* l'identité nationale essentiellement en raison de son caractère éclaté et indirect. Il fonctionne en effet comme un registre servant de cadrage à des problèmes pré-construits, enjeux du débat public depuis plusieurs années et dont Nicolas Sarkozy s'empare par le biais de sa fonction de ministre de l'Intérieur. Il s'en rapproche cependant dans la mesure où ces derniers s'envisagent comme autant de portes d'entrée à la dévalorisation de certains groupes sociaux par la promotion et la valorisation d'une nation définie implicitement selon des critères ethniques et dotée déjà d'une certaine continuité historique. Par là même, ce cadrage participe, avant l'apparition du discours *de* l'identité nationale, à la constitution d'un principe de division ethno-religieux de l'espace social et d' « une croyance subjective en une communauté d'origine fondée sur des similitudes de l'habitus extérieur et des mœurs »[223].

En premier lieu, les déclarations produites au cours de l'année 2003 se structurent notamment autour de la thématique de la religion musulmane et de son institutionnalisation. Cette problématique est principalement questionnée au prisme d'un enjeu : son intégration à la

[223] WEBER Max, *Économie et société.2, L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*, Paris, Pocket, 1995, p. 130

République. Elle mobilise dans cette perspective la nation comme cadre de l'identification sociale et politique sans jamais en faire cependant un axe central de sa rhétorique. Cette subsidiarité n'en est pas moins l'indicateur que la question religieuse entretient dès 2003 avec celle de la communauté nationale une relation essentielle chez le locuteur, grâce à laquelle les récepteurs de ses discours peuvent saisir à la fois la nature des liens qui les unissent et par là même celle de la communauté qu'ils forment, les éléments qui constituent et conditionnent leur appartenance à celle-ci mais aussi les critères qui permettent d'en exclure des individus ou des groupes, en bref sont en capacité de percevoir les constituants de la mêmeté (I).

En second lieu, les déclarations diffusées en 2005 s'organisent en partie autour de deux dimensions : la spiritualité religieuse et l'intégration des immigrés. Ces deux thématiques viennent poursuivre et renforcer la constitution des éléments de la mêmeté. Elles permettent également à Nicolas Sarkozy d'ébaucher les traits propres à ancrer la France dans une certaine permanence de nature historico-culturelle (ipséité) de même qu'à introduire l'idée d'une crise identitaire qui participerait à fissurer la cohésion nationale (II).

I – L'intégration de la religion musulmane : une entrée pour la question nationale (2003)

L'analyse classificatoire révèle que si le discours de l'identité nationale tel que mis en évidence dans les travaux de Florence Haegel n'est pas repérable, il reste que nous décelons au sein de la classe portant sur le rapport de la religion musulmane à la République, thème par ailleurs structurant fortement en 2003 l'espace discursif sarkozyste, l'univers sémantique de la nation. Nous y repérons également un certain nombre de formes qui caractérisent traditionnellement les discours problématisant la question migratoire. Le mot « identité », quant à lui, est faiblement caractéristique de la parole de Nicolas Sarkozy produite à cette période. Il reste majoritairement associé à la thématique régionale bien que nous le repérions aussi dans des segments de texte qui touche à la problématique religieuse (A).

L'analyse plus qualitative des segments de texte ainsi que des déclarations spécifiques à cette classe démontre que si le nationalisme identitaire sarkozyste n'est pas objectivé, il s'avère cependant convoqué pour cadrer l'enjeu de l'islam. Nous y rencontrons des éléments rhétoriques caractéristiques du discours de l'identité nationale comme la dialectique du « nous » et du « eux » ainsi que celle de l'ami et de l'ennemi, une conception de l'appartenance de laquelle transparaît une dimension ethnique ou encore la promotion d'un certain conservatisme identitaire (B).

A) Analyse automatisée de contenu

Les déclarations prononcées par Nicolas Sarkozy au cours de l'année 2003 s'organisent en six classes elles-mêmes réparties en trois sous-groupes. Ainsi les classes 1 (délinquance) et 4 (gestion des services de police) d'une part, 2 (Corse) et 4 (décentralisation) d'autre part, semblent proches les unes des autres alors que les classes 5 (religion) et 6 (immigration) apparaissent plus isolées. L'analyse factorielle des correspondances confirme ce résultat et révèle que la parole sarkozyste sur cette période se polarise autour de trois thèmes principaux (la Corse, les étrangers, la religion musulmane). Enfin, l'examen des segments de texte contenant la forme « identité » démontre d'abord que celle-ci ne caractérise pas véritablement le discours du locuteur à cette période et ensuite que son champ sémantique est fortement teinté par la dimension régionale[224].

La classe 1 (20,4 % des segments de texte retenus pour la classification) porte sur le thème de la délinquance qui est traité du point de vue de ses manifestations (violence, agression, crime, mendicité, voiture, terroriser, brûler, agresser), de ses auteurs (délinquant, voyou, bande), de ses victimes (concitoyen, enfant, parent, famille, habitant), de ses lieux (hall, immeuble, cité, quartier, route), des moyens et des résultats des politiques publiques sécuritaires (tenue, uniforme, chiffre, sécurité, pistolet, priorité, gendarme, policier, mission, radar, répression, exemplarité). Le registre est en outre caractérisé par un certain *pathos* (courage, fierté, âme, peur, visage). Se retrouve donc ici le thème totem du ministre de l'Intérieur, celui sur lequel Nicolas Sarkozy a fondé l'essentiel de son image et de sa stature. Il fonctionne en tandem avec la classe 4 (17,96 %) qui elle porte plus spécifiquement sur la gestion interne des forces de l'ordre dans sa dimension matérielle (commissariat, effectif, opérationnelle, instruction, commissariat) et du point de vue des objectifs à atteindre (fixer, améliorer, créer, falloir, indicateur, besoin, redéploiement) mais dans laquelle transparaît aussi la question de la valorisation des services de police et de gendarmerie (efficacité, valoriser, mériter, méritant) et de leurs conditions de travail (carrière, besoin, gestion, création, recrutement).

Les classes 2 (12,3 %) et 3 (12,3 %) sont également deux sous-catégories d'un même univers sémantique : les collectivités territoriales. La première renvoie à la question corse qui a été un enjeu important durant l'exercice des fonctions de Nicolas Sarkozy. Nous y trouvons ainsi les termes liés aux sujets de l'identité régionale corse (identité, tradition) et surtout de son économie et de son développement (développement, avenir, numérique, économique, défi,

[224] Les opérations effectuées lors de l'analyse sont consultables en annexe. Voir Annexe n°1

entreprise). La seconde classe se rattachant à cet univers est la classe 3 qui porte plus largement sur la problématique de la décentralisation, à la fois quant au transfert de compétences (responsabilité, éducation, environnement, transférer) et, plus significativement, quant au financement des collectivités (crédit, investissement, impôt, budgétaire, financer, milliard).

La classe 5 (14,8 %) est celle qui est constituée du vocabulaire religieux. Elle se structure essentiellement autour du champ lexical de l'islam comme le démontre la présence de formes renvoyant au vocabulaire propre à cette confession (musulman, islam, imam, mosquée) et à sa pratique (voile, femme, port, fête, pratique, pratiquer, exercice). Pour autant, ce groupe lexical ne se circonscrit pas à ce culte puisque nous repérons des mots qui se rapportent soit à la religion en général (religion, religieux, culte, foi, fidèle) soit à d'autres confessions (juif, église, chrétien, synagogue, catholique). Nous trouvons également associées à cette classe des formes qui renvoient au champ sémantique de la nation (République, laïcité, citoyen, principe, égalité, neutralité, droit, France, républicain, valeur). Précisons que celui-ci se structure principalement autour de l'identité républicaine française conçue à la fois comme l'attachement à des principes et des droits mais aussi comme l'adhésion à des valeurs. Le lexique propre de la classe 5 révèle ainsi que les segments de texte y étant attachés abordent la question nationale sous le prisme de l'appartenance à une certaine culture politique. Nous relevons aussi des termes comme « rejet », « tolérance », « racisme » ou encore « intégrer », ce dernier étant un peu moins significatif de la classe et que Florence Haegel reliait dans son travail au thème migratoire, dimension constitutive du discours de l'identité nationale. Précisons cependant que les mots « immigration » ou « immigré » sont absents, mais il reste que la présence de ces substantifs tend inévitablement à interroger sur un possible rapprochement entre les thématiques de l'islam et de l'immigration. Notons également que certains termes statistiquement associés plus faiblement au groupe lexical renvoient au rapport au passé tels que « historique », « histoire » ou « siècle ». Remarquons enfin la présence du nom « rejet » et du verbe « aimer » qui sans teinter la classe d'une coloration affective restent remarquables. Ces associations tendent à montrer que cette classe semble moins axée sur le thème de la religion que sur la question de la confession musulmane dans son rapport à la République mais aussi sur son institutionnalisation comme le suggère les termes « CFCM » (Conseil français du culte musulman), « instance », « conseil » ou « élection ».

La classe 6, enfin, est la plus importante puisqu'elle représente 22,3 % du corpus et renvoie à l'immigration. Plus précisément, elle porte sur les politiques migratoires relatives à la réglementation de l'accueil (séjour, flux, maîtrise, ressortissant, durée, visa, titre, résident, délivrance, familial) et à la répression de l'immigration clandestine et de ses filières

(interdiction, filière, irrégulier, mariage, expulsion, clandestin, rétention, pénal, criminel, trafic). Il s'agit ainsi non pas de questionner l'enjeu migratoire au prisme de l'intégration des immigrés mais de la mise en place et de l'évaluation des politiques publiques adoptées en ce domaine.

Ces deux dernières classes sont assez éloignées l'une de l'autre de sorte qu'elles ne paraissent pas devoir être analysées comme un binôme. L'analyse factorielle des correspondances vient compléter l'analyse classificatoire. Elle révèle que les classes 5 et 6 occupent chacune un espace discursif spécifique alors que les quatre autres sont très imbriquées entre elles. Si le facteur 1 tend à séparer le lexique de l'immigration du reste de la classification et le facteur 2 à opposer ce dernier mais également le vocabulaire de la religion et de la République des champs lexicaux collectivités territoriales et délinquance, il demeure que les questions migratoire et religieuse restent assez distantes l'une de l'autre. Finalement, l'analyse factorielle montre que la parole sarkozyste de 2003 se structure essentiellement autour de trois pôles : un pôle « Corse » qui agrège à lui le vocabulaire des collectivités territoriales et celui de la police et de la justice (classes 1, 2, 3 et 4) ; un pôle « étranger » qui concentre tous les termes liés à l'immigration (classe 6) ; et un pôle « religion musulmane » qui constitue une force d'attraction pour les formes liées au religieux et à la République (classe 5).

Notons enfin que l'usage du mot « identité » n'est encore absolument pas associé à la question nationale. Ainsi, il s'avère spécifique du registre sur les collectivités territoriales et plus particulièrement de la classe portant sur la Corse – ce qui laisse à penser que l'usage de la forme est principalement lié à l'identité régionale. Relevons toutefois que la force du lien unissant ce mot à la classe reste assez faible statistiquement. En outre, l'analyse des divers segments retenus dans la classification et dans lesquels le terme apparaît, montre qu'il est aussi associé aux questions soit de sécurisation des identités personnelles et d'identification individuelle (carte d'identité) soit de délinquance (dissimulation et usurpation d'identité). Précisons tout de même que la forme apparaît aussi dans des segments liés à la classe sur la religion musulmane. Elle est alors utilisée dans un sens plus culturel, invitant à relier religion musulmane et problématiques identitaires voire communautaires.

B) Une confusion entre islam et immigration : l'introduction d'une dimension culturelle dans le processus d'intégration rejaillissant sur la conception de la nation et l'identification de ses ennemis

De cette présentation des thèmes structurant la parole sarkozyste en 2003, il ressort qu'aucune classe ne reproduit fidèlement les dimensions constitutives du discours de l'identité

nationale telles que mises en valeur par les travaux de Florence Haegel. Toutefois, il est à remarquer que la question de l'identité française n'est pas totalement absente puisque la question du rapport de la religion musulmane à la République mobilise le champ sémantique de la nation dont nous avons vu qu'il était fortement coloré par la thématique de l'identité républicaine dans sa dimension culturelle. L'analyse qualitative des segments de texte et des déclarations étant spécifiques de cette classe 5 vient confirmer ces premiers résultats, puisque les discours retenus ont tous pour objet de problématiser le statut de la religion musulmane en France. Leur examen nous permet alors de reconstituer les présupposés attachés à cette problématisation et véhiculés par l'activité discursive de Nicolas Sarkozy. En premier lieu, cette problématique a pour postulat de considérer cette confession comme étrangère et comme devant être intégrée à la communauté nationale. Elle constitue par là même les musulmans comme une catégorie sociale exogène, constitution renforcée notamment par le vocabulaire employé qui crée un parallèle avec la thématique migratoire. Cette confusion représentationnelle tend dès lors à rejaillir sur l'acception de l'intégration et par ricochet sur la conception de l'appartenance nationale. Mettant en avant des pratiques culturelles et cultuelles présentées comme déviantes pour justifier la mise en place d'une politique visant l'institutionnalisation de l'islam par sa conversion en un islam *de* France, le discours sarkozyste diffuse subséquemment l'idée que l'intégration sociale passe par l'intégration culturelle, celle-ci n'étant conçue que comme responsabilité individuelle. L'idée d'appartenance française n'est ainsi pas envisagée comme un partage mais comme une adhésion voire une allégeance corporalisée non seulement à des principes politiques mais également à une morale, le *credo* républicain.

Réfléchissant et définissant les critères à remplir par cette confession pour qu'elle se voit reconnue compatible avec ce qui fonderait la communauté nationale et conditionnerait son appartenance à celle-ci, Nicolas Sarkozy postule dès lors son étrangeté voire sa potentielle incompatibilité en l'état avec les principes et les valeurs républicaines. La religion musulmane se constitue ainsi ne serait-ce que par le cadre adopté par le locuteur pour en parler comme un culte exogène à la communauté nationale qu'il faut intégrer. Cette problématisation montre donc que dès 2003, religion et nation entretiennent dans la parole sarkozyste des liens explicites. L'analyse qualitative des segments de texte retenus au sein de cette classe de même que l'étude des déclarations y étant rattachés, permettent de dégager plus précisément la manière dont Nicolas Sarkozy participe à construire la représentation d'un islam comme confession étrangère. Cette constitution passe essentiellement par le lexique utilisé qui reproduit des formes que l'on a coutume de retrouver quand il s'agit d'aborder la problématique migratoire. Ainsi, les termes « intégrer », « tolérance », « racisme », « rejet », qui sont présents dans la

classe 5 et que nous retrouvons dans les segments et les déclarations attachées à celles-ci, peuvent régulièrement se rencontrer quand il s'agit pour Nicolas Sarkozy de parler d'immigration mais également sont des mots qui depuis plusieurs années sont venus alimenter le cadrage de ce thème. Les réutiliser pour aborder la question de la religion musulmane tend dès lors à convoquer les représentations propres à la thématique migratoire et notamment attachées aux immigrés comme les cadres cognitifs imposés depuis les années 1980 pour traiter de cette question, et ainsi à les reporter sur la problématisation de la religion musulmane. En particulier, la reproduction de l'enjeu propre à l'immigration, celui de l'intégration des immigrés, reconstruit pour la question de l'islam la limite instaurée par cette préoccupation quant aux migrants, celle du « nous » et du « eux ». Le lien implicite est aussi créé entre confession musulmane et immigrés, faisant de cette religion non seulement un culte d'origine étrangère mais surtout pratiquée par des immigrés : « Dans une période troublée par la guerre en Irak – une période où certains sont enclins à trouver des prétextes pour créer dans notre pays la suspicion et l'affrontement – votre rassemblement se doit d'offrir une image d'intégration, de paix, de sérénité et de citoyenneté. »[225] Si la liaison n'est jamais explicitement faite, l'utilisation du même registre sémantique tend au moins à produire de la confusion, confusion qui, comme l'a bien démontré Gérard Noiriel[226], est caractéristique et récurrente dans la parole sarkozyste. *In fine*, parler de l'islam et de ses enjeux spécifiques s'avère au-delà être le moyen d'aborder la question de l'intégration des immigrés venus essentiellement des anciennes colonies et cela du point de vue non pas uniquement juridique – qui relève de la classe 6 – mais aussi culturel.

Cette « culturalisation » ou confessionnalisation des immigrés et plus généralement de l'autre rejaillit dès lors non seulement sur ce que signifie l' « intégration » et subséquemment sur ce que veut dire « être Français ». Cette signification peut se saisir grâce à l'opposition que crée Nicolas entre l' « islam de France » et l' « islam en France ». Cette rhétorique tend en effet à faire de l'islam institutionnalisé une religion de France, reconnue comme telle par l'acceptation explicite, par ses représentants comme ses croyants, des valeurs de la République et principalement de la laïcité et de l'égalité homme/femme. Cette acception de ce que serait une « bonne » religion, celle qui déclare sa loyauté à la France, est du reste valorisée par la dévaluation opérée par le locuteur de l' « islam en France » qui se perçoit dans son argumentation comme le cheval de Troie idéologique de puissances étrangères menaçant le pays dans son identité culturelle : « Je crois au contraire qu'il existe un islam de France qu'il faut reconnaître pour mieux s'opposer à l'islam en France. Je crois à un islam débarrassé des

[225] SARKOZY Nicolas, 19 avril 2003, discours au Bourget
[226] NOIRIEL Gérard, *À quoi sert…*, *op. cit.*, pp. 93-97

influences étrangères, respectueux de la femme et parfaitement compatible avec nos pratiques républicaines. »[227] En premier lieu, il ressort de cette argumentation que le processus d'intégration ne s'envisage pas comme un partage entre un groupe et un autre, partage qui implique l'échange, mais comme une allégeance du groupe considéré comme exogène et/ou minoritaire au groupe endogène et/ou majoritaire[228]. Autrement dit, il ne s'agit pas d'aboutir à une redéfinition de la communauté née du mélange entre le différent et le semblable mais d'obtenir l'adhésion aux principes de mêmeté de ceux qui sont considérés comme autres, faisant de l'acception de l'intégration sarkozyste un concept exempt de toute dimension multiculturaliste. Le souci de préserver l'existant colore ainsi cette grille de lecture de l'intégration d'une touche de conservatisme et de conformisme.

La deuxième implication de ce cadrage est d'envisager le processus intégratif non pas comme une responsabilité incombant aussi à ceux considérés comme déjà membres de la communauté mais bien comme une démarche active qui relève des musulmans eux-mêmes qui doivent, pour bénéficier du droit d'exercer leur culte, en apporter la preuve : « La communauté nationale vous tend la main. Elle vous regarde. Vous êtes désormais comptable de l'image de chaque musulman de France. Saisissez cette main tendue par la République. Ne la décevez pas car les conséquences seraient immenses. »[229]. Il relie alors intégration à la communauté nationale et responsabilité non seulement individuelle mais aussi collective, faisant des personnes musulmanes un groupe social unifié : « A ceux qui doutaient de votre volonté de vous intégrer, vous devez montrer votre volonté de ne pas laisser l'islam extrême se développer dans les caves et les garages. »[230] Dans cette perspective, l'État comme d'ailleurs les Français non musulmans ne paraissent pas avoir alors de rôle actif à jouer dans ce processus, sinon celui de juge. Cette manière d'appréhender le processus d'intégration tend dès lors à obérer la lutte contre les discriminations. Nous l'avons vu, le lexique de la classe 5 est composé de formes telles que « rejet », « racisme » ou encore « tolérance » qui, outre le fait de renvoyer à la question migratoire, suggère que le locuteur paraît aborder la religion musulmane également au prisme de l'exclusion sociale, culturelle ou encore économique dont sont victimes ses fidèles et donc laisse à penser qu'il s'agit ainsi de soutenir des politiques publiques de lutte contre les

[227] SARKOZY Nicolas, 7 octobre 2003, discours à Paris
[228] Nous sommes dès lors loin de la conception habermassienne de l'appartenance nationale, celle-ci promouvant l'intégration comme partage d'une culture politique, partage n'étant pas synonyme d'imposition et de « ticket d'entrée » préalable à la reconnaissance de l'appartenance mais se matérialisant en un processus délibératif sur cette culture permanent et constituant. Voir sur ce sujet LAURET Pierre, « Identité nationale, communauté, appartenance. L'identité nationale à l'épreuve des étrangers », *Rue Descartes*, n°66, 2009, pp. 29-30
[229] SARKOZY Nicolas, 19 avril…, *op. cit*.
[230] *Ibidem*

discriminations. Cette hypothèse viendrait dès lors contrebalancer la rhétorique invitant à faire de l'intégration une responsabilité individuelle exclusivement à la charge des musulmans. Cependant, l'analyse qualitative des segments de texte comme celle des déclarations se rattachant à ce groupe lexical amènent à nuancer quelque peu cette conjecture. Le mot « rejet » est ainsi convoqué dans la parole sarkozyste pour dénoncer non pas la xénophobie mais pour pointer du doigt les croyants qui par leur pratique et/ou leurs discours remettent en cause les valeurs républicaines : « L'école est un lieu de vie collective dont la fréquentation est obligatoire. Il est du devoir de l'Etat, au nom de tous les citoyens, d'y interdire toute expression de convictions religieuses en réalité revendicatrices d'une différence, d'une supériorité ou du rejet du principe fondamental d'égalité entre les hommes et les femmes. »[231] L'usage sarkozyste de la forme « tolérance » est en revanche plus ambigu puisqu'il est employé à la fois pour en appeler à un apaisement des relations entre Français non musulmans et Français musulmans[232] mais aussi pour dénoncer le laxisme politique qui a consisté à tolérer des comportements attentatoires aux valeurs républicaines[233]. L'analyse plus détaillée des déclarations dans lesquelles ces termes sont mobilisés révèle finalement que si Nicolas Sarkozy fait montre en effet de sa préoccupation envers les inégalités que subissent les individus de confession musulmane et reconnaît qu'ils sont la cible d'injures et de comportements à caractère raciste, c'est moins pour justifier la mise en place de mesures étatiques pour combattre les discriminations que pour légitimer la mise en place du Conseil français du culte musulman. Pour le ministre, la peur et l'ignorance des Français quant à cette catégorie sociale ont pour conséquence de provoquer un repli identitaire qui passe par le refus d'intégrer le modèle des valeurs de la République. La solution est alors de mettre en place une institution représentative des musulmans qui participent à soutenir l'axiologie républicaine afin de lutter contre le communautarisme identitaire mais qui a aussi pour mission « d'ouvrir au grand jour le culte musulman »[234] et par là même de montrer aux Français non musulmans que l'islam est une religion d'ouverture. Ajoutons en outre que c'est bien la démonstration de la volonté d'être citoyen français qui autorise les représentants religieux à « s'asseoir à la table de la République

[231] SARKOZY Nicolas, 7 octobre…, *op. cit.*
[232] « Nous n'avons que trop constaté dans l'histoire de notre pays combien l'ignorance était le prétexte aux accusations, aux suspicions, aux peurs et aux affrontements. Il ne peut y avoir de tolérance dans l'ignorance réciproque. » SARKOZY Nicolas, 19 avril…, *op. cit.*
[233] « Au-delà aucune loi de la République ne peut s'appliquer avec plus de douceur ou de rigueur pour les uns ou les autres. Personne ne peut revendiquer le droit à la différence pour ne pas respecter la loi. Personne ne peut revendiquer sa propre loi au-dessus de celle de la République. C'est un principe non-négociable car nous avons trop souvent été témoins des dangers que recèle à long terme la tolérance de l'inacceptable. » *Ibidem*
[234] *Ibidem*

au même titre que les autres cultes. »[235] Il ressort donc de cette rhétorique que la charge de la lutte contre les discriminations ne revient pas à l'État mais bien aux musulmans eux-mêmes qui doivent prouver que les préjugés dont ils sont les victimes ne sont pas justifiés. En négatif, cette argumentation sous-entend alors que s'ils ne font pas cette démarche, cela rendrait non pas légitime mais au moins compréhensible que certains Français manifestent en retour une méfiance voire de la peur et du racisme à leur égard.

La troisième implication de ce cadrage est qu'il porte une conception de l'intégration républicaine qui dépasse l'accès à la citoyenneté française puisque nombre de croyants musulmans sont citoyens français. Postulant que la religion islamique est une confession étrangère, elle fait donc des individus s'y retrouvant des personnes non intégrées et donc non membres de la communauté nationale. Les citoyens français musulmans ont dès lors des devoirs supplémentaires par rapport aux autres membres de la nation républicaine : ils doivent faire la démonstration active de leur adhésion aux principes et aux valeurs de celle-ci. Cette rhétorique tend alors à instaurer un soupçon vis-à-vis d'un groupe social en particulier, qui de par sa religion est suspecté de ne pas vraiment adhérer au contrat politique du vivre ensemble malgré l'appartenance juridique au collectif national de la plupart de ses membres. Nous pouvons encore y voir un rapprochement d'arrière-plan avec la question migratoire, le débat ouvert la même année sur la réforme du code de la nationalité présentant des points communs avec cette problématisation de l'intégration de l'islam. En effet, comme l'a montré Abdellali Hajjat[236], la nécessité de connaître les « droits et les devoirs » attachés à la nationalité française devient une condition de naturalisation « comme si ces parlementaires doutaient de la "motivation" des candidats, et de la "conscience" de la véritable signification d'être citoyen français, bien que l'administration dispose d'un ensemble de techniques bureaucratiques visant justement à sonder leur "motivation"… »[237] Pour Hajjat, l'introduction de ce nouveau critère est la conséquence du constat que la plupart des demandes de naturalisation provient d'individus originaires des anciennes colonies françaises. Elle témoigne du fait que « la droite parlementaire doute de leur "motivation" et semble aussi douter de la capacité de l'administration à "faire le tri" avec les techniques dont elle dispose. Ainsi, la droite parlementaire adresse aux candidats à la nationalité le message suivant : en échange de tous les avantages liés à la citoyenneté, ils doivent connaître leurs devoirs et aimer la patrie et la République »[238]. Ce point commun a pour

[235] *Ibidem*
[236] HAJJAT Abdellali, « Islam et défaut d'assimilation », *Les frontières de l'« identité nationale »*, Paris, La Découverte, 2012, p. 235-298.
[237] *Ibid.*, p. 251
[238] *Ibid.*, p. 252

conséquence selon nous d'élargir implicitement la catégorie des exogènes. La confusion des cadrages de l'immigration et de l'islam tend à créer en effet une figure de l'autre qui prend les traits des individus originaires des anciennes colonies, qu'ils soient donc immigrés ou non. Le visage des maghrébins en particulier est dès lors convoqué de manière latente par cette rhétorique, Nicolas Sarkozy ne citant par ailleurs jamais précisément en ces termes cette catégorie. Il demeure cependant que dans le contexte de l'après 11 septembre et de la forte médiatisation de l'islamisme radical comme celle des pays où la religion musulmane est majoritaire, la sémantique de l'autre qui se constitue par son discours a pour biais de se cristalliser autour des individus identifiés comme provenant de cette aire géographique, liée en outre fortement par son passé colonial à la France.

L'opposition islam de France/en France conduit également à introduire par ricochet un « être français » qui ne se résume pas ainsi à un ensemble de critères objectifs d'appartenance et de référence mais passe également par l'intériorisation d'une subjectivité française proprement culturelle. Il ne s'agit pas en effet, nous l'avons déjà dit, de *partager* une culture politique mais de respecter des principes politiques et surtout de *croire* en la République et de la *vouloir*, ce que suggère l'insistance sur le respect des valeurs et pas simplement sur les droits et les devoirs attachés à la citoyenneté. Commence dès lors à poindre la dialectique de l'ami et de l'ennemi de la nation, dialectique qui sépare la communauté nationale entre *bons* et *mauvais* Français et pour l'instant circonscrite, nous allons le voir, aux *bons* et aux *mauvais* musulmans[239]. Si nous pouvons déjà comprendre que les musulmans reconnus socialement comme membres de la communauté française sont ceux qui font la démonstration active de leur croyance républicaine, nous n'avons pas encore recherché en quoi consiste cette manifestation explicite, ce qui *in fine* rejoint le questionnement « qu'est-ce qu'être Français ». Les déclarations de Nicolas Sarkozy sur la thématique de l'islam en donne un aperçu. Il ne va jamais mettre en avant des critères définissant ce qu'est être explicitement un musulman français. Par contre, il recourt régulièrement au procédé du contre-modèle d'identification. En effet, dans ces discours, à côté du fait qu'il sous-entende qu'il a fallu remodeler la confession à l'image de la République, ce qui implique une incompatibilité intrinsèque entre cette confession et l'identité républicaine, il contribue surtout à faire des musulmans qui manifesteraient des comportements jugés contraires à ses valeurs des individus non français, et cela quelle que soit donc la situation

[239] Voir notamment sur cette constitution de la figure janusienne des « bons » et « mauvais » musulmans par le biais des procédures administratives quant à l'accès la nationalité française : HAJJAT Abdellali, « "Bons" et "mauvais" musulmans. L'État français face aux candidats "islamistes" à la nationalité », *Cultures & Conflits*, n°79-80, 2010, pp. 139-159

administrative des personnes ciblées. Le soupçon systématisé joint à l'intériorisation nécessaire d'une subjectivité française entraînent la nécessité d'expliquer au groupe social musulman la manière de vivre en France. Le port du voile est ainsi une bonne illustration de ce *frenchsplaining*[240] :

> *Dans les services publics, il n'est pas question d'accepter des agents la manifestation de convictions religieuses. À mon sens, le plus gênant dans le port du voile au guichet n'est pas le risque de confusion entre l'intérêt général et les intérêts personnels, ni même l'apparence de cette confusion pour des citoyens d'une religion différente ou sans religion. Le plus gênant est la manifestation du rejet d'une des composantes essentielles du pacte républicain. "J'adhère à toutes les valeurs de la République, à l'exception de la laïcité ; et je ne reconnais pas à l'Etat, que pourtant je sers, le droit de m'imposer cette contrainte". Un agent public ne peut pas piocher, dans le pacte républicain, ce qui l'arrange et ce qui ne l'arrange pas.*[241]

Le même procédé se retrouve également quand il s'agit pour Nicolas Sarkozy d'aborder la question scolaire : « L'école est un lieu déterminant pour l'avenir de la société. Son but principal est la transmission des connaissances académiques essentielles. Mais elle est aussi le lieu d'apprentissage de la mixité, de l'égalité entre les hommes et les femmes, de la vie sociale, du respect de l'autre. »[242]. Cet argumentaire n'entend dès lors pas faire uniquement de ces actes des délits mais des critères d'exclusion volontaire de la communauté nationale. Il ancre donc le respect des lois et des valeurs de la République dans une perspective plus culturelle d'intégration active d'un *ethos* et d'une *hexis corporelle* de Français. On voit bien alors l'entrée dans la parole sarkozyste d'une vision ethnique de la nation qui deviendra la caractéristique patente du discours de l'identité nationale et qui accrédite l'ethnicité comme grille de lecture des rapports sociaux et comme une donnée de l'identification sociale et politique. En effet, dans une perspective wébérienne, l'ethnie repose sur des « similitudes de l'habitus extérieur et des mœurs »[243]. Or ici, nous constatons que ce qui est considéré comme problématique par Nicolas Sarkozy dans la religion musulmane c'est bien un mode de vie mais aussi un mode de pensée qui serait intrinsèque à l'islam non intégré et qui rentrerait en contradiction avec ce que serait un mode de vie et de pensée républicain. *In fine*, la dimension morale n'est finalement pas très éloignée, puisqu'il suggère par cette distinction islam de France/en France qu'il y aurait des « bons » et

[240] Nous reprenons ce concept aux mouvements féministes américains qui eux parlent de *mansplaining* pour désigner l'attitude d'hommes qui, de par leur position de dominant au sein de l'espace social – les femmes s'y situant elles comme dominées – entendent expliquer aux femmes des choses les concernant directement et cela en adoptant un ton soit condescendant soit paternaliste. La maternité du concept revient à l'écrivaine et essayiste féministe Rebecca Solnit.
[241] SARKOZY Nicolas, 7 octobre…, *op. cit.*
[242] *Ibidem*
[243] WEBER Max, *Économie et…, op.cit*., p. 130

des « mauvais » musulmans comme il y a un « bon » et un « mauvais » islam suivant l'adhésion ou non à un ensemble de règles de conduites déterminés par des normes jugées supérieures et essentiellement progressistes. Ce couple valorisation/dévalorisation qui fonctionne en tandem, ajouté à l'acception conservatiste et conformiste de l'intégration à laquelle se rattache Nicolas Sarkozy ouvre ainsi la voie à la légitimation d'un certain ethnocentrisme tel qu'il est défini en 1950 par Daniel J. Levinson dans *The Authoritarian Personality* :

> *Ethnocentrism is conceived as an ideological system pertaining to group and group relations. A distinction is made between ingroups (those groups with which the individual identifies himself) and outgroups (with which he does not have a sense of belonging and which are regarded as antithetical to the ingroups). Outgroups are the object of negative opinions and hostile attitudes; ingroups are the object of positive opinions and uncritically supportive attitudes ; and it is considered that outgroups should be socially subordinate to ingroups.*[244]

Cet aspect moral qui entoure ainsi la question de la religion permet tout à la fois de faire passer l'idée qu'il s'agit pour le ministre de reconnaître la confession musulmane comme religion qui a toute sa place en France – et par là-même de se construire une image positive auprès des pratiquants et croyants – mais aussi d'engager les musulmans dans la démonstration de leur adhésion à la communauté nationale et subséquemment dans la préservation de son essence qui induit que le changement est exclusivement du côté de ceux qui veulent être Français et non de l'identité française, qui elle reste immuable.

Enfin, en plus de mettre en lumière un groupe social défini exclusivement par son identité religieuse, celle-ci induisant par ailleurs des pratiques et des comportements qui ne seraient pas compatibles avec le *credo* républicain et nécessitant en conséquence une démonstration active et corporalisée de la part des membres identifiés de ce groupe de leur allégeance à des normes supérieures, Nicolas Sarkozy construit les musulmans, par cette distinction islam de France/en France, comme des ennemis potentiels de la nation et cela de deux manières. En premier lieu, cette problématisation de la religion musulmane postule que les croyants font primer leur identité religieuse sur toute autre identité, ce qui suggère qu'ils peuvent constituer dès lors un éventuel risque pour le maintien de l'ordre politique et social. En second lieu, le ministre justifie la création du Conseil français du culte musulman par la volonté d'expurger l'islam de ces influences étrangères qui tendent à favoriser selon lui l'apparition d'un islamisme radical à l'intérieur du territoire. Cette justification, qui se ressent à la lecture

[244] LEVINSON Daniel Jacob, « Chapter IV, The Study of Ethnocentric Ideology », in ADORNO Theodor and *al.*, *The Authoritarian Personality*, New York, Sciences ed. J. Wiley and sons, 1964, p. 104

des citations que nous avons extraites des déclarations sarkozystes pour appuyer nos développements précédents, permet de mieux saisir les présupposés qui gouvernent la construction du soupçon pesant sur cette catégorie quant à la réalité de son adhésion à l'axiologie républicaine. Suspectés d'être des potentiels ennemis intérieurs ou au moins d'être éventuellement réceptifs aux discours radicaux, les musulmans doivent être soumis à un contrôle étatique et affirmer leur loyalisme à l'État et à la nation afin de protéger l'ordre public contre toute menace éventuelle, ce qui place le débat sur le terrain de la sécurité du territoire. Par cette problématisation de la religion musulmane, Nicolas Sarkozy contribue dès lors à entretenir une certaine confusion entre islam et islamisme et à légitimer la méfiance à l'égard des musulmans et de ceux qui sont perçus comme tels de par leur origine ou leur couleur de peau.

En 2003, c'est donc bien par le biais de ce cadrage du problème de l'islam que commence à se dessiner les contours du futur discours de l'identité nationale. En effet, l'analyse du corpus démontre que le thème du rapport de la religion musulmane à la République tend à définir des critères d'inclusion qui découlent de la constitution et de la promotion d'un « nous » allant de pair avec la mise en lumière et la dévalorisation d'un « autre ». La conceptualisation des exogroupes se fonde alors sur des éléments ethniques, ce qui a pour conséquence de formuler comme question fondamentale celle de leur compatibilité avec les traits notamment culturels de l'endogroupe. Si le respect des valeurs de la République n'est pas une condition propre à faire émerger une grille de lecture de nature ethniciste[245] des rapports sociaux, la manière de traiter de l'intégration des communautés considérées comme autres sur le fondement de ce qui serait leurs spécificités culturelles tend par contre à relier adhésion à la nation et intériorisation et incorporation d'un « être français ». Cette confusion des critères civique et culturel de référence et d'appartenance invite alors à penser l'identification sociale et politique au travers du prisme de l'ethnicité. Elle contribue en outre à faire exister et à promouvoir en arrière-plan une subjectivité nationale de nature ethnique qui, pour reprendre les mots de Max Weber, est à même de propager « la communalisation »[246], soit de diffuser une vision des relations sociales fondées sur un sentiment d'appartenance en l'occurrence à une

[245] Nous reprenons ici la définition donnée dans l'ouvrage dirigé par Pierre-André Taguieff : « On désigne par le mot "ethnisme" (ou "ethnicisme"), en premier lieu, la doctrine selon laquelle l'identité ethnique est première dans l'ordre des modes d'identification d'un sujet. » in TAGUIEFF Pierre-André (dir.), *Dictionnaire historique et critique du racisme*, Paris, PUF, 2013, p. 597
[246] WEBER Max, *Économie et…*, *loc. cit.*

même nation.

Les analyses aussi bien quantitative que qualitative opérées sur les déclarations sarkozystes de 2005 montrent un perfectionnement et une généralisation de ce cadrage à d'autres thèmes, révélant une véritable structuration de la rhétorique identitaire de Nicolas Sarkozy qui tend désormais à se rapprocher fortement du discours diffusé en 2006 et 2007 sans que sa thématique centrale, l'identité nationale, ne soit pour autant objectivée ni même nommée.

II – Spiritualité, immigration et discours de crise, une rhétorique identitaire en voie de structuration (2005)

L'analyse classificatoire effectuée sur les déclarations produites en 2005 révèle que la structure de la parole sarkozyste est organisée en deux parties. Si le premier pan de la classification tend à agréger le vocabulaire propre aux politiques publiques, le second revêt une dimension plus prospective. Les thèmes de l'immigration, de l'Europe et de la religion apparaissent dès lors comme la sélection et la mise à l'agenda politique, par un Nicolas Sarkozy désormais également chef de parti, de certains problèmes publics dont le cadrage semble de par les formes présentes dans chacune des classes constituant cette partie de la classification reprendre une rhétorique de nature identitaire. L'analyse factorielle des correspondances confirme ces observations tout en mettant en évidence qu'au-delà de l'opposition entre activité ministérielle et partisane, Nicolas Sarkozy construit essentiellement son personnage public autour des thèmes de l'immigration, de la délinquance, de la religion et de l'Europe, les enjeux économiques se retrouvant relativement exclus de cette stratégie discursive. Le mot « identité » n'apparaît toujours pas particulièrement spécifique de la parole sarkozyste mais son emploi dans les différents segments de texte retenus dans la classification montre une tendance à l'inscrire de plus en plus dans la tension entre unicité nationale et diversité culturelle (A).

L'analyse qualitative des déclarations associées au thème de la religion permet de mettre en évidence dans la parole sarkozyste un double rapport du locuteur à la question religieuse. En effet, si celui-ci manifeste une certaine méfiance quand il s'agit pour lui d'aborder la problématique de l'islam, sa relation à la religion en général paraît beaucoup plus bienveillante, Nicolas Sarkozy y voyant un facteur d'harmonie sociale et politique ayant participé en outre à l'avènement de la République. Dans cette rhétorique, à côté du fait que le christianisme s'avère intégré à l'histoire républicaine, il est aussi envisagé comme une donnée de l'identité culturelle

française, le locuteur introduisant dans son argumentation la thématique des racines judéo-chrétienne de la France (B).

Enfin, les déclarations problématisant la question migratoire tendent à reproduire la rhétorique sur l'islam de 2003, ce qui démontre la relative interchangeabilité de ces deux thématiques. L'immigration, présentée comme source de déséquilibre économique et social et abordée notamment sous un prisme numérique, rejoint aussi l'argumentation sur la religion dans la mesure où elle contribue avec elle à justifier l'idée d'une nation en crise identitaire, crise qui nécessite de retrouver ce qu'est être Français. *In fine*, la problématisation de l'immigration s'avère extrêmement proche du futur discours de l'identité nationale et les liens opérés entre les différents enjeux dont Nicolas Sarkozy s'empare cette année-là démontrent une certaine structuration de la rhétorique identitaire qui sert désormais de cadrage à plusieurs thèmes inscrits à son agenda politique (C).

A) Analyse automatisée de contenu

Si nous nous attachons maintenant au sous-corpus de l'année 2005, nous pouvons dégager une structure discursive en 9 classes. La première remarque que nous ferons sur la classification opérée par Iramuteq est qu'elle opère une division au sein de cette structure entre d'un côté des classes qui ont pour objet spécifique des politiques publiques (politique migratoire, politique sécuritaire et politique économique) et de l'autre des classes qui mettent en avant des thèmes renvoyant au débat politique (immigration choisie/subie, constitution européenne, CFCM, religion)[247].

La partie de la classification propre aux politiques publiques se subdivise en quatre classes. Les deux premières renvoient à un thème que nous décelions déjà en 2003 : la sécurité. Les deux questions abordées au sein de ces classes ne sont pas tout à fait équivalentes à celles que nous avions décrites en amont. Tout d'abord, la sécurité est traitée dans sa dimension judiciaire (procédure, enquête, instruction, légal, infraction) au sein de la classe 2 (7,3 %). Ensuite, nous pouvons identifier la problématique des défis auxquels le ministère de l'Intérieur et ses agents se trouvent confrontés, problématique qui est constitutive de la classe 6 (9,2 %). Nous y retrouvons ainsi le vocabulaire de la délinquance (crime, victime délinquance, sécurité) auquel est aussi joint le terrorisme, l'ensemble étant traité sous l'angle de l'enjeu (attente, concitoyen, exigence, défi, enjeu, majeur, ambitieux, considérable). C'est aussi au sein de cette

[247] Les opérations effectuées lors de l'analyse sont consultables en annexe. Voir Annexe n°1

classe que nous trouvons les objectifs qui s'imposent alors aux agents et au service public du maintien de l'ordre (efficace, moderne, qualité, performance, gendarmerie, policier, évaluation, orientation). Notons que ce thème de la sécurité occupe dans l'espace discursif de Nicolas Sarkozy une place bien moins importante qu'en 2003.

Le deuxième axe que nous pouvons mettre en exergue et que nous avions aussi trouvé en 2003, est celui des politiques migratoires qui forme quant à lui une classe à part entière (classe 9 – 9,6 %). Les termes et les questions qui y sont attachés se rapprochent de ceux identifiés précédemment, à savoir la gestion des flux migratoires et la réglementation de l'accueil (délivrance, visa, flux, maîtrise, accueil) ainsi que la répression de l'immigration irrégulière (lutte, rétention, filière). L'ensemble est abordé du point de vue des buts à atteindre par les services notamment déconcentrés (fixer, action, principal, priorité, objectif, préfecture, administration) et cela dans un esprit quantitatif (augmenter, nombre, effectif, augmentation). Enfin, la classe 5 (17,3 %) renvoie à la question économique (compétitivité, économique, développement, croissance, économie) et cela dans divers secteurs (secteur, activité, enseignement, recherche, entreprise, industriel, chercheur, technologie).

La seconde partie de la classification regroupe, nous l'avons vu, des classes qui ont pour point commun le débat et la discussion politique. Ainsi, si la classe 3 (9,4 %) porte également sur le sujet de l'immigration, elle se retrouve pourtant peu cooccurrente de la classe 9 et n'occupe donc pas le même champ de l'espace discursif. Elle se centre plus précisément sur la problématique des immigrés en France. Elle met ainsi en relation le vocabulaire propre au modèle français d'intégration et à son esprit (intégration, immigration, modèle, immigré, accueillir, ouverture, idéal, diversité, origine, venir, républicain, français, France) et celui de l'emploi, plus particulièrement de l'emploi des jeunes (professionnel, social, jeune, emploi, étudiant, former, formation) et des mécanismes favorisant l'accès à l'embauche (chance, égalité, discrimination, positif, égalité, chance). Les termes « subir », « choisir », « cohérent », « passer », « décider », « droit » et « accepter » laissent penser qu'il s'agit ici de la question de la rationalisation de l'immigration et de sa légitimation. Cette classe apparaît alors comme le lieu de l'argumentaire sur l' « immigration choisie », véritable slogan politique marqueur de la rhétorique de Nicolas Sarkozy qu'il oppose à l' « immigration subie ».

Les classes 4 (9,4 %) et 7 (8,4 %) renvoient toutes deux à la problématique du référendum sur la Constitution européenne. La première l'aborde sous l'angle du débat politique partisan (conviction, parler, débattre, gagner, démocratie, soutenir, politique, UMP). Nous relevons aussi que cette classe agrège les mots renvoyant à la question de l'intégration de la Turquie au sein de l'Union européenne (Turquie, union, intégrer). La seconde, quant à elle, est

constituée du vocabulaire propre au référendum sur la Constitution européenne (Europe, vote, référendum, européen, convention, institution), à son enjeu (construction, prospérité, impulsion) et à la victoire du non (crise, exprimer, décevoir).

Les deux classes suivantes se rattachent à une question que nous trouvions déjà en 2003 : la religion. La classe 1 (13,6 %) est propre à la religion musulmane et la classe 8 (16,9 %) a trait à la spiritualité. En outre, elles rassemblent à elles deux la majeure partie des segments de texte retenus dans la classification. La première renvoie à la défense de l'initiative d'instauration d'une institution propre au culte musulman. Elle est en réalité moins tournée vers la question musulmane que vers la défense du bilan de cette instance. Ainsi, nous y trouvons le vocabulaire institutionnel (instance, texte, représentatif, CFCM, ministre, loi, conseil) mais aussi celui des obstacles (contester, refus, reprocher, peur) qui auraient balisé le chemin de cette institutionnalisation. Elle agrège également des termes positifs qui témoignent d'un certain volontarisme et qui tendent à suggérer la détermination et la légitimité du ministre de l'Intérieur dans la mise en place du CFCM, de même que ses apports notamment dans la réactualisation de la loi de 1905 qu'elle manifeste (loi, 1905, plaider, parfaire, réalité, exister, reconnaître, cœur, équilibre, apaisement, imposer, intérêt, présence). La classe 8 se montre moins axée sur la question institutionnelle que sur des considérations axiologiques. Elle se centre avant tout sur les liens unissant religion et République. Ainsi nous trouvons le vocabulaire caractéristique du domaine religieux (religion, croyance, chrétien, croyant, dieu, croire, juif, islam) mais également les termes associés à la République (République, laïc, républicain, laïcité, liberté). L'ensemble est abordé sous l'angle de la spiritualité, question fortement associée à la classe 8 (espérance, homme, espérer, vie, mort, existence, spirituel, temps). Toutefois, si l'année 2003 faisait de la religion une ouverture pour parler des critères d'intégration à la communauté nationale, l'année 2005 laisse entrevoir qu'il s'agit moins de l'utiliser comme porte d'entrée aux questions nationales que morales.

Cette division dans la structure du sous-corpus 2005 est révélatrice du double statut qu'a Nicolas Sarkozy à partir de novembre 2004 : ministre et chef de parti. Ainsi, en même temps qu'il se consacre à l'action gouvernementale, il commence à diffuser et à déployer une rhétorique qui met en avant des thèmes qui donnent à l'UMP une certaine identité au sein de l'espace politique et révèlent son positionnement sur un certain nombre de problématiques (Europe, immigration, religion et morale).

L'analyse factorielle des correspondances, si l'on prend comme axe repère le facteur 1, reproduit la partition de la classification telle que nous l'avons décrite. Nous retrouvons l'opposition entre d'un côté l'univers des politiques publiques (immigration, sécurité,

économie) et de l'autre celui du débat politique (intégration, religion musulmane, spiritualité). La question européenne occupe une position intermédiaire à la croisée des deux espaces. Ajoutons en outre que la problématique économique se caractérise certes par sa proximité certaine avec la dimension « politiques publiques » de l'analyse factorielle, mais occupe cependant une place spécifique comparativement aux autres thématiques appartenant à cet univers. Celle-ci se révèle d'autant plus à part dans le discours sarkozyste que malgré une opposition nette entre l'espace « débat politique » et celui lié à l'activité ministérielle, il reste que l'ensemble des autres thèmes structurant la parole de l'acteur se situe plutôt dans la partie supérieure du plan factoriel alors que les enjeux économiques se retrouvent dans sa partie inférieure, ce que vient illustrer l'organisation du lexique par le facteur 2. Nous interprétons cette position comme le reflet du fait qu'immigration, religion, Europe et délinquance, quel que soit le cadrage par lequel Nicolas Sarkozy traite de ces problèmes, constituent les marqueurs identitaires de l'homme politique à partir desquels il construit son personnage public. La problématique économique ne s'avère pas dans cette perspective entrer dans cette stratégie discursive, ce qui expliquerait son éloignement des autres univers lexicaux.

En outre, l'analyse des segments de texte contenant la forme « identité » retenus pour la classification montre que le mot est utilisé majoritairement dans un sens culturel. Le terme ne s'avère toujours pas véritablement spécifique à une classe en particulier mais nous le trouvons quand même au sein des classes 8 (religion et spiritualité) et 1 (intégration). Il commence aussi à être associé, certes de manière minoritaire, à la nation et à la France notamment par le biais de la problématique européenne et du référendum sur la constitution. Commence ainsi à apparaître une rhétorique qui aborde les questions identitaires au travers de la tension unicité (nationale) / diversité (religieuse et plus largement culturelle). Notamment, le risque de radicalisation identitaire (identité plurale), de respect des identités nationales (identité unifiée), de perte de sens (besoin identitaire) et plus largement de crise rentrent peu à peu dans la parole sarkozyste.

B) La religion alliée historique de la République : l'espérance comme palliatif à la perte de repères des citoyens français

L'étude portant sur les discours prononcés en 2003 a déjà montré que Nicolas Sarkozy donne une place importante à la question de la religion. Nous avons pu noter que quand celle-ci prend les traits de l'islam, le ministre tend, par reprise de sa rhétorique sur l'immigration, à en faire une potentielle menace pour la République puisque susceptible, par les pratiques qui

lui sont inhérentes, de remettre en cause les valeurs qui la fondent. Ce n'est alors pour lui que par sa transformation, qui passe par la reconnaissance explicite de ces valeurs assimilées à des devoirs, que les musulmans pourront être en droit d'exercer leur culte en France et reconnus comme membres à part entière de la communauté nationale. L'analyse de 2005 révèle quant à elle que quand Nicolas Sarkozy traite de la religion en général, celle-ci n'est plus abordée sous l'angle de la menace mais sous celui du soutien à la République. Ainsi, nous pouvons identifier deux types de relation religion-nation qui alimentent en arrière-plan un discours identitaire et une conception de l'identité nationale qui rejoint celle véhiculée par la parole sarkozyste entre 2006 et 2007 : une relation de méfiance et une relation de bienveillance selon que Nicolas Sarkozy aborde la question religieuse par le truchement de l'islam (2003) ou de la spiritualité (2005). Alors que la religion musulmane est conçue comme un défi pour la République qu'il faut relever sous peine de communautariser la communauté nationale, la religion dans sa dimension spirituelle est envisagée au contraire comme bénéfique dans la mesure où elle vient à la fois résoudre les failles de la République et fournir de l'identification, permettant aux hommes et aux femmes de se donner une destinée commune capable de surmonter la perte de repère engendrée par la mondialisation : « Les sociétés, notamment occidentales, sont entrées dans cette époque curieuse d'une frénésie croissante de biens matériels toujours plus sophistiqués et, en même temps, d'un immense besoin de croyances surnaturelles sur lesquelles fonder une espérance et une identité. La mondialisation uniformise les conditions de production, les modes de vie et peut-être les cultures. Elle ne répond pas au besoin de sens. »[248] Précisons toutefois que la religion musulmane s'intègre parfaitement à cette rhétorique de la bienveillance dans la mesure où il s'agit de l'islam de France. En effet, les textes qui sont associés à la classe 8 abordent notamment le sujet du CFCM. Cet argumentaire peut alors aussi être analysé comme un outil de légitimation de la volonté de faire de cette confession un islam intégré. En effet, pour Nicolas Sarkozy, cette conversion permet à la confession musulmane, comme l'a fait dans le passé la religion catholique, de jouer un rôle de contrôle participant par là-même à l'harmonisation sociale et politique. De même que le catholicisme a été un moyen d'« enracinement »[249] de la République et de fabrique de citoyens dans la « France profonde »[250] qu'était alors les campagnes, l'islam de France va venir soutenir la République dans ces territoires désertés que sont les quartiers, cette nouvelle France profonde incontrôlée car en proie à la désespérance causée, selon le ministre, soit par l'athéisme, soit par une religion non

[248] SARKOZY Nicolas, 11 septembre 2005, discours à Lyon
[249] SARKOZY Nicolas, 19 septembre 2005, discours à l'Académie des sciences morales et politiques à Paris
[250] *Ibidem*

intégrée et soumise aux influences étrangères. Ainsi, si la religion musulmane était reliée implicitement à la question de l'immigration, le thème de la spiritualité fait lui écho à la problématique de la délinquance et arbore une dimension autoritaire :

> *On m'a prêté une vision utilitariste de la religion, on m'a soupçonné de vouloir instrumentaliser les églises au service de l'ordre public. Je n'ai fait que constater que, lorsqu'il y a un prêtre ou un pasteur dans un village pour s'occuper des jeunes, il y a moins de laisser-aller, de désespérance, et finalement de délinquance. Je n'ai fait qu'avouer, et je le revendique, qu'à mes yeux, c'était plutôt mieux de parler aux jeunes du respect de soi, du respect des autres, du respect de la femme, de l'importance de la vie, de son caractère unique, du sens de la mort en tant que passage, plutôt que de leur offrir comme seules perspectives l'argent, la drogue, la télévision, les réussites faciles.*[251]

Par cette rhétorique, Nicolas Sarkozy relit aussi l'histoire de la République sous un autre angle : tandis que traditionnellement, l'instauration de la loi de 1905 et la sécularisation de l'Etat et de ses moyens sont conçues comme les origines fondatrices de l'instauration du régime républicain, le ministre y ajoute le rôle de l'église catholique, faisant de cette religion et par extension de la religion en général, un moteur de citoyenneté :

> *Oui, la religion catholique a joué un rôle dans l'enracinement des sentiments républicains de la France du début du XXème siècle. Oui, l'église a contribué, aux côtés de la communale, aux côtés des instituteurs, à créer des citoyens conscients des enjeux et sachant distinguer le bien du mal. En tout cas, elle a contribué à créer une morale qui n'était pas toujours à dominante religieuse mais qui faisait que, vaille que vaille, dans toutes les familles, on vous donnait un certain nombre de règles à appliquer votre vie durant. Et dans ce climat d'affrontement, peut-être même sans le savoir, l'instituteur et le curé dans les villages faisaient un travail commun, au service de l'émergence d'une génération de citoyens.*[252]

Alors même qu'il fait ici référence au catholicisme rallié à la laïcité, le fait qu'il n'y adjoigne pas le complément « de France » tend à créer de la confusion, non seulement parce que le catholicisme semble s'être ainsi converti naturellement à la République mais aussi parce que les catholiques considérés par principe comme des membres de la communauté nationale et même comme ses co-bâtisseurs. Cette idée est soutenue par le fait que Nicolas Sarkozy précise à plusieurs reprises que la France est certes une nation laïcisée, mais qu'elle est aussi culturellement et traditionnellement judéo-chrétienne. Par le biais de ce registre, il commence alors à diffuser l'idée que la communauté nationale est à la fois diverse dans les affiliations religieuses de ses membres mais également unie autour à la fois de valeurs dites républicaines mais aussi d'une histoire qui trouve notamment sa source dans la religion. C'est alors par l'intermédiaire de la spiritualité que les éléments propres à construire l'ipséité entrent dans la

[251] SARKOZY Nicolas, 21 juin 2005, discours à Neuilly
[252] SARKOZY Nicolas, 19 septembre…, *op. cit*.

parole sarkozyste et qu'histoire, religion et République commencent à se retrouver reliées au sein d'une même rhétorique.

Pour finir, il est intéressant de relever qu'au sein des textes et des segments de texte associés à cette classe 8, Nicolas Sarkozy tente également de se définir à la fois comme homme religieux et plus précisément catholique, mais aussi comme républicain. Gérard Noiriel a noté que le discours de l'identité nationale tel que développé à partir de 2007 tend à faire du vrai Français, Nicolas Sarkozy lui-même[253]. Nous retrouvons ici l'ébauche de cette tendance, puisqu'en venant construire cette image à la fois d'homme de foi et d'homme de la République, il vient offrir l'exemple même de ce qu'est et doit être un citoyen français :

> *Je suis chrétien et homme politique. Je vis constamment cette tension entre mes convictions personnelles et mes obligations républicaines. Je me dois à l'éthique chrétienne et aux Béatitudes, mais je me dois aussi à la République, au pluralisme démocratique, à la laïcité, au respect de toutes les croyances et de toutes les incroyances […] Et bien voyez-vous, je ne vois aucune contradiction entre ces deux pôles de mon existence. Je ne cherche pas à cloisonner l'un par rapport à l'autre parce que cela n'a aucun sens. Je cherche à construire un monde qui ne soit pas trop éloigné de la conception que j'ai de la vie et de la société. Mais je respecte le pluralisme, l'expression démocratique, la laïcité. Je pense qu'il n'est pas indifférent que, moi qui suis catholique, j'ai joué un rôle important dans l'émergence de l'islam de France. Je crois que cette tension est positive et qu'elle a une signification chrétienne, même si je n'en connaîtrai la pleine mesure qu'à la fin des temps.*[254]

La dimension spirituelle tend ainsi à créer une relation historique de complémentarité et de bienveillance entre religion et République, à inscrire la tolérance et l'accueil d'identités diverses dans une tradition politico-culturelle – et plus simplement politique ou civique – qui trouve sa source dans la chrétienté et à définir Nicolas Sarkozy comme un homme croyant, catholique et républicain qui incarne alors parfaitement l'être même de la communauté nationale. En outre, cette dimension discursive introduit un autre élément : la crise et le besoin identitaire. En effet, le ministre justifie l'importance d'espérer et donc, dans l'économie de son discours, de croire, par les bouleversements engendrés par la mondialisation qu'il rend responsable d'une perte individuelle de repères qui rejaillirait sur la communauté nationale – les individus ne se trouvant plus de destinée commune. Celle-ci pourra alors se résoudre par la religion, source de sens et constitutive d'identification, capable de reconstruire des identités conçues comme un besoin pour les êtres humains.

[253] NOIRIEL Gérard, *À quoi sert…, op. cit.,* pp. 91-92
[254] SARKOZY Nicolas, 21 juin..., *op. cit*.

C) L'immigration facteur de crises : un risque pour la cohésion nationale

Le thème de l'immigration est également le moyen de diffuser et d'étayer un discours de crise et de péril identitaire. La perspective est toutefois autre. Alors que la rhétorique spirituelle tend à mettre en avant surtout des facteurs extérieurs de bouleversements intérieurs, celle sur l'immigration cible quant à elle des causes internes. Tout l'argumentaire développé au sein des textes associés à la classe 3 se fonde sur le constat d'une panne du modèle social dont la manifestation première serait le chômage de masse. Nicolas Sarkozy s'attache alors à mettre en évidence ses conséquences mais aussi ses causes. Ainsi, les difficultés liées à l'emploi entraîneraient des discriminations : un même poste étant convoité par un trop grand nombre de candidats, les recruteurs ne s'attacheraient plus à des critères uniquement professionnels pour juger les profils. Cette situation entraînerait une panne de l'ascenseur social, empêchant les personnes issues de l'immigration, résidant majoritairement dans les quartiers populaires qui constituent selon lui des « stigmates sociaux », de trouver un travail. *In fine*, la crise du modèle social contaminerait le modèle d'intégration, dysfonctionnement matérialisé par un double péril identitaire : un communautarisme issu de la radicalisation des identités des personnes d'origine immigrée qui ne parviennent pas à trouver un emploi ; une dislocation de la communauté nationale, la société ne parvenant plus à comprendre ce qui la fait tenir, cela affectant sa capacité à intégrer.

> *La convention sociale de mars dernier a montré que le chômage de masse était non seulement un drame pour ceux qui le subissent, mais encore la cause de toutes nos difficultés. C'est parce qu'il y a trop de candidats pour un même emploi que les entreprises discriminent selon des critères personnels plutôt que de sélectionner selon la valeur professionnelle. C'est parce que les jeunes ont de plus en plus le sentiment que la réussite dépend du "piston" ou de l'État, qu'ils ont de moins en moins envie de s'investir à l'école. C'est parce que l'ascenseur social est bloqué que les identités se durcissent. La crise du modèle républicain d'intégration, ce n'est pas un problème qui concerne les immigrés ou les Français issus de l'immigration récente. C'est un problème qui concerne toute la société française, car c'est toute la société qui a du mal à trouver un sens à la vie commune et à se sentir solidaire du destin collectif.*[255]

C'est ainsi par ce biais que Nicolas Sarkozy relie chômage et immigration, faisant de celle-ci une cause de cette double crise. En effet, outre le manque d' « effort collectif de travail »[256] qui préfigure le discours sur la valeur travail, le nombre d'immigrés de même que le laxisme idéologique de ses prédécesseurs s'analysent comme les sources du chômage. Le président de l'UMP apporte alors ses solutions : la rationalisation de l'immigration résumée par l'expression

[255] SARKOZY Nicolas, 9 juin 2005, discours à l'Assemblée nationale
[256] *Ibidem*

« immigration choisie ». Le critère de sélection apparaît d'abord économique, les candidats à la régularisation devant justifier d'un apport à l'économie nationale. Concernant les autres, Nicolas Sarkozy scinde en deux catégories les immigrés, pointant principalement du doigt le regroupement familial. D'un côté se trouvent les « bons » immigrés qui respecteraient les procédures et démontreraient ainsi leur effort d'intégration ; de l'autre se trouvent les « mauvais » immigrés qui fraudent et qui par là même dévoileraient leur irrespect de la France ainsi que leur désamour à son égard : « A l'inverse celui qui ne se sent pas en harmonie avec nos lois, nos coutumes, nos traditions, n'est pas obligé de demeurer sur le territoire national. Si on choisit la France et que la France vous accepte, on l'aime, on la respecte, on est heureux de ses droits et comptable de ses devoirs. »[257] À ce non-respect des règles spécifiquement liées à la naturalisation, il adjoint la question du respect des valeurs de la République, ajoutant donc aux conditions objectives d'intégration des considérations plus subjectives. Parmi celles-ci, nous retrouvons la laïcité et surtout l'égalité homme/femme qui accentuent le lien et la confusion entre immigration et religion musulmane que nous avions identifiés précédemment, ciblant implicitement une catégorie de la population : les individus originaires du Maghreb.

> *Enfin, il faut être plus volontariste et exigeant en matière d'accueil et d'intégration. Le contrat d'accueil doit être obligatoire et le contenu des formations plus dense. Nous sommes fiers des valeurs de la République, de l'égalité entre les hommes et les femmes, de la laïcité, de l'idéal français d'intégration. Alors, osons en parler à ceux que nous accueillons. Et agissons pour que les droits de la femme française s'appliquent aussi aux femmes de l'immigration.*[258]

Ce registre sur l'immigration peut premièrement s'analyser comme le lieu propre à créer une série de liens avec d'autres rhétoriques que nous identifiions plus haut. Tout d'abord, la proximité des développements sur l'islam de 2003 et sur l'immigration de 2005 révèle une certaine interchangeabilité des registres qui ont vocation l'un comme l'autre à définir des éléments identiques constitutifs de l'appartenance à la communauté nationale propres à conditionner l'inclusion ou l'exclusion de groupes sociaux déterminés. Particulièrement, le respect des lois et des valeurs de la République apparaît comme le critère fondamental d'intégration. La mise en avant de l'égalité homme/femme comme devant s'appliquer aux « femmes de l'immigration » est l'exemple qui ancre dans les esprits le parallèle entre les deux argumentaires, cette question ayant été particulièrement abordée quand il s'agissait de faire de l'intégration de l'islam un thème central du débat public. De plus, nous avions vu précédemment que les musulmans étaient invités à manifester explicitement leur volonté de

[257] SARKOZY Nicolas, 28 janvier 2005, discours à Lille
[258] SARKOZY Nicolas, 9 juin…, *op. cit*.

respecter les valeurs de la République, démonstration propre à prouver leur désir d'intégration à la communauté nationale. Nous avions alors remarqué que l'identification de certaines pratiques religieuses étaient considérées à l'inverse comme des illustrations d'une non-intégration volontaire attentatoire à l'unité nationale, venant créer au sein de la République un communautarisme destructeur. Le registre sur l'immigration tend lui aussi à diffuser cette idée de non intégration volontaire et dangereuse. En effet, lorsque Nicolas Sarkozy fait de la fraude une preuve de l'irrespect manifeste voire du désamour d'une partie des immigrés envers la France et une cause de la crise du modèle social, il alimente l'idée de ce refus d'appartenance à la communauté nationale mettant en jeu son équilibre. En outre, le discours sur l'immigration fait écho à celui sur la spiritualité et cela à deux égards. Un des facteurs, identifiés par le président de l'UMP, de la crise du modèle d'intégration est l'incapacité de la société à définir ce qui fonde sa cohésion. Cette idée rejoint celle mise en avant dans l'argumentaire sur la spiritualité qui fait de la perte de sens et de repère un risque de dislocation de la communauté nationale. Il faut toutefois noter que si la religion dans sa dimension spirituelle est le moyen de dénoncer essentiellement les bouleversements issus de la mondialisation, donc des facteurs extérieurs, l'immigration est quant à elle la mise en avant de facteurs intérieurs. Finalement, les deux registres participent à créer un climat de crise généralisée et tendent à identifier des menaces pesant sur la nation. En outre, le parallèle créé entre immigration, délinquance et moralité rejoint également la rhétorique sur la spiritualité. Les « mauvais » immigrés sont ceux qui ne respectent pas les procédures et multiplient les fraudes, de même que la désespérance affectant les quartiers se manifeste par la multiplication d'actes incivils et délictuels. Immigration « subie » et désespérance sont alors deux phénomènes venant remettre en cause l'harmonie sociale.

En plus de créer une série d'équivalences représentationnelles, cette rhétorique fonde tout son argumentaire de crise sur la dénonciation d'un nombre trop important d'immigrés et du laxisme de ses prédécesseurs. Les données chiffrées comme les expressions telles que « maîtrise quantitative des flux »[259] sont utilisées pour justifier la crise de l'intégration et l'objectif de rationalisation de l'immigration. Le diptyque immigration subie/choisie ajoute à cette impression de débordement. La mise en avant de la responsabilité des hommes et femmes politiques dans cet état de fait est là pour inscrire ce mauvais traitement de l'immigration dans une idéologie. Celle-ci scléroserait la France depuis trente ans (soit depuis l'élection de Valéry Giscard d'Estaing) faisant des responsables politiques des complices actifs (de par leur

[259] *Ibidem*

idéologie) ou passifs (de par leur manque de courage) de cette situation – cette rhétorique préfigurant celle sur l'héritage de Mai 68 :

> *Il est venu le temps de décider notre préférence pour une immigration choisie qui permettra de tourner la page d'une immigration subie qui a fait des ravages depuis 30 ans et pas seulement à Sangatte ! La France ne peut continuer à être prise en otage par des postures idéologiques qui ont entravé la mise en place des mesures raisonnables qu'ont adoptés tant d'autres pays et que nous nous sommes refusés à expérimenter. Ce n'est pas une politique de l'immigration cohérente que de régulariser massivement tous les dix ans ceux à qui on n'a rien d'autre à proposer que de passer de l'exclusion clandestine à l'exclusion officielle.*[260]

Enfin, Nicolas Sarkozy profite de l'argumentaire sur l'immigration choisie pour diffuser sa vision de l' « être français » dans une version extrêmement similaire à ce que sera plus tard le discours de l'identité nationale. Cette représentation est particulièrement visible dans la déclaration prononcée le 28 janvier à Lille. En premier lieu, Nicolas Sarkozy commence par faire du lieu où il intervient et de sa mise en valeur, un moyen de définition de la nation :

> *Le Nord s'en est sorti parce que vous avez ici des valeurs dont la France a le plus grand besoin : le travail, le mérite, la solidarité, l'ouverture. Ce n'en est que plus anachronique que vous ayez hérité, ici à Lille, de celle qui incarnera définitivement les 35 heures dans ce qu'elles ont de plus rigide, de plus pénalisant, et de moins responsabilisant. Le Nord, ce n'est pas l'aspiration à travailler moins mais celle bien naturelle de gagner plus, de gagner plus pour soi-même, et de gagner pour sa région. Le Nord, c'est l'histoire d'hommes et de femmes qui de tout temps ont aspiré à la promotion sociale et à la constitution d'un patrimoine pour leurs enfants. Le Nord a toujours préféré l'équité à chacun selon son mérite au nivellement, à l'assistanat, à l'égalitarisme. Le Nord, c'est ce territoire qui a toujours accueilli ceux qui venaient d'ailleurs à la condition qu'ils aiment cette région, qu'ils respectent notre pays, qu'ils acceptent les devoirs qui sont la contrepartie inéluctable des droits qu'ils acquièrent.*[261]

Nous retrouvons ici les mêmes procédés identifiés par Gérard Noiriel en 2007 :

> *La campagne électorale de Nicolas Sarkozy a été organisée sur le modèle pédagogique qu'avait inauguré madame Fouillée, à la fin du XIXe siècle, dans son manuel intitulé* Le tour de France par deux enfants. *Chaque discours d'étape est l'occasion pour le candidat, de vanter les mérites de la région dans laquelle il se trouve et de montrer en quoi cette petite patrie symbolise la nation toute entière, tout en rappelant comment chacune d'entre elle s'est fondue dans le "creuset français".*[262]

Ensuite, être Français s'analyse avant tout comme une affection touchant au cœur et aux convictions, inaugurant le traitement de l'identité dans une dimension affective marquée : « On est Français dans son cœur et dans sa tête, ce n'est pas une affaire d'ancienneté, c'est une

[260] SARKOZY Nicolas, 28 janvier…, *op. cit*.
[261] *Ibidem*
[262] NOIRIEL Gérard, *À quoi sert…, op. cit.,* pp. 88-89.

question de conviction et de reconnaissance. »[263] Enfin, cela passe par le respect de coutumes et de traditions, idée que nous retrouvions dans le registre sur la spiritualité, mais aussi par la mise en avant d'une histoire, celle du travail en l'occurrence, qui inscrit la France dans une permanence historique et culturelle qui deviendra une des caractéristiques de l'ipséité chez le candidat Sarkozy. Le registre sur l'immigration semble alors très proche du futur discours de l'identité nationale et atteste la pertinence de l'analyse de Louis-Jean Calvet et Jean Véronis qui fait de ce dernier un thème de substitution à celui de l'immigration[264]. Il est d'ailleurs significatif que les textes se rattachant à la classe 3 mentionnent la nécessité de la création d'un ministère unique propre à assurer l'ensemble des questions touchant la politique migratoire : « J'ajoute que l'on gagnerait beaucoup à désigner un ministère vraiment responsable de l'ensemble de la problématique d'immigration au lieu d'avoir comme aujourd'hui trois ministères chefs de file dont les efforts contradictoires sont régulièrement annihilés, et en demandant que chaque année le gouvernement présente au parlement un rapport sur les objectifs de sa politique en la matière et sur ses résultats. »[265]

Conclusion de la première section

L'analyse automatisée de contenu comme celle qualitative des déclarations produites entre 2003 et 2005 sont venues démontrer qu'il n'existe pas à cette période un discours de l'identité nationale tel que repérable dans la parole sarkozyste à partir de 2006. Notre investigation a révélé néanmoins la présence de que nous nommerons désormais un discours *sur* l'identité nationale, préexistant au discours *de* l'identité nationale, et qui s'analyse comme un cadrage de type nationaliste identitaire de différents enjeux dont Nicolas Sarkozy s'empare au moyen de sa fonction de ministre de l'Intérieur. L'immigration comme les questions relatives aux cultes se constituent dès lors comme des problèmes publics légitimes, l'autorité de leur promoteur leur conférant le statut de préoccupations collectives autorisées. Au-delà, le prisme convoqué par Nicolas Sarkozy pour traiter de ces problématiques se légitime également et fait ainsi exister une grille de lecture de la réalité sociale qui tend à construire certains groupes sociaux comme des catégories exogènes qui menacent la préservation de l'ordre social et politique. Immigrés, musulmans et plus généralement individus originaires des anciennes colonies françaises se révèlent plus ou moins explicitement comme un *outgroup* défini comme

[263] SARKOZY Nicolas, 28 janvier…, *op. cit.*
[264] CALVET Louis-Jean et VÉRONIS Jean, *Les mots de…*, *op. cit.*, p. 143.
[265] SARKOZY Nicolas, 28 janvier…, *op. cit.*

tel sur le fondement de pratiques et de comportements essentialisés dont le locuteur met en lumière le caractère déviant. Cette entreprise de dévalorisation opérée par Nicolas Sarkozy repose sur la référence à une norme morale, l'axiologie républicaine, qu'il constitue comme principe unificateur de l'endogroupe nommé nation, et dont chaque membre aurait intériorisé et incorporé la croyance. Dans la parole sarkozyste, *croire* en la France c'est aussi *être* Français, la citoyenneté s'acquérant alors en fonction non seulement de critères objectifs d'appartenance mais également de considérations subjectives. Intégrer la communauté nationale réclame pour ceux identifiés comme autres de faire la manifestation explicite et corporalisée d'une adhésion à celle-ci, invitant à concevoir le processus d'intégration comme une responsabilité individuelle et les discriminations dont sont la cible ces autres comme ne pouvant être combattues que par la démonstration de leur « francité »[266]. Soupçonnés de par leur identité religieuse et culturelle de ne pas vouloir adhérer au contrat social et politique, ces autres ont donc des devoirs supplémentaires par rapport à ceux dont l'appartenance à la nation paraît évidente, leurs propres identités n'étant donc pas jugées *a contrario* comme problématiques. L'appel à l'histoire républicaine permet dans cette perspective à la fois de légitimer le traitement différencié opéré par Nicolas Sarkozy entre confessions chrétienne et musulmane – ce qui participe parallèlement à la constitution des critères de mêmeté de l'endogroupe – mais aussi, par la valorisation du rôle du religieux dans la résolution des maux de la cohésion sociale et politique, de désamorcer les critiques en donnant la preuve que la porte n'est pas fermée aux musulmans tant qu'ils acceptent de manifester leur adhésion aux principes et aux valeurs de la République. Le discours *sur* l'identité nationale fait ainsi exister une « di-vision »[267] de l'espace social sur le fondement de critères ethniques et religieux opposant et révélant deux catégories auxquels ces récepteurs peuvent dès lors s'identifier et/ou être assignés : les Français et les personnes originaires des anciennes colonies françaises.

La sémantique de l'identité française promue en arrière-plan tend alors à reproduire les clivages ontologiques que le Front national et Jean-Marie Le Pen tentent d'imposer depuis plusieurs années. Cette proximité a d'ailleurs été relevée régulièrement par nombre de personnalités politiques mais surtout de chercheurs voyant dans cette activité discursive une stratégie politique de captation des électeurs frontistes sur laquelle nous reviendrons

[266] Nicolas Sarkozy n'utilise pas ce terme entre 2003 et 2005. Il reste cependant qu'il l'emploiera en 2006 et que pour cette raison nous nous permettons d'ores et déjà d'en user. Voir Partie 2, Chapitre 2, Section 2

[267] Nous reprenons cette orthographe à Pierre Bourdieu. Nous trouvons en effet qu'elle permet de bien insister sur le fait que nous sommes face à une opération de catégorisation qui s'analyse avant tout comme une tentative d'imposition d'une *perception* de l'espace social. BOURDIEU Pierre, *Ce que parler…*, *op. cit.*, p. 154

ultérieurement[268]. Il paraît effectivement pertinent de faire ce rapprochement. La valorisation de la nation, le recours à l'opposition nous/eux qui se superpose à celle de l'ami et de l'ennemi, la convocation de fractures identitaires imprégnées du passé colonial mais aussi la convocation de l'histoire comme procédé de justification et construction des critères constitutifs de l'identité française amènent à voir dans le discours *sur* l'identité nationale une reprise de la dialectique frontiste. Il demeure cependant que des différences essentielles interdisent d'y voir une stricte reproduction. Tout d'abord, la rhétorique sarkozyste diffère de celle du leader du Front national par son caractère équivoque. La pratique discursive de Nicolas Sarkozy se manifeste avant tout par le recours à l'implicite, ce qui inscrit son discours dans un « nationalisme *soft* » pour reprendre les mots de Gérard Noiriel[269]. Ensuite, il ne mobilise pas toutes les figures historiques de l'autre, ce qui l'éloigne de ce point de vue de la sémantique frontiste de l'étranger qui elle se cristallise aussi autour de celle des juifs et des francs-maçons. Surtout, la parole lepéniste se caractérise notamment par l'absence de tous référents au régime républicain, hormis le drapeau tricolore et la Marseillaise. Jean-Marie Le Pen glorifie la nation, mais c'est pour lui une nation originelle et historique qui a rompu avec la modernité. Dans la bouche de ce dernier, la République est associée au cosmopolitisme et s'il valorise les valeurs nationales, ce sont celles du régime de Vichy qui place en dehors du champ républicain ses référents axiologiques[270]. Si Gérard Noiriel voit dans ces dissimilitudes du discours sarkozyste un effet de la « démocratie télévisée »[271] axant donc sa réflexion sur les « déterminants macrosociaux du discours politique »[272], nous aimerions quant à nous, et tout en restant dans une perspective similaire, tenter de comprendre ces différences au prisme d'autres contraintes, celles qui qui ont trait aux frontières du « politiquement dicible »[273] avec lesquelles doivent composer au-delà les acteurs politiques dans leur activité discursive.

[268] Voir Partie 1, Chapitre 3, Section 1
[269] NOIRIEL Gérard, « Le nationalisme "*soft*" de Nicolas Sarkozy », *Mouvements*, mars 2007, disponible sur www.mouvements.info/spip.php?article44
[270] Ces développements sur les caractéristiques du discours frontiste reposent sur les analyses de Maryse Souchard, Stéphane Wahnich, Isabelle Cuminal et Virginie Wathier publiées en 1997 dans l'ouvrage *Le Pen, les mots* : SOUCHARD Maryse, WAHNICH Stéphane, CUMINAL Isabelle, WATHIER Virginie, *Le Pen, les mots. Analyse d'un discours d'extrême-droite*, Paris, La Découverte, 1997, pp. 67-72 et pp. 94-120
[271] NOIRIEL Gérard, *À quoi sert…*, *op. cit.*, pp. 112-113
[272] LE BART Christian, « Les déterminants macrosociaux du discours politique », *Le discours politique*, *op. cit*., p. 19-26
[273] *Ibid*., p. 12-13

Section 2 – Le discours *sur* l'identité nationale, une production discursive *ex materia*

Introduction de la seconde section

La question qui occupera cette seconde section a encore trait au domaine locutoire de la rhétorique sarkozyste sur la nation, mais porte cette fois sur son contenu cognitif et plus précisément sur sa référence historique. Il s'agira en effet ici de tenter de comprendre si ce que nous nommons discours *sur* l'identité nationale repose sur des opinions et au-delà des représentations sociales qui circulent de manière majoritaire au sein de la société française, ou s'il s'analyse comme une production hors-sol produite de manière autonome vis-à-vis du social et de son imaginaire.

Ce questionnement tend dès lors à s'inscrire dans une réflexion plus théorique qui invite à se demander si la production discursive ne doit être étudiée que pour elle-même et par elle-même ou si l'activité de dire ne peut être pleinement comprise et analysée qu'à la condition de s'attacher à y rechercher les « déjà-là » et les « préconstruits » qu'elle reproduit et qui lui permettent d'exister, soit à y saisir l' « interdiscours ». Ainsi, comme a pu le préciser Dominique Maingueneau, le discours « ne prend sens qu'à l'intérieur d'un univers d'autres discours à travers lequel il doit se frayer un chemin »[274], ce qui implique donc d'identifier pour son analyse le contexte interdiscursif auquel ce discours se réfère. La notion d' « interdiscours », attachée aux travaux de Michel Pêcheux, a connu de nombreuses définitions et redéfinitions au grès de l'évolution théorique du chercheur[275]. Ici, nous nous appuierons sur celle qu'il arrête dans *Les vérités de La Palice*, ouvrage publié en 1975 :

> *Nous proposons d'appeler interdiscours ce « tout complexe à dominante » des formations discursives, en précisant bien qu'il est lui aussi soumis à la loi d'inégalité-contradiction-subordination dont nous avons dit qu'elle caractérisait le complexe des formations idéologiques. Nous dirons dans ces conditions que le propre de toute formation discursive est de dissimuler, dans la transparence du sens qui s'y forme, l'objectivité matérielle contradictoire de l'interdiscours, déterminant cette formation discursive comme telle, objectivité matérielle qui réside dans le fait que « ça parle » toujours « avant, ailleurs et indépendamment », c'est-à-dire sous la domination du complexe des formations idéologiques.*[276]

[274] MAINGUENEAU Dominique, s.v. « Discours », *op. cit.*, p. 189
[275] PAVEAU Marie-Anne, « Interdiscours et intertexte. Généalogie scientifique d'une paire de faux jumeaux », in ABLALI Driss et KASTBERG SJÖBLOM (dir.), *Linguistique et littérature : Cluny, 40 ans après*, octobre 2008, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2010, pp. 93-105, Annales littéraires de l'université de Franche-Comté
[276] PÊCHEUX Michel, *Les vérités de La Palice : linguistique, sémantique, philosophie*, Paris, F. Maspero, 1975, p. 146-147

In fine, il s'agit pour nous de considérer l'activité discursive de Nicolas Sarkozy comme un dialogue stratégique tendant à reproduire et à s'appuyer sur un « ça parle » que nous tenterons de rechercher dans l'espace idéologique des Français.

Nous avons pu en effet établir dans notre introduction que le discours politique n'est pas une parole totalement libre[277]. En particulier, comme a pu le soulever Christian Le Bart, les acteurs autorisés à dire le réel se doivent de tenir compte des frontières du « politiquement dicible » qui se constituent aussi en fonction de la configuration de l'espace idéologique des récepteurs existant au moment où le locuteur produit son discours[278]. Le discours politique est en ce sens soumis à un certain nombre de contraintes dont la nature et le contenu évoluent avec le temps. Ici, « le type d'argument recevable dans une discussion politique » en matière d'immigration s'avère non seulement dépendant de la législation en vigueur sur l'injure raciale ou encore sur la provocation à la discrimination et à la haine raciale[279], mais aussi dans le cadre de l'évolution de la configuration des valeurs quant au rapport à l'autre, sur laquelle nous reviendrons plus loin[280], à ce qui peut être entendu et reçu par l'opinion[281]. À la différence de Jean-Marie Le Pen et du Front national qui jouent avec le franchissement de l'interdit pour mieux incarner la fonction de parti antisystème[282], Nicolas Sarkozy se doit de construire son discours en composant avec les frontières et les cadres du dicible, ce que lui commande sa position et celle de son parti au sein du système politique. Autrement dit, il s'agit ici de mettre en évidence les « déjà-là » sur lesquels le discours *sur* l'identité nationale s'élabore, par lesquels il est contraint mais avec lesquels il peut aussi jouer pour imposer et légitimer la grille de lecture de la réalité véhiculée par sa rhétorique.

En outre, Nicolas Sarkozy se positionne dans l'espace social et politique comme un homme de droite, membre d'un parti politique inséré dans des conflits idéologiques, inscrit dans une histoire et dans la défense de certaines valeurs ontologiques. Dans cette perspective, nous faisons l'hypothèse que le discours *sur* l'identité nationale ne se contente pas d'investir des représentations spécifiques au rapport à l'autre mais qu'il reproduit également des préconstruits tendant à baliser sa rhétorique de référents identitaires qui la contraignent tout autant qu'ils permettent au locuteur de se situer dans un héritage idéologique propre à lui assurer la reconnaissance et le soutien des sympathisants et des adhérents de sa famille politique.

[277] Voir Introduction générale
[278] LE BART Christian, « Logiques de position et stratégies discursives », *Le discours politique*, *op. cit*., p. 47
[279] LE BART Christian, « Les déterminants… », *op. cit.*, p. 13
[280] Voir Partie 1, Chapitre 2, Section 2
[281] LE BART Christian, « Les déterminants… », *op. cit*., pp. 12-13
[282] Voir sur ce sujet : NOIRIEL Gérard, *À quoi sert…*, *op. cit.*, p. 96 et pp. 112-113 ; SOUCHARD Maryse, WAHNICH Stéphane, CUMINAL Isabelle, WATHIER Virginie, *Le Pen, les mots…*, *op. cit.,* pp. 169-170

Michel Hastings, dans sa contribution « Partis politiques et administration du sens »[283], affirme ainsi que les cadres des organisations partisanes dans leur entreprise de production du sens doivent tenir compte notamment d'une logique « du dehors et du dedans »[284] tendant à opérer un habile équilibre pour parler au plus grand nombre en fonction de contraintes environnementales mais aussi aux *leurs* (membres et sympathisants). Le marquage du discours par des mots drapeaux et des thèmes *totem* s'avère être dans ce cadre un procédé utile à cette entreprise pour entretenir aussi un récit identitaire à même de cimenter le sentiment d'appartenance et de proximité au groupe partisan et à ses représentants.

Présentation des sources servant de fondement à l'analyse

Pour mener à bien notre investigation, nous nous appuierons essentiellement sur les rapports relatifs à « La lutte contre le racisme et la xénophobie » publiés entre 2002 et 2004 par la Convention nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) ainsi que sur les conclusions de l'enquête *Valeurs* menées en 1999 par l'Association pour la recherche sur les systèmes de valeurs (ARVAL). Il s'agira ainsi de comparer les données recueillies par ces différentes organisations aux différents procédés rhétoriques et univers argumentatifs constitutifs du discours *sur* l'identité nationale. Comme nous avons pu le mentionner, la CNCDH commande chaque année depuis 1990 une enquête d'opinion visant à mesurer les évolutions et la réalité du racisme en France. Cette enquête donne lieu à la publication annuelle d'un rapport que cette autorité remet au Premier ministre et qui « vise à saisir un instantané de l'état du racisme en France et à formuler des recommandations pour rendre plus effective la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie »[285]. Outre le sondage d'opinion réalisé par des instituts indépendants, le rapport intègre une analyse longitudinale des données réalisée par des chercheurs. Précisons que les entretiens sont réalisés en face à face auprès d'échantillons représentatifs de la population résidant en France constitués selon la méthode des quotas (sexe, âge, catégorie socio-professionnelle du chef de famille, après stratification par région et catégorie d'agglomération).

Les enquêtes Valeurs, quant à elles, sont réalisées tous les neuf ans depuis 1981 par l'ARVAL[286]. Son objectif est de saisir au moyen d'une grande enquête par questionnaire et en collaboration avec d'autres groupes de recherche européens, les évolutions des valeurs des

[283] HASTINGS Michel, « Partis politiques … », *op. cit*., pp. 21-36
[284] *Ibid.*, pp. 24-25
[285] LAZERGES Christine, « Avant-propos », *Rapport de la CNCDH*, 2013, p. 6-7
[286] www.valeurs-france.fr/qui-sommes-nous/organisation/

Européens et de comparer entre eux les différents systèmes axiologiques nationaux. L'enquête Valeurs de 1999 s'inscrit dans cette perspective. Elle repose sur « une méthodologie classique d'échantillonnage par quotas » (sexe, âge, groupe professionnel). Deux échantillons ont été constitués : un « échantillon principal » composé de 1615 individus et un « suréchantillonnage de 206 jeunes de 18-29 »[287]. Les entretiens par questionnaire ont été réalisés dans « 160 zones géographiques (communes ou quartiers), sélectionnées dans toutes les régions françaises en tenant compte de la taille des communes. »[288] Ils portent sur différents domaines (travail, famille, politique, morale, autorité…). Le questionnaire est disponible sur le site de l'association et les résultats ont été publiés en 2000 dans l'ouvrage *Les valeurs des Français* dirigé par Pierre Bréchon[289].

Présentation du mouvement de la seconde section

Il ressort de cette analyse des données d'enquêtes et de leur comparaison à la rhétorique sur la nation mobilisée par Nicolas Sarkozy pour cadrer les enjeux de l'immigration et de la religion en 2003 et 2005, que celle-ci n'est pas née ex-nihilo mais au contraire a bien été produite *ex materia*.

En effet, les procédés et les univers argumentatifs qui composent sa dialectique semblent se construire à partir d'opinions, de perceptions et au-delà de croyances de nature ethnocentrique ainsi que sur des peurs qui s'avèrent relativement partagées au sein de la population française. S'appuyant ainsi sur les craintes et les préjugés les plus courants, son discours ne se fait pas la stricte reproduction du nationalisme frontiste parce qu'il reprend uniquement ses arguments les plus consensuels et délaisse ceux les plus honnis au sein de la société française. Cette stratégie lui permet dès lors de rester dans le « politiquement dicible » et de se démarquer du leader et de la sémantique du Front national (I).

En outre, sa dialectique ne se cantonne pas à la dimension ethnocentrique, investissant également le domaine de la morale ainsi que de la spiritualité et comportant une dimension individualiste. Intégrant à sa rhétorique de l'intégration et de la religion des enjeux et des thématiques ontologiques des partis de la droite modérée, il multiplie les « repères et [les] signes de reconnaissance »[290] identitaires, ancrant son discours *sur* l'identité nationale dans un système

[287] www.valeurs-france.fr/lenquete-1999/
[288] *Ibidem*
[289] BRÉCHON Pierre (dir.), *Les valeurs des Français. Évolutions de 1980 à 2000*, Paris, Armand Colin, 2000, 280 p.
[290] HASTINGS Michel, « Partis politiques… », *op. cit.*, p. 29

idéologique de droite. De la même manière, il prend parallèlement appui dans cette entreprise sur des opinions et des perceptions relativement partagées au sein de la population (II).

I – L'immigration et l'islam en France : un diagnostic ethnocentrique produit sur le fondement d'opinions et de représentations partagées quant au rapport à l'autre

Ce qui ressort ainsi en premier lieu de la confrontation des résultats de ces travaux à l'analyse du discours identitaire sarkozyste, c'est que ce dernier reproduit des opinions ethnocentriques encore majoritaires ou circulant de manière importante dans l'opinion. Les items quant au rapport à l'autre qui ne recueillent que peu d'adhésion au sein de l'opinion ne se retrouvent pas dans sa parole. Ainsi, la parole identitaire sarkozyste ne cible pas les personnes de confession juive, généralement pointées du doigt dans les discours contemporains du Front national et dont le rejet est souvent corrélé à une structure d'opinion fermée. Sa rhétorique reprend des affirmations et des préjugés ethnocentriques qui font partie de ceux les plus partagés au sein de la société mais qui ne sont par ailleurs pas symptomatiques chez l'individu d'une attitude fermée quant à la diversité. Cette construction *ex materia* du discours sarkozyste se retrouve en particulier dans son traitement de l'immigration ainsi que dans la désignation implicite des personnes originaires du Maghreb et plus explicite des musulmans comme contre-modèle d'identification. Exploitant une méfiance historico-politique française à l'égard des colonisés qui transparaît dans les résultats des enquêtes publiées par la CNCDH, il objective par là-même au moyen « d'un lexique, d'une syntaxe, d'un univers d'arguments »[291] et plus largement d'une structure de sens, des croyances et des idéologies sous-jacentes (A).

De la même manière, son constat d'une société française en crise identitaire se nourrit d'une anxiété sociale quant à la problématique de la diversité qui révèle un pessimisme des Français quant à l'état et l'avenir de la cohésion sociale de même qu'un développement des peurs de nature identitaire affectant de manière privilégiée des catégories sociales qui ne sont pas des cœurs de cible traditionnels de la droite modérée (B).

[291] HASTINGS Michel, « Partis politiques… », *loc.cit.*

A) Les maghrébins et les musulmans comme contre-modèles d'identification : l'exploitation d'une méfiance historico-politique française à l'égard des colonisés

1) Une méfiance à l'égard des personnes maghrébines et d'origine maghrébine : la persistance d'un « impensé de la guerre d'Algérie »

En premier lieu, la figuration de l'autre dans le discours sarkozyste sous les traits des individus originaires des anciennes colonies françaises et plus particulièrement du Maghreb répond à une tendance historique de dépréciation en particulier des maghrébins qui domine au sein de l'opinion.

Les sondages reproduits dans les rapports de la CNCDH de 2002 à 2004 montrent certes qu'outre les personnes noires, asiatiques ou encore d'Europe de l'Est qui sont citées par les interviewés comme subissant en France du racisme et des discriminations, les individus originaires d'Afrique du Nord apparaissent comme y étant plus exposées, invitant à conclure que cette situation préoccupe une partie importante de la population : 31% des sondés en 2002, 43% en 2003 et 35% en 2004 évoquent cette dernière catégorie comme principale victime du racisme contre 10% en 2002 et 15% en 2003 et 2004 qui mentionnent les Africains ou les noirs (1%, 2% et 1% évoquent les personnes originaires de l'est du continent et 2%, aucun et 1% celles venues d'Asie). Néanmoins, la gravité estimée de ces comportements est sensiblement moindre que celle attribuée aux attitudes et propos attentant à d'autres minorités nationales. Les propos racistes sont ainsi condamnés quelles que soient les catégories testées (juifs, arabes ou homosexuels) mais les personnes arabes sont celles qui recueillent le moins de réponses positives à la question « À votre avis, les personnes qui tiennent publiquement des propos racistes, comme par exemple "sale arabe" doivent-elles être ou pas condamnées par la justice ? » : en 2002, 47% des interviewés estimaient qu'il fallait punir de telles paroles contre 59% pour l'insulte « sale juif » et 51% pour celle « sale pédé » ; en 2003, ils sont respectivement 59% et 65%, la question n'ayant pas été posée pour les injures racistes à l'encontre des individus homosexuels ; en 2004, 67%, 81% et 66% (à noter toutefois l'équivalence en 2004 entre la volonté de condamnation des injures contre les personnes arabes et homosexuelles). De même, les comportements discriminatoires sont systématiquement jugés moins sévèrement quand ils ciblent des maghrébins : refuser de leur louer un appartement est considéré majoritairement comme « très grave » par 48% de l'échantillon en 2002, 46% en 2003 et 48% en 2004 alors que la même discrimination exercée contre un individu noir est conçu comme tel par respectivement 59%, 56% et 60% des personnes interrogées ; le refus de marier un de ses enfants avec un maghrébin ou un noir révèle également que la perception de la gravité de cette attitude est

variable selon la victime concernée puisque ce sont 35% des sondés qui trouvent en 2002 « très grave » ce comportement quand la personne est maghrébine contre 42% quand celle-ci est noire, 28% contre 40% en 2003 et 33% contre 45% en 2004 ; la même tendance se retrouve pour l'ensemble des comportements discriminatoires évoqués au sein des enquêtes annuelles. Ce rejet plus toléré des personnes maghrébines ou d'origine maghrébine vient ainsi relativiser l'idée d'une improbation claire de la société française à l'égard de la stigmatisation que connaîtrait plus que les autres cette catégorie de la population. Ce constat est même renforcé par le fait qu'une importante majorité des sondés se rallie à l'opinion selon laquelle certains comportements peuvent justifier des réactions racistes : 68% de l'échantillon en 2002 et 2003 et 58% en 2004 soutiennent cette affirmation. Si cette remarque concerne l'ensemble des victimes du racisme, il reste que le croisement des trois items invite à conclure qu'une part non négligeable des Français considère que le racisme, s'il se manifeste principalement à l'encontre de cette catégorie, est non seulement moins grave que celui exercé à l'égard d'autres minorités mais aussi que les victimes peuvent en être elles-mêmes responsables.

Cette attitude spécifique vis-à-vis des individus originaires d'Afrique du Nord illustre selon nous la persistance d'un « impensé de la guerre d'Algérie ». Pascal Perrineau, dans un article publié en 1998 dans la revue *Pouvoirs*[292] et se fondant également sur les rapports de la CNCDH parus alors dans les années 1990, constatait lui aussi que cette catégorie pâtissait d'une image extrêmement négative au sein de l'opinion française. Notamment, les réponses aux questions mesurant la sympathie et l'antipathie à l'égard de diverses minorités nationales soulignaient une hostilité plus importante envers les individus originaires du Maghreb. Pour le chercheur, celle-ci révélait une « diabolisation politique » manifestant la prégnance d'une représentation des maghrébins construite à partir d'images du colonisé produites et véhiculées dans le cadre des processus de décolonisation et en particulier de la guerre d'Algérie. Si les questions mentionnées par Pascal Perrineau dans son travail ne sont plus reposées dans les sondages commandés par la CNCDH dans les années 2000, il reste que cette plus grande tolérance au racisme et à la discrimination exercée envers cette catégorie, et surtout l'écart dans les taux de condamnation des comportements racistes ou discriminatoires selon que ceux-ci se produisent contre des individus nord-africains ou d'ascendance nord-africaine ou envers n'importe quelle autre minorité, peuvent se comprendre comme la continuation de l'influence de cet impensé. En outre, la perception des maghrébins comme formant un groupe à part et replié sur lui-même alors même que les autres catégories mentionnées sont perçues soit comme

[292] PERRINEAU Pascal, « L'exception française », *Pouvoirs*, n°87, 1998, pp. 35-42

moins fermée ou comme ouverte ou encore comme ne formant pas spécialement de groupe, révèle selon nous une méfiance latente à l'égard de cette population, suspectée de ne pas jouer le jeu de la cohésion. Cette opinion atteste en cela la présence encore à cette période d'une représentation négative de cette minorité corroborant ainsi les travaux de Pascal Perrineau. Pour illustration, en 2003 les maghrébins sont considérés majoritairement comme un groupe à part dans la société et cela par 48% des interviewés contre 36% pour les juifs ; les personnes homosexuelles sont perçues à égalité comme groupe à part (32%) et comme ne formant pas spécialement de groupe (32%) ; les noirs sont identifiés comme des individus ne formant pas spécialement de groupe (39%). Compte tenu de ces résultats, le discours identitaire sarkozyste qui fait de cette catégorie le fondement ethnique à partir duquel il construit la figure de l'autre et valorise le « nous national » s'analyse sous cet angle comme l'exploitation d'un rejet historique à l'égard de la population maghrébine. Le fait que Nicolas Sarkozy cible en particulier cette minorité nationale alors que la sémantique frontiste a tendance à n'en oublier aucune, à l'image des segments de l'électorat les plus fermés, traduit cette volonté de se faire le relai d'opinions et de croyances ethnocentriques partagées ainsi que de rester dans le domaine du dicible. L'objectivation politique de cet impensé diffus et largement intériorisé participe à construire Nicolas Sarkozy comme le porte-parole de cette hostilité et/ou de cette suspicion à l'égard de ceux qui parmi la population résidant sur le territoire métropolitain sont identifiés comme maghrébins. Elle contribue parallèlement non seulement à la rendre visible mais surtout vient la légitimer de par la position qu'il occupe au sein de l'espace politique et social.

2) L'argument de l'immigration massive : l'objectivation d'une croyance dérivée de l'impensé

Considérées comme des ennemies historiques, les personnes maghrébines sont également perçues corrélativement par beaucoup comme des immigrés éternels, le rapport de défiance historique envers les personnes perçues comme maghrébines débordant sur un ensemble de problématiques et en premier lieu sur celle migratoire.

Ainsi, à la question « D'une manière générale, diriez-vous qu'en France aujourd'hui, le nombre d'immigrés n'est pas assez important, est trop important, est juste comme il faut ou qu'il vous est indifférent ? » 51% des sondés en 2002, 41% en 2003 et 44% en 2004 répondent qu'il y a trop d'immigrés. Si ce sentiment paraît de prime abord déconnecté de l'origine ethnique, il reste qu'il ne repose sur aucune réalité démographique. Tout d'abord, il est vrai que la part des immigrés en France métropolitaine est en augmentation depuis la fin des années

1990. Passant d'une période de stabilisation aux alentours de 7,4% de 1975 à 1999, la part des immigrés dans la population française s'est sensiblement accrue depuis cette date. Selon le recensement réalisé par l'INSEE à la mi-2004, 8,1% de la population résidant sur le sol national est immigrée, ce qui représente une inflation de 18% par rapport à 1990[293]. Toutefois, l'idée d'une immigration massive n'est pas pour autant fondée empiriquement. Pour François Héran, cette perception s'analyse davantage comme une croyance que comme un fait statistique. Il démontre ainsi dans le numéro de *Population et Sociétés* paru en janvier 2004, que la France « est devenue au contraire le pays d'Europe où la croissance démographique dépend le moins de l'immigration : pour un quart à un cinquième seulement. »[294] En effet, le démographe explique que les flux des immigrants recensés au milieu des années 2000 sont nettement inférieurs non seulement à ceux des années 1970 mais également à ceux que connaissaient alors d'autres pays comme l'Allemagne, la Suède ou l'Italie. France Prioux ajoute quant à elle dans son article « L'évolution démographique récente en France » publié en 2005[295] sur les résultats du recensement de l'INSEE effectué en janvier et février de l'année précédente, que le solde migratoire n'est pas ce qui contribue alors majoritairement à l'augmentation de la population française. L'accroissement naturel est de loin le premier facteur de croissance démographique, faisant de la France l'un des seuls pays d'Europe occidentale avec les Pays-Bas à très peu dépendre à cette période de l'immigration dans son inflation démographique. De ce point de vue, l'opinion sinon majoritaire, du moins circulant encore de manière importante au sein de la population française selon laquelle il y a un trop grand nombre d'immigrés ne résulte pas d'une modification dans la structure de la population française mais, comme nous le suggère Pascal Perrineau, de l'action conjointe de la structure de la population immigrée et de la prégnance de l'impensé de la guerre d'Algérie[296]. Ainsi, c'est à partir de 1910 que débute l'immigration en provenance du Maghreb et de 1950 que l'immigration spécifiquement algérienne augmente de manière importante[297]. Depuis, les Algériens d'abord et les Marocains ensuite constituent les plus gros effectifs de l'immigration française, faisant de la France le seul pays européen à accueillir de manière majoritaire des populations issues de ses anciennes colonies[298]. C'est donc, comme l'indique le chercheur, cette structuration de l'immigration française couplée à la méfiance historique à l'égard des maghrébins qui construisent et font perdurer au sein de

[293] BORREL Catherine, « Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 », *Insee Première*, n°1098, août 2006, p. 1
[294] HÉRAN François, « Cinq idées reçues sur l'immigration », *Population et Sociétés*, n°397, p. 1
[295] PRIOUX France, « L'évolution démographique récente en France », *Population*, n°4, 2005, pp. 443-487
[296] PERRINEAU Pascal, « L'exception… », *op. cit*. p. 37
[297] INSEE, « Fiches thématiques : Population immigrée », *Insee Références*, 2012, p. 100
[298] PERRINEAU Pascal, « L'exception… », *op. cit*., pp. 38-39

l'opinion française la perception d'une immigration non seulement massive « mais aussi "ennemie" ». Or cette représentation sociale du fait migratoire est précisément celle qui ressort de la rhétorique sarkozyste sur l'immigration et en particulier de sa construction comme problème. Ajoutons en outre que la dialectique de l'immigration choisie/subie, qui reproduit nous l'avons vu l'argument de l'immigration massive et en fait même son socle de déploiement, émerge dans une période d'évolution de cette structure de l'immigration de sorte qu'elle fait parallèlement écho à une transformation démographique qui peut venir renforcer l'expression de cet impensé. Si les Algériens, nous l'avons déjà évoqué, ont toujours constitué avec les Marocains la plus grande part de la population immigrée, il reste qu'au niveau des zones géographiques d'origine, ce sont les immigrants en provenance de l'espace économique européen qui étaient majoritaires au sein de la population immigrée. Or à partir de 2001, ce sont les maghrébins qui deviennent la première source de l'immigration[299], pouvant alors servir à justifier et à consolider l'assimilation entre immigré et personnes originaires d'Afrique du Nord.

3) La confusion entre musulman et immigré comme reproduction d'une tendance à l'assimilation entre identité religieuse et pays d'origine

Nous avons vu également que la problématique de l'islam s'analyse dans la parole sarkozyste comme un substitut à la question de l'immigration notamment illustré par l'interchangeabilité des deux registres. Nous avons montré plus précisément que la question de la place de la religion musulmane en France était le moyen d'aborder celle de l'intégration des immigrés et *in fine* des anciens colonisés en particulier maghrébins et cela non plus seulement sous le prisme juridique mais également culturel. Or, il ressort de l'analyse des rapports de la CNCDH qu'il existe une certaine équivalence entre maghrébins, immigrés et musulmans dans les représentations majoritaires traversant la société. Celle-ci laisse à penser que la confusion dans la rhétorique sarkozyste entre ces catégories se fait le reflet de celle qui domine dans les esprits.

Entre 2002 et 2005, il y a une logique symétrique entre les réponses ethnocentriques et celles hostiles à l'égard de la religion musulmane de sorte que les chercheurs qui ont analysé les attitudes et opinions islamophobes n'ont pas trouvé de spécificité d'expression de ce comportement par rapport à ceux qui manifestent une méfiance voire un rejet vis-à-vis des

[299] PRIOUX France, « L'évolution démographique… », *op. cit.*, p. 447

immigrés ou des autres en général[300]. En bref, il n'existe pas de cristallisation sociale propre à la confession islamique sur cette période. De plus, il s'avère à la lecture des résultats des différents sondages annuels que les perceptions dominantes à l'égard des musulmans rejoignent les tendances que nous mettions en avant pour les personnes d'origine maghrébine. Notamment, tout comme les individus nord-africains, ceux de confession musulmane sont considérés comme un groupe replié sur lui-même puisqu'en 2003 et 2004 c'est 57% de l'échantillon qui approuvent cet idée. Quant à la sympathie et l'antipathie ressenties à leur égard, il semble que ce que constatait Pascal Perrineau en 1998 pour les maghrébins se produise dans les années 2000 pour les individus de religion musulmane. En effet, cette confession est celle qui est la moins aimée de toutes : en 2003, 31% des sondés ont une image négative de l'islam contre 15% pour la religion protestante, 20% pour le judaïsme ou encore 13% pour le catholicisme ; en 2004, ils sont respectivement 35%, 17%, 21% et 16%. Dans le même ordre d'idée, il semble au vu des résultats que les Français musulmans soient moins considérés comme des Français comme les autres que les Français juifs : 89% de l'échantillon sont en accord avec cette affirmation pour les individus de confession juive en 2002, 2003 et 2004 alors que pour ceux de religion islamique ce sont 74%, 75% et 77% qui l'approuvent. Globalement, l'image des musulmans paraît relativement négative dans l'opinion, de sorte que nous pouvons nous demander s'il ne faut pas y voir une certaine assimilation entre croyants et maghrébins invitant à faire des personnes nord-africaines des personnes non seulement immigrées mais également pratiquant l'islam. Cette amalgamation se retrouve d'ailleurs dans le sondage lui-même puisqu'à la question ouverte « quelles sont selon vous les principales victimes du racisme en France », les instituts classent au sein de la même section thématique les réponses citant les personnes nord-africaines et celles mentionnant les musulmans. Il est vrai qu'une majorité de personnes originaires de cette région (immigrées ou issues de l'immigration) se déclarent musulmanes, ce qui ne veut pas dire pour autant que le lien entre appartenance religieuse et origine géographique soit si évident, les chercheurs et analystes s'étant penchés sur le sujet ayant constaté notamment chez « les jeunes issus de l'immigration algérienne [...] un éloignement substantiel vis-à-vis de l'islam (jusqu'à 30 % de sans-religion) » [301]. Il reste que l'existence d'un tel amalgame entre origine ethnique et religion, au vu de ce que nous avons déjà pu démontrer, peut venir éclairer la méfiance voire le rejet qui ressort des résultats des

[300] Voir notamment MAYER Nonna et MICHELAT Guy, « Analyse du racisme et de l'antisémitisme en France en 2004 », in CNCDH, *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, La Documentation française, 2004, p. 137
[301] DARGENT Claude, « La population musulmane en France : de l'ombre à la lumière ? », *Revue française de sociologie*, n°2, 2010, p. 232

sondages à l'égard de la religion musulmane et *in fine* l'origine des procédés rhétoriques sarkozystes. Ensuite, comme le soulignent Sylvain Brouard et Vincent Tiberj dans leur article publié en 2007 « Les tensions autour de l'immigration dans l'opinion : crispation et polarisation »[302], le contexte post-attentats du 11 septembre 2001 et notamment les débats qui s'y sont déroulés autour « du conflit de civilisation » qui opposerait pays occidentaux et pays dans lesquels l'islam est majoritaire, ont participé à créer une crainte relative à l'immigration spécifiquement maghrébine, sentiment de peur bien plus important qu'à l'égard de l'immigration issue de d'autres aires géographiques. Nous pouvons dès lors supposer que ce cadrage des attentats comme des autres événements qui sont s'en suivis ont pu aussi contribuer à renforcer dans les esprits l'amalgamation entre pays où la première religion est la confession musulmane et individus maghrébins. Le corollaire est alors la réinterprétation de la problématique spécifique de la religion musulmane (notamment la satisfaction des revendications des pratiquants tendant à la construction de lieu de culte) au prisme de la question migratoire et de l'intégration, mêlant deux sujets non pas sans lien mais aux dynamiques différentes. Plus encore, cette confusion va dans le sens des remarques de Nonna Mayer, la chercheuse notant que « les Français ne sont pas plus racistes qu'hier, ils le sont plutôt moins, et différemment »[303]. Cette hostilité ou du moins cette suspicion assez répandue au sein de la population à l'égard de l'islam semble attester ce mouvement de remplacement du racisme biologique par un racisme culturel et permet également, pour aborder le sujet de l'islam perceptibles tant dans les opinions que dans la parole sarkozyste, de mieux comprendre cet interchangeabilité de la figure du musulman et du maghrébin de même que la reprise des termes propres au champ sémantique de l'immigration.

B) La crise identitaire française : l'objectivation d'une anxiété sociale quant à la problématique de la diversité

1) Le risque communautaire : la traduction politique d'une vision pessimiste de la cohésion sociale

La thématique discursive de la crise et du péril identitaires paraît participer de cette même entreprise de traduction d'opinions ethnocentriques ou de malaises quant à la diversité qui travaillent de manière importante la société française.

[302] BROUARD Sylvain et TIBERJ Vincent, « Les tensions autour de l'immigration dans l'opinion : crispation et polarisation », *Le Baromètre politique français – 3e vague (hiver 2006)*, Centre de recherches politiques de Sciences Po, 2007, p. 14-15

[303] MAYER Nonna, « Les transformations du racisme anti-immigrés », *Accueillir*, n°243, septembre 2007, p. 58

Cette rhétorique qui participe à construire le cadrage identitaire sarkozyste peut s'analyser comme le relai d'un mal-être social perceptible au sein de l'opinion, mal-être qui se manifeste quant à la problématique de la diversité et ses conséquences sur l'être et le devenir de la cohésion sociale. En effet, l'analyse des résultats des enquêtes de la CNCDH publiés entre 2002 et 2004 révèle un certain pessimisme relatif à l'état des relations intergroupes. Ainsi, en 2004, 53% de l'échantillon estiment que les personnes de différentes origines « vivent ensemble, avec des tensions » au sein de la société française tandis que pour 20% des sondés elles coexistent de manière séparée et tendue. En ce qui concerne les rapports inter-religieux, ce sont 47% des personnes interrogées la même année qui considèrent que la vie en commun n'est pas exempte de discorde et 25% que la société est communautarisée et que la cohabitation intercommunautaire n'est pas sans friction. Ces chiffres tendent à montrer que pour une partie importante des Français la cohésion, quand elle est lue au prisme de la gestion des différences ethniques et religieuses, est fragile. En outre, la perception d'une amélioration des relations dans l'avenir ne semble pas germer dans les esprits des interviewés, révélant des craintes manifestes quant à l'accroissement irrémédiable des tensions intergroupes : si 40% estiment que dans le futur la vie se fera en commun mais avec de la discorde, 28% pensent que nous allons vers une société communautarisée en proie à des conflits entre groupes de différentes origines, soit huit points de plus que l'expression de cette même opinion pour l'appréciation de la situation présente. Les résultats sont similaires quand la question est posée à propos des rapports inter-religieux : 29% des sondés de 2004 considèrent que les personnes de diverses religions vivront ensemble avec des tensions tandis que 32% sont en accord avec l'idée qu'elles cohabiteront séparément et de manière conflictuelle, ce qui constitue une augmentation de sept points par rapport à l'évaluation identique de leurs relations actuelles. Ces réponses amènent à voir dans le sous-registre de la crise du discours identitaire sarkozyste comme d'ailleurs dans sa mise en avant du phénomène communautaire comme problème, la prise en considération politique d'inquiétudes qui se cristallisent précisément sur la tension entre diversité et unité. Faire de l'immigration un facteur de perturbation de l'équilibre social et une potentielle remise en question des fondements sur lesquels s'est bâtie et unifiée historiquement la société française peut dès lors se comprendre comme une objectivation et une mise en sens de ce trouble traversant de manière majoritaire l'opinion dans sa perception des personnes d'origines étrangères assimilées aux maghrébins et sur les risques potentiels pour l'ordre social que leurs différences culturelles et religieuses peuvent créer et cela dans la continuité de ce que nous évoquions précédemment.

2) L'immigration incontrôlée comme cause d'une dilution de l'identité nationale : une retranscription du développement des peurs identitaires

Ce malaise est également décelable dans la progression au sein de la population du sentiment d'insécurité.

Dans son article « Vote et insécurité », Vincent Tiberj[304], s'appuyant sur les enquêtes réalisées en 1991 et 1992 par le Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie (CREDOC) et sur celle menée par le CEVIPOF dans le cadre des élections présidentielles de 2002, constate une progression de 10,5 points de ce ressenti entre le début des années 1990 et celui des années 2000. Ainsi, alors que les sondés étaient 17% en 1991 et 16% en 1992 à se sentir en insécurité, ils sont 27,5% en 2002. Le chercheur note l'aspect paradoxal de cette importante inflation puisque parallèlement le taux de délinquance communiqué chaque année par le Ministère de l'intérieur est resté quant à lui stable sur la période, révélant une certaine déconnexion entre l'augmentation de l'impression d'insécurité et le niveau d'insécurité objective. Ce paradoxe invite alors à faire de cette anxiété un phénomène complexe, nourri de multiples craintes et dont le chercheur s'attache dans son article à rechercher les diverses natures, à en mesurer les influences respectives dans l'émergence du sentiment d'insécurité et à en évaluer les conséquences dans la formation des offres et des comportements électoraux en 2002. Son travail nous éclaire particulièrement sur la relation discursive qui lie au sein de la parole sarkozyste discours de crise, immigration et identité française et de ce point de vue renforce ce que nous décelions dans les rapports de la CNCDH. En effet, analysant les ressorts présidant à l'émergence de cette anxiété sociale, Vincent Tiberj constate la forte corrélation existant entre ce ressenti et le degré d'ouverture à l'autre. Variable lourde, il est la dynamique qui influe le plus sur son expression, lui donnant par là même une coloration essentiellement psychologique. Ainsi, les individus ne se sentant pas en sécurité sont sept fois plus nombreux chez les personnes manifestant un rejet des étrangers et/ou des immigrés que chez celles les plus tolérantes à l'égard de l'autre. Au vu des travaux du chercheur, il semble qu'en usant du procédé rhétorique de la crise, Nicolas Sarkozy soit venu politiser l'accroissement d'un sentiment de peur traversant une partie de la population plus exposée socialement et économiquement. Le fait que le futur Président interprète cette impression d'insécurité à l'aune de la thématique identitaire, en présentant l'immigration incontrôlée non pas seulement comme un problème mais également comme un risque pesant

[304] TIBERJ Vincent, « Vote et insécurité », *Le Baromètre politique Français – Élections de 2007*, Centre de recherches politiques de Sciences Po, 2007, 55 p.

sur la communauté nationale, peut dès lors se comprendre comme la volonté de se faire le relai de ces réactions émotionnelles dont le ressort principal s'avère être précisément la méfiance à l'égard des étrangers. Autre élément mis en avant par Vincent Tiberj et qui attire notre attention, la deuxième dynamique nourrissant le sentiment d'insécurité est la variable économique : parmi les personnes ne se sentant pas en sécurité, il apparaît au vu des analyses du chercheur que leur proportion triple chez les individus ressentant parallèlement un fort risque économique matérialisé par la peur du chômage et/ou par le sentiment d'une fragilité vis-à-vis d'une économie de plus en plus globalisée par rapport à ceux qui n'éprouvent pas de crainte quant à ces problématiques. De ce point de vue, nous pouvons voir dans le discours sarkozyste de crise identitaire une traduction de cette appréhension face au contexte économique. En effet, nous l'avons vu, Nicolas Sarkozy met en avant comme cause du délitement de la communauté nationale, la mondialisation incontrôlée. La problématique du dépassement des États-nations tend à nourrir cette dialectique, faisant de la remise en cause progressive de ce cadre une source de la perte de repère des Français et la cause de l'émergence d'un sentiment de fragilité et d'individualisation. La question qui se pose alors est celle de comprendre en quoi ces deux dynamiques, ethnocentrique et socio-économique, du péril identitaire sont mobilisées de manière concomitante et intégrées dans un même ensemble discursif. L'association de ces deux rhétoriques de la crise n'apparaît pas incohérente dans la mesure où pour une part non négligeable des personnes se sentant en insécurité sociale, ce sentiment semble se nourrir de l'action conjointe de peurs identitaires et de craintes socio-économiques. La mise en avant de la mondialisation et de l'immigration comme cause d'un danger pour l'identité individuelle et collective peut dès lors se comprendre comme l'objectivation politique de l'entremêlement de ces phénomènes dans la naissance de l'anxiété ressentie par une partie de la population. L'analyse des résultats du référendum du 29 mai 2005 sur l'adoption du traité constitutionnel européen permet notamment de saisir la mesure de cet enchevêtrement. Nous pouvons d'ailleurs voir dans la rhétorique identitaire sarkozyste et particulièrement du sous-registre de la crise qui naît précisément en 2005 une prise en compte et une objectivation, par l'homme politique, des logiques ayant présidé au rejet du texte. L'analyse des différentes motivations ayant joué dans la victoire de l'opposition à la constitution européenne laisse en effet entrevoir une corrélation entre celles-ci et la construction rhétorique de Nicolas Sarkozy. Dans le troisième chapitre « Les sens d'un vote » de l'ouvrage *Les Français contre l'Europe ?* paru en 2007, Nicolas Sauger, Sylvain Brouard et Emiliano Grossman[305] s'attèlent à rechercher les

[305] BROUARD Sylvain, SAUGER Nicolas, GROSSMAN Emiliano, « Les sens d'un vote », *Les Français contre l'Europe ? Les sens du référendum du 29 mai 2005*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, pp. 77-116

motifs qui ont gouverné les choix référendaires des votants. Le travail des trois auteurs démontre que les logiques ayant principalement œuvré dans ce résultat sont de nature plus prospective que rétrospective : elles portent davantage sur les conséquences liées à l'adoption du traité qu'à l'évaluation d'une situation présente ou passée. Surtout, à l'appui des différentes données recueillies par le biais de l'enquête TNS-Sofres commandé par le CEVIPOF dans le cadre du projet de recherche « Enjeux européens et référendum » dirigé par Sylvain Brouard, les auteurs en arrivent à la conclusion que le développement d'une anxiété sociale et surtout sa progression chez des catégories dont le choix aurait dû être logiquement pro-traité peut s'analyser comme le moteur de la victoire du « non ». En effet, leur travail révèle que la grande majorité des individus ayant fait ce choix sont des « anxieux » et que symétriquement la plupart de ceux favorables à la constitution manifestent quant à eux un bien-être social et un certain optimisme. En outre, cette angoisse que les chercheurs nomment également « insécurité sociale » faisant écho par là même au travail de Vincent Tiberj, repose sur des peurs qui se répartissent en deux groupes : des peurs nationales sous-jacentes à la thématique de la souveraineté et de l'identité nationale et qui prennent la forme, comme le précisent les chercheurs de craintes quant à l'immigration, à l'identité et à la culture, à la place de la France dans le monde ou encore à la question de l'apport financier du pays à l'organisation européenne ; et des peurs sociales ensuite, centrées sur « les conséquences nationales sur le terrain social de la construction européenne, avec les questions du chômage et de la protection sociale. »[306] Les craintes nationales sont fortement corrélées à l'euroscepticisme qui constitue le socle traditionnel du vote « non » aux différents référendums ayant trait à la problématique européenne. Elles ont joué de ce point de vue un rôle significatif dans ce scrutin. Néanmoins, les peurs sociales ont été plus prégnantes, ce que vient illustrer le fait que 70% des intentions de voter « non » proviennent de personnes se situant à un niveau maximum sur l'échelle de cette peur. Influençant indirectement une partie des électeurs dans la formation de leurs appréhensions quant aux conséquences sociales découlant de l'adoption du traité, elles ont fait pencher la balance du côté du rejet, gagnant directement un électorat non seulement peu enclin aux peurs nationales et au souverainisme mais aussi dont les profils sociologiques et idéologiques les rangeaient plutôt dans les soutiens traditionnels à l'Union européenne et à sa politique. Les chercheurs démontrent enfin que pour la majorité des interviewés angoissés ayant voté non, c'est bien sous l'effet indifférencié de ces deux types de craintes qu'ils ont choisi de manifester dans l'urne leur rejet du texte. Particulièrement, cette recherche apporte des

[306] *Ibid*., p. 102

éclaircissements quant à l'action différenciée de ces craintes selon les affiliations politiques des individus éprouvant de l'anxiété dont le niveau lui-même semble être affecté par ce facteur : « Les orientations politiques agissent en effet comme des filtres ou des médiateurs et traduisent différemment l'insécurité sociale. Qui plus est, les différentes orientations politiques, compte tenu de leur pénétration variable dans les différentes catégories socioprofessionnelles, sont associées à des niveaux d'anxiété sociale contrastés »[307]. Ce qui ressort ainsi de leur analyse c'est en premier lieu que les personnes se déclarant à droite sont généralement peu anxieuses mais que parmi celles qui ressentent de l'insécurité (un quart des interviewés de droite), ce sont les peurs nationales qui expliquent majoritairement l'origine de l'éveil de ce ressenti tout en étant fortement corrélées avec les peurs sociales. À gauche, le niveau d'insécurité est important et émerge quasiment exclusivement du fait des craintes sociales. Ces dernières, à la différence des sympathisants de droite, ne sont que très peu corrélées aux peurs nationales. Les plus anxieux restent de loin les non-alignés qui sont affectés à la fois par des peurs nationales et sociales qui jouent plus que pour les sympathisants de droite une action conjointe, le coefficient de corrélation calculé par les chercheurs étant celui qui les associe le plus étroitement. Précisons en outre que les « ni de droite, ni de gauche » rassemblent le plus grand nombre de personnes au sein des divers échantillons testés, laissant supposer ainsi que cette position semble relativement partagée au sein de la population française. Au-delà de l'analyse spécifique des dynamiques à l'œuvre dans le choix référendaire de 2005, les trois auteurs par leur travail viennent attester non seulement la présence manifeste d'un sentiment d'anxiété ou d'insécurité sociale qui se répand comme l'a noté Vincent Tiberj dans une partie non négligeable de la population française, mais également que les peurs nationales et sociales peuvent jouer conjointement dans la naissance et le développement de cette angoisse dans une partie importante de l'électorat.

Ainsi, l'ensemble de ces travaux nous apprend que la société française et les électeurs semblent dans leur majorité empreints d'angoisse fondée dans la majorité des cas, à la fois sur des craintes identitaires liées aux représentations issues du rapport historique à la population maghrébine et à la tension entre unité et diversité que celles-ci ravivent et re-questionnent, mais aussi sur des peurs sociales corrélées quant à elles au développement de l'économie de marché et à ses conséquences sur la structure du travail. Ces deux troubles fonctionnent généralement ensemble et semblent s'entremêler dans les esprits sans que les chercheurs parviennent à trouver chez certaines catégories lequel prédomine dans la création du sentiment d'insécurité sociale.

[307] *Ibid*., p. 104

Ces recherches donnent de ce point de vue de la consistance à notre hypothèse invitant à voir dans la nature du discours de crise, sous-univers de la parole identitaire sarkozyste, la retranscription politique et la mise en sens de cette angoisse sociale et de l'enchevêtrement de ses ressorts. En outre, la dialectique de la crise semble avant tout dialoguer avec des catégories qui idéologiquement comme socialement ne constituent pas les cœurs de cible traditionnels de la droite modérée. Affectant particulièrement les catégories populaires et/ou peu diplômées de même que celles qui ne se retrouvent pas dans le clivage gauche/droite, cette anxiété sociale ne touche finalement que peu les sympathisants de droite. Il demeure que parmi les inquiets de droite ce sont bien les peurs nationales qui priment et qui apparaissent parallèlement relativement corrélées aux peurs sociales. Cette rhétorique semble dès lors manifester l'intention de Nicolas Sarkozy de capter l'attention de segments de l'électorat qui ne lui sont pas naturellement acquis et dont les préoccupations peuvent s'avérer compatibles avec celles affectant les électeurs déclarés de droite.

De ce point de vue, la production identitaire sarkozyste repose sur un diagnostic et se bâtit au moyen d'arguments qui reproduisent des opinions et des croyances ethnocentriques partagées au sein de la société française. La dialectique de la crise qui participe également de la mise en place du cadrage identitaire semble également manifester l'intention de Nicolas Sarkozy de mettre en place un dialogue avec des segments de l'électorat qui ne lui sont pas traditionnellement acquis tant en raison de leurs profils idéologiques que sociologiques. Particulièrement exposées économiquement comme socialement, ces catégories de la population nourrissent un sentiment d'insécurité composé d'un entremêlement de peurs sociales et identitaires que le discours sarkozyste tend à ordonnancer et légitimer. Il naît de cette entreprise un discours certes ethnocentrique mais qui reste dans le champ du dicible, s'éloignant par là même du nationalisme porté par le Front national sans rompre pour autant avec ses clivages ontologiques. L'offre politique de sens qui en résulte s'avère dès lors plus largement appropriable car fonctionnant à partir d'arguments relativement bien acceptés voire intériorisés par nombre d'électeurs.

Discours capable d'interpeller le plus grand nombre, il n'en demeure pas moins une rhétorique ancrée idéologiquement à droite. Si la dimension ethnocentrique caractérise la dialectique sarkozyste quant à l'immigration et à l'islam, il reste qu'elle se conjugue à des enjeux plus classiques tels que le rapport au libéralisme économique et au conformisme social qui constituent autant de repères identitaires pour des électeurs et des sympathisants des organisations partisanes de la droite modérée.

II – L'immigration et l'islam au prisme des enjeux ontologiques de la droite modérée : le balisage identitaire du discours sarkozyste

Dans cette perspective, le discours *sur* l'identité nationale développé entre 2003 et 2005 par Nicolas Sarkozy apparaît prendre en compte non seulement des thématiques proprement ethnocentriques et qui renvoient à des opinions et des perceptions relativement partagées au sein de la population française, mais également des problématiques culturelles et sociales inscrites dans le « code génétique »[308] des partis de la droite modérée qui permettent de relire la dimension ethnocentrique de ce cadrage au prisme de ses enjeux ontologiques.

Cette synthèse entre ethnocentrisme et culture de droite se ressent en premier lieu dans la conception de l'intégration qui naît de la rhétorique sarkozyste. Saisissant essentiellement les immigrés sous le prisme de l'ethnicité, Nicolas Sarkozy opère parallèlement une distinction entre « bons » et « mauvais » immigrés qui repose sur des critères à la fois méritocratiques et individuels de réussite sociale, mais aussi de conformité sociale. La rhétorique de l'intégration qui en ressort de même que l'acception de la nation qui en découle paraissent ainsi pouvoir interpeller des individus qui par refus et/ou méfiance des maghrébins et des musulmans et/ou par conservatisme ou encore par attachement à la valeur du travail et de l'effort individuel sont à même d'adhérer au discours *sur* l'identité nationale (A).

En outre, l'intérêt que porte Nicolas Sarkozy à la religion et le rôle positif qu'il lui concède dans la résolution de la crise identitaire paraît de la même manière se fonder sur une culture de droite qui fait du catholicisme un de ses marqueurs. Cette rhétorique sarkozyste semble pourtant s'adapter parallèlement à un rapport collectif essentiellement culturel et spirituel à la religion, rapport qui permet dès lors de concilier culture partisane et valeurs dominantes et qui illustre tout à fait cette « dynamique du dehors et du dedans » commandant l'entreprise d'administration du sens dévolue aux acteurs politiques et mise en lumière par Michel Hastings (B).

[308] Nous reprenons cette expression à Daniel-Louis Seiler. Pour l'auteur se situant dans l'héritage de Stein Rokkan et de Seymour Martin Lipset, il faut entendre par « code génétique » l' « identité d'un parti, dans ce qu'elle a de plus profond. ». Si cette « analogie de type organiciste » est éclairante, elle reste simplement une illustration de ce que l'auteur entend par « projet partisan » qui se veut avant tout simplificatrice. L'auteur relativise aussitôt cette analogie en précisant qu'à la différence du génome humain, ce projet peut être abandonné par le parti et remplacé par un autre car il est animé par d'autres dynamiques, « celles relatives à son mode d'organisation et celles qui résultent des tensions entre les stratégies de pouvoir et des acteurs qui le servent ou qui s'en servent. » Cette reprise de l'expression « code génétique » dans nos développements procède ainsi de la même démarche que Daniel-Louis Seiler : elle se veut avant tout illustrative du fait que les partis de droite ont un univers idéologique notamment structuré par le conformisme social. SEILER Daniel-Louis, « Projet, conflit et intégration », *Les partis politiques en Occident…*, *op. cit.*, p. 33

A) Les « bons » et les « mauvais » immigrés/musulmans : une lecture libérale et conformiste de l'intégration

Nous avons vu que Nicolas Sarkozy mettait en avant le trop grand nombre d'immigrés, présentant cet argument sous la forme rhétorique du constat. En outre, nous remarquions qu'il l'évoquait en le corrélant à d'autres sujets présentés sous forme de problèmes tous reliés au sein d'un même ensemble logique et servant de socle à la promotion de l'« immigration choisie » contre de celle dite « subie ». Le diagnostic opéré par Nicolas Sarkozy d'une immigration massive constitue, nous l'avons développé, l'objectivation d'une diabolisation politique des maghrébins encore prégnante dans la société française. Si la vision de l'immigration qui en résulte repose sur un univers ethnocentrique construit *ex materia* à partir d'opinions et de perceptions qui circulent encore de manière importante dans la population, la rhétorique qui en découle visant à questionner le processus d'intégration est quant à elle jalonnée de repères identitaires tendant à l'inscrire dans l'héritage idéologique de la droite modérée. Particulièrement, la distinction entre « bons » et « mauvais » immigrés opérée au sein de cette dialectique met en œuvre une acception de l'intégration qui retraduit des dimensions axiologiques propres à l'imaginaire de droite.

1) Le processus d'intégration, une problématique individuelle : l'appel à l'idéologie méritocratique

Le constat d'une immigration massive constitue le point nodal à partir duquel Nicolas Sarkozy va construire le dyptique du problème de l'immigration. Son premier pan tend à relier immigration massive et chômage de masse, inscrivant la question migratoire dans une perspective de nature économique. Cette grille de lecture par laquelle se renforce la dialectique de l'immigration substantielle lui permet parallèlement de donner l'une des deux acceptions de la « bonne » immigration, celle qui contribue à l'économie française. Dans cette rhétorique, nous le rappelons, les immigrés sont en effet considérés comme des victimes puisqu'alors même qu'ils recherchent un travail, la société est dans l'impossibilité de les récompenser en raison du déficit d'emploi. Elle vient donc asseoir l'acception d'une immigration positive par laquelle arrive en France des candidats à la nationalité qui peuvent et veulent contribuer par leur force de travail à l'enrichissement économique mais qui ne peuvent espérer trouver un poste et par là même risque de transformer en rancœur cette bonne volonté.

Ce qui transparaît de cette rhétorique est alors une vision moins ethnocentrique que méritocratique du processus d'intégration. Elle fait écho à celle sur la valeur travail[309] et met en jeu une conception très individuelle de la réussite sociale. Le « bon » immigré est celui qui met tout en œuvre pour montrer qu'il veut y arriver et qui voit dans l'accession à l'emploi une manière de s'émanciper de sa condition. Le système, pour sa part, est défaillant dans la mesure où il ne donne pas la possibilité à ceux qui veulent s'intégrer d'y parvenir. Cette dialectique rappelle très clairement celle, classique, de droite qui vise à défendre la liberté d'entreprendre, à valoriser la notion de compétence et à faire du mérite et du travail les étalons de la notion de réussite. Cette perspective très individuelle de l'intégration, qui se retrouve aussi dans l'idée qu'elle est une responsabilité incombant avant tout aux immigrés eux-mêmes, renvoie aux thématiques sociales qui découlent du rapport au libéralisme économique. Ces enjeux tendent à constituer une dimension qui, comme l'ont montré Jean Chiche, Florence Haegel et Vincent Tiberj[310] dans leur contribution à l'ouvrage collectif *La démocratie à l'épreuve* paru en 2002, scinde partis de gauche et de droite et se révèle être un axe structurant de l'espace idéologique des sympathisants des organisations partisanes de la droite modérée. Dès lors, la mise en avant de cette acception de la « bonne » immigration permet à Nicolas Sarkozy d'intégrer dans son discours l'héritage idéologique de sa famille politique et par là même d'entretenir des « mécanismes identitaires »[311].

Parallèlement, cette lecture économique du problème de l'immigration comme cette manière positive d'appréhender l'immigration de travail se retrouvent très largement au sein de la population. Ainsi, l'analyse des résultats des enquêtes publiées par la CNCDH sur la période montre que ceux des sondés qui jugent le nombre d'immigrés trop important relient en très grande majorité cette estimation aux difficultés d'emploi, et ce quelle que soit l'année de référence : 49% des interrogés en 2002, 60% en 2003 et 52% en 2004 mentionnent que la trop forte immigration que connaît la France pose problème quant au chômage. Ajoutons également que les différents échantillons testés reconnaissent en majorité que les personnes immigrées sont principalement victimes de discriminations dans le domaine de l'emploi (60% en 2002 et 65% en 2003), opinion qui est intégrée dans la logique rhétorique sarkozyste sur la problématique migratoire. De plus, la valorisation de l'immigration de travail qui transparaît

[309] La thématique de la valeur travail naît dans la parole sarkozyste dès 2001. Elle constitue en particulier une des thématiques principales de son essai politique *Libre*. SARKOZY Nicolas, *Libre*, Paris, Éditions Robert Laffont, 2001, 336 p.
[310] CHICHE Jean, HAEGEL Florence, TIBERJ Vincent, « La fragmentation partisane », in GRUNBERG Gérard, MAYER Nonna, SNIDERMAN Paul M. (dir.), *La démocratie à l'épreuve. Une nouvelle approche de l'opinion des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, pp. 221-222
[311] HASTINGS Michel, « Partis politiques… », *op. cit.*, p. 29

dans son discours fait écho à celle des travailleurs immigrés qui se dessine nettement dans les perceptions des interrogés : en 2002, 74% d'entre eux sont en accord avec l'idée selon laquelle « les travailleurs immigrés doivent être considérés ici comme chez eux puisqu'ils contribuent à l'économie française », ils sont 79% en 2003 et 81% en 2004 attestant ainsi de la bienveillance à l'égard de cette catégorie d'immigrants. Ce résultat est d'ailleurs renforcé par les réponses apportées à la question de la nécessité de la présence des immigrés sur le territoire national pour exercer certains métiers : 58% en 2003 et 57% en 2004 approuvent cette affirmation. Enfin, parmi les 55% des sondés en 2003 et 57% en 2004 qui jugent difficile l'intégration des immigrés, la grande majorité estime que c'est avant tout pour des raisons mettant en avant la capacité des immigrés eux-mêmes (62% en 2003 et 63% en 2004) et non du fait d'une responsabilité de la société française. Plus précisément, le manque d'effort et/ou de volonté des personnes immigrées (25% en 2003 et 2004) est considéré comme faisant le plus grand obstacle au processus d'intégration. Ainsi, l'argumentaire sarkozyste sur la thématique migratoire et en particulier dans son versant économique reproduit très largement des perceptions majoritaires au sein de la population française : immigration massive comme potentiel d'aggravation d'une situation tendue quant à la gestion de l'offre et de la demande d'emploi, discrimination des personnes issues de l'immigration dans le domaine du travail, bienveillance à l'égard des travailleurs immigrés, responsabilité des immigrés dans le processus d'intégration. Cette rhétorique de l'immigration choisie s'avère ainsi doublement avantageuse pour Nicolas Sarkozy puisqu'elle possède à la fois toutes les qualités à même de lui procurer la reconnaissance identitaire des sympathisants et électeurs de droite modérée quel que soit leur rapport à l'autre, mais également les capacités d'attirer l'attention d'autres segments de l'électorat qui pourraient se retrouver dans cette vision méritocratique et responsabilisante du processus d'intégration.

2) Respecter les lois, les coutumes et les traditions françaises : la rhétorique du respect de l'ordre social

Si le discours sarkozyste sur l'immigration investit la question du nombre d'immigrés au travers du prisme économique, le problème migratoire se construit également par le biais d'un autre volet qui fait écho quant à lui spécifiquement à l'intégration culturelle et plus simplement économique. En effet, si les travailleurs immigrés jouissent d'un statut positif dans la rhétorique de Nicolas Sarkozy, la distinction entre bons et mauvais immigrants se joue également ailleurs, sur le plan cette fois-ci du respect des lois, des valeurs et de la culture

françaises. Si cette grille de lecture ne se réduit pas à l'aspect spécifiquement numérique de l'immigration, elle n'y est pas non plus totalement étrangère. La relation trop d'immigrés/chômage de masse conduit à légitimer une politique de régulation de l'immigration du travail qui tend à faire de celle-ci une nécessité aussi à la faveur des immigrés. Le lien trop d'immigrés/lois, valeurs et culture se place quant à lui sur le terrain des abus et amène à une rhétorique défendant une politique volontariste de « tri entre le bon grain et l'ivraie ». La bonne immigration ne se limite donc pas à l'apport économique, elle est aussi celle qui amène en France des individus qui respectent l'identité politique et culturelle du pays d'accueil par la réduction de leurs différences et, nous l'avons vu, par l'intériorisation et l'incorporation d'un *ethos* et d'une *hexis* de Français. Par opposition, la mauvaise immigration draine des personnes qui n'ont pas la volonté de se conformer et manifestent par là même leur hostilité à l'égard de la nation, mauvais immigrés que Nicolas Sarkozy identifie à des fraudeurs, soit parce qu'ils ne respectent ni les lois ni les coutumes du pays, soit parce que tout en réclamant l'application de leurs droits, ils ne seraient pas comptables des devoirs qu'exige l'appartenance à la communauté nationale.

Là encore, nous ne sommes pas en présence d'une rhétorique qui se réduit à la dimension ethnocentrique. Au-delà de la question de l'immigration et du rapport à l'étranger ou à l'immigré, c'est bien parallèlement la problématique de la préservation de l'ordre social qui constitue l'enjeu du processus d'intégration. Les concepts d'autorité, de permissivité, de bonnes mœurs, de discipline, de devoirs et de respect sont également des valeurs qui construisent historiquement l'identité de la droite[312]. Ce conformisme social, marqueur de l'identité idéologique de la droite, a par ailleurs pendant longtemps influé non seulement sur la conception de la nation mais également sur l'appréhension de la question migratoire. Yvan Gastaut a ainsi bien montré que c'est ce conformisme, assimilé à du conservatisme, qui a coloré d'une certaine xénophobie les discours politiques de droite des années 1960/1970 au sujet de l'immigration, alors même que durant cette période les dirigeants politiques de droite mettaient en œuvre des mesures antiracistes et sociales en faveur des immigrés, conformément à la ligne politique définie par le général de Gaulle. Pour le chercheur, cette xénophobie latente naissait directement de l'appréhension des cadres comme des sympathisants et électeurs de droite quant au changement et de leur volonté corrélative de préserver ainsi que de protéger l'état d'une société française considérée comme intrinsèquement fragile[313]. De la même manière, le rapport

[312] RÉMOND René, *Les droites aujourd'hui*, Paris, Éditions Points, 2005, pp. 95-108
[313] GASTAUT Yvan, *L'immigration et l'opinion en France sous la Ve République*, Paris, Seuil, 2000, pp. 198-203

à l'autorité et à la permissivité constitue un enjeu qui oppose traditionnellement droite et gauche, créant un clivage conservateur/anti-autoritaire cristallisé depuis Mai 68[314]. Ainsi, le fait que Nicolas Sarkozy intègre la rhétorique de la fraude à sa dialectique de l'immigration choisie/subie en l'associant à ce que serait la mauvaise immigration réinvestit un thème classique de droite. Comme pour les thématiques sociales du libéralisme économique, la rhétorique culturelle de l'intégration reproduit donc des marqueurs idéologiques et des thèmes *totem* de la droite modérée.

De plus, cette rhétorique tend également à exploiter la défiance historique à l'égard des maghrébins en reproduisant son déplacement du terrain biologique au terrain culturel. Politisant des préjugés ethnocentriques partagés, elle permet ainsi de diversifier ses interlocuteurs et d'investir également le thème du rapport à l'autre. Ainsi, si nous l'avons vu, parmi les personnes qui jugent l'intégration des immigrés difficile, 25% en 2003 et en 2004 pensent que c'est en raison d'un manque d'effort de leur part, tandis qu'ils sont respectivement 24% et 25% à estimer que c'est leurs mœurs, leurs habitudes et leurs cultures différentes qui rendent problématique leur intégration. La question de la fraude transparaît également dans l'opinion quand il s'agit d'interroger les perceptions quant à l'immigration et relève selon nous de la même dynamique de dépréciation des personnes originaires du Maghreb. Ainsi, l'impression de favoritisme dont bénéficierait les personnes immigrées et l'idée qu'elles choisiraient la France pour les avantages sociaux qu'elle procure sont deux perceptions qui se dégagent nettement dans les différents échantillons interrogés, perceptions attestant de la prégnance de ces représentations dans la société française : 55% des interviewés en 2002 et 48% en 2003 considèrent que les immigrants ont plus de facilité pour accéder aux prestations sociales ; si la question n'est plus posée de 2002 à 2005, nous pouvons quand même mentionner le fait qu'en décembre 2001 c'est 72% de l'échantillon qui estiment que « de nombreux immigrés viennent en France uniquement pour profiter de la protection sociale ». La rhétorique de la fraude, qui vient illustrer ce que Nicolas Sarkozy entend par « immigration subie », semble donc aussi se construire à partir de ces présupposés[315]. De manière identique, la problématique de la conservation des coutumes françaises qui découle à droite de son conformisme social s'avère également compatible avec des préjugés ancrés dans la population française à l'égard de la population maghrébine. Ainsi,

[314] RÉMOND René, *Les droites aujourd'hui*, *op.cit*., pp. 101-102

[315] L'idée qu'il faudrait également ne pas accepter en France les immigrés qui ne respectent pas les lois vient de la corrélation forte dans les esprits entre immigration et insécurité. Ainsi, parmi ceux qui estiment qu'il y a trop d'immigrés en France, les craintes liées à la sécurité arrivent en deuxième position en 2002 et 2003, après celles relatives à l'emploi (respectivement 29% et 24%). La citation de cette difficulté est en recul en 2004 (15%) mais reste une des raisons les plus citées quant aux problèmes que posent une immigration jugée massive.

48% des sondés en 2002 et 56% en 2003 vont être en accord avec l'idée selon laquelle l'adoption des habitudes françaises est indispensable lorsqu'on réside en France. Notons toutefois que si l'imaginaire colonial est toujours le socle sur lequel se construisent ces opinions, s'ajoute ici le rapport également historique qu'entretient la population française à la manifestation et à la revendication de la différence notamment culturelle. Celui-ci s'analyse comme l'expression de l'intériorisation sociale profonde de l'universalisme républicain comme principe au fondement de la conception de l'État-nation tel que défini à la fin du XIXe siècle. Pascal Perrineau affirme ainsi que « ce modèle républicain, allergique à la reconnaissance des identités particulières, organisé autour d'une conception intégratrice et universaliste de la nation, rend plus difficiles la connaissance et la reconnaissance des différences. »[316] Ce rapport aux particularismes associé à l'image négative des maghrébins, outre le fait qu'il suscite de la méfiance à l'égard de toute lutte revendiquant plus d'égalité et dénonçant les discriminations sur le fondement de l'origine ethnique[317], influe sur la perception du processus d'intégration. L'acception de l'appartenance nationale qui découle de ce modèle et le rejet des particularismes notamment culturels que celle-ci induit, amènent à concevoir l'inclusion à la communauté nationale essentiellement comme une invisibilisation de la différence et une conversion au modèle du citoyen universel. Si ce dernier s'analyse essentiellement comme un ralliement aux principes politiques qui fondent le régime républicain, il tend à se confondre dans les esprits avec une adoption parallèle du modèle culturel français, confusion qui vient alors mêler critères politiques et culturels d'appartenance à la nation, ce qu'attestent les réponses obtenues à la question posée sur le caractère nécessaire de l'adoption des habitudes françaises lorsque l'on vit en France. Cette opinion largement majoritaire en 2003 témoigne d'une assimilation entre acception politique de l'appartenance et son appréhension culturelle. Celle-ci vient alors faire de l'inclusion à la communauté nationale non seulement une invisibilisation des particularismes qu'exige l'impératif d'inclusion politique mais également une incorporation des pratiques culturelles dominantes. Il nous semble que cette confusion peut se comprendre comme la manifestation de l'imaginaire issu du processus historique d'imposition du régime républicain, sur lequel nous reviendrons plus loin[318], processus qui s'était lui-même appuyé sur des éléments

[316] PERRINEAU Pascal, « L'exception… », *op. cit*., pp. 40-41

[317] La mise en avant de la différence que ces luttes impliquent de même que les inégalités qu'elles dénoncent peuvent ainsi entrer en contradiction avec l'esprit universaliste qui caractérise le régime républicain et remettent en cause l'effectivité de l'égalité en droit qui constitue l'un de ses fondements. En outre, la méfiance à l'égard des maghrébins peut influer sur l'image de ces luttes, la représentation d'ennemis de la nation qui leur est associée créant une suspicion corrélative à l'égard de leurs revendications. Notons que lorsque Nicolas Sarkozy évoque l'idée que pour bénéficier des droits, il faut honorer les devoirs que nous imposent notre appartenance à la nation, il nous semble que c'est bien à cette problématique qu'il fait allusion.

[318] Voir Partie 1, Chapitre 2, Section 1

culturels pour élaborer une représentation du sujet national capable d'interpeller les consciences et d'éveiller les affects d'une population engagée dans la dynamique de formation des États-nations modernes. Reste que, couplée à la méfiance à l'égard de la population maghrébine suspectée d'être un peuple ennemi de la France, cette acception de l'intégration est aussi le garde-fou ultime à tout risque d'imposition par les immigrés de leurs propres cultures, ce qui transparaît dans l'opinion selon laquelle « en France on ne se sent plus chez soi comme avant » qui récoltait en 2001 58% d'adhésion de l'échantillon. La nécessité de respecter les coutumes françaises sur laquelle insiste Nicolas Sarkozy peut être ainsi considérée, à côté de son rôle de balisage identitaire, comme l'objectivation politique de cette relation dialectique entre universalité de la nation et suspicion envers la population maghrébine. La représentation coloniale des maghrébins, associée à l'acception de l'universalisme républicain comme invisibilisation des particularismes, tend également à déborder sur l'appréhension de la place de la confession islamique en France et son institutionnalisation. La méfiance à son égard se retrouve ainsi dans l'opinion dominante selon laquelle elle serait incompatible avec les valeurs de la République : en 2003, 48% des personnes interrogées sont en accord avec cette affirmation. Elle transparaît également dans la réticence des sondés quant à la facilitation de l'exercice du culte : 53% en 2002, 47% en 2003 et 46% en 2004 s'opposent à cette proposition. De même, une majorité d'interviewés rejette la possibilité de mettre en place une formation encadrée des imams ou encore est circonspecte quant à la construction de mosquées et cela d'autant plus si celle-ci se fait près de chez eux. Ces réponses peuvent également être croisées avec celles qui mettent en avant le risque que constitue pour l'identité française le trop grand nombre de musulmans en France, première crainte évoquée quant à la question des problèmes engendrés par une population islamique jugée trop massive. Une hypothèse pourrait ainsi faire de cette réticence à permettre aux croyants d'améliorer les conditions d'exercice de leur culte, la conséquence de leur appréhension d'une possible invasion culturelle et d'une dilution corrélative de ce que serait pour eux l'identité française. Notons par ailleurs que cette hypothèse rejoindrait ce que nous avons pu constater quant au sentiment majoritaire en 2001 qu' « en France on ne se sent plus chez soi comme avant » qui peut être interprété comme une impression de sur-présence de personnes non blanches et/ou de disparition des coutumes et modes de vie perçus comme typiquement français. Enfin, il semble qu'au-delà du caractère ethnocentrique qui transparaît dans la méfiance d'une partie non négligeable de la population à l'égard de la religion musulmane, la thématique du respect des valeurs de la République fasse écho à des transformations du rapport des Français à l'autorité. En effet, les travaux d'Étienne Schweisguth, publiés en 2000 au sein de l'ouvrage collectif *Les valeurs des Français,*

évolutions de 1980 à 2000[319], démontrent que depuis la fin des années 1990 s'opère une revalorisation de la thématique de l'ordre et un retour de certaines valeurs dites « traditionnelles » concernant spécifiquement les règles régissant la vie collective : « En effet, de 1981 à 1999, […] on enregistre aussi certaines évolutions tendant à revaloriser les règles de vie en commun, l'autorité et le civisme. »[320] Cette montée de l'autoritarisme touchant en priorité la sphère publique apparaît traverser l'ensemble des différentes catégories sociales voire affecte particulièrement des groupes autrefois réfractaires à l'autorité et plus permissifs. Surtout, il semble que cette dynamique puisse aller de pair avec un accroissement du libéralisme des mœurs dans la sphère privée. Ce changement observé à la fin des années 1990 révèle ainsi avant tout une mutation de ce que signifie « adhérer à l'autorité »[321], semblant se concevoir désormais quasi exclusivement comme une exigence de respect des règles collectives. Ces évolutions peuvent ainsi nous aider à mieux comprendre la construction discursive de la parole identitaire sarkozyste et particulièrement la rhétorique du respect des valeurs de la République, respect dont nous avons vu plus en avant qu'il se concevait dans son discours comme un devoir associé à l'appartenance à la communauté et particulièrement associé à la thématique de l'islam et de l'immigration.

Cette rhétorique illustre ainsi parfaitement la stratégie discursive de son locuteur. À la fois balisage identitaire pour des sympathisants, des adhérents et des électeurs de droite défendant une vision conformiste de la vie en société, elle est en capacité d'interpeller à la fois des individus ayant une opinion négative sur l'islam du fait d'une intériorisation de préjugés ethnocentriques sans pour autant manifester nécessairement une structure d'opinion fermée, mais également des personnes qui en dehors de la question particulière de l'islam ou de l'immigration sont avant tout attachées au respect des règles de la vie collective[322].

[319] SCHWEISGUTH Étienne, « Liberté, autorité et civisme, trente ans après mai 1968 », in BRÉCHON Pierre (dir.), *Les valeurs des Français, op. cit.*, pp. 157-178
[320] *Ibid.*, pp. 157-158
[321] *Ibid*., p. 168
[322] Il est d'ailleurs révélateur qu'au sein de l'enquête menée par la CNCDH en 2003, la seule pratique musulmane rejetée soit le voile. On peut y voir la sensibilité de l'opinion à la conjoncture politique, le port du voile ayant été fortement médiatisé au début des années 2000 (notamment à l'occasion de la remise le 11 décembre 2003 du rapport Stasi sur « l'application du principe de laïcité dans la République » ou encore de la promulgation le 11 mars 2004 de la loi sur les signes ostentatoires mais aussi lors de son entrée en vigueur à la rentrée scolaire 2004-2005) mais également et sans doute de manière corrélative l'attachement des Français au respect du principe de laïcité, à l'école en particulier comme de neutralité dans les services publics.

B) Laïcité, spiritualité et héritage judéo-chrétien : la défense de l'Église à l'heure de l' « ultra-modernité »

Il nous reste enfin à nous intéresser au versant religieux de la parole identitaire sarkozyste. Nous l'avons vu, cette problématique investit deux sous-univers argumentatifs de sa rhétorique. D'une part, la religion chrétienne sert dans l'économie de son discours à donner consistance à l'affirmation d'une continuité de l'identité française dans le temps. Trouvant dans le christianisme des valeurs qui seront reproduites au sein de l'axiologie républicaine, il insiste sur le rôle fondamental qu'auraient joué les acteurs religieux dans la fabrique du citoyen au côté de l'école laïque, intégrant ainsi le christianisme et particulièrement le catholicisme dans l'héritage culturel de la France républicaine et comme acteur de son édification. D'autre part, la religion dans une acception plus spirituelle et plus générale est conçue comme un des remèdes à la crise identitaire que connaîtrait la société française. Dans l'univers argumentatif sarkozyste, la spiritualité décrite *a minima* comme la croyance en un esprit transcendant participerait au recouvrement d'une destinée collective et *in fine* de la cohésion sociale. Elle serait alors une sorte de rempart à l'égoïsme, symptôme de la perte de repère engendrée par la mondialisation incontrôlée et une mauvaise gestion de l'immigration.

En premier lieu, l'appartenance comme le niveau d'intégration religieuses en France demeurent des variables lourdes des comportements politiques[323]. Ainsi, en 2002, 66% des catholiques pratiquants réguliers et 48% des catholiques pratiquants irréguliers ont voté pour un parti de droite modérée. À l'inverse, ils ne sont que respectivement 21% et 29% à avoir choisi une organisation partisane de gauche modérée ou extrême (13% et 23% ont opté pour un candidat d'extrême-droite)[324]. En outre, la culture catholique constitue une sous-culture partisane à part entière des partis de droite et en particulier de l'UDF. Ainsi, en 2002, 60% des adhérents du parti centriste se déclaraient catholiques pratiquants alors que ces derniers ne représentaient au même moment que 14% de l'électorat total[325]. Le RPR dans une moindre mesure a pu également constituer un parti refuge pour des pratiquants orphelins d'une

[323] Pour Philippe Boutry et Alain René Michel, ce lien entre catholicisme et comportement politique n'est pas simplement une relation de causalité qui fait qu'être catholique pratiquant a pour conséquence de voter à droite mais est aussi la résultante de l'existence d'une structure de personnalité dont la religiosité constitue un élément constitutif, qui tend à déterminer le vote à droite : « Le facteur religieux entretient en fait une relation à double sens avec le vote conservateur : s'il entre pour une part dans la détermination du vote à droite, on ne saurait exagérer cette part même, puisque dans le même temps ce facteur religieux est l'un des divers aspects d'un comportement global qui se traduit dans le champ politique par un vote conservateur. » BOUTRY Philippe et MICHEL Alain-René, « La religion », in SIRINELLI Jean-François (dir.), *Histoire des droites*, tome 3 : Sensibilités, Paris, Gallimard, 2006, p. 687

[324] DARGENT Claude, « Religion et vote : "cacher cette variable que je ne saurais voir"… », *Le Baromètre politique français – Élections de 2007*, Centre de recherches politiques de Sciences Po, 2007, pp. 2-3

[325] HAEGEL Florence, *Les droites en fusion*…, *op. cit.*, p. 231

organisation partisane spécifique en capacité de porter politiquement leurs revendications[326]. Cette culture catholique imprègne également les cadres des partis de la droite modérée qu'ils soient membres du parti centriste ou gaulliste. En particulier, comme l'a montré Jacques Frémontier dans son ouvrage *Les cadets de la droite* paru en 1984[327], la génération de ceux qui ont commencé à occuper des postes de direction dans les années 1980 alors qu'ils avaient tout juste quarante ans et qui pour la plupart sont justement au début des années 2000 des caciques des organisations partisanes de la droite et du centre (Alain Juppé, Roger Karoutchi, Michel Barnier, Alain Madelin, François Fillon ou encore Nicolas Sarkozy) se démarquent des générations précédentes par leur importante imprégnation religieuse. Le plus fort degré de croyance de cette génération amène Jacques Frémontier à conclure à un « retour du religieux » chez ces cadres de la droite modérée qui « retrouvent ainsi et l'Histoire (qui, plus d'une fois, confondit en France la droite et le Christ), et la géographie (qui fait coïncider la carte électorale et celle de la pratique) et la sociologie (qui voit dans la religion le principal facteur déterminant du vote, bien avant l'origine sociale). »[328] Cette réapparition se manifeste pour certains par la remise de « Dieu au centre de leur discours idéologique » ou en tout cas par la mise en avant d'une éthique qui guide leurs choix politiques voire leurs pratiques. Ayant reçu dans leur grande majorité une « forte éducation religieuse », ils se disent seulement croyants, peu d'entre eux continuant à pratiquer régulièrement[329]. La création en 2002 de l'UMP est venue confirmer l'importance de cette sous-culture partisane au sein des partis de droite non seulement parce que cette génération est celle qui la dirige mais également du point de vue du rapport à la religion de ses adhérents. Les travaux de Florence Haegel montrent en effet que la proportion au sein de ces derniers des catholiques pratiquants perdure comme critère principal de différenciation avec celle des irreligieux, entre partis de droite et partis de gauche[330]. Ainsi, en 2004, la différence entre le groupe de pratiquants de l'UMP et celui du PS est de vingt-trois points et de trente-sept points pour la proportion d'irreligieux. De plus, comme l'a démontré la chercheuse, si la fusion du RPR et de l'UDF ne s'est pas traduite par une « expansion d'un point de vue sociologique » de la place de la culture catholique au sein de la nouvelle organisation de la droite et du centre, elle a conduit cependant à lui à donner « une certaine visibilité »[331]. De ce point de vue, la rhétorique sarkozyste qui donne à son discours identitaire

[326] BOUTRY Philippe et MICHEL Alain-René, « La religion », *op. cit*., pp. 672-679
[327] FRÉMONTIER Jacques, « *Credo in unum deum* », *Les cadets de la droite*, Seuil, 1984, pp. 149-175
[328] *Ibid.,* p. 149
[329] *Ibid*., p. 150 et pp. 152-154
[330] HAEGEL Florence, *Les droites en fusion*…, *op. cit*., p. 230
[331] *Ibid.*, p. 231

une coloration religieuse peut s'interpréter comme la volonté de son locuteur de multiplier les signes de reconnaissance à destination d'adhérents, de sympathisants, d'électeurs mais aussi de cadres dont l'appartenance et l'intégration au catholicisme tendent non seulement à les ancrer idéologiquement à droite mais également à inscrire l'UMP dans un univers religieux que Nicolas Sarkozy se doit aussi de prendre en compte. Par la mise en avant de sa foi et de son appartenance religieuse, il cherche à créer de l'identification chez ces croyants de droite et à se construire auprès d'eux l'image d'un homme capable de porter leur vision des rapports sociaux.

En deuxième lieu, le taux d'appartenance des Français au catholicisme reste parallèlement élevé sur la période puisque c'est une majorité de sondés (53% en 1999) qui affirme se rattacher à cette confession. La question qui tient alors les chercheurs s'intéressant au phénomène religieux est celle de comprendre ce que les Français entendent par « appartenir au catholicisme ». Deux autres indicateurs peuvent contribuer quelque peu à éclairer cette déclaration d'adhésion : le rapport aux pratiques cultuelles d'une part et celui aux croyances d'autre part. Au sein de la catégorie d'interrogés qui manifestent un attachement à la religion catholique, Pierre Bréchon précise que plus de la moitié ne sont pas pratiquants[332] et, parmi les pratiques qui demeurent, ce sont avant tout celles dotées d'un caractère « festif »[333] à l'image du mariage, ce qu'avaient déjà remarqué Guy Michelat, Julien Potel, Jacques Sutter et Jacques Maître dans leur ouvrage *Les Français sont-ils encore catholiques ?* paru en 1991[334]. Il reste que ne pas ou peu pratiquer ne signifie pas corrélativement ne plus adhérer au « contenu explicite »[335] du catholicisme, d'où l'attention portée à la nature des croyances qui sont observables au sein de cette catégorie. Yves Lambert s'y est particulièrement intéressé[336]. Voulant mesurer le niveau de catholicisme des catholiques déclarés, il construit un échantillon « peu exigeant » qu'il nomme « noyau catholique fondamental » caractérisé par la réunion de quatre éléments : « pratiquer au moins une fois par an (en dehors des cérémonies), croire en

[332] BRÉCHON Pierre, « Les attitudes religieuses en France : quelles recompositions en cours ? », *Archives de sciences sociales des religions*, n°109, 2000, p. 14

[333] Nous reprenons ce terme à Jacques Maître qui parle de « catholicisme festif » entendu comme « le type de catholicisme […] avec le recours à l'Église seulement pour les grandes cérémonies de passage : baptême, communion solennelle, mariage, enterrement ». MAÎTRE Jacques, « Postface », in MICHELAT Guy, POTEL Julien, SUTTER Jacques, MAÎTRE, *Les Français sont-ils encore catholiques ?*, Paris, Éditions du Cerf, 1991, p. 314

[334] En particulier voir POTEL Julien, « Identités catholiques et comportements religieux. Sondages, comptages et ritualisations récentes » in MICHELAT Guy, POTEL Julien, SUTTER Jacques, MAÎTRE, *Les Français sont-ils…, op.cit.,* pp. 63-83

[335] SUTTER Jacques, « Dérive culturelle et catholicisme minoritaire. Analyse factorielle d'une enquête sur l'identité catholique des Français », in MICHELAT Guy, POTEL Julien, SUTTER Jacques, MAÎTRE, *Les Français sont-ils…, op. cit.,* p. 297

[336] LAMBERT Yves, « Religion : développement du hors piste et de la randonnée », in BRÉCHON Pierre, *Les valeurs…*, *op. cit*., p. 149

Dieu, croire en une vie après la mort et croire au péché ». Ce noyau en 1999 ne constitue que 21% de l'échantillon des catholiques et 11% de l'échantillon total. Parmi ceux qui affirment leur appartenance catholique, si 74% disent croire en Dieu, seulement 37% pratiquent au moins une fois par an, 32% croient en une vie après la mort et 39% au péché. Surtout, il constate finalement que la faible proportion du noyau catholique fondamental parmi les catholiques déclarés est dû essentiellement au fait que rares sont ceux qui regroupent les quatre éléments en même temps. *In fine*, il conclue qu'en France « la majorité des catholiques ne sont en réalité… "pas très catholiques", si l'on peut dire. »[337] Il semble donc que cette appartenance déclarative majoritaire au catholicisme se réfère moins à un contenu explicite dans le champ religieux qu'à une identification culturelle. Pour Yves Lambert reprenant les remarques de Jacques Sutter[338], ce rapport des Français au catholicisme doit se comprendre comme la manifestation d'un « héritage sans testament »[339], une mémoire à entretenir déconnectée du système explicatif inhérent à la religion catholique qui lui appartient à un passé révolu. Enfin, cette identification culturelle matérialisée par la prorogation de cette mémoire est-elle liée à l'appartenance nationale ? En d'autres termes, les catholiques déclarés le sont-ils parce que Français ou à l'inverse s'affirment-ils Français parce qu'ils sont catholiques ? C'est précisément la question que vient poser Jacques Sutter et dont la réponse, au vu des résultats du sondage de 1999, semble devoir être reproduite ici[340]. Pour le chercheur, religion catholique et appartenance nationale paraissent déliées. Ainsi, ceux qui se déclarent catholiques – déclaration qui donc pour la grande majorité constitue un élément culturel de leur identité individuelle – et Français, se définissent comme Français non pas sur un fondement religieux mais bien plus en référence à leur statut de citoyen dont l'adhésion subséquente au contrat politique intègre le principe de laïcité. Jean-Paul Willaime avait retenu pour définir la France deux expressions reprises par Pierre Bréchon dans l'interprétation des résultats de l'enquête *Valeur*s en 1999 sur le phénomène religieux : pour lui la France peut se définir comme « "un pays catholique de culture laïque" et/ou "un pays laïque de culture catholique" »[341]. Au vu des différents travaux réalisés sur cette problématique, nous pencherons ainsi pour la seconde pour qualifier le rapport des Français à la religion et à la nation en cette fin des années 1990. La rhétorique sarkozyste dans sa dimension religieuse vient de ce point de vue objectiver l'importance culturelle que la religion catholique joue dans la construction individuelle d'une partie non négligeable de la

[337] *Ibid.*, p. 148
[338] SUTTER Jacques, « Dérive culturelle… », *loc. cit.*
[339] LAMBERT Yves, « Religion… », *loc. cit.*
[340] SUTTER Jacques, « Dérive culturelle… », *op. cit.*, pp. 219 et 301
[341] BRÉCHON Pierre, « Les attitudes religieuses en France… », *op. cit.*, p. 14

population. Ainsi, si le lien opéré par lui entre appartenance nationale et appartenance religieuse ne se retrouve pas empiriquement dans les attitudes des Français, il reste que le prisme de l'héritage culturel par lequel il aborde cette connexion paraît pouvoir toucher cette matrice affective par laquelle la population dans sa majorité vit son attachement au catholicisme. Nicolas Sarkozy ne fait en effet aucune référence au contenu explicite du catholicisme, n'évoquant ni les pratiques cultuelles ni le noyau fondamental de croyances propre à cette confession et se plaçant dès lors discursivement en dehors du champ religieux. Bien davantage, il mobilise des procédés rhétoriques amenant à lire le catholicisme par le prisme mémoriel et le legs culturel qui, adjoint à la République, constituent une grammaire du sens par laquelle ces catholiques déclarés peuvent interpréter les différents éléments à partir desquels ils se sont individuellement construits.

En troisième lieu, le sous-univers argumentatif de la spiritualité, autre traitement rhétorique de la thématique religieuse dans l'univers argumentatif sarkozyste de la problématique identitaire, fait quant à lui écho à une évolution du régime du religieux observable à cette période. Les différentes analyses réalisées à partir de l'enquête de 1999, montrent en effet que nous sommes moins face à une baisse de la religiosité qu'à sa reconfiguration. Ainsi, les Français et particulièrement les nouvelles générations semblent de plus en plus croyants ou du moins paraissent adhérer progressivement à une spiritualité qui se construit en dehors de toute institutionnalisation religieuse, ce que Yves Lambert nomme le « hors-piste » et le « bricolage de croyances »[342]. Ce renouveau spirituel qui touche notamment de manière remarquable la catégorie parallèlement en forte croissance des sans-religion permet il nous semble de mieux comprendre la dialectique sarkozyste que nous avons rappelée plus haut. L'augmentation de la croyance en une vie après la mort, en l'existence d'un enfer, d'un paradis, en la réincarnation, de la croyance en un Dieu impersonnel « sorte d'esprit ou de force vitale » ou encore le fait que parmi l'ensemble des « critères institutionnels généraux », l'adhésion à l'affirmation selon laquelle « l'Église apporte des réponses aux besoins spirituels de l'individu » soit en progression tendent à éclairer la forme rhétorique adoptée par Nicolas Sarkozy pour traiter de la religion en général. De ce point de vue, il apparaît que tout en jalonnant son discours de codes et de *totem* propres à mobiliser l'électorat des catholiques pratiquants, il prend soin de les retraduire au prisme de cette reconfiguration du religieux et de ce renouveau spirituel auquel il donne parallèlement une existence politique. Pour Yves Lambert, cette progression de la spiritualité particulièrement chez les plus jeunes pose question,

[342] LAMBERT Yves, « Religion… », *op. cit*., p. 152

le chercheur émettant l'hypothèse de la formation d'un besoin de croire dérivant d'une morosité sociale liée à la conjoncture socio-économique (sentiment d'une situation qui se dégrade) mais aussi géopolitique (multiplication des conflits armés et progression de la précarité dans le monde) et environnementale ou encore corrélative au développement d'une « survalorisation de soi » qui rendrait « la perspective de la mort plus inacceptable encore »[343]. Si Yves Lambert insiste sur la nature hypothétique de ces facteurs, il reste que l'ensemble de ces remarques peuvent venir éclairer la dialectique spirituelle de Nicolas Sarkozy. D'une part, et cela confirme ce que nous remarquions sur le sous-univers argumentatif de la place du catholicisme dans l'héritage culturel français, quand le futur Président aborde la problématique de la croyance, il ne la rattache à aucune religion instituée. Elle est ainsi mobilisée de manière générale voire floue de sorte que le contenu explicite d'aucune confession ne paraît être préféré. Le croyant catholique, musulman, protestant, juif, bouddhiste, « hors-piste » ou le sans-religion croyant ont tous la possibilité de se reconnaître dans cette rhétorique et cela indépendamment de leurs pratiques. Le terme « espérance » et l'argumentation tendant à faire de celle-ci une nécessité voire un remède social sont assez équivoques, paraissant moins faire référence au besoin de croire en Dieu sans pour autant le rejeter explicitement, qu'à se rattacher à une sorte de transcendance. Ce choix d'une sémantique imprécise apparaît tout à fait s'adapter à cette progression de la foi en un esprit ou à une force vitale qui s'exercerait au-delà du monde sensible et correspondre à cette reconfiguration spirituelle. Enfin, compte tenu de la conjecture émise par Yves Lambert sur la recrudescence de la croyance, la rhétorique sarkozyste de la spiritualité paraît objectiver et légitimer ce lien entre pessimisme social ressenti et désir de croyance assimilable à une nécessité d'espérer. L'intégration de cette rhétorique spirituelle à l'argumentation sur la crise identitaire paraît de ce point de vue faire sens[344].

---

[343] *Ibid.*, p. 153

[344] Nous aurions pu également insister sur la mise en avant par Nicolas Sarkozy de la laïcité dans son discours identitaire. De la même manière, la convocation de ce principe comme part inhérente de l'identité française fait à la fois écho au fait que les sympathisants de droite se sont progressivement ralliés à la laïcité à partir des années 1990 mais également au fait que la très grande majorité des Français y est également très attachée. Il reste que comme pour la croyance, l'attachement à ce principe recouvre des réalités différentes selon les individus. Ainsi, si la laïcité peut être corrélée à un système d'opinions et d'attitudes tolérantes et ouvertes à l'autre, elle peut être également reliée à une certaine hostilité à l'égard des immigrés et des musulmans. Ces différences se retrouvent en particulier au sein de la problématique de la religion musulmane. Le rejet du foulard à l'école notamment est justifié en majorité par les Français par l'application du principe de laïcité mais sa convocation peut être motivée par des attitudes et des opinions différentes quant à la religion et au rapport à l'autre. Ainsi, si certains brandissent la laïcité par attachement à son « système symbolique » (séparation religion et État et tolérance) d'autres masquent derrière leur adhésion à ce principe leur ethnocentrisme. Précisément, ces deux types d'attachement à la laïcité recouvrent le clivage entre sympathisants de droite et de gauche. Or Nicolas Sarkozy dans son discours à tendance à brouiller les raisons pour lesquelles il invoque le principe de laïcité : en le citant quasi exclusivement en lien avec les grands principes républicains, il fait appel au logiciel symbolique et historique de celle-ci ; parallèlement, en faisant coexister au sein d'un même discours la sémantique républicaine de la laïcité, celle du religieux ou encore celle du rapport à l'autre, il produit un message à la fois identitairement ancré à droite mais pouvant

Conclusion de la seconde section

L'ensemble de ces analyses invite ainsi à concevoir le discours *sur* l'identité nationale comme un dialogue stratégique qui se construit à partir d'un « déjà-là ».

La dimension ethnocentrique de sa rhétorique apparaît dans cette perspective très illustrative, le ministre appuyant son argumentaire sur des perceptions et des opinions relativement partagées. La responsabilité des immigrés dans le processus d'intégration, la nécessité de se conformer aux habitudes françaises ou encore l'impression d'abus et de non-respect des règles collectives alimentent un sens commun sur l'immigration et la religion musulmane qui servent de matériau à l'activité discursive sarkozyste. La représentation d'une immigration massive en particulier qui est mobilisée dans son discours sous la forme rhétorique du constat peut être convoquée dans son argumentation puisqu'une proportion non négligeable de Français ayant intériorisé cette croyance la considère comme une évidence. À l'inverse, aucun argument ou procédé rhétorique ne repose sur la reproduction d'opinions ou de perceptions qui seraient minoritaires au sein de la société. Les préconstruits convoqués dans le discours semblent alors avoir été sélectionnés en fonction de leur relative consensualité.

En outre, le balisage identitaire de son discours par l'intégration de thèmes comme de manières de voir et de penser, marqueurs de l'identité de la droite modérée, lui permet également de se faire reconnaître et d'entretenir un récit identitaire pour « les siens ». Responsabilité individuelle, conformisme social, rôle social de la religion comme héritage judéo-chrétien fonctionnent comme des cadres cognitifs servant à identifier Nicolas Sarkozy comme un homme de droite auprès des sympathisants et des adhérents, et ce quels que soient le cadrage et les problèmes mis à son agenda politique.

Cette stratégie discursive s'analyse dès lors autant comme contrainte que comme opportune. En effet, la position au sein de l'espace social et politique commande à Nicolas Sarkozy non seulement de ne pas sortir des frontières du politiquement et du socialement dicible comme pensable, ce qui permet d'éclairer en partie le recours à l'implicite ou la reproduction d'opinions et de perceptions partagées, mais également de se démarquer de ses adversaires politiques et de s'assurer du soutien de sa propre famille idéologique, ce que vient illustrer le balisage identitaire. Parallèlement, ces contraintes peuvent se transformer aussi en opportunité puisque rester dans ces frontières lui permet d'élargir le cercle de ses récepteurs et ainsi de

également interpeller des segments de l'électorat attachés pour des raisons différentes à ce principe. BARTHÉLEMY Martine et MICHELAT Guy, « Les dimensions de la laïcité dans la France d'aujourd'hui », *Revue française de science politique*, n°5, 2007, pp. 689-690 ; MAYER Nonna et MICHELAT Guy, « Analyse du racisme et… », *op.cit*., pp. 140-141

capter l'attention de segments de l'électorat idéologiquement divers. Ainsi, s'appuyer sur le sens commun en matière d'immigration et d'islam permet à Nicolas Sarkozy d'accroître les possibilités de réception de son discours, ne se contentant pas d'interpeller uniquement les récepteurs manifestant une structure d'opinion fermée et intégrant ainsi à la discussion des personnes qui tout en adhérant à des perceptions ethnocentriques ne sont pas nécessairement hostiles à la diversité. Le recours à l'implicite, dont nous avons vu qu'il ancrait la rhétorique identitaire sarkozyste dans un « nationalisme *soft* », peut se comprendre au travers de ce prisme comme l'intention du locuteur de ne pas provoquer une réaction de rejet de la part de récepteurs qui pourraient rompre le dialogue en raison d'une désignation trop explicite des autres. L'exploitation de l'impensé colonial comme de l'intériorisation de l'universalisme républicain permet dès lors d'activer des représentations sous-jacentes issues d'un passé colonial refoulé qui permettent au locuteur de ne pas trop explicitement cibler les membres de l'*outgroup*. De la même manière, l'entretien du récit identitaire par l'introduction de référents axiologiques lui permet de se faire entendre de sympathisants, d'adhérents et d'électeurs de droite modérée pour lesquels l'immigration, l'islam ou encore la crise identitaire ne seraient pas des dimensions structurant leur espace idéologique. Nous pouvons y voir ici un parallèle avec les années 1960-1970, période au cours de laquelle les cadres de la droite modérée produisaient des discours empreints d'une xénophobie latente, discours qui signifiaient aussi leur opposition à tout risque de remise en cause de l'ordre politique et social.

CONCLUSION DU PREMIER CHAPITRE

Ce premier chapitre, consacré à la dimension locutoire de la rhétorique sarkozyste sur la nation, nous a donc tout d'abord permis de révéler l'existence dès 2003 au sein de la parole de Nicolas Sarkozy d'un discours nationaliste qui tend à reproduire le lexique, la sémantique et les principes de classement du discours de l'identité nationale tels que décrits par Florence Haegel et repérés par Jean-Louis Calvet et Jean Véronis dans les déclarations de ce locuteur à compter de 2006. Cette dialectique porte en outre déjà en elle les éléments constitutifs de la mêmeté nationale et dans une moindre mesure de l'ipséité mis en évidence par Gérard Noiriel dans son analyse du discours sarkozyste de l'identité nationale de 2007. Cette rhétorique reste toutefois éclatée et indirecte et s'analyse essentiellement comme un discours de cadrage de problèmes sociaux préconstruits, l'immigration et la religion – musulmane principalement – qui travaillent le débat public depuis plusieurs années et dont le ministre de l'Intérieur s'empare renforçant dès lors par son autorité, la légitimité de ces problématiques.

Notre investigation a ensuite mis en lumière le fait que ce que nous nommerons désormais le discours *sur* l'identité nationale est « pris dans un interdiscours »[345] , insertion qui vise à relier le contenu sémantique de cette rhétorique à « une situation historique » qui lui est contemporaine et lui permet par là même de se doter d'une *référence*. Elle se nourrit en effet de représentations ethnocentriques largement partagées au sein de l'opinion et fondées sur un refoulé colonial qui, couplé à l'intériorisation par les Français de l'universalisme républicain, construit les personnes originaires des anciennes colonies comme des ennemis, alimentant une méfiance latente à leur égard. Nous avons de plus montré que la rhétorique nationaliste sarkozyste s'inscrit parallèlement dans l'héritage idéologique de la droite modérée française, Nicolas Sarkozy intégrant dans sa rhétorique des thèmes *totem* et des référents axiologiques traditionnels de sa famille politique. Instaurant par là même un dialogue avec des récepteurs multiples par la reproduction d'un « ça parle », il reste par ce procédé dans les frontières du politiquement et du socialement dicible que lui impose sa position dans le champ politique. Cette stratégie lui permet aussi, tout en reproduisant les clivages ontologiques du Front national et certaines de ses thématiques, d'opérer une démarcation vis-à-vis de la phraséologie et de la sémantique frontiste.

La rhétorique de l'identité nationale est ainsi bien plus ancienne qu'il n'y paraît et ne peut au vu de nos développements se concevoir que comme une stratégie de court terme produite dans l'effervescence de la campagne électorale de 2007. Cette antériorité nous pousse également à voir dans la stratégie sarkozyste moins une « version moderne d'un *blitzkrieg* électoral »[346] qu'une opération construite sur le temps long et se caractérisant par un pragmatisme idéologique certain. Cet aspect de l'activité discursive de Nicolas Sarkozy n'est d'ailleurs pas sans rappeler ce que fut la stratégie d'accession au pouvoir de Valéry Giscard d'Estaing telle qu'analysée par Patrick Lehingue dans son étude du discours giscardien publiée dans l'ouvrage *Discours et Idéologie* paru en 1980[347]. Le chercheur a en effet bien démontré que la victoire du centriste à la présidentielle de 1974 ne peut se comprendre que comme la « récolte d'une moisson »[348] dont les graines avaient été semées en réalité dès 1963-1964. Au-delà, Patrick Lehingue prouve par son analyse qu'il est possible qu'un acteur politique doté d'une ambition présidentielle élabore dans ce but une stratégie de long terme dont la dynamique peut se retrouver dans le discours produit et diffusé par lui. Toutefois, la préexistence d'un

[345] MAINGUENEAU Dominique, s.v. « Discours », *op. cit.*, p. 189
[346] LEHINGUE Patrick, « Le discours giscardien », *op. cit.*, p. 162
[347] *Ibid*., pp. 75-179
[348] *Ibid.*, p. 162

discours *sur* l'identité nationale dans la parole sarkozyste du début des années 2000 comme son ancrage dans l'imaginaire social peuvent également s'interpréter comme la manifestation de la fonction de médiation des conflits sociaux dévolue aux acteurs politiques. Autrement dit, l'entreprise pourrait se comprendre en dehors de l'agenda électoral comme la conséquence d'une évolution dans la configuration idéologique de la société française contemporaine que pourrait notamment venir établir la présence d'une rhétorique nationaliste identitaire dans la parole des autres cadres de l'UMP.

Chapitre 2 – Du monde aux mots : le discours *sur* l'identité nationale, une rhétorique à contre-courant

INTRODUCTION DU DEUXIEME CHAPITRE

Nous avons tenté précédemment de démontrer que le discours *sur* l'identité nationale est une rhétorique de cadrage des problèmes de l'immigration et de la religion, qui développe une sémantique de la nation la donnant à voir comme une communauté de culture ainsi que de valeurs dont les membres ont en partage une histoire commune, et qui crée implicitement une division politico-culturelle de l'espace social. L'endogroupe s'ébauche alors à partir de la description d'un groupe exogène défini sur le fondement de pratiques déviantes et essentialisées et qui prend les traits des individus originaires des anciennes colonies françaises. Cette rhétorique, en outre, ne naît pas *ex nihilo* et vise, par la reproduction d'un « ça parle » matérialisé par la retranscription d'opinions et de représentations partagées, à référer à un imaginaire colonial relativement refoulé mais aussi à inscrire dans le code génétique de la droite modérée la vision du réel ainsi produite. La question qui se pose dorénavant est celle de savoir dans quelle mesure ce discours *sur* l'identité nationale sarkozyste se veut refléter strictement la réalité vécue par ses récepteurs potentiels. En d'autres termes, il s'agit ici de questionner la dimension illocutoire de cette rhétorique au travers de la détermination de sa « direction d'ajustement »[349]. Dans cette optique, nous tenterons de vérifier si celle-ci est mue par une ambition descriptive (valeur illocutoire) qui implique que son contenu propositionnel tente de correspondre à l'état du monde tel qu'il est perçu par ses destinataires potentiels, tentative de correspondance qui manifesterait la volonté de Nicolas Sarkozy de s'engager auprès de ces derniers sur la question de la vérité de son propos (but illocutoire). Plus prosaïquement, nous nous demanderons si le discours *sur* l'identité nationale de Nicolas Sarkozy est en phase avec son époque.

Nous avons choisi, afin de traiter ce questionnement, d'emprunter deux voies différenciées. La première nous amène à interroger la place de la dialectique sarkozyste dans le concert de paroles des autres cadres de l'UMP (contexte intertextuel) pour en apprécier la singularité et resituer dans son contexte discursif partisan le discours *sur* l'identité nationale et sa sémantique. Ainsi, Nicolas Sarkozy ne s'inscrit-il pas dans une tendance générale propre aux

[349] SEARLE John Rogers, *Sens et expression…*, *op.cit*., pp. 41-42

dirigeants du parti de la droite et du centre à mobiliser une grille de lecture ethno-religieuse des rapports sociaux et à recourir à la rhétorique nationaliste dans le but de donner du sens à une crise identitaire qu'ils identifieraient avec lui ? Cela ferait de la vision du monde portée par le ministre de l'Intérieur et président de l'UMP, un prisme du réel partagé et non singulier qui pourrait dès lors arguer dans le sens d'une tentative d'adaptation du parti à l'émergence de problématiques sociales nouvelles. Cette démarche a en outre l'intérêt de venir compléter les travaux universitaires réalisés sur la rhétorique sarkozyste. En effet, la plupart d'entre eux se sont concentrés sur l'analyse des discours prononcés par Nicolas Sarkozy durant la campagne présidentielle de 2007. En raison de l'hyperpersonnalisation qui caractérise ce scrutin mais également parce que l'élection constitue leur cadre analytique, les recherches effectuées sur cette période relativement à l'identité nationale se sont concentrées sur la parole sarkozyste. Précisons toutefois que ces travaux sont généralement réalisés dans une démarche comparatiste, la rhétorique nationaliste de Nicolas Sarkozy ayant été confrontée soit à celle de ses adversaires de campagne soit à celle des présidents de la Ve République. Aucune étude à notre connaissance n'a tenté cependant de replacer l'activité discursive sarkozyste dans son contexte intertextuel partisan. Il s'agit donc ici de tenter d'enrichir ces analyses. La seconde voie que nous empruntons invite à comparer le discours sarkozyste à la configuration idéologique contemporaine de la société française quant à son rapport à l'autre, à la morale, à l'autorité et à la religion (contexte situationnel culturel). Notre intention est dans cette perspective de voir dans quelle mesure le discours *sur* l'identité nationale peut être considéré comme une entreprise de politisation de problèmes sociaux et de crispations décelables dans l'opinion et ayant en leur cœur le rapport à la diversité. En particulier, l'émergence de cette rhétorique est-elle liée à un affaiblissement de la norme antiraciste et du consensus multiculturel qui se sont imposés depuis les années 1990 ? De plus, l'appel aux institutions religieuses comme médiateurs des conflits sociaux et politiques comme la valorisation de l'autorité et de la morale qui caractérisent le discours nationaliste de Nicolas Sarkozy doivent-ils s'envisager comme une prise en compte par l'homme politique d'un recul au sein de la société de l'influence du libéralisme culturel et/ou d'un retour du religieux qui verraient l'Église recouvrir une légitimité qu'elle ne cesse de perdre depuis les années 1960 ?

Ces deux questionnements qui visent à identifier, *via* l'établissement de la direction d'ajustement du discours *sur* l'identité nationale, sa valeur et son but illocutoires, constituent les piliers sur lesquels s'appuie ce deuxième chapitre. L'analyse effectuée dans ce cadre nous invite à conclure que le discours *sur* l'identité nationale de Nicolas Sarkozy est une rhétorique à contre-courant.

Nous montrerons d'abord dans une première section que si la thématique de la nation est relativement banale dans la parole des autres cadres de l'UMP, elle n'a cependant pas le même usage, étant majoritairement associée à des problématiques externes. En outre, l'acception de l'identité nationale véhiculée par les autres dirigeants du parti de la droite et du centre ne repose pas sur les mêmes éléments constitutifs, ce qui la place du côté des nationalismes dits « ouverts ». L'ensemble de ces constats tend ainsi à faire du discours *sur* l'identité nationale diffusé par Nicolas Sarkozy une rhétorique relativement à part dans le concert de paroles des cadres de sa famille partisane.

Nous démontrons au sein d'une seconde section que celle-ci est également à contretemps des évolutions contemporaines affectant la configuration idéologique de la société française. Cheminant structurellement vers une tolérance toujours plus accrue à l'égard des minorités nationales et vers une adhésion plus importante au libéralisme culturel ainsi que vers une désinstitutionalisation religieuse, l'opinion apparaît en décalage avec la vision du monde portée par Nicolas Sarkozy.

Section 1 – Le discours sarkozyste *sur* l'identité nationale, un cadrage atypique dans le concert de déclarations des cadres de l'UMP

Introduction de la première section

La question qui nous occupe désormais est celle de l'atypie du discours *sur* l'identité nationale porté par Nicolas Sarkozy au sein de la parole de l'UMP entre 2002 et 2005. Ce questionnement tend ainsi à remettre dans son contexte intertextuel contemporain le processus d'émergence de la rhétorique et de la sémantique de l'identité française sarkozyste. Ainsi, l'apparition progressive dans sa parole d'une rhétorique nationaliste identitaire servant de cadrage aux problèmes d'immigration et de religion pourrait être commune aux membres de la famille politique du futur Président de la République, faisant alors du discours *sur* l'identité nationale telle qu'analysé en amont, une production collective. Dans cette perspective, Nicolas Sarkozy pourrait dès lors être considéré comme un acteur parmi d'autres de sa promotion. Autrement dit, l'enjeu de cette seconde section est de déterminer si ce discours est issu d'un processus global d'ethnicisation de la parole des cadres de l'UMP sur la nation et l'identité ou si au contraire la mobilisation par cet acteur d'une grille de lecture ethno-religieuse de l'identification sociale et politique lui est spécifique. Plusieurs sous-questions dérivent alors de cette interrogation générale. La première tend à appréhender la parole du parti dans sa globalité

mais aussi de manière diachronique. Il s'agit alors de rechercher en premier lieu si dans ce concert de déclarations, une rhétorique de type nationaliste est décelable et récurrente. Dans un deuxième temps et si un tel registre est apparent, il nous faut identifier les acteurs qui y ont recours et en particulier mettre en lumière ceux qui le mobilisent de manière régulière. Subséquemment, nous devons comparer leurs productions discursives à celle de Nicolas Sarkozy afin d'en déceler les points communs et les divergences et ainsi évaluer le degré d'atypisme de son discours au sein de sa famille politique.

Sur ce point, plusieurs éléments peuvent nous servir de repères de comparaison qui peuvent eux-mêmes prendre la forme de questionnements. Nous avons vu que les thèmes de l'immigration et de la religion (islam et spiritualité) s'analysaient comme des entrées pour relier question nationale et problématiques identitaires. La constitution de certaines catégories en *outgroup* par la mise en avant de comportements et de modes de vie jugés déviants par rapport aux valeurs de la République tend en effet *a contrario* à faire de l'identité républicaine qui se confond avec celle de la nation, une unité de type politico-culturel définie par des similitudes de l' « habitus extérieurs et des mœurs » découlant de l'intériorisation et de l'incorporation par les membres de la communauté d'une culture politique. Cet *outgroup*, en outre, se construit par le recours à l'implicite à partir de la figure du musulman et de l'immigré et au-delà de celle de l'ancien colonisé. Il nous faut donc rechercher dans la parole partisane de droite modérée quel est le statut de l'immigration et de la religion mais aussi si des groupes sociaux sont constitués comme des catégories exogènes à la nation et repérer quelles relations entretiennent culture et politique dans la définition des critères d'exclusion et/ou d'appartenance à la communauté nationale que nous pourrions dégager. Nous avons ensuite montré que le discours *sur* l'identité nationale sarkozyste se caractérisait par sa dimension conservatrice et conformiste, véhiculant une acception de l'intégration axée sur la protection d'une « francité » contre les agents essentiellement intérieurs de sa perturbation, de sa dilution voire de sa destruction et exigeant auprès de ceux considérés comme autres à s'y conformer. Il s'agit donc ici de mettre en lumière quelle conception du processus intégratif se dégage de l'analyse des déclarations des cadres de l'UMP, mais aussi de repérer si ces derniers construisent leur rhétorique à partir d'une dialectique de l'ennemi et de l'ami, auquel cas il nous faudra en étudier la dynamique et la nature.

Présentation et délimitation du corpus

Afin d'obtenir des réponses à ces diverses interrogations, il nous faut encore une fois recourir à l'analyse automatisée de discours, cela dans un but rigoureusement comparatiste et dans le dessein de situer la parole sarkozyste sur l'identité nationale dans l'architecture discursive globale des cadres de l'UMP usant du mot « identité » dans leurs productions orales. Nous avons ainsi constitué un corpus au moyen des mêmes critères cités précédemment. Sert ici de base empirique l'ensemble des déclarations produites entre le 7 mai 2002 et le 31 décembre 2005 qui contiennent au moins une fois la forme « identité ». Les locuteurs retenus ont pour caractéristique de se rattacher soit à l'UMP soit à des partis politiques qui tout en gardant leur autonomie étaient liés par contrat d'association à l'organisation entre 2002 et 2005[350]. Pour chacune des déclarations du corpus nous avons indiqué le nom du locuteur, son statut (Président de la République, Premier ministre, ministre, ministre délégué, secrétaire d'État, parti politique[351]), et l'année d'énonciation du discours. Les textes ont comme pour ceux de Nicolas Sarkozy été récupérés sur la base de données de vie-publique.fr. Le corpus est ainsi constitué de 717 déclarations : 71 en 2002, 201 en 2003, 249 en 2004 et 196 en 2005. Le logiciel utilisé est encore Iramuteq.

Présentation des premiers résultats

Tout d'abord, l'analyse statistique du corpus montre que le nombre de textes est relativement constant annuellement, l'année 2002 n'étant pas complète conformément à notre bornage chronologique. En outre, le nombre d'occurrences par année de la forme « identité » ainsi que la moyenne d'occurrence du mot par texte sont eux-mêmes assez stables. Relevons toutefois une légère augmentation des deux indicateurs en 2004. Précisons également qu'au sein de ce corpus nous pouvons comptabiliser 54 locuteurs différents[352]. Cet effectif atteste que l'usage du mot « identité » est assez courant dans la parole de droite : un nombre conséquent de personnalités a pu y avoir recours sans pour autant que la forme ait nécessairement une signification qui rejoigne notre objet spécifique de recherche. Tous les auteurs de ces

[350] Nous pensons ici principalement au Parti Radical Valoisien dont Jean-Louis Borloo était le responsable et qui de 2002 à 2008 était autonome de l'UMP tout en y étant intégré. Jean-Louis Borloo fait ainsi parti des locuteurs qui sont présents dans le corpus.
[351] Par « parti politique » nous entendons les acteurs qui n'ont d'autre fonction qu'une fonction partisane ou qui ayant une fonction gouvernementale s'expriment dans le cadre partisan. Ajoutons que nous avons aussi classé dans cette catégorie les présidents des groupes parlementaires UMP à l'Assemblée nationale et au Sénat.
[352] La liste des locuteurs est disponible en annexe. Voir Annexe n°2

déclarations n'ont pas néanmoins parlé avec la même intensité sur la période. Ainsi, si nous avons répertorié un seul discours prononcé par Hubert Falco dans lequel n'est présent qu'une seule fois le mot « identité », d'autres membres de l'UMP ont été plus diserts. Par exemple, Dominique de Villepin est celui pour lequel nous avons récupéré le plus de textes : avec 118 discours, ce sous-corpus est bien plus important que celui de Nicolas Sarkozy (37). Nous pouvons aussi citer Jacques Chirac (80 déclarations), Jean-Pierre Raffarin (73) ou encore Renaud Donnedieu de Vabres (53) pour lesquels nous avons là aussi selon les mêmes critères, collectés davantage de discours.

Présentation du mouvement de la première section

L'analyse classificatoire révèle en premier lieu que si une rhétorique nationaliste est repérable dans la parole des cadres de l'UMP entre 2003 et 2005, rhétorique qui sert comme dans celle sarkozyste au cadrage d'un certain nombre d'enjeux, non seulement le champ sémantique de la nation ne se structure pas autour des mêmes formes que celui convoqué par Nicolas Sarkozy mais également ce discours a un usage essentiellement externe, venant cadrer des préoccupations liées à la politique extérieure de la France (I).

En second lieu, l'analyse des déclarations des locuteurs les plus diserts et les plus représentatifs des classes organisées notamment par la question nationale, démontre que la rhétorique nationaliste comme le concept d'identité nationale promue diffèrent de ceux qui caractérisent la parole sarkozyste. Se rattachant au nationalisme ouvert, le discours sur l'identité nationale de ces cadres construit une identité française à la fois faite d'unicité et de pluralité qui lui donne un caractère mouvant, ce qui l'éloigne de celle promue par la rhétorique de Nicolas Sarkozy (II).

I – Analyse automatisée de la parole des cadres de l'UMP : la question nationale, un discours de soutien essentiellement tourné vers l'extérieur

L'analyse quantitative comme qualitative des segments de texte et des déclarations des membres de l'UMP révèle qu'au sein de l'architecture discursive de la parole globale des locuteurs, la thématique de la nation n'apparaît pas comme une classe structurante entre 2002 et 2005[353]. Essentiellement associée à d'autres thèmes, elle s'analyse avant tout comme un cadrage et une rhétorique de soutien tendant à légitimer des prises de position politiques dans

[353] Les opérations effectuées lors de l'analyse sont consultables en annexe. Voir Annexe n°2

des domaines qui touchent essentiellement à des enjeux de politique extérieure. En outre, si nous ciblons les déclarations émises par des acteurs ayant des positions institutionnelles les obligeant à traiter de problématiques intérieures, le registre nationaliste semble là aussi être utilisé pour traiter de la communauté au prisme de ses relations avec l'extérieur (A).

Dans les rares cas où la thématique de la nation est associée à des questions internes, nous constatons que le thème de l'intégration, que ce soit celle des musulmans ou des immigrés, n'est qu'une entrée parmi d'autres pour la question nationale. Dans cette perspective, cette intégration n'est pas abordée au travers du même prisme que dans les discours de Nicolas Sarkozy. Envisagée comme un impératif politique dérivé d'une conception politique de la nation, elle incombe avant tout à l'État et par extension à la communauté nationale elle-même, ce qui constitue une différence fondamentale avec la rhétorique sarkozyste (B).

A) Un discours indirect et dérivé : la rhétorique nationaliste comme cadrage d'enjeux de politique extérieure

L'analyse classificatoire effectuée annuellement sur l'ensemble du corpus montre qu'aucune classe « identité nationale » telle que construite à partir des dimensions mises en lumière par Florence Haegel n'est décelable dans la parole des cadres de l'UMP sur la période, ce qui rejoint ce que nous avions relevé pour Nicolas Sarkozy. Si la question nationale en revanche apparaît là encore comme axe constitutif de certains univers lexicaux et rencontre la problématique identitaire, son champ sémantique se structure différemment de celui mobilisé dans la rhétorique sarkozyste de 2003-2005. L'année 2005 cependant s'avère originale dans la mesure où l'identité nationale semble constituer un univers lexical à part entière. L'analyse classificatoire et celle factorielle de correspondances démontrent cependant qu'elle ne se fait pas la stricte reproduction du discours *de* l'identité nationale sarkozyste de 2006-2007.

Ainsi, la rhétorique nationaliste se repère d'abord dans des classes qui ont pour objet, soit la politique de promotion au niveau international du patrimoine culturel français, soit de manière voisine la passation d'accords bilatéraux comportant notamment un versant prévoyant l'institutionnalisation d'échanges interculturels. Le registre nationaliste arbore dans ce cadre une dimension identitaire dans la mesure où les locuteurs le mobilisent d'une part pour montrer en quoi l'art, la littérature, l'architecture et la langue sont les marqueurs essentiels de la France et cela à des fins de valorisation de celle-ci dans son entreprise de rayonnement international et d'autre part pour inscrire la signature d'accords dans une histoire partagée et constitutive de l'identité de chacun des pays partenaires. Nous sommes donc face, de manière similaire au

discours *sur* l'identité nationale sarkozyste de 2003-2005, à un cadrage d'enjeux. Toutefois, ce cadrage vient non pas orienter le traitement de problèmes de politique intérieure mais extérieure. Ainsi, pour illustration, en 2002 la classification construite par Iramuteq comprend une classe dont les formes s'organisent fortement autour du rapport au passé (histoire, mémoire, souvenir, tradition, siècle, éternel et, moins significatif, héritage ou racine) et arbore une dimension affective révélée par la présence de substantifs appartenant exclusivement au champ sémantique de l'amour (cœur, ami, passion, émotion, amour, aimer), celui de la haine étant absent. Une teinte spirituelle est remarquable mais reste non seulement bien moins vive que celle qui caractérise le discours sarkozyste *de* l'identité nationale de 2006-2007 mais également ne constitue pas le thème central de la classe en question, comme nous avions pu le mettre en évidence pour le discours *sur* l'identité nationale de 2003-2005. Le vocabulaire religieux est présent (islam, saint, religion, foi) mais celui de l'immigration absent. Plus révélateur encore, la question nationale, si elle est repérable, n'agrège pas les mêmes formes que nous retrouvions dans la parole sarkozyste produite entre 2003 et 2005. La forme « France » est bien spécifique de la classe mais y est rattachée plus faiblement que le terme « Algérie » par exemple. Des mots comme « République », « nation », « patrie » ou même « pays » n'y sont pas présents. Les termes « terre » ou « langue » sont caractéristiques mais « fierté » possède une probabilité de rattachement à la classe statiquement plus faible. L'impression que cet univers lexical est relié à la thématique nationale vient de formes comme « Dumas », « Panthéon », « Hugo » qui se retrouvant associées à des substantifs comme « français », « France », « francophonie », « langue », « culture », « littérature », « art » ou « musique », et suggèrent une référence essentiellement au patrimoine culturel français. Les formes « rencontre », « connaître », « découverte », « relation », « échanger », « tisser » donnent à la classe la couleur de l'ouverture bienveillante à l'autre. L'analyse des segments de texte caractéristiques montre que cet univers lexical renvoie bien à la politique diplomatique française. La dimension protocolaire et cérémonielle est dans ce cadre également une dimension qui structure la classe, ce qui explique que nous y retrouvions des segments qui appartiennent à des déclarations célébrant l'entrée du corps d'Alexandre Dumas au Panthéon. L'exaltation de la nation voire du sentiment national est liée dans cette perspective à l'inscription officielle de cet auteur au rang de héros national. La problématique culturelle au sens patrimonial du terme est d'ailleurs celle qui revient le plus régulièrement dans l'architecture annuelle du corpus. Nous la retrouvons également en 2004 et 2005. Une variante de cette problématique est visible en 2003 : la question des enjeux mémoriels. L'univers sémantique propre à ce thème structurant la parole des cadres de l'UMP cette année-là, invite à penser les mémoires comme patrimoine historique qu'il est important

de cultiver et de diffuser. L'histoire de la colonisation comme celle de la guerre d'Algérie abordées dans leur aspect sombre comme sous l'angle des apports mutuels sont conçues comme des éléments de construction identitaire, non seulement de l'Algérie et de son peuple, mais également de la France et de ses nationaux. *In fine*, le registre est là aussi convoqué au service de la justification d'accords bilatéraux avec le gouvernement algérien. Notons enfin que ces classes se retrouvent dans l'analyse factorielle de correspondances dans la partie politique extérieure française et non intérieure qui sont les deux dimensions qui structurent l'espace discursif des cadres. De plus, elles sont généralement très imbriquées dans des univers lexicaux liés au positionnement de la France et à son rôle sur la scène internationale, en particulier quant aux conflits et enjeux mondiaux (2002, 2003 et 2004). Au sein de ces classes, la forme « identité » s'avère être d'ailleurs très spécifique (sauf en 2002) alors même que dans celles axées sur la promotion du patrimoine, elle n'apparaît pas tout le temps comme caractéristique. Dans ces groupes lexicaux, nous décelons l'ensemble des axes indicateurs du discours *de* l'identité nationale décelés par Florence Haegel, mais ceux-ci sont associés à d'autres sous-registres, ce qui suggère là aussi que le thème central auquel se rattachent les classes en question n'est pas celui de l'identité française, mais que cette dernière sert plutôt aux locuteurs à justifier idéologiquement les prises de position de la France face aux désordres internationaux.

L'année 2005 se distingue toutefois au sein de l'analyse automatisée du corpus. En effet, la classification comporte un univers lexical qui se rapproche véritablement du discours *de* l'identité nationale sarkozyste tel que présent dans sa parole à partir de 2006. En premier lieu, le thème de l'identité française semble être l'objet structurant de ce groupe lexical. Nous y trouvons la question nationale (nation, République, républicain) avec, il faut le mentionner, la forme « France » qui en est absente. Nous repérons le champ lexical de la religion (religion, juif, culte, musulman, fidèle, foi, religieux, église) et de la spiritualité (idéal, destin, grandeur, message, aspiration, voix). Le rapport au passé est aussi prégnant (histoire, nazi, mémoire, guerre, siècle, Valmy, souvenir, 1905, 1789, 1945). Le sentiment de menace et de difficultés transparaît également au sein de ce groupe lexical : « violence », « division », « haine », « inacceptable », « barbarie », « horreur », « inégalité », « repli », « victime », « inquiéter », « inquiétude », « grave ». La problématique migratoire est aussi présente, comme le démontrent les termes « racisme », « raciste », « tolérance » et aussi « immigration », problématique qui, tout en ayant une probabilité de rattachement statistique faible, est associée au groupe. La forme « identité » s'avère en outre très spécifique de cet univers. Si le thème nationaliste identitaire semble constituer l'objet de la classe, un autre axe que nous ne trouvions pas dans la parole sarkozyste s'y ajoute. Ainsi, si la forme « valeur » peut apparaître comme caractéristique de

cette thématique dans son discours *de* l'identité nationale, ici elle constitue une dimension à part entière qui est en outre particulièrement développée (égalité, valeur, laïcité, liberté, justice, démocratie, chance (égalité des chances), dignité, fraternité, universel, solidarité, générosité). Notons par ailleurs que cette classe est reliée à la problématique européenne, objet de la classe 5, et au sein de laquelle le mot « identité » est là aussi spécifique. Cela laisse à penser que si l'identité nationale constitue le sujet central autour duquel s'agencent les différentes formes que nous avons mentionnées, cette question semble associée à un autre thème, celui de l'Union européenne, lui-même développé principalement selon deux perspectives conjointes : le référendum constitutionnel et l'identité européenne. L'analyse factorielle de correspondances laisse entrevoir en outre une forte imbrication entre ces deux univers lexicaux auxquels il faut ajouter celui des relations internationales, situant donc la classe « identité nationale » dans la partie politique extérieure de l'espace discursif des cadres dans laquelle nous repérons là encore, mais de manière plus isolée, l'univers lexical de la promotion du patrimoine culturel français. Cette observation va alors dans le sens de ce que nous remarquions plus haut : d'une part l'acception de l'identité nationale promue par les autres membres de l'UMP semble de nature différente de celle véhiculée par le discours sarkozyste *sur* et *de* l'identité nationale, et d'autre part la thématique quand elle ne constitue plus un cadrage mais un enjeu à part entière paraît ne pas avoir le même usage, se trouvant associée à des problématiques de politiques extérieures. Cela constitue dès lors une différence majeure avec Nicolas Sarkozy. En effet, à chaque fois que nous repérions le registre nationaliste dans l'architecture discursive de ce dernier, il s'agissait systématiquement d'une dialectique convoquée indirectement pour traiter de problématiques intérieures (intégration de l'Islam, immigration, importance de la spiritualité dans le recouvrement ou la protection de l'harmonie sociale et politique). La crise identitaire, dont l'évocation devient saillante dans la rhétorique sarkozyste à partir de 2005, est mobilisée également dans une perspective interne. Ainsi l'espérance, objet de la classe que nous nommions alors spiritualité, est convoquée comme solution au problème de la perte de repère des Français, celle-ci engendrée par des facteurs extérieurs (la mondialisation). Ces perturbateurs externes sont donc questionnés dans leurs conséquences, non pas globales, mais nationales et particulières. Il s'agit là aussi d'une différence, puisque quand la forme « mondialisation » côtoie au sein d'une même classe la rhétorique nationaliste dans l'architecture discursive des autres membres du parti (2003, 2004 et 2005), c'est toujours dans des groupes lexicaux qui se situent dans la partie politique extérieure de la classification. Cette dissemblance est selon nous une donnée majeure qu'il nous faudra comprendre.

De plus, l'étude souligne que certains membres du parti sont particulièrement fidèles aux classes qui mobilisent le discours nationaliste. Ainsi, Jacques Chirac et Dominique de Villepin apparaissent tous les ans dans les groupes lexicaux qui laissent entrevoir la sémantique de l'identité française. Renaud Donnedieu De Vabres, quant à lui, s'y retrouve attaché en 2004 et 2005, soit de manière systématique à partir de son entrée au gouvernement. Cela, ajouté à ce que nous remarquions en introduction de nos développements – ce sont trois locuteurs pour lesquels nous avons répertorié de nombreuses déclarations – montre que lorsque ces personnalités mobilisent la forme « identité » c'est avant tout dans le cadre du champ sémantique de l'identité nationale. Nous pouvons ajouter Jean-Pierre Raffarin qui, excepté en 2002, est associé lui aussi à ces univers lexicaux. D'autres personnalités semblent également convoquer régulièrement le registre mais usent de manière moins intense du mot « identité » dans leurs discours. Brigitte Girardin (2003 et 2005) et Michèle Alliot-Marie (2003 et 2004) apparaissent certaines années dans des classes où transparaît ce champ sémantique. Certains autres cadres du parti comme notamment Alain Juppé peuvent également être identifiés comme locuteurs spécifiques à ces groupes lexicaux, mais la faiblesse du nombre de déclarations mobilisant le terme « identité » comme la faible régularité de leur attachement à ce type de classe, ne permettent pas d'affirmer qu'ils usent particulièrement de l'identité nationale comme dynamique discursive. Néanmoins, le fait que plusieurs personnalités du parti usent de la rhétorique, atteste que l'originalité de Nicolas Sarkozy ne peut être trouvée ni dans le recours au nationalisme ni dans son entrecroisement avec le prisme identitaire. Ce registre est régulièrement mobilisé par d'autres membres, faisant de l'identité nationale une thématique et un cadrage banals dans la parole de droite, banalité qui démontre que sa convocation dans la parole sarkozyste est un élément discursif non atypique.

En dernier lieu, l'utilisation de la forme « identité » recouvre dans cette parole globale des membres de l'UMP des usages très divers : identification des individus, identité professionnelle, identité institutionnelle, identité régionale, identité européenne, le mot renvoie à des sens variés. Nous avions pu constater ces divers usages dans la parole sarkozyste mais avions remarqué que son champ sémantique évoluait entre 2003 et 2005 vers une association plus étroite et davantage systématique avec les enjeux d'intégration et de crise. Ici, les différents contextes d'utilisation du terme continuent à être présents sur l'ensemble de la période. Nous trouvons également la problématique de l'identité individuelle (identité de chacun) qui est mobilisée dans sa relation avec l'identité unifiée d'une nation et interroge alors la tension entre pluralité et unicité. L'identité culturelle comme l'identité nationale sont également repérables dans les déclarations et cela abondamment. Concernant la première, elle se décline

majoritairement au pluriel et témoigne d'une mobilisation très générale voire collective de l'expression (les identités culturelles, des identités culturelles ou nos identités culturelles). Quand elle apparaît au singulier, elle est essentiellement utilisée de manière là aussi générale (l'identité culturelle). Ajoutons que bien souvent elle s'analyse dans les déclarations dans lesquelles elle figure comme attachée au peuple, faisant de l'identité culturelle un mouvement du bas vers le haut à l'inverse de l'identité nationale à proprement parler qui elle s'inscrit dans un mouvement *top-down*. L'expression peut d'ailleurs s'y retrouver associée. Dans ce cas, nous la retrouvons sous la forme « identité culturelle de la France » ou « identité culturelle de notre pays » ou encore « notre identité culturelle » et s'envisage alors comme une composante de l'identité nationale. Elle peut aussi dans cette perspective se repérer au pluriel, renvoyant d'une façon similaire à la question de l'identité individuelle, à la relation pluralité/unicité. Si l'expression « identité nationale » peut renvoyer à celle spécifiquement française (identité de notre pays, identité de la France, notre identité, l'identité française, l'identité de la nation ou encore identité républicaine), elle ne se s'y réduit pas et peut être convoquée de manière là aussi plus globale et notamment au pluriel (l'identité nationale, les identités nationales) voire faire référence à d'autres nations (l'identité de votre pays, l'identité nationale de, votre identité). Finalement, la dialectique de l'unicité et de la pluralité semble déterminante dans l'ensemble des usages de la forme.

Ainsi, si la rhétorique nationaliste est décelable au sein de la parole globale de la droite modérée et est particulièrement spécifique à certaines personnalités, l'analyse classificatoire révèle non seulement qu'il s'agit essentiellement d'un discours de cadrage d'autres problématiques (promotion de la culture française dans le monde ; légitimation du positionnement de la France sur différents enjeux européens et internationaux) mais également d'un discours à usage externe, tourné vers les questions internationales et européennes. Pour la seule année où nous constatons une objectivation du thème (2005), l'analyse confirme la vocation extérieure de son utilisation. L'usage par les cadres de l'UMP de ce discours *sur* mais aussi *de* l'identité nationale est donc mû par une dynamique centrifuge alors que celui que nous trouvons dans la parole sarkozyste est davantage soumis à une force centripète. Enfin, l'étude des formes attachées aux classes dans lesquelles la rhétorique apparaît, interroge quant au sens de l'identité nationale véhiculé par les déclarations des membres dirigeants du parti de même qu'elle invite à faire l'hypothèse d'une dissimilitude entre celui-ci et la signification de l'identité nationale diffusée par la parole de Nicolas Sarkozy.

Reste pourtant une conjecture qu'il nous faut maintenant envisager avant d'aller plus loin dans notre étude. Nous avons vu que les locuteurs qui ont produit le plus de déclarations contenant la forme identité (Dominique de Villepin, Jacques Chirac, Jean-Pierre Raffarin et Renaud Donnedieu de Vabres) sont parallèlement rattachés de manière spécifique aux classes comportant une dimension nationaliste. Nous en avons conclu que lorsque ces personnalités usent de la forme « identité », ils le font dans le cadre du champ sémantique de l'identité nationale. La question qui se pose alors est celle de savoir si cet usage n'est pas en lien avec la fonction occupée par ces locuteurs au moment où ils prononcent ces discours.

B) Intégration et question nationale : une problématique minoritaire conçue comme un impératif politique incombant à la communauté

Dominique de Villepin est, entre 2002 et 2005, ministre des Affaires étrangères (mai 2002-mars 2004) puis ministre de l'Intérieur (mars 2004-mai 2005) et enfin Premier ministre à partir du 31 mai 2005. L'analyse détaillée du sous-corpus formé par ses interventions (118 textes) démontre que la majorité des déclarations que nous sommes parvenue à collecter a été prononcée quand il était au Quai d'Orsay (63 déclarations). En tant que ministre de l'Intérieur, nous n'avons récupéré que 28 discours. Si nous sommes contrainte par le travail d'archivage de la base de données de vie-publique.fr, il demeure que la différence est trop importante pour ne pas être signifiante. Elle indique que Dominique de Villepin a davantage mobilisé la forme « identité » dans le cadre d'une fonction qui le contraint à assurer une mission de représentation de la France à l'étranger qui implique donc d'incarner la voix de la nation à l'international[354]. La même remarque peut s'appliquer à Renaud Donnedieu de Vabres. En effet, il a été quant à lui ministre de la Culture et de la Communication entre 2004 et 2007, période qui comprend les années pour lesquelles nous avons collecté des interventions contenant le mot « identité ». Les classes se concentrant sur la promotion de la culture française essentiellement tournée vers l'international et l'Europe et la vision de l'identité française promue en leur sein ne dérivent-elles pas là aussi des attributions de son ministère ? Il en est de même pour Jacques Chirac, président de la République, qui dans ce cadre est lui aussi une des incarnations de la France à l'extérieur ou de Jean-Pierre Raffarin, Premier ministre entre 2002 et 2005 (73 déclarations) qui possède à ce titre des prérogatives en matières européennes et de défense nationale[355].

[354] À noter tout de même qu'il a occupé la fonction de ministre des Affaires étrangères un an de plus que celle de ministre de l'Intérieur, ce qui peut être une explication à cette différence d'activité discursive.

[355] Si nous ajoutons les cadres que nous identifions comme spécifiques aux classes que nous avons mises en lumière mais dont la parole est moins intensive et surtout moins régulière, à savoir, Brigitte Girardin (37 interventions), ministre de l'Outre-mer entre 2002 et 2005 (31 déclarations) et de la Francophonie à partir de juin

Nicolas Sarkozy a lui été ministre de l'Intérieur (mai 2002-mars 2004 et à nouveau à partir de juin 2005), ministre de l'Économie (mars 2004-novembre 2004) et président de l'UMP (à partir de novembre 2004). Ses fonctions sont ainsi principalement liées à des problématiques internes. Dans cette perspective, celles-ci ne constituent-elles pas un facteur de compréhension de son propre usage de la rhétorique nationaliste identitaire et de l'acception de l'identité nationale qu'il véhicule ? Cela ne viendrait-il pas nous éclairer quant aux différences que nous avons déjà pu relever entre d'un côté le discours *sur* l'identité nationale sarkozyste et de l'autre celui des autres membres du parti ? Pour vérifier cette hypothèse, nous nous sommes concentrée sur les déclarations de Dominique de Villepin produites dans le cadre de ses fonctions de ministre de l'Intérieur afin de vérifier si cette position l'amenait à développer une argumentation similaire à celle de Nicolas Sarkozy. Nous avons ainsi constitué un corpus formé de l'ensemble des déclarations contenant la forme « identité » prononcées par Dominique de Villepin lorsqu'il se trouvait place Beauvau. Nous obtenons un ensemble de 28 déclarations. L'analyse classificatoire, comme celle plus qualitative des segments de texte et de ses déclarations, tendent à montrer que s'il mobilise le champ sémantique de l'identité nationale, non seulement celui-ci ne se structure pas de la même manière que celui spécifique à Nicolas Sarkozy, mais qu'en outre, quand bien même nous pourrions constater que celle-ci constitue un axe structurant de sa parole manifestant une objectivation de cet enjeu, de dernier est là encore relié à une classe qui a pour objet central des problématiques extérieures[356].

Le corpus s'organise en sept classes[357] dont deux nous intéressent particulièrement : la classe 5 (14,6%) portant sur le terrorisme international et surtout la classe 1 (21,1%) axée sur

2005 (6 textes) ou encore Michèle Alliot-Marie ministre de la Défense sur l'ensemble de la période (33 discours), notre hypothèse se renforce. Notons que quand Brigitte Girardin se retrouve attachée à des classes dans lesquelles une dimension nationaliste est observable, ce sont celle liées à la promotion de la culture française ou en tout cas à des univers lexicaux qui questionnent la problématique de la tension entre identité nationale et identités culturelles.

[356] Les opérations effectuées lors de l'analyse sont consultables en annexe. Voir Annexe n°2

[357] Nous y trouvons des univers que nous identifions déjà dans la parole de Nicolas Sarkozy et dont les formes sont non seulement les mêmes mais se structurent autour d'axes identiques. Ainsi le thème de la politique de répression et de sécurisation est également identifiable dans l'architecture de la parole villepiniste. Cette thématique se subdivise en deux axes : la lutte contre l'immigration irrégulière (classe 6 – 10,2%) et la lutte contre la délinquance (classe 2 – 19,1%). En leur sein, le vocable des défis à relever et la nature de la rhétorique déployée sont similaires à ce que nous avions déjà rencontré, à savoir la déclinaison des objectifs à atteindre, les moyens matériels à développer ou à mettre en œuvre pour remplir ces objectifs et un traitement administratif des enjeux d'immigration et de délinquance. De plus, nous retrouvons également la problématique des politiques liées à la décentralisation. Il faut toutefois préciser que celle-ci est beaucoup plus structurante du discours de Dominique de Villepin qu'elle ne l'était de celui de Nicolas Sarkozy. Cette thématique est décomposée en trois sous-thèmes : la décentralisation administrative (classe 4 – 18,5 %), la décentralisation des services publics (classe 3 – 7,6 %) et le financement de la décentralisation (classe 7 – 8,8%). Cette architecture discursive est organisée majoritairement par les questions liées plus largement aux politiques publiques (64,2 %) et parmi elles par les enjeux axés sur la décentralisation (34,9%) plus que sur la sécurité (29,3%). Le reste de la classification, soit les 35,8% de segments de texte classés restants, se décompose entre la classe 5 et la classe 1.

les valeurs républicaines et démocratiques, elle-même reliée à la précédente. Ces deux groupes lexicaux développent deux pans d'une même thématique : la sécurisation du territoire. Le terrorisme constitue la matérialisation de la menace externe qui pèse notamment sur la France. Les formes qui s'agencent au sein de la classe 5 de même que les segments de texte qui s'y regroupent tendent non seulement à définir ce danger mais également à en identifier les ressorts. Le lien de proximité reliant les deux groupes lexicaux tient à la question des valeurs. En effet, l'analyse de la structuration de la classe 1 révèle que celles-ci s'analysent à la fois comme recours à l'insécurité extérieure – d'où le rapprochement avec la classe 5 – mais aussi comme solution aux troubles intérieurs qui attentent à la communauté nationale.

Si nous nous intéressons maintenant en détail à chacun des deux groupes, nous pouvons en premier lieu constater que la classe 5 est structurée autour de trois axes : l'identification des menaces (terroriste, groupe, Al Qaïda, extrémiste, fondamentaliste, individus, Laden, cellule, islamiste, taliban, radical) et la localisation de leurs foyers (Afghanistan, Orient, Tchétchénie, Iraq, Asie, Bosnie) ; l'objectif des instigateurs de la menace (guerre, musulman, frapper, occidental, peur, piège, Occident, division, monde) et les moyens et les outils à leur disposition (terrorisme, attentat, destruction, religieux, haine, islam, médiatique, prédicateur, djihad, bombe, diffuser) ; et les causes de développement de cette menace (guerre, conflit, peur, plaie, nationaliste, exploiter, facteur, ressentiment). Plusieurs remarques doivent être formulées sur cette classe et cela d'autant plus qu'elle vient aussi éclairer la classe 1 qui est celle qui nous intéresse particulièrement pour notre sujet. D'une part, la figure de l'ennemi qui se dévoile par le truchement des formes et des segments de texte spécifiques à ce groupe lexical, construit une représentation de la menace essentiellement extérieure. L'absence de terme renvoyant précisément à la question nationale laisse entrevoir que le péril est général et touche non pas un pays en particulier mais l'ensemble du monde, sentiment renforcé par la présence de mots tels que « monde » ou « planète ». Ainsi, la France n'est pas conçue comme une cible privilégiée mais c'est bien contre l'humanité que les agresseurs fomentent leurs attaques. En outre, la description de leurs objectifs invite à associer terrorisme et création de discorde entre les membres d'un même ensemble. Les déclarations rattachées spécifiquement à ce groupe lexical témoignent en effet de l'insistance avec laquelle Dominique de Villepin pointe la responsabilité des ennemis eux-mêmes dans leur volonté de division : il souligne à plusieurs reprises que leur objectif réel est d'engendrer, de par leurs actions, une opposition artificielle entre Orient et Occident, alors même que ces deux aires partagent des valeurs, des histoires et des idéaux malgré leurs différences culturelles. Cette rhétorique tend à rapprocher ce discours des classes sur les enjeux et les conflits internationaux qui structuraient la parole globale des cadres de

l'UMP qui concevaient alors l'échange et le dialogue comme solution aux dangers du monde. La question de la religion musulmane constitue un axe du groupe lexical, toutefois elle est traitée de manière tout à fait différente que dans la parole de Nicolas Sarkozy. Ici il s'agit de faire de l'islam une religion victime des terroristes, ces derniers se revendiquant de cette confession pour mieux attiser les divisions à la fois entre musulmans et non musulmans à l'intérieur des États mais aussi au sein même de la communauté musulmane. La convocation de l'islam comme justification des actes terroristes se révèle alors dans les discours de Dominique de Villepin essentiellement comme prétexte idéologique à l'imposition de la dictature et de l'obscurantisme. Dans cette perspective, les musulmans ne sont pas suspectés de collaboration mais au contraire leur confession est définie dans la parole villepiniste comme l'antinomie de la religion professée et des actions commises par les agresseurs : « Le djihad est au cœur de la rhétorique terroriste. Il est à la fois un moyen de mobiliser les individus et d'apporter une caution religieuse aux actes les plus barbares, les plus contraires à l'esprit même de l'islam. »[358] L'accent mis sur la différenciation entre musulmans et terroristes et sur l'importance de ne pas assimiler islam et intégrisme est renforcé par la description des terroristes comme une minorité éparpillée et indépendante, ce qui rend cette menace diffuse. À l'inverse, les déclarations de Dominique de Villepin tendent à faire des musulmans une majorité pacifique et tolérante qui se retrouve prise en otage par ces groupes. Réfléchissant leurs actions à l'aune de la médiatisation qu'ils recherchent, les terroristes réussissent à semer le trouble laissant à penser qu'ils représentent l'entièreté de l'islam. Ainsi, ils diffusent l'image d'une religion intrinsèquement incompatible avec les valeurs portées par le monde occidental : « Car c'est bien là que les terroristes veulent nous conduire : à une opposition frontale des religions et des cultures, dont nous sortirions tous meurtris et brisés. À nous de lutter contre cette vision caricaturale et pessimiste, qui ne tient compte ni de la diversité de l'islam, ni de l'aspiration de l'immense majorité des musulmans à la paix, ni des influences réciproques qui existent depuis des siècles. »[359] Enfin, la mise en avant des causes de développement et de renforcement du terrorisme invite à faire du dialogue, du partage et de la reconnaissance de l'égale dignité des cultures des facteurs d'apaisement et des moyens de lutte : « Nous devons comprendre que notre combat n'est pas celui d'un gouvernement contre un autre gouvernement, celui d'un peuple contre un autre peuple, celui d'une culture contre une autre culture, celui d'une religion contre une autre religion. C'est le combat pour une certaine idée de l'homme, de sa dignité et de ses droits ; c'est le combat contre tous les racismes, contre la xénophobie, contre

[358] VILLEPIN Dominique de, 12 juillet 2004, discours à Madrid
[359] *Ibidem*

l'antisémitisme. »[360] La guerre n'est alors pas envisagée comme solution mais comme attisement du sentiment d'injustice (Irak) ou comme le symptôme d'une incompréhension culturelle entre groupes d'une même nation (Balkans) qui crée du ressentiment et des inégalités sur lesquels s'appuient les fondamentalistes en avivant les rancœurs identitaires. Ainsi dans la parole villepiniste, la menace extérieure qui pèse en définitive sur l'ensemble de l'humanité est essentiellement politique. Toute la rhétorique tend en effet à renier la nature culturelle de l'opposition entre terroristes islamistes et monde occidental et à représenter l'islamisme comme la manifestation non pas religieuse mais politique d'une volonté de guerre contre la démocratie et ses idéaux, soient la liberté, l'égalité et la fraternité entre les peuples.

C'est ainsi par le biais de l'affirmation déterminée de l'axiologie démocratique que la proximité se fait avec la classe 1 dont les formes s'agencent autour du thème des valeurs. Si le groupe lexical témoigne d'une prépondérance des termes et des segments faisant référence à des problématiques internes, reste qu'elle contient également des mots et un nombre non négligeable de segments faisant référence à cette thématique de la menace extérieure. La classe s'organise autour de quatre axes : la question nationale (République, France, français, pays) ; la problématique axiologique (démocratie, valeur, femme, droit, liberté, homme, égalité, démocratique, chance, tolérance, parité) et l'affirmation des valeurs (volonté, respect, affirmer, exprimer, parler, fonder, convaincre, garantir, conviction) ; la spiritualité (fidélité, idéal, destin) ; et la problématique de la menace (tentation, défendre, repli, communautarisme, épreuve, difficile, discrimination). Il faut remarquer que sont absents de la classe les axes migratoire (spécifique uniquement de la classe 6) et religieux (caractéristique de la classe 5) ainsi que la référence au passé[361]. Ainsi, le groupe lexical n'est déjà pas tout à fait similaire au discours *de* l'identité nationale sarkozyste. En outre, rien ne semble présager à ce stade d'un lien explicite avec l'intégration des immigrés comme celle des musulmans puisque non seulement la forme « intégration » est absente de la classe mais en outre ni les termes « immigration », « islam » ou encore « musulman », ni les dimensions qui leur sont associées dans la parole sarkozyste n'y sont décelables. Les segments de texte caractéristiques du groupe lexical se réfèrent comme nous l'avons évoqué à deux rhétoriques différentes : d'une part, ils se rapportent à l'argumentation faisant de l'affirmation volontaire et du respect des valeurs démocratiques une réponse efficace et conséquente au terrorisme islamiste ; d'autre part, ils intègrent la dialectique de l'axiologie républicaine comme seule solution aux défis intérieurs qui portent atteinte à la communauté nationale. Finalement, si les segments démontrent la

[360] *Ibidem*
[361] À part « mémoire » aucun mot de ce vocable n'est identifiable comme spécifique à la classe.

présence de deux thématiques au sein de la classe (une tournée vers l'extérieur et l'autre vers l'intérieur), ils révèlent aussi que dans les deux cas la solution aux multiples maux affectant la France est tout comme dans la parole sarkozyste de l'ordre des valeurs. Toutefois, c'est dans le rapport même à ces valeurs que Nicolas Sarkozy et Dominique de Villepin se différencient : tandis que le premier se situe sur le terrain de la morale, le second engage par rapport à celles-ci une réflexion de nature éthique[362]. Si nous nous concentrons sur les segments, les passages de déclarations et les formes qui ont trait spécifiquement aux enjeux internes, nous pouvons constater que si certains points communs aux rhétoriques sarkozyste et villepiniste peuvent être trouvés, des différences idéologiques essentielles finissent par les éloigner définitivement. Dans la parole de Dominique de Villepin, la menace intérieure prend essentiellement les traits du communautarisme et des discriminations voire des inégalités. Le terme « communautarisme », que nous pouvions trouver comme danger majeur et prioritaire dans le discours de Nicolas Sarkozy, est aussi conçu comme un péril pour la nation contre lequel il faut lutter : « Ce que nous devons défendre avant tout, c'est notre volonté de vivre ensemble, contre le repli sur soi et le communautarisme. »[363] La réponse appropriée consiste alors « à faire vivre les principes de la République »[364] c'est-à-dire à rendre effectives les règles inhérentes aux valeurs républicaines. Le fait que la laïcité soit évoquée comme premier rempart au développement du repli communautaire tend alors à faire le lien avec l'islam, ce qui rapproche en ce sens les paroles villepiniste et sarkozyste. Cependant, la manière de présenter cette laïcité diffère. Dans le discours de Nicolas Sarkozy, elle s'analyse comme une valeur culturelle française que les musulmans se doivent d'incorporer comme manifestation de leur respect de la France. Ici, la laïcité est moins une valeur qu'un principe qui a pour socle la liberté et avant tout celle de l'exercice du culte : « Ma conviction c'est que la laïcité constitue le meilleur moyen d'assurer le libre exercice des cultes. C'est vrai en particulier pour l'Islam, qui n'était pas à la table de la République le 9 décembre 1905. »[365] En outre, elle est aussi associée à la problématique de l'égalité des chances et de la diversité culturelle :

[362] Nous avons conscience de l'aspect périlleux de cette distinction et de la difficulté propre à la différenciation entre les deux concepts. Nous nous rattachons ici à la distinction opérée par Paul Ricœur qui définit la morale comme « tout ce qui, dans l'ordre du bien et du mal, se rapporte à des lois, des normes, des impératifs » et qui propose de parler d'éthique « quand, à l'affirmation par soi de la liberté, s'ajoute la volonté que la liberté de l'autre soit. *Je* veux que *ta* liberté soit. » RICŒUR Paul, « Fondements de l'éthique », *Autres Temps. Les cahiers du christianisme social*, n°3, 1984, p. 61 et p. 63

[363] VILLEPIN Dominique de, 9 décembre 2004, discours à Paris

[364] *Ibidem*

[365] *Ibidem*

> *Je veux aussi fonder mon action sur les principes d'égalité des chances et de laïcité, qui doivent être réaffirmés contre la montée dans notre pays du communautarisme. La France est une et doit le rester. Ensemble, nous devons défendre notre Pacte républicain fondé sur la tolérance, le respect, la fraternité, toutes ces valeurs qui nous unissent au sein d'une même nation, au service d'une histoire commune. Ce qui est en jeu, c'est bien la défense d'un esprit français, d'une identité française riche de ses nombreux apports.*[366]

Pour Dominique de Villepin, la laïcité se rapproche également de la thématique de la lutte contre les discriminations : « A l'école, dans les quartiers difficiles, face au communautarisme l'Etat doit affirmer et défendre nos principes : l'égalité, la laïcité, la tolérance et le refus de toutes les discriminations. »[367] Notons enfin que le mot « laïcité » jouit parallèlement d'une probabilité de rattachement à la classe assez faible et se retrouve loin d'autres termes plus caractéristiques de celle-ci tels que « liberté », « égalité » ou encore « tolérance » ou même « parité ». De plus, si la forme « communautarisme » est particulièrement spécifique à cette classe, elle n'apparaît que dans sept segments de texte classés. L'ensemble de ces éléments invite à formuler plusieurs remarques. Tout d'abord et dans la suite directe de notre dernière observation, ni la question de la laïcité ni celle du repli communautaire ne semblent être particulièrement mises en avant par Dominique de Villepin. De ce point de vue, il se distingue de Nicolas Sarkozy qui les exploite de manière à travailler la confusion entre immigré et musulman et à ancrer la dimension culturelle de l'appartenance comme de la référence à la communauté française. Ensuite, l'angle adopté par Dominique de Villepin pour traiter de la laïcité à savoir, en particulier, le fait qu'il considère l'affirmation de ce principe comme solution au communautarisme, invite à concevoir ce dernier de manière différente de celui adopté par Nicolas Sarkozy. En effet, penser ce principe essentiellement au prisme de la liberté d'exercice du culte et l'associer à la fois à la problématique de la diversité culturelle et de la lutte contre les discriminations tendent à faire percevoir le repli communautaire non pas comme un refus d'intégration mais comme la conséquence d'une reconnaissance incomplète des identités culturelles sur le sol national, provoquant ressentiment et frustration, stigmatisation et délinquance, racisme et colère contre la République. Nous pouvons ici constater que la problématique intérieure du communautarisme rejoint celle extérieure du terrorisme puisque, de même que les terroristes se nourrissent de la rancœur et de l'incompréhension culturelle, le communautarisme s'envisage comme le corollaire de la négation identitaire et comme une faille dans l'éthique républicaine.

[366] VILLEPIN Dominique de, 9 mai 2004, discours à Aubervilliers

[367] VILLEPIN Dominique de, 2 novembre 2004, discours à l'Assemblée nationale. Notons que ce segment caractéristique de la classe 1 dévoile également que la question du communautarisme est associée à la problématique scolaire – nous sommes en 2004, année de l'adoption de la loi sur le voile à l'école – et à celles des quartiers sensibles – et par ce biais à la question de la délinquance.

Précisons toutefois que l'acte attentatoire aux valeurs de la République et notamment la violation de la laïcité envisagée cette fois comme respect de la neutralité de l'État, engage la responsabilité de son auteur, la déférence à l'égard de l'axiologie républicaine se percevant alors dans la parole villepiniste comme un devoir lié à l'appartenance à la communauté nationale. Cependant, l'accent mis sur la nécessité de « faire vivre les principes de la République » en rendant effectives la liberté d'exercice du culte et l'égalité des chances mais aussi en combattant l'islamophobie par l'affirmation de la tolérance et du respect – soit la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité » – dévoile que la responsabilité de l'inclusion à la communauté nationale incombe aussi, voire en priorité, non pas aux musulmans eux-mêmes mais à l'État et *in fine* à la collectivité nationale et cela dans l'objectif de préserver sa cohésion. Ici encore, nous retrouvons des éléments qui justifient la proximité dont jouissent la classe 5 sur le terrorisme et la classe 1 qui elle se centre donc sur le rôle des valeurs et des principes découlant de ces dernières dans la lutte contre les menaces extérieure et intérieure. Finalement, cette dernière renvoie à la discussion des facteurs qui permettent de maintenir la confiance à l'égard de la communauté internationale et la loyauté envers l'institution étatique ainsi que de préserver l'unité nationale. Il demeure que les musulmans vivant en France sont considérés comme une menace intérieure mais à la différence de Nicolas Sarkozy, ils représentent une menace potentielle et dérivée – et non un danger effectif et premier – dont la gestion incombe à l'État. Dans cette optique, celui-ci se retrouve sommé d'y remédier au nom des valeurs dont il est le mandataire. La thématique de l'intégration qui ne se retrouve pas de manière prégnante dans la classe 1, reste donc associée indirectement et implicitement à l'islam. Le fait qu'il faille réaffirmer le principe de laïcité, insister sur l'égalité des chances et combattre les discriminations diffuse l'idée d'une inclusion inachevée d'une communauté dont l'appartenance à la nation n'est pas encore évidente. Toutefois, cette finalisation de l'appartenance n'est encore une fois pas considérée comme pesant uniquement sur les exogènes et invite les membres de l'endogroupe à ne pas simplement se positionner comme juges mais comme moteurs de celle-ci. Enfin, la question de l'égalité homme/femme dont nous avions vu qu'elle était exploitée par Nicolas Sarkozy pour cibler la culture musulmane comme incompatible avec celle nationale, n'est pas particulièrement associée dans la parole villepiniste à la question religieuse ou plus largement ethnique. En effet, cette thématique dans le discours de Dominique de Villepin est avant tout développée au prisme de la parité et sert dans cette perspective à légitimer la lutte contre les inégalités politiques et professionnelles, elles-mêmes présentées comme l'antinomie de l'axiologie républicaine. Tout semble donc indiquer que les thématiques de l'intégration, du communautarisme et de la religion musulmane ne paraissent

pas occuper une place particulièrement décisive dans la construction de la rhétorique nationaliste de Dominique de Villepin. En outre, si la religion musulmane peut s'avérer être une porte d'entrée parmi d'autres pour parler de l'identité nationale et de son intégration, non seulement cette dernière n'est pas envisagée sous le même prisme – l'idée au centre de cette classe n'est pas ainsi de discuter de la compatibilité de l'islam avec les valeurs de la République – mais aussi la tendance au communautarisme qui lui est là encore attachée est abordée sous l'angle, non pas de la responsabilité des musulmans, mais de celle de l'État. Cela marque une différence majeure avec Nicolas Sarkozy qui nous l'avions vu à la fois questionne la possible intégration culturelle de la religion musulmane en France et fait de cette intégration un processus d'acculturation actif incombant aux musulmans eux-mêmes[368]. Cela va dans le sens de ce que nous avons voulu mettre en évidence : l'usage du registre nationaliste n'est pas intégré à la même dynamique rhétorique. L'identité nationale sarkozyste a un usage essentiellement intérieur et fournit le cadre d'identification à une nation définie de manière ethnique. L'ensemble de sa rhétorique est par ailleurs inscrit dans une dialectique de l'ami et de l'ennemi qui associe appartenance et déviance. Cette association tend alors à produire une catégorisation qui répartit en bons et mauvais les exogènes, l'inscription à ces catégories dépendant de la manifestation ou non de leur désir explicite d'inclusion. L'identité nationale villepiniste s'analyse quant à elle comme l'adhésion à une communauté de valeurs desquelles découlent un certain nombre de principes à faire respecter. Cette adhésion n'est pas abordée sous l'angle d'une incorporation/intériorisation d'une morale supérieure mais prend la forme d'un contrat répondant à des principes éthiques et duquel découlent des droits et des obligations pour chacune des parties et par lequel la cohésion nationale peut être assurée[369].

[368] Une étude rapide de l'analyse de spécificités réalisée sur les deux corpus ne fait que confirmer l'ensemble de nos conclusions. Ainsi, alors que le corpus des déclarations de Nicolas Sarkozy se caractérise d'abord par la présence des formes « France », « aimer », « République », « morale », « français », « immigration », « respecter », « devenir », « valeur », « faute », « espérance », « obliger », « subir », « interdire », « problème », « mériter » ou encore « communautarisme » ; celui de Dominique de Villepin trouve sa spécificité dans l'utilisation des termes « international », « défi », « communauté », « paix », « terrorisme », « exigence », « coopération », « renforcer », « dialogue », « avancer », « monde », « relation », « stabilité », « détermination », « diversité ».

[369] Notons que la forme « identité » se repère dans deux classes : la classe 3 sur la politique de décentralisation des services publics et la classe 1 sur la question nationale. Toutefois, dans chacun de ces groupes lexicaux la probabilité de rattachement est faible, de sorte que nous ne pouvons conclure à un usage très spécifique du terme associé au développement de leur registre respectif. Au sein de la classe 3, « identité » renvoie à la question de l'identification personnelle mais également à la problématique de l'articulation entre identité régionale et identité locale dans la perspective de la dialectique unicité/pluralité. Sur ce point, la valorisation, la promotion et la conservation de l'identité territoriale sont conçues comme un enrichissement pour l'identité nationale et ne sont en aucun cas jugées incompatibles. Les identités régionales œuvrent à l'unité tout en enrichissant et diversifiant le contenu de la mêmeté, nous y reviendrons plus loin. Dans la classe 1, le mot « identité » est très majoritairement traité sous le même angle. Ainsi, il est associé à « culturel » et les segments où il apparaît insistent sur l'importance de la diversité et de la spécificité culturelles. En outre, quand il est relié à la forme « français », c'est pour défendre l'idée que l'identité française est riche de ses apports et que son unité doit se penser en lien avec la pluralité qui la caractérise également. « Identité » est en outre souvent utilisée de manière très générale et dans un contexte tourné

L'analyse classificatoire globale des membres de l'UMP effectuée par année et par personnalité comme celle réalisée en fonction des postes occupés démontrent une dissemblance certaine entre leur architecture discursive et celle de Nicolas Sarkozy. L'analyse des segments de texte et de la structure des classes révèle un contenu rhétorique et un usage de la sémantique de la nation différents. Ainsi, nous n'avons jamais observé la présence d'une classe reproduisant des caractéristiques similaires à celles marquant la spécificité des groupes lexicaux structurant la parole sarkozyste. En outre, lorsque l'identité nationale constitue la thématique principale d'une classe, non seulement celle-ci ne comprend pas tous les axes repérés comme caractérisant le traitement de la question nationale par Nicolas Sarkozy, mais de plus elle s'ornemente de dimensions que nous ne décelions pas de manière aussi travaillée dans la parole du futur président de la République. En outre, l'usage même de la thématique semble différent. Dans la parole villepiniste, le registre nationaliste est essentiellement tourné vers l'extérieur, et quand il côtoie des problématiques internes, il reste associé à des enjeux externes. Enfin, lorsque sont évoquées des menaces intérieures qui peuvent parfois rejoindre celles mises en évidence par Nicolas Sarkozy, le prisme au travers duquel elles sont définies et combattues diverge radicalement. Cette première étape dans la mesure de l'atypisme de la parole sarkozyste confirme ainsi l'originalité du discours *sur* l'identité nationale produit par Nicolas Sarkozy par rapport à l'activité discursive des autres cadres de l'UMP, mais également en comparaison de son successeur provisoire de la place Beauvau.

Ces quelques résultats nous invitent à aller plus loin dans l'évaluation de l'atypie du discours sarkozyste. Après l'analyse de la place et du rôle du registre nationaliste dans la parole des autres locuteurs de l'UMP, il nous faut maintenant questionner les éléments constituants de l'identité nationale portée par le discours de ses membres, en conservant toujours notre visée comparatiste. Cette analyse prend appui sur la parole des locuteurs les plus représentatifs à la fois de par le nombre des déclarations prononcées au cours de la période retenue mais également en raison de leur rattachement régulier aux classes que nous avons identifiées comme entrée de développement d'une rhétorique identitaire.

vers l'international. Enfin, d'autres expressions se trouvent dans les segments associés à cette classe comme « identité européenne » ou « identité régionale ». Les usages du mot ne démontrent donc pas que la forme est utilisée spécifiquement pour aborder la question de la nation.

II – La notion d'identité nationale dans la parole du parti, symptomatique d'un nationalisme ouvert : la dialectique de l'un et du multiple

Si nous croisons l'analyse classificatoire avec une étude plus ciblée des déclarations prononcées par Dominique de Villepin, Jacques Chirac, Jean Pierre Raffarin et Renaud Donnedieu de Vabres, nous pouvons conclure que l'identité nationale qu'ils promeuvent est de nature bien différente de celle défendue par Nicolas Sarkozy. En effet, la notion de l'identité française véhiculée se rapproche de celle qui sert de socle au développement des nationalismes dits « ouverts »[370]. Reprenant des éléments caractéristiques de l'identité nationale propre au nationalisme civique[371], elle tend à se teinter d'un certain multiculturalisme du fait de l'importance accordée dans sa construction à la dialectique pluralité/unicité culturelle qui marque un éloignement vis-à-vis de l'acception traditionnelle que l'on retrouve dans l'idéologie nationaliste de type civique. Ainsi, si mêmeté et ipséité se caractérisent par une certaine unicité de nature politique (A), celles-ci sont marquées parallèlement par une diversité intrinsèque qui construit une identité nationale à la fois permanente en raison des constituants politiques qui la structurent et mouvante par les références culturelles et historiques qui l'enrichissent et la diversifient (B). Cette différence conceptuelle permet ainsi de retenir la catégorie de nationalisme ouvert pour identifier la famille de rattachement de la notion d'identité nationale construite par les locuteurs étudiés[372]. Dans cette perspective, l'acception sarkozyste

[370] Nous reprenons ici le concept construit par Michel Winock qui conçoit le « nationalisme ouvert » comme « celui d'une nation, pénétrée d'une mission civilisatrice, s'auto-admirant pour ses vertus et ses héros, oubliant volontiers ses défauts, mais généreuse, hospitalière, solidaire des autres nations en formation, défenseur des opprimés, hissant le drapeau de la liberté et de l'indépendance pour tous les peuples du monde. » in WINOCK Michel, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Éditions du Seuil, 2014, p. 36

[371] Par nationalisme civique, il faut entendre une idéologie politique qui repose sur une définition de la nation essentiellement politique c'est-à-dire comme « communauté d'égaux, de citoyens détenteurs de droits, unis par l'attachement patriotique à des pratiques et des valeurs politiques partagées. » in IGNATIEFF Mickael, « Blood and Belonging. Journeys into the New Nationalism », Londres, Vintage, 1994 cité in DIECKHOFF Alain, « Chapitre 2 : Nationalisme politique contre nationalisme culturel ? », in DIECKHOFF Alain et JAFFRELOT Christophe (dir.), *Repenser le nationalisme. Théories et pratiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006, p. 112

[372] Il existe beaucoup de typologies des nationalismes : « patriotisme de Jaurès »/« nationalisme de Barrès » de Gérard Noiriel ; « patriotisme sain »/« nationalisme tribal » de Piaget ; « nationalisme de domination »/« nationalisme de libération »/« nationalisme de conservation »/« nationalisme de revendication » de Monière ; ou encore nationalisme libéral/illibéral ; nationalisme universaliste/particulariste. Ces différentes classifications, celle de Winock incluse, ont dans l'ensemble tendance à s'appuyer sur les mêmes critères de distinction que ceux de la distinction nationalisme civique/nationalisme ethnique (hormis celle de Monière qui insiste plutôt sur les objectifs que sur la nature des critères d'appartenance et de référence). Pour autant, nous préférons la notion de nationalisme « ouvert » en raison de son caractère heuristique. En effet, il nous semblait que la mise en avant de l'ouverture dans la taxinomie de Winock était non seulement plus générale mais aussi plus illustrative de la nature de l'identité nationale promue par les membres de l'UMP et du discours en découlant. NOIRIEL Gérard, *op.cit*., pp. 35-42 ; PIAGET Jean, « III. Le développement, chez l'enfant, de l'idée de patrie et des relations avec l'étranger », *Études sociologiques*, 1977, p. 295 ; MONIÈRE Denis, *Pour comprendre le nationalisme au Québec et ailleurs*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2001, pp. 13-14 ; DIECKHOFF Alain et JAFFRELOT Christophe (dir.), « introduction », *Repenser le nationalisme…, op. cit.*, pp.18-19

caractérisée par la mise en avant d'une unicité politico-culturelle dans le processus d'identification sociale à la nation et par une immuabilité revendiquée de cette unicité se distingue alors radicalement de l'identité nationale véhiculée par la parole des autres cadres de l'UMP, confirmant ainsi l'atypisme de son discours nationaliste.

A) Le fondement de l'unité nationale : l'adhésion volontaire à un projet historico-politique

Le caractère indirect voire implicite de la mobilisation du champ sémantique de l'identité nationale nous oblige à procéder à une véritable reconstruction des éléments diffusés par les quatre locuteurs propres à la définir. Il atteste encore une fois la non prévalence de la dynamique nationaliste dans le discours des cadres de l'UMP. En outre, cette entreprise reconstructrice montre que l'identité française promue au moyen de leurs déclarations repose sur une unicité certaine tant au niveau de l'acception de la mêmeté dont elle est porteuse que dans celle de l'ipséité qu'elle diffuse, ce qui à première vue laisserait penser à une certaine communauté conceptuelle avec Nicolas Sarkozy. Néanmoins, les éléments qui participent à leur formation diffèrent assez largement de ceux mobilisés dans la parole de ce dernier.

Concernant tout d'abord la mêmeté, elle repose avant tout sur la croyance quasiment religieuse aux valeurs républicaines, universelles, humanistes et libérales. Comparé au futur président de la République, le statut de ces valeurs dans l'acception de l'identité nationale véhiculée par les locuteurs relève vraiment, pour reprendre la classification conceptualisée par Pascal Marchand et Pierre Ratinaud[373], du « croire » plus que du « vouloir » qui caractérise

[373] Le « croire » recouvre l'univers des valeurs et plus généralement tous les éléments qui « ont en commun de lier l'identité à des univers de croyances et de représentations, à ce que Lipiansky appelle l' "âme française". »
Le « savoir » renvoie chez les auteurs aux travaux de Janine Larrue sur la « représentation sociale de la culture ». Ainsi, à partir de cette référence, ils considèrent que le savoir fait référence à la problématique de la culture dans lequel « "être cultivé" est généralement assimilé au savoir et à l'acquisition de connaissances. C'est ensuite un ensemble de qualités personnelles renvoyant à des aptitudes intellectuelles finalement nécessaires à l'acquisition de connaissances : l'intelligence, la mémoire, la curiosité d'esprit, etc. C'est encore un mode de relations sociales "où l'aisance et l'agrément de la conversation côtoient la simplicité et la cordialité des rapports interpersonnels". C'est enfin un statut social, symbolisé par le diplôme solaire et universitaire ou la position sociale. » Appliqué à la problématique identitaire et par reprise des recherches en sciences humaines et sociales dont notamment les travaux cités de O. David et D. Bar-Tal, ils remarquent que « dans son rapport au "savoir", la culture regroupe à la fois une construction politique et historique (l'art, la musique, la religion, les normes, les croyances, les mythes, etc.) mais également des produits comme la langue, les textes canoniques, les coutumes et les modes de vie, les rites, les cérémonies, les traditions, les symboles, les styles architecturaux, etc. »
Le « vouloir » fait quant à elle référence à la dimension « conative » soit à la problématique de la « volonté personnelle et aux comportements des individus ». Ainsi, dans la perspective de l'identité nationale, Marchand et Ratinaud soulignent que le « vouloir » tend à distinguer deux situations : celle des « natifs » qui « peuvent n'avoir qu'un sentiment d'appartenance » et dont la conservation de l'identité « passe alors par le maintien du critère d'appartenance (droit du sang, naissance) ; et celle des « migrants » qui « doivent asseoir leur identité sur la participation et l'adhésion active, valeurs et conduites du groupe qu'ils désirent intégrer. »

quant à elle la rhétorique sarkozyste. Ainsi, la France se définit avant tout dans leurs discours par la défense de certains principes républicains et de l'État de droit découlant de la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » : « La France est une grande nation. Son passé est glorieux. Elle porte des valeurs universelles qui rayonnent à travers le monde, des valeurs de liberté, de justice, de droit. »[374] La légitimation de cette conception est moins celle de la conservation d'une harmonie sociale et politique que celle de la fidélité à une éthique, celle de l'humanisme et du libéralisme. Croyance sacrée, elle explique l'usage de mots à connotation religieuse (foi, fidèle, fidélité) ou spirituelle (aspiration, idéal, esprit, idée) et amène parfois des locuteurs à faire des analogies avec la foi : « Je crois que ce qui est très important dans notre démarche et dans cette pensée des droits de l'homme telle que vous la concevez, c'est à la fois une valeur, c'est à la fois […] un peu la démarche du pèlerin de Saint-Jacques qui fait du chemin aussi, un peu la destination. Saint-Jacques est présent dans chaque pas et donc je pense que c'est ça les droits de l'homme. Les droits de l'homme c'est à la fois une valeur, c'est à la fois une perspective mais c'est aussi un chemin […] »[375]. Le contexte de mobilisation de ces deux vocables est donc différent de celui propre à Nicolas Sarkozy dans ses différentes interventions sur l'identité nationale. Dans le discours des locuteurs, l'appel des registres spirituel et religieux n'a pas pour enjeu de questionner l'identification sociale et politique mais bien plus de faire de l'identification politique, une adhésion à une communauté avant tout intellectuelle et spirituelle. Dans cette perspective, si les formes liées au champ sémantique de la volonté (vouloir, volonté, détermination...) se retrouvent très souvent associées à la question des valeurs, c'est bien sous la forme d'une volonté pieuse, force de l'esprit, d'une aspiration et d'une adhésion volontaire, consciente et surtout raisonnable, à l'idéal révolutionnaire et républicain. La récurrence du verbe « croire » va dans le sens de ce constat. La France dans leur parole est évangélisation, ce que suggère par exemple l'usage de la forme « vocation » : « De fait, en défendant, avec la très grande majorité des peuples et des pays, une certaine vision des rapports internationaux, la France a été fidèle à sa vocation. Celle d'un pays décidé à affirmer les valeurs universelles auxquelles il croit et qui fondent le pacte républicain. »[376] Nous nous trouvons ici dans une dialectique extrêmement classique et typique du nationalisme civique appelé également

Enfin l' « être » qui pour les auteurs se définit à la fois comme « origine et attitude ». Ainsi, l' « être » « signifie ici "venir de", mais il recouvre également une manière d'être, de se comporter, qui prend force de diagnostic pour distinguer ce qui relève de l'identité française et ce qui doit en être exclu. » in MARCHAND Pascal et RATINAUD Pierre, *Être Français aujourd'hui. Les mots du « grand débat » sur l'identité nationale*, Paris, Les liens qui libèrent, 318 p.

[374] CHIRAC Jacques, 9 décembre 2005, discours à Paris

[375] RAFFARIN Jean-Pierre, 21 mars 2005, discours à Paris

[376] CHIRAC Jacques, 29 août 2003, discours à Paris

nationalisme à la française et qui perdure de manière dominante depuis la IIIe République dans la parole politique française. La France devient métaphore de la lumière de la démocratie et des valeurs universelles que sont la tolérance, la justice, la liberté et la paix à travers le monde. Ainsi, l'identification politique repose d'abord sur une croyance en une religion laïque, celle de la République et de la démocratie libérale.

Toutefois, la culture est un élément important qui alimente également le versant mêmeté de l'identité nationale. L'identité culturelle est même conçue comme une part majeure dans la construction identitaire française, faisant aussi de l'identité nationale un « savoir » qui argue ici pour un rapprochement avec la parole identitaire sarkozyste : « Dans les œuvres des siècles passés nous cherchons une origine, une identité et un héritage essentiels pour affronter les épreuves du temps présent. C'est pourquoi je comprends et je partage l'attachement des Français à leur patrimoine. »[377] Néanmoins, ce « savoir » est dans une tension dialectique avec le « croire » dans la parole des locuteurs, alors même que chez Nicolas Sarkozy il est défini en tension avec le « vouloir » et l'« être » qui transforment dès lors le rapport à la culture en un processus d'incorporation. Cette dialectique du « croire » et du « savoir » va dans le sens des analyses sur le rapport entre nationalisme civique et culture. Ainsi, pour Alain Dieckhoff, les auteurs ont tendance à concevoir ce genre de nationalisme comme idéal-typique, en réduisant sa définition à une nature purement politique et en opposition radicale avec le nationalisme ethnique, quant à lui essentiellement constitué de culture. Cette dichotomie a eu tendance, toujours selon le chercheur, à annihiler la place de la culture dans le nationalisme civique qui a pourtant un rôle majeur à la fois dans le renforcement de « la cohésion nationale pour développer la loyauté envers l'État » mais aussi dans la mise en avant de « la spécificité et [de] l'originalité de la nation »[378]. La communauté de culture est donc comme chez Nicolas Sarkozy un élément important à prendre en compte dans le sentiment d'appartenance. Néanmoins, il y a une réelle distinction entre d'une part, l'acception de la culture et celle de son rôle dans la parole des cadres de l'UMP, et d'autre part la conception et la place qu'elle occupe dans la parole sarkozyste. Nous avons vu que Nicolas Sarkozy, en culturalisant les valeurs républicaines, en vient finalement à mêler identité culturelle et identité politique. Dans le discours de chacun des locuteurs, l'identité culturelle est conçue comme une part de l'identité nationale – celle-ci ne s'y réduisant donc pas – dans la mesure où elle est porteuse des valeurs républicaines qui constituent *in fine* l'essence majeure et uniquement politique de celle-ci.

[377] VILLEPIN Dominique de, 10 octobre 2005, discours à Paris
[378] DIECKHOFF Alain, « Nationalisme politique contre nationalisme culturel ? », in DIECKHOFF Alain et JAFFRELOT Christophe, *Repenser le nationalisme…*, *op. cit*., p. 113

L'identité culturelle a ainsi une vocation civique étant au service de l'identité politique qui, à la fin du raisonnement, domine et ne se confond pas avec la première. En outre, les valeurs ne sont pas définies comme culturelles mais avant tout comme universelles et donc par principe a-culturelles. La France est présentée certes comme leur incubatrice historique et leur promotrice, ce qui permet alors une certaine valorisation et idéalisation de la communauté nationale, mais pas comme leur propriétaire exclusive : « Ce sont des valeurs qui sont liées, au fond, à l'humanisme et notamment à cette idée, qui est une idée forcément française, mais qui est une idée universelle, celle des droits de l'homme, celle de la vocation à la personne humaine […] Progressivement, la France s'est construite autour de cette identité qui est une identité rassemblée autour de valeurs, autour d'une idée. Des idées qui sont davantage des idées universelles que des idées nationales. »[379] L'acception de la culture dans son unicité révèle de plus une conception patrimonialisée de celle-ci : mode de vie mais aussi et même avant tout littérature, arts, architecture, langue, histoire et nature sont appréhendés dans la parole des trois locuteurs comme des patrimoines qu'il faut protéger, conserver, connaître pour mieux se connaître et dès lors s'ouvrir à l'autre, l'ouverture et la tolérance étant l'éthique et l'idéal à suivre et poursuivre.

> *C'est pour cela que je suis très attaché […] à aller aux profondeurs de ces traditions, à rechercher l'identité au plus profond d'elle-même, mais non pas pour s'enfermer dans l'identité mais parce que plus l'identité est mieux connue, plus on a envie de connaître l'identité de l'autre ; plus on se connaît soi-même, plus on est intéressé par l'autre, et je crois vraiment que l'idée d'identité, aujourd'hui, est liée à la notion d'ouverture. Et c'est cela, le message des humanistes : n'ayons pas peur de l'identité, mais d'une identité ouverte, d'une identité qui passionne, qui rend curieux, une identité qui nous fait mesurer notre fragilité, celle du monde et celle de notre personne.*[380]

S'ils permettent d'accéder au contenu de son identité de Français, c'est avant tout parce qu'ils sont, nous le répétons, les prolongements des valeurs républicaines. La langue en particulier est extrêmement typique de cette acception de la culture. Elle est présentée comme un bien qu'il faut diffuser au même titre que les grandes œuvres littéraires françaises parce qu'elle véhicule des valeurs qui sont intrinsèquement universelles : « […] en dépit des souffrances, la culture et la langue françaises restent le symbole de la liberté de pensée, de la tolérance et de l'ouverture d'esprit. »[381] La preuve en est alors donnée par la francophonie, où est mis en avant le fait que les pays où la langue officielle est le français ou dans lesquels la langue française est parlée, n'ont pas nécessairement une identité culturelle commune à la nôtre ou des identités nationales

[379] RAFFARIN Jean-Pierre, 15 janvier 2004, discours à Bruxelles
[380] *Ibidem*
[381] VILLEPIN Dominique de, 23 janvier 2004, discours à Moscou

qui se sont construites de manière similaire.[382] La communauté linguistique est alors conçue comme attestation du caractère éminemment universel des mots de la langue française parce qu'ils sont esprit avant que d'être culture : « Car la francophonie se retrouve autour de notre langue, bien sûr. Mais c'est aussi une culture et un ensemble de valeurs, au premier rang desquels, la liberté, l'égalité, la fraternité, qui impliquent la tolérance et le dialogue des cultures. Parce qu'une langue est bien plus qu'un simple mode de communication : elle est l'élément essentiel d'une certaine vision du monde, d'une certaine idée de l'homme. »[383] De plus, l'insistance sur l'adhésion volontaire à la langue française vient renforcer ce désir de partage de valeurs et démontre bien que la question du « savoir » se retrouve ici interprétée à la lumière du « croire ». Cela marque ainsi une dissimilitude fondamentale avec la parole nationaliste sarkozyste dans laquelle la problématique culturelle est envisagée avant tout comme la conformité à et la conservation d'un mode vie, de traditions, d'une histoire notamment imprégnée de christianisme et, ainsi que nous l'avons déjà démontré, de valeurs. Premièrement, si le « savoir » est constitué d'éléments identiques, ce ne sont pas les mêmes qui sont mis en avant dans les deux paroles analysées. De plus, dans la parole sarkozyste, ce « savoir » est défini à travers le prisme non du « croire » mais du « vouloir », ce qui transforme complètement la rhétorique nationaliste. En outre, le « savoir » peut se retrouver aussi en tension avec l' « être » de la classification des deux auteurs. Nous retrouvons cette perspective essentiellement quand il s'agit pour Nicolas Sarkozy d'exclure un certain nombre de pratiques religieuses de l'identité française, exclusion qui permet ensuite d'évaluer le degré de francité de tel ou tel individu que l'appartenance et la référence à un groupe social viendraient rendre suspect[384]. Nous retrouvons encore le croisement de cet « être » et de ce « savoir » dans l'invocation par Nicolas Sarkozy

[382] Si cette idée est présente chez les locuteurs retenus, elle apparaît beaucoup plus nettement dans la parole de Brigitte Girardin : « Mais la Francophonie, c'est aussi la rencontre de cultures à la fois diverses et complémentaires, au travers du partage d'une langue commune. » GIRARDIN Brigitte, 23 juin 2005, discours à Paris
« Grâce à vous, c'est donc un peu le reste du monde qui vient à nous, porteur d'autres richesses culturelles, et en illustrant à merveille ce qui est la vocation même de la francophonie, à savoir un véritable espace d'échanges et de dialogues […] Je terminerai ce mot de bienvenue sur le symbole que vous incarnez ce soir : celui d'une jeunesse rassemblée autour de la francophonie et de valeurs de convivialité, d'ouverture, et d'intérêt pour d'autres cultures, dans la conscience de son identité et de sa propre richesse culturelle. » GIRARDIN Brigitte, 12 juillet 2005, discours à Paris

[383] DONNEDIEU DE VABRES Renaud, 12 novembre 2004, discours à Lille

[384] Celui dont la parole se rapproche le plus de celle sarkozyste est sans doute la parole de Jean-Pierre Raffarin qui peut lui aussi mettre en avant des comportements déviants qui sont incompatibles avec les valeurs républicaines. Nous trouvons généralement ces propos en 2003 dans des déclarations qui visent à soutenir l'instauration par Nicolas Sarkozy du CFCM. Toutefois, ils sont systématiquement précédés ou entourés d'une rhétorique qui insiste et illustre la compatibilité intrinsèque de l'islam avec la République et insiste sur l'idée que les musulmans sont une « composante » de la nation qu'il ne s'agit pas d'intégrer car ses membres sont Français : « Un musulman est un Français comme les autres. Vous n'êtes pas des invités de la République, vous êtes partie prenante de notre République, avec les mêmes devoirs, avec les mêmes droits. » Notons d'ailleurs que Jean-Pierre Raffarin finit sa phrase par les « droits » alors que Nicolas Sarkozy aurait insisté sur les devoirs. RAFFARRIN Jean-Pierre, 17 octobre 2003, discours à Paris

de récits de vie, y compris le sien propre, comme preuves d'appartenance à la communauté. Malgré cette dissemblance conceptuelle dans l'acception de la culture, celle-ci est, dans les deux paroles étudiées, non seulement enracinée mais aussi léguée selon un principe généalogique qui montre la prégnance des écrits de Renan dans la construction de la représentation de l'identité nationale, que celle-ci soit conçue comme politico-culturelle ou comme avant tout politique : « La culture, parce qu'elle repose sur ce que la philosophe française Simone Weil appelait " l'enracinement ", est au cœur de cette identité collective, une identité venue du fond des âges […] »[385] Cela atteste du fait que les représentations nationalistes qui se sont constituées sous la IIIe République persistent dans la parole publique en général, ce qu'a pu d'ailleurs noter dans ses recherches sur l'enseignement de l'histoire française, l'historienne Suzanne Citron[386].

La question de la patrimonialisation de la culture alimente aussi le versant ipséité de l'identité nationale véhiculée par la parole des cadres de l'UMP. Si Nicolas Sarkozy, en culturalisant les valeurs républicaines, se retrouve exempté de démontrer leur francité, les autres locuteurs du parti, qui voient dans ces valeurs une croyance essentiellement a-culturelle et universelle, sont dès lors contraints de justifier en quoi elles seraient malgré tout un marqueur identitaire majeur de la France. La convocation de la Révolution française comme celle de l'émergence de la République offrent alors la possibilité de faire apparaître la France comme le berceau de l'esprit républicain. Nous retrouvons ainsi dans le corpus de chacun des locuteurs la présence de dates et d'événements comme 1789, la bataille de Valmy (1792) transformée en véritable mythe républicain, ou encore la date de 1905 qui marque l'adoption de la loi de séparation de l'Église et de l'État et qui vient légitimer l'essence historico-politique et française des valeurs de liberté et d'égalité, lesquelles ont prévalu dans la naissance du principe républicain de laïcité[387] : « Nous sommes une grande nation, qui a connu des épreuves et la grandeur. Il y a dans notre histoire des combats exemplaires, l'affirmation d'idéaux qui font notre fierté, les grands principes de 1789, la loi de 1905 sur la laïcité, l'égalité des chances […] Voilà des valeurs que nous devons porter haut et défendre. »[388] La déclaration des Droits de l'Homme, la philosophie des Lumières et la Révolution de 1789 s'analysent comme les actes fondateurs et mythiques de l'identité française. Hormis quand il s'agit de promouvoir le

[385] DONNEDIEU DE VABRES Renaud, 23 mai 2004, discours à Kaboul
[386] CITRON Suzanne, *Le Mythe national. L'histoire de France revisitée*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2008, pp. 17-18
[387] Notons d'ailleurs que si Nicolas Sarkozy a tendance à faire de la laïcité une valeur, quand elle est évoquée dans la parole de Dominique de Villepin, de Jacques Chirac ou de Renaud Donnedieu de Vabres, c'est la plupart du temps comme principe.
[388] VILLEPIN Dominique de, 14 décembre 2005, discours à l'Assemblée nationale

patrimoine architectural français, quasiment aucune référence n'est faite ni à la chrétienté, ni aux temps des Rois, ce qui atteste le statut de césure que constitue la Révolution française dans la construction identitaire nationale.

> *Aussi la Révolution française, qui privilégie la citoyenneté par rapport à la nationalité, est-elle la consécration du droit d'asile. La Constitution républicaine de l'an I proclame dans son article 120 : « le peuple français donne asile aux étrangers bannis de leur patrie pour la cause de la liberté » mais prend soin d'ajouter que ce droit, « il le refuse aux tyrans ». De plusieurs siècles d'une pratique constante demeure une conviction ancrée dans les consciences : la France est une terre d'asile pour les hommes épris de liberté.*[389]

Ce constat diffère ainsi relativement avec ce que nous avions pu constater dans la parole nationaliste de Nicolas Sarkozy, qui insistait quant à lui sur le rôle de l'Église dans l'instauration de la République pour asseoir le rôle social et politique du religieux ainsi qu'à implanter l'idée que la France était culturellement et traditionnellement judéo-chrétienne[390]. Dans la parole des locuteurs, se ressent particulièrement l'influence du roman national tel que construit du temps de la IIIe République où il fallait pour l'élite politique légitimer l'instauration du régime républicain et la violence symbolique qui découlait de la « républicanisation » des esprits. Suzanne Citron a ainsi bien démontré les ressorts qui ont conduit à la formation de ce roman national et comment l'enseignement scolaire encore largement empreint de cet artefact historique tend à faire perdurer dans nos représentations l'image d'une France idéalisée et unifiée et qui continue à transparaître dans la parole politique. En particulier, la sacralisation de la France et le culte révolutionnaire que nous trouvons dans la parole de chacun des locuteurs sont ainsi imprégnés des écrits de Michelet qui a contribué très largement à faire de la Révolution française et, par transposition, de la France elle-même une religion[391]. Toutefois, il est à noter que chez eux, et comme pour la problématique de l'identité culturelle, l'unicité historique induite par le recours au roman national est contrebalancée par l'intégration dans la rhétorique nationaliste identitaire de la problématique de la pluralité.

Finalement, être Français dans la parole de Dominique de Villepin, de Jacques Chirac, de Jean-Pierre Raffarin et de Renaud Donnedieu de Vabres, c'est avant tout adhérer à une

[389] VILLEPIN Dominique de, 3 novembre 2003, discours à Fontenay-sous-Bois
[390] Encore une fois, Jean-Pierre Raffarin va pouvoir lui aussi valoriser le rôle du religieux, mais celui-ci est convoqué davantage dans une perspective personnelle d'émancipation que dans une perspective collective de résorption d'une crise identitaire touchant la nation. Surtout il n'évoque pas le christianisme comme élément constitutif de l'identité nationale.
[391] CITRON Suzanne, *Le Mythe national…*, *op. cit.*, pp. 21-30

communauté politique qui se définit par le partage spirituel de valeurs humanistes, libérales, universelles qui sont par principe a-culturelles. La particularité de cette communauté politique réside avant tout dans le fait qu'elle constitue la matrice historique de ces valeurs et cela de par son histoire politique faite de combats pour la liberté et l'égalité et dont la Révolution s'avère être le « big-bang » axiologique. Ainsi, l'appartenance à la nation française s'analyse d'abord comme identification politique. L'identification cette fois-ci culturelle à la nation réside dans l'appropriation d'un patrimoine commun qui découle de l'adhésion à la communauté nationale et sert non seulement à comprendre l'axiologie républicaine et sa construction historique mais également à faire sien l'esprit républicain en touchant à ce que signifie la citoyenneté française. La culture est donc un outil d'unité et de distinction politique qui ne se confond pas avec le politique lui-même mais est plutôt conçu comme son prolongement et sa matérialisation. Elle ne se conçoit pas alors comme comportement mais comme connaissance avant tout civique. Cette acception de l'appartenance qui ne se définit pas par rapport à une contre-référence de nature culturelle mais historico-politique (l'absolutisme, la dictature, le totalitarisme) tend d'une part à distancier les paroles identitaires des locuteurs de celles de Nicolas Sarkozy et d'autre part à les rapprocher du nationalisme dit « ouvert » plus que civique puisque comme nous l'avons mentionné, le concept de nationalisme civique a pour inconvénient de ne pas réfléchir le rôle de la culture dans la construction d'une identité nationale de nature politique. Dans cette perspective, nous sommes face à une mise en avant d'une conception de la nation et de l'identification à celle-ci, certes ouverte mais qui se fonde parallèlement sur des éléments légitimant une unicité nationale.

Toutefois, cette unicité est envisagée en tension avec une autre conception de la nation qui insiste sur la dimension intrinsèquement plurale de celle-ci et qui construit l'identité nationale comme le résultat de cette synthèse. Cette acception rejoint d'ailleurs les réflexions de Fernand Braudel dans son livre *L'identité de la France*, publié en 1990, dont les développements sur la problématique de la diversité comme essence française peuvent parfois apparaître dans les discours de certains locuteurs du corpus, manifestant un souci de légitimation historique de cette identité nationale envisagée dans sa pluralité[392].

[392] Il faut néanmoins préciser que comme souvent dans la réutilisation de citation par les acteurs politiques, le passage est tronqué. En effet, si Braudel reconnaît la nature diverse de l'identité française, il ajoute également que s'arrêter là ne permet pas de saisir ce qui constitue l'origine de la diversité française qui lui en donnerait parallèlement sa spécificité. Ainsi, Braudel rappelle que la France n'est pas seule dans son affirmation d'une diversité essentielle. L'Allemagne, l'Italie ou encore l'Espagne sont citées comme exemple de nations qui ont en leur cœur la pluralité et qui la revendiquent. En quoi peut-on alors faire de celle-ci une caractéristique intrinsèque et surtout particulière ? Tout l'enjeu est ici selon l'historien de pousser un peu plus loin la réflexion et de rechercher dans l'histoire longue les contraintes économiques, sociales ou encore géographiques qui ont conduit à faire de la France une nation structurellement plurale. Ainsi, si la diversité fait partie de son identité, c'est bien plus la

B) Une identité nationale en mouvement : la diversité culturelle facteur de cohésion et de diversification

Tout d'abord, en ce qui concerne la définition et la construction politique de la subjectivité française qui découle de la prise en compte de la pluralité, notons que les locuteurs insistent avant tout sur une diversité de nature culturelle. Dans cette perspective, le sujet national se définit d'abord comme sujet politique (le rattachement à une nation conçue comme communauté politique) et reçoit en conséquence en héritage une identité culturelle à laquelle il peut se référer du fait de ce rattachement volontaire à l'axiologie politique républicaine. En outre, il peut également posséder d'autres identités culturelles qui n'ont pas le statut de subcultures mais de cultures cumulatives : « Aujourd'hui, de nombreux jeunes ont la chance de connaître une autre langue que le Français de par leurs origines, ils participent à l'ouverture de la France. Leur double culture, c'est une chance, pas un fardeau ; c'est une multiplication de soi, pas une division. »[393] Chaque individu dans son existence socio-politique appartient et se réfère à des groupes culturels multiples et dans ce cadre, la culture française qui nous le répétons s'analyse comme connaissance et non comme comportement, se conçoit alors comme une part de sa subjectivité mais ne s'y réduit pas. De ce point de vue, nous sommes dans une conception de l'appartenance nationale très différente de celle promue dans le discours sarkozyste qui tend à faire primer la subjectivité politico-culturelle française en y subordonnant et soumettant toutes identités culturelles considérées comme exogènes. En effet, envisager l'être national sous l'angle de la pluri-identification culturelle et dès lors construire une subjectivité française faite de multiples appartenances et références, se conçoit dans la parole des locuteurs de droite comme un prisme inhérent à l'acception de l'identité de la France elle-même. Croire en l'importance de la pluralité devient une caractéristique de l'identité nationale française dans sa dimension politique.

Ainsi, nous voyons bien transparaître la dialectique unicité/pluralité : si unicité politique il y a, la pluralité faisant partie du contrat politique communautaire, celle-ci induit parallèlement une pluralité culturelle nationale, ceci faisant donc de l'identité nationale à la fois une unicité et une diversité. Cette intégration du principe de pluralité culturelle dans la conception politique de l'identité découle là aussi des valeurs de liberté et d'égalité issues elles-mêmes de l'éthique humaniste et libérale. Elle permet de comprendre la présence, dans les classes qui soit

construction socio-historique de celle-ci qui lui donne sa singularité identitaire. BRAUDEL Fernand, *L'identité de la France*, *op. cit.*, pp. 1073-1083

[393] RAFFARIN Jean-Pierre, 4 novembre 2003, discours à Paris

constituent une entrée pour le registre nationaliste identitaire soit qui font de la thématique de l'identité leur objet central, d'un sous-axe sur la question du dialogue et de la diversité.

> *Ce message, ce n'est pas celui du repli identitaire, ce n'est pas la tentation de la fermeture et des particularismes qui justifieraient toutes sortes de violences et de fanatismes. Ce message, c'est celui de l'attachement pluriséculaire de la France à la liberté, à la tolérance, à la raison, aux valeurs qui fondent la déclaration des droits de l'homme, cette déclaration qui appelle à toutes les émancipations et les réunit dans une même universalité. La reconnaissance de la diversité n'est pas uniquement un projet culturel. C'est une ambition politique, fondement même de la paix dans le monde d'aujourd'hui.*[394]

Si la question de la pluralité culturelle est majoritairement abordée en externe, reste que son usage en interne demeure similaire. Elle est ainsi mobilisée quand il s'agit pour les locuteurs de légitimer le discours sur la France comme nation pluriethnique ou également sur la protection de la liberté religieuse qui induit de mettre en place les conditions propres à la permettre. En outre, elle se retrouve aussi dans le débat sur le communautarisme, débat qui n'est absolument pas envisagé, nous l'avons vu, sous le même angle que dans la parole identitaire de Nicolas Sarkozy. Ce dernier le conçoit comme un repli identitaire, en particulier immigré et musulman, lié à la non volonté d'intégration (et donc d'acculturation) de groupes exogènes qui manifestent ainsi leur irrespect et leur désamour pour la France. Or, dans le discours des locuteurs, d'une part le communautarisme n'est pas une problématique qui se circonscrit à l'islam et à l'immigration et n'est surtout pas une thématique centrale du discours (tout comme d'ailleurs l'intégration) ; d'autre part le communautarisme est envisagé comme conséquence d'une faille dans la pluralité culturelle – la non reconnaissance, la non protection ou la non valorisation d'une religion ou plus largement des identité culturelles présentes sur le sol national conduit au rejet de la communauté politique et brise sa cohésion : « Mon ambition, notre ambition, est de susciter la volonté d'adhésion à la République en assurant l'égalité des droits et en rétablissant l'égalité des chances. Ses règles doivent être valables pour tous. De ce point de vue, le refus des communautarismes doit être intimement lié à la lutte contre le racisme, à la lutte contre l'antisémitisme, à la lutte contre toutes les discriminations. Nous voulons fustiger l'intolérance. Il n'y a pas de tolérance pour l'intolérance. »[395] Contre ce processus de destruction, nous l'avons déjà évoqué, il est nécessaire selon les locuteurs de réaffirmer l'unité de la nation en mettant en avant ses valeurs et ses principes (le principe de neutralité de l'État comme celui de laïcité, mais aussi la liberté religieuse et l'égalité des chances peuvent alors être cités) qui tendent à rappeler à la fois l'indivisibilité politique de la nation et sa pluralité

[394] DONNEDIEU DE VABRES Renaud, 4 octobre 2005, discours à Paris
[395] RAFFARIN Jean-Pierre, 24 octobre 2002, discours à Paris

culturelle. La reconnaissance des différentes identités culturelles est alors considérée comme essentielle au recouvrement de la cohésion sociale et politique et donc comme un moteur d'unité. Nous nous éloignons dès lors encore une fois du nationalisme civique puisque celui-ci tend à faire de l'unicité culturelle la dynamique de l'unité politique. Ainsi, sous la IIIe République, l'imposition de la langue française et la négation des parlers régionaux s'envisageaient comme le moyen de construire une identité politique forte et surtout unifiée. Il faut ici noter le changement de paradigme puisque c'est bien la pluralité culturelle qui joue désormais un rôle de construction et surtout de maintien de la cohésion politique.

> *Je tiens à féliciter tout particulièrement Dominique Baudis, d'avoir pris l'initiative de rassembler, celles et ceux qui feront, j'en suis convaincu, progresser notre réflexion à tous : autorité de régulation, haut conseil, fonds d'action et de soutien, mais aussi, bien sûr, en première ligne, les hauts responsables des chaînes de télévision, et tous les acteurs opérationnels, qu'ils soient animateurs, producteurs, journalistes, mais aussi comédiens, entrepreneurs, responsables des associations qui se mobilisent pour que nos écrans soient moins pâles, pour qu'ils prennent des couleurs, tout simplement les couleurs de la société française d'aujourd'hui : une société riche de la diversité de ses talents, de la diversité des identités, des racines, des origines géographiques et sociales, et des traditions qui la composent. Bref, une diversité féconde, car elle exprime avant tout ce qui rassemble et non pas ce qui divise : une diversité qui unit plus qu'elle sépare, qui propose plus qu'elle n'oppose ; une diversité fondée sur le respect, la tolérance, la connaissance autant que sur la reconnaissance ; une diversité qui est gage de richesse et d'unité de notre République.*[396]

Dans cette perspective, les groupes considérés comme exogènes se soumettent également à un processus d'acculturation dans la mesure où ils doivent adapter leur culture propre aux contraintes de l'unité politique mais, parce qu'ils adhèrent à la communauté politique, celle-ci en retour leur donne les conditions nécessaires à la conservation et à la protection de leur identité culturelle cumulative, teintant alors l'identité nationale promue d'une dimension syncrétique. Unité politique, pluralité culturelle, l'identité nationale telle que véhiculée par la parole de nos locuteurs questionne aussi la tension entre l'un et le multiple au travers de la problématique du mouvement et de l'enrichissement. Cette perspective fait de l'identité nationale une notion différente de celle de Nicolas Sarkozy qui pour sa part insiste sur sa dimension éminemment immuable. Cette immuabilité permet à la fois d'identifier les groupes exogènes mais également de leur imposer l'acculturation comme condition d'intégration, intégration qui ici n'est pas simplement la conséquence de l'identification politique à la nation mais également un préalable à l'intégration nationale culturelle. Dans la parole des autres membres du parti, l'identité nationale est au contraire mouvante et cela non seulement dans son versant culturel par un procédé d'enrichissement permanent, mais également dans son ipséité,

[396] DONNEDIEU DE VABRES Renaud, 26 avril 2004, discours à Paris

le roman national étant contrebalancé par la prise en compte en son sein de mémoires multiples qui marquent du sceau de la pluralité l'histoire de France. En effet, l'impact des luttes quant aux enjeux de mémoire comme le combat pour la reconnaissance des crimes de la décolonisation et de ceux subis par les Harkis, ou encore les revendications quant à l'intégration dans les manuels scolaires de l'histoire de l'esclavage et plus généralement tous les mouvements qui tendent à faire entrer la mémoire des dominés dans l'histoire officielle qui se confond avec celle du pouvoir, ont eu pour effet de faire évoluer la parole publique : « Soyons attentifs à chacun, à toutes les mémoires, aux souffrances qui sont encore vivantes, aux mémoires qui ne sont pas suffisamment reconnues, aux identités blessées. La République doit leur faire toute leur place. »[397] Celle-ci se retrouve contrainte de concevoir l'héritage historico-politique de la France qui lui donne sa permanence et sa continuité comme dynamique et pluridimensionnel. Dans cette construction de la permanence française, la mise en avant du combat pour la liberté et l'égalité des victimes du pouvoir français s'analyse comme la perpétuation de l'esprit républicain qui alors n'était pas assurée par l'élite politique mais bien par une partie de son peuple opprimée par elle.

La culture est conçue dans la parole des locuteurs étudiés, nous l'avons vu, comme un patrimoine dont le but est de renforcer l'identification politique en en faisant le support mémoriel et matériel des valeurs républicaines et de l'idéal révolutionnaire. Si cette conception tend à faire de la culture française – part de l'identité nationale et subordonnée à l'identité de nature politique – un bloc unifié, sa nature muable crée une ouverture pour sa diversification permanente. Ainsi, le fait de considérer la pluri-identification culturelle comme une donnée essentielle de l'identité nationale permet aussi de faire entrer dans le patrimoine culturel français les productions issues de cultures différentes. Leurs auteurs appartenant à la communauté nationale et prenant la France en héritage alimentent parallèlement, par leurs spécificités et leurs créations, la boîte à outils de la cohésion politique en raison de l'enrichissement que constitue pour l'identité culturelle française leurs identités culturelles cumulatives : « Comment ne pas voir avec Edouard Glissant que notre langue se créolise, à l'image des dialectes des esclaves qui se mêlent du ventre des galions au ventre de la plantation ? »[398] Cette idée induit bien que la culture nationale n'est pas pensée comme immuable mais bien en relation avec toute culture qui viendrait intégrer la communauté politique par l'adhésion d'un sujet qui s'en revendique : « La France est riche de l'outre-mer, qui affirme notre présence et notre rayonnement sur tous les continents. La France est riche de ses enfants issus de

[397] VILLEPIN Dominique de, 14 décembre…, *op. cit.*
[398] VILLEPIN Dominique de, 24 juin 2003, discours à Paris

l'immigration qui nous apportent leur confiance et leur espoir. Nous sommes tous citoyens, égaux en droits et en devoirs, fils et filles de la République. »[399] Cette diversification participe alors, de la même manière que ce qui avait été pointé précédemment, à renforcer l'unité politique en interprétant ces enrichissements divers et permanents à l'aune des valeurs humanistes et libérales qu'eux-mêmes peuvent véhiculer, celles-ci étant essentiellement universelles et a-culturelles : « Vivre sa religion doit se faire à l'évidence dans le respect des autres : vous avez cité la sourate de la Vache et sa formule fameuse, "nulle contrainte en religion". Ces quatre mots, très simples et très forts pourraient être interprétés comme l'un des fondements du concept de liberté religieuse et de liberté de pensée qui caractérise nos sociétés. »[400] Ainsi, ce qui compte c'est moins la nature des biens constituant le patrimoine culturel français que l'adhésion politique de leurs producteurs. De plus, la relation entre pluralité et unicité culturelle intervient également sur la formation originelle du patrimoine français. Ainsi, si la France est considérée comme porteuse d'une culture qui lui est spécifique, la mise en évidence de la pluralité des influences qui ont contribué à la former invite encore une fois à légitimer sa pluralité intrinsèque et son évolution perpétuelle : « Nous sommes le produit d'un travail séculaire de sédimentation des identités, qui incite à une pensée vivante, riche d'alluvions et de traces, en quête d'une réconciliation entre toutes les tensions et les énergies. »[401] Ainsi, nous pouvons trouver des segments de texte dans les différents sous-corpus qui insistent sur l'idée d'héritage aux multiples héritages (grec, latin, africain, arabe ou encore oriental) lesquels ont contribué *in fine* à faire de la France un projet quant à lui politique : « Et ce sont justement les pays riverains de la Méditerranée, berceau de tant de cultures anciennes – dont sont issues et l'Algérie et la France –, ce sont eux qui peuvent démontrer que ces cultures se parlent et s'interpénètrent. Que se croisent et se décroisent les influences. Que l'on peut trouver sur un même sol les traces de bien des croyances, les marques de bien des civilisations qui ont, tour à tour, forgé l'âme de nos peuples et dont nous sommes la représentation. »[402] La culture française est donc diversité, celle-ci donnant au concept d'identité nationale un caractère à la fois mouvant et permanent puisque structuré par des valeurs essentielles. La France est ainsi simultanément unicité politique et diversité territoriale, religieuse, d'origine, artistique, linguistique, mémorielle et historique.

[399] VILLEPIN Dominique de, 14 décembre…, *op. cit.*
[400] RAFFARIN Jean-Pierre, 17 octobre…, *op.cit.*
[401] VILLEPIN Dominique de, 24 juin…, *op. cit.*
[402] CHIRAC Jacques, 4 mars 2003, discours à Oran

La prise en compte et la reconnaissance des identités culturelles teintent le registre d'un certain multiculturalisme qui l'éloigne définitivement du nationalisme civique mais qui en fait encore le promoteur d'un nationalisme ouvert. Ce multiculturalisme, considéré pourtant en France comme négatif par comparaison avec la culture politique anglo-saxonne, est toutefois différent de celui qui caractérise les pays anglo-saxons[403]. Il se circonscrit en effet à la prise en compte de « revendications symboliques »[404], l'universalisme républicain l'empêchant d'accentuer sa dynamique. Il demeure qu'en abordant la question des identités culturelles comme essentielles à la grille de lecture de la nation et de son identité, même si rien n'est cédé à la domination du politique dans la définition du sujet national, cette rhétorique objective une manière d'envisager les relations sociales sous le prisme ethnique. Cette reconnaissance tend aussi à mettre le discours de Nicolas Sarkozy en phase avec un certain contexte où les questions ethnique et religieuse semblent au cœur d'un débat qui scinde la parole du parti en deux groupes : d'un côté la parole identitaire sarkozyste qui fait de l'ethnicité une donnée essentielle conditionnant l'appartenance à une communauté de nature ethno-politique ; de l'autre la parole identitaire du reste du parti qui adhère à une vision plutôt traditionnelle de la communauté, en faisant de l'appartenance un ralliement politique aveugle par principe aux différences ethniques et même bienveillant à leur égard, dans la mesure où elles participent du renforcement du sentiment d'appartenance et de loyauté politique. C'est ce mélange entre éléments du nationalisme civique et éléments caractéristiques du multiculturalisme qui marque l'ancrage de l'identité nationale mobilisée dans la parole partisane dans une conception ouverte et foncièrement différente de celle promue par le discours de Nicolas Sarkozy.

Conclusion de la première section

Si nous reprenons, en conclusion de cette analyse sur l'atypie du discours *sur* l'identité nationale sarkozyste, les questionnements que nous avions posés en introduction comme critères d'évaluation de cet atypisme, force est de conclure que tant l'usage que le champ sémantique de l'identité nationale promus par Nicolas Sarkozy s'avèrent originaux. Tout d'abord, la place de l'immigration comme celle de la religion ne sont pas les mêmes dans la parole des autres locuteurs étudiés. Le traitement de l'immigration en particulier est une preuve révélatrice de l'atypie sarkozyste. En effet, à aucun moment elle ne se retrouve associée dans

[403] SABBAGH Daniel, « Chapitre 4 / Nationalisme et multiculturalisme », in DIECKHOFF Alain et JAFFRELOT Christophe (dir.), *Repenser le nationalisme…*, *op.cit.*, pp. 173-173
[404] *Ibid*., pp. 179-180

le discours des autres membres du parti à la rhétorique nationaliste. Le seul usage spécifique que nous lui trouvons est administratif et classique de la politique migratoire contemporaine : la répression et la prévention de l'immigration irrégulière et surtout de ses filières. Ensuite, sur la question de la religion, l'islam comme ses fidèles ne constituent pas un objet central de leur parole. Quand le sujet est abordé, il l'est avec d'autres thèmes. De plus, la thématique de la religion musulmane, si elle est traitée comme dans la parole nationaliste sarkozyste au travers du prisme culturel, n'est pas réfléchie sous l'angle de la possibilité de son intégration mais bien sous celui des conditions qui lui permettraient de jouir d'une place réelle et reconnue au sein de la communauté, cela s'avérant être un impératif à sa cohésion. Autrement dit, l'intégration de l'islam en France n'est pas questionnée dans l'optique de discuter de sa faisabilité mais dans celle de sa nécessité. En outre, la communauté musulmane ne sert à aucun moment de contre-référence culturelle dans la construction politique de la subjectivité française et de la mêmeté nationale, ce qui vient parallèlement révéler une différence majeure dans les discours dans la définition du rapport entre culture et politique. Ensuite, les locuteurs servant de base à la comparaison véhiculent par leur parole une appartenance nationale essentiellement politique et non politico-culturelle. Si la culture sert à la cohésion et à l'unité, elle est une culture civique et non ethnique et surtout ne se confond pas avec la dynamique politique de l'adhésion à la communauté nationale. De plus, l'identité nationale définie à partir de ce socle se retrouve non seulement marquée par une unicité politique mais également par une pluralité culturelle intrinsèque. La diversité culturelle invite à faire de la pluri-identification culturelle non seulement une conséquence du contrat politique national mais également un facteur de diversification permanent de la culture civique nationale. Cela fait de l'identité nationale un concept dialectique affublé, à la fois d'une certaine unicité et stabilité inhérentes à la structure politique qui constitue son armature, mais également d'un perpétuel mouvement par l'intégration permanente de nouvelles cultures dans sa boîte à outils culturelle de cohésion sociale. L'acculturation ne s'analyse donc pas comme un préalable à l'adhésion à la nation. Si elle reste présente, elle se conçoit alors comme une conséquence de la primauté du politique dans l'identification à la nation mais est considérée comme compensée par la valorisation, la protection et la défense de la pluralité culturelle. Cette relation entre culture et politique a aussi pour corollaire une identification des ennemis qui ne sert pas de contre-modèle culturel de définition identitaire mais qui est réalisée à l'inverse par rapport à la conception de l'identité nationale promue. Dès lors, la menace ne prend pas les traits d'un adversaire culturel mais bien ceux d'un ennemi politique : le terrorisme et dans une moindre mesure le communautarisme, s'ils se greffent à des problématiques identitaires de nature culturelle analysées comme leurs

conséquences et non comme leurs causes, sont combattus politiquement par l'inscription de l'action de l'État dans une éthique humaniste et libérale ainsi que par la promotion de valeurs universelles. De plus, la menace est essentiellement extérieure et, quand nous trouvons mentionné un péril intérieur, il est lu au même prisme que celui convoqué pour cadrer les dangers externes. Cette problématique de l'intérieur/extérieur s'applique également à l'usage du registre nationaliste dans la parole des locuteurs étudiés. L'identité nationale comme sa sémantique sont utilisées majoritairement comme moyen de légitimation de politiques extérieures. Quand elle est employée au niveau interne, elle est là aussi mobilisée dans la prolongation de cette politique externe, ce qui marque encore une fois une différence avec Nicolas Sarkozy. L'ensemble de ces remarques constitue un faisceau d'indices sur le fondement duquel nous pouvons conclure que le discours *sur* l'identité nationale sarkozyste diffère largement de celui développé sur la même période par les autres membres du parti. C'est ainsi que nous pouvons affirmer qu'il s'analyse comme tenant une place à part entre 2002 et 2005 dans le concert des paroles de l'UMP produites et diffusées au même moment.

Il nous faut donc désormais comprendre cette atypie. Nous avons constaté dans notre premier chapitre que Nicolas Sarkozy s'appuyait dans son activité discursive sur des opinions ethnocentriques et autoritaires relativement partagées au sein de la société française, sur des inquiétudes croissance de nature socio-économiques et identitaires mais aussi sur un retour du spirituel touchant en particulier les jeunes générations. Une hypothèse possible serait alors de considérer que Nicolas Sarkozy, au-delà de chercher à faire référence à une situation historique précise et à rester dans les frontières du dicible et du pensable, pourrait par son discours *sur* l'identité nationale venir politiser une reconfiguration du système de valeurs des Français qui se matérialiserait par une progression de l'adhésion au valeurs traditionnelles comme par une augmentation des crispations quant à la diversité et à la place du religieux dans la société.

Section 2 – Le discours *sur* l'identité nationale, rhétorique à contretemps des évolutions idéologiques structurelles de la société française

Introduction de la seconde section

Certains chercheurs ont vu dans la victoire de Nicolas Sarkozy aux élections présidentielles de 2007 le corollaire d'un déplacement de l'électorat sur la droite, particulièrement sur le terrain du libéralisme culturel. Ainsi, selon Pascal Perrineau, « Nicolas Sarkozy, en tant que principal leader de la droite, a épousé le courant de "droitisation" de la

société française, sensible particulièrement sur le terrain des valeurs où d'importants secteurs de la population sont en demande de repères forts sur le terrain de l'ordre, de l'autorité, de l'identité nationale et du travail. »[405] De son point de vue, l'homme politique aurait élaboré son projet à l'aune de ce ressenti collectif d'une société en perte de sens tant sur le plan social que politique et accédé à une attente sociale de réaffirmation des valeurs traditionnelles et nationales. Dans une perspective voisine de la psychologie sociale, Alain Badiou dans son ouvrage *De quoi Nicolas Sarkozy est-il le nom*[406] paru en 2007, considère quant à lui que la réussite électorale sarkozyste peut s'analyser comme l'expression d'une subjectivité de masse mue par une peur primitive « conservatrice et crépusculaire » qui « caractérise la situation subjective de gens qui dominateurs et privilégiés sentent que ces privilèges sont relatifs et menacés et que leur domination n'est peut-être que provisoire, déjà branlante. »[407] Pour le philosophe, cette crainte qui se matérialise dans « la peur des étrangers, des jeunes des banlieues, du peuple, des ouvriers, des noirs venus d'Afrique, … […] crée le désir d'avoir un maître qui vous protège, fût-ce en opprimant et en vous paupérisant plus encore »[408]. L'élection de Nicolas Sarkozy traduit alors la victoire idéologique d'un projet politique qui a su retranscrire cette peur collective. Ces différents travaux tendent dès lors à s'inscrire dans une approche sociétale de la production discursive, dans la mesure où ils portent l'idée que l'acteur politique adapte sa parole à la configuration idéologique qui structure la société dans laquelle il évolue. Ainsi, il peut être considéré comme un médiateur des conflits sociaux dérivés de cette configuration spécifique du système de valeurs. En ce sens, pour reprendre les mots de Michel Offerlé dans *Les partis politiques*, « l'homme politique ne (ferait) qu'avaliser un discours qui a socialement réussi »[409], l'élaboration de sa rhétorique se situant alors dans un mouvement *bottom-up*. Si ces recherches ont pour objectif de comprendre l'élection de Nicolas Sarkozy aux présidentielles de 2007, élection sur laquelle nous reviendrons plus loin[410], il demeure que leurs analyses peuvent nous aider non seulement à saisir l'émergence à partir de 2003 du discours *sur* l'identité nationale sarkozyste mais également à rendre compte de sa relative atypie dans le concert des paroles des cadres de l'UMP. En effet, si les acteurs politiques ont pour rôle de politiser des crispations et des clivages sociaux, la rhétorique nationaliste telle que développée par Nicolas Sarkozy à son arrivée au ministère de l'Intérieur devrait dès lors

[405] PERRINEAU Pascal, « Analyse de l'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai 2007 », Le Baromètre politique français – Élections de 2007, Centre de recherches politiques de Sciences Po, 2007, p. 6
[406] BADIOU Alain, *De quoi Sarkozy est-il le nom ?*, *op. cit.*, 155 p.
[407] *Ibid.*, p. 9
[408] *Ibidem*
[409] OFFERLÉ Michel, *Les partis politiques*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2012, p. 31
[410] Voir Partie 2, Chapitre 3

manifester déjà la volonté de son auteur de se faire le miroir de la configuration du système des valeurs des Français et/ou des sympathisants et électeurs de son parti quant au rapport à l'autre, à l'autorité, à la morale, à la religion et à l'appartenance.

Nous avons vu dans notre premier chapitre que son activité discursive tend à objectiver des représentations partagées des musulmans et des maghrébins qui manifestent une certaine méfiance des Français envers ces catégories sociales de même que des craintes ainsi qu'un certain pessimisme social qui touchent des segments de l'électorat qui ne constituent pas le cœur de cible traditionnel de la droite modérée. Nous avons vu également que son discours reproduit des enjeux ontologiques de la droite modérée aussi bien qu'il mobilise des schèmes caractéristiques de la culture catholique fortement influente au sein de son parti. En outre, nous avons pu constater que son discours tentait de s'adapter à une évolution de ce que signifie « adhérer à l'autorité » qui se traduit notamment par une augmentation de la demande d'ordre dans la sphère publique. Nous avons alors interprété cette démarche comme la manifestation de la contrainte qui s'impose aux acteurs politiques de rester dans les frontières du dicible et du pensable en respectant la configuration des valeurs structurant l'espace idéologique des récepteurs au moment où ils parlent. Nous l'avons également analysé comme l'illustration de la fonction d'administration du sens dévolue aux partis politiques qui contraignent leurs dirigeants dans leur activité discursive à entretenir un récit identitaire pour les sympathisants et adhérents, les obligeant à tenir compte des clivages idéologiques dans lesquels leur organisation est insérée tout en respectant une logique du dehors et du dedans, logique qui impose parallèlement à l'acteur partisan de travailler ce récit identitaire au prisme des contraintes environnementales[411].

Ici il s'agira davantage de voir dans quelle mesure ce discours *sur* l'identité nationale serait la manifestation d'évolutions dans la structure idéologique de la société française qui permettrait dès lors de comprendre son apparition. Autrement dit, nous voudrions dans cette section savoir si le cadrage nationaliste de l'immigration et de la religion correspond à une montée des crispations quant au rapport à l'autre, à l'autorité ainsi qu'à la morale et se fait le reflet d'un retour du religieux et du sentiment national chez les Français. Cette question se pose d'autant plus que depuis les années 1990 s'est imposée progressivement une norme antiraciste qui s'est traduite par une augmentation de la tolérance vis-à-vis de ceux qui au sein de la population française sont considérés comme autres. De même, la fin des années 1960 a été caractérisée par une restructuration des valeurs se matérialisant par un rejet croissant de l'ordre

[411] Voir Partie 1, Chapitre 1, Section 2

moral mais aussi par une baisse de l'emprise du religieux sur les modes de vie et de pensée et dont Mai 68 est le produit tout autant que l'accélérateur. Ce discours *sur* l'identité nationale ne serait-il pas une réponse politique à un amoindrissement de l'influence de ces deux normes qui serait perceptible au travers d'évolutions affectant la configuration du système axiologique des Français quant à leur rapport à l'autre, à l'autorité, à la morale, à la religion et à l'appartenance ? Ainsi, si notre premier chapitre s'intéressait au contexte synchronique de production, nous voudrions ici nous placer davantage dans une perspective diachronique afin de voir si le discours *sur* l'identité nationale de 2003-2005 est une production discursive en phase avec son temps. Autrement dit, il s'agit ici de vérifier si cette rhétorique révèle l'intention de l'auteur de vouloir offrir à ses destinataires potentiels une description du monde tel qu'ils le perçoivent, en trouvant des mots qui y correspondraient.

Présentation des sources servant de fondement à l'analyse

Afin de saisir les évolutions affectant le système des valeurs des Français, nous nous fonderons à nouveau sur les rapports de la CNCDH de même que sur les enquêtes *Valeurs* réalisées par l'ARVAL. Nous l'avions notamment évoqué dans notre premier chapitre[412], si ces travaux entendent effectuer une photographie à un moment donné de l'état du système axiologique des Français dans différents domaines, leurs auteurs se proposent également de faire une analyse longitudinale de leurs résultats afin de saisir sur le temps long les ruptures, les dynamiques et les permanences. Concernant les rapports de la CNCDH, nous nous concentrerons sur les enquêtes réalisées jusqu'en 2004 et réserverons l'étude des conclusions de l'année 2005, conclusions se fondant sur un sondage effectué en novembre de la même année et rendues publiques en mars 2006, à notre deuxième partie, celles-ci révélant des inflexions importantes liées, selon les chercheurs, à des événements et des débats ayant surgi en fin d'année et sur lesquels nous entamerons nos développements[413].

Présentation du mouvement de la seconde section

L'analyse de ces différentes enquêtes révèlent que le discours *sur* l'identité nationale sarkozyste s'interprète sur la période comme une rhétorique relativement à contretemps des évolutions à l'œuvre dans le système de valeurs des Français, celle des cadres de l'UMP se

[412] Voir Partie 1, Chapitre 1, Section 2
[413] Voir Partie 2, Chapitre 1, Section 2

concevant dès lors comme bien plus en phase avec les transformations de la configuration idéologique de la société française quant à son rapport à l'autre en particulier.

Allant vers toujours plus de tolérance, les Français non seulement sont relativement peu préoccupés par les enjeux liés à l'immigration, à l'intégrisme islamique ou encore à l'identité nationale, mais manifestent en outre une ouverture toujours plus importante aux minorités nationales et notamment aux maghrébins et aux musulmans (I).

En outre, le rejet de l'ordre moral semble toujours d'actualité, les interrogés se révélant de plus en plus libéraux sur le plan culturel et rejetant davantage le pouvoir prescriptif des normes impersonnelles comme des institutions sensées les promouvoir. En particulier, malgré un renouveau spirituel observable dans la société française, cette dernière se montre réticente à toute immixtion de l'Église non seulement dans la vie privée de ses membres mais également dans le règlement des problèmes publics. Désormais acteur parmi d'autres dans une société conçue comme pluraliste et pouvant de ce fait apporter son point de vue sur divers enjeux sans que celui-ci ne paraisse essentiel à leur résolution, son discours n'a plus le statut de parole d'évangile (II).

I – Le rapport à l'autre : des Français de plus en plus tolérants

Au vu de l'analyse longitudinale des enquêtes réalisées dans le cadre de la publication des rapports de la CNCDH, il s'avère que si les Français intériorisent une grille de lecture des rapports sociaux de plus en plus teintée par la dimension ethno-religieuse, il demeure qu'ils se montrent parallèlement de plus en plus tolérants et ouverts à l'égard des minorités nationales.
En premier lieu, si les préoccupations relatives au religieux et à la diversité augmentent progressivement au sein de la population, elles restent des enjeux mineurs face aux problématiques socio-économiques qui non seulement augmentent mais également cristallisent bien davantage les inquiétudes (A).

En deuxième lieu, il apparaît que sur le long terme, malgré la persistance de certains préjugés, les opinions ethnocentriques connaissent pour la plupart une décrue, manifestant non seulement une baisse de la proportion des interviewés qui adhèrent à des opinions fermées quant à la diversité mais également une progression structurelle de la tolérance à la faveur du renouvellement générationnel et du développement de l'instruction. Si l'impression de communautarisme est, parallèlement à ce mouvement profond d'ouverture, en nette progression au sein de la société française, il reste que celui-ci est majoritairement associé à des groupes sociaux non définis sur le fondement de leur identité ethnique ou religieuse (B).

Enfin, le rapport des Français à l'islam et aux musulmans, tout en étant encore particulièrement travaillé par une méfiance issue du déplacement de l'impensé de la guerre d'Algérie de la figure du maghrébin à celle du musulman, tend à s'améliorer. Les indicateurs révèlent en effet une progression de l'intégration religieuse de cette confession et de ses croyants au sein de la société française, comme une relative décrispation de la population quant à la question des cultes, ceci se matérialisant par une croissance de l'indifférence des panélistes quant aux thématiques y afférant (C).

A) Immigration, intégrisme islamique et identité nationale : des préoccupations secondaires

Une première hypothèse consiste à voir dans l'apparition du discours *sur* l'identité nationale sarkozyste entre 2003 et 2005 la conséquence d'une augmentation des préoccupations des Français quant à l'immigration, la religion et la préservation de l'identité nationale française. La mise à l'agenda politique de Nicolas Sarkozy de l'enjeu de l'intégration des immigrés et des musulmans comme leur cadrage par la question nationale découlerait dès lors de son intention de politiser des problèmes sociaux saillants dans l'opinion et de s'en faire le médiateur.

Depuis 1997, les divers instituts de sondage réalisant les enquêtes pour la CNCDH ont intégré dans leur questionnaire un item invitant les sondés à choisir, dans une liste de préoccupations, celles par lesquelles ils se sentent le plus concernés. Nous avons reproduit dans un tableau (tableau 1) les résultats ainsi collectés. Précisons que si nous y avons intégré les données de 1997 et de 1998, c'est avant tout pour indication, la question posée aux sondés comme la liste des préoccupations n'étant pas similaires sur les deux périodes. Ainsi, alors que pour la première il est demandé aux interviewés de mentionner les quatre enjeux auxquels ils sont les plus sensibles, la seconde les invite à se positionner seulement sur trois d'entre eux. En outre, la liste de préoccupations est plus importante en 1997 et 1998 qu'en 1999-2004. Si les propositions contenues dans cette liste ont pu varier entre 1999 et 2004, onze sont communes aux six années : le chômage, l'insécurité, la crise économique, la drogue, la corruption et les affaires, la pauvreté, le sida, le racisme, la/une perte de l'identité de la France, la pollution et l'intégrisme religieux. Nous avons également retenu les données concernant l'immigration en prenant en compte cependant le fait que la préoccupation en ce domaine n'est pas formulée de la même manière en 1999 et 2000, où il s'agit pour les interviewés de se prononcer sur « la présence excessive d'immigrés » alors qu'à partir de 2002, c'est l'enjeu de l'immigration

clandestine qui est intégré à la liste de préoccupations qui leur est soumise. Il reste que cela donne un éclairage sur le rapport des Français à la question migratoire.

Tableau 1 – Évolutions des préoccupations des Français en pourcentage total des réponses (1997-2004)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Chômage	74	74	47	43	44	36	49	51
Pauvreté	47	50	34	27	23	33	32	41
Insécurité	33	30	34	28	39	39	32	27
Le racisme	20	22	10	10	11	19	17	23
Drogue	27	34	17	22	22	21	20	22
Crise économique	34	20	16	14	14	16	24	21
Pollution	30	33	22	23	25	18	18	20
L'intégrisme religieux	12	13	8	10	18	16	21	19
Sida	26	45	23	29	16	22	17	15
La corruption et les affaires	15	10	15	15	10	10	10	9
La perte de l'identité de la France	X	X	12	11	9	14	12	8
L'immigration (présence excessive/clandestine	14	11	13	11	X	11	8	8

Source : Sondages réalisés par l'Institut Louis Harris puis à partir de 2002 par BVA pour la CNCDH

Si nous nous concentrons en premier lieu sur les évolutions relatives à chacun des problèmes qui nous intéressent particulièrement, nous pouvons remarquer d'abord que la problématique migratoire préoccupe de moins en moins les sondés sur le long terme. Ainsi dans le total des réponses fournies par les panélistes, le pourcentage de celles mentionnant « la présence excessive d'immigrés » baisse de deux points entre 1999 et 2000, et la part de celles relatives à l'immigration clandestine perd quant à elle trois points entre 2002 et 2004. Relevons également que la proportion des réponses mentionnant « l'immigration » baisse de trois points entre 1997 et 1998, démontrant que pour chaque période considérée la question migratoire s'inscrit dans une tendance à la baisse. Ensuite, la citation de « la/une perte de l'identité de la France » connaît également une diminution tendancielle entre 1999 et 2004 dans le total des citations, passant de 12% à 8 % de réponses mentionnant cet enjeu, soit une baisse de quatre points. Notons quand même une hausse de ce pourcentage en 2003 mais qui renoue avec la tendance à la décrue dès l'année suivante. Le problème de l'intégrisme religieux semble suivre quant à lui un parcours différent. Nous pouvons en effet constater qu'entre 1997 et 1998, la proportion de citations reste stable (12-13%) alors que sur la période 1999-2004, celle-ci augmente de onze points, l'année de césure étant 2001 où la part des citations augmente de huit points en un an. Après cette date, les niveaux seront toujours supérieurs à 15% de réponses citant cet enjeu et

atteindront même 21% en 2003[414]. L'intégrisme religieux semble donc une préoccupation qui depuis les attentats du 11 septembre 2001 travaille plus fortement la société française. Il fait d'ailleurs partie des enjeux dont les citations ont le plus fortement augmenté en cinq ans, derrière le racisme (+ 13 points) et devant la pauvreté ainsi que la crise économique (+ 7 points). Ainsi couplé à l'attention au racisme, cette préoccupation croissante envers l'intégrisme tend à montrer une augmentation, non négligeable au sein de l'opinion, de l'intérêt pour les questions touchant au religieux et à la diversité.

Si nous complétons ces premières conclusions en considérant maintenant la hiérarchie des préoccupations et sa propre évolution, nous devons parallèlement relativiser ces premiers constats. En effet, si l'enjeu de l'intégrisme religieux est une inquiétude en augmentation qui se traduit aussi par son déplacement de la douzième place à la huitième place dans le classement de celles-ci entre 1999 et 2004, elle reste d'une part toujours dans la seconde moitié du tableau (hormis en 2001 où elle se situe en sixième position et 2003 où elle atteint la cinquième), et d'autre part est loin derrière d'autres thèmes qui dominent toujours le haut du classement. Ainsi, le chômage ou la pauvreté sont des questions qui concentrent davantage l'attention des interviewés, démontrant que les enjeux socio-économiques travaillent encore de manière importante la société française voire les inquiètent de plus en plus comparé à la fin des années 1990. L'écart entre la problématique du chômage et celle de l'intégrisme n'est jamais sur la période inférieure à vingt points. Notons également que l'enjeu de l'insécurité côtoie entre 1999 et 2004 les préoccupations socio-économiques mais connaît parallèlement une baisse tendancielle du pourcentage de citations dans le total des réponses fournies par les panélistes, la pauvreté redevenant en 2004, pour les sondés, une préoccupation plus sensible que cette dernière, place qu'elle avait cédé à l'insécurité à partir de 2000. Le thème de l'identité de la France est sur l'ensemble de la période en bas de tableau, oscillant entre la dixième et la douzième place. L'immigration, enfin, subit un déclassement passant de la neuvième position à la dernière ou au mieux avant-dernière depuis 2002. Ajoutons que si nous nous intéressons aux premières citations, la proportion de sondés qui mentionnent en préoccupations principales l'intégrisme religieux oscille entre 3 et 7% sur la période, entre 5 et 3% pour la perte d'identité et entre 2 et 3% pour l'immigration. Pour comparaison, lorsque le chômage est conçu comme

[414] Notons quand même qu'en 1995, l'intégrisme constituait 25% du total des réponses et 17% en 1996. Il reste toutefois que la liste de préoccupations était plus limitée et que la question posée aux interviewés n'étaient pas similaire puisqu'il s'agissait de leur demander « Parmi ces menaces qui pèsent aujourd'hui sur la société française, dites-moi celles auxquelles vous êtes personnellement le plus sensible ? » alors qu'à partir de 1997, les sondés sont plus cadrés dans leurs réponses puisqu'il s'agit de réduire leur choix à trois ou quatre réponses possibles.

un enjeu majeur pour les panélistes, il varie entre 22 et 15% de citations. Enfin, ces constats au sujet de l'immigration en particulier sont confirmés par les analyses électorales effectuées par le Cevipof. Ainsi, Nonna Mayer et Guillaume Roux, dans leur contribution à l'ouvrage *Le nouveau désordre électoral* paru en 2004, ont pu constater que l'enjeu migratoire avait finalement peu pesé dans le choix des électeurs et cela même chez ceux qui sont alors les plus ethnocentriques[415]. Cette conclusion est partagée par Bruno Cautrès qui analyse les préoccupations qui ont été les plus saillantes pour les Français au moment de prendre leur décision[416] dans *Le vote de tous les refus,* publié en 2003 sous la direction de Pascal Perrineau et de Colette Ysmal. Son travail confirme que le triptyque chômage, insécurité-délinquance et inégalités sociales est de loin celui qui a été le plus déterminant. Que ce soit au niveau du total des citations ou en première mention, ces trois problématiques arrivent en tête des classements[417]. Loin derrière, les retraites (27% des sondés la citent dans leurs préoccupations et 5% en première place) puis l'immigration (respectivement 19% et 7%) font figure d'enjeux mineurs auprès de l'électorat de 2002. Notons d'ailleurs que Bruno Cautrès précise parallèlement que la thématique migratoire n'est absolument pas associée par les électeurs au thème de la délinquance, seulement 13% de l'échantillon citant en 2002 dans leurs préoccupations ces deux inquiétudes[418]. En outre, il nous apprend que la délinquance a été une préoccupation qui a dominé à droite, en particulier parmi les proches du RPR, les sympathisants frontistes étant les seuls à faire de l'immigration une préoccupation prioritaire (38%)[419] confirmant la spécificité de l'électorat du Front national.

L'intégrisme religieux est donc de loin la thématique, parmi les trois étudiées, qui travaille le plus la société française, l'identité nationale comme l'immigration s'inscrivant dans une tendance à la baisse et apparaissant comme des enjeux mineurs pour les panélistes. Cette plus grande attention des sondés à ce thème ne signifie pas parallèlement qu'il devient une problématique majeure, les interviewés citant d'abord le chômage, la pauvreté, la délinquance ou encore le racisme comme des inquiétudes prioritaires. Rien n'indique donc à ce stade de nos développements que Nicolas Sarkozy, par son discours *sur* l'identité nationale, entend politiser

[415] MAYER Nonna et ROUX Guillaume, « Des votes xénophobes », in CAUTRÈS Bruno et MAYER Nonna (dir.), *Le nouveau désordre électoral*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, pp. 111-112
[416] CAUTRÈS Bruno, « Les raisons politiques du choix », in PERRINEAU Pascal et YSMAL Colette (dir.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielle et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, pp. 101-124
[417] Le chômage est cité par 61% des sondés et 33% le mentionnent en premier ; la délinquance arrive en deuxième position avec 57% des interviewés qui la citent et 20% qui la placent en tête de leurs inquiétudes ; les inégalités sociales arrivent troisième avec 39% de personnes qui la mentionnent et 14% qui la placent en haut de leur liste de préoccupations. *Ibid.*, pp. 104-106
[418] *Ibid*., p. 106
[419] *Ibid.*, p. 108

des problèmes sociaux source de fortes crispations au sein de la société française et nécessitant une prise en charge politique par les acteurs partisans. Il reste que si les problématiques socio-économiques ou de délinquance paraissent déconnectées de celles liés à l'acceptation des étrangers, des immigrés ou des autres en général, nous avons pu relever précédemment que ces considérations peuvent aussi être corrélées à des craintes identitaires, voyant dans la figure de l'autre la cause de ces problèmes[420]. Autrement dit, le fait que les préoccupations migratoires, religieuses ou relatives à l'identité française ne constituent pas des enjeux centraux pour l'opinion, ne dit rien sur le degré d'ouverture à l'autre des Français et de sa variation.

B) Progression de la tolérance à l'égard des minorités nationales : une décrue structurelle de l'ethnocentrisme

Nous avons vu que le discours *sur* l'identité nationale sarkozyste reproduit des représentations et des croyances ethnocentriques relativement partagées au sein de la population française : immigration massive, justification des réactions racistes, refus d'intégration de la part des immigrés eux-mêmes, etc. L'analyse avait alors permis de constater la persistance d'un impensé de la guerre d'Algérie de même qu'une intériorisation forte de l'universalisme républicain qui, associés dans les esprits, conduisent les panélistes à laisser transparaître dans leurs réponses une certaine méfiance voire un rejet des immigrés et des étrangers se cristallisant principalement autour de la figure des maghrébins[421]. Il s'agit ici de replacer dans le temps long ces opinions afin d'en noter les évolutions et ainsi tenter de saisir l'apparition de la rhétorique sarkozyste au prisme de son degré d'adéquation aux tendances décelables dans l'opinion dans son rapport à l'autre. L'hypothèse dans cette perspective est que, par son discours, Nicolas Sarkozy tente de se faire le relais d'une augmentation des crispations sociales quant à la diversité.

Au sein du questionnaire servant de fondement aux rapports d'activité rédigés par la CNCDH, nous avons relevé neuf items qui permettent de prendre la mesure de l'intégration sociale, économique, culturelle ou encore politique des immigrés dans la société française. En outre, les neuf questions ayant été posées sur plusieurs années aux différents panels d'enquêtes, nous pouvons grâce à l'étude longitudinale des réponses recueillies apprécier les avancées et les reculs de ce processus intégratif, comme celui de l'ouverture à l'autre de la population (tableau 2). En premier lieu sur l'ensemble des items, seule une opinion de type fermée

[420] Voir Partie 1, Chapitre 1, Section 2
[421] Voir Partie 1, Chapitre 1, Section 2

progresse au détriment de celle ouverte : l'objection à l'affirmation selon laquelle « la présence d'immigrés en France est nécessaire pour assurer certaines professions » augmente de deux points entre 2003 et 2004, l'adhésion à celle-ci reculant parallèlement d'un point en un an. Notons également qu'entre 1992 et 2001 l'opinion selon laquelle « aujourd'hui en France, on ne se sent plus chez soi comme avant » a eu tendance à croître relativement (+2 points), les sondés en accord avec celle-ci étant toujours majoritaires au sein de l'ensemble des interrogés et les désaccords n'augmentant que d'un point en neuf ans. À l'exception de ces deux items, tous les autres attestent une progression de l'intégration des immigrés et des étrangers au sein de la population française, de même qu'une croissance de l'ouverture des panélistes envers ses catégories. Ainsi, à côté du renforcement de la tolérance à l'égard des travailleurs immigrés qui sur la période étudiée ont toujours eu une image majoritairement positive, ou encore l'augmentation de l'accord sur le fait que l' « on juge une démocratie sur sa capacité à intégrer les étrangers », certains indicateurs nous donnent à voir des retournements de l'opinion sur certains sujets. Ainsi, l'adhésion au fait que les immigrés contribuent à l'enrichissement culturel de la société française, alors qu'elle était minoritaire au début des années 1990, devient à partir de 1997 une opinion très partagée au sein de la population et même largement majoritaire entre 2002 et 2004. De même, les étrangers semblent mieux intégrés politiquement au début des années 2000 puisque l'affirmation selon laquelle il faudrait leur donner le droit de vote est désormais admise par une majorité de sondés depuis 2002 également. D'autres items laissent apparaître que les opinions fermées à la diversité continuent d'être dominantes, mais montrent parallèlement qu'elles sont en déclin. Ainsi, l'apport démographique de l'immigration, si elle n'obtient que 33% d'accord en 2004, a crû de quatre points en deux ans. Surtout, l'opinion selon laquelle certains comportements peuvent justifier des réactions racistes a chuté de vingt-et-un points en douze ans et a, notamment, baissé de dix points entre 2002 et 2004.

Tableau 2 – Évolutions des opinions à l'égard des immigrés en pourcentage par année (1992-2004)

		1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	*Écarts en points*
La France ne fait pas assez d'enfants, l'immigration est une chance pour elle	D'accord	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	29	36	33	***+4***
	Pas d'accord	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	63	57	60	*-3*
Aujourd'hui en France, on ne se sent plus chez soi comme avant	D'accord	56	53	53	57	54	49	50	55	56	58	X	X	X	***+2***
	Pas d'accord	39	41	40	37	40	46	46	43	42	40	X	X	X	***+1***
Les comportements de certains peuvent parfois justifier qu'on ait à leur égard des réactions racistes	D'accord	79	79	79	77	79	77	79	78	79	X	68	68	58	*-21*
	Pas d'accord	17	18	18	19	19	21	19	22	20	X	30	29	39	***+22***
La présence d'immigrés en France est nécessaire pour assurer certaines professions	D'accord	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	58	57	*-1*
	Pas d'accord	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	38	40	***+2***
Il faudrait donner le droit de vote aux élections municipales pour les étrangers non européens résidant en France depuis un certain temps	D'accord	X	X	X	X	X	X	X	39	36	44	50	54	56	***+17***
	Pas d'accord	X	X	X	X	X	X	X	57	59	53	46	42	39	*-18*
La présence d'immigrés en France est une source d'enrichissement culturel	D'accord	42	45	46	47	46	54	60	50	51	50	67	71	74	***+32***
	Pas d'accord	52	49	47	46	46	40	36	48	46	46	29	25	23	*-29*
On juge aussi une démocratie à sa capacité d'intégrer les étrangers	D'accord	63	65	62	66	63	67	67	66	62	66	71	76	80	***+17***
	Pas d'accord	26	24	24	23	25	25	24	26	30	27	24	18	16	*-10*
Les travailleurs immigrés doivent être considérés ici chez eux puisqu'ils contribuent à l'économie française	D'accord	59	62	53	60	55	68	69	63	60	65	74	79	81	***+22***
	Pas d'accord	36	32	37	33	37	28	27	34	37	32	24	18	18	*-18*
D'une manière générale, diriez-vous qu'en France aujourd'hui, le nombre d'immigrés n'est pas assez important, est trop important, est juste comme il faut, ou qu'il vous est indifférent ?	Pas assez	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	1	1	2	*+1*
	Trop	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	51	41	44	*-7*
	Juste bien	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	22	29	22	*0*
	Indifférent	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	22	24	28	***+6***

Source : Sondages Institut Louis Harris et BVA.

Enfin, nous aimerions nous attarder sur l'appréciation par les sondés du nombre d'immigrés en France. Comme l'ont montré notamment Nonna Mayer et Guillaume Roux, cet item est particulièrement structurant de l'attitude envers les minorités[422] et il est donc intéressant de se concentrer sur l'évolution des réponses à cette question de la présence excessive des migrants afin de prendre la mesure de la montée ou de la décrue de l'ethnocentrisme en France. En outre, nous avons vu que l'argument de l'immigration massive se constituait comme une évidence dans le discours *sur* l'identité nationale sarkozyste et servait de socle, dans sa rhétorique, à la promotion de l'immigration choisie contre celle dite subie[423]. Si l'on s'attache d'abord aux données recueillies dans le cadre du sondage commandé par la CNCDH, nous pouvons constater que c'est bien une majorité d'interviewés sur la période 2002-2004 qui considère qu'il y a trop d'immigrés, confirmant ce que nous avions vu précédemment[424]. Toutefois, alors qu'en 2002, cette opinion était partagée par une majorité absolue des sondés, deux ans plus tard elle n'est celle que d'une majorité relative, subissant une diminution de sept points. Sur ce thème, c'est l'indifférence qui a le plus augmenté (+6 points) allant ainsi dans le sens d'une décrispation de la société quant au nombre d'immigrés[425]. Ce constat est confirmé par l'analyse des enquêtes électorales réalisées par le Cevipof. Le centre de recherche ne pose pas tout à fait la même question aux sondés, puisqu'il s'agit de dire si l'on est tout à fait d'accord, plutôt d'accord, pas du tout d'accord ou plutôt pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle il y a trop d'immigrés en France. Le sous-total de l'adhésion à celle-ci a eu tendance à baisser de manière sensible entre 1988 et 2002, passant de 65% d'approbation à 55%. Ce sont les « tout à fait d'accord », qui font diminuer le pourcentage d'adhésion, les « plutôt d'accord » restant stable à 30%. Surtout il est intéressant de remarquer qu'à l'inverse, la part de ceux qui rejettent cette affirmation a quant à elle progressé de quatorze points sur la période, cette plus forte croissance provenant de la diminution de la part des panélistes qui ne se prononcent pas sur ce sujet. Pour Nonna Mayer et Guillaume Roux, ces résultats indiquent que nous ne sommes pas au début des années 2000 face à une montée des opinions

[422] MAYER Nonna et ROUX Guillaume, « Des votes… », *op. cit.,* p. 106
[423] Voir Partie 1, Chapitre 1, Section 1
[424] Voir Partie 1, Chapitre 1, Section 2
[425] À noter également que lorsque les enquêteurs demandent aux interviewés qui estiment qu'il y a trop d'immigrés dans quel domaine cela pose problème, nous constatons également un certain nombre d'évolutions intéressantes. Sur la période 2002-2004 nous remarquons que c'est le lien immigration-chômage qui a le plus augmenté, ce qui montre que la croissance des préoccupations socio-économiques peut être corrélée à la question migratoire. Par contre, l'analyse révèle aussi que la corrélation insécurité-immigration comme celle cohésion sociale-immigration sont en forte baisse sur la période (-7 points pour la première et -14 points pour la seconde entre 2002 et 2004) attestant le fait que le discours sarkozyste qui crée des liens implicites entre délinquance, rupture de l'harmonie sociale et immigration ne peut se comprendre comme une augmentation des crispations quant à ces enjeux.

ethnocentriques[426] mais bien davantage dans une phase de décroissance. Cette conclusion est confirmée si nous nous concentrons sur l'évolution de l'ethnocentrisme par cohorte de naissance et niveau de diplôme. Les recherches effectuées en ce domaine, notamment par les deux chercheurs ou encore par Vincent Tiberj dans son ouvrage publié en 2008 *La Crispation hexagonale*[427], ont mis en évidence deux facteurs participant à la progression structurelle de la tolérance au sein de la société française : un effet de génération et un effet de diplôme. Les conséquences sur l'évolution de la configuration des valeurs de ces deux facteurs peuvent en outre être accentuées ou parasitées par un effet de période.

Graphique 1 – Évolution de l'opinion « il y a trop d'immigrés en France » par cohorte de naissance entre 1988 et 2002

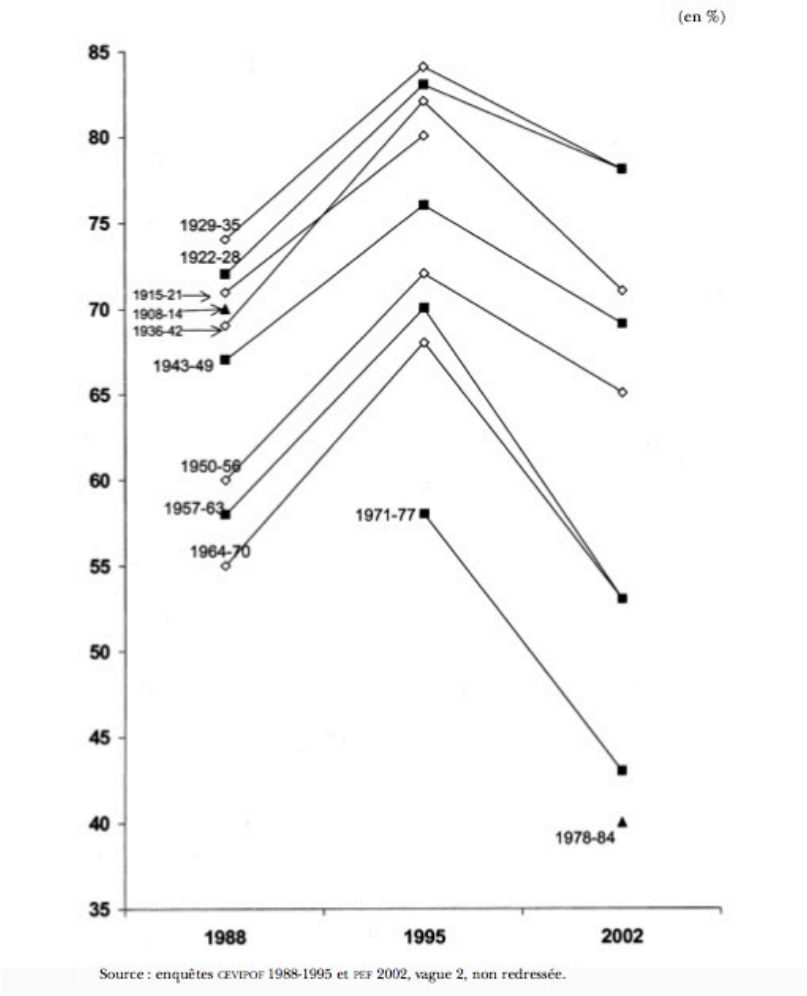

Source : enquêtes CEVIPOF 1988-1995 et PEF 2002, vague 2, non redressée.

L'analyse par cohorte montre en effet que les générations les plus jeunes s'avèrent toujours plus tolérantes que celles qui les précèdent et qui disparaissent progressivement. Ainsi, concernant

[426] MAYER Nonna et ROUX Guillaume, « Des votes… », *loc. cit.*
[427] TIBERJ Vincent, *La crispation hexagonale : France fermée contre France plurielle, 2001-2007*, Paris, Plon, 2008, 129 p.

l'opinion sur le nombre d'immigrés, la reproduction du graphique réalisé par Nonna Mayer et Guillaume Roux[428] permet de bien saisir cette dynamique de progression (graphique 1) : la génération composée d'individus nées entre 1964 et 1970 et qui a entre dix-huit et vingt-quatre ans en 1988 se montre plus favorable à l'idée d'immigration massive que celle ayant les mêmes âges en 2002 (cohorte 1978-1984)[429]. En outre, nous pouvons aussi remarquer que les plus jeunes sont toujours plus ouverts aux immigrés que les plus âgés. Ainsi, les individus ayant entre vingt-cinq et trente-et-un ans en 1995 (cohorte 1964-1970) sont moins favorables à l'idée qu'il y a trop d'immigrés que celle ayant la même année entre trente-deux et trente-huit ans (cohorte 1963-1957). De plus, comme le remarquent les deux chercheurs, l'hypothèse selon laquelle le rejet des immigrés pourrait augmenter à mesure du vieillissement n'est pas vérifiée puisque par exemple la génération 1957-1963 est moins favorable à l'idée d'une présence excessive des migrants en 2002 qu'en 1988. La baisse de cette opinion fermée à l'immigration s'observe pour l'ensemble des générations par rapport à 1995 et pour trois d'entre elles si l'on se réfère à 1988. Pour Nonna Mayer et Guillaume Roux, ce phénomène constaté également par Vincent Tiberj est dû à un effet de période défini par Étienne Schweisguth dans *Les valeurs des Français* comme « le cas où, au cours d'une certaine période de temps, les valeurs de l'ensemble des générations évoluent dans le même sens sous l'influence de facteurs conjoncturels ou structurels. »[430] Pour Vincent Tiberj, nous sommes en l'espèce face à « un effet de contexte, où les manifestations récurrentes contre le Front national et le consensus multiculturel particulièrement présent dans les médias ont contribué à faire reculer les préjugés. »[431] L'imposition d'une norme antiraciste par l'alignement des agendas médiatique, politique et de l'opinion a contribué dès lors à faire reculer les prises de positions ethnocentriques et accéléré le processus de transformation structurelle du système de valeurs des Français quant à son rapport à l'autre. La période 1988-1995, qui se traduit par une augmentation au sein de l'ensemble des générations de l'affirmation selon laquelle il y a trop d'immigrés en France, peut là encore se comprendre à l'aune d'un effet de période issu comme le précise Nonna Mayer et Guillaume Roux de l'influence de différents événements sur les perceptions de l'autre en particulier immigré, les chercheurs citant notamment la Guerre du Golfe de 1991 ou encore la crise algérienne de 1992 comme des « modérateurs » de l'effet

[428] MAYER Nonna et ROUX Guillaume, « Des votes… », *op. cit.*, p. 108
[429] Si la génération 1971-1977 est composée de davantage d'individus qui estiment en 1995 qu'il y a trop d'immigrés en France que celle ayant le même âge en 1988 c'est certainement en raison de l'effet de période sur lequel nous reviendrons plus loin, ce qui justifie aussi de tenir compte des trois facteurs précédemment mentionnés simultanément.
[430] SCHWEISGUTH Étienne, « Liberté, autorité… », *op. cit.,* p. 164
[431] TIBERJ Vincent, *La crispation*…, *op. cit.*, p. 55

générationnel[432]. En tout cas, cette sensibilité à la conjoncture de l'opinion montre que le contexte est déterminant dans la progression ou le ralentissement des transformations structurelles de l'espace idéologique des Français et révèle leur fragilité ou du moins comme l'a remarqué Vincent Tiberj, la présence latente d'un potentiel de crispation[433] au sein d'une société française qui se dirige malgré tout vers une tolérance toujours plus accrue en ce début des années 2000. Enfin, la progression de l'instruction engendre également une propension plus importante à l'ouverture à l'autre des Français. Le niveau de diplôme a en effet une influence sur la formation des opinions ethnocentriques. Ainsi, les bacheliers adhèrent toujours moins que les non bacheliers à l'idée d'une immigration massive, de même que les détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur sont eux-mêmes moins ethnocentriques que les premiers. Ce phénomène s'entrecroise avec l'effet de génération puisqu'au sein d'une même classe d'âge les personnes ayant un niveau scolaire plus élevé sont beaucoup plus tolérantes que les autres. La différence est particulièrement sensible entre ceux qui ont obtenu le baccalauréat et ceux qui ne l'ont pas. Le développement de l'instruction qui se matérialise par l'augmentation de la proportion de diplômés au sein de la société française contribue ainsi à ce que Ronald Inglehart a nommé *the silent revolution*[434] et qui se traduit notamment par un mouvement continu d'acception des groupes considérés comme exogènes.

Si donc nous sommes en ce début des années 2000 dans une phase de transformation structurelle du rapport à l'autre, il reste qu'une montée de l'impression de communautarisme est observable parallèlement dans la population. Au sein du questionnaire réalisé pour le compte de la CNCDH, il est demandé depuis 2000 aux interviewés s'ils ont « le sentiment qu'il y a des groupes dans la société française qui vivent à part ». La proportion de sondés répondant par l'affirmative à cette question a augmenté de vingt-cinq points entre 2000 et 2004, passant de 64% à 89%. Il faut toutefois signaler qu'au sein de cette catégorie de panélistes, une part plus réduite d'entre eux citent de manière spontanée des minorités nationales, religieuses ou ethniques en 2004. Ainsi en 2000, sur l'ensemble des réponses données par les sondés à la question ouverte de savoir quels groupes pour eux se mettaient à part, 54% citaient ces catégories alors qu'ils ne sont plus que 36% en 2004. Précisons en outre que sur l'ensemble de la période ce sont avant tout des personnes définies par rapport à leur situation juridique qui sont désignées et non des individus saisis au prisme de leur identité culturelle ou religieuse, la

[432] MAYER Nonna et ROUX Guillaume, « Des votes… », *op. cit.*, p. 109
[433] TIBERJ Vincent, *La crispation…*, *op. cit.*, p. 57
[434] INGLEHART Ronald, *The Silent Revolution : Changing Values and Political Styles Among Western publics* , Princeton, Princeton University Press,1977, 482 p.

proportion de réponses pour chacun de ces sous-groupes ayant parallèlement peu varié. En l'occurrence, les réponses qui ont particulièrement augmenté sont celles mentionnant des milieux défavorisés : ainsi entre 2000 et 2004, la proportion de citations par exemple des SDF ou des sans-abris a progressé de quinze points (de 15% à 30%) et celle des chômeurs de huit points (de 6% à 14%). En outre, alors qu'en 2000 les personnes qui percevaient la société française comme fragmentée associaient particulièrement cette communautarisation aux minorités nationales, ethniques ou religieuses, en 2004 l'augmentation d'une impression de communautarisme au sein de la population provient du fait que ce prisme se banalise dans l'opinion, et s'étend à d'autres catégories que celles liées à la diversité. Si nous circonscrivons la période 2002-2004, nous notons cependant une progression des réponses désignant des minorités nationales, ethniques ou religieuses de sept points (de 29% à 36%) tandis que tout en restant largement majoritaires les citations concernant d'autres groupes ont tendance à baisser (de 89% à 84%). En outre, il apparaît que si la question mentionne explicitement des groupes ethniques ou religieux, l'impression que ces catégories vivent à part est relativement partagée en particulier en ce qui concerne les maghrébins et les musulmans. Il faut préciser qu'en 2004, si cette perception reste stable pour les personnes de confession musulmane et augmente de trois points pour les personnes originaires du Maghreb, la progression est beaucoup plus importante pour les personnes juives (+5 points) et surtout pour les individus noirs (+7 points). L'analyse des données montre également que l'impression de communautarisme croît pour l'ensemble des catégories citées par les enquêteurs puisque nous constatons une augmentation de trois points pour les homosexuels et même de deux points pour les catholiques. Il ressort donc de ces observations que les Français ont intériorisé la perception d'une société fragmentée. Ce prisme, alors qu'il était adopté auparavant par des personnes qui reliaient cette communautarisation à la présence d'étrangers, s'élargit à d'autres individus, ceux-ci ayant une conception plus étendue de ce que signifie « communautarisme » ce que démontre la citation majoritaire de groupes sociaux en particuliers définis par leur position socio-économique. L'ethnicisation de cette grille de lecture progresse mais reste toujours largement minoritaire. Il demeure toutefois, comme le précisent les analystes de la CNCDH, que les Français manifestent une « disponibilité d'esprit » à l'idée de repli identitaire particulièrement pour les maghrébins et les musulmans dont ils perçoivent la réalité à partir du moment où l'affirmation est clairement explicitée[435]. Cela rejoint ainsi ce que nous remarquions quant au mouvement structurel d'ouverture de la société française à l'autre : le consensus multiculturel continue de produire

[435] BVA, « Présentation du sondage par l'institut BVA » in CNCDH, *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, La Documentation française, 2004, p. 123

ses effets de même que la progression de l'instruction et le renouvellement générationnel amènent les Français vers une tolérance toujours plus importante vis-à-vis des catégories identifiées comme exogènes qui ne peut que se poursuivre *a priori* dans l'avenir, mais la présence latente d'un potentiel ethnocentrique tend à fragiliser ce mouvement et à le rendre sujet aux aléas conjoncturelles et à leur traitement médiatique comme politique.

C) L'islam, une religion en voie d'intégration progressive dans la société française

Il reste en dernier lieu à s'intéresser aux rapports entretenus dans l'opinion avec l'islam. Nous avons vu que Nicolas Sarkozy introduisait la question identitaire et nationaliste en premier lieu pour cadrer les enjeux liés à cette confession[436]. L'hypothèse est ainsi que sa rhétorique proviendrait d'une augmentation des crispations quant à cette religion qui s'accompagnerait d'une autonomisation des préjugés à son égard : l'ethnocentrisme pourrait dès lors diminuer structurellement, cette décrue ne s'accompagnant pas nécessairement d'une baisse du rejet des musulmans qui pourrait même s'accentuer, d'où l'apparition du discours *sur* l'identité nationale. Nous avons pu constater précédemment que cette catégorie était particulièrement affublée d'une image négative, ce que nous avions analysé alors non seulement comme la manifestation d'une transformation du racisme biologique en racisme culturel mais également comme un renouvellement de l'impensé de la guerre d'Algérie substituant la figure du maghrébin à celle du musulman[437].

Les enquêtes réalisées pour le compte de la CNCDH intègrent depuis peu la question du rapport des Français à la religion musulmane et à ses croyants. En 2003, un volet du questionnaire y a été largement consacré mais tous les items n'ont pas été reproduits l'année suivante, de sorte que nous n'avons pas la possibilité d'effectuer un travail de comparaison sur toutes les données recueillies. En outre, la plupart des questions relatives à l'islam n'a été incorporée au sondage que depuis 2002, de sorte que l'analyse longitudinale reste relativement limitée. Il reste qu'elle permet, avec toutes les limites que nous avons posées, de se faire une idée de l'évolution au début des années 2000 des perceptions des musulmans en France et notamment de saisir si la montée relative des craintes quant à l'intégrisme religieux est associée dans les esprits à la question de l'islam, ce qui pourrait se traduire par une augmentation des tensions à son égard perceptibles au sein des résultats des différentes enquêtes. Ce que nous pouvons constater, à l'appui non seulement de l'évolution des données entre 2002 et 2004 mais

[436] Voir Partie 1, Chapitre 1, Section 1
[437] Voir Partie 1, Chapitre 1, Section 2

aussi des différentes analyses publiées au sein des rapports annuels de la CNCDH visant l'interprétation de celles-ci, c'est que si l'islam et les musulmans jouissent d'une image, nous l'avons déjà dit, assez négative au sein de la population, nous pouvons parallèlement affirmer que leur acceptation au sein de la société progresse relativement sur la période[438]. Nous avons regroupé les différents items au sein d'un tableau (tableau 3) qui nous permet d'illustrer cette progression de l'intégration.

Tableau 3 – Évolution des opinions à l'égard des musulmans en pourcentage par année (1999-2004)

		1999	2000	2002	2003	2004	*Écarts en points*
Vous personnellement, dans votre vie de tous les jours, trouvez-vous plutôt enrichissante, plutôt gênante ou êtes-vous indifférent à la présence de personnes d'une autre religion que la vôtre ?	Enrichissante	X	X	29	31	29	*0*
	Gênante	X	X	8	6	5	*-3*
	Indifférent	X	X	62	62	65	*+3*
Les Français musulmans sont des Français comme les autres	D'accord	X	X	74	75	77	*+3*
	Pas d'accord	X	X	25	23	20	*-5*
Il faut faciliter l'exercice du culte musulman en France	D'accord	31	36	41	46	47	*+16*
	Pas d'accord	59	57	53	47	46	*-13*
Pouvez-vous me dire pour chacun des termes suivants – religion musulmane – s'il évoque pour vous quelque chose de :	ST positif	X	X	X	30	32	*-2*
	ST négatif	X	X	X	31	35	*+4*
	Ni positif, ni négatif	X	X	X	33	40	*+7*
Pour chacune des catégories suivantes – les musulmans – dites-moi si elle constitue pour vous actuellement en France :	Un groupe à part dans la société	X	X	X	57	57	*0*
	Un groupe ouvert aux autres	X	X	X	18	19	*+1*
	Des personnes ne formant pas spécialement un groupe	X	X	X	19	19	*0*
Comment pensez-vous que les musulmans se considèrent eux-mêmes ?	Musulmans avant tout	X	X	X	45	47	*+2*

[438] À noter que le rapport de 2003 tente d'effectuer une comparaison de l'image de l'islam dans l'opinion publique par rapport aux années 1990 à partir des résultats obtenus à des sondages effectués par Ipsos pour les différents médias. Cette analyse va relativement dans le sens de nos développements. Voir CNCDH, « Étude introductive », *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, La Documentation française, 2003, pp. 188-190 et pp. 194-196

	Français avant tout	X	X	X	5	4	*-1*
	A la fois musulmans et Français	X	X	X	44	44	*0*

Source : sondages BVA pour la CNCDH

L'amélioration de l'acception de l'islam et des musulmans paraît à première vue ne pas aller de soi. Il demeure cependant que les trois premiers items du tableau révèlent une progression de la tolérance à leur égard. En effet, si le fait de considérer comme enrichissante la présence d'une personne d'une autre religion ne progresse ni de décroit dans l'opinion des sondés, la gêne éprouvée face à d'autres confessions diminue de trois points en deux ans. Surtout, se renforce le sentiment d'indifférence face à la diversité religieuse qui, déjà majoritaire en 2002, augmente de trois points. Ainsi, le détachement quant à la pluralité confessionnelle semble progressivement se substituer à l'attitude de rejet. En outre, les Français musulmans semblent davantage être perçus comme des Français comme les autres. De manière similaire à l'opinion précédente, c'est déjà en 2002 l'adhésion à cette affirmation qui l'emportait, mais en 2004 elle se renforce, progressant de trois points. En particulier, le fait de ne pas être en accord avec celle-ci diminue de cinq points, la différence provenant parallèlement de l'augmentation des sans réponses. Enfin, et c'est là le changement le plus important, les sondés paraissent de plus en plus favorables à la facilitation de l'exercice du culte musulman, démontrant une meilleure intégration religieuse de ses croyants. Il s'agit du seul item que nous retrouvons dans les questionnaires depuis 1999, permettant dès lors une meilleure appréciation du degré d'acceptation des musulmans dans l'opinion. À la fin des années 1990, c'est une large majorité des panélistes qui manifeste alors son hostilité à l'égard de l'amélioration des conditions de pratique du culte (59%) révélant la forte illégitimité ressentie par les interviewés de la présence de la religion musulmane sur le territoire français. En 2004, celle-ci semble s'être passablement amoindrie (- 13 points), les panélistes qui considèrent qu'il faut faciliter l'exercice du culte étant désormais proportionnellement légèrement plus nombreux (47%) que ceux qui y sont opposés, ce qui constitue une progression sensible en cinq ans (+ 16 points).

Les trois items suivants paraissent pourtant nuancer ce premier constat. Si la perception des musulmans comme un groupe à part stagne, allant dans le sens sinon d'une amélioration du moins d'une non dégradation de leur image, non seulement l'islam suscite davantage de sentiments négatifs en 2004 qu'en 2003 (+ 4 points) mais également les musulmans sont perçus plus que l'année précédente comme se considérant comme musulmans avant que Français (+ 2 points). Prises isolément, ces données iraient donc dans le sens d'une crispation quant aux

personnes se retrouvant dans ce culte, venant dès lors nuancer nos précédents développements. Quatre remarques invitent toutefois à manipuler avec précaution ces résultats. En premier lieu, si l'image négative de la religion musulmane tend à progresser, l'indifférence à son égard augmente plus vite, ce qui rejoint ce que nous avions relevé quant à la diversité religieuse. Deuxièmement, parallèlement au maintien du sentiment que les musulmans constituent un groupe à part dans la société, nous avons par contre déjà noté plus haut que cette impression progresse fortement à l'égard de l'ensemble des autres catégories citées par les enquêteurs, y compris celle des catholiques, attestant que c'est l'image de l'ensemble des groupes définis sur le fondement de leur identité ethnique, religieuse ou leur couleur de peau qui se dégrade en 2004. Sur ce point donc, il n'y a pas un rejet spécifique des musulmans qui subiraient seuls une intolérance accrue. Troisièmement, l'augmentation d'une vision négative de l'islam va de pair là encore avec une dégradation générale dans l'opinion de tout ce qui touche à la question religieuse. Ainsi, si la laïcité, comme la religion catholique, n'évoque quelque chose de négatif que pour une très petite minorité de sondés, il reste que ces sentiments augmentent respectivement de quatre et trois points en un an. Le terme religion quant à lui suscite la répulsion de 22% des panélistes, ce qui constitue une progression de cinq points par rapport à 2003. Dans une moindre mesure, les religions protestante et juive subissent également ce plus fort rejet (+2 et +1 points). Surtout, nous constatons là encore un mouvement d'indifférence à l'égard de l'ensemble des religions : l'évocation ni positive, ni négative croît ainsi de sept points à l'égard de la religion catholique et de la religion en général, de six points relativement au judaïsme, de cinq pour le protestantisme et enfin de trois points à l'égard de la laïcité. Toutes ces données laissent à penser que les Français ont de moins en moins d'intérêt pour les problématiques d'ordre religieux sur la période. Quatrièmement, quant à l'opinion considérant que les musulmans font primer leur identité religieuse sur leur appartenance nationale, sa légère croissance doit être mise en perspective avec l'importante progression de la même perception pour les personnes de confession juive pour qui ce sentiment augmente de neuf points en un an (de 25% en 2003 à 34% en 2004) et cela au détriment de l'opinion selon laquelle ils se pensent à la fois comme Français et comme juifs (-7 points). Nous ajouterons pour terminer que les panélistes semblent de moins en moins pessimistes quant aux relations interreligieuses. Tout d'abord, l'opinion selon laquelle les personnes de différentes religions vivent actuellement ensemble mais avec tensions progresse de dix points devenant largement majoritaire (47%), ce qui constitue d'une certaine manière une amélioration de la vision de la cohésion sociale. En effet, cette augmentation se fait au détriment d'une perception séparatiste et conflictuelle (- 7 points) des relations interreligieuses mais aussi au profit d'une vision finalement plus optimiste

que cette dernière consistant à penser que les religions vivent certes de manière séparée mais en bonne entente (+6 points). Ensuite, la perspective que leurs relations s'améliorent dans l'avenir progresse sensiblement tout en restant minoritaire (+7 points), croissant surtout à la faveur d'une baisse de l'opinion selon laquelle elles vivront ensemble mais avec des tensions (-8 points). Tout se passe ainsi comme si les Français se décrispaient de plus en plus sur les questions afférant au domaine du religieux tout en adoptant de plus en plus un prisme ethno-religieux des rapports sociaux. Ainsi, si le discours *sur* l'identité nationale sarkozyste comme celui des autres cadres de l'UMP semblent se faire l'écho de ce mouvement, la focalisation de Nicolas Sarkozy sur les personnes de confession musulmane, bien qu'exploitant une méfiance certaine à l'égard de cette catégorie sociale existant dans la société française, ne semble pas parallèlement aller de pair avec une augmentation de la crispation à son encontre. Comme Nonna Mayer et Guy Michelat[439], ce que nous constatons plutôt sur la période, c'est la poursuite d'un processus certes lent mais continu d'intégration religieuse de cette confession. Ainsi, contrairement aux jugements très négatifs relatifs à divers comportements qu'aura pu porter le ministre de l'Intérieur pour justifier la nécessaire acculturation des musulmans, nous pouvons constater qu'à l'exception du voile, l'ensemble des pratiques cultuelles associées à l'islam sont majoritairement acceptées : en 2003, 71% des sondés considèrent que le sacrifice rituel du mouton ne pose pas de problème en France pour vivre en société, 75% ont la même opinion concernant les prières, 77% pour le ramadan, 85% pour les interdictions alimentaires. Cette large acceptation des pratiques musulmanes va dans le sens de ce que les chercheurs observent depuis plusieurs années : une progression structurelle du libéralisme culturel qui voit la tolérance augmenter quant à la pluralité des modes de vie, de pensées et plus largement culturelle au sein de la société française[440].

Les données recueillies sur le temps long par le biais des rapports publiés par la CNCDH démontrent ainsi que les rapports sociaux tendent à s'appréhender de plus en plus en plus au prisme ethno-religieux, ce qui atteste la relative adéquation non seulement du discours *sur*

[439] MAYER Nonna et MICHELAT Guy, « Analyse du racisme et de l'antisémitisme en France », in CNCDH, *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, La Documentation française, 2004, p. 131

[440] Nous aurions pu également ajouter que contrairement à ce que certains auteurs ont affirmé, il n'existe pas sur la période une islamophobie qui serait indépendante de l'ethnocentrisme. Ainsi Nonna Mayer et Guy Michelat ont bien montré dans leurs analyses publiées dans le rapport 2004 de la CNCDH, qu'il n'existe qu'une très petite minorité de panélistes qui se révèle ethnocentrique et pro-islam de même qu'un très petit groupe de sondés qui manifeste à la fois une islamophobie et une ouverture quant aux étrangers et aux immigrés. Pour les chercheurs, le rejet de l'islam est très largement issu d'une cohérence d'attitudes qui voient les interviewés adhérant aux opinions les plus hostiles aux musulmans, être empreints de fermeture à l'égard de toutes les autres catégories considérées comme autres (juifs, immigrés, noirs, maghrébins, asiatiques…). Cette conclusion va dans le sens d'une non polarisation sur la période, et sur la problématique de l'islam en particulier.

l'identité nationale sarkozyste mais également de celui des autres cadres de l'UMP aux évolutions affectant la relation à l'autre des Français. Parallèlement, il apparaît que Nicolas Sarkozy se situe davantage à contretemps que les autres dirigeants de la droite, dans la mesure où sa rhétorique se pare d'une dimension ethnocentrique qui tend à dévaloriser les maghrébins et les musulmans tout en adoptant une vision de l'être français définie à partir de ces contre-modèles d'identification. Allant vers toujours plus de tolérance à l'égard des minorités y compris des musulmans, la société française du début des années 2000 se caractérise par son inscription de long terme dans un mouvement profond d'ouverture à l'autre, manifestant son adhésion plus importante aux valeurs du libéralisme culturel et le maintien du consensus multiculturel.

Reste que le recul de la permissivité observable chez certaines catégories de la population, en particulier chez les plus jeunes générations, et qui se révèle par un retour des valeurs d'ordre et de discipline invite à reprendre l'analyse en nous demandant si nous ne pouvons y voir les premiers signes d'une restructuration du système des valeurs qui passerait par un retour du pouvoir prescriptif de certaines normes impersonnelles et générales quant à la détermination des comportements individuels.

II – Entre rejet des normes générales et impersonnelles et rattachement à une éthique personnelle : une transformation du rapport des Français aux institutions traditionnelles

Les résultats de l'enquête *Valeurs* démontrent que sur le long terme, aucun retour de valeurs traditionnelles, ni même qu'une plus grande influence des institutions en étant les promotrices, ne sont décelables dans l'opinion. Nous constatons cependant à l'appui des travaux ayant été effectués dans ce cadre, une transformation du rapport des Français aux normes sociales.

Tout d'abord, aucun renouveau de l'autorité de type inconditionnel ou encore de l'ordre moral n'est observable sur la période. La progression du libéralisme culturel, décelable en particulier dans la sphère privée comme l'intensification du processus d'individualisation des comportements, se poursuit toujours à la faveur du renouvellement générationnel. Toutefois, les sondés s'avèrent moins permissifs que les années précédentes. Ce plus grand respect des normes sociales ne doit pas être confondu avec un regain de normativité mais bien plutôt comme une redéfinition de la place dévolue à ces normes et de leur but dans la détermination des conduites individuelles (A).

Ensuite, si la période se caractérise par un renouveau spirituel matérialisé par une croissance de la croyance en particulier chez les sans-religion et les jeunes, cela ne se traduit pas parallèlement non seulement par une place accrue accordée à celle-ci dans la vie des interviewés, ni non plus par une revalorisation des rôles social et politique des acteurs religieux (B).

A) L'adhésion à l'autorité inconditionnelle en voie de disparition : respecter l'autre et soi-même, nouvel étalon de la détermination des conduites individuelles

Dans nos développements précédents, nous avons constaté à partir des travaux d'Étienne Schweisguth une progression des opinions autoritaires au sein de l'opinion. Nous avions cependant précisé que cette augmentation de la demande d'ordre affectant l'ensemble des catégories sociales, y compris celles autrefois les plus permissives, touchait avant tout la sphère publique, laissant présager un changement de ce que signifie « adhérer à l'autorité ». Non plus conçue comme celle « qui exigeait le respect inconditionnel dû aux supérieurs et le respect de l'ordre ancien dans le domaine des mœurs »[441], elle s'avère davantage appréhendée par les sondés comme celle « qu'il est nécessaire d'exercer sur les autres pour assurer l'ordre. »[442] Cette exigence envers autrui manifesterait le souhait au sein de l'opinion de voir les règles collectives, celles tenant donc à la sphère publique, être respectées par l'ensemble des membres de la communauté. Nous en avions alors conclu que Nicolas Sarkozy, par l'appel à la déférence à l'égard des valeurs républicaines, exploitait cette attente sociale de respect des normes régissant la vie en commun tout en entretenant un récit identitaire pour les sympathisants et les adhérents de son parti pour lesquels l'autorité et la morale constituent des valeurs ontologiques, ancrées dans l'héritage idéologique de la droite[443]. Il reste que le discours sarkozyste ne fait pas qu'investir le thème du respect des règles collectives. Sa manière d'envisager l'intégration tend en effet à porter également une vision conservatrice et conformiste de l'appartenance qui engage son discours sur le terrain de la préservation d'un ordre moral invitant en particulier ceux identifiés comme exogènes à abandonner des pratiques construites comme déviantes par rapport à des valeurs mais aussi à des traditions et des coutumes nationales[444]. Devenir et être français nécessite de respecter certes des lois mais aussi de se mettre en conformité avec un héritage culturel constitutif de l'identité française, plaçant

[441] SCHWEISGUTH Étienne, « Liberté, autorité… », *op. cit.,* p. 168
[442] *Ibidem*
[443] Voir Partie 1, Chapitre 1, Section 2
[444] Cette idée est particulièrement bien exprimée dans son discours à Lille du 25 janvier 2005 dont nous avons souligné certains passages dans notre chapitre premier.

dès lors sa rhétorique dans l'aire de la normativité. À la différence des autres cadres de l'UMP, il ne s'agit dès lors pas dans cette perspective d'envisager cette dernière comme mouvante, en particulier dans son versant culturel, mais bien comme immuable, commandant à l'individu de se conformer à des normes impersonnelles dans le but de protéger l'harmonie sociale et politique et tendant à adjoindre des critères subjectifs à ceux objectifs de définition de l'appartenance française. La question ici posée est ainsi de savoir si cette demande sociale d'autorité n'est pas liée à un retour du pouvoir prescriptif des normes impersonnelles qui se matérialiserait par une plus forte adhésion de la population à l'ensemble des valeurs traditionnelles jusqu'alors en déclin, et cela depuis la fin des années 1960. Cette question est d'autant plus importante que, comme l'a démontré Adorno, le rapport à l'autorité est fortement corrélé au conformisme social mais aussi à l'ethnocentrisme[445]. Ainsi, ce retour de l'autorité, même circonscrit à la sphère publique, pourrait parallèlement s'accompagner d'un mouvement réactionnaire de l'opinion voyant la progression d'un certain antilibéralisme culturel rompant avec les tendances structurelles constatées depuis alors plus de trente ans.

Il semble que les Français, en particulier les plus jeunes générations, aient évolué de manière différenciée sur les divers items permettant de mesurer le degré de libéralisme culturel de la société française. Ainsi, à côté du fait déjà évoqué que les demandes d'ordre dans la sphère publique aient cru sensiblement notamment chez les plus jeunes, l'enquête *Valeurs* de 1999 révèle également une progression forte et continue depuis le début des années 1980 de la liberté individuelle dans le domaine de la sexualité et du rapport à la mort, un plus lent déclin de certaines valeurs traditionnelles et une remontée importante d'autres, surtout dans les plus jeunes générations (tableau 4). De ce point de vue, les travaux d'Étienne Schweisguth sont ici encore très éclairants. Le chercheur démontre en effet que le libéralisme dans le domaine des mœurs progresse toujours dans la plupart des domaines testés, infirmant l'hypothèse d'un retour de l'ordre moral et des valeurs traditionnelles qui lui sont communément attachées[446].

[445] ADORNO Theodor W., *Études sur la personnalité autoritaire*, Paris, Éditions Allia, 2007, 435 p.
[446] SCHWEISGUTH Étienne, « Liberté, autorité… », *op. cit.,* pp. 177-178

Tableau 4 – Évolutions de diverses opinions entre 1981 et 1999 (en pourcentage)

	1981	1990	1999	*Écarts en points*
Homosexualité « injustifiable »	62	52	32	*-30*
Euthanasie « injustifiable »	41	35	22	*-19*
Divorce « injustifiable »	28	23	15	*-13*
Avortement « injustifiable »	36	33	25	*-11*
Suicide « injustifiable »	59	53	48	*-11*
Mentir dans son intérêt « injustifiable »	66	58	59	*-7*
Amour inconditionnel pour les parents	80	77	74	*-6*
Marijuana « injustifiable »	88	91	84	*-4*
Voyager sans ticket « injustifiable »	81	78	77	*-4*
Confiance dans la police	57	56	63	*+6*
Toujours suivre les instructions	26	36	34	*+8*
Respecter l'autorité	60	59	69	*+9*
Fidélité importante	72	74	81	*+9*
Aventure extra-conjugale « injustifiable »	51	55	60	*+9*

Source : Enquête Valeurs 1999

Les mœurs sexuelles sont certainement celles entre 1981 et 1999 qui se sont le plus départies de la normativité sociale, les items y afférant montrant un progrès de l'émancipation individuelle et collective dans ce domaine. Ainsi, le fait de considérer l'homosexualité injustifiable, opinion qui était très largement majoritaire au début des années 1980, a reculé de trente points en dix-huit ans. La condamnation de l'avortement, déjà minoritaire en 1981, a quant à elle diminué sur la même période de onze points. Le rapport à la mort s'est également individualisé et semble avoir rompu avec la morale religieuse. L'acceptation de l'euthanasie apparaît beaucoup plus partagée, la proportion de ceux la trouvant injustifiable ayant décru de dix-neuf points entre 1981 et 1999. L'incompréhension face au suicide baisse également, devenant légèrement minoritaire à la fin des années 1990. La famille semble également se désacraliser, la condamnation du divorce, déjà en recul au début des années 1980, ayant diminué sur la période de treize points. Dans le même sens mais de manière plus mesurée, l'amour inconditionnel pour les parents, s'il reste une opinion majoritaire, accuse une baisse de six points. Pour Nicolas Herpin analysant les données de l'enquête *Valeurs* de 1999 dans le domaine familial, les résultats obtenus révèlent une progression de la tolérance concernant les choix de couples et un rejet de toute immixtion dans la sphère familiale des institutions religieuses mais aussi idéologiques et politiques[447]. La moralité semble aussi se détacher progressivement de certains comportements encore jugés comme déviants. La consommation de marijuana est légèrement moins considérée comme injustifiable (- 4 points) comme le fait de voyager sans ticket (- 4 points). Le mensonge apparaît également de plus en plus toléré, la

[447] HERPIN Nicolas, « La famille : tolérance et différence », in BRÉCHON Pierre (dir.), *Les valeurs des Français…*, *op. cit*., p. 67

proportion de ceux le condamnant diminuant de sept points sur la période. L'ensemble de ces évolutions semble particulièrement mû par l'effet de génération, y compris pour celles les moins spectaculaires. L'analyse par cohorte de naissance réalisée par Étienne Schweisguth démontre en effet que si les résultats sont moins flagrants concernant la consommation de substance illicite, l'honnêteté, les actes d'incivisme ou encore l'image parentale, il reste que la relative stabilité des opinions des plus anciennes cohortes entre 1981 et 1999 démontre que c'est bien leur disparition progressive et le renouvellement générationnel qui peuvent venir éclairer cette diminution lente de la condamnation morale de chacun de ces comportements[448]. L'individualisme comme le libéralisme semble donc de ce point de vue s'ancrer plus profondément comme valeurs cardinales au sein de la société française. Il reste cependant que certaines valeurs traditionnelles connaissent un regain d'adhésion. Si, nous l'avons déjà dit, l'ordre, la discipline et le sens de l'effort augmentent sensiblement, attestant la revalorisation du civisme et de l'ordre public, la fidélité ou encore le rejet des aventures extra-conjugales, alors que ces deux opinions rassemblaient de moins en moins de Français dans la continuité des combats pour la libération et l'émancipation sexuelles des années 1970, sont en forte croissance à la fin des années 1990 (+9 points pour chacun des deux items) et cela de manière particulièrement importante chez les jeunes (pour la génération des 18-29 ans en 1999 respectivement +35 points et +23 points par rapport à celles appartenant à la même classe d'âges en 1981). Ajouté à la recrudescence de la croyance dans ces catégories que nous avons précédemment mentionnée[449] de même que celle de l'autorité, n'est-ce pas là le signe du retour du pouvoir prescriptif de normes impersonnelles qui vient relativiser le mouvement structurel et continu d'ouverture et de tolérance observable dans la société française depuis la fin des années 1960 ? Assistons-nous à une progression du conformisme social et du conservatisme dans le domaine des mœurs ?

Les travaux d'Olivier Galland publiés au sein de l'ouvrage *Les valeurs des Français* peuvent nous aider à mieux comprendre cet apparent retour des valeurs traditionnelles[450]. Le chercheur estime important de ne pas confondre d'un côté progression du libéralisme des mœurs qui implique une plus grande acceptation des différents modes de vie au sein de la sphère privée, un attachement à la liberté de choix, une plus grande tolérance vis-à-vis des autres de même qu'une plus grande individualisation des comportements, et de l'autre la permissivité

[448] SCHWEISGUTH Étienne, « Liberté, autorité… », *op. cit.,* pp. 164-166
[449] Voir Partie 1, Chapitre 1, Section 2
[450] GALLAND Olivier, « L'évolution des valeurs s'explique-t-elle par le renouvellement des générations », in BRÉCHON Pierre (dir.), *Les valeurs des Français…,* op. cit., pp. 202-216

soit « l'affaiblissement générale de toute norme sociale »[451]. En premier lieu et au moyen d'une analyse factorielle de correspondances réalisée à partir de l'ensemble des réponses données par les panélistes de 1981, 1990 et 1999, il constate que la société française se structure idéologiquement autour de deux axes : un axe mesurant le rapport à la normativité et l'autre s'attachant à la relation entretenue par les répondants à l'individualisme. Le premier tend ainsi à révéler un clivage opposant des personnes rassemblées « par une faible normativité dans l'ensemble des composantes de la vie personnelle et de la vie en société » à celles réunies par leur « respect des normes traditionnelles dans tous les domaines. »[452] Le second axe (individualisme) tend quant à lui à organiser deux groupes d'individus : un premier qui réunit des personnes qui « acceptent des voisins déviants ou étrangers et qui ont spontanément confiance dans les autres » et un second regroupant les sondés « qui adoptent les comportements inverses. »[453] En second lieu, il projette les différentes classes d'âges sur le plan factoriel, cette opération révélant que celles-ci se distribuent de manière croissante selon une ligne qui voit les plus jeunes être les plus permissifs et les autres avancer progressivement l'âge augmentant vers le pôle tradition. Le chercheur met ensuite en lumière que le vieillissement s'accompagne d'un déplacement progressif de la position la plus permissive vers celle la plus conformiste, les différentes générations progressant au fur et mesure que leur âge augmente vers le pôle tradition. L'analyse nous intéresse particulièrement lorsqu'Olivier Galland s'attache à observer non plus les classes d'âges mais adopte une perspective intergénérationnelle, impliquant d'observer les positions des panélistes ayant le même âge aux trois dates retenues. Cela permet alors de vérifier la présence ou non d'un effet de génération voyant la permissivité s'accroître à la faveur du renouvellement générationnel, ce qui permet alors de vérifier sur le temps long si un mouvement structurel d'affaiblissement de l'influence des normes sociales sur les modes de vie est observable ou non. Le chercheur constate par cette comparaison que les générations les plus jeunes et les plus âgées se sont rapprochées chacune du point moyen de l'axe, provoquant une réduction de l'écart entre elles entre 1981 et 1999. Différentes périodes d'évolutions sont décelables. La première, de 1981 à 1990, a vu les plus jeunes s'éloigner du pôle permissivité alors que les plus âgés se distanciaient moins du pôle tradition qu'ils ne se caractérisaient par un plus fort individualisme. La seconde période, de 1990 à 1999, révèle quant à elle une baisse de l'individualisme de ces derniers mais également un déplacement vers plus de permissivité les générations les plus jeunes, continuant leur translation vers plus de

[451] *Ibid.*, p. 208
[452] *Ibid.* p. 204
[453] *Ibidem*

normativité. Toutefois, à la lecture des travaux d'Olivier Galland, ce recul de la permissivité chez les jeunes correspondrait moins à un retour du pouvoir prescriptif des normes impersonnelles influençant de manière « indifférenciée et générale » leurs comportements que l'avènement d'une certaine éthique personnelle dans une société où la liberté des mœurs est acquise et selon laquelle « il convient de conserver pour soi, les normes privées que l'on ne veut plus imposer aux autres »[454]. Ce à quoi nous assistons *in fine* sur la période n'est donc pas un retour aux valeurs traditionnelles mais bien plus à l'hégémonisation de valeurs relationnelles qui impliquent pour chacun de mesurer son comportement à l'aune de ses implications non pas impersonnelles mais bien pour l'autre et pour soi-même. La référence n'est ainsi pas un ensemble de normes jugées intrinsèquement supérieures mais un bien agir défini dans le but de voir s'exprimer les qualités propres de l'individu mais aussi dans le rapport à autrui. Ainsi, l'augmentation de l'exigence de la fidélité dans le couple n'est pas due à un accès de sacralisation de la relation amoureuse, commandant aux amants de respecter l'ordre moral pour préserver l'équilibre social, mais est plutôt engendrée par la volonté, la liberté des mœurs notamment en matière sexuelle étant acquise, de respecter pour soi un certain nombre de normes sociales que l'on ne veut plus exiger des autres afin d' « éviter [que cette libération des mœurs sexuelles] n'aboutisse à un délitement complet des relations de couple »[455]. De la même manière, nous pouvons relire cette croissance de l'adhésion à l'autorité et au civisme non pas comme un retour de la normativité de type impersonnelle et générale mais bien davantage comme une manière de préserver les conditions du bien vivre ensemble afin de ne pas compromettre et entraver l'expression de ses qualités personnelles et de son identité propre comme celle des autres. Il s'agirait dans cette perspective de penser la liberté d'autrui à l'aune de la sienne et inversement. Nous ne sommes donc face, ni à un affaiblissement des normes sociales, ni à leur renforcement, mais bien plus à la redéfinition téléologique de celles-ci et à une mutation du prisme par lesquelles elles sont lues, individualisme, liberté et expressivité étant les étalons de référence.

Dans cette perspective, le discours *sur* l'identité nationale sarkozyste n'apparaît donc pas en totale adéquation avec les évolutions contemporaines du système de valeurs des Français. Le respect des valeurs républicaines s'envisage en effet dans sa rhétorique moins comme une manière de préserver le bien vivre ensemble par la mise en place d'un consensus propre à permettre l'émancipation et l'expression de chacun et de tous, que comme la nécessité de conserver un ordre social et moral par la conformation de l'individu à des normes qui lui

[454] *Idid*., p. 208
[455] *Ibidem*

sont extérieures et supérieures. Les autres cadres de l'UMP paraissent encore une fois bien plus en phase avec la dynamique propre à leur temps, leur discours apparaissant s'adapter aux évolutions structurelles affectant le rapport aux normes sociales des Français. La déférence à l'égard de l'axiologie républicaine s'inscrit davantage, nous l'avons dit, dans une démarche éthique qui tend à assurer la cohésion sociale de deux façons : par la mise en place, d'une part, de conditions propres à assurer l'expression des identités culturelles et religieuses afin que les individus qui en sont porteurs aient toute leur place dans la société ; en exigeant d'autre part de ces individus qu'ils ne portent pas atteinte à certaines règles collectives, en particulier les principes républicains, afin de ne pas heurter les diverses individualités composant la communauté.

B) Un renouveau spirituel autonome des institutions religieuses : une croyance désinstitutionnalisée et individualisée mais non déterminante dans la vie des Français

Nous avons déjà quelque peu déblayé cette question dans nos développements précédents. En effet, nous avions alors constaté que la rhétorique sarkozyste quant à la spiritualité, tout en faisant appel à la sous-culture catholique encore influente au sein de son parti tant chez les sympathisants que chez les adhérents mais aussi chez les cadres, s'adaptait à une reconfiguration à la fin des années 1990 du régime du religieux chez les Français qui se matérialisait par une désinstitutionalisation de la religion et une progression de la croyance hors-piste, de la randonnée et du bricolage spirituels en particulier au sein des jeunes générations. Nous avions également noté que si une grande majorité des sondés se déclarait encore catholique en 1999, cette appartenance était davantage culturelle que strictement religieuse, les Français se faisant les porteurs d'un « héritage sans testament » qui continuait d'alimenter leur construction identitaire individuelle, ce que Nicolas Sarkozy prenait en compte dans la construction de son discours *sur* l'identité nationale[456]. Il reste que cet appel à la religion, même modernisé, insiste sur le rôle social et moral des institutions religieuses et de la foi dans la préservation de l'harmonie sociale et politique qui pourrait indiquer que ce renouveau du croire s'accompagne parallèlement d'une revalorisation de la place du prêtre, du pasteur, du rabbin, de l'imam et plus généralement des institutions religieuses au sein de la société française. Ainsi, si la croyance s'avère être de moins en moins institutionnalisée, l'acteur religieux pourrait aux yeux des Français encore, voire davantage tenir un rôle déterminant pour

[456] Voir Partie 1, Chapitre 1, Section 2

le maintien de la cohésion sociale et apparaître comme un guide spirituel apportant conseils et solutions dans le règlement de situations personnelles comme collectives.

La dimension religieuse du discours *sur* l'identité nationale est certainement la seule qui se fasse véritablement le reflet des évolutions affectant le système de valeurs des Français. Le thème de l'espérance, qui invite à voir la croyance en un esprit transcendant comme solution à une perte du sens de la destinée collective, fait écho à un renouveau spirituel qui constitue une véritable rupture par rapport aux tendances lourdes observables dans la société française dans son rapport à la religion. Rappelons-le, la fin des années 1990 se caractérise, à côté de l'amplification du probabilisme et de l'adhésion à des croyances parallèles, par une remontée importante en particulier chez les sans-religion et les jeunes générations des croyances en l'après-mort notamment celles liées à la culture chrétienne, de l'attachement aux cérémonies religieuses ainsi que du sentiment que l'Église apporte des réponses aux besoins spirituels de l'individu mais aussi de la croyance en Dieu (tableau 5). Ce changement est notable car il vient contrecarrer le mouvement profond initié par les générations du *baby-boom*, qui voyait la baisse de l'influence des institutions religieuses s'accompagner d'un recul de la religiosité et de la spiritualité en général à mesure du renouvellement générationnel. En particulier, Yves Lambert dans sa contribution déjà mentionnée à l'ouvrage *Les valeurs des Français*[457] met en lumière la mutation de ce que signifie être sans religion à la veille de l'an 2000. Alors qu'auparavant l'irreligion mais aussi l'athéisme s'appréhendaient au prisme de l'anticléricalisme et du rationalisme à une époque où l'Église catholique continuait d'exercer une forte influence sociale et politique, l'abandon des « prétentions hégémoniques » de cette dernière a été corrélé selon le chercheur à un desétiquetage de son corpus de croyances, laissant la possibilité aux sans-religion d'y piocher à l'envie[458]. N'étant ainsi plus relié à la prégnance d'un clivage socio-politique saillant dans la société, croire ne constitue dès lors plus la manifestation d'un positionnement politique pour la défense de l'Église catholique et inversement. Ce constat est renforcé par le fait que se poursuit parallèlement le processus d'affaiblissement institutionnel de l'Église observable depuis le milieu des années 1960 et y compris perceptible dans la baisse du sentiment religieux, Yves Lambert considérant que ce recul, alors même que différentes croyances sont en progression, révèle que la religiosité est fortement associée dans la société française à la religion institutionnelle en particulier chrétienne[459]. Ces dynamiques affectent

[457] LAMBERT Yves, « Religion : développement du hors piste et de la randonnée », in BRÉCHON Pierre, *Les valeurs…*, *op. cit*., pp. 129-153
[458] *Ibid.*, p. 145
[459] *Ibid*., p. 139

l'ensemble de la population, y compris les personnes se déclarant catholiques, qui manifestent un détachement progressif à l'égard du noyau des croyances fondamentales. Ainsi baissent au sein de la population globale comme chez les plus jeunes, le sentiment d'être quelqu'un de religieux (respectivement -14% et -9%), le fait de pouvoir se retrouver à prier, à méditer, contempler (-9% et -2%), l'importance de la religion (-13% et -15%), le fait de considérer comme importante la foi religieuse des enfants (-31% et -20%) ou encore la pratique cultuelle au minimum mensuelle (-35% et -53%) tandis que la proportion de Français athées convaincus, toujours minoritaire, augmente quant à elle de 38% dans la population globale et de 16% chez les 18-29 ans. Ces premiers signes de l'avènement d'un nouveau régime du religieux sont décelables également dans le fait que les générations antérieures au *baby-boom* et celles postérieures se rapprochent, les plus anciennes devenant moins religieuses mais aussi moins croyantes alors que les plus récentes opèrent le mouvement inverse quant à la croyance. Cette transformation se repère aussi selon Yves Lambert dans l'observation du rapport au religieux des différentes catégories socio-professionnelles, le chercheur notant que la hiérarchie de celles-ci, relativement au degré d'adhésion au christianisme, « s'est presque annulée »[460] : alors qu'en 1981 par exemple les ouvriers étaient les plus éloignés de la religion chrétienne et que les patrons et les agriculteurs se caractérisaient par un fort attachement à celle-ci, en 1999 les premiers n'ont guère bougé alors que les seconds se sont fortement détachés du christianisme, se révélant encore plus éloignés de celui-ci que les ouvriers.

[460] *Ibid.*, p. 144

Tableau 5 – Évolutions de diverses opinions quant à la question religieuse entre 1981/1990 et 1999 (en pourcentage)

	Échantillon totale				18-29 ans			
	1981 ou 1990*	1999	Écarts en points	Variation relative en %	1981 ou 1990*	1999	Écarts en points	Variation relative en %
Disent être quelqu'un de religieux	51	44	-7	-14%	38	34	-4	-9
Athée convaincu	10	14	+4	+38%	15	17	+3	+16%
Arrive de prier, méditer, contempler	44	40	-4	-9%	33	32	-1	-2%
La religion apporte force, réconfort	37	33	-4	-12%	23	23	0	=
La religion : très ou assez important	42*	37	-5	-13%	31*	26	-5	-15%
Appartenance à une religion	74	58	-16	-21%	59	48	-11	-18%
Appartenance au catholicisme	71	53	-18	-25%	55	43	-12	-22%
Une grande, une certaine confiance en l'Église	54	44	-10	-18%	38	35	-3	-7%
L'Eglise apporte une réponse aux problèmes moraux	42	33	-9	-22%	29	30	+1	+3%
L'Église apporte une réponse aux problèmes qui se posent dans la vie de famille	34	26	+8	-25%	22	18	-4	-14%
L'Église apporte une réponse aux besoins spirituels des individus	48	51	+3	+8%	42	53	+11	+26%
L'Église apporte une réponse aux problèmes sociaux	22*	20	-2	-21%	16*	15	-1	-6%
Pratique cultuelle au moins une fois par mois	18	12	-6	-35%	11	5	-6	-53%
Important d'avoir une cérémonie religieuse pour le mariage	66*	64	-2	-3%	60*	67	+7	+12%
Croient en Dieu	62	56	-6	-9%	46	48	+2	+4%
En un Dieu personnel	26	21	-5	-20%	21	17	-4	-7%
En une sorte d'esprit ou de force vitale	26	31	+5	+18%	29	34	+5	+15%
Dieu important (6 à 10 / échelle 1 à 10)	38	33	-5	-14%	25	23	-2	-9%
Croient à l'enfer	15	18	+3	+21%	10	20	+10	+106%
Croient au paradis	27	28	+1	+4%	18	30	+12	+56%

Source : Enquête Valeurs 1999 – Données compilées à partir des travaux de Yves Lambert

In fine, ces évolutions spectaculaires du régime du croire s'avèrent parfaitement cohérente avec la montée des valeurs relationnelles, du libéralisme des mœurs et de l'individualisme comme la transformation du prisme par lequel est lue l'application des normes sociales. L'individualisation des parcours du croire, la croyance à la carte, l'exploration de diverses religions comme le renouveau spirituel se conjuguent avec la tendance de fond qui traverse la société française et qui touche en particulier les jeunes, soit l'ouverture à l'autre, l'émancipation et l'accomplissement personnels, la pluralité des modes de vie et la nécessité ressentie de se rattacher à une éthique intime dans sa conduite individuelle respectueuse de soi et d'autrui. Elle ne s'analyse encore une fois pas comme un retour des valeurs traditionnelles mais bien plutôt comme une redéfinition des repères servant de guide personnel pour s'épanouir, se faire une place mais probablement trouver aussi du sens dans une société où il n'est plus question de se référer à des normes impersonnelles, générales et supérieures pour choisir, justifier, rejeter ou blâmer ses comportements et ceux d'autrui.

Il reste malgré tout que cette adéquation aux évolutions contemporaines du discours *sur* l'identité nationale sarkozyste doit être relativisée et cela pour deux raisons. La première tient au fait que sa rhétorique, nous l'avons dit, tend à valoriser et à légitimer le rôle social et politique des institutions religieuses. Si le prêtre détient selon Nicolas Sarkozy un rôle historique de construction et de consolidation du régime républicain, le Conseil français du culte musulman est censé faire de même en incitant les croyants à manifester leur adhésion à l'axiologie républicaine. D'une manière générale dans son discours, l'appel aux acteurs religieux par la République et ses représentants s'avère être le moyen de préserver l'harmonie sociale et politique. Si l'enquête *Valeurs* de 1999 ne donne aucun renseignement sur les religions autres que chrétienne, il demeure qu'elle permet toutefois de saisir partiellement le rapport des Français à l'ingérence des religions institutionnelles dans la résolution des problèmes sociaux, moraux ou encore familiaux. Nous avons tout à fait conscience du caractère limité de notre entreprise mais il reste que si le CFCM est une institution à destination des musulmans, elle envoie aussi un message à l'ensemble des Français, invitant à construire les religions institutionnelles comme des relais voire des délégués de la République et des vecteurs de cohésion sociale. De ce point de vue, la rhétorique nationaliste paraît relativement à contretemps. Tout d'abord, la place que la religion occupe dans la vie des Français semble décroître, ce qui viendrait croiser ce que nous constations dans nos développements précédents quant à l'évolution de l'intégration religieuse des musulmans dans la société Française. Ainsi, le fait de considérer que la religion est très ou assez importante passe entre 1990 et 1999 de

42% à 37% dans la population globale (-31%) et de 31% à 26% chez les plus jeunes générations (-15%), cette opinion devenant à la fin des années 2000 largement minoritaire. Dans le même ordre d'idée, celle relative au réconfort et à la force dont serait porteuse la religion décroît également de 12% chez l'ensemble des Français, la proportion des 18-29 ans se ralliant à cette opinion restant stable entre 1981 et 1999. À côté de ces critères liés au degré de religiosité des Français dont nous avons vu qu'ils étaient fortement associés dans les esprits au christianisme, ceux relatifs à la croyance vont dans le même sens, le fait d'accorder à Dieu une importance dans sa vie diminuant de 14% dans l'échantillon total et de 9% au sein des plus jeunes sur la même période. La progression de la croyance ne signifie donc pas pour autant que le religieux prenne une plus grande place dans la vie des sondés à la veille de l'an 2000. Comme le note dans sa conclusion Yves Lambert, la religion devient « une option parmi d'autres » dans une société conçue comme essentiellement pluraliste[461]. Nous pouvons dès lors considérer qu'elle joue certes un rôle dans l'élaboration de l'éthique personnelle des individus, sans que cela n'exclue le fait que cette éthique puisse aussi être alimentée par d'autres éléments, ni que la religion puisse être mobilisée de manière variable en fonction des contextes et des situations face auxquelles l'individu est confronté. Cette place reconnue de la religion se ressent dans le fait, nous l'avons déjà évoqué, que l'opinion selon laquelle l'Église apporte des réponses aux besoins spirituels des individus augmente non seulement dans la population globale (+8%) mais également et surtout au sein des plus jeunes générations (+26%) et devient dans les deux échantillons largement majoritaire (la majorité est ainsi absolue et non plus simplement relative). Toutefois, à côté de cette progression de la reconnaissance de l'apport spirituel que l'institution peut procurer à l'individu, les items mesurant le rôle social et moral des acteurs religieux institutionnels comme leur relation à la cellule familiale révèlent que les Français rejettent l'immixtion de ces derniers dans la gestion de leurs relations, que ces dernières soient privées ou collectives. En premier lieu, les institutions religieuses semblent avoir perdu de leur crédit auprès des Français ce qui est manifeste dans la diminution de la proportion des panélistes qui déclarent avoir une grande ou certaine confiance dans l'Église. Ce sentiment, alors qu'il rassemblait en 1981 54% des répondants, soit une majorité absolue, n'en réunit en 1999 plus que 44%, ce qui constitue une baisse de 38% (-7% chez les 18-29 ans). Cette image dégradée[462]

[461] *Ibid.*, p. 152

[462] Pour Yves Lambert, cette dégradation de l'image de l'Église peut sans doute se comprendre comme une conséquence des positions conservatrices prises publiquement par le Vatican sur divers enjeux sociétaux et qui rentreraient dès lors en contradiction avec la progression du libéralisme des mœurs. Pour le chercheur, beaucoup de Français n'ont plus de la parole de l'Église qu'une connaissance circonscrite à ces prises de position conservatrices, contribuant ainsi à flétrir son image. *Ibid.*, p.151

se donne à voir également quand il s'agit de demander aux sondés s'ils estiment que l'Église apporte des réponses aux problèmes qui se posent dans la vie de famille, puisque la part de ceux qui sont en accord avec cette affirmation décroît fortement au sein de l'échantillon global (-25%) mais aussi chez les jeunes (-14%). Ce constat va dans le sens de ce que nous remarquions plus haut à partir des travaux de Nicolas Herpin au sujet de la cellule familiale, soit l'autonomisation des relations afférant à la famille vis-à-vis de l'ensemble des appareils idéologiques qu'ils soient politiques ou religieux. Il confirme le fait que si la religion constitue une ressource pour gérer individuellement ces relations, elle n'en est qu'une parmi d'autres, ne prenant surtout pas l'aspect d'une norme impersonnelle et générale, tandis que les acteurs religieux n'ont, pour leur part, plus un droit de regard absolu sur cette sphère. Dans une perspective voisine, ces acteurs n'ont désormais pas plus de légitimité que d'autres dans le règlement des problèmes touchant au domaine de la morale. En effet, l'opinion selon laquelle l'Église apporte des réponses aux problèmes moraux est en recul de 22% entre 1981 et 1999, la reconnaissance de son rôle sur ses questions ne concernant plus qu'un tiers des panélistes. À noter cependant une légère augmentation de cette opinion chez les jeunes (+3%), la proportion des 18-29 ans accordant cette fonction à l'institution religieuse passant de 29% à 30% en dix-huit ans. Enfin, le rôle social de l'Église que Nicolas Sarkozy, nous l'avons vu, met particulièrement en avant dans son discours *sur* l'identité nationale, non seulement n'est reconnu que par une petite minorité de sondés mais en outre poursuit sa décrue. Ainsi, entre 1990 et 1999, le fait de considérer que l'Église apporte une réponse aux problèmes sociaux est en recul non seulement au sein de l'ensemble des sondés (-21%) mais également dans une moindre mesure chez les jeunes (-6%), ne concernant désormais respectivement qu'un cinquième et un sixième de ces deux échantillons. Ainsi, l'intervention de l'institution religieuse dans le règlement des conflits et des enjeux touchant au collectif ne semble pas être conçue comme pouvant davantage aider que celle d'autres acteurs. Nous ne pouvons, au vu de la question posée aux panélistes, savoir si cette fonction est déniée aux Églises ; cependant, il demeure qu'elles ne sont probablement qu'un médiateur parmi d'autres et que leur intervention sur ces questions n'est ni privilégiée ni refusée par les sondés. Autrement dit, son expression n'est sans doute pas rejetée mais elle n'est pas considérée comme déterminante dans la résolution des problèmes afférant aux thématiques du vivre ensemble, de la cohésion de la société ou des grandes problématiques sociales. Nous pouvons ainsi estimer que la rhétorique sarkozyste qui tend à faire des institutions religieuses et particulièrement du CFCM, les acteurs essentiels du processus d'intégration des musulmans et des immigrés comme de l'apaisement des tensions existant en particulier dans les quartiers situés à la périphérie des grandes villes

françaises, ne correspond pas à une attente sociale de l'opinion qui demanderait à ces institutions d'agir pour apaiser les crispations dans ses espaces et de régler des problèmes publics par délégation de l'État, ce que pourtant suggère le discours sur l'intégration de l'islam propre à Nicolas Sarkozy[463]. Le second point qui vient relativiser l'hypothèse d'une adaptation du ministre de l'Intérieur dans son activité discursive aux évolutions du système des valeurs des Français quant à la question religieuse, concerne la problématique de l'appartenance à la religion catholique. Nous avons rappelé au début de notre développement que tout en s'appuyant sur une majorité de Français qui se déclarent encore en 1999 proches de cette confession, Nicolas Sarkozy prenait en compte le fait que ces derniers avaient essentiellement une relation culturelle au catholicisme, s'y sentant attachés avant tout par un « héritage sans testament ». Nous le rappelons, Yves Lambert démontre que la population française n'est en réalité pas très catholique, la transmission religieuse s'opérant par l'abandon progressif du noyau de croyances fondamentales mais aussi des pratiques cultuelles[464]. Nicolas Sarkozy s'y adapte dans la mesure où il aborde essentiellement cette question précisément au prisme du legs de nature culturelle. Il reste cependant au vu des résultats de l'enquête *Valeurs* de la fin des années 1990 mais aussi des données de celle réalisée en 1998 dans le cadre de l'International Social Survey Programme (ISSP)[465] comme de leur analyse par Pierre Bréchon dans son article déjà cité « Les attitudes religieuses en France : quelles recompositions en cours ? », que les Français ont « plutôt une identité structurée par l'irréligion. »[466] Ce constat est opéré notamment sur le fondement de la baisse continue de la proportion de panélistes qui se déclarent appartenir au catholicisme. Ainsi, entre 1981 et 1999, même si ce sentiment d'appartenance reste majoritaire au sein de l'échantillon global, il baisse de 25%, passant de 71% des sondés qui se disaient proches de cette religion au début des années 1980 à 53% en 1999. La même dynamique se retrouve chez les plus jeunes : ils sont en 1981 55% à affirmer qu'ils se sentent appartenir à la religion catholique et ne sont plus que 43% en 1999, soit une baisse de 22%. Nous pouvons ajouter également à la lecture des travaux de Florence Haegel, que l'irreligion progresse également au sein des partis de la droite et en particulier de l'UMP à la faveur de

[463] Une nuance reste à apporter à cette conclusion. Par la mise en avant du rôle du CFCM, Nicolas Sarkozy joue également sur l'image que les Français non musulmans ont des musulmans, à savoir comme le démontrent les rapports de la CNCDH de 2003 et 2004, une représentation de ces derniers comme se considérant avant tout comme musulmans. Précisons toutefois que cette opinion partagée par 45% et 47% des sondés en 2003 et 2004 doit être mise en perspective par le fait que, parallèlement, 44% d'entre eux sur les deux années pensent qu'ils se conçoivent comme musulmans et Français.

[464] LAMBERT Yves, « Religion : développement du hors piste… », *op.cit.*, pp. 148-149

[465] Pour davantage de précisions sur ces différentes enquêtes voir BRÉCHON Pierre, « Les grandes enquêtes internationales (eurobaromètres, valeurs et ISSP) : apports et limites », *L'Année sociologique*, n°1, 2002, pp. 105-130

[466] LAMBERT Yves, « Religion : développement du hors piste… », *op. cit*., pp. 25-26

l'arrivée de nouveaux adhérents. Comme l'a noté la chercheuse suite à l'enquête, réalisée en 2004 et déjà mentionnée, sur les adhérents de l'organisation de la droite et du centre, cette augmentation du groupe des irreligieux se fait au détriment de celui des catholiques pratiquants qui se réduit progressivement, celui des non pratiquants se maintenant cependant [467]. Ainsi, si l'influence de la culture catholique gagne comme nous l'avons vu en visibilité au sein du parti au début des années 2000, il demeure que sociologiquement la proportion d'adhérents se déclarant appartenir à cette religion est en décrue progressive à l'image de ce qui se passe dans la société française. De ce point de vue, la mise en avant par Nicolas Sarkozy de l'héritage chrétien de la France, tout en venant politiser cette transformation du sentiment d'appartenance, est à contretemps des tendances lourdes affectant le système de valeurs des Français quant à son rapport, même réduit à la dimension culturelle, à cette confession.

Conclusion de la seconde section

L'analyse diachronique des opinions touchant les domaines du rapport à l'autre, de l'autorité et de la morale ainsi que du religieux nous pousse ainsi à conclure que le discours *sur* l'identité nationale sarkozyste est relativement à contretemps des évolutions contemporaines affectant la configuration du système idéologique propre à la société française.

À côté du fait que l'immigration, l'identité nationale et dans une moindre mesure l'intégrisme religieux ne constituent pas des préoccupations majeures pour les Français, les craintes socio-économiques étant de loin celles qui travaillent le plus l'opinion, l'intégration des minorités nationales, ethniques comme religieuses paraît progresser. En outre, nous constatons certes une progression chez les interrogés du sentiment de communautarisation de l'espace social mais celui-ci semble déborder la question ethno-religieuse, le communautarisme étant perçu avant tout comme un repli socio-économique. Ajoutons que malgré une diffusion d'une lecture ethno-religieuse des rapports sociaux avérée, ce qui rend compréhensible que l'ensemble des cadres de l'UMP dont Nicolas Sarkozy investissent ce prisme, ce dernier est loin d'être majoritaire au sein d'une société qui parallèlement semble se détourner des questions d'ordre religieux. Ces observations amènent dès lors à acter la poursuite du mouvement continu et structurel de progression de l'ouverture à l'autre. Cette tendance de long terme reste toutefois fragile, l'opinion manifestant une certaine disponibilité d'esprit à la fermeture que manifeste la

[467] HAEGEL Florence, *Les droites en fusion*…, *op. cit*., p. 230

survenue de périodes de ralentissement de la croissance de la tolérance causée par des événements et leurs cadrages médiatiques et/ou politiques.

Cette baisse de l'ethnocentrisme s'accompagne aussi d'un plus fort rejet du pouvoir prescriptif des normes impersonnelles comme de l'immixtion des autorités religieuses dans les modes de vie et le règlement des conflits politiques et sociaux. En effet, le contexte situationnel culturel de production du discours *sur* l'identité nationale se caractérise sur le long terme par une redéfinition du rapport à la norme. Conçues comme devant alimenter de manière individuelle et située une conduite éthique et personnelle, l'autorité, la morale et la spiritualité connaissent un renouveau. Toutefois, celui-ci ne s'analyse pas comme un retour à une plus grande normativité mais comme une manifestation de la progression du libéralisme culturel. L'émancipation et l'épanouissement individuels sont pensés en tension avec le respect de l'autre, ce qui semble devoir s'accompagner dans l'esprit des sondés d'un certain nombre de règles de comportement tant personnelles que collectives ayant pour finalité le bien-être social, de soi et d'autrui. Dans cette perspective, les autorités religieuses peuvent fournir repères et conseils mais non seulement ceux-ci n'ont ni force de loi, ni ne sont privilégiés à d'autres ressources, ni ne justifient que les Églises interviennent dans la vie privée des Français. Elles ne sont plus considérées que comme des médiateurs parmi d'autres au sein d'une société pensée comme essentiellement plurielle et pluraliste.

Ainsi, le discours *sur* l'identité nationale, bien que s'ancrant dans un imaginaire social teinté de colonialisme et prenant acte de certaines évolutions dans le régime du croire et dans le rapport à l'autorité des Français, colporte une grille de lecture de l'être social, de l'autre et de la norme qui n'est donc pas véritablement en phase avec la structure de l'espace idéologique de la population française. Rhétorique d'ordre conformiste et ethnocentrique, elle ne peut s'apparenter strictement à une entreprise de médiation des conflits sociaux traversant la société et comme une politisation de changements idéologiques qui verraient l'opinion manifester une crispation quant à la diversité.

CONCLUSION DU DEUXIEME CHAPITRE

Le discours *sur* l'identité nationale sarkozyste est ainsi une rhétorique doublement à contre-courant.

Il est tout d'abord relativement atypique au sein du concert de paroles des cadres de l'UMP. L'analyse synchronique des déclarations des dirigeants du parti de la droite et du centre

nous a en effet révélé que si l'appel à la nation ne peut être considéré comme une originalité sarkozyste, la place qu'occupe celui-ci au sein de l'architecture de la parole des cadres n'est pas la même que celle qu'il occupe dans la rhétorique de Nicolas Sarkozy. Mobilisée essentiellement pour aborder des problématiques extérieures, la thématique de l'identité nationale n'est que rarement convoquée par les dirigeants partisans de la droite modérée pour traiter de problèmes spécifiquement intérieurs. Lorsque nous rencontrons cet usage, le registre nationaliste ne se structure pas autour des mêmes axes que celui propre à Nicolas Sarkozy et surtout se conçoit comme le prolongement des enjeux externes. En outre, la conception de l'identité nationale défendue par les locuteurs retenus dans notre analyse ne se confond pas avec celle sarkozyste. Promouvant une acception essentiellement politique de l'appartenance nationale, ils usent de plus de la culture dans un sens essentiellement civique, situant l'identité française dans une tension dialectique entre « croire » et « savoir » et non dans celle du « croire » opposé à l' « être » et au « vouloir » qui caractérise l'identité nationale sarkozyste. Enfin, l'intégration d'un multiculturalisme à la française, au cœur du concept de l'identité porté par les dirigeants de l'UMP, en fait une notion intrinsèquement plurale, pluralité relativement absente de l'identité nationale véhiculée par Nicolas Sarkozy dont la rhétorique vise au contraire à insister sur son caractère unifié.

Ensuite ce discours est à contre-courant de la configuration idéologique de la société française. La dialectique sarkozyste diffuse une grille de lecture teintée d'un ethnocentrisme, d'un conformisme ainsi que d'un certain autoritarisme dont nous n'avons pas trouvé trace au sein de l'opinion. La progression de l'acceptation des minorités nationales, bien que fragile et sujette aux aléas conjoncturels qui peuvent en ralentir le rythme, confirme la persistance de l'influence du consensus multiculturel comme de la norme antiraciste. Si croissance de la demande d'autorité et de la croyance il y a, cela ne doit pas être confondu avec un retour du pouvoir prescriptif des normes impersonnelles mais bien comme une conséquence inhérente à la poursuite de la diffusion du libéralisme culturel au sein de la société. La perception d'une société plurielle et la volonté d'accentuation du pluralisme se traduisent par une redéfinition du rôle de la norme qui devient un élément de constitution d'une éthique personnelle visant à concilier émancipation individuelle et respect de l'autre.

Ces conclusions viennent ainsi démontrer que le discours *sur* l'identité nationale ne peut être envisagé comme une rhétorique tendant strictement à refléter le monde tel qu'il est perçu par les Français. Nicolas Sarkozy fait exister et promeut une grille de lecture du réel qui place en son centre et met en sens des représentations et des opinions qui sont certes partagées mais qui ne constituent pas la clé d'ordonnancement de la réalité sociale perçue et vécue

collectivement. Le discours nationaliste des autres cadres de l'UMP paraît de ce point de vue bien plus en phase avec le système de valeurs des Français que ne l'est celui de Nicolas Sarkozy. Autrement dit, la direction d'ajustement de la rhétorique sarkozyste sur la nation ne semble pas se cantonner à opérer une mise en correspondance des mots vers le monde. En conséquence, elle ne peut être conçue strictement comme une simple narration ou une description du réel social. Ainsi, replacé dans son contexte situationnel culturel, le discours sarkozyste *sur* l'identité nationale ne paraît pas posséder une valeur illocutoire qui permette de le ranger dans la catégorie des assertifs. L'enjeu de la reconnaissance sociale dont il est ici question ne peut pas, *a priori*, être celui d'engager la responsabilité de son locuteur sur la vérité de la proposition exprimée par son discours. Il reste que l'intention parallèle de son locuteur de reproduire des opinions partagées incite, du point de vue illocutoire, à voir dans ce discours un acte qui n'est pas non plus totalement étranger à la question de la vérité. Dans cette perspective, Nicolas Sarkozy paraît à la fois revendiquer une intention descriptive tout en cherchant à ce que le monde corresponde aux mots qu'il prononce de sorte que, pour en revenir aux remarques de Damon Mayaffre, le discours *sur* l'identité nationale apparaît *simultanément* « faire référence à un monde déjà là » et être un « agissement sur le monde ».

Il nous reste maintenant à interroger la rhétorique sarkozyste sur la nation au prisme du contexte situationnel politique dans lequel il a été produit. L'analyse de ce contexte pourra alors nous permettre d'analyser ce discours du point de vue des effets visés par son locuteur et que ce dernier espère obtenir *via* cette rhétorique. Autrement dit, le troisième temps de cette première partie invite à questionner cette dernière dans sa dimension perlocutoire. Que cherche à faire Nicolas Sarkozy par cet acte de langage ? Quels effets politiques et cognitifs espère-t-il produire chez ses destinataires potentiels ? C'est ainsi aux « fins perlocutionnaires »[468] (*objects*) du discours *sur* l'identité nationale que nous voulons maintenant nous intéresser.

[468] AMBROISE Bruno, *Les pouvoirs du langage…*, *op. cit*., p. 133

Chapitre 3 – Les effets visés par le discours *sur* l'identité nationale : entre discours de contrainte et discours d'opportunité

INTRODUCTION DU TROISIEME CHAPITRE

La plupart des analystes et chercheurs s'étant interrogés sur les ressorts de la rhétorique sarkozyste produite entre 2002 et 2007 voit dans celle-ci une stratégie de captation par Nicolas Sarkozy des électeurs du Front national. L'arrivée de Jean-Marie Le Pen au second tour des élections présidentielles de 2002 aurait ainsi poussé le ministre de l'Intérieur à s'emparer dès le lendemain du scrutin des thèmes et des clivages ontologiques du parti frontiste avec comme objectif de capitaliser des voix dans la perspective de sa candidature à l'élection de 2007. Plusieurs éléments permettent d'appuyer cette hypothèse.

En premier lieu, Nicolas Sarkozy a manifesté très tôt sa volonté d'accéder à l'Élysée, ce qui a par ailleurs marqué le mandat de Jacques Chirac et nourri les rivalités au sein des gouvernements successifs notamment entre lui et Dominique de Villepin[469]. C'est plus précisément le 20 novembre 2003, sur le plateau de « 100 minutes pour convaincre », que le ministre de l'Intérieur dévoile explicitement son projet de candidature à la présidentielle en prononçant la réplique devenue célèbre qui fait écho à celle de Laurent Fabius invité une semaine plus tôt dans l'émission : « [La présidentielle je n'y pense] pas simplement quand je me rase »[470]. En outre, la parution en janvier 2001 de son ouvrage *Libre*[471] qui acte son retour en politique peut s'analyser comme le prologue de la séquence ouverte par cette phrase. En effet, dans ce livre Nicolas Sarkozy esquisse ce qui deviendra son personnage : il y dessine un homme à la fois proche des Français, en rupture avec la ligne de son parti, ancré à droite et force de proposition mais aussi doté d'une spiritualité certaine – son engagement pouvant s'apparenter à une conversion liée à une révélation d'ordre mystique l'amenant au changement et à la franchise. La présentation d'un programme politique en dernière partie de l'ouvrage contribue à étayer cette volonté explicite de briguer le poste électif suprême. En outre, l'hypothèse est renforcée par les déclarations de Nicolas Sarkozy lui-même, celui-ci ne

[469] Voir notamment CEAUX Pascal et GATTEGNO Hervé, « Sarkozy-Villepin, un duel sous le regard de l'Élysée », *Le Monde*, 25 mai 2004, p. 7 ; FURBURY Pierre-Alain, « Trois ans de rivalité sourde », *Les Échos*, 1er juin 2005, p. 3 ; RIDET Philippe, « La rivalité Sarkozy-Villepin s'affiche désormais sans fard », *Le Monde*, 6 septembre 2005, p. 10

[470] 100 minutes pour convaincre, 2003, émission de télévision, présentée par Olivier Mazerolle, diffusée le 20 novembre 2003, France 2

[471] SARKOZY Nicolas, *Libre*, *op. cit.*

dissimulant pas son intention de séduire par son action et ses discours un électorat qui s'est porté en 2002 sur le bulletin lepéniste :

> *[…] nous n'avons pas à juger ceux de nos compatriotes les plus modestes qui ont appelé au secours de façon maladroite, de façon brutale, de façon inadaptée peut-être. Mais ce qui compte, c'est de regarder pourquoi ils l'ont fait, comme de se demander pourquoi ils n'y vont pas, aux urnes. Alors, depuis un an, qu'est-ce que j'essaie de faire ? J'essaie de faire que sur des questions aussi difficiles que la sécurité, que l'immigration, que l'intégration par exemple des musulmans notamment, avec le CFCM, ça change.*[472]

Il se trouve que cette stratégie n'est pas novatrice à droite, comme le démontre Mathias Bernard dans son ouvrage paru en 2007 *La guerre des droites : droite et extrême droite en France de l'affaire Dreyfus à nos jours*[473]. Selon l'historien, l'apparition électorale du Front national dans les années 1970 n'a pas dans un premier temps alarmé les partis dominants de la droite modérée qui n'y voyaient alors que la répétition de phénomènes politiques marginaux tels que le poujadisme ou l'épisode Tixier-Vignancourt ainsi que le résultat essentiellement d'une conjoncture qui ne durerait pas. Il faut attendre les années 1980 et les premiers succès électoraux de l'organisation lepéniste pour que le RPR et l'UDF s'intéressent plus sérieusement au parti frontiste et tentent d'en neutraliser la progression, celle-ci se faisant principalement à la faveur du ralliement d'électeurs provenant de l'électorat des deux partis dominants de la droite modérée. Ces derniers décident donc de diaboliser cet adversaire tout en récupérant ses thématiques. Ainsi, à la veille des élections législatives de 1986, le RPR publie une brochure de soixante-huit pages, intitulée *Une politique de sécurité*, qui insiste sur la répression. L'organisation propose notamment des « solutions particulièrement énergiques » contre la « surdélinquance de la population immigrée »[474]. De plus, la plateforme électorale commune à l'UDF et au RPR aborde des problématiques nouvelles qui font alors leur entrée dans le débat public tels que la sécurité, l'immigration ou encore le desserrement de l' « étau fiscal » et propose une réflexion sur l'identité nationale ainsi qu'une réforme du code de la nationalité, thèmes jusqu'alors circonscrit au programme du FN. Mathias Bernard note également que certains dirigeants de la droite modérée prennent des expressions et des intonations qui sont caractéristiques de celles de l'orateur charismatique frontiste[475]. En 1988, des signaux sont adressés aux électeurs du Front national dans l'optique des élections présidentielles et

[472] Le 7/9, 2003, émission de radio, animée par Stéphane Paoli, diffusée le 18 avril 2003, France Inter
[473] BERNARD Mathias, *La guerre des droites…*, *op. cit.*
[474] *Ibid.*, p. 199-200.
[475] Nous retrouvons également cette idée dans l'ouvrage déjà cité de Yvan Gastaut. GASTAUT Yvan, *L'immigration et l'opinion en France…*, *op. cit*. p. 218

législatives. L'historien donne ainsi l'exemple de Charles Pasqua[476] qui dans un article publié dans *Valeurs Actuelle*s déclare que « sur l'essentiel, le FN se réclame des mêmes préoccupations, des mêmes valeurs que la majorité. Seulement il les exprime d'une manière un peu plus brutale, un peu plus bruyante. »[477] Si cette déclaration suscite quelques remous à droite, Jacques Chirac reste silencieux, demeurant fidèle à son refus d'alliances électorales avec le parti lepéniste tout en ne condamnant pas la récupération idéologique de ses thématiques par les cadres de son organisation. Toutefois, l'échec du Premier ministre et leader du RPR aux deux scrutins conduit le parti à revenir sur une réappropriation trop voyante de la rhétorique de l'extrême-droite d'autant plus que cette stratégie a conduit à faire perdre à l'organisation gaulliste des électeurs plus modérés sur ces enjeux et choqués par certains propos de leurs cadres[478]. Les années 1990 se caractérisent dès lors par un relatif abandon de cette rhétorique et cela d'autant plus que les progrès de l'organisation frontiste se font désormais au détriment des partis de gauche, dynamique dénommée par Pascal Perrineau « gaucho-lepénisme ». La campagne de 2002 voit le RPR renouer avec son ancienne stratégie, le thème de la sécurité devenant la marque de la présidentielle. L'arrivée de Jean-Marie Le Pen au second tour a cependant coupé cours à son prolongement, le consensus républicain et la rupture idéologique avec le Front national apparaissant notamment comme la réponse politique des chiraquiens aux multiples manifestations en réaction à la qualification du chef frontiste ayant jalonné l'entre-deux tours de la présidentielle[479].

Ce rapide historique peut ainsi nous aider à mieux comprendre l'émergence dans la parole sarkozyste du discours *sur* l'identité nationale. Une hypothèse possible serait dès lors d'interpréter cette production discursive comme la réponse stratégique de Nicolas Sarkozy à un contexte électoral voyant, de manière similaire aux années 1980, le Front national progresser dans les différents scrutins du début des années 2000 à la faveur d'un ralliement des électeurs de la droite modérée. Nicolas Sarkozy renouerait dès lors avec une stratégie élaborée par sa famille politique, en tentant de récupérer des segments de l'électorat ayant préféré en 2002 Jean-Marie Le Pen à Jacques Chirac et de neutraliser ainsi la dynamique frontiste dans la perspective des présidentielles de 2007.

---

[476] Dans cette perspective, il est d'ailleurs intéressant de noter que Charles Pasqua fait figure de parrain politique de Nicolas Sarkozy. C'est en effet grâce à lui ainsi qu'à Achille Peretti, maire de Neuilly jusqu'à son décès en 1983 et député des Hauts-de-Seine jusqu'en 1977, que le jeune Nicolas Sarkozy, alors âgé de 22 ans, débute réellement sa carrière politique, élu conseiller municipal de Neuilly aux élections de 1977. CHARPIER Frédéric, *Nicolas Sarkozy. Enquête sur un homme de pouvoir*, Paris, Presses de la Cité, 2006, pp. 67-80

[477] BERNARD M., *La guerre des droites…, op. cit.,* p. 212.

[478] GASTAUT Yvan, *L'immigration et l'opinion en France…*, *op. cit*., p. 218

[479] NOIRIEL Gérard, *À quoi sert…, op. cit.*, p. 74

Le troisième et dernier temps de cette première partie est donc consacré à la recherche des fins perlocutionnaires du discours *sur* l'identité et plus spécifiquement à la mise en évidence des effets politiques et cognitifs que chercheraient à produire Nicolas Sarkozy au moyen de cette rhétorique. Il s'agit donc pour ce faire de replacer sa rhétorique dans son contexte situationnel de nature politique.

Nous montrerons dans une première section que l'hypothèse d'une pression électorale frontiste est à relativiser et que c'est bien à l'aune d'une crise politique affectant l'ensemble des partis dominants et en particulier ceux de la droite modérée qu'il faut tenter de comprendre l'émergence de ce discours. Dans cette perspective, il manifesterait l'intention de son locuteur de renforcer le potentiel électoral de son parti et de tenter par là même de consolider la domination politique de la droite modérée.

Nous nous attèlerons dans une ultime section à rechercher la cause de cette crise politique dans l'évolution des clivages idéologiques structurant le choix électoral et l'identification à la droite et à la gauche, évolution qui pourrait permettre de saisir au-delà des effets politiques, les effets cognitifs attendus de la rhétorique sarkozyste sur la nation. Dans cette optique, nous montrerons que cette dialectique est à la fois contrainte en raison des recompositions à l'œuvre dans l'électorat mais aussi opportune dans la mesure où ces recompositions ne remettent pas en cause la puissance organisatrice de l'espace politique du clivage gauche/droite. Le discours *sur* l'identité nationale vise ainsi dans ce cadre à anticiper ces évolutions en tentant de renouveler le contenu normatif de ce clivage politique.

Section 1 – Un délitement progressif du potentiel électoral des partis dominants de la droite modérée : un éclairage des effets politiques attendus par le discours *sur* l'identité nationale

Introduction de la première section

Dans nos développements précédents, nous avons brièvement évoqué que les électeurs frontistes occupent une place spécifique dans l'électorat total : ils sont davantage préoccupés par les enjeux liés à l'immigration et à l'islam comme nourris par un imaginaire ethnocentrique qui structure bien plus leur vote que pour les autres votants. Les velléités identitaires et nationalistes de Nicolas Sarkozy pourraient participer dans cette perspective d'une intention perlocutoire visant à récupérer des voix qui échapperaient aux organisations de droite modérée, organisations qui verraient leurs électeurs partir du fait de leur refus de renouer avec la stratégie des années 1980 qui avait pourtant contribué à faire obtenir aux partis de la droite la victoire

aux élections législatives de 1986. L'isolement du ministre de l'Intérieur pourrait alors traduire ce différend stratégique avec les chiraquiens, la récupération des thèmes et de la rhétorique frontiste s'étant certes avérée efficace à court terme mais ayant fini par desservir l'organisation gaulliste par le départ en 1988 de ses électeurs les plus modérés. L'existence de ce risque pourrait du point de vue cette fois perlocutoire éclairer l'attention de Nicolas Sarkozy à ne s'appuyer que sur des opinions et des représentations relativement partagées au sein de la société française : elle manifesterait la prise en compte par le ministre des leçons tirées des années 1980. Ainsi, tout en reprenant les thèmes ontologiques du Front national, il chercherait à s'en démarquer par la non reproduction des arguments les plus polémiques de son leader et la promotion d'un nationalisme *soft* qui suggère plus que convoque les préjugés ethnocentriques ciblant les immigrés, les maghrébins et les musulmans. *In fine*, le discours *sur* l'identité nationale participerait d'une entreprise politique répondant à un contexte électoral voyant le Front national retrouver sa dynamique des années 1980, dynamique définie comme une progression dans les urnes permise par le ralliement d'électeurs provenant des partis dominants de la droite modérée. Cette progression du parti frontiste redeviendrait dès lors un problème posé à ces organisations et risquerait de compromettre les chances de victoire de Nicolas Sarkozy aux présidentielles de 2007.

Présentation du cadre d'analyse et des sources servant de fondement à la recherche

Afin de vérifier si une telle dynamique frontiste est observable entre 2002 et 2005, nous nous devons d'analyser les rapports de forces électoraux qui travaillent le système partisan en ce début des années 2000. Plusieurs questionnements vont dans cette entreprise nous permettre de structurer notre réflexion.

Ainsi, pouvons-nous constater une progression dans les urnes du Front national ? Cette interrogation permettra dans un premier temps de vérifier si nous nous situons à cette période dans une phase ascendante de l'organisation qui l'amènerait progressivement à renforcer sa position de *challenger* au sein du système de parti, position qui pourrait dès lors exercer une pression sur les organisations dominantes de ce système.

Ensuite, quelle est à cette période la composition sociologique et idéologique de l'électorat FN ? Nous avons brièvement évoqué que les années 1990 s'étaient traduites par une recomposition de celui-ci, voyant la proportion des électeurs se déclarant proches de la gauche augmenter dans l'électorat frontiste alors que dans les années 1980 il se caractérisait par une coloration « droitiste ». En outre, la progression du Front national d'un point de vue

géographique se fait alors à la faveur de l'érosion électorale du parti socialiste, le PCF voyant également certains de ses sympathisants se reporter sur le vote Le Pen. Sociologiquement, le « gaucho-lepénisme » passe par un ralliement d'électeurs dont les profils les rattachent davantage au cœur de cible des partis de gauche. Les classes populaires en particulier ont vu leur part augmenter dans cet électorat alors même que c'étaient les indépendants et le petit patronat qui constituaient dans les années 1980 la principale ressource électorale du Front national. Qu'en est-il au début des années 2000 ? Constatons-nous un tarissement de cette dynamique voire son remplacement par un mouvement amenant les sympathisants de droite et plus particulièrement du RPR/UMP à se détourner de ces organisations et voter pour l'organisation frontiste ? Quelles sont les terres frontistes et surtout le parti progresse-t-il dans des territoires acquis traditionnellement à la droite modérée ? Pouvons-nous en outre observer une recomposition sociologique de l'électorat du Front national ? Enfin, l'ordre électoral est-il maintenu et décelons-nous une fragilisation voire une remise en cause du clivage gauche/droite comme principe organisateur du système politique entre 2002 et 2005 ?

Pierre Martin, dans son article « Les élections de 2002 constituent-elles un "moment de rupture" dans la vie politique française ? » paru en 2002[480], définit « l'ordre électoral » comme la « structure électorale » propre à un pays observable sur un temps relativement long. Ainsi en France nous connaissons depuis la survenue de la « phase de réalignement de 1981 à 1984 » un ordre électoral « stable et original » marqué « par une domination électorale de la droite – un rapport de forces gauche/droite avec un "vote normal" de l'ordre de 45,5 %/ 54,5 % – l'affrontement de deux coalitions de gauche et de droite chacune nettement dominée par un parti, le PS à gauche et le RPR à droite, et une force significative isolée à l'extrême-droite, le FN. »[481]. Les années 2000 se donnent-elles à voir dans cette perspective comme une phase de réalignement ? Celle-ci, pour le chercheur, s'observe par la succession de deux épisodes : d'abord un moment de rupture soit « une crise suffisamment forte, une déstabilisation de l'ordre électoral et partisan en place si importante, que cet ordre ne puisse se restabiliser dans son état précédent. Un moment de rupture doit nécessairement être marqué par des évolutions électorales fortes et des changements dans l'organisation du pouvoir » ; puis un moment de réalignement « constitué lui aussi d'une ou plusieurs élections proches – qui fixe le nouvel ordre électoral et partisan qui va dominer la période de politique ordinaire qui va suivre. » Les élections présidentielles de 2002 voyant l'arrivée de Jean-Marie Le Pen au second tour et la

[480] MARTIN Pierre, « Les élections de 2002 constituent-elles un "moment de rupture" dans la vie politique française ? », *Revue française de science politique*, n°5, 2002, pp. 594-595
[481] *Ibid.*, p. 597

disqualification du Parti socialiste ne constitueraient-elles pas un moment de rupture ? Les scrutins électoraux suivants peuvent-ils corroborer cette hypothèse de déstabilisation radicale de l'ordre électoral de 1984 et annoncent-ils une restructuration de celui-ci ainsi que du système partisan ? Cette question pourrait en complément de la première nous renseigner sur le niveau de pression exercée par le Front national sur les différentes organisations et tenter d'éclairer dans quelle mesure cette pression affecte le RPR/UMP en ce début des années 2000.

Pour répondre à ces interrogations, nous nous proposons dans cette première section d'effectuer une analyse comparative des différentes élections ayant jalonnés la période 2002-2005. Nous nous concentrerons sur quatre d'entre-elles : les élections présidentielles du 21 avril et du 5 mai 2002, les législatives des 9 et 16 juin 2002, les régionales des 21 et 28 mars 2004 et les élections européennes du 13 juin 2004. Nous adopterons également une perspective longitudinale puisque nous replacerons dans le temps long électoral chacun de ces scrutins afin de pouvoir mettre en évidence les évolutions voire les ruptures ou encore les permanences observables. Notre intention étant notamment de vérifier si l'ordre électoral de 1984 est maintenu ou non, nous effectuerons cette étude à partir des élections européennes de 1984. Treize autres scrutins seront ainsi commentés dans un but comparatiste : les européennes de 1984 bien sûr mais également celles de 1989, 1994 et 1999 ; les législatives de 1986, de 1988, de 1993 et de 1997 ; les régionales de 1986, 1992 et 1998 ; enfin les présidentielles de 1988 et 1995. Si nous envisageons bien sûr de nous intéresser dans un premier temps aux résultats électoraux du Front national, nous ne nous y limiterons pas pour autant, la mesure des rapports de forces nécessitant également de se pencher sur les scores des différents partis de droite mais aussi de gauche et sur leurs évolutions. À côté de cette analyse des résultats électoraux, nous procéderons également à une étude de la composition sociologique et idéologique des électorats. Nous serons particulièrement attentive aux transfuges, soit les électeurs ralliés au Front national qui avaient voté lors d'élections précédentes pour un autre parti. Concernant enfin les sources sur lesquelles nous nous appuierons dans notre entreprise, les résultats électoraux compilés sont issus soit du ministère de l'Intérieur, soit du Conseil Constitutionnel. Relativement à la structuration sociologique et idéologique des électorats, nous nous appuierons sur les travaux du Cevipof.

Présentation du mouvement de la première section

L'analyse des résultats des élections législatives, régionales et présidentielles ayant eu lieu entre 1984 et 2004 révèle que si dynamique politique il y a, celle-ci ne doit pas être recherchée du côté du Front national mais bien dans le camp de la droite modérée elle-même.

En effet, les présidentielles de 2002, si elles ont pu constituer aux yeux du plus grand nombre un épisode politique fondateur consacrant le Front national comme concurrent potentiel des partis dominants, n'apparaissent pourtant pas bouleverser l'ordre électoral. La qualification de Jean-Marie Le Pen au second tour s'avère être en trompe-l'œil, faisant passer pour une progression ce qui n'est en réalité qu'une stabilisation électorale qui plus est fragile du parti frontiste. Si nous ne pouvons pour cette raison parler au sens strict de dynamique frontiste, il reste que son score s'explique notamment par un ralliement relatif d'une partie de l'électorat de la droite modérée et par une croissance sensible du parti dans certains territoires acquis traditionnellement à celle-ci. Toutefois, ces deux phénomènes ne peuvent selon nous épuiser à eux seuls la compréhension de l'apparition du registre identitaire sarkozyste à partir de 2003 en raison de leur relative marginalité (I).

Le déplacement de focale, du parti frontiste à la droite modérée, permet alors de mieux saisir les motivations à l'œuvre dans cette entreprise discursive. Confrontés au délitement progressif de leur potentiel électoral, les partis de droite semblent moins maîtriser la concurrence qui se joue avec la gauche, cette dernière résistant mieux à l'augmentation de l'abstention et à l'intensification de la volatilité électorale. Dans ce cadre, l'émergence du discours *sur* l'identité nationale doit être comprise davantage à la lumière d'une crise politique affectant l'ensemble du système partisan et fragilisant en particulier l'hégémonie électorale de la droite modérée, qu'à celle d'une dynamique électorale de l'organisation lepéniste. Le déplacement d'électeurs de droite vers le Front national et plus largement vers l'extrême-droite, au-delà du fait qu'il permet au parti frontiste de se maintenir, ne constitue ainsi que la partie émergée de ce phénomène de dépérissement électoral de la droite de gouvernement. Dès lors, c'est au travers de ce prisme qu'il nous faut comprendre les effets perlocutionnaires de nature politique qui sont attendus par Nicolas Sarkozy du discours *sur* l'identité nationale (II).

I – Une progression du Front national en trompe-l'œil

L'analyse des scores obtenus par le Front national sur la période retenue infirme l'hypothèse d'une dynamique électorale frontiste.

En premier lieu, la qualification de Jean-Marie Le Pen au second tour des élections présidentielles de 2002 dissimule en réalité ce qui n'est qu'une stabilisation électorale, celui-ci ne progressant en effet que faiblement dans les urnes. L'étude des scrutins suivants vient confirmer ce constat puisqu'elle révèle un maintien voire un recul selon les échéances considérées des résultats de l'organisation partisane ainsi qu'une perte des acquis obtenus dans les années 1990 en particulier celui, majeur, de la substitution du frontisme au lepénisme (A).

En deuxième lieu, si le Front national progresse dans le cœur de cible à la fois idéologique et sociologique de la droite modérée et en particulier du RPR, ce phénomène rappelant les années 1980 n'en possède cependant pas l'ampleur. S'il reste une donnée à retenir dans notre investigation sur le discours *sur* l'identité nationale sarkozyste, sa marginalité invite à ne pas nous contenter de cette observation. En outre et de manière similaire, si les progrès du parti frontiste en 2002 se font notamment dans des départements dans lesquels la droite et l'organisation gaulliste en particulier sont traditionnellement ancrées, il demeure que ces dernières conservent une emprise forte sur ces territoires et que l'implantation du Front national n'y est pas confirmée par les résultats des autres scrutins. Ainsi, si ces départements manifestent une porosité au vote frontiste, celle-ci ne doit pas s'assimiler à un ancrage (B).

En troisième lieu enfin, l'ordre électoral est maintenu sur la période étudiée, la bipolarisation gauche/droite conservant son statut de principe organisateur du système politique et les partis dominants de chaque pôle, RPR et PS, gardant leur rôle de leaders partisans. Ajoutons que finalement le Front national continue à exercer sa fonction tribunitienne dont l'élection présidentielle de 2002 n'est en réalité que la manifestation amplifiée (C).

A) Des résultats électoraux frontistes entre stabilisation et fragilisation

La compilation des résultats électoraux du Front national entre 1984 et 2004 comme la reconstitution des profils sociologiques et idéologiques de ses électeurs attestent la part d'illusion qui entoure l'issue du premier tour des présidentielles de 2002. De prime abord, l'arrivée en deuxième position du leader frontiste invite à penser que le parti poursuit sa phase ascendante enclenchée dans les années 1980. Toutefois, l'analyse montre non seulement qu'il

se stabilise voire recule selon les échéances électorales mais en outre qu'il perd certains acquis conquis durant la décennie 1990.

1) Le choc du 21 avril, un « non-événement » masquant des résultats électoraux contrastés suivant la nature de l'élection considérée

En premier lieu, quand nous nous penchons sur les élections présidentielles de 2002 afin d'en mesurer le degré de rupture, nous pouvons constater que finalement ce scrutin est pour reprendre les mots de Nonna Mayer un « non-événement ». En effet, la progression de Jean-Marie Le Pen entre le premier tour des élections de 1995 et celui de 2002 est assez faible puisque qu'il ne recueille que 244 851 bulletins supplémentaires, soit une augmentation de voix de 5,4% par rapport au milieu des années 1990 (tableau 6). Une fois ces votes rapportés à la population inscrite sur les listes électorales lors de chacun de ces deux scrutins, celle-ci est même quasi nulle par rapport à 1995, le score de Jean-Marie Le Pen en pourcentage des inscrits, progressant de 0,2 point. L'élection présidentielle constitue traditionnellement pour le Front national, parti se caractérisant par sa forte personnalisation, l'échéance électorale la plus favorable, son chef historique parvenant à mobiliser sur son nom davantage de suffrages que les divers candidats de l'organisation lors d'autres scrutins. Dans cette perspective, les élections de 2002 ne sont pas celles où la croissance de l'organisation apparaît la plus importante. Depuis 1988, elle n'aura finalement gagné qu'un peu plus de 428 000 voix, ne parvenant pas à franchir la barre des cinq millions d'électeurs, et n'aura progressé en pourcentage des inscrits que de 0,3 point. En 2002, l'avance numérique du leader frontiste sur son rival socialiste Lionel Jospin n'est que d'environ 200 000 voix (tableau 9). Rapporté au bureau de vote, comme l'a noté Nonna Mayer dans un entretien publié par TNS-Sofres en janvier 2007, la configuration du second tour « s'est joué[e] disons à trois voix près dans les 65 000 bureaux de vote »[482]. La qualification de Jean-Marie Le Pen comme l'inflation de son score en pourcentage des suffrages exprimés entre 1988 et 2002 qui créent cette impression d'ascension électorale, sont ainsi essentiellement dues à la progression forte de l'abstention qui augmente elle de 9,8 points par rapport au premier tour des présidentielles de 1988 et de 7,2 points par rapport à celui de 1995[483], à la très légère augmentation des votes blancs et nuls et surtout à l'éparpillement des

[482] MAYER Nonna, « Le vote FN : historique, sociologie et enjeu », *TNS-Sofres*, 4 janvier 2007, p. 4

[483] Ce niveau de l'abstention (28,4% des inscrits) constitue un record pour un premier tour d'élection présidentielle depuis l'instauration de la Cinquième République. Le second tour des élections présidentielles de 1969 reste cependant le record quant au pourcentage d'abstentionnistes (31,1%).

voix à gauche et à droite causé notamment par la fragmentation de l'offre partisane au sein des deux camps[484].

L'extrême-droite prise globalement progresse par contre davantage puisque si nous ajoutons au score lepéniste de 2002 celui mégrétiste (tableau 9), la croissance est en effet plus importante (+911 894 voix par rapport au premier tour de 1995) mais reste encore une fois à nuancer. En effet, à la différence de 1995, le Mouvement pour la France (MPF) incarné par Philippe de Villiers n'obtient pas pour cette échéance les cinq cent signatures nécessaires à la validation de la candidature, de sorte que ses électeurs auront pu trouver dans une des deux organisations extrémistes un substitut possible, les profils idéologiques de leurs sympathisants étant *in fine* assez proches[485]. Entre le premier et le second tour des présidentielles de 2002, Jean-Marie Le Pen gagne un peu plus de 720 000 voix soit à peine plus que le score réalisé par Bruno Mégret le 21 avril. Les travaux du Cevipof sont venus éclairer la manière dont se sont organisés les reports de voix[486]. Ils nous apprennent en particulier que si 77% des lepénistes du premier tour ont à nouveau choisi un bulletin Front national au second, seulement 54% des mégrétistes ont effectué le même choix. Les voix captées par le leader frontiste le 5 mai proviennent également dans une moindre mesure des électeurs Chasse, pêche, nature et traditions (10%) mais également des abstentionnistes du premier tour (6%) et des votants communistes (6%). Il demeure que Jacques Chirac a mobilisé les électeurs et les abstentionnistes du 21 avril dans des proportions bien plus importante : 91% des électeurs de droite ont revoté pour leur camp, 78% de ceux ayant voté pour un candidat de gauche se sont reportés sur le Président sortant, 43% des abstentionnistes ainsi que de manière notable 32% des mégrétistes et même 16% des électeurs lepénistes du premier tour.

Ainsi, ces différents constats empêchent à ce stade de conclure à l'existence au début des années 2000 d'une dynamique électorale frontiste voire d'une évolution favorable plus généralement à l'extrême-droite, existence qui viendrait rendre compréhensible que Nicolas Sarkozy reprenne la sémantique nationaliste propre à cette famille politique. Comparées aux années 1980 qui avaient vu le Front national gagner une véritable existence électorale lors des présidentielles, ce qui constituait alors une véritable rupture par rapport à la décennie précédente, les années 2000 se caractérisent par le fait que celui-ci se maintient à des niveaux équivalents à 1988 et 1995. Si cette première observation ne remet pas en cause l'idée que le

[484] *Ibidem*
[485] CHICHE Jean, HAEGEL Florence, TIBERJ Vincent, « La fragmentation… », *op.cit*., p. 219 et p. 227
[486] MAYER Nonna, « Les hauts et les bas du vote Le Pen 2002 », *Revue française de science politique*, n°5, 2002, p. 517

ministre de l'Intérieur ait cherché par son discours à récupérer les électeurs ayant voté Jean-Marie Le Pen en 2002, la motivation de cette entreprise de captation ne peut être trouvée, comme dans les années 1980, dans une progression du nombre de votants ayant glissé un bulletin Jean-Marie Le Pen dans l'urne, ce qui aurait pu alors effectivement inciter ses adversaires à le neutraliser.

Tableau 6 – Résultats électoraux du Front national de 1984 à 2004

Élections	*Pourcentage des suffrages exprimés*	*Pourcentage des inscrits*	*Nombre de voix*
Européennes de 1984*	10,9	6	2 210 334
Européennes de 1989*	11,7	5,6	2 129 668
Européennes de 1994*	10,5	5,2	2 050 086
Européennes de 1999*	5,7	2,5	1 005 285
Européennes 2004*	9,8	4	1 684 947
Régionales de 1986*	9,6	7,1	2 658 500
Régionales de 1992*	13,6	8,9	3 375 079
Régionales 1998*	15	8,3	3 273 549
Régionales 2004 (1er tour)	14,7	8,5	3 564 064
Législatives de 1986*	9,6	7,2	2 703 442
Législatives de 1988 (1er tour)	9,7	6,2	2 359 528
Législatives 1993 (1er tour)	12,5	8,1	3 158 232
Législatives 1997 (1er tour)	14,9	9,6	3 784 018
Législatives 2002 (1er tour)	11,1	7	2 873 556
Présidentielles de 1988 (1er tour)	14,4	11,4	4 375 894
Présidentielles 1995 (1er tour)	15,1	11,5	4 559 921
Présidentielles 2002 (1er tour)	16,9	11,7	4 804 772

Source : ministère de l'Intérieur
** Un seul tour, scrutin proportionnel*

Cette conclusion se renforce d'autant plus lorsque nous nous penchons sur les scores réalisés par l'organisation frontiste lors d'autres échéances électorales. Cette opération nous permet de constater que rapportés aux inscrits, les résultats obtenus par le Front national sont soit stables soit inscrits dans une tendance à la baisse. Ainsi, tout comme aux présidentielles, les résultats obtenus par le parti aux élections régionales sont en réalité équivalents par rapport aux années 1990. Il gagne certes quelques voix en nombre absolu entre 1992 et 2004 mais baisse très légèrement quand on se concentre sur le pourcentage des inscrits (-0,4 point). Notons quand même une progression par rapport aux régionales de 1986 (+1,4 points en pourcentage des inscrits entre 1986 et 2004) mais le palier est franchi en réalité aux élections de 1992 qui voit l'organisation lepéniste franchir la barre des trois millions de suffrages, barre sous laquelle il ne repassera plus lors des régionales suivantes. De manière identique aux élections présidentielles de 2002, l'impression d'inflation provient des suffrages exprimés puisque le Front national progresse de 5,1 points par rapport à 1986 et connaît une très légère tendance à

la hausse depuis 1992 avec une stabilisation depuis la fin des années 1990. Là encore, nous pouvons en parallèle à cette croissance relative observer une progression de l'abstention qui passe de 22,1% en 1986 à 39,2% en 2004, le record sur la période étant atteint en 1998 où 42,3% des électeurs ne se rendent pas aux urnes, cette élection voyant le Front national faire ses plus hauts scores aux régionales (15% des suffrages exprimés). Ainsi, selon la même logique qu'en 2002, l'organisation lepéniste ne progresse pas à la faveur d'une captation d'électeurs qui s'intensifie mais bien sous l'effet d'une démobilisation électorale qui s'accroît. D'autres scrutins vont même dans le sens d'une fragilisation du Front national par rapport aux années 1990. Les élections législatives s'avèrent dans cette perspective en trompe-l'œil : en effet, alors que le parti semble progresser en pourcentage des suffrages exprimés, c'est en réalité un recul que nous constatons en chiffre absolu, le nombre de ses électeurs repassant au début des années 2000 sous le plancher des trois millions de voix et la proportion de ces derniers s'amenuisant par rapport aux années 1990, pour retrouver le niveau observé en 1986. Enfin, les élections européennes semblent suivre une logique quelque peu différente. Alors que les élections précédentes montrent que les années 1980 et 1990 sont pour le Front national des années fastes de consolidation progressive, le scrutin européen paraît moins réussir à l'organisation qui connaît une baisse tendancielle du nombre et de la proportion d'électeurs qui portent leur choix sur un candidat frontiste. Les européennes de 1999 voient même le parti passer en dessous de la barre des deux millions d'électeurs, barre qu'elle ne refranchira pas en 2004 malgré une progression sensible mais qui la place relativement loin de ses scores des années 1980. Ces années de recul voient pourtant parallèlement l'abstention atteindre des records puisqu'elle passe de 43,3% en 1984, niveau par ailleurs déjà élevé, à 53,2% en 1999 et 57, 2% en 2004. Davantage qu'au Front National, cette augmentation de l'abstention semble dès lors profiter aux partis dominants de la droite et de la gauche et en particulier au Parti socialiste qui atteint son record en 2004 en suffrages exprimés (28,9 %) et retrouve une proportion d'électeurs équivalente aux années 1980 (11,9%). L'UMP profite également de l'abstention mais dans une moindre mesure car si elle progresse par rapport à 1999, elle est très loin de ses scores des années 1980 et 1990 – nous y reviendrons.

2) La perte des acquis des années 1990 : une consolidation remise en cause

L'impression d'une dynamique frontiste provient ainsi essentiellement de la progression de l'abstention qui fait gonfler ses scores alors même que le parti soit se stabilise soit recule dans les années 2000. La véritable période de croissance de l'organisation se situe dans les

années 1980 où elle acquiert une existence électorale qu'elle ne possédait pas dans les années 1970, et dans les années 1990 où non seulement elle progresse dans la majorité des scrutins mais surtout se consolide. En effet, le processus d'institutionnalisation enclenché par Bruno Mégret avait alors permis au parti de s'autonomiser progressivement de la figure de son leader, processus qui s'était traduit dans les urnes par la substitution progressive du frontisme au lepénisme. Ainsi, Nonna Mayer a bien montré dans son article « Les hauts et les bas du vote Le Pen » publié en 2002, que les élections législatives de 1997 de même que les régionales de 1998 ont vu les candidats du Front national obtenir des scores moyens égalant les résultats de Jean-Marie Le Pen aux présidentielles, ce qui atteste de la réussite de l'entreprise mégrétiste[487]. Les législatives de 2002 semblent mettre un coup d'arrêt à cette autonomisation progressive, les candidats frontistes ne parvenant pas dans la plupart des circonscriptions à dépasser la barre des 15 %. Ainsi, sur 565 candidats présentés, seuls 120 parviennent à réaliser dans leur circonscription un score équivalent ou supérieur à leur dirigeant quand 199 d'entre eux ne réussissent pas à dépasser 10% des suffrages exprimés. Ces mauvais résultats illustrent la difficulté de l'organisation à exister en dehors d'une candidature de Jean-Marie Le Pen voire de l'élection présidentielle elle-même et à conserver voire consolider ses acquis des scrutins précédents. Sensible à la conjoncture politique et fragilisée par les scissionnistes du Mouvement national républicain (MNR), il semble qu'elle n'aura pas été capable de tirer profit de sa présence au second tour des présidentielles, prouvant par là même sa difficulté à se placer comme un *challenger* sérieux des partis dominants dans le cadre des compétions électorales. Si les candidatures frontistes ont très certainement pâti du contexte post-présidentiel aux législatives qui s'est traduit par la promotion du consensus républicain, les élections régionales de 2004 révèlent des résultats en demi-teinte pour le Front national. Ainsi, celui-ci se stabilise certes au niveau national par rapport aux régionales de 1998 quand l'on retient les suffrages exprimés mais progresse relativement au niveau départemental. Il obtient en effet des scores supérieurs à 15% dans quarante-neuf départements alors qu'à la fin des années 1990, il n'atteignait ce niveau que dans quarante-quatre d'entre eux. Ajoutons que l'organisation réalise entre 10% et 14,99% des suffrages exprimés dans vingt-cinq départements (vingt-sept en 1998) et entre 5% et 9,99% dans vingt d'entre eux (vingt-trois en 1998). En outre, dans les soixante-et-un départements où elle progresse, elle croît en moyenne de deux points par rapport aux scores de 1998, ce qui constitue une variation plus importante qu'au niveau national[488]. *A priori* donc, nous assistons à une relative augmentation de ses résultats dans un peu moins des deux-

[487] MAYER Nonna, « Les hauts et les bas… », *op. cit.*, p. 518
[488] Notons que le Front national diminue dans trente-trois départements et en moyenne de deux points également.

tiers des territoires. Il reste cependant que sur les quarante-neuf départements dans lesquels le parti obtient des scores supérieurs ou égaux à 15% des suffrages exprimés, ce dernier enregistre une baisse de ses résultats par rapport à 1998 dans vingt-trois d'entre eux soit dans un peu plus de la moitié des quarante-quatre départements de 1998. En particulier, il est intéressant de noter que là où Marine Le Pen est tête de liste (Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Val d'Oise), la liste frontiste accuse des diminutions importantes (entre -3,5 et -4,6 points) démontrant que la famille Le Pen capitalise plus difficilement sur son nom. En outre, tandis que lors des régionales de 1998 les candidats présentés par le Front national égalaient ou surpassaient le score de Jean-Marie Le Pen aux élections présidentielles de 1995 dans quarante-trois départements, ils n'obtiennent en 2004 un résultat équivalent au score de leur leader au premier tour de 2002 que dans trente-neuf d'entre eux. Enfin, alors qu'en 1998 la moyenne par départements des résultats frontistes est de 14,5 % ce qui à 0,6 point près équivaut au score réalisé par Jean-Marie Le Pen aux élections présidentielles de 1995 (15,1%) – allant donc dans le même sens que la remarque de Nonna Mayer – les candidats du Front national obtiennent en moyenne en 2004 15% des suffrages exprimés soit quasiment deux points de moins que leur leader aux présidentielles de 2002 (16,9%). Finalement, le parti au niveau départemental reste donc en moyenne stable (+0,5 points) entre la fin des années 1990 et le début des années 2000 malgré une progression de l'abstention. De plus, si le lepénisme semble se fragiliser, le nom Le Pen n'étant pas l'assurance de scores élevés au niveau départemental, le frontisme quant à lui, qui constitue l'autonomisation du parti vis-à-vis de la figure de son chef, ne s'amplifie pas voire s'atténue. Pour finir l'analyse de l'évolution des résultats électoraux du Front national, nous voudrions maintenant comparer les scores obtenus au niveau départemental aux élections européennes de 1994 et 2004. Nous avons précisé que les européennes ne répondaient pas tout à fait aux mêmes dynamiques que les autres scrutins. Le parti obtient ainsi ses scores les plus importants entre les années 1980 et le milieu des années 1990 et s'inscrit ensuite dans une tendance à la baisse pour remonter dans les suffrages exprimés en 2004, retrouvant à peu près son niveau de 1994. Ce sont en outre les élections où l'organisation obtient généralement ses résultats les plus bas en particulier dans les années 1990 : elle ne parviendra notamment jamais à franchir la barre des 12% de suffrages exprimés, niveau dépassé par elle à toutes les autres élections étudiées. Un an avant les élections présidentielles, le parti est loin de réaliser au niveau départemental des scores égalant ceux de son leader. Ainsi, en moyenne les candidats frontistes obtiennent 9,2% des suffrages exprimés soit presque six points de moins que Jean-Marie Le Pen en 1995. En 2004, les listes FN font légèrement mieux, recueillant 9,6% en moyenne au niveau

départemental. Toutefois l'écart avec les présidentielles s'accroît, la différence entre le résultat du dirigeant frontiste et les leurs s'élevant désormais à plus de sept points. La progression électorale du parti, même si elle concerne soixante-trois départements soit plus de la moitié d'entre eux, est relativement mesurée augmentant en moyenne de 1,6 points en dix ans. En outre, la barre des 15% n'est franchie que dans quatre départements (Vaucluse, Var, Oise et Aisne) soit un de moins qu'en 1994[489]. Précisons que le Front national n'égale le score de Jean-Marie Le Pen aux élections présidentielles que dans un seul département : le Vaucluse (18, 2%). Enfin, comme aux régionales de 2004, dans les mêmes huit départements où Marine Le Pen est candidate, le Front national accuse des baisses sensibles. À noter, que Jean-Marie Le Pen n'est pas non plus préservé de la décrue puisque sur les seize territoires où il est tête de liste, l'organisation recule dans neuf d'entre eux (Ain, Alpes maritimes, Bouches-du-Rhône, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie et Var).

De ce point de vue, donc, aucune dynamique électorale favorable au parti frontiste n'est repérable, conclusion qui invite à reconsidérer notre hypothèse. Une autre conjecture possible serait alors de voir dans la mise en avant par Nicolas Sarkozy de la rhétorique nationaliste, la conséquence d'une désaffiliation d'une partie de l'électorat de la droite modérée au profit du Front national. Ainsi, si celui-ci ne progresse pas voire recule aux différentes élections du début des années 2000, il reste que l'analyse des profils idéologiques et sociologiques de ses électeurs comme celle des territoires où il progresse pourraient révéler une présence importante de transfuges autrefois proches des partis de la droite de gouvernement comme une captation de segments dans lesquels le vote de droite est classiquement surreprésenté ainsi qu'une implantation territoriale qui augmente dans des territoires traditionnellement ancrés à droite ou dans lesquels celle-ci réalise des scores importants. La désaffection de ces électeurs pour les organisations de droite pourrait ainsi venir contrarier dans le futur les chances de conquête de leurs candidats, invitant dès lors Nicolas Sarkozy à tenter de les récupérer. Le discours *sur* l'identité nationale procèderait, dans ce cadre, de cette intention perlocutoire tendant au-delà de la séduction de l'électorat frontiste à obtenir le retour des électeurs perdus de la droite modérée.

[489] En 1994, le Front national obtient plus de 15% des suffrages exprimés dans cinq départements : Var, Vaucluse, Oise, les Alpes maritimes ainsi que la Seine-Saint-Denis. En 2004, la Seine-Saint-Denis et les Alpes maritimes repassent sous le niveau des 15% alors que l'Aisne la franchit.

B) Une pression du Front national sur les partis de la droite modérée à nuancer

L'analyse des profils sociologiques et idéologiques des électeurs lepénistes de 2002 comme l'examen de la distribution des votes aux présidentielles ainsi qu'aux scrutins suivants dans les territoires métropolitains invitent à relativiser la pression exercée par le Front national sur la droite modérée et en particulier sur le RPR.

1) Les élections présidentielles de 2002 : une captation relative de l'électorat de droite

L'examen de la structure de l'électorat du Front national des présidentielles de 2002 montre effectivement qu'à côté d'un certain nombre de permanences, des évolutions sensibles peuvent parallèlement être relevées dans la composition idéologique du groupe des votants lepénistes. Ainsi, les travaux de Nonna Mayer[490] mettent en avant la suspension de ce que Pascal Perrineau avait qualifié, dans son ouvrage paru en 1997 *Le symptôme Le Pen*[491], de « gaucho-lepénisme ». Durant les années 1990, nous l'avons évoqué en introduction à cette section, la croissance électorale du parti frontiste se faisait à la faveur du ralliement d'électeurs dont les profils sociologiques comme idéologiques les rapprochaient de l'électorat traditionnel de la gauche modérée. En particulier, les ouvriers et les individus proches des partis socialiste et communiste se détournaient progressivement de ces organisations, optant pour une partie d'entre eux pour le Front national. Ainsi, aux élections de 1995, Pascal Perrineau montre que les nouveaux ralliés lepénistes proviennent en majorité des « terres où l'érosion socialiste a été la plus forte depuis 1988 » soit le nord et l'est de la France de même que les départements se situant au sud de Paris[492]. Or, au début de la décennie 2000, la force du mouvement s'atténue, ces électeurs se réfugiant davantage dans l'abstention. Il est d'ailleurs révélateur que 17% de ceux qui avaient voté Le Pen en 1995 aient choisi de ne pas se rendre aux urnes en 2002. Ces élections présidentielles ont par contre révélé une droitisation de son électorat. Ainsi, alors que le rapport entre électeurs se déclarant de gauche et ceux se situant à droite s'était équilibré en

[490] MAYER Nonna, « Les hauts et… », *op. cit*., p. 513
[491] PERRINEAU Pascal, *Le symptôme Le Pen, radiographie des électeurs du Front national*, Paris, Fayard, 1997, pp. 80-84 et cartes pp. 85 et 86
[492] D'ailleurs une hypothèse possible quant à l'abandon par les partis de la droite modérée durant les années 1990 de la sémantique et de la rhétorique identitaires pourrait être trouvée pour expliquer ce phénomène « gaucho-lepéniste ». Ainsi, le Front national progressant à la faveur du ralliement d'électeurs constituant le cœur de cible des partis de la gauche, les organisations de la droite auront pu ne plus voir le parti lepéniste comme un concurrent direct, captant son électorat. Fragilisant la gauche, la dynamique électorale frontiste des années 1990 aura pu être considérée comme potentiellement favorable pour elles et la stratégie de récupération des électeurs de l'extrême-droite devenir non nécessaire.

raison donc de ce ralliement d'individus se sentant proches de la gauche, il apparaît que la proportion des « droitistes » ré-augmente et pèse plus lourdement dans la composition idéologique de l'électorat Le Pen : les individus se déclarant de droite représentent désormais 60% des votes frontistes, ce qui constitue une augmentation de sept points par rapport à 1995 (53%)[493]. Si cette droitisation de l'électorat lepéniste s'explique en partie par le repli de certains de ces « gauchistes » dans l'abstention, ce mouvement ne permet pas de comprendre l'entièreté du phénomène. En effet, l'analyse par Nonna Mayer de l'historique des votes de ces droitistes montre que la moitié d'entre eux avait choisi le bulletin Jacques Chirac au second tour des présidentielles de 1995. Plus révélateur encore, un tiers avait opté au premier tour des législatives de 1997 pour un candidat RPR contre 25% pour un représentant frontiste et 17% pour un candidat de la gauche plurielle (25% s'étaient abstenus ou avaient choisi de voter blanc ou nul)[494]. *In fine*, parmi les nouveaux ralliés de 2002, les transfuges de droite pèsent donc deux fois plus lourd dans l'électorat lepéniste que ceux de gauche[495].

Ce constat permettrait ainsi de valider l'hypothèse selon laquelle le discours *sur* l'identité nationale sarkozyste relèverait de l'objectif « de ramener dans le giron républicain ceux qui ont voté FN »[496] ou plutôt de faire revenir dans l'escarcelle de la droite modérée ses électeurs perdus. Cette conclusion se renforce d'autant plus à l'aune encore une fois des travaux de Nonna Mayer mais également de Guillaume Roux[497] qui ont mis en avant le fait que l'une des variables lourdes du vote Front national est le rapport de l'individu aux immigrés et aux autres en général et que l'immigration constitue une des préoccupations majeures des votants frontistes. Sociologiquement, l'électorat lepéniste évolue également. Classiquement, il se compose essentiellement d'hommes et se caractérise par son faible niveau de diplôme comme par sa précarité économique. De plus, le patronat comme les milieux de l'artisanat ont tendance à voter davantage pour le Front national que le reste de l'électorat. En 2002, nous retrouvons encore ces segments plutôt ouvriers et/ou d'ascendance ouvrière comme provenant du petit patronat et des catégories populaires de droite qui constituaient déjà son électorat des années 1980 et 1990. Toutefois, certains changements sont par ailleurs notables. En particulier, le vote

[493] MAYER Nonna, « Les hauts et… », *loc. cit.*
[494] *Ibidem*
[495] Comme le précise Nonna Mayer, cette augmentation de la proportion des transfuges de droite permet également de mieux comprendre les évolutions relatives à la composition sociologique de l'électorat lepéniste de 2002. En effet la chercheuse a noté que Jean-Marie Le Pen avait attiré à lui des profils plus favorisés économiquement et culturellement, ce qui correspond aux profils des électeurs de droite. Ce changement invite dès lors Nonna Mayer à conclure que le vote Le Pen de 2002 « n'est donc pas seulement celui des petits, des défavorisés. »
[496] DELY Renaud, GUIRAL Antoine et TOURANCHEAU Patricia, « "Il n'y a pas de sujet tabou" », *Libération*, 19 juillet 2005, pp. 13
[497] MAYER Nonna et ROUX Guillaume, « Des votes… », *op. cit.*, pp. 97-117

en sa faveur augmente par rapport à 1995 chez les agriculteurs (22%, +12 points), réalisant des scores équivalent à ceux qu'il obtient chez les ouvriers et les employés (respectivement 23% et 22%). Le candidat frontiste améliore également sensiblement son résultat chez les cadres et professions intellectuelles supérieures (+9 points). En outre, Nonna Mayer note qu'alors que les dernières élections présidentielles avaient été marquées par une percée relative chez les jeunes de moins de 35 ans, Jean-Marie Le Pen réalisant ses meilleurs scores dans cette catégorie (18% chez les 18-24 ans et 20% chez les 25-34 ans en 1995), celles de 2002 révèlent une progression importante chez les 50-64 (+6 points), le Front national réalisant ses plus hauts résultats chez les quinquagénaires tandis que les jeunes se détournent de ce parti (-5 points chez les 18-24 ans et -3 points chez les 25-34 ans). Enfin, nous relevons également une croissance du vote Le Pen par rapport aux dernières présidentielles chez les catholiques pratiquants réguliers et irréguliers (+4 et +5 points). Or ces différents segments de l'électorat (agriculteurs, cadres et professions intellectuelles supérieures, électeurs plus âgés, catholiques) constituent des cœurs de cible des organisations de droite modérée. Cette analyse de l'évolution des profils sociologiques des électeurs Le Pen rejoint ainsi celle des profils idéologiques, l'augmentation de la proportion des droitistes s'accompagnant parallèlement d'une progression du vote Le Pen au sein de catégories dans lesquelles les partis de droite modérée réalisent des scores importants. Toutefois, il reste que si ce phénomène apparaît déterminant dans la production de la dialectique ethno-religieuse et nationaliste de Nicolas Sarkozy, nous voulons insister sur le fait qu'il ne peut être conçu comme l'unique cause de cette production. En premier lieu, la présence de transfuges de l'électorat de droite modérée dans celui lepéniste de 2002 reste un phénomène relativement marginal. En effet, les départs de ces droitistes chiraquiens ne sont pas hémorragiques. Nous pouvons estimer à partir du travail de Nonna Mayer que les nouveaux ralliés lepénistes du 21 avril représentent aux alentours de 30% du total de son électorat[498]. Au sein de ces 30% de votants ce sont donc environ 33% qui auront choisi un candidat RPR au premier tour des législatives de 1997, de sorte que si cette donnée est importante pour comprendre l'apparition du discours *sur* l'identité nationale dans la parole sarkozyste du début

[498] Ce chiffre est à prendre avec beaucoup de précaution, il ne sert qu'à donner une estimation « à la louche » de la proportion des nouveaux électeurs du Front national et a été construit sur le fondement des résultats du PEF 2002 tel qu'analysé par Nonna Mayer dans son article « Les hauts et les bas du vote Le Pen 2002 ». Dans ce travail, elle précise en effet que 89% des électeurs frontistes de 1997 avaient redonné leur voix à Jean-Marie Le Pen le 21 avril. Nous avons donc pris 89% du nombre des voix frontistes de 1997 que nous avons retirés du nombre de voix recueillies par Jean-Marie Le Pen en 2002 et retranscrit en pourcentage le nombre de bulletins restants. Cette estimation est donc très approximative mais reste cohérente en comparaison de la proportion des ralliés au Front national des élections précédentes et suivantes. Ainsi en 2007, au sein de son électorat, 40% sont des nouveaux venus. Voir MAYER Nonna, « Comment Nicolas Sarkozy a rétréci l'électorat Le Pen », *Revue française de science politique*, n° 3, 2007, p. 441

des années 2000, il serait une erreur de se limiter à cette explication et de ne pas rechercher d'autres causes possibles à cette production. Selon nous, c'est bien une conjonction de facteurs qui éclaire l'entreprise discursive de Nicolas Sarkozy et non une explication mono-causale. Il nous paraît dans ce cadre important de rappeler que si Jean-Marie Le Pen se maintient électoralement le 21 avril c'est avant tout en raison de la fidélité de ses électeurs. Ainsi, ce sont 89% des votants frontistes du premier tour des élections législatives de 1997 qui ont glissé un bulletin lepéniste au premier tour des présidentielles de 2002[499], ce qui fait de ce candidat celui qui parvient le plus à conserver son électorat d'une élection à l'autre. En outre, une part non négligeable des électeurs frontistes a choisi au second tour de ne pas réitérer son vote à l'inverse des individus ayant choisi le RPR. Le 5 mai, Jacques Chirac récupère 95% de ses voix du premier tour, Jean-Marie Le Pen n'en recouvre nous l'avons déjà évoqué que 77%, 16% de ses électeurs choisissant finalement le Président sortant et 7% décidant de s'abstenir. Rappelons que le candidat frontiste n'attire à lui que 54% des votes mégrétistes du 21 avril, 32% lui préférant Jacques Chirac et 13% ne se déplaçant pas pour le second tour[500]. Enfin, il ne parvient à capter que 3% des électeurs de droite (et en majorité des voix de la CPNT dont les sympathisants ont tout comme ceux du MPF des profils idéologiques proches de ceux des électeurs FN[501]) contre 4% des électeurs de gauche et 6% des abstentionnistes. Relevons pour finir sur ce point que ce mauvais report comme les faibles résultats obtenus aux législatives de juin peuvent s'expliquer par le fait que 40% des électeurs de Jean-Marie Le Pen aux présidentielles se considèrent proches du Front national. Ils étaient 50% en 1995[502], preuve là encore de la précarité des acquis des années 1990 que nous relevions plus haut. En second lieu, si le Front national parvient à capter des segments de l'électorat se révélant être des cœurs de cible des partis de la droite modérée, certains éléments doivent cependant amener encore à nuancer ce constat. D'abord, nous avons vu que les agriculteurs optent davantage qu'en 1995 pour le Front national, de même que les cadres et les professions intellectuelles supérieures. Or cette captation de l'électorat agricole doit être mise en parallèle avec la baisse continue de cette catégorie dans la population active totale. Ainsi, alors que dans les années 1980, elle représentait 8% du total des actifs, elle ne s'élève plus qu'à 5,9% de celle-ci en 1990 et en 2004 à 3,8%[503]. Notons également que si le ralliement plus important des cadres est réel, la variable

[499] Pour comparaison, 61% des électeurs de droite de 1997 ont voté soit Jacques Chirac, soit François Bayrou soit Alain Madelin au premier tour des présidentielles de 2002 et 49% ce ceux de gauche ont opté pour un parti de la gauche plurielle. MAYER Nonna, « Les hauts et… », *op. cit*., p. 516
[500] *Ibid.*, p. 517
[501] CHICHE Jean, HAEGEL Florence, TIBERJ Vincent, « La fragmentation… », *op. cit.*, p. 219
[502] MAYER Nonna, « Les hauts et… », *op. cit*., p. 518
[503] agreste.agriculture.gouv.fr (population agricole)

lourde déterminant le vote Le Pen reste encore en 2002, l'appartenance ouvrière et employée de même que le fait d'être au chômage, les professions intellectuelles supérieures étant celles avec les professions intermédiaires à voter le moins pour le Front national (Jean-Marie Le Pen obtient respectivement en 2002 13% et 12% des suffrages exprimés dans ces catégories). En outre, la distance religieuse demeure une caractéristique dominante de l'électorat Le Pen même en 2002 et les catholiques pratiquants restent ceux qui optent le moins pour l'organisation lepéniste. Enfin, quoique le candidat frontiste réalise ses meilleurs scores chez les quinquagénaires, non seulement les catégories plus âgées sont avec les plus jeunes celles qui se détournent le plus du vote Front national (il obtient 15% chez les 65 ans et plus) mais également cette progression forte chez les quinquagénaires s'explique avant tout par le fait que l'électorat frontiste vieillit. L'analyse par cohorte réalisée par Nonna Mayer démontre en effet que Jean-Marie Le Pen est parvenu à pérenniser le vote en sa faveur chez les générations qui avaient entre 25 et 45 ans en 1988 et qui avaient déjà opté pour lui lors de sa percée électorale des années 1980. C'est ainsi chez les électeurs appartenant à la génération du *baby-boom* déjà frontiste en 1988 mais également dans une moindre mesure chez ceux qui n'avaient pas forcément voté pour lui précédemment qu'il réalise ses meilleurs scores de 2002, de sorte que la chercheuse conclut que son électorat ne se renouvelle que relativement.

Tous ces éléments montrent que si la composition sociologique comme idéologique de l'électorat frontiste évolue au début des années 2000, c'est avant tout la forte mobilisation de ses électeurs traditionnels qui lui a permis de se qualifier le 21 avril. Il améliore effectivement ses scores dans le cœur de cible de la droite modérée, de même qu'il parvient à capter des électeurs qui votaient précédemment pour les organisations partisanes de cette famille politique en en particulier pour le RPR, mais ce ne sont pas ces catégories qui lui permettent de se maintenir. Cette captation est en outre relative voire marginale, de sorte qu'il ne faut pas surestimer l'hypothèse selon laquelle se serait la dynamique droitiste à l'œuvre dans la restructuration idéologique de l'électorat frontiste qui viendrait à elle seule expliquer l'apparition du registre nationaliste sarkozyste.

2) Une dynamique d'expansion territoriale frontiste en défaveur du RPR : un phénomène réel mais un ancrage non consolidé

Concernant maintenant la progression de l'ancrage territorial du Front national, l'analyse des cartes électorales des différents scrutins survenus entre 2002 et 2004 ainsi que leur comparaison à celles des années 1990 montrent en premier lieu que l'aire d'influence du

Front national s'étend relativement. La décennie 1990 s'étaient distinguée, nous l'avons déjà évoqué, par la conquête par l'organisation du nord de la France, de l'est et du sud parisien qui constituaient des territoires traditionnellement acquis à la gauche, son recul profitant alors au parti frontiste. Le début des années 2000 confirme l'implantation du parti dans ces territoires, celui-ci pérennisant son ancrage dans les départements en particulier où le parti socialiste obtenait autrefois des résultats importants. Parallèlement, elle s'étend de façon significative sa présence électorale au nord du massif central, dans les départements situés à l'ouest de Paris ainsi que dans l'ouest du pourtour méditerranéen.

Si l'on se concentre sur le premier tour des élections présidentielles de 2002, elle passe ainsi la barre des 15% dans quatorze territoires : l'Essonne, l'Orne, la Sarthe, l'Indre, le Cher, la Nièvre, la Saône-et-Loire, l'Ardèche, la Corse du sud, l'Aude, l'Ariège, la Haute-Garonne, le Tarn et le Lot-et-Garonne. Le Front national renforce en outre son ancrage dans quatorze autres départements, y dépassant le niveau des 20% de suffrages exprimés : l'Ain, l'Aisne, les Ardennes, l'Aube, la Drôme, l'Hérault, la Meuse, les Pyrénées orientales, la Haute Saône, la Haute Savoie, le Tarn-et-Garonne, Les Vosges, l'Yonne et le Territoire de Belfort. Dans le grand ouest et le centre de la France, les résultats du parti frontiste, même s'ils augmentent à l'image de ce qui se passe au niveau national, demeurent sous les 15%, voire pour les Deux-Sèvres et la Corrèze restent sous celle des 10% de suffrages exprimés. Toutefois, dans ces territoires, le Front national peut parfois croître fortement par rapport aux dernières présidentielles. Nous avons ainsi cherché à mettre en évidence les départements où la progression de Jean-Marie Le Pen est la plus sensible par rapport au premier tour des élections de 1995. Nous avons dans cette perspective calculé la moyenne d'augmentation relative du parti au niveau départemental, celle-ci s'élevant à 21,46%. Dans le tableau 7 figure ainsi les départements dans lesquels les résultats du candidat sont égaux ou supérieurs à cette moyenne.

Tableau 7 – Départements dans lesquels la progression du FN est la plus sensible en pourcentage des suffrages exprimés

Départements	1995	2002	*Écarts en points*	*Variations relatives en %*
Allier	11,23	14,12	*2,89*	*25,73*
Ardennes	18,04	22,92	*4,88*	*27,05*
Ariège	10,5	15,11	*4,61*	***43,9***
Aude	13,56	19,81	*6,25*	***46,09***
Aveyron	8,51	12,11	*3,6*	*42,3*
Cantal	7,12	11,12	*4*	***56,18***
Charente	10,21	13,73	*3,52*	*34,48*
Corrèze	4,58	8,86	*4,28*	***93,45***
Corse du sud	11,6	17,41	*5,81*	***50,09***
Haute Corse	9,83	14,22	*4,39*	***44,66***
Côtes d'Armor	8,84	11,68	*2,84*	*32,13*
Creuse	7,03	11,16	*4,13*	***58,75***
Dordogne	8,76	12,22	*3,46*	*39,50*
Doubs	15,4	19,03	*3,63*	*23,57*
Gard	20,28	24,85	*4,57*	*22,53*
Haute Garonne	12,63	16,6	*3,97*	*31,43*
Gers	9,33	13,32	*3,99*	*42,77*
Loiret	15,83	19,38	*3,55*	*22,43*
Lot	7,71	10,75	*3,04*	*39,43*
Lot-et-Garonne	14,74	18,91	*4,17*	*28,29*
Lozère	9,62	13,58	*3,96*	*41,16*
Mayenne	9,47	11,87	*2,4*	*25,34*
Nièvre	11,88	16,19	*4,31*	*36,28*
Orne	14,81	18,24	*3,43*	*23,16*
Puy-de-Dôme	11	13,61	*2,61*	*23,73*
Hautes-Pyrénées	9,38	12,3	*2,92*	*31,13*
Haute Saône	16,71	22,31	*5,6*	*33,51*
Saône-et-Loire	13,24	17,77	*4,53*	*34,21*
Sarthe	11,43	15,01	*3,58*	*31,32*
Haute Savoie	16,43	20,79	*4,36*	*26,54*
Tarn	12,95	16,8	*3,85*	*29,73*
Tarn-et-Garonne	15,77	20,12	*4,35*	*27,58*
Vendée	7,3	11,75	*4,45*	***60,96***
Haute Vienne	7,57	11,2	*3,63*	*47,95*
Yonne	17,04	20,96	*3,92*	*23*

Source : ministère de l'Intérieur

Sur quatre-vingt-seize départements métropolitains, le Front national progresse significativement dans trente-cinq d'entre eux, la croissance la plus forte s'observant en Ariège, dans l'Aude, le Cantal, en Corrèze, en Corse du sud, en Haute Corse, dans la Creuse et en Vendée. Ainsi, quand bien même le parti n'obtient pas des scores importants dans le limousin et en Auvergne, n'y atteignant pas son niveau national[504], il progresse malgré tout fortement. De même la région Midi-Pyrénées bascule en 2002 dans le vote frontiste alors que la présence

[504] Il n'y a qu'en Haute Loire (18,4%) où Jean-Marie Le Pen obtient un score égalant son niveau national (18,4%) ce qui avait déjà été le cas aux élections de 1995 (15,8%). Il y progresse toutefois de manière moins significative qu'ailleurs (+16,46%). *In fine*, il ne fait en 2002 qu'y renforcer un ancrage déjà acquis dans les années 1990.

de l'organisation y était particulièrement faible en 1995. Ainsi, aux précédentes présidentielles le parti faisait ses meilleurs scores dans le Tarn-et-Garonne où il dépassait déjà la barre des 15% de suffrages exprimés (15,77%), dans le Tarn (12,95%) et en Haute Garonne (12,63%) où il restait dans ces deux territoires bien en dessous de sa moyenne nationale. Dans les autres départements du midi pyrénéen, il peinait à atteindre les 10% qu'il obtenait tout juste en Ariège avec 10,5% des suffrages exprimés. En 2002, aucun d'entre eux ne reste en dessous de ce niveau et le Front national dépasse les 15% dans quatre territoires dont trois tendent à égaler ou surpassent le score national de Jean-Marie Le Pen. Les augmentations sont importantes dans les départements où il était le plus faible et il accentue sa présence dans les trois départements où elle était un peu plus importante. De même, le Front national s'ancre plus amplement en Bourgogne alors même qu'il n'obtenait des résultats conséquents en 1995 que dans deux départements sur quatre (Yonne et Côte d'or). La Corse connaît également une percée de l'extrême-droite, la Haute Corse présentant des résultats en forte hausse bien que restant en dessous de la barre des 15% tandis qu'en Corse du sud Jean-Marie Le Pen progresse de plus de 50% et obtient un résultat supérieur à son score national.

Dans quelle mesure cette croissance du parti frontiste se fait-elle au détriment du RPR ? En premier lieu, nous pouvons constater que la grande majorité des départements où le Front national augmente sensiblement sont des territoires où l'organisation gaulliste a obtenu ses meilleurs résultats au premier tour de 1995. En particulier, le parti connaît une forte croissance dans tous les départements où Jacques Chirac avait recueilli plus de 25% des suffrages exprimés : l'Aveyron, la Lozère, le Cantal, le Lot, la Corrèze, la Creuse, la Haute Vienne et la Dordogne. Parallèlement, ce sont des départements, mis à part la Lozère, où le RPR subit ses plus fortes diminutions par rapport au premier tour des présidentielles de 1995 (entre -14,79% en Aveyron et -30,57% en Corrèze). Nous observons une dynamique similaire dans des territoires où Jacques Chirac réalisait des scores supérieurs à sa moyenne nationale, soit l'Orne (23,18% en 1995), la Mayenne (23,66%), la Charente (21,08%), le Puy-de-Dôme (22,48%), l'Allier (21,65%) et le Gers (21,24%). En 2002, le Président conserve cet ancrage favorable dans trois d'entre eux, l'Orne (23,26%), l'Allier (20,88%) et la Mayenne où il augmente même par rapport à 1995 (25,82%). Par contre, il connaît des revers en Charente (19,63%), dans le Puy-de-Dôme (18,96%) et surtout dans le Gers (17,94%), ne parvenant pas dans ces trois territoires à égaler son résultat national (19,9%) alors qu'il y surpassait largement son score moyen de 1995. Plus globalement, le RPR accuse une baisse dans soixante-six départements métropolitains et dans trente-et-un d'entre eux. Cette décrue est sensible par rapport aux dernières présidentielles (au-dessus de 10,48% qui correspond à sa moyenne de diminution

relative). Dans ces territoires où le parti gaulliste diminue fortement, cette diminution s'accompagne dans seize d'entre eux d'une augmentation significative du Front national : Ariège, Aude, Aveyron, Cantal, Corrèze, Haute Corse, Creuse, Dordogne, Haute-Garonne, Gers, Lot, Lot-et Garonne, Puy-de-Dôme, Haute Pyrénées, Tarn-et-Garonne et Haute-Vienne. En outre, si l'on s'intéresse non plus aux suffrages exprimés mais à ceux des inscrits, ces territoires se caractérisent par le fait que la proportion d'électeurs se tournant vers le Front national est en nette augmentation alors même que la part de ceux choisissant un bulletin Jacques Chirac est en recul sensible (tableau 8).

Tableau 8 – Évolution des résultats départementaux de Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen entre 1995 et 2002

	Chirac % Inscrits 1995	Chirac % des Inscrits 2002	Variations relatives en %	Le Pen % Inscrits 1995	Le Pen % des inscrits 2002	Variations relatives en %
Ariège	13,19	10,45	-20,77	8,3	11,03	32,89
Aude	14,62	10,99	-24,83	10,91	14,51	33
Aveyron	20,96	16,51	-21,23	6,85	9,01	31,53
Cantal	32,51	22,09	-32,05	5,64	7,95	40,96
Corrèze	41,39	26,14	-36,84	3,85	6,76	75,58
Haute Corse	20,41	15,53	-23,91	6,39	8,03	25,67
Creuse	26,45	18,05	-31,76	5,38	7,69	42,94
Dordogne	20,36	15,75	-22,64	7,02	8,89	26,64
Haute Garonne	14,42	11,13	-22,82	9,95	12,16	22,21
Gers	16,76	13,26	-20,88	7,36	9,84	33,7
Lot	20,57	14,26	-30,68	6,27	8,01	27,75
Lot-et-Garonne	16,04	12,58	-21,57	11,71	13,62	16,31
Puy-de-Dôme	17,71	13,53	-23,6	8,67	9,71	12
Hautes Pyrénées	15,43	11,74	-23,91	7,23	8,85	22,41
Tarn et Garonne	16	13,21	-17,44	12,65	15,06	19,05
Haute-Vienne	22,97	15,95	-30,56	6,04	8,19	35,60

Source : ministère de l'Intérieur

Ainsi, le parti lepéniste y augmente fortement parce qu'au-delà de l'effet de l'abstention, de plus en plus d'électeurs optent pour l'extrême-droite et délaissent les partis dominants. Il reste que dans neuf de ces départements, le Parti socialiste connaît lui aussi une décrue sensible (plus de 37,08%) : Ariège, Aude, Haute-Garonne, Gers, Lot, Lot-et-Garonne, Puy-de-Dôme, Hautes-Pyrénées et Tarn-et-Garonne. Le midi pyrénéen terre historiquement radicale apparaît comme un territoire où les partis dominants de l'échiquier politique sont en recul, celui-ci profitant au Front national. Dans sa contribution à l'ouvrage *Le vote de tous les refus*, publié sous sa direction en 2003, Pascal Perrineau constate également au niveau des circonscriptions électorales que les présidentielles de 2002 se sont traduites par une expansion du parti frontiste. Il s'est alors demandé si cette dynamique territoriale entre 1995 et 2002 était davantage corrélée

à une décrue des partis de gauche ou à celle de partis de la droite classique. Le calcul du coefficient de corrélation démontre alors que cette croissance du Front national, si elle s'explique par une désaffection des électeurs pour les deux camps, reste davantage soutenue par un mouvement de désaffiliation des votants des organisations partisanes de droite modérée. Dans cette perspective donc, le discours *sur* l'identité nationale pourrait s'interpréter comme participant d'une stratégie de neutralisation de cette expansion territoriale qui se fait surtout en défaveur de la famille de politique de Nicolas Sarkozy.

Il reste qu'il ne faut pas surestimer cette progression. Tout d'abord, au sein de la plupart des départements où cette croissance du Front national s'accompagne d'une diminution sensible des scores du RPR – soit un peu plus de la moitié des territoires où le RPR accuse une baisse importante et un quart de ceux où il subit une décrue –, Jacques Chirac obtient néanmoins des résultats conséquents qui le placent loin devant l'organisation frontiste. Hormis le midi pyrénéen qui est historiquement plus ancré à gauche, le Puy-de-Dôme et la Charente, le Président surpasse sa moyenne nationale. Ensuite, lorsque l'on s'intéresse aux suffrages exprimés, le Front national accuse des baisses remarquables notamment dans des territoires où il possède un ancrage certain. Ainsi, si les suffrages exprimés montrent que l'organisation lepéniste diminue dans cinq départements, l'analyse de la proportion des électeurs qui choisissent un bulletin Le Pen en 2002 laisse entrevoir qu'il recule en réalité dans trente-et-un territoires. Ajoutons que s'il progresse de manière forte dans vingt-huit départements, il croît de manière relative (inférieur à 10%) dans vingt-cinq. L'abstention reste le fait marquant de cette élection qui occasionne un détournement relatif des électeurs auquel le Front national n'échappe pas. Enfin, quand bien même les élections législatives confirmeraient la plus grande influence du Front national dans le midi pyrénéen et ce malgré une décrue générale du parti sur l'ensemble du territoire, le centre de la France ne reproduit cependant pas les évolutions constatées lors des présidentielles : la Corrèze, le Cantal et la Haute Corse renouent avec un vote faible pour l'extrême-droite (inférieur à 5% des suffrages exprimés). De même, l'Aveyron, l'Ariège, la Charente et la plupart des départements que nous avions ciblés se détournent du bulletin frontiste. La carte électorale des élections régionales reste relativement inchangée. Exceptée une progression dans le nord de la France, le FN s'étendant par rapport aux élections de 1998 au Pas-de-Calais, à la Somme, à l'Orne mais aussi à l'Indre, au Cher, au Jura, au Tarn-et-Garonne et à l'Ardèche, il recule parallèlement en Ile-de-France (Essonne, Yvelines et Val-de-Marne). Le grand ouest, de même que le centre de la France continuent à voter pour le Front national dans des proportions inférieures à 15% des suffrages exprimés. La carte des européennes de 2004 est quasiment similaire à celle des régionales. Le référent n'est cependant

pas 15% puisqu'au niveau national, le FN ne passe pas la barre des 10% de suffrages exprimés à ce scrutin. Ainsi, à part le Vaucluse, le Var, l'Oise et la Marne, l'ensemble des départements présentent des résultats pour le parti frontiste inférieurs à 15% des suffrages exprimés. Encore une fois, il reste peu présent dans le grand ouest mais confirme sa percée, observable aussi lors des régionales, dans le nord du massif centrale et occupe tout le pourtour méditerranéen. Le Tarn-et-Garonne démontre à nouveau l'augmentation de l'influence frontiste et le Cantal laisse entrevoir une porosité au vote Front national. Ainsi, il existe certes au niveau territorial une véritable dynamique frontiste qui se caractérise par une présence accrue dans des territoires où il était jusqu'alors absent dans les années 1990[505] et par une captation des électeurs des partis dominants de gauche et de manière plus accentuée de droite. Toutefois, cette dynamique ne doit pas être surestimée dans la mesure où la tendance de ces territoires à se réfugier dans le vote FN demeure non consolidée. Pour le dire autrement, le Front national a un potentiel de séduction dans des départements où sont présents les partis dominants et en particulier le RPR mais ces derniers sont loin de lui être acquis.

C) Le FN, « force impuissante » : un ordre électoral maintenu

Ajoutons enfin à l'appui de cette conclusion qu'il n'y a pas de remise en cause de « l'ordre électoral ». Pierre Martin démontre en effet dans son article déjà mentionné « Les élections de 2002 constituent-elles un "moment de rupture" dans la vie politique française ? »[506], qu'en dépit du fait que la configuration des premier et second tours de la présidentielle de 2002 pourrait bien faire croire à un moment de rupture de cet ordre et constituer en cela une élection de réalignement, il n'en n'est rien. En effet, à gauche, le Parti socialiste reste dominant et le Parti communiste français (PCF) conserve la seconde position au sein de ce pôle malgré sa forte baisse et la progression sensible de l'extrême-gauche. En outre, les élections législatives confirment ce constat puisque dans l'ensemble des circonscriptions les candidats socialistes devancent l'ensemble des autres représentants locaux de la gauche. Le PCF réussit encore à former un groupe parlementaire tout en gardant une certaine autonomie vis-à-vis de son allié socialiste. La gauche radicale enfin ne parvient pas à confirmer son bon score des

[505] À savoir le midi pyrénéen mais aussi dans ce Pascal Perrineau nomme la « diagonale aride » soit les territoires du nord au centre qui sont avant tout des zones peu peuplées et très rurales. Le chercheur définit cette « diagonale aride comme rassemblant des territoires « touchés par une dépression démographique, connaissant une dilution de leur identité rurale, souvent atteints par une diffusion de la délinquance qui accompagne de manière inéluctable le processus d'urbanisation des campagnes » PERRINEAU Pascal, « Le vote d'extrême droite en France : adhésion ou protestation », *Futuribles,* n° 276, juin 2002, p. 16

[506] MARTIN Pierre, « Les élections de 2002… », *op. cit.*, pp. 593-606

présidentielles[507]. À droite, les chiraquiens sont toujours dominants et consolident leur entreprise réussie de marginalisation de l'Union pour la démocratie française (UDF) qui continue sa décrue, offrant alors la possibilité aux gaullistes de concrétiser le vieux projet de l'UMP[508]. Le Front national continue à assurer la fonction de perturbateur et de stabilisateur de l'ordre électoral de 1984 mais également assoie sa position hégémonique à l'extrême-droite de l'échiquier politique, le MNR ne parvenant pas à venir le concurrencer sur ce terrain. *In fine*, le 21 avril Jean-Marie Le Pen semble bouleverser l'ordre électoral de 1984 en paraissant jouer à contre-emploi un rôle de déstabilisateur mais « dès le 5 mai, l'ordre électoral est en voie de consolidation. Car les résultats du 5 mai avec l'écrasement du leader du FN montrent que le rejet de celui-ci, qui est un des éléments essentiels de l'ordre électoral en place depuis 1984, fonctionne toujours à plein. Dans le système en place depuis 1984, Le Pen joue le rôle de "l'homme que vous aimeriez haïr" »[509]. Comme l'ont eux aussi montré Gérard Grunberg et Étienne Schweisguth dans l'ouvrage collectif *Le vote de tous les refus* publié en 2003[510], les résultats des législatives de juin ont démontré finalement sans ambiguïté la force de la bipolarisation gauche/droite comme principe organisateur du système partisan.

Ainsi, la présence au second tour du Front national constitue une première qui cache cependant mal le fait que sa progression est à la fois relative et fragile. En outre, il conserve sa place au sein de l'ordre électoral qui ne sort pas reconfiguré de cette échéance électorale. L'analyse des résultats des élections s'étant déroulées au début des années 2000 comme les travaux des différents chercheurs s'étant penchés sur l'élection présidentielle « hors-norme » de 2002 arguent même dans le sens d'une perte de certains acquis obtenus par le parti dans les années 1990. Tous ces éléments nous conduisent à nuancer l'existence au début des années 2000 d'une réelle dynamique politique frontiste définie comme la présence d'évolutions notables quant à la place de ce parti au sein du système partisan que viendraient matérialiser une progression dans les urnes et/ou une « délepénisation » de son projet fondateur. Ce parti continue à accomplir au sein du système politique une fonction essentiellement tribunitienne qui lui permet d'expérimenter certes des phases de progression électorale corrélées au niveau de mécontentement de l'électorat à l'égard des partis dominants, mais dont la contrepartie est

[507] *Ibid*., pp. 598-599
[508] *Ibid.,* p. 600
[509] *Ibid.*, p. 599
[510] GRUNBERG Gérard et SCHWEISGUTH Étienne, « La tripartition de l'espace politique », in PERRINEAU Pascal et YSMAL Colette (dir.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 362

non seulement une certaine instabilité mais aussi une exclusion relative des postes de pouvoir[511]. Nous pouvons donc d'une part établir l'absence à la fois d'ascension électorale du FN mais aussi de transformation notable du système de partis que viendrait rendre palpable une évolution de sa position en son sein. D'autre part, nous pouvons cependant reconnaître qu'une certaine droitisation de l'électorat frontiste, alimentée par le ralliement en 2002 d'une partie de l'électorat de la droite modérée en particulier chiraquienne, pourrait venir éclairer l'apparition dans la parole sarkozyste du discours identitaire. Mais il demeure que cette dernière hypothèse ne nous paraît pas épuiser la compréhension de l'émergence de ce registre, et ce pour plusieurs raisons. En effet, la proportion toute relative des ralliés de droite dans l'électorat total de Jean-Marie Le Pen comme la volatilité et la faiblesse de l'adhésion des électeurs frontistes à leur parti voire même à leur leader mais aussi la fragilité de l'ancrage du Front national dans les territoires où la droite modérée obtient traditionnellement ses scores les plus élevés invitent à ne pas nous contenter de cette conclusion et à rechercher si d'autres dynamiques pourraient s'ajouter à cette concurrence limitée du FN pour l'organisation gaulliste. Nous avons vu que, dans les années 1980, ce qui expliquait la reprise des thématiques frontistes notamment par le RPR était avant tout la pression exercée par le Front national qui avait alors acquis une présence électorale dont elle était privée auparavant, phénomène qui marquait le contexte électoral de cette période. Au début des années 2000, le phénomène le plus remarquable est finalement moins la dynamique du Front national que la progression sensible et continue de l'abstention. Dans ce cadre, le contexte électoral dans lequel émerge le discours *sur* l'identité nationale, s'il ne se caractérise pas par le renouvellement de l'ordre électoral, manifeste cependant une usure de celui-ci matérialisé par le détournement des électeurs des organisations partisanes et en particulier des partis dominants de l'échiquier politique.

Or, cette « crise » de la représentation politique ne participerait-elle pas de l'émergence de la rhétorique nationaliste sarkozyste ? Dans cette perspective, une hypothèse possible serait d'interpréter cette production discursive comme la tentative de répondre à cette désaffection des électeurs pour le RPR/UMP et plus largement pour les partis de la droite modérée.

[511] LAVAU Georges, « Partis et systèmes politiques : interactions et fonctions », *Revue canadienne de Science Politique*, n°1, 1969, pp. 38-39

II – Une dynamique électorale de long terme défavorable à la droite modérée : des partis dominants en crise

La plupart des commentateurs et analystes comme Nicolas Sarkozy lui-même, nous l'avons vu, ont insisté sur l'idée que sa dialectique résultait de l'intention de récupérer les électeurs frontistes. L'origine de cette volonté sarkozyste est alors la plupart du temps conçue comme la résultante d'une dynamique favorable au FN dont nous avons montré qu'elle devait être sur le plan strictement électoral fortement nuancée. La progression importante de l'abstention dans les années 2000 nous amène dès lors à envisager une autre dynamique possible : le délitement progressif du potentiel électoral de la droite. Ainsi, sans remettre en cause l'alarme qu'aura été pour cette dernière le déplacement de certains de ses anciens électeurs vers le parti frontiste, il reste que la marginalité du phénomène nous pousse à envisager de manière plus large cette perte électorale en nous concentrant dorénavant sur les scores de la droite modérée elle-même et en les comparant à ceux de la gauche modérée. En bref, il s'agit d'un changement de focale consistant à rechercher les enseignements concernant le rapport de forces gauche/droite qu'auront apportés les diverses élections du début des années 2000 replacées dans le temps long électoral. Nous nous attacherons dès lors à vérifier l'hypothèse selon laquelle le discours *sur* l'identité nationale sarkozyste pourrait être né dans un contexte défavorable électoralement à la droite de gouvernement et plus particulièrement à ses partis dominants. Dans ce cadre, sa production procèderait de la volonté de son auteur de prévenir le risque de déclassement de la droite et plus particulièrement de l'UMP au sein du système partisan et de maintenir sa position comme principale alternative à la gauche.

Tableau 9 – Résultats du premier tour des élections présidentielles de 2002

Candidats et Partis	*Voix*	*% Exprimés*	*% Inscrits*
Jacques Chirac – RPR	5 666 021	19,88	13,75
François Bayrou – UDF	1 949 219	6,84	4,73
Christine Boutin – FRS	339 157	1,19	0,82
Alain Madelin – DL	1 113 551	3,91	2,7
Corinne Lepage – CAP21	535 875	1,88	1,3
Jean Saint-Josse – CPNT	1 204 801	4,23	2,92
Jean-Marie Le Pen – FN	4 804 772	16,86	11,66
Bruno Mégret – MNR	667 043	2,34	1,62
Lionel Jospin – PS	4 610 267	16,18	11,19
Robert Hue – PCF	960 548	3,37	2,33
Christiane Taubira – PRG	660 515	2,32	1,6
Noël Mamère – Les Verts	1 495 774	5,25	3,63
Jean-Pierre Chevènement – MDC	1 518 568	5,33	3,68
Arlette Laguillier – LO	1 630 118	5,72	3,96
Olivier Besancenot – LCR	1 210 562	4,25	2,94
Daniel Glückstein – PT	132 696	0,47	0,32
Exprimés	28 499 487	100	69,18
Blancs et nuls	1 769 904	/	2,42
Abstention	11 700 076	/	28,40
Inscrits	41 197 964	/	100

Source : ministère de l'Intérieur

Même si ces élections ne constituent pas réellement un moment de rupture, l'effondrement des partis dominants de la droite modérée illustré par le mauvais résultat de Jacques Chirac pour un Président sortant et la déroute électorale de l'UDF sont des indices qui justifient de considérer sérieusement l'hypothèse d'un délitement progressif du potentiel électoral de la droite (A).

Il invite plus largement à envisager la possibilité, sinon d'une remise en cause, du moins d'une « usure de l'ordre électoral »[512] matérialisé par des turbulences affectant le système partisan. Dans cette perspective, l'analyse des résultats électoraux obtenus par la gauche modérée et la droite modérée et leur comparaison permet de conclure que si ces deux camps sont particulièrement affectés par la « crise » de la représentation politique dont la progression de l'abstention est le symptôme principal, la droite semble en pâtir relativement plus que son adversaire dont le déclin électoral semble plus lent, ce qui permet à ce dernier d'être en capacité de remettre en cause la domination de la droite sur ce terrain (B).

[512] MARTIN Pierre, « Les élections de 2002… », *op. cit*., p. 605

A) Les élections présidentielles de 2002 : une droite modérée divisée aux partis dominants affaiblis

La multiplication des candidatures au sein du camp de la droite modérée manifeste une remise en cause de l'hégémonie du parti gaulliste acquise depuis 1984. La fragilisation de Jacques Chirac qu'aura provoqué la dissolution manquée de 1997 ouvre dès lors une période de concurrence qui se matérialise par une grande fragmentation partisane dont les présidentielles de 2002 sont le révélateur. En outre, les faibles scores des deux partis dominants de la droite modérée, RPR et UDF, sont également un indice qu'au-delà des causes endogènes au système partisan lui-même, les électeurs se sont véritablement détournés de ces organisations, suggérant dès lors une désadéquation entre offre et demande politiques sur laquelle prospère la crise de la représentation.

1) La fragmentation de l'offre partisane, révélatrice d'une contestation du leadership des chiraquiens

En premier lieu, ce trouble se perçoit dans la fragmentation de l'offre partisane de droite à l'élection présidentielle de 2002. S'il n'est pas nouveau qu'elle se présente divisée aux différentes échéances électorales qui ont rythmé la vie politique de la Cinquième République, il faut quand même noter le nombre inédit de candidats de cette famille idéologique s'étant lancés dans la compétition pour le poste électif suprême. Ainsi, nous répertorions quatre à cinq représentants de la droite de gouvernement : Jacques Chirac pour le RPR, François Bayrou pour l'UDF, Christine Boutin pour le Forum des Républicains Sociaux (FRS), Alain Madelin pour Démocratie Libérale (DL) auxquels nous ajoutons Corinne Lepage pour Cap21 qui, pour se trouver à la croisée de la droite et de la gauche modérées, n'en reste pas moins proche de l'UDF avec laquelle d'ailleurs elle passera des alliances locales en vue des élections régionales de 2004. Ajoutons également le parti Chasse, Pêche, Nature et Traditions (CPNT), qui par l'intermédiaire de son représentant Jean Saint-Josse tend à disperser un peu plus les voix de droite. Notons que cet éclatement s'est accentué depuis cette présidentielle puisque nous passons de trois à six candidats se situant au sens large dans le giron de la droite, ce qui constitue un record depuis l'élection au suffrage universel direct du président de la République française. Cette fragmentation de l'offre partisane résulte donc d'un émiettement inédit de la droite matérialisé par une multiplication des candidatures alternatives incarnant une certaine radicalisation idéologique qui touche avant tout le centre droit. Ainsi Christine Boutin représente l'aile droite de l'UDF plus attachée à la défense des valeurs traditionnelles et de la

famille, particulièrement implantée dans les milieux catholiques conservateurs. Alain Madelin quant à lui tend à se faire le porte-parole de la tendance ultra-libérale, promouvant une libéralisation plus intensive des marchés et une importante réduction des domaines d'initiatives de l'État. Son parti, indépendant depuis 1998, était depuis sa fondation en 1997 intégré à la formation centriste. À côté de ces candidatures voulant incarner une certaine radicalité idéologique par rapport à leur ancienne organisation mère, nous trouvons également des représentants de courant se situant à la jonction des différents pôles du système partisan et intéressés à la défense de certains thèmes spécifiques. Comme nous l'avons déjà mentionné, Cap21 et sa représentante Corinne Lepage peuvent être placés à l'intersection de la droite et de la gauche modérées à travers leur défense d'une écologie indépendante de la bipolarisation gauche/droite (d'où d'ailleurs sa proximité avec le centre partisan). Jean Saint-Josse et le CPNT ont une position intermédiaire entre droite et extrême-droite et invitent à considérer une écologie conservatrice alternative non seulement à la précédente mais également aux Verts marqués par leur ancrage au sein du pôle gauche. Cet éclatement tend à révéler une certaine contestation du leadership des partis dominants de la droite modérée qu'illustrent par ailleurs leurs scores médiocres sur lesquels nous reviendrons plus loin. Une hypothèse possible serait de considérer que cette fragmentation de l'offre partisane de droite opère, au-delà de la fragilisation de l'UDF, une remise en cause de la position du RPR comme meneur partisan de la droite de gouvernement tel qu'il s'est imposé progressivement depuis 1984. La candidature d'organisations traditionnellement alliées ou proches serait dès lors la manifestation politique d'une position contestée du leader du RPR lui-même, contestation issue de la défaite politique pour son camp qu'avait entraîné son choix de dissoudre l'Assemblée nationale en 1997 et qui avait alors ouvert la voie à une potentielle concurrence idéologique à l'hégémonie gaulliste. Cette « fronde » née de la dissolution ratée pour la droite modérée peut aussi manifester au-delà une usure du gaullisme lui-même qui se traduira d'ailleurs par la suite en une progressive perte d'influence au sein de l'UMP de ses représentants.

Cette dernière hypothèse s'appuie sur les travaux de différents chercheurs. En premier lieu, Florence Haegel a bien montré en quoi la création de l'UMP en 2002, si elle relève d'une stratégie du RPR de consolider son ascendant sur l'UDF, intervient également à un moment où l'organisation gaulliste est « à bout de souffle », ses adhérents étant de moins en moins nombreux. Dans un entretien effectué au sein de la fédération des Yvelines en 1999, la chercheuse retranscrit le pessimisme des militants qui se considèrent alors comme les derniers

d'un monde en voie de disparition[513]. Cette fuite d'adhérents comme la baisse de moral des militants peuvent constituer un indice de la perte du caractère mobilisateur du gaullisme partisan. En deuxième lieu, Damon Mayaffre dans son ouvrage publié en 2012 *Le discours présidentiel sous la Ve République*[514], a démontré comment Jacques Chirac a participé à la désidéologisation du discours présidentiel, celui-ci devenant creux et cherchant le consensus permanent. Ce phénomène aura pu contribuer à diluer le message et l'identité gaulliste aux yeux du plus grand nombre. Couplée aux conséquences de l'échec de la dissolution, cette dilution éclaire aussi l'ascension de Nicolas Sarkozy dans le parti. Ainsi, Frédéric Charpier dans la biographie critique qu'il réalise sur celui-ci, précise que le retour en grâce de l'homme politique à la fin des années 1990 intervient à un moment où la dissolution manquée a profondément fracturé le RPR et « [abasourdi] ses alliés de droite » de sorte que les chiraquiens fragilisés choisissent de « resserrer les rangs » en étant obligé de pardonner à ceux qu'ils considéraient jusqu'alors comme des « traîtres »[515]. Nous ne pourrons développer plus précisément cette question, mais elle nous semble essentielle à la compréhension de la conquête de l'UMP par Nicolas Sarkozy. Venant offrir aux adhérents et aux militants une modernisation idéologique débarrassée de références gaullistes qui ne faisaient plus recette, il a exploité cette fragilisation des gaullistes chiraquiens, fragilisation accentuée par la condamnation d'Alain Juppé dans l'affaire des emplois fictifs de la ville de Paris qui a poussé ce dernier à démissionner du poste de président de l'UMP et qui a laissé le chiraquisme sans successeur légitime. Ce contexte a fourni l'occasion idéale à Nicolas Sarkozy de marginaliser les gaullistes historiques. Comme le souligne Anne-Sophie Petitfils dans son article « La "seconde" fondation de l'UMP : techniques de recrutement et sociologie des nouveaux adhérents » paru en 2007[516], sa politique intensive de recrutement, la modernisation du parti de type managériale qu'il réalise comme la plus grande place laissée aux nouveaux adhérents ont fini de reléguer le gaullisme au rang de simple « ressource politique de plus en plus inefficiente » ouvrant par là-même la voie à l'élaboration d'une nouvelle offre partisane de sens dont le discours *sur* l'identité nationale constitue un pilier.

Il reste toutefois que cette turbulence n'affecte pas seulement le RPR et l'UDF. À gauche, le PS mais aussi le PCF connaissent également des remous puisque c'est quatre à cinq

[513] HAEGEL Florence*, Les droites en fusion…*, *op. cit*., pp. 116-117
[514] MAYAFFRE Damon, *Le discours présidentiel sous la Ve République. Chirac, Mitterrand, Giscard, Pompidou, de Gaulle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, 384 p.
[515] CHARPIER Frédéric, *Nicolas Sarkozy…*, *op. cit.*, p.19
[516] PETITFILS Anne-Sophie, « La "seconde" fondation de l'UMP : techniques de recrutement et sociologie des nouveaux adhérents », *Mouvements*, n°52, 2007, pp. 57-60

candidats de la gauche plurielle qui ont obtenu pour l'élection présidentielle de 2002 les cinq cent signatures exigées : Lionel Jospin pour le PS, Robert Hue pour le PCF, Noël Mamère pour Les Verts, Christiane Taubira pour le Parti radical de gauche (PRG). Ils étaient trois en 1995, le PRG s'étant rallié au Parti socialiste. Nous pouvons également ajouter Jean-Pierre Chevènement qui avec le Mouvement des citoyens (MDC) se situe comme Corine Lepage à la croisée de la gauche et de la droite modérée mais reste une des organisations membres de la gauche plurielle née en 1997. Il faut adjoindre à cette liste trois candidats de l'extrême-gauche qui viennent concurrencer la gauche modérée et en particulier le PCF dans la mesure où les profils idéologiques de leurs électeurs comme de leurs sympathisants sont peu différenciés voire similaires à ceux de la gauche de gouvernement, ce qui ne vaut pas pour les électorats de droite et d'extrême-droite qui ne sont pas autant fongibles[517]. Trois candidats sont en lices pour le premier tour : Arlette Laguiller pour Lutte ouvrière (LO), Olivier Besancenot pour la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) et André Glückstein pour le Parti des travailleurs (PT). Seule la première avait obtenu en 1995 les signatures nécessaires. Certes, la gauche a toujours été caractérisée par sa difficulté à contenir le nombre de candidatures au sein de son camp et cela de manière bien plus exacerbée que la droite de gouvernement (songeons par exemple au six candidats au sein du pôle gauche (modérée et extrême) des élections de 1988), mais les présidentielles de 2002 sont pour elle un moment de fragmentation là encore inédit avec huit candidats contribuant à lui coûter sa place au second tour. Enfin, le FN n'est pas non plus épargné puisqu'il doit faire face, suite à la scission des mégrétistes de 1998, à la candidature de Bruno Mégret pour le MNR, alors qu'il était le seul représentant de l'extrême-droite en 1995. La dynamique de fragmentation n'est ainsi pas propre à la droite et affecte *in fine* surtout la gauche, arguant dans le sens d'un phénomène global touchant l'ensemble des partis dominants et même le principal parti d'extrême-droite. Mais au-delà des causes endogènes au système partisan, la sanction électorale sans précédent subie par les organisations partisanes révèle un réel vote de défiance à leur encontre des électeurs eux-mêmes.

2) Un effondrement électoral historique du RPR et de l'UDF faiblement compensé par les autres organisations partisanes de droite modérée

L'UDF, nous l'avons déjà évoqué, connaît depuis 1981 un effondrement continue que l'élection présidentielle de 2002 ne vient qu'accélérer ; mais à ce titre, le résultat de Jacques

[517] GRUNBERG Gérard et TIBERJ Vincent, « La tripartition… », op. cit., p. 360 ; CHICHE Jean, HAEGEL Florence, TIBERJ Vincent « La fragmentation… », *op. cit*., pp. 224-226

Chirac est encore plus remarquable. En nombre de voix, à côté de la famille centriste qui n'a jamais connu un tel résultat depuis la fondation de l'UDF et même depuis l'instauration de la Cinquième République, le RPR retrouve quant à lui son score en suffrages exprimés de 1988[518] et repasse sous la barre des six millions d'électeurs, retrouvant alors un niveau équivalent aux présidentielles de 1981 qui l'avait vu arriver en troisième position derrière le PS et l'UDF (tableau 9). Surtout, la proportion d'électeurs ayant voté pour le RPR n'a jamais été aussi faible puisqu'avec 13,75 % des inscrits, Jacques Chirac réalise le pire score de l'organisation gaulliste depuis 1974 (12,61%) du temps où l'organisation centriste dominait le pôle droit de l'échiquier politique. Cette situation est inédite depuis 1965 puisque pour la première fois la droite modérée, du fait de la faiblesse des deux partis dominants en son sein, se retrouve dépendante, pour être assurée de l'emporter au second tour, du ralliement d'une partie des électeurs de gauche. Toutefois, le Parti socialiste subit lui aussi une déconvenue qui vient confirmer la chute continue de ses résultats depuis les années Mitterrand et cela dans des proportions bien plus importantes que le RPR. Lionel Jospin réalise en effet le plus bas score de son parti à une élection présidentielle (16,18%). Depuis 1988, si l'on se réfère au pourcentage des inscrits, la proportion d'électeurs votant pour le PS a diminué de 16 points. Cette décrue sensible se ressent dans les suffrages puisque si l'ancien Premier ministre équivalait encore en nombre de voix au premier tour des élections de 1995 le score de François Mitterrand en 1981, la perte électorale se monte en 2002 à 2 436 842 voix, les socialistes passant en dessous de la barre des cinq millions d'électeurs. Le PCF ne se porte guère mieux, l'organisation communiste réalisant un score historiquement bas (3,37% des suffrages exprimés et 2,33% des inscrits). Celle-ci connaît une forte décrue depuis les années 1980, n'atteignant déjà plus les 10% des suffrages exprimés en 1988. La professionnalisation du parti, l'évolution des profils sociologiques des cadres mais aussi des militants ou encore l'abandon de la politique d'éducation populaire ainsi que la participation aux différents gouvernements socialistes auront joué dans la désaffection d'une partie de son électorat[519]. Il demeure que Robert Hue était parvenu à améliorer les résultats du PCF en 1995. Obtenant en 2002 moins de 5% des voix, il apparaît que le parti ne réussit plus à mobiliser ses électeurs et que le sursaut communiste des années 1990 aura été de courte durée.

[518] Selon le Conseil constitutionnel, au premier tour de l'élection présidentielle de 1981 Jacques Chirac recueille 5 225 848 voix soit 18% des suffrages exprimés et 14,4% des inscrits.
Voir les résultats sur http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/elections-presidentielles-cinquieme-republique/election-1981.shtml

[519] MISCHI Julian, « Comment un appareil s'éloigne de sa base », *Le Monde diplomatique*, n°730-62, janvier 2015, pp. 18-19

Les deux partis de gauche semblent ainsi eux aussi dans une phase de décroissance forte qui les place dans une situation bien plus inconfortable que les organisations gaulliste et centriste.

Pourtant, si nous nous intéressons non plus aux partis dominants de chaque camp politique mais aux rapports de forces électoraux existant entre les deux pôles modérés de l'échiquier politique, la gauche apparaît en 2002 mieux résister qu'il n'y paraît à la montée de l'abstention comme à l'intensification de la volatilité électorale. Le contexte politique défavorable à la droite modérée est en effet moins issu de la fragmentation de l'offre partisane en son sein qu'à la perte d'un nombre conséquent d'électeurs qui, comme nous l'avons vu, soit se sont tournés vers l'extrême-droite, soit ont choisi de voter pour un candidat de la gauche, soit se sont réfugiés dans l'abstention (21% des électeurs de 1997 qui avaient arrêté leur choix sur un parti de la droite modérée ont décidé de s'abstenir au premier tour de 2002[520]). Si la gauche modérée a également pâti du nombre record d'électeurs qui ont choisi de ne pas se rendre aux urnes (24% des électeurs ayant opté pour une organisation de gauche en 1997 se sont abstenus[521]), il reste que rapporté aux inscrits la droite modérée (RPR, UDF, DL, PRS, Cap21, CPNT) perd une proportion plus importante de votants par rapport à 1995 (-7,43 points) que sa concurrente (-4,63 points ; PS, PCF, Verts, PRG, MDC) suggérant que les pertes importantes accusées par les partis dominants de gauche ont relativement bien été compensées par les autres organisations de cette famille idéologique. À l'inverse, la décrue enregistrée par le RPR et l'UDF semble avoir été moins bien contenue dans le camp de la droite modérée, la présence au premier tour d'autres formations partisanes proposant des offres soit plus radicales soit plus spécifiques ayant manifestement moins permis à celle-ci de réguler les fuites électorales des deux grands partis dominants de ce pôle (tableau 10c). Ainsi, en nombre de voix, alors que la gauche en perd 1 436 419, en quoi elle est parvenue à conserver sensiblement le niveau de ses effectifs de 1995, la droite subit elle une perte de plus de deux millions de voix (2 462 662 voix) soit plus de 1,7 fois plus (tableau 10b).

Aux élections présidentielles, la défaite de la gauche est donc bien réelle mais finalement là encore en trompe-l'œil[522] puisqu'elle dissimule non seulement sa bonne résistance malgré la progression forte de l'abstention et surtout invisibilise le fait que l'écart entre elle et son adversaire diminue. En effet, si nous nous référons aux scores obtenus par chaque camp en proportion des inscrits, ils ne sont plus séparés que de 3,76 points d'écart au

[520] MAYER Nonna, « Les hauts et… », *op. cit*., p. 516
[521] *Ibidem*
[522] Notons, en plus, que nos chiffres ne comprennent pas les résultats de l'extrême-gauche alors que les électorats et les sympathisants de la gauche plurielle et de la gauche radicale comme nous l'avons déjà mentionné sont peu différents idéologiquement à l'inverse des électorats de droite et d'extrême-droite.

premier tour des présidentielles de 2002 alors qu'à celui de 1995 leur différence en point était de 6,56. Cette première remarque concourt dès lors à valider l'hypothèse selon laquelle c'est bien la fragmentation partisane qui a empêché Lionel Jospin de se qualifier pour le second tour davantage qu'une importante récession électorale de la gauche dans son ensemble. L'union aurait pu ainsi lui permettre d'éviter le traumatisme du 21 avril et d'envisager une potentielle victoire face à Jacques Chirac. La droite modérée paraît en revanche se trouver dans une situation plus ambigüe. Il n'est en effet pas certain que le processus d'union des différentes droites réalisée par la suite aux législatives de juin par la mise en place de la proto-UMP suffise à contenir la fuite qui affecte son potentiel électoral. La baisse du nombre d'électeurs qu'elle accuse apparaissant plus hémorragique que celle subie par son adversaire historique, il se peut que la fusion des différents courants et partis au sein d'une entité unique ne soit pas non plus suffisante pour ralentir le mouvement de désaffection. Ainsi à terme, ce délitement perceptible aux élections présidentielles de 2002 paraît constituer un handicap par rapport à la gauche dans la compétition pour l'obtention et la conservation des postes de pouvoir.

Ce constat nous invite alors à pousser plus loin l'analyse et à vérifier si nos observations quant aux élections présidentielles de 2002 valent également pour les autres scrutins, ce qui viendrait confirmer l'hypothèse d'un amoindrissement des ressources électorales de la droite modérée pouvant contrarier les chances de celle-ci dans son entreprise de conquête du pouvoir face à la gauche modérée. L'étude des dynamiques à l'œuvre lors des différentes élections et leur projection sur le temps long électoral viennent confirmer l'idée que le discours identitaire sarkozyste naît bien dans un contexte défavorable sur le plan électoral à la droite de gouvernement. Toutefois, cette difficulté des organisations partisanes de droite ne se traduit pas par contraste par une situation favorable à la gauche modérée. L'analyse atteste en effet que l'usure de l'ordre électoral affecte l'ensemble des partis ce qui se matérialise par un délitement affectant également les organisations de gauche. Il demeure que cette dernière, en raison d'un recul plus lent mais aussi parce qu'elle dispose du potentiel électoral de l'extrême-gauche, parvient à surnager relativement à sa concurrente, ce qui confirme que la « crise » de la représentation politique crée un désavantage certain pour la droite modérée par rapport à son adversaire.

B) Analyse du temps long électoral : une droite modérée plus exposée à l'usure progressive de l'ordre électoral

Afin de mesurer les dynamiques affectant chacun des deux camps idéologiques et l'évolution de leur rapport de forces entre 1984 et 2004, nous avons collecté et additionné les scores de plusieurs organisations dont nous avons estimé qu'elles pouvaient se classer dans l'un des deux blocs modérés. Nous avons conscience qu'il est toujours malaisé de réaliser de tels regroupements mais avons estimé que cela restait un bon indicateur pour saisir l'état des forces électorales. Nous avons choisi de retenir toutes les organisations qui se situent au sens large dans le giron de la droite et de la gauche modérées et cela indépendamment de l'existence d'alliance gouvernementale ou d'accords électoraux entre elles. En revanche, nous avons pris soin de ne sélectionner que des partis qui n'avaient pas au cours de la période considérée contracté des alliances électorales en particulier avec les partis situés aux extrêmes de chaque bloc et procédé par faisceau d'indices lorsque certains d'entre eux occupaient une position que nous jugions médiane entre blocs modéré et extrême. Ainsi, le MPF, le RPF ou encore le CPNT, tout en se situant à la croisée de la droite et de l'extrême-droite, affirment leur attachement à la première : ces organisations ont établi soit des accords électoraux avec les partis dominants de celle-ci, soit des contrats d'associations avec l'un d'entre eux sur la période 2002-2012[523]. En outre, ces organisations n'ont pas conclu d'alliance, lors des scrutins étudiés, avec des organisations dont l'attachement aux extrêmes ne fait aucun doute. C'est ainsi qu'à l'inverse nous avons exclu le PSU de notre analyse, celui-ci s'étant associé lors des élections présidentielles de 1988 avec la LCR. Nous avons écarté les partis régionalistes, fédéralistes, de défense d'intérêts catégoriels et plus généralement ceux que l'on a coutume de classer sous l'étiquette « divers » ainsi que, nous le reprécisons, les extrêmes (FN, MNR, LO, LCR, PT). Le détail des partis retenus est donné en légende de chacun des tableaux récapitulant les résultats électoraux de chacun des deux blocs (tableau 10a et tableau 10b).

[523] Années qui correspondent à notre bornage chronologique.

Tableau 10a – Résultats électoraux de la « gauche modérée »* de 1993 à 2004

Élections	*Voix*	*% Exprimés*	*% Inscrits*
Européennes 1984**	7 800 741	38,66	21,15
Européennes 1989**	7 684 797	42,33	20,06
Européennes 1994**	8 278 568	42,48	21,22
Européennes 1999**	6 964 515	39,46	17,35
Européennes 2004**	7 363 699	42,91	17,73
Régionales 1986**	12 279 591	44,19	32,9
Régionales 1992**	10 483 667	42,41	27,69
Régionales 1998**	8 053 308	36,93	20,32
Régionales 2004 (1er tour)	9 737 861	40,15	23,28
Législatives 1986**	12 238 849	43,66	32,58
Législatives 1988 (1er tour)	12 028 781	49,22	31,7
Législatives 1993 (1er tour)	9 430 555	37,25	24,33
Législatives 1997 (1er tour)	11 280 558	44,54	28,76
Législatives 2002 (1er tour)	9 610 035	37,21	23,45
Présidentielles 1988 (1er tour)	13 572 857	44,64	35,57
Présidentielles 1988 (2e tour)	16 704 279	54,02	43,76
Présidentielles 1995 (1er tour)	10 682 091	35,36	27,07
Présidentielles 1995 (2e tour)	14 127 963	47,61	35,81
Présidentielles 2002 (1er tour)	9 245 672	32,44	22,44

* « gauche modérée » : PS (1984, Régionales 1986, Législatives 1986, Présidentielles 1988, Législatives 1988, 1989, 1992, 1993, 1994, 1995, 1997, 1998, 1999, 2002, Régionales 2004, Européennes 2004) + PCF (1984, Régionales 1986, Législatives 1986, Présidentielles 1988, Législatives 1988, 1989, 1992, 1993, 1994, 1995, 1997, 1998, 1999, 2002, Européennes 2004) + MRG/PRG (1984, Régionales 1986, Législatives 1986, Législatives 1988, 1993, 1994, 1997, 1998, 2002, Européennes 2004) + MDC (1994, 1998, 2002) + DVG (Régionales 1986, Législatives 1986, 1998, 1994, 1997, 1999, Législatives 2002, Régionales 2004, Européennes 2004) + Les Verts (1984, Régionales 1986, Législatives 1986, Présidentielles 1988, Législatives 1988, 1989, 1992, 1993, 1994, 1995, 1997, 1998, 1999, 2002, Régionales 2004, Européennes 2004) + GE (1992, 1993, 1994) + Majorité présidentielle (Législatives 1988, 1992, 1993).
** Un seul tour, scrutin proportionnel
Source : ministère de l'Intérieur

Tableau 10b – résultats électoraux de la « droite modérée »* de 1984 à 2004

Élections	*Voix*	*% Exprimés*	*% Inscrits*
Européennes 1984**	9 327 862	46,21	25,3
Européennes 1989**	7 716 350	42,52	20,14
Européennes 1994**	8 286 370	42,52	21,24
Européennes 1999**	7 839 618	44,43	19,53
Européennes 2004**	6 970 332	40,59	16,8
Régionales 1986**	12 422 976	44,7	33,28
Régionales 1992**	9 165 659	37,07	24,21
Régionales 1998**	8 058 540	36,95	20,33
Régionales 2004 (1er tour)	8 358 954	34,47	19,98
Législatives 1986**	12 565 714	44,84	33,45
Législatives 1988 (1er tour)	9 903 778	40,53	26,1
Législatives 1993 (1er tour)	11 170 437	44,13	28,82
Législatives 1997 (1er tour)	9 246 870	36,51	23,59
Législatives 2002 (1er tour)	11 690 652	45,26	28,55
Présidentielles 1988 (1er tour)	11 095 363	36,5	29,1
Présidentielles 1988 (2e tour)	14 218 970	45,98	37,25
Présidentielles 1995 (1er tour)	13 271 286	43,94	33,63
Présidentielles 1995 (2e tour)	15 547 972	52,39	39,04
Présidentielles 2002 (1er tour)	10 808 624	37,93	26,2

* « droite modérée » : RPR (1984, Régionales 1986, Législatives 1986, Présidentielles 1988, Législatives 1988, 1989, 1992, 1993, 1994, 1995, 1998, 1999, Présidentielles 2002) + UDF (1984, Régionales 1986, Législatives 1986, Présidentielles 1988, Législatives 1988, 1989, 1992, 1993, 1994, 1995, 1998, 1999, 2002) + UMP (Législatives 2002, Régionales 2004, Européennes 2004) + DVD (1984, Régionales 1986, Législatives 1986, Législatives 1988, 1989, 1992, 1993, 1994, 1998, 1999, Législatives 2002, Régionales 2004, Européennes 2004) + MPF (1995, 1999, Législatives 2002, Européennes 2004) + CAP21 (Présidentielles 2002, Européennes 2004) + PRS (Présidentielles 2002) + DL (Présidentielles 2002, Législatives 2002) + CPNT (1989, 1994, 1999, Présidentielles 2002, Législatives 2002, Européennes 2004) + RPF (Législatives 2002, Européennes 2004)
** Un seul tour, scrutin proportionnel
Source : ministère de l'Intérieur

Tableau 10c – Comparatif des résultats électoraux de la « gauche modérée » et de la « droite modérée de 1984 à 2004

	Voix		*% Exprimés*		*% Inscrits*	
	Gauche modérée	Droite modérée	Gauche modérée	Droite modérée	Gauche modérée	Droite modérée
Européennes 1984**	7 800 741	9 327 862	38,66	46,21	21,15	25,3
Européennes 1989**	7 684 797	7 716 350	42,33	42,52	20,06	20,14
Européennes 1994**	8 278 568	8 286 370	42,48	42,52	21,22	21,24
Européennes 1999**	6 964 515	7 839 618	39,46	44,43	17,35	19,53
Européennes 2004**	7 363 699	6 970 332	42,91	40,59	17,73	16,8
Régionales 1986**	12 279 591	12 422 976	44,19	44,7	32,9	33,28
Régionales 1992**	10 483 667	9 165 659	42,41	37,07	27,69	24,21
Régionales 1998**	8 053 308	8 058 540	36,93	36,95	20,32	20,33
Régionales 2004 (1er tour)	9 737 861	8 358 954	40,15	34,47	23,28	19,98
Législatives 1986**	12 238 849	12 565 714	43,66	44,84	32,58	33,45
Législatives 1988 (1er tour)	12 028 781	9 903 778	49,22	40,53	31,7	26,1
Législatives 1993 (1er tour)	9 430 555	11 170 437	37,25	44,13	24,33	28,82
Législatives 1997 (1er tour)	11 280 558	9 246 870	44,54	36,51	28,76	23,59
Législatives 2002 (1er tour)	9 610 035	11 690 652	37,21	45,26	23,45	28,55
Présidentielles 1988 (1er tour)	13 572 857	11 095 363	44,64	36,5	35,57	29,1
Présidentielles 1988 (2e tour)	16 704 279	14 218 970	54,02	45,98	43,76	37,25
Présidentielles 1995 (1er tour)	10 682 091	13 271 286	35,36	43,94	27,07	33,63
Présidentielles 1995 (2e tour)	14 127 963	15 547 972	47,61	52,39	35,81	39,04
Présidentielles 2002 (1er tour)	9 245 672	10 808 624	32,44	37,93	22,44	26,2

** Un seul tour, scrutin proportionnel

Tout d'abord, en ce qui concerne les élections législatives, la période 1986-2002 voit la droite modérée retrouver et conforter sa position électorale dominante mais s'analyse également comme un moment de stabilisation pour chacun des deux camps dont les scores ont évolué sensiblement plutôt à la fin des années 1980 et au début des années 1990. La fin de l'ère mitterrandienne s'est accompagnée ainsi d'un recul important de la gauche aux législatives. Passant sous la barre des dix millions d'électeurs en 1993, la proportion d'électeurs se portant sur un des partis de ce camp recule de plus de huit points entre 1986 et le début des années 1990. Les élections de 1997, qui se traduisent parallèlement par une victoire de la gauche

plurielle, ne lui font pas ré-atteindre les niveaux des années 1980 puisqu'elle ne parviendra pas à dépasser les 30% des inscrits. La droite modérée quant à elle décroit deux fois moins, passant de 33,45% des inscrits en 1986 à 28,55% en 2002. Si nous nous concentrons sur la période 1993-2002, nous pouvons constater finalement une stabilisation du rapport de forces gauche/droite qui est marquée par ailleurs par une alternance quasiment parfaite entre les scores de chacun des deux blocs. Pour ce qui concerne donc les élections législatives, la droite modérée jouit d'une certaine stabilité qui ne saurait en l'espèce lui assurer ni lui dénier ses chances de victoires dans la perspective des législatives de 2007.

La situation est tout autre pour les élections européennes. Il apparaît que le délitement progressif des scores de la droite modérée entre les années 1980 et 2000 a fini par inverser le rapport de forces gauche/droite relativement à ce scrutin. En vingt ans, elle a ainsi perdu 2 357 530 voix tandis que la gauche sur la même période accuse une perte de seulement 437 042 suffrages. Cette diminution se retrouve dans les scores en pourcentage des inscrits puisque la seconde voit la proportion d'électeurs votant pour un des partis de sa famille politique décroître de 3,42 points entre 1984 et 2004, tandis que la première subit une baisse bien plus importante, passant de 25,3% des inscrits au début de la décennie 1980 à 16,8 % en 2004 (-8,5 points). La stabilisation de la gauche modérée entre 1999 et 2004 au-dessus des 17% lui aura alors permis de finir par dépasser légèrement son adversaire au début des années 2000 (+0,93 points), adversaire qui lui connaît une décrue continue depuis la décennie 1980. De manière similaire, les régionales apparaissent de plus en plus défavorables aux candidats de la droite modérée. Celle-ci perd, entre 1986 et 2004 et relativement à la population électorale totale, 13,3 points et un peu plus de quatre millions de voix. La gauche modérée connaît également une diminution des votes à son endroit entre les années 1980 et 2000 puisque qu'avec 9 737 861 suffrages recueillis, elle accuse une baisse de 2 541 730 voix par rapport à 1986 et de 9,62 points de la proportion de ses électeurs. Toutefois, la droite paraît plus en difficulté, perdant davantage de terrain que cette dernière qui finit par la dominer électoralement. Cette situation est comparable en termes de rapport de forces gauche/droite aux élections de 1992, les deux camps se retrouvant à nouveau séparés de plus de trois points, la gauche devançant alors déjà son adversaire. Ces deux scrutins sur le temps long laissent entrevoir que la droite modérée se fragilise, du fait d'un délitement plus conséquent de ses ressources électorales, alors que la gauche, tout en se trouvant dans une situation voisine, parvient à ralentir cependant le processus de désaffiliation. Nous avons vu précédemment que ce détournement des électeurs se traduisait sur la période moins par un report de ces derniers sur des organisations partisanes situées à la marge du système partisan, notamment sur le Front national, que par un repli dans l'abstention

qui nous le rappelons est particulièrement forte sur ces deux types de scrutins et en augmentation continue depuis les années 1980. Dans cette perspective, les deux blocs paraissent moins pressurés par une concurrence accrue des extrêmes que par leur incapacité à fournir des offres politiques propres à mobiliser et à contrecarrer la « crise » de la représentation politique que matérialise cette usure de l'ordre électoral.

Si nous résumons ainsi nos développements et tentons d'en tirer des enseignements quant à notre hypothèse, nous pouvons conclure que sur la plupart des types de scrutins étudiés et leur analyse sur le temps long électoral, la droite modérée perd du terrain. Seules les élections législatives se traduisent par une certaine stabilisation de ses scores depuis les années 1990. Cette situation plutôt défavorable ne s'accompagne pas pour autant d'un renforcement conséquent de la gauche modérée. Elle-même victime d'une baisse de la proportion des électeurs se reportant sur les partis constitutifs de son camp, elle jouit toutefois d'un contexte moins défavorable, accusant un déclin plus lent et parvenant alors soit à renverser le rapport de forces face à son adversaire, soit à maintenir sa position de concurrent principal.

Ce qui marque avant tout la période étudiée c'est la pression exercée sur le système partisan par une abstention qui progresse régulièrement depuis les années 1980, jusqu'à atteindre des niveaux importants selon le type d'échéance. C'est cette dynamique qui paraît ainsi la plus remarquable non seulement parce qu'elle permet avant tout de comprendre ce recul de la gauche et de la droite modérée, mais également parce qu'elle crée l'effet trompe-l'œil de la progression du Front national dans les suffrages exprimés. En l'espèce, il faut ici noter que cette problématique de l'abstention est la seule qui permette d'appuyer l'hypothèse selon laquelle le discours *sur* l'identité nationale sarkozyste pourrait avoir été motivé par la prise en compte des scores électoraux frontistes : le parti lepéniste, en effet, tout en ne se trouvant pas dans une situation comparable aux années 1980 et 1990, résiste relativement mieux à cette croissance de l'abstention même s'il peut également nous l'avons vu en être également la victime dans des terres où il est très implanté.

Ajoutons que l'extrême-gauche, en comparaison, paraît bénéficier relativement plus que le Front national de la crise des partis institutionnels, puisque nous pouvons observer surtout aux élections présidentielles et plus généralement depuis la fin des années 1990 une progression certaine, quoiqu'elle demeure électoralement faible (tableau 11).

Tableau 11 – Résultats électoraux de l'extrême-gauche* de 1984 à 2004

Élections	*Pourcentage des suffrages exprimés*	*Pourcentage des inscrits*	*Nombre de voix*
Européennes de 1984**	3,69	1,62	746 260
Européennes de 1989**	2,03	0,97	368 186
Européennes de 1994**	2,7	1,35	527 236
Européennes de 1999**	5,18	2,28	914 811
Européennes 2004**	3,33	1,38	571 568
Régionales de 1986**	1,14	0,84	315 446
Régionales de 1992**	1,25	0,8	309 131
Régionales 1998**	4,35	2,39	948 341
Régionales 2004 (1er tour)	4,95	2,87	1 199 229
Législatives de 1986**	1,54	1,14	430 352
Législatives de 1988 (1er tour)	0,36	0,23	89 065
Législatives 1993 (1er tour)	1,78	1,16	449 979
Législatives 1997 (1er tour)	2,52	1,63	638 869
Législatives 2002 (1er tour)	2,74	1,72	706 922
Présidentielles de 1988 (1er tour)	4,5	3,6	1 361 924
Présidentielles 1995 (1er tour)	5,33	4,08	1 611 088
Présidentielles 2002 (1er tour)	10 ,44	7,22	2 973 376

*« extrême-gauche » : LO (1984, Régionales 1986, Législatives 1986, Présidentielles 1988, 1989, 1994, 1995, 1998, 1999, Présidentielles 2002, Législatives 2002, Régionales 2004, Européennes 2004) ; PT (1984, Législatives 1986, Présidentielles 1988, 1989, 1994, Présidentielles 2002, Européennes 2004) ; LCR (Législatives 1986, Présidentielles 1988, 1998, 1999, Présidentielles 2002, Législatives 2002, Régionales 2004, Européennes 2004,) ; PSU (1984, Présidentielles 1988) ; « divers extrême-gauche » ou non précisé (Législatives 1986, Législatives 1988, 1992, Législatives 1993, Législatives 1997, 1998, Législatives 2002
** Un seul tour, scrutin proportionnel
Source : ministère de l'Intérieur

Ainsi, entre 1988 et 2002, celle-ci augmente de manière continue, passant de 3,6% à 7,22% (+3,62 points). Aux présidentielles de 2002, elle passe en outre la barre des deux millions d'électeurs et frôle celle des trois millions de votants. La forte abstention tend comme pour le Front national à gonfler ses résultats puisqu'elle parvient alors à dépasser le niveau des 10% des suffrages exprimés. Nous constatons également une progression aux élections régionales (+ 2,03 points entre 1986 et 2004) : elle obtient là encore un nouveau record atteignant le million de votes qu'elle avait déjà presque gagné en 1998. Les dernières élections régionales de la décennie 1990 voient les partis de la gauche de la gauche franchir un nouveau cap puisqu'ils progressent d'environ deux points dans les suffrages exprimés et parmi les inscrits. Nous pouvons également constater une légère augmentation aux législatives (+0,58 points entre 1986 et 2002) tandis qu'elle recule quelque peu aux européennes (-0,36 entre 1984 et 2004) où elle fait son score le plus bas si nous circonscrivons notre champ d'analyse au début des années 2000. Il faut quand même remarquer qu'en 1999, elle a connu une croissance sensible qui lui fait là encore effleurer la barre du million d'électeurs. Il semble donc que l'extrême-gauche,

bien que restant à des niveaux électoraux assez faibles, connaît une croissance sensible entre la fin des années 1990 et le début des années 2000.

Or, cette progression peut venir accroître les difficultés de la droite modérée et permettre à la gauche modérée de venir renforcer sa position face à cette dernière. En effet, comme l'ont noté Gérard Grunberg et Étienne Schweisguth[524] mais aussi Jean Chiche, Florence Haegel et Vincent Tiberj[525] et comme nous l'avons déjà précisé à plusieurs reprises, la réelle spécificité qui existe entre l'extrême-droite et la droite ne se retrouve pas dans le rapport gauche/extrême-gauche, de sorte que l'on ne peut parler de quadripartition de l'espace politique mais bien d'une tripartition. Il existe ainsi une certaine fongibilité idéologique des électorats qui rend moins pertinente l'exclusion des partis situés à la gauche de la gauche de notre analyse. Les résultats obtenus par ces derniers constituent dès lors pour les organisations de gauche modérée et en particulier pour le parti socialiste un véritable potentiel électoral que le Front national ne fournit que dans une bien moindre mesure pour la droite modérée et le RPR/UMP, cela d'autant plus que nous avons vu que la fidélité au parti frontiste est très forte. En conséquence, si nous réintégrons les scores de l'extrême-gauche au bloc gauche, nous voyons bien qu'à l'exception des législatives où la droite modérée reste dominante quand bien même l'écart se resserrerait de manière importante, le rapport de forces devient bien plus favorable à la gauche en particulier aux présidentielles.

Conclusion de la première section

Ces résultats nous amènent à conclure que si dynamique électorale il y a, celle-ci doit être davantage recherchée du côté de la droite et de la gauche modérées que du Front national.

En effet, l'analyse des différents scrutins s'étant déroulés entre 1984 et 2004 révèle non seulement que l'organisation frontiste se stabilise au début des années 2000 voire régresse en fonction de la nature de l'élection, mais également qu'elle perd un certain nombre d'acquis obtenus durant les années 1990. Les présidentielles de 2002 constituent en outre, et contrairement aux apparences, un « non évènement », l'arrivée de Jean-Marie Le Pen au second tour étant essentiellement due à une forte abstention, à une fragmentation importante de l'offre électorale ainsi qu'à une désaffection des électeurs pour les deux grands partis dominants. Le maintien de l'ordre électoral comme la résistance de la bipolarisation gauche/droite en tant que principe d'organisation du système politique attestent que l'issue du premier tour du scrutin

[524] GRUNBERG Gérard et SCHWEISGUTH Étienne, « La tripartition de l'espace… », *op.cit*., p. 349
[525] CHICHE Jean, HAEGEL Florence, TIBERJ Vincent, « La fragmentation… », *op. cit*., pp. 218-227

présidentiel de 2002 est en trompe-l'œil. Dès lors, l'hypothèse d'une dynamique électorale frontiste comme facteur d'émergence de la rhétorique nationaliste sarkozyste paraît en l'espèce inopérante.

Il reste toutefois que cette élection laisse apparaître une droitisation de l'électorat frontiste et une captation, certes limitée et temporaire, par cette organisation d'une partie des électeurs qui avaient lors des législatives de 1997 opté pour un candidat de la droite modérée et notamment pour le RPR. Nous avons également pu constater que le FN était parvenu à progresser lors des différents scrutins étudiés dans des territoires qui sont des terres traditionnellement acquises à la droite modérée et en particulier au parti gaulliste, cette croissance s'étant faite à la faveur tout d'abord du ralliement d'électeurs de cette famille politique. Si ces évolutions ne peuvent venir éclairer que partiellement la production discursive sarkozyste du début des années 2000 en raison de leur relative marginalité et fragilité, il reste qu'elles peuvent être considérées comme une des manifestations de l'usure de l'ordre électoral de 1984.

Nous avons en effet pu constater que nous nous situons dans un contexte politique de crise, crise qui se traduit par un rejet croissant, par les électeurs, du système partisan tel qu'il se structure au début des années 2000. Les partis de droite modérée se retrouvent dans ce cadre pris en étau entre un Front national qui résiste et une gauche qui, du fait notamment de la communauté axiologique de ses électeurs et sympathisants, se situe dans une situation moins défavorable, permettant à ses partis dominants de jouir d'un potentiel électoral pouvant lui faire espérer des victoires en particulier aux prochaines présidentielles, à condition de réaliser l'union. De ce point de vue, le discours sarkozyste *sur* l'identité nationale peut être interprété, au prisme de ce contexte politique, comme une production devant permettre à son locuteur de pallier cette situation. Ainsi, la fonction de cette rhétorique pourrait être d'inciter les électeurs perdus par la droite à revenir dans son giron, retour qui permettrait alors à Nicolas Sarkozy d'augmenter ses chances présidentielles non seulement parce qu'il consoliderait électoralement son camp mais également parce qu'il pourrait engendrer le renforcement d'une bipolarisation gauche/droite pressurée par les challengers du duopole PS/UMP, ces derniers profitant à la fois de la protestation électorale et d'une abstention qui ne cesse de croître.

Une fois ces effets politiques potentiels identifiés, il reste à se demander en quoi le discours sarkozyste *sur* l'identité nationale pourrait engendrer de telles conséquences électorales. Il semble qu'il nous faille tenter, pour en saisir le fonctionnement, de mettre en lumière les facteurs à l'origine de cette usure de l'ordre électoral de 1984. Nous avons vu précédemment que le système de valeurs s'était reconfiguré progressivement, l'augmentation

du niveau de vie, de l'instruction et le renouvellement générationnel ayant notamment conduit les Français à s'ouvrir toujours davantage à l'autre. Cette progression de la tolérance n'aurait-elle pas eu des effets sur la structuration idéologique des électorats, générant l'émergence de nouveaux clivages rejaillissant alors sur le système partisan et obligeant alors les organisations partisanes à s'adapter afin de conserver leur position de pouvoir ? Dans quelle mesure le discours sarkozyste *sur* l'identité nationale ne participerait-il pas de cette intention perlocutoire ? Son locuteur ne chercherait-il pas par son moyen à politiser les réticences plus ou moins latentes de certains électeurs face à l'hégémonisation de ce consensus multiculturel ? Cette perspective, axée sur les dynamiques idéologiques à l'œuvre dans l'électorat, pourrait alors nous aider à saisir les effets d'ordre cognitif qui seraient attendus par Nicolas Sarkozy de cette rhétorique.

Section 2 – L'influence des valeurs post-matérialistes défavorable aux partis de la droite modérée : des effets cognitifs visés par le discours *sur* l'identité nationale corrélés à une révolution silencieuse

Introduction de la seconde section

Dans leur article précédemment mentionné[526], Nonna Mayer et Guillaume Roux ont démontré que le vote Front national est essentiellement xénophobe et corrélé au fait de considérer l'immigration comme un enjeu social et politique majeur. Ainsi, 63% des électeurs se situant à un niveau élevé sur l'échelle d'ethnocentrisme[527] et faisant de la question migratoire un problème prioritaire[528], prévoient à la veille du premier tour des présidentielles de 2002 de glisser un bulletin Jean-Marie Le Pen dans l'urne. Les deux auteurs précisent de plus que le problème de l'immigration est celui le plus prédictif du vote d'extrême-droite et l'est même davantage que celui de la délinquance qui s'est pourtant retrouvé au centre du débat public lors

[526] MAYER Nonna et ROUX Guillaume, « Des votes… », *op.cit*.
[527] Une échelle d'ethnocentrisme « mesure la fréquence et l'intensité de l'attitude anti-immigrés dans la population. Chaque interviewé est noté en fonction du nombre de réponses intolérantes qu'il donne et de son degré d'assentiment, de "pas du tout d'accord" noté 1 à "tout à fait d'accord" noté 4. Son score global est la somme des notes obtenues aux quatre questions, variant de 4 pour ceux qui donnent toujours la réponse la plus favorable aux immigrés à 16 pour ceux qui donnent toujours la plus intolérante. Sur cette échelle, recodée de 1 à 13 pour plus de lisibilité, la note moyenne est de 7. » Après cette opération, les chercheurs divisent en trois groupes l'échantillon : le premier est le groupe des « peu ethnocentriques » dont les scores sont inférieurs à 5 ; le deuxième est celui des « moyennement ethnocentriques » qui ont des résultats allant de 6 à 8 ; enfin, le troisième est le groupe des « très ethnocentriques » qui obtiennent des notes supérieures à 9. *Ibid.*, p. 103
[528] Dans la première vague du PEF 2002, il est proposé aux interviewés une liste de douze problèmes (pollution, inégalités, chômage, immigration, délinquance, retraites, construction européenne…). Ceux-ci doivent alors identifier les trois préoccupations qui seront pour eux les plus déterminantes au moment de voter. Ils doivent par ailleurs les classer par ordre d'importance. *Ibid.*, p. 111

de la campagne présidentielle. De ce point de vue, nous pouvons supposer que les électeurs frontistes ralliés et donc aussi ceux ayant voté précédemment pour un parti de la droite modérée, partagent avec les électeurs frontistes traditionnels ce profil. Nous pouvons également présumer qu'une partie non négligeable de ces ralliés ont choisi de voter pour le Front national afin d'interpeller leurs partis d'attache sur la question de l'immigration. André Blais a en effet soulevé que cette élection s'est traduite par une croissance importante du « vote stratégique inversé »[529] soit notamment le fait d'opter « pour un candidat autre que le candidat préféré, dont on pense qu'il est pratiquement certain qu'il sera présent au deuxième tour, motivé par la volonté que ce vote incite le candidat préféré à modifier certaines positions pour les rapprocher de celles du candidat pour lequel on vote. »[530]. Le chercheur estime aux environs de 15% les électeurs qui désiraient que Jacques Chirac soit désigné Président et qui ont décidé au premier tour de soutenir un autre candidat qu'ils ne voulaient pas voir élu, pour « envoyer un message » à celui pour qui ils allaient dans tous les cas voter au second. Ce phénomène permet de mieux comprendre le report le 5 mai sur le candidat Jacques Chirac d'une partie conséquente des voix lepénistes du 21 avril. En outre, cela pourrait expliquer que l'immigration occupe une place déterminante dans la parole sarkozyste, Nicolas Sarkozy prenant acte de cette interpellation. Toutefois, il nous paraît pertinent de pousser plus loin notre investigation en vérifiant si la captation temporaire par le Front national d'électeurs ayant voté pour un autre parti aux précédentes échéances électorales n'est pas plus largement liée à une restructuration des choix électoraux voire du sentiment même d'appartenance à la droite et à la gauche autour de la dimension ethnocentrique. Par ailleurs, cette captation ne serait-elle pas le signe que cette reconfiguration potentielle s'avèrerait défavorable aux partis de la droite modérée, ce qui viendrait au-delà de l'importance de l'abstention et de la volatilité des votes éclairer les pertes électorales qu'ils subissent à cette période comme le vote frontiste de certains de leurs ex-électeurs ? *In fine*, cette hypothèse invite à faire du discours sarkozyste *sur* l'identité nationale une stratégie d'adaptation à une restructuration de la décision électorale et plus largement à une période qui voit le positionnement quant au rapport à l'autre peser de plus en plus sur l'identification politique et partisane.

[529] BLAIS André, « Y a-t-il un vote stratégique en France ? », in CAUTRÈS Bruno et MAYER Nonna, *Le nouveau désordre électoral*, *op. cit*., p. 284
[530] *Ibid.*, pp. 284-285

Présentation de la perspective adoptée dans la section et des sources servant de fondement à l'analyse

Ainsi, cette section repose sur le présupposé que la structuration des valeurs d'une société et le positionnement des individus quant aux clivages qui en découlent jouent un rôle déterminant dans la formation des identités et du sentiment d'appartenance politiques, elle-même influant sur celle du choix électoral. Toute évolution touchant alors au système de valeurs des électeurs est conçue dans cette perspective comme pouvant rejaillir sur le système partisan et sur l'ordre électoral, imposant dès lors aux partis, dans leur entreprise de conquête des postes et des positions de pouvoir, de s'adapter aux changements idéologiques et au déplacement des lignes de forces axiologiques décelables dans l'électorat. Ainsi, davantage qu'au modèle de l'électeur rationnel qui conçoit l'individu comme essentiellement libre et autonome des groupes dans lesquels il est inséré et qui élabore ainsi son choix conjoncturellement en fonction des enjeux qui émergent lors des campagnes, nous nous rattachons davantage ici, au sein de l'analyse du comportement électoral, aux paradigmes qui réfléchissent le rôle des structures sur la prise de décision de l'électeur[531]. Plus précisément, si nous reconnaissons que le positionnement dans le système de valeurs d'une société se construit en fonction notamment de la place de l'individu dans la division sociale du travail et de son appartenance à des groupes sociaux et culturels qui détermine la formation de sa culture politique, nous voudrions plutôt questionner ici l'influence du sentiment d'appartenance politique et du contenu normatif des identités politiques sur le choix électoral et le système partisan.

Dans ce cadre, cette section mobilisera comme elle se fondera sur les travaux qui en sociologie du vote ciblent leur investigation et concentrent leur attention sur les liens existant entre comportement électoral, construction des identités partisanes et plus largement politiques, et structuration des opinions, des attitudes et des valeurs. Nous nous intéresserons particulièrement aux travaux recourant aux méthodes quantitatives. Les systèmes axiologiques comme leurs évolutions étant difficilement saisissables, il nous a semblé opérant de mobiliser ce type de recherche qui a l'avantage selon nous de matérialiser par le truchement de la statistique ces objets quelque peu diaphanes.

Nous nous référerons ici à trois paramètres dont nous estimons qu'ils nous permettront de juger de l'existence ou non d'une asymétrie entre demande et offre politique, de son ampleur et de ses conséquences sur le système partisan. En premier lieu, nous nous pencherons sur la

[531] BOY Daniel et MAYER Nonna, « Les "variables lourdes" en sociologie électorale : État des controverses », *Enquête*, n°5, 1997, pp. 109-122

structuration de l'espace idéologique des électeurs dans le but de rechercher si le début des années 2000 se caractérise par une reconfiguration des valeurs venant organiser les attitudes et les opinions des Français. Nous nous attacherons ensuite à analyser les variables idéologiques structurantes du vote et à saisir les transformations qui au cours de la période considérée affecteraient la formation du choix électoral, permettant par là même de vérifier la présence ou non d'un décalage entre espace idéologique et espace politique. Enfin, à partir de ces observations et si des évolutions sont décelables, nous verrons dans quelle mesure celles-ci peuvent être au-delà appréhendées au prisme de l'analyse du contenu normatif des identités politiques.

Pour ce faire, nous nous fonderons essentiellement sur les travaux et enquêtes des chercheurs du Cevipof ainsi que sur le Panel électoral français de 2002 réalisé dans le cadre des présidentielles et législatives et qui est le fruit d'une collaboration entre différents centres de recherche dont le centre parisien et le ministère de l'Intérieur. Cette grande enquête s'est déroulée en trois temps : la première (vague 1) a été effectuée entre le 6 et le 20 avril 2002, avant donc les présidentielles ; la deuxième (vague 2) du 15 mai au 3 juin, entre le second tour des présidentielles et le premier tour des législatives ; enfin la troisième (vague 3) du 20 au 28 juin, une fois l'ensemble des séquences électorales closes. Le panel est composé de 1417 individus inscrits sur les listes électorales, ayant plus de 18 ans et résidant en France métropolitaine. L'enquête repose sur la méthode des quotas et sur une stratification par région et taille d'agglomération[532]. Les données sur lesquelles nous fonderons notre analyse sont pour la plupart des données brutes et donc non pondérées. Elles nous renseigneront avant tout sur l'échantillon testé et nous fourniront seulement une idée des tendances à l'œuvre dans la population française. Nous reprendrons cependant également les résultats soumis à pondération des chercheurs ayant travaillé sur nos objets et sur ce panel, ce qui permettra d'avoir une image plus précise des évolutions affectant la société française dans son ensemble.

Présentation du mouvement de la seconde section

Le discours sarkozyste *sur* l'identité nationale peut se concevoir, au vu des évolutions touchant à la fois l'espace idéologique des Français, la structuration des choix électoraux et le contenu normatif de l'identité de droite, comme un discours à la fois contraint et opportun : prenant acte des signaux annonçant une potentielle reconfiguration des votes défavorable à son

[532] Voir http://bdq.quetelet.progedo.fr

camp, il semble par son entreprise discursive tenter d'opérer un réalignement idéologique tendant à initier la transition culturelle de son parti.

Les causes de la crise politique affectant le système politique et révélant l'usure de l'ordre électoral en place depuis 1984, apparaissent devoir être recherchées dans les conséquences de la reconfiguration de l'espace idéologique des Français qui passe par une réorganisation des oppositions interindividuelles, principalement autour du clivage société ouverte/société fermée. Cette restructuration n'apparaît cependant pas affecter substantiellement la détermination du choix électoral, les valeurs matérialistes structurant encore principalement le vote et le clivage gauche/droite, et laissant dès lors entrevoir une inadéquation entre l'offre proposée par les partis dominants et les demandes des électeurs (I).

Toutefois, le rapport à l'autre semble de plus en peser sur la décision électorale et devenir une raison normative de plus en plus importante dans l'identification idéologique à la droite et à la gauche, affectant par là même les sympathies partisanes ce qui n'apparaît pas au début des années 2000 être à l'avantage des organisations partisanes de droite modérée (II).

I – Une reconfiguration de l'espace idéologique individuel en décalage avec la structuration des choix électoraux

Les travaux réalisés sur l'évolution de la structuration de l'espace idéologique comme sur celle du choix électoral tendent à valider l'hypothèse d'une déconnexion croissante entre demande et offre politique.

Ainsi, il apparaît que depuis les années 1980 émerge un nouveau clivage de nature post-matérialiste créant une opposition entre les individus se ralliant à une vision ouverte de la société et ceux la rejetant. Se substituant à partir des années 1990 à la prédominance du rapport à l'économie et au social comme principe premier d'ordonnancement des oppositions interindividuelles et sur lequel se fonde l'antagonisme gauche/droite, il devient le clivage idéologique principal et semble se renforcer au début des années 2000 (A).

Néanmoins, ce processus de transition entre un nouvel espace politique du « bas » post-matérialiste et ancien espace matérialiste, ne paraît pas *a priori* se reproduire dans la formation des choix électoraux, la dimension socio-économique et l'antagonisme gauche/droite se maintenant comme clivage politique principal (B).

A) Le rapport à l'autre, clivage principal de l'espace idéologique des électeurs

Dans leur contribution à l'ouvrage collectif *Le vote de tous les refus*[533] publié en 2003 sous la direction de Pascal Perrineau et de Colette Ysmal, Gérard Grunberg et Étienne Schweisguth rappellent qu'à partir des années 1980, les premiers succès électoraux du Front national ont révélé l'ouverture d'une nouvelle phase dans la structuration de l'espace idéologique individuel, voyant se substituer progressivement un clivage « opposant ceux qui adhèrent aux valeurs universalistes d'égale dignité des êtres humains à ceux qui, plus ou moins ouvertement, les rejettent »[534], à celui de classe qui scindait l'électorat selon une logique gauche/droite. Désormais concurrencé par l'apparition au sein de cet espace de cette nouvelle fracture, l'opposition traditionnelle gauche/droite se fragilise parallèlement « au fil des alternances successives et du rapprochement des positions des grands partis de gouvernement »[535]. Dès lors, si cet antagonisme permet toujours de saisir la manière dont s'organisent et se structurent les conflits idéologiques, d'autres échappent à ce prisme, électeurs de droite modérée et de gauche se distanciant de ceux de l'extrême-droite, caractérisés par leur positionnement anti-universaliste. L'opposition entre une société fermée et ouverte devient alors le « clivage idéologique principal » soit « celui qui polarise le plus fortement le conflit des idées et des valeurs »[536], le rapport à l'autre structurant bien mieux les opinions que la relation au libéralisme économique, cela entraînant corrélativement une tripartition de l'espace politique.

Les travaux sur la structuration de l'espace idéologique des électeurs, effectués à la fin des années 1990 par Pascal Perrineau, Jean Chiche, Brigitte Le Roux et Henry Rouanet[537], viennent notamment confirmer et décrire cette dynamique de substitution. Recourant à la méthode d'analyse géométrique des données, les quatre chercheurs ont voulu notamment étudier dans un questionnement proche de celui de Gérard Grunberg et Étienne Schweisguth la manière dont se structurait par le « bas » l'espace politique. Leur investigation a pour originalité de préférer à une approche des électorats à partir de modèles construits *a priori*, une grille de lecture partant de l'électeur et s'attachant à le « *situer individuellement* dans l'espace des valeurs, des enjeux économiques et sociaux »[538]. Ainsi, si cette étude permet de dégager des

[533] GRUNBERG Gérard et SCHWEISGUTH Étienne, « La tripartition… », *op. cit*.
[534] *Ibid*., p. 342
[535] *Ibidem*
[536] *Ibid.*, p. 341
[537] PERRINEAU Pascal, CHICHE Jean, LE ROUX Brigitte, ROUANET Henry, « L'espace politique des électeurs français à la fin des années 1990. Nouveaux et anciens clivages, hétérogénéité des électorat », *Revue française de science politique*, n°3, 2000. pp. 463-488
[538] *Ibid.*, p. 465

centres de gravité autour desquels se positionnent les votants de tel ou tel parti, centres de gravités qui donnent alors la possibilité de décrire les valeurs qui viennent structurer par le bas les clivages inter-partisans, elle apporte également des éclairages quant à la structuration de l'espace idéologique des électeurs en mettant en relief les problématiques qui configurent le plus lourdement les oppositions interindividuelles, aboutissant dès lors à la réalisation d' « une véritable carte politique des clivages qui traversent l'électorat »[539]. En outre, précisons que cette méthode rappelle que les électorats ne sont pas uniquement des objets unifiés politiquement et idéologiquement mais qu'ils se conçoivent aussi comme des agrégats d'individus caractérisés par leur grande hétérogénéité. En conséquence, elle permet de souligner qu'un acte de vote répond à une pluralité de sens et d'intentions qui, entre deux électeurs ayant opté pour un bulletin identique mais aussi chez un même individu, s'avèrent même bien souvent multiples voire contradictoires. Passé ces remarques d'ordre méthodologique, leur travail montre bien qu'au moment des élections législatives de 1997, les oppositions interindividuelles se structurent principalement autour de trois axes : un axe qui clive l'électorat entre partisans d'une société ouverte et promoteurs de la fermeture dont l'ethnocentrisme constitue une dimension déterminante ; un axe principalement défini par le rapport aux problématiques socio-économiques mais dont l'attitude à l'égard de l'autre paraît également construire de manière conséquente le clivage en découlant ; enfin un axe quasiment exclusivement organisé autour des questions matérialistes reliées secondairement à l'enjeu de la construction européenne et sur lequel l'ethnocentrisme ne joue pas de rôle significatif. Ces trois clivages structurants ne permettent pas tous cependant de rendre compte avec la même efficacité des oppositions interindividuelles. C'est ainsi l'axe ouvert/fermé qui éclaire le mieux la distance entre deux individus, ce qui suggère que les valeurs post-matérialistes tendent à supplanter celles matérialistes dans la compréhension du positionnement idéologique des électeurs. Le clivage à dominante socio-économique reste opératoire mais ne permet que dans une moindre mesure d'éclairer l'organisation des opinions interindividuelles. Cette première étape d'analyse laisse ainsi apparaître une évolution majeure quant à la structuration idéologique des électorats puisqu'elle révèle que le rapport à l'économie et au social, dimension ontologique du clivage gauche/droite, n'est plus celui qui constitue la pierre d'angle de la configuration de l'espace idéologique des électeurs.

L'introduction du choix électoral comme « facteur structurant des individus »[540] offre ensuite la possibilité aux quatre chercheurs d'observer comment se répartissent les différents

[539] *Ibidem*
[540] *Ibid.*, p. 464

électorats autour de chacun de ces trois axes. Cette opération vient alors conforter les conclusions de Gérard Grunberg et d'Étienne Schweisguth puisque se révèle un espace politique « du bas » tripartite. L'axe 1 oppose ainsi les électeurs du Front national à l'ensemble de ceux des autres organisations partisanes, en quoi l'opposition classique gauche/droite n'est pas reproduite. Les deux autres continuent quant à eux toujours d'organiser l'électorat sous ce prisme. Pour les universitaires, l'axe 2 qui constitue un clivage hybride puisqu'il mêle rapport aux valeurs matérialistes et post-matérialistes et qu'il scinde l'espace politique entre électeurs des partis de droite et électeurs des organisations de gauche, peut être considéré finalement comme le révélateur de l'enclenchement au sein de l'électorat d'un processus de « transition entre le nouvel espace politique défini par l'axe 1 et l'ancien espace structuré par l'axe 3. »[541]

Les travaux déjà mentionnés de Jean Chiche, Florence Haegel et Vincent Tiberj sur la logique de la fragmentation partisane en France[542] viennent actualiser les conclusions de leurs collègues mais également les compléter dans la mesure où leurs analyses se concentrent sur les individus les plus politisés. Leur étude se fonde ainsi sur un panel composé non pas d'électeurs mais de sympathisants, soit des personnes ayant déclaré une proximité partisane (sont donc exclus les individus ayant refusé de se définir comme proche d'une quelconque organisation). Elle adopte une méthodologie en outre similaire aux travaux précédents, les trois chercheurs recourant à l'analyse des correspondances multiples spécifique (analyse géométrique des données). Leurs résultats viennent non seulement attester le processus de reconfiguration de l'espace idéologique individuel des Français observé en 1997 par leurs collègues, mais démontrent aussi que cette restructuration affecte également ceux au sein de l'électorat qui parviennent à se reconnaître dans le système politique tel qu'en place au début des années 2000. Ils identifient ainsi trois attitudes principales venant expliquer les différences idéologiques entre deux individus qui ne recoupent cependant que partiellement celles mises en avant dans l'analyse de 1997. La première, que nous appellerons dimension ethno-autoritaire, vient éclairer plus de 68,33% des oppositions idéologiques interindividuelles. Elle est à ce titre la plus structurante de l'espace idéologique des interviewés, ce qui, comme le remarquent les trois chercheurs, assoit la validité non seulement des travaux ayant mis au jour la force de ce clivage « comme principe d'organisation »[543] des antagonismes entre individus mais aussi des conclusions de leurs collègues ayant démontré que ce dernier est venu depuis les années 1990 supplanter le clivage gauche/droite comme prisme principal de la polarisation de l'espace

[541] *Ibid.*, p. 476
[542] CHICHE Jean, HAEGEL Florence, TIBERJ Vincent, « La fragmentation… », *op. cit.*, pp. 203-237
[543] *Ibid.*, p. 218

idéologique. Précisons que cette dimension regroupe en réalité deux axes. Le premier tend à expliquer le rapprochement entre eux d'individus porteurs des opinions les plus ethnocentriques (45,6%) et les plus autoritaires qui s'éloignent par là même de l'ensemble des autres interviewés. Ajoutons que cet axe se teinte également d'une coloration antiélitiste. Le second (22,74%) tend à regrouper les sondés qui ont fourni les réponses les plus ouvertes à savoir, donc, les moins ethnocentriques et les moins autoritaires et qui eux aussi constituent de ce fait une catégorie à part, prenant ses distances du reste des enquêtés. Notons qu'il se pare aussi d'un aspect social et qu'il laisse transparaître une certaine hostilité à l'égard du modèle économique libéral. Cette dimension rejoint ainsi les premier et second axes mis en avant par Pascal Perrineau, Jean Chiche, Brigitte Le Roux et Henry Rouanet. Remarquons cependant qu'alors que l'axe 2 venant structurer l'espace idéologique des électeurs de 1997 était avant tout marqué par la prédominance des enjeux de nature socio-économique, le second axe constitutif de la dimension ethno-autoritaire n'est que secondairement teinté du rapport aux valeurs matérialistes. L'hypothèse que nous pourrions alors avancer est que cette plus grande prégnance de l'ethno-autoritarisme dans la constitution de l'axe pourrait être le signe que la transition entre nouvel et ancien espace que les quatre chercheurs voyaient dans la force organisatrice des oppositions interindividuelles de l'axe 2, s'accélère dans les années 2000, les enjeux matérialistes n'étant plus ceux qui définissent le plus l'équivalent de cet axe. Il demeure que rien ne permet en l'état de valider ou d'infirmer cette conjecture, d'une part parce que les panels sont différents, d'autre part parce que ni les questions ayant servi à la construction des rubriques contribuant aux axes, ni les rubriques elles-mêmes ne sont similaires. La deuxième grande dimension venant structurer l'espace idéologique des sympathisants en 2000 et expliquant 5,11% de l'information totale, est celle qui révèle un certain conformisme social (tant du point de vue des mœurs que dans la conception de la nation qu'elle véhicule) ainsi qu'une « vision méritocratique et individuelle de la réussite sociale »[544]. Elle se rapproche dans ce cadre de l'axe 3 mis en évidence dans les travaux de leurs collègues et peut être considérée, malgré son caractère relativement culturel, comme matérialiste. Enfin, la troisième dimension, celle la moins structurante de l'espace idéologique individuel qui éclaire « la variance résiduelle »[545] (3,84%), peut être qualifiée de légitimiste puisque qu'elle regroupe des sous-dimensions tendant à exprimer une certaine confiance dans les institutions et le personnel politique. La projection effectuée par les trois chercheurs sur cette quadripartition de l'espace idéologique individuel des sympathies partisanes, permet de constater que parmi les quatre clivages qu'elle

[544] *Ibid.*, p. 221
[545] *Ibid.*, p. 222

révèle, deux mettent en jeu l'antagonisme gauche/droite. Ainsi, la dimension ethno-autoritaire tend à instituer une fracture opposant les sympathisants du Front national à l'ensemble des autres partis et celle légitimiste laisse à voir une opposition éloignant les partis de la gauche et de la droite modérées des partis extrémistes. La dimension rassemblant les individus libéraux culturellement mais aussi rejetant le libéralisme économique scinde quant à elle l'espace idéologique entre d'un côté les partis de gauche et de l'autre les partis de droite. De même et dans une version un peu différente que cependant les chercheurs considèrent comme devant également ressortir du clivage gauche/droite, l'attitude promouvant un certain conformisme social et une conception de la réussite sociale méritocratique et individuelle met face à face les partis de la droite modérée et les organisations de gauche radicale (extrême-gauche et PCF). *In fine*, ce travail de Jean Chiche, Florence Haegel et Vincent Tiberj révèle qu'outre le fait qu'il existe une corrélation entre sentiment d'appartenance politique et structuration de l'espace idéologique individuel, le clivage gauche/droite défini sur le fondement du rapport aux questions socio-économiques s'avère encore explicatif des conflictualités en termes de valeurs et d'idées mais éclaire moins bien que d'autres fractures idéologiques l'organisation de ces oppositions. Le rapport à l'autre se montre dans ce cadre bien plus structurant et échappe en partie au principe organisateur gauche/droite.

Ainsi, l'ensemble de ces travaux tend à confirmer la thèse développée par Ronald Inglehart dans *The Silent Revolution : Changing Values and Political Styles Among Western publics* publié en 1977[546]. Pour lui, l'amélioration des conditions matérielles d'existence (enrichissement économique, amélioration du niveau de l'instruction, développement des moyens de communication de masse, augmentation de l'espérance de vie issue de la fin du cycle des guerres mondiales) entraîne un changement dans la configuration des valeurs, faisant entrer les sociétés occidentales dans l'ère post-matérialiste. Celle-ci se caractérise par la montée en puissance des revendications culturelles au détriment de celles socio-économiques. Cela se traduit politiquement par la disparition progressive du clivage de classe et par l'augmentation des politiques axées sur l'émancipation individuelle, sur l'ouverture à l'autre ou encore sur l'amélioration de la qualité de vie : « *Change in individual values affects one's orientation toward political issues. If material concerns lessen in relative importance, there may be a decline in the importance of issues that reflect the stratification system of industrial society; ideology, ethnicity, life-style, and so on may assume greater importance. Class politics may decline in favor of status or cultural or "ideal" politics.* »[547] En outre, ces analyses vont

[546] INGLEHART Ronald, *The Silent Revolution…*, *op. cit.*
[547] *Ibid*., p.12-13

également dans le sens des remarques complémentaires plus que contradictoires de Piero Ignazi, qui dans son article « The silent counter-revolution »[548] publié en 1992 dans la revue *European Journal of Political Research* souligne l'impensé des travaux d'Inglehart, travaux qui selon le chercheur italien passent sous silence les conséquences en négatif de l'avènement de l'ère post-matérialiste sur la société. Ainsi, pour Ignazi, cette « révolution silencieuse » a son pendant qu'il nomme « contre-révolution silencieuse » et qui naît notamment de l'enclenchement de la première. Pour lui, la renaissance des mouvements intellectuels conservateurs dans les années 1970, motivée par la volonté de contrer le consensus keynésien d'après-guerre couplée à la croissance des revendications de type post-matérialiste dans les années 1980, a engendré un changement dans le système de valeurs des individus, arguant dans le sens que le mouvement culturel observable à cette même période est en réalité ambivalent : « *This new attitude to socio-economic policy came together with major value changes, as a result of which authority, patrotism, the role of the family and traditional moral values have been partly re-emphasized and partly redefined in response to postmaterialist issues. As a consequence, the new cultural movement of the 1980s is nurtured by different and even contradictory contributions* »[549]. Poussé par la montée des revendications culturelles progressistes portées à partir des années 1980 au niveau politique par la gauche progressiste, ce mouvement néo-conservateur s'est en effet idéologiquement orienté vers la défense de position et de valeurs tendant à se présenter au grand public comme une contre-offensive non matérialiste à la « nouvelle politique » : « *The distinction between traditional and neo-conservative values is necessary because contemporary conservatism does not just recall the traditional moral values of the past but also offers an "alternative and parallel view of reality" in juxtaposition to the leftist-progressive one (Girvin, 1988: 10). The main future of neo-conservatism, in fact, lies in presenting itself to the mass public as a non-materialistic answer to the agenda of the New Politics* »[550]. Pour Ignazi, ce courant néo-conservateur ayant relativement prospéré dans le domaine intellectuel et culturel, a influé sur la structuration des valeurs et des attitudes individuelles en créant un pôle antilibéral culturellement opposé au pôle libéral culturellement (contre-révolution silencieuse/révolution silencieuse) dont le processus de formation n'a que peu été étudié par les chercheurs et qui constitue bien l'angle mort des analyses d'Inglehart[551]. Ces recherches permettent ainsi toutes deux de mieux comprendre ce

[548] IGNAZI Piero, « The silent counter-revolution. Hypotheses on the emergence of extreme right-wing parties in Europe », *European Journal of Political Research,* volume 22, 1992, pp. 3-34
[549] *Ibid*., p. 19
[550] *Ibidem*
[551] *Ibid.*, p. 22

que nous avons observé grâce aux travaux dont nous avons rappelées les conclusions, à savoir la substitution progressive au sein de l'espace idéologique de la dimension culturelle à la dimension socio-économique comme clivage principal et la constitution de deux groupes fortement polarisés autour de la question du rapport à l'autre.

Il reste cependant que si l'espace idéologique des électeurs se configure désormais principalement autour des questions d'ordre post-matérialiste, le clivage classique gauche/droite, soit celui qui organise les oppositions interindividuelles quant au positionnement vis-à-vis des enjeux de nature socio-économique, demeure la variable déterminante du vote, ce qui confirme le fait qu'il demeure parallèlement le clivage politique principal.

B) La dimension socio-économique, variable déterminante du choix électoral

Si l'ethnocentrisme est devenu la variable la plus explicative des oppositions idéologiques interindividuelles, la problématique socio-économique constitue toujours le principe d'ordonnancement dominant des choix électoraux, en quoi les votes sont ventilés principalement selon une logique gauche/droite, laissant le vote Front national dans un autre espace que manifeste la spécificité idéologique de son électorat. Comme l'ont remarqué Gérard Grunberg et Étienne Schweisguth, cette déconnexion entre « clivage politique principal » défini comme « celui autour duquel s'organise le fonctionnement du système politique »[552] et « clivage idéologique principal » peut tout à fait s'envisager dans la mesure où « En France, au cours de la seconde moitié du XXe siècle, la coïncidence a même été plutôt l'exception que la règle. » Ainsi, la superposition entre d'un côté la bipolarisation politique gauche/droite et le clivage idéologique opposant ces deux camps n'est survenue qu'au cours d'une période réduite s'étalant des années 1970 aux années 1980. L'affrontement porte alors essentiellement sur le positionnement quant aux valeurs matérialistes, soit le rapport aux problématiques socio-économiques. Avant cet intervalle, si la première organisait l'espace politique, l'espace idéologique était quant à lui dominé par la démarcation entre d'un côté les idéologies visant à abolir l'ordre établi dont le communisme constituait le fer de lance et de l'autre des tendances idéologiques variées (progressistes ou conservatrices) mais réunies par leur légitimisme et surtout par leur « attitude à l'égard de l'idéologie communiste. »[553] La période qui s'ouvre ainsi dans les années 1980 et qui voit durant la décennie 1990 le clivage ouvert/fermé supplanter

[552] GRUNBERG Gérard et SCHWEISGUTH Étienne, « La tripartition… », *op. cit*., p. 341
[553] *Ibidem*

celui matérialiste au sein de l'espace idéologique des électeurs, est marquée par la fin de cette coïncidence, électeurs de droite modérée et de gauche se retrouvant axiologiquement réunis comme ils l'avaient été du temps des grandes heures du communisme, contre une autre figuration de l'ennemi, cette fois-ci l'extrême-droite. Ce décalage constitue pour les chercheurs dont nous avons convoqués les travaux une des causes de la crise de la représentation politique dans le sens où il manifeste une certaine inadéquation entre une demande de l'électorat marquée essentiellement par des revendications ancrées dans une dimension culturelle et une offre politique davantage structurée par les valeurs matérialistes. Ainsi, Jean Chiche, Florence Haegel et Vincent Tiberj relèvent qu'en ce qui concerne l'analyse des sympathies partisanes, alors même que la dimension ethno-autoritaire éclaire plus de 68% des oppositions interindividuelles, elle ne rend compte que de 20% de la structuration des proximités partisanes, matérialisant ainsi le profond décalage qui est observé dans les années 1990 et qui perdure donc voire s'accentue au début des années 2000.

Cette continuité de l'influence des variables socio-économiques sur la décision électorale a été confirmée par le travail de Nonna Mayer publié au sein de l'ouvrage collectif *Le vote surprise* dirigé par Pascal Perrineau et Colette Ysmal, travail notamment axé sur la mesure de l'impact de différentes attitudes sur les choix électoraux aux législatives de 1997[554]. Recourant à une analyse de régression logistique (tableau 12), Nonna Mayer confirme l'hégémonie des enjeux matérialistes dans la structuration des votes, la pérennité du clivage traditionnel gauche/droite comme prisme d'interprétation dominant des choix électoraux de même que le relatif isolement du Front national, ce dernier se concevant comme un canal d'expression d'une demande électorale spécifique.

[554] MAYER Nonna, « La perception de l'autre », in PERRINEAU Pascal et YSMAL Colette (dir.), *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1er juin 1997*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, pp. 267-284

Tableau 12 – Analyse de régression logistique sur les votes au premier tour des législatives de 1997

Votes au premier tour des législatives de 1997	Coefficient ß		
	G	D	EXD
Ethnocentrisme (fort)	-, 4731***	,2353**	,6452***
Libéralisme économique (fort)	-1,4300***	1,21160***	,5616***
Autoritarisme (fort)	-,3921***	,2207*	,5244***
Antieuropéanisme (fort)	,0963	-,3342***	,5234***
Défiance politique (forte)	,1694**	-,4194***	,6193***
Constante	4,9816***	-3,0926***	-9,4973***

Source : Analyse de régression réalisée par Nonna Mayer
(***) : seuil de 0,001 ; (**) : seuil de 0,01 ; (*) : seuil de 0,05

Ainsi, lors des élections législatives de la fin des années 1990, l'ethnocentrisme est loin de constituer un enjeu structurant des votes comme le confirme la reproduction ci-dessus du tableau de régression réalisé par Nonna Mayer. Le rapport à l'autre est alors une attitude qui non seulement, toutes choses égales par ailleurs, ne pèse pas ou très peu dans la formation du choix pour la droite modérée ou la gauche mais également qui n'ordonnance pas le clivage entre ces deux camps, de sorte que la chercheuse en conclut qu' « il faut donc relativiser l'importance de l'ethnocentrisme dans le jeu électoral »[555]. Le libéralisme économique reste la variable explicative surplombante de la structuration du choix : « Ce sont les problèmes économiques et sociaux, les conceptions contrastées du rôle de l'État qu'ils mettent en jeu, qui apparaissent de très loin comme les facteurs les plus prédictifs du vote pour la gauche comme pour la droite modérée dans les élections. Ils écrasent l'effet des autres variables. En cela, les élections de 1997 sont dans la continuité de celles de 1995 et de 1988 et il ne faudrait pas enterrer trop vite comme obsolètes ces enjeux économiques et sociaux. »[556] Il apparaît en outre qu'en 1997 l'ethnocentrisme n'a pas même influé plus que d'autres variables sur le vote en faveur du Front national : « Même le choix des électeurs du FN, les plus ethnocentristes, ne se ramène pas à un vote pour ou contre l'Autre, "raciste" ou "xénophobe". Il résulte d'une combinaison complexe de motivations où la défiance à l'égard du système politique et partisan pèse presque aussi lourd que la "préférence nationale". »[557] Ainsi, à la fin des années 1990, la structuration des choix électoraux est aveugle aux évolutions d'ampleur qui affectent au même

[555] *Ibid.*, p. 280
[556] *Ibid.*, p. 279
[557] *Ibid.*, p. 280

moment l'univers idéologique des Français au sein duquel les oppositions s'ordonnancent désormais principalement autour de la question du rapport à l'autre.

Cette conclusion vaut également contre toute attente pour le premier tour des présidentielles de 2002. Afin de vérifier quelles attitudes ont pesé sur les choix électoraux durant cette élection, et d'identifier comment celles-ci organisent les antagonismes politiques, Nonna Mayer et Guillaume Roux ont réalisé là encore une analyse de régression logistique[558] (tableau 13). Leur travail, publié dans l'ouvrage collectif *Le nouveau désordre électoral* paru en 2004[559], démontre alors que le rapport au libéralisme économique structure encore majoritairement les votes, les polarisant entre partis de gauche et partis de droite modérée. Le positionnement quant au libéralisme culturel joue également un rôle structurant mais cela dans une moindre mesure et ne doit pas être conçu comme un indice suffisant d'une augmentation de l'influence des valeurs post-matérialistes dans la structuration des choix électoraux. En effet, précisons que la variable dénommée « libéralisme culturel » par les chercheurs correspond essentiellement au rapport au conformisme social et à la liberté des mœurs, donnée constitutive traditionnelle du clivage gauche/droite qui malgré sa dimension culturelle n'est pas totalement à mettre au compte de l'avènement d'une nouvelle politique, étant également attachée fortement à l'ancienne[560]. Le Front national et le MNR sont dans cette configuration toujours relégués dans un autre univers idéologique permettant l'expression politique d'un électorat distinct xénophobe, manifestant une défiance importante à l'égard du système et du personnel politiques ainsi qu'autoritaire.

[558] MAYER Nonna et ROUX Guillaume « Des votes… », *op. cit*., p. 116
[559] CAUTRÈS Bruno et MAYER Nonna (dir.), *Le nouveau désordre électoral*, *op. cit.*
[560] Voir notamment sur ce point IGNAZI Piero, « « The silent counter-revolution… », *op.cit*., p. 19

Tableau 13 – Analyse de régression logistique sur les votes au premier tour présidentiel 2002[561]

Intentions de vote	% Votes			Coefficient ß			Exp B		
	G	D	EXD	G	D	EXD	G	D	EXD
Ethnocentrisme									
Faible	77	22	1	,610***	-,537***	-1,831***	1,840	,585	,160
Moyen	54	41	5		Référence				
Fort	38	36	26	-,486***	-,286**	1,514***	,615	,751	4,546
Libéralisme économique									
Faible	72	21	7	,457***	-,439***	-,218	1,579	,645	,804
Moyen	56	32	12		Référence				
Fort	42	47	11	-,657***	,658***	-,034	,509	1,931	,966
Répressivité									
Très faible	77	22	1	,595***	-,501***	-1,075*	1,812	,606	,341
Assez faible	58	36	6	,163	-,092	-,281	1,177	,912	,755
Assez forte	48	41	11		Référence				
Très forte	41	35	24	-,073	-,294**	,543	,930	,745	1,721
Anti-UE									
Très faible	64	32	4	,019	-,035	-,028	1,019	,965	,972
Assez faible	61	32	7	,199	-,212	,002	1,220	,809	1,002
Assez fort	50	39	11		Référence				
Très fort	50	32	18	,206	-,331**	,216	1,229	,718	1,241
Libéralisme culturel									
Très faible	38	47	15	-,529***	,641***	-,224	,589	1,898	,799
Assez faible	50	37	13	-,235	,166	,234	,791	1,180	1,264
Moyen	61	31	8		Référence				
Assez fort	60	31	9	,012	,051	-,139	1,012	1,052	,870
Très fort	76	19	5	,489***	-,447***	-,255	1,631	,639	,775
Féminisme									
Faible	49	38	13	-,326**	,250**	,211	,722	1,285	1,236
Moyen	58	33	9		Référence				
Fort	65	28	7	,116	-,010	-,287	1,123	,990	,750
Antiélitisme									
Faible	61	35	4	,033	,159	-,834***	1,034	1,172	,434

[561] Aide à la lecture : la première colonne indique la répartition des votes en faveur de la gauche, de la droite puis de l'extrême-droite en fonction du degré d'intensité de différentes variables explicatives et qui constituent les différentes lignes du tableau (ethnocentrisme – faible, moyen, fort ; libéralisme économique – faible, moyen, fort ; répressivité – très faible, assez faible, assez fort, très fort…). Ainsi, 49% des interviewés se situant sur une échelle basse de féminisme ont voté pour la gauche. La deuxième colonne donne le coefficient de régression qui permet de saisir, en prenant pour référence le groupe « moyen » de chaque variable explicative, la force du lien unissant le degré d'intensité d'une variable explicative et respectivement le vote de gauche, de droite et d'extrême-droite, toutes choses égales par ailleurs. Pour reprendre notre exemple, par rapport aux individus se plaçant sur un échelon moyen de féminisme, non seulement le coefficient de régression attaché à un bas niveau de féminisme est plus faible que d'autres, démontrant que cette variable si elle pèse sur le vote a moins d'impact que d'autres dans le fait de voter à gauche, mais également le signe négatif informe sur le fait que cette attitude pèse défavorablement sur le vote de gauche. Autrement dit, toutes choses égales par ailleurs, le fait pour un individu d'être réfractaire au féminisme est corrélé négativement avec le vote de gauche. Précisons que ce coefficient n'est valable que s'il possède une valeur statistique significative, ce qui est indiqué par la mention d'étoiles dans le tableau. Plus il y en a, plus la valeur statistique est significative, leur absence invitant à ne pas prendre en compte dans l'analyse le coefficient de régression. Enfin, la troisième colonne nous donne l' « odds ratio » ou « rapport de chances » qui a été calculé à partir des différents coefficients de régression de la deuxième colonne. Il invite à prendre la mesure de la probabilité de voter gauche, droite ou extrême-droite en fonction du degré d'intensité d'une variable explicative et en prenant pour référence le groupe « moyen » dont l' « odds ratio » est égal à un. Si nous continuons avec la variable explicative féminisme, toutes choses égales par ailleurs, un individu ayant ainsi un faible degré de féminisme aura 1,4 fois moins de chance de voter pour la gauche qu'une personne dotée d'un niveau moyen de féminisme (1/0,722).

Moyen	56	34	10	Référence					
Fort	54	30	16	,105	-,242*	,197	1,111	,785	1,218
Constante				,136	-,360*	-2,615***	1,145	,697	,073

Source : PEF 2002, vague 1, non redressée – Analyse de régression logistique effectuée par Nonna Mayer et Christophe Roux.
(***) : seuil de 0,001 ; (**) : seuil de 0,01 ; (*) : seuil de 0,05

Si nous entrons un peu plus dans les détails de l'analyse de régression reproduite ci-dessus, le premier constat que nous pouvons en tirer est qu'il existe toujours des spécificités idéologiques propres à chaque camp. Comme le remarquent les deux chercheurs, si la majorité des attitudes testées ont un impact significatif sur le fait d'opter pour un bulletin gauche ou droite, il reste que certaines ont plus d'influence que d'autres. Ainsi, pèsent avant tout sur le vote en faveur d'un candidat de gauche quatre attitudes : le positionnement quant au modèle économique libéral, le rapport à l'autre, aux velléités répressives et enfin au libéralisme culturel (colonne 2). Les chances d'opter pour la gauche (colonne 3) seront 1,5 fois plus élevées si l'électeur se situe en bas de l'échelle mesurant le degré d'adhésion au libéralisme économique. De même, une acceptation importante des immigrés et des étrangers comme l'absence de tendance répressive chez l'interviewé multiplieront quasiment par deux cette probabilité. Deux dimensions agissent nettement sur le choix de voter pour la droite : l'attitude quant au libéralisme économique et le rapport au conformisme social. Le fait pour un individu de rejeter la libéralisation des marchés ou les privatisations divisera alors par deux ses chances de choisir un candidat de la droite modérée. À l'inverse, les probabilités qu'un électeur réfractaire à l'augmentation de la permissivité dans le domaine des mœurs choisisse cette dernière seront multipliées par deux. Enfin, le vote d'extrême-droite s'avère toujours extrêmement spécifique puisque seulement trois attitudes influent sur la décision d'opter pour Jean-Marie Le Pen ou Bruno Mégret en 2002[562] : d'abord et avant tout l'ethnocentrisme (un score élevé sur cette échelle multiplie par 4,5 la probabilité de voter pour un candidat d'extrême-droite alors qu'un score faible la divise par 6) qui remarquons-le dès à présent prend le dessus sur les autres variables contrairement à ce que nous observions en 1997 ; le rejet de l'élite politique ensuite (un électeur légitimiste aura plus de deux fois moins de chance de glisser un bulletin FN ou MNR) ; le rapport à la répressivité en dernier lieu (l'absence de velléités autoritaires divisera par trois la probabilité de faire un vote lepéniste ou mégrétiste). En outre, ce travail démontre

[562] Les autres attitudes sont indiquées comme non significatives dans le tableau de régression logistique (absence d'étoile). Cette indication ne nous dit cependant rien sur les causes de cette non significativité statistique. Deux hypothèses sont dès lors envisageables : soit ces attitudes ne sont pas significatives car elles ne pèsent effectivement pas sur le vote pour l'extrême-droite, soit l'échantillon des sondés ayant voté extrême-droite est faible numériquement de sorte que la marge d'erreur statistique est trop importante.

non seulement que le clivage gauche/droite est encore prégnant comme principe organisateur des choix électoraux mais également que son contenu se structure toujours autour des mêmes dimensions. En effet, le tableau met bien en évidence que l'antagonisme entre ses deux camps repose sur deux divergences principales portant respectivement sur le rapport aux valeurs matérialistes et sur le niveau d'adhésion au libéralisme culturel, le premier pesant bien plus sur la détermination du choix entre droite et gauche que le second. Ainsi, nous le répétons, l'adhésion d'un électeur au libéralisme économique doublera ses chances de voter à droite alors qu'au contraire elle divisera par deux la probabilité que celui-ci choisisse un candidat de gauche et n'aura pas de poids significatif sur le fait de voter pour l'extrême-droite. Les enjeux socio-économiques structurent donc encore fortement le choix électoral et répartissent les voix selon une logique gauche/droite qui révèle la pérennité de ce clivage comme principe explicatif des votes. Cette étude montre ainsi non seulement que si la tripartition de l'espace idéologique comme celle électorale subsiste au début des années 2000 voire se renforce, ce que sont venus notamment confirmer les travaux cités précédemment, la substitution du clivage ouvert/fermé à celui gauche/droite qui s'est opérée au sein de l'espace idéologique individuel dans les années 1980-1990 ne se traduit pas encore par une reconfiguration des votes autour du prisme ethnocentrique comme enjeu dominant de la scène électorale.

En 2002, le second tour des élections et en particulier le fait que 78% des électeurs ayant voté pour un candidat de la gauche (modérée ou extrême) aient apporté leur soutien dans les urnes à Jacques Chirac[563] invite néanmoins à se demander dans quelle mesure ce clivage politique traditionnel gauche/droite ne serait pas en passe de devenir « non pas seulement second [mais] secondaire »[564] dans la prise de décision électorale. En particulier, le fait que 69% des électeurs de Arlette Laguiller aient choisi de voter pour le candidat de la droite modérée[565] paraît corroborer l'hypothèse. En effet, ce n'est qu'une minorité de ses soutiens qui a finalement décidé de suivre la consigne donnée par la candidate de ne voter ni Front national ni RPR, consigne motivée par la priorité des enjeux matérialistes sur ceux ethno-autoritaires. De la même manière, cela permettrait d'éclairer le phénomène de ralliement de certains ex-électeurs de la droite modérée au Front national au premier tour des présidentielles, seul parti qui au sein du pôle droite politiserait des valeurs plus culturelles que socio-économiques. En outre, cela viendrait potentiellement apporter plus largement des réponses quant aux difficultés

[563] MAYER Nonna, « Les hauts et… », *op. cit*., p. 517
[564] GRUNBERG Gérard et SCHWEISGUTH Étienne, « La tripartition… », *op.cit*., p. 361
[565] MAYER Nonna, « Les hauts et… », *loc. cit*.

électorales rencontrées plus particulièrement par la droite modérée, celle-ci ne parvenant peut-être pas à constituer une offre politique crédible sur l'enjeu du rapport à l'autre, ses adversaires de gauche y parvenant davantage et le parti frontiste profitant dès lors de cette situation.

Ces observations amènent ainsi à se demander si les positionnements quant aux problématiques matérialistes sont toujours aussi structurants dans la prise de décision électorale en ce début des années 2000. Le rapprochement entre les programmes et les politiques des partis de gouvernement de droite et de gauche comme la cohabitation pourraient avoir provoqué un amoindrissement de la polarisation des oppositions quant à ce clivage et corrélativement ouvert la voie à l'émergence au niveau électoral d'autres lignes de fractures ventilant peut-être différemment les votes.

II – Être et voter à droite : les signaux d'une reconfiguration à venir

Malgré cette déconnexion entre clivage idéologique principal et clivage politique principal qui perdure voire se renforce au début des années 2000, certaines évolutions affectant la structuration du choix électoral et touchant le contenu normatif des identités politiques de gauche et de droite amènent à envisager la potentialité d'une reconfiguration future du système partisan autour de la dimension ethnocentrique, évolutions qui tendraient à isoler électoralement les partis de la droite modérée et en particulier le RPR/UMP.

Ainsi, l'augmentation du poids du rapport à l'autre sur les votes pour la gauche, l'extrême-droite et la droite se traduit pour cette dernière par la perte à la fois des segments les plus ouverts qui se déplacent à gauche et de ceux les plus fermés qui se reportent sur l'extrême-droite. Le fait que les organisations de droite se positionnent exclusivement sur l'axe des valeurs matérialistes à l'inverse de leur adversaire de gauche et en particulier du parti socialiste qui est parvenu à incarner un pôle à la fois antilibéral économiquement et libéral culturellement, pourrait éventuellement leur coûter à terme leur place de parti dominant du pôle droite au sein du système partisan si le vote culturel finissait par prendre l'ascendant sur le vote de classe (A).

En outre, cette « politique de deux axes » socialiste a selon nous influé également sur le contenu normatif de l'identité de gauche, qui rejaillissant sur celle de droite a contribué au début des années 2000 à transformer sa signification propre, permettant de comprendre en partie l'augmentation des « droitistes » dans l'électorat du Front national. Cette mutation de l'identité de droite nous invite également à interpréter le discours *sur* l'identité nationale de Nicolas Sarkozy comme une stratégie tendant, pour conserver la position dominante de son parti à

droite, à impulser à son tour une politique des deux axes en assurant la transition culturelle de son organisation (B).

A) L'augmentation du poids de l'ethnocentrisme dans la décision électorale : des partis de droite en difficulté

L'analyse des variables idéologiques structurantes du vote au présidentielles de 2002 montre que, si le libéralisme économique continue d'être le principe d'organisation principal du choix électoral, il demeure que l'ethnocentrisme pèse de plus en plus sur la prise de décision, et ce quel que soit l'électorat considéré. Dans cette perspective, il apparaît que contrairement à ses deux adversaires principaux, la droite modérée n'est pas positionnée sur cet axe, n'incarnant qu'une offre normative de nature socio-économique.

1) Le rapport à l'autre, une dimension structurant de plus en plus les votes

Nonna Mayer et Guillaume Roux, comparant leurs résultats à ceux issus de l'analyse de régression logistique effectuée par la chercheuse en 1997[566], reproduite ci-dessus (tableau 12), remarquent que si l'ethnocentrisme n'est pas la dimension qui structure principalement les choix électoraux, celui-ci les influence toutefois de plus en plus. Rappelons que lors des élections législatives de la fin des années 1990, la formation des votes n'est pas touchée par les évolutions d'ampleur qui affectent au même moment l'univers idéologique des Français au sein duquel les oppositions s'ordonnancent désormais principalement autour de la question du rapport à l'autre. Il en est tout autrement au début des années 2000. Comme le précisent les deux chercheurs, le libéralisme économique pesait en 1997 trois fois plus sur le choix de voter à gauche que l'ethnocentrisme. Pour la droite, le rapport à l'économie de marché structurait encore plus le vote puisqu'il influait six fois plus sur la décision électorale que le rapport aux immigrés et aux étrangers. En 2002, le changement est important puisque les enjeux économiques et sociaux ne pèsent plus que deux fois plus sur le choix électoral, que ce soit pour la gauche ou pour la droite[567]. De la même manière, alors qu'en 1997 l'ethnocentrisme était une variable parmi d'autres qui influaient sur le vote pour le FN, de sorte qu'il faisait partie d'un ensemble d'attitudes complémentaires jouant sur sa structuration, désormais il « exerce sur ce choix une influence à nulle autre pareille. »[568] Le vote frontiste de 2002 est avant tout

[566] MAYER Nonna, « La perception… », *op. cit*., p. 284.
[567] MAYER Nonna et ROUX Guillaume, « Des votes… », *op. cit*., p. 117
[568] *Ibid.*, p. 115

raciste et xénophobe alors que ce n'était pas le cas cinq ans avant dans le sens où cette variable ne se détachait pas autant dans l'analyse. Ainsi, si le clivage socio-économique perdure comme clé de structuration et de ventilation des votes, la dimension ethnocentrique pèse de plus en plus sur la formation du choix électoral et cela quel que soit le camp pour lequel elle est considérée. Cette conclusion viendrait dès lors arguer dans le sens des thèses défendant l'idée d'un déclin progressif du rapport aux valeurs matérialistes comme dimension structurante du système partisan, et de son remplacement à terme par le clivage de type post-matérialiste[569]. Elle s'ajouterait ainsi aux travaux démontrant la fin du vote de classe, soit la déconnexion croissante entre classe sociale et vote fondée en particulier sur le fait que les cols bleus ne constituent plus un électorat acquis à la gauche. La baisse constante depuis les années 1980 de l'indice d'Alford[570] comme l'apparition dans les années 1990 du « gaucho-lepénisme »[571] ont participé à souligner ce phénomène de désaffiliation. Nous pourrions également voir dans le sur-vote des agriculteurs pour Jean-Marie Le Pen en 2002, phénomène que nous avons mentionné précédemment[572], une nouvelle étape de ce déclin du vote de classe. En outre, l'analyse de régression réalisée par Nonna Mayer et Guillaume Roux montre bien que dans ce contexte d'une plus grande influence de la variable de l'ethnocentrisme sur la structuration du choix électoral, l'ouverture à l'autre tend à augmenter les chances de voter pour un parti de gauche et qu'à l'inverse, son rejet fait croître la probabilité d'opter pour un bulletin d'extrême-droite : un électeur manifestant un ethnocentrisme faible aura ainsi 1,8 fois plus de chances de choisir un candidat de gauche ; celui dont les attitudes seront structurées par un ethnocentrisme fort aura 4,5 fois plus de probabilités de préférer un candidat situé à l'extrême-droite. À droite, s'il apparaît que le niveau d'ethnocentrisme pèse sur la décision d'opter pour un candidat de cette famille politique, il joue cependant dans tous les cas de manière négative. Ainsi, la fermeture aux étrangers et aux immigrés divise par 1,3 les chances de voter pour la droite et par 1,7 leur acceptation.

[569] Voir notamment CLARK Terry Nichols, LIPSET Seymour Martin et REMPEL Michael, « The Declining Political Significance of Social Class », *International Sociology*, n° 3, 1993, pp. 293-316

[570] En 1963 dans son ouvrage *Party and Society*, le sociologue Robert Alfort propose un indice permettant de mesurer le vote de classe. Il s'agit alors de faire le rapport entre le nombre d'ouvriers votant à gauche et le nombre de non-ouvrier optant également pour elle. Ainsi, si tous les cols bleus votent pour la gauche et qu'ils sont les seuls à le faire, l'indicateur sera de 100 et manifestera un vote de classe parfait. Inversement, si aucun ouvrier vote pour elle et que l'ensemble des non-ouvriers opte pour la gauche alors l'indicateur sera égal à zéro et révélera l'absence totale de vote de classe. Sur l'indice d'Alford et sa tendance à la décrue en France, voir notamment MAYER Nonna, « Chapitre 10 / Que reste-t-il du vote de classe ? », in PERRINEAU Pascal et ROUBAN Luc (dir.), *La politique en France et en Europe*, Presses de Sciences Po, 2007, pp. 293-296

[571] Voir Partie 1, Chapitre 3, Section 1

[572] *Ibidem*

En premier lieu, il semble donc au vu de ces résultats que la thèse de Ronald Inglehart, selon laquelle l'adhésion d'un individu aux valeurs post-matérialistes pousse celui-ci vers la gauche, soit confirmée[573]. Ils tendent également à valider en second lieu les travaux de Piero Ignazi, ce dernier voyant dans la décision de voter pour les partis d'extrême-droite la manifestation d'un vote culturel, autoritaire et xénophobe. La situation de la droite modérée révélée par les analyses de Nonna Mayer et de Guillaume Roux nous invite cependant à préférer une grille de lecture différente, celle proposée par Dick Houtman et Peter Achterberg dans leur article « Two lefts and two rights. Class voting and cultural voting in the Netherlands, 2002 » publié en 2010 dans la revue *Sociologie*[574]. L'objectif des deux chercheurs est dans ce travail de discuter la thèse selon laquelle le vote de classe serait en voie d'étiolement et désormais quasi inexistant au Pays Bas, pays sur lequel porte leur étude. Sur le fondement d'une analyse statistique des données recueillies dans le cadre de l'*European Social Survey* réalisée en 2002 et de sa partie néerlandaise, Houtman et Achterberg viennent remettre en cause cette thèse notamment issue de l'utilisation de l'indice d'Alford dont il conteste par ailleurs l'opérativité en raison de son incapacité à déterminer le fondement socio-économique ou culturel de la relation qui unit appartenance de classe et choix électoral :

> *The Alford Index and its contemporary offshoots are however deeply problematic – even to such an extent that their increase or decline across time can tell us basically nothing about changes in the degree to which class drives voting (Houtman, 2003, p. 103-120). This is because its entire neglect of voting motives obscures the extent to which a relationship of a particular strength between class and voting emerges from a class-based economic motive (i.e., working-class economic egalitarianism and middle-class aversion to economic redistribution) on the one hand and from a cross-cutting cultural motive as emphasized by Inglehart (postmaterialism) and his critics (authoritarianism) on the other.*[575]

Construisant un nouveau modèle statistique d'interprétation, ils démontrent alors que le vote de classe continue de manière importante d'expliquer le comportement électoral et cela malgré l'augmentation forte du vote culturel. Pour eux, nous nous situons dans une phase d'invisibilisation de la politique de nature socio-économique et d'hégémonisation de celle de type post-matérialiste mais sans que cela d'une part ne se traduise par la fin programmée de la première ni d'autre part ne constitue une réelle nouveauté. Surtout, ils valident l'existence d'une quadripartition de l'espace politique commandée par cette coexistence du vote de classe et du

[573] INGLEHART Ronald, « Chapter 8: », *Modernization and Postmodernization : Cultural, Economic, and Political Change in 43 Societies*, Princeton, Princeton University Press, 1997, p. 254
[574] HOUTMAN Dick and ACHTERBERG Peter, « Two lefts and two rights. Class voting and cultural voting in the Netherlands, 2002 », *Sociologie,* n°1, 2010, pp. 61-76
[575] *Ibid.*, p. 65

vote culturel : les partis de de gauche et de droite appartenant à la « vieille politique » et les organisations partisanes de gauche et de droite de la « nouvelle politique ». Ainsi, préférer les premières aux secondes est gouverné par des motivations d'ordre socio-économique alors que faire un choix contraire manifeste une prépondérance des motifs culturels. Les deux chercheurs ajoutent que la logique du choix est inversée entre nouvelle politique et ancienne. En effet, voter pour les partis de la vieille droite est essentiellement le fait d'électeurs insérés économiquement quand celui pour la vieille gauche est celui d'individus plus précaires (catégories supérieures/classes populaires). De manière non symétrique, la décision d'opter pour la nouvelle droite est corrélée à un capital culturel plus faible alors que celle de choisir la nouvelle gauche sera révélatrice d'un niveau d'instruction élevé (prolétariat culturel/élite culturelle) :

> *[…] voting for either the old-leftist Labor Party (PVDA) or the old-rightist Conservative Party (VVD) can indeed be conceived of as class voting. The odds of voting for the Labor Party (PVDA) are highest for those with the most precarious economic positions –skilled and unskilled manual workers as well as the poorly educated –, after all, while those with more favorable economic positions tend to vote for the Conservative Party […] the votes for the Populist Party (LPF) by the poorly educated and for the Greens (GroenLinks) by the well educated are driven by high levels of authoritarianism and libertarianism.*[576]

À l'aune de ces analyses, nous pourrions alors interpréter la situation française de manière comparable. Ainsi, le fait que l'attitude pesant en priorité sur la décision de voter pour un candidat de la droite modérée soit un niveau de libéralisme économique élevé, que le rapport à l'autre, qu'il soit ouvert ou fermé, leur fasse perdre des segments de l'électorat au profit des organisations de gauche et d'extrême-droite et que le choix d'opter pour cette dernière soit sur-déterminé par le rejet des étrangers et des immigrés invite à vérifier si la France ne serait pas elle aussi confrontée à l'émergence progressive d'une quadripartition de son espace politique.

2) Des partis de droite non positionnés sur l'axe ethnocentrique

Si nous ciblons l'observation sur les partis dominants de chaque pôle, il apparaît cependant que sur le temps long électoral, le Parti socialiste, organisation issue du vieux clivage de classe, pâtit moins sur le vote de l'augmentation de l'impact des valeurs culturelles que son parti miroir, le RPR. Les travaux de Vincent Tiberj publiés en 2012 dans son article « La politique des deux axes. Variables sociologiques, valeurs et votes en France (1988-2007) »[577] fournissent de ce point de vue une piste intéressante. Pour lui, cette résistance de la gauche socialiste aux conséquences de la « révolution silencieuse » est due au fait que dès 1995, elle

[576] *Ibid.*, pp. 69-70
[577] TIBERJ Vincent, « La politique des deux axes. Variables sociologiques, valeurs et votes en France (1988-2007) », *Revue française de science politique*, n°1, 2012, pp. 71-106

est parvenue à se faire l'expression à la fois d'une demande électorale traditionnelle structurée par les valeurs matérialistes mais également d'électeurs marqués par la dimension culturelle. Pour le chercheur, le fait que l'électorat socialiste soit ordonnancé par ces deux axes constitue une spécificité politique française qui place ainsi la France dans une situation différente de celle que connaissent notamment les Pays-Bas telle que décrite par Houtman et Achterberg dans leur article. Cette situation révèle en effet que contrairement à d'autres pays européens, le parti socialiste est parvenu à neutraliser la nouvelle concurrence née à gauche de la fondation des Verts, parti phare de la nouvelle politique. Cette neutralisation est passée selon lui par l'intégration des logiques culturelles à l'offre normative de ce « parti de la vieille politique » redéfinissant par là même son identité idéologique. Incarnant désormais le « pôle social et libéral culturellement » en raison de son positionnement sur les deux axes culturel et socio-économique, il a su s'adapter à la demande électorale et de ce fait a réussi à maintenir sa position dominante dans le système partisan. La droite modérée, au vu de l'analyse de régression effectuée par Nonna Mayer et Guillaume Roux comme des travaux de Vincent Tiberj, ne semble pas quant à elle en 2002 avoir fait sa mue. En effet, le fait que la variable de l'ethnocentrisme pèse, toute chose égale par ailleurs, de plus en plus sur le choix de voter à droite et que ce plus fort impact se traduise par une captation des segments les plus ouverts et les plus fermés de l'électorat, respectivement par la gauche et l'extrême-droite, tendent à le confirmer. De plus, d'après les résultats obtenus par Vincent Tiberj, il apparaît que le vote pour le RPR est encore au début des années 2000 essentiellement l'expression d'électeurs structurés par la dimension socio-économique, la dimension culturelle n'expliquant davantage le vote pour ce parti que pour ceux des électeurs dont l'espace idéologique s'avère moins structuré par le rapport aux valeurs matérialistes. Cette conclusion démontre qu'il existe bien en 2002 deux droites : une engagée dans la défense du libéralisme économique s'ancrant ainsi dans la vieille politique et une promouvant une « contre-révolution silencieuse » positionnée sur l'axe exclusivement culturel. Les partis de la droite modérée et en particulier le RPR se retrouvent ainsi dans une compétition à la fois avec cette « nouvelle droite » incarnée par le Front national mais également avec la gauche dont l'offre normative s'appuie sur une « politique des deux axes ».

Dans cette perspective, le discours sarkozyste *sur* l'identité nationale peut s'interpréter comme un discours contraint, ayant sa source dans ce contexte de double concurrence et de la nécessité corrélative pour son locuteur de prévenir les potentiels risques électoraux que constituerait pour son parti mais aussi pour lui-même leur cantonnement normatif à la dimension socio-économique. Il peut également s'analyser comme un discours d'opportunité

dans la mesure où il apparaît dans une période dans laquelle le prisme socio-économique s'avère encore le plus structurant des votes, puisqu'il les ventile essentiellement entre les partis de la vieille politique[578], attestant par là même de la lenteur des transformations de nature idéologique. De ce point de vue, cette rhétorique illustre davantage la fonction active dévolue aux acteurs partisans de production, de promotion et de légitimation des oppositions idéologiques et de leurs enjeux, que leur réduction au seul rôle plus passif de médiateur. L'émergence de son discours identitaire, questionnant la place de la diversité au sein de l'identité nationale française par l'intermédiaire des thématiques migratoire et religieuse, révèle en tout cas sa volonté dès le début des années 2000 d'investir le terrain culturel en y incarnant un pôle conservateur et plus uniquement libéral.

Cette grille de lecture permet dès lors de mettre en lumière le caractère éminemment stratégique qu'a pu constituer la fonction de ministre de l'Intérieur pour Nicolas Sarkozy. Touchant aux questions migratoires comme à celle des cultes, cette position lui aura permis de développer et de diffuser sa rhétorique en profitant non seulement de la légitimité à parler sur ces thèmes que celle-ci lui confère mais également de l'image d'homme d'expertise et d'expérience qu'elle lui procure, donnant par là même à son discours l'aspect d'une production ancrée dans le réel. Ainsi, ce portefeuille ministériel apparaît comme la base arrière idéale pour bâtir une politique des deux axes, celui-ci lui apportant le prétexte et le justificatif parfaits pour s'emparer de la dimension culturelle. En outre et de manière plus personnelle, le recul progressif du clivage quant aux enjeux socio-économiques peut également lui porter préjudice dans ses ambitions présidentielles. En effet, son image d'homme libéral attaché à la promotion d'une moindre intervention de l'État, résumé par le sobriquet « Sarkozy l'Américain »[579] que lui ont trouvé les journalistes, peut l'empêcher dès lors de mobiliser des segments de l'électorat qui ne verraient pas en lui un candidat positionné sur les revendications sociétales. Son élaboration discursive peut ainsi s'analyser à l'aune de ce handicap et s'interpréter de manière complémentaire comme la volonté stratégique de reconstruire son personnage public afin de multiplier ses chances de l'emporter en 2007. Il n'est d'ailleurs pas étonnant dans ce cadre que, confronté au choix laissé par Jacques Chirac en 2002 d'occuper le poste de ministre de

[578] Il paraît de ce point de vue révélateur qu'au sein du pôle gauche ce soit les partis de la tendance extrême qui au premier tour aient connu la plus forte augmentation.

[579] Pour illustration : MOÏSI Dominique, « Sarkozy, l'Américain », *Les Échos*, 4 mars 2004, p. 15 ; GÉLIE Philippe, « Tapis rouge à Washington pour "Sarkozy l'Américain" », *Le Figaro*, 26 avril 2004, disponible sur http://www.lefigaro.fr ; ALGALARRONDO Hervé, « Sarko l'Américain », *Le Nouvel Observateur*, 4 novembre 2004, pp. 76-77

l'Intérieur ou celui de ministre de l'Économie, Nicolas Sarkozy se soit décidé assez rapidement pour la place Beauvau[580] et qu'il n'ait assuré que très peu de temps ses fonctions à Bercy.

De même, il n'est pas anodin que son retour en politique ait été acté par la sortie en 2001 de son autobiographie *Libre*[581] qui entend faire de son auteur le représentant d'une droite fière d'elle-même et décomplexée, investie sur des sujets sociétaux et en particulier sur l'immigration. Il semble en effet, à l'aune de l'analyse effectuée là-encore par Vincent Tiberj mais cette fois-ci consacrée au contenu normatif de l'identification à la droite et à la gauche[582], qu'une dynamique similaire à ce que nous avons pu observer quant au vote puisse être repérée relativement au placement au sein de ce continuum.

B) Se dire et se placer à droite : la résistance d'un référent idéologique en voie de mutation

Les résultats collectés à partir du PEF 2002 démontrent que le clivage gauche/droite perdure comme repère d'indentification et d'auto-positionnement individuel, témoignant dès lors de l'utilité stratégique pour les organisations partisanes d'invoquer ces catégories comme constitutives de leur identité partisane. Il reste que si elles continuent d'être des référents pertinents, leur contenu normatif semble être en voie de mutation, se nourrissant de plus en plus des problématiques d'ordre culturel.

1) La résistance du clivage gauche/droite comme donnée d'identification et de positionnement individuel

En premier lieu, il peut paraître étonnant que Nicolas Sarkozy insiste malgré l'augmentation continue du ninisme[583] à convoquer et à mettre en avant son positionnement à droite de l'échiquier politique. On aurait pu penser qu'il délaisse ce qualificatif pour capter des électeurs de plus en plus nombreux qui ne se retrouvent plus dans cette bipolarisation idéologique. Il reste qu'une majorité d'individus continue malgré tout à recourir au clivage gauche/droite comme repère d'identification et de positionnement politique. Deux questions du Panel électoral français (PEF) de 2002 permettent de prendre la mesure de ce phénomène. La

[580] BACQUÉ Raphaëlle, « Nicolas Sarkozy, l'affamé de pouvoir », *Le Monde*, 7 octobre 2002, p. 10 ; SARKOZY Nicolas, *Passions*, *op. cit.*, pp. 143-145
[581] SARKOZY Nicolas, *Libre*, *op. cit.*
[582] TIBERJ Vincent, « Valeurs de gauche, valeurs de droite : permanence et mutations », Note TriElec, 2012, 9 p.
[583] GRUNBERG Gérard et SCHWEISGUTH Étienne, « La tripartition… », pp. 343-345

première invite les interviewés à s'auto-définir par rapport à ces deux catégories en répondant à l'interrogation suivante « Vous-même, diriez-vous que vous êtes, plutôt de gauche, plutôt de droite, ni de gauche ni de droite ? » (tableau 6). La seconde, qui n'a été posée qu'au cours de la première vague de l'enquête, entend compléter les résultats alors obtenus sur le sentiment d'appartenance politique en regardant la manière dont se placent les panélistes sur un continuum gauche/droite (tableau 7). Il est ainsi demandé aux sondés de se situer sur une échelle comportant sept positions matérialisées en sept cases : trois sont destinées à ceux des sondés qui se positionnent de manière différenciée à gauche, trois sont proposées à ceux qui optent pour la droite selon des degrés variés et une case centrale accueille ceux des panélistes qui ne veulent se placer ni sur une des trois cases « droite » ni sur une des trois cases « gauche » de cette échelle.

Tableau 14 – « Vous-même, diriez-vous que vous êtes, plutôt de gauche, plutôt de droite, ni de gauche ni de droite ? »

	Vague 1		Vague 2		Vague 3	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Sans réponse	155	3,8	68	1,7	52	2,6
Plutôt de gauche	1760	42,9	1792	44,6	905	45
Plutôt de droite	1299	31,6	1293	32,2	642	31,9
Ni de gauche, ni de droite	893	21,7	864	21,5	414	20,6
Total	4107	100	4017	100	2013	100

Source : PEF 2002, données non pondérées.

Tableau 15 – « On classe habituellement les Français sur une échelle de ce genre qui va de la gauche à la droite. Vous, personnellement, où vous classeriez-vous ? »

	Vague 1	
	Effectif	Pourcentage
Sans réponse	278	6,8
Case 1	222	5,4
Case 2	527	12,8
Case 3	904	22
Case 4	987	24
Case 5	713	17,4
Case 6	320	7,8
Case 7	156	3,8
Total	4107	100

Source PEF 2002, données non pondérées.

Les données ainsi recueillies attestent que la plupart des personnes interrogées continuent en 2002 à se définir et à se positionner par rapport à cet antagonisme. Ainsi, la première vague de l'enquête qui s'est déroulée avant le premier tour de la présidentielle révèle que 74,5% des interviewés déclarent se sentir proche de la droite ou de la gauche. Ils sont quasiment 77% dans les deux vagues suivantes. Notons que cette augmentation de l'identification à l'un des deux

camps suite aux élections présidentielles montre que les échéances électorales sont des facteurs d'accroissement de la politisation. En outre, les données récoltées au cours de l'enquête pré-électorale pour la seconde question montrent que si la case 4 (refus de se placer sur le continuum gauche/droite) est celle qui accueille le plus de panélistes (24%), il reste que les interviewés qui acceptent de se situer sur une des trois cases « droite » ou « gauche » de l'échelle sont majoritaires : 40,2% se positionnent à « gauche », 29% à droite (données non pondérées). Ainsi c'est bien une majorité absolue des sondés qui parvient à se placer au sein de ce continuum. Cette conclusion se confirme encore si nous procédons à une ventilation des réponses à cette seconde question en fonction de l'âge des personnes interrogées et de leur cohorte de naissance (tableau 8)[584]. En effet, 61% des 18-39 ans et 71% des « 40 ans et plus » choisissent en 2002 l'une des cases « droite » ou « gauche ». De la même manière, il apparaît que quelle que soit la génération d'appartenance, la grille de lecture gauche/droite de l'espace politique constitue une référence mobilisée par une majorité de panélistes.

Tableau 16 – Gauche (cases 1, 2 et 3) + droite (cases 5, 6 et 7) selon l'année de naissance

Cohortes	Vague 1
1978-1984	57%
1971-1977	61%
1961-1970	65%
1951-1960	67%
1941-1950	74%
1931-1940	74%
1921-1930	71%

Source : PEF 2002, données calculées à partir de celles collectées par Gérard Grunberg et Étienne Schweisguth.

Mettre en avant son ancrage à droite paraît ainsi pouvoir encore créer de l'identification chez des électeurs qui continuent à user du repère gauche/droite pour définir leur positionnement politique et par là-même sont susceptibles de transformer leur sentiment d'appartenance en vote pour le candidat en qui ils verront le porte-parole de ce camp. Susciter ce processus d'identification s'avère qui plus est déterminant pour le prétendant au poste électif dans la

[584] Pour effectuer cette ventilation, nous avons dû reprendre les données (pondérées) telles que présentées par Gérard Grunberg et Étienne Schweisguth dans leur article « La tripartition de l'espace politique ». S'ils présentent les résultats des « ninistes », le fait qu'ils additionnent pour ce faire les résultats des sans réponse et de la case 4 permet d'en déduire un résultat global pour les catégories droite et gauche. Nous n'avons pas pu procéder de la même façon pour les résultats de la première question puisque les chercheurs n'indiquent pas le pourcentage de sans-réponse.

mesure où comme l'ont montré Richard Nadeau et ses collègues,[585] le lien unissant sentiment d'appartenance idéologique et choix électoral s'avère encore puissant[586]. Ainsi en 1995, 77% de ceux qui ont déclaré au sein de l'enquête PEF se sentir proches de la droite ont voté aux présidentielles soit pour Édouard Balladur soit pour Jacques Chirac.

2) Un référentiel polysémique révélateur d'une évolution des raisons normatives d'être et de voter à droite

Il demeure qu'avoir en commun ce sentiment d'appartenance ne signifie pas parallèlement adhérer au même référentiel ni que les raisons normatives d'être de droite ou d'être de gauche n'évoluent pas dans le temps. Ainsi, l'augmentation de la proportion de « droitistes » dans l'électorat du Front national peut s'interpréter comme le signe d'une modification ou plutôt d'une diversification de ce sens. À l'inverse, la baisse de la part des « gauchistes » peut signifier que le rapport au libéralisme culturel et en particulier à l'autre est de plus en déterminant dans la définition du contenu même de la notion de gauche. Ce possible trouble dans l'identité de droite se retrouve d'ailleurs dans les analyses effectuées par Richard Nadeau et ses collègues puisqu'en 2002, il s'avère que si 49% des droitistes déclarés ont voté Jacques Chirac, ils ne sont plus que 9% à voir dans le candidat soutenu par l'UDF une des incarnations politiques du référentiel de droite, soit une baisse de 12 points par rapport à 1995. Il est également intéressant de relever qu'*a contrario* la proportion de ceux se sentant proche de la droite (qui ne comprend pas la proximité à l'extrême-droite, laquelle est mesurée séparément dans leurs analyses) qui ont voté Jean-Marie Le Pen a légèrement augmenté dépassant le niveau de 1988, période au cours de laquelle les partis de la droite modérée perdaient pourtant des électeurs au profit du Front national. Cette hypothèse est corroborée précisément par les travaux de Vincent Tiberj qui remarque que le phénomène observé pour les choix électoraux se reproduit mais de manière décalée sur le positionnement gauche/droite.

[585] NADEAU Richard, BÉLANGER Éric, LEWIS-BECK Michael S., CAUTRÈS Bruno, FOUCAULT Martial, « L'idéologie », *Le vote des Français de Mitterrand à Sarkozy : 1988, 1995, 2002, 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, pp. 119-142

[586] Les auteurs se sont attachés à mesurer le lien entre idéologie et vote aux élections présidentielles de 1988 à 2007. Leur recherche apporte plusieurs confirmations quant à la force encore sensible de ce lien. En premier lieu, ils montrent qu'il y a le plus souvent conformité entre la déclaration d'appartenance idéologique du sondé et son vote aux élections présidentielles. Ainsi, le cas d'un individu qui se dirait de gauche et qui opterait pour un candidat de droite modérée est assez rare (entre 1% en 1988 et 8% en 2002). En second lieu, il montre que la relation entre idéologie et vote est statistiquement forte et cela à partir du calcul du « Tau-b » pour chaque élection qui permet « de mesurer le degré de monotonicité dans la relation » entre identification idéologique et vote. À partir de cette mesure d'association statistique entre ces deux variables, ils ont pu conclure qu'au niveau de l'ensemble, cette relation paraissait « robuste pour chaque scrutin » non seulement car toujours statistiquement significative mais également compte tenu de la valeur de ce Tau-b pour chaque élection.

Ainsi, c'est à partir des élections de 2002 qu'être de gauche semble avoir changé de contenu normatif, renvoyant à la fois à un antilibéralisme économique et à un fort libéralisme culturel alors que jusqu'à cette date la dimension socio-économique prévalait : « Ainsi prenons le cœur de cible traditionnel de la « vieille gauche » égalitaire : les 10% d'électeurs les plus sociaux. En 1988, les chances qu'ils se placent à gauche variaient entre 82% et 94% selon leurs préférences culturelles. En 2002 les chances passent de 52% [pour les moins ouverts] à 86% [pour les plus libéraux culturellement] »[587]. Cette montée en puissance de la dimension culturelle dans les raisons normatives de se placer à gauche se retrouve également dans le fait que la probabilité de s'y situer progresse entre 1988 et 2002 dans « le cœur de cible traditionnel » de la droite : « Les chances que les électeurs les plus libéraux économiquement se situent à gauche étaient quasi-nulles en 1988 (au mieux 5%) quand elles peuvent monter jusqu'à 35% en 2002 »[588]. Ainsi, au vu de ce que nous avons pu constater pour les votes, nous pouvons supposer qu'en politisant les valeurs culturelles les organisations partisanes de gauche et en particulier le parti socialiste soient venus par là-même redessiner les contours du concept même de gauche.

En outre, à l'aune des résultats obtenus par Vincent Tiberj pour le placement à droite, il semble que les préférences culturelles commencent à influer également dès 2002 sur le référentiel de droite. En effet, en 1988 les 10% les plus libéraux économiquement avaient entre 67% et 85% de chance de se positionner à droite soit un différentiel de 18 points entre les plus tolérants et ceux qui le sont le moins. En 2002, cette probabilité passe à 42% pour ceux des libéraux les plus ouverts et à 78% pour ceux qui le sont le moins soit une différence de 36 points, le double de l'écart constaté en 1988. Ce différentiel est d'ailleurs à peu près équivalent à ce que l'on peut voir dans le cœur de cible de la gauche (34 points) en 2002. De plus, la droite semble à cette période progresser chez ceux qui constituent le noyau le plus antilibéral économiquement et qui ont traditionnellement plus de chances de se positionner à gauche : ainsi en 1988, la probabilité que les 10% les plus sociaux se placent à droite variait entre 0% pour les plus tolérants à 3% pour les plus conservateurs alors qu'en 2002, ils ont entre 3% de chance pour les plus ouverts et 23% pour les plus fermés de se situer à droite.

Les analyses effectuées par Vincent Tiberj, outre le fait qu'elles apportent la preuve de l'augmentation de l'impact des valeurs culturelles dans le positionnement gauche/droite, tendent ainsi à révéler un décalage entre d'une part la temporalité des évolutions constatées dans les votes et d'autre part le rythme de mutation des raisons normatives d'être de droite ou

[587] TIBERJ Vincent, « Valeurs de gauche… », *op.cit.,* p. 6
[588] *Ibidem*

de gauche. Pour nous, ces différences ressortent à la politique des deux axes mises en œuvre au milieu des années 1990 par le Parti socialiste. Cette adaptation à la demande électorale a inévitablement produit des effets sur le contenu de l'identité de gauche, ce qui par répercussion a pu influer sur celle de droite qui se construit aussi en miroir. Cette plus grande influence des préférences culturelles sur le placement à droite observée dès 2002 permet aussi selon nous de mieux comprendre que la proportion de « droitistes » augmente dans l'électorat du Front national, seul parti qui au sein de la droite à cette période tend à fournir un cadre d'expression politique pour les revendications post-matérialistes. Compte tenu du caractère stratégique de l'identification gauche/droite pour les organisations partisanes dans leur entreprise de conquête des postes de pouvoir, il ne paraît dès lors pas surprenant que Nicolas Sarkozy dès 2001 ait insisté sur son ancrage à droite. Surtout, il n'apparaît pas anodin que celui-ci ait mis en avant dans les raisons normatives qui le situent dans ce camp son attachement à des valeurs de nature culturelle commandant le traitement de certains thèmes comme celui de l'immigration.

Conclusion de la seconde section

L'hypothèse que nous nous proposions de tester consistait tout d'abord à voir dans le discours *sur* l'identité nationale une entreprise discursive potentiellement commandée par des évolutions affectant le système des valeurs des Français en faisant du rapport à l'autre une dimension structurante de celui-ci. Ensuite, elle nous invitait à considérer la possibilité que ces évolutions aient eu des conséquences sur la structuration du système partisan. La convocation de différents travaux s'intéressant à la configuration de l'espace idéologique des électeurs, de même qu'à sa comparaison à celle de l'espace politique nous ont permis de valider la première partie de notre hypothèse tout en relativisant la seconde.

Ainsi, elle nous a en effet révélé qu'entre les années 1980 et 1990, la problématique de l'ethnocentrisme s'est érigée progressivement comme le clivage idéologique principal structurant les oppositions interindividuelles, les enjeux socio-économique n'arrivant désormais que seconds dans leur configuration. Toutefois, parallèlement, il apparaît au vu des analyses réalisées sur le sujet, que les valeurs matérialistes demeurent la clé première d'ordonnancement des votes, les répartissant selon une logique gauche/droite. Nous avons donc établi que depuis la décennie 1980, nous sommes en présence d'un décalage croissant entre structuration de l'espace idéologique des électeurs d'une part et organisation de l'espace politique d'autre part démontrant ainsi l'existence d'une certaine déconnexion entre demande et offre politique. Dans ce cadre, le Front national et ses électeurs paraissent isolés, cette

configuration créant alors un espace politique tripartite. Nous avons cependant noté grâce, en particulier, aux travaux de Nonna Mayer et Guillaume Roux que l'ethnocentrisme influence de plus en plus la prise de décision électorale au début des années 2000 et qu'elle pèse en outre sur l'ensemble des électorats, de gauche, de droite modérée et d'extrême-droite. Nous avons également constaté que si cette dimension ne peut encore se concevoir comme le clivage politique principal, son plus grand poids et surtout la baisse de la prégnance des problématiques socio-économiques dans le choix électoral pourraient, dans l'hypothèse d'une accentuation de ce phénomène, représenter un véritable problème, en l'état et à terme, pour les organisations dominantes de la droite modérée. En effet, la gauche parvenant à capter les segments les plus ouverts de l'électorat et l'extrême-droite ceux les plus fermés, elles ne semblent dans ce contexte pas fournir une offre politique capable de s'insérer dans ce clivage politique potentiellement en voie d'hégémonisation. Dans cette perspective, nous avons vu qu'il ne fallait pas appréhender cette plus faible force organisatrice des valeurs matérialistes comme un signe de la disparition à venir de l'antagonisme de classe comme clé d'ordonnancement politique, mais qu'il fallait davantage l'interpréter, sur le fondement des travaux de Houtman et Achterberg, comme une domination du clivage post-matérialiste sur celui matérialiste tendant à invisibiliser sa dynamique, la coexistence de ces deux types de vote se traduisant par l'émergence d'une quadripartition de l'espace politique (gauche matérialiste, gauche post-matérialiste, droite matérialiste, droite post-matérialiste).

Cependant, à l'appui des conclusions de Vincent Tiberj, nous avons compris que dans cette période de reconfiguration du système idéologique et partisan, le parti socialiste était parvenu à maintenir sa position. En effet, il apparaît que cette organisation de la « vieille politique » matérialiste est parvenue à traverser la « révolution silencieuse » qui aurait dû lui coûter sa place dominante au sein du système partisan du fait de la concurrence accrue des partis de gauche de la « nouvelle politique », axés sur les revendications culturelles. Ce maintien qui est une spécificité française, est dû à une refondation de l'offre normative socialiste autour d'une politique des deux axes, à la fois culturelle et socio-économique. Ainsi, la gauche française se caractérise par son unicité, n'ayant pas vu émerger dans son camp des partis post-matérialistes puissants. À l'inverse, il existe bien deux droites : une ancienne incarnée par le RPR/UMP du début des années 2000 positionnée sur la politique socio-économique et une nouvelle droite culturelle dont le FN est le parti principal. Nous en avons donc conclu, ayant en sus constaté que cette stratégie socialiste s'est aussi soldée selon nous par une redéfinition des raisons normatives de se dire de gauche et de droite, que Nicolas Sarkozy par son entreprise discursive tente de répondre à ces transformations et à cette double concurrence, le discours *sur*

l'identité nationale pouvant s'interpréter dès lors comme une des stratégies mises en place pour tenter d'initier la transition culturelle de son parti et se présenter comme l'organisation dominante d'un pôle miroir à la gauche française, à la fois libéral économiquement et antilibéral culturellement.

CONCLUSION DU TROISIEME CHAPITRE

L'ensemble de ces analyses et travaux tend ainsi à faire du contexte politique dans lequel naît le discours sarkozyste sur l'identité nationale une période travaillée par de fortes dynamiques à la fois électorales et idéologiques par ailleurs relativement corrélées. Ainsi, si cette conclusion valide l'hypothèse selon laquelle cette rhétorique produite par Nicolas Sarkozy s'interprète comme une réponse politique à des évolutions affectant ses chances de conquête des postes de pouvoir, il reste que faire de la concurrence du Front national la cause unique de la production discursive sarkozyste paraît devoir être fortement nuancé.

Bien davantage, cette rhétorique semble naître des conséquences de l'influence croissante des valeurs post-matérialistes sur la structuration non seulement de l'espace idéologique individuel mais aussi sur les choix électoraux comme sur les raisons normatives du sentiment d'appartenance à la gauche et à la droite. La concurrence du Front national, si elle est dans ce cadre réelle puisque ce parti constitue le seul canal d'expression à droite des revendications culturelles, le RPR et l'UDF étant cantonnés à la dimension socio-économique, cette concurrence donc doit être pensée de concert avec celle exercée par les partis de gauche et notamment par le Parti socialiste. En effet, en pratiquant la politique des deux axes, celui-ci est parvenu à résister à la révolution silencieuse qui aurait dû se traduire par la perte progressive de sa position dominante au sein du système partisan concurrencé par une nouvelle gauche incarnée principalement par le parti Vert. Dans ce cadre, la rhétorique sarkozyste peut s'analyser comme une production qui se nourrit de l'ensemble de ces contraintes et tente de les transformer en opportunité politique. La fusion de son personnage public et de la figure du ministre de l'Intérieur, son occupation très brève du ministère de l'Économie, sa focalisation sur le thème de l'immigration et de l'islam, son entreprise discursive tendant à mobiliser des représentations et des opinions ethnocentriques majoritaires au prisme des clivages ontologiques de la droite traditionnelle comme l'importance qu'il accorde à redéfinir ce que signifie être de droite, semblent dès lors manifester son intention d'initier la transition culturelle de son parti. Le positionnement opéré par le PS et les organisations partisanes de gauche sur les deux axes culturel et socio-économique tendrait dès lors dans le cadre d'une bipolarisation

politique gauche/droite qui se maintient à placer l'UMP comme le parti dominant d'un pôle libéral et conservateur, lui permettant par là même de neutraliser le Front national. Autrement dit, il s'avère que l'intention perlocutoire de Nicolas Sarkozy réside dans l'attente que cette rhétorique produise ses effets cognitifs (le redéfinition normative du clivage gauche/droite), effets cognitifs qui pourraient alors favoriser la réalisation de ses effets politiques : la consolidation du potentiel électoral de l'UMP, de la bipolarisation gauche/droite et de la domination électorale de la droite sur la gauche – trois effets visés déterminant les chances de victoire de son locuteur aux présidentielles de 2007.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Nous pouvons ainsi tirer de l'ensemble de nos développements la conclusion que le discours *sur* l'identité nationale est une entreprise discursive qui ne s'apparente pas *stricto sensu* à une retranscription dans le champ politique de la réalité sociale, réalité définie comme grille de lecture de l'espace social collectivement partagée par ses membres qui ont intériorisé son ordre et le perçoivent dès lors comme allant de soi. Cette entreprise discursive tente, certes, de reproduire des opinions notamment ethnocentriques et des craintes partagées ; elle tente, certes, de s'adapter à une reconfiguration de l'espace idéologique individuel des Français qui voit le rapport à l'autre être le plus structurant des oppositions interindividuelles, comme peser davantage sur l'organisation de l'espace politique – mais elle ne peut être interprétée comme une entreprise de reflet d'un rapport au monde *vécu* collectivement par les agents sociaux. L'augmentation de la tolérance ; la baisse continue du racisme et de l'ethnocentrisme ; le fait que les sympathisants de la droite modérée aient un espace idéologique faiblement structuré par cette dimension et que l'espace politique s'avère encore principalement organisé par le clivage socio-économique – tous ces indices plaident pour rejeter l'hypothèse d'une adaptation de ce discours de Nicolas Sarkozy aux préoccupations et aux structures d'opinions, dominantes non seulement dans son camp politique mais également au sein de la société en général, et déterminantes dans la formation des comportements et des identités politiques. Compte tenu de ces observations, le discours *sur* l'identité nationale se donne à voir certes comme une « narration », mais ce qu'elle narre ici, c'est une réalité qui était *impensée* et *non existante*[589]. Précisons que réalité *impensée* ne veut pas dire consécutivement réalité hors-sol dans la mesure où Nicolas Sarkozy y intègre et par là même fige, nomme et autorise des représentations constitutives du monde tel qu'il est pour mieux asseoir la vérité de son discours et instaurer un dialogue avec ses récepteurs. Cet ancrage n'empêche pas que cette réalité ait été pour autant *non existante*, car ces représentations n'étaient pas jusqu'alors la clé d'ordonnancement de ce monde et étaient pour la plupart relativement refoulées. Dès lors, selon nous et pour reprendre l'un des critères de la taxinomie des actes de langage construite par John R. Searle à partir des travaux de John Langshaw Austin[590], la « direction d'ajustement » du discours sarkozyste n'est ni seulement celle qui s'oriente des mots (ou plus précisément du contenu propositionnel) vers

[589] Ainsi, outre le fait comme nous l'avons montré en introduction que la question de la passivité s'avère non opératoire appliquée à la notion de langage, nous pensons aussi que la narration politique peut ne pas consister à « décrire l'existant » ni à être le « reflet du monde » (MAYAFFRE Damon, *Nicolas Sarkozy, Mesure et démesure…*, *op. cit.*, p. 18) mais est en capacité de conter un monde qui avant même l'action de conter n'existait pas.

[590] SEARLE John Rogers, *Sens et expression…*, *op. cit.*, pp. 39-70

le monde, cadre dans lequel ces derniers s'attacheraient précisément à y correspondre, ni seulement celle qui va du monde aux mots, celui-ci étant censé se transformer à la lumière de l'entreprise sarkozyste, mais bien celle qui fait les deux à la fois.

Son activité discursive est ainsi mue par une dynamique complexe. En premier lieu, elle s'apparente à la production d'une offre de sens appropriable non seulement par celles et ceux qui se retrouvent dans l'offre proposée par le Front national mais surtout par celles et ceux qui ne se retrouvent pas dans l'offre proposée par les partis de droite modérée. En second lieu, elle s'analyse comme une entreprise d'administration du sens dans la mesure où elle balise parallèlement cette offre de référents identitaires qui lui permettent d'être en capacité de conserver la fidélité de celles et ceux qui s'y retrouvent encore. *In fine*, elle est une entreprise de coalescence idéologique, au sens linguistique du terme : elle procède par fusion d'univers idéologiques différents en en produisant un nouveau, ce qui vient éclairer son relatif éloignement, aussi bien de la sémantique frontiste que de la rhétorique identitaire véhiculée par les autres membres de son parti. En ce sens, elle est donc une production du social en ce qu'elle fait naître et exister, par ce processus de coalescence et de façon concomitante, une grille de lecture du réel nouvelle et potentiellement appropriable par des groupes aux origines idéologiquement diverses. Au-delà d'être d'une narration, son entreprise discursive est un acte tendant à « faire advenir un nouvel ordre des choses »[591].

En conséquence, son discours se rapproche dans sa dimension illocutoire de ce que John R. Searle nomme les « déclarations assertives »[592] (valeur illocutoire), ces actes effectués par des locuteurs qui, autorisés par une institution extralinguistique (« l'Église, la Loi, la Propriété privée, l'État »[593]) ne se limitent pas par leur action discursive à établir des faits mais statuent sur ce que sont les faits et ainsi closent le débat sur la vérité du jugement[594] : « le locuteur qui en a l'autorité provoque l'état des choses spécifié dans le contenu propositionnel en disant précisément : je déclare que l'état des choses existe. »[595] Dans les travaux de Pierre Bourdieu, ils correspondent aux actes d'institution/destitution « par lesquels un individu, agissant en son propre nom ou au nom d'un groupe plus ou moins important numériquement et socialement, signifie à quelqu'un qu'il a telle ou telle propriété, lui signifiant du même coup d'avoir à se comporter en conformité avec l'essence sociale qui lui est ainsi assignée. »[596] Ils sont le fait

[591] MAYAFFRE Damon, *Nicolas Sarkozy, Mesure et démesure…*, *op. cit.*, p. 19
[592] SEARLE John Rogers, *Sens et expression…*, *op. cit.*, p. 59
[593] *Ibid.*, p. 58
[594] *Ibid.*, pp. 59-60
[595] *Ibid.*, p. 67
[596] BOURDIEU Pierre, *Ce que parler…*, *op. cit.*, p. 100

d'acteurs qui détiennent un capital symbolique suffisamment important pour pouvoir prétendre à l'autorité symbolique entendue comme « le pouvoir socialement reconnu d'imposer une certaine vision du monde social »[597] et qui aspirent de manière ultime à « s'imposer comme imposant officiellement, c'est-à-dire à la face de tous et au nom de tous, le consensus sur le sens du monde social qui fonde le sens commun. »[598] Les partis politiques et les acteurs partisans en particulier (comme d'ailleurs l'ensemble des représentants politiques) possèdent (plus ou moins fermement selon leur place dans le champ politique) cette autorité, étant des agents historiquement habilités à dire le monde social[599]. Dans ce cadre, et comme le remarque Michel Hastings, ils sont aussi mus par « une recherche de Vérité et d'Absolu »[600] qui les incitent dès lors à prétendre à l'universalité de la grille de lecture du réel qu'ils entendent imposer. Le discours *sur* l'identité nationale procède ainsi de cette prétention, Nicolas Sarkozy ayant le statut de porte-parole autorisé, étant un « fondé de pouvoir »[601] non seulement de par sa position partisane (il est officiellement reconnu et mandaté par le groupe partisan) mais aussi de par sa position gouvernementale (il est officiellement reconnu et mandaté *via* l'élection par le peuple français).

Cela étant, pouvons-nous au vu de nos développements considérer que cet « acte de langage » a *réussi* ? Cette réussite peut être appréciée de manières différentes selon la dimension de l'acte de langage considérée[602]. La première étape d'évaluation consiste à se demander si Nicolas Sarkozy est parvenu à faire en disant (illocution). Concernant le but illocutoire des « déclarations assertives » (Searle) ou des actes d'institution/destitution (Bourdieu), nous pouvons estimer qu'il est atteint si la vision du monde, la vérité que les locuteurs autorisés sont censés acter, l'est « officiellement », c'est-à-dire est objet d'un consensus social. Nous pouvons considérer sur ce fondement et avec John R. Searle que l'effet illocutionnaire se traduit par « une modification de la situation de l'objet ou des objets auxquels il est fait référence ». L'analyse que nous avons effectuée sur la période montre qu'aucune reconfiguration du

[597] *Ibid.*, p. 101
[598] *Ibidem*
[599] HASTINGS Michel, « Partis politiques… », *op. cit.*, p. 23
[600] *Ibid.*, p. 26
[601] BOURDIEU Pierre, *Ce que parler…*, *op. cit.*, pp. 107-109
[602] Austin, quand il s'intéresse à la réussite et à l'échec de l'acte de langage, se concentre en priorité sur sa dimension illocutoire (ce qui est fait en disant) et est finalement resté plus évasif sur les autres aspects de l'acte : le locutoire (le fait de dire) et dans une moindre mesure le perlocutoire (ce qui est fait par l'acte de dire quelque chose). Bruno Ambroise, notamment, a pu préciser dans sa thèse de doctorat en quoi l'acte de langage pouvait échouer dans sa dimension locutoire mais également dans sa dimension perlocutoire. Précisons que si la réussite de l'illocution est finalement relativement liée à celle de la locution (ainsi, si par exemple mes interlocuteurs ne comprennent pas ce que je dis, il peut être difficile qu'ils déterminent si les conventions de l'acte illocutoire sont respectées), il y a une indépendance certaine entre réussite de l'illocution et de la perlocution. AMBROISE Bruno, *Les pouvoirs du langage…*, *op. cit.*, pp. 158-162

système de valeurs n'est décelable au sein de la société Française. La norme libérale et antiraciste de même que l'irreligion demeurent les clés d'ordonnancement de l'espace idéologique des Français. Ainsi, du point de vue illocutoire, il apparaît que l'action sarkozyste a raté, Nicolas Sarkozy ayant échoué dans sa prétention à « s'imposer comme imposant officiellement le consensus sur le monde social ». Une hypothèse possible pour comprendre cet échec serait d'y voir le résultat d'un problème au niveau locutoire, locution et illocution étant relativement liées quant à la réalisation de leurs effets. Plus précisément, le discours *sur* l'identité nationale pourrait souffrir d'une incapacité de ses destinataires à *reconnaître* une adéquation entre la situation décrite dans ce discours et la « situation historique », soit le fait que la « convention démonstrative » qui relie ce qui est dit au contexte d'énonciation n'aurait pas été considérée par les récepteurs potentiels comme respectée, de sorte que la vérité du propos n'aurait pu être évaluée ou perçue par eux. Précisons que de cette conjecture n'infère pas l'idée que le discours *sur* l'identité nationale serait jugé de manière concomitante par ses récepteurs/interlocuteurs comme faux mais plutôt qu'il passerait à leurs yeux comme « non vrai » ou en termes plus austiniens comme inappropriés aux circonstances[603]. Il prendrait dès lors davantage le statut de proposition d'interprétation du monde social en concurrence avec d'autres, que celui de description d'une réalité sociale objectivée et arrêtée par son entreprise. Quant à la détermination du caractère heureux ou malheureux de l'acte perlocutoire que constitue aussi le discours *sur* l'identité nationale, il s'agit pour nous de vérifier si cette rhétorique a produit ses effets politiques et cognitifs recherchés, c'est-à-dire si Nicolas Sarkozy est parvenu par ce discours à faire ce pour quoi ce dernier a été construit (fins perlocutionnaires), à savoir assurer la domination politique de la droite sur la gauche et augmenter son potentiel électoral (fins politiques), polariser l'opinion autour de la question du rapport à l'autre et intégrer la dimension ethnocentrique au contenu normatif du clivage politique gauche/droite[604] (fins cognitives). Nos conclusions tendent à venir là encore dénier le

[603] Autrement dit, cet échec dans l'évaluation de la vérité ou de la fausseté de son discours provient selon nous du fait que si Nicolas Sarkozy peut respecter ce que Austin nomme les « conventions descriptives » (les phrases sont corrélées à des situations types rencontrées dans le monde), il nous semble qu'il ne parvient pas cependant à y faire correspondre les « conventions démonstratives », ce qui est nécessaire à l'enclenchement de la procédure conventionnelle ayant pour objet pour les récepteurs de formuler un jugement sur la vérité de l'énoncé : les signifiants mobilisés par Nicolas Sarkozy pour construire son discours (les représentations) ne sont pas perçus par les destinataires comme similaires à l'état historique du monde dont l'acteur politique parle, de sorte que le monde ne semble pas correspondre aux mots – l'usage de ce discours ne se montre pas pertinent.

[604] *In fine*, la distinction entre l'effet illocutoire des déclarations assertives de nature politique et leurs effets perlocutoires rejoint les analyses d'Étienne Schweisguth dans son article « Le trompe-l'œil de la droitisation » publié en 2007 dans la *Revue française de science politique*. En effet, le chercheur critiquant les analyses ayant vu dans la victoire de Nicolas Sarkozy aux présidentielles de 2007 une conséquence du déplacement sur la droite des électeurs, pointe au sein de ces travaux la confusion opérée entre d'un côté la configuration du système des valeurs et des attitudes idéologiques et de l'autre les mouvements d'opinion, deux phénomènes relativement indépendants

caractère heureux de son entreprise. En premier lieu, les élections régionales et européennes de 2004, seuls scrutins qui peuvent nous servir de référence, se sont traduites par un échec de la droite à la faveur des socialistes. Son discours *sur* l'identité nationale est en outre une grille de lecture du monde social certes appropriable mais non appropriée sur la période 2003-2005, dans la mesure où son émergence ne s'est accompagnée d'aucune cristallisation sociale autour des enjeux que ce cadrage du réel tente d'imposer. Le fait même qu'aucune inflexion dans l'évolution du rapport à l'autre ne soit observable sur la période étudiée, inflexion qui irait dans le sens d'une crispation de certains segments de l'électorat et/ou d'une polarisation politique gauche/droite, argue en ce sens. En particulier, les positions ethnocentriques qu'elle reproduit semblent continuer leur décrue dans l'opinion y compris au sein des catégories les plus exposées à cette structure d'attitudes. Ce faisceau d'indices nous amène donc à considérer que, sur cette période, l'entreprise discursive sarkozyste a en ce sens échoué parce qu'elle n'est pas parvenue à susciter les réactions attendues dans l'opinion, réactions recherchées dans le but de reconsolider le clivage politique gauche/droite par la formulation d'une offre partisane de droite idéologiquement concurrente à celle de gauche. Comment comprendre alors cet échec discursif ? Il est toujours difficile de saisir les ratés des perlocutions, ce en raison du caractère aléatoire de celles-ci issu de l'inexistence de procédure conventionnelle attachée à leur bonne réalisation. Ainsi, pour Bruno Ambroise, la réussite ou l'échec des effets perlocutoires intentionnels procède finalement des qualités du locuteur lui-même (son habileté, son savoir-faire, sa bonne connaissance des auditeurs etc.) puisque rien ne permet à coup sûr d'obtenir la réaction souhaitée chez les récepteurs de l'énoncé. Il reste que la question de la félicité ou de l'infélicité des actes perlocutionnaires est toujours envisagée dans les différents travaux consultés dans le cas où les actes locutionnaire et surtout illocutionnaire ont, quant à eux, réussi. Ici, il s'agit de réfléchir aux causes potentielles de l'échec d'une perlocution qui s'accompagne parallèlement d'un échec de l'illocution lié potentiellement à une faille de la locution. Si l'acte perlocutoire est relativement indépendant des autres, il reste que l'hypothèse de la perception par ses destinataires potentiels d'un non-respect de la convention démonstrative semble en l'espèce et précisément dans ce cas, sceller le destin de la dimension perlocutoire du discours

l'un de l'autre. Ainsi, il peut y avoir une augmentation brusque des opinions de nature ethnocentrique sans pour autant que le consensus multiculturel ne soit remis en cause. Dans cette perspective, il nous semble que sa remarque fait précisément écho à la différence que nous voulons établir entre l'effet illocutoire du discours *sur* l'identité nationale qui consisterait à faire advenir une nouvelle logique de structuration du système des valeurs (la norme autoritaire, conservatrice et conformiste se substituant à la norme libérale et antiraciste comme consensus normatif) et les fins perlocutionnaires (une crispation et une polarisation de l'opinion quant à l'enjeu du rapport à l'autre qui peut ne pas remettre en cause sur le long terme le consensus multiculturel). SCHWEISGUTH Étienne, « Le trompe-l'œil de la droitisation », *Revue française de science politique*, n°3-4, 2007, p. 393

sur l'identité nationale. En effet, si le problème conventionnel se trouve dans le contexte d'énonciation, l'absence de crispation et de polarisation peut aussi s'envisager comme la conséquence du fait que Nicolas Sarkozy n'est pas parvenu, malgré son attention aux conditions propres à assurer son appropriation, à prouver l'actualité et la matérialité de la grille de lecture proposée auprès des électorats ciblés.

Le changement de statut dans la parole sarkozyste de la rhétorique identitaire à partir de 2006, passant de simple cadrage à celui de problème social à part entière, nous invite cependant à reprendre l'analyse. Cette objectivation du thème de l'identité nationale n'est-elle pas le signe de l'émergence d'un contexte favorable à sa mise en avant ? Quels sont dès lors les facteurs qui pourraient expliquer l'émergence de ce nouveau contexte ? Si le discours *sur* l'identité nationale ne réussit pas à faire sur la période 2003-2005 ce pour quoi il a été produit (*fins* perlocutionnaires), pouvons-nous pour autant en conclure qu'il n'aura pas eu du tout d'effet (*conséquences* perlocutionnaires) ? Dans quelle mesure cette conjecture pourrait-elle éclairer la transformation du discours *sur* l'identité nationale en discours *de* l'identité nationale et en quoi cette mutation se serait montrée opportune relativement aux finalités poursuivies par Nicolas Sarkozy ? C'est à ces interrogations qu'il nous faut maintenant nous consacrer dans une seconde partie.

PROTOHISTOIRE DU DISCOURS DE L'IDENTITE NATIONALE : LA CO-CONSTRUCTION D'UN CONTEXTE OPTIMAL, CLE DE L'EFFICACITE STRATEGIQUE DE LA RHETORIQUE SARKOZYSTE (2005-2007)

INTRODUCTION DE LA SECONDE PARTIE

Dans cette seconde partie, il s'agit tout en reprenant comme cadre méthodologique l'approche pragmatique du langage, de concentrer notre réflexion non plus seulement sur l'intention – entendue au sens large – du locuteur Nicolas Sarkozy mais également sur la notion de contexte : cette dernière, plus que celle d'intentionnalité, caractérise véritablement l'originalité[605] comme d'ailleurs la diversité, du fait de la polysémie du terme[606], des analyses s'inscrivant dans une démarche pragmatique[607].

Cette question n'a pas été absente de nos développements présentés dans notre première partie. Dans ce cadre, nous avons d'ailleurs eu recours à différents types de contexte afin de tenter de saisir dans toute sa complexité et dans toutes ses dimensions actantielles le discours *sur* l'identité nationale sarkozyste. Nous avons tout d'abord considéré le contexte que nous pourrions qualifier de linguistique quand nous nous sommes attelée à repérer au sein de la parole de Nicolas Sarkozy un univers lexical structuré autour de la question de la nation pour finalement décrire la signification de l'énoncé, mais également quand nous avons analysé selon une perspective analogue les discours sur l'identité prononcés par les autres cadres de l'UMP. Cette dernière étude se voulait aussi comparative, puisque nous voulions au-delà situer et déterminer la nature des relations que l'activité discursive sarkozyste entretenait avec les discours sur la nation produits au même moment par les dirigeants de son parti, replaçant dès

[605] FORTIN Gwenolé, « L'approche socio-pragmatique en sciences du langage : principaux cadres conceptuels et perspectives », *COMMposite* [en ligne], 2007, n°1, pp. 111-112, [consulté le 3 novembre 2018], www.commposite.org

[606] Sur la question de la polysémie de la notion de contexte et ses conséquences théoriques en analyse du discours, voir : ADAM Jean-Michel, COMBETTES Bernard, MAINGUENEAU Dominique, MOIRAND Sophie et ACHARD-BAYLE Guy, « Textes/discours et Co(n)textes. Entretiens avec Jean-Michel Adam, Bernard Combettes, Dominique Maingueneau et Sophie Moirand », *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n° 129-130, pp. 20-49

[607] En effet, si le concept d'intentionnalité est déterminant dans le rapprochement opéré par la pragmatique entre théorie du langage et théorie de l'action (mais qui défend toutefois une certaine spécificité de l'acte de parole), la notion de contexte et son rôle dans la production et la réception des énoncés sont en pragmatique ce qui contribue à asseoir le caractère social de l'acte de langage et plus largement de l'acte de communication (ce qui différencie la pragmatique de la linguistique structurale saussurienne). Sur ce fondement, il est alors possible de distinguer le sens d'un énoncé et sa signification, distinction qui invite à prendre en compte dans l'analyse du langage des conditions extralinguistiques et ainsi à ne plus restreindre l'investigation aux conditions internes à la langue. La prise en compte et la nature de la relation au sein des études d'orientation pragmatique entre conditions linguistiques et extralinguistiques varient d'un courant à l'autre, certains défendant au bout de la chaîne une pragmatique radicale voulant rompre avec la linguistique et défendre l'autonomie de la pragmatique à son égard (comme Dan Sperber et Deirdre Wilson), d'autres à l'opposé plaidant pour une pragmatique intégrée à la linguistique (Oswald Ducrot et Jean-Claude Anscombre). Voir notamment AUCOUTURIER Valérie, « Vouloir dire et vouloir faire… », *op. cit.* ; BRACOPS Martine, *Introduction à la pragmatique. Les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée*, Bruxelles, Éditions de Boeck-Duculot, 2006, pp. 25-29

lors la rhétorique sur l'identité nationale de Nicolas Sarkozy dans son contexte cette fois-ci intertextuel. Il s'est agi en outre de s'intéresser au contexte interdiscursif quand nous avons recherché les « déjà-là » mobilisés dans le discours *sur* l'identité nationale, démarche tendant à rechercher dans sa rhétorique nationaliste la mémoire sociale des énoncés[608] (les représentations issues de la période coloniale, la relation historique à la religion, l'héritage idéologique de la droite française) par laquelle elle se constitue et sur laquelle elle s'appuie. Nous avons enfin analysé le contexte situationnel et cela selon deux perspectives distinctes puisque nous avons réfléchi ce discours au prisme de la configuration idéologique de la société française d'une part (contexte situationnel culturel) ainsi qu'au travers des rapports de forces électoraux et des oppositions normatives partisanes et politiques d'autre part (contexte situationnel politique). Toutefois, ces différents contextes n'ont été mobilisés que dans le but d'en inférer les intentions de Nicolas Sarkozy tant d'un point de vue locutoire (ce qu'il veut dire – l'acte rhétique[609]), illocutoire (ce qu'il veut faire en disant – détermination de la direction d'ajustement de l'énoncé, de son but et de sa valeur illocutoires) que perlocutoire (ce qu'il cherche à faire par le fait de dire – les attentes stratégiques politiques et cognitives non conventionnelles dont la réussite est contingente) et de vérifier en quoi le discours *sur* l'identité nationale pouvait bien être envisagé comme un véritable acte de langage.

Cependant, notre propos conclusif de première partie nous a démontré la fonction décisive de l'étude du contexte en son sens pragmatique – soit comme situation historique d'énonciation – pour apprécier, au-delà de l'intention de Nicolas Sarkozy, la réussite de son entreprise discursive comme d'en comprendre les conditions. Nous avons en effet constaté à partir de l'observation du contexte situationnel culturel et politique que le discours *sur* l'identité nationale n'avait sur la période considérée ni produit ses effets illocutoires – il n'est pas parvenu à faire que le monde s'ajuste officiellement au contenu propositionnel de l'énoncé – ni satisfait les fins perlocutionnaires de son locuteur – l'énonciation sarkozyste n'a ni permis à la droite et

[608] Nous nous inspirons ici des travaux de Sophie Moirand qui parle quant à elle de « mémoire des mots », concept qu'elle construit à partir des travaux de Mikhaïl Bakhtine sur le dialogisme, de ceux de Michel Pêcheux sur l' « interdiscours » et des recherches de Jean-Jacques Courtine et Alain Lecomte sur la « mémoire discursive ». Plus précisément, la chercheuse estime à partir de son analyse des discours de presse que les « dires sont porteurs de mémoire », fonctionnant selon la logique de l'écho, et que certains mots ou formulations peuvent avoir dans un discours une fonction de « déclencheurs mémoriels sans qu'on puisse réellement parler de "discours rapporté" » ou « semblent renvoyer à des représentations relevant de domaines de mémoire à court terme ou à long terme ». MOIRAND Sophie, « Discours, mémoires et contextes : à propos du fonctionnement de l'allusion dans la presse », *Corela* [en ligne], novembre 2007, [consulté le 30 septembre 2016], corela.revues.org

[609] Rappelons plus précisément qu'un acte locutoire est à la fois un acte phonétique (production de son), un acte phatique (production de mots insérés dans un vocabulaire, structurés par une grammaire et suivant une certaine intonation) et un acte rhétique (utilisation des mots – des phèmes – dans un certain sens et avec une référence). Nous avons quant à nous insisté sur cette troisième dimension puisque nous nous sommes avant tout intéressée à la signification du discours *sur* l'identité nationale, c'est-à-dire à sa sémantique.

à l'UMP de renforcer leur domination électorale, ni enclenché un processus de polarisation de l'électorat autour de la question de la diversité, ni engendré une reconfiguration du contenu normatif du clivage gauche/droite selon une dynamique des deux axes socio-économique et culturel. Nous avons dès lors émis l'hypothèse que l'origine de ce raté proviendrait d'un problème non pas sémantique mais pragmatique lié à la perception, chez ses destinataires potentiels, d'une certaine inadéquation entre le discours *sur* l'identité nationale et la situation historique dans laquelle celui-ci est produit et dont le locuteur entend imposer socialement la description. Autrement dit, il se pourrait que le type de situation discursivement dépeinte et les traits contextuels sélectionnés en fonction du point de vue adopté par Nicolas Sarkozy n'aient pas été socialement considérés comme pertinents par les récepteurs de son discours *sur* l'identité nationale, critère de pertinence dès lors déterminant dans l'appréciation du succès des actes de langage[610]. Conséquemment, l'usage qu'il en fait sur la période étudiée serait inapproprié aux circonstances de l'énonciation et échouerait dès lors à amener officiellement à l'existence le monde qu'il veut décrire, comme à polariser l'opinion autour de la question de l'autre et selon une logique idéologique et politique gauche/droite redéfinie permettant de renforcer les chances électorales de son locuteur pour 2007. En termes austiniens, nous avons émis l'hypothèse que nous serions face à un problème situé au niveau des conventions démonstratives sélectionnées par l'homme politique qui empêcheraient les récepteurs de son discours de se sentir engagés sur la question de la vérité de ce dernier, amenant à éclairer l'échec de l'activité discursive sarkozyste tant dans sa dimension illocutoire que perlocutoire.

Cette conclusion mérite cependant d'être re-questionnée dans la mesure où elle met en lumière un certain nombre de problématiques de nature théorique que nous n'avions pas encore soulevées et qui apparaissent désormais décisives, non seulement dans la mesure de l'échec du discours *sur* l'identité nationale produit entre 2003 et 2005 par Nicolas Sarkozy, mais également au-delà dans l'étude de l'activité discursive de ce dernier sur la période considérée (2002-2007). En premier lieu, notre propos conclusif amène à considérer, sur le fondement des travaux de John R. Searle, qu'un acte de langage du type du discours *sur* l'identité nationale (déclaration assertive) est réussi illocutoirement si celui-ci a des effets, à savoir s'il se traduit par la manifestation d'une attitude du ou des destinataire(s) de l'acte conforme aux intentions du locuteur révélées au moyen des conventions utilisées par ce dernier lors de la réalisation de l'acte – en l'espèce, le fait que Nicolas Sarkozy soit un « fondé de pouvoir ». Cette perspective tend dès lors à considérer la réception du discours – entendue comme la compréhension et

[610] AMBROISE Bruno, *Les pouvoirs du langage…*, *op. cit*., p. 285

l'appropriation dans leur intégrité des intentions et des pensées du locuteur – comme une variable du succès de la déclaration assertive. Ainsi, nous l'avons évoqué[611], un acte de langage a selon Searle un but illocutoire, c'est-à-dire qu'il a pour particularité s'il est réussi, soit d'engager la responsabilité du locuteur auprès des destinataires de son énonciation (cas notamment des promissifs), soit de faire faire quelque chose aux auditeurs (cas notamment des directifs)[612]. Dans le cas du discours *sur* l'identité nationale dans lequel nous pensons reconnaître une déclaration assertive, cet acte est censé non seulement engager la responsabilité de Nicolas Sarkozy sur l'existence de l'état des choses que ce discours décrit – elle partage en effet le but illocutoire des assertifs – mais également avoir pour fonction de faire que les auditeurs actent officiellement cet état des choses comme existant – la déclaration a pour effet de clore le débat sur la vérité des faits[613]. Cette seconde condition n'étant *a priori* pas remplie, nous en avons conclu que l'activité discursive de l'homme politique avait échoué et cela en raison non pas de sa position d'autorité mais davantage d'un défaut dans l'indexation de sa rhétorique aux circonstances historiques de l'énonciation.

Des travaux récents en pragmatique du langage sont toutefois venus ré-expliciter la nature des effets illocutoires produits par la réalisation d'un acte de langage. Pierre Livet en particulier, se situant dans la lignée des travaux de Dan Sperber et Deirdre Wilson en pragmatique cognitiviste[614] sur lesquels nous reviendrons plus loin, considère dans son article « Les intentions de la communication »[615] que « les actes de langage ne font rien, sinon en ce qu'ils énoncent quelque chose […], ils n'ont pas de privilège exorbitant, ils se bornent à viser des modifications d'attitudes sur les attitudes d'autrui, au lieu de modifier les informations de base qu'autrui peut avoir […] Il n'est pas interdit d'exiger plus d'autrui, mais c'est tout ce que nous pouvons être assurés d'obtenir »[616]. En d'autres termes, la garantie offerte par la réalisation d'un acte de langage comme le discours *sur* l'identité nationale n'est pas la transformation de la représentation du monde – entendue comme « masse organisée d'hypothèses factuelles »[617] – des auditeurs, mais tout au moins la révision des attitudes de ces derniers « se référant à des attitudes du locuteur »[618]. La réorganisation par les destinataires de leurs hypothèses factuelles

[611] Voir Introduction générale
[612] SEARLE John Rogers, *Les actes de langage…*, *op. cit.*, p. 102 et pp. 106-114 ; SEARLE John Rogers, *Sens et expression…*, *op. cit.*, pp. 40-41
[613] SEARLE John Rogers, *Sens et expression…*, *op. cit.*, pp. 59-60
[614] SPERBER Dan et WILSON Deirdre, *La pertinence : communication et cognition*, Paris, Éditions de Minuit, 1989, 396 p.
[615] LIVET Pierre, « Les intentions de la communication », *op. cit.*, pp. 63-88
[616] *Ibid.*, pp. 82-84
[617] SPERBER Dan et WILSON Deirdre, *La pertinence…*, *op. cit.*, p. 160
[618] LIVET Pierre, « Les intentions… », *op. cit.*, p. 84

ne peut être qu'espérée par le locuteur : il tente, par le truchement de la reconnaissance par les destinataires de son acte et ainsi de la révision de leurs attitudes au regard de son attitude, d'obtenir d'eux leur acceptation officielle de l'état des choses qu'il fait exister. Ainsi, par sa rhétorique, Nicolas Sarkozy ne peut être certain de faire advenir officiellement un état des choses – quelles que fussent sa position et la force de ce désir –, mais *a minima* il communique son attitude envers l'état des choses, dissipant de ce fait le doute et/ou l'indifférence que pourraient avoir les récepteurs quant à celle-ci. Cela ne veut pas dire corrélativement que les récepteurs acceptent nécessairement cet état des choses comme réel, mais qu'ils ne peuvent plus ignorer que Nicolas Sarkozy *croit vrai* cet état des choses, qu'il voudrait voir cet état des choses ainsi que ses hypothèses constitutives reconnus collectivement et cela quand bien même ses auditeurs ne les trouveraient pas pertinentes. Conséquemment, leur « environnement cognitif » s'en trouve modifié au sens qu'en donne Sperber et Wilson dans leur ouvrage *La Pertinence. Communication et cognition* : un certain nombre de faits leur sont devenus manifestes[619], parmi lesquels le marquage sarkozyste du contenu propositionnel du discours *sur* l'identité nationale, ce sur quoi le locuteur porte son attention ou encore les représentations portées par sa rhétorique[620]. Précisons que dire que certains faits leur sont devenus manifestes ne signifie pas qu'ils sont connus ni même supposés, mais que les auditeurs sont en capacité de se les représenter mentalement, de les percevoir ou encore de les inférer sans pour autant qu'ils se soient encore engagés dans l'appréciation de leur validité ou de leur pertinence[621]. De ce point de vue, les actes de langage ne sont que des intentions de communiquer particulières, qui ont pour spécificité de garantir de manière minimale au locuteur qui en respecte les conventions, et en l'espèce qui en a l'autorité, la révision des attitudes des auditeurs à l'égard de sa propre attitude et l'élargissement corrélatif de leur environnement cognitif[622].

En ce sens, nous sommes face à un succès relatif : Nicolas Sarkozy, acteur autorisé à dire le monde, réussit nécessairement, *en disant*, à informer les auditeurs de son attitude à l'égard du réel et de sa vision de celui-ci, somme d'hypothèses désormais manifestes pour le plus grand nombre ; il échoue cependant à modifier *par son dire* le rapport à l'état du monde de ces mêmes auditeurs, échec qui est lié certes à des conditions pragmatiques mais touchant davantage selon nous au processus de co-construction du contexte d'énonciation qu'à son acte

[619] *Ibid.*, p. 75
[620] *Ibid.*, p. 81
[621] *Ibid.*, p. 75
[622] *Ibid.*, p. 81

locutoire à proprement parler, co-construction contextuelle sur laquelle nous allons revenir et qui constituera l'axe de recherche de cette seconde partie.

Cette relativisation de la portée actantielle des illocutions amène à conférer davantage d'enjeu à la dimension perlocutoire des déclarations assertives. En effet, nous avons concédé à Pierre Livet que l'officialisation de l'état des choses que le locuteur fait nécessairement exister par son acte, ne fait plus partie des effets illocutoires de la déclaration assertive mais doit être envisagée comme une réaction potentielle mais non assurée que le locuteur espère obtenir des auditeurs *via* son activité discursive. Cette institutionnalisation est dès lors ce qu'il souhaite provoquer *par le fait de dire* et non une action recherchée de son dire, ce qui rejette cette attente du locuteur dans la dimension perlocutoire de l'acte de parole tel que défini par Austin, domaine de l'aléatoire qui fait écho au champ de l' « indécidable » de la communication mis en lumière par Pierre Livet. Il demeure que la déclaration assertive reste nécessaire bien qu'insuffisante à l'officialisation de l'état des choses qu'elle manifeste, tout comme l'acte d'ordonner est nécessaire mais est insuffisant à l'obtention de l'obéissance. Réaliser ces actions discursives est ainsi une des conditions maximisant les chances de leur auteur de satisfaire ses intentions « pleines » qui justifient l'existence et le recours à ces actes.

D'où notre questionnement : le locuteur a-t-il d'autres moyens d'augmenter la potentialité de réalisation de ses intentions, c'est-à-dire de réduire la contingence des effets perlocutoires de son acte de langage ? Pour Dan Sperber et Deirdre Wilson, communiquer c'est toujours prendre le risque de l'échec, la réussite étant l'exception[623]. Cette remarque naît de leur conception de la communication, dont les actes de parole ne sont qu'un aspect, et qu'ils envisagent comme un moyen de pallier les défauts de la connaissance et de l'interaction humaine, communication elle-même faillible et imparfaite mais qui est parallèlement son propre remède, comme le précise Pierre Livet [624]. Cette grille de lecture de la communication se fonde sur les travaux du philosophe britannique Paul Grice qui est venu compléter les recherches d'Austin en introduisant, dans la réflexion en pragmatique du langage, la coopération comme principe de fonctionnement de l'échange verbal[625]. Sperber et Wilson

[623] SPERBER Dan et WILSON Deirdre, *La pertinence…*, *op. cit.*, p. 74
[624] LIVET Pierre, « Les intentions… », *op. cit.*, p. 87
[625] Sperber et Wilson s'appuient dans leur travail sur les recherches fondatrices de Paul Grice en pragmatique du langage. Leur théorie de la communication est ainsi issue principalement de leur entreprise critique et de la reformulation des thèses et des principes fondateurs de la philosophie gricéenne : en particulier, les deux chercheurs réinterrogent le « vouloir dire » gricéen (qu'est-ce que signifie vouloir dire quelque chose au moyen d'un énoncé, soit la question de la communication de l'intention par le verbe), question abordée par le philosophe notamment dans son article « Meaning » publié en 1957 ; ils se fondent en outre sur sa théorie des implicatures que Paul Grice présente en1967 dans une série de contributions rassemblées sous le titre « Logic and Conversation » au cycle de conférences *William James Lectures* à l'université de Harvard. Cette théorie repose sur la thèse que la signification d'un énoncé se construit au sein de l'échange conversationnel et de manière

reprennent ses travaux qu'ils élargissent à l'ensemble de la communication – incluant ainsi le langage mais ne s'y réduisant plus[626] – et qu'ils complètent en avançant l'idée que celle-ci repose en premier lieu sur un principe de pertinence qui lui donne sa fonctionnalité. Ce principe se définit comme une présomption qui, pour chaque acte de communication produit et reconnu par un destinataire, voit ce dernier présumer que cette action a nécessairement des effets contextuels, c'est-à-dire qu'elle a vocation à améliorer sa représentation du monde[627]. De là, le destinataire recherche ces effets contextuels en confrontant les informations qu'il infère de l'acte, au contexte – « ensemble de prémisses utilisées pour l'interprétation d'un énoncé », soit « une construction psychologique, un sous-ensemble des hypothèses de l'auditeur sur le monde »[628] – qui lui est immédiatement accessible. Il peut élargir ce contexte initial au moyen des hypothèses plus anciennes contenues dans son système déductif afin de construire le contexte réel dans lequel l'information nouvelle se trouve être effectivement pertinente, c'est-à-dire parvient à modifier le contexte dans lequel elle est traitée[629].

Nous sommes ici dans un véritable changement de paradigme dans la mesure où, d'une part, le contexte n'est plus préexistant à l'interprétation – présupposé jusqu'alors des études en pragmatique du langage – mais fait l'objet de choix et de révisions tout au long du processus d'interprétation, et dans la mesure où, d'autre part, la pertinence n'est plus une variable de réussite de l'acte – comme nous le présupposions précédemment – mais un donné qui justifie le traitement par les destinataires des informations contenues dans l'acte et qu'il leur s'agit de maximiser afin que le niveau de pertinence obtenu compense les efforts qu'ils ont entrepris pour le rechercher[630]. Le communicateur, et notamment le locuteur, doit ainsi faire en sorte de donner des indices suffisamment efficaces pour que les destinataires ne voient pas le degré des

---

inférentielle, le locuteur devant alors respecter un certain nombre de règles implicites (les « maximes conversationnelles » de Grice) afin que la communication réussisse, c'est-à-dire que le destinataire saisisse le vouloir dire du locuteur.

[626] Précisons que Dan Sperber et Deirdre Wilson ne sont pas les premiers à insister sur le fait que l'échange de nature verbale n'est pas le seul mode de communication des êtres humains. L'école de Palo Alto encore appelée le Collège invisible, a dans les années 1950 mis en exergue l'existence d'une communication non-verbale, angle mort des travaux scientifiques contemporains sur la communication. Venant par là même remettre en cause le modèle télégraphique de la communication conceptualisé par Claude Shannon dominant alors l'analyse du langage en sciences humaines, les membres du Collège invisible ont développé un modèle concurrent, dit orchestral, érigeant la communication comme un phénomène social non exclusivement verbal intégré à un système culturel plus vaste et dont l'étude nécessite de prendre en considération le contexte d'interaction. Il est d'ailleurs intéressant de noter que si Dan Sperber et Deirdre Wilson ne mentionnent pas les travaux de l'école de Palo Alto dans leur ouvrage, leurs recherches ont notamment pour objectif de contester l'hégémonie du modèle du code qui repose précisément sur le modèle télégraphique de Shannon. Voir sur l'école de Palo Alto et ses travaux fondateurs WINKIN Yves, *La nouvelle communication,* Paris, Seuil, 1981, 373 p.

[627] SPERBER Dan et WILSON Deirdre, *La pertinence…*, *op. cit.*, pp. 160-256

[628] *Ibid.*, p. 31

[629] *Ibid.*, pp. 208-215

[630] *Ibid.*, p. 215

efforts fournis pour construire le contexte qui certifie la pertinence de l'information nouvelle, dépasser le degré des effets que cette information produit sur ce contexte et dont le locuteur souhaite améliorer la connaissance commune. Ajoutons que le contexte du locuteur peut ne pas être celui élaboré en fin de compte par les destinataires : ceux-ci préféreront toujours le contexte qui leur est le plus accessible, s'arrêtant dans leur processus déductif sur celui dans lequel l'information nouvelle produit des effets contextuels qui les satisferont[631]. Ils pourront également conclure à la non pertinence de l'information nouvelle, notamment dans des cas où cette dernière contredit des informations anciennes qui sont plus manifestes ou que les efforts demandés sont supérieurs aux gains obtenus ou encore si l'information nouvelle ne trouve à s'appliquer dans aucun des contextes auxquels ils ont accès[632]. Charge est alors au locuteur de repréciser les choses en fournissant d'autres indices à partir des résultats obtenus de l'échange afin de maintenir le dialogue et finalement parvenir à ses fins, soit orienter les pensées des destinataires dans une certaine direction.

La construction du contexte optimal – la contextualisation de l'énoncé – est donc affaire de coordination et d'ajustements permanents, toujours exposés à l'échec, et peut être ainsi considérée comme l'enjeu commun aux destinataires et au producteur d'un acte de communication. C'est ainsi que les travaux de Sperber et Wilson sont encore aujourd'hui considérés par les pragmaticiens non seulement comme une théorie novatrice de la communication, mais également et surtout comme une véritable « théorie du contexte »[633] marquée par une réelle entreprise définitionnelle de la notion qui manquait aux études s'aventurant dans le domaine de la pragmatique. Si son aspect très cognitiviste tend à être critiqué[634], il demeure que, au-delà du fait que la communauté scientifique s'accorde sur l'apport théorique des travaux des deux chercheurs et sur les perspectives qu'ils ouvrent pour

[631] Pour Sperber et Wilson, « L'ordre des événements dans la compréhension est exactement donc à l'inverse de ce qui est généralement présupposé. On ne commence pas par déterminer le contexte pour évaluer ensuite la pertinence. Bien au contraire : les individus espèrent que l'hypothèse en cours de traitement est pertinente (sans quoi ils ne se donneraient pas la peine de la traiter) et ils s'efforcent de choisir un contexte qui justifiera cet espoir, c'est-à-dire un contexte qui maximisera la pertinence. Dans le cas de la compréhension verbale en particulier, c'est la pertinence qui est considérée comme donnée, et le contexte qui est traité comme une variable. » Ainsi le contexte est bien l'objet d'un choix effectué par les récepteurs de l'information, choix qui « est déterminé par des considérations de pertinence » et est le résultat d'un bilan coût/avantage. Cette perspective peut ainsi expliquer l'existence de malentendus entre le producteur de l'acte de communication et ses destinataires, malentendus issus du fait que « le contexte utilisé » effectivement par les récepteurs diffère du « contexte prévu » par le locuteur. Cette situation peut révéler alors que le « contexte prévu » demandait plus d'efforts aux récepteurs car moins accessible que le « contexte utilisé » pour des effets contextuels moindres ou équivalents. *Ibid.*, pp. 214-215

[632] *Ibid.*, p. 216-217

[633] MOESCHLER Jacques, « La pragmatique après Grice : contexte et pertinence », *L'information grammaticale*, n°66, 1995, p. 30

[634] Voir notamment AMBROISE Bruno, « Le tournant cognitif en pragmatique. Un aller-retour transatlantique et ses impacts philosophiques », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n°25, 2011, pp. 95-97

l'amélioration de la connaissance du fonctionnement de la communication[635], leurs analyses peuvent venir nourrir notre réflexion sur le discours nationaliste sarkozyste et fournir le cadre à la formulation de nouvelles hypothèses quant à son processus de production.

Notre ambition dans cette seconde partie est ainsi de comprendre l'apparition à partir de 2006 du discours *de* l'identité nationale et d'en analyser les conséquences sur la configuration idéologique de la société française, sur les mouvements de l'opinion mais aussi sur les clivages politiques et les rapports de forces partisans. Ces questionnements se justifient d'autant plus que compte tenu de nos développements précédents, il s'avère que le discours *sur* l'identité nationale s'est montré défaillant dans ses effets perlocutionnaires tels que redéfinis dans cette introduction. Cette rhétorique a ainsi échoué tant dans ses objectifs que nous qualifierons d' « absolus » – la restructuration idéologique des représentations dominantes au sein de la population française – que dans ses objectifs politiques et cognitifs que nous nommerons désormais « relatifs » – le renforcement électoral de droite, la polarisation de l'opinion autour du rapport à l'autre et la reconfiguration normative du clivage gauche/droite[636]. Pourquoi, dès lors, Nicolas Sarkozy fait-il le pari de l'objectivation de l'identité nationale et de la reproduction, sur la période 2006-2007, d'un discours de nature nationaliste ? Nous avons émis l'hypothèse, dans notre conclusion de première partie, qu'il se pourrait que bien qu'ayant raté la réalisation de ses *fins* perlocutionnaires, cet énoncé aurait pu avoir des *conséquences* perlocutionnaires donnant lieu à l'apparition d'un nouveau contexte pouvant éclairer ce renouveau discursif.

Nous pouvons désormais, à l'aune des précisions théoriques faites plus avant, reformuler cette hypothèse : le discours *sur* l'identité nationale aura eu des effets autant illocutoires que perlocutionnaires non recherchés rendant plus accessible le contexte, au sens de Sperber et Wilson, au travers duquel s'interprète le discours *sur* l'identité nationale. Dans cette perspective, le discours *de* l'identité nationale devrait se comprendre comme une simple

[635] Voir notamment : RECANATI François, « Communication et cognition », in BOUVERESSE Jacques (dir.), *L'Âge de la science. Lectures philosophiques (4). Philosophie de la logique et philosophie du langage (I)*, Paris, Odile Jacob, 1991, p. 231-249 ; QUÉRÉ Louis, « La pertinence. Communication et cognition (Dan Sperber et Deirdre Wilson) », *Réseaux*, n°42, 1990, pp. 110-111 ; MOESCHLER Jacques, « La pragmatique après Grice… », *op. cit.*, pp. 25-31

[636] Nous reprenons ici et adaptons à notre cadre méthodologique la classification des objectifs telle que décrite par Dan Sperber et Deirdre Wilson. Pour les deux auteurs, il en existe en effet deux types : les objectifs absolus « qui consistent à atteindre un certain résultat qui, à tout moment donné, soit est réalisé, soit ne l'est pas » – nous soutenons que la reconfiguration idéologique de la société française correspond à cette catégorie de but recherché – et les objectifs relatifs qui « consistent à augmenter la valeur d'une certaine variable, et [dont la] réalisation est une question de degré » – nous estimons que le processus de polarisation et la réorganisation idéologique du clivage gauche/droite se situent au sein de cette classe. SPERBER Dan et WILSON Deirdre, *La pertinence…*, *op. cit.*, pp. 76-77

reformulation opérée par Nicolas Sarkozy tendant à maximiser la pertinence des informations qu'il porte à la connaissance des auditeurs afin d'orienter leurs pensées dans la direction qu'il recherche. Notre cadre méthodologique tend alors à associer la théorie des actes de langage d'Austin telle que reprécisée par Pierre Livet et la théorie du contexte de Sperber et Wilson, notre intention étant également, tout comme nous l'avions fait dans notre première partie avec la philosophie austinienne du langage, d'en mesurer l'opérabilité quant à l'étude des discours politiques.

Dans un premier chapitre, il s'agira de vérifier l'hypothèse selon laquelle le discours *sur* l'identité nationale sarkozyste aurait eu des conséquences perlocutionnaires ayant eu elles-mêmes pour effet de rendre plus accessible aux destinataires de cette rhétorique le contexte prévu par Nicolas Sarkozy pour son interprétation. Nous montrerons ainsi dans un premier temps, et à l'appui d'une analyse qualitative de divers supports de presse et de journaux télévisés de 20h de TF1 et de France 2, que l'année 2005 s'est avant tout caractérisée par une re-problématisation de la diversité au sein du débat public. Dans cette perspective, les diverses controverses ayant jalonné l'année et à l'origine de cette re-problématisation peuvent s'analyser comme des réactions en partie motivées par l'activité discursive sarkozyste telle que décrite entre 2003 et 2005. En outre, parce qu'elles sont venues reproduire et objectiver une somme d'hypothèses anciennes voire refoulées – l'impensé de la guerre d'Algérie et ses dérivés (universalisme républicain et identité religieuse), la désagrégation de la cohésion sociale, l'autorité dans la sphère publique, le sentiment d'insécurité et d'individualisation, les schèmes de la nation –, elles ont contribué à rendre plus accessible le contexte nécessaire à l'interprétation du discours *sur* l'identité nationale. Nous verrons dans un second temps que la société française s'est montrée en parallèle particulièrement réceptive à ces débats autour de la diversité. Le rapport 2005 de la CNCDH révèle en effet que la fin d'année se traduit par une augmentation forte et subite de l'intolérance à l'encontre des minorités nationales et cela au sein de l'ensemble des strates de l'opinion. L'analyse des divers sondages mesurant la crédibilité et la cote d'avenir de Nicolas Sarkozy confirme en outre le succès illocutoire du discours *sur* l'identité nationale : les hypothèses constitutives de sa rhétorique comme le marquage sarkozyste de son contenu propositionnel transparaissant dans les résultats, résultats qui attestent par ailleurs que le ministre de l'Intérieur sort politiquement gagnant de cette « crispation hexagonale »[637].

[637] TIBERJ Vincent, *La crispation hexagonale…*, *op. cit.*

Dans un deuxième chapitre, nous essayerons de mettre en évidence les facteurs pouvant rendre compréhensible l'émergence du discours *de* l'identité nationale. Nous mettrons tout d'abord en lumière, à partir de l'analyse des données du rapport de la CNCDH de 2006 et des journaux de 20h de TF1 et de France 2 diffusés concomitamment, que le contexte de l'année 2005 perd en manifesteté. La fièvre ethnocentrique de l'année précédente est en effet de courte durée, ce que laisse entrevoir le retour à la tolérance au niveau global. Cette re-progression de l'ouverture, qui semble avoir été favorisée par la relégation au second plan dans les médias des problématiques touchant au libéralisme culturel, paraît alors préjudiciable à Nicolas Sarkozy, son discours *sur* l'identité nationale étant corrélativement moins visible. Nous constaterons cependant que certaines strates de l'opinion restent sensiblement crispées sur les questions de diversité, crispation qui crée une polarisation latente au sein de la société sur la dimension culturelle et établit l'existence d'un potentiel de fermeture aisément ré-activable. Nous montrerons ensuite, à partir d'une analyse de contenu des déclarations de Nicolas Sarkozy produites entre janvier 2006 et mai 2007, que le discours *de* l'identité nationale se conçoit dans cette perspective non comme une simple reformulation du discours *sur* l'identité nationale mais comme un nouvel acte de discours doté d'un contenu propositionnel relativement inédit. Cherchant à renouveler sa rhétorique *sur* l'identité nationale pour la rendre plus pertinente et à exploiter, en situation électorale, le contexte de 2005, le désormais candidat de l'UMP semble vouloir par ce procédé maintenir le dialogue social avec les segments de l'électorat encore crispés quant à la diversification culturelle afin de réactiver la crispation hexagonale et d'en retirer les bénéfices électoraux.

Enfin, dans un troisième et dernier chapitre, nous nous interrogerons sur la réussite de ce discours dans sa dimension perlocutoire et plus précisément nous vérifierons si l'entreprise discursive sarkozyste est parvenue à ses fins perlocutionnaires tant absolues que relatives. Dans un premier temps, nous montrerons que Nicolas Sarkozy a cherché à visibiliser son discours *de* l'identité nationale par la formulation « bricolée » d'une tactique discursive tendant à provoquer ses principaux rivaux. Dans ce cadre, l'analyse de contenu effectuée sur les déclarations de campagne de Ségolène Royal, François Bayrou et Jean-Marie Le Pen tend à montrer que l'annonce par le candidat de l'UMP le 8 mars 2007 de la création s'il élu d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale a été rendue possible par l'engagement de ces derniers sur le terrain de la nation, que Nicolas Sarkozy est cependant le seul à véritablement investir au prisme culturel. L'étude des articles de presse ayant été publiés à cette occasion tend en outre à mettre en lumière que le candidat de l'UMP s'est efforcé par cette annonce à « faire événement » dans le but de préempter la thématique partagée de la nation et de rendre manifeste

son discours *de* l'identité nationale. Cette événementialisation de la promesse du 8 mars a été engendrée par la rencontre des intérêts des acteurs de la campagne et de ceux du champ journalistique, rencontre qui fait de celle-ci une production collective profitant en premier lieu à Nicolas Sarkozy dans la mesure où elle contribue à légitimer son cadrage et à marquer de son sceau la problématique de l'identité nationale. Dans un second temps, l'analyse des dynamiques électorales et idéologiques des premier et second tours des élections présidentielles de 2007 tend à établir que le discours *de* l'identité nationale a relativement réussi. Échouant à imposer le consensus sur le sens du réel social (fins perlocutionnaires absolues), cette rhétorique est toutefois parvenue non seulement à remplir ses objectifs relatifs de nature politique – la réunion des électorats de droite autour du candidat Sarkozy – mais aussi à favoriser la polarisation des votes sur la dimension culturelle ainsi qu'au-delà à officialiser le positionnement de l'UMP sur la politique des deux axes, l'érigeant comme organisation dominante d'un pôle libéral et conservateur, signes que ses objectifs relatifs d'ordre cognitif sont atteints.

Chapitre 1 – La re-problématisation de la diversité : conséquence et manifestation du discours *sur* l'identité nationale sarkozyste (janvier-décembre 2005)

INTRODUCTION DU PREMIER CHAPITRE

C'est en 2006, nous l'avons vu, que Jean-Louis Calvet et Jean Véronis repèrent, dans le discours de Nicolas Sarkozy, la rhétorique de l'identité nationale. Cette saillance du registre identitaire est issue de l'objectivation dans la parole sarkozyste de la question nationale et de sa constitution comme thème structurant de son discours. Cette transformation dans l'usage discursif de l'identité nationale, passant de rhétorique de cadrage de problèmes préconstruits objets depuis déjà plusieurs années de débats au sein de l'espace public, à problématique objectivée, tend dès lors à être interrogée. Ainsi, quels sont les facteurs qui permettent de saisir cette mutation du statut de la question identitaire dans la rhétorique sarkozyste ? Une hypothèse possible est celle qui voit dans le passage du discours *sur* l'identité nationale au discours *de* l'identité nationale, la manifestation politique d'une constitution du contenu normatif de l'appartenance à la nation comme problème public, c'est-à-dire pour Patrick Hassenteufeul comme enjeu « sujet de préoccupations collectives. »[638] Selon le chercheur, « aucun problème n'est intrinsèquement public du fait de propriétés spécifiques »[639] ce qui implique corrélativement, pour reprendre les mots de Howard Becker dans *Social Problems : A Modern Approach* publié en 1966, de se demander dans quelle mesure et selon quel processus l'identité nationale aurait « été amené[e] à être défini[e] comme un problème social »[640], c'est-à-dire de rechercher les conditions par lesquelles elle aurait pu *devenir* un problème public[641]. Une telle constitution justifierait alors l'inscription de ce thème sur l'agenda politique de Nicolas Sarkozy et permettrait dès lors de comprendre qu'il n'en usât plus simplement comme discours de cadrage.

In fine, cette conjecture nous invite à nous interroger sur la nature du discours *de* l'identité nationale dans un questionnement analogue à celui qui avait commandé dans notre

[638] HASSENTEUFEL Patrick, « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, n°157, 2010, p. 53
[639] *Ibidem*
[640] « *to understand a social problem fully, we must know how it came to be defined as a social problem.* », BECKER Howard, *Social Problem : A Modern Approach*, New York, J. Wiley and Sons, 1966, p. 11
[641] Dans ce chapitre, nous utiliserons de manière indifférenciée les expressions « problème social » et « problème public ». Si la littérature anglo-saxonne tend à préférer la première, certains auteurs et en particulier Érik Neveu auront pu lui substituer la seconde, le chercheur trouvant notamment qu'elle permet de se débarrasser de l'ambiguïté du terme « social » qui en langue française aura pu selon les époques recouvrir des domaines de recherche différents. NEVEU Érik, *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris, Armand Colin, p. 8

première partie notre détermination de la direction d'ajustement du discours *sur* l'identité nationale. Il s'agit toutefois ici de placer au centre de notre réflexion la question du contexte et non plus celle de l'intentionnalité du locuteur qui, quant à elle, avait structuré nos développements dans le premier temps de notre travail. Ainsi, il importe ici de vérifier si le problème de l'identité nationale tel que mis en avant par Nicolas Sarkozy à partir de 2006 ne s'analyserait pas comme la répétition d'une hypothèse préalablement énoncée et interprétée socialement, hypothèse dont l'interprétation par les auditeurs devrait donc faire appel à un processus de contextualisation similaire.

Trois sous-questionnements peuvent dans ce cadre nous permettre d'organiser notre réflexion. Le premier nous invite à rechercher si des entrepreneurs du problème de l'identité nationale sont repérables, soit des groupes et des individus qui auraient par leurs actions et leurs activités participé à problématiser le contenu normatif de l'appartenance à la nation. Cette ambition repose sur l'approche du problème social proposée par Malcom Spector et John I. Kitsuse dans leur ouvrage paru en 1977 *Constructing Social Problems*, qui consiste à mettre en évidence « les activités d'individus ou de groupes qui formulent des griefs et des revendications relativement à des situations supposées. L'émergence d'un problème social est subordonnée à l'organisation d'activités exprimant la nécessité d'éradiquer, d'améliorer ou de changer certaines situations. » [nous traduisons][642] Cette mise en problème de l'identité nationale initiée par certains acteurs aurait pu alors autoriser Nicolas Sarkozy à objectiver dans son discours ce thème désormais *existant*.

Il nous faudra nous questionner parallèlement sur le rôle qu'aurait pu ou non jouer le ministre de l'Intérieur et président de l'UMP lui-même dans ce processus de problématisation. Cette interrogation fait écho aux travaux d'Érik Neveu publiés en 2015 dans l'ouvrage *Sociologie politique des problèmes publics*, qui invitent à se demander si notamment les partis politiques et leurs dirigeants ne sont pas plus souvent des relais et des promoteurs de problèmes préconstruits et pris en charge par d'autres que leurs inventeurs et producteurs[643]. Au-delà, ce questionnement nous permettra de mesurer le rôle qu'aurait pu avoir le discours *sur* l'identité nationale sarkozyste dans l'activité de ces entrepreneurs et de repérer des conséquences perlocutionnaires potentielles qu'auraient pu avoir cette rhétorique.

---

[642] « *the activities of individuals or groups making assertions of grievances and claims with respect to some putative conditions. The emergence of a social problem is contingent upon the organization of activities asserting the need for eradicating, ameliorating, or otherwise changing some condition.* » SPECTOR Malcolm et KITSUSE John I., *Constructing Social Problems*, New Brunswick, Transaction Publishers, 2001, pp.75-76

[643] NEVEU Érik, *Sociologie politique*…, *op. cit.* p. 84

Enfin, il nous faudra également aborder cette question au prisme de l'opinion publique et cela en tentant de prendre la mesure des répercussions au niveau social de l'action des groupes qui auraient initié une problématisation du rapport à l'appartenance. La mutation du discours sarkozyste pourrait ainsi être liée au fait que l'activité de ces entrepreneurs de problème aient eu un écho au sein de la société, donnant alors à l'enjeu de l'identité nationale une dimension collective qui assiérait son statut de problème public tel que défini par Patrick Hassenteufeul, et aurait poussé Nicolas Sarkozy à s'en saisir.

Nos recherches tendent à venir relativiser l'hypothèse d'une constitution de l'identité nationale comme problème social. Il s'avère en effet que si une problématisation du contenu normatif de l'appartenance à la nation est inférable en 2005 de l'activité d'entrepreneurs de cause et des mouvements de l'opinion, elle n'est pas explicitement nommée et reste sous-jacente à la problématique de la diversité, qui concentre sensiblement les préoccupations sociales. Le problème de l'intégration des immigrés et plus largement des personnes originaires des anciennes colonies gagne en effet en manifesteté et en matérialité, les hypothèses constitutives de cette problématisation fournissant dans ce cadre les conditions propres à maximiser la pertinence du discours *sur* l'identité nationale.

Nous montrerons ainsi au sein d'une première section que le retour du fait colonial au cœur du débat public initie une lecture du problème de la diversité en termes d'appartenance à la nation et vient questionner en arrière-plan les éléments constitutifs de cette dernière. Nous verrons en outre que cette re-problématisation engage la responsabilité notamment discursive de Nicolas Sarkozy, ce dernier participant également directement à la promotion du cadrage par l'identité nationale.

Dans une seconde section, nous constaterons que cette re-visibilisation et ce recadrage de la problématique de la diversité initié par les acteurs du débat public se sont accompagnés d'une fermeture corrélative de la société française à ceux identifiés comme autres dont nous avions étudié plus avant le caractère latent. Nous mettrons également en évidence que cette montée de l'intolérance révèle un double renforcement du discours *sur* l'identité nationale, le marquage sarkozyste de cette rhétorique et la manifesteté de ses hypothèses constitutives transparaissant dans les résultats des enquêtes d'opinion effectuées sur la période.

Section 1 – Le recadrage du problème de l'intégration au fondement d'une problématisation d'arrière-plan du contenu normatif de l'appartenance à la nation : la rencontre d'un débat et d'un événement

Introduction de la première section

L'année 2005, si elle ne se traduit pas discursivement, nous l'avons vu dans notre première partie, par une objectivation du thème de l'identité nationale dans la parole sarkozyste, a été marquée par l'apparition au sein du débat public de la problématique de la diversité comme enjeu opposé à la République. Cette émergence a d'abord été favorisée par le retour du fait colonial au cœur de l'espace public, retour opéré à l'occasion de l'adoption dans le cadre de la politique de la mémoire, de la loi du 23 février 2005 « portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des rapatriés »[644]. Affirmant dans son article 4 alinéa 2 dit « amendement Vanneste » du nom de son auteur, le rôle positif de la colonisation en particulier en Afrique du Nord et requérant, sur le modèle des lois mémorielles Gayssot et Taubira[645], sa promotion au sein de l'enseignement scolaire et de la recherche universitaire[646], ce texte est venu réactiver de par son contenu et son orientation des conflits profonds au sein de la société française quant à l'appréciation du phénomène colonial, important dans le présent des problématiques liées à un passé que l'on croyait révolu. La bataille médiatique qui s'est jouée dans ce contexte est venue visibiliser ces oppositions, avec pour épicentre la place des immigrés et des Français d'origine immigrée dans la société française, questionnant alors le bilan et les perspectives de la politique d'intégration ainsi que les devoirs ressortant à la République à l'aune de son passé colonisateur, vis-à-vis de ses enfants. Ayant jalonné toute l'année 2005, cette controverse quant au fait colonial a connu son apogée en octobre-novembre et s'est retrouvée télescopée par l'éclatement le 27 octobre d'émeutes dans les banlieues françaises[647]. Cet épisode émeutier, qui aura duré un peu plus de quinze jours (du 27 octobre au17 novembre), a fortement été médiatisé, médiatisation qui a notamment adopté une grille de lecture particulière de l'événement, voyant dans le défaut d'intégration d'une jeunesse issue de

[644] Voir Annexe n°4

[645] *Loi relative à la reconnaissance du génocide arménien de 1915*, 29 janvier 2001, n°2001-70 ; *Loi tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité*, 21 mai 2001, n°2001-434

[646] « Les programmes de recherche universitaire accordent à l'histoire de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, la place qu'elle mérite. Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit. La coopération permettant la mise en relation des sources orales et écrites disponibles en France et à l'étranger est encouragée ».

[647] Ces émeutes qui ont marqué la fin d'année 2005 ont été engendrées par la mort de Zyed Benna et Bouna Traoré, deux jeunes adolescents qui poursuivis par la police s'étaient alors réfugiés dans un transformateur électrique.

l'immigration une des causes de l'explosion de la colère, poussant le gouvernement Villepin à prendre des mesures en ce sens pour résoudre la crise.

Dans cette perspective, nous faisons l'hypothèse que l'entremêlement conjoncturel des débats nés de la loi du 23 février et des émeutes dans les banlieues, de par la mise en lumière des enjeux liés à la diversité et par leur cadrage notamment médiatique, a participé à fournir les conditions propres à permettre la constitution de l'identité nationale comme problème.

Présentation de la méthode et des sources au fondement de l'investigation

Afin d'en vérifier la validité, nous nous proposons de revenir dans un premier temps sur la controverse issue de l'adoption de l'article 4 alinéa 2 et d'analyser les positions et arguments des différents acteurs l'ayant alimentée. La polémique a été publicisée essentiellement par voie de presse et en particulier à travers des tribunes interposées. Ainsi, nous avons constitué un corpus composé d'articles provenant de cinq grands journaux papier français, trois quotidiens, un mensuel et un hebdomadaire : *Libération*, *Le Figaro*, *Le Monde*, *Le Monde diplomatique* et *Le Point*. La sélection de ces titres a été faite sur le fondement, d'une part de leur notoriété ainsi que de leur place dans le champ médiatique, et d'autre part de leur ligne éditoriale. Ainsi, tandis que *Libération* et *Le Figaro* sont deux quotidiens adoptant des positionnements politiques marqués, *Le Monde* quant à lui entend s'inscrire dans une démarche journalistique plus neutre. Le choix du *Monde diplomatique* est motivé par le fait que les premiers contestataires de la loi du 23 février sont des historiens dont l'appartenance universitaire a joué dans la construction du débat, ce journal constituant alors pour eux un moyen d'expression privilégié. *Le Point* enfin a été retenu également pour son orientation éditoriale. Nous avons en outre effectué un bornage chronologique : tous les articles étudiés ont été publiés entre le 23 février 2005, date de promulgation du texte, et le 31 décembre 2005. Nous aurions pu clore notre collection au 15 février 2006, jour de l'abrogation de l'article 4 alinéa 2 par décret du Premier ministre, mais nous avons préféré nous en tenir à l'année 2005, les bases principales de la controverse ayant été jetées essentiellement durant cette période. Notre corpus est ainsi constitué de 88 articles récupérés, précisons-le, par le biais de la base de données Europresse.

Dans un second temps, nous nous intéresserons au traitement médiatique des émeutes de novembre. Pour ce faire, nous avons effectué une analyse qualitative de 70 journaux télévisés du soir ayant été diffusés sur TF1 et France 2 entre le 27 octobre et le 30 novembre 2005. Le choix de circonscrire notre travail aux éditions de 20h ainsi qu'à ces deux chaînes tient au fait que leur audimat est important, de sorte que cela nous permettait d'analyser des propos

journalistiques largement réceptionnables. Afin de cadrer notre étude, nous avons construit une grille de classement des images et des commentaires par thème (cibles matérielles et victimes des émeutiers, paroles d'habitants, représentation des émeutiers, représentation de l'émeute, actions/moyens/interventions institutionnelles), date et chaîne[648]. La base de données utilisée pour l'analyse est celle mise à disposition par l'Institut National de l'Audiovisuel (INA).

Présentation du mouvement de la première section

Il apparaît au vu de notre étude que ces deux épisodes ont bien favorisé l'enclenchement du processus de problématisation de l'identité nationale, problématisation qui s'initie donc dans une période antérieure à l'objectivation du problème identitaire dans la parole sarkozyste. Toutefois, celle-ci reste non objectivement nommée et en arrière-plan d'un autre problème qui quant à lui gagne en manifesteté : l'intégration des personnes issues ou identifiées comme originaires des anciennes colonies françaises. C'est ainsi *via* ce renforcement et la réalisation de la problématique de la diversité que la question identitaire entre dans le débat public, se constituant dans ce processus de re-problématisation davantage comme cadrage pertinent que comme problème objectivé.

En premier lieu, la promulgation le 23 février 2005 de la « loi portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des rapatriés » a fait naître une polémique qui, par la montée en généralité à laquelle elle a procédé, constitue à nos yeux la première étape de ce processus de mise en problème. En effet, passant d'un débat axé sur la question de la sélection et de la légitimation politiques des héros et des victimes de la France, problématique traditionnelle des politiques de la mémoire[649], à la thématique de l'intégration des personnes originaires des anciennes colonies françaises, la controverse, en raison de la nature de la période considérée – le passé colonial – et sous l'impulsion deux types d'entrepreneurs de cause, a généré une problématisation d'arrière-plan des éléments constitutifs de l'identité nationale française (I).

En second lieu, les émeutes dans les banlieues de novembre du fait de leur concomitance aux débats sur la loi du 23 février, ont été imprégnées dans leur traitement politique et médiatique par cette controverse. La panique morale affectant les milieux politique et

[648] Voir Annexe n°6

[649] Voir notamment sur cette question BARCELLINI Serge, « L'État républicain, acteur de mémoire : des morts pour la France aux morts à cause de la France », in BLANCHARD Pascal et VEYRAT-MASSON Isabelle (dir.), *Les guerres de mémoires. La France et son histoire. Enjeux politiques, controverses historiques et stratégies médiatiques*, Paris, La Découverte, pp. 209-219

médiatique aura dans ce cadre donné à voir cet événement comme la descente dans la rue du problème de l'intégration des personnes immigrées ou issues de l'immigration à la communauté nationale, problème jusqu'alors confiné dans les arènes du débat démocratique au fonctionnement réglé et apaisé. Conférant à la problématique de la diversité un caractère grave et urgent, cette panique morale apparaît suffisamment importante, non seulement pour réaliser le problème de l'intégration, mais aussi pour rendre d'autant plus pertinent son cadrage par le contenu normatif de l'appartenance à la nation. Cette re-problématisation de la diversité dans les termes de la nation apparaît dès lors suffisamment conséquente pour fournir les conditions propres à permettre l'enclenchement d'un processus de problématisation de l'identité nationale qui ne dit pas encore explicitement son nom (II).

I – La polémique autour de la loi du 23 février 2005 : deux critiques convergentes du fait colonial inaugurant la problématisation sous-jacente des éléments constitutifs de l'identité française

La promulgation le 23 février 2005 de la loi « portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des rapatriés » a ouvert une polémique qui va rythmer toute l'année 2005. Cette controverse a vu l'émergence de deux critiques portées par deux entrepreneurs de cause différents qui, s'ils n'en questionnent pas les mêmes éléments, participent chacun à construire de manière inférentielle l'identité nationale comme problème.

Les deux critiques ciblant l'article s'analysent comme des réactions à la passivité politique des acteurs partisans mais empruntent cependant des chemins différenciés. En effet, alors que la première, initiée par voie de presse et essentiellement par des historiens[650], tend à pointer les limites de la fonction cohésive du roman nationale dans le processus d'intégration, la seconde, formulée par les signataires de l'appel des Indigènes de la République[651], entend dénoncer la nature même des valeurs républicaines, racine de l'inégalité de fait existant entre citoyens « racisés » et « non racisés » (A).

Elles ont pourtant trois points communs essentiels. D'abord, elles remettent toutes deux en cause la réalité créée par la définition des éléments (ipséité et mêmeté) propres à construire l'identité nationale. Ensuite, elles importent dans le présent la question coloniale en en faisant un conflit inachevé. Enfin, ces deux critiques prennent corps dans une dialectique mettant en tension d'un côté les immigrés et Français issus d'Afrique noire mais aussi d'Afrique du nord

[650] Le texte de la pétition qui est venu ouvrir mais aussi poser le cadre du débat sur la loi du 23 février 2005 est disponible en annexe. Voir Annexe n°5
[651] Voir Annexe n°5

et de l'autre les caractères inhérents de l'identité nationale, ce qui valide alors le cadrage de l'intégration par l'appartenance à la nation ainsi que le questionnement de cette dernière au prisme du clivage racial (B).

A) Des problématisations différenciées du fait colonial, fruit des activités parallèles de deux types d'entrepreneurs de cause : la pétition des historiens et l'appel des Indigènes de la République

Face au silence des représentants politiques et en particulier de l'opposition de gauche durant le déroulé du parcours législatif de la loi du 23 février et de son article 4 alinéa 2[652], deux types d'entrepreneurs de cause vont apparaître sur la scène médiatique qui vont chacun à leur manière initier une problématisation des éléments constitutifs de l'identité nationale et contribuer à légitimer concomitamment l'appartenance à la nation comme cadrage au problème de l'intégration.

En premier lieu, une pétition initiée par un certain nombre d'historiens concentre son attention sur la vision normative de l'histoire que ce texte produirait. À côté de l'ingérence de l'État dans le travail de recherche scientifique, ces acteurs vont opérer une montée en généralité en associant à une préoccupation professionnelle un enjeu supérieur, la fonction cohésive du roman national, qui selon eux se retrouve remise en question par la production de cette mémoire officielle de la colonisation (1).

Fortement médiatisée, cette polémique initiée par des intellectuels va de manière corrélative mettre en lumière la mobilisation antérieure de militants associatifs et politiques. Publié en janvier, l'appel des Indigènes de la République ne bénéficie en effet d'un écho médiatique qu'à partir de février et cela dans le contexte des premières demandes d'abrogation de la loi sur les rapatriés. Ses signataires entendent dénoncer la « politique coloniale » de l'État français qui a guidé son action dans le passé et qui se perpétue selon eux dans la France

[652] Le parcours législatif du texte qui a duré plus de deux ans n'a guère occasionné de réactions. Les débats parlementaires n'ont d'ailleurs que peu mobilisé députés et sénateurs, qu'ils soient de droite ou de gauche, et l'essentiel des oppositions s'est cristallisé sur l'indemnisation davantage que sur l'esprit guidant la loi. Si la question de l'absence de la reconnaissance de la responsabilité de l'État français a été brièvement évoquée dès la première lecture à l'Assemblée nationale, elle a été alors abordée non seulement sous un prisme juridique, mais également selon la dialectique classique qui préside aux politiques de mémoires venant mettre face à face les morts *pour* et *à cause* de la France. Rares ont été ainsi les discussions au sein des deux chambres qui se sont orientées sur les implications idéologiques issues de l'acception de l'identité nationale véhiculée par ce texte. L'article 4 alinéa 2 en particulier, qui acte le rôle positif de la colonisation en Afrique du Nord et son intégration dans les programmes scolaires et de recherches, n'a eu à subir que quelques contestations, ces dernières ne s'inscrivant que très sommairement dans une grille de lecture identitaire. Sénat, *Compte-rendu intégral de la séance intégral de la séance du 16 décembre 2004*, disponible sur https://www.senat.fr/seances/s200412/s20041216/s20041216_mono.html). Pour plus de précision quant au processus législatif ayant conduit à l'adoption du texte et de l'amendement Vanneste : voir Annexe n°4

contemporaine à la faveur d'un nationalisme contenu dans le mythe de l'universalisme égalitaire au fondement de l'identité républicaine (2).

1) Une mobilisation d'historiens contre la production étatique d'une vision normative de l'histoire associée à un débat autour de la fonction cohésive du roman national

La critique qui naît le plus directement de la promulgation de la loi est ainsi le fait d'intellectuels et prend corps à la fois dans un débat axé sur le rôle du législateur quant à l'enseignement et à la recherche en histoire mais également dans une dispute plaçant en son centre le fait colonial et tendant à questionner l'enjeu de l'amendement du roman national à des fins d'intégration des Français originaires d'Afrique noire et du Nord. Cette polémique, organisée en dyptique mais qui a pour fond commun le passé colonial français, apparaît en février 2005, connaît son apogée en octobre-novembre de la même année et s'éteint progressivement en février 2006 avec l'abrogation par décret de l'alinéa 2 de l'article 4 du texte qui concentrait les oppositions[653].

Dès le 23 février 2005, Claude Liauzu, historien spécialiste de la colonisation, publie une tribune dans *Libération*[654] visant à publiciser l'adoption par le Parlement du texte législatif qui n'avait été jusqu'à présent que peu médiatisé. Cet article constitue l'acte fondateur sur lequel se construira une mobilisation dont on peut dater le commencement effectif au 25 mars, jour de la publication dans *Le Monde*[655] d'une pétition signée non seulement par le chercheur mais également par cinq de ses collègues[656]. Dans sa tribune du 23 février, Claude Liauzu pose les premiers jalons de la mise en récit du problème posé par la loi. Commençant par critiquer l'occultation historique que tend à produire l'article 4, le chercheur en énonce les conséquences à savoir le développement, chez les descendants des victimes de la colonisation, du sentiment de vivre l'exclusion et les discriminations sociales qu'ils subissent comme la « reproduction indéfinie »[657] d'un passé non révolu. Pour Liauzu, cette situation générée par la loi du 23 février ne peut que produire de la division et du ressentiment, lesquels risquent d'aggraver la désagrégation du tissu social selon lui déjà bien entamée. Insistant sur les dangers du

[653] Le détail de la mobilisation des historiens est rapporté en annexe. Voir Annexe n°5
[654] LIAUZU Claude, « Les enjeux de mémoire », *Libération*, 23 février 2005, p. 32
[655] LIAUZU Claude et *al.*, « Colonisation : non à l'enseignement d'une histoire officielle », *Le Monde*, 25 mars 2005, p. 15
[656] Gilbert Meynier, professeur émérite à l'université de Nancy ; Gérard Noiriel, directeur d'études à l'EHESS ; Frédéric Régent, professeur à l'université des Antilles et de Guyane ; Trinh Van Thao, professeur à l'université d'Aix-en-Provence ; Lucette Valensi, directrice d'études à l'EHESS.
[657] LIAUZU Claude, « Les enjeux… », *loc. cit.*

manichéisme dans lequel s'enferment les guerres de mémoires, il met en avant l'importance de la « fonction sociale »[658] de l'historien et de sa discipline qui remet de la complexité, de la nuance et de la pluralité dans des récits mémoriels qui ne peuvent à eux seuls assurer une fonction cohésive, étant davantage porteurs d'oppositions que d'unité. Cette tribune contient tous les éléments qui serviront de socle aux demandes d'abrogation. Montant en généralité par le replacement du débat sur le rôle du législateur dans la définition des programmes scolaires et de recherches sur le terrain de l'histoire conçue comme outils de cohésion de la communauté nationale, elle illustre le processus de légitimation et de justification inhérent à tout processus de problématisation qui voit les entrepreneurs de cause inscrire leur lutte particulière dans un édifice plus grand, touchant à un intérêt supérieur qui les dépasse. Partant ainsi d'une situation jugée problématique par les historiens – la remise en cause potentielle de l'indépendance du chercheur dans son investigation historique – le cadrage s'enrichit d'une grille de lecture plus englobante – le rôle de l'histoire dans l'unité d'une nation – qui permet dès lors « de produire la démonstration […] que [le] problème est grave, essentiel »[659] puisqu'afférant aux « impératifs de la vie en société »[660]. Le texte de la pétition « Colonisation : non à l'enseignement d'une histoire officielle » réinvestit ce procédé. Commençant par dénoncer d'une part la production d'une histoire officielle contraire à la neutralité scolaire ainsi qu'à la liberté de pensée et d'autre part le mensonge historique qu'elle entend imposer, la démonstration se poursuit sur les risques que la loi crée pour la cohésion sociale. C'est précisément à ce niveau qu'est introduit le cadrage identitaire du problème, les historiens voyant dans le texte « la légalisation d'un communautarisme nationaliste »[661] pouvant entraîner en réponse « le communautarisme de groupes ainsi interdits de tout passé »[662]. L'investigation et l'enseignement historiques libres et neutres apparaissent alors comme les seules solutions, en ce domaine, à la production et à la préservation d'unité par la restitution de la complexité. La polémique enflera ainsi sur ce fondement, donnant naissance à deux sous-débats parallèles problématisant différemment la situation née de la promulgation de la loi.

Le premier entend ainsi questionner, au-delà du texte du 23 février, le bien-fondé même des politiques de mémoire. Focalisant leurs reproches sur l'ingérence du législateur, deux groupes vont ainsi s'opposer. L'un exige le retrait de l'ensemble des lois mémorielles[663] qui

[658] *Ibidem*
[659] NEVEU Érik, *Sociologie politique*…, *op. cit*., p. 125
[660] *Ibid.*, p. 126
[661] LIAUZU Claude et *al.*, « Colonisation… », *op.cit.*
[662] *Ibidem*
[663] Au sein de ce camp, nous pouvons citer les historiens Guy Pervillé et Pierre Vidal-Naquet. Le premier en réaction à la pétition du 25 mars officialise sa position par le biais d'une réponse adressée à l'association Histoire

s'analyseraient toutes comme une manière pour l'État d'interférer dans la recherche et l'enseignement de l'histoire, l'autre met en avant la particularité du texte sur les rapatriés par rapport aux lois Gayssot et surtout Taubira. Les tenants de cette seconde position insistent en effet sur le fait que si ces lois invitent l'enseignement et la recherche à donner plus de place au génocide juif ou à l'esclavage et à la traite négrière, elles ne donneraient pas à la différence du texte contesté, l'orientation qui doit être privilégiée pour traiter de ces épisodes historiques[664]. Cette querelle est avant tout une dispute d'experts s'opposant sur la qualification de faits historiques attribués aux objets des différentes lois mémorielles. Ainsi, si le consensus est trouvé pour considérer que le rôle positif de la colonisation est un point de vue et non un fait, certains reprochent en particulier au texte de 2001 d'imposer de manière identique une orientation idéologique en passant sous silence les traites africaines et musulmanes. Ceux qui n'y verraient pas un cas similaire d'ingérence, à l'image de Claude Liauzu, sont dès lors accusés d'utiliser l'indépendance scientifique et de l'enseignement comme prétexte pour mener en réalité une guerre des mémoires et non un combat pour la défense de la déontologie scientifique. *In fine*, même au sein de ce débat touchant strictement aux conditions de travail des chercheurs et des enseignants, non seulement le fait colonial reste systématiquement convoqué à des fins de délégitimation/légitimation des positions, ce qui révèle qu'il est en réalité le fond du problème identifié, mais également la thématique de l'identité nationale est sous-jacente. En effet, que ce soient les partisans de l'abrogation de l'ensemble des lois mémorielles ou ceux qui ne demandent que le retrait de celle du 23 février, ils s'accordent pour affirmer que cette production d'une histoire officielle constitue un retour au temps où la IIIe République imposait un récit national univoque à des fins de propagande politique et d'unification nationale[665], pratique censée être révolue depuis notamment 1880 où Jules Ferry « remet aux enseignants le contrôle de leurs outils »[666]. C'est ainsi que ce sous-débat sur la neutralité scolaire et scientifique rejoint celui sur les conséquences de l'article 4 alinéa 2 sur la cohésion nationale. Il est d'ailleurs révélateur qu'à l'image du texte de la pétition, les prises de parti médiatiques

coloniale et postcoloniale qui publie alors son texte sur son site le 27 mars (http://histoirecoloniale.net/Guy-Perville-est-reserve-sur-la.html#nh1) ; le second se prononce le 14 avril 2005 dans une interview donnée au journal *Libération* (NATHAN Hervé, « "L'État n'a pas à dire comment enseigner l'histoire" », *Libération*, 14 avril 2005, p. 14)

[664] Voir notamment LIAUZU Claude, « Une loi contre l'histoire », *Le Monde diplomatique*, 1er avril 2005, p. 28 et VAN EECKHOUT Laëtitia, « Des historiens fustigent une loi prônant un enseignement positif de la colonisation », *Le Monde*, 15 avril 2005, p. 9

[665] Voir notamment LA COUR GRANDMAISON Olivier, « Le colonialisme a la peau dure », *Libération*, 30 mars 2005, p. 31 et BRONER Luc, « Des enseignants dénoncent une attaque contre "la neutralité scolaire" », *Le Monde*, 11 juin 2005, p. 3

[666] THIBAUDAT Jean-Pierre, « Des manuels sous contrôle des enseignants », *Libération*, 17 octobre 2005, p. 5

mêlent bien souvent les deux sous-débats passant de l'un à l'autre par l'intermédiaire de la question de la production du roman national et/ou du rôle de l'historien et de sa discipline[667].

C'est cette seconde sous-controverse qui selon nous est la plus intéressante pour notre sujet mais qui constitue aussi celle qui aura le plus de retentissement dans la mesure où elle va inclure, en plus des universitaires qui composaient la majorité des intervenants au premier sous-débat, des éditorialistes, des militants, des artistes, des hommes et des femmes politiques ou bien encore des « intellectuels médiatiques ». En son cœur se trouve la problématique de l'intégration à la communauté nationale qui de par la période considérée, le passé colonial français, vise en particulier les Français issus de l'immigration et originaires des anciennes colonies. Deux positions vont alors s'opposer. La première, dans la lignée de ce que nous décrivions plus haut, défend l'idée que le roman national doit non seulement être caractérisé par la construction d'une histoire intrinsèquement plurale mais également se démythifier[668]. Ne pas procéder à cet enrichissement risquerait alors, en plus de nier la modernité caractérisée par des nations de plus en plus diverses, d'intensifier le sentiment d'exclusion de toute une partie de la population et le repli sur elles-mêmes de catégories se sentant ignorées par cette non reconnaissance de leurs histoires, engendrant un communautarisme de réaction qui crée alors une situation dangereuse, contraire aux valeurs républicaines[669]. Quant à la seconde position, l'introduction au sein du récit français des responsabilités de l'État dans la guerre et les massacres organisés au nom de la République ou marqués par le sceau de son silence, apparaît « faire le jeu de la dévalorisation de la France et de l'éclatement recherché de la société »[670]. Pour ses tenants, cette entreprise risque *in fine* de cultiver et d'entretenir, en particulier chez les jeunes générations descendantes des victimes de la colonisation, une posture victimaire et une

[667] L'article écrit par les sénateurs Bariza Khiari et Jean-Pierre Michel est de ce point de vue particulièrement illustratif. Commençant par défendre le combat des historiens contre une ingérence du législateur qui « ne se produisait que sous des régimes totalitaires ou autoritaires », ils poursuivent sur une réflexion sur ce qu'est l'histoire, définition qu'auraient oubliée les députés ayant voté la loi. Donnant dès lors un sens à celle-ci, ils porteraient une « responsabilité très lourde vis-à-vis du corps social », les représentants concluant que « Cette instrumentalisation du passé met davantage en péril la cohésion d'une société caractérisée par une grande insécurité sociale et une perte de repères. Cette attitude peut être ressentie comme une marque de mépris par les populations des pays autrefois colonisés et qui sont aujourd'hui français. Cela va d'ailleurs à l'encontre de la volonté d'intégration affirmée par ailleurs, et risque de conduire à des replis communautaristes ». (KHIARI Bariza et MICHEL Jean-Pierre, « Colonisation française : la loi, l'Histoire et la mémoire », *Libération*, 27 juin 2005, p. 37)

[668] Ce point de vue est notamment bien rendu dans l'article publié dans *Libération* où Suzanne Citron, dont nous avons déjà cité plus en avant les analyses, plaide pour un amendement d'un roman national purgé de ses mythes fondateurs. CITRON Suzanne, « Quêtes mémorielles et histoire nationale », *Libération*, 24 octobre 2005, p. 37

[669] Nous retrouvons dans ce camp les historiens partie prenante de la pétition comme Claude Liauzu, Gérard Noiriel ou encore le juriste Thierry Le Bars, mais aussi des personnalités politiques comme les sénateurs socialistes Bariza Khiari et Jean-Pierre Michel ou encore l'alors porte-parole du Nouveau Parti Socialiste (NPS) Benoît Hamon qui, dans le même esprit que le texte de la pétition du 25 mars, voit dans cette loi une matrice à communautarisme invitant à hiérarchiser les communautés et suscitant dès lors en retour des réponses communautaires (HAMON Benoît, « Le communautarisme a bon dos », *Libération*, 7 novembre 2005, p. 40).

[670] RIOUFOL Ivan, « Le bloc-notes d'Ivan Rioufol », *Le Figaro*, 22 avril, p. 16.

détestation de la République[671]. Ici, c'est bien d'une critique de la repentance systématique qu'il est question, repentance issue, selon les défenseurs de cette position, de l'activité de militants d'extrême-gauche cherchant à substituer « une lutte des races » à la lutte des classes[672] et/ou de la pression de lobbies communautaires se sentant investis d'un droit de créance et demandant à la France de manifester sa culpabilité en permanence[673]. Ajoutons que cette polémique s'organisant par tribunes interposées se matérialise par l'opposition principale entre deux quotidiens, *Libération* et *Le Figaro*, clivage que nous retrouverons d'ailleurs dans la bataille médiatique autour de l'identité nationale durant la campagne présidentielle de 2007[674]. C'est ainsi que cette sous-controverse introduit, dans la mise en récit du problème né de l'adoption de l'article 4, une grille de lecture identitaire mais aussi morale qui voit dans ce texte et dans les réactions en découlant la manifestation d'une crise de l'identité nationale et de ses valeurs, matérialisée par une fragmentation de la nation en communautés raciales. En effet, que ce soient les détracteurs de la loi – qui y voient la manifestation d'un communautarisme blanc et/ou nationaliste tendant à hiérarchiser des groupes sur le fondement de leurs origines – ou ses soutiens – qui considèrent que les critiques sont issues d'une entreprise de sape de l'identité française organisée par des communautés avides de mettre à genoux la France et d'imposer leurs règles – tous ont néanmoins pour point commun de considérer le principe de communauté non seulement comme construit à partir de référents raciaux mais aussi comme une menace pour les valeurs républicaines et la cohésion nationale. Ainsi, les deux camps, s'ils s'opposent sur des positions politiques clairement antagonistes, s'en remettent chacun à l'universalisme républicain et ont à cœur de préserver non pas des principes ou des droits mais des valeurs, plaçant dès lors le débat mais aussi la définition de l'adhésion à la communauté nationale dans un cadre moral. Cette similitude éclaire en conséquence leur opposition commune à un autre entrepreneur de cause, les Indigènes de la République, organisation qui plaide quant à elle pour un re-questionnement de l'axiologie républicaine elle-même.

[671] PERRAULT Guillaume « Christian Kert : "Ne pas se flageller en permanence" », *Le Figaro*, 29 novembre 2005, p. 8 ; PERRAULT Guillaume, « Ex-colonies : l'Assemblée défend l'apport français », *Le Figaro*, 30 novembre 2005, p. 9
[672] CHOMBEAU Christiane, « Un député UMP justifie la colonisation devant le Club de l'Horloge », *Le Monde*, 26 novembre 2005, p. 10
[673] SLAMA Alain-Gérard, « L'histoire en otage », *Le Figaro*, 18 avril 2005, p. 13
[674] NOIRIEL Gérard, *À quoi sert…*, *op.cit.*, pp. 122-136

2) Des valeurs républicaines colonialistes : l'appel des Indigènes de la République comme dénonciation militante des écueils idéologiques du contrat d'adhésion à la communauté nationale

Dans le cadre de la polémique autour de l'article 4 a en effet été médiatisée une autre initiative, celle résumée par un appel publié sur le site oumma.com en janvier 2005, fruit du rassemblement de plusieurs organisations et personnalités du monde politique et associatif[675], qui connaît à partir de février une mise en lumière dont elle n'avait pas bénéficié lors de son apparition. La publicisation de ce texte qui en appelle à la décolonisation de la République, peut être analysée comme un outil de justification, pour les débateurs de la loi sur les rapatriés, de la matérialité de la crise identitaire affectant la nation et de l'urgence qu'il y aurait à amender le roman national[676] ou à l'inverse à sortir de la spirale de repentance et de « guerre civile » dans laquelle des communautés identitaires tenteraient d'enfermer la République[677]. En outre, l'objet même des réclamations des signataires de l'appel tend inévitablement à les associer à un débat qui place en son centre le passé colonial et sa gestion par la République, ces derniers invitant à voir dans le refus de reconnaître les mémoires des peuples colonisés la manifestation de la continuation de la politique coloniale menée par l'État.

Rédigée et soutenue par des organisations ayant notamment lutté contre l'adoption de la loi sur le voile de 2004 ou encore issues des milieux altermondialistes, le texte dénonce en effet la reproduction dans le présent des schèmes et pratiques ayant eu cours durant l'occupation française en Afrique. Ainsi, les rédacteurs analysent avant tout les discriminations « à l'embauche, au logement, à la santé, à l'école et aux loisirs, [des] personnes issues des colonies, anciennes ou actuelles, et de l'immigration post-coloniale »[678] de même que la ghettoïsation de ces catégories dans les banlieues françaises ou les contrôles au faciès effectués par la police de la République, comme la perpétuation d'un système de domination économique, social et

[675] Dans la liste initiale des signataires nous retrouvons notamment le Collectif des musulmans de France (CMF), Les Blédardes, le collectif Une école pour tous-tes, Les Mots sont importants (LMSI), la Fédération des étudiants et travailleurs d'Afrique en France (FETAF) ou encore le groupe de rap La Rumeur. Nous trouvons aussi des personnalités universitaires comme Vincent Geisser, chercheur au CNRS ou Nacira Guénif-Souilanas, professeure à Paris VIII, et politiques comme Alima Boumediene-Thiery sénatrice membre des Verts, Gilles Manceron militant à la LDH, ou encore Clémentine Autain qui retirera sa signature en raison du soutien apporté par l'appel par Tariq Ramadan (voir sur ce point AUTAIN Clémentine, « Pourquoi j'ai retiré ma signature », *Le Monde*, 17 mars 2005, p. 15). Pour une liste plus complète des organisations à l'initiative de l'appel, voir BERTRAND Romain, « La mise en cause(s) du "fait colonial". Retour sur une controverse publique », *Politique africaine*, n°102, 2006, p. 43

[676] LIAUZU Claude et *al.*, « Les responsabilités des historiens face à l'histoire coloniale », *Le Monde*, 20 septembre 2005, p. 17

[677] LÉVY Élisabeth, « Débat François Gèze-Alain Finkielkraut. La France est-elle un État colonial ? », *Le Point*, n°1704, 12 mai 2005, p. 40

[678] Voir texte de l'appel en Annexe n°5

culturel de type colonial. Pour eux, loin de cesser avec le départ des Français des colonies, ce système se serait perpétué non seulement par le maintien de leur présence dans les territoires et départements d'outre-mer ou par les interventions militaires alors en cours en Côte d'Ivoire, mais également en métropole. Cette actualité du fait colonial proviendrait toujours, selon les signataires, du mythe de la « République de l'égalité » et de « l'universalisme égalitaire » contenus dans l'idéologie des Lumières, matrice de l'axiologie républicaine sur laquelle il faudrait en conséquence opérer « un retour critique radical »[679]. Enfin, se nommant « indigènes »[680], ils affirment symboliquement leur posture de résistants et d'héritiers des combats menés par tous ceux et toutes celles ayant lutté par le passé pour leur émancipation et ayant subi l'oppression organisée des États coloniaux. Par là même, ils mettent en avant leur exclusion de la citoyenneté française par une République qui ne les aurait ainsi jamais considérés comme des égaux et des membres à part entière de la communauté nationale du fait de leurs couleurs de peau et de leurs origines, origines dont la mention systématique, notamment dans les médias, se conçoit par ailleurs pour eux comme une preuve de leur « indigénisation » systématique et comme la matérialisation des inégalités dans l'accès à la citoyenneté.

Plusieurs différences essentielles marquent ainsi la particularité de la problématisation effectuée par l'appel des Indigènes de la République par rapport à celle entreprise en particulier par les historiens initiateurs de la pétition du 25 mars. La première est qu'elle est le fait avant tout de militants qui conçoivent leur initiative comme politique[681]. En effet, nous l'avons vu, les premiers entrepreneurs de cause que nous avons étudiés se placent dans une position d'universitaires et d'intellectuels, ce qui participe aussi à la justification et à la légitimation de leur alerte. Ici, la stratégie de légitimation n'est pas similaire. Pour asseoir le bien-fondé de leur combat, les Indigènes mettent en avant leur place de dominés, ce qui leur donne en quelque sorte un autre statut d'expert et marque de l'empreinte de la sincérité leur parole, puisque

[679] *Ibidem*

[680] Le texte de l'appel commence et se termine par cette phrase « Nous sommes les indigènes de la République ! », l'utilisation du pronom « nous » invite ainsi les rédacteurs à faire leur cette identité et à comparer leur positionnement social en particulier à celui organisé et imposé par le régime de l'indigénat, collection de textes juridiques non codifiés adopté en 1881 et qui entra en application à partir de cette date, d'abord en Algérie, puis progressivement jusqu'en 1924 dans l'ensemble des colonies françaises et cela jusqu'en 1946, année de son abolition.

[681] Précisons cependant que si cette démarche se veut et s'affiche comme militante, il reste que ses initiateurs, comme l'a démontré Romain Bertrand, possèdent pour la plupart « un très fort capital en matière de titres scolaires ou universitaires ». Cette dotation constitue un réel avantage dans la popularisation de la cause des Indigènes puisqu'elle s'analyse comme un réservoir de ressources utile en particulier pour investir les arènes médiatiques dont l'accès est à l'inverse plus difficile pour le « public militant » auquel entend s'adresser les signataires, public dont le chercheur remarque qu'il est « faiblement dot[é] en capital scolaire et culturel ». Voir BERTRAND Romain, « La mise en… », *op. cit*., pp. 43-44

subissant eux-mêmes les discriminations et la relégation qu'ils dénoncent et que les « non racisés » ne peuvent qu'au maximum percevoir. Ensuite, ils se distinguent des débats décrits précédemment en cela qu'ils vont plus loin dans l'analyse de la non reconnaissance par l'État de toutes les mémoires coloniales. Pour les historiens notamment, la non intégration au roman national du passé colonial vécu par les peuples colonisés est la manifestation du fait que celui-ci n'est idéologiquement pas réellement « passé » malgré la disparition institutionnelle des organes comme des mécanismes étatiques coloniaux et qu'il en reste « des traces » dans les imaginaires, ce qui viendrait expliquer les discriminations subies par leurs descendants[682]. Pour les signataires de l'appel de janvier, il ne s'agit pas de « traces » mais bien de l'actualité d'un système politique qui continue activement de fonctionner parce qu'il n'a jamais été questionné et dénoncé de manière conséquente. Troisième différence fondamentale, alors que les débatteurs précédents, nous l'avons dit, se réfèrent tous à l'axiologie républicaine pour justifier leurs revendications sur l'amendement ou la préservation du roman national, les Indigènes quant à eux placent celle-ci au cœur de la nomination du problème. Ainsi pour eux, la question du roman national n'est que le symptôme d'une problématique plus profonde liée à l'idéologie universaliste, elle-même conçue comme missionnaire et chauviniste, de laquelle dérivent les représentations du membre reconnu de la communauté nationale. C'est pourquoi les signataires de l'appel de janvier 2005 refusent de s'inscrire dans un débat qui se structure autour de la problématique de l'intégration républicaine en particulier des jeunes issus de l'immigration. Loin de n'être que rhétorique, ce refus s'envisage pour les Indigènes comme éminemment politique et répond à la nécessité de changer radicalement de paradigme. En effet, selon eux, il ne s'agit pas pour la République d'intégrer les catégories originaires « des anciennes ou actuelles » colonies mais bien de renoncer à sa politique coloniale qui constitue un obstacle à l'application effective du principe d'égale citoyenneté de populations qui se trouvent sur son territoire et qui doivent en conséquence jouir des mêmes droits. Parler de politique d'intégration porte et colporte selon les signataires la représentation selon laquelle la France est dans une attitude de main tendue envers des peuples qui doivent en contrepartie s'acculturer en se soumettant à une identité blanche dominante, se parant pour dissimuler sa violence des traits rassurant de l'égalité républicaine : « Le fait est que nous ne sommes pas plus "intégrationnistes" que "communautaristes". Nous ne considérons pas que la République fait un honneur particulier à ses anciens colonisés en les accueillant. Ni qu'ils doivent lui en être reconnaissants. Ils sont ici chez eux, elles sont ici chez elles. Nous sommes ici chez nous – que

[682] LIAUZU Claude et *al.*, « Les responsabilités… », *op. cit*

l'on ait ou non la nationalité française, dans un pays où chacune et chacun doit jouir des mêmes droits, sans obligation de se fondre dans une quelconque identité majoritaire. »[683] Nous sommes là encore face à une montée en généralité. En effet, comme l'a remarqué Romain Bertrand dans son article « La mise en cause(s) du "fait colonial" »[684], l'appel est le résultat de la réunion de divers entrepreneurs de causes s'étant rassemblés et exprimés à l'origine pour dénoncer des situations de discriminations révélées par ou issues de la mise en lumière et le traitement médiatique de faits divers. Ainsi, comme le mentionne le chercheur, l'affaire du RER D de juillet 2004[685] avait alors donné lieu à la publication du texte « Marie n'est pas coupable ! Pour une lecture politique de l'affaire du RER »[686] dénonçant les préjugés circulant dans les médias sur les « jeunes issus de l'immigration » entre autres cosigné par Youssef Boussoumah, Houria Bouteldja et Saïd Bouamama ayant plus tard apporté leur soutien à l'appel des Indigènes. Nous pouvons aussi citer Bernard Lévy, également signataire, qui avait été médiatisé dans son combat pour faire réintégrer ses filles Lila et Alma, exclue de leur lycée d'Aubervilliers en octobre 2003 pour avoir porté le foulard islamique dans l'enceinte de leur établissement. Or, en 2005, il ne s'agit plus seulement pour ces entrepreneurs de se mobiliser contre des « situations concrètes d'injustice » mais de produire par ce texte « une dénonciation totalisante d'un système »[687] et par ce procédé de tenter de diversifier, d'augmenter et d'unir le camp des récriminateurs. En outre, que cette initiative se conçoive comme une entreprise performative de la catégorie d'indigène analysée comme l'avènement et la tentative d'imposition d'une grille de lecture raciale du réel[688], ou comme l'objectivation d'une réalité sociale déjà organisée selon ce clivage et que les soutiens du texte visibilisent et contestent par ce moyen[689], elle place son combat et le problème qu'elle dénonce sur le terrain identitaire et de la tension entre identités dominées et dominante. Dès lors, à partir de la problématisation du fait colonial, elle vient

[683] AZOUZ Karim et *al.*, « Nous, "indigènes de la République" », *Le Monde*, 17 mars 2005, p. 1
[684] BERTRAND Romain, « La mise en… », *op. cit.*, p. 44
[685] Le 10 juillet 2004, L'AFP publie une dépêche ayant pour objet l'agression à caractère antisémite d'une mère et de son enfant par des « Maghrébins et des Africains ». Ce fait divers a donné lieu à un véritable emballement médiatique et politique. De nombreux représentants politiques, membres du gouvernement, éditorialistes ou encore universitaires sont venus s'inquiéter et dénoncer l'augmentation de l'antisémitisme dans les banlieues et en particulier de la part des jeunes issus de l'immigration et des musulmans. Le 13 juillet, Marie L., victime de l'agression, avoue en garde à vue qu'elle a inventé les faits, ce qui ouvrira un débat sur les causes de l'emballement médiatique et politique. Pour plus d'information sur cette affaire voir notamment ABDALLAH Mogniss H., « L'affaire du RER D : chronique d'un emballement politico-médiatique », *Hommes et Migrations*, n°1251, 2004, pp. 118-123
[686] Le texte publié le 26 juillet 2004 est disponible sur le site lmsi.net : http://lmsi.net/Marie-n-est-pas-coupable
[687] BERTRAND Romain, « La mise en… », *loc.cit.*
[688] AMARA Fadela, « Moi, fille d'immigrés, pour l'égalité et la laïcité », *Libération*, 2 mars 2005, p. 32
[689] AZOUZ Karim et *al.*, « Nous, … », *loc. cit.*

questionner au-delà l'appartenance française au travers de ses présupposés idéologiques, adjoignant ainsi à cette problématique celle de l'identité nationale elle-même dans des termes et des cadrages qui la différencient des débats présentés précédemment.

C'est ainsi que du problème colonial, des différentes montées en généralité auxquelles les deux groupes d'entrepreneurs de cause procèdent et des cadrages produits pour sa mise en récit et en sens, dérivent les conditions propres à enclencher le processus d'émergence et de construction d'un autre problème social, celui de l'identité nationale.

B) La République en question : deux critiques anticoloniales des éléments constitutifs de l'identité nationale française.

Malgré les divergences dont nous avons fait état, il reste que ces problématisations du fait colonial invitent toutes deux à une réflexion plus générale sur l'identité française qui apparaît dès lors comme le problème sous-jacent et consubstantiel au premier. Venant chacune questionner un des deux versants constitutifs de l'identité nationale, ipséité pour la première, mêmeté pour la seconde (1), elles participent à construire parallèlement son cadrage par le clivage racial mis au jour à la faveur de l'actualisation du passé colonial français qu'elles engendrent (2).

1) Ipséité et mêmeté en débat : deux critiques convergentes de la réalité créée par l'acception contemporaine de l'identité nationale

Popularisées simultanément et s'enrichissant l'une l'autre, les mises en récit du problème colonial promues à la fois par les historiens et par les Indigènes de la République construisent, alimentent et importent indirectement au centre du débat public, chacune à leur manière, l'idée d'une identité nationale globalement problématique. Ces problématisations produisent simultanément des effets sociaux puisque venant décrire et mettre à l'index la situation d'exclusion des descendants de colonisés née des failles de l'identité française, non seulement elles contribuent à révéler, à faire connaître et reconnaître l'existence d'une crise objective de l'ordre social, mais elles participent également, en recourant au schème « nation » pour asseoir le caractère grave et essentiel de cette situation de crise, à (re)produire et légitimer une vision du monde social organisé et structuré principalement selon ce principe.

En effet, les historiens signataires de la pétition du 25 mars, dans le processus de justification inhérent au processus de construction des problèmes publics, sont venus remettre

en question l'effectivité de la fonction cohésive du roman national et au-delà sa nature même. Par cette réflexion plus large, ils participent de manière inférentielle à la mise en problème de l'identité nationale dans la mesure où ils viennent mettre en lumière l'existence d'une contradiction intrinsèque entre les éléments constitutifs de l'identité nationale dont le refoulement du passé colonial n'est que la partie émergée. Pour eux en effet, la continuité républicaine s'est construite sur le fondement de la sélection d'événements et de récits historiques fondateurs dans le but d'ancrer la République dans le temps long de la grande Histoire et consécutivement de la légitimer – c'est ce que nous avons nommé précédemment « ipséité ». Cette sélection se serait opérée historiquement selon une logique davantage mythologique, univoque et élitiste qu'humaine, polyphonique et égalitaire, celle-ci expurgeant de ce fait vaincus et dominés, relégués à l'oubli, à l'insignifiance ou à la barbarité[690]. La transmission du récit national ainsi produit, y compris par le biais de l'enseignement scolaire, obère dès lors les manières de percevoir le réel chez les citoyens français, perceptions qui entrent en contradiction avec l'axiologie républicaine sur laquelle se fonde le contrat politique d'appartenance à la communauté nationale – la mêmeté. Les valeurs républicaines porteuses d'universalité, d'égalité et de liberté, sur lesquelles est demandé aux membres de la communauté et prétendant à la citoyenneté un accord et un respect inconditionnels, s'accommoderaient mal dès lors d'un roman national construit selon ces schèmes contradictoires mais dont l'apprentissage fait néanmoins partie de la formation de citoyen. Cette incohérence entre ipséité et mêmeté serait l'incubateur de la division et de la désagrégation sociale dont le « communautarisme nationaliste » comme identitaire, né en réaction, seraient ainsi les artefacts amenant le sentiment d'appartenance à la nation qui cimente la cohésion sociale à entrer en crise. Le problème colonial, publicisé par le débat né de la loi du 23 février, aura ainsi porté en arrière-plan cette mise en problème et été le vecteur de l'implantation de la question et de la sémantique de la nation au cœur de l'espace public. Venant mettre en sens et en mots un malaise refoulé et le liant à la cohésion sociale et à son ordonnancement, cette polémique objective une situation de crise et la rend partageable et communicable au plus grand nombre. Ajoutons que la nomination de ce mal-être par le groupe des historiens – crise du sentiment d'appartenance à une même nation – de par la position que ces membres occupent au sein de l'espace social, jouit d'une certaine autorité et légitimité, celle conférée par la science et la connaissance. Par là même, et pour reprendre les mots de Pierre Bourdieu dans *Ce que parler veut dire*, ce discours de nomination de la crise sociale est non seulement autorisé car

[690] Cette analyse est particulièrement bien rendue dans l'article de Suzanne Citron déjà cité publié dans *Le Monde* le 24 octobre 2005.

« investi de l'autorité de ce groupe » mais également « il autorise ce qu'il désigne en même temps qu'il l'exprime »[691].

De la mythification française, il est également question dans la problématisation du fait colonial initiée par les Indigènes de la République. Toutefois, à la différence des historiens, les mythes ne prolifèrent pas dans le versant ipséité de l'identité nationale mais dans les éléments constitutifs de la mêmeté. Nous l'avons vu, c'est l'axiologie républicaine elle-même qui est problématique pour eux, les écueils du roman national n'étant que le reflet de ceux touchant à la question de la définition du citoyen français : si le chauvinisme caractérise ainsi le récit national, c'est que l'axiologie républicaine le cultive en elle-même. Le problème de l'identité nationale n'est donc pas, selon les Indigènes, le manque de cohérence entre ses éléments constitutifs mais bien leur profonde harmonie. Dans cette perspective, c'est le fait que ne soit pas interrogée l'idéologie au fondement de cette homogénéité qui pour eux est en soi problématique. En cela, et au-delà du fait qu'à l'image des historiens les Indigènes participent indirectement à la problématisation du problème de l'identité nationale, l'appel produit par ces entrepreneurs se pare, davantage que celui des universitaires, des caractéristiques du « discours hérétique ». En effet, si les premiers opèrent une critique de l'ordre social, ils ne réclament pas sa remise en cause radicale mais son évolution. Les Indigènes quant à eux contribuent bien à « briser l'adhésion au monde du sens commun en professant publiquement la rupture avec l'ordre ordinaire, mais aussi produisent un nouveau sens commun et y font entrer […] les pratiques et les expériences jusque-là tacites ou refoulées de tout un groupe. »[692] L'effet produit rejoint celui engendré par l'initiative des historiens, venant à la fois objectiver et rendre connaissable ainsi que reconnaissable une situation de crise, mais aussi offrir une grille de lecture du réel qui en appelle à la représentation de la nation. En outre, ils ont également contribué à l'émergence des conditions propres à permettre une problématisation de l'identité nationale, ne fût-ce que par leur existence qui en elle-même a suscité un débat. Leur apparition publique et leur mode spécifique d'organisation constituent comme leur discours un acte hérétique à part entière, suscitant des réactions venant renforcer non seulement la révélation de la crise sociale mais aussi les termes dans lesquels celle-ci est nommée. En effet, jusqu'à présent le communautarisme apparaissait essentiellement comme une menace spectrale parfois matérialisée au moyen de faits divers. L'affirmation et la mise en action publiques d'une auto-organisation et d'une mobilisation de celles et ceux qui, racisés par la République, en subissent la violence, ont fourni dès lors la preuve de son existence pour ceux se rattachant à une grille

[691] BOURDIEU Pierre, *Ce que parler…*, *op.cit.*, p. 152
[692] *Ibid.*, p. 151

de lecture similaire du monde social, prenant corps dans le concept de nation, mais adoptant une position n'invitant pas à re-questionner l'axiologie républicaine mais au contraire à la défendre.

2) L'actualisation du passé colonial : un cadrage commun par l'immigration et le clivage racial

Ces deux groupes d'entrepreneurs du problème colonial participent donc tous deux, dans le cadre de leur entreprise de justification de leurs causes, à la révélation d'une crise de la cohésion sociale et à fournir une grille de son interprétation dans les mots et les schèmes de la nation. Se faisant, ils participent indirectement à la construction de l'identité nationale comme problème public, bien qu'il ne soit pas encore explicitement nommé comme tel. En outre, dans le cadre de leurs mobilisations qui invitent à voir dans le fait colonial un passé non révolu, ils contribuent simultanément à mettre en place les conditions de l'élaboration d'un cadrage de cette problématique de l'identité française par la question de l'immigration et de l'intégration, associant la thématique et les représentations de la nation à l'objectivation d'un principe de division raciale de l'espace social généré par l'acception de l'identité nationale.

En effet, que ce soient les historiens pétitionnaires ou les signataires de l'appel des Indigènes de la République, les rhétoriques déployées procèdent à une actualisation du passé colonial. Les premiers voient en effet dans les discriminations subies par les descendants des peuples colonisés, nous l'avons dit, l'héritage des représentations construites du temps de l'administration coloniale et dont la reproduction est favorisée par la non démythification et l'absence de pluralité du récit national français. Les seconds, parlant explicitement de « passé-présent colonial »[693], considèrent davantage que ces inégalités économiques, sociales et culturelles ne sont pas de l'ordre du legs mais bien d'une actualité du système colonial qui continue de produire ses effets discriminants et stigmatisants. *In fine*, les deux démonstrations importent dans la réalité contemporaine la colonisation comme phénomène encore actif symboliquement et/ou institutionnellement. Par ce biais, la figure du colonisé s'actualise également, prenant les traits explicites du noir, du maghrébin ainsi que de l'immigré et se localise dans les banlieues françaises. Romain Bertrand, dans son ouvrage *Mémoires d'empire* publié en 2006[694], insiste ainsi sur ce qu'il nomme une « opération de mise en équivalence »[695]

[693] Voir l'appel des Indigènes de la République en Annexe n°5
[694] BERTRAND Romain, *Mémoires d'empire. La controverse autour du fait colonial*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Coquant, 2006, 219 p.
[695] *Ibid.*, pp. 123-131

initiée par les historiens s'étant insurgés contre le texte sur les rapatriés. Ce procédé est décelable notamment selon lui dans un article rédigé par Pascal Blanchard et Nicolas Bancel, publié dans *Le Monde* en mars 2005, dont l'objectif était alors de marquer leur distance vis-à-vis de l'appel des Indigènes de la République[696]. Dans ce texte, ils défendent l'idée de l'existence d'une « fracture coloniale » dont la négation « ne peut qu'accroître la révolte, le sentiment de relégation et, finalement, la "haine" des représentants de la troisième génération sur le sol français. » Pour les deux universitaires, ne pas tenir compte de cette fracture et de son histoire ne permettrait pas de « comprendre (..) la persistance flagrante des discriminations raciales, ni les ratés de la politique d'intégration et ce que plusieurs enquêtes sociologiques pointent comme une inquiétante "ethnicisation des rapports sociaux", au point que nombre de jeunes des "quartiers", Français de naissance (nommés significativement "d'origine immigrée"), se disent "arabes", "noirs" ou "indigènes". » Pour Romain Bertrand, cet article est l'illustration de cette mise en relation du colonisé, de l'immigré et du jeune des quartiers qui opère corrélativement un rapprochement entre les thématiques liées aux « mémoires coloniales » et à l' « intégration républicaine » de ces catégories[697].

Partant, elles tendent aussi à actualiser celle du colon et ainsi à révéler la perpétuation symbolique de cette « fracture coloniale », clivage qui permet dès lors de rendre intelligibles, saisissables mais aussi matérialisables les conséquences générées par une identité nationale conçue comme problématique. Cette « opération de mise en équivalence » mais aussi de « nomination publique »[698] d'une fracture coloniale qui clive la société française a pour effet simultané de *faire exister* ce principe de division de l'espace social – précisons que par l'emploi de l'expression « faire exister », il ne s'agit pas de signifier que cette nomination publique *crée*

[696] BANCEL Nicolas et BLANCHARD Pascal, « Comment en finir avec la fracture coloniale », *Le Monde*, 17 mars 2005, p. 15

[697] Précisons que pour Romain Bertrand, ce traitement a eu pour conséquence d'évacuer toute explication par le social pour y substituer une grille de lecture uniquement coloniale des « racismes contemporains » de la société française et cela d'autant plus facilement qu'il s'est paré de la légitimité du discours universitaire. De ce point de vue, sa critique rejoint d'ailleurs celle formulée par certaines organisations de gauche et d'extrême-gauche à l'encontre de l'appel des Indigènes de la République, lui reprochant son caractère incomplet du fait en particulier de l'abandon de la dynamique socio-économique comme cause complémentaire de production des inégalités sociales. Nous nous en tenons ici strictement à la remarque de Bertrand sur l'association de l'intégration républicaine et de la problématique coloniale et nous laissons de côté les critiques formulées à l'encontre des analyses de Pascal Blanchard et de Nicolas Bancel par le chercheur, reproches qui révèlent aussi l'inscription de son ouvrage, sinon dans le contexte, du moins dans les retombées de la polémique née de la loi du 23 février. La publication de son ouvrage a d'ailleurs donné lieu à un article de réponse des deux historiens, « La Fracture coloniale : retour sur une réaction », publié en 2007 dans la revue *Mouvements*, qui voient dans cet ouvrage et surtout dans les arguments qui y sont déployés la manifestation des résistances au sein d'une « fraction de l'université » à la question postcoloniale (BANCEL Nicolas et BLANCHARD Pascal, « La Fracture coloniale : retour sur une réaction », *Mouvements*, n°51, 2007, pp. 40-51)

[698] Nous reprenons l'expression à Pierre Bourdieu dans son livre déjà cité *Ce que parler veut dire.*

ce clivage mais plutôt qu'elle *le fait sortir de « l'impensé voire, [de] l'impensable »*[699]. Ainsi, nous l'avons abordé dans nos développements précédents[700], il existe une hostilité et/ou une méfiance latente chez les Français à l'égard des personnes maghrébines et dans une moindre mesure des individus noirs – qui produit des effets patents – que nous avons alors analysé en reprenant le concept forgé par Pascal Perrineau comme l'influence d'un « impensé de la guerre d'Algérie » qui produit et reproduit des représentations construites et diffusées durant la période coloniale. Les historiens ayant dénoncé la loi du 2 février sont venus par leur prise de parole publique objectiver cet impensé et l'ont simultanément fait exister en mettant face au regard de tous et toutes non seulement le principe de division racial du monde social en découlant mais également les groupes nés de ce clivage. C'est ce que Pierre Bourdieu appelle « effet de théorie » que la science est « vouée à exercer » et cela dans « une forme tout à fait particulière »[701]. Pour le chercheur en effet, le travail scientifique « en manifestant dans un discours cohérent et empiriquement validé ce qui était jusque-là ignoré, c'est-à-dire, selon le cas, implicite ou refoulé, […] transforme la représentation du monde social, et du même coup, le monde social, dans la mesure où au moins [il] rend possibles des pratiques conformes à cette représentation transformée. »[702] Ainsi, de la même manière que « c'est seulement après Marx […] que l'on peut en toute rigueur parler de classes »[703], les historiens sont venus par leurs travaux mais surtout par la justification de leurs revendications au moyen de leurs investigations et par leur position même dans le champ social d'intellectuels et de savants, faire jouer l'effet de théorie relativement au clivage colonial. Les Indigènes renforcent ce processus, puisqu'ils adjoignent à la nomination publique, « l'officialisation » de la division par la « manifestation », c'est-à-dire selon Bourdieu « l'acte par lequel le groupe pratique virtuel, nié, refoulé se rend visible, manifeste pour les autres groupes et pour lui-même et atteste son existence en tant que groupe connu et reconnu prétendant à l'institutionnalisation. »[704] Ajoutons enfin que les oppositions manifestées, elles aussi publiquement, à cette division révélée du monde social nommé « nation », participent par leur reconnaissance de leurs opposants et la reprise des termes et des cadres de leur discours, même pour les critiquer, à sanctionner l'existence de ce que ce discours exprime.

[699] BOURDIEU Pierre, *Ce que parler…*, *op. cit.*, p. 142
[700] Voir Partie 1, Chapitre 1, Section 2
[701] BOURDIEU Pierre, *Ce que parler…*, *op. cit.*, p. 157
[702] *Ibidem*
[703] *Ibidem*
[704] *Ibid.*, p. 142

La polémique et le débat nés de l'adoption de l'article 4 alinéa 2 de la loi du 23 février 2003 auront donc contribué à enclencher le processus d'émergence et de construction de l'identité nationale comme problème, enclenchement issu de la critique du contenu normatif de l'appartenance française opéré par les acteurs de la controverse et par leur objectivation d'une situation de crise sociale définie dans la sémantique de la nation. De même, ils auront préparé le terrain au cadrage de la problématique identitaire par la révélation et la manifestation d'un clivage de type racial. Cette problématisation est néanmoins non explicitement nommée et reste sous-jacente à la problématique de l'intégration, véritable cœur des disputes et qui gagne par là-même en manifesteté.

Quel aura été le rôle de Nicolas Sarkozy dans cette étape d'élaboration ? À première vue, le ministre de l'Intérieur et tout nouveau président de l'UMP est relativement absent de cette controverse qui semble avant tout mettre en scène, dans le champ politique, des députés de la majorité intéressés à ce problème en raison à la fois de leurs trajectoires personnelles et de la composition de leurs clientèles électorales[705]. Pourtant, il n'y est pas totalement étranger et cela à deux niveaux. En premier lieu, il y participe indirectement, ayant été cité notamment par les détracteurs de loi qui analysent son action politique et ses discours comme l'acmé de la fracture coloniale et du communautarisme nationaliste. Ainsi Benoît Hamon voit-il dans l'utilisation du mot « racaille »[706] par Nicolas Sarkozy la preuve que « les stéréotypes issus du passé dictent les pratiques d'aujourd'hui ». De même considère-t-il que la création du CFCM révèle une persistance des réflexes de l'administration coloniale, qui traitait avec les oulémas et définissait les indigènes par leur religion »[707]. Cette critique rejoint d'ailleurs celle émise par

[705] Cette thèse est développée par Romain Bertrand à la fois dans son article « La mise en cause du "fait colonial" » et dans son ouvrage *Mémoires d'empire*. Pour lui, les députés, de droite comme de gauche, ayant défendu la loi du 23 février 2005, soit ont une histoire familiale qui les relie personnellement à la décolonisation, soit sont élus dans des circonscriptions où est présente une forte communauté pied-noir et dans lesquelles la concurrence forte du Front national s'est traduite en 2002 par la qualification au premier tour des législatives de candidats frontistes. Précisons, en outre, que Romain Bertrand note que cette loi a aussi été soutenue par des députés « nouveaux entrants » ou par des représentants n'appartenant pas au « premier cercle » de leur parti ou encore faisant partie de courants peu visibles dans leur organisation partisane. Pour le chercheur, ces députés ont ainsi, par cet investissement sur le terrain de la colonisation, tenté de préempter le débat public à des fins d'ajustement des règles du jeu partisan à leurs compétences spécifiques, se comportant comme des « *challengers* » au sein de leur parti. BERTRAND Romain, « La mise en cause du fait colonial… », *op. cit.,* pp. 29-32 ; BERTRAND Romain, *Mémoires d'empire…, op. cit.,* pp. 47-84

[706] Nicolas Sarkozy, lors d'une visite officielle à la cité d'Argenteuil, fait face à l'invective des habitants qui lui reprochent ses actions et son comportement en tant que ministre de l'Intérieur. Devant les caméras, celui-ci s'adresse à une habitante du quartier se trouvant à sa fenêtre et prononce la fameuse phrase « Vous en avez assez, hein, vous en avez assez de cette bande de racailles. Eh bien on va vous en débarrasser ! », phrase qui fera polémique et qui constitue notamment avec l' « épisode du Karcher » une des causes invoquées des émeutes de 2005. Voir notamment DEMIATI Nasser, « Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur et pompier-pyromane », in LE GOUAZIOU Véronique et MUCCHIELLI, *Quand les banlieues brûlent…*, Paris, La Découverte, 2007, pp. 59-67

[707] HAMON Benoît, « Le communautarisme… », *op.cit.*

les Indigènes de la République à l'encontre de cette institution, ceux-ci affirmant dans leur appel que les « mécanismes coloniaux de la gestion de l'islam sont remis à l'ordre du jour avec la constitution du Conseil français du Culte Musulman sous l'égide du ministère de l'Intérieur ». De ce point de vue, Nicolas Sarkozy, par son saisissement et son exploitation des thèmes de l'immigration et de la religion ainsi que du cadrage par le registre identitaire dont il a usé pour leur traitement, aura contribué à faire apparaître, à construire et à alimenter un discours critique de l'ordre social publicisant un problème dont il est considéré alors comme partie prenante. Intégré et par là même associé au problème de la diversité tel que mis en mot et en sens par les deux entrepreneurs de causes que nous avons évoqués, il participe aussi plus directement à sa re-problématisation, entrant dans la polémique à partir de la fin décembre lorsqu'il annonce la création sous la tutelle de son ministère d'une « mission sur la loi, l'Histoire et le devoir de mémoire » dont il confie la responsabilité à l'avocat Arno Klarsfeld qui lui remet son rapport final le 25 janvier 2006[708]. Comment interpréter cette initiative de Nicolas Sarkozy ? Trois éléments peuvent venir selon nous l'éclairer. Le premier, relevé par Romain Bertrand dans son ouvrage déjà cité *Mémoires d'empire*, invite à voir dans cette intervention la volonté de Nicolas Sarkozy de se poser « en défenseurs des parlementaires UMP » ayant voté et soutenu la loi contre son abrogation, et cela dans le but de se démarquer de Jacques Chirac qui est lui venu prendre le contre-pied des députés de la majorité en saisissant le 25 janvier 2006 le Conseil constitutionnel dans le but d'abroger par décret l'article 4 alinéa 2[709]. Ensuite, un sondage effectué par l'institut CSA et publié dans *Le Figaro* le 2 décembre 2005, révèle et publicise qu'une majorité de Français est favorable à la loi et à la reconnaissance par l'enseignement du rôle positif de la colonisation[710]. Ces deux éléments peuvent ainsi s'interpréter, à la veille de l'ouverture officieuse de la campagne présidentielle de 2007[711], comme la volonté de Nicolas Sarkozy d'emporter le soutien des parlementaires de l'UMP dans sa marche vers l'Elysée, mais également dans ce cadre et en parallèle de tenir compte d'une opinion publique favorable à cet article, faveur marquée particulièrement chez les sympathisants de droite et les catégories les

[708] L'esprit de ce document reproduit celui de l'article 4 alinéa 2, puisqu'au-delà du fait qu'il vient défendre l'idée que les parlementaires n'ont pas, par cette loi, procédé à une ingérence dans le domaine scientifique, y est défendu le principe d'une colonisation globalement positive. Voir notamment KLARSFELD Arno, « L'histoire n'appartient pas aux historiens », *Le Monde*, 28 janvier 2006, p. 21 ; BERTRAND Romain, *Mémoires d'empire…*, pp. 138-139

[709] *Ibid.*, p. 138

[710] PERRAULT Guillaume, « Deux Français sur trois saluent le "rôle positif" de la colonisation », *Le Figaro*, 2 décembre 2005, p. 8

[711] Les différentes personnalités politiques déclareront ainsi leurs candidatures respectives à l'élection présidentielle au cours de l'année 2006. Ainsi Olivier Besancenot se déclare candidat en juin comme José Bové, Dominique Voynet en juillet. Fin septembre, dans la perspective des primaires socialistes, Ségolène Royal annonce qu'elle y concourra. François Bayrou quant à lui attendra le 2 décembre pour se porter candidat.

moins aisées[712]. Enfin, cette entrée tardive de l'homme politique dans le débat peut se comprendre comme une conséquence des émeutes de novembre 2005 qui ont pu l'inciter à y prendre part, voyant dans les motifs de cette controverse l'opportunité de faire la démonstration de sa volonté d'agir pour résorber la crise sous-jacente à ces affrontements. Cet événement, surgissant au moment où la polémique de l'article 4 connaît son apogée, a engendré une véritable « panique morale » au sein des milieux médiatique et politique qui sont venus fournir une grille de lecture de ces émeutes, imprégnée des débats sur la loi ayant jalonné l'année 2005. En cela, elles constituent une étape décisive dans la matérialisation et la légitimation du problème de la diversité et de son cadrage par le contenu normatif de l'appartenance à la nation, contribuant à la popularisation et à la justification de ce dernier.

II – Les émeutes des banlieues, preuve tangible du malaise identitaire français : la panique morale comme mode de légitimation du cadrage identitaire et de problématisation indirecte de l'identité nationale

En quoi les émeutes de novembre 2005 ont-elles participé à promouvoir le cadrage identitaire de la diversité et à construire indirectement le problème de l'identité nationale ? La question se pose d'autant plus que les acteurs de ces émeutes, émeutes que l'on peut analyser comme un outil de publicisation de situations problématiques multiples[713], non seulement en raison de la nature du moyen utilisé mais également du fait de leur relative exclusion dans l'accès aux ressources médiatiques, ont été très largement privés de parole et donc de toute possibilité de nomination et de justification des problèmes qu'ils entendaient dénoncer[714]. Ils ont ainsi été particulièrement dépendants de la sélection et des cadrages opérés non seulement par les autorités et acteurs politiques mais également médiatiques, chacun influençant l'autre.

L'hypothèse que nous faisons ici est que c'est précisément cette opération de sélection et de cadrage effectuée par ces deux catégories d'agents qui a contribué à la justification et à la matérialisation, non seulement du problème de la diversité, mais aussi de sa mise en sens sous le prisme de l'appartenance à la nation, construits progressivement à la faveur des débats

[712] PERRAULT Guillaume, « Deux Français… », *loc.cit.*

[713] Cependant, Laurent Mucchielli et Abderrahim Aït-Omar identifient, sur le fondement d'entretiens réalisés avec des participants arrêtés lors des émeutes de 2005, deux grands groupes de revendications émeutières : d'une part celles « relatives aux événements qui ont déclenché les émeutes » (attitudes de la police et sentiment de « déni et [de] mensonge de la part des autorités ») ; d'autre part celles qui soulèvent « l'expérience de vie quotidienne de ces jeunes » (échec scolaire, exclusion économique et sociale et plus généralement le « vécu d'humiliations multiples accumulées »). MUCCHIELLI Laurent et AÏT-OMAR Abderrahim, « Les émeutes de novembre 2005 : les raisons de la colère », in LE GOUAZIOU Véronique et al., Quand les banlieues brûlent…, op. cit., pp. 22-30

[714] Voir sur ce point LAPEYRONNIE Didier, « Révoltes primitives dans les banlieues françaises. Essai sur les émeutes de l'automne 2005 », *Déviance et Société*, n° 30, 2006, pp. 431-432

parallèles sur le fait colonial. L'analyse qualitative des journaux télévisés de 20 heures de TF1 et de France 2, diffusés entre le 27 octobre et le 30 novembre 2005, vient confirmer cette conjecture. Nous y décelons la formation d'une véritable « panique morale », tant les réactions suscitées par ces conflits et les représentations des émeutiers véhiculées dans notre analyse des médias télévisés ressemblent à ce que décrit Stanley Cohen dans son ouvrage *Folk Devils and Moral Panics* publié en 1972 à propos des affrontements ayant eu lieu en Angleterre au milieu des années 1960 entre *mods* et *rockers*. Ainsi, pour l'auteur :

> *Il arrive, de temps en temps, que les sociétés soient en proie à des épisodes de panique morale. Une situation, un événement, une personne ou un groupe de personnes est défini comme une menace pour les valeurs et les intérêts de la société ; sa nature est dépeinte par les médias de manière simplifiée et stéréotypée ; les rédacteurs en chef, les évêques, les politiciens et autres personnes bien-pensantes se font les défenseurs des frontières morales ; des experts socialement reconnus délivrent leurs diagnostics et leurs solutions ; on invente de nouvelles mesures pour y faire face ou (le plus souvent) on recourt à ce qui existe déjà ; alors, la situation disparaît, se résorbe ou au contraire se dégrade et devient plus visible encore. Parfois, l'objet de la panique est relativement nouveau et d'autres fois il existe depuis longtemps mais surgit brusquement sur le devant de la scène. Parfois, la panique passe et est oubliée, n'existant plus que dans le folklore ou dans la mémoire collective ; d'autres fois, elle a des conséquences plus profondes et plus durables et peut entraîner des changements en matière de politique juridique, dans les politiques publiques ou même dans la manière dont la société se conçoit. [nous traduisons]*[715]

Le traitement médiatique des émeutes par les deux grands journaux télévisés du soir n'a bien sûr pas été monolithique. Les différents témoignages des habitants, collectés et diffusés, comme les tentatives d'interprétation de ces événements ayant été médiatisés, mobilisent différentes mises en récits des affrontements et de leurs causes qui font de leurs auteurs tour à tour des victimes et des coupables de la situation ayant donné naissance aux conflits[716]. Il demeure cependant que parmi ces multiples manières de dire l'émeute, la grille de lecture mettant en tension diversité et appartenance nationale a particulièrement retenu notre attention et a été l'une de celles qui a selon nous le plus dominé l'actualité des quinze jours où se sont déroulés les affrontements, obérant par la suite les réponses et les solutions proposées à ces

[715] « *Societies appear to be subject, every now and then, to periods of moral panic. A condition, episode, person or group of persons emerges to become defined as a threat to societal values and interest; its nature is presented in a stylized and stereotypical fashion by the mass media; the moral barricades are manned by editors, bishops, politicians and other right-thinking people; socially accredited experts pronounce their diagnoses and solutions; ways of coping are evolved or (more often) resorted to; the condition then disappears, submerges or deteriorates and becomes more visible. Sometimes the object of panic is quiet novel and at other times it is something which has been in existence long enough, but suddenly appears in the limelight. Sometimes the panic passes over and is forgotten, except in folklore and collective memory; at other times it has more serious and long-lasting repercussions and might produce such changes as those in legal and social policy or even in the way the society conceives itself.* » COHEN Stanley, *Folk Devils and Moral Panics: The Creation of the Mods and Rockers,* Routledge, 2002, p. 1

[716] PETEERS Stéfanie, « La couverture médiatique de la "crise des banlieues" : métaphores, représentations et rapport indispensable du cotexte », *Corela* [en ligne], 9 janvier 2012, [consulté le 2 octobre 2016], disponible sur corela.revues.org.

émeutes par les autorités publiques[717]. De ce point de vue, les émeutes de 2005 constituent une étape supplémentaire dans le processus d' « ethnicisation des problèmes urbains » initié dans les années 1980 et mis en lumière par Sylvie Tissot dans son ouvrage *L'État et les quartiers*[718]. Il ne s'agit donc nullement ici de considérer ce traitement du phénomène émeutier comme inédit mais de défendre l'idée, sur le fondement de ses travaux, qu'il s'inscrit bien dans un continuum de relégation de la grille socio-économique comme grille d'interprétation des problèmes urbains au profit de celle mobilisant des catégories ethniques. La question de l'immigration et, dans une moindre mesure, celle de l'islam, sont ainsi entrées dans la définition du problème des banlieues lors du traitement médiatico-politique des heurts survenus entre policiers et groupes d'habitants dans le quartier des Minguettes à Vénissieux en juillet 1981. Il reste que ce sont surtout les débats politiques et médiatiques autour des affrontements à Vaulx-en-Velin en octobre 1990 qui ont été décisifs dans la légitimation de ce prisme, notamment en raison de la montée en généralité à laquelle les commentateurs ont procédé dans la mise en sens de cet épisode émeutier[719]. Les émeutes de 2005 constituent dans ce processus une intensification et une augmentation de la manifesteté de ce prisme, intensification selon nous favorisée par leur télescopage avec les débats sur la loi du 23 février 2005.

Cette grille de lecture se fonde sur une mise en récit, en images et en mots des événements par les médias et les acteurs politiques qui les assimilent à une véritable guerre ouverte contre la France (A) menée par des émeutiers décrits à la fois comme menace invisible et organisée mais également par le truchement de l'analyse médiatique et politique des causes des émeutes comme des jeunes issus de l'immigration et des musulmans (B).

A) La mise en récit et en scène des émeutes comme guerre ouverte : la symbolisation comme matérialisation d'une France contestée dans son identité

L'analyse des journaux télévisés du soir diffusés entre le 27 octobre et le 30 novembre sur TF1 et France 2 révèle qu'à aucun moment il n'y a eu de nomination publique du fait que la France et son identité constituaient les cibles explicites des émeutiers ni que le pays était en proie à une guerre ouverte sur son territoire. Il demeure cependant que la mise en avant de certains bâtiments attaqués et l'insistance sur les modes opératoires des attaques s'interprètent

[717] Cela rejoint les remarques faîtes à ce propos par Vincent Tiberj qui étudiant la presse nationale durant la période d'émeutes révèlent que certains mots ont prévalu sur d'autres pour traiter des événements, les médias préférant le cadrage ethno-religieux à d'autres lectures dont en particulier à celle socio-économique. TIBERJ Vincent, *La crispation hexagonale…*, *op. cit*., p. 73
[718] TISSOT Sylvie, *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil, 2007, 300 p.
[719] *Ibid.*, pp. 19-49

comme autant d'allégories ancrées dans les imaginaires qui tendent à voir dans ces affrontements une remise en cause de ce qui fonde l'identité française, tant dans ses valeurs et ses principes que dans sa culture (1). En outre, la mise en récit et en images des affrontements nocturnes reproduit les codes des reportages de guerre et ajoutent au sentiment de péril national qui peut naître au visionnage de ces sujets (2).

1) Allégories d'une France en feu : l'école et l'église comme cibles émeutières médiatiques

Deux types d'attaque de bâtiments ont été particulièrement médiatisés dans les reportages télévisés des deux chaînes : les incendies d'écoles et dans une moindre mesure d'églises. Or, ces deux cibles ont un fort caractère symbolique puisqu'elles s'analysent chacune comme deux emblèmes renvoyant dans l'imaginaire français d'une part à l'identité républicaine pour la première et d'autre part à l'identité religieuse dominante en France pour la seconde, identité religieuse qui continue à être une pièce importante, nous l'avons vu[720], dans la construction des identités individuelles.

C'est à partir du mercredi 2 novembre 2005 que, dans la longue liste de bâtiments et de véhicules incendiés par les émeutiers, commencent à être mentionnées les écoles et cela tant dans les journaux de TF1 que de France 2[721]. Le premier reportage spécifique à cette question est diffusé le lendemain, mettant en scène des parents d'élèves et des professeurs dévastés et choqués devant des chaussons brulés et des dessins calcinés d'enfants, témoins dont sont rapportées la tristesse et la peur ressenties à la vue de leur école en flamme[722]. Ainsi, sur la seconde chaîne s'expriment des mères et des pères en colère estimant que « c'est les petits qui paient en fin de compte » et qu' « on ne peut se permettre de prendre en otage des enfants, de cramer des écoles et des crèches »[723] ou sur TF1 une institutrice raconte que les « enfants parlent de guerre »[724]. À côté des mairies et des commissariats de quartier, les établissements scolaires ont la particularité, au-delà de symboliser la République par la re-mobilisation de la figure du « hussard noir » – l'instituteur qui transmet dans l'égalité républicaine les valeurs civiques et

[720] Voir Partie 1, Chapitre 1, Section 2
[721] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 2 novembre 2005, France 2 ; Journal de 20H, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 2 novembre 2005, TF1
[722] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 3 novembre 2005, France 2
[723] *Ibidem*
[724] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 3 novembre 2005, TF1

la connaissance –, d'être en capacité de toucher l'assise affective et émotionnelle des spectateurs par le biais des victimes innocentes que leurs incendies produisent et que les médias mettent en avant. La mise en récit et en image des attaques d'écoles, en particulier de maternelles et de crèches, de même que la multiplication des témoignages d'habitants face aux dégâts, invite également à rendre incompréhensible l'acte d'émeutiers qui s'en prennent *in fine* à « leurs petits frères ou à leurs petites sœurs » en les empêchant « de ne pas connaître la situation qu'eux ils vivent aujourd'hui »[725]. Ce qui transparaît dans ces reportages et ces commentaires, c'est finalement le fait que brûler une école s'apparente à un sacrilège et à une faute morale qui ne peuvent avoir été commis que par des individus qui n'ont très vraisemblablement que peu d'estime pour ce qu'offre la République à ses enfants – des chances d'élévation sociale par l'apprentissage et le savoir[726]. D'autres cibles paraissent également participer à cette construction de l'Etat républicain comme objet symbolique des attaques. Les jets de pierres et les tirs « à balles réelles » essuyés non seulement par les CRS[727] mais également par les pompiers[728] sont également des éléments qui peuvent contribuer à ce sentiment d'attaque de la République par la mise à mal des forces censées la protéger et la faire respecter. Les attaques subies par ces deux forces républicaines ont d'ailleurs été les premières médiatisées et les journalistes ont particulièrement insisté sur leur caractère extrêmement violent, ciblé et organisé[729]. L'incendie des mairies, de quelques palais de justice ou de commissariats[730] invitent de la même manière à diffuser l'idée que sont visés des symboles de la loi républicaine. De même, la mise en lumière régulière de « comités de vigilance citoyenne »[731], nom donné à l'auto-organisation de résidents constitués dans l'objectif de prévenir de nouvelles dégradations nocturnes, ou de rassemblements où peuvent retentir la Marseillaise[732] invite également à valider une grille de lecture de ces événements qui mobilisent

[725] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 8 novembre 2005, France 2
[726] OTT Laurent, « Pourquoi ont-ils brûlé les écoles ? », in LE GOUAZIOU Véronique, *Quand les banlieues brûlent…*, *op. cit*., p. 126
[727] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Françoise Laborde, diffusée le 30 octobre 2005, France 2 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 7 novembre 2005, France 2 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 3 novembre 2005, TF1 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 7 novembre 2005, TF1
[728] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 3 novembre 2005, France 2
[729] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Françoise Laborde, diffusée le 28 octobre 2005, France 2
[730] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 4 novembre 2005, TF1
[731] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 10 novembre 2005, France 2
[732] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 5 novembre 2005, TF1

l'imaginaire de la République. Les interventions de Dominique de Villepin ou de Jacques Chirac enjoignant les émeutiers au calme viennent aussi donner par leur autorité et leur légitimité du crédit à ce sentiment d'une République provoquée, répétant régulièrement que les agitateurs par leur action se situent en dehors des pratiques et des valeurs de la République[733]. Plaçant dès lors ces affrontements en miroir du régime républicain et de ses valeurs, les autorités politiques objectivent et valident aux côtés des journalistes un cadrage des émeutes par l'imaginaire républicain.

Si la mise en avant des établissements scolaires est commune aux journaux télévisés des deux chaînes, l'insistance sur les incendies d'églises est remarquable sur TF1. Dès le 7 novembre, les présentateurs commencent à citer des lieux de culte catholiques dans le cadre de leur traitement des émeutes, évoquant des attaques à Lens[734] ou le 8 novembre près de Strasbourg[735]. En particulier, l'incendie le 16 novembre de l'église de Romans-sur-Isère fera l'objet d'un traitement médiatique relativement important sur la première chaîne[736], comme sur France 2 celui de Saint Curé d'Ars qui fera le même jour l'objet d'un reportage[737]. Le fait de mentionner ces quelques incendies entre des sujets sur les conflits se déroulant dans les banlieues tend inévitablement à ajouter à la liste des cibles des émeutiers ces bâtiments avec tous leurs symboles. Cette mention fait en outre inévitablement écho aux attaques de mosquées qui ont parallèlement jalonnés les bilans journalistiques des nuits d'émeutes[738]. Ainsi, au-delà de susciter de l'émotion chez des Français de moins en moins croyants mais qui accordent encore de l'importance à l'identification religieuse dans leur construction individuelle, cette citation régulière d'incendies d'églises tend à alimenter une lecture implicite religieuse et identitaire des affrontements de novembre et cela d'autant plus qu'il est régulièrement rappelé qu'à côté de la mort de Zyed et Bouna, c'est le jet d'une grenade lacrymogène dans la mosquée de Clichy-sous-Bois qui a déclenché les émeutes.

---

[733] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Béatrice Schönberg, diffusée le 6 novembre, France 2 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 7 novembre 2005, TF1

[734] *Ibidem*

[735] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 8 novembre 2005, TF1

[736] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 16 novembre 2005, TF1

[737] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 16 novembre 2005, France 2

[738] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 31 octobre 2005, France 2 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Béatrice Schönberg, diffusée le 20 novembre 2005, France 2 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 31 octobre 2005, TF1 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 13 novembre 2005, TF1

Ces lectures républicaines et religieuses des affrontements, empreintes d'émotion et comportant une dimension spectaculaire, ne peuvent qu'être renforcées en négatif par la mention des autres cibles des émeutiers. Voitures des habitants des différents quartiers touchés, petits commerces de proximité, entrepôts et grandes surfaces où travaillent des gens de la cité, toutes ces attaques contribuent à évacuer ou du moins à contrebalancer la légitimité du prisme socio-économique comme outils d'interprétation des conflits. Il n'apparaît certes pas évident à la vue des différents reportages télévisés de comprendre ces incendies comme le résultat d'une révolte de catégories exclues économiquement et socialement : comment, face aux pleurs des petits commerçants qui sont présentés comme le cœur de la vie du quartier, des salariés condamnés au chômage technique, des habitants privés de voiture pour se rendre au travail et qui ne savent pas s'ils pourront s'en repayer une autre, voir dans le recours au cocktails Molotov l'arme des exploités qui luttent contre les oppressions qu'ils subissent ? Si la grille de lecture socio-économique sera mobilisée dans l'immédiate suite des émeutes pour tenter d'analyser ces événements et de résoudre les problèmes qui les ont déclenchés[739], il demeure que la mise en récit et en images de ces quinze jours d'affrontements ne participe pas, il nous semble, à en renforcer la légitimité et la pertinence. L'énumération des cibles des émeutiers et la diffusion systématique de témoignages et d'initiatives d'habitants, de parents ou de professionnels et salariés victimes des affrontements sont l'objet d'un traitement médiatique qui objective par contre la forte dimension émotionnelle des événements. La mise en images de l'émotion et du choc que produisent ces émeutes chez ceux qui les subissent contribue à la constitution d'une grille de lecture des conflits de novembre qui invite à percevoir les actes des émeutiers comme une faute morale et une atteinte grave aux valeurs portées par la communauté et à l'identité de ses membres, objets reconstruits des émeutes par la nature des bâtiments et des personnes visées cités dans les journaux du soir.

2) Une France en état de siège : dispositifs médiatiques et politiques d'objectivation de la gravité du conflit

Le caractère grave et sérieux des affrontements est par ailleurs légitimé par la mise en images et en mots des nuits d'émeutes effectuée non seulement par les journalistes mais également par les autorités politiques, qui reproduit les codes de l'imaginaire guerrier.

[739] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 20 novembre 2005, TF1 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 24 novembre 2005, TF1 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 21 novembre 2005, France 2

Durant les quinze jours d'émeutes, chaque soir sont établis dans les journaux des deux chaînes des comptes-rendus des nuits d'affrontements. Le montage des images de l'organisation adoptée tant par les forces de l'ordre que par ceux qui leur font face, la violence filmée de leurs confrontations comme le vocabulaire utilisé par les journalistes pour traiter des sujets tendent à construire une représentation de l'émeute assimilée à une véritable guerre que se livreraient policiers et émeutiers. « Balles réelles », « cocktails Molotov », « jet de pierres », « fusil de chasse », « grenaille », « atelier de fabrication », « guérilla urbaine », images de douilles et de blessés comme de déplacements par petits groupes mobiles de CRS en alerte et de bandes d'émeutiers lançant des projectiles puis disparaissant au milieu des voitures brûlées laissées sur le bas-côté ou en travers des routes[740], tout ce spectacle de l'émeute ne peut que faire écho à celui des guerres qui se déroulent parallèlement en Irak, en Afghanistan, en Côte d'Ivoire ou encore au conflit Israélo-palestinien dont les compte-rendu d'affrontements sont régulièrement présents dans les médias télévisés. Certains témoignages d'habitants en appelant à l'intervention de l'armée[741], demande relayée le 7 novembre par certains élus de droite et de gauche constituent dans cette perspective une objectivation de ce climat de guerre rendu par les images et les commentaires des journalistes. Le recours aux cartes, notamment à partir du 2 novembre sur TF1[742], par les présentateurs des journaux afin de matérialiser la multiplication des foyers d'émeutes en France évoque de la même manière les conflits internationaux et ne peut que susciter chez le spectateur une certaine inquiétude à voir le pays se recouvrir de petites icônes enflammées ou autres points chauds. Cette concrétisation d'un climat d'expansion et de « contagion »[743] est soutenue par la citation à partir du 7 novembre du traitement des émeutes françaises dans la presse étrangère, notamment américaine, en appelant à la prudence de leurs ressortissants se trouvant alors en France, présentée comme un « pays en guerre » et y envoyant « leurs reporters les plus chevronnés »[744]. De plus, la mention en *off* d'émeutes qui touchent à leur tour certains pays limitrophes, en particulier l'Allemagne et la Belgique, ainsi que la crainte manifestée des autorités de ces États que la crise française contamine le continent ajoutent à ce

[740] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Françoise Laborde, diffusée le 29 octobre 2005, France 2
[741] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 7 novembre 2005, France 2
[742] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 2 novembre 2005, TF1
[743] Le mot « contagion » est utilisé la première fois lors du journal de 20h de France 2 du 2 novembre : Journal 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 2 novembre 2005, France 2
[744] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 7 novembre 2005, TF1 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 8 novembre 2005, France 2

sentiment de guerre ouverte[745]. Au-delà du côté sensationnel qui peut être recherché par la sélection des images et du montage, le témoignage le 13 novembre d'une journaliste russe présente sur le plateau de « Arrêt sur images »[746], émission alors diffusée sur *France 5*, sur la manière dont elle et ses collègues vivent sur place les émeutes invitent aussi à interpréter ce traitement des affrontements comme l'intériorisation par les journalistes eux-mêmes des représentations véhiculées par les reportages de leurs collègues sur les émeutes : « Il y avait quelque chose d'incroyable quand on venait dans les banlieues, c'est qu'on voyait les fixeurs des télés français venir prendre des rendez-vous comme si c'était un terrain complètement de guerre, un terrain complètement étranger qu'on ne connaissait pas, … l'intifada […] et moi j'arrivais avec ma cameraman, en RER tranquillement, on est deux filles et on a filmé, toutes ces deux semaines sans aucun problème. » Cette intériorisation paraît pouvoir être facilitée par la méconnaissance qu'ont ces professionnels de la réalité de la cité et par les stéréotypes sociaux circulant depuis des années sur les quartiers invitant à les considérés comme des zones de violence perpétuelle[747].

Cette appréhension guerrière des émeutes qui ressort du traitement médiatique que font les médias télévisés du phénomène émeutier de novembre 2005 est selon nous parallèlement légitimée et autorisée par les réponses données à ces affrontements par les autorités publiques. En premier lieu, la nature des réunions convoquées notamment par le président de la République, invite à donner l'image d'une France en alerte et de marquer du sceau de l'exceptionnalité et du péril national ces affrontements. La convocation dès le 3 novembre à Matignon de l'ensemble des maires de droite et de gauche des villes concernées, la tenue le 6 d'un Conseil de sécurité intérieure sur demande de Jacques Chirac, celle d'un Conseil des ministres exceptionnel le 8, comme le discours à la Nation prononcé par le chef de l'État le 14 novembre et la réunion de l'ensemble des responsables de partis politiques le 15 rue de Varenne, diffusent le message d'une France mobilisée par-delà les oppositions politiques, réinvestissant le thème de l'union nationale et d'un gouvernement assimilé à un véritable État-

[745] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 9 novembre 2005, France 2

[746] Arrêt sur images, 2005, émission de télévision, animée par Daniel Schneidermann, diffusée le 13 novembre 2005, France 5

[747] Voir notamment AVENEL Cyprien, « La construction du problème des banlieues entre ségrégation et stigmatisation », *Journal français de psychiatrie*, n°34, 2009, p. 37 ; CHAMPAGNE Patrick, « La construction médiatique des "malaises sociaux" », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°90, 1991, pp. 67-72

major[748]. La multiplication des visites médiatisées de Nicolas Sarkozy aux forces de l'ordre[749] et sa consultation régulière des préfets ajoutent là encore à cette représentation d'une France en état de siège. Surtout, l'adoption le 8 novembre de l'état d'urgence et cela pour douze jours, conformément à ce que prévoit la loi de 1955, finit d'asseoir le caractère grave et guerrier de cet épisode émeutier. Cette décision, non seulement par sa nature même mais aussi par le traitement médiatique dont elle fait l'objet[750], ajoute à ce sentiment de péril national. En effet, adopté du temps de la guerre d'Algérie, cette loi fait figure de mesure d'exception prise en cas de péril imminent. En plus d'évoquer les temps guerriers, elle relie ces affrontements à la période coloniale, lien objectivé par Samir Mihi, éducateur sportif et futur co-fondateur du collectif ACLEFEU (Association Collectif Liberté, Égalité, Fraternité, Ensemble, Unis) qui aura été relativement médiatisé pendant les émeutes : « Faut voir l'historique du couvre-feu, 1955… La guerre d'Algérie. Donc il faut savoir que dans ces quartiers, il y a des gens qui ont déjà subi le couvre-feu. Et je pense pas qu'ils ont envie de revivre ce genre de situation. »[751]

Le choix médiatique d'une mise en avant de cibles émeutières ainsi que des mots et des images pour aborder et couvrir ces événements fonctionne *in fine* comme autant de métaphores d'une nation mise en péril par des groupes d'individus qui instaurent un climat de guerre sur le territoire français. Or, comme l'ont démontré Paul Chilton et George Lakoff dans leur contribution à l'ouvrage collectif *Language and Peace* dirigé par Christina Shäffner et Anita L. Wenden paru en 1995, « les métaphores ne sont pas uniquement des mots. Ce sont des concepts sur lesquels, en théorie, et souvent en pratique, on agit. En tant que telles, elles participent de manière significative à la définition de ce que l'on entend par "réalité" et forment, en conséquence, les fondements et la justification de la formulation des politiques et de leur potentielle application. » [nous traduisons][752] Selon ces auteurs, la métaphore joue un véritable rôle cognitif, venant constituer la pensée de leurs récepteurs qui dès lors sont invités à percevoir

[748] Précisons cependant, pour apporter de la nuance, non seulement qu'il a été reproché au chef de l'État de ne s'être investi dans la crise que trop tardivement mais aussi que la concurrence entre Dominique de Villepin et Nicolas Sarkozy a obéré l'image d'union gouvernementale durant cette période, les deux hommes ne s'accordant ni sur la méthode, ni sur le discours à tenir pour faire face aux émeutiers.
[749] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 31 octobre 2005, France 2
[750] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 8 novembre 2005, TF1 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 8 novembre, France 2
[751] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 8 novembre 2005, France 2
[752] « *metaphors are not just words. They are concepts that can be often are acted upon. As such, they define in significant part, what one takes as 'reality', and thus form the basis and the justification for the formulation of policy and its potential execution.* » CHILTON Paul and LAKOFF George, « Foreign Policy by Metaphor », in SCHÄFFNER Christina and WENDEN Anita L., *Language and Peace*, Routledge, 2005, p. 56

le réel au travers du filtre qu'elle porte, validant concomitamment l'avènement d'une nouvelle réalité sociale, en l'espèce une nation en péril. C'est par ce biais, selon nous, que se produit le processus de matérialisation de la crise sociale définie dans les schèmes de la nation objectivée par les différents acteurs ayant participé à la polémique de l'article 4 alinéa 2. Sortant dès lors des cadres apaisés des arènes institutionnelles du débat public, la situation de crise devient concrète ainsi que la vision du monde social portée et légitimée par les participants à la controverse justifiée *via* les métaphores véhiculées par le traitement médiatique des émeutes.

Parallèlement à ce processus de matérialisation d'une France en crise, le traitement médiatique et politique des émeutes concrétise également le clivage et les groupes qui lui sont inhérents tels que révélés par les débatteurs de la loi du 23 février. La justification de leur discours est en effet apportée par une des représentations de l'émeutier qui transparaît des sujets diffusés dans les éditions du soir et des débats qui naissent à son propos, asseyant *in fine* la réalité du problème de la diversité.

B) De l'émeutier invisible aux *folk devils* : sous la cagoule de l'agitateur, l'immigré et le musulman

Au sein des sujets et des disputes médiatiques et politiques sur les affrontements, la figure de l'émeutier se construit de deux manières différentes, lesquelles finissent cependant par converger pour faire des personnes immigrées, issues de l'immigration et des musulmans, les individus qui se cachent en réalité sous la cagoule de l'agitateur, les constituant par là même comme *folk devils* soit, selon Stanley Cohen, des groupes « définis comme une menace pour la société, ses valeurs et ses intérêts » et qui sont décrits « de manière simplifiée et stéréotypée »[753]. En premier lieu, la représentation de l'acteur des émeutes véhiculée par les sujets diffusés par les éditions de 20h présente celui-ci comme un individu organisé et invisible qui agit en groupe et qui apparait et disparaît sans que l'on puisse jamais le saisir ou l'identifier (1).

En second lieu, la figure de l'agitateur prend les traits de l'étranger et de l'immigré mais aussi du musulman et nait implicitement et indirectement de la médiatisation de certaines catégories d'acteurs appelant au calme, par la mention de certains faits divers introduite entre deux sujets sur les émeutes, par les mesures adoptées par les autorités pour réprimer les participants aux affrontements, ou encore et plus explicitement par l'émergence de polémiques sur ces événements comme par l'intervention de certaines personnalités médiatiques venant objectiver des responsables (2).

[753] COHEN Stanley, *Folk Devils and Moral Panics…*, *op.cit*., p.1

1) La main invisible de l'émeute : « une ombre qui agit dans la nuit »

Tout d'abord, la représentation de l'émeutier véhiculée par le biais des sujets réalisés sur les nuits d'affrontements tend à l'assimiler non seulement à une menace invisible et impalpable mais également à une masse dépersonnalisée et dont on ne peut avec certitude dénombrer et identifier les membres. Cette image s'appuie notamment sur le vocabulaire utilisé par les journalistes et les présentateurs des journaux de 20h : « s'évanouissent », « cagoulés », « bandes », « des centaines », « plusieurs dizaines », « surgissaient brutalement, puis disparaissaient dans l'obscurité »[754]… L'univers sémantique mobilisé est ainsi celui du flou, du fantomatique et de l'indéfini qui invite à faire des acteurs des émeutes une « ombre qui agit dans la nuit »[755], ombre que l'on ne peut par définition ni identifier ni véritablement saisir. De fait, les émeutiers s'apparentent aussi à une masse dépersonnalisée, cette représentation étant renforcée par les images diffusées à l'appui de la description verbale des reporters. Nous y voyons des groupes plus ou moins nombreux, de noirs vêtus et masqués, affronter collectivement les forces de l'ordre en usant d'objets divers[756]. En outre, nous y observons régulièrement des policiers en action, têtes levées vers le ciel en raison des multiples projectiles qui leurs sont lancés depuis les toits des bâtiments[757], ce qui ajoute également à cette représentation de l'émeutier invisible. Ces comptes-rendus des nuits d'émeutes insistent aussi beaucoup sur l'organisation des acteurs des affrontements qui agissent par « petits groupes mobiles »[758] et procèdent à des attaques ciblés et furtives, ceci renforçant l'acception d'une menace qui disparaît et réapparaît subitement à un autre coin de rue, compliquant dès lors le travail des forces de l'ordre qui doivent de ce fait revoir leur procédure d'intervention classique. En outre, l'anonymisation des émeutiers que les journalistes parviennent à interviewer ajoute à

[754] Voir notamment : Journal de 20h, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 3 novembre 2005, France 2 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Béatrice Schönberg, diffusée le 6 novembre 2005, France 2 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Laurence Ferrari, diffusée le 28 octobre 2005, TF1 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Laurence Ferrari, diffusée le 29 octobre 2005, TF1 ; Journal de 20H, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 2 novembre 2005, TF1

[755] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Béatrice Schönberg, diffusée le 6 novembre 2005, France 2

[756] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Françoise Laborde, diffusée le 28 octobre 2005, France 2 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Françoise Laborde, diffusée le 29 octobre 2005, France 2 ; Journal de 20h, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 3 novembre 2005, France 2 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Laurence Ferrari, diffusée le 29 octobre 2005, TF1 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 2 novembre 2005, TF1

[757] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 1er novembre 2005, France 2 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 2 novembre 2005, France 2 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Laurence Ferrari, diffusée le 30 octobre 2005, TF1

[758] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 12 novembre 2005, TF1

ce sentiment d'impalpabilité et démontre leur refus d'être identifiés[759]. Si cette volonté d'anonymat peut facilement s'expliquer par les risques encourus par les émeutiers du point de vue de la loi, la mise en avant parallèle de la peur des habitants, comme de leur silence aux questions des reporters quant à l'identité des acteurs des affrontements et des auteurs de violences, tend plutôt à véhiculer l'idée de l'application dans ces quartiers d'une omerta et de l'installation d'un climat de terreur[760] qui construit aussi les habitants des cités comme des complices des émeutiers, par leur passivité[761].

Par ailleurs, cette figure de l'agitateur tend aussi à se constituer par l'intermédiaire de reportages qui décrivent en images et en mots la nature de la violence exercée et ses conséquences. Cette description ajoute au caractère véritablement menaçant des participants, piochant dans l'imaginaire de la terreur : enfants sauvages immaîtrisables qui jouent à brûler et à blesser ou groupes organisés dans le secret des caves qui peuvent en un sms mobiliser des troupes nombreuses et déterminées. En effet, les sujets diffusés sur les affrontements ont tendance à qualifier la violence des émeutiers afin d'en faire ressortir l'aspect immoral et terrible. Les qualificatifs mobilisés appartiennent d'une part à la sémantique du jeu (« violence gratuite », « mimétisme », « défoulement », « aléatoire », « ne réfléchissent à rien »[762]) qui invite à voir les émeutiers avant tout comme des enfants qui sont capables d'user de la violence par amusement ou par compétition. Cette idée de violence infantile est aussi consolidée par la publicisation à partir du 5 novembre des caractéristiques des premiers émeutiers arrêtés par la police. Les rédactions ont en effet beaucoup insisté sur la présence en nombre non négligeable de mineurs. Loin de minimiser la violence de ces émeutes, le motif du jeu et de la concurrence

[759] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 7 novembre 2005, France 2

[760] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 7 novembre 2005, TF1

[761] Cette idée est bien illustrée par la forte médiatisation de la mort à Épinay le 27 octobre de Jean-Claude Irvoas, consultant pour une société d'éclairage public. Roué de coups devant sa famille, ses agresseurs sont des jeunes qui voulaient lui voler son appareil photo avec lequel il était en train de photographier pour son travail un réverbère. Si cette affaire a eu lieu avant le déclenchement des émeutes, elle a fait l'objet d'un traitement relativement important dans ce cadre, liant par là même les agresseurs de l'homme de 56 ans aux émeutiers nocturnes. Or, est notamment mis en avant par les médias le fait que « personne n'est venue secourir la victime battue à mort » (Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Laurence Ferrari, diffusée le 28 octobre 2005, TF1) et cela alors même que les événements se sont passés en plein jour devant une petite supérette. Dans un reportage diffusé sur France 2 le 29 octobre, on est invité à voir des employés et des clients qui disent n'avoir rien vu, les journalistes analysant leur réticence à parler comme la preuve de leur peur et du règne de la loi du silence (Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Françoise Laborde, diffusée le 29 octobre 2005, France 2).

[762] Voir notamment : Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Béatrice Schönberg, diffusée le 4 novembre 2005, France 2 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Béatrice Schönberg, diffusée le 5 novembre 2005, France 2 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 7 novembre 2005, France 2 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 7 novembre 2005, TF1 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 19 novembre 2005, TF1

mobilise une figure de l'enfant qui derrière le visage de l'innocence est capable de commettre des délits graves et lourds en conséquence simplement par amusement, délits qui s'avèrent immaîtrisables et propres à susciter même la peur chez les adultes. Cette représentation des participants aux affrontements ajoute ainsi à la construction de l'immoralité et de l'aspect terrifiant du phénomène émeutier. D'autre part, une autre image coexiste à côté de cette représentation de l'émeutier-enfant, celle d'acteurs plus âgés qui fomentent des plans d'action et organisent leurs attaques dans le secret des halls d'immeubles et des caves. Cette figuration de l'émeutier transparaît là encore dans les qualificatifs mobilisés pour décrire la violence des participants aux affrontements : « stratégie », « tactique », « attaque délibérée », « raisonnement conscient », « organisés »[763]. Cela passe aussi par la mise en avant de l'existence de chefs et de réseaux qui non seulement préparent leurs actes, ce qui transparaît notamment dans la découverte d'ateliers de fabrication de cocktails Molotov[764], mais qui aussi peuvent mobiliser en nombre et rapidement *via* les téléphones et internet[765]. Ajoutons que le caractère organisé mais aussi immoral des émeutiers est renforcé par la mise en avant par les journalistes de leur utilisation des mineurs dans les émeutes, les reporters précisant que la présence d'enfants s'explique aussi par le fait qu'ils servent de bouclier répressif aux majeurs encourant de plus lourdes peines s'ils sont arrêtés[766]. Au-delà de consolider la vision guerrière des affrontements, cette image des émeutiers tend de ce point de vue à se rapprocher de celle du terroriste qui depuis le 11 septembre 2001 est associée à l'action de groupes islamistes. Ajouté à l'acception d'une menace invisible et impalpable comme inidentifiable qui convoque l'imaginaire du terrorisme, la mise en avant médiatique de l'organisation des acteurs des affrontements n'est pas sans rappeler celle en cellules d'Al Quaïda. Nous l'avons évoqué précédemment[767], le terrorisme international est présenté dans les discours officiels comme fortement décentralisé, s'appuyant sur des groupes autonomes et extrêmement mobiles, agissant dans la clandestinité, et qui par leurs actions souhaitent semer le chaos et la terreur pour alimenter la division et imposer leurs propres règles. La possible association mentale que crée entre ce phénomène et

[763] Voir notamment : Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Béatrice Schönberg, diffusée le 4 novembre 2005, France 2 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Béatrice Schönberg, diffusée le 5 novembre 2005, France 2 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Laurence Ferrari, diffusée le 29 octobre 2005, TF1 ; Journal de 20H, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 2 novembre 2005, TF1

[764] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Béatrice Schönberg, diffusée le 6 novembre 2005, France 2

[765] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 11 novembre 2005, TF1

[766] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 7 novembre 2005, TF1

[767] Voir Partie 1, Chapitre 2, Section 1

le terrorisme islamiste cette manière de dire l'émeute et l'émeutier, est par ailleurs rendue possible par l'autre représentation de l'agitateur : l'immigré et le musulman.

2) La construction médiatico-politique de l'émeutier comme personnalité déviante : la stigmatisation des immigrés et des musulmans

Ce qui ressort de l'analyse des éditions du soir mais aussi de certaines polémiques qui sont nées de ces événements, c'est que l'émeutier a très vite pris implicitement comme explicitement les traits de l'immigré ou du jeune issu de l'immigration et du musulman. Les associant par ce biais à l'imaginaire de la menace et de la terreur par lequel ont été lus médiatiquement les affrontements, cette confusion de l'émeutier et de ces catégories a au-delà contribué à faire exister une vision stéréotypée et stigmatisante de celles-ci, venant pointer leur incompatibilité culturelle avec les valeurs françaises. La mention de certaines pratiques culturelles et religieuses comme cause possible et indirecte des affrontements aura dans ce cadre permis de justifier cette grille de lecture, amalgamant ainsi immigrés, jeunes issus de l'immigration ainsi que musulmans et personnalité déviante.

Différents éléments ont permis implicitement de relier la figure de l'émeutier et ces différentes catégories de la population. En premier lieu, la médiatisation importante de certains groupes appelant ou participant au retour au calme aura pu jouer dans cette association. En particulier, si les habitants et les travailleurs sociaux ont vu leurs demandes d'apaisement être très tôt publicisées[768], il demeure qu'il y a eu une insistance médiatique forte sur celles provenant des associations et des représentants du culte musulman. En effet, ceux-ci se sont très vite exprimés officiellement et se sont vus dès lors reconnaître un rôle de médiateur dans ce conflit. Cette exposition des acteurs religieux, ajoutée au rappel régulier que c'est le jet d'une grenade lacrymogène dans la mosquée de Clichy-sous-Bois qui est à l'origine des émeutes, ou aux reportages qui montrent les imams délivrer des messages de paix et de bienveillance lors des prières[769] et des groupes de musulmans circulant le soir dans la cité pour prévenir tout début d'émeutes[770], cette exposition, donc, ne peut que faire exister une représentation de l'émeutier

[768] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Françoise Laborde, diffusée le 29 octobre 2005, France 2 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Françoise Laborde, diffusée le 30 octobre 2005, France 2

[769] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Françoise Laborde, diffusée le 28 octobre 2005, France 2 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Béatrice Schönberg, diffusée le 5 novembre 2005, France 2 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 31 octobre 2005, TF1 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 11 novembre 2005, TF1

[770] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 1er novembre 2005, France 2

comme jeune musulman pratiquant. De même, la volonté répétée régulièrement par Nicolas Sarkozy d'expulser les étrangers en situation irrégulière comme régulière[771] et les débats qui s'en sont suivis ont contribué à construire l'émeutier comme un immigré. En outre, le traitement médiatique a particulièrement mis en avant les problèmes rencontrés par les jeunes issus de l'immigration, problèmes que ces émeutes viendraient refléter[772]. Tous ces éléments ont ainsi assis l'idée d'une association entre émeutier et ces catégories et sont venus de ce fait justifier l'objectivation opérée par les débateurs d'un groupe unifié, défini au travers de son origine mais également de sa religion et de sa culture.

À côté de cette construction implicite de la figure de l'émeutier sous les traits de l'immigré et du musulman, coexiste une autre grille lecture de l'événement qui tend à associer l'explosion des émeutes et plus largement le « problème » des banlieues à des pratiques culturelles déviantes, constituant dès lors l'émeutier comme un immigré musulman souhaitant imposer son mode de vie à la société française. De manière consécutive, les participants et les habitants des quartiers dits sensibles sont conçus sous ce prisme comme un danger, mettant en péril la France dans son identité politique et culturelle. Cette représentation naît d'abord implicitement de la mention de certains faits divers qui sans avoir de lien avec les affrontements de novembre, tendent à y être associés du fait de leur insertion entre deux sujets sur les banlieues. L'affaire Shérazade notamment, du nom de cette jeune femme dont le corps a été brûlé à 60% le 13 novembre 2005 pour avoir refusé une proposition de mariage et qui sera médiatisée à partir du 24 novembre[773], est symptomatique de ce procédé médiatique. En effet, l'insistance des journalistes, surtout de France 2, sur l'origine des protagonistes et en particulier sur celle de l'agresseur, associé au cadrage par les violences subies par les femmes dans les quartiers dont l'Association Ni putes ni soumises entend publiciser l'existence, participent à la construction de cette image de l'immigré porteur d'une culture violente et liberticide pour les femmes qu'il souhaite conserver dans une nation considérée comme œuvrant pour leur émancipation et pour l'égalité entre les sexes. En parallèle à ces faits et plus explicitement, cette représentation à la fois se constitue sur le fondement de polémiques ayant éclaté durant les

[771] Nicolas Sarkozy fait cette annonce à l'Assemblée nationale le 9 novembre et qui sera relayée le soir même dans les éditions de 20h : Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 9 novembre 2005, TF1 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 9 novembre 2005, France 2

[772] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Laurence Ferrari, diffusée le 29 octobre 2005, TF1 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 2 novembre 2005, TF1 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Françoise Laborde, diffusée le 30 octobre 2005, France 2

[773] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 24 novembre 2005, France 2 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 27 novembre 2005, TF1

affrontements ou à leur suite mais également est soutenue par des personnalités médiatiques qui *via* leur notoriété et leur autorité viennent légitimer ce prisme. La controverse la plus emblématique de cette figuration de l'émeutier comme personnalité déviante est celle qui a mis en lumière la polygamie et les mariages blancs comme facteur du malaise des banlieues. Le 16 novembre, en effet, le ministre de l'Emploi Gérard Larcher déclare que c'est en raison du manque de « références et de repères » engendré par les familles polygames chez leurs enfants que ces derniers auraient provoqué les émeutes de novembre[774]. Le président du groupe UMP Bernard Accoyer, appuyant lors d'une interview sur RTL les propos du ministre, considère quant à lui que la polygamie « pose des problèmes qui sont en partie la cause des désordres que nous avons eus. »[775] Cette polémique, fortement relayée dans les médias et en particulier dans les journaux de 20h, a donné lieu dans les éditions du soir à la diffusion de reportages venant attester la réalité du phénomène polygame en banlieue et les problèmes sociaux engendrés par cette pratique associée aux immigrées[776]. De même, dans le contexte des événements de novembre, l'allocution le 30 de François Grosdidier a ajouté à cette perception de l'immigré déviant et fraudeur. À l'occasion d'une question posée à Pascal Clément alors ministre de la Justice, le député UMP de la Moselle, entendant dénoncer la multiplication des mariages blancs dans sa commune, a effectué une association entre mariage maghrébin et mariage frauduleux, provoquant l'indignation de l'opposition et une série de déclarations aux médias notamment diffusées dans le journal de France 2[777].

[774] Notons que Gérard Larcher avait usé d'un argumentaire similaire en 1991, lors des débats parlementaires autour de l'adoption de la Loi d'orientation sur la ville, réponse législative aux émeutes de Vaulx-en-Velin. Ses prises de parole de l'époque sont proches de ses propos de 2005, l'alors sénateur RPR des Yvelines voyant dans la naissance du « problème des banlieues », le résultat de l'action conjointe entre d'un côté la surreprésentation dans les quartiers des familles monoparentales – l'absence de père créant une perte des « repères d'autorité » – et de l'autre les plus grandes difficultés d' « assimilation » d'une immigration désormais majoritairement extra-européenne. L'argument de la polygamie comme origine potentielle des émeutes de 2005 paraît sous ce prisme être une reformulation en un seul argument de cette vision d'une dissolution de la cellule familiale et cette idée d'une intégration rendue plus ardue pour certaines catégories d'immigrés en raison de leur mode de vie jugés très éloignés de ce que seraient les mœurs et les traditions françaises. BRONNER Luc, « M. Larcher fait le lien entre polygamie et violences urbaines », *Le Monde*, 17 novembre 2005, p. 12 ; TISSOT Sylvie, *L'État et les quartiers…*, *op. cit.*, pp. 36-37

[775] L'invité de RTL, 2005, émission de radio, animée par Jean-Michel Apathie, diffusée le 16 novembre 2005, RTL

[776] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 16 novembre 2005, France 2 ; Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 17 novembre, TF1

[777] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 30 novembre 2005, France 2

> *Ma question s'adresse au Garde des Sceaux. Elle ne porte pas sur le racisme anti-blanc, phénomène sur lequel j'attends une réponse écrite, mais sur les mariages blancs. Dans ma commune, lors d'un mariage sur deux, l'hôtel de ville résonne de « you-you ». Ce sont de formidables moments de bonheur, de chaleur humaine que nous partageons avec les familles... Lors d'un mariage sur cinq, il n'y avait que les futurs époux et les témoins qui ne se connaissaient manifestement pas. J'ai vu des époux qui avaient quarante ou cinquante ans de différence. L'amour peut ne pas connaître l'âge, mais lorsqu'il ignore la tendresse, cela pose problème.*[778]

Enfin, cette construction de la figure de l'émeutier par la convocation d'attitudes et de pratiques présentées comme déviantes s'est opérée à la faveur de prises de position, de mise en avant de certains faits et de questions posées par des personnalités médiatiques et/ou de journalistes, intervenants dont la notoriété entoure de véracité cette grille de lecture des participants aux émeutes et plus généralement des habitants des banlieues. Ainsi, l'interview d'Alain Finkielkraut publiée dans le journal israélien *Haaretz* le 17 novembre et fortement commentée dans la presse[779], a participé de ce phénomène de « réalisation ». Le philosophe offre en effet une vision des affrontements qui s'inscrit tout à fait dans ce cadrage ethno-religieux : « En France, on voudrait bien réduire les émeutes à leur niveau social. Voir en elles une révolte de jeunes de banlieues contre leur situation, la discrimination dont ils souffrent et contre le chômage. Le problème est que la plupart de ces jeunes sont noirs ou arabes et s'identifient à l'islam. Il y a en effet en France d'autres immigrants en situation difficile, chinois, vietnamiens, portugais, et ils ne participent pas aux émeutes. Il est donc clair qu'il s'agit d'une révolte à caractère ethnico-religieux. »[780] Nous pouvons également citer les diverses interventions de Jean-Pierre Elkabbach, s'indignant le 2 novembre sur *Europe 1* de ce qu'il a observé durant les émeutes et en particulier de l'existence de ce qu'il considère être « un service d'ordre musulman » et se demandant si « le communautarisme est en train de remporter une manche sur la République laïque et intégratrice »[781] ; ou encore le 4 novembre, interrogeant Bertrand Delanoë sur les liens supposés « entre les caïds de ces banlieues, les petits chefs, etc. et l'intégrisme, puisqu'on a observé que des appels au calme sont souvent scandés par "Allah Akhbar" »[782]. De même, l'insistance de Patrick Poivre d'Arvor dans le cadre de la présence sur

---

[778] Assemblée nationale, *Compte-rendu analytique officiel de la 1ère séance du mercredi 30 novembre 2005*, disponible sur http://www.assemblee-nationale.fr/12/cra/2005-2006/084.asp

[779] Pour exemple : « Le Mrap va porter plainte contre Finkielkraut », *Le Figaro*, 24 novembre 2005, p. 10 ; CYPEL Sylvain, « La voix "très déviante" d'Alain Finkielkraut au quotidien "Haaretz" », *Le Monde*, 24 novembre 2005, p. 14 ; MARCELLE Pierre, « Finkielkraut craint », *Libération*, 28 novembre 2008, p. 40

[780] MISHANI Dror et SMOTRIEZ Aurelia, « What Sort of Frenchmen Are They? », *Haaretz*, 17 novembre 2005, disponible sur https://www.haaretz.com/1.4882406

[781] L'interview politique, 2005, émission de radio, animée par Jean-Pierre Elkabbach, diffusée le 2 novembre 2005, Europe 1

[782] L'interview politique, 2005, émission de radio, animée par Jean-Pierre Elkabbach, diffusée le 4 novembre 2005, Europe 1

le plateau du journal de 20h de TF1 de Dominique de Villepin le 7 novembre[783] aura permis de donner une certaine légitimité au prisme ethno-religieux par lequel lire les événements. En effet, lors de cette interview, le présentateur vedette de la chaîne cible en particulier et revient de manière insistante, par l'intermédiaire des questions posées sur la question de l'intégration et sur le rôle de la religion musulmane dans l'éclatement des émeutes. Ainsi, Patrick Poivre d'Arvor, interrogeant le Premier ministre, affirme d'abord qu'« entre les deux guerres, on a vu les Polonais, les Italiens se fondre dans la population française, après la guerre les Espagnols, les Portugais » et se demande ensuite « Comment se fait-il que ce ne soit pas le cas des Africains du Nord et d'Afrique noire ? » Le journaliste insiste également à plusieurs reprises sur la problématique religieuse : « Est-ce qu'il y a un problème de religion puisque personne n'en parle ? Comme si c'était politiquement incorrect. Là votre homologue turc vient de déclarer que peut-être l'interdiction du voile islamique a peut-être été l'un des facteurs du trouble, cela vous a choqué ? […] Il n'y a pas la main des islamistes derrière tout cela ? » Précisons que si la grille de lecture socio-économique a été mobilisée lors de cette interview, il reste qu'elle est apparue comme secondaire, le présentateur ayant privilégié dans ses questions celle ethno-religieuse. L'ensemble de ces réactions et de ces interventions dans le débat sur les émeutes de personnalités populaires et/ou marquant le paysage médiatique, aura contribué à légitimer le prisme ethno-religieux et plus uniquement racial de la réalité sociale, construisant par ailleurs les personnes immigrées ou d'origine immigrées ainsi que les musulmans comme des personnalités déviantes, sources de désordre et enjeu sensible opposé à la nation et à son identité.

Conclusion de la première section

Ainsi, l'entremêlement conjoncturel de la polémique sur la loi du 23 février 2005 et des émeutes de novembre dans les banlieues a non seulement « réalisé » la problématique de la diversité, mais est venu également légitimer et publiciser son cadrage par l'identité nationale. En outre, questionnant le rôle du contenu normatif de l'appartenance dans les défauts d'intégration des catégories originaires des anciennes colonies françaises et ses conséquences, cet entremêlement a aussi engendré une problématisation latente de l'identité nationale. Problème désormais *existant*, il demeure en effet qu'il n'est pas encore explicitement nommé

[783] Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 7 novembre 2005, TF1

comme tel et surtout apparaît sous-jacent à la thématique de la diversité qui semble officiellement plus *pertinente* pour les acteurs du débat public.

La montée en généralité opérée par les différents entrepreneurs de cause du fait colonial a d'abord permis de mettre au centre du débat public la question de l'identité française de même que de remobiliser dans cette perspective la sémantique et les schèmes de la nation. Pointant les écueils de cette identité comme cause de la non intégration (pétition des historiens) ou du maintien du système colonial (appel des Indigènes), ces acteurs sont venus parallèlement *faire exister*, au sens bourdieusien du terme, un clivage racial opposant d'un côté les Français blancs à ceux non blancs et asseyant par là même une grille de lecture du réel au prisme des origines et/ou de la couleur de peau. Les disputes engendrées par cette mise en lumière tendent alors à voir se constituer deux camps opposés, par ailleurs divers, l'un promouvant la fierté nationale et la valorisation d'une identité nationale jugée non problématique comme facteur de cohésion et d'intégration, et l'autre plaidant soit pour l'amendement de cette identité, soit pour sa critique explicite afin de reconsolider, sinon le lien national, du moins celui social et contribuer à résorber la « fracture coloniale » par l'avènement de l'égalité de fait entre citoyens.

L'éclatement des émeutes dans ce contexte a conféré une matérialité aux problématisations issues du débat public né de la loi du 23 février, les élites médiatiques et politiques reproduisant dans leurs descriptions et leurs interprétations de cette crise les problèmes et les cadrages soulevés par les débatteurs[784]. Dans ce cadre, la panique morale que ces affrontements ont engendrée a bien été un « mode de constitution » indirect du problème de l'identité nationale, qui par sa « forte dimension émotionnelle, objectivable dans l'intensité et l'importance des mouvements de l'opinion et des médias, dans le caractère passionnel et souvent radical des positions exprimées »[785] lui a donné les conditions propres à lui fournir une justification et une matérialité. Il reste que l'appartenance à la nation semble s'imposer dans le débat public d'abord comme cadrage de la problématique de la diversité avant que comme problème objectivé. La problématique du rapport à l'autre paraît en effet bien plus manifeste dans le traitement médiatique des émeutes et se pare d'un caractère grave, essentiel et urgent, en bref *réel* et cela *via* des écrans disponibles au plus grand nombre.

Nicolas Sarkozy est lui aussi acteur de ce processus de promotion de l'identité nationale comme cadrage et de constitution parallèle de celle-ci comme problème latent. Indirectement

[784] BERTRAND Romain, *Mémoires d'empire…, op. cit.,* pp. 110-116 ; GÈZE François, « Les "intégristes de la République" et les émeutes de novembre ou les effets de la mutation médiatique de la figure de l'intellectuel », *Mouvements*, n°44, 2006, p. 89
[785] NEVEU Érik, *Sociologie politique*…, *op. cit.,* p. 148

d'abord, car que ce soit dans le débat sur l'article 4 alinéa 2 ou dans les émeutes, il est considéré comme ayant joué tant par son action que par ses discours sur l'immigration, sur la religion musulmane ou encore sur la sécurité, un rôle décisif dans le maintien voire l'accroissement de la « fracture coloniale » ainsi que dans ses répercussions notamment émeutières[786]. Dans cette perspective, son discours *sur* l'identité nationale n'aura pas été sans conséquence dans la mesure où la mise en récit du problème de l'intégration comme la problématisation dérivée de l'identité nationale par les historiens et les Indigènes de la République s'inscrivent explicitement dans la continuité de cette rhétorique et s'analysent comme des réactions à celle-ci. En cela, elles peuvent bien être qualifiées de « séquelles » non anticipées par le producteur de ce discours. Nicolas Sarkozy ayant ainsi été associé à cette redéfinition du cadrage de l'intégration comme à la reproduction de la « fracture coloniale », redéfinition et reproduction opérées par les deux entrepreneurs de cause étudiés comme par les différents acteurs ayant cherché à mettre en sens les émeutes de novembre, cela nous pousse à confirmer non seulement le succès illocutoire de la rhétorique sarkozyste mais également notre hypothèse tendant à présumer qu'elle aura eu des conséquences perlocutionnaires.

Nicolas Sarkozy y participe en outre plus directement, entrant dans la bataille non seulement née autour de la loi de 2005 prenant fait et cause pour les députés UMP ayant soutenu le principe d'une colonisation civilisatrice, mais aussi et de manière plus active encore, contribuant à la mise en sens des émeutes. Concourant à imposer une grille de lecture ethno-religieuse des événements par les mesures qu'il adopte pour réprimer les affrontements mais aussi par le soutien là encore des cadres de son parti ayant lancé le débat sur la polygamie comme cause des émeutes[787], il joue ainsi un rôle déterminant dans l'importation au cœur du débat public de l'appartenance à la nation comme cadre explicatif du problème de l'intégration. En premier lieu, s'il n'est pas à proprement parler l'initiateur de la re-problématisation de la diversité mais bien davantage son incubateur puis son promoteur, il reste qu'il s'est engagé

[786] DEMIATI Nasser, « Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur… », *op. cit,* pp. 58-76

[787] Nicolas Sarkozy reprend en effet cet argument dans une interview publiée dans *L'Express* en date du 17 novembre : « Ils sont tout à fait français juridiquement. Mais disons les choses comme elles sont : la polygamie et l'acculturation d'un certain nombre de familles font qu'il est plus difficile d'intégrer un jeune Français originaire d'Afrique noire qu'un jeune Français d'une autre origine. » JEAMBAR Denis, « Nicolas Sarkozy contre-attaque », *L'Express*, 17 novembre 2005, p. 28

Notons d'ailleurs qu'en plus de les soutenir dans cette affirmation, Nicolas Sarkozy les a même précédés de quelques jours sur ce débat, affirmant le 10 novembre sur le plateau de France 2 qu'« Il y a plus de problèmes pour un enfant d'un immigré d'Afrique noire ou d'Afrique du Nord pour s'intégrer que pour un enfant d'un fils de Suédois, de Danois ou de Hongrois parce que la culture, parce que la polygamie, parce que les origines sociales font qu'il a plus de difficultés et Julien DRAY, en refusant d'assumer cela et de dire cela, vous vous refusez au vrai diagnostic et comme vous ne posez pas le vrai diagnostic, vous ne pouvez pas apporter le bon remède. » À vous de juger, 2005, émission de télévision, animée par Arlette Chabot, diffusée le 10 novembre 2005, France 2

avec d'autres dans la lutte concurrentielle pour en définir le cadrage par l'identité nationale, œuvrant pour accréditer un diagnostic différent de celui mis en avant par les historiens et les Indigènes de la République : une identité nationale non pas déficiente mais menacée par les failles de l'intégration. En second lieu, il a également participé à justifier la gravité de la problématique comme à accroître la légitimité de la lecture par l'appartenance, les émeutes de novembre ayant fourni les moyens à la manifestation de la menace identitaire : des pratiques culturelles déviantes de certains groupes qui au cœur de la nation refusent d'en respecter les principes constitutifs et les règles.

In fine, si nos développements tendent à vérifier l'enclenchement d'un processus latent de problématisation de l'identité nationale, il ressort avant tout de nos analyses de ces événements de l'année 2005 que c'est bien le discours *sur* l'identité sarkozyste qui aura gagné en pertinence, ses hypothèses constitutives (l'intégration, la crise identitaire, l'immigration, l'impensé de la guerre d'Algérie et ses dérivés, les schèmes de la nation) ayant gagné en manifesteté et en matérialité. Toutefois, il reste à se demander si l'augmentation de la notoriété de ces hypothèses se circonscrit au débat public ou si elle transparaît également dans l'opinion. En outre, si nous avons pu constater le succès du marquage sarkozyste du discours *sur* l'identité nationale – soit de sa dimension illocutoire – par l'observation d'une association opérée par les acteurs du débat public entre la personne de Nicolas Sarkozy et la re-problématisation de la diversité, dans quelle mesure ce succès est-il là encore perceptible dans les enquêtes d'opinion et en quoi aurait-il pu être renforcé par les controverses et le traitement médiatique des événements de l'année 2005 ?

Section 2 – Une société française réceptive : la manifestation d'une dynamique autoritaire révélatrice du succès du discours sarkozyste *sur* l'identité nationale

Introduction de la seconde section

Si 2007 apparaît comme l'année de l'identité nationale dans la mesure où son objectivation dans le discours de Nicolas Sarkozy, son intégration dans le programme électorale du candidat de l'UMP et sa centralité dans le débat électoral actent sa politisation, l'année 2005 est selon nous, de ce point de vue, davantage décisive dans la mesure où la re-problématisation au sein du débat public de la thématique de la diversité a conduit à réintroduire au cœur de celui-ci les schèmes de la nation, à matérialiser la mise en danger de la communauté nationale comme à légitimer une grille de lecture ethno-religieuse des menaces pesant sur elle. Partant,

cette période est venue dès lors non seulement fournir les conditions propres à enclencher un processus latent de problématisation du contenu normatif de l'appartenance à la nation mais également accroître le potentiel de pertinence du discours sarkozyste *sur* l'identité nationale.

Il reste toutefois à se demander si cette re-problématisation, au sein du débat public, de la diversification culturelle de la société française est également perceptible au sein de l'espace social, phénomène qui acterait son caractère public[788]. La réception et la retraduction par les acteurs sociaux au prisme de leur situation propre et/ou de la vision qu'ils se font de l'état du pays s'avèrent en effet cruciales dans la vie d'un problème social. Autrement dit, si les hypothèses constitutives du discours *sur* l'identité nationale ont gagné en 2005 en manifesteté au sein de l'arène médiatique, dans quelle mesure deviennent-elles aussi plus manifestes pour l'opinion ou pour certaines de ses strates ? En outre, si nous avons pu observer qu'une association s'était créée au sein du débat public entre la thématique de la diversité et la personne de Nicolas Sarkozy, en est-il de même au sein de l'opinion ? En d'autres termes, le succès illocutoire du discours sarkozyste se vérifie-t-il plus largement dans la perception que se font les Français de la thématique de la diversification culturelle ?

Ces questionnements invitent inévitablement à réfléchir sur le rôle qu'aurait pu jouer le traitement politico-médiatique des différents événements de l'année 2005 dans cette possible reconflictualisation sociale de la thématique de la diversité. Cette réflexion est d'autant plus intéressante que les différents travaux ayant interrogé l'influence des médias sur l'opinion sont venus depuis longtemps relativiser l'effet mimétique ou aliénant de la communication de masse sur les publics[789]. Passant d'une vision des récepteurs comme « cires molles »[790] soumises à l'influence des messages idéologiques véhiculés par les médias à celle d'acteurs sociaux dotés d'une liberté de choix, d'un esprit critique et de capacité de distanciation[791] comme de réinterprétation sémantique[792], les recherches en ce domaine se sont aussi enrichies de paradigmes interrogeant la réception des contenus médiatiques au prisme des identités collectives revendiquées ou imposées[793]. S'éloignant alors radicalement des premiers travaux sur le formatage des publics par les médias et insistant sur le rôle actif des récepteurs dans la construction et la négociation du sens des messages médiatiques, les recherches contemporaines

[788] HASSENTEUFEL Patrick, « Les processus de mise sur agenda… », *op.cit*., p. 53
[789] MAIGRET Éric, *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand Colin, 2015, 320 p.
[790] *Ibid.,* p. 147
[791] Ici, il est fait référence au tournant empirique opéré en premier lieu par Paul Lazarsfeld dans les années 1940 ainsi qu'à ses déploiements au sein du courant « des usages et des gratifications » dans les années 1960-1970.
[792] Nous pensons notamment aux travaux ayant mis en avant la polysémie des contenus médiatiques et le pluralisme interprétatif et notamment à ceux de John Fiske et de Janice Radway.
[793] Nous pensons ici en particulier aux paradigmes se rattachant aux *Cultural Studies*, aux *Queer Studies et aux Postcolonial Studies* entre autres.

invitent notamment à considérer la relation qui unit communication de masse et publics comme une interaction et un dialogue. Dans cette perspective, « les médias de masse apparaissent dès lors comme des instances contribuant aux débats sociaux autant que des supports de représentation. Leurs contenus ne se contentent pas de rendre les conflits qui ont présidé à leur formation, sous la forme de médiations gelées, ils alimentent en aval des querelles, des controverses »[794] qu'il s'agit pour le chercheur d'identifier. Ainsi, la question est moins ici de savoir si l'opinion a intériorisé le traitement politico-médiatique des différents événements ayant jalonné l'année 2005, que de déterminer comment elle y a répondu et de rechercher en particulier si parmi ces réponses potentielles, un débat autour de la question de l'autre dans son rapport à la communauté nationale a émergé comme de vérifier si Nicolas Sarkozy a été intégré dans cette éventuelle controverse sociale.

Présentation des sources servant de fondement à l'analyse

Pour ce faire, nous nous fonderons dans un premier temps sur le rapport 2005 de la CNCDH[795] qui constituera une aide précieuse pour mesurer l'impact qu'auront pu avoir en particulier les émeutes à la fois sur l'opinion publique mais aussi sur les différents segments de l'électorat. Son étude est en outre d'autant plus précieuse pour notre investigation qu'il se fonde sur un sondage réalisé par le CSA entre le 17 et le 22 novembre, soit dans l'immédiate suite des affrontements. Grâce à la perspective barométrique qui guide l'esprit de ce travail et donc à la réitération de certaines questions ainsi qu'au recours systématique aux mêmes outils d'analyse (notamment les échelles d'attitudes), nous pourrons vérifier si 2005 est une année décisive pour l'identité nationale aussi au sein de l'opinion. Nous pourrons ainsi juger si la grille ethno-religieuse, dont nous avons vu précédemment qu'elle avait été particulièrement mobilisée dans les journaux du soir, a été intégrée dans les réflexions des Français et dans quelle mesure cette intégration a pu avoir des conséquences sur l'évolution des préjugés et spécifiquement sur ceux concernant les anciens colonisés ainsi que sur les musulmans. Constatons-nous dans ce cadre une diffusion de la perception de l'immigration et de la diversification de la société française comme menaces identitaires révélées par la progression du sentiment que les immigrés et les minorités nationales perturbent voire remettent en cause l'unicité de la communauté définie d'un point de vue culturel ? Qu'en est-il au-delà de l'ethnocentrisme ? Pouvons-nous observer un processus de structuration des opinions fermées et si oui, au sein de quelles strates de

[794] *Ibid.,* p. 258
[795] CNCDH, *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, La Documentation française, 2005, 371 p.

l'opinion pouvons-nous l'observer mais aussi dans quelle mesure affecte-t-elle des catégories sociales et politiques qui se caractérisent traditionnellement par leur tolérance à l'égard de ceux identifiés comme autres ? Ce dernier phénomène pourrait alors potentiellement révéler l'enclenchement d'une dynamique de « consensualisation » du rejet de l'autre. Plus généralement, une crispation identitaire et/ou religieuse est-elle perceptible dans l'opinion ? L'ensemble de ces questionnements nous fournira un cadre pour organiser notre analyse. Nous complèterons les données du sondage CSA par celles recueillies par Sylvain Brouard et Vincent Tiberj lors de leur direction des enquêtes Miroir d'avril 2005 et Banlieue de décembre 2005 dont la comparaison et les interprétations ont été publiées dans l'ouvrage déjà mentionné *La crispation hexagonale* de Vincent Tiberj[796]. Ajoutons que nous nous référerons également au rapport de la CNCDH de 2011[797] et en particulier à la contribution de Nonna Mayer, Guy Michelat et Vincent Tiberj[798] en raison de leur travail fouillé en particulier cette année-là sur l'évolution de l'indice longitudinal de tolérance qui apporte certains éléments déterminants pour notre recherche.

Afin de vérifier dans quelle mesure l'opinion associe en 2005 la thématique de la diversité à la personne de Nicolas Sarkozy, nous nous fonderons à la fois sur des travaux universitaires mais également sur des enquêtes réalisées par divers instituts de sondage au cours de l'année 2005. Ainsi, nous nous référerons à la fois aux analyses de Vincent Tiberj tendant à dégager les différentes grilles de lecture des émeutes dans les banlieues françaises mobilisées par les Français et aux divers sondages réalisés par IPSOS, BVA ou encore par l'Ifop tendant à évaluer la personnalité et les actions du ministre de l'Intérieur comme à mesurer l'évolution de son potentiel présidentiel.

Présentation du mouvement de la seconde section

Il s'avère à l'appui des différentes enquêtes et analyses mobilisées, que l'année 2005 voit l'opinion s'emparer du problème de la diversité tel que débattu au sein du débat public, problème qu'elle semble par ailleurs associer à la personne de Nicolas Sarkozy.

En premier lieu, les événements de cette année 2005 et les débats en découlant sont corrélés à une augmentation subite et généralisée des préjugés, augmentation repérable au sein du rapport de la CNCDH de novembre et dans l'enquête Banlieue de décembre. Cette fièvre

[796] TIBERJ Vincent, *La crispation hexagonale…*, *op. cit*., pp. 77-78
[797] CNCDH, *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, La Documentation française, 2011, 344 p.
[798] MAYER Nonna, MICHELAT Guy, TIBERJ Vincent, « Racisme et xénophobie en hausse : retournement historique ou effet de contexte ? » in CNCDH, *La lutte contre…, op. cit.,* pp. 37-51

xénophobe, si elle ne constitue pas un retournement de la tendance structurelle d'ouverture à l'autre, suspend cependant le mouvement de progression de la tolérance enclenchée en 2001 (I).

En second lieu, cette croissance soudaine de la xénophobie et du racisme s'accompagne d'une structuration des opinions fermées observable à la fois chez des individus prédisposés à l'ethnocentrisme mais également chez des personnes dont les caractéristiques sociales, politiques, culturelles ou encore générationnelles les protègent davantage de cette attitude. Ce phénomène constitue le signe que s'enclenche en cette fin d'année une « dynamique autoritaire »[799] qui atteste que les hypothèses constitutives du discours *sur* l'identité nationale sont également devenues plus manifestes au sein de l'opinion et acte l'augmentation du potentiel de pertinence de la rhétorique de Nicolas Sarkozy qui apparaît également en avoir réussi le marquage (II).

I – Un recul généralisé de la tolérance à l'égard de l'autre, un phénomène à prendre avec précaution

Les différentes enquêtes d'opinion réalisées à la fin de l'année 2005 révèlent que cette période est marquée par un recul subit de l'ouverture à l'autre dans une société qui se dirige malgré tout, sur le long terme, vers plus de tolérance.

En effet, il s'avère à l'aune de ces différents travaux que cette fin d'année se caractérise à la fois par une inflation soudaine des préjugés xénophobes ainsi que par un racisme plus assumé par les personnes interrogées dans le cadre du sondage commandé par la CNCDH. Ces deux phénomènes sont décelables dans l'ensemble des segments de l'électorat et ont pour toile de fond une augmentation des peurs socio-économiques chez les sondés, augmentation qui paraît être corrélée à cette poussé de xénophobie sans pour autant en épuiser la compréhension (A).

Il ne faut pour autant pas surestimer cette croissance des préjugés ethnocentriques dans la mesure où le retour à une analyse longitudinale démontre que la société française reste toujours plus ouverte que dans les années 1990 et qu'au début des années 2000. En ce sens, cette fièvre xénophobe ne constitue pas un retournement de tendance mais s'analyse comme un ralentissement conjoncturel de la dynamique d'ouverture que semble avoir favorisé les traitements politico-médiatiques des différents événements qui ont jalonné l'année (B).

[799] STENNER Karen, *The Authoritarian Dynamic*, Cambridge University Press, 2005, 392 p.

A) Une progression de l'adhésion aux opinions ethnocentriques sur fond de croissance des peurs socio-économiques

L'enquête commandée par la CNCDH comme celles réalisées sous la direction de Vincent Tiberj et Sylvain Brouard révèlent une plus grande adhésion en 2005 aux opinions fermées à la diversité, augmentation qui touche par ailleurs l'ensemble des strates sociales et idéologiques de l'électorat (1).

Cette poussé généralisée des préjugés xénophobes s'accompagne en outre d'une libération de la parole raciste, les sondés affirmant et assumant plus facilement qu'en 2004 leur identité raciste (2).

Cette montée d'intolérance est parallèlement corrélée à une augmentation des craintes socio-économiques qui, si elle apparaît effectivement éclairer cette bouffée de xénophobie, ne paraît cependant pas suffire à la compréhension de ce phénomène (3).

1) Un rejet plus important des minorités nationales et des immigrés, perceptible dans l'ensemble des strates de l'opinion

L'analyse du sondage CSA de 2005 comme de ses interprétations produites par les différents acteurs ayant participé à la rédaction du rapport de la CNCDH, révèlent une progression forte et généralisée des préjugés à l'égard des minorités et des immigrés en fin d'année. En particulier, l'ensemble des items servant à mesurer le degré d'intégration au sein de la société française de ces catégories et sur lesquels nous nous étions fondée dans notre première partie pour apprécier la progression de la tolérance sur le long terme, manifeste une poussée des opinions de nature ethnocentrique entre 2004 et 2005, remettant parfois en cause les acquis des années précédentes.

Tableau 17 – Évolutions des opinions à l'égard des immigrés entre 2004 et 2005 (en pourcentage)

		Rappel 2004	2005	*Écart en points*
La présence d'immigrés en France est nécessaire pour assurer certaines professions	D'accord	57	48	*-9*
	Pas d'accord	40	49	*+9*
Il faudrait donner le droit de vote aux élections municipales pour les étrangers non européens résidant en France depuis un certain temps	D'accord	56	43	*-13*
	Pas d'accord	39	52	*+13*
La présence d'immigrés en France est une source d'enrichissement culturel	D'accord	74	62	*-12*
	Pas d'accord	23	35	*+12*
On juge aussi une démocratie à sa capacité d'intégrer les étrangers	D'accord	80	70	*-10*
	Pas d'accord	16	24	*+8*
Les travailleurs immigrés doivent être considérés ici chez eux puisqu'ils contribuent à l'économie française	D'accord	81	70	*-11*
	Pas d'accord	18	27	*+9*
D'une manière générale, diriez-vous qu'en France aujourd'hui, le nombre d'immigrés n'est pas assez important, est trop important, est juste comme il faut, ou qu'il vous est indifférent ?	Pas assez	2	1	*-1*
	Trop	44	55	*+11*
	Juste bien	22	17	*-5*
	Indifférent	28	24	*-4*

Source : sondage CSA 2005 pour la CNCDH

Si nous nous penchons en premier lieu sur le rapport des Français aux personnes d'origine immigrée (tableau 17), nous pouvons constater en effet un recul de l'ensemble des opinions ouvertes à l'immigration et une augmentation forte de celles manifestant une méfiance voire un rejet vis-à-vis des immigrants. Ainsi, l'adhésion au droit de vote des étrangers est celle qui recule le plus entre 2004 et 2005 (-13 points), l'opposition à l'élargissement des droits civiques aux personnes non françaises redevenant majoritaire, ce qui constitue un véritable « renversement de tendance » par rapport à la période 2002-2004[800]. Vient ensuite la reconnaissance de l'apport culturel de l'immigration, la part des interviewés estimant que les immigrés sont une source d'enrichissement culturel diminuant de douze points d'une année sur l'autre même si cette opinion reste parallèlement largement majoritaire. Leur intégration économique semble également se fragiliser puisque le fait de considérer que la présence des personnes immigrées est nécessaire pour assurer certaines professions redevient minoritaire (-9 points). Plus révélateur encore parce qu'elle est une opinion largement partagée depuis plusieurs années, la reconnaissance de l'apport de l'immigration à l'économie française recule de onze points, ceux manifestant leur opposition à cette affirmation représentant désormais un peu moins d'un tiers des interviewés. L'accord sur le fait que l'on juge une démocratie à sa capacité d'intégration baisse également de dix points, ce recul étant là encore symptomatique

[800] CNCDH, « L'analyse de la CNCDH », *La Lutte contre…, op. cit.*, p.82

d'une poussée d'intolérance à l'égard des immigrés puisque cette opinion est depuis longtemps caractérisée par sa consensualité au sein de l'opinion. L'institut CSA précise en outre dans la présentation de ses résultats, qu'au sein du total des interviewés ayant répondu de manière ouverte aux différents items proposés, la part des « tout à fait d'accord » est celle qui régresse le plus démontrant, selon le sondeur, « l'ampleur du phénomène ». Cela constitue de son point de vue une véritable « rupture par rapport aux vagues précédentes qui marquaient une progression constante des attitudes d'ouverture, en annulant les gains engrangés sur ces questions depuis 2001. »[801]

Ce constat d'une société française en proie à une montée de xénophobie est corroboré également par les résultats obtenus à la question demandant aux interviewés de se prononcer sur le nombre d'immigrés. En effet, le sentiment d'immigration massive concerne à nouveau une majorité absolue des interrogés (55%, +11 points) alors même que depuis 2003 il n'était plus le fait que d'une majorité relative, témoignant alors d'une progressive décrispation de ces derniers quant à ce thème. Surtout, la comparaison des données des enquêtes « Miroir » réalisée en avril 2005 et « banlieue » effectuée en décembre 2005 sous la direction de Sylvain Brouard et Vincent Tiberj[802], révèle que la perception qu'il y a trop d'immigrés en France non seulement progresse de dix-huit points en six mois (de 47% à 65%) mais est également désormais majoritaire au sein de l'ensemble des strates de l'opinion. Ainsi, comme le précise Vincent Tiberj, alors même qu'elle n'était dominante que chez les plus de 45 ans et atteignait son pic au sein de la catégorie des 60 ans et plus, elle est à partir de décembre une opinion embrassée par l'ensemble des tranches d'âges : 57% chez les plus jeunes (+27 points chez les 18-24 ans) et 82% chez les sexagénaires. En outre, l'impression d'immigration massive touchait en priorité les classes sociales les plus populaires, les inactifs et les agriculteurs (respectivement 50%, 55% et 63%). À la fin de l'année 2005, « seules les cadres et professions intellectuelles se distinguent encore »[803] : ils sont 45% à adhérer à cette affirmation alors même qu'au sein des catégories populaires ils sont désormais 70%, 51% au sein des professions intermédiaires (+24 points) et « 75% dans le reste de l'électorat »[804]. Cette inflation du sentiment d'un nombre trop important d'immigrés affecte également l'ensemble des catégories cette fois-ci politiques : il atteint 83% chez les sympathisants de droite (+ 21 points) et progresse non seulement de vingt-deux points chez les ninistes (75%) mais aussi de dix-neuf points chez les interviewés se déclarant de

[801] CSA, « Le sondage d'opinion (présentation par l'Institut CSA) », in CNCDH, *La lutte contre…*, *op. cit.*, p. 92
[802] TIBERJ Vincent, *La crispation hexagonale…*, *op.cit*., pp. 76-78
[803] *Ibid.*, p. 78
[804] *Ibidem*

gauche (49%), le chercheur estimant que « cette opinion devient presque consensuelle »[805]. Ajoutons parallèlement que si l'on revient au sondage CSA de novembre, les interviewés estiment plus que l'année précédente que les personnes immigrées peuvent s'intégrer facilement au sein de la société française (+9 points) et cela en dépit des débats qui se jouent alors dans l'espace public tendant notamment à pointer les obstacles rencontrés par les personnes issues de l'immigration dans la reconnaissance effective de leur statut de Français. Parmi ceux qui pensent à l'inverse que l'intégration se fait difficilement, la répartition entre les interrogés mettant en cause la société française et ceux évoquant la responsabilité des immigrés eux-mêmes reste équivalente d'une année sur l'autre (respectivement 44% et 63%). Notons toutefois qu'au sein de cette dernière catégorie, ce sont les raisons liées aux différences culturelles qui sont désormais les plus citées (31%, +6 points) alors même qu'en 2004 le manque d'effort des personnes immigrées dans le processus d'intégration était mentionné dans des proportions identiques (25%). En un an, cette mention reste quant à elle stable.

À côté de cette plus grande méfiance des sondés à l'égard des immigrés, nous constatons également à l'appui des résultats de l'enquête de 2005 commandée par la CNCDH, que les personnes musulmanes pâtissent particulièrement de cet accroissement des préjugés xénophobes.

Tableau 18 – Évolution des opinions à l'égard des musulmans entre 2004 et 2005 (en pourcentage)

		Rappel 2004	2005	*Écarts en points*
Les Français musulmans sont Des Français comme les autres	D'accord	77	66	*-11*
	Pas d'accord	20	31	*+11*
Il faut faciliter l'exercice du culte musulman en France	D'accord	47	39	*-8*
	Pas d'accord	46	56	*-10*
Pour chacune des catégories suivantes – les musulmans – dites-moi si elle constitue pour vous actuellement en France :	Un groupe à part dans la société	57	63	*+6*
	Un groupe ouvert aux autres	19	16	*-3*
	Des personnes ne formant pas spécialement un groupe	19	19	*0*

Source : sondage CSA 2005 pour la CNCDH

L'ensemble des items intégrés au questionnaire de 2005 mesurant l'ouverture aux musulmans et à leur religion, montre en effet une augmentation des sentiments hostiles à cette catégorie de la population (tableau 18). Ainsi, le fait de ne pas les considérer comme des Français comme

[805] *Ibidem*

les autres progresse de onze points, celui de ne pas vouloir faciliter l'exercice du culte musulman de dix points ou encore celui de considérer les musulmans comme un groupe à part dans la société de six points. À noter que ces variations proviennent notamment de la baisse de la proportion des sans réponses, laissant apparaître que cette croissance se double d'un positionnement plus sûr et/ou plus assumé des sondés à l'encontre de cette religion et de ses croyants, manifestant aussi une certaine crispation ciblée sur celle-ci. En effet, l'ensemble des autres catégories religieuses testées semblent avoir une image qui à l'inverse s'améliore. Les catholiques paraissent ainsi ne plus former de groupe pour une majorité d'interviewés (+15 points) alors même que sur la période 2003-2004, ils hésitaient entre les considérer comme une communauté (ouverte) ou non. Dans une moindre mesure, nous observons un mouvement similaire pour les personnes de confession juive puisqu'alors qu'elles étaient perçues en 2004 par une majorité relative de sondés comme formant un groupe à part (41%), l'opinion paraît plus divisée en 2005, la proportion des sondés estimant qu'ils ne constituent pas spécialement de groupe augmentant de huit points en un an et devenant très légèrement majoritaire (36%). Nous retrouvons cette dynamique pour la plupart des catégories autres que religieuses retenues dans cet item, à l'exception notable des maghrébins et des personnes noires qui, comme les musulmans, voient l'impression de communautarisme augmenter à leur égard (+3 points chacun). Ce dernier résultat doit être mis en parallèle avec l'augmentation d'un certain pessimisme quant aux conséquences de la diversification culturelle française sur la cohésion sociale. Ainsi, l'opinion selon laquelle les personnes d'origines différentes vivent séparées avec des tensions augmente de onze points en un an, tandis que celle selon laquelle les personnes partageant une même religion connaissent aussi entre elles des tensions progresse de quatre points sur la période, et ce même si demeure l'impression dominante que ces personnes partagent une vie en commun. Cette vision d'une société multiculturelle incapable d'assurer une cohésion apaisée entre ses membres de même, et en particulier, que le sentiment que ces difficultés proviennent d'une communautarisation d'abord des musulmans, des maghrébins et des personnes originaires d'Afrique noire montrent que ce sont bien les individus identifiés comme les descendants des colonisés qui sont avant tout exposés à cette poussée d'intolérance et de rejet. Cette hypothèse apparaît par ailleurs soutenue par la diminution sensible de l'opinion selon laquelle la France a une dette envers ceux qui viennent de ses anciennes colonies entre avril et décembre 2005, opinion qui tout en restant majoritaire, passe de 64% à 53% de sondés en accord avec cette affirmation[806]. En outre, cette fièvre xénophobe semble notamment avoir

[806] *Ibid.*, p. 77

pour motivation privilégiée un sentiment d'incompatibilité culturelle et de méfiance vis-à-vis de ce que seraient les attributs ethno-religieux de ces catégories.

2) Un racisme plus toléré comme plus assumé

Ce rejet qui ressort des réponses des sondés aux différentes enquêtes réalisées à la fin de l'année 2005 paraît en outre toléré voire assumé par ces derniers (tableau 19).

Tableau 19 – Évolution des opinions à l'égard du racisme entre 2004 et 2005 (en pourcentage)

		Rappel 2004	2005	*Écarts en points*
Rien ne peut justifier les réactions racistes		39	34	*+5*
Certains comportements peuvent parfois justifier des réactions racistes		58	63	*-5*
Diriez-vous qu'en ce moment le racisme est en France un chose, très répandue, plutôt répandue, plutôt rare ou très rare ?	Très répandue	25	34	*+9*
	Plutôt répandue	65	54	*-9*
	Plutôt rare	8	9	*+1*
	Très rare	1	1	*0*
Pouvez-vous me dire quelles sont vos principales craintes pour la société française ? – Le racisme	Dans le total des citations	23	16	*-7*
	En première citation	7	5	*-2*
À votre avis, les personnes qui tiennent publiquement des propos racistes, comme par exemple « sale arabe », doivent-elles être ou pas condamnées par la justice ?	Oui	67	60	*-7*
	Non	25	27	*+2*
	Ne se prononce pas	8	13	*+5*
À votre avis, les personnes qui tiennent publiquement des propos racistes, comme par exemple « sale juif », doivent-elles être ou pas condamnées par la justice ?	Oui	81	68	*-13*
	Non	16	25	*+9*
	Ne se prononce pas	3	7	*+4*
Et à votre avis, doivent-elles être condamnées par la justice très sévèrement, plutôt sévèrement, pas vraiment sévèrement ou pas sévèrement du tout ? – Réponses des sondés qui pensent que les personnes qui tiennent des propos racistes, comme par exemple « sale arabe », doivent être condamnées	Total sévèrement	76	72	*-4*
	Total pas sévèrement	23	24	*+1*
	Ne se prononce pas	1	4	*+3*
Et à votre avis, doivent-elles être condamnées par la justice très sévèrement, plutôt sévèrement, pas vraiment sévèrement ou pas sévèrement du tout ? – Réponses des sondés qui pensent que les personnes qui tiennent des propos racistes, comme par exemple « sale juif », doivent être condamnées	Total sévèrement	72	70	*-2*
	Total pas sévèrement	25	27	*+2*
	Ne se prononce pas	3	3	*0*
En ce qui vous concerne personnellement, diriez-vous vous de vous-même que … ?	Vous êtes plutôt raciste	4	9	*+5*
	Vous êtes un peu raciste	21	24	*+3*
	Vous n'êtes pas très raciste	25	25	*0*
	Vous n'êtes pas raciste du tout	48	40	*-8*
Vous personnellement, pensez-vous qu'une lutte vigoureuse contre le racisme soit nécessaire en France ?	Oui	67	66	*-1*
	Non	30	29	*-1*

Source : Sondage CSA 2005 pour la CNCDH

En premier lieu, la justification des comportements racistes progresse au sein de la société française alors même que l'année 2004 avait été marquée par un recul de la tolérance à leur égard. Il apparaît en effet dans le sondage de novembre, que ce sont désormais 63% des interviewés qui estiment que certains comportements racistes peuvent être justifiés, ce qui constitue une augmentation de cinq points par rapport à l'année précédente. Ce constat doit être mis en miroir avec la progression de l'impression que le racisme est une chose très répandue en France (34%, +9 points) de même qu'avec la baisse parallèle de sa mention par les interrogés dans la liste des préoccupations principales (-7 points). Notons également la moins grande condamnation des propos racistes dans leur ensemble. Ainsi, que ce soit pour l'insulte « sale arabe » ou « sale juif », les résultats révèlent une diminution de la part des sondés jugeant qu'il faut les condamner judiciairement (respectivement -7 et -13 points) de même qu'un recul du degré de sévérité de la sanction, la proportion de ceux estimant qu'il faut punir sévèrement de tels propos décroissant de quatre points entre 2004 et 2005.

Surtout, ces plus grandes tolérance et justification du racisme paraissent assumées, les analystes du rapport de la CNCDH affirmant que l' « une des caractéristiques les plus fortes et les plus inquiétantes du sondage 2005 est incontestablement la levée d'un tabou »[807] en ce domaine. Ainsi, ce sont désormais 33% des personnes interrogées qui se déclarent racistes en 2005, soit une progression de huit points en un an. Cette plus grande facilité à se dire raciste concerne en priorité les hommes (35%) et les personnes âgées (44%, +18 points). Socialement, elle est le fait d'abord des artisans, des commerçants et des chefs d'entreprise (41%), mais progresse de manière plus sensible au sein des professions intermédiaires (+15,6 points) et dans une moindre mesure également chez les chômeurs (+6 points) et les ouvriers (+4 points). L'effet du niveau d'instruction paraît également déterminant puisque ce sont d'abord les sans-diplôme qui assument plus que les autres leur identité raciste (41%, +6 points). À noter par ailleurs que c'est parallèlement au sein des catégories les plus précarisés et/ou les plus populaires que l'impression de racisme dont nous mentionnons plus haut l'augmentation, progresse le plus sensiblement, en particulier chez les ouvriers (+9 par rapport à 2004), révélant que ce comportement plus assumé se double au sein de ce groupe d'une prise de conscience d'un accroissement du niveau de racisme en France. Au niveau politique maintenant, ce sont de manière non surprenante les sympathisants du Front national et du MNR qui, plus facilement que les autres sondés, se revendiquent racistes (91%, +14,1 points). Il demeure cependant que, comme le précisent les analystes, cette progression affecte l'ensemble des catégories politiques,

[807] CNCDH, « Synthèse », *La lutte contre…*, *op. cit.*, p. 16

que les interrogés se déclarent sympathisants de gauche (23%) ou de droite (50%)[808]. Ils concluent alors que « non seulement ces catégories ont augmenté en nombre, mais [aussi qu'] elles se sont radicalisées dans leurs opinions »[809]. Par ailleurs, ils constatent que racisme et xénophobie sont confondus de sorte que selon leurs observations « l'étranger est […] très nettement assimilé à l'immigré, à l'Arabe, au Maghrébin ou à l'Africain. »[810]

Ainsi, si nous tentons d'avoir une vue plus globale de l'ensemble de ces évolutions, il apparaît que la société française se tend à la fin de l'année 2005 vis-à-vis de la diversité, pointant en particulier les personnes originaires des colonies comme les responsables de ses difficultés. Ce plus grand consensus dans la désignation de boucs-émissaires a pour conséquence de renforcer le phénomène de compréhension du racisme à leur égard. Ce rejet n'est parallèlement pas simplement plus toléré mais il est aussi davantage revendiqué, ce qui témoigne ainsi du caractère manifeste, conscient et assumé de cette tension à l'encontre d'abord de ceux identifiés comme anciens colonisés. En outre, si cette radicalisation concerne davantage certaines strates de l'opinion, elle est un phénomène général qui affecte l'ensemble des catégories sociales et politiques, prenant alors la caractéristique d'une véritable « crispation hexagonale »[811] quant à la diversité.

3) Un phénomène lié à l'augmentation des craintes socio-économiques

Si le rejet ciblé de certaines catégories de la population paraît se fonder sur des particularités ethno-religieuses associées à celle-ci et perçues comme problématiques, il semble que cette crispation soit alimentée avant tout au niveau global par l'augmentation des craintes de nature socio-économiques davantage que par une plus grande attention portée à la préservation de l'identité française et à son érection comme enjeu prioritaire. C'est en tout cas le constat de l'ensemble des analystes ayant contribué à la rédaction du rapport de la CNCDH. Il s'avère en effet que concernant la perception d'une immigration massive, les sondés mentionnent en premier lieu et davantage que l'année précédente des justification liées au manque d'emploi (66%, + 14 points), à l'équilibre des comptes sociaux (18%, +6 points) ou encore au déficit de logements (17%, +5 points) que viendrait aggraver ou obérer cet apport démographique jugé trop conséquent. Si les problèmes d'insécurité apparaissent côtoyer ceux

[808] CNCDH, « L'analyse de la … », *op. cit.*, p. 81
[809] *Ibidem*
[810] *Ibid.*, p. 83
[811] TIBERJ Vincent, *La crispation hexagonale…*, *op. cit.*

socio-économiques (17%), il demeure que cette préoccupation est en légère baisse par rapport à 2004 (-2 points) alors que les questions de logement et la problématique des comptes sociaux progressent sensiblement en un an. La menace que constituerait un trop grand nombre d'immigrés pour l'identité de la France n'agrège en comparaison que 2% de citations et est en baisse par rapport à 2004 de trois points.

Cette plus grande inquiétude quant aux risques que viendrait faire peser l'immigration sur l'économie française paraît aller de pair avec l'accroissement au sein des craintes des Français de celles de nature socio-économique. Ainsi, au sein de l'ensemble des préoccupations proposées au choix, la mention par les sondés du chômage arrive encore en tête et progresse de dix points, atteignant 61% des citations totales ce qui s'avère être un record depuis l'insertion de cette question dans le baromètre. Cette crainte progresse également en tant que première citation, 27% des interrogés plaçant le chômage en première place dans les trois préoccupations mentionnées, ce qui représente une croissance de six points par rapport à 2004. Elle apparaît en outre partagée par l'ensemble des catégories socio-professionnelles y compris celles les plus intégrées économiquement et les plus dotées en capital culturel. Ainsi, le sondeur précise que ce sont 60% des cadres et des professions libérales qui manifestent leur inquiétude quant à l'emploi, de même que 62% des titulaires d'un diplôme au moins de niveau Bac plus 2 équivalant alors le niveau de mention des catégories plus exposées au risque de chômage comme les ouvriers (63%) ou encore les sans-diplôme (64%)[812]. La citation de la crise économique croît également dans les mentions totales (28%, +7 points) et la pauvreté, si elle baisse de six points, reste en troisième position dans la liste des préoccupations proposées aux sondés mais aussi progresse de trois points dans les premières citations. Notons par ailleurs une croissance sensible des craintes quant à la délinquance, alors même que nous avions constaté précédemment que cette appréhension était en décrue depuis 2003 : avec 38% de mentions, elle arrive en deuxième place, connaissant une augmentation de onze points par rapport à 2004, regagnant quasiment son niveau de 2001-2002. Elle croît en outre de sept points en tant que première citation, passant de 9% à 16% en un an. Remarquons cependant que si l'enjeu sécuritaire est en croissance, il n'est parallèlement pas autant relié, nous l'avons évoqué plus avant, à la question migratoire que ne l'est la problématique de l'emploi qui arrive en tête, nous le rappelons, des domaines cités dans lesquels une trop forte immigration pose problème. Ajoutons qu'alors même que l'image de la religion musulmane se dégrade en 2005 et que la plus grande xénophobie semble particulièrement affecter les musulmans, la question de

[812] CSA, « Le sondage d'opinion… », *op. cit.*, pp. 86-87

l'intégrisme religieux, bien souvent associée à la représentation de l'islam, est moins mentionnée que l'année précédente dans les préoccupations des sondés (13%, -6 points). La perte d'identité de la France quant à elle stagne relativement, passant de 8% de citations en 2004 à 10% et se maintient à 3% en tant que première citation, attestant qu'elle apparaît être une préoccupation secondaire pour les sondés par rapport aux enjeux économiques et sécuritaires. De même, nous observons une stabilisation de l'immigration dans les craintes des interrogés que soit au sein du total (9%, +1 par rapport à 2004) ou en tant que première préoccupation évoquée (2% en 2004 et 2005). Cette faible attention portée à l'enjeu de l'immigration clandestine, alors même le sentiment anti-immigrés croît de manière importante en cette fin d'année 2005, suggère que la question migratoire ne semble devenir un enjeu qu'à partir du moment où les questions ciblent spécifiquement cette problématique et permettent alors de révéler l'ampleur du rejet des immigrés. En outre, cette radicalisation des sondés à l'égard des personnes d'origine étrangère et immigrée paraît à l'aune des évolutions des craintes des Français et des justifications données pour soutenir l'idée d'une immigration trop massive, se nourrir d'un contexte économique anxiogène qui affecte toutes les strates de l'opinion et permet certainement en partie de saisir cette augmentation globale du sentiment anti-immigrés et l'intensification de la stigmatisation de ceux identifiés comme anciens colonisés.

Il reste que si la radicalisation des opinions quant à ces catégories doit être mise en parallèle avec cette progression des préoccupations socio-économiques, force est de constater que ces enjeux sont en augmentation continue depuis plusieurs années sans pour autant que ne soit observable un recul de l'ouverture à l'autre, bien au contraire[813]. Pour la plupart des analystes et chercheurs ayant participé à la rédaction du rapport de la CNCDH, cette fièvre xénophobe semble avant tout avoir été déclenchée par le contexte de la crise des banlieues ainsi que par les débats ayant jalonné l'année 2005 et ayant placé au centre de l'espace public l'idée d'une diversité conçue comme problématique. Ainsi Nonna Mayer et Guy Michelat, dans leur contribution au rapport de 2005, considèrent que la proximité entre les émeutes dans les banlieues françaises et la réalisation de l'enquête annuelle de la CNCDH est un élément important de compréhension de cette poussée des opinions ethnocentriques : « Ces incidents ont relancé le débat sur l'intégration des jeunes issus de l'immigration et durci les opinions à leur égard et plus généralement, à l'égard des étrangers et des immigrés, comme le montre le sondage annuel sur le racisme et la xénophobie réalisé pour la CNCDH, par le CSA, du 17 au

[813] Voir Partie 1, Chapitre 2, Section 2

22 novembre 2005, soit juste après la fin des violences urbaines »[814]. Ils rejoignent en cela l'analyse de Vincent Tiberj qui voit également dans ces événements un facteur décisif de la remontée soudaine des préjugés[815], remontée en effet perceptible en fin d'année comme en témoigne la comparaison des enquêtes « Miroir » d'avril et « Banlieue » de décembre 2005. Elle peut ainsi être conçue comme le résultat d'un effet de période, ce qui permettrait d'expliquer cette croissance généralisée de la xénophobie et du racisme. Cette intolérance se sera sans doute d'autant plus manifestée que l'anxiété sociale et économique des Français ne cesse de croître, le cadrage médiatique et politique des événements et des controverses ayant aidé à la désignation de boucs-émissaires et cela d'autant plus aisément que nous avons constaté précédemment qu'existait au sein de l'opinion un racisme latent ressortissant à un impensé de la guerre d'Algérie et plus largement à un refoulé colonial.

L'opinion semble donc se crisper dans son rapport à l'autre à partir de novembre 2005, ce que révèlent à la fois la progression de l'adhésion des sondés aux opinions ethnocentriques mais également leur plus grande facilité à se dire raciste. Cette croissance de la xénophobie et du racisme acte ainsi une re-problématisation sociale de la diversité qui a pour cible privilégiée ceux identifiés comme les descendants des anciennes colonies françaises. Cette érection du rapport à l'autre comme préoccupation collective semble certes corrélée à l'augmentation des craintes de nature socio-économique mais doit aussi être considérée comme un effet de période favorisé par le traitement médiatico-politique des différents événements ayant jalonné l'année 2005. Il reste que cette montée de l'hostilité à l'égard de l'autre, sans être déconsidérée, doit être toutefois relativisée dans la mesure où elle ralentit plus qu'elle ne retourne la dynamique structurelle d'accroissement de la tolérance sur le long terme.

B) Une méfiance accrue à l'égard de l'autre à nuancer : une progression de la tolérance maintenue sur le temps long

Si cette progression subite des opinions de nature ethnocentrique doit être prise au sérieux, il reste qu'à la lumière du temps long, elle ne peut être assimilée à un retournement de la tendance structurelle d'augmentation de l'ouverture à l'autre et de recul des préjugés xénophobes. Tout au plus, elle se conçoit comme son ralentissement, ce que révèlent non seulement la décrue sur le long terme des réponses fermées à la diversité (1) mais aussi la

[814] MAYER Nonna et MICHELAT Guy, « L'analyse des chercheurs » in CNCDH, *La lutte contre…*, *op. cit.*, p. 100
[815] TIBERJ Vincent, *La crispation hexagonale…, op.cit.*, pp. 70-73

croissance continue depuis les années 1990 de l'indice longitudinale de tolérance et la non remise en cause en 2005 de l'effet cliquet (2).

1) Des opinions ethnocentriques toujours en baisse sur le long terme

Ainsi, en reprenant les différents items cités précédemment, nous pouvons constater que si les opinions ethnocentriques sont en augmentation, les sondés y adhèrent toujours de manière moins importante que durant les années 1990 et qu'au début des années 2000 (graphique 2).

Graphique 2 – Évolution des opinions ethnocentriques entre 1992 et 2005

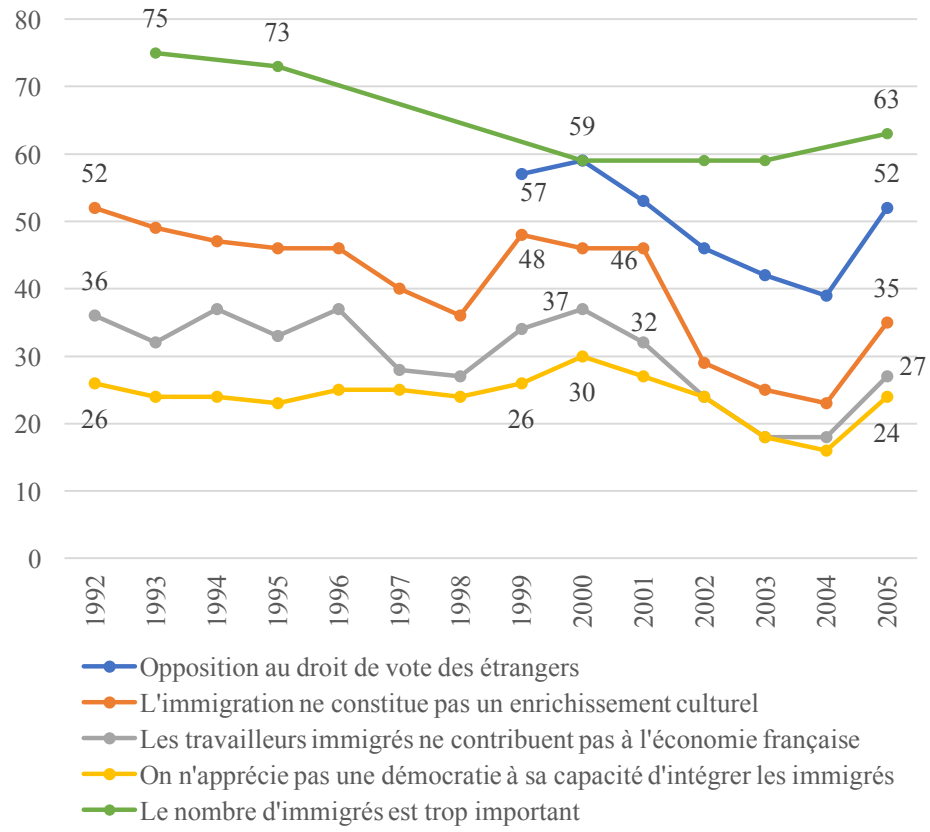

Source : Sondage CSA 2005 pour la CNCDH et sondage TNS-Sofres décembre 2005 pour Le Monde/RTL

L'opposition au droit de vote des personnes non françaises progresse certes de treize points mais avec 52% d'opinions défavorables, demeure inférieure de cinq points au niveau de désaccord de 1999 et même de sept points à celui de 2000. De manière identique, la part des interrogés estimant que l'immigration ne constitue pas un enrichissement culturel en 2005 reste moindre, malgré sa croissance, que les niveaux enregistrés avant 2002 (-11 points par rapport

à 2001, -13 points comparés à 1999 et -17 points par rapport à 1992). Concernant l'intégration économique des immigrés, si la proportion de sondés jugeant que les travailleurs immigrés ne contribuent pas à l'économie française n'a jamais été aussi élevé depuis 2001, elle ne dépasse pas les résultats enregistrés dans les années 1990 et n'atteint pas le niveau record de 2000 (37%). L'opinion selon laquelle on apprécie une démocratie à sa capacité d'intégrer les immigrés, en dépit de la décrue sensible de la part des interviewés manifestant leur accord à cette affirmation, recueille toutefois plus d'adhésion que durant la période 1999-2001 (62% en 2000, -8 points par rapport à 2005). Sur le nombre d'immigrés, nous l'avons déjà observé, les sentiments hostiles à leur égard sont en forte progression et cela au sein de l'ensemble des couches sociales et politiques. Il demeure cependant que quel que soit le chiffre retenu (55% en novembre, 65 ou 63% en décembre[816]), il reste inférieur aux 75% de 1993 et aux 73% en 1995 de Français estimant que les immigrés sont trop nombreux[817].

Concernant l'intégration religieuse des musulmans, la relative nouveauté des questions posées empêche de prendre la mesure des évolutions de long terme en ce domaine. La plupart des items n'ont été introduits dans le questionnaire qu'à partir de 2003, 2002 pour celui interrogeant l'échantillon sur le fait de savoir si les musulmans français sont des Français comme les autres. Sur cette période, nous ne pouvons que constater la dégradation de l'image de l'islam et de ses croyants. Cependant, la problématique touchant à la facilitation de l'exercice du culte est abordée dans le sondage depuis 1999, ce qui permet d'avoir une meilleure perspective. Sur ce point, il apparaît que la forte croissance du rejet de l'amélioration des conditions de pratiques religieuses doit être nuancée dans la mesure où la proportion des opinions défavorables est en 2005 inférieure à celles des années 1999 et 2000 (respectivement -3 et -1 points). Surtout, la part des sondés gagnés à la facilitation de l'exercice du culte en novembre 2005 (39%) est supérieure de huit points à celle de 1999 et de trois points à celle de 2000.

De même faut-il apporter quelques éléments de nuance quant à la levée du tabou du racisme. En effet, si la proportion de sondés qui se déclarent racistes est en augmentation par rapport à 2005, il demeure que celle-ci est loin d'atteindre les niveaux antérieurs à 2003 (graphique 3). Ainsi, alors qu'en 2005 ils sont 33% à assumer cette identité, les taux de réponses entre 1990 et 2001 varient entre 39% et 43%. Le racisme est donc certes plus assumé et

[816] Données issues respectivement du sondage CSA pour la CNCDH de novembre 2005, de l'enquête Banlieue de décembre 2005 et du sondage TNS-Sofres pour *Le Monde/RTL* de décembre également.
[817] MAYER Nonna et MICHELAT Guy, « L'analyse des chercheurs » in CNCDH, *La lutte contre…*, *op. cit.*, p. 112

revendiqué en 2005 par rapport à l'année précédente, mais la parole raciste s'avère cependant moins libérée que durant la décennie 1990. Dans le même ordre d'idée, le fait de considérer que certains comportements peuvent justifier une telle attitude recueille plus d'accord qu'en 2004 mais toujours moins qu'en 2003 et 2002 (68%). La forte baisse accusée en 2004 n'est donc pas entièrement résorbée et les acquis des années précédentes non complètement perdus. Cette remarque vaut également pour la condamnation des propos racistes. Que ce soit pour l'insulte « sale arabe » ou « sale juif », nous pouvons constater que les taux de condamnation, même s'ils décroissent de sept points pour la première (60%) et de treize points pour la seconde (68%), sont encore supérieurs à ceux enregistrés avant 2004, année qui avait été marquée par une augmentation générale de l'intolérance au racisme. Ainsi, en 2002 ils sont 47% à juger condamnables les propos insultants à l'égard des personnes maghrébines et 59% en 2003. Concernant l'antisémitisme, les sondés estimant que la sanction est nécessaire sont 65% en 2003 et 59% en 2002 soit respectivement trois et sept points de moins qu'en 2005. Cette progression sur le plus long terme du rejet du racisme vaut également pour le degré de sévérité des sanctions à appliquer à l'encontre des propos racistes. Si relativement aux insultes antisémites la proportion de ceux considérant qu'il faut condamner sévèrement leurs auteurs a plutôt eu tendance à stagner entre 2003 et 2005, elle dépasse celle de 2002 de trois points. Pour les insultes à destination des personnes maghrébines, la part des interrogés « sévères » est plus importante qu'en 2003 (72% contre 62%) et qu'en 2002 (+4 points). Encore une fois l'impression d'une situation qui s'aggrave est accentuée par le fait que l'année 2004 a vu la tolérance au racisme fortement diminuer. Autrement dit, le racisme s'avère effectivement moins rejeté et plus assumé en 2005 sans pour autant qu'il ne le soit davantage ou même autant qu'hier. Ce constat est renforcé par le fait que parallèlement la lutte contre le racisme continue d'être perçue comme opportune par une majorité d'interviewés (tableau 19). Dans ce cadre, non seulement ils ne sont pas proportionnellement moins nombreux qu'en 2004 mais en plus le taux de soutien à cette engagement antiraciste est plus élevé que celui de 2003 (66% contre 64%) et que celui de 2002 (59%).

Graphique 3 – Évolution du sentiment d'être raciste de 1990 à 2005

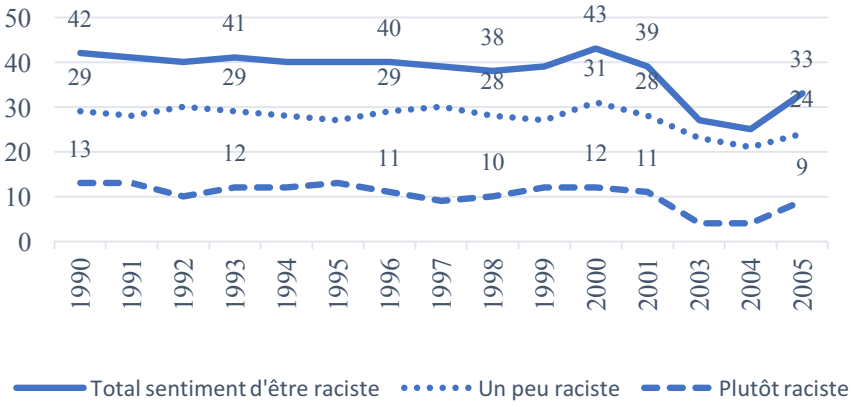

Source : sondage CSA pour la CNCDH 2006

Enfin, Nonna Mayer et Guy Michelat mentionnent le fait, dans leur analyse des résultats du sondage de 2005, que si poussée de xénophobie il y a en 2005, le rejet des propositions du Front national et en particulier de la mise en application de la « préférence nationale » ne cesse d'augmenter. Ainsi, « en 1991, 45 % étaient d'accord pour donner priorité pour l'emploi à un Français, ils sont 19 % en décembre 2005, soit 26 points d'écart, et, en matière de prestations sociales, la proportion est passée de 43 % à 22 %. Soit un recul de 21 points »[818], les deux chercheurs concluant qu' « affirmer sous le coup de la peur qu'il y a trop d'immigrés ne veut pas nécessairement dire qu'on ne reconnaît pas leurs droits légitimes »[819] et que finalement « l'évolution globale de la société française va vers plus de tolérance. »[820]

2) L'indice longitudinal de tolérance : une non remise en cause de l'effet cliquet

Cette conclusion est renforcée par l'étude sur le temps long de l'indice longitudinal de tolérance qui démontre qu'une progression de l'ouverture à l'autre par rapport aux années 1990 est encore observable et que l'« effet cliquet » n'est pour l'instant pas remis en cause. Crée en 2008 par Vincent Tiberj à partir des enquêtes réalisées par la CNCDH depuis 1990 et selon une méthode mise au point par le chercheur américain James Stimson, cet indice a pour objet de « mesurer de manière globale les variations des attitudes à l'égard des "autres" » ainsi que d'obtenir des données qui soient comparables d'une année sur l'autre[821]. Pour construire

[818] *Ibidem*
[819] *Ibidem*
[820] *Ibidem*
[821] Le biais principal inhérent aux sondages commandés par la CNCDH est en effet qu'ils ne reproduisent pas systématiquement chaque année le même questionnaire, ce qui a pour conséquence d'introduire une discontinuité

l'indice, le chercheur a sélectionné soixante-deux séries de questions portant sur le rapport des sondés à l'autre ayant figuré au moins à deux reprises dans le questionnaire des instituts de sondage, certaines revenant davantage que d'autres[822]. Chacune des séries de questions prend annuellement une valeur[823] sur laquelle « une procédure statistique est appliquée pour "résumer" l'information qu' [elle contient] »[824]. Cette opération permet *in fine* d'obtenir un indice longitudinal de tolérance compris entre 0 et 100, 0 signifiant que nous nous situerions dans une période d'intolérance absolue (aucun des sondés n'ayant donné une seule réponse tolérante aux questions retenues) et 100 qu'à l'inverse la tolérance est maximale (aucun interviewé n'ayant fourni de réponse classée comme intolérante). L'augmentation d'une année sur l'autre de l'indice traduit donc une progression de la tolérance[825]. Si cet indice a été créé en 2008, Vincent Tiberj s'est attaché à le calculer à partir de 1990, de sorte que nous pouvons ainsi comparer le niveau de l'indice de 2005 aux années précédentes. Nous avons reproduit ci-dessous le graphique d'évolution de la tolérance sur cette période (graphique 4).

dans l'appréciation des évolutions de tels ou tels items et obère alors l'appréciation plus générale de la tolérance et de ses oscillations sur le long terme. D'autres biais peuvent également s'y ajouter, liés à la compréhension par le répondant des questions, aux évolutions du sens de la question dans le temps, à la variation de l'ordre des questions d'une année sur l'autre, à l'influence de l'enquêteur sur le sondé… Voir sur l'intérêt de la technique du *mood* par rapport à ces biais : STIMSON James A., TIBERJ Vincent et THIÉBAUT Cyrille, « Le *mood*, un nouvel instrument au service de l'analyse dynamique des opinions. Application aux évolutions de la xénophobie en France (1990-2009) », *Revue française de science politique*, n°5, 2010, pp. 902-908

[822] Précisons en outre que Vincent Tiberj n'a retenu que les questions portant sur « une dimension préjudicielle à l'égard d'une minorité ethno-religieuse touchant directement l'individu dans son rapport à l'autre », le chercheur précisant qu'ont été ainsi « exclues toutes les questions sur l'homosexualité, la peine de mort ou le sentiment d'insécurité » alors qu'à l'inverse « toutes les questions relatives à la tolérance à l'égard des juifs, des musulmans, des noirs ou de Roms ont été inclues, tout comme les questions plus générales ayant trait au jugement sur l'immigration ou au multiculturalisme. » MAYER Nonna, MICHELAT Guy, TIBERJ Vincent, « Racisme et xénophobie en hausse… », *op. cit.*, p. 37

[823] Cette valeur est calculée « en rapportant la proportion de positions tolérantes dans l'échantillon à la somme des proportions de réponses tolérantes et intolérantes », *Ibidem*

[824] *Ibidem*

[825] Pour plus d'informations concernant la construction de l'indice longitudinal de tolérance voir : MAYER Nonna, MICHELAT Guy, TIBERJ Vincent, « Racisme et xénophobie en hausse… », *op. cit.*, p. 37

Graphique 4 – Évolution de l'indice longitudinal de tolérance entre 1990 et 2005

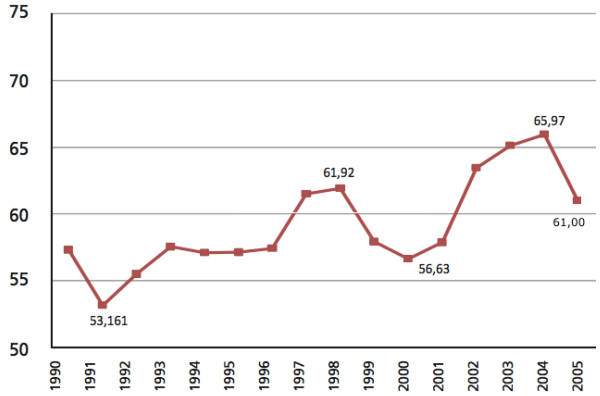

Source : Rapport CNCDH 2011

En premier lieu, il est clair que l'indice diminue fortement entre 2004, où il est de 65,97, et 2005, où il s'élève à 61, soit une baisse de quasiment cinq points. Nous remarquons également en deuxième lieu à l'appui du graphique ci-dessus, que ce n'est pas la première fois que des décrues subites sont observables. Nous en repérons deux importantes : une en 1991, l'indice remontant dès l'année suivante, et une en 1999 qui s'aggrave en 2000 et reprend une courbe ascendante à partir de 2001. Enfin, nous pouvons voir que le pic de tolérance qui précède la décrue se situe à un niveau plus élevé en 2004 qu'en 1998. Il apparaît également que le niveau de l'indice de 2005 est supérieur à celui de 2000 de même qu'à celui de 1999. Ce phénomène constitue ce que les chercheurs ont nommé l' « effet cliquet » : « Les niveaux de tolérance consécutifs aux baisses de l'indice [restent] toujours supérieurs aux niveaux minimaux précédemment atteints dans les périodes de recul. »[826] Sur le long terme donc, nous ne pouvons effectivement considérer que 2005 s'apparente à un véritable reflux de la tolérance, celle-ci demeurant, malgré son repli conséquent, à un niveau plus important que les précédentes décrues, ne passant pas cette année-là en dessous du seuil de l'année 2000. Nous avons donc une courbe qui continue d'être ascendante sur quinze ans.

La fin d'année 2005 s'avère ainsi une période qui a vu la xénophobie et le racisme particulièrement augmenter et cela dans l'ensemble des strates de l'opinion publique. Dans ce contexte de poussée des opinions ethnocentriques, les musulmans, les maghrébins et les personnes originaires d'Afrique noire se sont retrouvés les cibles privilégiées de cette « crispation hexagonale » et d'un racisme par ailleurs décomplexé et assumé. L'impensée de la

[826] MAYER Nonna, MICHELAT Guy, TIBERJ Vincent, « Montée de l'intolérance et polarisation anti-islam », in CNCDH, *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, La Documentation française, 2012, p. 30

guerre d'Algérie et le refoulement colonial apparaissent dans cette perspective comme les fondements sur lesquels se développe ce rejet, laissant voir une re-conflictualisation sociale patente de la thématique de la diversité. L'accroissement parallèle de l'anxiété socio-économique au sein de la société s'apparente comme un cadre ayant favorisé l'expression de cette tension à l'égard des descendants de colonisés. Il reste cependant que si le rejet de ces catégories paraît trouver sa justification dans cette aggravation du pessimisme socio-économique, cette explication n'épuise pas la compréhension de cette fièvre ethnocentrique, cette morosité ne cessant de croître depuis le début des années 2000 sans pour autant que nous assistions à une baisse simultanée de la tolérance. Les débats nés autour de la loi de février 2005 et de la crise dans les banlieues françaises par la mise en lumière de ces groupes à laquelle ils ont procédé, de même que par les cadrages qu'ils ont mobilisés, auront bien participé dans cette perspective à la radicalisation des opinions à l'égard de ces catégories. Cette crispation doit parallèlement être néanmoins relativisée dans la mesure où le niveau de tolérance et d'ouverture à l'autre reste plus élevé que durant la période précédente, la plupart des items révélant des taux de réponses fermées inférieurs à la période 1990-2001 mais surtout l'analyse de l'indice longitudinal de tolérance démontrant un maintien de l'effet cliquet.

Il demeure que cette stagnation relative de l'ouverture ne dit rien de l'état de l'ethnocentrisme en France. Ainsi, l'année 2005 pourrait ne pas seulement se traduire par une augmentation des préjugés mais également être une période de structuration des opinions fermées à la diversité qui viendrait dès lors contrebalancer et fragiliser la pérennité constatée de la dynamique d'ouverture.

II – Une croissance de l'ethnocentrisme parallèlement observable : un phénomène favorable à Nicolas Sarkozy

Cette fièvre ethnocentrique observable à partir de novembre s'accompagne parallèlement d'un déclenchement d'une dynamique autoritaire dont Nicolas Sarkozy paraît être politiquement le premier bénéficiaire.

En effet, le maintien de la tolérance sur le long terme dissimule un mouvement de structuration des opinions ethnocentriques au sein de l'ensemble des strates de l'opinion qui semble soutenue par le développement sous-jacent à cette hostilité envers l'autre, de peurs de nature identitaire. Ce phénomène confirme ainsi que la diversité est un enjeu de préoccupation qui gagne en manifesteté au sein de l'opinion mais aussi révèle que la promotion médiatico-politique du cadrage identitaire de cette problématique trouve un écho auprès des Français (A).

En outre, au-delà du fait que les hypothèses constitutives de la rhétorique de Nicolas Sarkozy sont désormais collectivement manifestes, il apparaît également que ce dernier a réussi à marquer de son empreinte l'enjeu de la diversité. Ce marquage, dans le contexte de re-problématisation des enjeux liés à la diversification culturelle de la société française, se révèle par ailleurs fructueux, le ministre de l'Intérieur paraissant être celui qui profite le plus de l'enclenchement de la dynamique autoritaire, profit qui lui permet *in fine* de bénéficier, à la veille de l'élection présidentielle, d'un potentiel de démarquage vis-à-vis du bilan gouvernemental (B).

A) Le déclenchement d'une « dynamique autoritaire » à l'origine de la progression de l'ethnocentrisme

Les travaux des différents chercheurs s'étant penchés en 2005 sur la question du rapport à l'autre, insistent tous cette année-là sur l'apparition au sein de l'opinion d'un mouvement de structuration des opinions fermées qui touche l'ensemble de l'électorat, y compris les segments traditionnellement engagés du côté de la tolérance (1).

Si ce phénomène est général, il demeure que ce sont d'abord les catégories les plus exposées au développement d'attitudes ethnocentriques qui sont le plus affectées, cette radicalisation des franges classiquement les plus intolérantes attestant le caractère encore opérant des variables explicatives traditionnelles de la fermeture à l'autre (2).

L'origine de ce mouvement de structuration des opinions hostiles à la diversité paraît devoir être trouvée dans l'inflation des peurs identitaires et plus largement dans la perception croissante d'une communauté française en proie au délitement de sa cohésion et de son unicité, révélant alors l'enclenchement sous-jacent d'une dynamique autoritaire au sein de la société française, signe de l'amorce d'un processus latent de problématisation sociale de l'enjeu identitaire (3).

1) Une structuration croissante des opinions ethnocentriques : un phénomène général

Afin de vérifier le degré d'ordonnancement des opinions individuelles ethnocentriques en 2005 mais également de comprendre comment celles-ci se hiérarchisent, Nonna Mayer et Guy Michelat recourent à la technique des échelles d'attitudes. Ce procédé permet de répartir les sondés en trois groupes en fonction de leur niveau de fermeture : les « peu ethnocentriques » (31% de l'échantillon) ; les « moyennement ethnocentriques » (22%) ; et les « très

ethnocentriques » (47%)[827]. Précisons en outre que s'inscrivant dans une démarche comparatiste, ils ont construit leur échelle d'ethnocentrisme de 2005 sur le fondement de celle qu'ils avaient élaborée en 2004, de sorte que nous pouvons également saisir les évolutions d'une année sur l'autre[828]. Leur travail révèle en premier lieu que la proportion des « très ethnocentriques » a fortement augmenté en un an (+11 points) et cela au dépend des deux autres groupes puisque la part des « peu ethnocentriques » décroit de six points et celle de ceux se situant dans la moyenne de cinq points. Cela traduit que la fin d'année 2005 constitue bien une période au cours de laquelle de plus en plus d'individus manifestent une structure d'opinion fermée à la diversité. Autrement dit, nous n'assistons pas simplement en 2005 à une croissance des préjugés à l'égard de l'autre mais également à une progression de la proportion d'individus qui développent une vision cohérente de l'altérité tendant à valoriser systématiquement son groupe d'appartenance au détriment de ceux identifiés comme autres qui sont à l'inverse dénigrés[829].

En second lieu, les travaux de Nonna Mayer et de Guy Michelat laissent transparaître le fait que les attitudes de fermeture progressent dans l'ensemble des strates de l'opinion (tableau 20).

[827] Pour construire ces échelles, les deux chercheurs ne sélectionnent au sein du sondage CSA que des items ayant trait, tout comme pour l'indice longitudinal de tolérance, à la question de la diversité et au rapport au multiculturalisme et les classes de la question ayant recueilli le taux de réponses fermées le plus faible – en l'espèce, le fait de ne pas être en accord avec l'affirmation suivant laquelle les personnes de confession juive sont des Français comme les autres (6%) – à celle dont la réponse ethnocentrique est la plus partagée dans l'échantillon – en l'occurrence le fait de s'opposer à la facilitation de l'exercice du culte musulman (78%). La première réponse constitue dès lors le plus haut degré d'ethnocentrisme alors que la seconde, étant la plus consensuelle au sein du panel, s'analyse comme le degré le plus faible. L'échelle obtenue est composée de huit questions ainsi hiérarchisées. À partir de ce classement, chaque personne interviewée peut alors être notée en fonction du nombre de réponses ethnocentriques qu'il a donné à ces questions. Celle qui aura fourni la réponse fermée à l'ensemble de celles-ci aura 8 (1% de l'échantillon en 2005), celle n'en fournissant aucune aura 0 (8% de l'échantillon). Les trois groupes mentionnés sont construits en fonction de cette notation. Ainsi, les « peu ethnocentriques » ont obtenu une note entre 0 et 1, les « moyennement ethnocentriques » se sont vu attribuer la note de 2 et les « très ethnocentriques », un résultat supérieur à ou égal à 3. MAYER Nonna et MICHELAT Guy, « L'analyse des chercheurs » in CNCDH, *La lutte contre…*, *op. cit.*, p. 101-102

[828] L'échelle d'ethnocentrisme utilisée par les deux chercheurs pour effectuer leurs analyses en 2004 et 2005 est disponible en annexe. Voir Annexe n°7

[829] Cette conclusion contribue à éclairer l'analyse de l'état de l'opinion dans la mesure où, comme nous l'avons précisé, l'augmentation des opinions individuelles ethnocentriques ne dit rien de leur degré de cohérence entre elles. Ainsi, le fait de considérer que le nombre d'immigrés est trop important pourra être de plus en plus partagé au sein de l'opinion, comme le fait de ne pas penser que l'on juge une démocratie à sa capacité d'intégration sans pour autant que l'on soit sûr du fait que progresse la proportion de sondés qui sont accord avec ces deux opinions de même qu'avec une majorité de celles qui manifestent une fermeture à la diversité.

Tableau 20 – Échelle d'ethnocentrisme selon le sexe, l'âge, le niveau de diplôme et l'auto-positionnement politique (pourcentage de très ethnocentriques)

		2004	2005	*Écarts en points*
Ensemble		36	47	*+11*
Sexe	Homme	37	49	*+12*
	Femme	35	46	*+11*
Âge	18-24 ans	26	29	*+3*
	25-34 ans	32	40	*+8*
	35-49 ans	35	49	*+14*
	50-64 ans	36	51	*+15*
	+65 ans	47	58	*+11*
Diplôme	Sans diplôme, CEP	47	65	*+18*
	Brevet, BEPC	42	53	*+11*
	CAP, BEP	45	59	*+14*
	Bac	27	38	*+11*
	Au-delà du Bac	17	29	*+12*
Échelle Gauche/droite	1	23	31	*+8*
	2	23	24	*+1*
	3	27	35	*+12*
	4	40	53	*+13*
	5	43	58	*+15*
	6	65	78	*+13*
	7	67	81	*+14*
	Ni de droite, ni de gauche	39	41	*+2*
	Sans réponse	38	57	*+19*
Préférence partisane	LO, LCR	24	30	*+6*
	PC	30	39	*+9*
	PS	27	34	*+7*
	Verts	28	35	*+7*
	UDF	29	32	*+3*
	UMP	47	63	*+16*
	FN	91	95	*+4*
	Aucun	39	47	*+8*
	Sans réponse	41	55	*+14*

Source : Nonna Mayer et Guy Michelat, rapport CNCDH 2005

Notamment, les catégories traditionnellement les moins touchées par l'ethnocentrisme voient celui-ci croître en leur sein. Ainsi, chez les jeunes la proportion des « très ethnocentriques » passe de 26% en 2004 à 29% en 2005 et surtout de 32% à 40% chez les 25-34 ans. L'augmentation est également sensible au sein du groupe des individus les plus instruits alors même que nous avons vu que classiquement la détention d'un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat était corrélée à une plus grande ouverture à l'autre. En 2005, les évolutions sont importantes, la part des « très ethnocentriques » au sein des titulaires du bac croissant de onze points (38%) et même de douze points parmi ceux ayant été plus loin dans leur parcours scolaire, représentant désormais près du tiers de ce groupe (29%). Ce phénomène est également décelable si nous nous concentrons maintenant sur les identités politiques. Ainsi, alors même que les sympathisants de gauche se caractérisent par leur faible fermeture à l'autre, nous notons

une progression non seulement chez ceux se situant sur une échelle de sept cases allant de la position un pour les plus à gauche à sept pour les plus à droite, sur la case numéro une (+8 points) mais aussi au sein du groupe d'interviewés s'étant placés sur la case numéro trois (+8 points). Dans ces deux catégories, la part des ethnocentriques y représente environ un tiers (respectivement 31% et 35%). Seuls ceux ayant choisi la case numéro deux connaissent une stagnation de la proportion de « très ethnocentriques » (+1 point). De manière similaire, nous pouvons constater l'inflation de leur proportion aussi bien chez les proches des deux partis d'extrême-gauche (+6 points), du parti socialiste (+7 points), des Verts (+7 points) et surtout chez les sympathisants du parti communiste (+9 points). Seuls ceux manifestant leur proximité à l'UDF ne s'affichent, relativement, pas plus ethnocentriques qu'en 2004 (+3 points).

Il reste cependant que c'est bien au sein des catégories traditionnellement les plus exposées au développement d'une attitude de fermeture à l'autre que la progression est la plus sensible, l'âge, le niveau de diplôme et le positionnement politique demeurant des variables lourdes de l'ethnocentrisme.

2) Des catégories plus exposées au développement d'attitudes ethnocentriques

Les années précédentes, les analyses des chercheurs ayant participé à la rédaction des rapports de la CNCDH concluaient classiquement que les attitudes fermées à la diversité se rencontraient principalement chez les plus âgés de même que chez ceux les moins dotés en capital culturel et augmentaient à mesure que les individus se déplaçaient vers la droite du spectre politique. Compte tenu de ce profil des ethnocentriques, il n'est ainsi pas étonnant de constater que les évolutions les plus fortes entre 2004 et 2005 se retrouvent au sein de ces catégories de la population.

Ainsi, la part des « très ethnocentriques » augmente fortement chez les plus âgés (excepté au sein des 65 ans et plus) passant de 35% à 49% chez les 35-49 ans, et atteignant 51% des 50-64 ans soit une croissance de quinze points entre 2004 et 2005. C'est en outre chez les moins diplômés que l'ethnocentrisme connaît une plus importante inflation, augmentant de dix-huit points chez les sans-diplôme (65%) et de quatorze points au sein des détenteurs d'un CAP ou d'un BEP (59%). Remarquons que parmi ces deux groupes mais également chez les titulaires du brevet, c'est plus de la moitié d'entre eux qui peuvent être considérés comme « très ethnocentriques » en 2005 et même 65% des sans-diplôme. Si nous nous intéressons maintenant à l'auto-positionnement politique, la croissance est d'autant plus forte que les individus se

situent sur les cases les plus à droite de l'échelle en partant du centre droit où la part des « très ethnocentriques » y dépasse désormais les 50% comme dans l'ensemble des catégories se plaçant sur l'une des quatre cases droite, atteignant même 78% de ceux se positionnant sur la case numéro six et 81% de ceux se retrouvant sur celle numéro sept soit à l'extrême-droite. La progression s'avère cependant la plus sensible chez ceux dont on peut considérer qu'ils sont les moins politisés, le choix « sans-réponse » dénotant une incapacité à se situer sur une échelle gauche/droite. À noter par ailleurs que les ninistes connaissent beaucoup moins que les autres cette inflation du rejet de l'autre (+2 points). Ce sont les sympathisants de l'UMP qui subissent la plus importante croissance de la proportion des « très ethnocentriques » (+16 points) qui représentent en 2005 presque les deux tiers de ce sous-échantillon (63%). La progression est également sensible chez ceux ayant opté pour la case « sans-réponse » (+14 points). Précisons avec Nonna Mayer et Guy Michelat que si les proches du Front national sont peu touchés par cette intensification de l'ethnocentrisme (+4 points), c'est aussi que le niveau de ce dernier était déjà particulièrement élevé en leur sein (91% en 2004)[830]. Il s'avère également, à l'aune des analyses des deux chercheurs, que le croisement du niveau de diplôme et de l'auto-positionnement politique révèle que c'est l'ensemble de la droite qui est affecté par cette poussée de fermeture[831]. En effet, si ce sont ceux qui n'ont pas le bac qui sont le plus touchés par ce phénomène, la part des « très ethnocentriques » augmentant de vingt points en un an, les plus instruits voient également cette proportion croître fortement et dans des niveaux équivalents (+18 points) même si elle reste bien inférieure à celle présente au même moment chez les moins dotés en capital culturel (respectivement 49% et 72%). La droite semble d'ailleurs la seule à connaître ce phénomène puisque le même croisement opéré pour la gauche révèle que l'inflation chez les moins diplômés est deux fois moins importante (+11) équivalant la progression du niveau d'ethnocentrisme au sein de l'échantillon total. Les plus instruits de gauche, quant à eux, sont relativement préservés de cette inflation puisqu'avec une augmentation de quatre points, c'est au sein de cette catégorie que l'ethnocentrisme croît le moins. De manière similaire, les ninistes n'ayant pas le bac subissent de manière moindre cette structuration des opinions ethnocentriques (+10 points) de même que les plus instruits, l'inflation de la proportion de « très ethnocentriques » en leur sein étant quasiment 2,5 fois moins importante que chez leurs homologues de droite[832].

[830] *Ibid*., p. 103
[831] Voir Annexe n°7
[832] *Ibid.,* p. 104

Il est par ailleurs intéressant de noter que Nonna Mayer et Guy Michelat constatent que le sentiment d'être raciste est cohérent en 2005 avec la note obtenue par les interviewés sur l'échelle d'ethnocentrisme[833]. Autrement dit, un sondé qui affirme être raciste aura généralement un score élevé d'ethnocentrisme et inversement. Cette concordance est d'ailleurs bien plus prononcée qu'en 2004, les deux chercheurs ayant alors constaté l'existence chez certains interviewés d'un décalage entre l'auto-déclaration quant à leur racisme et leur positionnement sur l'échelle d'ethnocentrisme[834] : certains peu fermés à l'autre se disent racistes (« les scrupuleux »)[835] ou d'autres « très ethnocentriques » ne se considèrent pas du tout ou peu racistes (« les dénégateurs »)[836]. Ce décalage toujours repérable en 2005 s'avère toutefois moins important, Nonna Mayer et Guy Michelat ayant observé « une hausse de 10 points du coefficient de corrélation entre ces deux variables »[837]. Ils remarquent également que les profils des « très ethnocentriques » et de ceux qui se déclarent racistes correspondent en 2005 et que les plus fortes augmentations de racistes assumés se retrouvent là où la croissance des « très ethnocentriques » est la plus sensible[838]. Ainsi, le sentiment d'être raciste progresse le plus fortement chez ceux n'ayant pas le bac et se positionnant à droite (+18). À l'inverse, le croisement de cet item avec le positionnement politique révèle que ce racisme décomplexé n'affecte que dans une moindre mesure les non bacheliers de gauche (+9) et ninistes (+4).

---

[833] Voir Annexe n°7

[834] *Ibid.,* p. 105

[835] Nonna Mayer et Guy Michelat décrivent plus précisément ces « scrupuleux » ou encore ces « racistes non racistes » dans leur article « Subjective racism, objective racism : the French case » publié en 2001 dans la revue *Patterns of Prejudice*. Ainsi, ils se rencontrent généralement plus dans les milieux catholiques ou communistes, les deux chercheurs estimant que leur commune adhésion à un système égalitaire et aux valeurs universalistes est tel, qu'il leur est plus difficile de se dire dépourvus de tous sentiments racistes : « *These "not racist racists" represent only 10 per cent of the total sample, but this figure rises to 22 per cent among the minority of Catholics who still go to church every Sunday. Similarly, it increases among the minority of respondents who identified with the Communist Party or voted for its candidates in the first round of the 1997 parliamentary elections [...] As if, under the influence of the egalitarian and universalist values celebrated both by the Gospels and the* Communist Manifesto, *it is more difficult to declare oneself absolutely devoid of racist feelings.* » MAYER Nonna et MICHELAT Guy, « Subjective racism, objective racism: the French case », *Patterns of Prejudice,* n°4, 2001, pp. 15-17

[836] Les « dénégateurs » se rencontrent quant à eux davantage chez les pratiquants, les femmes et les personnes se déclarant de droite modérée. Ces « non racistes racistes » sont différents des « racistes racistes » dans le sens où ils acquiescent aux politiques de lutte contre le racisme ou encore plaident pour le respect des droits des minorités. Ils s'en rapprochent par contre en raison de leur conservatisme et de leur conformisme. Leur racisme provient de ce qu'ils sont très attachés aux valeurs et à la culture française qu'ils valorisent et souhaitent voir respectées et préservées. Leur sentiment anti-immigrés provient ainsi du fait qu'ils les considèrent moins comme inférieurs que comme trop différents culturellement (racisme biologique *vs* racisme culturel). Les deux chercheurs précisent en outre, sur le fondement des travaux de Thomas Pettigrew et R. W. Meertens, que ces profils sont caractéristiques des démocraties dans lesquelles s'est imposée une norme antiraciste. Ces « dénégateurs » en ont précisément conscience et dans ce cadre ne se ressentent pas ou refusent d'être perçus comme racistes par conformité normative. À l'inverse, les « racistes racistes » assument cette transgression et acceptent d'être considérés socialement comme racistes. *Ibid*., pp. 17-18

[837] MAYER Nonna et MICHELAT Guy, « L'analyse des chercheurs » in CNCDH, *La lutte contre…*, *op. cit.*, p. 105

[838] Voir Annexe n°7

Précisons cependant que le phénomène ne se retrouve pas pour les bacheliers de droite pour lesquels nous n'observons pas une croissance de la déclaration raciste équivalente à ce que nous constatons pour les non bacheliers (+7 points). L'hypothèse serait qu'alors que les non titulaires du bac de droite se seraient décomplexés, se libérant davantage d'une norme antiraciste qui avait tendance à les brider dans l'affirmation de leur identité raciste, tandis que les plus diplômés auraient dans cette perspective encore à cœur de dissimuler aux autres, et peut-être également à eux-mêmes, leur rejet à l'égard des immigrés et des autres en général. Ce refoulement peut dès lors provenir des mêmes facteurs mis en avant par Nonna Mayer et Guy Michelat dans leur article « Subjective racism, objective racism : the French case » publié en 2001[839], à savoir le fait que les diplômés de droite ne se ressentiraient ou n'assumeraient pas d'être perçus dans une société dans laquelle s'est imposée progressivement dans les années 1990 un consensus multiculturel, comme des transgresseurs de normes. Dans ce cadre, nous pouvons aussi supposer que l'ethnocentrisme de ces diplômés de droite est davantage motivé par des préoccupations d'ordre conservateur et conformiste tendant à vouloir préserver une communauté culturelle, que par un racisme biologique amenant à voir les minorités nationales et les immigrés comme des êtres inférieurs[840].

L'analyse plus globale des motivations qui viennent soutenir le développement de l'ethnocentrisme montre que la problématique identitaire n'est pas étrangère à ce mouvement de structuration des opinions autoritaires, laissant deviner l'enclenchement d'une « dynamique autoritaire »[841] qui serait à l'œuvre derrière cette fièvre ethnocentrique.

3) Un ethnocentrisme corrélé à la perception d'une communauté nationale menacée

Afin de saisir ces motivations, Nonna Mayer et Guy Michelat ont élaboré une autre échelle d'ethnocentrisme, cette fois-ci spécifique à l'année 2005, qui leur permet de construire trois groupes répartissant à nouveau les interrogés en « peu ethnocentriques », « moyennement ethnocentriques » et « très ethnocentriques »[842]. Cette opération a pour but de croiser niveau de rejet de l'autre et les réponses recueillies sur deux items qui ont pour caractéristique de laisser une relative liberté aux sondés dans leur choix, ceci offrant alors la possibilité de bien

[839] MAYER Nonna et MICHELAT Guy, « Subjective racism, objective racism… », *op. cit.*
[840] Voir note 836 p. 397
[841] STENNER Karen, *The Authoritarian Dynamic*, *op. cit.*
[842] Échelle d'ethnocentrisme disponible en annexe. Voir Annexe n°7

comprendre les enjeux qui constituent le terreau du développement des attitudes ethnocentriques[843].

En premier lieu, les chercheurs se sont intéressés à la question invitant les interviewés à sélectionner au sein d'une liste de quinze préoccupations les trois craintes qui les concernaient le plus, afin de mettre en évidence non seulement les problématiques auxquelles les « très ethnocentriques » accordent davantage d'importance que les deux autres groupes mais également de vérifier l'existence ou non de divergences entre ce groupe et celui des « peu ethnocentriques » (tableau 21).

Tableau 21 – Niveau d'ethnocentrisme selon les craintes pour la société française (en pourcentage)

	Notes sur l'échelle d'ethnocentrisme B			
	Basses	**Moyennes**	**Élevées**	
Perte d'identité de la France	13	21	**66**	(38)
Immigration clandestine	8	33	**58**	(12)
Insécurité	15	29	**56**	(153)
Drogue	23	29	**49**	(35)
Intégrisme religieux	23	31	**46**	(39)
Terrorisme	34	35	**41**	(56)
SIDA	33	33	35	(52)
Pauvreté	**45**	23	32	(111)
Pollution	35	34	31	(68)
Chômage	35	35	30	(269)
Racisme	**45**	27	27	(55)
Crise économique	**48**	27	25	(84)
Antisémitisme	14	71	14	(7)
Corruption et affaires	**43**	43	14	(7)
Mondialisation	**63**	26	11	(19)

Source : Nonna Mayer et Guy Michelat, rapport CNCDH 2005

Le premier constat effectué par Nonna Mayer et Guy Michelat est que les « très ethnocentriques » sont surreprésentés dans le groupe des interviewés qui ont placé dans leur liste de préoccupations principales « la perte de l'identité de la France » (66%), « l'immigration clandestine » (58%) et « l'insécurité » (56%). Ils précisent également que dans une moindre mesure on les retrouve aussi parmi ceux qui ont opté pour « la drogue » (49%), « l'intégrisme religieux » (46%) et le « terrorisme » (41%). À noter en sus qu'ils sont à l'inverse sous-représentés au sein des répondants qui ont choisi « la mondialisation » (11%) ou encore « la corruption et les affaires » (14%), qui quant à elle inquiète de manière équivalente les « peu

[843] MAYER Nonna et MICHELAT Guy, « L'analyse des chercheurs » in CNCDH, *La lutte contre…*, *op. cit.*, pp. 107-111

ethnocentriques » et les « moyennement ethnocentriques ». Les « peu ethnocentriques », pour leur part, se distinguent non seulement de ces derniers mais aussi des « moyennement ethnocentriques » par leur intérêt pour les problématiques liées à la mondialisation (63%), la crise économique (48%), le racisme (45%) et la pauvreté (45%). Ils sont par contre sous-représentés parmi les répondants qui citent « la perte d'identité de la France », « l'immigration clandestine », « l'insécurité, « la drogue » ou encore « l'intégrisme religieux ». Certains enjeux répartissent les trois groupes de manière relativement égale : « le sida », « la pollution » et « le chômage ». Ainsi, nous retirons de ce premier résultat que ceux qui se caractérisent par la structuration de leurs opinions fermées à la diversité sont spécifiquement préoccupés par des enjeux d'ordre identitaire, migratoire et sécuritaire alors que les plus ouverts se détournent de ces inquiétudes et sont bien davantage travaillés par des craintes de nature socio-économique. Précisons toutefois que cette conclusion ne signifie pas que les « très ethnocentriques » ne sont pas anxieux socio-économiquement – ils ne le sont simplement ni plus ni moins que les moyennement ethnocentriques voire ne se distinguent pas des deux autres groupes sur le sujet du chômage.

En second lieu, Nonna Mayer et Guy Michelat se sont penchés sur les réponses données à la question invitant les sondés à se prononcer sur l'intégration des immigrés (tableau 22).

Tableau 22 – Niveau d'ethnocentrisme selon les raisons pour lesquelles les immigrés s'intègrent assez ou très difficilement (en pourcentage)

Pour quelles raisons les immigrés s'intègrent assez ou très difficilement ?	**Notes sur l'échelle d'ethnocentrisme B**			
	Basses	Moyennes	Élevées	
Parce que les femmes portent le voile	0	17	**83**	(83)
Ils ne s'intègrent pas *(sans précision)*	8	16	**76**	(50)
Religion	5	27	**68**	(66)
Manque volonté d'intégration, pas d'effort	9	24	**67**	(140)
Mœurs, culture différente	19	23	**59**	(163)
Difficulté à se faire régulariser	33	22	**44**	(9)
Ils sont de plus en plus nombreux	12	50	**37**	(8)
La langue	**46**	17	37	(54)
Manque d'instruction	**39**	30	30	(23)
Mauvaise image	**62**	12	25	(8)
Les Français ne font pas d'efforts pour les intégrer	**56**	23	21	(84)
Parce qu'ils sont rejetés	**52**	27	20	(44)
Raisons économiques	**44**	36	20	(50)
Couleur de la peau	**42**	42	17	(12)
À cause du racisme, discriminations	**62**	23	15	(105)
Politiques mises en œuvre ne favorisent pas l'intégration	**56**	31	12	(48)
Difficulté à trouver un logement...	**61**	28	11	(18)

Source : Nonna Mayer et Guy Michelat, rapport CNCDH 2005

Tout d'abord, il s'avère que les « très ethnocentriques » sont surreprésentés parmi les interrogés jugeant que les immigrés s'intègrent « difficilement » à la société française (66%). Plus intéressant encore, il apparaît qu'ils se distinguent par ailleurs dans les raisons invoquées à l'appui de cette réponse. En effet, l'analyse montre non seulement qu'ils privilégient des causes qui pointent les immigrés comme les responsables de leur mauvaise intégration mais également qu'en leur sein, ils ont tendance à choisir plus que les autres groupes des facteurs d'ordre ethno-religieux. Ainsi, ils citent davantage le port du voile (83%), la religion (68%), les mœurs et la culture différentes (59%). Notons aussi qu'ils sont surreprésentés dans le groupe de répondants ayant mentionné un manque d'effort et de volonté de la part des immigrés (67%) ou encore dans celui qui estime sans autre précision qu'ils ne s'intègrent pas (76%), ce qui dénote un sentiment d'incompatibilité intrinsèque. Sur neuf causes pointant la responsabilité des immigrés, ils en mentionnent ainsi sept, davantage que les « peu ethnocentriques » et les « moyennement ethnocentriques ». Ils sont par contre sous représentés quasiment au sein de tous les groupes de répondants ayant cité des facteurs ressortant de la responsabilité de la société française (six sur huit), n'évoquant ni vraiment plus, ni vraiment moins la question de la mauvaise image des immigrés ou encore le manque d'effort des Français eux-mêmes. À l'inverse, les « peu ethnocentriques » se caractérisent par leur mise à l'index de la société française dans cette faille perçue du modèle d'intégration. Ainsi, parmi les raisons à l'origine des difficultés rencontrées par les immigrés dans leur processus intégratif, nous les retrouvons en majorité dans les groupes de répondants ayant pointé la mauvaise image des immigrés (62%), le fait que les Français ne font pas d'efforts pour les intégrer (56%), ou encore celui qu'ils sont rejetés (52%) mais aussi au sein de ceux mentionnant des causes économiques (44%), le racisme (62%), le manque de logement (61%) ou les lacunes des politiques mises en place pour aider à l'intégration qui jouent dès lors à contre-emploi (56%). Notons également qu'au sein des raisons mettant en cause la responsabilité des immigrés eux-mêmes, ils ne sont surreprésentés que parmi les répondants ayant cité la langue comme obstacle et qu'excepté pour la problématique de la régularisation, ils sont sous-représentés dans l'ensemble des autres groupes de répondants mentionnant une raison ciblant les immigrés eux-mêmes.

Ainsi, il ressort de l'ensemble de ces conclusions que les personnes manifestant une structure d'opinion fermée en 2005 se caractérisent par le fait qu'elles voient dans l'autre, en particulier immigré et/ou descendant de colonisés, le responsable des menaces qui pèsent sur la communauté nationale. Précisons également que, comme l'ont démontré Nonna Mayer et Guy

Michelat[844], leur ethnocentrisme va aussi de pair avec une demande d'autorité et de sévérité accrue comme avec une intolérance plus importante à l'encontre de tous ceux qui plus généralement peuvent prendre les traits du déviant, suggérant que la xénophobie et le racisme sont corrélés également à un certain conformisme social comme nous avions pu déjà l'évoquer précédemment. Nous avons également constaté que ces ethno-autoritaires s'avèrent être de plus en plus nombreux dans la société française, le maintien de la tendance structurelle d'accroissement de la tolérance dissimulant parallèlement en 2005 un mouvement de structuration des préjugés ethnocentriques. Il semble enfin que ce mouvement repose davantage sur une anxiété d'ordre identitaire et sécuritaire, les enjeux économiques générant autant d'angoisse chez ceux se révélant ethnocentriques que dans le reste de l'électorat. Ainsi, c'est bien ces peurs identitaires et ce sentiment d'insécurité qui apparaissent déterminants dans le processus de structuration des opinions fermées. Dans ce cadre, les débats ayant jalonné l'année 2005 comme le cadrage médiatique des émeutes de novembre auront certainement joué dans l'expansion de ces craintes, engendrant conséquemment non seulement une « crispation hexagonale » mais également une dynamique de structuration des préjugés affectant en priorité les catégories y étant classiquement plus exposées mais également celles relativement protégées de celle-ci.

Cette conclusion est soutenue par les travaux de Karen Stenner qui, dans son ouvrage *The Authoritarian Dynamic* publié en 2005[845], a cherché à mettre en évidence les facteurs déclencheurs des périodes d'inflation de l'intolérance prise au sens large, c'est-à-dire concernant le rejet de l'autre que celui-ci soit identifié au moyen de critères ethniques, religieux, sociaux ou encore d'identités sexuelles ou de genre. La chercheuse australienne en identifie deux principaux : une prédisposition psychologique à l'intolérance qu'elle nomme « autoritarisme » mais aussi un changement dans la perception des menaces sociétales, ces deux phénomènes entrant en interaction pour créer chez l'individu prédisposé à l'intolérance le sentiment que la cohésion et l'unicité de sa communauté sont en passe d'être remises en cause. C'est précisément ce que l'on pourrait nommer une panique identitaire et sécuritaire qui engendre la « dynamique autoritaire », soit une crispation sociale à l'égard de ceux identifiés comme autres et une demande d'autorité accrue à leur encontre. Or pour Vincent Tiberj, qui s'appuie notamment sur les travaux de Karen Stenner, c'est bien le cadrage médiatique des émeutes dans les banlieues comme la remise au centre du débat public de la problématique de la diversité qui ont exercé une influence déterminante dans la montée de ces craintes et joué

[844] *Ibid.,* p. 111
[845] STENNER Karen, *The Authoritarian Dynamic*, *op. cit.*

conséquemment un rôle majeur dans l'enclenchement de cette dynamique. Nous ne pouvons, considérant d'une part notre analyse de la controverse née autour de la loi de février 2005 et notre traitement par les journaux du soir des affrontements de novembre, et d'autre part notre constat d'une montée de fièvre ethno-autoritaire au sein de l'opinion révélée par les résultats du sondage de 2005 et surtout compte-tenu de leur concomitance, que nous rallier à cette conclusion.

Il s'avère ainsi que parallèlement à la crispation relative dans le rapport des Français à l'autre, l'ethnocentrisme, défini comme cohérence d'opinions manifestant une fermeture à la diversité, est en croissance non seulement au sein des catégories prédisposées classiquement au développement de ce type d'attitude mais également dans des strates de l'électorat plutôt acquises à l'ouverture à l'autre. Ce retour en arrière des franges les plus ouvertes comme la radicalisation des segments plus fermés sont à mettre en corrélation avec les débats ayant jalonné l'année 2005 comme avec le type de cadrage ayant dominé le traitement journalistique et politique des émeutes dans les quartiers dits sensibles. L'attisement des craintes identitaires et sécuritaires qu'ils ont suscité a en effet été déterminant dans l'enclenchement d'une « dynamique autoritaire », dynamique se caractérisant en premier lieu par un rejet systématisé de l'autre identifié principalement sous les traits de l'immigré et du musulman. *In fine,* dans ce processus de re-problématisation de la diversité, ce sont donc bien les hypothèses constitutives du discours *sur* l'identité nationale sarkozyste qui ont gagné en manifesté et cela non seulement dans le débat public mais également, et de manière corrélative, au sein d'une partie non négligeable de l'opinion. De ce point de vue, cette rhétorique voit donc son potentiel social de pertinence augmenter de manière importante en cette fin d'année 2005.

La question est alors de savoir dans quelle mesure cette problématisation du rapport à l'autre et cette manifestation sociale des informations contenues dans le discours *sur* l'identité nationale profitent politiquement à Nicolas Sarkozy.

B) Le succès du marquage sarkozyste du discours *sur* l'identité nationale : Nicolas Sarkozy premier bénéficiaire de la re-problématisation de la diversité au sein de l'opinion

S'interroger sur les retombées politiques de l'émergence de la diversité comme enjeu collectif patent et de la structuration des opinions fermées à l'autre revient, à l'aune de nos objectifs de recherche, à formuler deux sous-questionnements complémentaires : dans quelle mesure Nicolas Sarkozy est-il parvenu à marquer de son sceau la problématique de la diversité

et, dans cette hypothèse, en quoi ce marquage lui bénéficie-t-il dans le contexte de manifestation sociale des préoccupations ethno-autoritaires ?

Tout d'abord, il s'avère que les Français dont les sympathisants et les membres de son parti, associent fortement le ministre de l'Intérieur et président de l'UMP aux questions sociétales touchant à l'intégration et à l'ordre. Cette association tend dès lors à confirmer le succès illocutoire du discours *sur* l'identité nationale, le marquage sarkozyste des hypothèses constitutives de cette rhétorique étant perceptible non seulement dans le débat public mais aussi dans l'opinion (1).

Ensuite, il apparaît que cette réussite illocutoire couplée à la re-problématisation de la diversité semblent créer une dynamique favorable à Nicolas Sarkozy, celui-ci jouissant à la fin de l'année 2005 d'un potentiel important de popularité et de soutien en particulier dans les franges de l'électorat les plus perméables à la fermeture. Ce potentiel, lui offrant la capacité de se démarquer du bilan du gouvernement et d'apparaître comme « un homme politique d'un "autre type" »[846], constitue à la veille de l'ouverture officieuse de la campagne présidentielle un atout important et qui peut être décisif dans la mesure où Nicolas Sarkozy parvient à le conserver (2).

1) La problématique ethno-autoritaire empreinte du sceau sarkozyste

En premier lieu, l'analyse effectuée par Vincent Tiberj des résultats de l'enquête de décembre 2005 sur la crise des banlieues laisse apparaître une certaine corrélation entre les diverses grilles de lecture des émeutes auxquelles les Français adhèrent et le rapport que ces derniers entretiennent aux actions notamment discursives de Nicolas Sarkozy, plaçant dès lors le ministre au centre des oppositions interprétatives de cet événement[847]. Le chercheur dégage quatre types de perception des heurts de novembre, catégorisation réalisée à partir des positions des sondés quant aux responsables du déclenchement des affrontements, quant aux causes structurelles au fondement de la colère des émeutiers, et quant aux solutions à mettre en œuvre pour résoudre la crise. La première grille de lecture des violences, dite « sociale-multiculturelle » et à laquelle souscrit 34% de l'échantillon, se caractérise par sa forte teinte socio-économique et laisse en outre transparaître une certaine bienveillance vis-à-vis de la diversité. Ainsi, les sondés se ralliant à ce prisme voient avant tout le chômage (67%) et dans une moindre mesure les discriminations (37%) puis les défaillances du contrôle parental (33%)

[846] TIBERJ Vincent, *La crispation hexagonale…*, *op. cit.*, p. 81
[847] *Ibid.*, pp. 73-77

comme les sources profondes des émeutes dans les quartiers populaires. Pour eux, il est primordial pour apaiser les tensions d'accorder davantage de financement aux zones d'éducation prioritaires (ZEP) comme aux associations présentes dans les cités mais également d'élargir le parc des logements sociaux dans l'ensemble des communes françaises – 90% des sondés appartenant à ce groupe citent chacune de ces trois mesures. Pour cette catégorie de panélistes, Nicolas Sarkozy apparaît de loin comme le premier responsable des affrontements (69%) et cela devant la télévision (43%) et la police (31%), rejoignant dès lors l'avis de ceux qui, au sein du débat public, ont pointé les discours du ministre de l'Intérieur comme le principal facteur déclencheur de l'explosion de la colère. Le second groupe (11% de l'échantillon) dit « social-autoritaire » tout en se ralliant lui aussi à une lecture davantage socio-économique de la crise, se différencie toutefois du premier par une attitude plus réfractaire à l'égard de l'immigration et par la promotion d'une certaine revalorisation de l'autorité. Ainsi, si le chômage est toujours perçu comme la cause structurelle à l'origine des affrontements de novembre (49%), le manque de contrôle parental est mentionné à hauteur de 43% soit dix points de plus qu'au sein de la catégorie précédente. Surtout, l'immigration est citée par 21% d'entre eux, ce qui représente quatorze points de plus que la même mention chez les sociaux-multiculturels pour qui ce facteur apparaît comme mineur (7%). De manière similaire, ces sondés estiment que les solutions à apporter sont à la fois de nature sociale et ethno-autoritaire, la baisse de l'immigration (81%) et l'expulsion des émeutiers étrangers (76%), mesures défendues publiquement, lors des événements, par le ministre de l'Intérieur, côtoyant en proportion de citation l'augmentation du nombre de logements sociaux (84%) et l'accroissement des subventions à destination des ZEP (77%). Dans ce groupe, si Nicolas Sarkozy est davantage mis en cause qu'au sein de l'échantillon global (45% contre 42%), il demeure qu'il est bien moins cité que dans le premier groupe, le racisme antifrançais étant pointé parallèlement comme la seconde cause directe des émeutes (33%). De là, nous pouvons faire l'hypothèse qu'il existe une corrélation entre cette moindre condamnation de Nicolas Sarkozy, ce plus important soutien à ses propositions et la plus grande fermeture à ceux qui sont considérés comme étrangers, révélant une certaine association entre l'image de ce dernier et le rapport à la diversité, corrélation qui pourrait être confirmée par le rejet explicite du ministre exprimé à l'inverse par les membres du premier groupe, plus ouverts. Néanmoins, cette conjecture semble *a priori* relativisée par l'étude des caractéristiques du troisième groupe mis en évidence par Vincent Tiberj. Ceux qu'il nomme « libéraux-multiculturels » (15% de l'échantillon) se différencient des deux premiers non pas tant sur l'adhésion à une vision davantage socio-économique des émeutes que, à l'intérieur de cette vision, sur la mise en avant

plus prononcée des principes de responsabilité individuelle et de méritocratie. Ils citent ainsi le chômage comme l'une des causes profondes des émeutes (37%) mais le ciblent non seulement dans une moindre mesure que les deux premiers groupes et également considèrent moins que les autres que la société est responsable des difficultés des habitants des banlieues dans leur recherche d'emploi (68%). Ils tendent parallèlement à vouloir responsabiliser ces derniers dans le règlement des problèmes que connaissent les quartiers promouvant dès lors « un cadre donnant-donnant »[848] qui s'aligne, comme le précise le chercheur, sur la politique d'égalité des chances telle que promue par le gouvernement. Les solutions qu'ils préconisent sont d'ordre socio-économique et identiques à celles ciblées par les sociaux-multiculturels. Ils se rapprochent de plus de ces derniers quant à leur rapport à la diversité, manifestant une certaine ouverture à l'autre qu'illustre leur attention particulière aux discriminations dans l'identification des causes profondes des émeutes. Or, malgré cette tolérance relative, ils se révèlent moins hostiles que l'ensemble de l'échantillon au discours de Nicolas Sarkozy, 41% des membres de ce groupe estimant que celui-ci est responsable du déclenchement des affrontements. Surtout, cette proportion est inférieure de quatre points à celle enregistrée au sein du groupe des sociaux-autoritaires dont les membres manifestent pourtant une plus grande perméabilité à la fermeture à l'autre.

Pour nous, ce constat, loin d'infirmer notre hypothèse, vient finalement confirmer le succès de la stratégie discursive sarkozyste et la réussite du ministre quant à son entreprise d'incarner une politique s'inscrivant sur l'axe à la fois socio-économique et culturel. Parvenant à conserver son image d'homme libéral qui fait de lui un homme politique de droite traditionnelle, il semble parallèlement avoir réussi, grâce à ses prises de position sur le terrain du libéralisme culturel et à leur mise en avant, à faire sa mue idéologique, suscitant moins de rejet de la part des Français qui, malgré leur positionnement socio-économique qui les situe plutôt dans le camp idéologique de la gauche, éprouvent une certaine hostilité quant à la diversification culturelle de la société française. Cette conjecture permettrait aussi de comprendre que certains parmi les plus ouverts, soient moins revendicatifs à l'égard de l'action y compris discursive du ministre en raison de leur plus grand libéralisme économique. En outre, cette hypothèse est soutenue par l'observation des spécificités du quatrième groupe identifié par Vincent Tiberj, dit « ethno-religieux » (40%), qui évacue toute appréhension socio-économique de la crise des banlieues et souscrit à une lecture ne mobilisant que des éléments explicatifs touchant au libéralisme culturel. Cette catégorie de sondés est celle qui minimise le

[848] *Ibid.*, p. 75

plus la responsabilité sarkozyste dans les événements et qui manifeste la plus grande adhésion aux solutions promues par Nicolas Sarkozy durant les tensions. Ainsi, en son sein, ils ne sont que 20% à mentionner les propos de ce dernier comme cause directe de l'éclatement des affrontements, soit deux fois moins que le niveau enregistré au sein de l'échantillon total, pointant d'abord le racisme antifrançais (41%), la télévision (38%) ainsi que l'islamisme et la mafia (35%) comme les trois principaux facteurs déclencheurs. Dans le même ordre d'idées, le chômage est bien moins cité dans ce groupe que dans les trois précédents (29%), le manque de contrôle parental, manifestant une certaine adhésion à la re-légitimation de l'autorité, étant mentionné par quasiment la moitié de ceux se situant dans cette catégorie du panel (47%). L'immigration est quant à elle citée à hauteur de 26%, avoisinant la mention du manque d'emploi. De manière cohérente, la baisse du nombre d'immigrés (96%), la responsabilisation des parents (88%), le renforcement de la présence policière (87%) mais aussi l'expulsion des étrangers émeutiers (84%) et la réforme du regroupement familial (76%) sont conçus relativement unanimement comme des solutions prioritaires à mettre en place pour résoudre les problèmes des banlieues dites sensibles.

Ces analyses effectuées par Vincent Tiberj tendent ainsi à confirmer que Nicolas Sarkozy est parvenu à associer les hypothèses constitutives du discours *sur* l'identité nationale, désormais socialement plus manifestes, à son personnage public qui n'est donc désormais plus seulement celui de « Sarko l'américain ». Cette conjecture se trouve en outre renforcée en second lieu par l'analyse des résultats des différents sondages d'opinion réalisés en 2005 sur la personnalité du ministre de l'Intérieur ainsi que sur la sociologie des adhérents de l'UMP. Celle-ci tend en effet à révéler la réussite du marquage sarkozyste de la problématique ethno-autoritaire, actant par là même le succès au niveau social de la dimension illocutoire du discours *sur* l'identité nationale du ministre et président du parti de la droite et du centre. Tout d'abord, il ressort de l'observatoire des personnalités politiques, série d'enquêtes réalisées par l'institut BVA en partenariat avec *Le Figaro* et LCI, que Nicolas Sarkozy est en 2005 celui qui apparaît de loin le plus crédible sur les questions sécuritaires, domaine qui s'avère en outre être son premier point fort pour une majorité de sondés. Ainsi, alors que François Hollande, en mars 2005, recueille sur ce thème la confiance de 35% de sondés[849], Ségolène Royal, en novembre,

[849] BVA, *Observatoire des personnalités politiques : François Hollande*, mars 2005, disponible sur www.bva-group.com

celle de 34% d'entre eux[850] et François Bayrou, en avril, celle de 46%[851], le ministre de l'Intérieur est reconnu, en février de la même année, crédible par 79% des interviewés dont, précisons-le, 71% des sympathisants de gauche qui lui octroient leur confiance en matière d'ordre et de sécurité[852], ce niveau de soutien constituant un record toutes personnalités testées et toutes enquêtes confondues. Il est, de plus, le seul pour qui cette qualité arrive en tête, loin devant tous les autres domaines soumis à évaluation. Ainsi, si 62% des interrogés font confiance à Nicolas Sarkozy pour moderniser le fonctionnement de la vie politique française, deuxième trait de personnalité qui lui est associé sur une liste de sept domaines de compétence, cette proportion est donc inférieure de dix-sept points à celle obtenue concernant la problématique sécuritaire[853]. À noter cependant que l'immigration est absente de la liste soumise au jugement des sondés. Malgré ce manque, nous pouvons cependant prendre la mesure du marquage sarkozyste de cette thématique au travers des comparatifs réalisées par ce même institut entre les personnalités de Nicolas Sarkozy et de Dominique de Villepin en octobre 2005[854]. Cette comparaison est d'autant plus intéressante que ce dernier n'a alors quitté la place Beauvau que depuis cinq mois, ce qui nous permet de limiter quelque peu l'effet de la fonction sur la confiance ressentie des sondés pour chacune des personnalités testées. Or, à l'aune des résultats obtenus par BVA, il apparaît que Nicolas Sarkozy a une crédibilité qui se structure avant tout autour des problématiques ethno-autoritaires, image qui n'est à l'inverse en rien associée à la personnalité de Dominique de Villepin qui paraît quant à lui bien plus attendu sur les thématiques sociales et européennes. Ainsi, alors que 76% des sondés jugent Nicolas Sarkozy plus crédible sur les questions sécuritaires et 74% sur la thématique migratoire, le Premier ministre ne recueille respectivement que 16% et 15% de potentiel de confiance dans les mêmes domaines. Il apparaît en outre que les sympathisants de droite le perçoivent encore moins présents sur ces questions que les sympathisants de gauche puisqu'ils ne sont que 9% à estimer le chef du gouvernement crédible sur les problématiques sécuritaire et migratoire contre respectivement 23% et 21% des sympathisants de gauche.

L'autre élément qui atteste du succès du marquage sarkozyste de la thématique de la diversité, est relatif à la perception qu'ont les sondés des points communs et des divergences

[850] BVA, *Observatoire des personnalités politiques : Ségolène Royal*, novembre 2005, disponible sur www.bva-group.com
[851] BVA, *Observatoire des personnalités politiques : François Bayrou*, avril 2005, disponible sur www.bva-group.com
[852] BVA, *Observatoire des personnalités politiques : Nicolas Sarkozy*, février 2005, disponible sur www.bva-group.com
[853] *Ibidem*
[854] BVA, *Observatoire des personnalités politiques : intentions de vote à l'élection présidentielle de 2007,* octobre 2005, disponible sur www.bva-group.com

existant entre Nicolas Sarkozy et Dominique de Villepin. En septembre 2005, l'institut BVA intègre à son baromètre politique réalisé chaque mois pour le compte de l'hebdomadaire *L'Express,* une question demandant aux sondés si ces deux personnalités expriment ou non des idées politiques différentes[855]. Les résultats révèlent qu'une majorité relative d'entre eux, soit 46% de l'échantillon, a le sentiment que ces deux personnalités ne partagent pas les mêmes positions contre 39% pour qui il n'y a pas de divergence sensible entre elles. À noter qu'il n'y a, sur ce point, pas de désaccord perceptible entre sympathisants de gauche (48% pensent qu'ils expriment des idées différentes) et de droite (47%), ni entre proches du PS (48%) et de l'UMP (56%), même si ces derniers voient encore plus de divergences d'opinion entre les deux hommes. Seuls les sondés manifestant leur proximité à l'UDF considèrent en grande majorité qu'ils partagent les mêmes idées (62%). Si le sondage de septembre ne détaille pas plus les éléments particuliers qui structurent cette impression dominante de divergence idéologique entre Nicolas Sarkozy et Dominique de Villepin, l'observatoire des personnalités politiques d'octobre consacré au duel entre les deux hommes forts du gouvernement, s'attache à compléter ces premiers résultats[856]. Il s'avère en effet que lorsque l'on présente aux sondés une liste de domaines sur lesquels ils doivent évaluer le degré de ressemblance idéologique entre le ministre de l'Intérieur et le Premier ministre, seules deux thématiques sur sept testées sont considérées comme des sujets d'opposition entre les deux représentants politiques : l'entrée de la Turquie dans l'Union Européenne – 50% d'entre eux considèrent qu'ils développent des positions divergentes contre 34% qui expriment le contraire – et, loin devant, la question de l'immigration et de l'intégration des étrangers – 60% pensent que Dominique de Villepin et Nicolas Sarkozy sont en désaccord sur cette question contre 31% qui estiment l'inverse et cela avec un taux de sans réponse plus faible que sur le précédent domaine. *In fine*, il semble à l'appui de l'ensemble de ces différentes enquêtes et du croisement de leurs données que Nicolas Sarkozy soit bien parvenu à incarner aux yeux d'une majorité de Français la thématique ethno-autoritaire et à s'imposer comme une personnalité crédible sur les questions s'y attachant.

Cette conclusion est enfin renforcée par l'analyse effectuée par l'institut IPSOS et commandée par la direction de l'UMP sur ses nouveaux adhérents, étude rendue publique par Yves Jégo le 17 novembre 2005[857]. Au-delà de présenter les profils sociologiques des 604 individus ayant pris leur carte à compter de janvier 2005, cette enquête tente d'éclairer les

[855] BVA, *Le baromètre politique,* septembre 2005, disponible sur www.bva-group.com
[856] BVA, *Observatoire des personnalités politiques : intentions de vote…, op.cit.*
[857] RIDET Philippe, « Les nouveaux adhérents de l'UMP sont à l'image de la France voulue par Sarkozy », *Le Monde*, 18 novembre 2005, p. 13 ; PETITFILS Anne-Sophie, « La "seconde" fondation de l'UMP… », *op. cit.*, p. 59

différentes motivations à l'œuvre chez ceux qui ont décidé de s'engager à l'UMP à la suite de l'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence du parti. Or, il s'avère que 78% de ces nouveaux entrants ont adhéré en raison « de la personnalité et du discours de Nicolas Sarkozy » et, devant les thématiques du travail (43%), de la réforme de l'État (40%) et des 35 heures (39%), autres sujets préemptés par le ministre de l'Intérieur, c'est bien pour plus de la moitié d'entre eux (52%) l'immigration qui constitue la principale attente de ces adhérents. Pour nous, ce résultat confirme que le futur candidat officiel de l'UMP a réussi à enrichir son image idéologique et à marquer de son empreinte la thématique de la diversité dont ni l'opinion, ni les sympathisants de la droite comme ceux de l'UMP ne peuvent plus ignorer qu'il en fait un de ses marqueurs politiques, de même qu'ils ne peuvent plus ignorer ses positions conservatrices sur ce thème spécifique, ce qui atteste le succès illocutoire de sa rhétorique *sur* l'identité nationale.

Toutefois, si Nicolas Sarkozy a empreint de son sceau la thématique de la diversité et, au sein de celle-ci, incarne aux yeux de l'opinion une posture conservatrice, dans quelle mesure ce marquage du nationalisme identitaire lui permet-il de tirer profit politiquement de la re-problématisation collective du rapport à l'autre ?

2) Une dynamique autoritaire, moteur du soutien à Nicolas Sarkozy : le démarquage gouvernemental comme résultante de la réussite du marquage sarkozyste du nationalisme identitaire

La question est d'autant plus pertinente que l'on pourrait légitimement s'attendre à ce que la re-conflictualisation sociale de la diversité bénéficie en premier lieu à celui qui s'est engagé depuis les années 1970 sur le terrain de l'antilibéralisme culturel : Jean-Marie Le Pen. De plus, l'investissement des différentes formations partisanes sur des thématiques marquées de l'empreinte lepéniste a historiquement produit, nous l'avons mentionné plus avant, une dynamique favorable au parti frontiste, soit que ce procédé ait motivé les électeurs traditionnels des organisations recourant à ce stratagème politique à voter pour d'autres candidats ou à s'abstenir, soit qu'il ait encouragé une partie de ces votants à préférer, selon l'expression consacrée, « l'original à la copie »[858]. Surtout, à l'aune de nos développements précédents[859], nous savons désormais que l'ethnocentrisme est la variable déterminante du soutien à Jean-Marie Le Pen, de sorte que l'on pourrait penser que la structuration des opinions fermées à la diversité et la poussée xénophobe de la fin de l'année 2005 auraient pu profiter avant tout au

[858] Voir Partie 1, Chapitre 3, Introduction
[859] Voir Partie 1, Chapitre 3, Section 2

« Menhir ». Or, il apparaît au vu de l'analyse de différentes enquêtes d'opinion réalisées dans l'immédiate suite des émeutes, que c'est bien Nicolas Sarkozy qui ressort gagnant de la crise des banlieues et de la fièvre ethnocentrique consécutive affectant la société française.

Tout d'abord, si nous nous intéressons à l'évolution, entre le mois de novembre et de décembre 2005, des cotes d'avenir de différentes personnalités telles que mesurées mensuellement par l'institut TNS-Sofres (tableau 23)[860], il s'avère que Jean-Marie Le Pen, François Hollande et Nicolas Sarkozy sont les seuls à véritablement bénéficier des retombées politiques de la crispation hexagonale, tous les autres stagnant relativement.

Tableau 23 – « Voulez-vous me dire si vous souhaitez lui voir jouer un rôle important au cours des mois et des années à venir ? » (pourcentage de réponse oui)

Personnalités	Novembre 2005	Décembre 2005	*Écart en points*
Ségolène Royal	42	44	*+2*
François Hollande	28	32	*+4*
François Bayrou	28	29	*+1*
Dominique de Villepin	44	45	*+1*
Nicolas Sarkozy	47	54	*+7*
Philippe de Villiers	17	18	*+1*
Jean-Marie Le Pen	10	14	*+4*

Source : TNS-Sofres

Il apparaît en outre que, parmi ces trois personnalités, c'est bien le ministre de l'Intérieur qui voit sa cote croître le plus, progressant quasiment deux fois plus en points que les deux autres et cela alors même qu'il se situait déjà à des niveaux importants sur ce paramètre, de sorte qu'on aurait pu imaginer que, partant de plus haut, il progressât moins vite que François Hollande et Jean-Marie Le Pen dont les cotes d'avenir étaient en novembre 2005 faibles, voire très faibles pour le second. Cette dynamique est encore plus accentuée lorsque nous nous penchons cette fois sur l'évolution, durant la même période, de la popularité des grandes formations politiques[861]. En effet, alors que l'UMP voit les opinions favorables à son égard progresser de six points, passant de 30 à 36% en un mois, la cote de satisfaction du PS ne croît quant à elle que de trois points, passant de 40 à 43% de sondés favorables à cette organisation même si cette dernière reste malgré tout plus populaire dans l'opinion que la formation de la droite et du centre. Dans le même temps, les opinions favorables à l'UDF stagnent, n'augmentant que d'un point entre novembre et décembre (de 28% à 29%), de même que la cote de popularité du FN (de 9 à 11%), ce résultat confirmant la pérennité de la distinction entre frontisme et lepénisme.

[860] Données disponibles sur www.tns-sofres.com/cotes-de-popularites#
[861] *Ibidem*

Il apparaît ainsi à l'aune de ces enquêtes que la dynamique favorable à Nicolas Sarkozy dans l'immédiate suite des émeutes rejaillit sur le parti dont il incarne la direction.

Ces premières conclusions sont confirmées par les résultats, publiés le 16 novembre, du baromètre mensuel IPSOS/*Le Point*, résultats qui nous permettent de préciser les ressorts de la dynamique Sarkozy[862]. Réalisée en pleine crise des banlieues (12 novembre), ce sondage laisse apparaître une augmentation forte de la cote de popularité du ministre de l'Intérieur (63%, +11 points), de quatre points supérieure à celle dont bénéficie aussi Dominique de Villepin (+7 points) et de cinq points plus élevée que la progression de popularité enregistrée également pour Jacques Chirac (+6 points). Pour Pierre Giacometti, commentant les résultats de l'enquête, « cette crise, qui a mis en évidence les questions liées à l'insécurité, l'immigration, l'intégration, a profité à la droite et à l'extrême droite »[863], la cote de popularité de Jean-Marie Le Pen connaissant également une croissance sensible, passant de 16 à 21%, alors même que les affrontements sont encore en cours. Les cadres du PS, quant à eux, apparaissent, toujours selon le sondeur, en « déphasage » par rapport aux attentes des interviewés[864]. Il apparaît toutefois que, si c'est bien la droite, l'extrême-droite et l'ensemble de l'exécutif qui paraissent profiter des événements, Nicolas Sarkozy en tire un avantage beaucoup plus conséquent. Ce constat est d'ailleurs corroboré par le fait que, selon la même enquête, ce sont 68% des sondés qui approuvent l'action du ministre de l'Intérieur quant à sa gestion des affrontements alors qu'*a contrario* 54% d'entre eux désavouent celle du Président de la République. Lorsque nous nous intéressons aux ressorts de la popularité de Nicolas Sarkozy, le sondage réalisé par IPSOS révèle que ce dernier fait le plein dans son électorat traditionnel mais parvient également à capter la confiance de 40% des sympathisants socialistes, confirmant que le ministre bénéficie d'un capital de crédibilité auprès de l'électorat de gauche ce qu'a pu également démontrer l'enquête réalisée par l'IFOP pour *Valeurs Actuelles* publiées en décembre 2005[865]. Si ces deux dynamiques de soutien se retrouvent également dans les ressorts de la confiance accordée à Dominique de Villepin, la spécificité de Nicolas Sarkozy est de trouver un large écho auprès des sympathisants de Jean-Marie Le Pen, puisque ce sont 90% d'entre eux qui apportent leur confiance au ministre, ce qui, selon le sondeur, explique que l'accroissement de popularité de Nicolas Sarkozy soit plus important que celui de Dominique de Villepin[866]. L'observation des

[862] *Le Monde*, « Nicolas Sarkozy sort renforcé de la crise des banlieues », 17 novembre 2005, disponible sur www.lemonde.fr
[863] *Ibidem*
[864] *Ibidem*
[865] IFOP, *Éléments d'analyse sur l'électorat de gauche ayant une bonne image de Nicolas Sarkozy,* décembre 2005, disponible sur www.ifop.com
[866] *Le Monde*, « Nicolas Sarkozy sort renforcé… », *op. cit.*

variations du potentiel électoral présidentiel, testé dans la même étude, du ministre de l'Intérieur confirme le « satisfecit »[867] qui lui est accordé par l'opinion pour son action durant la crise des banlieues, celui-ci voyant sa cote progresser de dix points atteignant 61%. Cette croissance forte et ce potentiel électoral élevé, « record depuis la création de cet indicateur » deux ans auparavant[868], lui permettent de marquer la distance non seulement avec le Premier ministre (53%) mais également avec le Président de la République (37%) dont les possibles candidatures sont encore alors des hypothèses envisagées pour représenter, en 2007, l'UMP dans la course à la présidentielle.

L'enquête banlieue de décembre 2005 apporte davantage de précision quant à la dynamique des répercussions politiques de la crispation hexagonale[869]. Vincent Tiberj constate en premier lieu qu'une fois la crise passée, l'action de l'ensemble des membres du gouvernement est condamnée par l'opinion[870].

> *Quand, dans cette enquête, on demande aux personnes interrogées quels jugements elles portent sur l'action des différents protagonistes politiques face à la crise, aucun d'entre eux n'est jugé favorablement. 48 % désapprouvent l'action de Nicolas Sarkozy, contre 44% qui l'approuvent ; l'action de Jean-Louis Borloo suscite encore moins d'approbation (42 %), mais elle est restée essentiellement illisible (25 % de « ne sait pas ») ; quant à Dominique de Villepin, l'électorat l'approuve à 38 % et le désapprouve à 43 %.*[871]

Cette retombée de l' « effet banlieue » est également confirmée par l'enquête IPSOS publiée le 14 décembre qui constate en particulier que Nicolas Sarkozy perd une grande partie des points qu'il avait engrangés pendant le mois de novembre[872]. En second lieu, le chercheur enregistre une augmentation forte à la fois du « pessimisme social » défini comme une perte de confiance dans l'amélioration des conditions socio-économiques (chômage, pouvoir d'achat, inégalités sociales) et du « pessimisme sociétal » conçu quant à lui comme une morosité des sondés au sujet de la réduction de la délinquance, de la diversification culturelle de la société française et de l'apaisement des tensions dans les banlieues, ces deux pessimismes jouant par ailleurs, selon

---

[867] IPSOS, *Banlieues : l'opinion adresse un satisfecit à Nicolas Sarkozy, 16 novembre 2005*, disponible sur www.ipsos.com
[868] *Ibidem*
[869] TIBERJ Vincent, *La crispation hexagonale…, op. cit.,* pp.79-82
[870] Précisons qu'il s'agit bien ici de demander aux sondés s'ils approuvent ou non la gestion de la crise des banlieues par les différents membres du gouvernement et non de les interroger sur leur opinion quant à la cote d'avenir de chacune d'entre elles, ce qui était l'objet de l'enquête TNS-Sofres de décembre. Ainsi, les sondés dans cette enquête peuvent très bien désirer plus qu'en novembre que Nicolas Sarkozy joue un rôle plus important dans un avenir proche sans pour autant approuver parallèlement ses actions durant les affrontements de novembre. Les questions n'étant pas similaires, il nous semble donc que les deux résultats ne sont *a priori* pas contradictoires.
[871] *Ibid.,* p. 80
[872] IPSOS, *L'effet banlieue retombe, le congrès du Mans bénéficie au PS*, 14 décembre 2005, disponible sur www.ipsos.com

le chercheur, « de concert dans l'électorat. »[873] Or, il s'avère que s'ils ont tous deux des conséquences sur la confiance accordée par les électeurs aux responsables gouvernementaux, ils se distinguent cependant quant aux logiques de soutien qui découlent de chacun. Tout d'abord, il apparaît que le niveau de pessimisme social fonctionne selon une dynamique classique : plus les sondés sont optimistes, plus ils soutiennent le gouvernement et à l'inverse plus ils sont moroses, plus ils condamnent l'action de ses membres. L'effet du niveau de pessimisme social joue d'ailleurs davantage sur l'évaluation des actions de Dominique de Villepin que sur celle des actes de Nicolas Sarkozy, confirmant par ailleurs la forte association du personnage public du Premier ministre avec les attentes d'ordre socio-économique. Ainsi, quand les optimistes sociaux approuvent la politique menée par le ministre de l'Intérieur à hauteur de 62%, ils soutiennent Dominique de Villepin à 74%, soit douze points de plus. *A contrario*, celui-ci pâtit un peu plus que Nicolas Sarkozy du pessimisme social, même si la différence n'est pas sensible : seuls 24% des pessimistes accordent leur confiance au Premier ministre et 27% au ministre de l'Intérieur. Il reste que la logique de soutien est ici, pour les deux personnalités, traditionnelle : plus de morosité socio-économique entraîne plus de condamnation des politiques menées par les membres du gouvernement. Le niveau de pessimisme sociétal fonctionne quant à lui de manière différente : non seulement il apparaît que c'est Nicolas Sarkozy qui est le plus affecté par ce facteur, la cote de soutien aux actions de Dominique de Villepin variant peu selon le degré de morosité, mais en outre sa logique se fait à rebours de la précédente. Ainsi, si les taux d'approbation quant à la gestion des émeutes par le Premier ministre passent de 48% chez les optimistes à 43% chez les plus anxieux (+/- 5 points), ceux du ministre de l'Intérieur vont de 33% chez les premiers à 57% chez les plus moroses (+/- 14 points). Nicolas Sarkozy réalise donc ses meilleurs résultats chez ceux qui ont une vision dégradée de la situation sociétale et ses plus mauvais scores au sein des optimistes. De ce constat, Vincent Tiberj conclut que plus il y a de pessimisme quant aux thématiques de l'immigration, de la délinquance ou encore de l'intégration, plus le ministre de l'Intérieur est plébiscité[874], ce qui explique à la fois le fort degré de soutien dont il bénéficiait en pleine crise des banlieues et le fort niveau de crédibilité qu'il conserve un mois après auprès de ceux qui sont encore déprimés par le contexte sociétal. Pour le chercheur, ces résultats tendent à montrer que la dynamique autoritaire, dont nous avons plus avant spécifié la nature, est *in fine* « une dynamique sarko-compatible, alors qu'elle aurait pu faire monter l'extrême droite comme cela

[873] TIBERJ Vincent, *La crispation hexagonale…, loc. cit.*
[874] *Ibid.*, pp. 81-82

s'était déjà produit dans le passé, notamment en 2002. »[875] Ces observations confirment également que Nicolas Sarkozy est parvenu à enrichir son image idéologique, réussissant toujours à incarner la droite traditionnelle structurée autour des valeurs du libéralisme économique tout en apparaissant parallèlement comme un homme de droite conservateur sur les thématiques touchant au libéralisme culturel. Pour Vincent Tiberj, ces conclusions sont la preuve qu'il se donne à voir en cette fin d'année 2005 comme « un homme politique d'un "autre type" »[876] capable de s'affranchir du bilan du gouvernement et de s'en démarquer à partir du moment où il parvient à exploiter cette dynamique autoritaire qui lui est favorable, ce qui peut constituer un avantage certain dans la compétition électorale qui s'annonce.

Conclusion de la seconde section

Les Français semblent ainsi s'être emparés à la fin de l'année 2005 du problème de la diversité, érigeant ce dernier comme un enjeu collectivement partagé et l'associant de manière manifeste à la personne de Nicolas Sarkozy. Le traitement médiatique des événements de l'année 2005, par la publicisation des querelles portant sur la thématique de la diversification culturelle et sur son cadrage par l'appartenance normative à la nation ainsi que par l'objectivation comme la fixation d'un certain nombre de représentations issues d'un passé colonial jusqu'alors refoulé, aura de ce point de vue contribué à réveiller ce débat et à l'alimenter.

En premier lieu, nous avons pu constater que les événements ayant jalonné l'année ont provoqué au sein de l'ensemble des strates de l'opinion une montée de fièvre xénophobe qui semble certes avant tout le résultat d'un effet de période, mais qui a tout de même pour conséquence de ralentir le mouvement d'accroissement structurel du libéralisme culturel et de la tolérance. Dans ce cadre, il s'avère que ce sont en priorité les personnes issues des anciennes colonies françaises comme les immigrés qui pâtissent d'abord de la progression de l'intolérance, progression qui ne peut uniquement s'analyser comme la conséquence d'un climat socio-économique perçu comme anxiogène. Le traitement médiatique et politique en particulier de la crise des banlieues, véritable « alerte au feu »[877], a bien joué un rôle dans ce

[875] *Ibid.*, p. 82
[876] *Ibid.*, p. 81
[877] Nous reprenons cette expression à Vincent Tiberj dans son ouvrage *La crispation hexagonale* qui l'emprunte lui-même à Samuel Popkin. Les « alertes au feu » sont « des moments où télévisions, radios et journaux s'accordent sur un seul sujet et le traitent de manière particulièrement et suffisamment alarmiste et anxiogène pour remobiliser un électorat éloigné de la politique au quotidien ». Voir TIBERJ Vincent, *La crispation hexagonale…*, *op. cit.*, pp. 20-21 et p. 72

réveil de la xénophobie, mobilisant des grilles de lecture, des mises en récits et en images sémantiquement, émotionnellement et mémoriellement assez puissantes pour rouvrir la discussion collective sur le multiculturalisme.

Ce dernier constat est soutenu, en second lieu, par le fait que la diffusion des préjugés xénophobes et la libération de la parole raciste s'accompagnent parallèlement d'une structuration des opinions fermées à la diversité, structuration liée à une augmentation des peurs normatives se matérialisant par la croissance des craintes quant à l'unicité culturelle de la communauté. L'enclenchement de cette dynamique autoritaire est pour nous le signe que parmi les diverses hypothèses contradictoires participant à alimenter la problématique de la diversité, ce sont bien celles constitutives du discours *sur* l'identité nationale qui gagne en manifesteté. Désormais socialement plus pertinente, cette rhétorique semble en outre être marquée du sceau sarkozyste. En effet, l'opinion paraît non seulement associer la thématique de la diversification culturelle et les informations véhiculées par le discours *sur* l'identité nationale à Nicolas Sarkozy, mais en outre ses strates les plus acquises à la fermeture et les plus préoccupées quant à l'avenir sociétal de la communauté lui octroient leur confiance sur ce sujet, véritable atout à la veille de l'ouverture de la campagne officieuse pour la magistrature suprême.

CONCLUSION DU PREMIER CHAPITRE

Le processus de mise en problème de l'identité nationale s'avère ainsi plus complexe que ne le laissait présager notre hypothèse introductive.

En effet, s'il y a bien en 2005 une problématisation du contenu normatif de l'appartenance à la nation qui émerge des débats ayant eu lieu au sein des arènes médiatiques et politiques, elle n'est pourtant ni objectivée ni explicitement nommée, restant à l'arrière-plan d'une autre problématique qui quant à elle gagne cette année-là en manifesteté : la diversité. C'est ainsi avant tout comme cadrage du rapport à l'autre que la question nationale est introduite dans le débat public. Cette re-problématisation du multiculturalisme peut être conçue à l'aune de nos développements comme une séquelle perlocutionnaire de l'activité discursive de Nicolas Sarkozy, les acteurs qui ont participé à ce processus ayant intégré à la composition de la définition de ce problème les grilles de lecture mobilisées par le ministre de l'Intérieur dans le traitement des questions sécuritaire, migratoire et de l'intégration.

Cette remise au centre du débat public de la diversité et des schèmes de la nation a eu en outre un écho au sein de l'opinion, écho se manifestant par une re-discussion au sein de la société française du consensus multiculturel. L'année 2005 voit en effet le rapport à l'autre

investir également le débat social et en son sein ce sont avant tout les hypothèses constitutives du discours *sur* l'identité nationale sarkozyste qui deviennent plus évidentes, évidence révélée non seulement par la croissance généralisée des préjugés xénophobes mais aussi par la structuration des opinions ethnocentriques comme par ses facteurs déclencheurs. Nicolas Sarkozy apparaît de plus être le premier bénéficiaire de cette reconflictualisation sociale : étant parvenu à empreindre de son sceau la discussion, il paraît jouir d'une crédibilité forte sur ce thème auprès de ceux qui expriment une certaine inquiétude quant à la diversification culturelle et dont on aurait pu croire qu'ils se tourneraient en premier lieu vers Jean-Marie Le Pen et son parti.

L'ensemble de ces conclusions tend dès lors à démontrer que c'est le discours *sur* l'identité nationale qui augmente fortement cette année-là son potentiel de pertinence, confirmant en cela le succès illocutoire de l'entreprise menée par Nicolas Sarkozy, succès que vient par ailleurs attester le marquage sarkozyste de cette rhétorique observable dans le débat tant public que social. De ce point de vue, l'objectivation du problème de l'identité nationale qui acte la naissance de ce que nous avons nommé le discours *de* l'identité nationale ne peut être considérée, contrairement à l'hypothèse que nous avions formulée dans notre introduction à ce chapitre, strictement comme la reproduction parfaite d'informations préalablement énoncées et interprétées socialement ainsi que contextualisées de manière similaire. L'invalidation de notre conjecture nous invite dès lors à reprendre l'analyse et à rechercher d'autres facteurs pouvant expliquer cette apparition. Si le discours *sur* l'identité nationale est une rhétorique désormais collectivement admise – que ce soit pour la défendre ou pour la contester – et opportune politiquement pour Nicolas Sarkozy, pourquoi ce dernier opère-t-il ce changement discursif à partir de 2006 ? C'est à cette question qu'il nous faut maintenant, dans un deuxième chapitre, tenter d'apporter un éclairage.

Chapitre 2 – L'émergence du discours *de* l'identité nationale : une exploitation stratégique du contexte idéologique de 2005 (2006-2007)

INTRODUCTION DU DEUXIEME CHAPITRE

L'année 2005 s'avère être une période déterminante qui marque le succès de l'entreprise sarkozyste initiée entre 2002 et 2004. Le discours *sur* l'identité nationale voit en effet son potentiel de pertinence fortement augmenter. Cette augmentation se produit à la faveur d'une re-problématisation au sein du débat public de la thématique de la diversité, re-problématisation s'analysant comme une séquelle perlocutionnaire de l'activité discursive sarkozyste, et par la re-conflictualisation sociale subséquente de la diversification culturelle française. Désormais socialement plus manifestes, les hypothèses constitutives du discours *sur* l'identité nationale tendent dès lors à venir remettre en cause, cette année-là, l'évidence du consensus multiculturel tel qu'imposé depuis les années 1990. Il s'agit à ce stade de nous interroger sur les facteurs qui ont motivé Nicolas Sarkozy à transformer un discours ayant atteint ses objectifs, discours qui lui aura par ailleurs permis de marquer de son sceau la problématique de la diversité, de s'autonomiser de l'image du gouvernement dont il est membre et de venir concurrencer Jean-Marie Le Pen sur le terrain du conservatisme culturel.

Une hypothèse possible serait, sur le fondement des travaux de Sperber et Wilson[878], de voir dans l'émergence du discours *de* l'identité nationale non pas une simple ornementation rhétorique dissimulant une répétition des hypothèses constitutives du discours *sur* l'identité nationale, mais la production d'un nouvel acte de discours. Cette nouvelle production tendrait dans cette perspective à maximiser la pertinence des informations qu'ils portent à la connaissance des auditeurs et des électeurs, en prétendant l'améliorer, par l'entretien de la manifesteté et l'exploitation d'un contexte idéologique qui leur est désormais accessible[879]. Au-delà, le discours *de* l'identité nationale constituerait alors pour Nicolas Sarkozy un moyen

[878] Voir Partie 2, Introduction

[879] Cette hypothèse se fonde sur la définition de la pertinence de Sperber et Wilson. En effet, pour ces deux auteurs, rappelons-le, la pertinence est un préalable à l'interprétation qui justifie que les récepteurs produisent l'effort de rechercher le contexte dans lequel les informations que l'émetteur porte à leur attention trouvent à s'appliquer, soit participent à parfaire leur connaissance de ce contexte. Ainsi, pour qu'un discours soit reconnu comme pertinent, il faut qu'il apporte un savoir supplémentaire à ses récepteurs, ce qui est donc aussi un enjeu pour l'émetteur. La réitération d'informations anciennes, c'est-à-dire déjà traitées, comme l'ont été en 2005 les hypothèses constitutives du discours *sur* l'identité nationale, n'améliorent pas ce savoir. Il faut un élément nouveau. En revanche, ces informations traitées et placées dans la mémoire des récepteurs, peuvent être mobilisées pour construire le contexte dans lequel interpréter l'information inédite qui prétend parfaire la connaissance de ce dernier. Voir notamment, SPERBER Dan et WILSON Deirdre, *La pertinence...*, *op. cit.*, pp. 167-168

d'orienter la pensée de l'opinion dans la direction qui est lui est politiquement la plus favorable, jouant dès lors sur les critères d'évaluation servant à la détermination de leur choix électoraux.

Cette hypothèse repose ainsi sur le présupposé selon lequel les hypothèses constitutives du discours *sur* l'identité nationale sont encore en 2006 assez prégnantes dans l'opinion pour justifier que Nicolas Sarkozy s'en serve de fondement à la production du discours *de* l'identité nationale. Il nous faut donc préalablement questionner ce présupposé afin de vérifier dans quelle mesure notre hypothèse repose sur une base empirique. Nous pourrons alors tester notre conjecture en recherchant au sein de la production discursive sarkozyste, telle que produite entre 2006 et mai 2007, non seulement des innovations discursives mais aussi des « indices » [880] dont aurait pu user Nicolas Sarkozy pour permettre à ses récepteurs de reconstruire le contexte dans lequel sa rhétorique doit être interprétée et au sein duquel elle prétend à la pertinence.

Nous montrerons dans une première section que la re-problématisation de la diversité est de courte durée. En effet, la baisse de la fièvre ethno-autoritaire comme le retour à une actualité plus apaisée, reléguant les problématiques du libéralisme culturel et de la diversification de la société française au second plan, interviennent dès le début de l'année 2006. Il demeure cependant qu'un potentiel de fermeture paraît encore ré-activable au sein de l'opinion révélant que le contexte idéologique de la fin 2005, bien que moins manifeste, est encore prégnant.

Dans une seconde section, nous verrons que la substitution progressive entre 2006 et 2007 du discours *sur* l'identité nationale, rhétorique de cadrage de la problématique de la diversité, par le discours *de* l'identité nationale, qui fait du contenu normatif de l'appartenance à la nation un problème objectivé, s'analyse dans cette perspective comme la production d'un nouvel acte de discours tendant à renouveler la production discursive sarkozyste en fournissant aux électeurs un thème original ancré dans ce contexte idéologique aisément accessible. Elle se fait également en situation, dans la mesure où cette mutation s'opère relativement aux contraintes de la compétition électorale, le cadrage de la thématique consensuelle de l'identité nationale manifestant notamment l'attention stratégique portée par Nicolas Sarkozy à ses adversaires comme à sa famille politique.

[880] SPERBER Dan et WILSON Deirdre, *La pertinence...*, *op. cit.*, p. 103

Section 1 – Un retour à la tolérance en trompe-l'œil : derrière l'apaisement de l'opinion, des tensions autour de la diversité encore prégnantes

Introduction de la première section

L'année 2005 s'est caractérisée, nous l'avons vu, par la réouverture et la re-problématisation de la controverse autour de la diversification culturelle de la société française non seulement au sein du débat public mais également, et de manière corrélative, dans l'opinion. La fièvre ethnocentrique qui s'est emparée de cette dernière a eu pour conséquence de ralentir la dynamique structurelle de progression de l'ouverture à l'autre, fragilisant l'hégémonie du consensus multiculturel acquise progressivement durant les années 1990. Nous avons également conclu, avec les analystes ayant cherché à comprendre les ressorts à l'œuvre dans cette inflation brutale de l'intolérance, que le traitement politico-médiatique des événements de l'année 2005, et en particulier de la crise des banlieues de novembre, avait joué un rôle certain dans ce phénomène : en ciblant la diversité, les médias ont contribué à enclencher une dynamique autoritaire au sein de nombreuses strates de l'opinion, réveillant par là même une méfiance latente vis-à-vis de ceux identifiés comme autres, manifestant une hostilité structurée à leur égard et participant à rouvrir la discussion collective sur le multiculturalisme. Le caractère généralisé de cette subite remontée des préjugés xénophobes et racistes tend à aller cependant dans le sens d'un effet de période, largement dépendant des conditions médiatiques dans lesquelles ont été traités ces événements, et dont les chercheurs invitent à relativiser le caractère pérenne, incitant la CNCDH à re-tester un certain nombre de ses items en février 2006, une fois l'alerte au feu médiatique éteinte[881].

Ainsi, dans quelle mesure l'année 2006 acte-t-elle ce caractère temporaire de la fièvre ethnocentrique de 2005 ? Constatons-nous des évolutions perceptibles au sein de l'opinion qui viendraient attester l'effet de période à l'œuvre dans la brusque remontée de l'intolérance constatée l'année précédente, attestation que viendrait notamment apporter la baisse de l'adhésion individuelle aux opinions fermées, celle de l'ethnocentrisme, ou encore le retour du côté de l'ouverture de strates de l'opinion qui avaient, de manière remarquable, basculé dans la fermeture en fin d'année 2005 ? Ces questionnements tendent ainsi à prendre la mesure du degré de fragilité et de pérennité de l'accroissement du potentiel de pertinence du discours *sur* l'identité nationale sarkozyste constaté en 2005.

[881] CSA, « Présentation des résultats par l'Institut CSA », in CNCDH, *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, La Documentation française, 2006, p. 86

En outre, pouvons-nous repérer en 2006 une corrélation entre l'état de l'opinion et le traitement parallèle de la diversité effectué par les médias d'information ? Autrement dit, les données collectées par les instituts de sondage peuvent-elles être éclairées par l'analyse de la structuration de l'agenda médiatique et de la couverture médiatique de la problématique multiculturelle ? La sociologie des médias a depuis plusieurs années mis en évidence des effets que ces derniers peuvent exercer sur leurs publics[882]. Trois types d'influence en particulier ont pu être repérés : l' « effet d'agenda » soit « l'impact des médias d'information sur la saillance des enjeux perçus dans l'opinion »[883], impact qui se traduit empiriquement par « la tendance des sondés à citer les enjeux visibilisés par les médias comme étant les enjeux politiques les plus importants »[884] et à établir en conséquence une hiérarchisation de leurs préoccupations qui correspond à cette visibilisation ; l' « effet d'amorçage » ou « *priming* » qui tend à mettre en lumière « l'influence des médias d'information sur les critères retenus pour évaluer et produire des jugements politiques », soit le fait qu' « en se focalisant sur certains événements, faits et enjeux, l'information rendue accessible attire l'attention du public et l'incite à utiliser ces événements, faits et enjeux comme critères d'évaluation des gouvernements, des candidats, des programmes »[885] ou plus largement de la situation politique ; enfin, l' « effet de cadrage » ou « *framing* » tend à proposer au public un « cadre interprétatif majeur qui rappelle le schème ou la structure cognitive » par lequel interpréter un fait, ceci affectant sa signification « puisqu'il consiste à intégrer [ce fait] dans un contexte », le cadre interprétatif fournissant « immédiatement une définition de la situation du problème concerné »[886]. Ici, nous concentrerons notre attention sur les deux derniers effets décrits, l'influence des médias d'information sur la hiérarchisation des préoccupations de leur public ayant été à de multiples reprises fortement relativisée[887]. Dans cette perspective, le repérage d'effets de court terme,

[882] GERSTLÉ Jacques, « L'information et la sensibilité des électeurs à la conjoncture », *Revue française de science politique*, n°5, 1996, pp. 739-741
[883] *Ibid.*, p. 739
[884] *Ibidem*
[885] *Ibid.*, p. 740
[886] *Ibid.*, p. 739
[887] Depuis les travaux de Paul Lazarsfeld, s'il est admis que les médias ne disent pas ce qu'il faut penser, certains chercheurs, critiquant l'aspect court-termiste et trop individualiste de la théorie lazarsfeldienne des effets limités, ont proposé de renouveler la réflexion sur les effets forts des médias en adoptant une approche macrosociale et constructiviste de l'influence que peuvent exercer les médias sur leurs publics. Ces approches dites théories de l'opinion publique, en proposant notamment le modèle de l'*agenda setting,* ont ainsi mis en évidence que l'action des médias se situaient au niveau sociétal, opérait sur le long terme, et résidait avant tout dans une opération de restriction et de sélection des choix à la disposition des publics. Leur conclusion rendue célèbre par la formule de Bernard Cohen, est ainsi que les médias nous disent avant tout à quoi il faut penser (MAIGRET Éric, *Sociologie de la communication…, op. cit.,* pp. 201-203). Toutefois, cet effet de sélection a lui-même été relativisé. Cette relativisation porte en premier lieu sur l'effet agenda. L'analyse empirique de ce type d'effet a ainsi démontré que l'influence des médias sur la hiérarchisation des priorités politiques des électeurs est limitée. Cet effet est avant tout fonction des préférences politiques dont il tend à augmenter ou minimiser l'action. La visibilisation d'un enjeu

d'amorçage et/ou de cadrage, produits par le traitement médiatique de la diversité sur l'opinion renforcerait selon nous la conclusion selon laquelle ces derniers jouent un rôle dans la construction et l'évolution des jugements relatifs à ceux identifiés comme autres, mais aussi appuierait l'idée qu'ils ont pu favoriser l'enclenchement en 2005 de la dynamique autoritaire. Au-delà, ils nous permettront de saisir les contraintes et les opportunités médiatiques qui peuvent jouer à la fois dans le processus de production du discours nationaliste sarkozyste et plus largement dans l'élaboration par Nicolas Sarkozy de sa stratégie de conquête du pouvoir.

Présentation des sources servant de fondement à l'analyse

Pour mener à bien notre analyse, nous recourrons, tout d'abord, au rapport de la CNCDH de 2006[888] afin de voir dans quelle mesure les évolutions repérables en 2005 se poursuivent l'année suivante et d'en estimer, si reproduction de dynamique il y a, l'impact sur les rapports de forces et les équilibres quant à la perception qu'ont alors les Français de la diversité dans son rapport à l'unité. Notons que ce rapport de la CNCDH intègre les données collectées au cours de deux enquêtes : la première, réalisée du 16 au 21 février par l'institut CSA, ayant pour but de vérifier dans quelle mesure certains résultats de l'enquête de novembre 2005 avaient été obérés par le contexte des émeutes ; la seconde, effectuée du 6 au 9 novembre 2006 par le même institut, se situe dans la continuité de l'ambition des rapports que nous avons pu mobiliser précédemment. Nous enrichirons les conclusions découlant des deux sondages CSA, des résultats collectés à l'occasion de la troisième vague du Baromètre politique français (BPF) effectuée du 4 au 14 décembre 2006 par le Cevipof et dont les données relatives aux représentations de l'immigration circulant dans l'opinion ont été analysées par Sylvain Brouard et Vincent Tiberj dans leur rapport « Les tensions autour de l'immigration dans l'opinion : crispation et polarisation » publié en 2007[889]. Ajoutons que nous nous réfèrerons également, tout comme nous l'avions fait dans notre chapitre précédent, au rapport de la CNCDH de

par les médias aura ainsi tendance à faire augmenter cet enjeu dans la hiérarchie des préoccupations des électeurs dont les préférences politiques les amènent préalablement à envisager cet enjeu comme important. L'effet d'agenda est dans ce cadre davantage un effet de renforcement des effets de l'orientation politique des électeurs sur la hiérarchisation de leurs enjeux qu'un effet de structuration de ces priorités. Cette conclusion a notamment été bien illustrée pour l'année 2006, par les travaux de Vincent Tiberj et Thierry Vedel : TIBERJ Vincent et VEDEL Thierry, « Les effets de l'information télévisée sur les évaluations politiques et les préoccupations des électeurs français », *Les Cahiers du Cevipof*, n°46, avril 2007, pp. 42-46

[888] CNCDH, *La lutte contre le racisme…*, *op. cit.*, 295 p.

[889] BROUARD Sylvain et TIBERJ Vincent, « Les tensions autour de l'immigration dans l'opinion… », *op. cit.*, 28 p.

2011[890] et de nouveau à la contribution de Nonna Mayer, Guy Michelat et Vincent Tiberj[891], non seulement pour observer l'évolution en 2006 de l'indice longitudinal de tolérance, mais également en raison du fait que ces derniers ont réalisé cette année-là un indice longitudinal de tolérance par minorité nationale. Ce dernier nous permettra de vérifier si les variations constatées au niveau global ne dissimulent pas des spécificités propres à certains groupes.

Afin de vérifier si des effets de court terme sur l'opinion sont inférables en 2006 du traitement médiatique de la diversité, nous avons entrepris d'effectuer une analyse qualitative des journaux télévisés du soir diffusés sur TF1 et France 2 durant les périodes au cours desquelles ont été réalisées les trois enquêtes que nous mobilisons pour étudier les évolutions dans le rapport à l'autre des Français. Nous avons toutefois décidé d'élargir l'analyse à la semaine précédant l'ouverture de chacun de ces sondages afin d'avoir une vision plus complète des agendas médiatiques auxquels a pu être exposé chacun des échantillons. Notre étude couvre ainsi trois périodes : du 9 au 21 février 2006, du 30 octobre au 9 novembre 2006 et du 27 novembre au 14 décembre 2006. Notre choix de nous circonscrire aux éditions de 20h de TF1 et de France 2 répond à la même logique que celle ayant présidé à notre analyse du cadrage médiatique des émeutes de novembre de 2005 : ces deux journaux sont, en 2006, les plus regardés par les Français et rassemblent en outre des publics diversifiés socialement et politiquement[892]. Notre étude repose ainsi sur un corpus composé de quatre-vingt-quatre journaux télévisés : vingt-six en février (13 diffusés sur TF1 et 13 sur France 2), vingt-deux sur la période de novembre (11 sur TF1, 11 sur France 2) et trente-six sur celle de décembre (18 sur TF1 et 18 sur France 2). Pour cadrer notre recherche, nous avons également construit une grille de classement des sujets traités dans ces émissions par date, chaîne, catégorie (environnement, santé, justice/police, sociétal, social, économie, politique, international, Europe, culture, sport, science et autre), sous-catégorie, durée de traitement, objet détaillé du sujet. Précisons que nous avons indiqué, pour chaque sujet, s'il était en lien ou non avec une des problématiques liés à la diversité[893] et que nous avons constitué notre corpus à partir de la base de données de l'INA.

---

[890] CNCDH, *La lutte contre le racisme…, op.cit.*, 344 p.

[891] MAYER Nonna, MICHELAT Guy, TIBERJ Vincent, « Racisme et xénophobie en hausse : retournement historique ou effet de contexte ? » in CNCDH, *La lutte contre…, op. cit.,* pp. 37-51

[892] Précisons toutefois que le 20h de TF1 est le plus regardé et rassemble un public dont la composition se rapproche de la structure de l'électorat. Le 20h de France 2 est le deuxième journal télévisé le plus regardé mais rassemble un public plus spécifique : plus ancré à gauche, plus intéressé à la politique ainsi que plus diplômé. TIBERJ Vincent et VEDEL Thierry, « Les effets de l'information télévisée… », *op.cit.*, p. 28 et p. 31

[893] Le détail du protocole de classement et un aperçu de la grille qualitative d'analyse sont disponibles en annexe de ce travail. Précisons toutefois que par « lien avec la diversité » nous entendons tout sujet qui évoque ou est structuré par des questions touchant à l'intégration, au pluralisme culturel – ceci comprenant notamment les actes

Présentation du mouvement de la première section

Bien que l'année 2006 semble *a priori* clore l'épisode ethno-autoritaire de la fin 2005, il apparaît que la décrispation hexagonale n'est en réalité qu'en trompe l'œil.

En effet, l'analyse des sondages de la CNCDH et du Cevipof comme du contexte médiatique dans lequel ils ont été réalisés laisse entrevoir une certaine détente de l'opinion quant aux problématiques de la diversité, celle-ci s'accompagnant parallèlement d'une invisibilisation relative du libéralisme culturel et d'une périphérisation des thématiques multiculturelles au sein de l'agenda des journaux télévisés du soir (I).

Pourtant, cet apaisement constaté au niveau global dissimule des temporalités différenciées de décrispation, certaines strates peinant à se détendre quant à son rapport à la diversité, ainsi qu'une structuration de l'islamophobie. Ces phénomènes, qui tendent à accroître la polarisation de la société française sur ces questions, révèlent que l'effet des menaces normatives sur les perceptions des sondés à l'égard des autres joue encore un rôle actif cette année-là. Le contexte de l'année 2005 reste ainsi relativement accessible et corrélativement mobilisable par Nicolas Sarkozy à condition qu'il l'exploite opportunément (II).

I – La décrispation hexagonale : une opinion plus tolérante dans un contexte de moindre médiatisation des enjeux afférant au libéralisme culturel et à la diversité

L'année 2006 acte le retour à une situation plus apaisée quant à la diversité, apaisement observable tant dans l'opinion que dans les médias.

En premier lieu, il apparaît que les indicateurs permettant de mesurer au niveau global le degré d'ouverture à l'autre de l'opinion indiquent, non seulement que l'adhésion individuelle aux préjugés xénophobes et le sentiment raciste reculent, mais également que la tolérance progresse, progression qui s'accompagne en outre d'une décrue de l'ethnocentrisme (A).

En second lieu, l'analyse des journaux télévisés de 20h diffusés durant les périodes au cours desquelles ont été réalisées les enquêtes de la CNCDH et du Cevipof, tend à démonter une relative corrélation entre la reprise de l'ouverture constatée au niveau global et la moindre médiatisation des problématiques du libéralisme culturel, celles-ci étant concurrencées par la mise en lumière d'autres thématiques en particulier celles attachées au libéralisme économique. En outre, elle révèle que la thématique de la diversité jouit d'un traitement en contrepoint,

racistes, islamophobes ou antisémites – ou encore qui fait référence à la religion musulmane. Ces sujets peuvent avoir pour objet des problématiques nationales comme internationales. Voir Annexe n°8

traitement qui a pu favoriser l'apaisement de l'opinion quant à la diversification culturelle de la société française (B).

A) Une retombée de la fièvre de 2005

Tout d'abord, les différentes analyses effectuées en 2006 sur l'état de l'opinion française quant à son rapport à l'autre tendent à révéler un certain apaisement relativement à la problématique de la diversité, invitant à certifier le caractère conjoncturel de la fièvre ethnocentrique de 2005. Il s'avère en effet que les préjugés à l'égard des immigrés comme des minorités nationales reculent de manière sensible (1). Cette diminution des opinions fermées s'accompagne en outre d'une remontée de l'intolérance au racisme et d'un renforcement de la norme antiraciste (2). Enfin, l'observation sur un an des variations tant de l'indice global de tolérance que de celui par minorité nationale, atteste la corrélation entre les événements de 2005 et la poussée xénophobe de la fin d'année et acte le retour à l'ouverture, retour par ailleurs confirmé par la baisse simultanée de l'ethnocentrisme (3).

1) Un recul des préjugés à l'égard des immigrés et des minorités nationales

Si nous nous attachons, en premier lieu, à examiner les évolutions entre novembre 2005 et novembre 2006 des opinions individuelles quant à l'immigration, nous pouvons constater que tous les items servant à prendre la mesure de l'intégration des immigrés au sein de la population française manifestent une diminution des sentiments hostiles à leur égard (tableau 24).

Tableau 24 – Évolutions des opinions à l'égard des immigrés entre 2005 et 2006 (en pourcentage)

		Rappel novembre 2005	Novembre 2006	*Écart en points*
La présence d'immigrés en France est nécessaire pour assurer certaines professions	D'accord	48	64	*+16*
	Pas d'accord	49	32	*-17*
Il faudrait donner le droit de vote aux élections municipales pour les étrangers non européens résidant en France depuis un certain temps	D'accord	43	52	*+9*
	Pas d'accord	52	43	*-9*
La présence d'immigrés en France est une source d'enrichissement culturel	D'accord	62	68	*+6*
	Pas d'accord	35	28	*-7*
Les travailleurs immigrés doivent être considérés ici chez eux puisqu'ils contribuent à l'économie française	D'accord	70	79	*+9*
	Pas d'accord	27	18	*-9*
D'une manière générale, diriez-vous qu'en France aujourd'hui, le nombre d'immigrés n'est pas assez important, est trop important, est juste comme il faut, ou qu'il vous est indifférent ?	Pas assez	1	1	*0*
	Trop	55	48	*-7*
	Juste bien	17	17	*0*
	Indifférent	24	31	*+7*

Source : sondage CSA 2006 pour la CNCDH

Ainsi, la proportion de sondés favorables à l'octroi du droit de vote pour les étrangers progresse de neuf points (52%) et redevient une opinion partagée par une majorité absolue d'entre eux. De la même manière, les personnes interviewées reconnaissent davantage, en 2006, l'apport culturel de l'immigration (68%, +6 points). Cette meilleure acceptation politique et culturelle des migrants s'accompagne également d'une intensification de leur intégration économique. En particulier, l'image des travailleurs immigrés paraît sensiblement s'améliorer en un an : la part des interrogés reconnaissant leur contribution à l'économie progresse de neuf points (79%) et celle de ceux estimant que la présence d'immigrés est nécessaire pour assurer certaines professions gagne même seize points par rapport à 2005 (64%). Surtout, le retour à une tolérance accrue à l'égard des immigrés est avant tout perceptible dans le recul important au sein de l'opinion de la perception d'une immigration trop massive : la part des sondés jugeant que les immigrés sont trop nombreux passe ainsi de 55% en novembre 2005 à 48% en novembre 2006, ce qui ramène à une majorité relative l'adhésion à cette proposition. Notons que cette baisse se traduit corrélativement par une croissance de la proportion d'interviewés qui expriment leur indifférence quant à la présence d'immigrés sur le territoire, ce qui va dans le sens d'un relatif apaisement de l'opinion quant à la problématique migratoire. Ce reflux du sentiment anti-immigrés est également saisissable dans la troisième vague du baromètre politique français réalisée par le Cevipof en décembre 2006. Ainsi, comparativement à l'enquête dirigée un an auparavant par Vincent Tiberj et Sylvain Brouard, il apparaît que la part

des interrogés jugeant que le nombre d'immigrés est trop important diminue de dix points, passant de 65% à 55%. Cette dynamique de décrispation quant à l'immigration semble s'enclencher, en réalité, dès le début d'année 2006. Les résultats du sondage CSA commandé par la CNCDH en février tendent en effet à montrer que le recul de sept points de la proportion de panélistes jugeant les immigrés trop nombreux en France s'opère déjà au mois de février, cette proportion n'ayant pas varié entre les deux enquêtes. Pour la CNCDH, ce phénomène confirme alors l'hypothèse soulevée par les analystes dans le rapport de 2005, à savoir que la concomitance entre la réalisation de l'enquête annuelle sur l'état du racisme en France et la crise des banlieues explique en grande partie la subite augmentation de l'intolérance enregistrée en novembre, attestant l'influence du traitement politico-médiatique des événements sur la formation des opinions[894]. L'ensemble de ces résultats invite donc à certifier le caractère exceptionnel de l'année 2005 qui *in fine* fait figure pour la CNCDH de « parenthèse durant laquelle les inquiétudes économiques et sécuritaires ont entraîné un repli sur soi des Français », l'année 2006 actant le « retour à une plus situation apaisée »[895] que manifeste cette baisse générale des préjugés xénophobes.

Ce constat vaut également pour le rapport des Français à la religion musulmane et à ses croyants. Les résultats de l'enquête de novembre 2006 laissent en effet entrevoir une diminution en un an des opinions fermées à cette confession. Ainsi, la part des interrogés se ralliant à l'affirmation selon laquelle les musulmans ne sont pas des Français comme les autres décroît de trois points (28%). Il ne nous est par contre pas possible de vérifier si cette tendance se vérifie également pour l'item tendant à interroger l'échantillon quant à son accord sur l'amélioration de l'exercice du culte, la question posée à celui de 2006 n'étant pas tout à fait similaire à celle présente dans le questionnaire de l'année précédente[896]. Parallèlement à ce progrès dans l'opinion de l'intégration des personnes musulmanes, nous enregistrons également une diminution de la proportion de sondés jugeant que ces derniers constituent un groupe à part dans la société (-6 points, 57%). Sur ce point, il apparaît que c'est l'impression générale de communautarisme ethnique et religieux concernant les personnes issues des anciennes colonies françaises qui s'affaiblit (tableau 25). Ainsi, la part des interviewés qui estiment que les maghrébins et les noirs forment un groupe à part est parallèlement en baisse (respectivement -5 et -6 points). Pour les individus noirs comme dans une moindre mesure pour les musulmans,

[894] CSA, « Présentation des résultats… », in CNCDH, *La lutte contre…*, *op. cit*., p. 86
[895] CNCDH, « L'analyse de la CNCDH », *La lutte contre…*, *op. cit.*, p. 83
[896] La question en 2006 consiste à demander aux sondés s'ils sont « Tout à fait d'accord », « Plutôt d'accord », « Plutôt pas d'accord » ou « Pas d'accord du tout » avec l'affirmation suivante « Il faut permettre aux musulmans de France d'exercer leur religion dans de bonnes conditions. »

c'est le sentiment que ces deux catégories constituent des groupes ouverts sur les autres qui bénéficie de la décrue (+5 points pour les premiers, +3 points pour les seconds). Les personnes maghrébines quant à elle voient leur image davantage s'améliorer sur ce thème puisqu'en dépit du fait que le sentiment qu'elles forment un groupe à part dans la société française continue d'être largement majoritaire dans l'opinion, c'est celui qu'elles ne constituent pas spécialement une communauté qui absorbe quasiment la totalité de la diminution de l'impression de communautarisme (27%, +4 points).

Tableau 25 – Évolutions des opinions à l'égard du communautarisme de certains groupes entre 2005 et 2006 (en pourcentage)

	Novembre 2005	Novembre 2006	*Écarts en points*
Les musulmans			
- Un groupe à part dans la société	63	57	*-6*
- Un groupe ouvert aux autres	16	19	*+3*
- Des personnes ne formant pas spécialement un groupe	19	21	*+2*
- Ne se prononcent pas	2	3	*+1*
Les Maghrébins			
- Un groupe à part dans la société	54	49	*-5*
- Un groupe ouvert aux autres	20	21	*+1*
- Des personnes ne formant pas spécialement un groupe	23	27	*+4*
- Ne se prononcent pas	3	3	*0*
Les asiatiques			
- Un groupe à part dans la société	34	37	*+3*
- Un groupe ouvert aux autres	30	32	*+2*
- Des personnes ne formant pas spécialement un groupe	32	26	*-6*
- Ne se prononcent pas	4	5	*+1*
Les juifs			
- Un groupe à part dans la société	35	32	*-3*
- Un groupe ouvert aux autres	26	32	*+6*
- Des personnes ne formant pas spécialement un groupe	36	31	*-5*
- Ne se prononcent pas	3	5	*+2*
Les homosexuels			
- Un groupe à part dans la société	27	26	*-1*
- Un groupe ouvert aux autres	34	37	*+3*
- Des personnes ne formant pas spécialement un groupe	36	34	*-2*
- Ne se prononcent pas	3	3	*0*
Les noirs			
- Un groupe à part dans la société	29	23	*-6*
- Un groupe ouvert aux autres	35	40	*+5*
- Des personnes ne formant pas spécialement un groupe	34	33	*-1*
- Ne se prononcent pas	2	4	*+2*
Les catholiques			
- Un groupe à part dans la société	7	8	*+1*
- Un groupe ouvert aux autres	34	39	*+5*
- Des personnes ne formant pas spécialement un groupe	57	51	*-6*
- Ne se prononcent pas	2	2	*0*

Source : sondage CSA 2006 pour la CNCDH

Cette perception de moindre repli identitaire ne s'observe cependant pas pour l'ensemble des catégories testées. Les personnes juives, catholiques ou homosexuelles voient ainsi la tendance à la dé-communautarisation de leur image enregistrée l'année précédente se ralentir, ce que manifeste la diminution du nombre d'interviewés estimant qu'ils ne forment pas spécialement de groupe sans que ce mouvement ne s'accompagne en revanche d'une ré-augmentation sensible de la proportion de ceux jugeant qu'elles vivent à part dans la société. Quant aux asiatiques, les résultats tendent à montrer que le sentiment de communautarisme progresse fortement à leur égard, ce que traduit la baisse importante de la part des sondés pensant qu'ils ne forment pas spécialement une communauté notamment au profit du sentiment de repli communautaire, progression qu'ils sont les seuls à connaître de manière remarquable cette année-là (+3 points). *In fine*, il semble que 2006 se caractérise essentiellement par la réintégration des descendants de colonisés dans une tendance qui reste, malgré ce ralentissement et à l'exception notable des personnes asiatiques, à la décrispation quant aux catégories définies par leur appartenance ethnique ou religieuse.

2) Une remontée de l'intolérance au racisme

Concomitamment au fait que l'année 2006 se caractérise par un recul des préjugés xénophobes et de l'impression de communautarisme relatif aux personnes perçues comme issues de l'immigration, nous observons également que l'intolérance au racisme regagne du terrain.

En premier lieu, la proportion de sondés favorable à la sanction des injures comme « sale arabe » ou « sale juif » progresse respectivement de seize et onze points alors même que l'année 2005 avait été marquée, nous l'avons constaté, par une tolérance accrue à l'égard de ce type d'attitude. Nous ne pouvons pas, cependant, prendre la mesure de l'évolution en un an du degré de sévérité que les interviewés veulent voir appliquer dans la répression de tels propos, la question posée à l'échantillon en 2006 n'étant pas similaire à celle de 2005[897]. Ce premier résultat peut être toutefois mis en parallèle avec la diminution simultanée de la part des interrogés estimant que certains comportements peuvent justifier des réactions racistes : elle redescend à 58% soit une baisse de cinq points en un an. Le croisement de ces deux items permet *in fine* d'entrevoir que globalement les actes identifiés par les individus comme racistes ne sont plus autant tolérés que l'année précédente, ce qui va encore une fois dans le sens d'une

[897] La question posée à l'échantillon 2006 est la suivante : « À votre avis les personnes qui tiennent publiquement des propos racistes, comme par exemple "sale arabe" [ou "sale juif"], doivent-elles être condamnées sévèrement par la justice, condamnées mais pas sévèrement ou bien ne pas être condamnées ? »

tendance à la décrispation de la société française quant à la diversité et d'un renforcement au sein de l'opinion de la norme antiraciste.

Cette conclusion est en outre soutenue par la progression parallèle du sentiment d'implication dans le combat antiraciste. Les résultats montrent en effet l'accroissement dans l'opinion du désir d'engagement individuel sur des actions visant à lutter contre le racisme et la xénophobie par rapport à 2005, année qui s'était aussi caractérisée par un recul du degré d'investissement sur ces questions (tableau 26).

Tableau 26 – Évolutions des opinions à l'égard du communautarisme de certains groupes entre 2005 et 2006 (en pourcentage)

	Novembre 2005	Novembre 2006	*Écart en points*
Signer des pétitions			
- Prêts	50	53	*+3*
- Pas prêts	46	44	*-2*
- Ne se prononcent pas	4	3	*-1*
Boycotter des commerçants ou des entreprises condamnés pour acte raciste			
- Prêts	39	46	*+7*
- Pas prêts	54	47	*-7*
- Ne se prononcent pas	7	7	*0*
Signaler un comportement raciste à la police			
- Prêts	32	37	*+5*
- Pas prêts	60	57	*-3*
- Ne se prononcent pas	8	6	*-2*
Participer à une manifestation			
- Prêts	32	35	*+3*
- Pas prêts	65	63	*-2*
- Ne se prononcent pas	3	2	*-1*
Porter un badge ou un signe distinctif affirmant son anti-racisme			
- Prêts	24	30	*+6*
- Pas prêts	72	67	*-5*
- Ne se prononcent pas	4	3	*-1*
Aider financièrement une association de lutte contre le racisme			
- Prêts	21	29	*+8*
- Pas prêts	76	67	*-9*
- Ne se prononcent pas	3	4	*+1*
Adhérer à une association anti-raciste			
- Prêts	25	26	*+1*
- Pas prêts	71	71	*0*
- Ne se prononcent pas	4	3	*-1*

Source : sondage CSA 2006 pour la CNCDH

Ainsi, si les sondés sont, dans les mêmes proportions que l'année précédente, prêts à adhérer à une association antiraciste (26%, +1 point), ils sont davantage ouverts qu'en 2005 à la perspective d'aider financièrement ce type d'organisation (29%, +8 points). Ils sont également plus nombreux à envisager de signer des pétitions (53%, +3 points), de boycotter des

commerçants ou des entreprises condamnés pour acte raciste (46%, +7 points) ou encore sont plus enclins à signaler un comportement raciste à la police (37%, +5 points). Ces évolutions sensibles montrent ainsi que les interviewés sont non seulement plus intolérants aux actes et propos racistes mais aussi plus déterminés que l'année précédente à agir personnellement contre ces comportements.

Surtout, au vu des données recueillies dans le cadre du sondage de 2006, il apparaît que de moins en moins d'interviewés affirment leur identité raciste, ce qui confirme le renforcement de la norme antiraciste. En effet, les racistes déclarés ne représentent plus que 30% de l'échantillon total (-3 points). La part des « antiracistes » progresse encore davantage en un an (69%, +4 points) et en leur sein c'est celle des « pas du tout racistes » qui absorbe la totalité de l'augmentation (+4 points) et rassemble une majorité relative d'interviewés en 2006 (44%). De manière identique à ce que nous constations plus avant quant au reflux du sentiment anti-immigrés, ce recul du racisme assumé est observable dès le début d'année 2006 comme le révèle le sondage CSA réalisé par la CNCDH au mois de février, signe que les événements de la fin 2005 ont pu jouer dans la libération de la parole xénophobe constatée alors par les analystes. Notons, en outre, que ce racisme revendiqué recule au sein de l'ensemble des strates de l'opinion. Ainsi, s'il concerne toujours principalement les hommes (32%), la proportion de racistes déclarés parmi eux baisse de trois points par rapport à 2005. Nous observons également une décrue de dix points chez les plus âgés (34%), de six points chez les sans-diplômes (35%) et de quatre points au sein des sympathisants de la droite modérée (46%), catégories les plus promptes à afficher leur identité raciste. Nous avions vu, en outre, que les groupes sociaux traditionnellement moins disposés à se déclarer racistes avaient en 2005 été touchés par la moindre influence du consensus multiculturel. Il s'avère, compte tenu des résultats du sondage de novembre 2006, qu'ils redeviennent moins prêts à se dire raciste, le recul du racisme assumé étant par ailleurs plus important au sein de ces catégories que chez celles précédemment mentionnées. La proportion des sympathisants des partis de gauche assumant cette identité illustre bien ce phénomène, puisqu'elle n'est plus que de 15% soit une baisse de huit points par rapport à 2005[898].

[898] CSA, « Présentation des résultats… », in CNCDH, *La lutte contre…*, *op. cit*., p. 90

3) Une hausse de l'indice longitudinal de tolérance et une décrue de l'ethnocentrisme

Ce retour à une situation plus apaisée quant au rapport de l'opinion à la diversité est par ailleurs accrédité par l'analyse de l'évolution de l'indice longitudinal de tolérance. Celui-ci, nous l'avions constaté, avait accusé en 2005 une baisse sensible[899]. Or il s'avère qu'il progresse à nouveau, augmentant de deux points en un an. Pour James Stimson, Vincent Tiberj et Cyrille Thiébaut, cette ré-augmentation est l'élément qui atteste le caractère conjoncturel de la fièvre ethnocentrique de l'année précédente et l'influence des évènements de 2005 sur la brusque remontée des préjugés racistes et xénophobes au sein de la société française. Dans un article tendant à présenter plus généralement l'apport du *mood* à l'analyse sur le temps long des séries présentes dans des sondages répétés annuellement comme celui commandé par la CNCDH[900], les trois chercheurs se sont en effet intéressés aux facteurs explicatifs des variations de la xénophobie et des préjugés anti-immigrés en France et en particulier aux hausses et baisses brutales de l'indice longitudinal[901]. Leur travail met en évidence que les oscillations de cet indicateur peuvent être engendrées par quatre causes principales : le renouvellement générationnel, l'augmentation de l'instruction, l'effet thermostatique et enfin celui des menaces. Les deux premiers facteurs ne permettent d'éclairer que les *progressions* et surtout que les progressions *régulières*. Le renouvellement générationnel comme l'élévation du niveau d'instruction permettent ainsi de comprendre le phénomène de l'effet cliquet, soit le fait que les pics d'intolérance sont toujours inférieurs à ceux qui les précèdent. Ils n'éclairent pas en revanche les évolutions subites constatées d'une année sur l'autre de l'indice longitudinal de tolérance notamment parce que c'est alors la majorité des strates de l'opinion qui sont sensiblement affectées par ces variations. Nous l'avons mentionné, celui-ci connait entre 1990 et 2006 trois chutes soudaines – en 1991, en 1999-2000 et en 2005 – mais aussi deux pics d'ouverture – la période 1997-1998 et celle 2002-2004. Pour les chercheurs, ces évolutions brusques de l'indice sont expliquées la plupart du temps par « l'effet thermostatique » soit par la recherche permanente d'un niveau de tolérance idéal, impossible à atteindre, qui se manifeste par une réaction de l'opinion aux politiques publiques notamment migratoires mises en place par les gouvernements successifs. Ainsi, en réaction à une politique particulièrement répressive à l'égard des immigrés, l'opinion se montrera plus tolérante à leur égard et inversement[902].

[899] Partie 2, Chapitre 1, Section 2
[900] STIMSON James A., TIBERJ Vincent et THIÉBAUT Cyrille, « Le *mood*, un nouvel instrument au service de… », *op. cit*., pp. 913-922
[901] *Ibidem*
[902] *Ibid*., pp. 920-921

L'année 2005 cependant ne répond pas à cette logique mais s'avère bien mieux éclairée par la théorie des menaces qui insiste sur la dimension psychologique à l'œuvre dans les changements d'attitudes. Dans cette perspective et après avoir invalidé l'hypothèse de l'impact sur l'opinion de la crise économique, les chercheurs confirment celle de l'influence psychologique des menaces normatives soit « la réactivation chez certains individus d'attitudes autoritaires qui avaient été auparavant mises en sommeil »[903] et provoquée par le cadrage médiatique et politique d'événements assez traumatisant pour enclencher un syndrome collectif de crainte pour la communauté[904]. Cet effet des menaces normatives a ainsi pour eux particulièrement joué dans la survenue du pic de xénophobie de l'année 2005 puisqu' « on constate d'une part une baisse significative de la tolérance de 5,5 points en un an, et d'autre part que cette baisse va mettre deux années à se résorber »[905], nous allons le voir.

Cette progression générale de la tolérance révélée par la ré-augmentation de l'indice vaut en outre pour l'ensemble des minorités nationales. Nonna Mayer, Guy Michelat et Vincent Tiberj se sont en effet attelés, dans leur contribution au rapport de la CNCDH de 2011, au calcul à partir de 1990 d'un indicateur d'ouverture par groupe ethnique et religieux afin de vérifier si les variations de l'indice global ne dissimulaient pas des différences dans l'évolution des préjugés à l'égard des diverses minorités prises isolément[906] (graphique 5).

Graphique 5 – Évolution de l'indice longitudinal de tolérance par minorité nationale entre 1990 et 2006

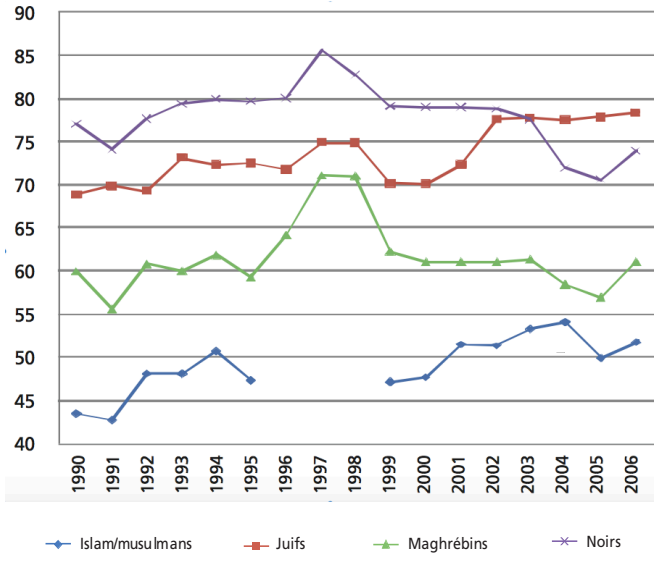

Source : Rapport CNCDH 2011

[903] *Ibid.*, p. 918
[904] Nous pouvons faire ici le parallèle avec la dynamique autoritaire décrite par Karen Stenner dont nous avons repris les analyses dans notre précédent chapitre. Voir Partie 2, Chapitre 1, Section 2
[905] STIMSON James A., TIBERJ Vincent et THIÉBAUT Cyrille, « Le *mood*, un nouvel instrument au service de… », *op. cit.*, p. 919
[906] MAYER Nonna, MICHELAT Guy, TIBERJ Vincent, « Racisme et xénophobie en hausse… », *op. cit.,* p. 41

Leur travail permet de constater en premier lieu que l'année 2005 s'est bien traduite par la dégradation de l'acceptation des personnes noires, maghrébines et musulmanes. Elle s'est en particulier traduite, pour cette dernière catégorie, par un véritable arrêt de la dynamique d'ouverture. En effet, les musulmans apparaissaient depuis 2000 de plus en plus intégrés au sein de la société française, leur indice de tolérance ne cessant alors de croître depuis cinq ans. En 2005, celui-ci accuse une baisse sensible de quatre points et relativement équivalente au pic d'intolérance constaté à l'échelle globale. Les personnes noires et maghrébines sont également affectées par l'augmentation du racisme et de la xénophobie mais dans des proportions moindres que les musulmans (environ -1,5 points chacune). Relevons en outre que les individus de confession juive ont été préservés des effets de la conjoncture puisqu'ils sont les seuls à voir se maintenir la tolérance à leur égard, ce phénomène invitant à faire l'hypothèse que les dynamiques d'oscillation des préjugés ne sont pas ou plus similaires pour cette catégorie de la population à celles qui influent sur l'ouverture aux autres catégories ciblées dans le sondage CSA. En second lieu, il s'avère que 2006 voit la tolérance progresser pour chacune des catégories dont l'image a été affectée par les événements de l'année précédente. Ce constat est particulièrement notable pour les individus noirs et les maghrébins. En effet, si 2005 avait vu leur rejet progresser au sein de l'opinion, cette augmentation se situait en réalité dans la continuité de l'année précédente. L'amélioration est plus importante pour les seconds (environ 5 points) que pour les premiers (3 points), mais ces deux catégories connaissent toutes deux une progression de leur indice respectif supérieure à celle de l'indice global (+2 points). Concernant les musulmans, la situation n'est pas aussi favorable mais dénote cependant une amélioration sensible. Leur indice de tolérance augmente ainsi dans les mêmes proportions que l'inflation constatée au niveau global sans retrouver pour autant son niveau de 2004.

À côté de cette amélioration de l'indice de tolérance tant au niveau général que pour chacune des minorités ayant pâti en 2005 de l'accroissement subit des préjugés, Nonna Mayer et Guy Michelat constatent, dans leur contribution en 2006 à l'analyse du sondage CSA et à partir de nouveau de la construction d'une échelle hiérarchique d'ethnocentrisme élaborée sur le fondement de celles de 2004 et 2005, que la proportion des « très ethnocentriques » re-diminue au sein de l'échantillon. Ainsi, alors qu'en 2005 ils représentaient 45%[907] de celui-ci,

[907] L'année précédente, l'étude réalisée par Nonna Mayer et Guy Michelat donnait une proportion plus élevée de « très ethnocentriques » (47%). Cette différence entre les deux contributions provient selon nous du fait que l'échelle de notation de l'ethnocentrisme retenue par les deux chercheurs servant de fondement à l'élaboration des trois groupes (« peu ethnocentriques », « moyennement ethnocentriques », « très ethnocentriques ») n'est pas tout à fait similaire d'une année sur l'autre. Ainsi, alors qu'en 2005 cette échelle allait de 0 à 8, celle de 2006 va de 0 à 7. Nous pensons que les deux chercheurs, cherchant à comparer leurs analyses d'une année sur l'autre, ont alors adapté leurs résultats de 2005 à leur nouvelle grille de notation de 2006, ceci pouvant expliquer le fait que les

ils ne sont plus que 32% à manifester une structuration d'opinions fermées à la diversité, soit une baisse conséquente de treize points qui fait revenir ce taux à un niveau équivalent à celui de 2004[908]. Ces résultats invitent alors à conclure que 2006 ne se traduit pas simplement par une décrue des préjugés individuels à l'égard des étrangers et à ceux identifiés comme autres mais aussi qu'elle est marquée par un recul des attitudes ethnocentriques, ce double phénomène certifiant que cette année constitue bien une période de décrispation et de reprise du processus d'augmentation structurelle de l'ouverture à l'autre.

L'influence de l'agenda et du traitement médiatiques sur la brutale remontée, à la fin d'année 2005, de l'ethnocentrisme et des préjugés xénophobes paraît ainsi, à l'aune des travaux de Vincent Tiberj, James Stimson et Cyrille Thiébaut, être vérifiée. La question qui se pose alors de manière consécutive consiste à se demander si les médias ont pu également jouer un rôle dans l'apaisement de l'opinion quant à la diversité, constaté au niveau global en 2006, apaisement visible dans les enquêtes que nous avons mobilisées dès le mois de février. Pour Vincent Tiberj, cette accalmie doit effectivement être mise en parallèle avec le retour à une actualité plus traditionnelle marquée par la revisibilisation des questions socio-économiques – la crise du Contrat Première Embauche (CPE) en particulier – ainsi que par la médiatisation de différentes affaires affectant le champ politique dont en premier lieu l'affaire Clearstream. Elle s'avère également concomitante à la périphérisation, au sein de l'agenda médiatique, des informations touchant à la problématique multiculturelle[909]. Les questions afférant à la diversité ne disparaissent pas mais elles recouvrent, pour le chercheur, leur statut d'informations de « contrepoint » qui sont « présentes régulièrement mais très rarement en tête des journaux télévisés. »[910]

B) Une reprise de l'ouverture coïncidant avec l'invisibilisation relative des enjeux du libéralisme culturel et avec la périphérisation de la diversité dans l'agenda médiatique

L'analyse des journaux télévisés de 20h de TF1 et de France 2 diffusés durant les périodes au cours desquelles ont été réalisées les enquêtes de la CNCDH et du Cevipof[911], tend

proportions ne soient pas tout à fait les mêmes concernant le groupe des « très ethnocentriques » entre 2005 et 2006.

[908] MAYER Nonna et MICHELAT Guy, « Les transformations du rapport à l'autre. Le rôle des identités politiques et religieuses », in CNCDH, *La lutte contre…*, *op. cit*., pp. 125-127

[909] TIBERJ Vincent, *La crispation hexagonale…*, *op. cit.,* pp. 82-83

[910] *Ibid.*, p. 83

[911] Nous rappelons les trois périodes retenues pour effectuer cette analyse : du 9 au 21 février 2006 ; du 30 octobre au 9 novembre 2006 ; du 27 novembre au 14 décembre 2006.

à soutenir les remarques de Vincent Tiberj. En premier lieu, elle révèle que la médiatisation en particulier d'enjeux socio-économiques est venue concurrencer voire invisibiliser au sein de l'agenda médiatique les thématiques propres au libéralisme culturel (1). En second lieu, cette étude confirme que les informations touchant à la diversité jouissent d'un traitement médiatique en contrepoint (2).

1) Les problématiques du libéralisme culturel concurrencées par d'autres enjeux : une re-manifestation des questions socio-économiques dans l'agenda médiatique

Lorsque nous nous attachons en premier lieu à prendre la mesure du temps consacré aux différents enjeux qui occupent l'espace médiatique des journaux télévisés du soir sur chacune des périodes étudiées (graphique 6)[912], nous pouvons constater que si les problématiques propres au libéralisme culturel – circonscrit dans notre étude aux sujets liés à l'autorité, à la sécurité, aux mœurs et à l'immigration – ont une place certaine dans l'agenda des médias, dominant même l'actualité au mois de novembre, il demeure que celles-ci sont relativement concurrencées voire effacées par d'autres thématiques.

[912] Pour réaliser cette analyse nous avons procédé à des regroupements de catégorie. Ainsi l'enjeu « environnement/santé » regroupe les sujets que nous avons classés dans les catégories « environnement » et « santé » de notre grille qualitative ; l'enjeu « libéralisme culturel » rassemble les sujets ayant été classés au sein des catégories « justice/police » et « sociétal » ; l'enjeu « libéralisme économique » regroupe les sujets ayant été classés dans les catégories « social » et « économie » ; l'enjeu « problématiques supranationales » rassemble les sujets classés dans les catégories « international » et « Europe » ; l'enjeu « politique » reprend les sujets classés en « politique » dans notre grille de classement ; l'enjeu « science/culture/sport » regroupe les sujets classés dans les catégories « science », « culture » et « sport » ; l'enjeu « autre » rassemble les sujets ayant été classés dans « autre » dans notre grille de classement. Précisons, en outre, que nous avons délibérément choisi de séparer les sujets ayant trait à l'environnement et à la santé des sujets que nous avons nommés « libéralisme culturel » pour isoler les reportages et brèves traitant des enjeux d'autorité, d'immigration, de sécurité et de mœurs et *in fine* mieux prendre la mesure de leur place dans le temps d'information.

Graphique 6 – Temps cumulé des enjeux du libéralisme culturel dans la durée totale de l'information télévisée de 20h de TF1 et France 2 en février, novembre et décembre 2006 (en pourcentage)

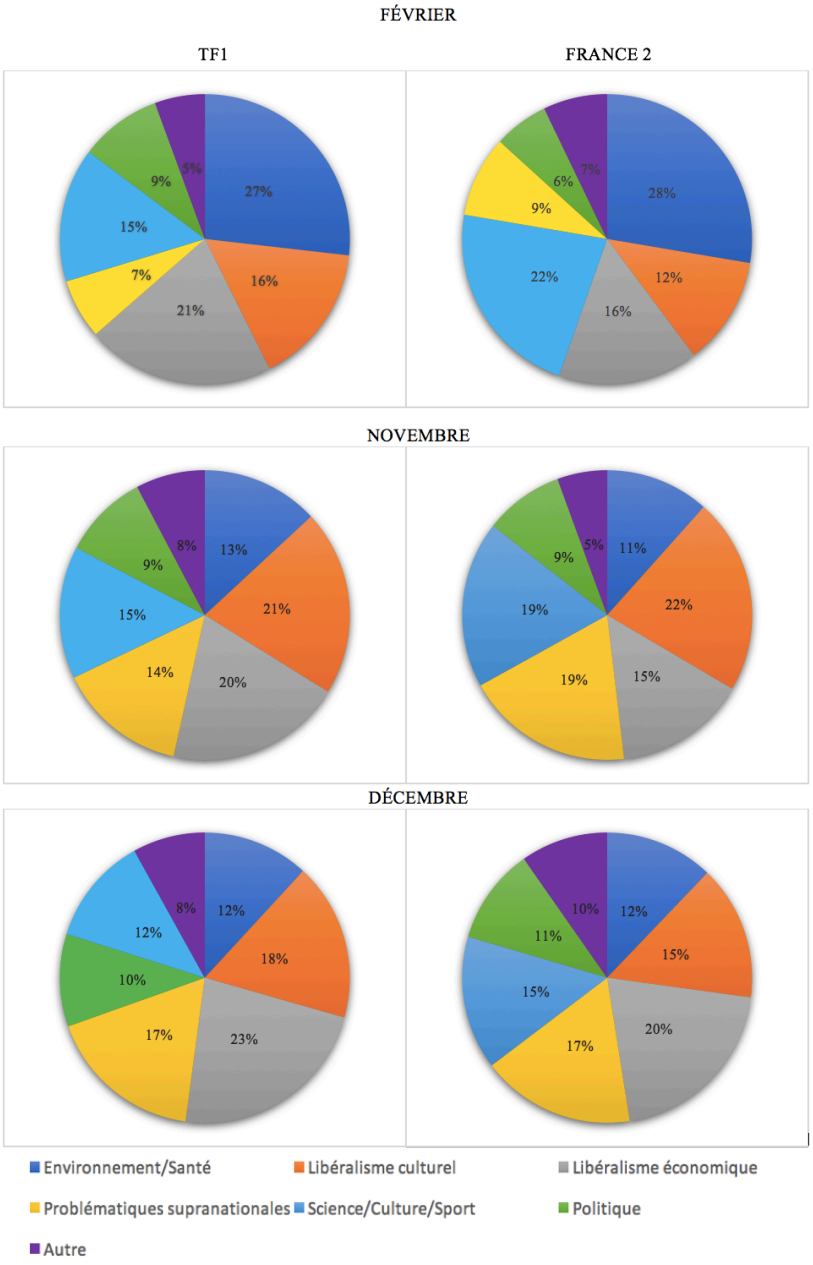

Ainsi, en février, que ce soit sur TF1 ou sur France 2, les éditions du soir accordent une large part du temps d'information aux questions environnementales et de santé (respectivement 27% et 28%). Cette place importante consacrée à ces enjeux s'explique avant tout par le traitement médiatique conséquent de l'épidémie de grippe aviaire, nouvelle alerte au feu, de celle de chikungunya et de l'affaire du porte-avion Clémenceau, ces trois titres se disputant régulièrement la une des journaux télévisés des deux chaînes durant cette période : un de ces trois sujets est en tête de l'agenda six fois sur TF1 et huit fois sur France 2 sur les treize jours étudiés. L'actualité sportive, culturelle et scientifique est également fortement médiatisée (15%

et 22%), ce phénomène étant majoritairement dû à l'importance du temps dévolu aux Jeux Olympiques d'hiver se déroulant à Turin. Cet événement se retrouve lui aussi fréquemment en ouverture des éditions du soir de TF1 (4 fois sur 13 émissions) et de France 2 (3 fois sur 13 émissions). Il reste que si cette thématique est en deuxième place en temps cumulé de traitement dans le total de la durée d'actualité sur France 2, sur TF1 elle n'est qu'en quatrième position, la chaîne accordant quant à elle un temps conséquent d'antenne aux questions économiques et sociales (21%) en deuxième position en durée de traitement cumulé. Parmi les multiples sujets médiatisés, c'est la couverture importante des informations ayant trait à l'adoption du CPE qui permet de comprendre cette place des enjeux économiques et sociaux au sein de l'agenda médiatique de TF1, cette actualité faisant même la une du journal le 10 février[913]. Les problématiques touchant au libéralisme culturel se retrouvent reléguées en troisième position en durée cumulée sur la première chaîne, ne dépassant que d'un point l'actualité sportive, culturelle et scientifique, tandis qu'elle se place en quatrième position (12%) sur France 2, quatre points derrière les thématiques économiques et sociales (16%).

En novembre, les enjeux propres au libéralisme culturel reviennent sur le devant de la scène, les deux chaînes y consacrant une bonne partie de leur temps respectif d'actualité (21% pour TF1, 22% sur France 2). Cette forte médiatisation des informations ayant trait à ce thème s'explique d'abord par la couverture importante de l'incendie du bus de Marseille mais également de l'affaire du pompier blessé par un supporter lors d'un match de l'OM et par une attention relativement conséquente prêtée aux infanticides. Sur les onze jours analysés, ces sujets ouvrent six journaux sur TF1 et cinq sur France 2. Si cette thématique domine largement l'actualité sur la deuxième chaîne, elle s'avère, sur la première, sensiblement concurrencée par les sujets liés aux questions économiques et sociales (20% du temps d'antenne total). S'ils ne font jamais la une des éditions du soir de TF1, ces sujets y sont cependant très présents et fréquemment abordés en première partie des journaux. Cette place remarquable accordée aux enjeux économique et sociaux est due à la médiatisation de divers mouvements sociaux tels que la grève SNCF, des répercussions de la vague de froid sur les conditions de vie des personnes vivant dans la rue, ou encore la mise en lumière de fermetures d'entreprises ou plus largement des questions relatives au problème du chômage. Sur France 2, ce sont les sujets supranationaux qui occupent la deuxième position en temps d'antenne cumulé (19%) à égalité avec l'actualité sportive, culturelle et scientifique. Le suivi des élections américaines ainsi que celui de la Route du Rhum expliquent ces résultats. Notons d'ailleurs que, pris isolément, les sujets ayant pour

[913] Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 10 février 2006, TF1

objet les législatives outre-Atlantique dépassent en temps d'information ceux consacrés au bus de Marseille, actualité qui au sein des problématiques du libéralisme culturel est celle qui se détache en fréquence d'apparition et en durée de traitement. Ainsi, tandis que sur la période étudiée au mois de novembre, près de trente-et-une minutes ont été consacrées à la compétition électorale aux États-Unis, l'affaire marseillaise a occupé dix-sept minutes du temps d'antenne total.

En décembre, ce sont les enjeux économiques et sociaux qui dominent largement l'actualité des deux chaînes (respectivement 20% et 23%). La grève SNCF en particulier est largement couverte, de même que d'autres mouvements sociaux tels que la contestation des magistrats, des médecins ou encore dans une moindre mesure celle des agents EDF. En outre, avec l'arrivée des fêtes de fin d'année et l'entrée dans l'hiver, les opérations de solidarité menées par les Restos du Cœur ainsi que la mise en lumière de la situation des SDF participent à augmenter la part de cette thématique dans la durée d'information totale. Si les enjeux propres au libéralisme culturel se retrouvent en troisième position sur France 2 à égalité avec les sujets sportifs, culturels et scientifiques (15%) et derrière les sujets supranationaux (17%, manifestations antigouvernementales au Liban, affaire du polonium, décès de Pinochet, déplacement du Pape en Turquie), ils occupent la deuxième place sur TF1 (18%) juste devant l'actualité supranationale (17%). Cette position s'explique avant tout par le traitement relativement conséquent consacré, sur la première chaîne, aux violences dans les stades et à un intérêt moindre des éditions de la première chaîne pour les questions extérieures et sportives, qui semblent toutes périodes étudiées confondues, marquer l'identité du journal de 20h de France 2.

Notons enfin qu'il apparaît que les sujets ayant trait à la politique prennent progressivement de plus en plus de place dans les éditions du soir des deux chaînes entre février et décembre : de 9% à 10% sur TF1 et surtout de 6% à 11% sur France 2. Cette progression relative est essentiellement due à la médiatisation croissante, l'échéance approchant, des élections présidentielles françaises : si peu de reportages et de brèves ont pour objet ce thème en février, il s'avère que prises isolément ces informations gagnent une importance croissante, équivalant en novembre le temps de traitement dévolu sur TF1 au bus de Marseille (respectivement 19 minutes et 10 secondes, et 18 minutes et 43 secondes) et dépassant la durée de médiatisation des élections américaines (13 minutes et 27 secondes). De même sur France 2, si le traitement des législatives aux États-Unis est l'information qui occupe le plus de place (30 minutes et 44 secondes), il reste que les élections françaises arrivent en deuxième position (26 minutes et 49 secondes) devant l'affaire marseillaise (17 minutes et 31 secondes). En

décembre, elles devancent sensiblement en temps de traitement et indépendamment de leur position dans la hiérarchie des sujets, toutes les autres informations ayant marqué l'actualité de la période analysée que ce soit sur TF1 ou sur France 2 (respectivement 37 minutes et 30 secondes et 53 minutes et 26 secondes).

Il ressort de l'analyse que les enjeux liés au libéralisme culturel, tout en étant encore présents dans les éditions du soir, sont durant les trois périodes étudiées relativement concurrencés voire invisibilisés par d'autres thématiques, dont en particulier celle relative aux enjeux économiques et sociaux, et ce quelle que soit la chaîne considérée. Pris isolément, ces sujets sont en outre fréquemment dominés par d'autres problématiques et notamment celles ayant trait aux élections présidentielles. La comparaison de ces résultats aux données issues du *tableau de bord politique* réalisé au mois de mars et de novembre par l'Ifop[914], comparaison que nous avons menée parce que les périodes d'entretiens de ces enquêtes croisent relativement le cadrage de nos analyses, nous permet de vérifier, pour les deux premières périodes, qu'un effet d'amorçage médiatique sur l'opinion est bien décelable. En effet, ces sondages invitent notamment les sondés à choisir au sein d'une liste de sujets d'actualité, ceux qui ont le plus occupé leurs conversations le mois précédent où a été effectué le sondage[915]. Or, à l'aune des résultats obtenus par l'institut, il s'avère que les sujets sélectionnés par les divers échantillons correspondent à ceux que nous avons identifiés, de sorte que nous pouvons estimer qu'un effet d'amorçage a eu lieu, soit que le traitement réalisé par les médias de certaines informations a eu pour conséquence de capter relativement l'attention de leur public. Ainsi, l'enquête réalisée les 2 et 3 mars 2006 révèle que ce sont la grippe aviaire (97%), le chikungunya (81%), les JO de Turin (68%) et l'affaire du Clém (60%) qui ont été les plus discutés. Les questions sociales sont également en bonne place puisque ce sont 68% des interviewés qui estiment que le CPE a animé leur conversation et 60% d'entre eux qui ont discuté des chiffres du chômage. Notons, tout de même, qu'un sujet propre au libéralisme culturel a occupé fortement les discussions des sondés : 75% d'entre eux ont abordé avec leur entourage l'affaire Ilan Halimi, fait divers qui en outre est relié à la question de la diversité par le biais de l'antisémitisme. Bien que le sondage réalisé par l'Ifop les 2 et 3 novembre ne nous permette qu'en partie de saisir cet effet d'amorçage, il s'avère toutefois que nous retrouvons non seulement l'affaire du bus de Marseille (89%) et celle du pompier blessé par un supporter de l'OM (80%) mais également le

[914] IFOP, *Le tableau de bord politique*, mars 2006 et IFOP, *Le tableau de bord politique*, novembre 2006 disponibles sur www.ifop.com

[915] Nous regrettons sur ce point que la question n'ait pas été ouverte, ce qui aurait permis de mieux prendre la mesure de l'influence des médias sur l'opinion quant aux sujets qui auraient retenu son attention.

débat autour des chiffres du chômage (53%) ou encore les questions liées aux présidentielles de 2007 : 58% ont abordé la question de la préparation des élections et 51% ont discuté de la primaire socialiste. Si la période de réalisation de l'enquête de l'Ifop de décembre (30 novembre au 1er décembre) exclue une bonne partie de notre analyse sur ce mois[916], il demeure que nous retrouvons là encore la compétition présidentielle comme un des sujets centraux des discussions des sondés : 60% ont parlé des préparatifs, 56% de la candidature officielle de Nicolas Sarkozy. Notons également que l'affaire du polonium, très présente dans les journaux télévisés du soir de la dernière période étudiée, a retenu l'attention de 53% d'entre eux.

La moindre présence au sein de l'agenda médiatique des enjeux attachés au libéralisme culturel voire leur invisibilisation par la médiatisation d'autres thématiques en particulier de nature socio-économique, auront pu contribuer à amoindrir l'effet des menaces normatives qui déterminent, nous l'avons vu, la dynamique d'accroissement de l'ethnocentrisme dans l'opinion. Néanmoins, il est nécessaire de se pencher plus précisément sur le traitement médiatique de la diversité. En effet, si les enjeux attachés au libéralisme culturel occupent une place relativement réduite dans les journaux télévisés du soir étudiés, quelle attention et quel traitement ces mêmes éditions accordent-elles plus spécifiquement aux sujets ayant trait ou évoquant le multiculturalisme[917] ? Sont-ils fréquemment couverts dans l'actualité quotidienne ? Les schèmes fortement médiatisés en 2005 sont-ils encore ceux mobilisés pour mettre en sens les problèmes de diversité mis en lumière par les médias ? Surtout, les évolutions constatées dans l'opinion en 2006 au niveau global peuvent-elles être éclairées également par des variations concomitantes dans le traitement des enjeux multiculturels ?

[916] Nous avons décidé de simplement évoquer *Le tableau de bord politique* du mois de décembre en raison du fait que, la période d'enquête s'étalant du 30 novembre au 1er décembre et notre période d'analyse allant du 27 novembre au 14 décembre, beaucoup de sujets que nous avons pu mettre en valeur dans nos développements se retrouvaient exclus de l'enquête menée par l'Ifop. *Le tableau de bord politique* de janvier 2007 mentionne quant à lui certains de ces sujets, mais il en évoque beaucoup d'autres qui n'ont pas été traités sur la période que nous avons analysée, de sorte que nous ne pouvions véritablement saisir l'existence d'un effet d'amorçage médiatique.
[917] Cette interrogation est d'autant plus nécessaire à l'analyse que les questions de diversité peuvent être traitées au sein de sujets qui n'ont pas pour objet des thématiques attachées au libéralisme culturel, mais peuvent également être mobilisées au sein de reportages ou de brèves consacrés aux problématiques d'emploi, de solidarité, ou encore tendant à éclairer des conflits internationaux.

2) Un retour à l'apaisement concomitant à un traitement médiatique en contrepoint de la diversité

- Une périphérisation des informations relatives à la diversité dans l'agenda médiatique

Tout d'abord, l'étude des éditions du soir confirme que les problématiques de la diversité ne disparaissent pas de l'agenda médiatique. Ainsi, sur les treize jours consultés au mois de février, dix émissions sur TF1 et huit sur France 2 évoquent plus ou moins explicitement ou traitent ces thématiques, que ce soit sous la forme de reportages ou de brèves. Nous en avons répertoriées respectivement cinq et six sur onze jours en novembre et même dix-sept et dix-huit sur dix-huit jours en décembre, mois qui marque une sensible augmentation de la fréquence de traitement de ce thème. En outre, ces sujets apparaissent régulièrement dans les cinq premiers titres diffusés sur chacune des chaînes, brèves exclues, confirmant que la diversité est encore bien présente dans l'actualité et notamment en début d'édition (tableau 27). Le mois de décembre constitue là encore une période au cours de laquelle la diversité semble plus fréquemment apparaître dans le premier tiers du temps d'information en particulier sur France 2.

Tableau 27 – Présence de la diversité dans les cinq premiers titres des journaux télévisés de TF1 et France 2 en février, novembre et décembre 2006

Chaine	Date	Positionnement dans l'agenda	Simple évocation	Information
FR2	9/02	3		Présentation de la Loi sur l'immigration choisie
	12/02	5		Polémique autour des propos de Georges Frêche sur les Harkis
	17/02	2	X	Affaire Ilan Halimi
	18/02	5		Manifestation contre la publication des caricatures de Mahomet en Lybie et à Londres
	21/02	**1**		**Affaire Ilan Halimi**
TF1	**9/02**	**1**		**Présentation de la Loi sur l'immigration choisie**
	10/02	**1**	**X**	**Présentation de la Loi Égalité des chances (lutte contre les discriminations, testing)**
	11/02	3		Manifestation contre la publication des caricatures de Mahomet en France et en Europe
	12/02	4		Suspicion de tortures policières sur les terroristes islamistes des attentats de 1995
	13/02	5		Ouverture d'une enquête sur les tortures policières sur les terroristes de 1995
	21/02	**1**		**Affaire Ilan Halimi**
FR2	**30/10**	**1**	**X**	**Incendie du bus de Marseille**
	31/10	**1**	**X**	**Incendie du Bus de Marseille**
	8/11	**1**	**X**	**Élections américaines (élection pour la première fois d'un musulman au Congrès)**
TF1	**30/10**	**1**	**X**	**Incendie du bus de Marseille**
	30/10	5	X	Invité Jean-Louis Borloo : défense de la politique gouvernementale en matière d'emploi (charte de la diversité et instauration de la Halde)

	31/10	**1**	**X**	**Incendie du bus de Marseille**
	4/11	3		Manifestation des sans-papier de Calais
	6/11	5		Les attentats islamistes de Londres de juillet 2005
FR2	27/11	4		Racisme et adoption
	28/11	2		Le déplacement du Pape en Turquie
	29/11	4		Le déplacement du Pape en Turquie
	29/11	5		L'émigration française en Israël
	30/11	5		Le déplacement du Pape en Turquie
	1/12	2		Manifestation interconfessionnelle au Liban contre le gouvernement
	1/12	4	X	Candidature officielle de Nicolas Sarkozy (présentation de son programme)
	2/12	2	X	Manifestation interconfessionnelle au Liban contre le gouvernement
	2/12	3		Polémique autour de la rencontre au Liban entre Ségolène Royal et un député du Hezbollah ayant fait un amalgame entre Israël et le parti nazi
	3/12	5		Polémique autour de la rencontre au Liban entre Ségolène Royal et un député du Hezbollah ayant fait un amalgame entre Israël et le parti nazi
	4/12	2		La gestion du Samu social
	4/12	3		Procès des incendiaires de mosquées
	5/12	2		Baisse de l'immigration irrégulière
	7/12	**1**	**X**	**Disparition de l'ouvrier tunisien Taoufik El-Amri**
	7/12	4		Procès des incendiaires de mosquées
	8/12	4		Procès des incendiaires de mosquées
	9/12	5	X	Philippe de Villiers, candidat officiel pour le MPF (programme)
	11/12	**1**	**X**	**Zinedine Zidane en Algérie**
	11/12	2		Les employeurs de travailleurs immigrés clandestins devront désormais payer une partie de leurs frais d'expulsion
	12/12	**1**	**X**	**Disparition de l'ouvrier tunisien Taoufik El-Amri**
	13/12	2	X	Disparition de l'ouvrier tunisien Taoufik El-Amri
TF1	**28/11**	**1**		**Le déplacement du Pape en Turquie**
	28/11	3		Assassinat à New-York d'un jeune noir par la police
	28/11	4		Affaire des hooligans du PSG
	1/12	**1**		**Affaire des hooligans du PSG**
	3/12	3		Affaire des hooligans du PSG
	5/12	3		Arnaque des pèlerins de La Mecque
	5/12	4		Dominique de Villepin rend hommage aux immigrés de la guerre d'Algérie
	8/12	4		Procès des incendiaires des mosquées
	11/12	3		Les employeurs de travailleurs immigrés clandestins devront désormais payer une partie de leurs frais d'expulsion
	12/12	**1**	**X**	**Disparition de l'ouvrier tunisien Taoufik El-Amri**

Il demeure toutefois que cette thématique de la diversité est très rarement présente en une des journaux télévisés du soir. Sur les treize jours du mois de février, l'édition de France 2 s'ouvre une seule fois, le 21, sur une actualité mentionnant cette question (affaire Ilan Halimi)[918] et celui de TF1 trois fois, le 9 (présentation de la Loi sur l'immigration choisie)[919],

[918] Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 21 février 2006, France 2
[919] Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 9 février 2006, TF1

le 10 (présentation de la Loi Égalité des Chances)[920] et également le 21 (affaire Ilan Halimi)[921]. La période suivante (onze jours) voit le journal de France 2 afficher à trois reprises en tête de son agenda un sujet convoquant ce thème : les 30 et 31 octobre (incendie du bus de Marseille)[922] et le 8 novembre (élections américaines)[923]. Celui de TF1, quant à lui, ne commence que deux fois par un titre où apparaît cette question : les 30 et le 31 octobre (incendie du bus de Marseille)[924]. Bien que le mois de décembre (18 jours étudiés) se caractérise par une plus grande régularité dans le traitement médiatique de la diversité, il ne fait l'ouverture que de trois éditions des journaux de TF1 (le 28 novembre sur le déplacement du Pape en Turquie[925], le 1er décembre sur l'affaire des hooligans du PSG[926] et le 12 décembre sur la disparition de Taoufik El-Amri)[927] et de France 2 (les 7 et 12 décembre sur la disparition de Taoufik El-Amri[928] et le 11 décembre sur le déplacement de Zinedine Zidane en Algérie[929]). Précisons, en outre, qu'il s'avère que pour la grande majorité de ces titres d'ouverture, la problématique multiculturelle n'est qu'évoquée dans un sujet dont ni l'objet ni le cadrage ne sont structurés par celle-ci. Ainsi, dans l'affaire du bus de Marseille, qui marque l'actualité du début novembre, la diversité est introduite par la mention de l'origine sénégalaise de la victime, Mama Galledou, et par la médiatisation de sa famille venue du Sénégal pour être à son chevet. Si cette convocation des origines immigrées de la jeune femme joue selon nous un rôle, nous le verrons, dans la représentation de l'autre véhiculée durant cette période, elle n'est qu'un élément dans une actualité qui se concentre avant tout sur l'insécurité régnant dans les transports publics circulant en banlieue[930]. Concernant les élections américaines, si la médiatisation de la désignation pour

[920] Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 10 février 2006, TF1
[921] Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 21 février 2006, TF1
[922] Journal de 20h 2006, émission de télévision, animée par Laurent Delahousse, diffusée le 30 octobre 2006, France 2 ; Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Laurent Delahousse, diffusée le 31 octobre 2006, France 2
[923] Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 8 novembre 2006, France 2
[924] Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Harry Roselmack, diffusée le 30 octobre 2006, TF1 ; Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Harry Roselmack, diffusée le 31 octobre 2006, TF1
[925] Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 28 novembre 2006, TF1
[926] Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 1er décembre 2006, TF1
[927] Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 12 décembre 2006, TF1
[928] Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 7 décembre 2006, France 2 ; Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 12 décembre 2006, France 2
[929] Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 11 décembre 2006, France 2
[930] Nous avons retenu dans notre classification les sujets abordant la disparition de Taoufik El-Amri et le déplacement de Zinedine Zidane en Algérie pour des raison identiques.

la première fois d'un *Congressman* musulman est le critère qui nous a fait retenir ce sujet comme abordant le thème multiculturel, cette information fait partie d'un compte-rendu plus vaste des législatives, le journaliste se contentant de citer l'information sans l'exploiter. De manière similaire, à la fin octobre, Jean-Louis Borloo ne fait que citer les dispositifs de lutte contre les discriminations à l'embauche et cela au milieu de toutes une liste de mesures ayant vocation à répondre au problème du chômage[931]. *In fine*, sur les quinze titres répertoriés, toutes périodes et toutes chaînes confondues, cinq ont en leur cœur la problématique multiculturelle dont quatre ont été diffusées sur TF1 – deux au mois de février, le 9 et le 21 (Loi sur l'immigration choisie et affaire Ilan Halimi), et deux sur la dernière période étudiée, le 28 novembre et le 1er décembre (Déplacement du Pape en Turquie et affaire des hooligans du PSG) – et un sur France 2, le 21 février (Affaire Ilan Halimi).

Ajoutons enfin que, lorsque nous nous intéressons à la proportion sur chacune des trois périodes analysées des informations traitant ou même évoquant le thème de la diversité dans le total des sujets abordés au cours des éditions du soir sur TF1 et sur France 2, force est de constater que celle-ci est extrêmement réduite : les reportages et brèves convoquant cette problématique ne représentent que 7,4% sur TF1 et 7,1% sur France 2 du total des informations diffusées sur chacune des deux chaînes. La seconde période voit cette part fortement diminuer – respectivement 4,4% et 4,7% – tandis qu'elle augmente en décembre retrouvant son niveau de février sur TF1 (8%) et croissant sensiblement sur France 2 (10,4%). Finalement, quelle que soit la période considérée, quasiment 90% des sujets abordés dans ces émissions d'actualité ne mentionnent aucune des questions ou éléments ayant trait à la thématique multiculturelle. Le constat est identique si nous nous penchons cette fois sur le temps cumulé consacrés à ces informations. En février, la durée totale des sujets mentionnant la question multiculturelle représente 6,5% sur TF1 et 6,6% sur France 2 du temps global des journaux télévisés diffusés au cours de la période étudiée. Cette part a tendance à croître sur France 2 puisque qu'elle s'élève à 8,2% en novembre et 12,4 % en décembre tandis que, sur TF1, elle n'augmente qu'à partir de décembre (6,2% en novembre et 11% en décembre). Ainsi, malgré cette sensible croissance de la durée consacrée au thème de la diversité, encore constatée à la fin d'année 2006, il demeure que quelle que soit la période analysée, quasiment 90% du temps d'actualité porte sur des problématiques n'afférant pas aux questions multiculturelles[932].

[931] Nous retrouvons le même procédé dans le sujet sur la Loi Égalité des Chances (LEC) où le reportage diffusé le 10 février sur TF1 présente, outre le CPE, les différentes mesures contenues dans la loi dont la mise en place de dispositifs de lutte contre les discriminations à l'embauche comme le *testing*.

[932] Notons en outre que lorsque nous avons effectué ces calculs de temps cumulé, nous avons décidé pour les reportages et brèves ne faisant qu'évoquer des éléments se rattachant à la diversité, de comptabiliser la durée totale

L'apaisement constaté au niveau global au sein de l'opinion quant à la problématique de la diversité est donc bien concomitant à la périphérisation au sein de l'agenda médiatique des sujets ayant trait à ce thème. Compte tenu des travaux de James Stimson, Vincent Tiberj et Cyrille Thiébaut, qui ont notamment mis en évidence que les médias pouvaient jouer un rôle dans l'évolution brutale des perceptions de l'opinion quant à l'autre, nous pouvons dès lors affirmer, de manière complémentaire, qu'il y a bien eu, en 2005, un effet d'amorçage médiatique relativement à la diversité : en plaçant celle-ci en une des journaux notamment télévisés, en particulier sous la forme d'une alerte au feu, les médias ont influé sur l'opinion. Cette focalisation médiatique semble en effet avoir eu pour conséquence de capter l'attention du public sur certains thèmes, thèmes qui ont consécutivement pesé sur leur définition des critères d'évaluation de la situation et des acteurs politiques, dont Nicolas Sarkozy[933]. Pour nous, cet effet d'amorçage est confirmé, en négatif, par la re-progression de l'ouverture à l'autre constatée dès février 2006, re-progression parallèle à cette périphérisation médiatique de la problématique multiculturelle. Nous pouvons émettre à partir de ce constat la conjecture que les sondés ont pu se raccrocher en 2006 à la norme antiraciste dans la mesure où la diversité se situait parallèlement en marge des débats se déroulant dans l'espace public. Ce que nos résultats laissent en effet présumer, c'est que les panélistes étant moins sollicités médiatiquement en 2006 par cette thématique, ils auront été corrélativement moins focalisés sur ce thème, thème qui aura consécutivement moins pesé sur la formation de leurs jugements politiques. Nous pouvons dès lors circonscrire un des facteurs qui ont pu jouer en 2006 dans la re-manifestation sociale de la norme antiraciste : la somme d'hypothèses directement accessibles aux sondés durant cette période (contexte) n'étant que partiellement constituée par des informations qui traitent de la question de la diversité, les tendances idéologiques structurelles relative à l'acceptation de l'autre auront pu se renforcer voire reprendre le dessus chez les sondés.

Toutefois, pour mieux saisir cette dynamique et prendre toute la mesure des effets que peuvent produire les médias sur les perceptions de l'autre, il nous faut également nous intéresser à la manière dont les questions touchant à la diversité sont traitées dans les sujets, certes minoritaires, les mentionnant (cadrage). L'information de contrepoint n'est pas seulement une information périphérique mais également une information qui tend à entretenir les jugements

---

du sujet. Pour illustration, même si le sujet sur la LEC ne fait qu'évoquer des dispositifs de lutte contre les discriminations à l'embauche, nous avons cependant intégré dans notre décompte les 1mn 56s de reportage. Nous avons fait ce choix pour des raisons de simplicité. La comptabilisation du temps de traitement effectif de la diversité dans ces sujets aurait en effet exigé de chronométrer précisément la durée d'évocation de ce thème. Ainsi, la durée effective de traitement de la diversité est en réalité encore plus réduite.

[933] Voir Partie 2, Chapitre 1, Section 2

formés notamment au cours d'une alerte au feu « en jouant sur l'alternance entre leur mise en veille et leur réactivation »[934]. Le traitement médiatique de l'année 2005 a produit en sus, nous l'avons vu dans notre précédent chapitre, un effet de cadrage : il a contribué d'une part à faire gagner en manifesteté, au sein de l'opinion, des hypothèses antilibérales culturellement, celles-ci venant dès lors concurrencer le consensus multiculturel, et d'autre part à alimenter consécutivement en arrière-plan un débat interrogeant le contenu normatif de l'appartenance à la nation. Dans quelle mesure ces hypothèses sont-elles encore présentes dans le traitement des informations abordant ou convoquant, en 2006, la thématique de la diversité et en quoi les résultats de cette analyse pourraient-ils participer à la compréhension des évolutions constatées cette année-là dans le rapport des sondés aux autres ?

- Deux cadrages simultanés de la diversité : entre entretien des schèmes de 2005 et re-manifestation des structures cognitives propres à la norme antiraciste

L'analyse des informations évoquant le thème de la diversité tend à démontrer que certains sujets abordent celui-ci dans des termes et des prismes qui rappellent ceux utilisés en 2005. Plus largement, ces reportages et brèves ont en commun soit de faire de l'autre le responsable de la situation problématique traitée, soit, de visibiliser des « bons éléments », colportant là encore une vision individualiste et méritocratique de l'intégration et de la citoyenneté. Nous pouvons ainsi citer, pour illustration, le reportage diffusé sur France 2 le 9 février sur les procès en cours de parents de mineurs délinquants qui insiste sur leur origine immigrée comme facteur du passage à l'acte de leurs enfants[935]. Le lien effectué entre délinquance et immigration par le biais du manquement à l'autorité parentale invite non seulement à véhiculer l'idée que les familles sont défaillantes parce qu'immigrées mais aussi à faire de celles-ci les responsables uniques d'une situation qui attente *in fine* à la communauté. Le 10 février, sur TF1[936], la médiatisation du meurtre d'un prêtre italien en Turquie assassiné par un jeune homme décrit comme musulman, et cela dans le contexte de la publication par divers journaux européens des caricatures de Mahomet, tend à imposer une lecture religieuse de l'acte criminel et à « barbariser » les croyants, les présentant comme pouvant régler un problème, défini parallèlement dans les termes de la frontière séparant sphère publique et sphère privée, par la violence. Ce prisme participe également à valider une opposition ethno-religieuse, faisant de cette problématique une question divisant à la fois occident et orient et chrétienté et

[934] TIBERJ Vincent, *La crispation hexagonale…*, *op. cit.*, p. 20
[935] Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 9 février 2006, France 2
[936] Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 10 février 2006, TF1

islam tout en les assimilant. Nous pouvons également mentionner le traitement en novembre de l'affaire de l'incendie du bus de Marseille et en particulier de celui de la victime, Mama Galledou. La description de la jeune fille fait souvent mention à la fois de son origine sénégalaise et du fait qu'il s'agit d'une brillante étudiante, travailleuse et aimée de ses camarades ainsi qu'entourée par sa famille. La mise en parallèle avec la politique d'immigration choisie portée et défendue régulièrement par Nicolas Sarkozy cette année-là, ne peut que résonner avec cette présentation de la victime, en particulier parce que la mise en avant du nouveau régime appliqué à l'accueil des étudiants paraît correspondre en tout point à Mama Galledou. Sur TF1, les reportage diffusés le 27 novembre présentant une campagne menée en Seine-Saint-Denis contre les mariages forcés[937], et le 5 décembre mettant en lumière les violences subies par les femmes dans les cités[938], tendent tous deux, selon un procédé similaire, à véhiculer l'idée d'une incompatibilité entre les mœurs des immigrés originaires des anciennes colonies et de leurs descendants, et la défense des droits des femmes conçue, nous l'avons vu plus avant[939], comme une des caractéristiques axiologiques de l'identité française. Ces deux sujets tendent finalement à renforcer la représentation d'une intégration culturelle défaillante de ceux identifiés comme autres, autres qui constituent dès lors un risque pour les fondements politico-culturels de la société.

Si ces sujets sont nombreux, il demeure que d'autres reportages diffusés également régulièrement sur les deux chaînes tendent quant à eux à pointer la responsabilité de la société dans les problématiques afférant à la diversité et viennent dès lors contrebalancer le point de vue adopté au sein des reportages précédemment mentionnés. Ces informations peuvent être classées en trois catégories en fonction de leur objet : celles qui médiatisent des actes objectivement considérés comme racistes, islamophobes ou antisémites ; celles qui se concentrent sur la problématique de l'immigration en optant pour un prisme socio-économique du phénomène migratoire qui tend à construire les immigrés comme les boucs-émissaires de politiques gouvernementales, de trafics ou de l'inégale répartition des richesses au niveau mondial ; enfin, celles qui rapportent des expériences réussies de dialogue interculturel ou des politiques qui ont vocation à le promouvoir. De par leurs objets et leurs cadrages, ces différents types de reportages invitent dès lors à concevoir le problème dont ils traitent comme du ressort de la collectivité qui doit pour le pallier se changer, punir ou aider. Dans cette perspective et

[937] Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 27 novembre 2006, TF1
[938] Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 5 décembre 2006, TF1
[939] Voir Partie 1, Chapitre 1, Section 1

contrairement aux sujets précédemment évoqués, les autres ne sont plus construits comme les responsables d'une situation attentant au vivre ensemble mais comme les victimes d'un système idéologique ou économique qui au bout du compte menace les fondements axiologiques d'une société qui valorise et est censée rendre possible la tolérance interculturelle et la solidarité. Nous pouvons ainsi mentionner comme relevant de la première catégorie la médiatisation en décembre et sur les deux chaînes du procès des incendiaires de mosquées[940], la mention faite de l'identité des prévenus entrant en résonance avec le traitement au même moment de l'affaire du Kop de Boulogne, groupe au sein duquel la présence de supporters racistes et antisémites a été fortement mise en lumière[941]. D'autres événements se rattachent également à cette classe comme la polémique en févier née des propos de Georges Frêche sur les Harkis[942] qui fait écho aux questionnements ayant lieu ponctuellement, encore en 2006, sur la reconnaissance défaillante des victimes des guerres de décolonisation[943]. Nous pouvons également citer l'affaire Ilan Halimi qui en février convoque au centre de l'espace public le débat autour des violences pouvant naître d'un antisémitisme objectivement conçu comme encore bien implanté dans la société française[944]. Au sein de la deuxième catégorie, nous rangeons notamment les reportages diffusés sur TF1 le 10 février[945] et le 4 novembre[946] sur les sans-papier de Calais qui insistent sur les conditions de vie précaires des immigrés, conditions présentées comme aggravées par la fermeture du centre d'accueil de Sangatte, et ciblent la misère comme une des

[940] Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 4 décembre 2006, France 2 ; Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 7 décembre 2006, France 2 ; Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Béatrice Schönberg, diffusée le 8 décembre 2006, France 2 ; Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 4 décembre, TF1 ; Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 8 décembre 2006, TF1

[941] Voir notamment : Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 29 novembre 2006, TF1 ; Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 1er décembre 2006, TF1 ; Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 3 décembre 2006, TF1 ; Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 29 novembre 2006, France 2 ; Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Béatrice Schönberg, diffusée le 3 décembre 2006, France 2

[942] Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Béatrice Schönberg, diffusée le 12 février 2006, France 2 ; Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Carole Gaessler, diffusée le 13 février 2006, France 2 ; Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Thomas Hugues, diffusée le 13 février 2006, TF1 ; Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 30 novembre 2006, TF1

[943] Pour illustration : Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 11 février 2006, TF1 ; Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 4 novembre 2006, TF1 ; Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 5 décembre 2006, TF1

[944] Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 21 février 2006, TF1 ; Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 21 février 2006, France 2

[945] Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 10 février 2006, TF1

[946] Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 4 novembre 2006, TF1

causes de l'immigration. Sur France 2, un sujet le 4 décembre[947], médiatise les difficultés financières du Samu social qui peine à trouver des lits en particulier pour des familles immigrées qui se retrouvent de plus en plus dans les rues des grandes villes françaises. Nous pouvons également mentionner la promotion, sur la même chaîne le 9 février, du livre autobiographique de la fille adoptive de Jacques Chirac, rescapée des *boat people* et des camps de réfugiés, qui estime devoir sa survie à la générosité et à l'assistance du président de la République et de son épouse[948]. Enfin, la troisième catégorie de sujets regroupe des reportages essentiellement promotionnels comme la présentation sur les deux chaînes de la sortie en salle du film *Mauvaise foi* sur l'amour entre une juive et un musulman qui tentent de faire accepter leur couple à leurs proches[949]. Nous mentionnerons également sur France 2 la promotion le 2 novembre de l'exposition *Clichy sans clichés*[950] et le 2 décembre de celle d'un projet artistique à Lanester[951], ayant toutes deux vocation à valoriser la diversité culturelle et l'échange interculturel comme des remparts au développement de la haine et des préjugés. Le lancement de France 24 le 6 décembre est aussi l'occasion pour les deux chaînes de rappeler le sens de ce projet voulu par Jacques Chirac : promouvoir une vision française de l'actualité internationale privilégiant notamment l'humanisme et le dialogue entre les cultures[952].

Ainsi, la présence simultanée, au sein des éditions du soir des deux chaînes, de reportages qui tendent à adopter pour certains des schèmes cristallisés durant l'année 2005 et pour d'autres des structures cognitives qui sont propres à la norme antiraciste est, selon nous, une des clés de compréhension de l'évolution en 2006 des perceptions de l'opinion quant à la diversité. En effet, elle peut contribuer à expliquer, par le biais de l'effet de cadrage, à la fois la baisse de l'intolérance, dont en particulier le reflux du sentiment raciste, constatée au niveau global en 2006 et la relativité de cette décrue, les résultats des différentes enquêtes réalisées cette année-là confirmant que nous ne retrouvons pas tous les niveaux d'ouverture de 2004. Cette hypothèse est d'autant plus forte que ces deux prismes de la diversité coexistent dans l'actualité de manière relativement équilibrée. En outre, cette simultanéité invite à envisager

[947] Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 4 décembre 2006, France 2
[948] Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 9 février 2006, France 2
[949] Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 3 décembre 2006, TF1 ; Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 5 décembre 2006, France 2
[950] Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Laurent Delahousse, diffusée le 2 novembre 2006, France 2
[951] Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Béatrice Schönberg, diffusée le 2 décembre 2006, France 2
[952] Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 6 décembre 2006, TF1 ; Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 6 décembre 2006, France 2

l'hypothèse que la décrispation de 2006 puisse être en trompe-l'œil. L'alternance entre mise en veille des schèmes de 2005 – par l'absence d'information traitant de la diversité ou par la présence de grilles de lecture tendant à manifester la norme antiraciste – et leur réactivation médiatique, peut en effet entretenir à la fois chez certaines catégories des structures d'opinions fermées, mais aussi un niveau de manifesteté conséquent des hypothèses antilibérales au sein de strates ayant basculé dans la fermeture en 2005 mais qui se raccrochent en 2006 au consensus multiculturel, plus manifeste pour elles dans ce contexte informationnel.

Les enquêtes d'opinion réalisées durant l'année 2006 attestent ainsi la retombée de la fièvre xénophobe de 2005 et la reprise de la croissance de l'ouverture à l'autre. Le rôle du traitement politico-médiatique sur les perceptions de l'opinion quant à la diversité semble en outre confirmé non seulement quant à la poussée ethnocentrique de 2005 mais également quant au retour de la tolérance constaté dès le début 2006. La médiatisation d'autres thématiques, notamment socio-économiques, couplée au traitement en contrepoint de la problématique multiculturelle apparaissent avoir joué par le biais des effets d'amorçage et de cadrage un rôle dans la progression de l'ouverture.

Toutefois, si l'année 2006 se caractérise par un apaisement social certain au niveau global relativement à la problématique de la diversité, il reste que cette décrispation est à relativiser. James Stimson, Vincent Tiberj et Cyrille Thiébaut constatent en effet, nous l'avons mentionné, que la baisse de l'indice longitudinal de tolérance met deux ans à s'annuler. Cette conclusion se fonde sur le fait que l'écart entre le niveau de l'indice de 2004 et celui de 2006 reste statistiquement significatif, certifiant que nous ne sommes alors pas encore revenus à la situation antérieure au pic de 2005[953]. Ainsi, il apparaît que si l'année 2006 ouvre une nouvelle période, celle-ci semble encore marquée par la précédente.

II – Un potentiel de fermeture aisément ré-activable

L'analyse des sondages effectués par le CSA comme par le Cevipof démontre en effet que cette dynamique de progression de la tolérance n'acte pas un retour à la situation précédente et atteste l'existence d'une disposition à la fermeture de certains segments de l'électorat potentiellement ré-activable.

[953] STIMSON James A., TIBERJ Vincent et THIÉBAUT Cyrille, « Le *mood*, un nouvel instrument au service de… », *op. cit*., p. 919

Si la plupart des indicateurs servant à prendre la mesure de l'ouverture à l'autre montre une moindre prise des opinions fermées sur l'opinion, certains préjugés restent cependant plus partagés qu'en 2004. Cette crispation afférant particulièrement aux problématiques migratoires et de l'islam s'entretient dans certaines strates de l'opinion qui tardent à se détendre, engendrant une forte polarisation au sein de la société française sur ces thèmes (A).

Ce maintien chez ces catégories d'un niveau élevé de tension est certes symptomatique d'une angoisse économique mais paraît également être le corollaire de la présence encore en 2006 d'un sentiment de menace identitaire (B).

Surtout, l'apparition des premiers signes d'une autonomisation à venir de l'islamophobie vis-à-vis de l'ethnocentrisme révèle que la résistance à la diversification culturelle de la société française s'enrichit d'une forme spécifique à laquelle certaines catégories pourtant toujours caractérisées en 2006 par leur bienveillance à l'autre sont particulièrement sensibles (C).

A) Une décrispation hexagonale en demi-teinte

Il s'avère que malgré la diminution en 2006 des préjugés xénophobes et racistes constatée au niveau global, la situation ne s'est pas totalement apaisée quant aux questions afférant à la problématique de la diversité.

Les différentes enquêtes révèlent en premier lieu que si l'intégration des personnes noires et maghrébines paraît sensiblement s'améliorer, le rapport de l'opinion aux musulmans et aux immigrés semble encore être affecté par les événements de l'année passée, laissant entrevoir que le recul des préjugés n'est pas homogène selon les minorités nationales ciblées (1).

En second lieu, il apparaît que tous les segments de l'électorat ne se sont pas décrispés quant à cette problématique. En effet, non seulement certaines catégories sont encore travaillées par cette thématique, y compris parmi celles traditionnellement les plus ouvertes, mais la société française elle-même s'est aussi relativement polarisée sur les sujets touchant au libéralisme culturel. Il ressort de ces différentes observations que nous ne pouvons considérer que l'année 2006 referme effectivement la parenthèse xénophobe de l'année précédente (2).

1) Une diminution des préjugés non homogène

Lorsque nous comparons les données recueillies dans le cadre de l'enquête de 2006 à celles collectées non plus seulement en 2005 mais également en 2004, il s'avère soit que

certains préjugés xénophobes sont plus partagés par les sondés en 2006 qu'en 2004 tout en l'étant moins qu'en 2005, soit que certaines opinions fermées rassemblent une proportion équivalente à l'année précédente d'interviewés y adhérant, soit que certaines perceptions hostiles aux autres continuent à se diffuser, dénotant une aggravation en 2006 de la dégradation de l'image de certaines catégories qui vient dès lors contrebalancer l'augmentation de la tolérance à leur égard.

Avant toute chose, précisons que certains préjugés sont en recul par rapport à 2004. Il en est ainsi de l'impression selon laquelle les maghrébins et les personnes noires constituent un groupe à part dans la société française. Concernant ces deux catégories, il apparaît que l'opinion se décrispe, le sentiment de repli communautaire regagnant pour les premiers son niveau de 2003 (49%, +1 point par rapport à 2003 et -2 par rapport à 2004) et, pour les seconds, étant inférieur de trois points au taux enregistrés en 2004 (23%). Nous avons en outre pu constater, à l'aune de l'analyse de l'indice longitudinal de tolérance par minorité nationale (graphique 5), que ces deux groupes connaissent en 2006 une réelle amélioration de leur intégration à la société française, ce que manifeste l'augmentation sensible de l'indice pour chacun d'entre eux, augmentation plus conséquente que celle observée au niveau global. Nous avons également noté que cette croissance constitue un retournement de tendance, l'image des noirs et des maghrébins se cessant de se dégrader respectivement depuis 2002 et 2003, la diminution de l'indice constatée en 2005 s'inscrivant alors dans la continuité des années précédentes. L'amélioration de la tolérance à leur égard en 2006 s'apparente ainsi à un véritable changement, leurs indices respectifs passant en outre au-dessus de leurs niveaux de 2004. Ce constat ne vaut pas en revanche pour l'indice longitudinal mesurant le degré de tolérance aux personnes musulmanes : non seulement cette catégorie demeure celle la moins tolérée de toute mais elle se remet en outre moins vite que les deux autres de la crise de xénophobie affectant l'opinion en 2005, ce que manifeste le fait que le niveau de leur indice est inférieur à celui enregistré en 2004. Cette observation est corroborée par le fait que si l'adhésion à l'affirmation selon laquelle les musulmans sont des Français comme les autres progresse, nous l'avons vu, il demeure qu'elle est moins forte qu'en 2004 (85%, -4 points). De même, il apparaît que comparé cette fois-ci à 2003, l'acceptation du voile paraît certes croître (24%, +7 points) – tout en restant la seule pratique religieuse, parmi celles testées les deux années, qui se trouve majoritairement rejetée – mais concernant toutes les autres, excepté le ramadan, l'opinion selon laquelle elles posent problème pour vivre en société augmente (tableau 28).

Tableau 28 – Évolutions des opinions à l'égard des pratiques musulmanes entre 2003 et 2006 (en pourcentage)

Selon vous le respect des pratique religieuses suivantes peut-il, en France, poser problème pour vivre en société ?		Décembre 2003	Novembre 2006	*Écart en points*
Le port du voile	Oui	82	74	*-8*
	Non	17	24	*+7*
Le sacrifice du mouton lors de l'Aïd El Kébir	Oui	25	33	*+8*
	Non	71	62	*-9*
Les prières	Oui	23	26	*+3*
	Non	75	71	*-4*
Le jeûne du ramadan	Oui	21	20	*-1*
	Non	77	77	*0*
L'interdiction de consommer de la viande de porc ou de l'alcool	Oui	13	20	*+7*
	Non	85	78	*-7*

Source : sondage CSA 2006 pour la CNCDH

Tout porte ainsi à conclure que l'amélioration certaine de la tolérance constatée en 2006 pour les personnes maghrébines et les personnes noires se fait à l'exclusion notable des personnes musulmanes pour lesquelles l'opinion apparaît encore en 2006 avoir une image empreinte des événements ayant jalonné l'année précédente.

Cette conclusion paraît s'appliquer également aux immigrés, l'amélioration de la tolérance à leur égard semblant aussi relative. L'accroissement de l'ouverture apparaît en effet dirigée en priorité vers les travailleurs et donc être conditionné par la manifestation par les personnes immigrées de leur volonté de trouver un emploi. Ainsi, la proportion de sondés estimant que les travailleurs immigrés sont ici chez eux car ils participent à l'économie française regagne un niveau équivalent à celui de 2004 (79%, -2 points) et l'accord avec l'idée que la présence de personnes immigrées est nécessaire pour assurer certaines professions n'a jamais été aussi important depuis l'introduction de la question dans le baromètre de la CNCDH (64%). Cette forte valorisation des travailleurs immigrées doit être toutefois mise en corrélation avec la relative stagnation depuis 1997 de la part d'interrogés jugeant qu'un grand nombre d'immigrés viennent en France uniquement pour profiter de la protection sociale (71%, -2 points) ce qui suggère ainsi que perdure une vision de l'immigré profiteur, vision que souligne d'autant plus la bonne image des immigrés qui ont ou qui cherchent un emploi. En outre, l'opinion selon laquelle il faudrait donner le droit de vote aux personnes étrangères n'est pas autant partagée qu'en 2004 (52%, -4 points) et le progrès constaté de l'intégration culturelle ne semble pas rattraper la baisse observée l'année précédente : l'adhésion au fait que l'immigration est source d'enrichissement culturelle est inférieure là encore à 2004 (68%, -6 points) et la perception qu'aujourd'hui en France on ne sent plus chez soi comme avant est restée relativement stable en six ans (55%, -1 point par rapport à 2000). Cette ambivalence dans

l'amélioration de l'intégration des immigrés, couplée au fait que, parmi les minorités nationales, seuls les musulmans paraissent encore particulièrement marqués par les événements de l'année précédente, invitent à se demander si le renforcement du consensus multiculturel, observable en 2006, ne dissimule pas un relatif maintien des peurs normatives. Cette hypothèse pourrait en effet éclairer qu'au sein de l'ensemble des préjugés testés au sein du sondage de 2006, seuls peinent à diminuer ceux relatifs à une religion socialement associée aux descendants des anciennes colonies françaises, et ceux tendant à attribuer aux immigrés des stigmates de nature culturelle.

Ajoutons pour finir sur ce point que si le racisme est moins assumé qu'en 2005 et que la norme antiraciste regagne en influence – ce que manifeste le fait que proportionnellement moins de sondés se déclarent racistes qu'en 2005, et que cette décrue s'observe dans l'ensemble des strates de l'opinion – il demeure qu'ils sont plus nombreux qu'en 2004 (30%, +5 points). En outre, la nécessité de la lutte antiraciste apparaît moins reconnue non seulement qu'en 2004 mais également qu'en 2005 (60%, -6 points par rapport à 2005 et -7 points relativement à 2004). Ce résultat doit être mis en parallèle avec le fait que le racisme reste à la septième place dans la liste des préoccupations principales des sondés et que sa citation n'augmente pas en un an dans le total des craintes mentionnées (16%, -7 points par rapport à 2004). Le croisement de ces différentes données laisse ainsi entrevoir que, s'il existe une volonté accrue d'engagement personnel contre le racisme, cette lutte semble simultanément apparaître pour les interrogés comme un combat d'arrière-garde, ce qui dénote une certaine démobilisation des Français quant à cette problématique.

2) Des segments de l'électorat encore marqués par les événements de 2005

Il faut également préciser que tous les segments de l'électorat ne se sont pas décrispés. Ces rythmes différenciés dans le retour à l'ouverture à l'autre apparaissent particulièrement illustrés par les items quant au nombre d'immigrés et au financement étatique de la construction des mosquées. Remarquons également que la présence toujours notable en 2006 d'un antilibéralisme culturel au sein de certaines strates de l'opinion se ressent quant à leur rapport à l'autorité saisissable grâce à l'analyse des réponses recueillies à la question sur le rétablissement de la peine de mort.

Concernant la perception d'une immigration massive, nous avons constaté précédemment que l'année 2005 avait vu non seulement le sentiment anti-immigrés progresser globalement mais également que cette progression avait touché l'ensemble des différentes

catégories de sondés y compris les franges les plus ouvertes de l'échantillon. En premier lieu, il s'avère que la proportion d'interviewés jugeant que l'immigration est trop massive a certes diminué entre 2005 et 2006 mais qu'elle reste supérieure de quatre points à celle de 2004. Ce constat se vérifie également dans l'enquête menée en décembre 2006 par le Cevipof puisque comparé à celle Miroir d'avril 2005, la part des interrogés répondant qu'il y a trop d'immigrés est là aussi plus importante (+8 points). En second lieu et à l'appui des travaux de Vincent Tiberj et de Sylvain Brouard[954], il apparaît que toutes les catégories sociales et politiques n'ont pas suivies le chemin de la décrispation et que certaines restent particulièrement marquées par les évènements de 2005 y compris parmi les catégories classées traditionnellement du côté de l'ouverture à l'autre.

Les deux chercheurs notent tout d'abord que les sympathisants de gauche se sont relativement apaisés, retrouvant et confirmant leur inclination pour le libéralisme culturel. Ainsi, ils sont 34% en 2006 à manifester des sentiments hostiles aux immigrés alors qu'ils étaient 31% en avril 2005. En outre, il apparaît qu'ils se montrent plus favorables en décembre 2006 qu'en avril 2005 au financement de la construction de mosquées (de 32% à 35%) et qu'ils sont relativement toujours autant opposés au rétablissement de la peine de mort puisque ses partisans ne représentent en leur sein que 23%, soit seulement trois points de plus qu'en 2005. À l'inverse, ce n'est pas le cas de ceux qui se déclarent proche de la droite, ces derniers font preuve de toujours autant de crispation, non seulement à l'égard de l'immigration (77%, -6 points par rapport à décembre 2005, +15 points par rapport à avril 2005) et à l'égard de la religion musulmane, mais aussi dans leur rapport à l'autorité. Avec 77% d'entre eux qui jugent le nombre d'immigrés trop important, ils restent ainsi à un niveau supérieur de quinze points à ce qui était le leur en avril 2005, cette proportion ne diminuant que de six points en un an. L'écart avec les sympathisants de gauche, qui était déjà conséquent en 2005, s'accroît donc de douze points en un an et demi. Notons en outre avec Vincent Tiberj et Sylvain Brouard que ces derniers s'avèrent toujours autant crispés sur la question du financement public de la construction des mosquées : 18% l'approuvent alors qu'ils étaient 25% en avril 2005. Ici aussi, la différence entre les deux camps politiques progresse de sept points à dix-sept points. Une autre évolution est particulièrement soulignée par les deux chercheurs : la fin du consensus gauche/droite quant au rejet du rétablissement de la peine de mort. « En décembre 2006, notent-ils, la droite est redevenue "rétablissionniste" (54%) tandis que la gauche lui reste fondamentalement opposée »[955]. C'est ainsi à un retour de la polarisation gauche/droite sur ce

[954] BROUARD Sylvain et TIBERJ Vincent, « Les tensions autour de l'immigration… », *op. cit*., pp. 2-6
[955] *Ibid.,* p. 5

thème que nous assistons, l'écart entre elles doublant, passant de quinze points en avril 2005 à trente-et-un points à la fin de l'année 2006. Politiquement, ce sont les franges traditionnellement les plus fermées qui tardent à se détendre alors que la fièvre xénophobe et autoritaire ayant également affecté celles classiquement acquises à l'ouverture est relativement vite retombée, celle-ci regagnant des niveaux de tolérance équivalents à ce qui était le leur un an et demi auparavant. Cette temporalité différenciée de l'augmentation de la tolérance tend alors à accentuer la polarisation gauche/droite quant au libéralisme culturel et à faire notamment de l'enjeu de la diversité et de l'autorité des thématiques politiquement très clivantes.

Parallèlement, il apparaît aussi que lorsque l'on se penche sur les catégories socio-professionnelles, certaines semblent conserver des réticences à l'égard des immigrés voire avoir basculé du côté de la fermeture alors même qu'elles se distinguaient des autres par leur attachement fort au libéralisme culturel avant décembre 2005. Les cadres, tout d'abord, manifestent encore une certaine crispation à l'égard de la problématique migratoire puisqu'en leur sein ils sont 39% en décembre 2006 à estimer qu'il y a trop d'immigrés en France, soit onze points de plus qu'en avril 2005. Il s'agit là de la seule thématique sur laquelle la tension ne redescend pas même s'ils continuent à se détacher nettement des autres professions quant à leur sentiment anti-immigrés à la différence des professions intermédiaires qui tendent à rejoindre le camp de la fermeture à la diversité. En effet, alors qu'en avril 2005 ils n'étaient que 27% à se rallier à la perception d'une immigration massive, ils sont 46% en décembre 2006. Ensuite, toujours à l'appui des travaux de Vincent Tiberj et de Sylvain Brouard, il s'avère qu'en 2005 les professions intermédiaires formaient avec les cadres le bloc le plus favorable aux immigrés, étant les seuls au sein de l'ensemble des catégories socio-professionnelles à n'être qu'une minorité à adhérer à ce sentiment anti-immigrés, et n'étant en outre séparés l'un de l'autre que d'un point. En décembre 2006 la situation est tout autre, les professions intermédiaires s'éloignant sensiblement des cadres – l'écart entre eux passe d'un point à sept points – pour se rapprocher des employés, l'écart entre ces deux catégories passant de vingt-huit points à quatorze. Notons également que suivant une logique inverse aux cadres, les indépendants caractérisés par leur fort rejet des immigrés se décrispent quant à l'enjeu de l'immigration en retrouvant alors leur niveau de fermeture déjà élevé d'avril 2005, mais ils demeurent tendus sur les autres thématiques (+16 points pour l'adhésion à la peine de mort ; +17 points pour le refus de financement public de la construction des mosquées).

Enfin, si nous nous intéressons aux classes d'âges, il s'avère que l'écart se creuse entre jeunes et plus âgés entre avril 2005 et décembre 2005 en particulier sur les questions liées à la peine de mort ou encore à la construction des mosquées. Le sentiment anti-immigrés quant à

lui ne paraît pas révéler une aggravation de leur opposition mais Sylvain Brouard et Vincent Tiberj précisent cependant sur ce point que les jeunes s'affichent plus réticents à l'immigration qu'en avril 2005 révélant encore une fois que même les franges ouvertes ne se sont pas toutes départies de leur appréhension et de leur suspicion à l'égard des immigrés[956]. En outre, le rapport de la CNCDH 2006 mentionne le fait que les moins de trente ans rejoignent leurs aînés quant à la question des musulmans et de leur religion puisque 51% d'entre eux estiment que les personnes de confession musulmane forment un groupe à part dans la société. Ils ne sont de plus séparés que de cinq points sur le fait de juger si les Français musulmans sont des Français comme les autres mais aussi sur celui de permettre aux musulmans d'exercer leur religion dans de bonnes conditions[957].

In fine, les deux auteurs en viennent à conclure que si les tensions sociales quant à la diversité s'apaisent relativement au niveau global, il reste que les événements de l'année 2005 continue d'obérer le rapport des Français aux autres, la société se montrant à la fin de l'année 2006 beaucoup plus polarisée qu'elle ne l'était en 2004 ou même qu'en avril 2005. Cette polarisation affecte particulièrement le clivage gauche/droite mais ne s'y réduit pas puisque se crée également de fortes oppositions entre les plus intégrés économiquement et le reste de l'électorat mais aussi entre jeunes et plus âgés.

Finalement, l'année 2005 n'aura pas constitué à ce point une parenthèse dans la mesure où la société de 2006 est encore marquée par les événements et les débats à l'origine de la crispation hexagonale. En effet, l'analyse des divers sondages réalisés entre novembre 2004 et décembre 2006 révèle non seulement que certains préjugés résistent malgré l'augmentation de l'ouverture à l'autre, que les musulmans et les immigrés bénéficient en outre moins que d'autres catégories identifiées comme minorités nationales de cette décrue de l'ethnocentrisme et de l'intolérance mais également que les Français sont beaucoup plus divisés sur les problématiques de l'immigration, de l'islam et de l'autorité qu'ils ne l'étaient avant la poussé xénophobe de 2005. Les lignes de fracture qui se dessinent alors quant au positionnement ouvert/fermé apparaissent à la fois s'être renforcées mais aussi avoir quelque peu bougé. Ainsi, en plus du fait que les catégories sociales et politiques traditionnellement situées du côté de la fermeture peinent à se détendre contrairement aux autres, accentuant par là même la polarisation sur le libéralisme culturel, certains groupes sociaux qui faisaient partie de ceux qui s'étaient ralliés à

[956] *Ibidem*
[957] SIG, « L'analyse du Service d'information du Gouvernement (SIG) », in CNCDH, *La lutte contre…*, *op. cit*., pp. 117-118

l'ouverture restent particulièrement tendus sur la thématique migratoire, certains faisant marche arrière en basculant du côté du rejet des immigrés. Ce maintien de la crispation tend dès lors à être interrogé au prisme des inquiétudes traversant l'électorat. Il pourrait être en effet le signe que les « craintes normatives », celles dont nous avons vu qu'elles étaient à l'origine du réveil des attitudes ethno-autoritaires ne se sont pas elles-mêmes apaisées.

B) Au-delà des peurs économiques, des peurs normatives en expansion

Les travaux de Sylvain Brouard et de Vincent Tiberj révèlent que l'immigration est, davantage qu'en avril 2005, perçue par les sondés comme une menace[958]. Cet accroissement qui touche l'ensemble des strates de l'électorat est interprété par les analystes du rapport 2006 de la CNCDH essentiellement comme le symptôme de la persistance chez les Français d'une angoisse économique qui obère alors le retour à un niveau de tolérance équivalent à 2004 (1).

Toutefois, il apparaît parallèlement que les peurs d'ordre communautaire ne disparaissent pas non plus, bien au contraire. La société française se montre en effet encore en 2006 bien plus crispée sur les enjeux liés à sa diversification culturelle qu'elle ne l'était avant les événements et les débats de l'année 2005, ce que manifeste la radicalisation des attitudes à l'égard de la gestion de la différence et de l'intégration de ceux qu'elle identifie comme autres (2).

1) La morosité économique, explication privilégiée du maintien des préjugés

La première conclusion que tirent du rapport de la CNCDH ses contributeurs est que les craintes socio-économiques sont toujours particulièrement présentes dans la société. Ainsi, le chômage est de nouveau en 2006 l'enjeu le plus mentionné par les sondés, obtenant 57% de citations dans le total des peurs évoquées. Sa citation est néanmoins en baisse par rapport à 2005 (-4 points) mais cette diminution est en réalité supportée d'une année sur l'autre par les plus intégrés économiquement, même s'ils restent à des niveaux d'anxiété socio-économique plus élevés qu'en 2004 : les cadres sont toujours 53% à évoquer le manque d'emploi parmi leurs craintes prioritaires, quand en 2005 ils étaient 60%. À l'inverse, les catégories populaires sont toujours aussi préoccupées qu'en 2005 par la question de l'emploi et la citent en conséquence dans les mêmes proportions que l'année précédente : 65% des ouvriers mentionnent le chômage dans la liste de leurs préoccupations principales alors qu'ils étaient

[958] BROUARD Sylvain et TIBERJ Vincent, « Les tensions autour de l'immigration… », *op. cit*., pp. 7-9

63% à le faire en novembre 2005[959]. Au deuxième rang des peurs pour la société française, la pauvreté s'avère plus mentionnée que l'année précédente, progressant par ailleurs d'une place et passant devant l'insécurité qui quant à elle reste stable par rapport à 2005. Ce maintien à un haut niveau des préoccupations sécuritaires a été également relevé par Vincent Tiberj et Sylvain Brouard dans leur rapport de 2007 sur l'analyse des tensions migratoires dans l'opinion, réalisée à partir des résultats de la troisième vague du Baromètre politique français de décembre 2006[960]. Ces derniers y voient là encore le signe de la continuité de l'influence des événements de 2005. De la même manière que pour le chômage il transparaît de l'enquête de décembre 2006 que le sentiment d'insécurité redescend de manière différenciée selon les catégories sociales et politiques ciblées. Ainsi, les sympathisants de droite sont toujours très anxieux quant à ce thème (49%, +15 points par rapport à avril 2005) alors même que ceux de gauche se sont relativement apaisés (33%, + 6 points par rapport à avril 2005). De la même manière, alors que les cadres sont moins inquiets quant à leur sécurité (20%, +4 points par rapport à avril 2005), 48% des indépendants sont encore anxieux alors qu'ils n'étaient que 20% un an et demi auparavant. Notons par ailleurs que ce sentiment d'insécurité n'engendre pas, tout comme en 2005, l'augmentation de la proportion des citations du terrorisme, celle-ci étant stable tant dans la hiérarchie des craintes que dans le pourcentage de mentions par rapport à 2004 (22%). La crise économique avait particulièrement progressé dans le total des citations entre 2004 et 2005 (28%). En 2006, elle participe toujours à construire l'anxiété socio-économique des interrogés, demeurant relativement stable par rapport à l'année précédente (29%).

En outre, à la question de savoir dans quel domaine une immigration jugée trop importante pose problème, la réponse des sondés reste principalement de nature socio-économique. Les analystes notent en effet que malgré la diminution de ce type d'arguments par rapport à 2005, il reste de loin le premier mentionné, ce qui les invite à voir dans l'angoisse économique le premier ressort au maintien des préjugés[961]. Ainsi, 55% des sondés qui estiment que le nombre d'immigrés est trop important voient dans le manque d'emploi la cause principale des difficultés engendrées. Le problème de l'insécurité vient au second rang des justifications avancées, la proportion de ceux l'évoquant augmentant par ailleurs de quatre points en un an. Le lien immigration/délinquance paraît par ailleurs fortement cliver la société française puisqu'à la question de savoir si l'immigration est la principale cause de l'insécurité, 51% des interviewés affirment leur désaccord alors que 46% se rallient à cette idée. Viennent

[959] CSA, « Présentation des résultats… », in CNCDH, *La lutte contre…*, *op. cit*., p. 86
[960] BROUARD Sylvain et TIBERJ Vincent, « Les tensions autour de l'immigration… », *op. cit*., pp. 2-6
[961] CSA, « Présentation des résultats… », in CNCDH, *La lutte contre…*, *op. cit*., p. 92

après, tout comme l'année précédente, les questions concernant l'équilibre des comptes sociaux et celui du logement, le premier stagnant par rapport à 2005 (16%, -1 point) et le second reculant sensiblement (12%, -7 points). À noter une augmentation forte du sentiment que les immigrés sont prioritaires sur les Français (11%, +8 points), arguments particulièrement mobilisés par le Front national et qui doit être mis en parallèle avec ce que nous avions vu précédemment, à savoir l'impression très majoritairement partagée que les immigrés viennent pour profiter du système de protection sociale (71%). Ainsi, il existe une certaine ambivalence des répondants quant à la question de la relation immigration/travail. D'un côté les travailleurs immigrés apparaissent valorisés et l'apport de main d'œuvre paraît nécessaire aux yeux des sondés dans certains domaines. Parallèlement, ils voient dans l'immigration un phénomène qui tend à accroître le manque d'emploi et qui met en concurrence Français et non Français, ce qui témoigne de la prégnance d'une insécurité économique qui obère selon les analystes les perceptions qu'ont les Français des immigrés et plus largement de ceux qu'ils identifient comme des étrangers.

Ce lien ambivalent tissé par les interviewés entre immigration et chômage est selon nous l'illustration du fait que les peurs économiques n'engendrent pas nécessairement un développement corrélatif des peurs normatives tendant à concevoir les immigrés et les personnes identifiées comme telles comme une menace pour la communauté. La preuve en est donnée par les travaux de Sylvain Brouard et de Vincent Tiberj qui ont notamment voulu saisir dans leur rapport les ressorts à l'œuvre dans la naissance du sentiment de menace migratoire et à en mesurer les évolutions entre avril 2005 et décembre 2006[962]. Leur travail consacré aux dynamiques jouant sur le rejet de la globalisation nous semble en particulier confirmer que l'angoisse économique peut conduire à voir dans l'étranger une menace économique qui engendre le maintien d'un certain type de préjugés xénophobes sans pour autant que ce sentiment de menace ne s'accompagne d'une progression de la fermeture à la diversité prise d'un point de vue identitaire. Les deux auteurs ont en effet croisé les réponses données à trois questions : celle concernant le nombre d'immigrés, révélatrice le plus souvent d'une attitude ethnocentrique ; celle invitant les sondés à se positionner sur le fait de savoir s'ils se sentaient ou non menacés par l'immigration ; celle, enfin, leur demandant s'il faut s'ouvrir ou se protéger davantage face à la globalisation. Au vu de leurs résultats, il s'avère qu'il existe, parmi les personnes qui craignent la mondialisation, « une bonne part » de « menacés ouverts », soit des individus qui manifestent une certaine ouverture à la diversité révélée par le fait qu'ils ne

[962] BROUARD Sylvain et TIBERJ Vincent, « Les tensions autour de l'immigration… », *op. cit*., pp. 9-11

considèrent pas qu'il y ait trop d'immigrés en France mais qui ressentent cependant l'immigration comme menaçante. Pour les auteurs, cela atteste le fait que le rejet de la globalisation n'est pas mu uniquement par un repli xénophobe mais aussi par une peur économique qui fait que les immigrés peuvent être considérés comme des concurrents, cela expliquant en retour le rejet exprimé à leur égard.

Le niveau de craintes socio-économiques encore particulièrement élevé en 2006 apparaît être ainsi pour les contributeurs au rapport de la CNCDH la principale cause du maintien voire de l'aggravation de certains préjugés cette année-là. Pourtant, il s'avère que si ces peurs jouent certainement un rôle dans l'entretien de cette crispation, cela ne veut pas dire pour autant que les angoisses de nature identitaire aient complètement disparu. Couplé au fait que le sentiment d'insécurité demeure prégnant dans la société française, il semble dès lors que les menaces normatives, déterminantes dans le déclenchement et l'entretien de la dynamique autoritaire soient encore bien vives dans l'électorat de 2006, attestant ainsi de l'existence d'un potentiel de fermeture aisément ré-activable.

2) Des craintes identitaires encore présentes : radicalisation et polarisation des positions quant à la diversification culturelle

A priori, l'analyse du sondage CSA de 2006 invite à conclure que les sondés ne sont pas particulièrement concernés par la problématique touchant à la diversification culturelle de la société française. L'immigration redevient pour les répondants une source d'enrichissement culturel ; les Français musulmans sont, légèrement plus que l'année précédente, considérés comme des Français comme les autres ; quant à l'intégrisme religieux, qui peut être appréhendé comme enjeu associé à l'intégration de la religion musulmane, il constitue moins qu'en 2005 et même qu'en 2004 une source d'inquiétude (12%, respectivement, -1 et -7 points). La perte d'identité de la France diminue elle légèrement dans le total des craintes évoquées et revient à son niveau de 2004 (8%, -2 points). Les arguments culturels convoqués pour justifier d'un nombre trop important d'immigrés sont eux aussi en recul par rapport à l'année précédente[963]. Pourtant, d'autres indicateurs relativisent cette impression d'apaisement identitaire.

Ainsi, certains items manifestent là encore une certaine ambivalence des interrogés à l'égard des questions d'ordre culturel : une large majorité d'entre eux estime que les étrangers qui viennent vivre en France doivent adopter les habitudes de vie françaises (85%), question

[963] CSA, « Présentation des résultats… », *loc. cit*.

pour la première fois introduite dans le questionnaire. Rappelons également que, d'une part, l'opinion selon laquelle aujourd'hui en France on ne se sent plus chez soi comme avant est partagée par une majorité de répondants (55%), et que d'autre part la proportion d'interviewés étant en accord avec cette affirmation est restée relativement stable depuis son entrée dans le questionnaire en 1990. Nous avons aussi vu que le fait que les musulmans bénéficient moins du retour de la tolérance que d'autres catégories pouvait être l'indice d'un maintien des peurs normatives, ce qui doit être mis en parallèle avec le fait qu'hormis pour le voile, dont le rejet diminue mais reste cependant à un niveau élevé, et pour le ramadan qui stagne, l'ensemble des autres pratiques religieuses de l'islam sont, davantage qu'en 2003, considérées comme posant problème pour vivre en société, dernière fois où la question avait été introduite. Ajoutons également que le fait qu'en majorité les interrogés estiment qu'il y a un nombre suffisant de personnes de couleur dans les administrations publiques, à la télévision, parmi les élus politiques, dans la police ou encore au sein du personnel enseignant, peut être interprété comme une certaine réticence à laisser plus de place à la diversité et à faire correspondre ces différents secteurs à la diversification de la société française.

Ces quelques éléments entrent en résonnance avec les travaux de Sylvain Brouard et de Vincent Tiberj[964]. Les deux auteurs montrent en effet dans leur rapport que non seulement l'année 2006 n'a pas vu s'apaiser la méfiance envers le multiculturalisme, mais qu'en outre les rapports de forces se sont largement modifiés depuis 2005, allant dans le sens de la diffusion d'une attitude de défense identitaire. En premier lieu et à l'appui des réponses données à quatre questions introduites dans le Baromètre politique français de décembre 2006 et qui étaient également présentes dans l'enquête Miroir d'avril 2005, les deux chercheurs constatent que les opinions à l'égard de la diversification culturelle de la société française se sont radicalisées. Ainsi, les sondés se montrent plus défavorables aux luttes visant à ce que soient reconnus les droits des personnes immigrées (26%, -6 points) et sont désireux d'une intégration qui se fasse sans heurt ni protestation de la part de ces dernières (73%, +8 points). Cette circonspection vis-à-vis de leurs réclamations s'accompagne d'un moindre intérêt pour la correction des discriminations (26%, -15 points) et d'une volonté accrue d'égalité de traitement entre les Français sans prise en compte des inégalités dont sont victimes certaines catégories (73%, +15 points). En outre, les répondants jugent plus que l'année précédente que ce sont les étrangers qui ne se donnent pas les moyens de s'intégrer (61%, +13 points) allant dans le sens d'une responsabilité de l'intégration incombant davantage à ces derniers qu'à la société française

[964] BROUARD Sylvain et TIBERJ Vincent, « Les tensions autour de l'immigration… », *op. cit*., pp. 14-19

(36%, -3 points)[965]. Ajoutons qu'en plus de se radicaliser, la société française se polarise puisqu'excepté pour la question de la mise an avant de la différence culturelle ou du commun pour laquelle l'écart entre les deux opinions s'est réduit entre avril 2005 et décembre 2006, le fossé s'est élargi entre l'ensemble des couples de réponses testés (entre quatorze et trente points de progression de l'écart selon la question considérée)[966].

Ce plus grand soupçon exprimé par les sondés vis-à-vis des étrangers et des personnes d'origine immigrée quant à leur volonté d'intégration et de perturbation de l'harmonie sociale de la communauté, transparaît également dans la conception même de l'intégration qui domine dans la société française. En avril 2005, Sylvain Brouard et Vincent Tiberj ont voulu identifier les différentes acceptions du processus intégratif qui circulaient dans la population, investigation qui offre en outre la possibilité de saisir les diverses définitions du « modèle français » sur lesquelles elles se fondent. Au moyen d'une classification ascendante hiérarchique, les deux chercheurs ont identifié quatre profils développant quatre grilles de lecture différenciées de l'intégration[967]. En premier lieu, les « assimilationnistes » (46%) « se caractérisent par le consensus qui les rassemblent autour de la question des responsabilités » et s'inscrivent plus largement dans une « perspective de défense identitaire ». Ils choisissent ainsi systématiquement, pour les questions mentionnées plus haut, des réponses fermées à l'intégration ; ils sont en outre, au sein de l'échantillon, les plus hostiles aux immigrés, les plus autoritaires, les plus islamophobes ; ils se déclarent enfin plus volontiers catholiques et de droite. En deuxième lieu, les « républicains » (36%) adhèrent à « un idéal de société post-moderne mêlant ouverture et tolérance à l'égard des conduites privées, et neutralité républicaine quand il s'agit des groupes ou de la sphère publique ». Cela explique selon Sylvain Brouard et Vincent Tiberj qu'ils partagent des opinions fermées communes avec les « assimilationnistes » comme l'adhésion à l'égalité de traitement, la valorisation du commun plutôt que des différences, l'intégration silencieuse plutôt que celle revendicatrice mais qu'ils s'éloignent de ce groupe dans leur désignation de la société comme première responsable des difficultés d'intégration des immigrés, jugement qui éclaire corrélativement leur plus grand soutien aux

[965] Les deux chercheurs notent cependant qu'il y a une progression de l'opinion selon laquelle les différences culturelles doivent être mises en valeur (37%, +6 points) au détriment de celle lui préférant l'insistance sur ce que les Français ont en commun (62%, -5 points).

[966] L'écart entre les sondés estimant qu'il est plus important pour les Français d'origine immigrée est de chercher à s'intégrer avec le reste de la société ou à l'inverse de revendiquer leurs droits, même si cela crée des tensions a augmenté de 14 points ; celui entre le fait de considérer qu'il est plus important de traiter les effets des discriminations et au contraire d'insister sur ce que les Français ont en commun a progressé de 30 points ; celui entre le fait de penser que ce sont avant tout les personnes d'origine étrangère qui ne se donnent pas les moyens de s'intégrer et celui de juger que c'est avant tout la société française qui ne donne pas les moyens aux personnes d'origine étrangère de s'intégrer a crû de 16 points sur la période.

[967] *Ibid.*, pp. 16-18

politiques volontaristes en ce domaine comme le financement public de la construction des mosquées, l'attribution d'aides aux établissement scolaires ayant en leur sein une forte population étrangère ou leur adhésion aux politiques de quotas. Par ailleurs, ils ne sont pas, à la différence des « assimilationnistes », antilibéraux culturellement, puisqu'ils ne défendent pas de positions rétablissionnistes, préfèrent à la discipline à l'école l'apprentissage de l'esprit critique, acceptent largement la présence de l'islam et ne jugent pas qu'il y ait trop d'immigrés en France. Nous les retrouvons plutôt à gauche. Pour les deux auteurs, ces points communs et ces différences fondamentaux entre ces deux catégories proviennent du fait que d'un côté ils ont tous deux à cœur de protéger et de conserver le modèle français mais n'ont pas la même définition de ce dernier, les premiers adhérant à une acception traditionnelle de la société fondée sur le pouvoir prescriptif de normes impersonnelles et régie par une autorité de type inconditionnelle, tandis que les seconds défendent une société post-matérialiste et émancipatrice qui pour assurer les droits de chacun et le vivre ensemble doit s'assurer que les règles collectives qu'elle s'est donnée à elle-même soient respectées. En troisième lieu, les deux chercheurs identifient le groupe des « multiculturels » (10%) qui sont tout aussi libéraux que les « républicains » mais qui en plus adhèrent à une vision multiculturaliste de la société et donc de l'intégration, proposant systématiquement des réponses ouvertes aux questions précédemment mentionnées. Ils adhèrent quant à eux à une « société qui reconnaît la diversité, et dans la sphère privée et dans la sphère publique, ce qui les différencie de la neutralité publique des "républicains". » Ils sont davantage de gauche et se rencontrent en majorité chez les plus diplômés. Enfin, les « protestataires anxieux » (8%) sont en 2005 un groupe qui n'apparaît pas vraiment structuré par la question de l'intégration. Ils se rapprochent des « assimilationnistes » sur la question de l'autorité et sur le sentiment d'immigration massive et sociologiquement sont également moins diplômés que les « républicains » et les « multiculturels ». Ils pensent tout comme les « assimilationnistes » que la responsabilité de l'intégration est à la charge des immigrés et qu'il faut mettre en avant ce que les Français ont en commun. Mais ils rejoignent, parallèlement, les deux derniers groupes sur l'importance à accorder à la correction des discriminations et à la revendication par les immigrés de leurs droits. Ils se retrouvent également plus à gauche. Pour les deux chercheurs, le caractère insaisissable de cette catégorie provient du fait qu'elle se définit en 2005 davantage par son identité protestataire et son angoisse économique que par son rapport à la diversité.

Cette cartographie des profils et des rapports de forces relatifs à la conception de l'intégration et au-delà du modèle français circulant à cette période dans la société française, permet de dégager deux visions dominantes, lesquelles se caractérisent par un certain

conservatisme mais s'opposent radicalement dans leur prise en charge des différences qu'implique la diversification croissante de la société. Alors que celle « républicaine » est pourrait-on dire dans une attitude de résilience, fixant son attention sur les mécanismes permettant à la fois d'absorber la diversité et de maintenir en l'état des principes de vie en commun considérés comme seuls capables d'assurer la cohésion, la seconde se fonde sur une attitude de résistance à la diversification culturelle imposant à ceux identifiés comme autre d'effacer leur différence en adoptant les codes et les mœurs dominantes. Or, le suivi du parcours de ces quatre groupes entre avril 2005 et décembre 2006 révèle des modifications importantes[968]. Tout d'abord, les équilibres ont évolué : la proportion des « assimilationnistes » a crû de manière sensible au sein de l'échantillon (+13 points) et cela au détriment des trois autres catégories et en particulier des « républicains » (-8 points pour les « républicains » ; -4 points pour les « protestataires anxieux » ; -2 pour les « multiculturels »). De fait, alors que le rapport de forces, tout en en étant déjà en faveur des assimilationnistes en avril 2005, était relativement équilibré avec les « républicains », ce n'est plus le cas en décembre 2006 puisque la balance a largement penché du côté des plus radicaux (59% contre 28%). La société française s'est donc largement crispée quant à l'intégration, ce qui signale non seulement une moindre influence du consensus multiculturel tel qu'il s'était progressivement imposé dans les années 1990, mais aussi une plus grande polarisation des positions quant à la diversité culturelle française, les écarts ayant fortement évolué. En conséquence, les « assimilationnistes » tout comme les « protestataires anxieux » s'éloignent de l'ensemble des autres groupes, alors que « républicains » et « multiculturels » se rapprochent. En outre, il s'avère que les profils de certains groupes se sont quelque peu modifiés : les « républicains » se montrent à l'égard des immigrés encore plus ouverts qu'en avril 2005, considérant moins que l'année précédente qu'ils sont trop nombreux ; les « assimilationnistes », quant à eux, empruntent le chemin inverse, se radicalisant sur la peine de mort et sur l'immigration ce qui va dans le sens de l'accroissement de l'écart entre ces deux groupes ; mais c'est surtout le profil des « protestataires anxieux » qui évolue sensiblement, révélant un durcissement de leur attitude quant à la diversité et constituant par ailleurs un éclaircissement de leur positionnement par rapport aux trois autres groupes. En effet, alors qu'en avril 2005 on trouvait au sein de ce profil des caractéristiques provenant de l'ensemble des catégories identifiées, ce qui le constituait en un rassemblement d'individus non réellement définis par la question de la diversification culturelle de la société française, son attitude en 2006 plus hostile à l'égard de l'immigration, et cela dans des proportions

[968] *Ibid.*, pp. 18-19

équivalentes aux plus radicaux, ainsi que le déplacement sur la droite des sondés qui le composent, font basculer ce groupe du côté des « assimilationnistes ».

Maintien à haut niveau de l'intolérance affectant de manière différenciée les différentes strates de l'électorat, prégnance encore importante des peurs normatives, « crispation et polarisation » des opinions : l'année 2006 est marquée également par une automatisation en devenir des attitudes islamophobes. Ainsi, si l'ethnocentrisme paraît diminuer et retrouver son niveau de 2004, il demeure que la situation sociale post-émeutes n'acte pas là encore un retour à la période précédente. La moins forte corrélation entre ethnocentrisme et islamophobie de même que le développement chez certaines catégories classiquement et toujours non ethnocentriques d'un rejet spécifique envers les personnes de confession musulmane, sont symptomatiques d'une diffusion des tensions à l'égard de la diversité hors de ses territoires sociaux et politiques traditionnels.

C) Une islamophobie en voie d'autonomisation

Au vu des travaux de Guy Michelat et de Nonna Mayer publiés au sein du rapport 2006 de la CNCDH, il apparaît non seulement que l'ethnocentrisme s'explique toujours par les mêmes variables mais en outre qu'il est encore corrélé à l'antiracisme comme à l'islamophobie, ce qui signifie que rejeter les immigrés, les maghrébins, les personnes noires, juives, musulmanes ou encore ne pas être prêt à se mobiliser contre le racisme constituent une attitude cohérente d'hostilité à l'égard de toutes les catégories perçues comme différentes. Toutefois, la relation qui unit classiquement ethnocentrisme et islamophobie et qui justifiait jusqu'alors de nier l'existence d'un sentiment antimusulman indépendant du racisme et de la xénophobie, tend à se relâcher, les facteurs éclairant le rejet des autres permettant moins de comprendre qu'en 2004 l'hostilité envers l'islam et ses croyants (1).

Par ailleurs, l'analyse révèle l'émergence d'une structuration d'opinions fermées attenantes exclusivement à cette confession chez certaines catégories d'interviewés dont les profils ne correspondent pas aux caractéristiques traditionnelles des ethnocentriques (2).

1) L'islamophobie, une attitude corrélée à l'ethnocentrisme : une relation en voie d'affaiblissement

Comme chaque année, Guy Michelat et Nonna Mayer se sont attelés à la construction d'échelles d'attitudes afin d'apprécier la manière dont se structurent et se hiérarchisent les

opinions ethnocentriques, islamophobes, antiracistes et autoritaires, de vérifier si ces quatre attitudes sont toujours corrélées et si les mêmes variables (à savoir l'âge, le niveau de diplôme, l'orientation politique et le rapport à l'autorité) continuent d'expliquer le racisme et la xénophobie et de manière donc corrélative l'antiracisme et l'islamophobie, structurations d'opinions jusqu'à présent non autonomes de l'ethnocentrisme[969].

En premier lieu, il s'avère qu'ethnocentrisme et antiracisme sont toujours corrélés, mais aussi que le niveau d'autoritarisme fait varier celui de l'ethnocentrisme comme celui de l'aversion à la religion musulmane. Ainsi, les auteurs précisent que la proportion de très ethnocentriques oscille entre 7% chez les « peu autoritaires » et 53% chez les « très autoritaires ». De même les « très islamophobes » passent de 25% à 54% selon qu'on est peu ou très autoritaire et les « très antiracistes » de 77% chez les premiers à 30% chez les seconds. Toutefois, Nonna Mayer et Guy Michelat notent que les coefficients de corrélation entre l'islamophobie et les trois autres attitudes sont systématiquement plus faibles qu'en 2004 et insistent sur le fait qu'en particulier celui mesurant la relation entre ethnocentrisme et aversion à la religion musulmane est sensiblement moins élevé que deux ans auparavant. Pour les chercheurs, ce lien plus lâche est le signe non pas de la fin de la corrélation entre rejet des autres et des musulmans, mais plutôt d'une autonomie relative entre ces deux attitudes. Autrement dit, si le fait de rejeter les personnes identifiées comme différentes invite l'ethnocentrique à manifester aussi son hostilité envers les musulmans, l'inverse n'est sans doute plus aussi vrai qu'en 2004.

Ce relâchement se perçoit dans la moins grande puissance explicative des facteurs classiques de l'ethnocentrisme pour les attitudes islamophobes. Ainsi, contrairement à l'antiracisme au le rejet des autres, l'aversion à l'islam est moins déterminée par l'âge et le diplôme. La proportion de « très ethnocentriques » oscillent en effet entre 24% chez les 18-24 ans et 38% chez les 65 ans et plus, soit un écart de quatorze points ; celle des « très antiracistes » passent de 49% chez les premiers à 20 % chez les seconds (29 points d'écarts) ; celle des « très islamophobes » passe en revanche de 44% au sein des plus jeunes à 52% chez les plus âgés, soit une différence quasiment deux fois moins importante que pour l'ethnocentrisme et plus de trois fois moindre que pour l'antiracisme. Le même constat peut se faire pour le niveau de diplôme (sans-diplôme *vs* diplômés du supérieur) mais la différence d'écart est un peu moins flagrante entre « très islamophobes » et « très ethnocentriques » (respectivement -11 et -18

[969] MAYER Nonna et MICHEALT Guy, « Les transformations du rapport à l'autre… », in CNCDH, *La lutte contre…*, *op. cit*., pp. 125-138

points). Enfin, le positionnement gauche/droite comme la proximité partisane manifestent là encore moins de polarisation chez les « très islamophobes » qu'elles n'en créent chez les très ethnocentriques et les très antiracistes : l'écart entre la proportion des plus hostiles aux autres chez ceux qui se situent à l'extrême-gauche (18%) et celle de ceux qui se placent à l'extrême-droite (68%) est de cinquante points. Le même procédé opéré pour les « très antiracistes » nous donne une différence à peu près équivalente (47 points). Cependant, si l'on réitère la même opération pour les « très islamophobes », nous nous apercevons que l'éloignement est bien inférieur (19 points). Ajoutons que, de façon systématique et quelle que soit la catégorie sociale, politique, générationnelle ou culturelle retenue, la part de sondés développant une forte aversion à l'islam est toujours supérieure à celle des interrogés les plus hostiles aux autres pris globalement. Ainsi, alors que l'on observe une forte polarisation entre jeunes et plus âgés, entre sans-diplôme et plus diplômés comme entre gauche et droite sur le rapport à l'ethnocentrisme, la remarque est moins vraie pour l'islamophobie qui apparaît dès lors plus consensuelle que le racisme et la xénophobie et ne pas répondre à la même logique de rejet.

En outre, au-delà de la plus faible corrélation entre ces deux attitudes et la moindre force explicative des variables traditionnelles de l'ethnocentrisme quand il s'agit de comprendre l'islamophobie, il s'avère qu'un profil islamophobe particulièrement atypique se constitue.

2) Un profil islamophobe spécifique en voie de constitution

Le croisement des variables « diplôme » et « âge », amène Nonna Mayer et Guy Michelat à observer des différences sensibles entre d'un côté ethnocentrisme et antiracisme et de l'autre islamophobie. En effet, concernant les deux premières attitudes, il apparaît que les deux facteurs jouent de concert dans la structuration des opinions mais aussi l'influencent selon la même logique, l'effet de l'âge étant cependant un peu plus important dans la formation de l'antiracisme que dans celle de l'ethnocentrisme : plus on est jeune et diplômé, plus on manifestera de l'intérêt pour les luttes contre le racisme et inversement. Selon une dynamique miroir, plus on est âgé et peu diplômé, plus on aura tendance à développer une méfiance et une hostilité à l'égard des étrangers, des immigrés et des minorités nationales. Par contre, l'aversion à l'islam se déploie différemment. Au vu des travaux des deux chercheurs, il apparaît que l'islamophobie, comme pour les deux premières attitudes, tend à croître chez les plus de 40 ans à mesure que le niveau d'instruction diminue. Toutefois, c'est la logique inverse qui s'observe chez les moins de 40 ans puisque l'hostilité à l'encontre des musulmans augmente avec la

progression du niveau de diplôme. Cela dénote qu'il existe une islamophobie chez des catégories qui se caractérisent parallèlement et traditionnellement par leur ouverture aux autres et par leur soutien aux actions et revendications antiracistes. Le deuxième élément qui diffère des traits classiques du portrait-robot des ethnocentriques et des antiracistes se révèle par l'observation du déploiement de ces diverses attitudes au sein des catégories socio-professionnelles. Ceux qui rejettent les étrangers, les immigrés et les minorités nationales se rencontrent encore en 2006 dans les catégories les plus populaires et chez ceux qui connaissent des difficultés financières, peinant pour économiser leurs revenus. Les ouvriers et les employés font ainsi partie des plus ethnocentriques (respectivement 33% et 32% en 2006) alors que les cadres et dans une moindre mesure les professions intermédiaires[970] se situent du côté de l'ouverture (16% et 28%), étant les deux catégories où la proportion de « très ethnocentriques est la plus faible. Or il s'avère que, concernant l'aversion à l'islam, les cadres et professions intellectuelles demeurent les moins hostiles mais les ouvriers (46%) et les employés (40%), dont nous avons vu qu'ils se caractérisaient aussi par leur fort rejet des autres, se montrent moins islamophobes que les professions intermédiaires qui constituent la catégorie socio-professionnelle la plus réfractaire à la religion musulmane et à ses croyants. Avec 50% de « très islamophobes », les professions intermédiaires agrègent près de deux fois plus d'antimusulmans que de « très ethnocentriques ». Une autre divergence notable est observable au sein des catégories politiques considérées sous le prisme de la proximité partisane. Nous avons vu précédemment que l'ethnocentrisme croissait à mesure qu'on se déplaçait vers la droite mais aussi vers les organisations partisanes de ce camp. Ainsi, les sympathisants du PCF sont moins hostiles aux autres que ne le sont ceux du FN, puis de l'UMP puis de l'UDF etc. Nous avons également remarqué que concernant l'islamophobie les écarts avaient eu tendance à se resserrer à partir de quoi nous avions conclu que celle-ci devenait plus consensuelle. Il apparaît en outre que les sympathisants des Verts, qui font partie sur l'ensemble des autres indicateurs des plus tolérants et des plus antiracistes, se montrent pourtant plus islamophobes que la moyenne (47% alors que la moyenne est égale à 44%). Selon Nonna Mayer et Guy Michelat, « il y a donc bien, à gauche, dans une proportion minoritaire mais non négligeable, un fort rejet de l'islam qui ne

[970] Ce placement des professions intermédiaires du côté de l'ouverture ne rentre pas en contradiction avec ce que nous avons mentionné plus haut sur le déplacement de celles-ci du côté de la fermeture concernant le nombre d'immigrés, non seulement parce que concernant ce point elles restent malgré tout plus proches des cadres que des catégories populaires – ce que nous avons constaté est l'amorce d'un déplacement manifesté par le fait que l'opinion d'une immigration devient pour la première fois majoritaire au sein de ces professions et que l'écart entre cadres et professions intermédiaires s'élargit alors que celui entre ces dernières et les employés se rétrécit – mais aussi parce qu'il s'agit ici d'une attitude, soit d'un ensemble d'opinions fermées cohérentes – on ne s'intéresse ainsi pas tout à fait au même élément.

se confond pas avec le racisme anti-immigrés traditionnel. »[971] Jeunes diplômés, professions intermédiaires et sympathisants écologistes : les profils des islamophobes s'enrichissent de caractéristiques atypiques, faisant de l'aversion à l'islam une attitude qui tout en reprenant des éléments communs à l'ethnocentrisme arbore une certaine autonomie.

Cette originalité et cette indépendance relatives de l'islamophobie se manifestent également lorsque les deux chercheurs s'attèlent à l'identification et à la hiérarchisation des variables qui au sein de l'ensemble des facteurs explicatifs pèsent le plus sur la structuration des opinions ethnocentriques et islamophobes. Ils démontrent, au moyen d'une régression logistique, que le niveau d'autoritarisme est significatif et augmente, toutes choses égales par ailleurs, la probabilité de racisme comme d'aversion à l'islam, attestant ainsi que le rejet est fortement lié au rapport individuel à l'autorité. En outre, il s'interprète de loin parmi tous les facteurs testés comme celui le plus prédictif à la fois de l'ethnocentrisme et de l'islamophobie. Toutefois, leur analyse révèle aussi que la seconde variable déterminante et qui pèse sur ces attitudes quel que soit le niveau d'autoritarisme considéré, n'est pas la même pour l'hostilité aux autres que pour l'aversion à l'islam. En effet, dans les précédents rapports de la CNCDH, les deux chercheurs ont mis en évidence à plusieurs reprises que c'est l'orientation politique qui influe le plus, toutes choses égales par ailleurs, sur l'ethnocentrisme : que l'on soit autoritaire ou non, la probabilité d'être ethnocentrique augmentera lorsque l'on se situera à droite alors qu'elle diminuera quand on se placera à gauche. Or, cette variable n'est pas significative pour l'islamophobie pour laquelle seule l'intégration religieuse pèse. Ainsi, les chances d'être islamophobe, toutes choses égales par ailleurs, progresseront chez les catholiques alors qu'elles diminueront chez les sans-religion. En outre, elles seront plus élevées chez les catholiques pratiquants réguliers que chez les irréguliers. Il reste que les variations produites par ce facteur sont, nous précisent les deux auteurs, moins sensibles que celles observées pour l'orientation politique et l'ethnocentrisme. De fait, Nonna Mayer et Guy Michelat indiquent que l'aversion à l'islam reste conséquente chez les sans-religion et en particulier chez ceux se situant à gauche alors que c'est la catégorie la plus tolérante. De surcroît, ni l'intégration au catholicisme ni le genre n'avaient jusqu'alors d'incidence sur le niveau d'ethnocentrisme. Tout au plus les catholiques étaient-ils un peu moins tolérants que les sans-religion de même que ceux ayant une pratique régulière étaient-ils plus ouverts que les pratiquants irréguliers. Or, il apparaît que non seulement les opinions des catholiques se radicalisent mais qu'en plus la polarisation s'intensifie entre catholiques et sans-religion. Ainsi,

[971] *Ibid.*, p.134

la proportion des « très ethnocentriques » croît de vingt-trois points lorsque l'on passe des premiers aux seconds. Ajoutons en sus que les plus pratiquants basculent dans l'intolérance : les « très ethnocentriques » sont désormais 57%, les « peu antiracistes » 21%. Ils s'éloignent dès lors des sans-religion sur le positionnement quant à certaines opinions prises isolément : ils sont 50% à estimer que l'immigration est la principale cause d'insécurité contre 36% des sans-religion ou encore 54% à trouver le bilan de la colonisation « très positif » contre 27% des sans-religion. Cette crispation est, au vu de ce que nous avons conclu précédemment, logiquement bien plus visible quant à l'aversion à l'islam. Pour les deux chercheurs, « tout se passe comme si la plus grande visibilité des religions minoritaires et en particulier de l'islam dans l'espace public, les débats autour du voile, l'éventualité de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne, la progression internationale d'un islam radical, provoquaient un réveil identitaire et une crispation ethnocentriste chez les catholiques français. »[972]

Conclusion de la première section

Nos développements nous permettent de conclure que la décrispation hexagonale est, en 2006, en demi-teinte. D'un côté, la société française renoue avec la dynamique de progression de la tolérance telle qu'amorcée dans les années 1990. Cette croissance de l'ouverture atteste le caractère conjoncturel de la fièvre ethno-autoritaire de l'année précédente comme l'avaient anticipé alors les analystes du rapport de la CNCDH. De l'autre côté, il s'avère que 2006 ne referme pas complètement la parenthèse xénophobe ouverte en 2005. La polarisation de la société française quant à l'enjeu de la diversité s'est fortement accentuée et clive en particulier sympathisants de gauche et de droite, jeunes et plus âgés ou encore les plus intégrés économiquement et le reste de l'électorat. Ce phénomène est issu d'une temporalité différenciée dans le retour à l'ouverture. Certaines strates de l'opinion demeurent sensiblement crispées quant à la problématique multiculturelle, crispation notamment alimentée par un niveau d'anxiété normative encore élevé, tandis que d'autres s'apaisent, se montrant plus tolérantes qu'en 2005 et ré-intériorisant la norme antiraciste. En outre, l'apparition d'une islamophobie qui tend à s'autonomiser de l'ethnocentrisme et à toucher des catégories de l'électorat qui manifestent pourtant parallèlement une importante ouverture aux autres minorités nationales, invite à considérer que la crispation hexagonale n'a pas totalement disparue et que, bien que latente, elle peut être aisément réactivée.

[972] *Ibid.*, p. 136

L'analyse de l'agenda des journaux télévisés de 20h diffusés sur TF1 et sur France 2 au cours des trois enquêtes que nous avons mobilisées pour mesurer l'état de l'opinion en 2006, fournit en outre des éléments de compréhension sur les évolutions contradictoires des perceptions des sondés quant à la diversification culturelle de la société française. La moindre visibilité médiatique des enjeux liés au libéralisme culturel comme le traitement en contrepoint de la diversité ont pu fournir les conditions propres à permettre à certains panélistes de se raccrocher à la norme antiraciste. En effet, le contexte informationnel se constitue moins sur le fondement de sujets structurés par la problématique multiculturelle, et parmi ces derniers, intègre des hypothèses issues du consensus multiculturel. Cette dynamique donne ainsi des clés pour saisir la baisse au niveau global de la fermeture, baisse favorisée en premier lieu par le retour à la tolérance de strates de l'opinion caractérisées traditionnellement par leur ouverture à l'autre. Parallèlement, la non disparition au sein de l'agenda médiatique des enjeux du libéralisme culturel voire leur ponctuelle remise au premier plan, couplée à la présence régulière dans les éditions du soir d'informations évoquant la diversité et mobilisant des schèmes fortement visibilisés durant l'année 2005, peuvent aider à comprendre que les strates traditionnellement les moins ouvertes peinent à se détendre quant à cette thématique mais aussi que les hypothèses antilibérales bénéficient encore cette année-là d'un niveau de manifesteté conséquent au sein de segments moins exposés à l'adhésion aux opinions ethno-autoritaires.

Il ressort ainsi de nos développements que les éléments constitutifs du discours *sur* l'identité nationale sarkozyste, bien que moins prégnants au sein de l'opinion, conservent un degré d'évidence suffisant pour que les électeurs puissent être en capacité de les mobiliser s'ils sont sollicités pour interpréter un discours qui reproduirait ou puiseraient dans ces éléments. La question qui se pose dès lors est celle de savoir si l'objectivation à partir de 2006 du problème de l'identité nationale s'analyse, dans ce cadre, comme une simple ornementation rhétorique qui se contenterait dans son contenu propositionnel de répéter les schèmes du discours *sur* l'identité nationale ou comme le signe de la production d'un nouvel acte de discours qui divergerait dans son contenu du discours *sur* l'identité nationale.

Section 2 – L'apparition progressive du discours *de* l'identité nationale dans la parole sarkozyste : la production contextualisée d'un nouvel acte de discours en situation électorale

Introduction de la seconde section

Comme nous espérons l'avoir démontré précédemment, le retour sur l'année 2006 à la tolérance est en trompe l'œil : bien que moins forte, la dynamique autoritaire enclenchée en 2005 continue à produire ses effets sur l'opinion notamment à la faveur de l'entretien, par les médias d'information, des schèmes cristallisés durant l'année précédente et cela malgré un agenda médiatique qui relègue au second plan les enjeux de la diversité et plus largement ceux du libéralisme culturel. La société française n'est donc plus autant crispée mais demeure à la fois relativement en tension quant à son rapport aux minorités nationales ainsi que fracturée et polarisée sur les problématiques liées à la diversification culturelle. Les débats de 2005 ont donc laissé des traces dans l'opinion, ce qui suggère non seulement que la thématique de la diversité peut encore se constituer en problème social et être inscrite à l'agenda politique mais également que les hypothèses antilibérales sont encore suffisamment manifestes pour qu'un acteur politique choisissent de les remobiliser au sein de sa rhétorique.

L'entreprise discursive menée par Nicolas Sarkozy à partir de 2006 semble devoir être lue au travers de ce prisme. Cette hypothèse est consolidée ne serait-ce que parce que nous avons identifié, dans notre première partie, un discours *sur* l'identité nationale préexistant au discours *de* l'identité nationale sur le fondement de la présence d'éléments communs à ces deux rhétoriques. Nous avons pu même considérer que ces deux discours se situaient dans un continuum discursif et que leur différence essentielle résidait dans le fait que la thématique identitaire passait de cadrage à problème objectivé sous l'étiquette « identité nationale ». *A priori*, le « problème de l'identité nationale » serait donc avant tout une ornementation rhétorique, Nicolas Sarkozy se contentant de renommer le problème de la diversité et de reproduire les structures cognitives du discours *sur* l'identité nationale, structures cognitives par ailleurs aisément remobilisables. Nous devrions ainsi considérer que la rhétorique sarkozyste qui émerge en 2006 constitue avant tout une tentative de maintenir voire d'augmenter au sein de l'opinion la manifesteté des hypothèses antilibérales. Dans cette perspective, l'objectif pourrait être pour Nicolas Sarkozy d'espérer une reproduction des dynamiques politiques de 2005 dont nous avons vu qu'elles lui avaient été profitables[973]. C'est

[973] Voir Partie 2, Chapitre 1, Section 2

ainsi à la vérification de cette hypothèse que nous consacrerons les développements de cette seconde section. Elle impose de rechercher des continuités au sein du discours sarkozyste produit entre janvier 2006 et mai 2007, mais également de juger de tout élément discursif novateur qui pourrait remettre en cause notre conjecture.

Présentation des sources servant de fondement à l'analyse

Pour ce faire, nous recourrons encore une fois à l'analyse automatisée de discours. L'analyse comparative entre les deux rhétoriques nous invite en effet à user des méthodes et des outils que nous avions mobilisés au sein de notre première partie[974]. Nous avons donc en premier lieu constitué un corpus sur le fondement des critères que nous avions utilisés pour étudier le discours *sur* l'identité nationale. Nous nous sommes conséquemment circonscrite aux déclarations qui mobilisent au moins une fois la forme « identité ». Nous avons utilisé le même logiciel – Iramuteq – que pour l'analyse portant sur la période 2002-2005, et avons élaboré notre corpus à partir de la même base de données – vie publique.fr. Nous nous sommes intéressée cette fois aux textes ayant été prononcés entre le 1er janvier 2006 et le 6 mai 2007, date du second tour de l'élection présidentielle. Sur le fondement de ces critères de sélection, nous avons collecté soixante-quinze déclarations : trente-quatre pour l'année 2006 et quarante-et-une pour la période 2007.

Cette similarité méthodologique nous donne ainsi la possibilité de vérifier s'il existe, au-delà des continuités, des divergences entre les deux discours. Nous focaliserons notre attention sur les différences d'ordre rhétorique, soit aux techniques d'expression utilisées par Nicolas Sarkozy, à celles sémantiques qui nous donneront une idée du degré de similarité des deux contenus propositionnels ainsi que de structure discursive dont l'étude nous permettra de prendre la mesure des dissimilitudes potentielles dans l'agencement des systèmes de formes. Ce dernier point nous donnera par ailleurs l'occasion de juger si le discours *de* l'identité nationale constitue dès 2006 un discours structurant de la parole sarkozyste. En effet, si nous savons, grâce notamment aux travaux de Louis-Jean Calvet et Jean Véronis[975], que le mot « identité » est spécifique du parler de Nicolas Sarkozy à partir de cette année-là et, à l'appui de ceux de Florence Haegel, que l'identité nationale est un thème organisateur de la parole de l'acteur durant la campagne de 2007[976], nous voudrions voir s'il l'est dès 2006. L'étude de

[974] Voir Partie 1, Chapitre 1, Section 1
[975] CALVET Louis-Jean et VÉRONIS Jean, *Les mots de…*, *op. cit.*, pp. 143-149
[976] HAEGEL Florence, *Les droites en fusion…*, *op. cit.*, pp. 264-271

l'architecture discursive de la parole sarkozyste nous permettra également de prendre la mesure de l'évolution de la fréquence de la forme « identité » mais aussi de son usage puisque nous pourrons voir dans quel autre type de discours elle est mobilisée et avec quelles autres formes elle apparaît. Nous pourrons en particulier nous intéresser à la tension entre identités plurales et identité unifiée dont nous avons pu constater précédemment qu'elle transparaissait dans la parole sarkozyste sur la période 2003-2005[977].

Pour effectuer notre étude automatisée de contenu, nous mobiliserons donc principalement les résultats de la classification descendante hiérarchique et de l'analyse factorielle de correspondances (classes et formes). La classification nous donnera la possibilité de mettre en évidence les différents univers lexicaux (classes) structurant annuellement la parole sarkozyste, de savoir au sein desquels d'entre eux la forme « identité » s'avère être spécifique (chi2 et chi2 par classe) ainsi que, grâce au concordancier, de voir au sein des segments de chaque classe avec quelles autres formes elle est utilisée. Précisons que nous nous intéresserons également à l'ensemble des segments où le terme apparaît, y compris à ceux qui n'ont pas été retenus par le logiciel pour construire la classification. Cela nous permettra de prendre connaissance de l'ensemble des usages du mot par le truchement des formes avec lesquelles ils se retrouvent associées au sein de la parole sarkozyste. L'analyse factorielle de correspondances nous permettra de compléter les résultats de la classification par une reproduction dans l'espace (au sein d'un plan factoriel) de l'organisation de la parole sarkozyste et notamment de saisir les liens de proximité entre les divers discours et formes la structurant et les éventuelles polarisations discursives, polarisation renseignant sur la spécificité de la place de certains univers lexicaux ou termes. L'étude quantitative nous fournira ainsi des éléments pour notre étude qualitative des déclarations de Nicolas Sarkozy. Nous concentrerons notre attention sur celles qui s'avèrent être les plus caractéristiques du registre identitaire, information qui nous sera également délivrée par l'analyse quantitative, Iramuteq nous donnant la possibilité de savoir quels textes et quels segments sont les plus spécifiques d'une classe. Par l'étude qualitative, nous pourrons nous intéresser plus précisément à la rhétorique et à la sémantique du discours nationaliste sarkozyste.

[977] Voir Partie 1, Chapitre 1, Section 1

Présentation du mouvement de la seconde section

L'analyse quantitative et qualitative effectuée sur la période tend à démontrer que le discours *de* l'identité nationale s'interprète non pas comme un réajustement rhétorique du discours *sur* l'identité nationale mais comme un nouvel acte discursif à la fois contextualisé dans les hypothèses de 2005 et élaboré en tenant compte des contraintes inhérentes à la compétition électorale.

En premier lieu, l'étude des déclarations prononcées en 2006 révèle que le discours *de* l'identité nationale, problématique désormais structurante de la parole sarkozyste, tout en ne se différenciant que relativement du discours *sur* l'identité nationale d'un point de vue sémantique, s'enrichit de procédés rhétoriques inédits qui attestent du caractère novateur de son contenu propositionnel (I).

En second lieu, l'analyse des déclarations de 2007 met en évidence le perfectionnement et la singularisation opérés par Nicolas Sarkozy de son discours. Cette entreprise, qui passe par l'érection de l'immigration comme point nodal de la définition de l'identité française et par l'unification des différents discours structurant sa parole autour de la morale et de l'autorité, manifeste l'intention de l'acteur de s'adapter à la nouvelle conjoncture politique : l'élection présidentielle de 2007 (II).

I – La substitution du discours *de* l'identité au discours *sur* l'identité nationale : entre stabilité sémantique et innovations rhétoriques (2006)

L'année 2006 peut être considérée comme la période d'apparition du discours *de* l'identité nationale, la thématique étant pour la première fois objectivée dans la parole sarkozyste. Cette rhétorique ne diffère sémantiquement en rien du discours *sur* l'identité nationale mais arbore toutefois de nouveaux procédés discursifs révélateurs de l'amorce d'un processus de production d'un nouvel acte de discours contextualisé au sein des hypothèses manifestées en 2005.

L'analyse de contenu nous apprend ainsi que l'identité nationale est désormais et pour la première fois une thématique structurante de la parole sarkozyste. Toutefois, cet univers discursif ne réunit pas toutes les caractéristiques essentielles du discours nationaliste de 2007 et la forme « identité », tout en étant spécifique de cet univers, n'en est pas le signifiant le plus caractéristique. Ces éléments démontrent que la rhétorique reste encore inachevée et ne semble pas avoir encore trouvé son nom (A).

L'étude qualitative des déclarations permet de compléter cette première conclusion et révèle tout d'abord que du point de vue sémantique le discours *de* l'identité s'inscrit dans le prolongement du discours *sur* l'identité nationale. La principale nouveauté, par ailleurs fondamentale, est que l'identité française se donne désormais à voir comme une problématique sociale à part entière cadrée par les thématiques (religion et immigration) qui lui servaient auparavant de portes d'entrée (B).

Il reste que le discours s'enrichit de procédés rhétoriques dont l'analyse invite à considérer qu'ils sont autant d'indices du fait que nous sommes en présence d'une production discursive inédite qui marque la naissance d'un nouvel acte de discours puisant dans le discours *sur* l'identité nationale et la situation de l'année passée pour attester sa pertinence (C).

A) Analyse automatisée de contenu

De manière identique à ce que nous avions vu précédemment concernant l'analyse automatisée des discours produits en 2005[978], les segments de texte de l'année 2006 se répartissent en deux groupes. Le logiciel révèle là encore une structuration binaire du corpus mais qui ne reproduit toutefois pas tout à fait la même subdivision que l'année précédente (débat politique/politique publique). Les sept classes construites par Iramuteq s'organisent en effet en 2006 autour de deux axes : les politiques publiques d'une part (politique d'aménagement du territoire, politique d'enseignement et de recherche, politique migratoire et politique européenne) et les thématiques de campagne d'autre part (identité nationale, compétition partisane, travail), véritable nouveauté par rapport à 2005[979].

La première partie de la classification est relative aux politiques publiques en cours ou proposées. Elle rappelle notamment que Nicolas Sarkozy est alors encore ministre et que dans ce cadre il met en œuvre des réformes et intervient dans des domaines en tant que membre du gouvernement. Elle révèle également sa stratégie, dès 2006, de lancer des propositions visant à la fois à démontrer son volontarisme et à se donner à voir comme candidat. Ainsi, ce premier axe du corpus est constitué de quatre classes distribuées en deux sous-groupes. Les classes 2 (11,8%) et 3 (10,1%) ont pour point commun d'aborder la question du développement économique. La première traite de ce thème au prisme de l'Outre-mer (outre-mer, Guadeloupe, métropole, territoire, Guyane, île, Réunion, Calédonie, métropolitain, Antilles). Elle regroupe des termes qui renvoient à l'amélioration de l'économie locale (développement, économique,

[978] Voir Partie 1, Chapitre 1, Section 1
[979] Les opérations effectuées lors de l'analyse sont consultables en annexe. Voir Annexe n°1

local, économie) par l'accroissement des équipements des collectivités (aménagement, aérien, internet, numérique, débit, desserte, infrastructure, équipement, énergie, renouvelable), par l'exploitation de leurs atouts (touristique, tourisme, richesse, atout) et l'augmentation de leur attractivité économique (zone, franche, compétitivité, attractivité, investisseur, entreprise, défiscalisation). Nous retrouvons ici un domaine d'intervention de Nicolas Sarkozy qui, en tant que ministre de l'Intérieur, est compétent en matière d'aménagement du territoire et de collectivités territoriales. La classe 3 investit la question économique au travers essentiellement de la réforme de l'université. La valorisation et l'internationalisation de la recherche (recherche, chercheur, campus, autonomie, innovation, scientifique, cohérence, laboratoire, potentiel, dynamisme, circulation, compétition, intelligence, pointe) ainsi que des enseignements (étudiant, enseignement, formation, enseignant, investir, bourse, débouché, filière, élite, diplôme, jeune) s'avèrent être les moyens d'une politique tendant à faire des institutions universitaires des pôles autonomes et compétitifs participant à la croissance française. Cette classe est en fait annonciatrice de la Loi Relative à l'autonomie des Universités (LRU) votée en 2007 dont l'ambition est donc patente et même déjà formalisée, dès 2006, dans le programme de l'UMP.

Dans la même logique, le second groupe se rattachant à la partie action et politiques publiques, rapproche la classe 5 (12,8%) portant sur les propositions du président de l'UMP sur l'Europe, de la classe 7 (21,7%) relative à la politique migratoire mise en œuvre par le ministre. La proximité entre ses deux univers discursifs vient du fait que la question de l'immigration déborde sur celle de l'Europe, dans la mesure où Nicolas Sarkozy, en tant que chef de parti, plaide pour une coordination accrue des partenaires européens sur le contrôle des flux migratoires. Ce rapprochement démontre aussi que ce thème de l'immigration ne se réduit pas à l'action proprement gouvernementale mais est un sujet attaché à la personne même de Nicolas Sarkozy qui l'exploite autant comme ministre que comme dirigeant partisan. La classe 5 porte plus globalement sur l'organisation des institutions européennes. Nous y trouvons le vocabulaire institutionnel (parlement, institution, exécutif, président, commission, conseil, commissaire, institutionnel) de même que celui renvoyant aux textes fondateurs de l'Union (traité, constitutionnel, constitution, texte, convention). Les termes se rapportant aux procédures décisionnelles (décision, négociation, unanimité, élection, vote) tendent à suggérer des débats portant sur la question de la démocratie européenne (démocratique, démocratie, fonctionnement, réforme, efficace, moderniser, reprendre) et sur l'avenir même de la construction européenne dans la suite de l'échec en 2005 des référendums néerlandais et français sur la constitution européenne (néerlandais, référendum, avancer, débat, moteur,

solution, crise, blocage), cela dans la perspective des élections européennes de 2009 (élection, campagne, 2009). La classe 7 sur la politique migratoire aborde de manière traditionnelle les problématiques s'y rapportant. Ainsi, de manière désormais classique nous retrouvons la gestion des flux migratoires et la réglementation de l'accueil (loi, séjour, flux, visa, titre, délai, accueil, délivrer, carte, asile, familial, regroupement) ainsi que la répression de l'immigration irrégulière (lutte, clandestin, mariage, irrégulier, reconduite, rétention). À noter tout de même que nous rencontrons au sein de cette classe le vocable de la délinquance, ce qui révèle que les deux questions sont abordées ensemble au sein des mêmes déclarations (police, délinquance, victime, violence, gendarmerie, mineur, policier, enquête, auteur, sanction, juge). Comme au cours des années précédentes, le registre est envisagé du point de vue des objectifs à atteindre (objectif, prévention, mesure, engagement, fixer, résultat, chiffre, quantitatif, statistique, atteindre).

La seconde partie de la classification rassemble des classes s'attachant à définir et à ébaucher les futurs thèmes qui seront les marqueurs identitaires de la droite partisane lors de la campagne présidentielle. Ainsi, la classe 1 (11,4%) a pour objet l'identité nationale. Si nous reprenons les indicateurs propres à déceler ce registre discursif mis en avant par Florence Haegel et que nous avons identifiés dans notre première partie[980], nous constatons que nous les retrouvons tous : la question nationale (nation, République, fierté, langue, terre, patrie, etc.) ; le « rapport au passé » (histoire, destin, siècle, héritier, tradition, héritage, nostalgie) notamment dans son aspect sombre (guerre, mort, juif, battre, mourir, camp, sang, Vichy) ; le spirituel (idéal, spirituel, idée) ; et la religion (miracle, foi, religion). La dimension affective caractérise également la classe 1 (cœur, amour, dénigrer, éprouver). Sur la question de l'immigration par contre, si les mots « raciste » et « racisme » s'avèrent spécifiques de la classe, le terme « immigré » est faiblement caractéristique et les formes « immigration », « race », « tolérance » sont absentes. Notons cependant que « communautarisme » y est fortement attaché de même que « laïcité », deux termes dont nous avons vu qu'ils étaient utilisés principalement en 2003 comme moyen d'aborder implicitement, par l'intermédiaire de la question religieuse, le thème de l'immigration[981]. En outre, les termes « déclin », « menacer », « épreuve » et « défendre » éveillent un sentiment de danger qui viendrait peser sur la France. Ajoutons enfin que l'idée d'une appartenance à la nation fondée sur un principe généalogique transparaît nettement au sein du registre (père, fils, héritier, attachement, appartenance, naître, descendant, génération).

Cette classe 1 est reliée à la classe 4 (8,9%) qui elle se structure autour de formes

[980] Voir partie 1, Chapitre 1, Section 1
[981] Voir Partie 1, Chapitre 1, Section 1

renvoyant à l'univers de la compétition électorale qui s'ouvre en vue de l'élection présidentielle de 2007. La proximité dont jouissent ces deux univers lexicaux s'explique par le fait que la France est au cœur de chacune des deux rhétoriques qui se déploient à partir des formes distribuées au sein de chacune de ces deux classes. Ainsi, si la première questionne son identité, la seconde tend à l'ouverture d'un débat autour de l'élaboration d'un projet politique dont la France s'avère être le fondement programmatique. Plus précisément, cette classe renvoie au moment de la mobilisation et de l'unification du parti UMP autour d'un homme et de son projet nécessaire à l'entrée dans la concurrence partisane pour le poste présidentiel. Ainsi, nous y retrouvons les termes propres au système partisan (UMP, gauche, droite, Le Pen), à l'élection (présidentiel, électeur, candidat, rendez-vous, président, majorité, gouverner, séduire, électoral, alternative, opinion, tour, élection, voter), à l'unité des membres et au débat autour des fondements du parti (débat, politique, ami, gaulliste, marier, Villepin, formation, parler, adhérent, Raffarin, trancher, conservateur, division, Chirac). Le tout est abordé avec un certain lyrisme (souvenir, aventure, aimer, extraordinaire, talent) propre à susciter de la mobilisation et de l'enthousiasme.

Enfin, se situant au sein de cette même partie de la classification, la classe 6 (23,3%) est quant à elle plus éloignée des deux précédentes, ceci manifestant aussi son caractère plus singulier. C'est ainsi autour du travail plus que de la nation que se structure ce groupe lexical. Il est celui du discours sur la « valeur travail » dont le slogan « travailler plus, pour gagner plus » est devenu l'emblème rhétorique. Nous y trouvons donc les termes liés à l'univers de l'emploi et du non emploi (travailler, salaire, emploi, travail, chômage, payer, gagner, ouvrier, patron, salarié, heure, chômeur, smic) qui est traité moins sous l'angle économique que personnel, faisant de l'individu un être responsable de sa situation (récompense, mériter, réussite, vouloir). Cet aspect a été bien mis en relief par Louis-Jean Calvet et Jean Véronis[982]. En outre, l'identification de causes aux inégalités sociales créées par les problèmes issus des politiques de l'emploi (pauvre, exclusion, précarité, pauvreté, inégalité, injustice) est révélée par la présence des termes tels que « socialiste », « égalitarisme », « nivellement », « renoncement », « freiner » ou « 35 » (heures). Notons enfin que le registre est aussi constitué du vocabulaire de l'éducation (enfant, scolaire, école, parent, élève, classe, étude, mère, éducation, famille, jeunesse, adolescent, jeune) qui témoigne d'une mise en relation de la vie de famille, des conditions d'étude et de la réussite à l'école avec ce thème du travail.

Notons quand même que l'immigration est la grande absente de ce pan de la

[982] CALVET Louis-Jean et VÉRONIS Jean, *Les mots de…*, *op. cit.*, p. 111.

classification. Ce thème, ni véritablement lié à la classe 1 sur l'identité nationale, ni associé au thème de la valeur travail dans laquelle aurait pu apparaître la sous-thématique de l'immigration choisie, semble quelque peu délaissé par le candidat Sarkozy qui paraît vouloir lui substituer ou du moins mettre en avant d'autres problématiques, suggérant la présence d'une volonté de renouvellement chez l'homme politique, renouvellement propre à son engagement comme candidat de l'UMP aux présidentielles.

L'analyse factorielle des correspondances révèle parallèlement une structuration du discours sarkozyste quelque peu différente. D'abord il apparaît que les classes 2 sur l'Outre-mer, 3 sur l'université et 7 sur la politique migratoire sont proches les unes des autres tout comme elles l'étaient au sein de la classification hiérarchique descendante. Toutefois, la classe 5 sur l'Union européenne est constitutive d'un autre pôle, celle-ci se retrouvant à proximité des classes 1 sur l'identité nationale et 4 relative à la compétition électorale. Notons que la distance séparant ces trois dernières est plus importante que celle rapprochant les classes 2, 3 et 7. La classe 6 sur la valeur travail occupe un autre espace situé entre ces deux pôles mais s'avère relativement plus proche du premier que de celui formé par les classes 1, 4 et 7. Cette « tripolarisation » du discours sarkozyste laisse à penser que son architecture repose sur un soubassement constitué de trois matériaux idéologiques : l'efficacité (attractivité de l'Outre-mer, réforme universitaire, politique migratoire) qui *in fine* renvoie plus largement au libéralisme dans sa définition économique ; l'individu – la valeur travail étant abordée nous l'avons précisé dans sa dimension méritocratique d'où notamment la présence de formes renvoyant à la problématique de la réussite scolaire – qui fait référence au libéralisme de type politique ; et la communauté (l'Europe, la nation, le parti) créatrice de destinée collective et source d'identification par la production de sens et de symboles communs. Ces fondations discursives permettent dès lors de mieux comprendre le rapprochement entre le pôle « politiques publiques » et celui de la valeur travail s'articulant finalement tous deux autour de la notion de liberté alors que le troisième se situe ailleurs, s'axant sur la question des identités (européenne, nationale, partisane). Si l'on s'intéresse aux formes et non plus aux classes, l'analyse factorielle révèle une forte imbrication entre les lexiques de la nation, de *la* politique et de l'Union européenne d'une part, et d'autre part de ceux du travail, de la recherche, de l'Outre-mer et de l'immigration. Le facteur 2, tendant alors à séparer ces deux aires lexicales, oppose selon nous l'univers de la proposition comme marque d'ancrage dans le réel, de celui de la promesse comme moteur d'exaltation du sentiment collectif. Le facteur 1 quant à lui est celui qui reproduit le plus la classification construite par Iramuteq, mettant face à face politiques publiques et campagne électorale de l'autre. Notons que le vocabulaire de l'université et celui

de la compétition électorale se retrouvent dans ce schéma répartis autour de l'axe.

La forme « identité » se retrouve fortement liée à la classe 1 sur l'identité nationale sans pour autant être celle de la liste constitutive de ce sous-groupe qui détient le plus fort coefficient de chi2 (19,48) : 35,3 % des segments de texte contenant le mot « identité » se retrouvent classés au sein de cette sous-division. Ainsi, si le terme commence à être majoritairement associé à la question nationale, il n'en est pas encore l'outil lexical majeur arguant dans le sens que le discours *de* l'identité nationale ne s'est pas encore tout à fait substitué au discours *sur* l'identité nationale. En outre, dans les segments propres à la classe où la forme apparaît, celle-ci est déjà associée à « nationale » ou à « française ». Notons que les termes « crise », « affaiblissement », « renoncer », « forte », « accommoder », « forger », « abdiquer », « conjuguer », « mépris » ou « immigration » se trouvent dans la proximité immédiate du mot, ce qui dénote que l'impression de danger que nous relevions plus haut concerne *a priori* l'identité dans sa dimension nationale. Retenons également que « identité » est majoritairement utilisée avec l'article « l' » et le déterminant possessif « son », ce qui témoigne d'une certaine abstraction et généralisation qui met encore à distance la notion voire définit une relation d'appartenance relativement impersonnelle. La forme est également spécifique de la classe 2 sur le développement économique de l'Outre-mer mais avec une probabilité statistique nettement moins forte que celle de la classe 1. 26, 5 % des segments de texte dans lesquels le mot apparaît ont été rattachés par Iramuteq à cette classe. Ici, c'est au concept des identités culturelles locales que le terme est associé. Ainsi, utilisé majoritairement au pluriel, il se rapproche des termes « territoire », « culture », « propre ». Notons aussi que certains segments mobilisent la forme « identité » aux côtés de « nationale ». Dans ce cas, l'analyse qualitative montre qu'ils traitent de la conciliation entre identités multiples (régionales) et identité unifiée (nationale) ou de l'importance du respect des identités locales au sein de la nation universelle. La tension entre les deux acceptions de l'identité s'avère ainsi encore équilibrée durant cette période. Que ce soit donc pour parler de l'identité nationale ou des collectivités d'Outre-mer ou régionales, c'est avant tout dans une dimension culturelle et politico-culturelle que la forme « identité » est utilisée. Notons enfin que le terme est encore relié à la problématique de l'identification individuelle dans une perspective sécuritaire (carte nationale d'identité et identification des délinquants) mais dans une proportion bien moindre que durant les années précédentes.

L'analyse automatisée des déclarations produites par Nicolas Sarkozy en 2006, révèle ainsi que contrairement aux années précédentes le thème de l'identité nationale est clairement objectivé, ne se donnant plus à voir comme un sous-axe constitutif d'une classe organisée

autour d'une autre thématique. Intégrée à sa rhétorique de campagne qui émerge parallèlement, cette problématique désormais structurante de la parole sarkozyste acte la naissance du discours *de* l'identité nationale mais ne recouvre toutefois pas encore toutes les caractéristiques de celui de 2007. Deux éléments fondamentaux sont encore relativement peu centraux. En premier lieu, le registre migratoire n'apparaît que faiblement mobilisé au sein de cette classe, ce qui laisse à penser que l'immigration ne constitue pas en 2006 un sous-axe sur lequel s'appuie essentiellement l'argumentation. En outre, le mot « identité », s'il s'avère spécifique de ce discours, n'est que peu adjoint à l'adjectif « national » et surtout n'est pas une forme qui structure la rhétorique. Le mot « France » et l'utilisation récurrente du verbe « être » notamment par l'emploi de l'expression « la France est » servent bien plus d'introduction à la problématique identitaire, ce qui suggère que celle-ci n'a pas encore tout à fait trouvé son nom.

B) Un discours *de* l'identité nationale en voie de constitution : un renforcement sémantique du discours *sur* l'identité nationale

L'année 2006 constitue donc la véritable date d'apparition du discours *de* l'identité nationale, lequel semble toutefois encore en voie de constitution. L'analyse qualitative des segments de texte et des déclarations caractéristiques de la classe 1 vient confirmer cette conclusion. Ainsi, c'est bien le désormais « problème » de l'identité française qui est objectivé. Les différentes problématiques qui servaient auparavant de portes d'entrée à la sémantique de la nation sont intégrées au sein d'une rhétorique maintenant unifiée et s'interprètent comme des éléments de cadrage d'un enjeu dont la France est l'objet. Ce discours se contente essentiellement de mobiliser des constituants de l'identité française posés dès 2003 et 2005 et de réinvestir des univers argumentatifs dont nous avions déjà identifiés et retranscrits les présupposés et les dynamiques[983].

Nous retrouvons ici les éléments de la mêmeté qui ont essentiellement servi à la construction politique du sujet français et qui sont alors utilisés pour soutenir l'idée de la reconstitution d'une unicité capable de redonner un sens et une espérance au collectif France. Une fois posée et légitimée, cette unicité est le moyen de justifier un certain nombre de propositions programmatiques conçues comme son prolongement (1).

En outre, les discours prononcés en 2006 qui ont pour thème l'identité nationale sollicitent à nouveau la question de l'ipséité. Toutefois, alors que celle-ci, nous l'avions vu, n'était jusqu'à présent que précairement conceptualisée, l'analyse qualitative montre à quel

[983] Voir Partie 1, Chapitre 1, Section 1

point elle a été travaillée et martelée afin de venir compléter et renforcer la définition de la mêmeté qui elle était déjà bien élaborée (2).

1) Objectivation et unification discursives mais continuité sémantique de la mêmeté française

Les éléments de la mêmeté propres à promouvoir un sujet politique dont le cadre existentiel est la nation sont peu ou prou similaires à ceux que nous avions déjà identifiés. Ainsi l'être en société s'analyse dans les déclarations de Nicolas Sarkozy comme l'appartenance à la nation elle-même conçue comme une communauté de culture, d'histoire et de valeurs. Remettre en cause l'une de ces composantes ou ne pas en respecter les attributs tend à faire de celui ou celle qui en est responsable, un mauvais Français voire une personne qui ne peut être considérée comme française. Il lui revient alors, toujours selon l'homme politique, de quitter le territoire puisqu'il n'en respecterait pas l'être même :

> *Et à ceux qui ont délibérément choisi de vivre du travail des autres, ceux qui pensent que tout leur est dû sans qu'eux-mêmes doivent rien à personne, ceux qui veulent tout tout de suite sans rien faire, ceux qui au lieu de se donner du mal pour gagner leur vie préfèrent chercher dans les replis de l'histoire une dette imaginaire que la France aurait contractée à leur égard et qu'à leurs yeux elle n'aurait pas réglée, ceux qui préfèrent attiser la surenchère des mémoires pour exiger une compensation que personne ne leur doit plutôt que de chercher à s'intégrer par l'effort et par le travail, ceux qui n'aiment pas la France, ceux qui exigent tout d'elle sans rien vouloir lui donner je leur dis qu'ils ne sont pas obligés de rester sur le territoire national.*[984]

Nous retrouvons ainsi des formulations qui ressemblent à celles que nous pouvions déjà déceler en 2003 ou en 2005 : « Haïr la France c'est se haïr soi-même. Manquer de respect à la France c'est perdre sa dignité. Ne pas aimer la France quand on est Français c'est se renier soi-même. »[985] ou encore « La France dont on n'a pas assez parlé ces temps derniers. La France qui n'est pas toujours assez respectée. La France dont le devoir premier de chaque Français est de l'aimer. »[986]

La question de l'intégration comme celle de la morale ou de l'autorité sont encore les moyens de diffuser ce qu'est être Français, soit avant tout le respect de ces valeurs, de ces coutumes, de cette histoire :

[984] SARKOZY Nicolas, 22 juin 2006, discours à Agen
[985] SARKOZY Nicolas, 3 septembre 2006, discours à Marseille
[986] SARKOZY Nicolas, 9 mai 2006, discours à Nîmes

> *Mais quand une société renonce à apprendre à ses enfants la politesse, l'honnêteté et le respect, quand une société n'ose plus appeler « voyou » quelqu'un qui met sciemment le feu à un autobus dans lequel se trouve une vieille dame handicapée, quand une société ne sait plus enseigner Charles Martel, Napoléon, la colonisation, la Shoah, parce qu'elle a honte ou parce qu'elle a peur, quand une société n'ose pas dire à ceux qui haïssent ouvertement sa culture, son mode de vie et ses valeurs que personne ne les empêche de partir, alors c'est un autre repli communautaire qui guette : celui de la majorité silencieuse, celui des Français généreux et accueillants, celui des Français qui ne sont pas racistes, mais qui tiennent au respect de nos principes fondamentaux et à la fierté d'être français.*[987]

De la même manière, dans cette perspective, l'égalité des droits et l'intégration sont conditionnées par la démonstration active de son désir d'appartenance et incombe individuellement comme collectivement aux groupes sociaux désignés (explicitement ou implicitement) et à ses membres (ou considérés comme tels) dont on exige cette manifestation explicite : « La fierté de devenir français, c'est ce que nous avons à donner à ceux qui veulent s'intégrer. La fierté de devenir français, c'est tout ce que nous exigeons de ceux qui réclament l'égalité des droits et à qui nous répondons dans le même temps : égalité des devoirs ! »[988] Nous retrouvons bien l'ensemble des dynamiques argumentatives que nous décrivions précédemment relativement aux déclarations de 2003 et de 2005 ayant pour objet la religion et l'immigration.

La rhétorique sarkozyste associée à la problématique de la spiritualité est aussi bien présente. La thématique de l'espérance comme outil capable de reconstruire une destinée collective contre la désagrégation sociale provoquée par la désespérance est là encore convoquée par Nicolas Sarkozy : « [La France] a toujours son art de vivre, ses traditions populaires. Elle soigne son patrimoine parce qu'elle sait que la diversité n'est pas le contraire de l'unité. Mais elle ne sait plus pourquoi elle est ensemble, ni ce qu'elle a à dire au monde. C'est bien pourquoi s'impose à nous une formidable exigence : celle de construire une pensée pour l'avenir, au service d'une nouvelle espérance. »[989] La nécessité d'une telle mise en avant de l'identité et en particulier de la mêmeté est justifiée selon lui par la crise identitaire qui menacerait le pacte social. Cette crise identitaire rejoint aussi les différents périls que nous avions encore une fois mis en évidence particulièrement en 2005 : « Je veux leur dire aussi que leur mission n'est pas l'intégration à une société qui est de toute façon la leur, mais la préparation à la vie dans cette société, que la partie de la jeunesse qui souffre le plus ne vit pas une crise de l'intégration mais une crise du rapport à soi et du rapport aux autres, une difficulté croissante à vivre en société, à vivre avec soi, même parmi les autres. »[990] C'est la perte de sens et la

[987] *Ibidem*
[988] *Ibidem*
[989] *Ibidem*
[990] SARKOY Nicolas, 3 septembre…, *op. cit*.

disparition des repères qui créent selon le président de l'UMP l'incertitude de soi, empêchent de rendre saisissable la destinée commune et engendrent une dislocation sociale. La cause de cette désorientation provient pour lui du fait que certains, en niant l'importance de parler de l'identité de la France et même en la critiquant, sont venus détruire la fierté d'être Français qui constituait le ciment de la cohésion sociale.

> *À force de dénigrer la nation et de la charger de tous les péchés de la Terre.*
> *À force de nourrir la honte d'être Français au lieu de chercher les raisons d'en être fier.*
> *À force c'est notre capacité à vivre ensemble qui s'abîme, c'est notre participation à un destin commun qui est remise en question.*
> *À force ce sont les valeurs de la République qui se trouvent menacées.*[991]

Ce constat de crise est alors l'argument sur lequel se fonde toute la promotion de l'identité nationale dans la perspective de la mêmeté : la mise en avant de l'unité par la francité[992] devient le moteur de la recomposition de la société.

> *C'est le miracle de la France d'être une grande patrie faite d'une multitude de petites patries unies par une formidable volonté de vivre ensemble, de partager une langue, une histoire, une façon d'être et de penser, où chacun se reconnaît dans un idéal et un destin communs sans que soient effacés les histoires personnelles et les destins particuliers.*
> *C'est le miracle de la France d'avoir forgé de l'unité sans jamais fabriquer de l'uniformité.*[993]

Concevoir l'unité culturelle, morale et politique comme solution à la crise permet alors d'introduire les moyens propres à restaurer la cohésion et l'harmonie menacée, soit le programme proposé par Nicolas Sarkozy : contre la dislocation intérieure, il introduit des propositions en matière de décentralisation (unité territoriale contre le fédéralisme), d'immigration (unité culturelle contre le multiculturalisme) ou encore sur le sujet de l'organisation de l'État (unité du pouvoir contre les corporatismes) ; contre la dislocation extérieure, il présente ses perspectives concernant l'Europe et la mondialisation (unité étatique contre la perte de souveraineté et l'uniformisation des modes de vie).

Le problème de l'immigration conserve, dans son traitement, le même statut que durant les années précédentes : il a pour fonction à la fois de nourrir les éléments de la mêmeté qui viennent définir le sujet français (un *ethos* qui correspond à l'intériorisation de valeurs, d'une culture et de traditions identifiées comme françaises et l'incorporation d'une *hexis corporelle*

[991] SARKOZY Nicolas, 12 octobre 2006, discours à Périgueux
[992] Nous reprenons le terme « francité » à Nicolas Sarkozy lui-même : « […] parce que la francité c'est quelque chose de plus, pas quelque chose en moins, une adhésion, pas une amputation. » in SARKOZY Nicolas, 12 octobre…, *op. cit*.
[993] *Ibidem*

impliquant le rejet de certaines attitudes et de divers comportements), d'alimenter le discours de crise identitaire qui menacerait la France de l'intérieur (communautarisme et repli identitaire), de faire des politiques d'intégration mises en place par ses prédécesseurs des manifestations du laxisme propre à une certaine idéologie (la critique de la « pensée 68 ») et d'introduire un discours d'ordre moral tendant à partager la population d'origine immigrée entre bons et mauvais immigrés (la responsabilité de l'intégration incombe à celles et ceux qui souhaitent devenir Français en plus de la démonstration de l'intériorisation et de l'incorporation des éléments de la mêmeté).

> *La France a inventé son idée de la nation en la fondant sur le sentiment d'appartenance plus que sur la naissance. Voici pourquoi je n'accepte pas la théorie du seul droit du sang pour devenir français. Voyez Apollinaire, né d'un père italien et d'une mère polonaise, ayant choisi le français pour langue et la France pour patrie, engagé volontaire en 1914 pour défendre un pays qui était le sien par l'amour qu'il lui portait. En France, disait-il, « qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux » ! C'est toujours vrai aujourd'hui, mais il convient de ne pas oublier le qui « sert bien son pays ». Devenir français c'est aussi accepter des devoirs et des efforts. Il n'y a pas d'intégration sans devoir et sans effort !*[994]

Le fait que les mots de l'immigration soient peu rattachés à la classe 1 révèle cependant que la thématique migratoire est finalement peu centrale dans ce discours, ce qu'ont révélé nos conclusions issues de l'analyse quantitative : il est une des problématiques sur lesquelles il s'appuie sans pour autant en être un sous-axe complètement intégré à la définition même de l'identité française. Il est une illustration utilisée par Nicolas Sarkozy pour ancrer dans les esprits la subjectivité qu'il entend promouvoir, et non un des éléments composant cette subjectivité comme il le deviendra à partir de 2007, nous le verrons après. Reste que le thème de l'identité et celui de l'immigration jouissent encore malgré tout d'une proximité certaine et cela bien avant 2007 comme nous avions déjà pu le constater, ce qui vient corroborer les observations de Louis-Jean Calvet et Jean Véronis qui affirment que les thèmes identitaire et migratoire sont souvent associés dans la parole sarkozyste[995]. Remarquons que l'équilibre de la relation tend cependant à s'inverser tout comme pour la religion. En effet, alors qu'en 2003 et 2005 la confession musulmane – moyen détourné pour parler d'intégration –, le rôle social de la spiritualité et l'immigration constituaient des entrées pour aborder la question nationale et l'identité française, nous voyons qu'en 2006 le thème de l'identité nationale étant objectivé, c'est lui qui devient une entrée pour parler de ces différentes problématiques désormais unies au sein d'un seul et même discours. Ainsi, ils ne sont plus des enjeux cadrés au prisme

[994] SARKOZY Nicolas, 9 mai…, *op. cit*.
[995] CALVET Louis-Jean et VÉRONIS Jean, *Les mots de…*, *op. cit.*, p. 103

identitaire mais des éléments construisant le cadrage du désormais problème de l'identité nationale.

2) L'inscription des valeurs républicaines dans la continuité de l'histoire : un enrichissement des contours de l'ipséité

Le plus remarquable dans l'analyse qualitative du corpus de 2006 et en particulier dans l'étude du discours *de* l'identité nationale est que Nicolas Sarkozy vient préciser et épaissir le versant ipséité de l'identité française, versant qui n'avait été qu'ébauché dans le discours *sur* l'identité nationale. Dans cette entreprise d'enrichissement, il insiste en particulier sur le fait que la France s'inscrit dans une continuité historique dont le principe de perpétuation est certes fondé sur l'adhésion volontaire de ses membres mais dont la dynamique élective est généalogique. Si le classement opéré par Iramuteq permet de révéler cet aspect, l'analyse des textes se rattachant à la classe 1 montre à quel point cette composante de l'identité française a été travaillée et mise en avant durant cette période.

Tout d'abord, l'histoire est utilisée à des fins de constitution et de valorisation d'une mémoire nationale qui tend parallèlement à s'y substituer dans le but de démontrer que l'être de la France, soient ses valeurs et sa culture, remonte au plus profond des âges : « La France est une histoire, un espace, un peuple, une langue, une culture. Mais la France est bien plus que cela. Elle est sans doute la nation qui jouit de la plus ancienne conscience d'elle-même. »[996] Si la Révolution et la naissance de la République sont des actes politiques fondateurs, l'esprit du régime républicain et de la France – qui sont pour Nicolas Sarkozy des synonymes – est selon lui bien plus ancien. Il était ainsi déjà présent sous l'Ancien Régime : « La République a accompli le vieux rêve des rois. Elle nous a fait une nation une et indivisible. Une communauté de libres citoyens. »[997] Des mérovingiens aux capétiens, de la monarchie de juillet à la Cinquième République, en passant par la Révolution française et la Commune de Paris, les valeurs républicaines guidaient les pas du peuple. L'esprit républicain est donc pour le président de l'UMP l'héritier des rois mais il est également le légataire de l'Église chrétienne, ce que nous avions déjà pu relever en 2005 : « Elle ne reniera pas non plus, il faut avoir le courage de le dire, deux mille ans de chrétienté, deux mille ans d'héritage de valeurs spirituelles et de valeurs de civilisation que notre morale laïque a incorporées et qui sont inscrites dans les valeurs de notre République. »[998] Cette rhétorique lui permet à la fois de faire de la religion chrétienne un

[996] SARKOZY Nicolas, 9 mai…, *op. cit*.
[997] SARKOZY Nicolas, 12 octobre…, *op. cit*.
[998] *Ibidem*

élément essentiel de l'identité française et d'inscrire les valeurs républicaines dans une continuité historique voire dans l'éternité, inscription qui acte aussi leur culturalisation voire leur assimilation à ce que serait un code génétique de la France. Les valeurs républicaines, comme nous avions déjà pu le comprendre avant 2006, ne sont dès lors pas simplement une éthique universelle de nature politique dont le berceau historique est la France mais une morale essentialisée marqueur de la francité : « Il nous faut nous mettre au travail, trouver les moyens de faire notre chemin dans un monde difficile en restant fidèles à nos valeurs éternelles […] Tout cela le génie de notre peuple l'a fait dans le passé. Ce génie, il est resté intact, il n'attend qu'une chose : qu'on le laisse s'exprimer. »[999] Elle permet également de renforcer un principe d'appartenance à la nation conditionné par l'adhésion aux éléments de la mêmeté, adhésion qu'il faut concevoir comme un « acte de foi » qui repose sur l'idée d'héritage – les Français sont ceux qui reçoivent en legs une histoire et des ancêtres, ce qui n'est pas sans rappeler encore une fois les travaux d'Ernest Renan[1000], référence que les autres cadres de l'UMP dont nous avons étudiés plus avant les discours[1001] ont en commun. Rappelons simplement que la spécificité de Nicolas Sarkozy, laquelle se retrouve encore en 2006, est bien la tension dialectique entre d'un côté le « croire » et de l'autre l' « être » et le « vouloir » alors même que les autres dirigeants du parti lisent ce « croire » au prisme du « savoir »[1002]. L' « acte de foi » sarkozyste est bien ici un acte d'assimilation actif à la culture dominante.

> *A l'heure de la République enfin, la France s'est créé des mythes, des principes et des instruments pour unifier son peuple dans une mémoire et une culture communes. Quand j'étais écolier, nos maîtres nous parlaient de nos ancêtres les Gaulois. Ni les maîtres, ni les élèves n'étaient dupes. Chacun savait bien qu'à Arles, à Nîmes, à Narbonne ou à Perpignan il n'y avait pas eu beaucoup d'ancêtres gaulois. À Oran, à Tunis ou à Dakar encore moins. Mais c'était un acte de foi.*[1003]

Cette inscription dans le temps long de la mémoire nationale est particulièrement diffusée par le recours aux procédés du *Tour de France par deux enfants* de Madame Fouillé publié à la fin

[999] SARKOZY Nicolas, 9 mai…, *op. cit*.
[1000] Nous reprenons cette analyse à Gérard Noiriel. Le chercheur estime en effet que si Renan est couramment associé à la conceptualisation du droit du sol et à la définition « française » de la nation – définition qu'il donne dans sa conférence intitulée « Qu'est-ce qu'une nation ? » – reste qu'il fonde le sentiment d'appartenance sur l'idée de partage d'une histoire commune : « Pour Renan, les Français forment une nation consciente d'elle-même parce qu'ils ont des ancêtres en commun ». C'est en cela que Noiriel parle de « principe généalogique », la continuité dans le temps de son identité dépendant d'une dynamique héréditaire. Voir NOIRIEL Gérard, *À quoi sert…*, *op. cit.,* pp. 19-20. Nous retrouvons d'ailleurs l'idée d'une « France consciente d'elle-même » de manière explicite dans les discours de Nicolas Sarkozy, ce qui renforce notre remarque quant à la volonté du président de l'UMP de s'inscrire dans l'héritage de Renan.
[1001] Voir Partie 1, Chapitre 2, Section 1
[1002] *Ibidem*
[1003] SARKOZY Nicolas, 9 mai…, *op. cit*.

du XIXe siècle[1004] : la France aux mille pays et aux mille paysages dont les histoires singulières sont autant de démonstration de leur entreprise de construction de ce qui fait la France et les Français et témoignent ainsi de leur appartenance à cette même communauté de destin.

> *Je salue les Périgourdins qui choisirent toujours la fidélité à la France et qui furent dans leur histoire toujours du côté de la justice et de la tolérance […] Je salue cette terre où depuis les maquis contre les Anglais de la guerre de Cent Ans jusqu'aux maquis contre les Allemands de la Deuxième Guerre Mondiale, depuis les guerres de religions jusqu'aux révoltes paysannes se sont cachés dans ses grottes et dans ses forêts tant d'hommes qui avaient compris que pour devenir libre il faut avoir la force de dire «non ».*
> *Français de toutes les provinces, nous sommes les citoyens d'un vieux pays qui a surmonté bien des épreuves et bien des drames […] Il y a dans le peuple français une énergie qui vient du fond des âges et qui resurgit quand tout semble perdu.*[1005]

Nous retrouvons ici ce qui avait été ébauché en 2005 cette fois-ci de manière beaucoup plus élaborée et systématisée et qui a bien été analysé par Gérard Noiriel[1006] lorsqu'il étudiait quant à lui les discours de campagne de 2007.

La définition de l'ipséité est aussi le moyen d'attaquer ses adversaires tout comme l'immigration l'était en 2005 : l'extrême-droite est ainsi pointée du doigt pour son nationalisme qui repose sur le droit du sang alors même que le candidat de l'UMP cherche à concilier adhésion et filiation par l'inscription des valeurs de la République dans le temps long ; la gauche en priorité socialiste est accusée quant à elle d'immobilisme causé selon lui par sa tendance à la repentance systématique, son « masochisme national »[1007] qui a conduit le pays au délitement et engendré l'ensemble des maux dont souffrent le peuple de France (chômage, précarité, égalitarisme, communautarisme, panne de l'ascenseur social et du modèle d'intégration, racisme, sentiment anti-européen etc.) ; les entrepreneurs de mémoire et leurs soutiens politiques sont renvoyés enfin à leur posture victimaire cherchant à mettre à genoux la France. Ces adversaires politiques sont alors décrits comme ceux qui ont fait sortir la France de son histoire, ce qui l'a conduite à sa perte. Nicolas Sarkozy se propose donc de retrouver cette continuité dont la nation s'était éloignée : « C'est une époque passionnante en vérité. Une époque où l'histoire peut se remettre en marche. »[1008] Cela passe par la rupture avec ce qu'il analyse comme une culture de l'excuse et par la mise en valeur de la France et de son histoire, ce qui lui permet encore de dénoncer les propres zones d'ombre historiques dans l'héritage idéologique de ses concurrents :

[1004] NOIRIEL Gérard, *À quoi sert…*, *op. cit.*, p. 88.
[1005] SARKOZY Nicolas, 12 octobre…, *op. cit*.
[1006] NOIRIEL Gérard, *À quoi sert…*, *op.cit.*, p. 88
[1007] SARKOZY Nicolas, 12 octobre…, *op. cit*.
[1008] SARKOZY Nicolas, 9 mai…, *op. cit*.

> *L'histoire de France, comme celle de tous les peuples, est faite de gloire et de moments d'ombre, d'actes admirables et de grands crimes. Mais nous avons bâti une nation dont nous n'avons pas à rougir.*
> *La France a créé des souffrances, mais elle n'a enfanté ni Hitler, ni Staline, ni Pol-Pot. Elle a résisté à toutes les tentations totalitaires. Elle n'a rien engendré d'équivalent aux camps d'extermination nazis, au goulag stalinien, ni aux procès de Moscou. Elle n'a envoyé le feu nucléaire sur aucune ville. Pour s'en tenir au XXème siècle, ce n'est déjà pas si mal.*[1009]

Les enjeux de mémoire quant à l'esclavage et à la colonisation, objets de revendications de la part des descendants de colonisés luttant pour la reconnaissance des responsabilités de l'État français, sont retournés dans un sens qui tend à excuser la France et les Français colons. Nicolas Sarkozy insiste ainsi, soit sur le fait que l'État français n'était pas le seul à y avoir eu recours de sorte qu'il n'aurait pas à s'amender d'un système qui n'est pas de sa responsabilité propre, soit sur les apports qu'ont procurés ces politiques aux peuples les ayant subies ou les résistances d'une partie de la société française face à l'État qui les appliquait, soit sur la bonne volonté qui animait ceux et celles qui les exécutaient :

> *La France a pratiqué la traite négrière et l'esclavage. C'est une barbarie, un crime contre l'humanité. Mais elle n'a pas été la seule. Faire de l'esclavage l'unique visage de la France, c'est rayer d'un trait tous ceux qui ne l'ont pas pratiqué ou qui se sont élevés contre. Faire de toute la colonisation une entreprise criminelle, c'est commettre une faute à l'égard de la multitude des petites gens qui ont travaillé dur toute leur vie dans les colonies sans jamais exploiter personne ou qui de bonne foi y ont implanté des valeurs auxquelles ils croyaient.*[1010]

Il met enfin en avant l'attitude des victimes qui, face à la répression de l'État français ou malgré leur stigmatisation sociale, mettaient en avant leur fierté d'appartenir à la France, ce qui n'est pas sans faire écho à la question de l'immigration et à la conception de l'intégration portée par Nicolas Sarkozy puisque cela lui permet dès lors de dévaloriser les luttes postcoloniales en assimilant leurs entrepreneurs à des fossoyeurs du sentiment national, inscrits dans une dynamique vengeresse et victimaire :

> *Ces zones d'ombre cependant ne doivent pas cacher ce qui fait que la France a aussi été une lumière pour les peuples et une fierté pour les Français. Les femmes protestantes enfermées sur ordre du Roi de France non loin d'ici à Aigues-Mortes, n'écrivaient pas sur les murs de leur prison : « Mort à la France ». Elles écrivaient : « Résistez ! ». Ces Polonais, Arméniens, Espagnols ou Italiens qui prirent les armes de la Résistance, ils n'avaient pas toujours été bien traités par la France, loin de là. Mais pas un instant ils n'hésitèrent, parce qu'ils savaient que la France, « la vraie France, la France en réserve, la France profonde... qui coule selon les pentes propres de son histoire séculaire » (Marc Bloch) était au-delà de ces fièvres passagères.*[1011]

[1009] *Ibidem*
[1010] *Ibidem*
[1011] *Ibidem*

Tout comme la promotion des éléments de la mêmeté, la mise en avant de l'ipséité est alors le moyen de développer son programme qui est donc conçu comme ce qui remettra la France dans le droit chemin de son histoire et ainsi lui permettra de se redresser : « Je vous propose de construire ensemble une France nouvelle qui redonne vie aux vraies valeurs, celles du mérite, de l'effort, du travail, de la récompense, du respect, de l'autorité, et pourquoi pas le dire de la fermeté. »[1012]

Ainsi, le changement le plus remarquable entre la période 2003-2005 et 2006 est que l'identité nationale ne sert plus de cadrage à des problèmes préconstruits mais que ces derniers viennent cadrer la problématique de l'identité française désormais objet structurant de la parole sarkozyste. La sémantique de la nation comme les univers argumentatifs mobilisés pour traiter de l'enjeu identitaire restent cette année-là peu ou prou identiques à ce que nous avions vu précédemment, Nicolas Sarkozy insistant seulement davantage sur le versant ipséité, ce qui l'amène à en préciser les contours et à en enrichir le contenu. Il demeure que l'analyse qualitative révèle également l'introduction de nouveaux procédés rhétoriques qui, associés à l'objectivation de l'identité nationale révélée par l'étude quantitative, invitent à considérer le discours de 2006 comme un nouvel acte discursif.

C) Des indices révélateurs de l'apparition d'un nouvel acte de discours : des procédés rhétoriques source d'évolution du contenu propositionnel de la rhétorique sarkozyste

En premier lieu, il apparaît que Nicolas Sarkozy tente d'exploiter les événements de l'année 2005. La référence implicite aux banlieues comme aux débats sur la loi du 23 février 2005 semble dès lors constituer un des moyens discursifs de matérialisation de son énoncé propres à relier le contenu propositionnel de son discours à une « situation historique » dont il faut, pour assurer et solidifier cette corrélation, entretenir le souvenir (1).

Ces procédés de réalisation des hypothèses du discours *sur* l'identité nationale encore présentes dans la rhétorique de 2006, joints à l'objectivation et à la politisation du problème de l'identité française sont alors autant d'indices de l'amorce d'un processus de production d'un nouvel acte discursif (2).

[1012] SARKOZY Nicolas, 22 juin…, *op. cit.*

1) La situation comme adjuvant : l'entretien d'une réalité éprouvée source de « réalisation » du discours de l'identité nationale

Les « déjà-là » du discours *sur* l'identité nationale, constitutifs du discours *de* l'identité nationale, ont toutefois gagné une légitimité nouvelle en cela que la réalité que la rhétorique de 2003-2005 tentait d'imposer – une communauté nationale à l'unité et à l'unicité menacées par des groupes définis sur des critères ethno-religieux faisant primer leur identité culturelle sur la cohésion nationale et refusant de renoncer à des modes de vie qui leurs sont associés considérés comme attentatoires à ce qui fait l'identité de la nation – a été éprouvée par l'opinion. Le traitement médiatique et politique des émeutes de novembre comme les controverses ayant jalonné l'année 2005 et qui peuvent en partie s'interpréter, nous l'avons vu, comme des conséquences perlocutionnaires de l'activité discursive de Nicolas Sarkozy[1013], ont finalement contribué à valider et à justifier sa propre grille de lecture du réel promouvant une « di-vision » ethno-religieuse de l'espace social jusqu'alors relativement marginalisée, et actant la survenue d'une crise sociale produite par la diversification culturelle de la société française. En outre, en plaçant ce prisme au centre du débat public, les divers acteurs qui sont intervenus lors de ces épisodes – et quelle que fût la position défendue – ont participé à la faire connaître au plus grand nombre, fournissant les conditions de possibilités pour que certains segments de l'électorat l'acceptent comme vrai et en intériorisent conséquemment les termes. Nicolas Sarkozy jouit dès lors de la possibilité de maximiser la pertinence de son propre discours en le réalisant. Le procédé rhétorique utilisé par l'homme politique consiste alors à entretenir le souvenir des événements et des débats passés qui ont fait gagner en manifesteté les hypothèses constitutives de sa rhétorique *sur* l'identité nationale. Les différentes déclarations retenues dans notre analyse, en particulier celle prononcée à Nîmes au mois de mai et celle prononcée à Périgueux en octobre, sont ainsi caractéristiques de cette exploitation de la situation de 2005 et de la stratégie sarkozyste consistant à politiser le problème de la diversité tel que construit progressivement durant cette période.

Cette politisation passe d'abord par la réactivation des divers affects associés à la crise des banlieues. Celle-ci se fait au moyen du rappel d'événements ayant été particulièrement mis en avant par les médias durant les émeutes, en l'occurrence dans le discours de Nîmes, l'incendie par des émeutiers d'un autobus où se trouvait notamment une personne handicapée[1014]. Elle s'appuie également sur les différentes polémiques que nous avons

[1013] Voir Partie 2, Chapitre 1, Section 1, Conclusion
[1014] Voir citation p. 486

évoquées précédemment, polémiques qui s'étaient traduites par la mise au centre du débat public de modes de vie présentés comme déviants et associés aux personnes immigrées ainsi que de l'islam radical en les reliant aux troubles dans les quartiers dits sensibles et en questionnant leur rôle dans l'éclatement des affrontements. La mention de la polygamie, par exemple, du non-respect des femmes ou encore des problématiques ayant trait au mariage, est ponctuellement présente dans l'argumentation sarkozyste et est associée à la problématique migratoire ou à celle de la religion musulmane : « La France est prête à organiser le dialogue entre l'État et les grandes religions, elle veut que tous les croyants puissent prier dans des lieux de culte convenables, elle veut que les croyances de chacun soient respectées […] Elle ne veut pas le voile à l'école, ni l'infériorisation des filles, ni les mariages forcés, ni la polygamie, ni l'excision. »[1015] Cette référence aux différentes controverses ayant alimenté le traitement des affrontements dans les cités (les zones de non droit, l'immigration, l'influence et le contrôle des cités par des cellules islamistes, le mépris des droits des femmes et les violences à leur encontre, le communautarisme ethno-religieux…) se retrouve encore condensée dans cet extrait du discours de Nîmes : « Quand l'État ne s'occupe pas des banlieues, quand il sous-estime les discriminations, quand il laisse l'immigration sans contrôle, quand il se satisfait des caves et des garages pour l'exercice du culte, quand il préfère la paix civile à la lutte contre les bandes, quand l'Etat ne protège pas les jeunes filles dans les cités, quand il ne garantit pas à certains les droits qu'il reconnaît à tous, alors le repli communautariste menace. »[1016] Cette réactualisation des émotions passées et des souvenirs permet dès lors d'entretenir et de renforcer la légitimité au sein de certaines strates de l'électorat encore marquées, nous l'avons vu, par les événements de novembre 2005, de la perception de l'existence d'un ennemi intérieur violent, cruel en guerre contre l'État, la nation et son peuple (dont notamment ses membres les plus fragiles), sans avoir besoin ni d'expliciter cette présence ni de la prouver. L'utilisation récurrente dans ses discours de 2006 du terme « voyou »[1017] fonctionne alors à la fois comme un *mot-mémoire* et un *mot-totem*. *Mot-mémoire* d'abord, parce qu'il convoque immédiatement la crise des banlieues dans sa dimension émotionnelle, procédé capable non seulement de réactiver les différentes grilles de lecture des émeutes en particulier celle voyant dans l'immigration, l'islam, les trafics, le manque d'autorité des parents ou encore dans l'intégration les causes des affrontements, mais aussi d'aviver le sentiment d'insécurité dont nous avons vu plus avant qu'il était fortement

[1015] SARKOZY Nicolas, 12 octobre…, *op.cit.*
[1016] SARKOZY Nicolas, 9 mai…, *op.cit.*
[1017] Concernant uniquement les déclarations spécifiques de la classe 1 voir : SARKOZY NICOLAS, 22 juin…, *op.cit* ; SARKOZY Nicolas, 9 mai…, *op.cit.*, SARKOZY Nicolas, 9 novembre 2006, discours à Saint-Étienne

présent dans certains segments de l'électorat[1018]. *Mot-totem* ensuite car il est le terme qui a valu à Nicolas Sarkozy d'être associé à ces événements dont nous avons précisé qu'il en était finalement sorti gagnant, obtenant un certain soutien de l'opinion particulièrement au sein de ces strates anxieuses, qui manifestent un fort pessimisme sociétal[1019]. Rappelons aussi que ce soutien lui avait alors permis de créer une dissociation entre son image et celle du bilan de la majorité en place, bilan qui allait être au cœur de la future campagne présidentielle et doit dès lors être entretenue pour continuer d'exister et lui profiter. Le mot « voyou » participe selon nous de cet entretien.

À côté de la convocation du souvenir de la crise des banlieues, Nicolas Sarkozy « réalise » son discours *de* l'identité nationale en remobilisant la controverse sur la loi du 23 février 2005, ce qui apparaît dans les extraits précédemment mentionnés du discours de Nîmes[1020]. Les citations de Charles Martel, connu pour avoir repoussé les Maures à Poitiers et figure nationale particulièrement mobilisée par les groupes d'extrême-droite, de Napoléon, ayant rétabli l'esclavage dans des colonies où il avait été effectivement aboli en 1794, à côté de celle du génocide juif, de la traite négrière ou encore de la colonisation, sont toutes envisagées sous le prisme de la question de l'enseignement et font directement référence aux débats de 2005. L'adjonction d'épisodes historiques n'ayant pas été au cœur de la polémique d'alors a pour seule vocation d'ajouter au sentiment d'indignation et par là même de toucher l'assise émotionnelle des électeurs en suggérant l'éventualité que des personnages tutélaires du roman national français soient retirés des programmes scolaires sous la pression des associations plaidant pour la reconnaissance et le respect des droits des anciens colonisés et de leurs descendants. En outre, la reprise de la forme « repentance » comme de l'argument tendant à faire de la mise en avant des responsabilités de l'État français dans les crimes passés une entreprise sapant le sentiment national et développant la haine de la France ainsi que la honte d'être Français, vise à réactualiser des positions cristallisées durant la controverse autour de la loi du 23 février et censées s'être dissipées depuis la décision de Jacques Chirac et de Dominique de Villepin d'abroger l'alinéa 2 de l'article 4, objet de la contestation : « L'unité de la France, ce devrait être le premier but de toute politique française. La France n'est forte que lorsqu'elle est rassemblée et lorsque les Français croient en elle. Nous ne bâtirons pas notre succès sur la repentance, le reniement de soi ou le dénigrement systématique de tout ce que

[1018] Voir Partie 2, Chapitre 2, Section 1
[1019] Voir Partie 2, Chapitre 1, Section 2
[1020] Voir citations p. 492

nous sommes. »[1021] L'ensemble de ces éléments apparaît dès lors comme un moyen rhétorique propre à associer aux propos du futur candidat officiel de l'UMP la figure des descendants de colonisés, et cela sans nommer explicitement cette figure[1022]. Il exploite par là même le lien fortement discuté l'année précédente entre revendications postcoloniales et haine de la France et de sa mémoire nationale, de même qu'il attise le rejet du principe de reconnaissance des droits des anciens colonisés et de la dette de la nation à leur égard, rejet dont nous avons pu constater qu'il avait sensiblement augmenté entre 2004 et 2005 dans l'opinion et qu'il se maintient encore à des niveaux élevés en 2006. Rappelons en outre que la polémique de l'article 4 alinéa 2 avait vu l'opinion publique majoritairement pencher en faveur du soutien à l'idée d'une colonisation conçue comme œuvre positive, ce que nous avions retenu comme un des facteurs explicatifs de l'engagement de Nicolas Sarkozy dans la bataille concernant la loi mémorielle sur les rapatriés d'Afrique du nord[1023]. Ces différentes déclarations viennent donc confirmer que le changement de situations politique et sociale s'analyse véritablement comme l'adjuvant de son discours *de* l'identité nationale, lui donnant les conditions propres à prouver sa vérité et à l'imposer dans la lutte concurrentielle se jouant quant à l'interprétation du réel et à l'officialisation des divisions du monde social.

2) L'objectivation de l'identité nationale comme problème : une nouvelle information contextualisée au sein des hypothèses de 2005

Dans cette perspective, la réitération des hypothèses constitutives du discours *sur* l'identité nationale, révélée par la continuité sémantique de la mêmeté et de l'ipséité, couplée à l'intégration de procédés rhétoriques tendant à prouver leur réalité par la mobilisation des événements et débats qui ont engendré une adhésion à celles-ci de certaines strates de l'électorat, s'analysent comme un habile procédé démonstratif. Celui-ci consiste non seulement à rappeler à ces segments qu'ils ont accepté précédemment comme vrai ces hypothèses, mais également à obtenir d'eux leur engagement sur celles-ci. Autrement dit, la réalisation produite par ces références explicites aux controverses de l'année précédente apparaît avoir pour objectif de rappeler aux récepteurs qui avaient souscrit à la grille de lecture sarkozyste en 2005 leur admission passée au discours *sur* l'identité nationale, et par-delà de les faire répéter avec Nicolas Sarkozy ce prisme en les faisant participer à son affirmation.

Ce procédé démonstratif est analogue à celui mis en évidence, dans le champ linguistique,

[1021] SARKOZY Nicolas, 9 novembre…, *op.cit.*
[1022] Procédé identique à ce que nous avons vu plus avant.
[1023] Voir Partie 2, Chapitre 1, Section 1

par Oswald Ducrot. Dans son article « Analyses pragmatiques », publié en 1980 dans la revue *Communications*, le chercheur se donne notamment pour objectif d'étudier divers usages linguistiques de la conjonction de subordination « puisque »[1024]. Parmi ces multiples utilisations, il en repère une en particulier dont le fonctionnement est bien illustré par un extrait des *Pensées* de Blaise Pascal : « L'homme est misérable puisqu'il l'est. »[1025] Pour le linguiste, le fonctionnement de l'argumentation est ici similaire au raisonnement logique à l'œuvre dans les « déductions naturelles » dont il rappelle le principe :

> *Supposons qu'une proposition ait été soit admise soit démontrée au cours d'une déduction ; il est possible de la réécrire (on parle alors de réitération) dans les sous-déduction instaurées dans le cadre de la déduction principale, et de l'utiliser à l'intérieur de ces sous-déductions. On a ainsi un mouvement du type : « A (écrit dans la sous-déduction) puisque A (écrit dans la déduction). »*[1026]

Pour Ducrot, la proposition introduite par « puisque » [« puisqu'il l'est »] a en effet pour fonction de fonder les obligations inhérentes à l'acte d'affirmation : « obliger le destinataire, non seulement à croire vraie la proposition qu'il lui est affirmée [« L'homme est misérable »], mais à la reprendre à son propre compte, à être prêt à la réaffirmer dans un nouveau discours »[1027] et non, comme au sein des déductions logiques, dans une sous-déduction dérivée d'une déduction principale, cette différence justifiant ainsi qu'il y ait analogie de raisonnement et non identité. Le but est dans ce cas, selon Ducrot, d'amener le récepteur à suivre l'émetteur dans son discours et à lui faire « reconnaître, dans le même discours, l'affirmation [qui la suit immédiatement] (« L'homme est grand ») » pour *in fine* obtenir l'adhésion à la vision du monde inférée – en l'occurrence chez Pascal « le triomphe de la religion chrétienne »[1028]. La proposition « puisqu'il est » fonde les obligations inhérentes à l'affirmation dans la mesure où elle entend rappeler au destinataire qu'il avait déjà admis, dans un autre discours prononcé antérieurement, la vérité de l'affirmation « L'homme est misérable ». Pour Ducrot, le « mouvement argumentatif consiste à tirer de cette admission antérieure une raison pour une nouvelle reconnaissance : étant donné que tu crois A, tu dois participer toi-même au discours où je dis A (discours où bientôt, une autre affirmation B, va rejoindre A). »[1029] Si le destinataire

[1024] DUCROT Oswald, « Analyses pragmatiques », *Communications*, *Les actes de discours,* n°32, 1980, pp. 11-60
[1025] La citation exacte de Pascal sur laquelle s'appuie l'analyse d'Oswald Ducrot est la suivante : « L'homme est donc misérable puisqu'il l'est. Mais il est bien grand puisqu'il le connaît. » Précisons que si le linguiste étudie rapidement l'usage du second « puisque », c'est bien sur le premier qu'il cible son attention.
[1026] *Ibid.*, p. 35
[1027] *Ibid.*, p. 34
[1028] *Ibidem*
[1029] *ibid.*, p. 35

a donc admis précédemment la proposition A, il doit alors y re-souscrire dans un discours qui la réitère en l'adjoignant à d'autres propositions (B) – en l'occurrence dans les *Pensées* de Pascal « L'homme est grand » – ce qui « va l'amener à des conséquences qu'il n'a peut-être pas prévues. »[1030].

Pour nous, la dynamique démonstrative est analogue dans la rhétorique sarkozyste de 2006. Cette nouvelle proposition B est ainsi bien présente dans le discours sarkozyste tel que produit cette année et elle se manifeste au travers de l'objectivation du problème de l'identité nationale repérable dans l'analyse quantitative. Dans ce cadre, la réitération des hypothèses constitutives du discours *sur* l'identité nationale et leur réalisation par le rappel des souvenirs et des émotions de 2005 sont révélatrices de l'intention sarkozyste de faire passer les destinataires « d'un lieu intellectuel à un autre »[1031], d'un discours à un autre. L'engagement recherché par la présence de ces deux éléments s'avère en effet nécessaire à la poursuite du dialogue, poursuite matérialisée par la production d'un nouveau discours, le discours *de* l'identité nationale. Celui-ci doit alors, pour que son émetteur parvienne à maintenir le lien avec ces mêmes destinataires et pour qu'il espère obtenir leur reconnaissance du nouveau contenu propositionnel de ce discours, répéter les hypothèses (ou affirmations) du discours antérieur – le discours *sur* l'identité nationale. La reconnaissance du nouveau contenu propositionnel est ainsi le but ultime de la réitération et de ce que nous avons nommé la réalisation. La redondance de l'affirmation n'est finalement qu'apparente et l'inversion entre cadrage et objet s'analyse comme un habile procédé démonstratif qui tend à opérer en réalité un changement discursif. Ainsi, l'objectivation de l'identité nationale dans la parole sarkozyste à partir de 2006 est certes un procédé rhétorique mais qui n'a rien d'ornemental en ce qu'il est le signe de l'amorce d'un processus de production d'un nouvel acte discursif qui puise dans le discours *sur* l'identité nationale pour se légitimer et tenter d'emporter l'adhésion des segments de l'électorat qui croient vrai le discours *sur* l'identité nationale, au nouveau contenu propositionnel qu'il leur soumet. En cela, l'objectivation du problème de l'identité nationale constitue une nouvelle information contextualisée au sein des hypothèses de 2005.

L'analyse autant quantitative que qualitative des segments de texte montre que l'année 2006 constitue une étape fondamentale dans la construction du discours *de* l'identité nationale dans la mesure où elle se caractérise par l'objectivation du thème qui pour la première fois apparaît comme structurant explicitement l'univers discursif de Nicolas Sarkozy. Désormais

[1030] *Ibidem*
[1031] *Ibidem*

problème à part entière et non plus simplement cadrage d'autres thématiques, l'enjeu de l'identité française s'inscrit toutefois dans une certaine continuité par rapport au discours *sur* l'identité nationale. La rhétorique reproduit en effet non seulement des univers argumentatifs similaires à ce que nous trouvions dans les déclarations de 2003 et 2005 mais également promeut une acception de l'identité française qui se fonde sur des éléments de mêmeté, lesquels sont de même nature que ceux décelés précédemment. Concernant l'ipséité, nous retrouvons là encore les traits ébauchés au cours de la période précédente, le futur candidat officiel de l'UMP se contentant d'en préciser les contours et d'enrichir le contenu propre à faire de la notion d'identité nationale un concept véritablement abouti. La subjectivité nationale de type politico-culturelle promue par les éléments de mêmeté se dote alors d'une permanence et d'une légitimité donnée par l'histoire qui en font la seule compatible avec le pacte social. Il faut noter cependant que de nouveaux procédés rhétoriques sont introduits dans le discours, tendant à entretenir et à exploiter des émotions et des souvenirs des événements et des controverses de l'année 2005. Cette nouveauté, couplée aux éléments discursifs précédemment évoqués, semblent alors révéler l'intention de Nicolas Sarkozy non seulement de réaliser son discours mais au-delà de mettre en place un procédé démonstratif capable d'emporter l'adhésion de segments de l'électorat qui avaient en 2005 admis sa grille de lecture du réel sur un nouveau contenu propositionnel construit selon une nouvelle problématique : le contenu normatif de la nation.

Les déclarations prononcées en 2007 reposent sur tous ces acquis. Cette année ne constitue donc pas la date de naissance du discours *de* l'identité nationale. Toutefois, il faut relever que ce dernier s'ornemente d'un nouvel élément qui, sans transformer radicalement la rhétorique nationaliste construite progressivement entre 2003 et 2006, lui fait gagner en originalité.

II – La finalisation en situation électorale du discours *de* l'identité nationale : un ensemble unifié, partie intégrante d'un système discursif et représentationnel cohérent (2007)

L'année 2007 se caractérise discursivement chez Nicolas Sarkozy par le perfectionnement du discours *de* l'identité nationale et par sa mise en cohérence avec les autres thématiques de campagne qui constituent, avec la valorisation de la fierté française, sa marque de fabrique idéologique. Cette entreprise tend par là même à révéler la prise en compte par l'acteur des contraintes inhérentes à son entrée dans la compétition électorale.

En premier lieu, l'analyse de contenu effectuée sur les déclarations produites lors de

cette période confirme les travaux de Florence Haegel quant à la structuration du discours *de* l'identité nationale. Mais cette analyse révèle aussi, non seulement que l'immigration disparaît comme thématique autonome de la rhétorique nationaliste, étant désormais uniquement traitée en association à la problématique de la nation, mais également que la forme « identité » n'a quasi exclusivement qu'un seul signifié, celui renvoyant à l'unité politico-culturelle nationale (A).

Cette conclusion est renforcée par l'analyse qualitative des segments de texte qui démontre que l'immigration n'est plus simplement un thème permettant d'alimenter le versant mêmeté de l'identité française, mais qu'il contribue aussi à nourrir l'ipséité. L'immigration s'institue alors comme le noyau de l'acception et lui confère son originalité, ainsi que manifeste l'intention sarkozyste de s'adapter à la situation électorale. En outre, la défense et la restauration de la morale, sous-texte du discours nationaliste identitaire, s'analysent comme le liant de l'ensemble discursif et idéologique de Nicolas Sarkozy. En ce sens, la morale constitue le fil rouge permettant de donner une cohérence à sa rhétorique de campagne en proposant aux électeurs une vision du monde conséquente capable de susciter leur adhésion et *in fine* de les inciter à voter pour lui (B).

A) Analyse automatisée de contenu

La classification des segments de texte opérée par Iramuteq montre encore une fois une structuration de la parole sarkozyste en deux parties : la première, constituée d'une seule classe (classe 1) , rassemble les formes se rattachant à l'univers des politiques publiques cette fois-ci exclusivement programmatiques et économiques ; la seconde, composée de quatre classes, peut s'analyser comme le système axiologique sur lequel s'est construit le discours de Nicolas Sarkozy durant la campagne présidentielle de 2007. Cette seconde partie regroupe la majorité des segments, ce qui montre la place qu'a eu ce registre dans la campagne de l'UMP. Nous retrouvons ainsi, dans ce second volet de la classification, différents thèmes qui tous permettent de saisir l'imaginaire que le candidat a tenté d'imposer au sein de la campagne, imaginaire dans lequel les différentes propositions programmatiques trouvent leur sens, leur logique et donc leur justification. Ainsi, la classe 2 sur l'identité nationale est le moyen de justifier le programme migratoire ; la classe 3 insère la parole partisane dans une rhétorique de vérité et de sincérité capable d'habiller le programme aux couleurs du pragmatisme et du bon sens ; la classe 4 diffuse les grands référents historiques qui replacent le programme dans la continuité de la grande Histoire et lui donnent alors une importance plus haute que celle d'un produit

simplement électoral ; la classe 5 renvoie enfin à la question de l'autorité et de la morale qui trouve sa principale source dans la dialectique du maître et de l'élève et est essentiellement développée au travers du thème de l'école et des valeurs civiques (classe 5)[1032].

La classe 1 (44 %) porte donc sur le programme économique et rassemble à elle seule le plus de segments de texte. Nous y trouvons tout d'abord les propositions en matière d'emploi (travail, travailler, emploi, salaire, achat (pouvoir d'), chômage, allocation, impôt, retraite, charge, entreprise, fraude, délocalisation, etc.), de soutien aux secteurs primaire (agriculture, agriculteur, alimentaire, agricole, viticulteur, vin, etc.), secondaire (industrie, industriel, usine, sidérurgie, airbus, dumping, savoir-faire, fabrication, sauver, ingénieur, aéronautique, ouvrier, etc.) et du commerce (monnaie, concurrence, monétaire, compétitif, Chine, marché, OMC, commerce, Inde, euro, libre-échange, négociation, exportation, etc.) ainsi que les projets relatifs au développement local (développement, Outre-mer, Corse, collectivité, économique, territoire, secteur, local, action, programme, régional, État, métropole, environnement, création, pôle, investissement, partenaire, objectif, budgétaire etc.).

La seconde partie de la classification, qui rassemble la majorité des segments de texte, constitue donc l'architecture du système axiologique sur lequel s'appuie l'ensemble des propositions programmatiques. La classe 2 (16,3 %) regroupe les formes qui ont trait à l'identité nationale. Nous y décelons les différents axes et les termes mis en évidence par Florence Haegel au moyen du logiciel Alceste et dont nous avions déjà relevé la présence en 2006. Les termes « France », « République », « nation », « national », « langue », « nationalisme », « patrie », « républicain » attestent que cette classe pose la nation comme thème principal. S'il existe une classe à part entière qui traite de la grande Histoire et des référents historiques mobilisés par l'UMP au cours de la campagne, cela n'empêche pas que cette sous-partie de la classification rassemble des termes qui renvoient, sinon à la dimension historique, du moins en rapport au temps passé et aux origines (histoire, origine, héritage, héritier, destin, destinée, multiséculaire). La spiritualité (idéal, idée) et la religion (croyance, religion, miracle) sont des perspectives également patentes. L'affectivité (aimer, fierté, fier, sentir, cœur, sentiment, honte) caractérise aussi la classe. Notons que la question de l'immigration est cette fois-ci manifeste en son sein. Ainsi, les mots « communautarisme », « ethnie », « intolérance », « race », « immigration », « intégration », « tribu », « accueillant », « laïcité », « couleur », « diversité », « habiter » tendent à mêler identité nationale et problématique migratoire, ce qui n'apparaissait pas de manière aussi forte en 2006. Relevons d'ailleurs que la disparition, pour la première fois depuis

[1032] Les opérations effectuées lors de l'analyse sont consultables en annexe. Voir Annexe n°1

2003, d'une classe propre à ce sujet renforce l'idée que c'est au sein du discours *de* l'identité qu'est abordée l'immigration alors même que les deux registres étaient bien distincts jusqu'à présent dans l'architecture de la parole sarkozyste.

De manière et pour des raisons identiques à l'année précédente, l'univers de l'identité nationale est relié à la rhétorique propre à la compétition partisane (classe 3 – 19,6 %). Celle-ci (campagne, élection, présidentiel, candidat, peuple, débat, démocratie, clivage, voter, avril, choix, suffrage, victoire, rendez-vous) est cette fois abordée sous le prisme de la dialectique de la vérité et du mensonge. Ainsi, nous y trouvons des termes renvoyant à la question du vrai comme facteur de confiance et d'espérance (sincérité, confiance, enthousiasme, joie, vérité, ardeur, clarté, sincère, espoir, espérance, éclairer) par opposition aux formes qui se rattachent à la duperie et au mépris qui provoquent désespérance, malheur et ressentiment (décevoir, mensonge, tromper, renoncement, impuissance, mentir, souffrir, faiblesse, désespoir, salir, dévier, médiocre, colère, déception, injure, exaspérer, arrogance, souffrance, calomnie). Précisons que cette opposition entre sincérité et mensonge symbolise l'être et le combat de Nicolas Sarkozy – associé à la sincérité et à la vérité – contre des ennemis et des maux politiques (Royal, sectarismes, politicien, élite, adversaire) – assimilés à la trahison et à la duperie. Ce face-à-face est d'ailleurs soutenu par l'utilisation des pronoms personnels et des adjectifs possessifs : « moi », « mes », « ma », « mon », « je » sont caractéristiques de la classe, de même que « ceux », « on », « eux », « leur ».

La classe 4 (11,7 %) agence des formes qui ont toutes pour caractéristique d'être en rapport avec l'Histoire. Il s'agit en réalité d'un sous-groupe lexical qui permet de reconstruire les référents historiques dont se prévaut Nicolas Sarkozy. Par là, il nous donne à la fois des repères quant aux figures et événements qui constituent son propre univers symbolique mais aussi qui replacent la France dans une certaine continuité historique. Cette classe, même si elle ne se rapproche pas directement, au sein de l'espace discursif sarkozyste, de la classe 2 sur l'identité nationale, doit être envisagée malgré tout comme fonctionnant avec elle, cela du fait qu'elle alimente aussi la conception de la nation promue par le candidat. Elle est également tournée vers le passé, passé recomposé à des fins de construction symbolique d'une France dotée d'une identité conçue comme éternelle. Deux sous-axes structurent la classe. Le premier tend à sélectionner un certain nombre d'évènements fondateurs inscrits dans le patrimoine mémoriel et historique français. Ce sous-axe se décompose lui-même en trois volets. D'abord et avant tout, Nicolas Sarkozy mobilise l'histoire contemporaine y compris dans ses versants sombres et met en exergue la Grande Guerre (soldat, Verdun), la Seconde Guerre mondiale avec l'évocation de la collaboration et de la résistance mais aussi de la rétention dans des camps sur

ordre des autorités françaises des républicains espagnols fuyant Franco (juif, résistance, gestapo, pétainiste, espagnol, allemand, résistant, camp, Vichy, libération, maquis) et les guerres de décolonisation dont principalement celle d'Algérie (Harki, colonie, colonial, rapatrier, Indochine, Algérie, Algérien). Ensuite, il fait également référence aux grandes fresques historiques qui ont marqué l'avènement et fondé l'imaginaire et la mémoire de la République (antidreyfusard, lumière, esclave, noir, révolution) tels que la Révolution française, l'affaire Dreyfus ou l'esclavage. Ces deux premiers volets sont finalement assez classiques quand il s'agit de retracer l'histoire et les errements du régime républicain et sont utilisés régulièrement par les hommes et les femmes politiques, comme nous avons pu le constater précédemment[1033]. Enfin, et c'est là son originalité, il intègre à cette histoire républicaine non seulement l'Empire (Napoléon, Égypte, empire) mais beaucoup plus singulièrement l'Ancien Régime, les guerres de religion et plus largement la chrétienté (dieu, croisade, saint, musulman, chrétien, protestant, foi, roi, cathédrale, catholique, chevalier, chrétienté, prière, sacré, Albigeois, christianisme, roman, Bourgogne, royaume) ce qui n'est pas sans rappeler ce que nous décrivions pour l'année 2006. Le second axe venant structurer la classe est la personnalisation des références et donc l'appel à des grandes figures historiques (Blum, De Gaulle, Môquet, Napoléon, Louis (Saint Louis et Louis XIV), Moulin, Monnet, Mandel, Lyautey, Carnot, Jaurès, Clémenceau, Schuman, Péguy, Jeanne d'arc, Mitterrand). La singularité de Nicolas Sarkozy se retrouve également dans cette liste puisqu'y font partie des personnages inscrits dans le patrimoine mémoriel de la gauche socialiste et communiste tels que Léon Blum, Jean Jaurès ou Guy Môquet. La classe se caractérise, tout comme la classe 2, par une inscription dans le passé, l'héritage et la transmission (souvenir, fils, père, ancien, histoire, petits-enfants, vieux, héritier, raconter, siècle, naître, petit-fils, demi-siècle, enfance, rappeler, mémoire, engendrer, héritage, mémorial). Enfin, l'importance du respect voire de la valorisation de l'histoire et du passé (héros, honorer, honneur, dette, gloire, émerveiller, saluer) contre son mépris et sa condamnation (oublier, expier, dénoncer, haïr, rougir, oubli, repentance) transparaît également.

La dernière classe construite par le logiciel, la classe 5 (8,5 %), touche à la question de la restauration morale et à celle de l'autorité qui sont abordées au prisme de l'école et de la famille. Iramuteq nous livre ici des résultats dont l'interprétation ne peut que rejoindre les remarques à la fois de Florence Haegel[1034] et de Damon Mayaffre[1035] qui ont tous deux

[1033] Voir Partie 1, Chapitre 2, Section 1
[1034] HAEGEL Florence, *Les droites en fusion…*, *op. cit.*, p. 269
[1035] MAYAFFRE Damon, *Nicolas Sarkozy, Mesure et démesure…, op. cit.*, pp. 97-152

démontré l'importance de ce registre en 2007 dans l'entreprise de conquête des esprits. Mayaffre ajoute que la morale a été pour Nicolas Sarkozy l'outil unificateur de l'ensemble de son discours, reliant l'ensemble des thèmes autour d'un même point nodal, ciment de l'ensemble du système axiologique décliné sur différents sujets (travail, identité, éducation, famille, politique etc.)[1036] – nous y reviendrons. Les formes rattachées à la classe 5 s'organisent ici autour de la question de l'école (école, maître, instituteur, Ferry, élève, enseigner, apprendre, collège, enseignant, instruire, éducation, lycée, instruction, classe) et de la famille (adulte, enfant, parent), question à laquelle est confrontée celle de l'autorité notamment traitée par le biais de la délinquance (autorité, respect, hiérarchie, code, exigeant, victime, sanctionner, violence, jugement, obéissance, délinquant, sévérité, délit) et celle des valeurs morales et civiques (morale, défaillance, beau, civisme, mériter, pulsion, récompenser, jugement, effort, talent, moral, égal, valoir, valeur). Comme l'ont montré Mayaffre et Haegel, ces sujets sont corrélés à la critique de Mai 68 et des conséquences qui lui sont attribuées (mai, faillite, 68, nivellement, relativisme, blocage, égalitarisme, pensée). Tout comme pour la classe 2 sur l'identité nationale, il est significatif que la question de la délinquance soit incorporée au sein de la classe 5 alors même qu'auparavant ce sujet était, soit l'objet d'une classe à part entière, soit couplé avec l'immigration.

L'analyse factorielle des correspondances révèle une organisation tripolaire des classes. Les classes 2 sur l'identité nationale, 3 sur la compétition électorale et 5 sur la famille et l'école constituent le premier pôle, avec une forte proximité entre les deux premières tout comme le laissait déjà voir la classification hiérarchique descendante. Le deuxième pôle est celui de la classe 1 sur le programme économique et le troisième, celui de la classe 4 qui a pour objet l'histoire nationale et qui se retrouve relativement isolé dans le plan factoriel. Cette structuration est surtout révélatrice du caractère très particulier dans la parole de Nicolas Sarkozy du thème du roman national. Bénéficiant d'un statut à part dans l'ensemble de son discours, il apparaît qu'il est traité de manière spécifique et ne se mélange pas aux autres thématiques. La problématique de l'identité nationale telle que cadrée par Nicolas Sarkozy, alors même qu'elle est sémantiquement fortement corrélée à la mémoire nationale, paraît ne pas se croiser avec elle, ce qui laisse à penser qu'elles n'ont peut-être pas le même rôle tactique[1037]. Le facteur 1 tend à reproduire la structuration de l'arbre hiérarchique en deux

[1036] *Ibid.*, p. 108.

[1037] La lecture de l'essai politique que Patrick Buisson a publié sur la présidence de Nicolas Sarkozy résonne avec cette hypothèse. Le conseiller politique, qui a été membre de l'équipe de campagne et une des éminences grises du candidat de l'UMP, décrit en particulier l'opposition stratégique qui a structuré sa relation avec Henri Guaino, lui aussi plume de Nicolas Sarkozy durant la présidentielle de 2007. Pour Buisson, le début d'année 2007 marque

parties : l'espace des valeurs d'un côté, l'espace des politiques publiques de l'autre. Le facteur 2 quant à lui éloigne les classes 2, 3 et 5 de la classe 4, la classe 1 se retrouvant dans cette configuration proche de l'axe. Concernant brièvement les formes, l'analyse factorielle confirme la forte proximité dont jouisse les classes 2 et 3 puisque les termes les structurant sont fortement imbriqués. Les univers lexicaux propres aux autres classes paraissent très fortement spécifiques de ces dernières qui ne sont que relativement mêlées à ceux des autres groupes de la classification. Nous pouvons encore remarquer le caractère très isolé des formes de la classe sur le roman national. Seuls les termes « Jaurès » et « civilisation » se rapprochent de ceux constitutifs des classes sur l'identité nationale et sur la compétition politique. Les facteurs 1 et 2 séparent les formes de manière similaire à ce que nous notions pour les classes.

Le mot « identité » se retrouve très fortement associé à la classe 2 sur l'identité nationale. Il en est d'ailleurs le terme le plus spécifique. La forme ne jouit d'aucune autre proximité à une classe, ce qui atteste qu'elle est plus que les autres années utilisée quasiment exclusivement dans ce sens précis. 71,6 % des segments classés contenant ce mot sont d'ailleurs associés à ce sous-groupe. En son sein, si « l' » et « une » sont les articles les plus utilisés avec le terme, reste qu'apparaissent les déterminants possessifs « notre » et « votre », jusqu'alors absents, qui témoignent de la mise en avant d'une relation d'appartenance plus personnalisée et intime. En outre, la forme est utilisée essentiellement avec « nationale », « française » et dans une moindre mesure « de la France ». Il faut noter également que la question des identités multiples (régionales, locales, religieuses et plus largement culturelles) est moins suggérée par l'utilisation de l'article pluriel « les » que par « de chacun » qui individualise beaucoup plus la problématique de la diversité identitaire. De plus, les mots « défendre », « perdre », « attacher », « intégration », « reniement », « partager », « forger », « respecter », « besoin », « parler », « crise », « question » qui se trouvent de manière plus ou moins régulière dans l'environnement proche de la forme « identité », tendent à construire le sujet comme problème public et à

l'emprise du gaulliste social sur la stratégie électorale sarkozyste, ce dernier cherchant à introduire des marqueurs identitaires de la gauche dans le discours de Nicolas Sarkozy (références historiques, symboles, idées, propositions) afin de brouiller les clivages et capter l'électorat flottant. Pour Buisson, cette stratégie était vouée à l'échec car, cherchant à singer le patrimoine du Parti socialiste, Henri Guaino participait en réalité à la victoire sinon électorale du moins idéologique de la gauche et n'était en mesure que « de séduire la fraction libertaire du peuple de gauche que rebutait le puritanisme de Ségolène Royal », celle des « lecteurs des Inrockuptibles et (des) téléspectateurs du "Petit journal" de Canal+ ». Pour l'ancien collaborateur du journal *Minute*, il fallait avant tout s'adresser au peuple, en particulier à sa frange populaire, en partant de ses attentes, de ses craintes et de sa souffrance « dans sa triple dimension économique, quotidienne et identitaire ». C'est cette stratégie résumée par l'expression « l'élection se gagne au peuple » et qui s'oppose à celle de la « triangulation » d'Henri Guaino, qui s'imposera progressivement dans la campagne sarkozyste. Dans cette perspective, l'éloignement constaté dans l'analyse entre la classe sur le roman national et celle de l'identité nationale alors même que ces thématiques sont intimement liées, manifeste, selon nous, avant tout cette opposition stratégique entre les deux conseillers. BUISSON Patrick, *La cause du peuple*, Paris, Perrin, 2016, pp. 35-43

alimenter l'idée d'un risque de disparition qu'il faudrait empêcher. Enfin, les autres usages du mot sont tellement rares qu'ils ne sont pas remarquables : un segment fait par exemple référence à la question de la carte d'identité et deux ou trois ont trait à l'identité purement régionale ou locale. C'est donc bien le traitement de l'identité dans la perspective de l'unicité qui domine très largement dans le discours de cette période.

L'analyse opérée par le logiciel Iramuteq révèle ainsi en premier lieu une certaine continuité quant au traitement de la problématique de l'identité nationale entre 2006 et 2007. La classe se structurant autour de ce thème est non seulement comme l'année précédente proche de la problématique de la compétition électorale mais aussi s'organise autour des mêmes axes. Il faut toutefois noter que la question migratoire disparaît comme classe structurante de la parole sarkozyste et est désormais intégrée dans la classe sur l'identité nationale, devenant l'un de ses registres constitutifs. Si la problématique mémorielle est un des aspects qui viennent structurer le registre national, il reste que l'analyse quantitative montre qu'elle fait aussi l'objet d'un traitement à part et paraît ne pas occuper le même espace que les autres classes portant sur le questionnement des valeurs. Le mot identité est désormais l'apanage de la problématique de la nation. Cette évolution est ainsi révélatrice du fait que ce dernier n'est convoqué que dans l'objectif d'aborder des sujets touchant à l'unicité, les autres usages du mot, qu'ils entendent questionner la multiplicité des appartenances identitaires ou que la forme soit mobilisée pour aborder la problématique sécuritaire, ayant quasiment disparu de la parole sarkozyste. L'analyse qualitative des déclarations attachées à la classe 2 permet de confirmer les résultats obtenus par l'analyse de contenu.

B) Le perfectionnement du discours *de* l'identité nationale : une rhétorique de droite originale intégrée à un système idéologique cohérent

L'analyse qualitative des déclarations et des segments de texte spécifiques à la classe 2 sur l'identité nationale montre que le versant de la mêmeté est marqué par l'utilisation de tous les éléments que nous avions décelés précédemment, de même que celui de l'ipséité, si l'on ajoute d'ailleurs les textes spécifiques à la classe 4 qui pour certains sont communs à la classe 2, est travaillé de la même manière. Deux remarques doivent toutefois retenir notre attention.

La première concerne le traitement de la question migratoire : non seulement ce thème n'est plus l'objet d'un discours à part entière et devient une sous-thématique associée à la question nationale qui lui est substituée comme problématique principale, mais en outre il sert

désormais également à asseoir la continuité historique de la France et donc à nourrir le versant ipséité de l'identité française, alors qu'auparavant la convocation de l'immigration permettait à Nicolas Sarkozy de préciser les éléments constitutifs de la mêmeté nationale. Par ce procédé, Nicolas Sarkozy intègre au cœur même de l'acception de l'identité nationale l'immigration, cela lui permettant de construire un lien indéfectible entre les deux problématiques (1).

La seconde remarque concerne le discours nationaliste dans sa relation aux autres univers discursifs constituant l'architecture de la parole sarkozyste. Nous avons vu que l'identité nationale s'est construite progressivement comme système discursif et représentationnel par la mise en cohérence et la fusion des dynamiques propres à plusieurs rhétoriques développées entre 2003 et 2005. Nous pouvons constater que 2007 est l'année de la coalescence des différents systèmes de discours (économie, identité/immigration, sécurité, école) par le truchement de la morale, véritable infrastructure de l'ensemble architectural, discursif mais aussi axiologique des déclarations du désormais candidat officiel de l'UMP à l'élection présidentielle (2).

1) L'immigration, point nodal dans la conception de l'identité nationale : une stratégie discursive élaborée en situation électorale

La grande absente de la classification opérée par Iramuteq est la problématique migratoire. L'analyse quantitative et qualitative des déclarations sarkozystes de l'année 2006 avait déjà établi le fait que l'immigration, dans son cadrage par l'intégration, avait disparu comme discours autonome, cette rhétorique servant désormais uniquement à traiter du thème de l'identité française désormais objectivé, et remplissant dans ce cadre une fonction similaire aux années précédentes à savoir la définition des contours de la mêmeté nationale. Ce constat confirmait d'ailleurs les travaux de Louis-Jean Calvet et Jean Véronis dans leur ouvrage *Les mots de Nicolas Sarkozy*, ces derniers estimant que l'identité nationale constituait pour Nicolas Sarkozy un « substitut » au thème migratoire[1038]. Nous notions cependant que ce dernier était parallèlement toujours présent dans la parole de Nicolas Sarkozy et s'analysait comme une thématique structurante de cette dernière dans son traitement comme objet de politique publique, objet dont l'acteur s'emparait essentiellement en tant que ministre de l'Intérieur. La répression de l'immigration clandestine, la gestion quantitative des flux comme la promotion d'une collaboration européenne afin de réguler la circulation des immigrés en Europe constituaient alors les moyens mis en place pour résoudre le problème public de l'immigration.

[1038] CALVET Louis-Jean et VÉRONIS Jean, *Les mots de…, op. cit.*, p. 143

Or, en 2007, ce discours n'est plus non plus une problématique structurante de la parole sarkozyste. Nicolas Sarkozy est pourtant toujours ministre de l'Intérieur, ce qui justifierait qu'il le mobilise toujours[1039]. Deux explications selon nous peuvent être avancées pour éclairer cette disparition. La première est d'ordre méthodologique : notre principe de sélection des déclarations repose sur la présence en leur sein d'au moins une occurrence de la forme « identité ». Or celle-ci, nous l'avons vu lors de notre analyse de contenu, n'est quasiment mobilisée que pour aborder la question nationale. Nous avons précisé que ses autres utilisations, notamment celle liée à la problématique de l'identification des immigrés clandestins (l'identité comme personnalité civile d'un individu) s'étaient raréfiées et que les segments classés par le logiciel contenant le mot « identité » portaient essentiellement sur la thématique de l'identité française. Ainsi, il est tout à fait possible que le discours sur la politique migratoire soit encore structurant dans la parole globale de Nicolas Sarkozy. Son absence dans notre classification nous renseigne avant tout sur le fait que le signifiant « identité » tend dans la rhétorique sarkozyste à n'avoir plus qu'un seul signifié, l'unité d'une nation. La seconde explication peut être trouvée dans le fait que la fonction ministérielle de Nicolas Sarkozy est à partir de 2007 éclipsée au profit de son statut de candidat à l'élection présidentielle. Logiquement, le nombre de déclarations qu'il prononce en tant que ministre de l'Intérieur est certainement moins important que celui des discours qu'il fait dans le cadre de sa campagne, reléguant au second plan l'agenda gouvernemental. Il demeure pourtant que cette absence reste significative dans la mesure où même en tant que prétendant au poste élyséen, il pourrait questionner l'immigration dans sa dimension sécuritaire et délictuelle, nécessitant dès lors d'user du terme identité dans le sens d'identité personnelle. Cette disparition de la question migratoire comme thème structurant reste donc pour nous un phénomène qui atteste du fait que celle-ci n'est abordée que comme problème attenant à la question de la diversité culturelle, prisme qui justifie que l'immigration soit fondue dans l'univers discursif de l'identité nationale. Précisons que ce que nous avions déjà perçu en 2006 se reproduit en 2007 : quand il s'agit de traiter ensemble le thème migratoire et la problématique identitaire, c'est bien cette dernière qui sert de porte d'entrée à la première et plus comme durant la période 2003-2005, l'intégration qui offre la possibilité à Nicolas Sarkozy d'aborder la question nationale. Il ressort de ces observations que c'est la manière de traiter la question migratoire qui change, plus que la manière dont elle s'intègre à la question identitaire. En effet, l'intégration ne se substitue pas à la thématique de la gestion quantitative et répressive de l'immigration, c'est plutôt ce traitement de l'immigration

[1039] Nicolas Sarkozy quitte sa fonction de ministre de l'Intérieur le 26 mars 2007 soit moins d'un mois avant le premier tour de l'élection présidentielle de 2007 (22 avril)

qui disparaît comme problématique structurante. C'est donc le statut de la question migratoire qui évolue, délaissant sa nature d'objet d'action publique abordé de manière technique pour se limiter à celle de sujet de débat public discuté dans un sens plus axiologique. Nous ajoutons que sa relégation au rang de cadrage de la problématique nationale, alors qu'avant 2006 elle constituait un problème public à part entière cadré notamment au prisme de l'identité française, permet aussi au candidat d'aborder de manière détournée le thème qui fut l'un de ses *totems* avec celui de la délinquance, de sorte qu'il innove et peut surprendre en n'en faisant pas sa perspective principale.

Si le thème devient donc de manière remarquable exclusivement un sous-axe du registre nationaliste, il n'empêche que la manière dont celui-ci est convoqué reste assez similaire à ce que nous avions pu voir entre 2003 et 2006. Nous retrouvons ainsi les mêmes fonctions occupées par l'immigration que les années précédentes, à savoir l'alimentation de la définition des éléments de la mêmeté ce qui se traduit par la réutilisation de formulations et d'arguments que nous avions pu déjà rencontrer. Ainsi, Nicolas Sarkozy recourt encore à ce que nous avions nommé dans notre première partie le *frenchsplaining*[1040] qui consiste à expliquer à ceux qui n'ont pas la citoyenneté française quel comportement adopter et quel *ethos* intérioriser pour qu'ils soient, au-delà même de l'obtention de la nationalité française, considérés comme Français. Ce procédé se caractérise aussi par l'association entre des pratiques jugées déviantes, haine de la France et immigration, ce qui permet aussi de construire les immigrés comme un groupe exogène qui doit faire la démonstration active de son désir de France par son assimilation à la culture dominante sous peine d'être considéré comme son ennemi :

> *A ceux qui veulent vivre en France, la France ne demande au fond qu'une chose, c'est qu'ils admettent que la France ne commence pas avec eux mais qu'elle a commencé il y a bien longtemps et qu'elle veut seulement qu'on l'aime et qu'on respecte ses valeurs, qu'on prenne en partage son histoire, qu'on se sente partie prenante de sa destinée. Il n'y a pas de place en France pour la polygamie, pour l'excision, pour les mariages forcés, pour le voile à l'école, pour la haine de la France. On m'a reproché d'avoir dit que ceux qui méprisent la France, ceux qui la haïssent ne sont pas obligés de rester. Mais qu'avons-nous d'autre à offrir à ceux qui veulent vivre en France, sinon d'abord la fierté d'être Français ?*[1041]

Nous retrouvons également la confusion implicite entre immigration et religion musulmane dont nous avions conclu qu'elle était pour Nicolas Sarkozy le moyen d'élargir la catégorie des *outsiders* à l'ensemble des personnes identifiées comme descendants de colonisés : « Je souhaite qu'on ne puisse pas vivre en France sans respecter sa culture et ses valeurs. Ceux qui

[1040] Voir Partie 1, Chapitre 1, Section 1
[1041] SARKOZY Nicolas, 5 avril 2007, discours à Lyon

veulent soumettre leur femme, ceux qui veulent pratiquer la polygamie, l'excision ou le mariage forcé, ceux qui veulent imposer à leurs sœurs la loi des grands frères, ceux qui ne veulent pas que leur femme s'habille comme elle le souhaite ne sont pas les bienvenus sur le territoire de la République française. »[1042] Confusion en outre permise par l'évocation, lorsqu'il aborde la question migratoire, des luttes mémorielles dont nous avions précisé plus avant qu'elles étaient le moyen d'entretenir le souvenir des événements et des controverses de l'année 2005 et de commander aux descendants de colonisés de s'intégrer sans protestation en acceptant la France telle qu'elle est : « Je veux que nul n'oublie son origine, son histoire, sa culture, parce que je crois que la différence est une richesse. Mais en mettant à vif les mémoires blessées, en cultivant la rancœur par une surenchère dans le culte des origines, en manipulant à des fins politiciennes la souffrance et les frustrations, par ailleurs bien réelles, la repentance ne récolte pas la fraternité mais la violence et la haine. Je déteste cette mode de la repentance. »[1043]

Toutefois, Nicolas Sarkozy ne fait pas que reprendre les différents procédés rhétoriques qui ont progressivement construit et réalisé son discours nationaliste mais innove également en intégrant dans l'acception même de l'identité nationale promue en 2007 l'immigration comme donnée de l'identité française. Cette incorporation au cœur même de la définition identitaire de l'immigration se matérialise rhétoriquement par l'apparition de l'expression « Français de sang mêlé ». Auparavant, nous en avions d'ailleurs donné quelques exemples, Nicolas Sarkozy avait recours à la figure du bon migrant qui, malgré son origine et les stigmates sociaux que la société française pouvait lui accoler, prenait la France en héritage et se battait pour elle. Apollinaire, les Républicains espagnols, les Arméniens ou les Polonais avaient pu alors être cités ou leurs histoires mobilisées dans différents discours. En 2007, le procédé n'est pas tout à fait similaire : il s'agit de faire du Français un immigré ou un descendant d'immigré qui participe ou a participé à la construction et à la perpétuation de l'esprit républicain – esprit républicain qui, nous le rappelons, trouverait sa source au plus profond des âges. C'est avant tout les Normands qui servent de métaphore à cette rhétorique : « Cette terre où les hommes, quand ils ne regardent pas vers le ciel, regardent vers l'océan, où le sang des Vikings s'est mélangé à celui des Gaulois et des Francs, est une terre française, peut-être la plus française de toutes. Ici l'on est Français sans renoncer en rien à être Normand. »[1044]. Le recours à l'histoire de la Normandie n'est d'ailleurs pas innocent : les Vikings sont présentés comme un peuple qui s'est intégré et s'est mélangé (et non replié sur lui-même) en se mariant avec des Gaulois et en donnant naissance à

[1042] SARKOZY Nicolas, 7 février 2007, discours à Toulon
[1043] SARKOZY Nicolas, 11 avril 2007, discours à Toulouse
[1044] SARKOZY Nicolas, 9 mars 2007, discours à Caen

des Français de sang mêlé qui ont participé au destin de la France, en acceptant les lois et les valeurs du Royaume et en adoptant la religion de la civilisation qu'ils rejoignaient. L'utilisation de l'image et la mise en récit de l'histoire des Vikings participent en réalité à faire « du principe républicain d'intégration le critère fondamental de la continuité, c'est-à-dire de l'ipséité de la France »[1045] pour reprendre les mots de Gérard Noiriel. Le chercheur insiste sur l'idée que cela permet à Nicolas Sarkozy de diffuser l'idée d'une inscription dans le temps long des valeurs de la République en coupant avec la césure historique de 1789. Nous avons vu que cette méthode avait déjà été utilisée par le président de l'UMP en 2006, il ne s'agit donc que d'un perfectionnement du procédé. Ce qui est cependant plus novateur, c'est le fait que la question migratoire ne devient plus seulement un moyen de construire la mêmeté, mais qu'elle sert aussi à alimenter l'ipséité et donc à en faire un point nodal dans la conceptualisation de l'identité nationale et ainsi à fusionner radicalement – au sens étymologique du terme – les deux problématiques. Si l'immigration peut donc s'analyser comme le socle sur lequel se construit et la mêmeté et l'ipséité, elle permet aussi de faire de Nicolas Sarkozy l'incarnation parfaite de l'« être français ». Nous avions vu qu'en 2005 il utilisait déjà cette méthode, relativement à la question spirituelle. En se définissant comme homme chrétien et comme représentant de la République, il se donnait à voir et à penser comme l'illustration même du bon citoyen[1046]. Ici, de la même manière, en faisant de l'intégration le « critère fondamental de la continuité » et de l'immigration une donnée historique positive, il se donne la possibilité de mobiliser sa propre histoire individuelle, celle de fils d'immigrés hongrois. Cette convocation biographique lui permet ainsi de s'inscrire lui-même dans la continuité de la grande Histoire française, de se placer au-dessus de la compétition partisane et d'incarner la francité elle-même. Par là même, il peut non seulement créer de l'identification chez certains de ses auditeurs mais également légitimer son discours sur l'intégration par l'exemple auprès de l'ensemble des récepteurs/électeurs : « Français au sang mêlé né d'un père hongrois et d'une mère dont le père était né Grec à Salonique, c'est un honneur pour moi de vous souhaiter la bienvenue non comme à des amis mais comme à des frères et des sœurs. »[1047]

Cette incorporation de l'immigration au cœur même de l'acception de l'identité nationale manifeste, au-delà, le processus de changement de statut du locuteur qui n'est plus simplement un dirigeant partisan, ni même un ministre mais également un candidat en compétition pour la conquête du poste électif suprême. Cette transformation et la situation

[1045] NOIRIEL Gérard, *À quoi sert…*, *op. cit.*, p. 89
[1046] Voir Partie 1, Chapitre 1, Section 1
[1047] SARKOZY Nicolas, 11 avril 2007, discours à Villepinte

électorale le mettent ainsi irrémédiablement face à des contraintes dont la prise en compte ressort, selon nous, dans ce choix discursif. Parmi ces contraintes, Christian Le Bart insiste notamment sur la problématique liée à la « métamorphose » du statut de l'acteur qui le contraint à la fois à adapter son discours à sa nouvelle position tout en donnant des preuves qu'il n'oublie pas ses propos passés, eux-mêmes prononcés dans le cadre de son ancienne fonction : « lorsqu'un locuteur change de statut (d'opposant, il devient décideur, ou l'inverse, et il y a des statuts intermédiaires), il garde l'expérience des rôles passés. Le public est là pour éventuellement lui interdire toute métamorphose trop spectaculaire : il doit donc veiller à la minimale continuité de son propos. »[1048] Dans cette perspective, Nicolas Sarkozy ayant construit son personnage public à partir de sa position de ministre de l'Intérieur et ayant fait de l'immigration un des marqueurs des discours qu'il a prononcés dans ce cadre, il se doit en tant que candidat à la présidentielle d'en tenir compte. L'intégration de l'immigration au cœur de la définition de la nation, elle-même placée au centre de la problématisation de l'identité nationale qui constitue depuis 2006 son nouvel acte discursif et un axe de sa rhétorique de campagne, peut s'interpréter comme une preuve donnée à l'électorat de la continuité de son discours tout en se présidentialisant. Par ailleurs, la disparition de la thématique migratoire comme objet structurant de la parole sarkozyste et son remplacement par celle de l'identité nationale révèlent parallèlement le changement de conjoncture politique. Christian Le Bart précise en effet que les périodes électorales se caractérisent par une dépolitisation croissante du vocabulaire, dépolitisation ayant pour but de gagner des segments de l'électorat caractérisés par leur volatilité et/ou par leur indécision[1049]. Le thème de l'identité nationale paraît symptomatique de ce phénomène, celui-ci étant à la fois porteur de consensualité mais aussi plus flou idéologiquement car invoqué historiquement tant par la droite que par la gauche. À l'inverse, la problématique de l'immigration est très fortement marquée par l'empreinte idéologique du Front national et cela d'autant plus quand elle est mobilisée dans le cadre d'une campagne électorale. En outre, tout en se devant de respecter les frontières du dicible que lui impose nous l'avons précédemment évoqué sa position dans le champ politique[1050], la conjoncture électorale lui commande aussi de provoquer ses adversaires et de s'en démarquer. Cette remarque repose sur les observations d'Éric Neveu qui, dans son ouvrage sur la sociologie des problèmes publics, précise que l'inscription sur leur agenda par les acteurs partisans de certaines problématiques pouvait relever d'une stratégie de détournement et de démarcation vis-à-vis des

[1048] LE BART Christian, *Le discours* politique, *op. cit.*, pp. 38-39
[1049] *Ibid.*, p. 40
[1050] Voir Partie 1, Chapitre 1, Section 2

« partis rivaux »[1051]. Il nous semble que le thème de l'identité nationale mais aussi la définition qu'il en donne comme le cadrage par la diversité qu'il promeut relèvent de ce procédé dans la mesure où ils impliquent pour les adversaires de Nicolas Sarkozy de se positionner sur des problématiques pour eux potentiellement moins opportunes et/ou de se distinguer en adoptant une posture soit plus ouverte – qui emmènerait ces derniers sur le terrain du multiculturalisme, soit plus fermée – qui risquerait de leur faire franchir les frontières du dicible et pourrait leur faire perdre des segments de l'électorat cruciaux pour se qualifier et l'emporter. Enfin, cette érection de l'immigration en point nodal de l'identité constitue selon nous un renforcement du balisage identitaire du discours. En effet, cette notion de « Français de sang mêlé » invite à voir le problème migratoire, non comme un enjeu qui responsabilise la communauté et qui doit dès lors amener à une réflexion sur les structures, les représentations collectives ou les déterminants sociaux, mais comme une problématique individuelle qui rejaillit sur la collectivité. Cela permet dès lors de faire de l'immigration et *in fine* de l'identité nationale elle-même un thème de droite renvoyant plus largement à la problématique de la responsabilité individuelle et à la méritocratie. Nous retrouvons ici la remarque d'Étienne Schweisguth dans son article « Le trompe-l'œil de la droitisation », lequel considère que la réussite de l'entreprise idéologique sarkozyste consiste à préempter le thème consensuel de l'identité nationale et à l'associer à l'immigration pour en faire une problématique de droite : « La référence à l'identité nationale a constitué, dans cette élection, ce que l'on peut appeler un thème de droite consensuel. Il l'est dans la mesure où on ne saurait mettre en cause la légitimité d'une telle notion […] Nicolas Sarkozy a su en faire en même temps un thème de droite en l'associant à celui de l'immigration et en pouvant laisser supposer à certains électeurs que, dans son esprit, l'immigration constituait une menace pour l'identité nationale. » [1052] Nous voulons cependant par nos développements compléter cette conclusion en précisant que cette droitisation de l'identité nationale provient également de son inscription dans ce qui constitue le code génétique de la droite modérée française, à savoir la défense de l'individualisme libéral et d'une conception méritocratique de la réussite sociale. Cette inscription s'analyse comme le prolongement de sa stratégie telle que nous l'avions décrite dans notre première partie[1053] et s'interprète bien, en 2007, comme un renforcement du balisage identitaire de son discours.

[1051] NEVEU Érik, *Sociologie politique des…*, *op.cit.,* p. 87
[1052] SCHWEISGUTH Étienne, « Le trompe l'œil… », *op. cit*., p. 399
[1053] Voir Partie 1, Chapitre 1, Section 2

2) Morale et autorité, liants et sous-texte du système discursif sarkozyste : une rhétorique identitaire rejaillissant sur les autres discours structurant la parole sarkozyste

Le second point intéressant que révèle l'analyse de la structure et des textes des discours de l'année 2007 est l'effort manifesté par Nicolas Sarkozy pour relier, à partir de la question morale, l'ensemble des registres de la seconde partie de la classification construite par Iramuteq, question morale qui peut alors se concevoir comme la pierre angulaire de l'ensemble discursif. En effet, la classe 2 sur l'identité nationale, la 3 sur la compétition partisane, la 4 sur l'histoire et la 5 relative à la problématique scolaire développent leur thème respectif au travers de ce prisme. L'enjeu est ainsi à chaque fois de mettre en avant une bonne règle de conduite et d'analyser la situation en procédant à des jugements de valeurs ou en se référant à des normes supérieures. L'identité nationale va diffuser l'idée qu'il faut aimer son pays, ceux et celles le dénigrant ou le critiquant démontrant alors leur haine de la France et ne pouvant être considérés comme Français. Plus généralement, il faut, pour être citoyen français, adopter des règles de comportement et intérioriser un ensemble de principes reconnus comme essentiellement français, principes scindant la population entre bon et mauvais citoyens mais aussi entre bon et mauvais immigrés puisque, nous l'avons vu, la question migratoire devient la clé de voûte de l'édifice identitaire. Dans la même optique, la compétition partisane vient opposer le mensonge à la vérité, l'espérance à la désespérance, le bonheur au malheur, le bien au mal. Le candidat prône alors la sincérité comme condition d'une politique respectueuse du peuple contre la duperie propre aux élites qui ne pensent qu'au renouvellement de leur poste et n'ont que faire des Français :

> *Mais c'est d'abord la politique qu'il faut changer. Je veux redonner à la politique plus de sincérité, plus d'humanité, plus de morale, plus de courage. La sincérité, je la mettrai au service de la vérité. L'humanité, c'est aider à s'en sortir ceux qui malgré tous leurs efforts n'arrivent pas à s'en sortir tout seuls. La morale c'est tenir sa parole. C'est être impartial. C'est ne pas exiger des autres des sacrifices que l'on serait incapable de s'imposer à soi-même. Le courage c'est prendre ses responsabilités, ne pas dire sans arrêt « je n'y peux rien ». Le courage ce n'est pas laisser faire, c'est agir.*[1054]

Cette normativité se retrouve également dans l'étude de la classe 4 : notre devoir est d'honorer et de glorifier nos ancêtres et notre histoire quels qu'en soient ses épisodes. Ceux et celles qui viennent ou viendraient alors assombrir cet héritage, seraient des destructeurs qui souhaiteraient que la France aille à sa perte : « Etre Français c'est se sentir l'héritier d'une seule et même

[1054] SARKOZY Nicolas, 18 mars 2007, discours à Paris

histoire dont nous avons toutes les raisons d'être fiers. Si on aime la France, on doit assumer son histoire et celle de tous les Français qui ont fait de la France une grande nation. »[1055] Enfin, la problématique scolaire est encore plus révélatrice de ce surplomb de la morale sur l'ensemble des registres : « Je rêve d'une France qui aurait tourné la page de Mai 68, où l'école reviendrait aux principes Jules Ferry, aux principes d'une école qui forgeait une culture partagée et une morale commune. »[1056] La question des valeurs civiques et surtout celle du respect sont le socle sur lequel prend appui et se déploie la rhétorique quant à ce thème. Le point commun à l'ensemble de ces registres est finalement la mise en avant d'une nécessaire restauration de la moralité et cela dans tous les domaines qui touchent à la vie en société dont l'objectif est la protection de cette dernière contre un risque de dislocation. Tout l'ouvrage discursif repose donc sémantiquement sur la promotion d'un ordre moral dont le principe ordonnateur est l'autorité manifestée par l'utilisation récurrente du mot ou de l'idée de respect :

> *Un homme politique, cela peut lui briser une carrière de prononcer des mots devenus dangereux : autorité, respect, morale, civisme. Ça vous brise une carrière de parler de ces mots-là ! […] Eh bien moi, figurez-vous, je veux parler de tout, non parce que la politique a vocation à tout régenter, mais parce qu'elle est humaine, parce qu'elle a des conséquences sur la vie des gens, parce que la vie ne se divise pas, parce que la vie c'est un tout. Parce que la politique ce n'est pas que de la gestion, ce sont d'abord des valeurs.*[1057]

Damon Mayaffre a lui aussi mis en avant ce trait caractéristique de la parole sarkozyste[1058]. Il remarque ainsi que tant le terme « morale » et ses dérivés que celui d'« autorité » sont des formes qui sont particulièrement spécifiques de l'univers discursif de Nicolas Sarkozy. En outre, le nombre d'occurrences pour chacune d'elles est relativement élevé en comparaison à la fois des autres candidats à la présidentielles de 2007 mais aussi de Charles de Gaulle auquel le candidat de l'UMP se réfère souvent quand il s'agit de promouvoir cette restauration morale[1059]. Notons d'ailleurs que le chercheur a relevé également la forte corrélation existant entre les deux formes, montrant qu'elles sont souvent mobilisées ensemble, « l'une nourrissant l'autre » ce qui lui fait dire que si « deux valeurs ne constituent pas encore un corpus idéologique, […] leur combinaison forme un assemblage qui fait sens ; qui plus est elles débouchent ensemble sur des propos plus ambitieux encore : une volonté de refonder l'école, la République, la civilisation, et elles servent à dénoncer le socialisme, la gauche, ou

[1055] SARKOZY Nicolas, 9 mars…, *op.cit.*
[1056] SARKOZY Nicolas, 19 avril 2007, discours à Marseille
[1057] SARKOZY Nicolas, 11 avril…, *op.cit.*
[1058] MAYAFFRE Damon, *Nicolas Sarkozy, Mesure et démesure…*, *op. cit.,* pp. 106-124
[1059] *Ibid.*, p. 115

Mai 68. »[1060]

Morale et autorité constituent donc bien l'infrastructure du discours de Nicolas Sarkozy de sorte qu'elles font du registre sur l'identité nationale une rhétorique en deux dimensions. La première, patente, est celle qui axe l'argumentaire sur une problématique ethniciste et dont nous avons eu l'ambition de retracer l'émergence et la dynamique. La seconde, latente, promeut en arrière-plan du discours *de* l'identité nationale un ordre moral, dont nous avons vu qu'il transpirait dans la parole sarkozyste depuis 2003 et donc y compris dans le processus de construction d'une subjectivité ethnique. La proximité pouvant se percevoir entre la rhétorique sur l'immigration et celle sur la délinquance ; la lutte contre le laxisme symbolisé par le traitement des valeurs républicaines sous le prisme de la dialectique du devoir, du respect, de l'obéissance et de la volonté ; la prégnance de la dialectique religieuse révélée par la mise en avant de thèmes comme la spiritualité, la repentance ou encore du recours à la division entre le bien et le mal (bons et mauvais musulmans, bons et mauvais immigrés, bons et mauvais Français) – tout cela atteste de cette importance dans le discours de la problématique liant morale et autorité. Cette caractéristique du registre identitaire produit par Nicolas Sarkozy fait de celui-ci une parole intrinsèquement polyphonique dont les différents récepteurs ne peuvent potentiellement capter qu'une seule des fréquences, ce qui permet dès lors d'augmenter et surtout de diversifier l'auditoire et *in fine* les électeurs. Nous tenterons plus loin de voir dans quelle mesure cette stratégie a réussi[1061]. Ce que nous pouvons dès à présent affirmer, c'est que l'inscription de l'immigration dans le code génétique de l'identité nationale comme la double épaisseur du registre identitaire font de la parole sarkozyste, sur ce sujet, une rhétorique non seulement originale mais aussi complexe, rhétorique qui a pour objectif, tout comme nous le mentionnions plus haut à propos de l'analyse du texte de Pascal, d'obtenir l'adhésion des destinataires à la vision du monde inférée et finalement, dans le cas de Nicolas Sarkozy, de la transformer en choix électoral.

Conclusion de la seconde section

Notre investigation tend donc à démontrer, en premier lieu, que l'année 2006 est une période déterminante du point de vue de l'évolution de la rhétorique sarkozyste. Elle acte la naissance du discours *de* l'identité nationale, discours qui s'élabore progressivement à la faveur de l'objectivation discursive du problème de l'identité française, d'une reprise sémantique et

[1060] *Ibid.*, p. 119
[1061] Voir Partie 2, Chapitre 3, Section 2

argumentative du discours *sur* l'identité nationale et d'une réalisation des hypothèses constitutives de ce dernier au moyen de la convocation et de l'entretien des souvenirs et controverses ayant participé à re-problématiser la diversité l'année précédente. La présence de ces trois éléments discursifs sont alors autant d'indices révélateurs de la mise en place par Nicolas Sarkozy d'un habile procédé démonstratif tendant à amener les destinataires de son discours à le suivre, en les engageant par leur adhésion passée aux hypothèses constitutives de la rhétorique *sur* l'identité nationale, à poursuivre le dialogue social amorcé et à les convaincre d'admettre la nouvelle information présentée par lui comme inférée de celles-ci : la restauration nécessaire de l'identité nationale.

En second lieu, notre étude révèle que les déclarations étudiées en 2007 s'inscrivent dans la continuité de cette entreprise et qu'elles se distinguent avant tout par le fait qu'elles manifestent l'intention du désormais candidat officiel de l'UMP à la présidence de la République, d'adapter son discours *de* l'identité nationale aux contraintes inhérentes à son entrée dans la compétition électorale. Ainsi, la disparition du problème de l'immigration comme donnée structurante de sa parole, son intégration au cœur même de la définition du contenu normatif de la nation, son remplacement par la rhétorique de l'identité française comme la coalescence des différents systèmes de discours organisant la parole sarkozyste autour de la restauration d'un ordre moral en voie de disparition, sont autant de traces des dynamiques à l'œuvre dans la construction de la stratégie présidentielle de Nicolas Sarkozy : incarner la fonction présidentielle en invoquant la France tout en donnant des preuves qu'il n'omet pas qu'il reste marqué par sa fonction passée de ministre ; parler aux plus grand nombre tout en donnant des gages à son électorat naturel ; tenter d'imposer l'évidence de sa vision du monde tout en jouant sur les clivages qui lui sont favorables au détriment de ses adversaires ; chercher à adopter une position idéologique qui satisfasse les frontières du dicible tout en poussant ses concurrents à les franchir.

L'analyse de la parole sarkozyste produite entre le 1er janvier 2006 et le 6 mai 2007 tend ainsi à remettre en cause notre conjecture de départ. Le discours *de* l'identité ne peut être considéré comme une simple répétition des hypothèses constitutives du discours *sur* l'identité nationale, hypothèses ayant gagné en manifesteté à la faveur des controverses de l'année 2005 et toujours prégnantes dans l'opinion en 2006. Le thème de l'identité française ne peut non plus être conçu comme une simple ornementation rhétorique ayant pour unique objectif de renommer le problème de la diversité tel que construit en 2005. L'entreprise à laquelle nous assistons à partir de 2006 est plus novatrice dans la mesure où elle consiste à produire progressivement un nouvel acte de discours doté d'un contenu propositionnel qui ne se fait pas

la stricte reproduction de celui du discours *sur* l'identité nationale. Dans cette perspective, l'objectivation discursive du problème de l'identité française doit se comprendre comme une tentative de politiser une information relativement nouvelle qui n'était jusqu'à présent que peu manifeste socialement, étant notamment restée à l'arrière-plan des débats de l'année 2005[1062]. Le discours *de* l'identité nationale est en cela une production discursive élaborée. Elle propose une hypothèse inédite mais dont le rapport avec les informations anciennes est facilement identifiable par les destinataires. Elle intègre également des indices suffisamment explicites pour que ces destinataires puissent reconstruire le contexte dans lequel elle doit être interprétée et jugée en termes de pertinence pour *in fine* parvenir à orienter leurs pensées dans le sens que Nicolas Sarkozy recherche. Le discours *de* l'identité nationale est aussi une production discursive éminemment stratégique ayant été réfléchie en regard aux contraintes de la compétition électorale et aux rapports de forces qui s'y jouent pour permettre à Nicolas Sarkozy de s'imposer dans la lutte concurrentielle pour la magistrature suprême.

CONCLUSION DU DEUXIEME CHAPITRE

Le discours *de* l'identité nationale tel que construit progressivement entre 2006 et 2007 se donne ainsi à voir comme un nouvel acte discursif dans la mesure où son contenu propositionnel porte sur une hypothèse relativement inédite : la restauration et la valorisation de l'identité nationale. Il s'inscrit cependant dans la continuité du discours *sur* l'identité nationale dans ses objectifs perlocutionnaires : imposer un ordonnancement officiel du réel autour du concept de nation tel que défini par Nicolas Sarkozy (fins absolues) ; assurer la domination électorale de la droite et plus particulièrement de l'UMP (fins relatives politiques) ; parvenir à restructurer et bipolariser les oppositions partisanes selon une dynamique des deux axes (fins relatives cognitives) que révèlent à la fois la poursuite de l'intention du président de l'UMP de manifester par son discours des hypothèses antilibérales culturellement et son attention parallèle au balisage identitaire de sa rhétorique[1063].

De ce point de vue, le discours *de* l'identité nationale paraît bénéficier des conditions propres à assurer son succès. En effet, la situation dans laquelle il voit le jour est encore marquée par les débats de l'année 2005, débats qui peuvent nous le rappelons être considérés en partie comme une séquelle perlocutionnaire du discours *sur* l'identité nationale[1064]. Le problème de

[1062] Voir Partie 2, Chapitre 1, Section 1
[1063] Voir Partie 2, Introduction
[1064] Voir Partie 2, Chapitre 1, Section 1

la diversité, non seulement reste relativement manifeste dans l'opinion bien que moins prégnant, mais aussi polarise fortement l'électorat. Dans ce cadre, le discours *de* l'identité nationale, dans la mesure où il puise dans les hypothèses antilibérales objectivées en 2005, est en capacité de les renforcer soit de réactiver la dynamique autoritaire et permettre ainsi à Nicolas Sarkozy de jouir des mêmes retombées politiques dont il avait profité alors.

Cette réactivation est d'autant plus possible que le discours *de* l'identité nationale ne se contente pas de réitérer ces hypothèses mais propose aux récepteurs/électeurs une nouvelle information contextualisée dans celles-ci. Pour Sperber et Wilson, en effet, le renforcement de la manifesteté d'informations anciennes ne peut découler de leur réitération. Pour les consolider, l'émetteur se doit de fournir aux destinataires d'un acte de langage une hypothèse inédite, non seulement en rapport avec ces informations anciennes mais également contextualisées en leur sein[1065]. Ce n'est qu'à cette condition que des « effets contextuels » pourront être inférés par les récepteurs, c'est-à-dire notamment qu'ils pourront renforcer leur adhésion aux hypothèses précédemment admises[1066]. Sous ce prisme donc, le discours *de* l'identité nationale, parce qu'il offre une nouvelle proposition qui repose sur les assertions préalablement considérées comme vraies par l'opinion ou du moins par une partie de ses strates, peut être en capacité de réactiver la dynamique autoritaire qui a été profitable à Nicolas Sarkozy.

Néanmoins, si le discours *de* l'identité nationale paraît sous cet angle réunir toutes les conditions tant situationnelles que discursives pour réussir et remplir les objectifs qui lui ont été assignés par Nicolas Sarkozy, dans quelle mesure y est-il parvenu ? La question se pose d'autant plus qu'au-delà du fait que le consensus culturel est en 2006 en voie de reconsolidation, l'agenda médiatique, qui joue un rôle nous le rappelons dans la captation de l'attention des publics et leur définition subséquente des critères d'évaluation des programmes et des candidats aux élections, n'apparaît pas favoriser la visibilisation de la rhétorique nationaliste sarkozyste[1067]. La mise au premier plan, à la veille de l'élection présidentielle, des questions socio-économiques et en particulier la survenue durant l'année 2006 de différentes crises sociales et politiques, invitent dès lors à se demander si le discours *de* l'identité nationale, bien que bénéficiant des conditions propres à assurer son succès, est parvenu à s'imposer durant la campagne électorale et s'il peut être conçu comme une des variables explicatives de l'élection de Nicolas Sarkozy.

[1065] SPERBER Dan et WILSON Deirdre, *La pertinence...*, *op. cit.*, p. 168
[1066] *Ibid.*, pp. 168-180
[1067] Voir Partie 2, Chapitre 2, Section 1

Chapitre 3 – Les effets produits du discours *de* l'identité nationale : la réussite relative d'une stratégie discursive électoralement payante (mai 2006-mai 2007)

INTRODUCTION DU TROISIEME CHAPITRE

Le discours *de* l'identité nationale apparaît ainsi avoir été conçu dans l'objectif de réactiver le contexte de 2005 dont Nicolas Sarkozy avait alors bénéficié politiquement, afin de maximiser ses chances de l'emporter aux élections présidentielles de 2007. Cette entreprise discursive semble s'appuyer en 2006 sur le fait que la dynamique autoritaire, bien que moins prégnante, continue à produire ses effets en particulier sur les strates de l'opinion les plus exposées au développement d'attitudes ethnocentriques, et sur un niveau de manifesteté des hypothèses fermées encore relativement élevé y compris au sein de segments caractérisés par leur ouverture à l'autre. Malgré ce contexte idéologique *a priori* favorable à la réussite de cette rhétorique, elle ne paraît pas pour autant atteindre en 2006 les objectifs qui lui ont été assignés. La relégation au second plan cette année-là des problématiques du libéralisme culturel et la revisibilisation des enjeux socio-économiques au sein de l'agenda des médias d'information participent certainement à amoindrir la pertinence sociale de la rhétorique nationaliste sarkozyste de sorte qu'elle ne parvient pas à faire ce pourquoi elle a été produite.

Cette situation s'avère alors préjudiciable au ministre de l'Intérieur dans la mesure où cette médiatisation des thématiques propres au libéralisme économique pèse corrélativement sur le prisme par lequel les électeurs perçoivent l'identité politique de Nicolas Sarkozy et évaluent sa crédibilité, son action ou encore son avenir politique. Ainsi, au premier trimestre 2006, le ministre de l'Intérieur pâtit sensiblement, tout comme l'exécutif, de la crise du CPE : sa cote d'avenir telle que mesurée par l'institut TNS-Sofres baisse de huit points entre la fin janvier et la fin février (de 52 à 44%)[1068]. Si les sujets afférant au libéralisme culturel occupent fortement l'espace médiatique au mois d'octobre et de novembre, la forte concurrence exercée par d'autres problématiques et, en premier lieu, celles socio-économiques, participe à la relative stagnation de sa cote de popularité : celle-ci ne bouge pas entre la fin septembre et la fin du mois d'octobre (50%) et décroît même de deux points à la fin novembre[1069]. De même, en décembre il souffre de la mise au premier plan, notamment du fait de l'entrée en campagne de Ségolène Royal, de ce type d'enjeux : sa cote d'avenir diminue encore de deux points à la fin

[1068] Données disponibles sur www.tns-sofres.com/cotes-de-popularites#
[1069] *Ibidem*

de l'année (46%)[1070]. Ajoutons qu'en matière socio-économique, les Français n'ont en 2006 jamais été aussi peu libéraux depuis 1986, les demandes sociales ne cessant de croître depuis cette période et augmentant encore fortement entre 2005 et 2006[1071]. Incarnant une politique économiquement libérale et rattaché au bilan du gouvernement dont il est membre, Nicolas Sarkozy est ainsi, au prisme de ce contexte, dans une position politique plutôt défavorable. La comparaison avec celle au même moment de ses adversaires de gauche, en particulier Ségolène Royal, atteste qu'ils bénéficient à l'inverse d'une dynamique porteuse pour le second tour de l'élection présidentielle. La troisième vague du BPF laisse en effet entrevoir qu'au sein de l'ensemble de l'électorat, la gauche socialiste est à la fin 2006 en position de force : 40% des sondés marquent leur préférence pour Ségolène Royal contre 33% pour Nicolas Sarkozy[1072].

Il se trouve ainsi, à la veille de son investiture officielle comme candidat de l'UMP à la présidentielle, dans une situation politique ambigüe : d'un côté, le contexte immédiat rend plus difficile la visibilisation de son discours *de* l'identité nationale, l'empêchant par là même de produire ses effets et notamment de permettre à Nicolas Sarkozy de marquer sa différence vis-à-vis d'une équipe gouvernementale en fin d'exercice à laquelle il se retrouve associé ; de l'autre, ce dernier détient un potentiel électoral important qui peut se transformer en choix électoral dans la mesure où il parvient à imposer sa rhétorique nationaliste et à orienter alors la définition par l'électorat des critères d'évaluation des candidats vers des problématiques ethno-autoritaires[1073], orientation qui pourrait ainsi augmenter ses chances de victoire aux

[1070] *Ibidem*

[1071] Voir TIBERJ Vincent, « Les valeurs sociales et économiques de l'électorat », Note TriElec, 2011, disponible sur https://sites.google.com/a/iepg.fr/trielec/resultats-analyses/enquetes-pre-electorales/vague-2---octobre-2011/lesvaleurssocialeseteconomiquesdel'electorat

[1072] Ce rapport de forces favorable à la gauche mis en évidence par l'enquête du Cevipof (TIBERJ Vincent, *La crispation hexagonale…*, *op. cit*., p. 110) se retrouve également dans *Le Tableau de bord politique* réalisé mensuellement par l'Ifop. Ainsi, à la question de savoir si les sondés préféreraient une victoire de la gauche ou de la droite aux élections présidentielles, que ce soit en février, mars, octobre, novembre ou décembre, les interviewés donnent leur préférence à la gauche (respectivement 50%, 51%, 49%, 50% et 51%). À noter sur ce point que si l'écart entre droite et gauche à tendance à se réduire entre octobre et novembre (4 points d'écart), il est relativement sensible sur les trois autres mois (7 points en février, 9 points en mars et 6 points en décembre). Si l'on se concentre en complément sur les cotes de popularité de Ségolène Royal et de Nicolas Sarkozy, il s'avère que, quelle que soit la période considérée, la première bénéficie d'un taux d'opinion favorable sensiblement supérieur au second : 67% *vs* 56% en février ; 70% *vs* 56% en mars, 69% *vs* 56% en octobre, 64% *vs* 59% en novembre et 69% *vs* 60% en décembre. À noter que Ségolène Royal voit sa popularité baisser en octobre et surtout en novembre tandis que celle de Nicolas Sarkozy a tendance soit à stagner soit à augmenter sensiblement, ce qui tend à confirmer nos analyses sur l'influence des médias sur la définition des critères d'évaluation par les électeurs des candidats. IFOP, *Le tableau de bord politique*, février 2006 ; IFOP, *Le tableau de bord politique*, mars 2006 ; IFOP, *Le tableau de bord politique*, octobre 2006 ; IFOP, *Le tableau de bord politique*, novembre 2006 et IFOP, *Le tableau de bord politique*, décembre 2006 disponibles sur www.ifop.com

[1073] L'instrumentalisation de l'effet d'amorçage par les acteurs politiques est une stratégie bien connue des chercheurs ayant travaillé sur les tactiques de communication des professionnels du champ politique en situation électorale. Cette instrumentalisation consiste pour ces derniers à contrôler leur communication « pour modifier non pas l'orientation de l'opinion en vue du vote mais l'objet même de l'opinion qui va fonder le vote. La stratégie vise à insister sur un enjeu, par exemple la protection sociale, pour inciter le public à utiliser cet enjeu comme

présidentielles. Les travaux de Vincent Tiberj ont notamment bien rendu compte de l'enjeu que constitue pour Nicolas Sarkozy cette définition du prisme d'appréciation de sa personnalité et de son programme. En décembre 2006, les intentions de vote au second tour sont relativement arrêtées au sein des électorats de gauche et de droite. Ségolène Royal comme Nicolas Sarkozy font le plein dans leurs électorats traditionnels et parviennent à capter une partie conséquente de ceux très à gauche et très à droite[1074]. Par contre, la situation est moins claire au sein des électorats centristes et surtout ninistes. Ces deux catégories sont non seulement nombreuses mais également partagées dans leurs préférences électorales et surtout fortement indécises. De ce point de vue, centristes et ninistes constituent des électorats stratégiques qui peuvent faire basculer l'élection du côté de Ségolène Royal ou de Nicolas Sarkozy. Pour le chercheur, le choix électoral des non-alignés va donc être la clé d'accès à l'Élysée[1075]. Or, il s'avère que ce groupe s'avère plutôt libéral économiquement mais se montre extrêmement critique à l'égard de l'action sociale et économique du gouvernement. La médiatisation des enjeux attachés à cette thématique peut dès lors faire pencher la balance à gauche et en tout état de cause est défavorable au président de l'UMP. Parallèlement, cette catégorie est plutôt conservatrice culturellement. Elle représente donc pour Nicolas Sarkozy une réserve de voix importante s'il parvient à exploiter opportunément ce clivage notamment par la mise en lumière de son discours *de* l'identité nationale[1076].

Deux questions se posent dès lors, lesquelles seront au cœur de ce chapitre : il s'agit tout d'abord de savoir dans quelle mesure Nicolas Sarkozy est parvenu en 2007 à imposer sa rhétorique nationaliste, mais également de déterminer si celle-ci a réussi à produire ses effets discursifs visés (illocutoires et perlocutoires absolus et relatifs).

Nos développements invitent à conclure que la réussite du discours *de* l'identité nationale est à nuancer.

Nous verrons tout d'abord au sein d'une première section que la promesse de créer, s'il est élu, un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale se conçoit comme un moyen pour le candidat de l'UMP de renforcer la visibilité de sa rhétorique sur la nation par la mise en lumière médiatique de la thématique de l'identité nationale. Les différentes réactions suscitées par cette annonce sont venues ensuite non seulement consolider le marquage sarkozyste de la

critère d'évaluation des qualités du candidat ». GERSTLÉ Jacques, « L'information et la sensibilité… », *op. cit.*, p. 740

[1074] TIBERJ Vincent, *La crispation hexagonale…*, *op. cit.*, p. 110

[1075] *Ibid.*, p. 111

[1076] *Ibid.*, pp. 111-112

thématique de l'appartenance nationale, mais également augmenter le potentiel de pertinence du discours sur la nation de Nicolas Sarkozy.

Si ce discours est ainsi illocutoirement réussi, il reste que son succès est plus nuancé concernant sa dimension perlocutoire – nous le montrerons dans une seconde section. Échouant à briser le consensus antiraciste et donc à remplir ses objectifs perlocutoires absolus, cette rhétorique a participé toutefois à renforcer la position dominante de l'UMP au sein du système partisan (fins politiques relatives) et à reconfigurer le contenu normatif du clivage politique gauche/droite (fins cognitives relatives). Cette reconfiguration a d'ailleurs été décisive pour rassembler des électeurs socialement et politiquement divers, rassemblement qui explique pour une large part la victoire électorale sarkozyste.

Section 1 – L'identité nationale en campagne : le succès illocutoire du discours sarkozyste sur la nation

Introduction de la première section

Le premier temps de nos développements nous invite ainsi à interroger la réussite de l'entreprise d'imposition par Nicolas Sarkozy de son discours *de* l'identité nationale. Nous avons pu effectivement constater que pour espérer produire ses effets, cette rhétorique semble ne pas pouvoir se contenter d'exister, mais devoir être également visibilisée notamment au sein de l'espace médiatique. *A priori*, tout indique que le candidat de l'UMP y est parvenu dans la mesure où nous savons que le thème de l'identité française a constitué une problématique structurante de la campagne de 2007 qui a largement occupé l'espace public entre mars et avril. Nous avons pu notamment mentionner dans notre première partie que l'annonce faite par Nicolas Sarkozy le 8 mars sur France 2 de la création, s'il est élu, d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale a constitué le point de départ de la forte médiatisation de cette thématique et de son intégration au cœur du débat public. Cette promesse électorale est d'ailleurs communément admise comme un coup de force médiatique commandé avant tout par les circonstances, l'objectif étant, dans cette perspective, éminemment tactique puisque visant à stopper la dynamique Bayrou enclenchée fin février, et à remettre en lumière le candidat de l'UMP consécutivement invisibilisé par cette médiatisation. Le thème de l'identité nationale est, de ce point de vue, considéré avant tout comme une thématique de campagne issue de la conjoncture tendant pour Nicolas Sarkozy à reprendre la main au sein de la compétition

électorale en créant le débat autour de son programme[1077]. Si nous savons, à l'appui de nos développements, que la problématique de l'appartenance nationale ne peut être conçue comme un enjeu artificiellement créé en cours de campagne, le caractère tactique de l'annonce de la création du ministère devant en traiter n'a pas quant à lui à être démontré, son instigateur, Patrick Buisson, le reconnaissant lui-même *via* la retranscription des propos de Nicolas Sarkozy lors d'une réunion de travail visant à préparer l'émission *À vous de juger* diffusée le soir même : « Ma campagne patine. Elle se normalise. Elle se banalise. On ne surprend plus. On ronronne […] Il faut faire banco… Sinon, on est mort. Il faut éclipser Bayrou. Me remettre au centre du débat. Ce soir, à France 2, je n'ai pas le choix : il faut que je renverse la table. »[1078] Il reste qu'au-delà du fait que ce coup médiatique a été doublement couronné de succès, le thème de l'identité nationale tel que problématisé et nommé par le candidat de l'UMP ayant occupé l'espace public et la dynamique bayrouiste se tassant progressivement, les conditions de sa réussite sont encore à saisir. Autrement dit, il s'agit moins ici de vérifier si le discours *de* l'identité nationale sarkozyste s'est imposé dans la campagne que de tenter de rechercher des facteurs qui auraient non seulement permis et autorisé la définition d'une tactique propre à le mettre en avant mais aussi favorisé le succès de cette visibilisation.

Une première hypothèse serait alors d'envisager que cette annonce a été rendue possible par le contexte électoral lui-même et en son sein par les différentes offres politiques de sens proposées aux électeurs par les candidats à la présidentielle. Dans cette perspective, il nous faut étudier la possibilité que Nicolas Sarkozy n'ait pas été le seul durant la campagne de 2007 à parler de l'identité de la France et que certains de ses principaux adversaires aient pu eux-mêmes avoir recours aux schèmes de la nation et de l'identité dans leur discours de campagne, ce qui aurait pu jouer un rôle dans l'avènement des conditions propres à permettre l'annonce de la création du ministère de l'Identité nationale. Cette conjecture repose en premier lieu sur les propos de Patrick Buisson qui note, dans son essai politique sur la présidence Sarkozy, que ce thème « n'est plus un gros mot », Ségolène Royal et François Bayrou en particulier, humant « l'air du temps », l'exploitant indirectement par l'appel à l'imaginaire du terroir[1079]. Notre hypothèse s'appuie, en second lieu, sur les travaux de Vincent Martigny qui dans son article « Le débat autour de l'identité nationale dans la campagne présidentielle de 2007 : quelle rupture ? » publié en 2009 dans la revue *French Politics Culture and Society*, précise que

[1077] MARTIGNY Vincent, « Le débat autour de l'identité nationale dans la campagne présidentielle 2007 : quelle rupture ? », *French Politics, Culture & Society*, n°1, 2009, p. 24
[1078] BUISSON Patrick, *La cause du peuple*, *op. cit.*, p.52
[1079] *Ibid.*, p. 50

Ségolène Royal en particulier s'est emparée du thème de la nation dès le début de l'année 2006[1080]. La consultation des déclarations de la présidente de région prononcées avant son investiture officielle le 16 novembre tend à confirmer la thèse du chercheur. Elle convoque ainsi cette thématique dès avril, au cours d'une intervention devant les élus locaux socialistes à Cambrin[1081]. Nous pouvons également mentionner ses discours de mai à Villeurbanne[1082], d'août lors de la fête de la Rose à Frangy[1083] et surtout de septembre lorsqu'elle annonce officiellement sa candidature à la primaire socialiste à Vitrolles[1084] où elle consacre une partie substantielle de son allocution au thème national[1085]. Ces différents éléments nous invitent ainsi à vérifier si la problématique de l'identité nationale est propre au candidat de l'UMP ou si elle n'est pas en réalité une thématique partagée par ses principaux adversaires, convocation commune qui aurait pu ainsi renforcer la consensualité et l'actualité de ce thème, rendant dès lors opportune une annonce programmatique sur cette question.

En second lieu, il s'agit de revenir sur la proposition du 8 mars elle-même et de s'interroger sur les conditions qui ont permis à Nicolas Sarkozy de visibiliser, *via* la formulation improvisée de cette promesse électorale[1086], son discours *de* l'identité nationale et plus largement d'inscrire ce thème à l'agenda de la campagne présidentielle. La plupart des analystes ayant commenté l'émergence des thématiques électorales de 2007, ont invoqué le rôle de la médiatisation de divers événements dans l'apparition des nombreuses thématiques qui ont jalonné la campagne présidentielle. Ainsi, pour Geneviève Piéjut, directrice du projet Ina'stat « le thème du logement est apparu avec l'action des Don Quichotte du Canal Saint Martin, les problèmes d'Airbus ont suscité des sujets économiques et d'emploi. Et Nicolas Sarkozy a mis

[1080] MARTIGNY Vincent, « Le débat autour de l'identité nationale… », *op. cit.*, p. 30
[1081] ROYAL Ségolène, 30 avril 2006, discours à Cambrin
[1082] ROYAL Ségolène, 9 mai 2006, discours à Villeurbanne
[1083] ROYAL Ségolène, 20 août 2006, discours à Frangy
[1084] ROYAL Ségolène, 29 septembre 2006, discours à Vitrolles
[1085] Cet investissement de la candidate socialiste sur le terrain de la nation et de son identité pourrait ainsi expliquer en partie le désistement de Jean-Pierre Chevènement à son profit le 10 décembre. Avant même son retrait de la compétition, le président du MRC, commentant la campagne de cette dernière et son investiture par le PS, a en effet déclaré dans un entretien donné au journal *Libération* publié le 18 novembre, que « seule Ségolène Royal a parlé intelligemment de la nation. De la nation républicaine évidemment, définie comme "communauté de citoyens" » DELY Renaud et VIROT Pascal, « "Ma candidature se justifie toujours" », *Libération*, 18 novembre 2006, p. 5
[1086] Cette improvisation a été mise en lumière par Gérard Noiriel. Il remarque en effet que lorsque Nicolas Sarkozy formule son annonce du 8 mars, il se trompe dans l'intitulé du ministère, annonçant la création d'un « ministère de l'Immigration *nationale* (nous soulignons) et de l'Identité nationale » et y introduisant donc « un "national" de trop ». Pour le chercheur, cela prouve que le candidat de l'UMP « a en partie raté son coup de soir-là. » Ajoutons que cela tend à démontrer que cette annonce correspond à ce que Christian Le Bart décrit comme la part de « bricolage » propre à toute activité discursive quand bien même elle serait réfléchie : « le locuteur politique réfléchit à l'avance à ce qu'il va dire, mais ne sait pas encore comment il va le dire. Le fond est défini stratégiquement, la forme abandonnée à la tactique du moment ». NOIRIEL Gérard, *À quoi sert…*, *op. cit.*, p. 120 ; LE BART Christian, *Le discours politique…*, *op. cit.*, p. 43

en relief le thème de l'immigration, qui n'était pas particulièrement présent dans la campagne, avec son annonce de la création d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale. »[1087] Cette analyse tend alors à véhiculer l'idée que le candidat est parvenu à créer un événement suffisamment spectaculaire et transgressif pour attirer l'attention des médias, médias qui ont estimé cet événement assez important pour le relayer et participé corrélativement à visibiliser la thématique que souhaitait imposer l'homme politique. Pourtant, comme le note Gérard Noiriel dans son ouvrage *À quoi sert l'identité nationale*, il s'avère que les journaux d'information, de presse écrite comme télévisuels, n'ont pas immédiatement réagi à cette annonce[1088] : Arlette Chabot, animatrice de l'émission *À vous de juger*, ignore le soir même la proposition du candidat[1089], et si l'Agence France Presse mentionne dès le 8 au soir le ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale dans une de ses dépêches[1090], aucun média ne commente le lendemain l'information. Il faut finalement attendre le 10 mars pour voir les premiers articles être publiés et le 12 pour que l'information se diffuse de manière importante. Cette chronologie rapide tend ainsi à émettre l'hypothèse que l'annonce sarkozyste ne s'est pas constituée immédiatement comme événement médiatique et que son auteur, quand bien même aurait-il construit cette opération à l'intention des médias, n'a pu à lui seul *via* ce procédé de communication « faire événement ». Cette conjecture rejoint dès lors les travaux de Patrick Champagne[1091] qui invitent à considérer la production des événements comme un processus collectif engageant divers acteurs, qu'ils soient intéressés à cette production ou qu'ils la conditionnent[1092]. Dans cette perspective, si l'annonce du 8 mars doit être conçue, sur le fondement des travaux du chercheur, comme un fait reconnu socialement comme un événement[1093] de la campagne présidentielle ayant contribué à visibiliser le thème de l'identité nationale, il nous faut rechercher les facteurs qui auraient favorisé l'événementialisation de ce fait. Autrement dit, nous devrons tenter de mettre en évidence des éléments qui auraient permis à cette annonce de satisfaire aux critères journalistiques de sélection des informations, faisant advenir ce fait en événement[1094]. Nous devrons également essayer de mettre en lumière les

[1087] FOLLAIN Marie-Dominique, « Les JT plus politiques et écolos mais moins anxiogènes qu'en 2002 », *AFP*, 19 avril 2007
[1088] NOIRIEL Gérard, *À quoi sert…*, *op. cit.*, pp. 119-121
[1089] *Ibid.*, pp. 119-120
[1090] PULJAK Nadège, « Sarkozy expose sa "stratégie du changement" sur France 2 », *AFP*, 8 mars 2007 ; Notons que l'agence a également publié une brève qui mentionne l'annonce mais sans la commenter davantage que dans le papier général.
[1091] CHAMPAGNE Patrick, « l'événement comme enjeu », *Réseaux*, n°100, 2000, pp. 403-426
[1092] *Ibid.*, pp. 415-419
[1093] *Ibid.*, pp. 408-409
[1094] Pour Pierre Laborie en effet « ce qui fait évènement n'est pas le seul fait de l'évènement ; il n'est pas simplement ce qui advient mais ce qui advient à ce qui est advenu. » GOETSCHEL Pascale et GRANGER

retombées politiques de cette événementialisation et en particulier tenter d'éclairer les conditions qui au sein de ce processus ont permis à Nicolas Sarkozy de préempter la thématique nationale.

Présentation de la méthode et des sources au fondement de l'investigation

Dans l'optique de mettre en évidence les facteurs qui auraient autorisé la formulation d'une tactique propre à permettre la visibilisation du discours *de* l'identité nationale, nous nous sommes intéressée aux déclarations des trois principaux adversaires de Nicolas Sarkozy durant la campagne présidentielle de 2007 – Ségolène Royal, François Bayrou et Jean-Marie Le Pen –, discours prononcés par ces trois compétiteurs antérieurement à la diffusion, le 8 mars 2007, de l'émission *À vous de juger*. Nous avons décidé de commencer notre collecte pour chacun des locuteurs étudiés à la date à laquelle ils se sont déclarés candidats à l'élection présidentielle : le 1er mai 2006 pour Jean-Marie Le Pen, le 29 septembre 2006 pour la candidate socialiste et le 2 décembre 2006 pour François Bayrou. Nous avons intégré à ce corpus les déclarations de Nicolas Sarkozy prononcées entre le 14 janvier 2007, jour de son investiture officielle par l'UMP, et le 8 mars 2007, et cela dans la perspective de comparer les discours de chacun des candidats entre eux. Notre corpus est ainsi composé de quatre-vingt-douze textes et est partitionné en quatre sous-corpus : un sous-corpus Jean-Marie Le Pen formé de dix-huit déclarations ; un sous-corpus Ségolène Royal constitué de dix-sept textes ; un sous-corpus François Bayrou composé de seize discours et un sous-corpus Nicolas Sarkozy réunissant également seize allocutions[1095]. Afin de mettre en évidence les points communs et les différences entre ces quatre locuteurs et de rechercher, plus particulièrement, si les trois principaux compétiteurs du candidat de l'UMP ont usé de la rhétorique de la nation et de l'identité dans leurs offres politiques de sens respectives et cela selon des procédés discursifs et argumentatifs identiques à ceux mobilisés par ce dernier, nous avons eu recours, de nouveau, à l'analyse automatisée de discours et au logiciel Iramuteq[1096]. Nous avons, comme

Christophe, « "L'événement, c'est ce qui advient à ce qui est advenu". Entretien avec Pierre Laborie », *Sociétés & Représentations*, n°32, 2011, p. 168

[1095] La présentation plus précise du corpus et des sous-corpus est fournie en annexe. Voir Annexe n°3

[1096] Nous recourrons pour ce faire non seulement à l'analyse classificatoire, permettant de mettre en évidence les mondes lexicaux d'un corpus, mais aussi à des analyses que nous n'avions pas encore mobilisées au cours de nos développements précédents. Nous utiliserons en particulier l'analyse de spécificités qui permet de repérer les caractéristiques lexicales propres à chacune des modalités de la variable sélectionnée, ainsi qu'à l'analyse de similitude (ADS) qui, quant à elle, est une approche « davantage locale » du corpus et se fonde sur les « propriétés de connexité » de ce dernier. Le rendue de cette analyse se fait sous forme d'un graphique en arbre « où les nœuds sont les formes, et où il est possible de faire apparaitre des communautés lexicales ». Cette méthode consiste en réalité en une analyse de cooccurrence, c'est-à-dire en une étude de la fréquence des associations de formes. Ainsi,

précédemment, complété les résultats issus de l'analyse de contenu par une approche qualitative de chacun des sous-corpus locuteurs, à l'exception de celui sarkozyste dont nous avions préalablement restitué les caractéristiques argumentatives[1097].

Afin ensuite d'éclairer les facteurs ayant contribué à événementialiser l'annonce du 8 mars 2007, nous avons procédé à une étude chronologique et qualitative des articles de presse écrite d'envergure nationale. Nous avons là encore eu recours à la base de données fournie par Europresse. Nous avons collecté tous les articles parus entre le 8 mars et le 21 avril 2007 contenant le mot identité ainsi que le lemme « immigr* »[1098]. Nous n'avons pas usé par contre de critère de source, estimant que cela nous permettrait de prendre la mesure de l'ampleur de la diffusion des informations relatives à la proposition de Ministère. Le corpus ainsi constitué est composé de cinq-cent-trente-neuf articles. Nous avons classé ces documents par jour de parution et par titre de journal[1099]. Notre choix de nous limiter aux médias d'information nationaux et de presse écrite comme celui des critères de collecte, sont d'abord pratiques : nous ne pouvions raisonnablement étudier un corpus trop vaste et avons décidé d'exclure les journaux télévisés. En outre, la presse écrite, malgré l'hégémonie de la télévision, reste un média déterminant dans l'avènement des événements : l'information sélectionnée est certes celle qui « mérite de "passer à la télévision" » mais le processus de sélection est indirectement déterminé par la presse écrite[1100] nationale avant que régionale[1101], d'où notre choix de ne pas retenir les quotidiens locaux. Ajoutons que nous avons également collecté les différentes dépêches de l'Agence France Presse (AFP) publiées au cours de la période, cette collecte nous permettant d'estimer le degré de médiatisation de chacune des informations compilées par l'agence.

---

plus deux mots seront utilisés régulièrement ensemble, plus l'indice de cooccurrence sera élevé et plus il sera considéré comme structurant du corpus. Autrement dit, tandis que les autres analyses mentionnées nous aideront essentiellement à mettre en évidence les différences existant entre les candidats étudiés, l'ADS nous permettra de voir dans quelle mesure leurs discours convergent vers des représentations communes. BARIL Élodie et GARNIER Bénédicte, *IRaMuteQ 0.7 alpha 2, interface de R pour les analyses multidimensionnelles de textes et de questionnaires*, 2015, pp. 24-26 disponible sur www.iramuteq.org ; SALONE Jean-Jacques, « Analyse textuelle avec IRaMuTeQ et interprétations référentielles des programmes officiels de mathématiques en quatrième, *Sciences-Croisées*, 2013, p. 2 disponible sur hal.archives-ouvertes.fr

[1097] Voir Partie 2, Chapitre 2, Section 2

[1098] Nous avons choisi ce lemme afin de cibler nos recherches sur les articles qui abordaient la question de l'identité en rapport avec l'annonce du ministère. Le choix de la lemmatisation, élargissant dès lors notre recherche aux textes contenant des mots comme « immigré », « immigrer » ou encore « immigrations », nous permettait de ne pas limiter notre corpus aux documents portant strictement sur la proposition sarkozyste et d'y inclure aussi ceux qui traitaient plus largement du débat en découlant.

[1099] Voir Annexe n°9

[1100] CHAMPAGNE Patrick, « L'événement comme enjeu », *op. cit.,* p. 412

[1101] CHAMPAGNE Patrick, « Le coup médiatique. Les journalistes font-ils l'événement ? », *Sociétés & Représentations*, n°32, 2011, p. 30

Présentation du mouvement de la première section

L'analyse des discours de campagne des trois principaux adversaires de Nicolas Sarkozy – Ségolène Royal, François Bayrou et Jean-Marie Le Pen – tend à démontrer que ces trois candidats s'attachent dans leur offre politique de sens à « dire la France » autorisant par là même la formulation par Nicolas Sarkozy d'une tactique discursive propre à visibiliser sa rhétorique. Cependant, si les schèmes de la nation – mêmeté et ipséité – sont convoqués par chacun d'entre eux, ils n'en font pas pour autant le même usage, usage déterminé par les problématiques, ainsi que les clivages inhérents à celles-ci, qu'ils souhaitent imposer dans la campagne et qui infèrent conséquemment le cadrage par lequel est abordée la question nationale. Thématique commune aux trois candidats à l'élection présidentielle de 2007 étudiés, il reste donc qu'elle n'est mobilisée dans leur discours qu'en vue d'une légitimation programmatique et non comme problématique objectivée, Nicolas Sarkozy étant le seul non seulement à faire de l'appartenance à la communauté nationale un problème central dans sa campagne mais également à l'envisager prioritairement au prisme culturel (I).

La question nationale va toutefois devenir à partir de mars une thématique structurante de la compétition électorale et son cadrage par la diversité s'imposer. Dans cette perspective, l'étude des articles de presse écrite diffusés entre le 9 mars et le 21 avril, révèle que cette centralité de la question nationale a été rendue possible par la constitution de l'annonce du 8 mars en événement, constitution issue d'un processus de production avant tout médiatique mais auxquels d'autres acteurs ont participé. En outre, l'analyse tend à mettre en lumière que Nicolas Sarkozy est parvenu à confisquer à ses principaux compétiteurs la thématique de la nation. Cette confiscation s'est réalisée à la faveur des campagnes réactionnelles menées par ses adversaires à l'encontre du ministère de l'Immigration et de l'identité nationale. (II).

I – Les schèmes de la nation dans les discours des trois principaux adversaires de Nicolas Sarkozy : une convocation partagée pour des usages différenciés

L'analyse tant quantitative que qualitative des déclarations de campagne pré-ministère des trois principaux adversaires de Nicolas Sarkozy à la présidentielle de 2007 comme leur comparaison aux discours de ce dernier, tendent à démontrer qu'ils ont tous exploité, dans leurs rhétoriques respectives, la thématique nationale. Cependant, il s'avère qu'ils ne l'ont pas mobilisée aux mêmes fins que le candidat de l'UMP, fins déterminant à la fois les

problématiques qu'ils souhaitent chacun visibiliser, et conséquemment la manière dont ils parlent de l'identité nationale.

Tout d'abord, les résultats de l'étude automatisée du corpus nous invitent à conclure que les compétiteurs ont en partage la convocation du lexique et des schèmes de la nation. Ils se différencient, toutefois, dans la fréquence de l'emploi du registre national ainsi que dans la place occupée par ce champ lexical dans leurs discours respectifs, ce dernier étant plus ou moins organisateur de l'espace discursif de chacun des candidats (A).

L'analyse qualitative des déclarations « royalistes », bayrouistes et lepénistes abordant la question nationale dévoile, quant à elle, qu'ils n'en ont pas eu, en outre, le même usage : chacun des challengers tente d'imposer le clivage idéologique qu'il estime être pour lui le plus opportun, Nicolas Sarkozy étant le seul, dans cette perspective, à investir le terrain du libéralisme culturel (B).

A) « Dire la France » : une prétention commune mais une attention inégale à la question nationale

L'analyse quantitative et comparative des déclarations prononcées par les quatre compétiteurs principaux à la présidence de la République avant l'annonce sarkozyste, tend à montrer que le candidat de l'UMP n'est pas le seul, dans ses discours, à mobiliser le lexique et les schèmes de la nation, faisant donc de ce thème une rhétorique partagée. Il reste, cependant, que les locuteurs se différencient quant à la place qu'elle occupe dans leurs déclarations. L'analyse révèle en effet qu'alors que Nicolas Sarkozy a particulièrement investi cette problématique, l'intégrant au cœur même de son offre politique de sens, les autres candidats semblent ne pas l'exploiter avec la même intensité. François Bayrou paraît ainsi la mobiliser de manière sporadique dans ses déclarations, comme rhétorique périphérique à des enjeux qui occupent un espace plus central dans ses discours. Ségolène Royal et Jean-Marie Le Pen convoquent quant à eux davantage le thème national mais apparaissent en user moins régulièrement que le candidat de la droite de gouvernement, suggérant que cette thématique ne joue pas le même rôle dans leurs offres que dans celle de Nicolas Sarkozy.

Tout d'abord, l'analyse des formes actives et de leurs occurrences au sein des déclarations de chacun des locuteurs fournit un premier indice quant à la présence des mots de la nation dans la parole des trois adversaires principaux du candidat de l'UMP. Si nous nous concentrons ainsi sur les formes « France », « république », « peuple », « nation », « histoire », « valeur », « culture », « liberté », « égalité », « fraternité », nous pouvons constater que leurs

fréquences respectives au sein des trois sous-corpus sont relativement importantes et comparables à celles enregistrées pour celui constitué des discours sarkozystes (tableau 29).

Tableau 29 – Fréquences absolues des formes du champ lexical de la nation dans les déclarations des quatre principaux candidats

	Jean-Marie Le Pen	François Bayrou	Ségolène Royal	Nicolas Sarkozy
France	**337**	**430**	**668**	**755**
République	50	**197**	**116**	**194**
Peuple	**171**	**194**	97	68
Nation	**104**	**100**	65	77
Histoire	57	87	71	**109**
Valeur	57	74	**145**	**213**
Culture	12	44	33	**109**
Liberté	83	43	49	**142**
Égalité	38	47	66	36
Fraternité	16	20	20	17

La forme « France » s'avère fortement utilisée par l'ensemble des compétiteurs ainsi que « république » qui, si elle est moins présente dans le vocabulaire de Jean-Marie Le Pen, reste convoquée de manière remarquable dans ses allocutions, le leader frontiste se caractérisant traditionnellement par son faible emploi du terme[1102]. Ce dernier ainsi que François Bayrou se démarquent par leur fort usage des mots « peuple » et « nation ». Si le premier terme se retrouve aussi régulièrement dans les déclarations de Ségolène Royal alors que Nicolas Sarkozy en use relativement moins, la forme « nation » semble moindrement mobilisée par ces deux candidats qui ont pour particularité, quant à eux, de recourir intensément au mot « valeur ». Notons également que la forme « histoire », si elle ne dépasse la barre des cent occurrences que dans le sous-corpus sarkozyste, se retrouve toutefois fréquemment dans les déclarations des trois autres compétiteurs. Il demeure que le président de l'UMP est celui qui exploite le plus intensément le champ lexical de la nation mais aussi celui qui possède le vocabulaire le plus divers concernant cet univers. L'analyse des cinquante formes les plus occurrentes au sein de chaque sous-corpus tend à confirmer et compléter ces premiers résultats[1103]. Ainsi, les formes « France », « peuple », « nation », « liberté » font partie des termes les plus fréquents dans les discours de Jean-Marie Le Pen, liste à laquelle nous pouvons ajouter « national »[1104]. François

[1102] Cette « républicanisation » du discours de Jean-Marie Le Pen manifeste l'influence qu'aura eu en 2007 Marine Le Pen sur la campagne du FN. L'introduction du vocabulaire de la République dans la rhétorique frontiste réalisée cette année-là anticipe d'ailleurs le tournant discursif opéré sur ce thème par la fille du « Menhir » à partir de 2011. ALDUY Cécile, « Nouveau discours, nouveaux succès », *Pouvoirs*, n°157, 2016, pp. 21-24

[1103] Le détail des analyses de contenu réalisées dans cette section sont consultables en annexe de ce travail. Voir Annexe n°3

[1104] Précisons que nous avons fait en sorte que « Front national » soit interprété par le logiciel comme une forme unique de sorte que le nombre d'occurrences comptabilisées par le logiciel Iramuteq, dans le sous-corpus lepéniste,

Bayrou quant à lui use sensiblement dans ses allocutions des mots « France », « république », « peuple », mais également de l'adjectif « national » et du nom commun « citoyen ». Enfin, Ségolène Royal recourt intensément aux formes « France », « valeur », « république », « national » quand Nicolas Sarkozy recourt abondamment à « France », « histoire », « valeur », « république », « liberté », « nation » et « culture ». Notons que le mot « peuple » se situe en cinquante-et-unième position dans la liste des formes actives[1105] les plus occurrentes dans les discours de la candidate socialiste et à la cinquante-deuxième place dans celle construite à partir des allocutions du président de l'UMP, ce qui vient révéler que si ces deux compétiteurs usent moins du terme que Jean-Marie Le Pen et François Bayrou, il demeure qu'il fait partie des mots les plus convoqués dans leurs rhétoriques de campagne respectives. L'étude comparative des spécificités propres à chacun des quatre locuteurs ajoute à ces observations préliminaires en dévoilant qu'en dépit des points communs lexicaux que nous avons mis en évidence, certaines formes sont plus spécifiques à certains candidats qu'à d'autres : Jean-Marie Le Pen se caractérise ainsi avant tout par son emploi des mots « peuple » et « nation » ; François Bayrou par son usage du mot « république » ; Ségolène Royal se distingue par sa convocation de la forme « égalité » ; Nicolas Sarkozy par celle des mots « France », « valeur », « liberté » et « culture ». Remarquons que le terme « histoire » est classé par le logiciel Iramuteq au sein de la liste des formes banales, ce qui signifie qu'elle fait partie du « vocabulaire de base du corpus »[1106], ni surreprésentée ni sous-représentée dans les discours de chacun des compétiteurs.

De ces premières analyses émergent ainsi plusieurs hypothèses qui peuvent nous servir de repères dans la poursuite de notre étude de contenu. Tout d'abord, le candidat de l'UMP est celui des quatre locuteurs qui apparaît avoir, d'un point de vue lexical, le plus mobilisé l'univers de la nation, les mots y étant associés étant pour la plupart non seulement plus occurrents dans son discours et plus spécifiques que dans ceux de ses adversaires, mais aussi et surtout Nicolas Sarkozy recourant à un vocabulaire plus varié en ce domaine. Il reste, cependant, qu'ils ont tous convoqué les formes attachées à ce registre allant dans le sens d'un usage certes inégal, au vu

pour l'adjectif « national » ne prend pas en compte celles de la forme « national » utilisée pour nommer le parti frontiste.

[1105] Les formes dites « actives » sont les mots pleins (noms, verbes, adjectifs, adverbes) qui seront utilisés notamment pour construire la classification descendante hiérarchique. Elles se distinguent des formes dites « supplémentaires » qui correspondent par défaut à tous les mots outils utilisés dans les segments du corpus (pronoms, articles, conjonctions, auxiliaires, prépositions, numéraux…). Il est possible de choisir quelles natures de mots seront considérées dans l'analyse automatisée comme actives ou comme supplémentaires : le logiciel donne la possibilité à l'utilisateur de définir manuellement les formes considérées comme actives ou comme supplémentaires.

[1106] LEBART Ludovic et SALEM André, *Statistiques textuelles*, *op. cit.*, p. 176

des variations entre locuteurs des fréquences enregistrées pour chacun des termes étudiés, mais partagé de la thématique nationale. L'entrée par l'histoire et potentiellement par l'ipséité pourrait être, dans cette perspective, un cadre ayant été particulièrement discuté au cours de la campagne pré-ministère. Enfin, les différences existant entre les compétiteurs dans leur emploi des termes propres à ce champ lexical, certains préférant des formes à d'autres, invitent à se demander si les prismes, mobilisés par chacun d'entre eux pour traiter ou évoquer cette question, sont similaires.

Si nous nous intéressons, en second lieu, non plus simplement aux formes actives prises indépendamment les unes des autres mais à leur association, démarche permettant de révéler les thématiques structurantes des discours de campagne pré-ministère, il s'avère que la question de l'identité nationale émerge comme registre lexical constitué et indépendant. Tout d'abord, l'analyse de similitudes opérée sur le corpus global nous permet de souligner les parties communes aux discours des quatre candidats et apporte un premier aperçu des thématiques et des représentations vers lesquelles ils convergent[1107]. Elle met ainsi en évidence que les compétiteurs ont pour point commun d'avoir puisé dans l'imaginaire de la nation pour construire le prisme par lequel lire leur campagne et les enjeux qu'ils entendaient faire figurer à l'agenda de la présidentielle (graphique 7).

[1107] Rappelons que l'avantage inhérent de l'ADS est de « rétablir la partie commune en représentant les relations entre les formes lexicales dans un corpus non partitionné par des variables exogènes, mais uniquement en unités de contexte. » MARCHAND Pascal et RATINAUD Pierre, « L'analyse de similitude appliquée aux corpus textuels : les primaires socialistes pour l'élection présidentielle française (septembre-octobre 2011) », in LONGRÉE Dominique, DISTER Anne et PURNELLE Gérald (dir.), *Actes du colloque des 11e Journées internationales d'Analyse Statistique des Données Textuelles (JADT)*, Bruxelles, Université de Liège/Facultés universitaires Saint Louis, 2012, p. 697, disponible sur http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2012/actes-jadt2012.png

Graphique 7 – Graphe de similitudes du corpus global

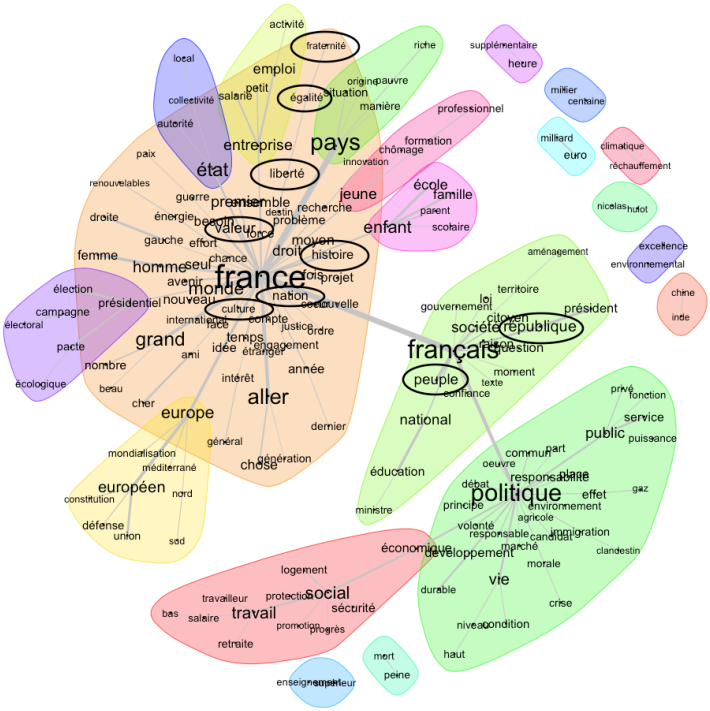

Le corpus global présente un squelette composé de trois communautés lexicales principales. La première qui est en position relativement centrale s'organise autour de la forme « France ». Les mots qui cooccurrent avec celle-ci montrent que les locuteurs ont eu à cœur d'en faire le cadre dans lequel les enjeux de cette élection s'inscrivent, enjeux visibilisés sur le graphique par les sous-communautés lexicales qui entourent l'univers de la forme nodale : Europe, jeunesse – dont une attention spécifique à la question des enfants –, décentralisation, emploi, l'élection elle-même et les défis mondiaux dont en particulier la question de la répartition des richesses et de l'immigration. Parallèlement, au sein de la communauté lexicale s'organisant strictement autour de cette forme, l'analyse des indices de cooccurrence, permettant de révéler les relations lexicales qui structurent le plus fortement cet univers, met en évidence le lien solide unissant la forme pôle aux termes histoire (106), valeur (95) et nation (62). Dans une moindre mesure, la communauté lexicale apparaît aussi s'organiser autour de la relation France/devise républicaine (46) et celle France/culture (37). Ainsi, cette étape de l'analyse vient non seulement renforcer l'hypothèse selon laquelle les locuteurs auraient en commun d'avoir développé une rhétorique de l'identité nationale mais également la préciser puisque cet usage pourrait avoir pour finalité d'introduire les défis auxquels la France est, en 2007, confrontée. La communauté lexicale s'organisant autour du terme Français est fortement structurée par le lien unissant ce terme à peuple (149), république (93) et citoyen (64). Ce registre se trouve encerclé par celui de la

France et par la communauté lexicale propre aux politiques publiques dont nous pouvons imaginer qu'il s'agit plus précisément des différentes mesures programmatiques développées par les candidats pour répondre aux enjeux qu'ils ont identifiés et définis : immigration, social, écologie, service public, agriculture et économie qui se développe en un registre à part entière organisé autour des formes travail et social. La position intermédiaire occupée dans cette configuration lexicale par l'univers « français » nous permet dès lors de suggérer que les déclarations des quatre locuteurs ont tendance à s'appuyer sur la représentation selon laquelle le peuple, conçu comme communauté de citoyens, est en République le juge souverain qui doit départager par son vote les offres politiques qui lui sont soumises. La même analyse effectuée cette fois sur chacun des sous-corpus locuteurs ainsi que sa comparaison aux résultats obtenus pour le corpus global, mettent particulièrement en exergue la particularité de François Bayrou qui, en dépit de cette convergence représentationnelle, semble ne pas faire de la question nationale un thème structurant de sa rhétorique de campagne (graphique 8 et tableau 30).

Graphique 8 – Graphes de similitudes des sous-corpus « locuteurs »

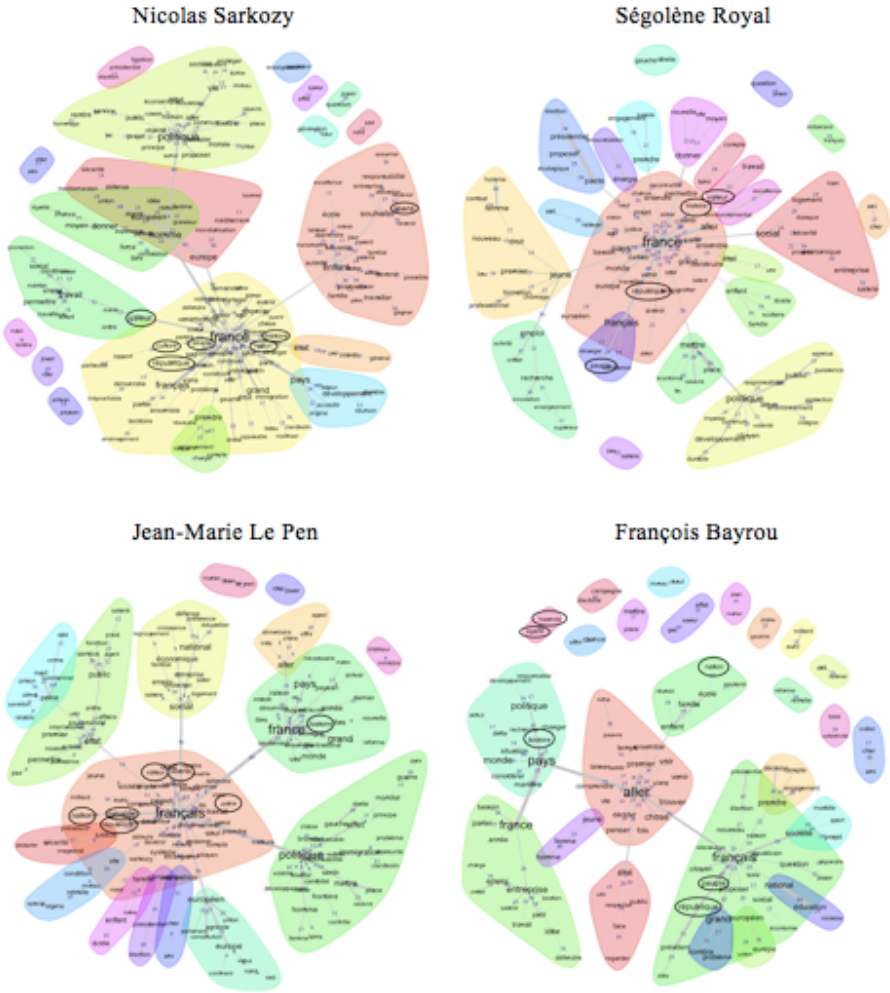

Tableau 30 – Détail des points de liaison et des indices de cooccurrence des formes associées à l'identité nationale dans les sous-corpus « locuteurs »

	François Bayrou		Jean-Marie Le Pen		Ségolène Royal		Nicolas Sarkozy	
	Forme pôle	Indice de cooccurrence	Forme pôle	Indice de cooccurrence	Forme pôle	Indice de cooccurrence	Forme pôle	Indice de cooccurrence
Republique	Français	47	Français	13	France	24	France	39
Peuple	Français	74	Français	43	Français	29	France	14
Nation	*Enfant*	17	*Français*	18	France	13	France	25
Histoire	Pays	16	France	20	France	30	France	45
Valeur	Pays	10	Français	12	France	28	France	55
Culture	Société	6	Français	5	France	5	France	25
Liberté	Société	8	Français	13	*Femme*	13	*Enfant*	26
Égalité	*À part*	16	Social	7	Femme	11	*Homme*	19
Fraternité	*À part*	16	*Français*	6	*Femme*	13	*France*	5
Indice max.	81 (france-pays)		49 (français-france)		66 (france-pays)		98 (france-français)	

Les termes en italique indiquent que la forme pôle de la communauté lexicale n'est pas en lien direct avec la forme considérée. Par exemple dans l'ADS effectuée sur le sous-corpus Bayrou, si le mot « nation » se trouve dans la communauté lexicale organisée par la forme « enfant », elle est reliée à la forme école (indice 17) qui est elle-même reliée à la forme « enfant ». Précisons en outre que, toujours pour le sous-corpus bayrouiste, l'indication « à part » signifie que les formes « égalité » et « fraternité » sont indépendantes du système de communautés lexicales : elles se retrouvent reliées entre elles (indice 16) et forment un univers lexical autonome.

Nicolas Sarkozy, Ségolène Royal et Jean-Marie Le Pen ont pour trait commun de mobiliser les formes attachées au registre de l'identité nationale majoritairement au sein de communautés lexicales organisées autour du terme qui est, considérant sa centralité, le plus structurant de leurs discours. Les mots « république », « culture », « nation », « histoire » ou encore « valeur » se retrouvent ainsi associés dans la parole des candidats de l'UMP et du PS au mot « France » quand ils sont présents, à l'exception du terme « histoire », dans l'univers fonctionnant autour de la forme « français » dans les déclarations du leader frontiste. Le challenger centriste, quant à lui, non seulement éclate le registre de la nation au sein de plusieurs communautés lexicales mais aussi mobilise les termes associés à ce champ lexical au sein d'univers qui sont périphériques voire sous-périphériques au registre nodal de son discours, soit celui qui est structuré par le verbe « aller » et qui a trait au domaine de l'action et du volontarisme politique. Les formes « république » ou « peuple » sont repérables dans la communauté organisée par la forme « français », « nation » se retrouve reliée à l'univers de l'école, les substantifs « valeur » et « histoire » sont repérables dans le registre « pays ». En outre, les analyses de similitudes

effectuées sur les sous-corpus lepéniste, « royaliste » et sarkozyste, laissent entrevoir que la force des liens unissant les formes attachées au champ lexical de la nation à la forme pôle est conséquente, indiquant que ce dernier a été pour chacun des trois locuteurs un imaginaire relativement ordonnateur de leur rhétorique de campagne. François Bayrou se distingue encore sur ce point puisque, hormis les indices de corrélation entre les formes « français » et « république » et entre celles « français » et « peuple », les autres mesures enregistrées sont plutôt faibles. Tout indique alors que si le candidat centriste apparaît avoir convoqué comme ses adversaires la question nationale, il demeure qu'il l'a fait de manière sporadique et à l'appui de thématiques inférées du cœur de son offre politique de sens : l'optimisme de la volonté comme facteur de résolution des défis s'imposant aux Français. Les autres candidats l'ont davantage exploitée, sans doute au travers de rhétoriques différentes mais placées au centre de leur stratégie discursive : Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal y recourent pour alimenter un discours sur la France comme entité spirituelle surplombante et transcendante aux individualités et aux groupes qui la composent ; Jean-Marie Le Pen pour nourrir l'idée d'une unité et d'une continuité historique du peuple français.

L'analyse classificatoire opérée sur le corpus global[1108] nous permet ensuite d'affiner les conclusions de l'analyse de similitudes et vérifie l'hypothèse d'un investissement partagé mais différencié des candidats sur le terrain de l'identité nationale. Outre les questions propres à la compétition électorale – mobilisation et rassemblement des électeurs autour de projets politiques conçus comme des offres déterminantes pour la définition d'un avenir commun (classe 1) et choix souverain des Français quant à la détermination du projet politique le plus à même de redresser le pays (classe 2) –, à la thématique socio-économique (classe 3) et à celle scolaire (classe 6) ainsi qu'aux problématiques supranationales (classe 4), la classification intègre une classe 5 qui répond à l'ensemble des critères signant la présence d'une rhétorique de la nation. Nous y retrouvons ainsi les formes « France », « patrie », « nation », « français » ou encore « république » et « drapeau » mais aussi les mots « valeur », « liberté », « égalité », « fraternité » et « devise ». Les champs lexicaux de l'enracinement, de l'identité et de la culture apparaissent (civilisation, unité, culture, identité, tradition, partager, art, forger, souche, terre, artiste, commun…). Nous y décelons également le vocabulaire du rapport au passé (histoire, héritier, Jaurès, Valmy, De Gaulle, lumière, héritage, empire, siècle, mémoire…) et en son sein des termes qui renvoient aux épisodes tragiques de l'histoire (juif, mort, guerre, résistance, mourir, sang, Verdun, totalitarisme, crime, esclavage…). Les registres spirituel (destin, idéal,

[1108] Voir Annexe n°3

rêve, génie, spirituel, humanisme, idée, morale…), affectif (haine, aimer, renier, amour, bonheur, fier, fierté, malheur, éprouver, cœur…) et religieux (foi, croyance, repentance, chrétien, laïque, dieu, miracle, religion, musulman, …) sont aussi décelables dans cette classe. Ajoutons que nous trouvons des formes associées aux questions extérieures ou régionales (méditerranée, monde, Madrid, corse, mondialisation, Égypte, Espagne, grec, Londres, algérien…). Les vocabulaires de la diversité et de l'immigration sont enfin présents (communautarisme, discrimination, couleur, origine, accueillant, peau, intolérance, rejet, tolérance, différence, colonisation, racisme…). L'hypothèse selon laquelle la thématique de l'identité nationale serait commune aux compétiteurs qui n'useraient pour autant pas des mêmes prismes pour en parler tend ainsi à se confirmer. En effet, la présence d'une classe ayant pour objet le contenu normatif de l'appartenance à la nation associée à la pluralité des formes et des sous-champs lexicaux la constituant (universalisme, humanisme, république, enracinement, culture, mondialisation, Europe, immigration, diversité) plaide en ce sens. L'analyse du degré d'association de chacun des quatre locuteurs aux univers lexicaux mis en évidence comme l'analyse factorielle des correspondances issue de la classification descendante hiérarchique viennent préciser les résultats (graphiques 9 et 10).

Graphique 9 – Chi2 modalités de la variable locuteurs par classe

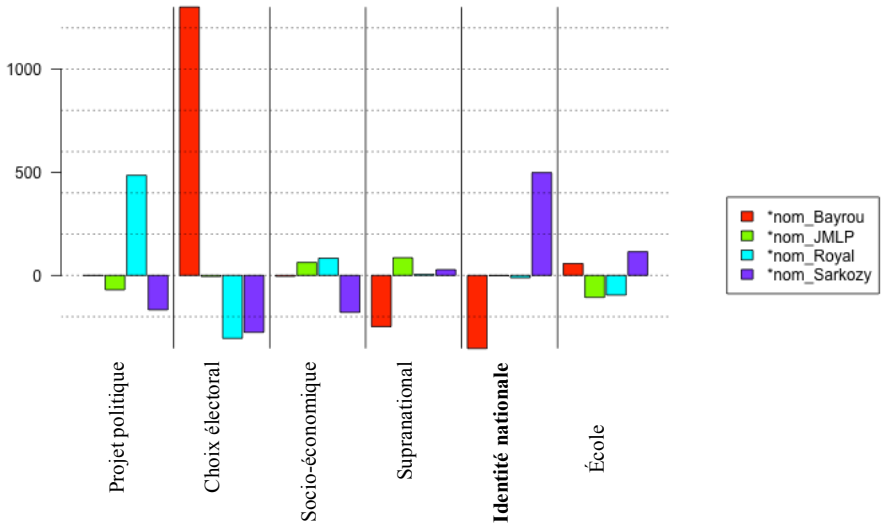

Graphique 10 – AFC modalités de la variable locuteurs/classes

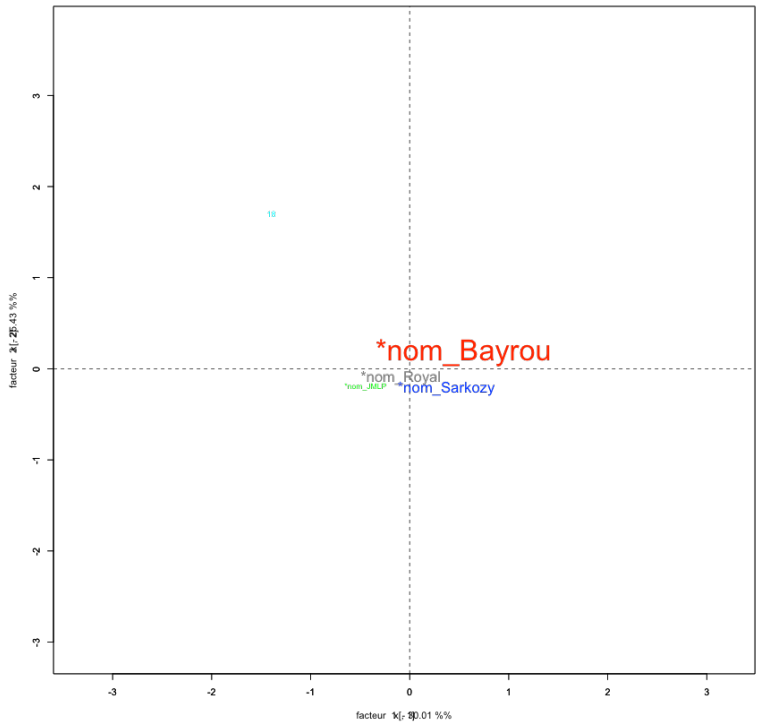

L'étude de l'indice chi2 des modalités de la variable locuteurs montre que le vocabulaire de Nicolas Sarkozy occupe la majorité de l'espace lexical de la classe 5, sur-occupation qui contraste avec la faible contribution du lexique bayrouiste à la formation de cet univers. Ségolène Royal et Jean-Marie Le Pen semblent nourrir par leurs discours la constitution de la classe 5 mais apparaissent ni surinvestir la thématique ni la sous-investir[1109]. Un bref aperçu des cent segments de texte les plus caractéristiques de ce monde lexical confirme cette conclusion : cinquante-cinq proviennent des déclarations de Nicolas Sarkozy ; vingt-quatre de celles de la candidate socialiste ; seize des discours du leader frontiste ; cinq de ceux de François Bayrou. Ainsi, ce que dévoile le graphe d'association des modalités locuteurs aux classes couplé à la liste des segments caractéristiques de la classe 5, ce n'est pas que le challenger centriste n'aborde pas la question nationale mais qu'il n'a pas concentré son attention sur cette thématique, à l'inverse du président de l'UMP. Les deux autres compétiteurs semblent également avoir abordé ce thème mais dans des proportions sensiblement moindres que ce

[1109] Pour interpréter les résultats issus du graphique d'association des modalités de la variable locuteurs aux classes, nous nous sommes fondée sur l'article de Pascal Marchand « Analyse avec *Iramuteq* de dialogues en situation de négociation de crise : le cas Mohammed Merah », in NÉE Émilie, DAUBE Jean-Michel, VALETTE Mathieu et FLEURY Serge (dir.), *Actes du colloque des 12e Journées internationales d'Analyse Statistique des Données Textuelles (JADT)*, Paris, Inalco/Sorbonne Nouvelle, 2014, p. 462, disponible sur http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2014/

dernier. L'analyse factorielle des correspondances va dans le même sens : la proximité des modalités locuteurs entre elles et leur centralité, se retrouvant toutes proches de l'origine du système d'axes, invitent en effet à affirmer que les candidats se sont finalement peu distingués quant aux thématiques qu'ils ont pu mobiliser dans leur déclaration et qu'ils ont tous contribué de manière plus ou moins importante à les alimenter. Enfin, l'analyse classificatoire réalisée sur chacun des sous-corpus renforce ces conclusions et atteste d'un usage différencié de la rhétorique de la nation selon les candidats. Alors que les discours de François Bayrou n'apparaissent pas structurés par cet univers lexical, aucune classe n'étant organisée autour de ce thème, les déclarations des trois autres compétiteurs semblent intégrer une rhétorique spécifique à cette question[1110]. Toutefois, la place de celle-ci au sein de la classification varie selon les locuteurs. Ségolène Royal et Jean-Marie Le Pen apparaissent ainsi user du registre pour légitimer leur offre politique, ce que dévoile le fait que pour ces deux prétendants à l'Élysée la classe « identité nationale » se retrouve dans la partie « compétition électorale » et est reliée à l'univers qui aborde la question du projet politique qui regroupe des formes analogues à celles que nous rencontrions dans les classes 1 et 2 du corpus global. L'univers lexical de l'identité nationale s'éloigne alors dans les deux sous-corpus de la partie « contenu de l'offre politique » où sont rassemblés les grands thèmes de campagne identifiés au sein du corpus global. Nicolas Sarkozy se distingue quant à lui de ses deux adversaires. La classification se s'organise pas de la même manière : aucune classe ne traite de la compétition électorale et la partition entre les univers lexicaux répond à une logique « politique intérieure »/« politique extérieure ». Dans cette structuration, la classe « identité nationale » se retrouve dans la partie politique « intérieure » reliée à celle « autorité et école », sous-groupe associé à la classe « valeur travail ». Ainsi, nous pouvons interpréter ces différences d'organisation thématique comme un élément attestant le fait que la rhétorique nationale est, dans les déclarations de campagne de Ségolène Royal et Jean-Marie Le Pen, utilisée à des fins de légitimation et de mise en sens de leur candidature et de leur offre politique, tandis que le candidat de l'UMP en fait un axe à part entière de son projet politique.

L'analyse automatisée des déclarations de campagne pré-ministère prononcées par François Bayrou, Jean-Marie Le Pen, Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy effectuée à la fois sur le corpus global et sur chacun des sous-corpus locuteurs tend ainsi à montrer que le candidat de l'UMP n'a pas été le seul à convoquer les mots et les schèmes de l'identité nationale comme

[1110] Voir Annexe n°3

ressort rhétorique. Il s'avère toutefois qu'ils ne les ont pas mobilisés avec la même régularité et de manière similaire, révélant qu'ils n'ont pas servi leur stratégie de campagne de façon identique. Ainsi, l'étude semble dévoiler que Nicolas Sarkozy est le seul à faire de l'identité nationale une problématique à part entière de son programme, les trois autres s'en servant davantage pour légitimer leur offre politique de sens comme leur candidature. La création d'un corpus à partir des segments de texte constitutifs de la classe 5, mise au jour dans la classification descendante hiérarchique réalisée sur le corpus global, au-delà de confirmer ces conclusions[1111], nous permet d'isoler les discours de chacun des quatre locuteurs dans lesquels la thématique de la nation et de son identité est mobilisée. L'analyse qualitative de ces déclarations nous invite alors à confirmer que les principaux adversaires du candidat de l'UMP n'ont pas eu recours aux mêmes prismes dans leur convocation de l'identité nationale.

B) Des prismes différenciés de l'identité nationale commandés par la politisation de clivages spécifiques aux trois candidats

L'analyse qualitative des segments de texte et des déclarations du corpus « identité nationale » de chacun des trois locuteurs, Ségolène Royal, François Bayrou et Jean-Marie Le Pen, établit que les schèmes de la nation, mêmeté et ipséité, quoique mobilisés dans leurs rhétoriques de campagne respectives, n'ont pas été convoqués pour manifester, à l'image de Nicolas Sarkozy, un clivage organisé autour des valeurs post-matérialistes.

Ainsi, Ségolène Royal, bien que se rapprochant sous certains aspects du discours *de* l'identité nationale sarkozyste, semble davantage intéressée à l'objectivation d'une opposition idéologique sur des problématiques d'ordre matérialiste : la défense de la justice sociale, seule jugée capable de redonner du sens au sentiment national, contre une vision individualiste de la réussite sociale présentée comme faussement méritocratique, qu'elle considère comme antirépublicaine et qu'elle attribue au candidat de l'UMP (1).

François Bayrou, quant à lui, questionne moins le contenu normatif de l'appartenance à la nation que l'intérêt national propre à susciter un désir d'unité autour d'un projet de société et une perspective d'avenir commun. Sa rhétorique tend alors à imposer comme critère principal

[1111] L'étude des caractéristiques du corpus montre en effet qu'il se constitue à partir de segments de texte issus des déclarations des quatre candidats, certains en fournissant davantage que d'autres. Ainsi, le faible investissement de François Bayrou sur la question nationale se trouve à nouveau confirmé, de même que le moindre engagement de Jean-Marie Le Pen et Ségolène Royal comparé à Nicolas Sarkozy dont les allocutions contribuent sensiblement à pourvoir les segments constitutifs du corpus « identité nationale ». La particularité du candidat centriste est encore mise en lumière par le fait que la forme la plus occurrente au sein des segments sélectionnés par Iramuteq est la forme « homme » alors que les autres compétiteurs ont pour point commun de convoquer le plus fréquemment dans les déclarations sélectionnées le mot « France ». Voir Annexe n°3

d'évaluation des programmes et des candidats à la présidentielle, celui du degré de résistance contre un système conçu comme attentatoire, dans cette perspective, à la nation et à la République (2).

Enfin, Jean-Marie Le Pen développe une argumentation qui invite les Français à défendre la souveraineté de la nation contre sa provincialisation au sein d'une Europe conçue comme l'avant-poste d'un nouvel ordre mondial dominé par les États-Unis, domination symbole de l'hégémonie de l'idéologie marchande dite « apatride ». Délaissant sensiblement le prisme culturel pour interroger l'avenir de l'identité nationale, le leader frontiste paraît, par le traitement de cette question, vouloir privilégier la visibilisation de clivages socio-économique légitimiste, d'où une relative aseptisation discursive quant à son rapport aux immigrés (3).

1) Ségolène Royal et la justice sociale : la défense de la nation républicaine contre son dévoiement par la droite de gouvernement

De prime abord, la rhétorique « royaliste » de la nation est similaire à celle de Nicolas Sarkozy : il existe une crise de la cohésion sociale en France engendrée par un affaiblissement du sentiment national, affaiblissement qui naît lui-même d'une désubstantialisation du contenu normatif de l'appartenance à la nation :

> *Quand on demande aux Français ce qui, pour eux, symbolise le mieux la France, ce qui vient en premier ce ne sont ni les frontières ni la langue, c'est le drapeau tricolore et la sécurité sociale. L'emblème de la République et les outils de la solidarité : voilà ce qui cimente en premier l'appartenance commune. Mais plus les insécurités sociales quotidiennes et la précarité gagnent du terrain, plus les Français ont mal à la France. Et plus ils s'inquiètent de la pérennité de la nation, moins ils sont portés à la vouloir généreuse avec les siens et hospitalière aux autres. Ce pacte républicain est aujourd'hui malmené, affaibli, parfois même frontalement remis en cause. Or les Français y sont attachés mais se demandent s'il est encore viable, et si oui, comment l'actualiser.*[1112]

Selon une argumentation proche de celle du président de l'UMP, la candidate socialiste estime que les Français ne parviennent plus à espérer et à croire dans un avenir commun du fait d'une perte de sens quant aux raisons qui les tiennent ensemble. Comme a pu le mettre en évidence Vincent Martigny dans ses travaux, Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal ont donc bien pour point commun de faire de la nation « le cadre naturel de développement du peuple français »[1113] qui explique cette définition des maux sociaux dans les termes d'une perte de repère de nature identitaire. Les deux compétiteurs ont comme second point commun non seulement de recourir au registre de l'amour pour parler d'identité nationale, mais également de manière consécutive

[1112] ROYAL Ségolène, 29 septembre…, *op.cit.*
[1113] MARTIGNY Vincent, « Le débat autour de l'identité nationale… », *op. cit.,* p. 30

de personnifier la France. La France de Ségolène Royal a des enfants, a une jeunesse, des désirs, des volontés comme des combats : « Je veux une France qui ouvre ses bras à tous ses enfants, d'où qu'ils viennent, de quelque quartier qu'ils habitent, quel que soit leur projet. »[1114]

Toutefois, l'analyse qualitative des déclarations de Ségolène Royal abordant la thématique nationale révèle parallèlement plusieurs différences essentielles. La première tient à la place qu'occupe dans les allocutions de la candidate socialiste la rhétorique de l'identité nationale. Nicolas Sarkozy la développe essentiellement, au cœur de ses discours, comme un des axes qui structurent son programme pour la France et qui ont vocation à légitimer un certain nombre de mesures afférant en premier lieu à la question de la diversité et de l'intégration. Ségolène Royal quant à elle s'en empare moins pour légitimer des mesures programmatiques que pour asseoir son programme lui-même ainsi que sa candidature. Cette rhétorique a avant tout pour but de donner un sens à sa campagne et non un sens aux politiques publiques promises : « Il va nous falloir reconquérir sur le désordre des choses la marge de manœuvre, d'invention et d'action qui nous permettra de choisir dans quel pays nous voulons vivre, avec quelles valeurs, quelles règles communes et quels résultats à la clef, et au fond, c'est tout ça le sens de ma candidature, de mon combat. »[1115] C'est ainsi que la rhétorique de la nation apparaît généralement en début et en fin de ses interventions. Son rôle équivaut alors à celui joué au sein des discours de Nicolas Sarkozy par la rhétorique de la restauration morale et de l'autorité, rhétorique qui en appelle notamment au concept de rupture, et que nous avons identifiée comme le sous-texte du discours *de* l'identité nationale sarkozyste et comme le liant des différents systèmes discursifs du candidat de l'UMP[1116].

La seconde différence a trait à la conception même de l'identité nationale promue par la candidate qui tend à se confondre avec l'identité républicaine, elle-même définie strictement en termes civiques. Les éléments de mêmeté qu'elle évoque alors dans ses allocutions ne sont pas définis en termes culturels mais sont avant tout politiques et sociaux.[1117] La question culturelle, certes présente, n'est que marginalement abordée, de même qu'elle est traitée uniquement au prisme de la défense de l'exception culturelle française face à l'uniformisation des cultures à laquelle aboutit le développement d'une mondialisation de type ultra-libérale : « Car ne renvoyer [à la France] que l'image de son déclin et la sommer sans cesse de renoncer à son exception, de se banaliser, de s'aligner sur les pays où, paraît-il, le marché sans entrave

[1114] ROYAL Ségolène, 1er février 2007, discours à Grenoble
[1115] ROYAL Ségolène, 17 janvier 2007, discours à Toulon
[1116] Voir Partie 2, Chapitre 2, Section 2
[1117] ROYAL Ségolène, 29 septembre…, *op.cit.*

pourvoirait au bonheur de tous, faire cela c'est rendre un bien mauvais service à la France ».[1118] Si ces éléments de mêmeté de nature civique ont pour conséquence, comme dans les discours de Nicolas Sarkozy, d'engager les Français au respect de leurs devoirs envers la nation[1119], il demeure que pour Ségolène Royal la crise identitaire n'a pas pour cause une défaillance de ces derniers dans l'accomplissement de leurs obligations républicaines : c'est la République elle-même qui, pour la candidate du PS, manque à ses devoirs vis-à-vis des Français. Plus précisément et selon une analogie inversée à la rhétorique de Nicolas Sarkozy qui fait de la gauche socialiste la responsable des maux de la communauté nationale, Ségolène Royal accuse le gouvernement de droite d'avoir appliqué une politique antirépublicaine en appauvrissant, isolant et dressant les Français les uns contre les autres, dévoyant par là même les devoirs que la nation s'est donnée à elle-même vis-à-vis de ses membres[1120]. Selon la candidate, les Français ont perdu confiance dans l'avenir dès lors que dans leur quotidien les principes de liberté, d'égalité et de fraternité ont perdu leur matérialité pour n'être plus que de simples inscriptions au fronton des mairies : ils se sont alors sentis abandonnés, ignorés et maltraités, ce qui a alimenté un sentiment de désespérance et une incompréhension quant aux fondements du commun.

> *[…] notre pacte républicain est aujourd'hui affaibli et parfois même frontalement remis en cause. Chez nous, la République mise à mal, on le sait cela veut dire la nation qui doute d'elle-même. Et je ne veux pas d'une France impuissante à maîtriser son destin dans un monde qui s'est profondément transformé et qui change à vive allure. Je veux, avec vous, que la France reprenne la main et construise son destin pour donner à chacun un véritable désir d'avenir.*[1121]

Pour Ségolène Royal, et contrairement au candidat de l'UMP, le problème ne vient donc pas de ce que des individus nourriraient une détestation de la France, mais de ce que certaines catégories de Français – les jeunes, les femmes, les habitants des quartiers populaires, les Français « d'ailleurs »[1122] ou encore « les moins nantis »[1123] – ne parvenant plus à la reconnaître et à se reconnaître en elle, peineraient à savoir quoi lui apporter et quoi lui devoir. La solution est alors dans ce contexte de redonner sens et corps aux valeurs républicaines, à faire que la « France se ressemble » pour qu'elle « se rassemble » et que les Français retrouvent l'objet de leur amour et de leur fierté[1124]. Nous nous situons *in fine* dans la tradition du nationalisme civique telle que nous l'avons définie dans notre première partie. Le discours « royaliste » sur

[1118] ROYAL Ségolène, 29 novembre 2006, discours à Paris
[1119] ROYAL Ségolène, 11 février 2007, discours à Villepinte
[1120] ROYAL Ségolène, 29 septembre…, *op.cit.*
[1121] ROYAL Ségolène, 17 janvier…, *op. cit.*
[1122] ROYAL Ségolène, 29 novembre…, *op.cit.*
[1123] ROYAL Ségolène, 29 septembre…, *op.cit.*
[1124] ROYAL Ségolène, 11 février…, *op. cit.*

la nation est en cela proche de celui des cadres dirigeants de l'UMP et s'analyse comme la reproduction du *statu quo* idéologique trouvé à l'issue des débats portant sur le contenu normatif de l'identité nationale et qui ont jalonné, entre le début des années 1980 et le milieu des années 1990, l'histoire des oppositions gauche/droite comme la réflexion interne à chaque camp[1125]. Cette conclusion est notamment confirmée par la forte occurrence du verbe « croire » dans les allocutions de la candidate, comme à la réitération régulière de sa volonté que les Français puissent à nouveau « imaginer la France »[1126] qui dénote que la dialectique que nous avions identifiée dans les discours des cadres de l'UMP, se repère aussi dans ses propres déclarations allant dans le sens d'une conception similaire de l'identité française dans son versant mêmeté. Nous retrouvons cette proximité sémantique lorsqu'elle évoque la place que doit tenir la France dans le monde : fidèle à son idéal de paix, de démocratie et de liberté, elle se doit de faire respecter une éthique des relations internationales qui protège les peuples et de promouvoir en tout lieu les valeurs universelles dont elle est le berceau et l'émissaire. Le fait que la candidate promeuve la césure de 1789 et l'histoire républicaine comme constitutives de la continuité de la nation dans le temps argue, de plus, dans le sens de notre conclusion : « Bien sûr, il y a de la continuité dans notre histoire mais c'est la rupture opérée par la Révolution qui explique encore la France d'aujourd'hui. Car, la Révolution a voulu fonder une communauté de citoyens. »[1127] Précisons toutefois que Ségolène Royal enrichit le versant ipséité de l'identité nationale puisqu'elle y incorpore également des mémoires de luttes sociales pour l'égalité, la liberté et la justice ainsi que des combats d'hommes et de femmes qui font partie intégrante du panthéon et du patrimoine de la gauche tant réformiste que révolutionnaire. Cette spécificité tend à révéler selon nous une stratégie rhétorique consistant à confondre histoire de la nation et histoire de la gauche : Ségolène Royal assimile alors sa campagne et le parti socialiste à la défense de l'identité républicaine contre une droite présentée comme ayant de tout temps, et donc encore durant cette élection, cherché à saper la République :

> *Voilà pourquoi il leur faut à tout prix réécrire l'histoire de France en la vidant de ses valeurs et de ses luttes, politiques et sociales. Nous, nous n'oublions rien et nous poursuivons ce combat toujours inachevé des Français pour la liberté réelle, l'égalité réelle et la fraternité réelle. En ce jour anniversaire du 6 février 34 où les ligues factieuses se dressèrent contre la République et où se noua dans la rue, au coude à coude, l'unité des forces de gauche qui allait déboucher sur le Front Populaire, je ne veux pas oublier qu'une droite déchaînée contre « la Gueuse » (c'est ainsi qu'ils appelaient la République) fut aussi celle qui tenta d'imputer aux conquêtes sociales de 1936 la défaite de 1940. C'était, n'ayons pas la mémoire courte, l'accusation principale portée contre Léon Blum au moment de son procès en 1942. À ses juges, Blum répondit ceci qui n'a rien perdu de son actualité dans le contexte d'aujourd'hui : « Vous ne pourrez pas nous chasser de l'histoire de ce*

[1125] MARTIGNY Vincent, *Dire la France…*, *op. cit.*, p. 338
[1126] ROYAL Ségolène, 29 novembre…, *op. cit.*
[1127] ROYAL Ségolène, 6 février 2007, discours à Paris

pays. Nous avons, dans un temps bien périlleux, personnifié et vivifié la tradition authentique de notre pays, qui est la tradition démocratique et républicaine. Nous sommes dans la tradition de ce pays depuis la Révolution Française, nous ne sommes pas je ne sais quelle excroissance monstrueuse dans l'histoire de ce pays parce que tout simplement nous avons été un gouvernement populaire ».[1128]

La troisième différence essentielle est liée à la nature du clivage idéologique que tente d'imposer Ségolène Royal par sa rhétorique de l'identité nationale. Nous avons vu que Nicolas Sarkozy, tout en donnant des gages de libéralisme économique pour son électorat naturel, cherche à investir le terrain du libéralisme culturel par ce biais. Ségolène Royal semble également occuper ce terrain puisqu'elle évoque notamment la question de la diversité dans les déclarations qui abordent la question nationale, et apparaît dans ce cadre manifester une posture plutôt tolérante à l'égard de la diversification culturelle attestant pour Vincent Martigny de son identité « républicaine-pluraliste »[1129]. Toutefois, il apparaît que cet engagement multiculturaliste, et plus généralement cet investissement sur le terrain du libéralisme culturel, dérivent avant tout de sa volonté de se donner à voir comme l'adversaire d'un ultra-libéralisme jugé par essence inégalitaire et violent envers les plus fragiles, grille de lecture qu'elle tente de promouvoir comme critère d'évaluation de la personnalité de Nicolas Sarkozy, de son action et de son programme : « Nous nous battons contre une droite dure, agressive, arrogante, qui dit tout et son contraire mais ne varie jamais vraiment sur l'essentiel, pour elle et pour elle seule : la défense de ses privilèges, de ses passe-droits, de ses abus, de ses réseaux, de ses clientèles, et de son impunité. Une droite sans principe et sans vertu républicaine. »[1130]. C'est ainsi la nécessité de renouer avec l'égalité et la fraternité par l'application d'une politique allant dans le sens de la justice sociale qui s'avère être l'axe principal de sa rhétorique identitaire. Ce prisme la conduit alors à aborder des thématiques associées au libéralisme culturel et en son sein à une posture d'ouverture à ceux identifiés comme autres, mais tout en évitant de se positionner objectivement sur ce clivage. Ségolène Royal ne parle ainsi que très peu d'intégration et d'immigration. Les mots « immigré », « étranger », « immigration », « diversité » ou même « culture » ou « intégration » n'apparaissent que très peu dans ses déclarations[1131]. La candidate socialiste préfère parler des français « venus d'ailleurs » et cela selon une logique similaire à

[1128] *Ibidem*
[1129] MARTIGNY Vincent, « Le débat autour de l'identité nationale… », *op. cit.,* p. 31
[1130] ROYAL Ségolène, 6 février…, *op. cit.*
[1131] L'analyse des statistiques lexicales du sous-corpus Ségolène Royal, composé des segments de texte constitutifs de la classe « identité nationale » du corpus global, nous informe qu'au sein de ces segments, la forme « immigration » est absente, que le mot « intégration » est hapax comme d'ailleurs « étranger » qui en outre ne renvoie pas au sens d'immigré. Le terme « immigré » ne se retrouve, quant à lui, que deux fois dans le sous-corpus, « diversité » trois fois et la forme « culture » ne possède que quatre occurrences.

celle qu'elle convoque pour questionner la situation des femmes, des jeunes, des relégués géographiquement comme socialement et économiquement. C'est à l'activation d'un clivage matérialiste plus que post-matérialiste que les déclarations « royalistes » sur la nation s'emploient, selon nous, à aboutir. Plus précisément, la candidate apparaît vouloir manifester l'opposition gauche/droite sur la question de la réussite sociale, celle que nous avions identifiée dans notre première partie et qui tend à cliver sympathisants de gauche et de droite sur la question de la méritocratie et de la réussite individuelle[1132]. Nous avions alors pu préciser qu'il s'analysait comme une reformulation du clivage idéologique de type socio-économique dont la mise au premier plan nous semble être l'objectif stratégique de Ségolène Royal.

2) François Bayrou et la rénovation de la politique : l'unité nationale autour des valeurs de la République au service de la lutte contre le système

L'analyse qualitative des déclarations de François Bayrou abordant la question nationale révèle que le candidat centriste a développé deux rhétoriques quelque peu différentes de la nation selon qu'il traite de questions extérieures ou intérieures.

La première, la plus marginale dans ses discours, est mobilisée quand le challenger centriste entend aborder les questions supranationales. Nous traiterons rapidement de ce point dans la mesure où le candidat renoue ici avec une vision traditionnelle de la place de la France dans le monde, vision similaire à celle développée par Ségolène Royal : la France est définie comme le berceau des droits de l'Homme et des valeurs universelles, comme la lumière qui éclaire le monde de par sa défense et sa promotion de la paix et de la liberté des peuples. Les passages évoquant des problématiques internationales, dont en particulier la guerre en Iraq, et européennes sont alors les seuls moments argumentatifs où François Bayrou convoque le registre affectif :

> *Moi qui ai souvent eu des débats rudes avec Jacques Chirac, j'ai été fier lorsque la France a adopté la position de ne pas aller en Irak […] Je considère que ce n'était pas de l'arrogance de la part de la France, c'était de la fidélité. Fidélité à sa vocation, à ses valeurs, à l'idée qu'elle se fait de l'avenir du monde […] C'est notre fierté que nous retrouvons, dès l'instant que nous concevons des projets capables de s'adresser au monde. La France a une vocation universelle, même si beaucoup s'en moquent.* [1133]

[1132] Voir Partie 1, Chapitre 3, Section 2
[1133] BAYROU François, 31 janvier 2007, discours à Paris

Pour lui, les Français manifestent un « besoin de fierté nationale » [1134] et aiment la France qui se montre fidèle à sa vocation universaliste. Le rejet de la Constitution européenne a notamment été une illustration de leur penchant social et humaniste qui est à l'opposé de la vision matérialiste qui tend à l'hégémonie en Europe et qu'ils ont ressenti dans la philosophie du texte européen[1135]. Ce besoin est une injonction pour les dirigeants français à rester fidèle à une éthique reposant sur les valeurs universelles que la France a données au monde et les enjoint à se battre en tout lieu contre les intérêts mercantiles ou les velléités autoritaires ou totalitaires qui se font au mépris des peuples et des droits humains. Nous nous situons bien ici dans une conception classique du messianisme politique hérité de la Révolution française et qui place la parole bayrouiste sur cette question dans la continuité du nationalisme civique.

La seconde rhétorique, celle qui s'attache à mettre en mots et en sens les enjeux internes de la présidentielle, est la plus convoquée dans les allocutions retenues pour notre étude. Elle se rapproche de celles de Ségolène Royal et de Nicolas Sarkozy en ce qu'elle part du constat qu'il y a une crise de la cohésion sociale qui produit chez les Français un sentiment de désespérance et de découragement. Toutefois, cette crise de l'unité nationale ne trouve pas son origine dans une dilution ou une désubstantialisation du contenu normatif de la nation comme le soutiennent ses deux adversaires de droite et de gauche. Pour François Bayrou, les Français sont déprimés non seulement parce qu'ils ont perdu de vue l'intérêt général qui guide l'action de la nation républicaine mais aussi parce qu'ils se sentent dépossédés de leur souveraineté politique, principe au fondement de la République :

> *Je dis cela parce que ceci est aussi un symptôme de la crise qui est la crise de la République française aujourd'hui. Il n'y a pas un parlement dans le monde, il n'y a pas un parlement dans un pays démocratique, complètement ou moyennement démocratique, qui aurait accepté, comme le parlement français, que la décision la plus importante de l'histoire de notre pays soit prise sans même que l'on accepte de lui demander son avis, sans même qu'il puisse dire un mot de ce qu'il pensait sur cette histoire.*[1136]

La rhétorique bayrouiste repose ainsi sur le diagnostic que la démoralisation des membres de la communauté nationale est engendrée par une crise du modèle républicain[1137] qui se situe au niveau de sa finalité et de l'identité du détenteur effectif du pouvoir. Si François Bayrou fait donc lui aussi de la nation le cadre naturel du développement du peuple français, et de l'identité républicaine le synonyme de l'identité nationale, il ne considère pas pour autant que les problèmes auxquels sont confrontés les électeurs soient, de ce point de vue, ni à interpréter en

[1134] BAYROU François, 5 mars 2007, discours à Toulouse
[1135] BAYROU François, 7 février 2007, discours à Bordeaux
[1136] BAYROU François, 7 février…, *op.cit.*
[1137] BAYROU François, 2 décembre 2006, discours à Serres-Castet

termes de sentiment national ni en lien avec une dégradation de l'amour ou de la fierté que les Français manifestent à la France : ils sont selon lui conscients de former une nation unie autour des valeurs républicaines que sont la liberté, l'égalité et la fraternité, mais ils sont tellement ramenés à leurs identités sociales, religieuses, géographiques ou encore ethniques, divisés et opposés entre eux qu'ils ne perçoivent plus leur volonté commune de faire « de grandes choses ensemble »[1138]. À cette impression s'ajoute, selon le candidat centriste, celle d'une confiscation du pouvoir politique, les Français sentant que leurs décisions ne sont plus respectées par ceux auxquels ils en ont délégué l'application : « La question du doute des citoyens sur les grands enjeux de la nation, est liée au fait qu'ils ont peur que les réformes se fassent sans qu'ils soient partie prenante ou sans recours. »[1139] L'origine de cette crise est à trouver dans les politiques menées par les gouvernements de droite et de gauche depuis 1981. En mettant en spectacle et en acte leurs oppositions idéologiques, ils ont fini par privilégier l'intérêt des partis et des parties à l'intérêt général, étant davantage attentifs à la visibilisation de leurs différences :

> *Voyez-vous depuis vingt-cinq ans, on a vécu sur l'air malsain de la revanche perpétuelle : deux partis se sont succédés au pouvoir, l'un après l'autre, se remplaçant à chaque élection sans exception, nous avons eu huit élections depuis 1981, nous avons eu huit fois l'alternance. Deux partis qui se rejettent mutuellement et constamment la responsabilité de la situation du pays. Chaque fois qu'une décision est prise par l'un, elle est combattue par l'autre. Et à chaque alternance les nouveaux élus se mettent immédiatement à défaire ce qu'avaient fait les précédents.*[1140]

Créant un clivage entre deux Frances, droite et gauche ont mené des politiques antagonistes qui ont contribué à diviser les membres de la communauté nationale et à créer des boucs-émissaires, fissurant alors le creuset républicain[1141]. De plus, en passant bien souvent outre la volonté souveraine du peuple, en ne le consultant pas sur des problématiques qui auraient réclamé qu'il le fût ou en abusant de sa confiance, ils ont participé à produire de la défiance envers les élites politiques. Pour François Bayrou, la situation n'est cependant pas inéluctable dans la mesure où le peuple français a démontré sa capacité à reprendre la main en particulier par son rejet de la Constitution européenne, qui était selon lui une manière de montrer aux dirigeants qui était « le patron de la République »[1142]. Il peut donc à nouveau réaffirmer sa souveraineté en élisant un homme qui estime que « ce ne sont pas les partis qui dominent la France [mais que] c'est la France qui domine les partis »[1143] et qui aura à cœur de dépasser les clivages politiques par la

[1138] RENAN Ernest, *Qu'est-ce qu'une nation ?,*Paris, Presses Pocket*,* 1992, p. 54
[1139] BAYROU François, 10 janvier 2007, discours à Paris
[1140] BAYROU François, 14 décembre 2006, discours à Lille
[1141] BAYROU François, 2 décembre…, *op. cit.*
[1142] BAYROU François, 7 février…, *op. cit.*
[1143] BAYROU François, 31 janvier…, *op. cit.*

mise en place d'un gouvernement d'union nationale réunissant la « famille »[1144] républicaine autour de ses valeurs, seul moyen de rassembler les Français et de redresser la France[1145]. Pour le candidat, le projet est ambitieux et engageant puisqu'il s'agit de faire en sorte que la France renoue avec son histoire, celle de la concorde et des grandes ambitions communes. Le roman national est ainsi convoqué à des fins là encore de légitimation du projet politique défendu mais aussi de son porteur : François Bayrou en appelle essentiellement à une histoire incarnée, celle des grands Hommes de la résistance et de l'après Seconde Guerre mondiale, ceux qu'ils présentent comme ayant œuvré à la réconciliation des Français et des européens par la mise en place de politiques d'union transpartisane. Pêle-mêle sont cités Charles de Gaulle[1146], Chaban-Delmas[1147], Raymond Barre[1148], Jacques Delors[1149], Robert Schumann[1150] ou encore Jean Monnet[1151]. Nous avons également pu noter une référence au roi Henri IV[1152], mention qui finalement va dans le même sens puisqu'il s'agit alors pour François Bayrou d'insister sur l'action réconciliatrice menée par le monarque dans le contexte de la guerre de Religion entre catholiques et protestants.

In fine, la France est donc pour le candidat centriste identifiée à la République et aux valeurs civiques qui sont son fondement ainsi qu'à la volonté historique du peuple incarné par ses représentants d'œuvrer ensemble à la recherche de l'intérêt supérieur de la nation, intérêt qui transcende les parties qui la composent et ne peut se résumer à la somme des intérêts individuels. François Bayrou se situe ainsi dans la continuité de la pensée d'Ernest Renan pour

---

[1144] *Ibidem*

[1145] Ce redressement passe par la construction par le gouvernement d'un projet républicain défini comme un contrat de la nation avec elle-même, propre à la rassembler, dans différents domaines de l'action publique : école, service civil, décentralisation en particulier. L'école s'avère être, dans cette perspective, le lieu privilégié d'application de ce « contrat républicain » ce qui rejoint ce que nous avions pu observer dans l'analyse de contenu. Ajoutons que c'est dans ce cadre que François Bayrou aborde la question de la diversité qui s'interprète donc avant tout comme un sous registre de la politique publique d'éducation. Pour le candidat centriste, l'école ayant été elle aussi la victime de la loi des partis, elle a perdu de vue sa mission républicaine d'égalité des chances et a été mise à l'index par les différents gouvernements de droite et de gauche qui ont contribué à la décrédibiliser. Elle doit alors passer un nouveau contrat avec la nation, pour permettre à ses membres les plus fragiles (socialement, économiquement, géographiquement ou encore qui sont victimes de racisme, véritable « maladie de l'âme de la France ») de se sentir en sécurité dans son enceinte et accompagnés vers la réussite. L'imaginaire des hussards noirs de la République est convoqué, François Bayrou appelant à revaloriser le métier de professeurs, professeurs qui sont « l'avant-garde de la République ». Notons pour finir que l'immigration est quant à elle mentionnée dans ses allocutions à proximité de sa rhétorique abordant les questions supranationales, François Bayrou estimant que la maîtrise des flux migratoires ne peut se faire qu'en parallèle d'une politique de co-développement, politique elle-même liée à la vocation humaniste de la France. BAYROU François, 31 janvier…, *op. cit.* et BAYROU François, 14 décembre…, *op. cit.*

[1146] BAYROU François, 2 décembre…, *op. cit.*

[1147] BAYROU François, 31 janvier…, *op.cit.*

[1148] *Ibidem*

[1149] *Ibidem*

[1150] BAYROU François, 7 février…, *op. cit.*

[1151] *Ibidem*

[1152] BAYROU François, 2 décembre…, *op. cit.*

qui la nation c'est « avoir fait de grandes choses ensemble [et] vouloir en faire encore »[1153]. Dans cette perspective, il n'est pas étonnant que les éléments d'ipséité qui servent à asseoir cette conception se composent principalement d'épisodes historiques d'union et de réconciliation nationale et républicaine, lesquelles ont vocation à outrepasser les clivages politiques. L'ensemble de ses éléments tend alors à montrer que si le challenger centriste a bien convoqué, tout comme Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal, les schèmes de la nation et se rapproche de la candidate socialiste tant dans son usage de la rhétorique nationale que dans les éléments de mêmeté qu'il convoque pour dire la France – le contenu normatif de l'appartenance repose avant tout sur des éléments de nature civique et sur la croyance aux valeurs républicaines qui ne sont à aucun moment culturalisées –, il reste que le clivage qu'il cherche à activer diffère encore de ceux sur lesquels entendent se positionner ses deux adversaires de gauche et droite. Il semble en effet vouloir manifester la dimension légitimiste, celle dont nous avions vu qu'elle tendait à exprimer le degré de confiance dans le système et le personnel politique[1154]. Se donnant à voir comme le seul candidat en résistance contre le système, il renvoie dès lors la compétitrice socialiste et Nicolas Sarkozy dos à dos, en les présentant comme ceux qui ont participé au règne de la loi des partis : « [Le PS et l'UMP] se sont partagés le pouvoir constamment. Le résultat est sous nos yeux. Il y a vingt-cinq années que quand l'un est au pouvoir, l'autre le combat. Et l'autre vient au pouvoir qu'aussitôt l'un essaie de le détruire […] Ma conviction est que la France ne veut ni la société de l'un des candidats que l'on essaye de nous imposer, ni la société de l'autre. »[1155] Notons toutefois que si Ségolène Royal est présentée par Bayrou comme l'héritière de la politique socialiste telle que menée depuis les années 1980 et qui a contribué à reléguer l'intérêt général à l'arrière-plan, le président de l'UMP est lui décrit, à l'instar des allocutions de cette dernière, comme antirépublicain dans la mesure où il aurait cherché par-delà la satisfaction des intérêts de son organisation à dresser les Français les uns contre les autres[1156].

3) Jean-Marie Le Pen et l'ordre mondial : le souverainisme contre la vassalisation de la nation française

Les déclarations de Jean-Marie Le Pen qui mobilisent la question nationale tendent, sans surprise, à faire de la défense de la nation et du peuple français leur axe rhétorique majeur. Pour

[1153] RENAN Ernest, *Qu'est-ce qu'une nation ?, op.cit.,* p. 54
[1154] Voir Partie 1, Chapitre 3, Section 2
[1155] BAYROU François, 31 janvier…, *op. cit.*
[1156] *Ibidem*

le leader frontiste, la France, assimilée au peuple lui-même indissociable de la nation, serait en voie de disparition et de dislocation, péril causé par le développement et l'imposition d'une économie mondialisée et « apatride »[1157] ainsi que par une immigration massive qui s'appuierait sur la destruction des frontières nationales engendrée par la mondialisation. *A priori*, nous pourrions nous attendre à ce que Jean-Marie Le Pen déploie alors une argumentation qui tende à investir, sur la problématique de l'immigration en particulier, le terrain culturel, la rapprochant dès lors, dans les questionnements abordés, de la rhétorique sarkozyste. Il apparaît pourtant, sur le fondement de l'étude des allocutions retenues comme des segments constitutifs du sous-corpus lepéniste « identité nationale », qu'il a relativement délaissé ce cadrage de l'immigration pour lui préférer celui socio-économique qui fait de l'immigration un risque sérieux de dilapidation des biens de la nation et de mises en concurrence des travailleurs. La menace culturelle qu'elle pourrait faire peser sur l'identité nationale, rhétorique pourtant classique dans ses discours[1158], est dans cette perspective tout au plus évoquée mais globalement absente comme axe argumentatif structurant. Cette absence est notamment révélée par la quasi disparition de certaines formes ou expressions traditionnellement caractéristiques du discours frontiste, comme « anti-France », « cosmopolitisme », « métissage », « racisme anti-Français », « colonisation culturelle et religieuse », « maghrébin », « noir », « ethnie », « bande ethnique », « voile », « foulard », « islamisation », « islam », « musulman », « mosquée », ou encore « islamiste » et « intégriste »[1159]. Même l'appel à l'origine chrétienne de la France n'est que très peu exploité[1160] tandis que la référence historique à Charles Martel, servant tout à la fois à barbariser les immigrés maghrébins et à glorifier la lutte du peuple contre l'envahisseur, a été abandonnée. Tout au plus pouvons-nous identifier, à partir de la mobilisation sporadique de certaines thématiques, l'argument selon lequel l'immigration massive risquerait de dissoudre l'identité nationale, et qu'en conséquence les « français récents » comme les immigrés déjà présents sur le sol national devraient être assimilés, se soumettre aux lois de la République, accomplir leurs devoirs et n'exprimer la fierté de leurs

[1157] LE PEN Jean-Marie, 1er mai 2006, discours à Paris
[1158] SCHOR Ralph, « Parler des étrangers : les mots du Front national », *Cahiers de la Méditerranée*, n°54, 1997, pp. 117-137
[1159] L'analyse statistique effectuée *via* le logiciel Iramuteq sur les segments constitutifs du sous corpus lepéniste « identité nationale » révèle qu'aucune occurrence n'a été trouvée pour la plupart des formes ou des expressions mentionnées. Concernant les formes « maghrébin », « foulard », « musulman », « mosquée » et « intégriste », il s'avère que ce sont toutes des hapax, le terme « noir » est cité quatre fois mais jamais en référence aux personnes de couleur noire, le mot « islam » apparaît quant à lui deux fois. Le fait que nous n'ayons, au cours de l'analyse qualitative des déclarations constituant le sous-corpus, rencontré que deux fois, et de manière allusive, l'expression « mosquées-cathédrales », expression spécifique du leader lepéniste, confirme notre conclusion. LE PEN Jean-Marie, 11 février 2007, discours à Nantes et LE PEN Jean-Marie, 3 mars 2007, discours à Marseille
[1160] Nous n'avons trouvé dans le corpus que trois fois cette référence.

origines et de leurs histoires diverses comme leurs coutumes que dans la sphère privée tout en admettant que la France est de culture chrétienne[1161]. Nous pouvons également percevoir dans les discours de Jean-Marie Le Pen une référence, toujours implicite, à l'islam, comme cette « religion étrangère » qui comporterait un risque pour notre identité[1162]. Il est aussi possible de reconstituer l'idée que le « néo-tribalisme » – autre appellation du communautarisme que Le Pen définit dans un de ses discours comme le fait de revendiquer de façon « arrogante » ses origines ethniques et d'adopter une posture victimaire tendant à réclamer des comptes à des Français qui n'y seraient pour rien[1163], cela selon une logique proche de la rhétorique de la repentance sarkozyste – serait une menace pour la nation dans la mesure où il contribuerait à nourrir la détestation de soi du peuple et participerait ainsi au développement de la haine des autres comme à la destruction du sentiment national. Il demeure cependant que ces îlots argumentatifs que nous avons reconstitués s'apparentent davantage à des gages donnés par Jean-Marie Le Pen à son électorat naturel, cela pour compenser ce que nous considérons être un changement rhétorique significatif et stratégique, qu'un axe à part entière nourrissant ses discours de campagne[1164]. En effet, le leader frontiste apparaît non seulement vouloir se positionner sur un autre clivage que celui du libéralisme culturel, clivage qui constituait pourtant sa marque de fabrique idéologique, mais également opérer dans ce cadre une aseptisation sémantique de la problématique de la nation dans son rapport aux autres.

Abandonnant donc la lutte contre les élites cosmopolites et multiculturalistes, « le Menhir » concentre sa diatribe essentiellement sur la mondialisation et les États-Unis – nouvel empire et, désormais, « seule superpuissance mondiale »[1165] – et sur les gouvernants de droite et de gauche, de France et d'Europe, considérés comme les complices de ce système et des traîtres à la nation, qu'il nomme alternativement « euro-fédéralistes », « euro-atlantistes » ou encore « euro-mondialistes » : « Ce sont eux et leurs partis qui ont gouverné la France, tantôt en alternance, tantôt en cohabitation. Tous responsables, tous coupables. Ils ont détruit les protections légitimes des travailleurs français et d'abord les frontières devenues de véritables passoires en bradant notre souveraineté à l'Europe de Bruxelles qui, elle, les a cédées sans aucun scrupule ni aucune réserve au mondialisme. »[1166] Cette alliance objective de l'ultra-libéralisme

[1161] LE PEN Jean-Marie, 1er mai…, *op. cit.*
[1162] LE PEN Jean-Marie, 12 novembre 2006, discours au Bourget
[1163] LE PEN Jean-Marie, 1er mai…, *op. cit.*
[1164] Ainsi, nous sommes dans un procédé rhétorique inversé par rapport à Nicolas Sarkozy : ce dernier jalonne son discours *de* l'identité nationale de repères identitaires de nature socio-économique pour prouver son appartenance à un parti de droite historiquement structuré par ce clivage idéologique, tout en s'engageant stratégiquement et principalement sur le terrain du libéralisme culturel, tandis que Jean-Marie Le Pen semble faire l'inverse.
[1165] LE PEN Jean-Marie, 22 octobre 2006, discours aux Herbiers
[1166] LE PEN Jean-Marie, 25 février 2007, discours à Lille

et de l'internationalisme dans la tentative d'imposer aux peuples la loi du marché et du consumérisme, passerait corrélativement par la destruction des nations ancestrales, remparts contre l'individualisme marchand et protectrices des peuples « laborieux »[1167]. L'Europe est considérée dans cette argumentation comme l'avant-poste du mondialisme qui par la destruction organisée des frontières nationales et la mise en concurrence des travailleurs européens et du monde, a encouragé une immigration massive de « miséreux »[1168], tout autant exploités que les « Français de souche » par le système mondialisé. Victimes des marchands de sommeil et condamnés à exercer des emplois difficiles, ces « bons immigrés » seraient donc également les perdants de la mondialisation et, tout comme les Français, ne désireraient pas voir leurs origines dont ils seraient eux-mêmes fiers se dissoudre dans l'uniformisation ultra-libérale en cours :

> *[…] je n'ai jamais fustigé ces humbles travailleurs, poussés par la misère, à offrir leur travail et leur bras pour participer, souvent aux tâches les plus rudes, aux postes les plus ingrats, à l'édification de notre pays. Je n'ai jamais condamné ceux qui, comme moi, sont fiers d'avoir un passé, de venir d'une Histoire, d'une contrée souvent glorieuse... Et ne rêvent pas que de se fondre servilement dans le melting pot du salariat et de la consommation bêlante, comme le voudraient leurs maîtres...*[1169]

Le repli sur la religion de certains d'entre eux, bien que comportant un risque pour l'identité nationale, serait alors relativement compréhensible car manifestant un besoin de spiritualité et de morale dans un système qui voudrait faire d'eux uniquement des individus-consommateurs : « Cette défiance envers la France qui produit ce repli vers une religion étrangère, certes inquiétante pour notre identité mais qui, exprimant un besoin de spiritualité face à une société sans âme, ne prospère jamais que sur le vide moral et spirituel que la France a elle-même créé. »[1170] De la même manière, le « néo-tribalisme » est conçu dans l'argumentation lepéniste comme une conséquence de cette politique consumériste mise en place par les élites mondialisées, celles-ci l'ayant encouragé conformément à la logique de segmentation de marché[1171]. La rhétorique de l'immigration massive comporte aussi un versant qui tend cette fois à cibler les « mauvais immigrés » qui se caractériseraient, non par leur volonté de coloniser culturellement et confessionnellement la France, mais par leur penchant à la paresse et à la fraude, assistés par un système social qui ne profiterait qu'à eux et de manière prioritaire sur

[1167] LE PEN Jean-Marie, 20 septembre 2006, discours à Valmy
[1168] LE PEN Jean-Marie, 12 novembre…, *op. cit.*
[1169] LE PEN Jean-Marie, 1er mai…, *op. cit.*
[1170] LE PEN Jean-Marie, 12 novembre…, *op. cit.*
[1171] LE PEN Jean-Marie, 1er mai…, *op. cit.*

les Français[1172]. L'immigration, dans ce contexte de la mondialisation, se révèle donc selon Jean-Marie Le Pen doublement problématique pour la préservation de la nation : elle est ruineuse et, produisant des inégalités et de la concurrence entre les peuples, elle détruit la fraternité nationale et de la grandeur économique française. L'assimilation des immigrés, nécessaire à leur fusion dans la nation, est dans cette perspective rendue impossible puisque le travail, vecteur de l'assimilation, vient à manquer dans un pays rongé par les délocalisations, la désinsdustrialisation et la casse des protections engendrées par l'économie apatride. En outre, cette situation serait aggravée par la dislocation de la nation issue de la destruction, par les élites mondialistes mues par leur philosophie du marketing, du creuset républicain, lequel creuset avait permis à la France de demeurer une nation une et indivisible dotée d'une histoire, combattante de la liberté et de l'indépendance, protectrice des « humbles », multiple, et respectueuse des différences.

> *Les émeutes de banlieues du mois de novembre, que j'avais également annoncées, nous montrent de la même façon ce qu'il en coûte à une Nation de ne plus considérer les individus, hommes et femmes, qui la composent, que comme des consommateurs indifférenciés, sans tenir compte de leurs croyances et de leurs origines. Des différences que seul le creuset républicain patriote pouvait permettre de fusionner en citoyens français fraternels. Creuset aujourd'hui détruit par toutes les politiques de gauche et de droite qui se sont succédées depuis 30 ans […]*[1173]

La solution proposée par Jean-Marie Le Pen repose sur la reconquête de la souveraineté politique du peuple par sa révolte contre la mondialisation et la confiscation de son destin, processus qui doit unir toutes les composantes du peuple, y compris les « Français d'ailleurs »[1174]. La première étape de cette reconquête passe, selon lui, par l'élection d'un homme qui a toujours prouvé son amour de la nation et qui en défendra la souveraineté et l'exception par le rétablissement des frontières, lequel rétablissement stoppera l'immigration massive et organisera le patriotisme économique. En particulier, la préférence nationale sera appliquée pour contrer les abus des « mauvais immigrés », et l'assimilation par le travail et la formation mise en place pour les immigrés présents sur le sol national avant la fermeture des frontières.

La rhétorique du leader frontiste, si elle se rapproche globalement des questionnements sarkozystes sur l'immigration dans sa confrontation à la nation, apparaît ainsi délaisser le prisme culturel pour lui préférer celui socio-économique, le candidat de l'UMP étant donc le seul à véritablement investir ce terrain. L'argumentation lepéniste, qui tend à jouer à la fois sur

[1172] LE PEN Jean-Marie, 12 novembre…, *op.cit.*
[1173] LE PEN Jean-Marie, 1er mai…, *op. cit.*
[1174] LE PEN Jean-Marie, 25 février…, *op. cit.*

la dimension matérialiste et légitimiste, et semble en cela rejoindre les intentions « royalistes » et bayrouistes, n'est que relativement, sur ce point, novatrice. L'enjeu souverainiste, la lutte contre la mondialisation, son combat contre le système et ses élites libérales et internationalistes, la notion d'immigration massive conçue comme ruineuse pour la nation, l'instauration de la préférence nationale, font partie des éléments rhétoriques traditionnels du challenger frontiste[1175]. Il demeure cependant qu'à côté du fait qu'il ait relégué à l'arrière-plan son engagement en faveur du conservatisme culturel, il a également aseptisé son discours sur l'immigration. Il semble, en effet, avoir rompu avec une dialectique mettant en avant l'aspect colonisateur de l'invasion migratoire mais aussi s'être montré dans ses allocutions plus distancié à l'égard de la religion musulmane dans la mesure où il n'en fait pas un problème central. Son positionnement sur l'assimilation par le travail suggère, en outre, qu'il ne considère plus, comme durant les années 1980 et 1990, que les immigrés – en particulier provenant des anciennes colonies françaises – ne puissent être assimilés. Il délaisse ses formules et ses jeux de mots provocateurs qui tendaient à franchir tactiquement les frontières du dicible et devient parallèlement moins explicite quant à la définition de ceux qu'ils considèrent comme culturellement autres. Surtout, ses références répétées à la République, qui certes n'aurait de substance que si la nation est préservée, celle-ci restant donc première dans sa vision du monde, marquent un véritable tournant idéologique, tournant illustrée par sa convocation fréquente de la bataille de Valmy qui rentre, aux côtés de Jeanne d'arc, dans les références historiques les plus citées par Jean-Marie Le Pen. Finalement, alors que le roman national sarkozyste avait pour caractéristique d'intégrer la monarchie et la chrétienté dans le but d'ancrer dans la continuité historique les valeurs de la République, initiant par là-même leur culturalisation, le roman national lepéniste tend quant à lui à innover en intégrant le combat des soldats de la Révolution, pour établir la continuité historique du peuple français. Ce peuple est alors présenté comme ayant lutté de tout temps contre les puissances étrangères ayant voulu vassaliser la nation. De Jeanne d'Arc à Valmy, de Gergovie à la fête de la Fédération, Jean-Marie Le Pen « prend tout »[1176], car ce n'est pas la République qui est consubstantielle à l'identité nationale mais le combat du peuple de France pour son indépendance, sa liberté et sa souveraineté, souveraineté constitutionalisée par le régime républicain et qui justifie dès lors son intégration au roman national lepéniste.

[1175] SCHOR Ralph, « Parler des étrangers… », *op. cit.*
[1176] LE PEN Jean-Marie, 20 septembre…, *op. cit.*

L'analyse autant quantitative que qualitative des déclarations prononcées par les trois adversaires principaux de Nicolas Sarkozy avant son annonce de création d'un ministère de l'Immigration et l'Identité nationale, tend à valider l'hypothèse que cette annonce a été rendue possible par l'investissement de ces trois candidats sur le terrain de la nation. Cet investissement aura pu, en effet, participer à renforcer la consensualité du thème de l'identité nationale et surtout à manifester l'idée que la nation est le cadre naturel au travers duquel vivre son appartenance à un groupe, autorisant par là même la définition d'une tactique visant à objectiver ce thème.

Il reste cependant que les cadrages mobilisés par chacun des compétiteurs du candidat de l'UMP comme les clivages qu'ils visent chacun, par leur engagement sur le terrain de la nation, à visibiliser et à imposer comme critère d'évaluation des programmes et des candidats, diffèrent de ceux promus par Nicolas Sarkozy *via* son discours *de* l'identité nationale. Dès lors, si renforcement de la consensualité de la question nationale il y a, quels sont les facteurs qui permettent au-delà de comprendre la réussite de l'entreprise tactique sarkozyste ? Autrement dit, dans quelle mesure l'annonce du 8 mars a-t-elle pu favoriser la préemption par Nicolas Sarkozy de la nation – soit l'imposition d'un débat autour du contenu normatif de la nation dans ses termes et son cadrage – alors même que la question nationale était jusqu'alors une thématique partagée et subséquemment non marquée ?

II – Le discours sarkozyste *de* l'identité nationale au cœur de la campagne : l'entreprise réussie du candidat Sarkozy

L'analyse des articles de presse écrite publiés entre le 9 mars et le 21 avril tend à démontrer que la réussite de l'entreprise sarkozyste de visibilisation du discours *de* l'identité nationale paraît reposer à la fois sur l'événementialisation de l'annonce du 8 mars et sur la nature réactionnelle des campagnes menées par ses adversaires contre cette promesse.

La proposition de Nicolas Sarkozy, en faisant événement, a rendu possible que soit mise en lumière la thématique de l'identité nationale. Cette production événementielle s'analyse comme une entreprise collective menée à la fois par des acteurs extérieurs au champ médiatique qui ont fait pression pour que les professionnels diffusent de l'information écrite sur le sujet, mais également par les journalistes, qui y ont trouvé un intérêt compte tenu des contraintes inhérentes à ce champ. (A).

Cette promesse s'est avérée, en outre, opportune dans la mesure où les réactions politiques qu'elle a suscitées ont de par leur contenu non seulement établi le marquage

sarkozyste de la problématique de l'appartenance à la nation mais également accru la manifesteté des hypothèses constitutives du discours *de* l'identité nationale (B).

A) L'événementialisation de l'annonce du 8 mars : une entreprise collective à la croisée des champs politique et médiatique

La visibilisation du thème de l'identité nationale s'est produite à la faveur de l'événementialisation de l'annonce sarkozyste du 8 mars, elle-même issue de la rencontre entre les intérêts des acteurs de la campagne de 2007 et de ceux des entreprises de presse.

En premier lieu, les réactions et contre-réactions des candidats et de leurs équipes engendrées par cette promesse ont permis aux journalistes de traiter cette information sur le mode de la compétition sportive et du roman-feuilleton, formats favorisant l'exploitation de cette thématique sur le long terme et sa constitution subséquente en événement médiatique marquant de la présidentielle (1).

En outre, l'intégration dans le traitement journalistique de ce débat des ressentis et des opinions du public, a contribué à construire l'identité nationale non pas simplement comme événement médiatique mais aussi comme événement social (2).

1) La mise en scène des rivalités politiques : entre compétition sportive et roman-feuilleton

Certes, l'annonce par Nicolas Sarkozy de la création s'il est élu d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale ne suscite le lendemain aucune réaction dans la presse[1177], mais elle engendre le soir même ainsi que toute la journée du 9 mars un nombre important de commentaires provenant essentiellement des mondes politique et associatif. Candidats, porte-paroles, responsables d'organisation de défense des droits de l'Homme, de soutien aux immigrés ou de lutte contre le racisme, manifestent leur opposition soit sur les plateaux de télévision ou de radio, soit *via* des communiqués envoyés notamment à l'Agence France Presse qui se charge de compiler voire de susciter les différentes prises de position. La consultation des dépêches de l'AFP en date du 9 mars permet, grâce à leurs titres évocateurs, de prendre la mesure du lever de bouclier provoqué par la promesse sarkozyste[1178]. La

[1177] Nous n'avons trouvé qu'un article du *Figaro* qui au sein du compte-rendu de l'émission *À vous de juger* mentionne la proposition de Nicolas Sarkozy sans la commenter. WAINTRAUB Judith, « Nicolas Sarkozy détaille ses "solutions" pour la France », *Le Figaro*, 9 mars 2007, p. 5

[1178] « Ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale : tollé contre Sarkozy » ; « François Bayrou : "l'identité nationale de la France c'est la République" ; « Immigration : SOS Racisme désapprouve les propositions de Sarkozy » ; « Projet de "ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale" : la LDH "scandalisée" » ;

réactualisation régulière de la rubrique « Ils ont dit : déclarations du jour dans la campagne électorale » permet, en outre, de suivre régulièrement la croissance de la controverse. À côté des organisations intéressées à la mise en lumière de leur cause et à la légitimation de leur combat, la volonté affichée des acteurs politiques, engagés dans la campagne électorale, de publiciser leurs prises de position et leurs critiques respectives, semble suggérer qu'ils ont pu considérer l'annonce du 8 mars comme une erreur de communication commise par Nicolas Sarkozy dont ils pourraient se servir tactiquement pour démontrer soit l'opportunisme électoral de celui-ci (Le Pen, Strauss-Kahn, Hollande), soit la violence inhérente à sa politique (Buffet, Bayrou). Cette hypothèse est d'ailleurs consolidée par les diverses réactions en « off » de François Bayrou, elles-mêmes publiées par la suite, qui laissent entrevoir que le candidat centriste était persuadé que son concurrent avait commis un faux pas décisif[1179]. Ces acteurs se sont dès lors retrouvés eux-mêmes intéressés à la médiatisation de cette annonce et ont, par une active démonstration publique de leur opposition et leur recours aux médias audiovisuels, fait pression sur le champ journalistique pour qu'il produise de l'information écrite sur ce sujet[1180]. Cette conjecture semble, de plus, corroborée par le format de leurs interventions qui tendent toutes à adopter celui de la petite phrase et du bon mot parfaitement adapté à l'écriture journalistique voire calibré pour figurer en titre d'article, comme en témoigne d'ailleurs leur reproduction dans ceux de l'AFP. L'irruption le 10 mars du ministère de l'Immigration et de l'Identité dans cinq des grands journaux nationaux – *Aujourd'hui en France*, *Le Figaro*, *L'Humanité*, *Libération* et *Le Monde* – notamment en une de deux d'entre eux, révèle qu'il y a bien eu « une synchronisation et une focalisation minimum des choix de l'ensemble des journalistes sur un même sujet »[1181] qui consacre la proposition sarkozyste comme événement médiatique du jour et la réussite de l'entreprise de l'ensemble des acteurs politiques intéressés à sa production en tant qu'événement, Nicolas Sarkozy y compris. Les unes du *Figaro* – « Sarkozy lance le débat sur l'identité nationale » – ainsi que celle de *Libération* – « "Identité nationale" Sarkozy monte au Front » – donnent le ton de la majorité des articles publiés qui, *in fine*, correspond à la nature et au contenu des réactions manifestées la veille : la plupart d'entre

« "Immigration et identité nationale": Le Pen approuve Sarkozy, attaque Bayrou » ; « RESF : "Immigration et identité nationale", des "connotations inquiétantes" » ; « Les Indigènes de la République dénoncent la "lepénisation des sommets de l'Etat" » ; « "Immigration et identité nationale": Sarkozy est "dangereux", selon Buffet » ; « Immigration et identité nationale : Sarkozy "menace la cohésion nationale" (Mrap) » ; « France Terre d'Asile : Sarkozy "prend une nouvelle fois les étrangers en otages" » ; « Hollande : "Nicolas Sarkozy dans un flirt poussé avec les thèses du FN" » ; « Un spécialiste de l'immigration dénonce les déclarations de Sarkozy »

[1179] « Il paraît que Sarkozy s'est grillé ce soir chez Chabot » (8 mars au soir) ; « En campagne, on peut dire beaucoup de conneries. Mais on n'a pas le droit de jouer avec ça. Sarko est givré. Il n'a aucun sens de l'Histoire. » (9 mars au matin) RAULIN Nathalie, « Bayrou au pas de charge », *Libération*, 12 mars 2007, p. 15

[1180] CHAMPAGNE Patrick, « L'événement comme enjeu », *op. cit.*, p. 417

[1181] *Ibid.*, p. 415

eux se consacre, en effet, soit à la retranscription de la controverse politique engendrée par la promesse, soit à l'analyse des motivations stratégiques ayant décidé le candidat de l'UMP à la formuler.

Il reste que, comme le démontre Patrick Champagne, cette événementialisation de l'annonce du 8 mars n'aura parallèlement pu être permise que dans la mesure où les journalistes eux-mêmes y auront trouvé un intérêt compte tenu des contraintes inhérentes au champ médiatique[1182]. Nous pouvons en énumérer au moins deux par ailleurs relativement corrélées : le temps et le « capital journalistique »[1183]. Gérard Noiriel, après avoir constaté que les articles de presse parus sur le sujet de l'identité nationale ont majoritairement porté sur des considérations d'ordre stratégique davantage que sur le fond du débat, note que, depuis la restructuration du champ médiatique opérée à la faveur de la libéralisation dans les années 1980 du secteur audiovisuel, les journalistes sont « placés sous la pression constante de l'actualité » et n'ont en conséquence « pas le temps d'entreprendre [des enquêtes de fond], car ils doivent toujours rédiger leur papier dans l'urgence »[1184]. Nous pouvons de ce point de vue entrevoir l'avantage qu'aura pu constituer pour les journalistes la profusion de réactions politiques et leur contenu : pouvant se contenter de reproduire les commentaires des débatteurs et les schèmes de perception qu'ils fournissent pour interpréter la proposition sarkozyste, voire de reprendre l'essentiel des informations des dépêches AFP, les professionnels auront pu réduire le temps de travail nécessaire à la production de l'information quotidienne. L'aperçu des titres de presse du 10 mars va dans le sens de cette conclusion, ces derniers réitérant les mots et la sémantique de ceux de l'agence de presse[1185]. En outre, il s'avère que sur les treize articles référencés ce jour, un seul tente de faire une analyse historique des usages politiques de l'identité nationale[1186] allant dans le sens des remarques de Gérard Noiriel et confirmant l'intérêt qu'auront pu représenter pour les journalistes, en termes de temps de traitement, le format et le contenu des réactions des différents protagonistes ayant construit et alimenté la polémique[1187]. Cet impératif

[1182] *Ibid.*, pp. 417-419
[1183] *Ibid.*, pp. 419-422
[1184] NOIRIEL Gérard, *À quoi sert…*, *op. cit.*, p. 137
[1185] VIGOGNE Ludovic, « Sarkozy radicalise son discours », *Aujourd'hui en France*, 10 mars 2007, p. 5 ; JAIGU Charles et JEUDY Bruno, « Sarkozy remet "l'identité nationale" au cœur du débat », *Le Figaro*, 10 mars 2007, p. 8 ; L. M., « Sarkozy se relance sur le dos des immigrés », *L'Humanité*, 10 mars 2007, p. 4 ; COROLLER Catherine, « Sarkozy chasse sur le territoire du FN », *Libération*, 10 mars 2007, pp. 2-3
[1186] SERVICE POLITIQUE, « L'identité nationale, passerelle entre droite et extrême-droite », *Libération*, 10 mars 2007, p. 2
[1187] Notons toutefois que *Le Monde* ne produit qu'un article qui mentionne la proposition sarkozyste, celui-ci ayant simplement pour objet de faire le compte-rendu de l'émission *À vous de juger*, révélant que le quotidien n'a pas jugé opportun de médiatiser la polémique. Nous pouvons faire l'hypothèse que, concernant ce support de presse, c'est la focalisation de l'ensemble de ses concurrents sur ce débat qui l'a poussé par la suite à traiter lui aussi le

de temps qui s'impose aux journalistes, renvoie plus largement à la question du « capital journalistique » qui organise les positions des différents journaux dans le champ médiatique. Ce capital est structuré par deux sous capitaux par ailleurs en tension dialectique : le « capital économique », constitué des biens de nature économique du support de presse, « qui est nécessaire à la vie de l'entreprise de presse et permet également d'agir dans les luttes internes au champ »[1188] ; le « capital symbolique » du journal qui se mesure en termes de « crédibilité, [de] notoriété dans le domaine de l'information, [d'] ancienneté, [de] renommée, [de] "sérieux" et [de] "qualité" qui sont reconnus – dans le champ journalistique mais aussi à l'extérieur de celui-ci – à ses analyses et à ses commentaires. »[1189] Ces deux capitaux dépendent *in fine* essentiellement du public du journal[1190], les journalistes se devant, compte tenu de la place de leur entreprise de presse dans le champ médiatique et de la concurrence qui s'y joue, d'anticiper les attentes de leurs lecteurs afin de maintenir voire d'augmenter le capital journalistique de leur journal. La tension entre capitaux économique et symbolique les contraint donc dans la sélection des informations à traiter : elles doivent être vendeuses tout en respectant l'identité du titre de presse. Dans cette perspective, les intérêts des acteurs ayant initié la polémique, ceux de Nicolas Sarkozy lui-même, et ceux des professionnels de la presse ne pouvaient qu'être en adéquation. En effet, cette information touchait à la fois au domaine de la politique intérieure, et en son sein à la campagne électorale, et a pris la forme de la rivalité et de la surenchère qui rapproche la controverse de la compétition sportive. Ce caractère est d'autant plus marqué que l'information a d'abord suscité les commentaires des porte-paroles des candidats[1191], avant que Sarkozy lui-même n'axe au soir du 9 mars son discours de Caen sur la problématique de l'identité nationale, donnant ainsi l'impression de répondre, au terme de la journée, à ces commentaires[1192]. L'avantage de cette polémique, qui s'inscrit dans les schèmes de la

sujet sous ce prisme. RIDET Philippe, « Nicolas Sarkozy se prépare à recevoir l'adoubement présidentiel », *Le Monde*, 10 mars 2007, p. 12

[1188] CHAMPAGNE Patrick, « L'événement comme enjeu », *op. cit.*, p. 419

[1189] *Ibidem*

[1190] *Ibid.*, p. 425

[1191] Dès le vendredi 9 mars au matin, Rachida Dati, l'une des deux porte-parole de Nicolas Sarkozy, justifie devant les journalistes la proposition de son candidat. Parallèlement, Xavier Bertrand, son second porte-parole, a exprimé en off son désaccord – « Ce n'est pas parce que François Bayrou est à l'affût de tout, et que François Hollande est aux abois qu'il faut qu'ils racontent n'importe quoi. » – créant un quiproquo résolu le soir par la publication d'un communiqué commun qui officialise et aligne la position du parti sur celle de Nicolas Sarkozy. COROLLER Catherine, « Sarkozy chasse… », *op. cit.*

[1192] GUIRAL Antoine, « À Caen, une justification laborieuse », *Libération*, 10 mars 2007, p. 3 ; VIGOGNE Ludovic, « Sarkozy, la course à droite », *Aujourd'hui en France*, 11 mars 2007, p.3 ; RIDET Philippe, « Confronté à la montée de M. Bayrou, M. Sarkozy droitise son discours », *Le Monde*, 12 mars 2007, p. 9 ; FOUTEAU Carine, « Immigration et identité nationale : Nicolas Sarkozy persiste et signe malgré la polémique », *Les Échos*, 12 mars 2007, p. 2

« démocratie compétitive »[1193], est à la fois que, se rattachant au domaine de la politique intérieure, elle permet de satisfaire aux critères de sérieux et de crédibilité, et que, se drapant du voile de la compétition, elle peut susciter l'intérêt du public et ainsi faire vendre le journal[1194].

L'annonce sarkozyste ne s'est en outre pas simplement constituée en événement médiatique quotidien mais s'est événementialisée sur le long terme, devenant un des faits majeurs de la campagne présidentielle. L'analyse de la production médiatique entre le 9 mars et le 21 avril 2007 montre en effet qu'il y eu une réelle continuité du traitement de ce sujet, continuité jalonnée de pics que manifestent les croissances subites du nombre de journaux nationaux et/ou du nombre d'articles couvrant ce thème. Ainsi, en moyenne sur la période étudiée, ce sont douze documents et cinq journaux par jour qui mentionnent cette thématique. Nous avons, en sus, pu isoler quatre périodes, plus ou moins longues, de surexposition de la problématique : la semaine du 12 au 19 mars ; le 26 mars ; du 3 au 5 avril ; et enfin les 11, 12 et 13 avril[1195]. Le fait que ce sujet se soit maintenu aussi longtemps dans l'actualité et qu'il ait engendré régulièrement des pics de traitement tend ainsi à suggérer qu'il a non seulement été entretenu mais aussi relancé au cours de la période étudiée. Cet entretien comme ces relances régulières, quasi hebdomadaires, sont issus là encore de la rencontre des dynamiques propres aux champs politique et médiatique qui se sont alimentées l'une l'autre, conduisant à ce que la promesse sarkozyste se construise comme événement marquant. En effet, la diffusion des commentaires provenant des acteurs de la campagne dans la presse a obligé ceux qui ne s'étaient pas encore exprimés sur la question à le faire comme à en engager d'autres à répondre aux divers commentaires et accusations, et cela suivant la logique du jeu politique électoral. C'est ainsi que sur l'ensemble de la période étudiée, l'AFP collecte très régulièrement des commentaires sur l'affaire (Laurent Fabius, Olivier Besancenot, Jean-Marie Le Pen, François Fillon, Dominique Voynet, Arnaud Montebourg, Ségolène Royal, Nicolas Sarkozy, François Bayrou, Arlette Laguiller, etc.) Ces jeux de réactions/contre-réactions permettent dès lors aux différents médias de filer la métaphore sportive, métaphore notamment révélée par certains mots employés dans les articles (course, sprint, grand-écart, terrain), et tels des commentateurs d'interroger les protagonistes et de solliciter l'avis d'experts pour tenter de relancer le match comme de l'analyser tant d'un point de vue tactique que technique. Le thème de l'identité

[1193] Nous reprenons l'expression à Pierre Musso : MUSSO Pierre, *Sarkoberlusconisme, la crise finale ?*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2011, p. 103
[1194] CHAMPAGNE Patrick, « L'événement comme enjeu », *op. cit.*, p. 421 et NOIRIEL Gérard, *À quoi sert…*, *op. cit.*, p. 137
[1195] Voir Annexe n°9

nationale est dans ce cadre souvent présent dans des documents qui prennent la forme d'interviews et au sein desquelles les journalistes demandent à leurs invités politiques du jour de préciser leur position sur le ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale[1196]. Il s'insère également dans les « chroniques » et les « édito » dans lesquels les éditorialistes donnent leur avis sur la compétition en cours[1197]. Nous le retrouvons enfin dans des articles de fond, où le journal, contraint comme nous l'avons vu par le temps d'actualité, délègue l'analyse des dynamiques idéologiques à l'œuvre dans le débat à des historiens, des sociologues ou des acteurs de terrain[1198] dans des rubriques « décryptages », « opinions » ou autres « points de vue »[1199]. Notons que le fait que la polémique ait opposé à l'intérieur du champ médiatique *Le Figaro* et *Libération*, tend à renforcer cette métaphore sportive, ces quotidiens s'affrontant par tribunes et articles interposées tels des clubs sportifs engagés dans un championnat[1200]. Au-delà de permettre aux différents médias de célébrer la compétition sportive se déroulant durant cette période, l'annonce sarkozyste leur offre aussi la possibilité de rendre compte du désormais débat sur l'identité nationale sous la forme du roman-feuilleton, genre littéraire né au XIXe siècle marquant l'entrée de la littérature dans l'ère médiatique et son adaptation subséquente aux contraintes économiques du champ journalistique[1201]. Cette manière de traiter médiatiquement la controverse se manifeste à la fois dans l'attention des journalistes à en reproduire la tonalité dramatique mais également dans leur volonté de construire régulièrement certains faits liés à ce thème comme des rebondissements sur le mode du *cliffhanger*. L'intention médiatique d'entretenir une certaine dramatisation dans leur production de l'information ayant pour objet l'identité nationale est d'abord perceptible au travers du choix des mots utilisés ou relayés par les journalistes dans le traitement de ce sujet, mots qui peuvent se retrouver dans les titres des articles le couvrant. Nous y avons noté des termes renvoyant aux champs lexicaux du combat, de la résistance et de la menace (tollé, persister, insoumis,

[1196] Pour illustration : REVAULT D'ALLONNES David, « Hollande : "Bayrou-Sarkozy au second tour, ce serait un non-choix" », *Libération*, 12 mars 2007, p. 13 ; BARBIER Christophe, « Borloo : "Bayrou c'est le ni-ni" », *L'Express*, 15 mars 2007, p. 66 ; BAZIN François, MALAURIE Guillaume et ALGALARRONDO Hervé, « Bayrou : "Et si c'était moi ! " », *Le Nouvel Observateur*, 15 mars 2007, pp. 58-60

[1197] Pour illustration : RIOUFOL Ivan, « Royal et Bayrou, duo bien-pensant », *Le Figaro*, 16 mars 2007, p. 19 ; APEL-MULLER Patrick, « La toute petite France de Sarkozy », *L'Humanité*, 19 mars 2007, p. 3

[1198] NOIRIEL Gérard, *À quoi sert…*, *op. cit.*, p. 137

[1199] Pour illustration : B. M., « Max Gallo : "Ne pas abandonner à l'extrême droite l'identité nationale" », *Aujourd'hui en France*, 11 mars, p. 2 ; WAINTROP Michel, « Jean-Pierre Dubois (LDH) : "L'immigration est une chance pour la France" », *La Croix*, 15 mars 2007, p. 3 ; TODOROV Tzvetan, « Un ministère indésirable dans une démocratie libérale », *Le Monde*, 17 mars 2007, p. 25

[1200] NOIRIEL Gérard, *À quoi sert…*, *op. cit.*, pp. 122-136

[1201] Voir notamment GOUDMAND Anaïs, « Le roman-feuilleton ou l'écriture mercenaire : l'exemple des *Mystères de Paris* », *Cahiers de Narratologie*, n°31, décembre 2016, disponible sur journals.openedition.org/narratologie/7589

défendre, offensive, terrain, dangereux, menace, répliquer, vociférer, chasse, violence…) ou encore appartenant aux registres affectif et psychologique (flirt, séduire, ignoble, hystérie, aimer, outrancier, offense, célébrer, amour, hallucinant, choquant, stupéfait…). Surtout, les divers acteurs ont intensément recouru à des termes et des expressions fonctionnant comme des « déclencheurs mémoriels »[1202] explicites ou implicites que les différents supports de presse n'ont pas manqué de diffuser et qui tendent à construire le thème comme un enjeu crucial ainsi qu'à créer autour de lui une atmosphère dramatique : « ministère de la race », « commissariat aux questions juives », « ministère des colonies », « Vichy », ou encore « sinistre mémoire »[1203]. L'intérêt que peut représenter pour les médias la dramatisation du débat public est qu'en en appelant aux émotions du lecteur, elle permet de capter son attention en suscitant chez lui de l'empathie ou du rejet pour certains participants à la polémique, assimilés à des héros ou à des ennemis, mais aussi en lui donnant l'impression que le débat est grave et essentiel pour l'avenir commun et qu'il doit donc en conséquence suivre assidûment le déroulé de cette série politique. Parallèlement, nous avons observé des pics de « focalisation/synchronisation » médiatique autour de certains faits liés au débat sur l'identité nationale. Ces attentions médiatiques subites et collectives tendent dès lors à les construire comme des rebondissements narratifs qui sont en capacité de relancer l'intérêt du lecteur et potentiellement d'augmenter les ventes du journal. Si la première semaine de médiatisation de la proposition de ministère est riche en *cliffhangers*, les jours suivants sont marqués par la construction quasi hebdomadaires de micro-événements. Ainsi, l'augmentation du nombre d'articles et de la couverture médiatique le 26 mars est liée à l'épisode du drapeau et de l'hymne national qui voit Ségolène Royal mettre en lumière dans ses discours *via* la célébration des symboles républicains, la thématique de l'identité nationale, et Nicolas Sarkozy se féliciter « d'avoir montré le chemin » à sa rivale, trouvant important que la candidate socialiste « comprenne »[1204]. Celle observée début avril, du 3 au 5, correspond aux remous affectant le camp de la droite relativement à la proposition sarkozyste : Simone Veil s'exprimant dans le numéro d'avril de *Tribune juive* réitère son scepticisme à l'égard de cette promesse, la jugeant « très ambiguë » ; Dominique de Villepin fait valoir sa désapprobation au cours d'une conférence de presse et manifeste sa préférence pour une « agence de

[1202] MOIRAND Sophie, « Discours, mémoires et contextes… », *op. cit.*
[1203] Pour illustration : BOURDELAS Laurent, « Et un ministère de la Race ? », *Libération*, 13 mars 2007, p. 32 ; MUCCHIELLI Laurent, « L'immigration sert la France », *Libération*, 13 avril 2007, p. 28 ; BERNARD Philippe, « Nicolas Sarkozy et l'identité nationale », *Le Monde*, 20 mars 2007, p. 2 ; APEL-MULLER Patrick, « La toute petite… », *op. cit.*
[1204] Pour illustration : LAB Pierre-Henri, « Royal court après Sarkozy », *L'Humanité*, 26 mars 2007, p. 7 ; *Le Monde*, « Royal dispute à Sarkozy le thème de la nation », 26 mars 2007, p. 1 ; FREYSSENET Elsa, « Ségolène Royal conteste "l'identité nationale" au candidat de l'UMP », *Les Échos*, 26 mars 2007, p. 2

l'immigration » ; Nicolas Sarkozy publie son livre-programme *Ensemble* dans lequel il défend son investissement sur le terrain de l'identité de la France. Ces trois faits concomitants se transforment en un micro-événement permettant de mettre en scène les dissensions dans la famille UMP, dissensions dotées d'un potentiel narratif et médiatique élevé dans la mesure où elles mettent en scène des personnalités politiques fortes détenant une autorité socialement reconnue dans le champ politique[1205]. Enfin, la période s'étalant du 11 au 13 avril constitue, là encore, un épisode d'accroissement de la production journalistique sur le thème de l'identité nationale corrélé aux tentatives de Jean-Marie Le Pen de reprendre la main dans le débat par son franchissement des frontières du dicible, sur lequel nous reviendrons plus loin, franchissement qui crée un échange verbal avec Nicolas Sarkozy que les médias ont largement couvert[1206].

2) La démonstration médiatique de la validation du public : l'intégration de l'opinion au cœur du conflit

L'analyse des articles ayant pour objet l'identité nationale révèle que l'événementialisation de l'annonce sarkozyste n'a pas uniquement reposé sur une mise en scène des réactions des acteurs politiques, des experts et des éditorialistes. Une autre catégorie de documents a en effet retenu notre attention : celle qui convoque les opinions et les ressentis des lecteurs eux-mêmes sur le Ministère et plus largement sur le débat. Cette convocation peut prendre différentes formes. En premier lieu, nous pouvons citer les courriers envoyés aux rédactions. Si ces derniers ne font l'objet d'aucune médiation – aucun commentaire ou introduction n'est produit par les journalistes sur le contenu de ces courriers – le choix de publier tel ou tel courrier revient au journal. Ainsi, quand bien même le lecteur s'exprime librement sur le sujet de son choix, les journalistes opèrent une sélection en fonction de ce qui occupe alors le débat public. Le thème de l'identité nationale s'est ainsi retrouvé ponctuellement traité sous cette forme et cela non seulement durant toute la période analysée mais également par la majorité des supports de presse consultés. Certains ont cependant mobilisé plus que d'autres ce mode d'information : nous avons recensé trois documents de ce

[1205] Pour Illustration : FURBURY Pierre-Alain, « Villepin est réservé sur un ministère de l'Identité nationale », *Les Échos*, 3 avril 2007, p. 3 ; AUFFRAY Alain et TASSEL Fabrice, « Sur l'immigration, un candidat immaîtrisable », *Libération*, 3 avril 2007, p. 2 ; GUIRAL Antoine, « Sarkozy sort Borloo et son livre », *Libération*, 3 avril 2007, p. 13

[1206] Pour illustration FORCARI Christophe, « Le Pen prend la roue du candidat UMP », *Libération*, 12 avril 2007, p. 6 ; TOMAS Ludovic, « Le Pen et Sarkozy sont sur le même bateau », *L'Humanité*, 12 avril 2007, p. 5 ; CHOMBEAU Christiane, « Pas de deux entre Nicolas Sarkozy et Jean-Marie Le Pen », *Le Monde*, 13 avril 2007, p. 9

type pour le quotidien *Libération* concentrés sur le mois de mars (13, 14 et 31), tandis que nous n'en avons collecté qu'un seul pour *Le Figaro* (19 mars), et *La Croix* (10 avril) de même que pour les hebdomadaires *Le Nouvel Observateur* (5 avril) et *l'Express* (19 avril). Au niveau du contenu de ces messages, les avis des lecteurs semblent correspondre à l'identité du journal, ce qui participe aussi à valider le choix de la ligne éditoriale effectuée par les rédactions et à en faire la démonstration publique. Ainsi, les courriers envoyés à *Libération* sont critiques quant à la proposition de Ministère[1207], à l'inverse de celui publié dans *Le Figaro* qui encourage et félicite Nicolas Sarkozy pour sa détermination[1208]. Le quotidien *La Croix* fait paraître un courrier qui à la fois manifeste la désapprobation de son auteur quant au débat lui-même et fait consécutivement le reproche à la rédaction d'avoir consacré un dossier sur le sujet[1209], mettant en scène dès lors le dialogue institué entre le journal et son public, gage de l'attention de ce dernier à préserver son capital symbolique. Ce mécontentement quant à la présence de ce thème dans la campagne présidentielle se retrouve aussi chez un lecteur de *L'Express* qui, interpellant quant à lui les candidats, réclame qu'ils se positionnent sur de vrais enjeux (« chômage, dette publique, immigration… »)[1210]. Enfin, *Le Nouvel Observateur* publie le même jour plusieurs courriers traitant de cette problématique qui tendent à remercier et à soutenir Ségolène Royal de se saisir de cette thématique tout en critiquant Nicolas Sarkozy dans le choix du prisme qu'il a adopté pour en parler[1211].

À côté de la publication des courriers de lecteurs, les rédactions ont également effectué en deuxième lieu de nombreux portraits d'électeurs. Cette sous-catégorie de convocation est de loin celle la plus présente dans les articles que nous avons collectés, et les quotidiens et les hebdomadaires que nous avons consultés y ont quasiment tous eu recours. Dans ce type de documents, le journaliste est cette fois un personnage actif qui a vocation à recueillir les opinions et les ressentis des Français mais sous la forme de discussions ouvertes, de sorte que ce sont ces derniers qui choisissent d'aborder tel ou tel thème comme de le contextualiser selon leur propre point de vue. C'est encore *Libération* qui a publié le plus grand nombre d'articles se présentant sous ce format et cela à nouveau en majorité sur le mois de mars, la quantité de portraits parus dans le quotidien diminuant sensiblement au mois d'avril. Ainsi, le 19 mars, couvrant la lutte de travailleurs sans-papiers maliens en Bretagne, le journaliste rapporte les propos du responsable du site qui, tout en soutenant la création d'un Ministère de l'Immigration

[1207] Voir notamment *Libération*, « Je l'avoue, je n'aime pas la France », 13 mars 2007, p. 5
[1208] *Le Figaro*, « Courrier », 19 mars 2007, p. 14
[1209] *La Croix*, « Autrement dit/Courrier », 10 avril 2007, disponible sur www.la-croix.com
[1210] *L'Express*, « Forum des lecteurs », 19 avril 2007, p. 32
[1211] *Le Nouvel Observateur*, « La parole aux lecteurs », 5 avril 2007, pp. 42-44

et de l'Identité nationale, s'est investi dans la mobilisation en solidarité à ses salariés[1212]. Le 27 mars, c'est l'investissement de Ségolène Royal sur le terrain des symboles nationaux qui est l'objet de deux reportages, un à Clichy-sous-Bois[1213] et l'autre dans une usine de Saint-Dizier[1214], où habitants d'une cité populaire et ouvriers expriment leur avis sur le sujet. Les journalistes de la rédaction referont des reportages sur ces deux catégories d'électeurs (le 4 avril et le 7 avril) et iront également prendre le pouls des plus jeunes, non encore majeurs mais futurs électeurs, pour comprendre leurs représentations de ce qu'est être Français[1215]. Si nous retrouvons aussi ce type d'articles dans *Le Figaro* – le 17 mars où sont présentés les ressentis électoraux de « la jeunesse dorée »[1216] ou encore le 31 mars où les journalistes sont allés interroger des galeristes[1217] –, le quotidien privilégie les « Paroles de sondés », rubrique où il publie les commentaires des personnes interrogées au cours de sondages commandés par la rédaction. Nous avons ainsi collecté des documents présentés sous cette forme le 16 et le 23 mars ainsi que le 6 et le 10 avril. Nous rencontrons également ces portraits d'électeurs dans les quotidiens *Le Monde* (le 30 mars et le 5 avril), *L'Humanité* (le 22 mars et le 5 et 11 avril), *La Croix* (le 28 mars, le 3 et le 4 avril) et *les Échos* (le 30 mars) ainsi que dans les hebdomadaires *Le Point* (le 19 avril), *Le Nouvel Observateur* (le 12 avril) et *L'Express* (le 12 avril).

Enfin, nous avons relevé un dernier mode de présentation des opinions et ressentis du public : le sondage. Ici, c'est *Le Figaro* qui a particulièrement investi ce mode de médiatisation de la parole des électeurs. Le quotidien en a fait une rubrique « Le Politoscope » dans laquelle sont publiés à la fois les questions qui sont soumises à enquêtes d'opinion et les résultats obtenus. Au sein de notre corpus, nous n'avons pas trouvé d'équivalent dans les autres supports de presse. La plupart intègre plutôt dans leurs articles les sondages commandés par d'autres médias, essentiellement audiovisuels, ou publie des brèves présentant les conclusions de ces mêmes sondages. Outre les enquêtes réalisées dans l'objectif de mesurer la progression des intentions de vote qui permettent aux journalistes d'apprécier la réussite ou l'échec des stratégies développées par les différents compétiteurs, en l'espèce celle de Nicolas Sarkozy, nous avons également observé la mention de sondages visant à tester l'opinion sur des thèmes ou des propositions de campagne. Sur ce point, l'enquête Opinion Way commandée par *Le*

[1212] ALLAIN Pierre-Henri, « "Pour mes parents, Sidy était un fils », *Libération*, 19 mars 2007, p. 13
[1213] SERAFINI Tonino, « Des accents patriotes peu populaires en banlieue », *Libération*, 27 mars 2007, p. 3
[1214] GREMILLET Muriel, « "Marseillaise" : un faible écho dans les usines », *Libération*, 27 mars 2007, p. 3
[1215] SOULE Véronique, « "Pour les élèves, un Français ne peut être que blanc" », *Libération*, 3 avril 2007, p. 16
[1216] FULDA Anne, « Au pied de la tour Eiffel, la jeunesse dorée ne se pose pas de questions », *Le Figaro*, 17 mars 2007, p. 6
[1217] FULDA Anne, « À Artparis, haut lieu de l'art moderne, "si on ne faisait pas d'affaires sous la gauche, ça se saurait !" », *Le Figaro*, 31 mars 2007, p. 9

Figaro et LCI, publiée en une du quotidien le 16 mars[1218], est sans nul doute celle qui a le plus contribué à asseoir l'annonce sarkozyste du 8 mars comme événement. Cette enquête interrogeant les Français à la fois sur le fait de savoir s'ils sont en accord avec la promesse sarkozyste et s'ils estiment que Nicolas Sarkozy a eu raison d'expliquer que « les immigrés qui vont nous rejoindre doivent adhérer à cette identité nationale », consacre le discours du candidat sur la nation : 55% approuvent la création du Ministère et 65% se rallient à son argumentaire. De plus, le quotidien met en lumière, à l'appui des résultats obtenus par l'institut, que les catégories populaires soutiennent sur cette thématique le ministre et que ce dernier fait le plein parmi les sympathisants des partis de droite, y compris au sein des centristes (82% d'approbation chez les sympathisants UMP, 59% chez ceux de l'UDF), et d'extrême-droite (88% d'approbation au sein des proches du FN). Il met enfin en évidence que la proposition clive sensiblement électeurs de gauche et de droite – 73% des sympathisants de gauche la rejettent – mais obtient toutefois le soutien d'une proportion non négligeable de sympathisants de gauche (26%). Les résultats de ce sondage ont été diffusés par de nombreux médias et notamment des entreprises de presse écrite : *Libération*, *Le Monde*, *Aujourd'hui en France*[1219]. Cette forte médiatisation a eu corrélativement des conséquences sur les acteurs de la campagne, fournissant dès lors de nouvelles informations (ou de nouveaux épisodes) susceptibles d'apparaître dans les colonnes des journaux, preuve à nouveau que champs médiatique et politique se nourrissent l'un l'autre : Nicolas Sarkozy se sentant conforté redouble ses allusions à l'identité nationale et au Ministère ; son équipe de campagne qui avait pu paraître divisée sur le sujet se ressoude autour de son candidat ; la médiatisation de l'enquête a également pu peser sur le choix de Ségolène Royal de s'investir publiquement entre le 18 et le 22 mars sur ce terrain.

De la même manière que le courrier des lecteurs permet à l'entreprise de presse de faire la démonstration que sa ligne éditoriale est légitime, et ainsi d'accroître son capital symbolique, le sondage sert de manifestation publique de la qualité de ses analyses et de ses critères de sélection des informations et s'avère être en cela un outil de nature symbolique complémentaire à celui de la mesure de l'audimat ou de l'audience du média[1220]. Parallèlement, ces différents modes de convocation des opinions et des ressentis des Français peuvent aussi servir à

[1218] *Le Figaro*, « Identité nationale : les Français approuvent Nicolas Sarkozy », 16 mars 2007, p. 1 ; PERRAULT Guillaume, « Politoscope : l'"identité nationale" approuvée », *Le Figaro*, 16 mars 2007, p. 8
[1219] AUFFRAY Alain, « Veil opposée au ministère de Sarkozy », *Libération*, 17 mars 2007, p. 14 ; RIDET Philippe, « M. Sarkozy maintient le cap sur l'identité nationale », *Le Monde*, 17 mars 2007, p. 9 ; VIGOGNE Ludovic, « Sarkozy ne recule pas », *Aujourd'hui en France*, 16 mars 2007, p. 5
[1220]CHAMPAGNE Patrick, « L'événement comme enjeu », *op. cit.*, p. 424

augmenter le capital économique du journal, puisqu'étant en capacité de susciter chez le public de l'identification aux lecteurs publiés et aux électeurs interrogés mais aussi en activant le sentiment d'implication dans le débat, ils peuvent permettre de fidéliser la clientèle et d'accroître son intérêt pour les informations sélectionnées voire de les y sensibiliser. Au-delà, cet appel aux avis du public, en mettant « le dehors (l'opinion) à l'heure du dedans (le conflit) ; [opère] une décisive montée en généralité des motifs »[1221] du débat qui construit l'annonce du 8 mars non plus seulement en événement médiatique mais également en événement social, consacrant la réussite de l'entreprise sarkozyste. Cette réussite politique ne vient pas selon nous du fait que Nicolas Sarkozy ait réussi un coup médiatique : ce dernier est, comme nous avons pu le constater, issu d'une action collective échappant relativement au contrôle du candidat de l'UMP. Le véritable succès provient de ce que Nicolas Sarkozy est parvenu à « bricoler »[1222] à l'intention de ses challengers un matériau discursif suffisamment intéressant pour susciter chez eux un désir d'événementialisation les conduisant à faire pression sur le champ médiatique pour enclencher un processus de construction événementielle. Autrement dit, l'habileté tactique de Nicolas Sarkozy réside moins ici dans sa connaissance et sa maîtrise du fonctionnement médiatique que dans son aptitude à utiliser ses adversaires politiques pour atteindre ses fins : la valorisation de sa personnalité et la manifestation des hypothèses constitutives de son discours *de* l'identité nationale.

La visibilisation au sein de la campagne présidentielle de 2007 du thème de l'identité nationale s'est ainsi produite à la faveur de l'événementialisation de l'annonce sarkozyste du 8 mars. Nicolas Sarkozy, en provoquant ses adversaires politiques, a ainsi réussi à manifester artificiellement la problématique de la nation, dont nous avons vu qu'elle n'était jusqu'alors mobilisée par ses principaux compétiteurs qu'en vue de légitimer leur candidature et leur programme et non comme thématique constitutive de leur offre politique. En outre, il s'avère que le candidat de l'UMP est arrivé à préempter ce thème, non seulement en le marquant de son sceau mais en faisant aussi en sorte que ses adversaires aillent sur son terrain et se positionnent par rapport aux hypothèses constitutives de son discours.

[1221] GRANGER Christophe, « Le match et la grève, ou les usages militants de l'événement (années 1970) », *Sociétés & Représentations*, n°32, 2011, p. 119
[1222] LE BART Christian, *Le discours politique*, *op. cit.*, p. 44

B) Un coup médiatique opportun : la préemption sarkozyste de la thématique de la nation

L'événementialisation de l'annonce du 8 mars a été opportune pour Nicolas Sarkozy dans la mesure où les réactions politiques engendrées par sa promesse et initiant sa médiatisation ont contribué à établir le marquage sarkozyste de la thématique de la nation et ont en outre participé à imposer le prisme culturel dans le traitement de cette problématique. Ces réponses ont été de deux ordres : elles ont consisté pour leurs auteurs, soit à dénoncer la « lepénisation » de Nicolas Sarkozy en l'accusant de reprendre à des fins électoralistes la rhétorique du leader frontiste ou à suggérer qu'il aurait franchi les frontières du dicible, soit à s'engager sur le terrain du candidat de l'UMP avec comme intention manifeste de se démarquer de son discours sur la nation, tout en faisant la démonstration de leur volonté de prendre au sérieux la thématique de l'identité nationale. Si la première catégorie de réactions est caractéristique des prises de position du 9 et 10 mars, elle se retrouve tout au long de la période étudiée et coexiste avec la seconde catégorie qui quant à elle apparaît progressivement entre le 12 et le 22 mars et se rencontre jusqu'au premier tour de l'élection présidentielle.

Les premières prises de position des acteurs engagés dans la campagne de 2007 à l'encontre d'une potentielle création d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale mettent en lumière leur volonté d'attirer l'attention de l'opinion sur le fait que Nicolas Sarkozy serait un candidat dangereux voire antirépublicain. Cette tentative d'imposer ce schème d'interprétation se ressent d'abord dans les réactions qui invitent les électeurs à voir dans la promesse sarkozyste une récupération des thèmes du Front national, parti régulièrement présenté comme xénophobe, raciste et consécutivement en inadéquation avec les valeurs inhérentes à la démocratie et à la République. Ainsi, l'alors premier secrétaire du PS François Hollande affirme dès le 9 mars sur le plateau de France Info, qu'il « [craint] vraiment dans cette campagne que Nicolas Sarkozy soit dans un flirt poussé avec les thèses du Front national »[1223], crainte qu'il réitérera régulièrement dans les médias[1224]. Dans une formulation voisine[1225], Dominique Strauss-Kahn déclare le même jour sur France 2 que le ministre se lance dans un

[1223] L'interview politique, 2007, émission de radio, animée par Olivier de Lagarde, diffusée le 9 mars 2007, France Info ; COROLLER Catherine, « Sarkozy chasse… », *op. cit.* ; JAIGU Charles et JEUDY Bruno, « Sarkozy remet… », *op. cit.* ; VIGOGNE Ludovic, « Sarkozy radicalise… », *op. cit.*

[1224] Pour illustration : REVAULT D'ALLONNES David, « Hollande : "Bayrou-Sarkozy au second tour… », *op. cit. ;* MOUSSAOUI Rosa, « Le drôle de soutien de Chirac », *L'Humanité*, 13 mars 2007, p. 4

[1225] Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'appel par les cadres du PS au registre amoureux est récurrent, ce qui dénote une stratégie collective de présenter la relation entre Nicolas Sarkozy et Jean-Marie Le Pen comme relevant de ce sentiment.

« flirt de plus en plus manifeste avec l'extrême-droite »[1226]. Nous pouvons aussi citer Laurent Fabius qui le 11 mars sur Radio J accuse, quant à lui, Nicolas Sarkozy de « draguer les voix de l'extrême-droite »[1227]. Il est également intéressant de mentionner la réaction de Robert Badinter, qui lors d'une interview à *Aujourd'hui en France* en date du 8 avril, considère que la réunion au sein d'un même Ministère des questions d'immigration et d'identité nationale « c'est contribuer à ce [qu'il a] appelé le premier la "lepénisation des esprits". »[1228] L'intervention dans le débat de l'ancien garde des Sceaux n'est pas anodine compte tenu du fait qu'il est reconnu comme un de ceux, qui à la fin des années 1990, ont cherché à interpeller l'opinion sur la pénétration des thèses de l'extrême-droite dans les discours des acteurs politiques[1229]. De ce point de vue, l'utilisation du mot « lepénisation » comme la participation de l'ancien ministre à la polémique ont vocation à attester auprès d'une partie de l'électorat la gravité de la situation. Les cadres du PS n'ont pas été les seuls à recourir à cette tactique. D'autres personnalités, et en particulier des candidats à l'élection, ont développé la même rhétorique : Dominique Voynet déclare sur TF1 le 10 mars que « les arrière-pensées de Nicolas Sarkozy sont hélas limpides. Il chasse sur les terres de l'extrême-droite. La proposition est exécrable. »[1230] Olivier Besancenot, le même jour et par voie de communiqué publié par l'AFP, estime à ce propos « qu'une fois de plus, le ministre candidat de l'UMP ne craint pas de reprendre à son compte les thèmes xénophobes du Front national pour bénéficier d'un bon report de voix en sa faveur au second tour. » D'autres compétiteurs ont introduit, dans cette rhétorique de la lepénisation, des déclencheurs mémoriels, essentiellement sous la forme de « mots-événements »[1231], introduction qui vise, par la convocation de la mémoire collective, à susciter chez les électeurs colère et indignation *via* un appel aux émotions du passé. Ainsi Marie-George Buffet, le 9 mars dans un communiqué, notifie à la presse que « réveiller ainsi l'époque de Vichy pour mieux donner des gages aux thèses xénophobes et racistes du Front national est indigne d'un candidat républicain à l'élection présidentielle. Décidément, Nicolas Sarkozy est un homme politique dangereux. »[1232] D'autres encore ont préféré à la dénonciation explicite d'un rapprochement

[1226] Journal de 20h, 2007, émission de télévision, animée par Laurent Delahousse, diffusée le 9 mars 2007, France 2

[1227] FOUTEAU Carine, « Immigration et identité nationale : Nicolas Sarkozy persiste… », *op. cit.*

[1228] MONTVALON Dominique de, « Badinter : "Le Pen à nouveau au second tour, ce serait un désastre" », *Aujourd'hui en France*, 8 avril 2007, p. 6

[1229] Robert Badinter, ancien garde des Sceaux de François Mitterrand, est en effet celui qui est communément considéré comme le premier homme politique à avoir utilisé le néologisme « lepénisation ». Il a utilisé la première fois cette expression pour dénoncer en 1997 la loi Debré sur l'immigration.

[1230] Journal de 13h, 2007, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 10 mars 2007, TF1

[1231] MOIRAND Sophie, « Discours, mémoires et contextes… », *op. cit.*, p. 9

[1232] COROLLER Catherine, « Sarkozy chasse… », *op. cit.* ; VIGOGNE Ludovic, « Sarkozy radicalise… », *op. cit. ;* RIDET Philippe, « Confronté à la montée de M. Bayrou… », *op. cit.*

avec les thématiques frontistes, une tactique plus implicite consistant à expliquer que le candidat aurait franchi les frontières du politiquement dicible. C'est ainsi que Ségolène Royal, interrogée le 10 mars lors de sa visite au salon de l'agriculture, déclare devant les médias qu'elle « trouve assez ignoble de faire cet amalgame entre l'identité française et les travailleurs immigrés »[1233]. Il demeure que c'est François Bayrou qui exploite le plus intensément ce procédé rhétorique. Ainsi, il dénonce à plusieurs reprises le caractère inadmissible des propos du candidat UMP, dénonciation qui invite à faire de Nicolas Sarkozy un candidat antirépublicain. Dès le 9 mars en meeting à Perpignan, il affirme que ce dernier a franchi une « frontière »[1234] et le 14 mars à Cergy Pontoise devant les étudiants de l'ESSEC, il accuse le candidat de l'UMP de « glisser vers des zones de l'électorat que les Français républicains ne ressentent pas comme justes […] C'est ce dont se sont gardés de faire les Républicains depuis des décennies, on a jamais accepté que l'identité nationale fasse l'objet d'un ministère »[1235]. Enfin, élaborant une tactique différente mais complémentaire aux précédentes, Jean-Marie Le Pen lui-même manifeste dans un communiqué en date du 9 mars son ralliement à la proposition sarkozyste, tout en ironisant sur le fait qu'il s'agirait d'une « petite opération de racolage sur les terres du FN »[1236]. La validation de la démarche de Nicolas Sarkozy couplée à la dénonciation de son opportunisme politique, mettent selon nous en lumière le fait que le candidat frontiste devait être persuadé qu'il bénéficierait, comme en 2002, des retombées de la récupération par ses adversaires de ses thématiques. En reconnaissant ainsi la « lepénisation » de son compétiteur, il espérait sans doute que le camp de la droite se fissure, faisant baisser les intentions de vote pour son adversaire, et qu'une partie de l'électorat préférant « l'original à la copie » se reporte sur sa candidature.

Il reste que cette tactique partagée visant à renvoyer Nicolas Sarkozy dans le camp de l'extrême-droite et/ou antirépublicain est à double tranchant. Tout d'abord, en comparant les discours du candidat de l'UMP à celui de Jean-Marie Le Pen, elle légitime l'idée qu'il n'y aurait guère de différence entre les programmes de ces deux compétiteurs, ce qui peut aider la stratégie sarkozyste visant à faire revenir dans le camp de la droite une partie de l'électorat qui s'était détournée d'elle en 2002, comme à attirer des électeurs frontistes. Ainsi Patrick Buisson

[1233] BAROTTE Nicolas, « Royal se présente aux agriculteurs en élue rurale », *Le Figaro*, 12 mars 2007, p. 9 ; BARJON Carole et ASKOLOVITCH Claude, « Sarkozy : à droite toute ! », *Le Nouvel Observateur*, 15 mars 2007, pp. 66-67 ; FAVILLA, « France, Français, francité », *Les Échos*, 19 mars 2007, p.16

[1234] L. M., « Sarkozy se relance sur… », *op. cit.* ; *La Croix*, « Tollé contre le "ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale" de Nicolas Sarkozy », 12 mars 2007, p. 7

[1235] FURBURY Pierre-Alain, « Quand Bayrou passe son grand oral à l'Essec », *Les Échos*, 16 mars 2007, p. 4

[1236] SERVICE POLITIQUE, « L'identité nationale, passerelle… », *op. cit.* ; JAIGU Charles et JEUDY Bruno, « Sarkozy remet… », *op. cit.*

considère-t-il dans son essai déjà mentionné que « créer une équivalence entre les deux hommes était politiquement et électoralement désastreux » pour les adversaires de son candidat[1237]. Il rapporte, notamment pour étayer sa conclusion, les propos de Jean-Christophe Cambadélis qui constatant « que ses camarades socialistes [relayaient] la campagne qui montrait une photo de Sarkozy surplombée du slogan : "Votez Le Pen" »[1238] avait alors confié au conseiller sarkozyste à l'issue d'une émission politique « C'est plié ! Vous avez gagné »[1239]. Surtout, cette tactique, parce qu'elle est mobilisée par la plupart des adversaires de Nicolas Sarkozy, construit une opposition entre l'ensemble des candidats et le ministre, lui permettant dès lors de se présenter aux électeurs comme celui qui rompt avec la « pensée unique », et qui ose aborder des thèmes considérés par celle-ci comme tabous. Il constitue par là même ces problématiques comme des sujets de rupture et consécutivement comme des thématiques associées à sa personne et à son programme. Il est d'ailleurs révélateur que le soir du 9 mars à Caen, Nicolas Sarkozy consacre son allocution à l'identité nationale et remobilise le mot « rupture » qu'il avait quelque peu délaissé les semaines précédentes[1240]. Il y défend notamment le fait que ces critiques qu'il présente comme unanimes sont de « mauvaises polémiques », convoquant le prisme du bien et du mal, et que « l'identité française, ce n'est pas un gros mot ». Toute son entreprise discursive des jours suivants va dans le même sens contribuant ainsi à assimiler sa rhétorique à sa personnalité ainsi qu'à manifester son courage et son originalité[1241]. Nous retrouvons ici une tactique caractéristique de Nicolas Sarkozy, décrite par Pierre Musso dans son ouvrage *Sarkoberlusconisme, la crise finale ?*[1242] qui consiste à démontrer sa puissance et son abnégation en se présentant comme un « leader martyr » qui « porte le poids du monde » et est « prêt à s'exposer à toutes les attaques » pour défendre la parole des « humbles » et des « victimes », défense qui certifie « sa capacité à souffrir » et à « s'identifier à ses concitoyens en un jeu de miroir. »[1243] Cette stratégie sert aussi à structurer le débat public autour de sa personne et à marquer de son sceau au moyen des contre-réactions qu'il suscite les thèmes qu'il

[1237] BUISSON Patrick, *La cause…*, *op. cit.*, p. 55
[1238] Précisons qu'il s'agit de la réutilisation d'une affiche diffusée par Act Up-Paris et le 9ème Collectif de Sans-papiers, en décembre 2005, campagne ayant vocation à lutter contre la loi Sarkozy sur l'immigration alors en préparation et votée en 2006. Communiqué de la campagne disponible sur http://site-2003-2017.actupparis.org
[1239] BUISSON Patrick, *La cause…*, *op. cit.*, p. 54
[1240] VIGOGNE Ludovic, « Sarkozy radicalise… », *op. cit.* ; JAIGU Charles et JEUDY Bruno, « Sarkozy remet… », *op. cit.*
[1241] FOUTEAU Carine, « Immigration et identité nationale : Nicolas Sarkozy persiste… », *op. cit.* ; JAIGU Charles, « Identité nationale : Sarkozy persiste et signe », *Le Figaro*, 14 mars 2007, p.9 ; VIGOGNE Ludovic, « Sarkozy ne recule pas », *op. cit.*
[1242] MUSSO Pierre, *Sarkoberlusconisme…*, *op. cit.*
[1243] *Ibid.*, p. 95

souhaite voir s'imposer. La thématique de l'identité nationale est sans doute celle qui, durant la campagne, aura été le plus symptomatique de ce procédé.

La seconde catégorie de réactions manifeste l'intention de certains candidats de s'engager sur le terrain de Nicolas Sarkozy afin de se démarquer de son discours *de* l'identité nationale. Cette tactique est initiée par Ségolène Royal qui, le 12 mars au soir, lors de la « réunion des 1000 » à Japy, expose sa propre conception de l'identité nationale qu'elle s'engage à défendre contre la mondialisation : « l'identité française : elle repose sur la force d'un modèle républicain rénové et sur l'actualisation de l'idée de Nation […] Avec moi, l'identité nationale ne disparaîtra pas dans la mondialisation ou le repli sur soi. »[1244] Au sein de cette rhétorique, elle met également en avant le consensus multiculturel : « La Nation ne distingue ni Blancs, ni Noirs, ni Jaunes, ni chrétiens, ni juifs, ni musulmans. Nous sommes tous des citoyens à égalité de droits et de devoirs, il n'y a pas les Français de souche et les Français de feuillage et de branchage […] l'histoire de notre pays, c'est l'apport continu de diversités […] la France de demain sera toujours plus diverse, mais toujours fidèle à ses origines »[1245]. Si nous avons pu mentionner le fait que la candidate socialiste a abordé ponctuellement et préalablement à l'annonce du 8 mars la question de la nation mais également celle de la diversité, le fait qu'elle mette en avant ce thème dans l'immédiate suite de la médiatisation de la promesse sarkozyste, suggère qu'elle aura sans nul doute voulu mettre en scène médiatiquement sa réponse à son principal adversaire en affichant sa différence sur le terrain de la diversification culturelle. François Bayrou a également essayé d'adopter un procédé similaire, choisissant de manière signifiante une cité de Seine-Saint-Denis pour se démarquer, le 13 mars, de Nicolas Sarkozy sur la question de l'identité et de l'immigration : « Quand on a un minimum de souvenirs de l'histoire de France, quand on veut un pays apaisé, on ne fait pas un amalgame de ces deux mots […] La première chose à faire, c'est de ne pas dresser les gens les uns contre les autres en leur faisant croire que la Nation est menacée […] Ce que chacun veut, c'est ne pas être discriminé, être regardé comme un citoyen français, quelle que soit sa couleur de peau, son origine, la consonance de son nom, sa religion et son adresse »[1246]. Le candidat centriste ne réitère pas par la suite le procédé, préférant finalement objectiver publiquement sa volonté de ne pas vouloir s'engager sur le terrain de l'identité nationale.

[1244] FAVILLA, « France, Français, … », *op. cit.* ; *La Croix*, « Ségolène Royal réplique à Nicolas Sarkozy sur l'identité nationale », 14 mars 2007, p. 6

[1245] MANDRAUD Isabelle, « Mme Royal organise une soirée "société civile", nouvelle version des comités de soutien "people" », *Le Monde*, 14 mars 2007, p. 11

[1246] GOULLIAUD Philippe, « Bayrou fait un tabac en banlieue », *Le Figaro*, 14 mars 2007, disponible sur http://www.lefigaro.fr ; *Les Échos*, « François Bayrou de retour en banlieue », 14 mars 2007, p. 20

Dénonçant « l'obsession nationaliste » de ses adversaires, il martèle que « ce n'est pas la nation qui est le problème. Mais la nation a des problèmes », propos qui seront fortement médiatisés[1247]. Ségolène Royal quant à elle use intensément de cette tactique, tactique qu'elle assume officiellement à partir du 18 mars, lors d'une réunion avec les élus socialistes où elle fait pour la première fois chanter la marseillaise à l'assistance, et surtout à partir de son meeting de Marseille du 22 mars, grandement publicisé, et qui témoigne de la volonté de la candidate de mettre en lumière cette nouvelle stratégie de campagne qui tend à délaisser les cadrages par lesquels elle entendait, avant le 8 mars, traiter de la nation[1248]. La stratégie adoptée par Jean-Marie Le Pen pour tenter de reprendre la main sur le discours de l'identité nationale a, quant à elle, été quelque peu différente. Le leader frontiste qui, nous l'avons vu, avait relégué au second plan le prisme du libéralisme culturel pour se concentrer sur les enjeux socio-économiques et sur le clivage légitimiste, a essayé lui aussi de se démarquer de son adversaire sur la problématique identitaire. Compte tenu du fait que la question de la nation telle que posée par Nicolas Sarkozy reprenait le cadre traditionnellement mobilisé par Jean-Marie Le Pen, ce dernier a été contraint de radicaliser sa rhétorique, retrouvant ses accents transgressifs caractéristiques. Ainsi, le 17 mars, il profite d'un déplacement dans son village natal pour lancer une première offensive contre le discours *de* l'identité nationale sarkozyste : « Trente ans après moi, Nicolas Sarkozy semble avoir découvert le problème de l'immigration […] Pour s'occuper de la "racaille", comme il dit, il faut selon lui, un "karcher" et un "ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale". Pour quoi faire ? Donner le droit de vote aux immigrés, régulariser les clandestins, mettre en œuvre la préférence étrangère rebaptisée "discrimination positive" ? […] La nationalité française, cela s'hérite ou se mérite […] Pour être Président il ne faut pas jouer sur les deux tableaux en même temps. »[1249] Le 8 avril, « le Menhir » intensifie ses attaques sur le plateau d'Europe 1 : désignant le candidat de l'UMP comme le « candidat qui vient de l'immigration » il se présente quant à lui comme le « candidat du terroir » et précise que « la France se serait passé de Nicolas Sarkozy qui aurait peut-être fait une très belle carrière

[1247] GEISLER Rodolphe, « François Bayrou dénonce "la névrose de l'identité" », *Le Figaro*, 26 mars 2007, p. 8 ; ROGER Patrick, « François Bayrou dénonce "l'obsession nationaliste" », *Le Monde*, p. 9 ; TABARD Guillaume, GOULLIAUD Philippe et BREZET Alexis, « Bayrou : "Je veux rassurer et apaiser les tensions" », *Le Figaro*, 28 mars 2007, pp. 6-7

[1248] REVAULT D'ALLONNES David, « Marianne Royal », *Libération*, 24 mars 2007, pp. 13-14 ; MANDRAUD Isabelle, « A Marseille, Ségolène Royal expose sa conception de "l'identité nationale" », *Le Monde*, 24 mars 2007, p. 11 ; LÉVY Myriam, « Royal défend la "nation" contre le "nationalisme" », *Le Figaro*, 26 mars 2006, p. 8 ; FREYSSENET Elsa, « Ségolène Royal conteste… », *op. cit.*

[1249] MICOINE Didier, « Le Pen sur ses terres », *Aujourd'hui en France*, 18 mars 2007, p. 7 ; FORCARI Christophe, « Sur ses terres, Le Pen promène son identité trinitaine », *Libération*, 19 mars 2007, p. 11 ; POGNON Olivier, « Pour Le Pen, la nationalité "s'hérite ou se mérite" », *Le Figaro*, 19 mars 2007, p. 9

en Hongrie. »[1250] Enfin, le 11 avril, à nouveau lors d'une émission diffusée sur Europe 1, il déclare : « J'estime que j'incarne mieux le peuple français que Nicolas Sarkozy […] Je considère les Français d'origine étrangère comme des Français à part entière, mais compte tenu de la particularité du chef de l'Etat, je ne suis pas absolument sûr qu'il soit de bon goût de se présenter à ce poste quand on n'est pas représentatif du peuple […] C'est comme la personne que vous installez dans votre salon qui va s'asseoir tout de suite dans le fauteuil du grand-père »[1251].

Si ces changements de stratégie opérés par les trois compétiteurs apparaissent avant tout avoir réussi à Ségolène Royal dans la mesure où son action contribue avec celle de Nicolas Sarkozy à éclipser François Bayrou du débat public par la restructuration de celui-ci autour du clivage gauche/droite, il reste que tout comme celle de la lepénisation, ces tactiques s'avèrent aussi à double tranchant. En premier lieu, la candidate socialiste et le leader frontiste légitiment le cadre sarkozyste de la nation au moment même où ils délaissent les cadrages précédemment privilégiés pour aborder la thématique nationale et leur préfèrent les schèmes manifestés par leur adversaire afin d'établir publiquement leur différence et prendre le dessus sur le terrain que Nicolas Sarkozy a choisi. En outre, parce que leurs entreprises tactiques sont concomitantes aux réactions susmentionnées qui contribuent à marquer le discours de l'identité nationale de l'empreinte sarkozyste, elles peuvent dès lors être taxées de suivisme, valorisant ainsi l'initiative du candidat de l'UMP et renforçant d'autant plus son marquage. Cette remarque vaut également pour la tactique de démarquage finalement choisie par François Bayrou consistant à mettre en scène son refus de se positionner sur la question de l'identité nationale. Cette conclusion va dans le sens des travaux de George Lakoff qui, dans son essai *Don't Think Of An Elephant!*, montre que la stratégie des démocrates américains visant à reprendre les cadrages choisis par les conservateurs pour tenter de proposer une offre de sens alternative à la leur, a finalement contribué à valider la vision du monde conservatrice et favorisé la réélection de George W. Bush en 2004[1252]. Pour le chercheur, les mots ne sont pas neutres dans la mesure où ils sont les vecteurs de la vision du monde promue par celui qui les choisit. Dès lors, réutiliser le cadrage que ces mots construisent, conduit inévitablement celui qui les reproduit, même pour

[1250] Le Grand Rendez-vous, 2007, émission de radio, animée par Jean-Pierre Elkabbach, diffusée le 8 avril 2007, Europe 1 ; VIROT Pascal, « Pour Le Pen, Sarkozy est un immigré », *Libération,* 9 avril 2007, p. 11 ; FURBURY Pierre-Alain, « Le Pen prend Sarkozy pour cible », *Les Échos*, 10 avril 2007, p. 3

[1251] La Matinale de Jean-Marie Le Pen, 2007, émission de radio, animée par Jean-Pierre Elkabbach, diffusée le 11 avril 2007, Europe 1 ; MICOINE Didier, « Le Pen persiste et signe », *Aujourd'hui en France*, 12 avril 2007, p. 4 ; TOMAS Ludovic, « Le Pen et Sarkozy… », *op. cit.*

[1252] LAKOFF George, *Don't Think Of An Elephant!: Know Your Values And Frame The Debate,* White River Junction, Chelsea Green Publishing Company, 2004, 124 p.

en contester le contenu, à consacrer la vision du monde qu'ils transportent[1253]. De manière analogue, faire la démonstration publique de son rejet des cadres imposés par d'autres tend nécessairement à manifester ce cadre[1254]. Les travaux du cognitiviste américain tendent ainsi à appuyer notre propos : les tactiques de démarquage des candidats centriste, frontiste et socialiste auront participé non seulement à consacrer l'encrage sarkozyste de la thématique de la nation mais aussi et surtout à renforcer la légitimité et la pertinence de la grille culturelle de l'appartenance, contribution profitant avant tout politiquement à Nicolas Sarkozy. En second lieu, le changement stratégique opéré par Jean-Marie Le Pen a pu également produire des effets spécifiques là encore favorables au candidat de l'UMP. *A priori*, la tentative du « Menhir » de reprendre la main sur la question de la nation peut pâtir à Nicolas Sarkozy, dans la mesure où elle peut limiter le départ de certains électeurs frontistes séduits par la rhétorique sarkozyste, ces derniers pouvant revenir dans le giron frontiste à la faveur du retour « aux fondamentaux »[1255] théâtralisé par le candidat. Toutefois, cette tactique tend aussi à brouiller le message lepéniste tel que martelé depuis l'entrée de Jean-Marie Le Pen dans la compétition électorale : stigmatisant, par ses attaques contre Nicolas Sarkozy, les immigrés et les personnes d'origine étrangère, il prend le contre-pied de ses déclarations précédentes, en particulier de son discours du 6 avril prononcé sur la dalle d'Argenteuil et très médiatisé[1256], dont nous avons conclu qu'elles manifestaient la volonté du parti d'aseptiser sa rhétorique sur l'identité et les immigrés pour tenter d'attirer à lui les votes des Français issus de l'immigration. Maintenant parallèlement sa rhétorique d'ouverture, ses offensives régulières contre Nicolas Sarkozy produisent dès lors une relative incohérence idéologique, incohérence mise en lumière par les

[1253] Ainsi, la reprise par les démocrates de l'expression *tax relief*, imposée par les conservateurs, et leur acceptation de cette expression manifestée par leur intention d'en donner leur propre version, a eu pour conséquence, selon Lakoff, d'augmenter la pertinence de la grille de lecture conservatrice du réel : « *I was asked by the Democratic senators to visit their caucus just before the president's tax plan was to come up in the Senate. They had their version of the tax plan, and it was their version of tax relief. They were accepting the conservative frame. The conservatives had set a trap: The words draw you into their worldview. That is what framing is about. Framing is about getting language that fits your worldview. It is not just language. The ideas are primary- and the language carries those ideas, evokes those ideas.* » *Ibid.*, p. 4

[1254] Ainsi, afin d'illustrer son propos auprès de ses étudiants, le chercheur américain demande un jour à ces derniers de ne pas penser à un éléphant, ce qu'ils se montrent logiquement incapables de faire puisque selon Lakoff, cette action est cognitivement impossible : « *When I teach the study of framing at Berkeley, in Cognitive Science 101, the first thing I do is I give my students an exercise. The exercise is: Don't think of an elephant! Whatever you do, do not think of an elephant. I've never found a student who is able to do this. Every word, like elephant, evokes a frame, which can be an image or other kinds of knowledge: Elephants are large, have floppy ears and a trunk, are associated with circuses, and so on. The word is defined relative to that frame. When we negate a frame, we evoke the frame.* » *Ibid.*, p. 3

[1255] FORCARI Christophe, « FN et UMP à cran sur "l'identité" », *Libération*, 10 avril 2007, p. 5 ;

[1256] POGNON Olivier, « Le Pen s'invite sur la dalle d'Argenteuil », *Le Figaro*, 7 avril 2007, p. 9 ; FORCARI Christophe, « "Ni des potes, ni des Blacks, ni des Beurs" », *Libération*, 7 avril 2007, p. 14 ; FOUCHET Antoine, « Jean-Marie Le Pen, la stratégie de la séduction », *La Croix*, 11 avril 2007, p. 25

journalistes[1257]. En outre, Jean-Marie Le Pen, en se positionnant explicitement par rapport à son adversaire et en franchissant volontairement les frontières du politiquement dicible tel qu'il a eu l'habitude de le faire depuis plusieurs années[1258], neutralise corrélativement les critiques tendant à assimiler la rhétorique sarkozyste à celle frontiste, neutralisation d'autant plus importante que les différents compétiteurs ont pris le parti d'exprimer leur condamnation des propos lepénistes, prenant publiquement la défense de Nicolas Sarkozy et rentrant par ces prises de position en contradiction avec la stratégie de lepénisation[1259]. Par là même, ce dernier peut faire valoir qu'il ne franchit pas les frontières du dicible républicain et démocratique dans la mesure où c'est Jean-Marie Le Pen qui tend à incarner cette position. Enfin, celui-ci a contribué à consolider l'image de « leader martyr » du candidat de l'UMP en lui permettant de mettre en scène notamment son identification aux personnes issues de l'immigration – ce qui vient parallèlement l'aider à prouver que son discours n'est pas xénophobe –, et de se présenter comme à la hauteur de la fonction présidentielle car capable d'endurer les pires attaques pour défendre les intérêts du peuple de France. Ainsi, sur le plateau de France 2 le 10 avril, Nicolas Sarkozy met en œuvre ce procédé qu'il utilise pour se mettre en valeur et marquer sa différence qui établit *in fine* le succès de l'ensemble de son entreprise tactique :

> *Jean-Marie Le Pen a dit qu'il y avait une différence entre lui et moi. Il a raison. Nous sommes différents, je rajoute très différents […] Est-ce que vous croyez qu'avec l'expérience qui est la mienne je vais être choqué parce que Jean-Marie Le Pen dit une énormité – il a l'habitude –, parce que M. Bayrou m'attaque – il ne fait que cela -, parce que Mme Royal dit, quand je parle de l'identité nationale, « ignoble » […] Je ne suis pas choqué. Je suis un candidat à l'élection présidentielle. Je sais que c'est dur, que c'est rude. Si je ne suis pas capable d'encaisser tout cela sans rester calme, il vaut mieux que je fasse autre chose.*[1260]

[1257] FORCARI Christophe, « FN et UMP… », *op. cit.* ; FURBURY Pierre-Alain, « Le Pen prend… », *op. cit.*

[1258] Cette stratégie consciente a eu pour Jean-Marie Le Pen plusieurs avantages dans le passé qui peuvent éclairer les raisons pour lesquelles il réitère cette stratégie : se visibiliser dans les médias, manifester les valeurs de son parti, envoyer des signaux à ses électeurs, se démarquer des partis de droite, etc. Voir sur ce sujet BERNARD Mathias, « Le Pen, un provocateur en politique (1984-2002) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°93, 2007, pp. 37-45

[1259] Certains cadres de l'UMP ont d'ailleurs manifesté en off leur satisfaction à la suite de la diffusion des propos de Jean-Marie Le Pen et de leur condamnation par les adversaires de Nicolas Sarkozy. Voir RIDET Philippe, « L'UMP se réjouit discrètement des propos du président du FN », *Le Monde*, 11 avril 2007, p. 8

[1260] Les Quatre Vérités, 2007, émission de télévision, animée par Roland Sicard, diffusée le 10 avril 2007, France 2 ; *Le Monde*, « Nicolas Sarkozy se dit "très différent" de Le Pen, 10 avril 2007, disponible sur lemonde.fr

Conclusion de la première section

Nos développements tendent à démontrer que la visibilisation du discours *de* l'identité nationale sarkozyste s'est produite grâce à la conjonction de trois facteurs principaux.

En premier lieu, la convocation par les principaux adversaires de Nicolas Sarkozy des schèmes de la nation a fourni le contexte nécessaire à la formulation d'une tactique discursive susceptible d'engendrer la manifestation publique de la rhétorique identitaire sarkozyste. L'analyse tant quantitative que qualitative effectuée sur les déclarations de Ségolène Royal, François Bayrou et Jean-Marie Le Pen, prononcées avant la mise en lumière médiatique du thème de l'identité nationale, tend en effet à valider l'hypothèse que l'annonce du 8 mars aura été rendue possible par leur convocation partagée du registre national, convocation qui en consensualisant cette thématique et en la constituant comme actuelle a autorisé Nicolas Sarkozy à formuler une tactique visant à visibiliser son discours *de* l'identité nationale.

En deuxième lieu, l'étude des articles de presse écrite publiés entre le 9 mars et le 21 avril 2007, met en lumière que le thème de l'identité nationale a été placé au cœur du débat public à la faveur de l'événementialisation de la promesse sarkozyste. La constitution de cette dernière en événement est issue d'une production collective, fruit de la rencontre entre les intérêts des candidats à l'élection présidentielle et de ceux propres au champ médiatique.

En troisième lieu, la préemption par Nicolas Sarkozy de la problématique de la nation a été rendue possible par les campagnes réactionnelles menées par les adversaires du candidat de l'UMP contre cette annonce. En cherchant à lepéniser Nicolas Sarkozy et/ou à contrer ce dernier sur son terrain, les différents compétiteurs ont renforcé non seulement le marquage sarkozyste de la thématique mais également la manifesteté du cadrage culturel de l'identité nationale, accroissant dès lors le potentiel de pertinence de la rhétorique sarkozyste de la nation.

Cette conclusion nous amène ainsi à affirmer, sur le fondement des travaux de Pierre Livet ainsi que de Sperber et Wilson, que la tactique discursive du 8 mars a aidé Nicolas Sarkozy, par le truchement des réactions politiques et médiatiques qu'elle a engendrées, à grossir la proportion des auditeurs susceptibles de connaître l'attitude du candidat de l'UMP à l'égard du réel et par là même de changer d'attitude à son endroit. Autrement dit, cette stratégie a non seulement permis d'augmenter le nombre de récepteurs pour qui les hypothèses constitutives du discours *de* l'identité nationale sarkozyste sont désormais manifestes mais également ouvert la voie à une relégation au second plan de l'association de Nicolas Sarkozy au bilan socio-économique du gouvernement. En cela, nous pouvons considérer qu'elle a accru de manière exponentielle le succès illocutoire de la rhétorique sarkozyste sur la nation. Il reste

toutefois à se demander dans une ultime section dans quelle mesure le discours *de* l'identité nationale a produit au-delà de ses effets illocutoires, ses effets perlocutionnaires, tant absolus que relatifs, et si celui-ci a joué un rôle dans l'accession de Nicolas Sarkozy à la magistrature suprême.

Section 2 – Le discours *de* l'identité nationale dans les urnes : un succès des fins perlocutoires relatives, clé de l'élection de Nicolas Sarkozy

Introduction de la seconde section

La campagne présidentielle de 2007 a été marquée, selon les observateurs, par la capacité de Nicolas Sarkozy à imposer ses thèmes. La problématique de l'identité nationale fait partie de ceux-là. La formulation d'une tactique discursive apte à provoquer ses adversaires pour initier la médiatisation de cette thématique, ainsi qu'à engendrer, *via* les campagnes réactionnelles de ses compétiteurs, une polarisation des débats autour de son personnage public et de son programme, a été décisive dans son entreprise discursive. En parvenant ainsi à visibiliser son discours sur la nation et à préempter cette thématique, le candidat de l'UMP a non seulement augmenté le nombre d'électeurs susceptibles de connaître son attitude quant au réel mais a également participé à construire un contexte immédiat favorable à l'interprétation par ces derniers de son discours et par là même à leur reconnaissance de sa pertinence. Il demeure que ces conditions favorables ne disent rien de la réussite de sa stratégie discursive. Dès lors, dans quelle mesure cette pertinence a-t-elle été sanctionnée par les électeurs et au-delà a-t-elle permis à son discours *de* l'identité nationale de faire ce pour quoi il a été conçu ?

Pour le confirmer, il nous faut tout d'abord rechercher si Nicolas Sarkozy a atteint les objectifs politiques que sa rhétorique sur la nation devait contribuer à satisfaire. Nous avions en effet conclu dans notre première partie que cette offre politique de sens, qui procède par coalescence idéologique, tendait à réunir l'électorat historique de la droite modérée en faisant revenir dans son camp partisan, certes les électeurs ayant fini par opter pour Jean-Marie Le Pen, mais au-delà tous ceux qui ne se retrouvaient plus dans l'offre du parti néogaulliste, tout en ne faisant pas fuir ce qui s'en contentaient encore[1261]. Dans cette perspective, les dynamiques électorales ayant structuré le scrutin présidentiel manifestent-elle la réussite de ces objectifs de nature politique ? Ensuite, il s'agit de vérifier si la rhétorique identitaire sarkozyste a joué un rôle dans la structuration des logiques de vote en faveur de l'ancien ministre de l'Intérieur ou,

[1261] Voir Partie 1, Conclusion

en d'autres termes, à déterminer si les effets perlocutionnaires absolus – la reconfiguration du système de valeurs de la société française autour du conservatisme culturel – et les effets relatifs d'ordre cognitif – l'activation de la polarisation des opinions sur la dimension culturelle et la redéfinition normative du clivage gauche/droite – qu'elle est sensée produire sont perceptibles dans les dynamiques idéologiques qui ont sous-tendu cette élection. Ces deux axes de recherche nous permettront alors d'apprécier la réception par les électeurs de son discours *de* l'identité nationale, réception qui établirait la reconnaissance sociale de la pertinence de celui-ci. Surtout, ils nous donneront la possibilité de mesurer le succès de la stratégie discursive sarkozyste, succès d'autant plus grand que ce dernier aura, en sus, été un facteur déterminant de sa victoire aux présidentielles de 2007, ce qui acterait que les discours politiques peuvent bien se définir comme des actes de langage décisifs dans l'entreprise de conquête des postes de pouvoir.

Présentation de la méthode et des sources au fondement de l'investigation

Pour ce faire, nous nous sommes penchée sur les analyses ayant été publiées sur les élections présidentielles de 2007 afin d'en saisir à la fois les dynamiques électorales et celles idéologiques sur lesquelles les premières s'appuient relativement. Ce scrutin a été particulièrement commenté et étudié, de sorte que nous avons à notre disposition nombre de travaux qui peuvent nous permettre de nourrir notre recherche. Nous avons décidé de nous concentrer sur ceux qui se sont attachés à interpréter les résultats de deux séries d'enquêtes fruit de la collaboration entre le Cevipof et le ministère de l'Intérieur : le Baromètre politique français (BPF), que nous avons pu précédemment mentionner, et en particulier ses vagues 3 (4 au 14 décembre 2006) et 4 (5 au 19 février 2007) ; le Panel électoral français (PEF) constitué d'une enquête pré-électorale réalisée du 29 mars au 21 avril 2007 (vague 1), d'une enquête d'entre-deux-tours effectuée entre le 25 avril et le 5 mai (vague 2), d'une enquête post-présidentielle organisée du 29 mai au 9 juin (vague 3) et d'une enquête post-législatives menée du 19 au 30 juin[1262]. Sur cette dernière série, nous nous sommes circonscrite aux travaux analysant les vagues 1, 2 et 3, ayant exclu de notre travail l'étude des législatives de 2007. Précisons que nous nous sommes également appuyée pour notre investigation sur des sondages présidentiels publiés au cours de la campagne ou réalisés le jour du premier tour par divers instituts (Ifop, CSA, Ipsos, BVA…), ou que nous avons repris les études réalisées sur ces

[1262] LE HAY Viviane, « Chapitre 11 : Le Panel électoral français 2007. Enjeux et méthode », in CAUTRÈS Bruno et MUXEL Anne (dir.), *Comment les électeurs font-ils leur choix*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, pp. 283-284

sondages. Enfin, ajoutons que nous nous sommes fondée sur les résultats des deux tours de la présidentielle de 2007 tels que publiés par le ministère de l'Intérieur[1263].

Présentation du mouvement de la seconde section

L'ensemble de ces analyses tend à démontrer que le discours *de* l'identité nationale n'a réussi que partiellement à produire les effets recherchés par le candidat de l'UMP.

Tout d'abord, les élections présidentielles de 2007 constituent une rupture électorale dont Nicolas Sarkozy a été un moteur majeur. En parvenant à capter partiellement une partie de l'électorat frontiste, il a en effet contribué à l'effondrement du Front national, remettant par là même en cause la tripartition politique née dans les années 1980. En outre, sa candidature a suscité, avec celle des autres candidats, une mobilisation civique historique, dont il a bénéficié en réussissant à attirer sur son nom une partie des anciens abstentionnistes. Ce scrutin s'est également démarqué par le renforcement de la bipolarisation gauche/droite autour des deux grands partis dominants – le PS et l'UMP – qu'il a engendrée, bipolarisation qui a parallèlement confirmé la domination structurelle de la droite sur la gauche. De ce point de vue, ces éléments de continuité et de rupture tendent à confirmer que les objectifs politiques recherchés par Nicolas Sarkozy ont été atteints.

Si cette réussite politique n'est pas corrélée à une droitisation de la société française, qui sur le terrain du libéralisme culturel aurait participé à valider la réussite des fins perlocutoires absolues du discours *de* l'identité nationale, il s'avère cependant que la rhétorique sarkozyste a rempli ses fins relatives de nature cognitive – la polarisation des votes sur la dimension culturelle et la reconfiguration du contenu normatif du clivage politique gauche/droite –, la variable ethno-autoritaire ayant été notamment décisive dans le succès électoral du candidat de l'UMP. Dans cette perspective, ces objectifs, en assurant à Nicolas Sarkozy à la fois une consolidation de son électorat traditionnel et une diversification sociale et politique de sa base électorale, ont été particulièrement opportuns dans son accession à la magistrature suprême (II).

I – Le rassemblement des électorats de droite et la domination électorale sur la gauche : des objectifs politiques satisfaits

Les élections présidentielles de 2007, du fait des dynamiques électorales qu'elles ont engendrées, tendent à établir que Nicolas Sarkozy a atteint ses objectifs de nature politique.

[1263] Voir Annexe n°10

Tout d'abord, ce scrutin s'est traduit par la captation partielle par le candidat de l'UMP des électeurs frontistes et abstentionnistes, phénomènes qui constituent deux événements fondamentaux de cette période électorale et qui consacrent par là même la présidentielle de 2007 comme élection de rupture (A).

Ensuite, ce scrutin voit se renforcer la logique de bipolarisation gauche/droite et la domination structurelle du camp de la droite sur celui de la gauche, deux spécificités de l'ordre électoral en place depuis 1984 qui avait été quelque peu effacées cinq ans auparavant. Dans cette perspective, la candidature de Nicolas Sarkozy a favorisé ce renforcement, renforcement qui s'est avéré déterminant dans ses victoires du 22 avril et du 6 mai (B).

A) Nicolas Sarkozy, moteur de la rupture électorale de 2007 : une captation partielle des électeurs frontistes et des abstentionnistes

L'élection présidentielle de 2007 a été marquée par la survenue d'un certain nombre de ruptures électorales, ruptures en partie engendrées par la candidature de Nicolas Sarkozy.

En premier lieu, l'effondrement le 22 avril du Front national établit une remise en cause de l'ordre électoral tel qu'en place depuis 1984. L'attraction exercée par le candidat de l'UMP sur cet électorat a permis à ce dernier de capter partiellement les électeurs de Jean-Marie Le Pen, lequel ressort particulièrement affaiblit de ce scrutin (1).

En second lieu, ces élections ont suscité un intérêt historique au sein du corps électoral, intérêt qui s'est matérialisé le 22 avril par un sursaut sensible de la mobilisation civique. Ce retour de la participation manifeste l'attrait des électeurs pour les campagnes menées par les candidats, dont celle de Nicolas Sarkozy qui a réussi à attirer sur son nom une partie des abstentionnistes « dans le jeu » et « hors du jeu » (2).

1) La « révolution Sarkozy » : un recul historique du Front national au profit du vote UMP

L'effondrement au premier tour du Front national constitue l'événement électoral des présidentielles de 2007, effondrement qui tend à remettre en cause la tripartition politique telle que mise au jour par Gérard Grunberg et Étienne Schweisguth en 1997[1264]. Dépassant à peine la barre des 10% des suffrages exprimés (10,44%), Jean-Marie Le Pen ne réitère pas en effet son succès de 2002 et se positionne le 22 avril en quatrième place, loin derrière François Bayrou

[1264] GRUNBERG Gérard et SCHWEISGUTH Étienne, « Vers une tripartition de l'espace politique », in BOY Daniel et MAYER Nonna, *L'électeur a ses raisons*, Paris Presses de Sciences Po, 1997, pp. 179-218

(18,57%). Ce résultat n'est pas dû à une moindre fragmentation des offres politiques de droite et de gauche qui, nous l'avons vu, avait notamment expliqué sa qualification au second tour cinq ans auparavant, le leader frontiste n'ayant alors au sein de la population des inscrits que relativement progressé[1265]. En 2007, Jean-Marie Le Pen en particulier et l'extrême-droite en général accusent une baisse sensible dans les urnes : en cinq ans, cette dernière perd plus d'un million de suffrages (1 637 285) et recule de 4,7 points dans la population des inscrits, « le Menhir » y voyant son score passé de 11,66% à 8,62%. Comme le note Nonna Mayer, il s'agit de « son plus mauvais score à un scrutin présidentiel, si l'on excepte celui de 1974, antérieur à sa percée électorale. »[1266] Comparativement à 2002, le Front national régresse partout sur le territoire ainsi qu'au sein de l'ensemble des catégories socio-professionnelles. L'évolution n'est toutefois pas homogène : l'analyse géographique et sociologique des votes révèle en effet que le parti connaît à la fois des changements majeurs d'ordre structurel, et des permanences. Ainsi, Pascal Perrineau isole quatre zones dans lesquelles Jean-Marie Le Pen s'effondre : la « bordure orientale du bassin parisien, [l'] Est alsacien et mosellan, [le] grand Sud-Sud-Est [et la] région toulousaine. »[1267] L'évolution est d'importance dans la mesure où les départements de l'est et du sud de la France étaient des territoires acquis de longue date au leader frontiste et constituaient le bastion du premier électorat lepéniste des années 1980. La comparaison effectuée par Simon Labouret entre la carte du recul du vote frontiste entre les deux tours de 2002 et celle de sa régression en 2007, montre en outre que le Front national tend à diminuer dans les zones où il avait connu une décrue sensible entre le 21 avril et le 5 mai 2002[1268]. Ce phénomène met alors en évidence qu'à côté de la « défidélisation »[1269] des électeurs de la première heure, ce sont ceux acquis de fraiche date qui ont choisi pour cette élection une autre option que celle de l'extrême-droite. La géographie électorale de 2007 laisse entrevoir également des zones de résistance qui dénotent une certaine consolidation de l'organisation dans certains départements. Jérôme Fourquet remarque ainsi, *via* une étude de la variation relative des votes lepénistes, que le candidat s'est maintenu dans le Nord-Est (Pas-de-Calais, Aisne, Ardennes, Haute-Marne, Lorraine) mais également dans les zones péri-urbaines. La baisse au niveau global des scores de Jean-Marie Le Pen provient en priorité de la diminution

[1265] Voir Partie 1, Chapitre 3, Section 1
[1266] MAYER Nonna, « Comment Nicolas Sarkozy a rétréci… », *op. cit.*, p. 429
[1267] PERRINEAU Pascal, « Chapitre 5 : La construction électorale de la victoire de Nicolas Sarkozy », in PERRINEAU Pascal (dir.), *Le vote de rupture…*, *op. cit.*, p. 132
[1268] LABOURET Simon, *La rupture de 2007. Changement électoral et dynamiques de réalignement en France*, Thèse de doctorat : Science politique, Université de Grenoble, 2014, pp. 329-330
[1269] PERRINEAU Pascal, « Chapitre 8 : La "défidélisation" des électeurs de Jean-Marie Le Pen », in CAUTRÈS Bruno et MAYER Nonna, *Comment les électeurs…*, *op. cit.*, pp. 201-220

qu'ils accusent en milieu urbain, et en particulier dans les grandes villes, laissant entrevoir que le vote lepéniste de 2007 répond notamment à un clivage urbain/rural[1270]. Simon Labouret complète ces résultats en mettant en évidence que les pertes lepénistes sont également limitées en Corse et surtout dans le Limousin, bastion de la chiraquie, le chercheur concluant que, pour cette région, « l'influence personnelle de Jacques Chirac ne joue plus »[1271]. L'étude des profils sociologiques des électeurs fidèles et infidèles vient confirmer l'analyse géographique : Jean-Marie Le Pen perd à la fois les nouveaux votants de 2002 – les agriculteurs et les séniors notamment – ainsi qu'une partie de son noyau dur des années 1980 – travailleurs indépendants et petits patrons – n'y conservant que la frange la plus populaire – les artisans en particulier. Il se maintient par contre dans les catégories les plus exposés économiquement – ouvriers et salariés précaires – révélant qu'il est parvenu à limiter les pertes dans le second électorat lepéniste, celui des années 1990[1272]. Les travaux de Florent Gougou renforcent cette conclusion, le chercheur mettant en lumière qu'au sein des ouvriers ayant choisi de ne pas voter pour le Front national en 2007, ce sont majoritairement les catégories issues de la droite modérée et radicalisées dans les années 1980 qui se sont détournées du leader frontiste[1273]. Ce dernier conserve par contre les suffrages des milieux ouvriers conquis durant les années 1990, ceux non issus « des milieux traditionnellement ancrés à droite, mais des milieux glissant progressivement vers la droite », mouvement engendré à la fois par le « déclin du "vote de classe ouvrier" et [par le] déploiement des logiques de réalignement au sein de l'électorat ouvrier de droite. »[1274] Il est aussi intéressant de noter, avec Nonna Mayer, qu'en dépit de la stratégie de séduction déployée par le candidat pour attirer les votes des électeurs issus de l'immigration, il s'avère que le vote lepéniste est toujours aussi faible chez les personnes ayant au moins une ascendance étrangère. En particulier, au sein des électeurs ayant des aïeuls en provenance du Maghreb ou d'Afrique noire, le vote pour le Front national ne s'élève qu'à 3% soit quatre fois moins que dans la catégorie d'électeurs n'ayant aucun parent étranger (12%)[1275]. L'aseptisation du discours lepéniste sur l'immigration, que nous discutions précédemment[1276], n'a en tout état de cause pas fonctionné. *In fine* et pris globalement, l'ensemble des analyses

[1270] FOURQUET Jérôme, « Chapitre 9 : L'érosion électorale du lepénisme », in PERRINEAU Pascal, *Le vote de rupture…*, *op. cit.*, pp. 220-224
[1271] LABOURET Simon, *La rupture de 2007…*, *op. cit.*, p. 328
[1272] MAYER Nonna, « Les votes Le Pen du 21 avril 2002 au 21 avril 2007 », *Le Panel électoral français – 1ère vague (29 mars-21 avril 2007)*, Centre de recherches politiques de Sciences Po, 2007, pp. 7-8
[1273] GOUGOU Florent, *Comprendre les mutations du vote des ouvriers. Vote de classe, transformations des clivages et changement électoral en France et en Allemagne depuis 1945*, Thèse de doctorat : Science politique, Sciences Po Paris, 2012, p. 249
[1274] *Ibid.*, p. 247
[1275] MAYER Nonna, « Comment Nicolas Sarkozy a rétréci… », *op. cit.*, pp. 434-435
[1276] Voir Partie 2, Chapitre 3, Section 1

produites sur le sujet démontre que ce sont d'abord les électeurs les plus intégrés économiquement qui ont décidé de quitter Jean-Marie Le Pen mais aussi un électorat plus souvent de droite (-7 points par rapport à 2002) et de manière remarquable plus fréquemment niniste (-12 points)[1277].

Ce « choc électoral en retour »[1278], que n'ont connu en Europe que les partis d'extrême-droite ayant participé au pouvoir gouvernemental[1279], s'explique d'abord par la captation par Nicolas Sarkozy d'une partie des voix frontistes, captation qui manifeste la relative force d'attraction sarkozyste sur cet électorat. La cartographie électorale et l'analyse des trajectoires de votes des électeurs lepénistes de 2002, mettent en effet en évidence que les pertes électorales conséquentes subies au premier tour par Jean-Marie Le Pen ont prioritairement profité à Nicolas Sarkozy. En premier lieu, Jérôme Fourquet note « la très grande symétrie » entre, d'une part, la carte de la progression du vote pour l'UMP comparativement au total de la droite modérée de 2002, et d'autre part avec celle de l'implantation il y a cinq ans du Front national[1280]. Simon Labouret remarque de manière complémentaire que les zones où le leader frontiste recule sensiblement, se caractérisent parallèlement par une augmentation conséquente du vote pour l'UMP : sur « les 15 départements où Nicolas Sarkozy progresse le plus par rapport au total UMP reconstitué de 2002 (Chirac-Madelin-Boutin), on retrouve 11 des 15 départements où l'extrême-droite chute le plus »[1281]. Ce phénomène est particulièrement remarquable dans les régions traditionnellement ancrées à l'extrême-droite, le candidat de la droite progressant sensiblement dans les Alpes-Maritimes (+16 points), le Var (+13,3), les Bouches-du-Rhône (+12,7) ou encore le Haut-Rhin (+12,1), le Bas-Rhin (+11,6) et l'Ain (+10,9)[1282]. À l'inverse, le chercheur met en lumière que dans les départements où Jean-Marie Le Pen résiste relativement, le score de Nicolas Sarkozy évolue de manière moins conséquente, confirmant les évolutions en miroir des résultats électoraux lepénistes et sarkozystes[1283]. Ces mouvements qui donnent la mesure de l'attraction exercée par le candidat de l'UMP sur l'électorat frontiste, engendrent par ailleurs une transformation de la géographie électorale de la droite modérée, la carte de l'implantation des votes Sarkozy en 2007 s'émancipant de celle traditionnelle de la droite modérée, émancipation que l'automatisation du centre de François Bayrou ne parvient

[1277] MAYER Nonna, « Comment Nicolas Sarkozy a rétréci… », *op. cit.*, p. 438
[1278] PERRINEAU Pascal, « Chapitre 8 : La "défidélisation" des électeurs… », *op. cit.*, p. 202
[1279] *Ibid.*, p. 201
[1280] FOURQUET Jérôme, « Chapitre 9 : L'érosion électorale… », *op. cit.*, p.217
[1281] LABOURET Simon, *La rupture de 2007…*, *op. cit.*, p. 334
[1282] *Ibid.*, p. 335
[1283] *Ibidem*

pas éclairer[1284]. L'hypothèse de la captation par Nicolas Sarkozy d'une partie des voix lepénistes de 2002, se voit en deuxième lieu confirmée par l'analyse des trajectoires des électeurs ayant, il y a cinq ans, voté pour Jean-Marie Le Pen. Pascal Perrineau montre en effet qu'au-delà du fait qu'au premier tour c'est 60% de l'électorat lepéniste de 2002 qui a choisi une autre option électorale en 2007 – ceci détonnant avec la fidélité qui caractérise traditionnellement, nous l'avons mentionné, les électeurs frontistes[1285] – il s'avère que c'est le candidat de l'UMP qui a majoritairement profité de la défidélisation de ces votants : 23% des lepénistes de 2002 déclarent avoir voté pour ce dernier – soit 38% des électeurs infidèles –, 9,5% pour François Bayrou (16%), 8% pour Philippe de Villiers (14%), 6,5% pour Ségolène Royal, 6% pour d'autres candidats de gauche – soit 22% des lepénistes infidèles qui ont opté pour un bulletin d'un candidat appartenant à la gauche – et 7% pour le non-vote (10%)[1286]. Cette dynamique se profilait déjà dans les premières vagues d'enquête menées par le Cevipof, ce qui témoigne que Nicolas Sarkozy est parvenu à concurrencer Jean-Marie Le Pen sur les segments qui lui sont traditionnellement les plus ouverts et cela relativement tôt dans la campagne. Ainsi, parmi les électeurs se déclarant lepénistes interrogés avant le premier tour, entre le 29 mars et 21 avril, si 65,5% affirment alors qu'ils pourraient opter pour le candidat d'extrême-droite, 46% estiment pouvoir faire de même pour Nicolas Sarkozy[1287]. Nonna Mayer confirme les remarques de Pascal Perrineau, la chercheuse révélant que le choix des lepénistes de 2002 de voter Nicolas Sarkozy est « réfléchi », ces derniers étant 79% à avoir pris cette décision « longtemps à l'avance »[1288]. La typologie, créée par Vincent Tiberj et Bruno Cautrès, qui répartit les électeurs en sept groupes suivant le centre de gravité autour duquel ils gravitent dans l'éventail des choix électoraux qu'ils pensent être à leur disposition, vient compléter ces premières remarques[1289]. Par leurs travaux, les deux chercheurs ont voulu mettre en lumière et tenter de comprendre le processus d'arbitrage opéré par l'électeur entre diverses possibilités que ce dernier définit au sein de ce qu'il identifie comme son camp politique. Autrement dit, Bruno Cautrès et Vincent Tiberj insistent sur l'idée que les électeurs se positionnent au sein d'un « espace des possibles électoraux », positionnement qui répond essentiellement à des facteurs conjoncturels[1290]. Afin d'analyser « les potentialités idéologiques et partisanes de

[1284] *Ibid.*, pp. 337-338
[1285] Parmi les électeurs frontistes de 2007, ils sont 67% à avoir déjà voté pour lui en 2002, ce qui est faible par rapport aux élections précédentes. Voir Partie 1, Chapitre 3, Section 1
[1286] PERRINEAU Pascal, « Chapitre 8 : La "défidélisation" des électeurs… », *op. cit.*, p. 203 et p. 205
[1287] *Ibid.*, p. 205
[1288] MAYER Nonna, « Comment Nicolas Sarkozy a rétréci… », *op. cit.*, p. 441
[1289] TIBERJ Vincent et CAUTRÈS Bruno, « Chapitre 3 : L'espace des possibles électoraux », in CAUTRÈS Bruno et MAYER Nonna, *Comment les électeurs…*, *op. cit.*, pp. 84-91
[1290] *Ibid.*, pp. 77-81

reconfiguration à l'œuvre dans l'électorat français »[1291] en 2007, ils ont donc construit une classification qui regroupe les panélistes interrogés lors de la première vague du PEF en fonction du contenu de leur espace de votes possibles : la « gauche de la gauche » (8%), la « galaxie Royal » (18%), les « Ségo-Bayrouistes (12%), les « Bayrouistes de droite » (24%), les « chasseurs » (3%), la « galaxie Sarkozy » (21%) et la « droite de la droite » (14%)[1292]. À côté du fait que la « galaxie Sarkozy » se caractérise notamment par la faiblesse du nombre de candidats cités par les panélistes – non seulement ils ne mentionnent en majorité que Nicolas Sarkozy mais ils ont également pour spécificité de rejeter les autres possibilités électorales –, il s'avère que la « droite de la droite » atteste de l'ampleur de la reconfiguration à l'œuvre en 2007 dans ce camp politique. Ainsi, si 76% d'entre eux citent Jean-Marie Le Pen comme premier candidat pour lequel ils pourraient voter, Nicolas Sarkozy est cité en deuxième choix par 66% de ces panélistes. Surtout, il est intéressant de remarquer que malgré la proportion conséquente de citations du leader frontiste, ils ne sont que 37% à le mentionner comme première intention de vote. Cette configuration invite dès lors les deux chercheurs à conclure que « ce groupe recouvre un ensemble d'électeurs que Nicolas Sarkozy a su convaincre, là où son prédécesseur avait échoué. Avant même le ralliement effectif des électeurs frontistes dès le 22 avril puis le 6 mai, se dessinait bien dans cette classe la capacité du futur Président à "éponger" sur sa droite. »[1293] Finalement, les panélistes de ce groupe sont 29% à avoir glissé le bulletin UMP dans l'urne au premier tour et 45% un bulletin frontiste. Ce résultat, en dépit du fait que Nicolas Sarkozy est devancé de 16 points par Jean-Marie Le Pen, montre que l'ancien ministre de l'Intérieur aura réussi une percée conséquente au sein de ce groupe[1294]. Les travaux de Nonna Mayer permettent quant à eux de dresser le portrait sociologique de ces lepéno-sarkozystes, soit les électeurs qui en 2002 avaient voté pour le FN et qui cinq ans plus tard se rallient au candidat de l'UMP. Celui-ci se rapproche de celui des électeurs défidélisés que nous décrivions plus haut : « ils sont moins souvent ouvriers, ils ont moins le sentiment que le chômage augmente, ils admettent moins volontiers s'en sortir difficilement avec les revenus de leur foyer […] On note également qu'il s'agit d' un électorat plus féminin, plus âgé, plus catholique, qui se positionne un peu moins à droite que les lepénistes si l'on en juge par son score moyen sur l'échelle gauche-droite (6,8 comparé à 7,3 dans l'électorat Le Pen et 6,4 dans l'électorat Sarkozy). »[1295] En dernier lieu, le second tour confirme l'existence en 2007 d'une

[1291] *Ibid.*, p. 80
[1292] *Ibid.*, p. 87
[1293] *Ibid.*, p. 91
[1294] *Ibid.*, p. 93
[1295] MAYER Nonna, « Comment Nicolas Sarkozy a rétréci… », *op. cit.*, p. 439

dynamique sarkozyste au sein de l'électorat frontiste : 58% des électeurs de Jean-Marie Le Pen en 2002 préfèrent Nicolas Sarkozy à Ségolène Royal et au sein des voies lepénistes de 2007, c'est 67% qui se reportent sur le candidat de l'UMP, 15% votant pour la compétitrice socialiste. Ils ne sont que 18% à avoir suivi la consigne abstentionniste de Jean-Marie Le Pen. Parmi les lepéno-sarkozystes du premier tour, 95% réitèrent leur choix, 3% se déportant sur Ségolène Royal et 2% décidant de ne pas aller voter[1296]. Finalement, l'ensemble de ces résultats tend à démontrer que la réussite première de « la révolution Sarkozy » [1297], est moins celle d'avoir « siphonné » les voix du Front national[1298] – ce dernier n'ayant réussi qu'une « captation partielle » des électeurs frontistes, captation amputée en particulier des franges les plus populaires[1299] –, que d'avoir ramené au « bercail » toute une partie de l'électorat traditionnel de la droite modérée qui, déçue par le chiraquisme tant partisan que gouvernemental, avait fini par se réfugier dans le vote Le Pen[1300].

2) Le retour aux urnes des abstentionnistes : une candidature mobilisatrice

Cette contre-performance de Jean-Marie Le Pen, qui met donc fin à dix ans de progression, s'accompagne en outre d'une diminution historique de l'abstention en particulier au premier tour de l'élection présidentielle : atteignant des sommets au premier tour de 2002 (28,4% du corps électoral), la décrue est non seulement forte (-12,17 points) mais en outre rapproche la participation à ce scrutin des records de 1965 et 1974. Au premier tour, c'est ainsi 83,8% des inscrits qui se rendent aux urnes quand ils étaient 84,7% à la fin des années 1960 et 84,2% au milieu des années 1970. Si la mobilisation au second tour est sensiblement inférieure à celle enregistrée durant ces deux périodes électorales, il demeure qu'elle renoue avec les taux de participation antérieurs à 1995 et semble par là même rompre avec une décennie de progression constante de l'abstention, signe alors de la progression d'un malaise politique gagnant le corps électoral. Ce regain civique s'accompagne parallèlement d'une baisse de la proportion des votes blancs et nuls : en cinq ans, la part des électeurs votant mais n'optant pour aucune offre électorale proposée, est passée au premier tour de 2,4% à 1, 2% des inscrits et au second de 4,3 à 3,5%, mettant fin à la croissance continue des suffrages non exprimés depuis 1974. Cette augmentation conséquente de la mobilisation électorale s'annonçait déjà au début

[1296] PERRINEAU Pascal, « Chapitre 8 : La "défidélisation" des électeurs… », *op. cit.*, p. 211
[1297] LABOURET Simon, *La rupture de 2007…*, *op. cit.,* pp. 317-356
[1298] STRUDEL Sylvie, « L'électorat de Nicolas Sarkozy : "rupture tranquille" ou syncrétisme tourmenté ? », *Revue française de science politique*, n°3, 2007, pp. 463-465
[1299] *Ibidem*
[1300] PERRINEAU Pascal, « Chapitre 8 : La "défidélisation" des électeurs… », *op. cit.*, p. 210

de l'année, certains médias s'étant fait l'écho d'une forte affluence dans les mairies à l'occasion de la clôture des inscriptions sur les listes électorales et d'une croissance sensible de ces dernières dans les grandes métropoles[1301]. Ce retour en 2007 de la participation manifeste que ces élections ont suscité un vif intérêt et un fort désir des Français d'y prendre part, phénomène que le Cevipof avait pu saisir relativement tôt, dès la fin de l'année 2006, *via* l'analyse des différentes vagues d'enquêtes du BPF. Ainsi, à quatre mois de l'échéance électorale, ils étaient déjà 76% à se dire déterminés à aller voter, 20% exprimant leur hésitation et seulement 4% ayant pris la décision de s'abstenir[1302]. Lors de la dernière vague du BPF, l'élan électoral se confirme puisque, comme le note Anne Muxel, dans les premiers jours d'avril ce sont 51% des sondés qui confient suivre la campagne tous les jours ou presque, 95% déclarant avoir l'intention d'aller voter au premier tour et 96% au second, la chercheuse précisant en outre que l' « intérêt pour l'élection atteint un record inégalé entre les deux tours : neuf Français sur dix (89 %), selon le Baromètre de TNS Sofres. »[1303] De ce point vue, l'élection présidentielle de 2007 fait là encore figure de rupture, et manifeste pour Pascal Perrineau « la fin d'un cycle d'abstentionnisme protestataire qui se développait depuis plus d'une bonne dizaine d'années » qui « témoigne d'une volonté populaire de s'emparer à nouveau de la politique. »[1304] Dans une autre perspective, et parce que la participation s'effondrera à nouveau lors du scrutin législatif un mois plus tard, elle se donne aussi à voir selon Simon Labouret comme un « renforcement de la présidentialisation de la vie politique française »[1305].

Par-delà la forte baisse constatée au niveau global, l'étendue, en avril-mai 2007 du retour aux urnes des abstentionnistes se perçoit également dans le fait que la participation augmente sur tout le territoire, au sein de l'ensemble des catégories socio-professionnelles, mais aussi se traduit par le recul à la fois de l'abstention dite « sociologique » qui marque le retrait de certaines catégories d'électeurs du jeu électoral, mais aussi de celle dite « politique » qui tend à exprimer davantage un mécontentement à l'égard des offres proposées par les partis qu'une contestation radicale du système politique en tant que tel[1306]. En cela, si la candidature de Nicolas Sarkozy ne suffit pas à expliquer la croissance forte en cinq ans de la participation électorale, celle-ci ayant profité pour cette échéance à l'ensemble des compétiteurs, il demeure qu'elle y a aussi contribué. Sylvie Strudel, analysant la composition de l'électorat sarkozyste,

[1301] Voir pour illustration *Les Échos*, « Records d'inscription sur les listes électorales », 2 janvier 2007, p.12
[1302] MUXEL Anne, « Chapitre 4 : Le retour de la participation électorale ? », in PERRINEAU Pascal (dir.), *Le vote de rupture…*, *op. cit.*, p. 102
[1303] *Ibid.*, p. 101
[1304] PERRINEAU PASCAL, « Analyse de l'élection présidentielle des 22 avril… », *op. cit.*, p. 1
[1305] LABOURET Simon, *La rupture de 2007…*, p. 383
[1306] MUXEL Anne, « Chapitre 4 : Le retour de la participation… », *op. cit.*, pp. 107-108

met ainsi en lumière qu'à la veille du premier tour, se sont 27% des abstentionnistes de 2002 qui ont l'intention de voter pour l'ancien ministre de l'Intérieur mais aussi 20% de ceux qui avaient voté blanc ou nul cinq ans auparavant, et 23% des non-inscrits de cette période, seule catégorie où Ségolène Royal parvient à faire mieux[1307]. Dans cette perspective, il est intéressant de noter que parmi les départements qui voient, au premier tour, le plus reculer l'abstention, certains ont constitué parallèlement des zones de croissance forte de la droite modérée par rapport à 2002. Nous retrouvons ainsi les départements de l'Ain (+12,3 points) ou des Alpes-Maritimes (+13,7) et plus largement le sud-est de la France (+ 12,6 en Savoie, + 12,8 en Haute-Savoie, +12,5 en Isère ou encore + 12,2 dans le Rhône) et la lorraine (+ 12,9 en Meurthe-et-Moselle, + 13,1 en Moselle) mais également l'Ile-de-France (+ 17,2 à Paris, + 19,2 dans les Hauts-de-Seine, + 18,2 dans le Val d'Oise, + 18,7 dans le Val-de-Marne ou encore + 18,6 dans les Yvelines)[1308]. Nous pouvons dès lors faire l'hypothèse qu'à côté du ralliement de certains électeurs du Front national, les bons résultats réalisés par le candidat de l'UMP dans ces territoires tiennent également à sa capacité, en particulier au premier tour, à absorber la protestation voire à convaincre certains votants exclus du jeu électoral depuis de nombreuses années de revenir aux urnes. Cette corrélation entre accroissement conséquent de la mobilisation électorale et progression sensible des scores de l'UMP se rencontre en outre dans des zones tant populaires, comme la Lorraine, qu'aisées et parfois acquises de longue date à la droite modérée comme le démontre l'augmentation particulièrement importante dans les Hauts-de-Seine. Pour Anne Muxel, dans « ces électorats, composés de catégories relativement favorisées et plus ancrés à droite que la moyenne, la personnalité de Nicolas Sarkozy a sans doute motivé le vote de nombre d'électeurs restés en retrait de la décision électorale en 2002. »[1309] Cette dernière remarque fait d'ailleurs écho au fait qu'au sein des catégories sociales qui se sont le plus remobilisées en cinq ans, il s'avère que nous y trouvons principalement des segments typés de la droite traditionnelle, segments qui pour certains ont par ailleurs voté pour leur candidat naturel de manière sensiblement plus prononcée que durant l'ère chiraquienne. Ainsi, Anne Muxel note que la remobilisation électorale lors de la première étape du scrutin présidentiel touche plus les femmes que les hommes. Elles sont 16% à s'abstenir le 22 avril 2007 quand elles étaient 31% à le faire le 21 avril 2002, la part des abstentionnistes chez les électeurs masculins passant quant à elle de 28 à 18%. La progression de la participation est également plus sensible chez les plus âgés que chez les plus jeunes : en 2002, 34% des 18-24

[1307] STRUDEL Sylvie, « L'électorat de Nicolas Sarkozy… », *op. cit.*, p. 465
[1308] Voir Annexe n°10
[1309] MUXEL Anne, « Chapitre 4 : Le retour de la participation… », *op. cit.*, p. 103

s'étaient retirés du choix électoral, ils sont 20% cinq ans plus tard tandis que les plus de 65 ans s'étaient abstenus à hauteur de 29% en 2002 et ne sont plus que 12% à prendre cette décision en 2007. Les jeunes restent ainsi encore cette année moins participationnistes que leurs aînés, l'écart entre ces deux catégories se creusant (+3 points). La baisse de l'abstention, particulièrement conséquente au sein des agriculteurs (-19 points), des professions libérales (-20) et des professions intermédiaires, touche aussi en priorité les indépendants (-19). Enfin, ce sont les plus diplômés qui retrouvent davantage le chemin des urnes, la part d'abstentionnistes en leur sein diminuant de 19 points en cinq ans. Si la proportion des abstentionnistes de droite comme de gauche mais aussi ninistes diminue dans les mêmes proportions (respectivement -12, -13 et -14 points)[1310], il demeure qu'il est intéressant de noter qu'à l'exception des professions intermédiaires qui sont classiquement plus enclines à voter à gauche, la participation progresse davantage dans des segments traditionnellement ancrés à droite, segments qui s'avèrent par ailleurs être les plus participationnistes. C'est ainsi en particulier dans ces catégories que Nicolas Sarkozy obtient, au premier tour, ses scores les plus conséquents : 33% chez les femmes (+2 points par rapport à son résultat national), 45% chez les 65 ans et plus (+14 points), 52% au sein des agriculteurs (+21 points), 37% chez les cadres (+6 points)[1311]. Ces segments sont également ceux parmi lesquels, à l'exception des cadres (+3 points), la droite progresse le plus entre 2002 et 2007 : +6 points chez les femmes, +7 points chez les plus âgés et les agriculteurs, +8 points au sein des indépendants[1312]. Ces observations tendent alors à appuyer le fait que l'avance de Nicolas Sarkozy le 22 avril tient en partie à sa capacité de remobilisation d'un électorat de droite qui s'était progressivement détourné du RPR et de l'UMP pour leur préférer, par mécontentement, l'abstention. Cette hypothèse paraît en tout cas se vérifier pour le second tour, Anne Muxel démontrant que Nicolas Sarkozy a bénéficié le 6 mai du report de voix d'abstentionnistes du premier tour, lesquels ont toutes les caractéristiques d'un électorat de droite qui s'était replié dans une participation négative tendant à manifester son insatisfaction politique auprès de leurs partis naturels[1313]. Pour la chercheuse, leur décision de renouer avec une participation positive démontre que l' « élection présidentielle de 2007 a su les convaincre et leur donner envie de participer [et] Nicolas Sarkozy a su rallier la confiance qui lui était déjà implicitement accordée. »[1314] Il apparaît toutefois que ce bon

[1310] *Ibid.*, pp. 104-106
[1311] STRUDEL Sylvie, « L'électorat de Nicolas Sarkozy… », *op. cit.*, p. 461
[1312] *Ibidem*
[1313] MUXEL Anne, « La mobilisation électorale : l'envers de 2002 et un sursaut généralisé », *Revue française de science politique*, n°3, 2007, pp. 326-327
[1314] *Ibid.*, p. 327

résultat du candidat de droite révèle aussi qu'il a su ramener dans le jeu électoral des électeurs qui s'en étaient exclus. Ainsi, Vincent Tiberj et Bruno Cautrès remarquent-il qu'au sein de leur typologie des espaces des possibles électoraux, la « galaxie Sarkozy » est de loin le groupe le moins structuré derrière un candidat. Ils ne sont ainsi que 55% à citer Nicolas Sarkozy quand les panélistes de la « galaxie Royal », ceux de la « droite de la droite » et les « Bayrouistes de droite » mentionnent respectivement la candidate socialiste à hauteur de 85%, Jean-Marie Le Pen à 76% et François Bayrou à 99%[1315]. Les deux chercheurs, voulant comprendre la logique qui travaille cette catégorie, montrent qu'elle se compose notamment d'électeurs ninistes, a-partisans et moins intéressés à la politique[1316], profils qui se rapprochent des abstentionnistes « hors du jeu » tels que décrit en 2000 par Anne Muxel et Jérôme Jaffré[1317]. Pour Vincent Tiberj et Bruno Cautrès, cette « galaxie Sarkozy » pour qui le candidat de l'UMP est le seul qui « trouve relativement grâce à leurs yeux » permet de saisir un des facteurs de l'élection de ce dernier : « avec une participation à l'élection particulièrement forte, on peut gager que ces électeurs « négatifs », qui d'habitude restent en dehors des urnes, se sont reportés sur le futur président, faute de mieux. »[1318] Cette conclusion paraît renforcée par leur étude des trajectoires de vote au premier tour des panélistes de ce groupe : 18% se sont finalement abstenus, taux le plus élevé au sein de la typologie, signe que malgré une captation partielle par Nicolas Sarkozy d'une partie de ces abstentionnistes « hors du jeu », la remobilisation civique demeure en leur sein particulièrement labile[1319].

La présidentielle de 2007 se révèle donc doublement historique dans la mesure où elle se manifeste à la fois par la rupture de l'ordre électoral en place depuis 1984 et par « une remobilisation électorale tous azimuts »[1320]. La remise en cause de la tripartition politique que manifeste la contre-performance lepéniste, comme la baisse de l'abstention « dans le jeu » et « hors du jeu » peuvent en partie être éclairées par l'attraction qu'aura exercée Nicolas Sarkozy sur ces électorats. Dans cette perspective, la captation partielle des voix frontistes de 2002 comme celle des abstentionnistes a été un élément décisif non seulement dans la constitution de son avance au premier tour, mais également dans la confirmation de son avantage le 6 mai.

[1315] TIBERJ Vincent et CAUTRÈS Bruno, « Chapitre 3 : L'espace des possibles… », *op. cit.*, p. 87
[1316] *Ibid.*, p. 91
[1317] JAFFRÉ Jérôme et MUXEL Anne, « Chapitre 1 : S'abstenir : hors du jeu ou dans le jeu politique ? », in BRÉCHON Pierre, LAURENT Annie et PERRINEAU Pascal (dir.), *Les cultures politiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, pp. 17-52
[1318] TIBERJ Vincent et CAUTRÈS Bruno, « Chapitre 3 : L'espace des possibles… », *loc. cit.*
[1319] *Ibid.*, p. 93
[1320] MUXEL Anne, « Chapitre 4 : Le retour de la participation… », *op. cit.*, p. 102

Il demeure qu'à côté de ces évolutions majeures, la victoire sarkozyste de 2007 tient également à la bipolarisation gauche/droite que sa candidature a notamment favorisée et dans la capacité sarkozyste à avoir consolidé sa base électorale tout en l'élargissant.

B) La candidature Sarkozy, un facteur de bipolarisation à l'avantage de la droite modérée

Les présidentielles de 2007 se sont traduites par une consolidation de la bipolarisation gauche/droite autour du PS et de l'UMP qui ressortent renforcés de ce scrutin, mais ont également confirmé la domination électorale structurelle de la droite sur la gauche. La candidature Sarkozy, sans être l'unique cause de ces deux phénomènes, a contribué à les provoquer.

Ainsi, les analyses électorales réalisées sur cette élection montrent qu'il est notamment parvenu à polariser les oppositions sur son nom. Suscitant adhésion et rejet au sein d'une partie des électeurs, il a en ce sens participé à consolider au premier tour le duopole PS/UMP fragilisé en 2002 (1).

En outre, parvenant à réunir son camp autour de sa candidature, il s'est distingué dans sa capacité à attirer à lui des segments de l'électorat qui ne sont traditionnellement pas acquis à la droite modérée. Cette ouverture à la fois sociologique et politique de l'électorat Sarkozy est une des dynamiques qui, d'abord au premier tour puis au second tour, ont assuré au candidat de l'UMP la victoire à la présidentielle (2).

1) Entre vote de conviction et vote de construction : la polarisation sarkozyste source de consolidation du duopole PS/UMP

Parallèlement aux ruptures que les présidentielles de 2007 ont engendrées, la période électorale s'étalant d'avril à juin a également révélé le renforcement de certaines tendances propres au système partisan français. Ainsi, pour Gérard Grunberg, les scrutins présidentiels et législatifs sont venus confirmer la continuité de l'évolution du système partisan français vers le bipartisme, évolution initiée à la faveur de la présidentialisation du régime orchestrée par la constitution de la Ve République[1321]. La logique bipartisane à l'œuvre en France se manifeste, selon le chercheur, au travers de trois dimensions : une dépendance accrue des élections législatives aux présidentielles, l'avènement progressif d'un leadership du PS et du RPR puis

[1321] GRUNBERG Gérard, « Vers un espace politique bipartisan ? », in PERRINEAU Pascal (dir.), *Le vote de rupture…*, *op. cit.*, pp. 253-270

de l'UMP au sein de leur camp politique respectif ainsi qu'une constitution de ces deux organisations en machines à gagner les présidentielles, constitution qui passe autant par l'évolution de leurs structures et de leurs moyens de conquête, que par l'autonomisation des candidats vis-à-vis du parti lui-même[1322]. Pour Gérard Grunberg, cette tendance continue au bipartisme, que les élections de 2002 n'ont pas remise en cause bien au contraire[1323], connaît une nouvelle étape de renforcement en 2007. Concernant spécifiquement les élections du 22 avril et du 6 mai et, au-delà, l'organisation d'un scrutin pour la désignation des candidats officiels du PS et de l'UMP, cette tendance bipartisane se dégage à la fois du fait que ces derniers ont réalisé des scores qui sont les plus élevés des gagnants des premiers tours depuis 1981, et de la diminution sensible des protestations partisanes au profit du PS et de l'UMP qui consolident leur domination sur leurs camps respectifs[1324]. Ainsi, à eux deux, ces deux partis totalisent le 22 avril 57,05% des suffrages exprimés soit trois points de plus que le duopole RPR/PS en 1981 (54,17%) et 20 points de plus que le total FN/RPR de 2002. Ségolène Royal (25,87%) fait mieux que Lionel Jospin en 1995 (23,33%) réalisant un résultat équivalent à celui de François Mitterrand en 1981 (25,85%). Nicolas Sarkozy, quant à lui, fait le meilleur score du parti gaulliste depuis le Général de Gaulle (31,18%) et le meilleur score de la droite et du centre depuis 1974 (32,6%). Ajoutons qu'avec 53,06% des suffrages exprimés au second tour, il est mieux élu que Jacques Chirac en 1995 (52,6%) et que Valéry Giscard d'Estaing en 1974 (50,81).

Cette amélioration nette de la performance de ces deux partis en cinq ans s'explique, en premier lieu, par la moindre fragmentation de leurs camps respectifs qui suggère qu'ils sont parvenus chacun à consolider le système d'alliance qui leur avait fait défaut en 2002. Si la candidate socialiste semble y avoir moins réussi, étant concurrencée par six candidats au lieu de sept en 2002 – trois candidats d'extrême-gauche (Schivardi, Laguiller, Besancenot), une candidate communiste (Buffet), une candidate écologiste (Voynet) et un candidat altermondialiste (Bové) –, elle est cependant parvenue à empêcher, à la faveur d'accords pour les législatives, la candidature de Jean-Pierre Chevènement et celle du PRG qui auraient porté à huit ses challengers potentiels. Nicolas Sarkozy n'a certes pas pu contenir la formation d'un centre autonome à l'UMP conduite par l'UDF et intégrant en 2007 Cap 21, mais la création, en 2002, du parti de la droite et du centre lui a permis de se passer d'un concurrent de démocratie

[1322] *Ibid.*, pp. 257-263
[1323] GRUNBERG Gérard et HAEGEL Florence, *La France vers le bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, 128 p.
[1324] GRUNBERG Gérard, « Vers un espace politique… », *op. cit.*, pp. 264-270

libérale et du Forum des Républicains Sociaux[1325] ainsi qu'en tout état de cause de fractionner le camp centriste par l'intégration au sein de l'UMP d'une partie des cadres de l'UDF. Au premier tour, il ne se trouve donc concurrencé au sein de sa famille idéologique que par Philippe de Villiers et si nous y intégrons l'extrême-droite, par Frédéric Nihous, dont l'organisation se trouve au carrefour de ces deux camps politiques[1326], et Jean-Marie-Le Pen. Ainsi, confrontée cinq ans auparavant à sept candidats de droite ou d'extrême-droite, l'organisation partisane n'est plus menacée que par trois compétiteurs en 2007. François Bayrou, qui revendique l'occupation d'un espace central, tend quant à lui à exercer une pression non plus seulement sur le leadership de l'UMP mais également sur celui du PS. En second lieu, les bons résultats de ces deux organisations dominantes au premier tour sont dus à leur capacité à avoir tari les suffrages de leurs challengers respectifs. Ainsi, l'extrême-gauche dont le score avait constitué il y a cinq ans un événement des présidentielles, divise quasiment par deux son résultat, ce dernier passant de 10,44% des suffrages exprimés en 2002 à 5,74%. Seul Olivier Besancenot se maintient à 4,08% (-0,17 points) et même progresse en nombre de voix (+288 019). À l'inverse, Arlette Laguiller s'effondre (1,33%, -4,39 points). Gérard Schivardi (0,34%) fait un peu moins bien que Daniel Gluckstein, celui-ci étant déjà très bas en 2002 (0,47%). À côté de cette diminution électorale sensible de l'extrême-gauche, le PCF continue son lent déclin enclenché dans les années 1980 : Marie-George Buffet, qui remplace Robert Hue, bat son record de 2002 en réalisant le plus mauvais score de l'organisation depuis 1958. Dominique Voynet et les Verts, qui auraient pu bénéficier du coup de projecteur sur l'écologie issu de la médiatisation de la charte pour l'environnement de Nicolas Hulot à la fin de l'année 2006, accusent de lourdes pertes électorales en atteignant à peine plus de 1,5 % des suffrages exprimés (-3,68 points), résultat qui se rapproche de celui de René Dumont en 1974 (1,32%). La concurrence de José Bové ne suffit pas à éclairer cette contre-performance de l'écologie de gauche, ce dernier n'obtenant que 1,32% le 22 avril. À droite, parallèlement à la contre-performance de Jean-Marie Le Pen qui était pourtant parvenu à supprimer la dissidence mégrétiste, Philippe de Villiers ne réalise que 2,23% et Frédéric Nihous recule de trois points (1,15%) par rapport au score obtenu cinq ans auparavant par Jean Saint-Josse. Si François Bayrou fait quasiment trois fois mieux qu'en 2002 (18,57% contre 6,87%), il demeure que cette bonne performance n'affecte qu'à la marge Nicolas Sarkozy qui, avec 31,18%, est loin devant

[1325] Le PRS n'a pas été dissout dans l'UMP en 2002 mais est devenu dès l'année de création de cette dernière un parti lui étant associé. Christine Boutin a voulu néanmoins se présenter en 2007 mais y a finalement renoncé début décembre 2006 et s'est ralliée officiellement à Nicolas Sarkozy.
[1326] Voir Partie 1, Chapitre 3, Section 1

et n'apparaît dès lors pas menacé en 2007 par l'autonomisation de l'UDF. En particulier, seule une minorité de l'électorat Chirac de 2002 s'est finalement reportée sur sa candidature (entre 15 et 17%) mais en outre ces pertes sont relativement compensées par le fait qu'entre 16 et 22% des électeurs de centre droit ont préféré Nicolas Sarkozy à François Bayrou[1327]. La candidate socialiste a davantage souffert de la candidature centriste dans la mesure où le succès de celui-ci a reposé en partie sur le ralliement d'électeurs de gauche socialiste et non socialiste : le 22 avril, 15% des sympathisants PS ont voté pour lui[1328], entre 16 et 17% des électeurs Jospin de 2002, de 21 à 23% des électeurs de Noël Mamère et surtout de 37 à 44% des chevènementistes[1329]. Il demeure que la bonne performance bayrouiste s'est fondée avant tout sur sa capacité à récupérer l'ensemble de son électorat de 2002 (entre 59 et 71%)[1330], à avoir attiré à lui la majorité des sympathisants UDF (75%)[1331] ainsi qu'à être plus largement parvenu à incarner une position « hypercentriste », positionnement central « ni droite ni gauche » qui est la principale caractéristique de ses électeurs du 22 avril (51% de son électorat se place sur la case centrale de l'axe gauche/droite et 23% refuse de s'y positionner)[1332]. Simon Labouret met ainsi en évidence que l'intégration ou le retrait des votes bayrouistes au bloc droite ou au bloc gauche a peu d'impact sur les géographies électorales de ces deux camps. La carte d'implantation électorale de François Bayrou le 22 avril reproduit avant tout celle traditionnelle des ancrages centristes et catholiques modérés et présente de grandes similarités avec la carte Raymond Barre de 1988 et Lecanuet de 1965, ces deux candidats ayant par ailleurs tous deux dépassé en leur temps, comme François Bayrou, les 15% de suffrages exprimés au premier tour[1333]. Finalement, pour Gérard Grunberg, le bon score de l'UDF aux élections présidentielles n'est qu'une « illusion » qui masque sa fragilité partisane, les présidentielles prolongeant en réalité la série de scissions qui affectent cette organisation depuis les années 1990, une partie des cadres centristes ayant préféré soutenir Nicolas Sarkozy[1334], preuve ultime que l'autonomisation bayrouiste ne vient aucunement remettre en cause la tendance française au bipartisme.

[1327] LABOURET Simon, *La rupture de 2007…*, *op. cit.*, p. 368
[1328] SAUGER Nicolas, « Le vote Bayrou. L'échec d'un succès », *Revue française de science* politique, n°3, 2007, p. 448
[1329] LABOURET Simon, *La rupture de 2007…*, *loc. cit.*
[1330] *Ibidem*
[1331] SAUGER Nicolas, « Le vote Bayrou… », *loc. cit.*
[1332] LABOURET Simon, *La rupture de 2007…*, *op. cit.*, p. 369
[1333] LABOURET Simon, *La rupture de 2007…*, *op. cit.*, p. 368
[1334] Nous pouvons citer pêle-mêle André Santini, Pierre-Christophe Baguet, Hervé Morin, Simone Veil, Gilles de Robien, ou encore Christian Blanc.

Ce renforcement des leaderships du PS et de l'UMP observable au premier tour est confirmé en outre par l'évolution en cinq ans des suffrages des sympathisants de chaque camp et par l'analyse des trajectoires de vote des électeurs de 2002. Ségolène Royal obtient le 22 avril les voix de 71% des sympathisants socialistes, soit 20 points de plus que Lionel Jospin en 2002. Elle fait même mieux que l'ancien Premier ministre en 1995 et dépasse de 4 points le score de François Mitterrand en 1988. Elle récupère également les suffrages de 26% des sympathisants des autres partis de gauche, ce qui contraste avec les 8% de Lionel Jospin en 2002. Là encore, elle réalise un meilleur résultat qu'en 1995 (+10 points) et qu'en 1988 (+3 points)[1335]. En particulier, elle parvient à capter dès le premier tour 26% des sympathisants d'extrême-gauche (contre 4% en 2002), 30% des sympathisants communistes (9% en 2002) et 30% des écologistes (9 % également en 2002)[1336]. *In fine*, elle arrive à mobiliser sur son nom 54% des sympathisants des divers partis de gauche, soit une amélioration de 20 points comparativement au 21 avril 2002[1337]. De plus, il apparaît qu'elle attire à elle 60% des électeurs de Lionel Jospin, un peu plus de 50% de ceux qui ont voté Christiane Taubira mais effectivement 30% seulement des électeurs de Jean-Pierre Chevènement malgré le soutien officiel de celui-ci à la candidate. Elle parvient également à récupérer les suffrages de 30% des électeurs de Robert Hue, d'Arlette Laguiller et de Noël Mamère ainsi que 40% de ceux d'Olivier Besancenot[1338]. La composition de l'électorat de Nicolas Sarkozy manifeste également un renforcement depuis 2002 de la position dominante de l'UMP au sein de la droite. Le candidat récupère en effet non seulement 67% des électeurs de Jacques Chirac, et, comme nous l'avons vu, 26% des électeurs lepénistes, mais également 50% des électeurs d'Alain Madelin, 19% de ceux de Jean Saint-Josse et de manière remarquable 19% de ceux de Cap21 et 24% des électeurs bayrouistes de 2002. En outre, il obtient les suffrages de 78% des proches de l'UMP, et en dépit des candidatures de Jean-Marie Le Pen, Frédéric Nihous, Philippe de Villiers et François Bayrou, de 8% des proches du Front national, de 20% de ceux du CPNT, de 18% de ceux du MPF et de 14% des proches de l'UDF[1339]. Il ressort ainsi de l'ensemble de ces remarques que la dynamique bipartisane s'est renforcée en 2007 à la faveur de la capacité de Nicolas Sarkozy et de Ségolène Royal, non seulement de rassembler autour d'eux leur parti, mais également de concentrer sur leurs noms les protestations partisanes internes à leur camp.

[1335] DUPOIRIER Élisabeth, « Chapitre 6 : Le Parti socialiste et la gauche. L'implacable spirale de l'échec », in PERRINEAU Pascal (dir.), *Le vote de rupture…*, *op. cit.*, p. 149
[1336] JAFFRÉ Jérôme, « Chapitre 10 : Regard sur les élections de 2007 », in PERRINEAU Pascal (dir.), *Le vote de rupture…*, *op. cit.*, p. 243
[1337] DUPOIRIER Élisabeth, « Chapitre 6 : Le Parti socialiste… », *loc. cit.*
[1338] LABOURET Simon, *La rupture de 2007…*, *op. cit.*, pp. 391-392
[1339] STRUDEL Sylvie, « L'électorat de Nicolas Sarkozy… », *op. cit.*, pp. 465-466

Toutefois, cette consolidation du bipartisme doit être à d'autres égards relativisée. En effet, il apparaît, notamment à la lumière des travaux de Vincent Tiberj et de Bruno Cautrès, que le renforcement du duopole PS/UMP tient pour grande partie à la conjoncture et que le vote du 22 avril est en particulier un vote essentiellement contraint, laissant la place à des reconfigurations partisanes futures. Ainsi, pour les deux chercheurs, le report dès le premier tour d'une proportion relativement conséquente des voix des sympathisants communistes et verts sur la candidature Royal, peut être notamment davantage le signe du jeu important du vote utile dans cette élection que celui de l'amplification de la dynamique de présidentialisation du système partisan. Plus généralement, ils estiment que les résultats de la présidentielle ont « masqué » le poids du contexte du scrutin dans la prise de décision électorale qui tend dès lors à rendre plus précaire la thèse du bipartisme[1340]. Cette hypothèse proposée par Vincent Tiberj et Bruno Cautrès nous invite dès lors à nous demander dans quelle mesure l'attraction exercée par Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy tient à la force de conviction déployée par ces derniers sur leurs électorats respectifs. Autrement dit, les électeurs socialistes et sarkozystes ont-ils voté par affinité avec la personnalité et les idées de ces deux candidats ou ont-ils été mus par des raisons stratégiques indépendantes d'un sentiment de proximité idéologique quelconque ? Dans sa thèse de doctorat, Simon Labouret précise que l'enquête post-présidentielle réalisée par le Cevipof révèle que ce sont 14% des électeurs socialistes du premier tour qui ont décidé de voter Ségolène Royal non pas pour ses idées, ni pour sa personnalité mais pour les partis qui l'ont soutenue. De même, l'enquête Jour du vote organisée par Ipsos, met en lumière que les électeurs socialistes ne sont que 34% à avoir choisi la candidate pour son projet. Celle réalisée par TNS-Sofres montre qu'ils ne sont que 44% à avoir opté pour Ségolène Royal parce qu'elle était leur candidate préférée. À l'inverse, à chacun de ces items, Nicolas Sarkozy fait mieux : seulement 2% ont voté pour lui en fonction des partis qui l'ont soutenu, 60% l'ont fait pour son projet et 68% parce qu'il était leur candidat préféré[1341]. Précisons en outre qu'au sein de l'électorat socialistes, c'est 80% qui confient que Nicolas Sarkozy les inquiète, Simon Labouret y voyant les traces de la dynamique antisarkozyste ayant joué dans la qualification au second tour de Ségolène Royal[1342]. Ainsi, au vu de ces résultats, il se pourrait que le vote socialiste ait pu sensiblement être motivé par des raisons stratégiques liées à la fois à la volonté de ne pas voir se reproduire la disqualification de la gauche au second tour de la présidentielle mais aussi à la candidature de Nicolas Sarkozy elle-même. *A contrario*, le vote Sarkozy paraît, à l'aune des

[1340] TIBERJ Vincent et CAUTRÈS Bruno, « Chapitre 3 : L'espace des possibles… », *op. cit.*, p. 80
[1341] LABOURET Simon, *La rupture de 2007…*, *op. cit.*, p. 393
[1342] *Ibidem*

résultats de ces divers sondages jour du vote, être davantage un choix de conviction motivé avant tout par sa personnalité et son projet. Les travaux de Jérôme Jaffré tendent à conforter l'hypothèse d'un vote socialiste mu fortement par une dynamique stratégique. De plus, ils confirment l'aspect plus idéologique du vote Sarkozy tout en le relativisant[1343]. Le chercheur montre en effet à l'appui des différentes enquêtes électorales réalisées par le Cevipof, qu'alors que le vote Sarkozy répond au jeu complémentaire des logiques de conviction et de construction, cette dernière étant liée principalement au ralliement des électeurs lepénistes, le choix Royal est essentiellement un vote de construction. Ainsi, parmi les électeurs qui ont, dans le BPF de février, manifesté leur volonté de voter pour le candidat le plus proche de ses idées, 29,5% ont parallèlement l'intention d'accorder leur suffrage à Nicolas Sarkozy le 22 avril (-1,5 points par rapport à l'ensemble des panélistes) contre 20% pour Ségolène Royal (-5 points). Ce résultat tend ainsi à révéler que Nicolas Sarkozy aurait certes réalisé un score plus faible au premier tour si n'avaient eu le droit de voter que les électeurs manifestant une proximité idéologique avec leur candidat, mais qu'il serait tout de même resté loin devant ses challengers. La conservation par le compétiteur de l'UMP d'une avance importante suggère qu'une partie conséquente de son électorat a été convaincue par son programme et sa personnalité, ce qui est sensiblement moins le cas de Ségolène Royal – l'écart entre les deux candidats passe de 6 points dans l'ensemble des panélistes à 9,5 points au sein du groupe « vote de conviction ». Si l'écart entre Nicolas Sarkozy et François Bayrou passe de 15 points au niveau global à 12,5 points dans le groupe « vote de conviction », celui entre le candidat centriste et la compétitrice socialiste passe de 9 à 3 points, ce qui tend à renforcer l'hypothèse que François Bayrou a occasionné plus de pertes dans l'électorat socialiste que dans celui sarkozyste[1344]. Nous pouvons également relever que si le vote lepéniste est sans surprise avant tout un vote idéologique, il demeure qu'au sein de ceux qui manifestent leur intention de voter pour le candidat le plus proche de leurs idées, il est à 14,5 points derrière Nicolas Sarkozy et à 5,5 points de Ségolène Royal au lieu de respectivement 19 et 7 points au niveau global. Ce qui ressort avant tout de ces résultats, au-delà de la volonté des électeurs d'assurer un second tour Royal/Sarkozy, c'est que la candidate socialiste doit essentiellement son bon score de premier tour au vote de construction, celle-ci étant, dans le groupe de ceux qui privilégient la stratégie électorale, en tête de tous les candidats. Avec 38% des intentions de vote soit 13 points de plus

[1343] JAFFRÉ Jérôme, « Chapitre 10 : Regard sur… », *op. cit.*, pp. 240-243

[1344] L'écart entre Ségolène Royal et François Bayrou se réduit encore dans le groupe des « votes de conviction » si nous nous référons aux résultats redressés du BPF de février 2007 sur la base du vote effectif au premier tour. Ainsi, dans ce cas, selon Jérôme Jaffré « Ségolène Royal ne devancerait François Bayrou dans le vote de conviction que d'un demi- point... » *Ibid.*, p. 243

qu'au sein de l'ensemble des panélistes, elle y dépasse de 24 points François Bayrou, signe non seulement qu'elle aura réussi à compenser ses pertes vers le centriste grâce au vote stratégique des électeurs des autres partis de gauche, mais également que celui-ci aura échoué dans sa volonté de constituer une alternative crédible aux partis dominants[1345]. Nicolas Sarkozy y recueille quant à lui 36%, 6,5 points de plus qu'au niveau global, ce qui le place 2 points derrière Ségolène Royal mais 22 points devant François Bayrou. Ainsi, si le candidat UMP paraît mieux faire dans ce groupe, classement dont nous pouvons faire l'hypothèse qu'il résulte d'abord du ralliement des électeurs lepénistes[1346], il demeure que son bon résultat du 22 avril est issu du jeu complémentaire entre les deux dynamiques idéologique et stratégique. Il est également parvenu à favoriser la bipolarisation gauche/droite et notamment à renforcer le leadership socialiste au sein du pôle, par l'activation d'une polarisation autour de sa personne comme semble le révéler la part d'antisarkozysme qui a motivé le vote Royal. À côté du moteur qu'a été le souvenir du 21 avril 2002 pour le peuple de gauche, le rejet qu'a pu constituer le candidat de la droite paraît effectivement avoir joué dans le vote de construction en faveur de la candidate socialiste. Jérôme Jaffré parvient ainsi à isoler cette dynamique au sein des votes pour Ségolène Royal au second tour du scrutin présidentiel[1347]. En premier lieu, le chercheur vient confirmer la relative adhésion à Nicolas Sarkozy que manifeste le vote en sa faveur. Ainsi, au sein de son électorat du 6 mai, ils sont 53% à déclarer avoir opté pour lui car il est le candidat le plus proche de leurs idées et 37% qui confient l'avoir choisi « parce qu'ils ont confiance en lui ». Comparativement à François Mitterrand en 1988, qui frôle alors le score réalisé par le Général de Gaulle en 1965, ses électeurs sont 54% à afficher leur proximité idéologique, soit une proportion équivalente, mais ils ne sont que 28% à exprimer leur confiance à son égard. En outre, l'antiroyalisme ne semble pas être une motivation qui ait particulièrement déterminé le vote pour le candidat à l'UMP : seulement 10% de son électorat manifeste sa volonté par ce choix de « barrer la route à l'autre candidat » soit 6 points de moins que la proportion d'antichiraquiens dans l'électorat mitterrandien de 1988, proportion qui n'était déjà que peu élevée. À l'inverse, si Ségolène Royal rassemble une proportion conséquente d'électeurs qui

[1345] Le vote d'extrême-gauche est avant tout un choix de conviction qui explique que le résultat de la gauche de la gauche soit supérieur de 2,5 points dans le groupe des convaincus par rapport à son score dans l'ensemble des panélistes. Au sein du groupe des stratèges, les intentions de vote en sa faveur chutent (-9 points par rapport au niveau global) ce qui dénote une dynamique de vote utile en faveur de la candidate socialiste. François Bayrou perd quant à lui 2 points dans ce groupe, restant donc relativement stable, ce qui suggère qu'il n'est pas parvenu à s'imposer comme constituant une alternative crédible aux candidats des deux partis dominants.

[1346] Ainsi, nous pouvons constater que les intentions de vote en faveur de Jean-Marie Le Pen diminuent fortement dans le groupe des stratèges (-6 points par rapport au niveau global et -8,5 points par rapport au groupe des convaincus).

[1347] JAFFRÉ Jérôme, « Chapitre 10 : Regard sur… », *op. cit.*, pp. 246-247

disent avoir une proximité idéologique avec la candidate (52%), ils ne sont que 14% à avoir confiance en elle contre 22% qui expriment ce même ressenti pour le perdant du second tour de 1988, Jacques Chirac. Surtout, 34% de son électorat du 6 mai manifeste son intention par le vote socialiste de faire barrage à Nicolas Sarkozy soit 10 points de plus que les antimitterrandiens dans l'électorat Jacques Chirac de la fin des années 1980. Ces données confirment que la victoire de Nicolas Sarkozy a aussi été mue par sa capacité à avoir polarisé autour de sa personne le scrutin des présidentielles, suscitant conviction et rejet chez nombre d'électeurs et expliquant en partie le renforcement de la bipolarisation gauche/droite du premier tour et la structuration des votes du second, éléments qui viennent dès lors relativiser la thèse du bipartisme en dévoilant un aspect du rôle qu'aura eu le contexte de l'élection dans la reconsolidation du duopole PS/UMP.

2) La re-manifestation d'un rapport de forces politique favorable à la droite modérée : une dynamique électorale sarkozyste débordant son électorat naturel

Outre cette continuité relative du jeu des dynamiques électorales en faveur des deux partis dominants du système partisan, les analyses réalisées sur la présidentielle de 2007 révèlent que ce scrutin s'est également traduit par la reproduction d'éléments caractéristiques de l'ordre électoral en place depuis 1984. En effet, si la tripartition de l'espace politique est remise en cause par l'effondrement du Front national et dans une moindre mesure par l'autonomisation de l'UDF, l'élection d'avril voit parallèlement le camp de la droite modérée l'emporter sur celui de la gauche modérée. Ainsi, le 22 avril, cette dernière totalise 29,37% des suffrages exprimés, 30,7% si nous prenons en compte le score de José Bové, 36,44% si nous ajoutons à ce total le résultat de l'extrême-gauche. La droite rassemble quant à elle 34,41% des voix, 44,85% si nous y intégrons le résultat de Jean-Marie Le Pen[1348], 46% avec Frédéric Nihous. Cette domination structurelle de la droite sur la gauche le 22 avril est pour Pierre Martin la cause de la victoire de Nicolas Sarkozy sur sa rivale socialiste[1349]. La nouveauté réside toutefois dans le fait qu'après cinq ans au pouvoir, l'UMP se retrouve à nouveau à la tête de l'exécutif, rompant ainsi avec le principe d'alternance, ceci témoignant pour le chercheur de la

[1348] Simon Labouret et Pascal Perrineau se fondent ainsi sur ce résultat cumulé pour réaliser leurs analyses, Pascal Perrineau y ajoutant en outre le score de François Bayrou que nous avons, quant à nous, décidé d'exclure au vu du contexte électoral de 2007 qui établit l'autonomisation du centre droit vis-à-vis du clivage gauche-droite. LABOURET Simon, *La rupture de 2007…*, *op. cit.*, p. 357 ; PERRINEAU PASCAL, « Analyse de l'élection présidentielle des 22 avril… », *op. cit.*, p. 3

[1349] MARTIN Pierre, « L'élection présidentielle des 22 avril et 5 mai 2007 [*sic*] », *Commentaire*, n°2, 2007, p. 408

capacité de Nicolas Sarkozy à s'affranchir du bilan de l'équipe en place[1350]. Il reste que si nous ne retenons que les scores de la droite et de la gauche modérées, il s'avère que l'élection de 2007 constitue pour chacune d'elles encore un rétrécissement de leurs bases électorales. Ainsi, par rapport à 2002, la gauche modérée perd 3,07 points quand la droite diminue de 3,52 points, des décrues similaires qui ne font donc que peu varier l'écart gauche modérée/droite modérée en cinq ans (5,04 points contre 5,49 en 2002), les deux blocs réalisant leur pire score depuis 1988. La droite modérée pâtit avant tout de l'autonomisation de l'UDF, qui par ailleurs réalise un très bon score le 22 avril, relativisant par là même la signification de sa décrue électorale, Nicolas Sarkozy parvenant quasiment à lui seul à compenser ce départ des centristes du camp de la droite. La gauche modérée paraît le soir du 22 avril dans une position électoralement plus fragile, sa faiblesse s'expliquant d'abord par la contre-performance électorale de la gauche non socialiste. En outre, ce mauvais résultat en 2007 de la gauche modérée ne peut être expliqué, comme en 2002, par la captation de son électorat par l'extrême-gauche, cette dernière connaissant elle-même un reflux dans les urnes, reflux conséquent qui lui donne un score particulièrement faible (7,07%, -3,37 points), et qui constitue dès lors une réduction de la réserve de voix à la disposition de Ségolène Royal au second tour. À l'inverse, l'extrême-droite, en dépit de l'effondrement électoral qu'elle subit le 6 mai, obtient un score un peu supérieur à 10%, l'attraction exercée par Nicolas Sarkozy sur cet électorat confortant dès lors l'avance conséquente de ce dernier le 22 avril et finalement, malgré la baisse sensible de la droite modérée, la position de domination électorale de la droite sur la gauche à l'issue du premier tour de 2007.

La question qui se pose dès lors est de tenter de comprendre cette faiblesse dans les urnes du camp de la gauche, radicale comprise, alors même que cinq ans auparavant elle aurait pu l'emporter au premier et au second tours à la faveur d'une union électorale. Une explication[1351] réside dans la capacité de Nicolas Sarkozy dès le 22 avril à avoir, non seulement attiré à lui les segments les plus typés de l'électorat de droite, mais également réussi à capter des catégories de l'électorat qui ne font pas partie de son électorat naturel, et pour certaines appartiennent à celui de la gauche. En premier lieu, l'analyse comparative effectuée par Élisabeth Dupoirier des électorats socialistes et sarkozystes du premier tour, montre que si

[1350] *Ibidem*

[1351] Une autre explication possible est celle qui voit dans l'attraction de François Bayrou sur l'électorat de gauche un facteur de la mauvaise performance de la gauche. Ce dernier est notamment parvenu à attirer à lui des segments typés de son électorat traditionnel (professions intermédiaires, professeurs, instituteurs, fonctionnaires de la santé) à l'exception notable des franges populaires. Ces ralliements sont notamment corrélés à un certain scepticisme quant à la crédibilité présidentielle de Ségolène Royal. SAUGER Nicolas, « Le vote Bayrou… », *op. cit.*, p. 448 et pp. 454-455

Ségolène Royal fait mieux que Lionel Jospin dans toutes les catégories socio-professionnelles et, en particulier, récupère une partie des franges populaires qui s'étaient détournées du candidat en 2002, non seulement elle ne parvient pas à empiéter sur l'électorat de Nicolas Sarkozy mais en outre elle se retrouve concurrencée par ce dernier sur des segments traditionnellement ancrés à gauche[1352]. Ainsi, les agriculteurs ont voté à 52% pour l'ancien ministre de l'Intérieur et à 10% pour Ségolène Royal (42 points d'écart). Cette dernière obtient 17% des suffrages des petits commerçants et artisans quand Nicolas Sarkozy réalise dans ce groupe un score de 52% des voix (35 points). Il est également loin devant chez les plus âgés, une des catégories par ailleurs les plus nombreuses du corps électoral : 45% lui donnent leurs voix tandis qu'ils ne sont que 23% à faire de même pour Ségolène Royal (22 points). L'écart est beaucoup plus réduit sur le vote des femmes mais, en dépit du fait que la candidate socialiste a cherché à séduire cet électorat notamment *via* son discours sur l'égalité salariale et plus largement sur la défense des droits des femmes, Nicolas Sarkozy la dépasse encore de 7 points (26% contre 33%). Ce dernier l'emporte également dans des segments dont on n'aurait pu penser qu'ils voteraient davantage pour la candidate socialiste : il la dépasse de 8 points chez les employés (24% contre 32%), de 8 points chez les inactifs (27% contre 35%) et même de 1 point chez les ouvriers (25% contre 26%), catégorie qui par ailleurs se distingue avec les employés et les inactifs par leur sur-vote en faveur de Jean-Marie Le Pen, corroborant la « prolétarisation » lors de ce scrutin de l'électorat frontiste[1353]. Malgré le fait que Ségolène Royal soit parvenue à récupérer les cadres perdus sous l'ère Jospin, il demeure que le candidat de l'UMP la devance de 15 points dans cette catégorie (22% contre 37%). Finalement, la compétitrice socialiste ne réalise des scores équivalents à ceux obtenus par son adversaire que chez les enseignants (41% contre 15%) et dans une moindre mesure chez les étudiants (32% contre 24%) et plus globalement chez les jeunes (31% contre 22%) qui se trouvent être par ailleurs l'une des catégories les plus abstentionnistes. Même au sein des professions intermédiaires et des salariés du public qui ont davantage tendance à voter pour la gauche, Nicolas Sarkozy n'accuse un retard sur sa rivale que de respectivement 3 points (29% contre 26%) et 4 points[1354]. Sur toutes les autres catégories sociales, qu'elles soient professionnelles, de genres ou d'âges, le candidat de l'UMP l'emporte plus ou moins fortement sur Ségolène Royal, à l'exception des 35-49 ans où ils sont à égalité (26%). De plus, Ségolène Royal parvient certes à capter 9% de ceux qui

[1352] DUPOIRIER Élisabeth, « Chapitre 6 : Le Parti socialiste… », *op. cit.*, pp. 156-160
[1353] LABOURET Simon, *La rupture de 2007…*, *op. cit.*, p. 395
[1354] Ce faible écart peut s'expliquer en partie, nous l'avons précédemment mentionné, par l'attraction exercée par François Bayrou sur ces catégories typées de l'électorat de gauche.

ont voté pour un parti de droite en 2002 et 3% des électeurs de Jean-Marie Le Pen il y a cinq ans[1355], mais Nicolas Sarkozy fait sensiblement mieux en particulier sur l'électorat lepéniste : 11% des votants sarkozystes avaient opté cinq ans auparavant soit pour Lionel Jospin, soit pour Christiane Taubira, soit pour Jean-Pierre Chevènement, et, nous le répétons, 26% avaient choisi un bulletin frontiste. Le candidat la concurrence également sur les sympathisants des partis de gauche puisqu'il réussit à capter une petite minorité de leurs sympathisants (4%) mais surtout 12% de ceux d'extrême-gauche[1356]. De même, Nicolas Sarkozy compte parmi son électorat 11% d'a-partisans, quand celui de la candidate socialiste n'en compte que 8%[1357]. Cette bonne performance de Nicolas Sarkozy au sein de segments historiquement attachés à la gauche et en particulier au parti socialiste, se retrouve dans la composition de son électorat. Sylvie Strudel note ainsi qu'à côté du « classicisme de [la] structure » de l'électorat du candidat de l'UMP du premier tour, ce dernier est parvenu à élargir sa base sociale : par rapport à 2002, il progresse de six points au sein des employés et de sept points chez les ouvriers et les inactifs et renoue dès lors avec la dynamique chiraquienne de 1995, qui avait produit « un saut quantitatif » dans ces segments en faveur du RPR dans le contexte de la campagne sur la « fracture sociale » mais qui avait été stoppé en 2002[1358]. Cet aspect « interclassiste »[1359] de l'électorat Sarkozy du premier tour comme son ouverture politique participent dès lors, avec toutes les autres dynamiques que nous avons décrites, du succès de celui-ci le 22 avril, succès déterminant dans sa victoire au second tour. Le 6 mai, Sylvie Strudel remarque la confirmation des « rééquilibrages sociologiques à l'œuvre dès le premier tour »[1360]. Parallèlement au fait qu'il l'emporte largement sur sa rivale dans les catégories traditionnellement ancrées à droite (78% chez les agriculteurs, 71% chez les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, 54% chez les cadres supérieurs, 67% chez les 65 ans et plus), il confirme sa percée dans des segments sociaux moins naturels : il devance Ségolène Royal chez les ouvriers (52%) et chez les employés (55%). La chercheuse précise qu'il est particulièrement remarquable que l'écart entre le vote des cadres et celui des ouvriers ne soit, le 6 mai, que de 2 points, celui-ci ayant « longtemps constitué un des "fondamentaux" de l'analyse du comportement électoral en fonction des appartenances sociales » : en 1974, celui-ci était ainsi de 34 points, 66% des cadres ayant voté pour Valéry

[1355] DUPOIRIER Élisabeth, « Chapitre 6 : Le Parti socialiste… », *op. cit.*, p. 159
[1356] STRUDEL Sylvie, « L'électorat de Nicolas Sarkozy… », *op. cit.*, pp. 465-466
[1357] DUPOIRIER Élisabeth, « L'électorat présidentiel de Ségolène Royal. Premiers éléments d'analyse », *Revue française de science* politique, n°3, 2007, p. 478
[1358] STRUDEL Sylvie, « L'électorat de Nicolas Sarkozy… », *op. cit.*, p. 462
[1359] *Ibidem*
[1360] *Ibid.*, p. 468

Giscard d'Estaing contre 32% des ouvriers[1361]. *In fine*, Ségolène Royal ne l'emporte comme au premier tour que chez les plus jeunes – elle obtient 63% au sein des 18-24 ans et fait égalité avec Nicolas Sarkozy sur le segment des 25-34 ans – ainsi que chez les salariés du public (52%) et chez les professions intermédiaires (54%). Notons que si elle l'emporte sensiblement chez les chômeurs (65%), Nicolas Sarkozy la devance par contre au sein de la catégorie des inactifs (57%)[1362]. En outre, la reproduction de la dynamique sociologique du premier tour se double de la poursuite de la dynamique d'ouverture politique du 22 avril. D'abord, il parvient à rassembler la plus grande partie de son camp : parallèlement au report quasiment parfait des électeurs sarkozystes du premier tour (99%), il récupère également sur sa droite, 75% des électeurs lepénistes, 70% des électeurs CPNT et 79% de ceux de Philippe de Villiers mais aussi 38% des bayrouistes. Ségolène Royal fait un peu moins bien que son adversaire parmi ses électeurs du premier tour (96%) mais réussit elle aussi relativement à rassembler son camp : 91% des électeurs de Marie-George Buffet, 75% de ceux de Gérard Schivardi, 78% de ceux d'Olivier Besancenot, 77% de ceux de Dominique Voynet. Toutefois, elle ne récupère que 69% de ceux qui ont voté José Bové et même que 64% de ceux ayant opté pour Arlette Laguiller. En outre, une part conséquente des électeurs des partis de gauche autre que socialiste se sont abstenus, et cela dans des proportions relativement supérieures à ceux des autres partis de droite que l'UMP, démontrant que la contestation au sein du camp de la gauche n'est pas totalement résorbée : 17% des électeurs de Gérard Schivardi s'abstiennent ainsi le 6 mai, 18% de ceux d'Arlette Laguiller, 9% de ceux d'Olivier Besancenot, 11% de ceux de José Bové, 6 % de ceux de Marie-George Buffet et de ceux de Dominique Voynet contre 10% des électeurs lepénistes, 5% des villiéristes, et 10% des électeurs de Frédéric Nihous. Ségolène Royal fait par contre mieux que son adversaire au sein des électeurs bayrouistes (49%) qui s'abstiennent par ailleurs à hauteur de 13%[1363]. Il demeure que sur ce dernier segment, en dépit de sa tentative entre le 22 avril et le 6 mai de séduire l'électorat de François Bayrou[1364], les intentions de vote pour Ségolène Royal au sein de ce groupe n'ont finalement que peu varié sur la période, démontrant la faible efficacité de sa stratégie d'entre-deux-tours qui aura pu peut-être en outre lui faire perdre certains électeurs d'extrême-gauche[1365]. En second lieu, si Ségolène Royal parvient à

[1361] *Ibidem*
[1362] *Ibid.*, p. 469
[1363] *Ibid.*, p. 468
[1364] Cette tentative peut en partie s'expliquer par la faiblesse de la gauche non socialiste au premier tour qui a pu imposer à Ségolène Royal de trouver des voix ailleurs que dans la réserve traditionnellement à sa disposition pour espérer l'emporter au second tour.
[1365] La majorité de électeurs de gauche (52%) s'avère hostile à un accord politique avec François Bayrou et à un changement d'alliance politique, ce qui suggère l'hypothèse que certains électeurs des autres partis de la gauche

capter une partie des électeurs de droite du 22 avril (1% du vote Sarkozy, 16% du vote de Villiers, 15% du vote Le Pen, et même 20% du vote Nihous), Nicolas Sarkozy a également réussi à transformer l'ouverture politique de son électorat : il récupère ainsi 8% des électeurs de Gérard Schivardi, 17% des électeurs de Dominique Voynet, 20% de ceux de José Bové, 13% de ceux d'Olivier Besancenot, ou encore 18% des électeurs d'Arlette Laguiller[1366]. Il a donc réussi à maintenir au second tour les dynamiques sociologiques et politiques, mais c'est bien au premier tour qu'elles ont été déterminantes, Ségolène Royal ne parvenant jamais, malgré sa capacité relative à réunir son camp, à rattraper son retard du 22 avril sur son adversaire. La dynamique électorale sarkozyste aura donc été plus solide que celle de sa rivale : le candidat de l'UMP, en réussissant dès le premier tour à capter « un électorat issu des droites et au-delà »[1367] et notamment des catégories qui s'avèrent déterminantes dans la conquête du pouvoir présidentiel, a contribué à sceller la défaite de Ségolène Royal et plus largement de la gauche.

Nicolas Sarkozy est donc parvenu à atteindre ses fins relatives politiques tels que nous les avions identifiés dans notre première partie, à savoir la captation des électeurs frontistes mais surtout le retour dans le camp de l'UMP d'une partie conséquente de ceux qui ne se retrouvaient plus dans l'offre de ce parti, sans que cela ne se traduise parallèlement par le départ de ceux qui s'y retrouvaient encore. Il a même réussi à attirer à lui des segments de l'électorat qui ne sont pas ceux traditionnels de la droite modérée, donnant une coloration gaulliste, par son interclassisme et son ouverture politique, à l'électorat sarkozyste de 2007.

Ces résultats nous amènent dès lors à nous questionner non plus seulement sur les dynamiques électorales qui se sont déployées dans ce scrutin mais également sur celles de nature idéologique. Ainsi, dans quelle mesure ces évolutions électorales significatives sont-elles corrélées à une restructuration des variables idéologiques pesant sur la formation du choix des électeurs ? Dans cette perspective et dans le contexte d'une élection qui a été particulièrement dépendante de la conjoncture politique, dans quelle mesure ce succès politique sarkozyste a-t-il été favorisé par le discours *de* l'identité nationale, dont nous avons vu qu'il avait occupé le devant de la scène médiatique dans la dernière ligne droite de la campagne ? Autrement dit, la question est de savoir si la rhétorique sarkozyste sur la nation a réussi à produire ses effets perlocutoires absolus et relatifs d'ordre cognitif, effets qui pourraient alors

auront pu ne pas apprécier que la candidate tente une stratégie de rapprochement avec le candidat de l'UDF entre les deux tours. DUPOIRIER Élisabeth, « L'électorat présidentiel de Ségolène Royal… », *op. cit.*, p. 485

[1366] STRUDEL Sylvie, « L'électorat de Nicolas Sarkozy… », *loc. cit.*

[1367] *Ibid.*, p. 465

éclairer les dynamiques idéologiques qui au-delà de celles électorales ont participé à la victoire de Nicolas Sarkozy.

II – La réussite partielle des objectifs cognitifs perlocutoires du discours *de* l'identité nationale : un échec des fins absolues mais un succès des fins relatives

La réussite du discours *de* l'identité nationale apparaît, à l'analyse des logiques idéologiques du vote de la présidentielle de 2007, en demi-teinte.

Tout d'abord, l'absence de reconfiguration idéologique observable au sein de l'opinion sur le terrain des valeurs établit l'échec de ses fins perlocutoires absolues, Nicolas Sarkozy ayant échoué à « s'imposer comme imposant officiellement »[1368] la grille de lecture légitime du réel social. Il demeure qu'il a réussi, au moyen de la visibilisation et de la préemption de la thématique de la nation, à influencer les électeurs dans leur établissement des critères présidant à l'évaluation des candidats et des programmes, bien que cette évaluation fût de court terme et ne pesât que faiblement au niveau global sur la formation des choix électoraux (A).

Le discours *de* l'identité nationale a néanmoins produit ses effets perlocutoires relatifs d'ordre cognitif dans la mesure où le libéralisme culturel a constitué un facteur déterminant non seulement dans la captation des électeurs préoccupés par l'enjeu migratoire mais également dans la polarisation des votes en faveur des candidats, ce thème ayant constitué dans ce cadre le thème le plus clivant du second tour. En outre, ce discours a favorisé la conclusion d'un « cycle d'adaptation normative de l'offre et de la demande électorales »[1369] donnant naissance à un clivage politique gauche/droite redéfini en un pôle progressiste et social et un pôle conservateur et libéral incarnés respectivement par l'UMP et le PS (B).

A) Entre échec des fins perlocutoires absolues et succès relatif de la médiatisation du discours *de* l'identité nationale : l'efficacité en demi-teinte de la rhétorique sarkozyste sur la nation

Le discours *de* l'identité nationale semble avoir échoué à imposer officiellement « un consensus sur le sens du monde social »[1370] de sorte que nous pouvons considérer qu'il a failli dans l'atteinte de ses objectifs perlocutoires de nature absolue. Il reste que sa médiatisation aura produit des effets de cadrage et d'amorçage qui n'ont eu cependant qu'une efficacité de court terme.

[1368] BOURDIEU Pierre, *Ce que parler…*, *op. cit.*, p. 101
[1369] TIBERJ Vincent, « La politique des deux axes… », *op. cit.*, p. 94
[1370] BOURDIEU Pierre, *Ce que parler…*, *loc. cit.*

En premier lieu, les analyses électorales réalisées par le Cevipof entre 1988 et 2007 révèlent que la victoire de Nicolas Sarkozy ne peut s'expliquer par une droitisation de la société française, droitisation qui se traduirait principalement par une reconfiguration de l'espace idéologique des Français sur le terrain du libéralisme culturel voyant les opinions fermées l'emporter sur l'ouverture à l'autre (A).

En second lieu, l'étude du temps court électoral tend quant lui à mettre en lumière le fait que la médiatisation de la thématique de la nation, et, en particulier, la visibilisation du discours *de* l'identité nationale sarkozyste, n'a eu que des effets de court terme et n'a que peu contribué au niveau global à la formation du choix électoral (B).

1) La droitisation de la société française, une hypothèse non vérifiée : l'échec des fins perlocutoires absolues du discours de *l'identité nationale*

Pascal Perrineau, dans l'analyse qu'il a réalisée dans l'immédiate suite des présidentielles de 2007, estime que le rapport de forces électoral favorable à la droite, dont nous relevions plus avant qu'il constituait un des éléments de continuité de l'ordre électoral tel qu'en place depuis 1984, tient principalement au fait que la société française s'est « droitisée » depuis la dernière élection. Ainsi pour le chercheur, Nicolas Sarkozy aurait profité électoralement de ce mouvement de droitisation « sensible particulièrement sur le terrain des valeurs », et observable en premier lieu « sur le terrain de l'ordre, de l'autorité, de l'identité nationale et du travail. »[1371] Autrement dit, la victoire sarkozyste aurait été déterminée essentiellement par la restructuration de l'espace idéologique des Français qui verrait le conservatisme culturel prendre le pas sur le libéralisme, et, dans une moindre mesure, l'antilibéralisme économique sensiblement s'affaiblir, laissant la place à une grille de lecture du réel davantage favorable à l'économie de marché. Étienne Schweisguth, voulant prendre la mesure de cette transformation de l'espace des valeurs au sein de la population française, prend le contre-pied de cette analyse[1372]. Pour lui, cette thèse tendant à voir dans l'élection de Nicolas Sarkozy « la traduction d'un mouvement de fond de l'opinion vers la droite »[1373] ne tient pas au regard des résultats obtenus dans les enquêtes électorales effectuées par le Cevipof entre 1988 et 2007. L'évolution de ces données démontre au contraire qu'aucune « hausse de l'autoritarisme, du nationalisme et de la xénophobie »[1374] n'est perceptible, et que la progression de l'adhésion de la société aux

[1371] PERRINEAU PASCAL, « Analyse de l'élection présidentielle des 22 avril… », *op. cit.*, p. 6
[1372] SCHWEISGUTH Étienne, « Le trompe-l'œil… », *op. cit.*, pp. 393-410
[1373] *Ibid.*, p. 394
[1374] *Ibidem*

valeurs du libéralisme économique est un « mythe »[1375]. Le contexte idéologique du scrutin marque en revanche, selon le chercheur, une nouvelle étape dans la progression structurelle de l'ouverture, faisant du corps électoral de 2007 celui le plus tolérant depuis vingt ans, constat partagé par Vincent Tiberj dans son ouvrage déjà cité *La crispation hexagonale*[1376]. Sur le terrain socio-économique, les évolutions sont plus complexes à interpréter, Étienne Schweisguth mettant en lumière que l'espace idéologique des Français en ce domaine est en réalité un agencement complexe entre antilibéralisme et libéralisme, et révèle un amoindrissement du caractère explicatif de ce clivage sur la formation du choix électoral.

Les résultats obtenus aux panels électoraux français réalisés par le Cevipof depuis 1988 montrent, en effet, que sur l'ensemble des items servant à mesurer le degré d'ethno-autoritarisme de la population française, les sondés de 2007 apparaissent non seulement moins fermés aux autres mais en outre plus tolérants dans le domaine des mœurs[1377]. Ainsi, entre 1988 et l'enquête post-électorale de 2007, l'adhésion à l'opinion selon laquelle « il y a trop d'immigrés en France », un des indices déterminants dans l'évaluation du degré d'ethno-autoritarisme de la société, a baissé de 22 points, passant de 71% à 49% d'approbation. La baisse la plus importante se produit entre 2002 et 2007, la part des interviewés en accord avec cette proposition décroissant de 17 points. Précisons que les présidentielles de 2002 avaient vu une progression du rejet des immigrés : entre les législatives de 1997 et ce scrutin, la proportion de sondés estimant qu'il y a effectivement trop d'immigrés en France augmente de 6 points en cinq ans. De ce point de vue, si nous ne retenons que cet item, la thèse de la droitisation paraît se fragiliser dans la mesure où elle paraît plus explicative de l'élection de 2002 que de celle de 2007. Toutefois, même pour le scrutin de 2002, la part des enquêtés estimant que les immigrés sont trop nombreux reste inférieure à celle de 1995, élections qui s'était également traduites par une progression de l'adhésion à cette opinion en sept ans. D'ailleurs, la part des interviewés en accord avec cette affirmation en 2002 est aussi inférieure à celle enregistrée en 1988 (71%). La thèse de la droitisation ne paraît donc pas non plus résister pour le scrutin de 2002 dans la mesure où les pics de rejet constatés sur cet item semblent davantage indiquer un mouvement conjoncturel de l'opinion qu'une droitisation structurelle. L'adhésion à la proposition selon laquelle « Maintenant on ne se sent plus chez soi comme avant » décroît également entre 2002 et 2007 : la part des panélistes en accord avec cette affirmation passe de 57% à 39% en cinq ans et de 14 points entre 1988 et 2007. Sur cet item, il s'avère que le taux d'accord à cette

[1375] *Ibid.*, p. 401
[1376] TIBERJ Vincent, *La crispation…*, *op. cit.*, p. 94
[1377] SCHWEISGUTH Étienne, « Le trompe-l'œil… », *op. cit.*, p. 395

opinion est plus élevé en 2002 qu'en 1988 (53%) mais inférieur à celui de 1995 (59%). Le jugement négatif sur la religion musulmane tend quant à lui à diminuer de manière continue entre 1995[1378] et 2007 : de 81% de panélistes qui ont une mauvaise image de l'islam au milieu des années 1990 à 65% en 2007. Sur la question de l'autorité, le constat est plus mitigé. Les partisans de la peine de mort voient leur proportion décroître relativement en vingt ans : alors qu'ils étaient une majorité en 1988 (66%), ils représentent un tiers de l'électorat en 2007 (36%), soit une baisse conséquente de 30 points. La décrue est remarquable entre 2002 et 2007 : la part des sondés favorables à la peine de mort y chute de 16 points. En ce qui concerne la relation à l'école, les données recueillies par le Cevipof laissent entrevoir une relation à l'autorité des Français quelque peu ambiguë. Ainsi, si la proportion de panélistes qui estiment que l'école doit transmettre le goût de l'effort et de la discipline baisse de 3 points entre 2002 et 2007, cette part est de 62% en 1988, supérieure de 11 points par rapport à 1995 (52%) et de 12 points par rapport à 1997 (51%). L'adhésion à cette proposition a en réalité fortement augmenté entre les années 1990 et le début des années 2000 : elle augmente ainsi de 15 points entre 1997 et 2002 (66%). L'année 2007, de ce point de vue, acte une décrue relative mais qui ne conduit pas à revenir aux niveaux de la seconde moitié des années 1990. Il est par ailleurs intéressant de relever que sur la plupart des items, les données recueillies mettent en évidence une décrue des opinions fermées entre l'enquête pré-électorale de 2007 et l'enquête post-électorale. Ainsi, la part des partisans de la peine de mort baisse de 5 points entre mars-avril et mai-juin (de 41% à 36%), celle des sondés qui estiment trop nombreux les immigrés passe de 57% avant l'élection à 49% après, l'adhésion à l'opinion selon laquelle « maintenant on ne se sent plus chez soi comme avant » décroit de 10 points (de 49% à 39%), et la proportion de panélistes ayant un avis négatif sur l'islam baisse d'un point. Seul l'accord avec la proposition selon laquelle « l'école devrait avant tout donner le sens de l'effort et de la discipline » augmente de 3 points entre les deux périodes (de 60% à 63%). Précisons en outre que les taux enregistrés sur les différents items mentionnés avant l'élection présidentielle sont tous non seulement inférieurs à ceux de 2002 mais aussi plus bas que ceux de 1988. En tout état de cause, et comme le précise Jérôme Jaffré dans sa propre étude des élections présidentielles de 2007, la part des panélistes de l'enquête pré-électorale qui choisissent la réponse fermée à la fois sur la question du nombre d'immigrés, sur celle de savoir s'ils estiment qu'aujourd'hui on ne sent plus chez soi comme avant et sur l'adhésion à la peine de mort, ne représente qu'un quart des sondés alors qu'ils étaient un tiers en 2002[1379]. Finalement, pour Étienne Schweisguth, l'ensemble de ces données

[1378] Précisons que cette question n'a ni été posée à l'échantillon de 1988, ni à celui de 1997.
[1379] JAFFRÉ Jérôme, « Chapitre 10 : Regard sur… », *op. cit.*, p. 238

démontre que les élections présidentielles de 2007 s'inscrivent dans les évolutions structurelles affectant le rapport des Français au libéralisme culturel[1380], dont nous avons retracé les dynamiques en particulier dans notre première partie[1381] : la norme antiraciste est la valeur cardinale autour de laquelle s'organise la relation aux autres ; l'autorité inconditionnelle ne constitue plus une valeur dominante ; la société française évolue vers une demande d'ordre et d'autorité qui se circonscrit à la sphère publique et qui marque le retour critique opéré sur les valeurs libertaires de 1968, celles-ci conservant une certaine validité dans le domaine de la vie privée, où individualisme et émancipation personnelle constituent des valeurs de référence. L'ensemble de ces résultats tend finalement à montrer que la visibilisation du discours *de* l'identité nationale sarkozyste au sein de la campagne présidentielle de 2007 ne s'est pas accompagnée d'une reconfiguration de l'espace idéologique des Français, reconfiguration qui verrait ces derniers privilégier une explication conservatrice du réel et manifester une demande d'ordre et d'autorité qui déborderait le cadre de la vie publique. En ce sens, à l'aune du temps long électoral, tout porte à croire que Nicolas Sarkozy n'a pas fourni une explication du monde social qui se soit imposée comme un principe organisateur du réel socialement partagé et consensuel.

Il reste cependant l'analyse du temps court : si le candidat de l'UMP n'est pas parvenu à imposer officiellement sa vision de la réalité sociale, dans quelle mesure pouvons-nous observer des évolutions au sein du rapport à l'autre des Français entre la période antérieure à la médiatisation de sa rhétorique sur la nation et la période postérieure à l'événementialisation de son annonce du 8 mars ? Plus généralement, la mise au premier plan au mois de mars et dans une moindre mesure en avril du thème de l'identité nationale et sa préemption par Nicolas Sarkozy, préemption s'étant accompagnée de la manifestation des hypothèses constitutives de son discours sur la nation, se sont-elles traduites par des effets de court terme sur l'opinion ?

2) La production d'effets de cadrage et d'amorçage de court terme : le succès relatif de la médiatisation de la thématique de la nation et de la manifestation du discours de *l'identité nationale*

En premier lieu, la comparaison des vagues 3 et 4 du Baromètre politique français, réalisées respectivement en décembre 2006, soit avant l'investiture officielle de Nicolas Sarkozy, et en février 2007, soit antérieurement à l'annonce sarkozyste du 8 mars, ainsi que sur la vague 1 du Panel électoral Français, enquête pré-électorale effectuée entre le 29 mars et le

[1380] SCHWEISGUTH Étienne, « Le trompe-l'œil… », *op. cit.*, pp. 395-397
[1381] Voir Partie 1, Chapitre 2, Section 2

21 avril 2007, et donc postérieurement à la médiatisation du discours *de* l'identité nationale, tend à révéler que cette dernière a pu avoir un effet relatif d'amorçage (*priming*) et de cadrage (*framing*). Précisons que la prudence s'impose sur ce point dans la mesure où les résultats dont nous disposons, grâce à ces enquêtes, ne nous permettent de mesurer l'évolution de court terme des opinions fermées que sur deux items : l'appréciation du nombre d'immigrés et l'adhésion à la peine de mort. Il reste néanmoins que ces deux opinions sont particulièrement structurantes des attitudes ethno-autoritaires[1382]. Concernant le rapport aux immigrés, il s'avère que l'entrée en campagne de Nicolas Sarkozy ne s'accompagne pas d'une progression du sentiment d'immigration massive : entre décembre 2006 et février 2007, la part des panélistes jugeant que le nombre d'immigrés est trop important passe de 55% à 53% soit une baisse de 2 points en deux mois. Par contre, les résultats révèlent que cette proportion augmente entre la vague 4 du Baromètre et la vague 1 du Panel électoral : le taux d'adhésion à cette proposition progresse de 4 points (57%), dépassant celui du mois de décembre 2006. De même, si la part des partisans de la peine de mort décroît de 6 points entre la fin d'année 2006 et le mois de février 2007 (de 39 à 33%), elle augmente de 8 points entre la fin du mois de mars et le 21 avril (41%). Les progressions relativement sensibles constatées sur ces deux items amènent dès lors à envisager que la médiatisation de la thématique de l'identité nationale a pu jouer un rôle dans ces hausses, hypothèse découlant de la concomitance entre ces deux phénomènes. La visibilisation médiatique aura pu avoir, dans cette perspective, à la fois un effet d'amorçage et de cadrage, captant non seulement l'attention de certains électeurs mais également attisant chez eux un sentiment anti-immigré, sentiment perceptible dans l'enquête pré-électorale du Cevipof. Cette hypothèse ne peut pas, quoi qu'il en soit, être contredite par une explication d'ordre méthodologique liée aux changements entre les protocoles utilisés pour réaliser le BPF et le PEF. En effet, si la vague 3 du baromètre a été effectuée par téléphone, la vague 1 du Panel électoral a été, quant à elle, menée en face-en-face[1383]. Nous pouvons faire l'hypothèse que ce dernier peut avoir pour conséquence d'amoindrir le taux de réponse fermée, à la différence de l'entretien téléphonique qui donne davantage aux sondés une impression d'anonymat. Le fait que l'adhésion à ces deux opinions fermées progresse entre la vague 4 du BPF et la vague 1 du

[1382] MAYER Nonna, « Diversité, ethnocentrisme et votes », *Le Baromètre politique français – Élections de 2007*, Centre de recherches politiques de Sciences Po, 2007, p. 3

[1383] Sur les effets potentiels induits sur les réponses des panélistes par les changements dans les méthodes de recueil de données (biais en particulier de « désirabilité sociale »), voir notamment : BOY Daniel et CHICHE Jean, « Chapitre 3 : L'image des candidats dans le temps de la décision électorale », in PERRINEAU Pascal, *Le vote de rupture…*, *op. cit.*, p. 81 (face-à-face vs téléphone) ; PARODI Maxime, « On peut douter de tout, mais pas avec n'importe qui ? Les questions délicates dans l'enquête post-électorale de la présidentielle de 2012 », Note OFCE, n° 201404, février 2014, 20 p. (téléphone vs internet)

PEF, et cela dans un contexte où la norme antiraciste est relativement intériorisée, est ainsi remarquable de ce point de vue.

La médiatisation au sein de la campagne présidentielle de la thématique nationale et du discours *de* l'identité nationale sarkozyste semble également avoir produit des effets sur les intentions de vote des Français. Dans une note réalisée dans le cadre du BPF, Daniel Boy et Jean Chiche ont répertorié et analysé les séries de sondages présidentiels publiés entre le 3 janvier et le 19 avril 2007 par six instituts : BVA, CSA, Ifop, Ipsos, LH2 et la Sofres[1384]. Leur travail permet de vérifier si l'événementialisation de l'annonce par le candidat de l'UMP de la création, s'il est élu, d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale, a eu des répercussions sur la cote électorale des quatre principaux candidats engagés dans la course présidentielle à savoir Nicolas Sarkozy, Ségolène Royal, François Bayrou et Jean-Marie Le Pen. Au tout début du mois de mars, la compilation des enquêtes effectuées par les deux chercheurs tend à montrer que l'ancien ministre de l'Intérieur domine largement ses challengers : entre 31 et 32% d'intentions de vote contre 25 % pour la compétitrice socialiste, entre 17 et 18% pour le centriste et entre 12,5% et 14% pour le candidat frontiste. À partir du 5 mars, la tendance semble évoluer progressivement à l'avantage à la fois de Ségolène Royal et surtout de François Bayrou. En effet, entre le 5 et le 7 mars, l'écart entre les trois candidats en tête dans les sondages se resserre : Nicolas Sarkozy voit ses intentions de vote baisser de manière sensible (entre 26 et 28%), sa rivale progresse relativement ou stagne selon les enquêtes (entre 25 et 27%) et le candidat de l'UDF augmente de manière conséquente (entre 19 et 24%). Jean-Marie Le Pen quant à lui se maintient à 14%. Ainsi, alors que les écarts entre Nicolas Sarkozy et chacun des trois prétendants au poste élyséen sont début mars importants – un maximum de 7 points avec Ségolène Royal, 14 points avec François Bayrou et 19,5 points avec le frontiste – ils se réduisent sensiblement et brusquement le 7 mars : plus qu'un point avec la socialiste, 2 points avec François Bayrou et 12 points avec Jean-Marie Le Pen. Or, à partir du 8 et jusqu'au 12 mars la cote électorale du candidat de l'UMP progresse à nouveau – entre 28 et 32,5% – et, entre des périodes de décrues relatives, connaît sur le mois de mars trois pics successifs : le 14-15 mars (31%), le 19-20 mars (30-31%) et le 30-31 mars (31,5%). Surtout, les écarts avec ses adversaires respectifs s'accroissent : 5,5 points au maximum avec Ségolène Royal entre le 8 et le 12 mars, 7 points le 14-15 mars, 6 points le 19-20 mars, et 6,5 points le 30-31 mars ; respectivement 10,5 points, 9 points, 14 points et encore 14 points avec François Bayrou ; 19,5 points, 19 points, 18 points et 19,5 points avec Jean-Marie Le Pen. Il est en outre

[1384] BOY Daniel et CHICHE Jean, « Les sondages d'intentions de vote présidentiel : janvier 2007 à avril 2007 », *Le Baromètre politique français – Élections de 2007*, Centre de recherches politiques de Sciences Po, 2007, 5 p.

intéressant de noter qu'à partir du 22 et jusqu'au 27 mars, l'écart entre Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal se resserre sensiblement : ils ne sont plus séparés sur la période que par 0 à 4 points. Ces variations tendent alors à suggérer que l'ouverture d'un débat public sur le thème de l'appartenance nationale a eu une influence durant cette période sur les intentions de vote en faveur de ces quatre compétiteurs, et, en particulier, a profité d'abord au candidat de l'UMP puis à Ségolène Royal tandis qu'il a été défavorable au compétiteur centriste. Jean-Marie Le Pen quant à lui ne semble que relativement bénéficier de cette médiatisation. Ainsi, l'effet d'amorçage semble avoir joué à plein puisqu'au-delà de la captation de l'attention des électeurs que nous relevions plus haut, ces derniers apparaissent *via* l'analyse des sondages présidentiels avoir été influencé à court terme par le thème de l'identité nationale dans leur évaluation au mois de mars des candidats et des programmes. Cette hypothèse paraît se justifier au regard de la mise en contexte des pics d'intentions de vote de Nicolas Sarkozy et du resserrement constaté entre les estimations de vote de celui-ci et de celles de sa rivale socialiste à partir du 22 mars. En effet, la première période de progression de la cote électorale du candidat de l'UMP intervient au moment où l'annonce sarkozyste du 8 mars fait l'objet de vives polémiques, polémiques qui nous l'avons vu ont initié son événementialisation. Le pic du 14-15 mars est corrélé à la fois au déplacement de François Bayrou en banlieue, déplacement au cours duquel il prend parti contre l'association entre identité nationale et immigration, et à l'intervention télévisée de Nicolas Sarkozy sur le plateau de TF1, intervention au cours de laquelle il défend son engagement sur le terrain de la nation. La hausse du 19-20 mars correspond à nouveau à une présence de l'ancien ministre de l'Intérieur dans les médias : sur le plateau du 20h de France 2, il se présente comme la victime de la pensée unique qui voudrait qu'on ne parle pas de ce thème. Cette période est également concomitante à la médiatisation de son meeting devant la jeunesse au Zénith au cours duquel il cite Jean-Paul II comme référence et où il convoque encore la thématique de la fierté française. Concernant la dernière progression de la fin mars, nous pensons qu'elle est moins liée à la problématique de la nation qu'à celle de la sécurité qui fait son retour dans la campagne à la faveur des incidents de la gare du nord (27 mars). De plus, la phase de resserrement de l'écart entre les intentions de vote en faveur de Nicolas Sarkozy et de Ségolène Royal semble se produire au moment où cette dernière décide officiellement de s'engager sur le terrain de Nicolas Sarkozy en relançant la polémique à travers sa promotion de l'hymne national et du drapeau. Tout porte ainsi à croire que le débat autour de la nation a eu des conséquences sur l'évaluation à court terme par les électeurs des principaux candidats, marque de l'effet de *priming*. Cette hypothèse rejoint alors les résultats des analyses menées

par Thierry Vedel sur les effets du suivi par les Français de la campagne présidentielle[1385]. Il s'avère à l'aune des travaux du chercheur que si celle-ci ne participe que faiblement à la formation du choix électoral, il demeure qu'elle a d'autres effets. Elle a ainsi contribué à polariser les votes sur les grands candidats et qu'elle a aidé les électeurs « à ajuster leurs choix électoraux en vue d'optimiser leur impact en fonction de la conjoncture »[1386]. Dans cette perspective, la visibilisation du thème de l'identité nationale a pu, parce qu'elle a été présentée comme un enjeu social majeur, provoquer une disqualification des « candidats qui [sont apparus] les moins capables de gouverner. »[1387] Elle a pu également « confirmer un choix établi depuis longtemps »[1388] faisant peut-être basculer dans la prise de décision des électeurs se déclarant encore indécis mais ayant déjà une idée du candidat pour lequel ils seraient plus enclins à voter. Par contre, nous pouvons dire à l'appui des travaux de Jacques Gerstlé et Christophe Piar que cette thématique n'a sans doute pas été, comme d'ailleurs la majorité de celles de l'agenda présidentiel, *le* critère d'évaluation sur lequel se sont fondés les électeurs, comme ce fut le cas en 2002 pour la sécurité[1389]. La volatilité de cet agenda s'est traduite au sein des médias par des saillances thématiques multiples et limitées dans le temps, de sorte qu'aucun thème n'a pu véritablement s'imposer comme critère principal de jugement[1390]. Dans cette perspective, l'effet d'amorçage engendré par la couverture médiatique de la problématique de l'identité nationale est un effet de court terme mais qui a pu relativement renforcer le choix de certains électeurs et intensifier la dynamique du vote de construction.

Dans une perspective proche et sur le fondement des trois vagues d'enquête susmentionnées, il apparaît enfin que la médiatisation du thème de l'identité nationale n'a produit aucun effet d'agenda. En effet, l'examen des évolutions à l'œuvre au sein de la hiérarchie des préoccupations des Français paraît démontrer que cette dernière n'a été que peu affectée par l'agenda de la campagne présidentielle. Au-delà du fait que, quelle que soit la période considérée, ce sont les préoccupations d'ordre socio-économiques qui dominent depuis longtemps le haut de la liste des inquiétudes des Français, il s'avère non seulement que l'immigration et la délinquance ne sont pas considérées par les panélistes comme des enjeux prioritaires mais qu'en outre elles ne sont évoqués au sein des trois vagues que par une minorité

[1385] VEDEL Thierry, « Chapitre 6 ; Le suivi de la campagne politisation, confirmation et polarisation » in CAUTRÈS Bruno et MUXEL Anne (dir.), *Comment les électeurs…*, *op. cit.*, pp.157-180
[1386] *Ibid.*, p. 180
[1387] *Ibid.*, p. 177
[1388] *Ibid.*, p. 180
[1389] GERSTLÉ Jacques et PIAR Christophe, « Chapitre 1 : Les campagnes dans l'information télévisée », in PERRINEAU Pascal, *Le vote de rupture…*, *op. cit.*, p. 32
[1390] *Ibid.*, pp. 31-37

d'entre eux, premières et deuxièmes citations cumulées. De plus, leur taux de mention demeure stable dans le temps, ce qui dénote que la visibilisation du thème de l'identité nationale n'aura pas eu pour conséquence d'augmenter l'intérêt des sondés en particulier sur l'immigration et ce qui rejoint la remarque sur l'absence de saillance thématique formulée par Jacques Gerstlé et Christophe Piar. Ainsi, la problématique migratoire n'est citée que par 12% des panélistes en décembre, 11% en février et 12% en mars-avril. De même, le taux de citation des enjeux liés à la question sécuritaire ne varie pas entre les deux vagues du baromètre et baisse même de 5 points entre février et mars-avril. En outre, de manière complémentaire, Nicolas Sauger note qu'au niveau global, cette élection se caractérise par « l'absence ou tout du moins la faiblesse d'un vote sur enjeux »[1391], ce qui tendrait donc à signifier que la thématique de l'identité nationale, comme celle d'ailleurs de la délinquance, n'ont pas ou peu déterminé la formation du choix électoral – ce qui confirme dès lors les travaux de Thierry Vedel –, les considérations stratégiques l'ayant apparemment emporté. Il reste que Nicolas Sauger vient relativiser cette conclusion : « La difficulté à distinguer un impact spécifique des enjeux en France interroge sur les instruments de mesure eux-mêmes et sur leur adéquation avec les modes contemporains de la communication politique. »[1392] Pour le chercheur, en effet, cette communication ne vise pas à « construire une image univoque du positionnement politique des candidats ; au contraire, un des tournants déterminants de la communication politique contemporaine est l'attachement à distinguer des publics spécifiques, à qui sont adressés des messages distinctifs »[1393]. Dès lors, pour lui, compte tenu de cette évolution, il paraît logique de ne pas pouvoir mettre en lumière au niveau global des enjeux politiques saillants. Ainsi, à l'appui de cette hypothèse, mesurer le rôle qu'a pu jouer le discours *de* l'identité nationale dans l'élection de Nicolas Sarkozy nous invite à tenter de rechercher si ce message a bien été reçu par ses destinataires potentiels et donc à trouver, par l'analyse de la structuration des votes du 22 avril et du 6 mai, des indices de cette réception.

L'analyse des enquêtes électorales et des divers sondages présidentiels nous invite à conclure non seulement que le discours *de* l'identité nationale n'a pas produits ses effets perlocutoires absolus – aucune reconfiguration dans l'espace des valeurs allant dans le sens d'une officialisation sociale de sa grille de lecture du réel n'est observable dans l'opinion –

[1391] SAUGER Nicolas, « Chapitre 7 : Agenda électoral et vote sur enjeux », in CAUTRÈS Bruno et MUXEL Anne (dir.), *Comment les électeurs…*, *op. cit.*, p. 200
[1392] *Ibidem*
[1393] *Ibidem*

mais en outre que sa médiatisation n'a engendré que des effets de cadrage et d'amorçage de court terme. Aucun effet d'agenda n'est par ailleurs décelable et l'élection d'avril-mai 2007 se caractérise par l'absence manifeste d'un vote sur enjeux au niveau global. Si cette rhétorique a pu tout au moins contribuer à renforcer des choix électoraux déjà établis et intensifier la dynamique du vote de construction, il reste à se demander en dernière instance dans quelle mesure elle a pu participer à convaincre des segments de l'électorat de voter pour Nicolas Sarkozy.

Dans cette perspective, la rhétorique sur la nation sarkozyste a-t-elle contribué à engendrer une dynamique idéologique favorable à la bipolarisation gauche/droite telle que nous l'avons décrite précédemment ? De plus, a-t-elle joué un rôle dans la captation, le retour et/ou la conservation de catégories sociales et politiques dont nous avons noté qu'elles caractérisaient à la fois le renforcement du classicisme de l'électorat Sarkozy de 2007 mais aussi son ouverture sociologique et politique ? Autrement dit, le discours *de* l'identité nationale, s'il n'est pas parvenu à produire ses effets perlocutoires absolus, a-t-il au moins créé des effets perlocutoires relatifs d'ordre cognitif qui auraient pu favoriser l'élection de Nicolas Sarkozy ?

B) Des fins relatives de nature cognitive satisfaites, fondement du succès électoral de Nicolas Sarkozy

L'analyse des dynamiques idéologiques du vote aux présidentielles de 2007 tend à établir le succès des fins relatives de nature cognitive du discours *de* l'identité nationale sarkozyste et l'opportunité électorale de cette rhétorique.

En premier lieu, il s'avère qu'il y a bien eu, aux deux tours de cette élection, une polarisation des suffrages sur la dimension culturelle, le thème de l'identité nationale ayant dans ce cadre constitué l'enjeu le plus clivant du 6 mai. Dans cette perspective, le discours de Nicolas Sarkozy sur la diversité lui a permis d'attirer des électeurs particulièrement préoccupés par cette problématique, phénomène inédit qui vient remettre en cause le monopole de Jean-Marie Le Pen sur ce thème (1).

En second lieu, cette plus grande prise du libéralisme culturel sur les votes en faveur de l'UMP marque l'avènement d'un nouveau clivage normatif entre gauche et droite, les partis dominants de ces deux camps incarnant désormais auprès des électeurs les deux axes socio-économique et culturel, ce qui permet d'éclairer les recompositions sociologiques et politiques à l'œuvre dans l'électorat de Nicolas Sarkozy. Cette incarnation, qui acte la naissance en 2007 d'un pôle conservateur et libéral opposé à un pôle progressiste et social, tend dès lors à

démontrer que le discours *de* l'identité nationale a joué son rôle, participant à engager cette reconfiguration et ayant été en cela électoralement opportun pour le candidat de l'UMP (2).

1) L'identité nationale au cœur du clivage PS/UMP : le poids déterminant du libéralisme culturel dans la structuration des votes de la présidentielle de 2007

Le premier indice du poids de l'enjeu de la diversité sur la formation du choix, en faveur de Nicolas Sarkozy, de certains segments de l'électorat au premier tour, nous est donné par l'évolution de la carte électorale du vote pour l'UMP que cette élection a révélée. Parallèlement au fait que la géographie électorale de la droite modérée a basculé vers l'est, basculement issu de la captation partielle des voix du Front national par l'ancien ministre de l'Intérieur, Simon Labouret met en évidence que sa carte d'implantation est davantage influencée, en 2007, par la macro-géographie de l'immigration que ne l'est celle de l'extrême-droite, ce qui constitue « un retournement spectaculaire » en comparaison des scrutins ayant eu lieu depuis 1984[1394]. Le chercheur rappelle en introduction, sur le fondement des travaux de Pierre Martin sur les corrélations entre choix électoral et zones de l'immigration[1395], que, depuis l'avènement du nouvel ordre électoral au milieu des années 1980, la droite modérée obtenait systématiquement des scores importants dans la zone III, aire structurée par une faible présence des étrangers nord-africains et turcs, tandis qu'elle réalisait à l'inverse ses moins bons résultats dans la zone I, caractérisée par une implantation importante de ces populations. *A contrario*, l'extrême-droite était fortement ancrée dans la zone I de sorte que sa géographie était sensiblement corrélée à la macro-géographie de l'immigration. En 2007, la rupture électorale passe également par le retournement de cette tendance : Nicolas Sarkozy l'emporte au premier tour de manière large dans la zone I alors qu'il a moins de succès dans celle où les immigrés sont les moins nombreux – l'écart entre les deux aires s'élève à 4 points. La droite modérée réalise même son pire score dans la zone III « qui était sa principale zone de force dans la période antérieure. »[1396] En outre, les scores obtenus par Jean-Marie Le Pen dans ces deux secteurs manifestent une déconnexion partielle de la carte électorale de l'extrême-droite de celle de l'implantation des immigrés, ce qui constitue là encore un changement structurel par rapport aux tendances

[1394] LABOURET Simon, *La rupture de 2007…*, *op. cit.*, pp. 332-334
[1395] « Chacune des trois zones est constituée de 32 départements, selon la proportion d'étrangers de nationalité nord- africaine ou turque dans la population lors du recensement général de 1982. La zone I est celle où cette proportion est la plus forte, la zone III celle où elle est la plus faible. » LABOURET Simon, *La rupture de 2007…*, *op. cit.*, p. 331 et pp. 603-605
[1396] *Ibid.*, p. 332

précédentes[1397]. Ce retournement tend alors à démontrer que la radicalisation de Nicolas Sarkozy sur le thème de l'immigration a eu pour conséquence, par-delà l'effondrement du Front national, d'engendrer selon le chercheur « une polarisation maximale de l'électorat de droite en fonction de la présence des immigrés »[1398], signe que la candidature de l'ancien ministre de l'Intérieur a pu convaincre des segments de l'électorat que cette présence étrangère inquiète.

En deuxième lieu, l'influence de l'enjeu de la diversité sur le vote Sarkozy rejaillit de l'analyse des motivations qui ont conduit son électorat à le préférer à ses adversaires. En effet, il ressort également de la thèse de Simon Labouret que la crédibilité du candidat de l'UMP sur les questions migratoires et sécuritaires a été un facteur clé dans la captation le 22 avril de segments particulièrement travaillés par ces problématiques[1399]. Ainsi, la vague 1 du PEF révèle que 65% des panélistes mentionnant la délinquance comme préoccupation principale estiment que Nicolas Sarkozy est celui des candidats qui propose les meilleures solutions en ce domaine. Il devance Jean-Marie Le Pen de 58 points mais ils ne sont également que 4% à faire confiance à Ségolène Royal et François Bayrou sur cet enjeu. Dans une moindre mesure, l'immigration apparaît aussi être une thématique associée au sein de l'électorat à Nicolas Sarkozy. Les sondés qui manifestent leur attention à l'égard de ce thème sont 35% à déclarer que le candidat de l'UMP propose le programme le plus crédible sur cette question. Il demeure que Jean-Marie Le Pen conserve son avantage sur l'immigration : 41% des sondés inquiets sur cette question confient qu'il est celui qui détient les meilleures solutions. Toutefois, l'écart entre les deux hommes est relativement faible (6 points) ce qui démontre la concurrence forte existant en 2007 entre les deux compétiteurs, sur une problématique qui est traditionnellement celle sur laquelle le leader frontiste assied son rapport de forces électoral. D'ailleurs, dans l'électorat lepéniste de 2002 et en leur sein ceux qui identifient la délinquance comme leur préoccupation principale, ils sont 53% à estimer que c'est Nicolas Sarkozy qui a le meilleur programme en ce domaine contre 25% qui mentionnent le leader frontiste. Le candidat de l'UMP fait sensiblement moins bien sur l'immigration mais il obtient un score non négligeable qui peut éclairer la captation partielle de certains électeurs lepénistes de 2002 : 24% de ceux qui considèrent que la question migratoire est un enjeu prioritaire citent l'ancien ministre comme celui qui apporte à ce problème les meilleures réponses contre 64% qui pensent que c'est Jean-Marie Le Pen[1400]. Parallèlement, si Ségolène Royal fait mieux, au sein de l'ensemble des sondés, sur cette

[1397] *Ibid.*, pp. 330-332
[1398] *Ibid.*, p. 333
[1399] *Ibid.*, p. 342
[1400] *Ibidem*

problématique que sur celle de la délinquance, il reste qu'à la veille du scrutin elle est devancée par son adversaire UMP de 27 points, François Bayrou n'étant cité, quant à lui, que par 2% des panélistes préoccupés par cette question[1401]. De plus, comme le note Simon Labouret, les problématiques sécuritaires et migratoires sont certainement celles parmi l'ensemble des enjeux testés « qui se prêtent le plus à la construction d'un vote d'adhésion »[1402], les panélistes citant l'immigration et/ou la délinquance comme préoccupations principales n'étant que respectivement 10% et 15% à ne citer aucun nom de candidat y apportant les meilleurs solutions, soit 20 points de moins que ceux manifestant la même attitude quant à la thématique du chômage (33%). Cette crédibilité de Nicolas Sarkozy sur les thèmes sécuritaires et migratoires lui a été profitable électoralement dans la mesure où, comme le montre Pierre Martin à l'appui du sondage jour du vote réalisé par Ipsos, ce sont les deux enjeux sur lesquels l'électorat du candidat ainsi que celui de Jean-Marie Le Pen se distinguent au premier tour : 54% des électeurs UMP déclarent que la délinquance fait partie des trois thèmes qui ont motivé leur vote – soit 21 points de plus qu'au niveau global – et 33% mentionnent l'immigration – 10 points de plus que dans le total des sondés. Ils sont respectivement 62% et 64% au sein de l'électorat frontiste, électorat qui conserve de ce point de vue l'une de ses spécificités idéologiques structurelles[1403]. Ainsi, si l'enjeu de l'immigration n'a constitué ni le principal critère d'évaluation des candidats convoqué par les électeurs du 22 avril, ni l'enjeu saillant de la présidentielle de 2007, il demeure que pour toute une partie des électeurs de Nicolas Sarkozy, cette thématique a représenté un des éléments à partir desquels ils ont formé leur choix. Cette conclusion rejoint d'ailleurs celle de Richard Nadeau et ses confrères qui, voulant mesurer l'impact de l'immigration sur le choix électoral au premier tour des présidentielles, observent que celle-ci a changé de rôle dans les élections[1404]. Alors qu'en 1988 et 1995 les électeurs qui estimaient que le nombre d'immigrés était trop important avaient tendance à se détourner du vote pour la droite modérée, à partir de 2002 et surtout en 2007, « les sentiments anti-immigrés étaient au contraire une composante importante du soutien à Jacques Chirac et à Nicolas Sarkozy »[1405]. Cette attraction s'est traduite en outre le 22 avril par un affaiblissement de la corrélation existant entre le choix électoral en faveur de l'extrême-droite et la perception d'une

[1401] *Ibidem*
[1402] *Ibid.*, pp. 342-343
[1403] MARTIN Pierre, « L'élection présidentielle des 22 avril… », *op. cit.*, p. 405
[1404] NADEAU Richard, BÉLANGER Éric, LEWIS-BECK Michael S., CAUTRÈS Bruno, FOUCAULT Martial, *Le vote des Français de Mitterrand…*, *op. cit.*, pp. 166-167
[1405] *Ibidem*

immigration massive, une fraction significative des électeurs adhérant à cette opinion s'étant porté sur le bulletin Sarkozy.

Comme le remarque Simon Labouret, ces données tendent finalement à montrer que la présidentielle consacre un rapprochement historique des logiques de vote entre le candidat de l'UMP et celui du FN, cette proximité idéologique n'ayant jamais été aussi importante par le passé[1406]. En particulier, le rapprochement sur la question de l'immigration paraît relativement inédit. Ainsi, comparativement à 2002, si les électeurs de Jacques Chirac étaient plus préoccupés que la moyenne par les questions de sécurité et de délinquance (73%) et cela dans des proportions similaires à ceux de Jean-Marie Le Pen (74%), ils manifestaient une moindre attention, par rapport à l'ensemble des électeurs, à l'enjeu migratoire (12%, -6 points par rapport à l'ensemble des panélistes), et se distinguaient en cela traditionnellement des lepénistes particulièrement mobilisés sur cette question (60%, +42 points). En 2007, le changement est donc sensible puisque, comme nous avons pu le constater, l'électorat sarkozyste reste sensiblement plus préoccupé par ces thématiques que l'ensemble des sondés, et ce même s'il paraît moins travaillé par les questions migratoire et sécuritaire que celui de Jean-Marie Le Pen. Ces tendances se traduisent dans le profil idéologique des électeurs sarkozystes du premier tour : ils sont 73% à estimer qu'il y a trop d'immigrés en France (+15 points par rapport au niveau global), 49% à se dire favorable à la peine de mort (+8 points), et 67% à avoir une image négative de l'islam (+1 point)[1407]. Le mouvement électoral en faveur de Nicolas Sarkozy s'est donc appuyé en partie sur une dynamique idéologique qui lui a permis de capter des segments de l'électorat caractérisés par leur conservatisme culturel et en particulier par leur fermeture à l'égard de ceux identifiés comme autres. Ce constat est renforcé par le fait que le candidat de l'UMP est parvenu, dès le premier tour, à attirer à lui les votants les plus ethno-autoritaires et cela davantage que Jean-Marie Le Pen. Ainsi, au sein du décile des électeurs les plus fermés, la probabilité de choisir, le 22 avril, Nicolas Sarkozy est quasiment deux fois plus élevée que celle d'opter pour le bulletin lepéniste (0,47 contre 0,25)[1408]. Si le leader frontiste « n'a jamais été hégémonique » dans cette catégorie de l'électorat, la droite modérée ayant, sur chacun des scrutins présidentiels organisés depuis 1988, exercé une certaine attraction sur cette catégorie, il demeure que celle-ci n'a jamais été aussi forte, signe que le vote pour l'UMP en 2007 s'est sensiblement polarisé dès le premier tour de l'élection sur le libéralisme culturel[1409]. Cette

[1406] LABOURET Simon, *La rupture de 2007…*, *op. cit.*, pp. 343-344
[1407] MAYER Nonna, « Comment Nicolas Sarkozy a rétréci… », *op. cit.*, p. 440
[1408] LABOURET Simon, *La rupture de 2007…*, *op. cit.*, p. 347
[1409] *Ibidem*

polarisation éclaire alors en partie les motivations idéologiques du vote bayrouiste. Comme le démontre Nicolas Sauger, l'électorat de François Bayrou se rapproche sensiblement, sur le terrain culturel, de celui de Ségolène Royal[1410] : s'ils sont 43% à estimer que les immigrés sont trop nombreux en France soit 6 points de plus que les électeurs socialistes du 22 avril, l'écart avec celui de Nicolas Sarkozy est cinq fois plus élevé (30 points). De même, ils sont 39% à adhérer à l'opinion selon laquelle on ne sent plus chez soi comme avant tandis qu'ils sont 37% au sein de l'électorat de Ségolène Royal à penser la même chose (+ 20 points par rapport à Nicolas Sarkozy)[1411]. En outre, comme le note Simon Labouret, le vote bayrouiste décroît avec l'ethnocentrisme autoritaire, phénomène qui rompt avec les ressorts idéologiques du vote Raymond Barre de 1988 et Édouard Balladur de 1995 et s'avère sensiblement plus prononcé qu'en 2002, ce qui permet alors de comprendre une des logiques du choix électoral François Bayrou au premier tour des présidentielles de 2007[1412].

Il reste cependant que l'électorat sarkozyste se montre, sur les questions d'immigration en particulier, moins radical que ne l'est l'électorat lepéniste. Sylvie Strudel comme Nonna Mayer mettent en évidence que les électeurs frontistes du premier tour sont relativement plus nombreux à penser qu'il y a trop d'immigrés en France (90%, +20 points) et adhèrent davantage à l'idée qu'on ne sent plus chez soi comme avant (80% contre 57%). De plus, 75% des électeurs de Jean-Marie Le Pen sont partisans de la peine de mort, soit une différence de 26 points avec ceux du candidat de l'UMP[1413]. Ces derniers se caractérisent aussi par une relative hétérogénéité idéologique sur ces thématiques à la différence des électeurs lepénistes de 2007 qui se distinguent par leur cohérence : la fraction de l'électorat sarkozyste ayant voté Chirac en 2002 se montre ainsi plus ouverte que ne l'est celle ayant opté pour un bulletin frontiste cinq ans auparavant. Si 11% des électeurs sarkozystes déclarent qu'au moment de voter c'est l'immigration qui a compté en premier dans leur décision, ce sont 8% des votants Chirac/Sarkozy qui déclarent la même chose et 24% des lepéno-sarkozystes. Dans le même ordre d'idées, les chiraco-sarkozystes sont 71% à estimer que le nombre d'immigrés est trop important quand les anciens frontistes de l'électorat du candidat de l'UMP sont 94%, et respectivement 57% et 80% à être d'accord avec l'opinion selon laquelle on ne se sent plus chez soi comme avant[1414]. Il demeure cependant que les chiraco-sarkozystes sont sensiblement

[1410] SAUGER Nicolas, « Le vote Bayrou… », *op. cit.*, p. 450
[1411] STRUDEL Sylvie, « L'électorat de Nicolas Sarkozy… », *op. cit.*, p. 470
[1412] LABOURET Simon, *La rupture de 2007…*, *op. cit.*, p. 347
[1413] STRUDEL Sylvie, « L'électorat de Nicolas Sarkozy… », *loc. cit.* ; MAYER Nonna, « Comment Nicolas Sarkozy a rétréci… », *op. cit.*, p. 440
[1414] STRUDEL Sylvie, « L'électorat de Nicolas Sarkozy… », *op. cit.*, pp. 470-471

plus crispés sur ces questions que les électorats socialistes et surtout bayrouistes. Dès lors, cette absence d'homogénéité idéologique vient moins remettre en cause que relativiser le constat d'une polarisation forte de l'électorat Sarkozy du premier tour sur la dimension culturelle. Il est intéressant par ailleurs de remarquer que les lepéno-sarkozystes sont aussi voire plus radicaux que les lepénistes de 2007 : ils estiment davantage que l'immigration est massive (+4 points), ont relativement plus d'antipathie à l'égard de l'islam (86%, +2 points), mais sont un peu moins partisans de la peine de mort (73%, -2 points)[1415]. Finalement, ce qui différencie avant tout les lepénistes de 2007 et ceux de 2002 qui ont rejoint Nicolas Sarkozy dès le premier tour, c'est leur positionnement sur le terrain socio-économique : à leur situation sociale plus favorisée correspond une attitude plus favorable au libéralisme, nous y reviendrons. Toutefois, il s'avère parallèlement que ce sont bien les positions de Nicolas Sarkozy sur le terrain culturel qui les a fait basculer, ce que met en évidence Jérôme Fourquet dans son analyse des résultats électoraux de Jean-Marie Le Pen en 2007[1416]. Il apparaît cependant que c'est moins le discours *de* l'identité nationale sarkozyste qui les a convaincus de rejoindre le candidat de l'UMP que celui sur la sécurité, revisibilisé lors des événements de la gare du Nord fin mars. L'annonce sarkozyste du 8 mars a engendré chez les lepénistes de 2002 non pas une polarisation sur la candidature de l'ancien ministre de l'Intérieur mais au contraire un renforcement des intentions de vote pour le leader frontiste. Les affrontements de la fin mars ont eu pour conséquence à l'inverse de leur faire préférer Nicolas Sarkozy, jugé par ce segment de l'électorat plus crédible sur les questions sécuritaires que « le Menhir ». Il demeure selon nous que c'est dans la mesure où l'ancien ministre de l'Intérieur tenait un discours qui les a satisfaits sur la problématique migratoire qu'ils ont pu se déporter sur sa candidature quand un événement assez puissant pour attiser chez eux un sentiment d'inquiétude dans le domaine sécuritaire a été médiatisé. Autrement dit, si l'engagement sur le terrain migratoire de Nicolas Sarkozy *via* son discours *de* l'identité nationale a été la condition *sine qua non* de leur ralliement, il n'a pas été une condition suffisante pour justifier leur mobilité électorale. La re-manifestation des hypothèses sécuritaires sur les violences urbaines a fourni le contexte qui a définitivement établi pour ces électeurs la pertinence du discours sarkozyste, faisant dès lors de l'ancien ministre de l'Intérieur un candidat « selon leur cœur »[1417].

Créant une dynamique électorale favorable au premier tour à Nicolas Sarkozy, « le clivage sur le libéralisme culturel [est enfin] déterminant au second tour de l'élection

[1415] MAYER Nonna, « Comment Nicolas Sarkozy a rétréci… », *op. cit.*, p. 439
[1416] FOURQUET Jérôme, « Chapitre 9 : L'érosion électorale… », *op. cit.*, pp. 215-217
[1417] MAYER Nonna, « Comment Nicolas Sarkozy a rétréci… », *op. cit.*, p. 441

présidentielle »[1418]. En premier lieu, les travaux de Jérôme Jaffré mettent en évidence que l'appréciation de la crédibilité des deux finalistes est sensiblement polarisée sur les enjeux sociétaux. La délinquance et l'immigration en particulier sont les thématiques qui clivent le plus l'électorat, problématiques socio-économiques comprises : 13% des panélistes de la vague 2 du PEF considèrent que Ségolène Royal est la candidate qui propose les meilleurs solutions sur la question migratoire quand ils sont 82% à penser de même pour Nicolas Sarkozy (69 points d'écart) ; 12% estiment qu'elle répond au mieux aux problèmes de délinquance, ils sont 88% à penser que le second est plus pertinent (76 point d'écart). Comme au premier tour, il s'avère en outre que sur les thématiques sociétales, immigration et délinquance font partie avec l'éducation des trois thèmes qui semblent les plus aptes à susciter un vote d'adhésion : aucun sondé pour l'enjeu sécuritaire, et 3% d'entre eux pour la question migratoire estiment qu'aucun des deux compétiteurs n'apportent de bonnes solutions[1419]. En outre, comme le montre Étienne Schweisguth, les thématiques relatives « au complexe ordre-sécurité-immigration » ont été décisives le 6 mai dans la structuration du clivage électoral entre gauche et droite, scindant l'électorat entre Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal selon le positionnement des électeurs sur le clivage idéologique ouvert/fermé[1420]. Ainsi, ceux estimant qu'il y a trop d'immigrés en France ont voté à 71% pour le candidat de l'UMP, ceux manifestant leur désaccord quant à cette opinion ont été 37% à faire de même (34 points d'écart). Selon une logique inversée, les premiers ont opté à 29% pour la compétitrice socialiste, 63% pour les seconds (-34 points). Les partisans de la peine de mort ont choisi Nicolas Sarkozy à 70%, ceux n'y étant pas favorables à 44% (+26 points). Les premiers ont été 30% à glisser un bulletin socialiste dans l'urne, les abolitionnistes ont quant à eux été 56% à faire de même (-26 points). Il en va ainsi de l'ensemble des items sur le libéralisme culturel, mais c'est bien l'identité nationale qui produit le clivage le plus important : 63% des électeurs en ayant une image positive ont voté pour Nicolas Sarkozy quand 24% de ceux ayant une appréciation négative de cette expression ont fait de même (39 points d'écart) ; les premiers ont été 29% à opter pour la candidate socialiste et les seconds ont été 63% à glisser son bulletin dans l'urne du 22 avril. Derrière l'aspect consensuel de cette thématique – les sondés ne sont que 26% à estimer que l'identité nationale a une connotation négative –, ces résultats montrent qu'elle a été « un des thèmes les plus clivants de la campagne

[1418] SCHWEISGUTH Étienne, « Le trompe-l'œil… », *op. cit.*, p. 399
[1419] JAFFRÉ Jérôme, « Chapitre 10 : Regard sur… », *op. cit.*, p. 239
[1420] SCHWEISGUTH Étienne, « Le trompe-l'œil… », *op. cit.*, pp. 399-401

électorale »[1421], rendant compte au mieux de la répartition des suffrages entre gauche et droite au second tour, et établissant donc le succès de la stratégie discursive sarkozyste sur ce thème.

2) Un pôle conservateur et libéral vs *un pôle progressiste et social, ou la rencontre entre les structures axiologiques de l'offre et de la demande : une offre politique de sens opportune*

Au-delà, cette réussite se mesure surtout à l'ampleur de la transformation des logiques idéologiques de vote en faveur du PS et de l'UMP que laisse entrevoir cette plus grande incidence de l'ethno-autoritarisme sur les résultats électoraux de la droite modérée : elle sanctionne en effet l'avènement d'une structuration des suffrages gauche/droite selon une dynamique des deux axes socio-économique et culturel. Ainsi, avant même le premier tour de l'élection présidentielle de 2007, Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal se distinguent de leurs adversaires par les rapports de forces idéologiques qui sous-tendent leurs intentions de vote respectives. Étienne Schweisguth met en effet en lumière, *via* l'analyse des données collectées lors de la vague 1 du PEF[1422], que ces deux candidats se caractérisent « par une combinaison particulière de libéralisme économique et culturel. »[1423] Les compétiteurs de la gauche de la gauche attirent prioritairement des électeurs à la fois positionnés sur le versant ouvert du clivage culturel et sur le pan antilibéral du clivage économique : 20% des antilibéraux ouverts destinent leurs voix à un des compétiteurs de la gauche non socialiste. En revanche leurs scores au sein des segments de l'électorat manifestant une autre configuration de ces deux dimensions idéologiques sont relativement faibles : ils ne rassemblent que 9% des intentions de vote des libéraux ouverts, que 8% et 4 % de celles des antilibéraux et des libéraux fermés. Classiquement, Jean-Marie Le Pen ne parvient quant à lui à attirer que les électeurs dont le profil idéologique les positionne du côté de l'ethno-autoritarisme et cela indépendamment de la structuration de leurs opinions sur le terrain socio-économique : il recueille 18% des intentions de votes des libéraux fermés et 21% de celles des antilibéraux fermés quand il ne réussit à obtenir les suffrages potentiels que de 3% et 4% des libéraux et des antilibéraux ouverts. Ces résultats confirment que le Front national incarne toujours politiquement la contre-offensive non matérialiste à la « nouvelle politique », contre-offensive née de la montée des revendications post-matérialistes telles que nous le décrivions dans notre première partie[1424].

[1421] *Ibid.*, p. 398 et p. 399
[1422] SCHWEISGUTH Étienne, « Les valeurs et le vote », *Le Panel électoral français – 1ère vague (29 mars-21 avril 2007)*, Centre de recherches politiques de Sciences Po, 2007, pp. 6-9
[1423] *Ibid.*, p. 8
[1424] Voir Partie 1, Chapitre 3, Section 2

Cette conclusion est corroborée par les travaux de Nonna Mayer, celle-ci mettant en évidence, au moyen d'une régression logistique, que la seule variable prédictive du vote pour l'organisation lepéniste reste, cette année électorale encore, la variable d'ethnocentrisme autoritaire[1425]. Cette incarnation partisane de la réaction conservatrice au libéralisme culturel tend à éclairer le fait que, chez les électeurs de ce parti, le positionnement sur la dimension socio-économique passe au second plan. Les électeurs envisageant d'opter le 22 avril pour un bulletin centriste se démarquent, quant à eux, par leur engagement non seulement sur le terrain du progressisme mais également par leur penchant pour l'économie de marché : 31% des libéraux ouverts ont pour projet de choisir le candidat de l'UDF. Sur les autres segments, François Bayrou réalise des scores plus faibles : il capte 18% des antilibéraux ouverts, 14% et 12 % des antilibéraux et libéraux fermés. Les logiques des intentions de vote pour Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal s'avèrent quelque peu différentes et fonctionnent de manière symétrique. Ainsi, la candidate socialiste attire à elle avant tout des votants qui sont des antilibéraux ouverts : 47% de ce segment conçoit le projet de choisir son bulletin le 22 avril. Ses scores ne sont en outre pas négligeables chez les libéraux ouverts (24%) – concurrençant donc le centriste au sein de cette catégorie d'électeurs –, mais également chez les antilibéraux fermés (22%), sur lesquels Jean-Marie Le Pen exerce depuis les années 1990 une attraction sensible. Elle fait en revanche son pire résultat au sein des segments libéraux fermés (9%). Selon une dynamique idéologique miroir, Nicolas Sarkozy réalise son meilleur score potentiel précisément chez ces libéraux fermés : 51% d'entre eux manifestent leur intention de voter pour le candidat de l'UMP au premier tour de la présidentielle. Il obtient son plus mauvais résultat là où Ségolène Royal réussit le mieux, à savoir chez les antilibéraux ouverts (10%). Comme sa rivale, il recueille une partie relativement conséquente des suffrages potentiels des libéraux ouverts – 30% soit un résultat équivalent à celui de François Bayrou sur ce segment – et des antilibéraux fermés (31%) dont l'attrait pour l'ancien ministre de l'Intérieur paraît annoncer la captation partielle des électeurs frontistes du 22 avril[1426]. Le fait que la candidate socialiste attire à elle des segments de l'électorat qui ne font idéologiquement pas partie de son électorat naturel du point de vue de la structuration historique du clivage gauche/droite, n'est pas une nouveauté de cette élection : nous avions ainsi pu, dans notre première partie, constater avec Vincent Tiberj que depuis 1995 le parti socialiste parvient à capter des segments qui, bien que libéraux économiquement, se portent sur la candidature de l'organisation dominante de la

[1425] MAYER Nonna, « Comment Nicolas Sarkozy a rétréci… », *op. cit.*, p. 444
[1426] SCHWEISGUTH Étienne, « Les valeurs… », *op. cit.*, pp. 7-8

gauche en raison de leur progressisme dans le domaine culturel[1427]. À l'inverse, parce que le PS continue à incarner une offre de la « vieille politique »[1428], il réussit parallèlement à se préserver partiellement d'une captation complète par le Front national d'une partie de ses électeurs antilibéraux qui pourraient être tentés par le vote frontiste en raison de leur penchant pour la fermeture. Le phénomène est par contre relativement inédit pour l'UMP. Le fait que Nicolas Sarkozy obtienne des scores non négligeables au sein des segments antilibéraux fermés et qu'il réussisse parallèlement à garder une fraction conséquente de son électorat libéral ouvert, démontre que le parti de la droite modérée est parvenu à opérer « la synthèse de deux courants idéologiques »[1429]. Cette synthèse a été rendue possible, pour Étienne Schweisguth, par la capacité de son candidat à l'incarner discursivement : Nicolas Sarkozy « a su attirer à lui une grande partie des électeurs qui sont partisans de l'introduction d'une plus grande dose de libéralisme économique dans la société française, même lorsque ceux-ci auraient pu être réticents à la tonalité de son discours sur les questions de société. Et il a su, en même temps, rallier sur son nom une grande partie des électeurs sensibles aux thèmes de la délinquance, de l'immigration et de l'identité nationale. »[1430]

Cette conclusion rejoint ainsi les travaux de Vincent Tiberj qui constate que les électorats du PS et de l'UMP sont « diamétralement opposés », de sorte que 2007 consacre la naissance d'un clivage gauche/droite redéfini en un pôle progressiste et social *vs* un pôle conservateur et libéral[1431]. Si l'analyse des votes au second tour de la présidentielle manifeste de manière parfaite ce changement, il reste pour le chercheur que c'est bien au premier tour que la transformation est plus remarquable dans la mesure où elle concerne « le cœur électoral des mouvements socialistes et néogaullistes, donc un vote à teneur plus positive que les coalitions rassemblées aux seconds tours. »[1432] L'analyse de l'influence en 2007 des dimensions socio-économique et culturelle sur les votes en faveur du PS et de l'UMP réalisée par le chercheur, révèle en effet qu'en 2007 la variation maximale produite par le positionnement culturel sur le décile le plus prédisposé socialement à opter pour la gauche est de 0,23 alors qu'il était de 0,08 en 1998. Cela signifie que, vingt ans auparavant, le fait de manifester une structure d'opinion fermée ou ouverte n'avait que peu d'incidence au sein des segments les plus opposés à l'économie de marché sur la probabilité d'opter pour la gauche. Ce n'est plus le cas en 2007 :

[1427] Voir Partie 1, Chapitre 3, Section 2
[1428] *Ibidem*
[1429] SCHWEISGUTH Étienne, « Les valeurs… », *op. cit.*, p. 9
[1430] *Ibidem*
[1431] TIBERJ Vincent, « La politique des deux axes… », *op. cit.*, pp. 91-96
[1432] *Ibid.*, pp. 94-95

parmi les antilibéraux les plus radicaux de l'électorat, ceux qui sont parallèlement les plus ethno-autoritaires auront désormais tendance à opter significativement moins pour le PS que ceux qui sont les plus ouverts. Du côté de l'UMP, la variation engendrée par le facteur culturel sur les déciles les plus libéraux économiquement passe de 0,01 en 1988 à 0,37 en 2007 : au sein des électeurs les plus favorables au libéralisme économique, la probabilité de voter pour le candidat de la droite et du centre est significativement plus importante en 2007 qu'en 1988 chez les plus ethno-autoritaires. Pour Vincent Tiberj, ce changement visible en 2007 au sein même des noyaux des électorats du PS et de l'UMP établit que ces deux partis incarnent désormais tous deux auprès des électeurs ces deux axes de valeurs. Si l'organisation socialiste avait déjà fait sa mue idéologique au milieu des années 1990, Nicolas Sarkozy est celui qui « a donc fait entrer son mouvement […] dans l'ère des deux axes ». Ainsi selon le chercheur, « D'aucuns les choisiront uniquement pour des questions sociales, d'autres pour des questions culturelles et beaucoup pour les deux […] des électeurs "destinés" dans le schéma de la "vieille politique" socio-économique à choisir le candidat UMP le laisseront désormais de côté uniquement pour des raisons culturelles »[1433]. Par là même, l'ancien ministre de l'Intérieur est celui qui a initié la reconfiguration idéologique du clivage gauche/droite, achevant de mettre en adéquation normative l'offre et la demande politique[1434].

Cette transformation des logiques idéologiques du vote pour les partis dominants de la gauche et de la droite modérées participe en cela à la compréhension des recompositions sociologiques et politiques à l'œuvre dans l'électorat Sarkozy de 2007, recompositions qui ont été déterminantes dans ses victoires du 22 avril et du 6 mai. Tout d'abord, elle éclaire la captation au premier tour du premier électorat lepéniste des années 1980, ces électeurs socialement plus favorisés que ceux qui ont décidé de rester fidèles au mois d'avril à Jean-Marie Le Pen, et aux profils sociologiques qui les rapprochent des votants historiquement naturels de la droite modérée[1435]. Ces libéraux qui ont rejoint le camp de l'extrême-droite, attirés, en raison de leur fermeture, par l'offre électorale du parti frontiste, constituent finalement une partie de ce nouvel électorat naturel de l'UMP de 2007. Ce changement permet également de saisir la dynamique idéologique qui a sous-tendu au second tour le ralliement d'une fraction conséquente du second électorat frontiste : ces électeurs, appartenant à des franges plus populaires mais fortement préoccupés par les questions culturelles puisque fortement structurés par le conservatisme, se sont ainsi détournés de la candidate pour laquelle

[1433] *Ibid.*, p. 95
[1434] Voir Partie 1, Chapitre 3, Section 2
[1435] MAYER Nonna, « Comment Nicolas Sarkozy a rétréci… », *op. cit.*, p. 439

leur appartenance sociale les « prédestinait » à voter. Dans la même perspective, l'attraction exercée dès le premier tour sur les catégories ouvrières et employées qui ont donné ce que Sylvie Strudel nomme la coloration interclassiste de l'électorat Sarkozy du premier et du second tours peut aussi relever de cette logique. Compte tenu du fait que celles-ci ont été particulièrement réceptives, comme nous l'avons vu précédemment, à la dynamique autoritaire de 2005, et qu'elles ne se sont que peu décrispées en 2006[1436], certains électeurs, appartenant à ce groupe social, ont pu considérer le discours sarkozyste de campagne sur l'immigration et l'identité nationale ainsi que celui sur l'autorité, comme une offre de sens pertinente dans le contexte immédiat construit par la campagne – contexte précisément nourri par des hypothèses sur la nation, l'immigration et la sécurité et qui ont pu dès lors remettre au premier plan chez ces électeurs leur sentiment de crispation sur ces sujets. Ensuite, il éclaire les facteurs qui ont pu jouer dans la préservation et la reconsolidation par Nicolas Sarkozy de l'électorat historique de la droite modérée structurée essentiellement par son positionnement en faveur de l'économie de marché. Les bons scores réalisés par le candidat de l'UMP sur le segment libéral ouvert prennent du sens à l'aune de cette dynamique des deux axes de valeurs. De même, cette dernière offre une nouvelle interprétation à la forte concurrence qu'a pu exercer François Bayrou dans l'entreprise de conquête par Ségolène Royal de cette catégorie. Dans la même perspective, le poids conséquent des plus âgés dans l'électorat de l'ancien ministre de l'Intérieur, qui est certainement l'une des différences sociologiques les plus manifestes avec celui de la candidate socialiste qui se caractérise, quant à lui, par sa jeunesse, est l'acmé de cette reconfiguration du clivage gauche/droite, jeunes et plus âgés se distinguant idéologiquement dans leur rapport au libéralisme culturel, les premiers étant sensiblement plus ouverts que les seconds. Ce clivage à la fois d'âge et de génération est d'ailleurs un des éléments d'explication, comme nous avons pu le constater, de la progression structurelle de la tolérance[1437]. Enfin, l'analyse par Vincent Tiberj de l'attitude le 6 mai des non-alignés, centristes et ninistes – ce segment décisif car rassemblant une fraction conséquente des électeurs de 2007 et dont nous avons vu en introduction de ce chapitre qu'ils seraient, de par leur positionnement sur chacune des deux dimensions socio-économique et culturel, la clé d'accès à l'Élysée –, confirme l'ensemble de ces conclusions[1438]. Le chercheur révèle en premier lieu que centristes et ninistes ont eu un comportement électoral inversé au second tour : 52% des centristes ont donné leur voix à Ségolène Royal et 52% des « ni à gauche, ni à droite » ont voté pour Nicolas Sarkozy. Or,

[1436] Voir Partie 2, Chapitre 2, Section 1
[1437] TIBERJ Vincent, « La politique des deux axes… », *op. cit.*, pp. 89-90
[1438] TIBERJ Vincent, *La crispation…*, *op. cit.*, pp. 116-118

comme le note le chercheur, cela confère un avantage numérique au candidat de l'UMP dans la mesure où les seconds sont quasiment deux fois plus nombreux que les premiers, ce qui constitue, pour lui, la source principale de sa victoire. Mais au-delà, le comportement des non-alignés répond parfaitement aux logiques idéologiques telles que nous les avons décrites. Ainsi, la fraction libérale fermée des centristes et celles des ninistes ont choisi respectivement à 95% et 88% le bulletin Nicolas Sarkozy. *A contrario*, ce dernier fait ses pires résultats au sein de la fraction antilibérale ouverte de ces deux segments (10% et 15%). En outre, il s'avère que le positionnement ouvert/fermé fait varier la proportion de votants quelle que soit leur rapport à la dimension socio-économique : s'il réalise donc 95% chez les centristes libéraux fermés, il obtient 22 points de moins chez les centristes libéraux ouverts (73%) ; chez les antilibéraux, le passage de la fermeture à l'ouverture fait perdre 11 points à Nicolas Sarkozy (de 21% à 11%) ; au sein des ninistes, les scores passent respectivement de 88% à 48%, soit un écart de 40 points et de 38% à 15% (-23 points). Il reste que, malgré ces variations sensibles qui montrent le poids plus conséquent du libéralisme culturel sur le vote en faveur du parti dominant de la droite modérée, le candidat de l'UMP est systématiquement majoritaire chez les centristes et les ninistes libéraux économiquement – à l'exception notable des ninistes libéraux ouverts – et minoritaire chez les antilibéraux de ces deux catégories. Ce constat tend à suggérer que le positionnement sur l'axe socio-économique demeure, pour ces segments, la logique déterminante de leur choix électoral. Toutefois, Vincent Tiberj remarque que le libéralisme culturel s'avère par contre décisif chez les non-alignés qui se montrent peu structurés par la dimension socio-économique, ces derniers se situant dans une position intermédiaire, ni vraiment favorable à l'économie de marché, ni véritablement contre. Au sein de cette catégorie, les plus fermés préfèrent sensiblement Nicolas Sarkozy : il obtient les suffrages de 60% des centristes intermédiaires fermés et 74% au sein des ninistes manifestant une attitude similaire. À l'inverse, le passage à l'ouverture fait basculer les non-alignés intermédiaires dans le vote socialiste : 29% des centristes et 32% des ninistes intermédiaires ouverts ont opté pour Ségolène Royal. Surtout, l'élément qui a certainement été le facteur décisif dans la victoire de Nicolas Sarkozy au second tour est le comportement des non-alignés intermédiaires qui se montrent modérés dans leur rapport aux autres et à l'autorité. Ces non-alignés « moyennement »[1439] ethno-autoritaires qui sont parallèlement « moyennement libéraux » ont voté le 6 mai en majorité pour le candidat de l'UMP, ce qui a donc donné au sein de la catégorie générale des non-alignés intermédiaires un avantage électoral déterminant à ce dernier : 56% des centristes

[1439] Nous reprenons ici l'expression à Nonna Mayer et Guy Michelat qui l'ont utilisée, comme nous avons pu le mentionner dans ce travail, dans leurs diverses contributions aux rapports commandés par la CNCDH.

et 59% des ninistes intermédiaires modérés ont opté pour le bulletin de la droite. Le ralliement d'une partie des catégories populaires à Nicolas Sarkozy peut en outre s'expliquer, en partie, par cette attitude des ninistes intermédiaires qu'ils soient fermés ou modérés : 66% des employés ou ouvriers ni de droite ni de gauche manifestent un positionnement faiblement structuré sur les questions socio-économiques[1440]. Au second tour, c'est ainsi 59,5% de cette frange populaire des ninistes qui ont donné leur vote à l'ancien ministre de l'Intérieur. *In fine*, pour le chercheur, cette captation de la droite modérée des non-alignés fermés et modérés se trouvant dans une position intermédiaire sur le clivage socio-économique établit la victoire stratégique de Nicolas Sarkozy : « Passant d'une candidature prônant la flexibilité et la refonte du code du travail, qui aurait pu lui aliéner les non-alignés, il a su modifier la donne en en appelant à la culture du mérite individuel. Cette neutralisation des enjeux socio-économiques effectuées, les propositions sarkozystes sur l'immigration et l'insécurité pouvaient jouer à plein en réactivant les craintes induites par la crispation hexagonale. »[1441] Dans cette perspective, le discours *de* l'identité nationale a joué son rôle : en s'appuyant sur des hypothèses valorisant une vision méritocratique de la réussite sociale, en cherchant à maintenir le dialogue avec les segments de l'électorat encore crispés sur les questions culturelles par la réitération d'hypothèses dont ils avaient accepté la vérité, tout en renouvelant sa rhétorique sur l'enjeu de la diversité et en l'incorporant dans un système discursif cohérent, Nicolas Sarkozy a produit un discours qui, visibilisé dans un contexte de campagne électorale, s'est définitivement montré opportun.

Conclusion de la seconde section

L'ensemble de ces analyses électorales tend donc à établir que le discours *de* l'identité nationale est parvenu partiellement à faire ce pour quoi il a été conçu.

Cette rhétorique a en effet été au cœur des ruptures et des continuités électorales qui ont marqué le caractère exceptionnel de la présidentielle de 2007. Elle n'a certes pas été le facteur décisif du ralliement partiel des électeurs frontistes et, en particulier, de ceux parmi eux qui avaient quitté la droite modérée dans les années 1980, mais elle est celui qui a fait entrer Nicolas

[1440] Cette hypothèse vaut également pour la captation par Nicolas Sarkozy des segments les plus âgés de l'électorat, à l'inverse de Ségolène Royal qui attire à elle les plus jeunes. Voir MICHELAT Guy et TIBERJ Vincent, « Gauche, centre, droite et vote : Permanence & mutation d'un clivage », *Le Panel électoral français – 1ère vague (29 mars-21 avril 2007)*, Centre de recherches politiques de Sciences Po, 2007, p. 9

[1441] TIBERJ Vincent, *La crispation…*, *op. cit.*, p. 118

Sarkozy dans leur espace des votes possibles, la visibilisation de son discours sécuritaire achevant de les convaincre. Elle n'a certes qu'engendré des effets de cadrage et d'amorçage de court terme, mais elle a participé, de par ces effets, à re-bipolariser les intentions de vote autour des deux candidats des partis dominants de la gauche et de la droite, au moment où la progression dans les sondages de l'UDF annonçait sa potentielle remise en cause. Elle n'est certes pas parvenue à faire de l'identité nationale l'enjeu saillant qui a déterminé le vote des électeurs mais elle les a clivés et a été un des éléments sur lesquels certains ont décidé d'opter pour Nicolas Sarkozy. Elle n'a certes pas réussi à permettre à ce dernier d'imposer officiellement « le consensus sur le sens du monde social » mais elle a contribué à le faire accéder à l'Élysée. En officialisant socialement l'engagement sur le terrain culturel du parti de la droite et du centre, elle a participé en effet à lui permettre, au moins le temps de cette élection, d'incarner pour toute une partie de l'électorat en tension sur la problématique de la diversité depuis 2005, la contre-offensive non matérialiste aux revendications culturelles, et cela en éclipsant son représentant historique. En ce sens, l'ouverture sociologique et politique de l'électorat sarkozyste s'appuie aussi sur cet acte de discours qui a relancé et entretenu le dialogue avec ces segments crispés de l'électorat, tout en leur fournissant une grille de lecture renouvelée de leurs inquiétudes. Parallèlement, parce que Nicolas Sarkozy a balisé cette rhétorique de références identitaires à destination de son électorat naturel, tout en veillant à ce que ces références soient consensuelles au sein de l'opinion, il est parvenu, en partie grâce à cette entreprise discursive, à contenir sensiblement les électeurs restés fidèles par libéralisme économique au RPR et à l'UMP, et que cet engagement conservateur aurait pu faire fuir. Discours produit *ex materia*, la rhétorique de l'identité nationale a pu en sus rassurer ceux relativement sensibles à la « crispation hexagonale » qu'une offre trop radicale tant sur le plan économique que culturel aurait pu faire pencher pour la gauche. Ainsi, incarnant toujours la « vieille politique » mais représentant de manière inédite aussi la nouvelle, le parti dominant de la droite et du centre est entré en 2007 dans l'ère de la politique des deux axes. Nicolas Sarkozy lui a fait en cela rattraper son retard sur le parti socialiste, et a ainsi parachevé la reconfiguration normative du clivage gauche/droite, mettant en adéquation alors l'offre et la demande politique.

CONCLUSION DU TROISIEME CHAPITRE

Placé dans une situation politique ambiguë à la veille de son investiture officielle comme candidat de l'UMP, Nicolas Sarkozy est parvenu grâce à son discours *de* l'identité nationale à la tourner à son avantage pour *in fine* l'emporter à la présidentielle de 2007.

Il a tout d'abord su bricoler un matériau discursif capable d'attirer l'attention de ses compétiteurs, afin qu'ils participent eux-mêmes à l'augmentation de l'audience de sa rhétorique sur la nation, et à la construction du contexte de campagne nécessaire à son interprétation et à sa réception par les électeurs. De ce point de vue, si la rhétorique sarkozyste sur la nation a pu produire des effets de cadrage et d'amorçage de court terme, cadrages qui ont fourni des conditions opportunes à la bipolarisation gauche/droite et influé sur la formation du choix de toute une partie de l'électorat, c'est aussi parce que ses principaux adversaires l'y ont aidé. En s'engageant dans des campagnes réactionnelles, ils ont ainsi renforcé le marquage sarkozyste des thèmes de la nation et de la diversité, et par là même ont accru le nombre d'électeurs capables de connaître et de reconnaître l'attitude de Nicolas Sarkozy quant au monde social. En allant sur son terrain, et surtout en abandonnant leurs propres problématiques et leurs propres cadrages de la question nationale, lesquels tendaient à investir davantage le terrain socio-économique, ils ont ouvert la voie à la relégation au second plan de cette dimension plutôt défavorable à Nicolas Sarkozy. Dès lors, contribuant à ce que ce dernier puisse manifester le prisme culturel du réel social et participant même à cette manifestation, ils sont tombés dans le piège discursif que le candidat de l'UMP avait conçu à leur attention.

Cette visibilisation du discours *de* l'identité nationale et la construction collective d'un contexte immédiat favorable à la reconnaissance de sa pertinence, a alors permis ensuite à cette rhétorique de faire ce pour quoi elle a été conçue. En dépit de son incapacité à imposer le sens du réel social, et donc échouant à satisfaire la « recherche de Vérité et d'Absolu »[1442] propre aux acteurs politiques, elle a aidé Nicolas Sarkozy non seulement à réunir les électorats de droite sur son nom, et notamment ceux qui s'étaient tournés vers le Front national ou l'abstention, mais aussi à convaincre des électeurs, pourtant prédestinés socialement et politiquement à voter pour la gauche, à glisser un bulletin Sarkozy dans l'urne des premier et deuxième tours. Elle a aussi réussi à lui faire gagner des segments numériquement décisifs pour l'emporter le 6 mai, en réactivant chez eux leurs inquiétudes quant à la diversité et en jouant sur la mémoire sociale des événements de 2005. Contribuant dès lors à amener, à ramener et à

[1442] HASTINGS Michel, « Partis politiques… », *op. cit.*, p. 26

garder ces électeurs, cette rhétorique a permis à Nicolas Sarkozy de susciter adhésion et vote utile, et de renforcer en 2007 le duopole PS/UMP ainsi que la domination structurelle de la droite sur la gauche. Surtout, ce discours lui a permis d'officialiser la position de son parti sur la dimension culturelle, dimension culturelle qui a alors d'autant plus pesé sur les choix électoraux en faveur de l'ancien ministre de l'Intérieur. Réussissant à incarner en 2007 grâce à cette rhétorique la « nouvelle politique », le candidat de l'UMP a parallèlement préservé l'identité du parti de la « vieille politique », faisant muer l'UMP en une organisation connue et reconnue par l'électorat comme étant engagée sur les deux axes socio-économique et culturel, et cela du côté libéral et conservateur. En ce sens, le discours *de* l'identité nationale est un bien un acte à part entière qui a eu des effets sur le réel et a transformé l'ordre des choses sans le bouleverser.

CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE

L'ensemble de nos développements vient confirmer que le contexte, tel que défini par Sperber et Wilson[1443], a constitué un enjeu majeur et un élément décisif pour la réussite de la rhétorique sarkozyste sur la nation.

Si le discours *sur* l'identité nationale a, sur la période 2003-2005, échoué à produire ce pour quoi il avait été conçu, il reste que son succès illocutoire – au sens de Pierre Livet – est venu corrélativement élargir l' « environnement cognitif » de ses récepteurs : plus personne ne pouvait alors ignorer, ou du moins être en incapacité de se représenter mentalement, l'attitude de Nicolas Sarkozy quant aux questions de diversité, et les informations constitutives de son discours *sur* l'identité nationale. Grille de lecture du monde social désormais existante ou, autrement dit, somme d'hypothèses désormais manifestes, cette rhétorique n'a pu jouir sur la période d'un contexte suffisamment accessible par ses destinataires pour être reconnue par eux comme pertinente, et ainsi lui permettre de produire les effets recherchés par Nicolas Sarkozy.

Les événementialisations concomitantes et entremêlées de la loi du 23 février 2005 et des émeutes de banlieue de novembre ont fini par lui fournir ce contexte. Événements émotionnellement et mémoriellement assez puissants pour rouvrir la discussion collective sur la diversité, ils ont re-manifesté des hypothèses anciennes, voire refoulées, nécessaires à l'émergence des conditions propres à aider le discours *sur* l'identité nationale sarkozyste à atteindre les objectifs attendus par son producteur. La re-problématisation de la diversité qu'ont engendrée ces événements s'est traduite parallèlement par la visibilisation de la rhétorique sarkozyste : en mobilisant ses hypothèses constitutives pour les contester ou les défendre, effets perlocutoires non recherchés de la rhétorique du ministre de l'Intérieur, les participants aux débats ayant construit ces événements ont participé à accroître leur manifesteté, et cela d'autant plus que détracteurs et supporteurs détenaient une autorité socialement reconnue. Augmentant alors le potentiel social de pertinence du discours *sur* l'identité nationale, ils ont favorisé sa réception conjoncturelle, ce que tend à révéler non seulement la fièvre ethnocentrique de l'opinion à la fin d'année 2005, ainsi que l'association qu'établit cette dernière entre les informations véhiculées par ce discours et Nicolas Sarkozy, association qui a contribué à la cliver sur la dimension culturelle.

[1443] Nous rappelons que pour ces deux auteurs, le contexte désigne un sous-ensemble d'hypothèses factuelles accessibles aux destinataires d'un acte de communication, que ces derniers utilisent comme prémisses pour l'interprétation de cet acte. SPERBER Dan et WILSON Deirdre, *La pertinence...*, *op. cit.*, p. 31

Signe du succès illocutoire du discours *sur* l'identité nationale mais aussi de la production d'un de ses effets perlocutionnaires relatifs, ce marquage sarkozyste qui se double d'une polarisation sur la diversité tend à s'affaiblir durant l'année 2006. La revisiblisation médiatique des questions socio-économiques participent, en effet, à amoindrir l'accessibilité du contexte nécessaire au discours *sur* l'identité nationale pour qu'il puisse continuer à faire ce pour quoi il a été conçu. La remise au premier plan des enjeux socio-économiques neutralisent alors les avantages que Nicolas Sarkozy avait pu tirer de sa rhétorique, son engagement sur le terrain culturel étant éclipsé par son association au bilan social et économique du gouvernement dans d'évaluation de sa personnalité et de sa politique par l'opinion. Nicolas Sarkozy se retrouve dès lors, à la veille de l'ouverture de la campagne présidentielle, dans une position politique défavorable. Il reste que les hypothèses constitutives du contexte idéologique de 2005, bien que moins prégnantes dans l'opinion en 2006, demeurent encore exploitables dans la mesure où certaines de ses strates peinent à se détendre sur les questions relatives à la diversité, entretenant ainsi une polarisation latente sur la dimension culturelle. Se constituant par là même en enjeux stratégiques pour Nicolas Sarkozy dans sa conquête de l'Élysée, l'activation de cette polarisation et la remise au premier plan de son positionnement conservateur sur les questions de diversité passent par la production, à partir de 2006, d'un nouvel acte de langage : le discours *de* l'identité nationale. Conçu dans le même esprit et selon des procédés similaires que le discours *sur* l'identité nationale, cette rhétorique révèle l'intention de Nicolas Sarkozy de maintenir, de renforcer et de préempter le dialogue avec les franges manifestant un potentiel sous-jacent de fermeture. En objectivant le problème de l'identité nationale et en le contextualisant dans les hypothèses manifestées en 2005 *via* notamment la convocation du souvenir des événements ayant jalonné l'année, Nicolas Sarkozy renouvelle son offre politique de sens tout en fournissant des indices rhétoriques suffisamment explicites pour que ces destinataires reconstruisent le contexte dans lequel elle trouve à s'interpréter.

Dans cette perspective, l'annonce le 8 mars de la création s'il est élu d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale se conçoit comme la formulation d'une tactique discursive capable, en attirant l'attention de ses adversaires pour qu'ils contribuent à visibiliser au sein de la campagne électorale son discours *de* l'identité nationale, de favoriser cette construction contextuelle mais surtout de maximiser le potentiel de pertinence de sa rhétorique ainsi que de reléguer au second plan son attache au bilan socio-économique du gouvernement. En s'engageant sur le terrain de Nicolas Sarkozy, soit en contestant son discours sur la nation soit en abandonnant leurs propres cadrages pour s'engager dans le sien, ses principaux rivaux ont non seulement renforcé l'effet illocutoire du discours *de* l'identité nationale – augmentant

le nombre d'électeurs potentiels en mesure de se représenter mentalement sa grille de lecture du monde social et de changer d'attitude à son égard – mais ils ont en outre accru la manifesteté de ses hypothèses constitutives. La victoire de Nicolas Sarkozy consacre alors le succès de son entreprise discursive : non seulement cette rhétorique lui a permis de renforcer son marquage des enjeux de la diversité, mais en outre elle lui a permis de remettre au premier plan, dans le contexte de la campagne électorale et de l'élection, la dimension culturelle, dimension qui a alors pesé sur les choix électoraux en réactivant la polarisation sur les problématiques post-matérialistes.

In fine, si le discours *de* l'identité nationale sarkozyste n'est pas parvenu à imposer un consensus sur le sens du réel social, il demeure qu'il a transformé relativement l'ordre des choses : parce qu'il a contribué à officialiser le positionnement de l'UMP sur la politique des deux axes socio-économique et culturel, l'érigeant en parti dominant d'un pôle conservateur et libéral tendant alors à remettre en cause la tripartition de l'espace politique, parce qu'il a aussi favorisé la ré-ouverture du débat public mais aussi et surtout social sur le contenu normatif de l'appartenance, il a fait entrer la France dans « ce qu'il convient de nommer *l'ère de l'identité*, marquée par des controverses récurrentes et passionnées sur cette question. »[1444] Dans cette histoire de l'identité nationale qui s'ouvre en 2007 et qui s'écrit toujours aujourd'hui, « le combat culturel semble avoir tourné à l'avantage de la droite » au sein de laquelle Les Républicains et le FN se sont lancés « dans une course-poursuite » laissant à l'arrière « une gauche inaudible ou aphone sur les enjeux identitaires. »[1445]

[1444] MARTIGNY Vincent, *Dire la France…*, *op. cit.*, p. 343
[1445] *Ibidem*

CONCLUSION GENERALE

« Le peuple français s'est exprimé. Il a choisi de rompre avec les idées, les habitudes et les comportements du passé. Je veux réhabiliter le travail, l'autorité, la morale, le respect, le mérite. Je veux remettre à l'honneur la nation et l'identité nationale. Je veux rendre aux Français la fierté d'être Français. Je veux en finir avec la repentance qui est une forme de haine de soi, et la concurrence des mémoires qui nourrit la haine des autres. »

Nicolas Sarkozy, Paris, 6 mai 2007

« On m'a souvent reproché de parler sans prendre trop de précautions oratoires, m'accusant au passage de déclencher en retour des réactions de violence. Ce reproche est injuste, mais surtout il est faux. Contrairement à ce que dit la "bien-pensance", c'est le cadenassage des mots qui engendre l'affrontement. À l'inverse, leur libération apaise et soulage. Nos compatriotes comprennent parfaitement que l'on ne peut pas tout réussir mais ils enragent que ceux qui les dirigent n'aient pas le courage de nommer la réalité. »

Nicolas Sarkozy, *Passions*, juin 2019

Notre recherche se proposait de retracer le processus d'émergence, dans la parole sarkozyste, d'un discours de l'identité nationale au prisme des effets cognitifs et politiques visés et produits par cette rhétorique. Il s'agissait pour ce faire de confronter cette apparition, d'une part à l'intention de Nicolas Sarkozy présidant à cette production discursive, et d'autre part aux différents contextes (linguistiques, de production et d'interprétation) dans lesquels elle se trouvait insérée. Notre hypothèse principale consistait à voir dans le discours sarkozyste de la nation le résultat d'une dialectique entre un « domaine d'initiative » et un « domaine de contraintes » notamment propres au champ politique, dialectique qu'il était possible, selon nous, de mettre en lumière en replaçant le contenu propositionnel de cette rhétorique et sa signification dans les contextes culturels et politiques qui lui étaient contemporains. Nous avions alors défendu le fait de recourir au paradigme austinien des actes de langage pour en rendre compte parce qu'il permettait, à notre sens, d'étudier ce discours au travers de deux dimensions entrecroisées – une dimension actantielle et une dimension contextuelle – qui nous donnaient la possibilité de réfléchir simultanément la problématique de l'intentionnalité

politique et celle de la réception. Ce choix théorique était aussi l'occasion pour nous de tester l'opérabilité de la théorie des *speech acts* pour l'étude des discours de nature politique. Nous voudrions ici revenir sur ces objectifs ainsi que sur les concepts et méthodes que nous avons pu mobiliser au cours de nos développements, afin d'en tirer quelques conclusions et surtout des réflexions qui nous permettront d'envisager quelles suites donner à nos recherches sur le discours sarkozyste de la nation.

LE DISCOURS SARKOZYSTE SUR LA NATION : LE RESULTAT D'UN PROCESSUS DISCURSIF

Le premier objectif que nous nous étions fixé dans ce travail de recherche était celui de retracer le processus d'émergence du discours sarkozyste de l'identité nationale. Cette volonté s'inscrivait dans le débat qu'avait provoqué, au mois de mars 2007, la visibilisation de cette rhétorique : certains voyaient dans celle-ci une production discursive bricolée en cours de campagne, d'autres, dont Nicolas Sarkozy, affirmaient qu'il s'agissait d'une entreprise idéologique de long terme, entamée dès 2002. Nous avions alors décidé de prendre au sérieux cette seconde hypothèse et de vérifier au moyen d'une analyse automatisée des déclarations du ministre prononcées entre le 7 mai 2002 et le 6 mai 2007 si celui-ci s'était évertué, dès avant la campagne de 2007, à mettre en récit la nation. Il s'agissait dans cette perspective de recourir aux concepts ricaldiens de mêmeté, d'altérité et d'ipséité pour repérer dans son activité discursive un discours visant à « dire la France ».

DU DISCOURS SUR *AU DISCOURS* DE *L'IDENTITE NATIONALE : DEUX RHETORIQUES DISTINCTES SITUEES DANS UN CONTINUUM DISCURSIF*

Les analyses que nous avons pu effectuer tendent à montrer qu'il n'existe pas un mais deux discours sarkozystes sur la nation. Le premier, que nous avons nommé discours *sur* l'identité nationale, se repère en 2003 et en 2005. Il se définit essentiellement comme une rhétorique de cadrage des problèmes de l'immigration et de l'islam, problèmes préconstruits, non explicitement associés dans la parole de Nicolas Sarkozy et alors débattus depuis plusieurs années dans l'espace public. Le registre national est à cette période une dialectique d'arrière-plan qui est non seulement éclatée entre plusieurs discours mais qui, en outre, n'use pas du terme « identité » de manière substantielle. Le discours que nous avons qualifié de discours *de* l'identité nationale apparaît quant à lui à partir de 2006 et est celui que l'on retrouve en 2007 dans la parole sarkozyste. Cette rhétorique se différencie du discours *sur* l'identité nationale en ce qu'elle objective la question nationale et celle de son contenu normatif, instituant l'identité

nationale comme un problème public à part entière, cadré au prisme des thématiques de l'immigration et de l'islam, thématiques désormais reliées qui passent alors, avec la naissance de cette rhétorique, de statut de problème à celui de cadrage. Cette rhétorique est dès lors unifiée. Elle place en son centre le thème de la nation et mobilise le terme « identité » pour définir les caractéristiques essentielles et la continuité historique du personnage France. Nous sommes donc bien face à deux discours distincts. Cependant, l'analyse nous a également montré qu'il existait entre ces deux rhétoriques une certaine continuité sémantique. Le discours *sur* l'identité nationale tend à reproduire les procédés argumentatifs et le sens du discours *de* l'identité nationale. En particulier, l'étude qualitative de leurs contenus propositionnels respectifs nous a permis de saisir des traits de mêmeté et d'ipséité similaires qui tendent à construire la nation comme communauté politiquement et culturellement unifiée autour de valeurs républicaines culturalisées et d'une histoire mythifiée remontant au plus profond des âges et niant la césure de 1789. Ces deux discours ont également pour point commun de constituer immigrés, musulmans et implicitement descendants des anciennes colonies françaises comme un exogroupe qui doit faire montre de son respect à la nation en s'assimilant activement à la communauté, assimilation qui passe par l'abandon de pratiques et comportements jugés contraires aux éléments constitutifs de l'appartenance française. S'adjoint alors aux conditions objectives de l'appartenance nationale, des éléments plus subjectifs. Les deux discours partagent également le constat de crise identitaire que manifesterait le développement au sein de la société d'un sentiment de désespérance ayant pour conséquence d'invisibiliser les raisons qui font que les membres de la nation se sentent tenir ensemble. Chacune de ces rhétoriques véhicule aussi la défense d'un certain conformisme social et d'un ordre moral partageant les Français entre bon et mauvais citoyens et les immigrés ainsi que les musulmans entre bons et mauvais candidats à l'intégration, défense de laquelle transparaît un attachement aux valeurs de responsabilité individuelle, de mérite et d'autorité. En dépit de leurs divergences, ces deux discours diffusent donc une représentation commune du contenu normatif de l'appartenance et de ceux identifiés comme autres, ainsi qu'un constat partagé de crise identitaire qui les rapprochent et qui établissent selon nous qu'ils s'inscrivent dans un continuum discursif. C'est bien ce continuum qui justifie d'étudier le discours sarkozyste sur la nation comme un processus discursif, processus qui fait alors écho à l'un des aspects mis en avant par Dominique Maingueneau dans sa définition du discours : le discours se développe dans le temps et il est en cela sujet aux modifications que nécessite l'atteinte de sa finalité[1446].

[1446] MAINGUENEAU Dominique, s.v. « Discours », *op. cit.*, pp. 187-188

MEMETE ET IPSEITE, DES CONCEPTS OPERATOIRES POUR L'ETUDE DU DISCOURS SUR LA NATION

Les concepts de mêmeté et d'ipséité, travaillés par Paul Ricœur dans ses travaux sur l'identité narrative, mobilisés par Gérard Noiriel pour retracer l'histoire de la notion d'identité nationale, se sont montrés pour notre recherche particulièrement opératoires. Ils nous ont aidée à cadrer notre analyse et à identifier dans la parole sarkozyste un discours sur la nation. Ils nous ont également été utiles pour mettre en évidence les étapes d'évolution de la rhétorique sarkozyste, étapes d'évolution qui nous ont permis d'isoler les contextes dans lesquels nous devions replacer chacun de ces deux discours. En outre, ils se sont avérés indispensables à la mise en avant des divergences existant entre le discours sarkozyste sur la nation et celui non seulement des autres cadres de l'UMP mais aussi des principaux concurrents de Nicolas Sarkozy à la présidentielle de 2007. Nous n'avons cependant que marginalement mobilisé la notion d'identité narrative, laquelle aurait été intéressante pour questionner le discours sarkozyste sur la nation au prisme du concept de mythologie politique tel que travaillé par Raoul Girardet[1447]. Ce prisme est d'ailleurs intéressant pour notre sujet dans la mesure où il invite à considérer les mythes politiques comme des « réponses à des phénomènes de déséquilibres sociaux, des tensions à l'intérieur des structures sociales, comme des écrans sur lesquels le groupe projettent ses angoisses collectives, ses déséquilibres de l'être[1448]. » En particulier, le « mythe de l'unité » pourrait être éclairant pour étudier le discours sarkozyste de l'identité nationale. En effet, si celui-ci prend corps discursivement dans la célébration du commun, du collectif voire de la fusion, il est selon le chercheur indissociable d'une rhétorique qui simultanément s'évertue à ériger des frontières et à creuser des tranchées, double rhétorique qui manifeste l'angoisse sécuritaire et le réflexe défensif des vainqueurs face aux troubles intérieurs et extérieurs qui risqueraient de menacer leur victoire[1449]. Si donc ce concept de mythe politique ne nous a pas semblé absolument nécessaire à notre analyse, il permettrait cependant sans nul doute d'enrichir nos futurs travaux et d'ouvrir d'autres pistes de réflexion.

[1447] GIRARDET Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, *op. cit.*
[1448] BASTIDE Roger, *Le Rêve, la Transe et la Folie*, Paris, Flammarion, 1972, cité par GIRARDET Raoul, *Mythes et…*, *op. cit.*, p. 178
[1449] *Ibid.*, pp. 160-161

L'INTERET DE L'ANALYSE AUTOMATISEE POUR SAISIR LES EVOLUTIONS DISCURSIVES

Méthodologiquement, l'analyse de contenu aura été profitable dans la mesure où elle nous a permis d'isoler les discours *sur* et *de* l'identité nationale dans la parole sarkozyste comme d'en saisir les architectures. Elle nous a également aidée à mettre en évidence les divers usages du mot « identité », à comparer les discours de divers locuteurs entre eux ainsi qu'à mettre en avant leurs communautés et leurs différences représentationnelles. En outre, elle a été utile pour asseoir empiriquement notre recherche, Iramuteq nous permettant de traiter des corpus importants qu'autrement nous n'aurions pu analyser, et a facilité par là même l'analyse qualitative des déclarations. Ces différents éléments nous inciteront à recourir à nouveau à cette méthode pour traiter d'autres corpus, notamment et nous y reviendrons les discours sur la nation produits après 2007 dans le cadre des politiques menées par les ministres de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, mais aussi les déclarations de Nicolas Sarkozy portant sur cette thématique et prononcées lors de la campagne de 2012. Il serait aussi intéressant de reprendre l'analyse sur la période 2002-2005, en intégrant à notre corpus des déclarations prononcées par l'homme politique qui ne comportent aucune occurrence de la forme « identité ». Encore une fois, si ce choix se justifiait par notre volonté de retracer l'usage de ce terme par Nicolas Sarkozy, l'absence d'un tel critère discriminant aurait l'avantage d'approfondir l'analyse et de dégager potentiellement d'autres voies de recherche.

LE DISCOURS SARKOZYSTE SUR LA NATION : UNE MISE EN SENS DU REEL SOCIAL BOULEVERSANT L'ORDRE DES CHOSES

L'objectif au cœur de notre travail de recherche était celui de mettre en lumière les effets cognitifs et politiques visés et produits par le discours sarkozyste sur la nation entre 2002 et 2007. Notre volonté s'inscrivait encore dans le débat interprétatif sur le rôle et les conséquences de la rhétorique sarkozyste de l'identité nationale, débat qui voyait dans celle-ci soit une production artificiellement créée ayant vocation à agir sur la réalité à des fins électoralistes, soit une entreprise idéologique déterminée par la fonction qu'ont des acteurs politiques de dire le réel, ces derniers se devant de mettre en sens les attentes des citoyens-électeurs dans le but de leur dévoiler la réalité sociale. Il s'agissait alors de tenter de replacer le contenu sémantique de cette rhétorique au prisme des contextes culturel et politique dans lesquels, sur la période, ce contenu se trouvait inséré, afin d'en comprendre le sens pragmatique. Pour ce faire, nous avons entrepris d'analyser ces deux discours sous l'angle d'une part de la configuration des valeurs et

d'autre part de la structuration des rapports de forces politiques qui lui sont contemporaines. Nous avons dans ce cadre effectué une étude des données recueillies à divers sondages d'opinion sur les valeurs des Français ainsi qu'une analyse des dynamiques électorales observables depuis les années 1980 et de celles idéologiques qui les sous-tendent. Nous avons en outre complété ces analyses par une étude du discours médiatique, étude rendue nécessaire pour étudier d'une part les effets produits par la rhétorique sarkozyste sur la nation et d'autre part la construction de son contexte d'interprétation. Notre travail de recherche aboutit à une double conclusion.

UNE MISE EN SENS DU REEL CONSTRUITE EX MATERIA *: METTRE EN CORRESPONDANCE LES MOTS AVEC LE MONDE*

La première partie de cette conclusion tend à considérer que le processus productif du discours sur la nation sarkozyste est pris dans la réalité sociale en ce sens qu'il a été élaboré *ex materia* : il a été construit non seulement pour faire référence mais aussi pour opérer un ajustement entre offre et demande politiques dont la déconnexion commençait alors à peser sur la formation des identités partisanes comme sur celle des choix électoraux.

- Un discours construit pour faire sens

Tout d'abord, l'analyse des diverses enquêtes d'opinion mobilisées dans notre travail nous a montré que l'entreprise discursive de Nicolas Sarkozy a été construite pour faire sens auprès de ses destinataires potentiels. Sur toute la période étudiée, ce dernier n'a cessé de puiser dans la réalité sociale telle que perçue par les Français pour justifier la pertinence de la grille de lecture de la nation qu'il tentait d'imposer. Nos recherches nous ont en effet révélé que le discours sarkozyste sur la nation porte entre 2003 et 2007 les traces de l'intention de son locuteur de reproduire des opinions majoritaires ou relativement partagées sur les questions d'immigration, d'intégration, d'islam, d'autorité ou encore de religion. En outre, l'analyse montre également qu'il a jalonné systématiquement sa rhétorique de référents identitaires propres à la droite, tendant là encore à ancrer sa vision de l'identité nationale dans la mémoire et les clivages ontologiques de sa famille politique. Enfin, ses déclarations montrent qu'à partir de 2006, il a renforcé cette technique d'ancrage en tentant de se servir d'événements médiatiques ayant eu un certain écho dans l'opinion pour mieux certifier auprès d'elle la vérité de son propos en le « réalisant ». Toute son activité discursive manifeste alors sa volonté de choisir des mots et des significations qui puissent parler du monde social en respectant une

logique « du dehors et du dedans »[1450] qui élargit le cercle de ses destinataires potentiels. Cette attention que prête Nicolas Sarkozy aux perceptions et aux représentations constitutives des imaginaires sociaux, ainsi qu'à leurs évolutions, renforce la conclusion que le discours sarkozyste sur la nation doit être interprété comme un processus discursif dans la mesure où son entreprise se caractérise par un renouvellement incessant attaché à la nécessité de *faire référence*, et cela pour permettre et maintenir un dialogue social non seulement avec les siens mais aussi avec des catégories qui débordent son électorat naturel. Cette conclusion rejoint alors deux autres aspects du discours mis au jour par Dominique Maingueneau : le discours est interactif en ce qu'il a pour vocation de mettre en relation des locuteurs ; mais il est aussi pris dans un « interdiscours » puisqu'il est contraint de se frayer un chemin au travers d'autres discours[1451].

- Un discours construit pour répondre à une inadéquation entre offre et demande politiques

Élaboré pour faire sens, le discours sur la nation l'est aussi pour répondre à une certaine déconnexion entre offre et demande politiques. L'analyse des dynamiques électorales nous a en effet permis de mettre en évidence que le discours sarkozyste sur la nation est pris dans un contexte politique et manifeste l'intention de Nicolas Sarkozy de prendre acte de certaines évolutions sous-tendues par des dynamiques d'ordre idéologique. L'étude des résultats des scrutins présidentiels, législatifs, régionaux et européens organisés depuis les années 1980, nous a en premier lieu aidée à comprendre que la pression du Front national sur le RPR/UMP devait être nuancée. L'organisation lepéniste est, en ce début des années 2000, dans une situation non de progression mais de stabilisation électorale, stabilisation qui plus est fragile dans la mesure où certains de ses acquis des années 1990 sont remis en question. Il demeure que son maintien a été rendu possible grâce à une captation de certains segments traditionnellement attachés à la droite modérée, captation qui s'interprète comme le symptôme d'une protestation contre les partis dominants du système partisan que traduisent à la fois ce phénomène de désaffiliation mais également la progression sensible de l'abstention. Dans ce contexte de crise, l'analyse nous a révélé que le RPR/UMP se trouvait dans une situation plus délicate que le PS du fait d'une certaine fongibilité des électorats de gauche et d'extrême-gauche, fongibilité qui ne se retrouve pas entre l'extrême-droite et la droite. Cette dernière risquait potentiellement de perdre

[1450] HASTINGS Michel, « Partis politiques … », *op. cit*., pp. 24-25
[1451] MAINGUENEAU Dominique, s.v. « Discours », *op. cit.*, pp. 189-190

sa domination structurelle sur la gauche, caractéristique de l'ordre électoral de 1984, mais surtout la bipolarisation gauche/droite et la place du RPR/UMP comme parti pôle de la droite se retrouvaient sensiblement contestées. Nous avons dès lors considéré que les effets politiques visés par le discours sur la nation sarkozyste étaient de permettre une consolidation du potentiel du parti de la droite et du centre en créant les conditions pour un retour des segments perdus de son électorat, cela afin de consolider non seulement l'hégémonie électorale de la droite modérée mais aussi la bipolarisation gauche/droite et plus particulièrement la place de l'UMP dans le système partisan. Nous avons alors conclu que ces effets politiques recherchés étaient corrélés à des effets visés d'ordre cognitif devant favoriser leur production. L'analyse des dynamiques idéologiques sous-tendant les dynamiques électorales nous a en effet révélé qu'il existait une déconnexion entre la structuration de l'espace idéologique des Français, organisé principalement autour du clivage société ouverte/fermée, et l'espace politique, configuré quant à lui autour du clivage traditionnel gauche/droite fondé sur des problématiques d'ordre socio-économique. Nous avons aussi constaté que la formation du choix électoral était essentiellement déterminée par ce dernier clivage mais que le rapport à ethnocentrisme pesait de plus en plus sur les votes, évolution qui tendait à défavoriser les partis de droite. Nous avons en outre appris que le contenu normatif des identités politiques de gauche et de droite était en mutation et se structurait progressivement selon une logique des deux axes culturel et socio-économique. Nous avons enfin noté que si le PS était parvenu à reconfigurer son offre politique autour de cette logique, neutralisant dès lors la concurrence des partis nés de la révolution post-matérialiste, le RPR/UMP était encore perçu comme un parti de la « vieille politique » d'où la pression exercée par le Front national, parti de « la nouvelle politique », sur son électorat. Nous en avons conclu que le discours sarkozyste sur la nation visait à pallier cette situation, son auteur cherchant à opérer la mutation normative de son parti selon un processus similaire au PS, et faisant de sa rhétorique sur la nation une production en phase avec ces évolutions.

La rhétorique sarkozyste sur la nation est donc une production *ex materia*. Cependant, il nous est parallèlement apparu que ce discours ne pouvait être conçu strictement comme une simple narration passive : il est un acte d'officialisation de la réalité sociale, qui tend à agir sur l'ordre des choses et qui a fini par le bouleverser.

UNE ACTION SUR LE MONDE : METTRE EN CORRESPONDANCE LE MONDE AVEC LES MOTS

L'analyse de la configuration du système de valeurs des Français nous a révélé que Nicolas Sarkozy a certes recherché, par son discours sur la nation et tout au long de ce processus discursif, à faire référence et à mettre en sens des opinions relativement partagées, mais qu'il a aussi développé une narration active qui, parce qu'elle a fonctionné par coalescence idéologique, est venue officialiser un ordonnancement du réel jusqu'alors impensé et relativement refoulé au sein de la société française. L'offre de sens que la rhétorique sur la nation produit est par là même relativement inédite, ce qui permet de comprendre qu'elle ne se fait ni la stricte reproduction du discours de l'identité nationale des cadres de son parti, ni celle de la dialectique frontiste. Elle se donne alors à voir comme un acte d'institution qui nomme, autorise et produit les principes de classement qu'elle veut décrire. Sa logique est à la fois de faire que les mots correspondent au monde et que le monde corresponde aux mots. Elle est une déclaration assertive qui prétend statuer sur la vérité des faits et a des effets de réalité, élargissant l'environnement cognitif de ses récepteurs. L'activité discursive de Nicolas Sarkozy n'a eu de cesse d'augmenter la manifesteté des hypothèses constitutives de son discours, les marquant de son empreinte, s'y appuyant pour en produire de nouvelles, renouvellement nécessaire pour maintenir le dialogue social, l'homme politique se nourrissant des conséquences de sa rhétorique pour parvenir à ses fins. Cette logique discursive d'officialisation joue alors de concert avec celle de l'ancrage et leur action conjointe constitue le moteur du processus discursif sur la nation. Au sein de cette stratégie, les événementialisations produites par le discours médiatique, événementialisations dérivant du fonctionnement propre du champ journalistique, s'avèrent *tactiquement* décisives. Nos recherches nous ont en effet révélé la nécessité de tenir compte du rôle des médias dans l'entreprise discursive des locuteurs politiques dans la mesure où ils sont en capacité d'accroître ou de réduire la manifesteté des hypothèses constitutives de leur discours et constituent alors pour ces locuteurs un enjeu tactique de par les effets d'amorçage et de cadrage que le discours médiatique engendre. Dans cette perspective, nos recherches ont mis en évidence la capacité de Nicolas Sarkozy, sinon à maîtriser le champ journalistique, du moins à provoquer les conditions favorables au déclenchement de ces événementialisations, lesquelles ont été déterminantes dans la production des effets de son discours sur la nation.

Ces effets produits ont alors partiellement coïncidé avec les effets visés par cette rhétorique. Cognitivement, le discours sarkozyste sur la nation a échoué à satisfaire la

« recherche de vérité et d'absolu »[1452] de son auteur, ne parvenant pas à imposer un consensus social sur sa vision du réel. Il a cependant réussi à officialiser un débat sur le consensus multiculturel, à remettre en cause le compromis définitionnel sur l'identité nationale établi au début des années 2000, et à décider du cadrage par lequel lire la controverse qui en résulte, nos conclusions rejoignant ainsi celles de Vincent Martigny[1453]. Il est également parvenu, au moins le temps d'une élection, à faire que son parti soit perçu par les électeurs comme le porteur d'une offre de sens à la fois libérale économiquement et conservatrice culturellement, officialisant ainsi l'engagement de son organisation sur la politique des deux axes selon une logique opposée à celle du parti socialiste. Il a également par son discours de l'identité nationale polarisé l'opinion, réussissant à intégrer ce thème dans la liste des critères par lesquels évaluer les candidats. Politiquement, la rhétorique sarkozyste sur la nation a joué sur la bipolarisation gauche/droite qui a caractérisé les présidentielles de 2007, mais aussi sur la formation des électorats et le renforcement du potentiel électoral de l'UMP. Si elle n'a pas été la cause du ralliement des électeurs frontistes de la première et de la deuxième heure, elle a été décisive pour faire entrer Nicolas Sarkozy dans leur « espace des votes possibles »[1454]. Elle a incité certains abstentionnistes à revenir aux urnes comme à séduire certains électeurs qui n'étaient pas « naturellement » acquis à la droite modérée, donnant ainsi, comme a pu le relever Sylvie Strudel, une coloration « interclassiste » à son électorat de 2007[1455]. Parallèlement, l'ancrage de ce discours dans les clivages ontologiques de sa famille politique a permis à Nicolas Sarkozy de conserver les catégories traditionnelles de la droite qu'un investissement sur le terrain culturel aurait pu faire fuir. Pour toutes ces raisons de nature cognitive et politique, nous avons considéré que le discours sarkozyste de l'identité nationale, résultat d'un processus discursif de plusieurs années, a bouleversé l'ordre des choses sans le transformer.

Il ressort de ces conclusions que le discours sarkozyste sur la nation est bien révélateur de la « double dimension du langage » sans être pour autant symptomatique exclusivement de l'une *ou* de l'autre : il réfère *et* il agit. Cette double dimension est la substance même de cette rhétorique : elle est une narration active qui simultanément nomme et officialise. En outre, elle se définit à la fois comme entreprise idéologique et entreprise politique, notre analyse mettant en lumière le lien unissant effets politiques et effets cognitifs, la production des premiers étant

[1452] HASTINGS Michel, « Partis politiques… », *op. cit.*, p. 26
[1453] MARTIGNY Vincent, *Dire la France…*, *op. cit*, p. 343
[1454] TIBERJ Vincent et CAUTRÈS Bruno, « Chapitre 3 : L'espace des possibles… », *op. cit.*, pp. 77-99
[1455] STRUDEL Sylvie, « L'électorat de Nicolas Sarkozy… », *op. cit.*, p. 462

corrélée à celle des seconds. La production de sens se perçoit alors comme un élément consubstantiel à la lutte politique sans laquelle le dialogue avec les électeurs, nécessaire à la légitimation du rôle de représentant politique, peut se briser et remettre potentiellement en cause son habilitation sociale à se dire représentant, remarque qui fait écho à la problématique de l'autonomie relative du champ politique[1456]. Enfin, le discours de l'identité nationale se définit comme « masque du pouvoir »[1457] *et* comme révélation de la vérité dans la mesure où il tend à la fois à officialiser des principes de classement pour mieux en dissimuler d'autres qui seraient plus désavantageux politiquement pour son auteur, mais aussi à s'établir comme une mise en sens du réel. Précisons qu'il ne s'agit pas ici de conclure que le discours sarkozyste sur la nation est vrai, mais bien que la reconnaissance sociale de la vérité du contenu propositionnel de la rhétorique sur la nation a bien en l'espèce été un des enjeux déterminants de cette rhétorique.

ANALYSER LES CONTEXTES CULTURELS ET POLITIQUES DISCURSIFS AU TRAVERS DES ENQUETES SUR LES VALEURS DE L'OPINION, DES DYNAMIQUES ELECTORALES ET DU DISCOURS MEDIATIQUE : UNE METHODE SATISFAISANTE

Nous avons pris le parti dans ce travail de recherche de mesurer le rapport entre contenu propositionnel du discours sarkozyste sur la nation et les contextes dans lesquels il s'est trouvé inséré *via* les sondages d'opinion sur les valeurs des Français ainsi que *via* l'analyse des scrutins électoraux. Il nous semble que cette méthode s'est révélée satisfaisante dans la mesure où elle nous a permis de saisir à la fois l'ancrage de la rhétorique sarkozyste dans les imaginaires sociaux mais aussi le déphasage de celle-ci vis-à-vis des évolutions structurelles d'ordre axiologique de la société française. De même, l'étude des résultats électoraux a pu éclairer les rapports de forces politiques contemporains à sa production et ainsi mettre en évidence les dynamiques idéologiques qui les sous-tendaient. Notre choix d'intégrer à notre recherche une analyse qualitative du discours médiatique nous a permis de révéler d'une part le rôle des médias et des entrepreneurs de cause dotés d'une certaine expertise et autorité dans la construction des enjeux politiques légitimes, et d'autre part l'importance de leur prise en compte dans les tactiques discursives mises en place par les locuteurs politiques et en l'espèce par Nicolas Sarkozy pour réaliser et visibiliser son discours sur la nation. Cette relation entre politiques, journalistes et universitaires fait ainsi notamment écho aux travaux d'Éric Fassin sur

[1456] Voir notamment DULONG Delphine, *La construction du champ politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 12
[1457] CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, *op. cit.*

la construction du lien entre immigration et délinquance[1458] et constitue une problématique qui certes a été abordée de manière périphérique dans nos développements mais que nous aimerions approfondir par la suite. En outre, notre recherche portant sur une période à la fois récente et datée, nous avons rencontré quelques difficultés pour trouver toutes les données nécessaires à notre investigation. En particulier, les résultats des sondages d'opinion sur la présidentielle de 2007 ou sur l'évaluation des personnalités politiques ou encore sur les enjeux médiatisés retenant l'attention des Français, dernière catégorie de sondages qui nous a permis de prendre la mesure de l'effet d'amorçage médiatique, ont été relativement difficiles à obtenir, difficulté qui nous a rendu dépendante des sources que nous avions alors à notre disposition. Enfin, notre travail de recherche nous a démontré la nécessité de nous former aux statistiques afin d'être plus autonome notamment dans la recherche de corrélation entre variables et la construction d'indices. Les travaux en sociologie électorale mais aussi en sociologie des valeurs et de l'opinion nous ont dans ce cadre ouvert de nombreuses perspectives intéressantes pour analyser les effets des discours politiques[1459].

LE PARADIGME DES ACTES DE LANGAGE : UN « PROGRAMME DE RECHERCHE » POUR LE DISCOURS SARKOZYSTE SUR LA NATION

Enfin, le troisième objectif de ce travail de recherche était d'ordre théorique. Il s'agissait dans le cadre de l'étude des effets du discours sarkozyste sur la nation de mesurer l'opérabilité du paradigme des actes de langage pour l'étude des discours de nature politique. Ce recours à la philosophie analytique et à la pragmatique du langage dérivait de notre choix d'appréhender la rhétorique sarkozyste de l'identité nationale comme un acte orienté, normé et contextualisé. Il nous avait alors semblé nécessaire de nous référer aux travaux d'Austin et de ses héritiers, travaux qui ont été déterminants dans la naissance de l'intérêt scientifique pour le discours et dans l'émergence d'un champ disciplinaire l'instituant comme objet de recherche spécifique. En outre, ce paradigme permettait de réfléchir le discours sur la nation de Nicolas Sarkozy au prisme d'une dimension à la fois actantielle et contextuelle, intention et contexte qui étaient au

[1458] FASSIN Éric, « "Immigration et délinquance" : la construction d'un problème entre politique, journalisme et sociologie, *Cités*, n°46, 2011, pp. 69-85

[1459] Nous pensons notamment aux travaux qui s'intéressent à l'opinion comme cognition et qui tendent par là même à redéfinir les protocoles d'enquête afin de saisir non plus la permanence des comportements et des attitudes des sondés mais l'influence du contexte sur la formation de leurs réponses. Sont notamment travaillées dans cette perspective les notions d'effets de cadrage et d'amorçage ainsi qu'est questionnée la manière dont les acteurs politiques en usent pour influer sur l'opinion et en particulier sur la formation de son jugement quant aux programmes et aux personnalités politiques. Sur le tournant cognitiviste en sociologie de l'opinion, voir notamment : TIBERJ Vincent, « L'opinion comme cognition : la rupture expérimentale dans la *survey research* », *Les cahiers du Cevipof,* n°47, juillet 2007, pp. 31-56

cœur de notre réflexion sur ce sujet. Au terme de nos développements, il est possible de mesurer les bénéfices que nous avons tirés d'un tel choix : le paradigme des actes de langage nous a ainsi permis tout d'abord d'éclairer les différents aspects de cette rhétorique ; il nous a ensuite aidée à mener une investigation qui ne se fasse au détriment, ni de l'analyse du contenu de ce discours, ni de ses conditions de production et d'interprétation dans la mesure où il tend à réfléchir et à placer en son cœur le lien unissant contenu sémantique et contenu cognitif, intention et reconnaissance sociale, conditions intralinguistiques et extralinguistiques. Nous voudrions ici à la fois rappeler les directions de recherche que nous a fait emprunter cette option théorique mais surtout poser quelques réflexions qui tendent à faire de ce prisme un « programme de recherche » intéressant pour étudier les discours de nature politique.

LE DISCOURS POLITIQUE EST LE FRUIT D'INTENTIONS MULTIPLES

Considérer le discours comme un acte en trois dimensions nous a permis de prendre en compte l'hypothèse que le discours sarkozyste de l'identité nationale pouvait *faire* de différentes manières. Nous extraire alors de la dichotomie entre constatif et performatif nous a aidée à isoler plusieurs intentions qui ont joué de concert dans la naissance de cette rhétorique : Nicolas Sarkozy cherchait simultanément à faire référence (locutoire), à marquer un territoire discursif et à officialiser son attitude vis-à-vis du réel (illocutoire) ainsi qu'à produire sur ses destinataires, par son activité discursive, des effets cognitifs et politiques qui lui fussent favorables (perlocutoire). Ce programme en trois actes a eu pour intérêt nous semble-t-il de ne plus envisager le discours politique uniquement au travers d'un prisme idéologique, sociétal ou entrepreneurial mais de prendre en compte la possibilité que ces grilles de lectures puissent au sein d'une même analyse contribuer à reconstruire non pas *l'intention* mais *les intentions* du locuteur politique, établissant alors la multiplicité des enjeux qui se posent à ce dernier dans son activité discursive. Cette perspective, parce qu'elle permet dès le départ de réfléchir *les* intentions du locuteur politique et offre un programme pour tenter d'organiser les chemins à suivre pour leur mise en lumière, nous a aidée dans notre travail de recherche.

LE DISCOURS POLITIQUE EST UN ACTE SUJET A RECONNAISSANCE SOCIALE

Le paradigme austinien des actes de langage comme la pragmatique cognitiviste fondée sur les compléments apportés par Paul Grice à la théorie des *speech acts*, considèrent que l'issue de l'acte de discours est dépendante de la reconnaissance par les destinataires des informations

et des attitudes communiquées par leur locuteur *via* l'usage du langage verbal. Cette reconnaissance dérive de la capacité du locuteur à laisser suffisamment d'indices permettant à ses récepteurs potentiels de déterminer les conventions auxquelles il se rapporte et de reconstruire le contexte dans lequel son acte de discours trouve à s'interpréter. Cette manière d'envisager le langage nous a offert la possibilité, non seulement de mener une étude qui réconcilie contenu et contexte, mais également d'intégrer à nos développements la question des modalités de la réception des discours politiques.

Tout d'abord, cette grille de lecture nous a autorisée à considérer que la rhétorique sarkozyste sur la nation était porteuse de traces laissées par son auteur dans le contenu de celle-ci, traces qu'il était donc *a priori* possible de retrouver afin non seulement d'identifier le contexte de l'énonciation mais aussi de comprendre ce que Nicolas Sarkozy voulait dire, voulait faire en disant et voulait faire par le fait de dire, de même que les contraintes générales et particulières à l'activité politique auxquelles il était dans ce cadre confronté. Cette conjecture, qui faisait par ailleurs écho aux travaux de Patrick Lehingue sur le discours giscardien[1460], de Michel Hastings sur la fonction d'administration du sens des partis politiques[1461], de Michel Pêcheux sur la problématique de l'interdiscours[1462] ou encore de Christian Le Bart sur la notion de frontières du dicible et du pensable[1463], nous a incitée à sortir de l'opposition entre étude du contenu des discours politiques et analyse de leur contexte. Il nous fallait prendre au sérieux les idées qui y étaient développées afin de tenter d'éclairer à la fois leurs référentiels et leurs fonctions. Les analyses pragmatiques sont dès lors intéressantes dans la mesure où elles permettent d'aborder des questions qui se rapprochent de celles soulevées par la sociologie des idéologies politiques définie dans les années 1970 par Pierre Ansart[1464].

Ensuite, parce que le paradigme des actes de langage obligeait à réfléchir la réussite du discours sur la nation de Nicolas Sarkozy, il nous a été possible d'aborder la problématique des modalités de réception des discours politiques. Surtout, ce paradigme nous a fait prendre conscience que les discours devaient être conçus comme des entreprises sujettes à l'aléa, la réussite étant l'exception, et qu'ils ne devaient être envisagés que comme dynamiques. Par conséquent, étant davantage exposés à l'échec qu'à la réussite, ils ne peuvent être étudiés que comme suite de réajustements rendus nécessaires pour que leurs auteurs parviennent à leurs fins. C'est ainsi que nous avons été guidée par les enseignements de Dominique Maingueneau

[1460] LEHINGUE Patrick, « Le discours giscardien », *op. cit.*
[1461] HASTINGS Michel, « Partis politiques… », *op. cit.*, pp. 21-36
[1462] PÊCHEUX Michel, *Les vérités de La Palice…*, *op. cit.*, p. 146-147
[1463] LE BART Christian, *Le discours* politique, *op. cit.*, pp. 38-39
[1464] ANSART Pierre, *Les idéologies politiques*, pp. 88-101

qui rappelle que le discours en particulier politique est orienté, dans la mesure où il se développe dans le temps mais aussi échappe relativement au contrôle de son producteur parce qu'il s'avère dépendant des réactions d'autrui[1465].

LE DISCOURS POLITIQUE EST UN DIALOGUE

Le troisième élément que nous voudrions ici mettre en avant est l'aspect dialogique du discours politique, dialogisme que le paradigme des actes de langage amène à prendre en considération. Au début de nos recherches, nous partions du principe que le discours était un monologue maîtrisé par son auteur qui fonctionnait par ailleurs selon le modèle télégraphique : l'information est encodée par le locuteur, passe par un canal de diffusion et est ensuite décodée par les récepteurs. De ce point de vue, le discours politique est une série d'énoncés visant à mettre en mot les pensées de son auteur, pensées que ce dernier cherche à transmettre à ses destinataires qui se contentent de transcrire le message diffusé. Cette conception place les récepteurs dans une position de relative passivité : ils ne font que réceptionner et décoder l'information. Il nous semble que les paradigmes des actes de langage et les enrichissements apportés par les travaux de Dan Sperber et Deirdre Wilson nous ont permis de revenir sur ces présupposés.

En premier lieu, la théorie austinienne nous a amenée à considérer, *via* la dimension locutoire des actes de discours, que les émetteurs sont contraints de cheminer et de se positionner au travers de et par rapport à d'autres discours, pour la raison qu'ils se doivent de respecter les conventions démonstratives, c'est-à-dire de faire référence. La convocation des notions d'interdiscours et d'intertextualité a alors été rendue nécessaire pour rendre compte de cet aspect. C'est ainsi que nous avons tenté d'éclairer les références du discours sarkozyste de la nation comme les différences qui éloignaient la rhétorique de Nicolas Sarkozy de celles non seulement des cadres de son parti mais aussi du Front national. Le paradigme austinien nous a donc conduite à prendre en considération le fait que les discours politiques se répondent entre eux comme s'inscrivent dans des imaginaires sociaux et des opinions partagées, mais il nous a aussi poussée à constater qu'ils pouvaient se construire à partir de multiples références qui peuvent en faire des offres de sens éminemment polyphoniques. Partant, le discours sarkozyste sur la nation organise en lui-même un dialogue, reproduisant en son sein des opinions et des représentations qui proviennent de multiples imaginaires. Cette mise en dialogue paraît alors

[1465] MAINGUENEAU Dominique, s.v. « Discours », *op. cit.*, pp. 187-188

être rendue nécessaire par le fait que les locuteurs politiques et en particulier les acteurs partisans doivent parler non seulement aux leurs mais aussi à ceux qui se placent en dehors de leur famille politique, de même qu'ils doivent prendre en compte les frontières du dicible et du pensable, dont le respect ou la violation est une variable liée à leur positionnement dans le système partisan.

Enfin, la philosophie analytique et surtout la pragmatique cognitive du langage ont été déterminantes. La théorie austinienne tout d'abord, du fait qu'elle établit que la reconnaissance sociale est l'enjeu de l'acte de langage, enjoint de prendre en compte la place du destinataire dans le processus de production des discours. Celui-ci joue un rôle actif dans la mesure où c'est lui qui décide en partie de l'issue de l'acte de parole. Le locuteur doit choisir et user judicieusement des conventions pour que le récepteur soit en capacité de les reconnaître, sans jamais cependant être assuré de la réalisation des fins attendues de l'acte, lesquelles dépendent du destinataire. Surtout, Dan Sperber et Deirdre Wilson sont venus éclairer le rôle actif du récepteur. Les notions d'environnement cognitif, d'hypothèses factuelles, d'inférence, de manifesteté et de pertinence ont été pour nous précieuses pour comprendre que le contexte d'énonciation était une co-construction issue d'une coopération socialement acceptée entre le locuteur politique et ses récepteurs, érigeant ces derniers comme des interlocuteurs à part entière. Ce n'est que dans la mesure où cette coopération est prise au sérieux par les différentes parties engagées dans une communication, que le discours peut potentiellement produire ses effets. Cela impose au locuteur, pour espérer orienter les pensées de ses destinataires dans le sens qu'il souhaite, de rechercher sans cesse les moyens de prouver la pertinence de son discours. La coopération n'est donc pas un acquis pour le locuteur mais se conçoit comme un contrat remis en jeu à chaque acte de discours. Cette grille de lecture nous a incitée à tenter de comprendre le mécanisme par lequel Nicolas Sarkozy avait tenté d'augmenter le potentiel de pertinence social de sa rhétorique sur la nation et nous a obligée à réfléchir de manière conséquente la notion de contexte, mais aussi à intégrer à l'analyse le rôle des médias et en particulier leurs effets d'amorçage et de cadrage, ainsi que celui de l'opinion dans la production des discours politiques.

INTERETS ET LIMITES DU PARADIGME DES ACTES DE LANGAGE POUR L'ETUDE DES DISCOURS POLITIQUES

Étant donné que nous avons pris le parti de concevoir le paradigme des actes de langage comme un « programme de recherche », et ce conformément à la définition de son fondateur,

il nous a été possible de mobiliser des travaux d'autres champs disciplinaires que ceux réalisés en science politique. Nous nous sommes ainsi sentie autorisée à recourir à des études historiques, philosophiques, linguistiques ou encore relevant de la psychologie cognitive. Nous avons également choisi de convoquer et de faire dialoguer entre eux différents domaines de la science politique tels que la sociologie électorale, des valeurs, des opinions, des médias, des problèmes publiques mais aussi l'histoire des idées et des cultures politiques ou encore la science des partis. Cette option pluridisciplinaire a été pour nous non seulement enrichissante mais nous a aussi permis d'éclairer de différentes manières le discours sarkozyste sur la nation. Nous voulions également par cet engagement pluridisciplinaire tenter de prendre au sérieux les remarques de Patrick Charaudeau, lequel estime que la pluridisciplinarité est nécessaire aux études produites sur les discours[1466], remarques qui rejoignent d'ailleurs celles de Michel Hastings sur la question des travaux sur les partis politiques[1467].

Il demeure que nos développements, comme tout travail de recherche, ont exclu des points de vue qui auraient pu aussi permettre d'enrichir et de compléter notre investigation. Nous avons ainsi mis de côté la question des plumes de Nicolas Sarkozy. Certes, nous avons pu évoquer certains de ses conseillers de l'ombre, en particulier Patrick Buisson et dans une moindre mesure Henri Guaino, notamment pour formuler des hypothèses quant à l'éloignement des registres sur la nation et du roman national dans l'architecture de la parole sarkozyste de 2007. Cependant, nous avons décidé de ne pas en faire un axe de notre recherche dans la mesure où nous pensions que cette question aurait pu nous détourner de nos objectifs. Nous aurions pu également réfléchir le discours sarkozyste de l'identité nationale au travers du prisme du « milieu partisan » tel que défini par Frédéric Sawicki[1468] ou encore aborder ce discours au prisme des orientations prises par diverses organisations partisanes de droite au niveau européen et qui manifestent que la visibilisation de la problématique nationale correspond à une tendance affectant notamment plusieurs partis européens de droite modérée confrontés à la pression électorale des partis d'extrême-droite[1469]. Nous aurions pu également l'éclairer en l'analysant sous l'angle d'une approche interne du parti de la droite et du centre comme a pu le faire Florence Haegel[1470]. Si nous avons, pour certaines de ces grilles de lecture, mentionné des éléments d'analyse qui se rattachent à ces prismes, notre objectif premier était de cibler notre réflexion, à travers l'analyse de la rhétorique sarkozyste de l'identité nationale, sur les processus

[1466] CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique…*, *op. cit.*, p. 11
[1467] HASTINGS Michel, « Partis politiques… », *op. cit.*, pp. 30-32
[1468] SAWICKI Frédéric, « Chapitre VII : Les partis politiques… », *op. cit.*, p. 204
[1469] Voir notamment HAEGEL Florence, *Les droites en fusion*, *op. cit.*, pp. 271-276
[1470] *Ibid.*, pp. 277-285

discursifs et le fonctionnement des discours politiques. Il n'en demeure pas moins que nous ne nous interdirons pas, dans le futur, de mobiliser ces autres pistes de recherche pour compléter nos analyses.

VOLONTARISME POLITIQUE ET TOUTE PUISSANCE DU LANGAGE : UN PRESUPPOSE A NUANCER

A l'arrière-plan de notre travail de recherche, nous voulions éprouver les présupposés qui font du volontarisme politique et de la toute-puissance du verbe des moteurs de la parole des locuteurs politiques. Nous avions alors considéré que les discours produits par les acteurs politiques étaient le fruit d'une tension dialectique entre un « domaine d'initiative » et un « domaine de contraintes », « domaine de contraintes » qui oblige notamment ces derniers à respecter certaines règles propres au champ politique. Il nous semble que nos développements tendent à valider cette hypothèse de recherche et cela pour plusieurs raisons que nous avons pu déjà mentionner dans notre propos conclusif.

En premier lieu, il s'avère que les locuteurs politiques ont la possibilité de soumettre le réel à leur volonté. Toutefois, cette possibilité est dépendante du respect de certaines règles propres à leur position dans l'espace social et dans le système partisan : « dynamique du dehors et du dedans », « frontière du dicible et du pensable », « mémoire sociale des énoncés » ne sont que quelques illustrations des nombreuses contraintes qui s'opposent au volontarisme politique. Surtout, les acteurs politiques doivent prendre en considération leurs destinataires potentiels et les contextes qu'ils sont en capacité de construire dans leur activité discursive, et ce notamment en raison du fait, mis en évidence par Dan Sperber et Deirdre Wilson, que l'attente de pertinence par les destinataires des actes de discours est fonction du degré d'autorité qui leur est socialement reconnu. En ce sens, l'acteur politique doit s'efforcer de donner les preuves que par son discours il améliore la connaissance des destinataires, amélioration dont ils sont au bout du compte les seuls juges. Dans cette perspective, le locuteur ne peut que tenter de réduire le caractère aléatoire de la réception en jouant avec les perceptions de ses récepteurs potentiels. C'est ainsi que Nicolas Sarkozy s'est évertué à réajuster et à renouveler sans cesse sa rhétorique sur la nation en fonction des évolutions de l'opinion et des perceptions des catégories d'électeurs avec qui ils voulaient dialoguer. Le passage du discours *sur* l'identité nationale au discours *de* l'identité nationale, nouvel acte de discours, en est une des illustrations les plus symptomatiques. En outre, les locuteurs politiques ne sont que relativement maîtres du degré de manifesteté des hypothèses de leur discours. Les acteurs médiatiques ont dans cette perspective un rôle important et la construction des événements est en cela un enjeu tactique

déterminant dans la stratégie discursive des locuteurs politiques. L'événementialisation de l'annonce par Nicolas Sarkozy de la création, s'il est élu, d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale illustre ici les procédés mis en place par les acteurs politiques pour faire événement, événementialisation tactiquement décisive pour visibiliser leur rhétorique et tenter de peser sur les cadres cognitifs de leurs destinataires.

Ensuite, parce que le langage et en particulier le langage verbal est intrinsèquement faillible, on ne peut considérer qu'il est tout-puissant. Certes les mots font des choses, ils agissent sur les cadres cognitifs et transforment les perceptions. Comme a pu notamment le mettre en évidence Victor Klemperer[1471], les mots ne sont ni neutres ni de simples vecteurs, ils forment et cadrent notre processus déductif et transforment notre rapport au réel. Cependant, leur capacité actantielle est elle-même dépendante des circonstances de l'énonciation. Ils n'assurent jamais à celui ou celle qui les utilisent l'atteinte de leurs objectifs. Discourir c'est prendre le risque de l'échec, échec qui constitue la norme de la communication. Tout habilité qu'il fût, Nicolas Sarkozy a non seulement mis plusieurs années pour recueillir les fruits de son discours sur la nation mais il a en outre échoué à établir la vérité des faits. Sa rhétorique est certes parvenue à officialiser des principes de classement et à produire les effets politiques et cognitifs qu'il recherchait, mais sur la période étudiée, elle n'a pas réussi à imposer un consensus sur le sens du réel social. Enfin, les mots n'assurent jamais une réussite pérenne. Étant donné que le respect des conventions n'est pas, comme a pu le préciser Austin, un vadémécum, un même discours politique prononcé par un même locuteur s'attachant à mobiliser les mêmes conventions peut lors de sa réitération échouer, alors même qu'il avait précédemment réussi. Les actes de discours sont nécessaires aux acteurs politiques pour parvenir à leurs fins mais ils sont faillibles et inconstants. Le verbe politique et plus généralement les mots sont puissants, mais ce n'est qu'en fonction du contexte spécifique où ils sont convoqués et des divers interlocuteurs qui participent au dialogue qu'ils peuvent révéler leur pouvoir.

[1471] « Le nazisme s'insinua dans la chair et dans le sang du grand nombre à travers des expressions isolées, des tournures, des formes syntaxiques qui s'imposaient à des millions d'exemplaires et qui furent adoptées de façon mécanique et inconsciente. On a coutume de prendre ce distique de Schiller, qui parle de la « langue cultivée qui poétise et pense à ta place » dans un sens purement esthétique et, pour ainsi dire anodin. (...) Mais la langue ne se contente pas de poétiser et de penser à ma place, elle dirige aussi mes sentiments, elle régit tout mon être moral d'autant plus naturellement que je m'en remets inconsciemment à elle. » KLEMPERER Victor, *LTI, la langue du IIIe Reich*, Paris, Albin Michel, 1996, p. 40

ET APRES ?

Il ne s'agit pas ici de présenter le détail de futurs travaux mais plutôt d'esquisser quelques pistes qui nous permettraient de poursuivre nos recherches consacrées au discours sarkozyste sur la nation et à ses effets. Nous en présenterons deux : l'objectivation du discours de l'identité nationale dans l'institution et la comparaison des rhétoriques sur la nation de 2007 et de 2012.

Tout d'abord, nous aimerions réfléchir aux effets produits par l'objectivation du discours sur la nation dans l'institution. Au-delà de son inscription dans un ministère, l'identité nationale a été, en particulier en 2009, le cœur d'un débat, étudié notamment par Pascal Marchand et Pierre Ratinaud[1472], dont nous aimerions analyser les conséquences sur la configuration des valeurs des Français quant à leur rapport à l'autre. Cette intention découle du fait que les contributeurs au rapport de 2011 notent un décrochage entre 2009 et 2010 de l'indice longitudinal de tolérance[1473], décrochage initiant une augmentation de l'intolérance qui se poursuivra jusqu'en 2014[1474] et qui se traduira en 2013 par une remise en cause de l'effet cliquet[1475]. Dans cette perspective, l'entrée dans « l'ère de l'identité »[1476] comme la mise en place d'un ministère spécifique à cette question auront pu jouer dans la progression du rejet des personnes identifiées comme autre. Cette hypothèse se fonde notamment sur les remarques de Nonna Mayer, Guy Michelat et Vincent Tiberj qui dans leur contribution au rapport de 2012 tendent à relier cet accroissement du rejet envers les minorités nationales à la configuration contemporaine du débat public : « le thème de l'immigration a été martelé par la droite, de Claude Guéant jugeant qu'en France il y avait trop d'étrangers même en situation régulière à Nicolas Sarkozy répondant par l'affirmative au journaliste lui demandant s'il y avait trop d'immigrés et évoquant l'échec du système d'intégration à la française. L'opinion reflète le débat public : non seulement la place qu'y tiennent ces questions, mais la manière dont elles sont cadrées et certaines positions légitimées par la classe politique. »[1477]

Un second axe de recherche pertinent serait de comparer les discours de l'identité nationale de 2007 et 2012, et cela dans l'objectif de rediscuter notre conclusion sur l'aspect éminemment contextuel de la réussite des actes de discours. Ainsi, si la rhétorique sur la nation a été profitable à Nicolas Sarkozy dans son entreprise de conquête de l'Élysée, celle de 2012

[1472] MARCHAND Pascal et RATINAUD Pierre, *Être Français aujourd'hui…*, *op. cit.*
[1473] CNCDH, *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, La Documentation française, 2011, pp. 37-39
[1474] CNCDH, *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, La Documentation française, 2014, pp. 212-213
[1475] CNCDH, *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, La Documentation française, 2013, pp. 159-165
[1476] MARTIGNY Vincent, *Dire la France…*, *op. cit.*, p. 343
[1477] CNCDH, *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, La Documentation française, 2012, p. 39

paraît *a priori* ne pas avoir provoqué les mêmes effets, ce dernier ayant échoué à se maintenir au pouvoir. Cet échec paraît en outre surprenant dans la mesure où comme nous l'avons mentionné, nous sommes alors dans une période de progression de l'intolérance à l'égard de ceux identifiés comme autres. La question du Front national pourrait être dans cette perspective rediscutée, les élections de 2012 établissant un progrès sensible de l'organisation lepéniste dans les urnes. Une hypothèse possible serait de faire de la visibilisation de la controverse sur l'identité nationale initiée par Nicolas Sarkozy un facteur de l'accroissement électoral du parti de Marine Le Pen. Une hypothèse complémentaire serait de voir dans l'engagement de l'UMP sur la politique des deux axes un élément explicatif conjoint. Cette dernière conjecture repose sur les travaux de Kay Arzheimer dont les conclusions sont retranscrites par Florence Haegel dans son ouvrage *Les droites en fusion*[1478]. Le chercheur s'est notamment interrogé sur l'accroissement de l'audience en Europe des partis d'extrême-droite : « Les partis d'extrême droite se développent-ils parce que les partis dominants de droite ne prennent pas de positions assez fortes sur la question de l'immigration […] ou, au contraire, la récupération par la droite classique des thèmes de l'extrême droite conduit-elle à renforcer la saillance et la légitimité de la thématique de cette dernière et, dès lors, son audience électorale ? »[1479] Le chercheur en vient à valider la seconde hypothèse, rendant ainsi pertinent de réfléchir les effets du discours sarkozyste de 2012 au travers de ce prisme.

Ces deux axes d'investigation, associés à notre désir de reprendre certaines des analyses réalisées dans le cadre de cette thèse, nous paraissent pouvoir contribuer à l'enrichissement de la connaissance sur les effets des discours politiques. Nous espérons du moins que ce premier travail y aura modestement participé. Et, quoique ces deux perspectives de recherche ont encore trait à une période quelque peu datée, nous pensons néanmoins qu'elles pourraient permettre d'éclairer le présent, et en particulier les difficultés des Républicains à se trouver actuellement une place dans l'espace politique. Enfin, nous savons que l'avenir pourra nous réserver bien d'autres pistes d'investigation, en particulier dans le domaine de l'analyse des discours de Nicolas Sarkozy. Lui-même en a fait la promesse : « au fond, entre la France et moi, ce ne sera jamais fini. »[1480]

[1478] HAEGEL Florence, *Les droites en fusion*, *op. cit.*, pp. 275-276
[1479] *Ibid.*, p. 276
[1480] BÉGLÉ Jérôme, DUPONT Laureline et LE FOL Sébastien, « Nicolas Sarkozy : "Entre la France et moi, ce ne sera jamais fini…", *Le Point*, 27 juin 2019, p. 45

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

ADAM Jean-Michel, *Éléments de linguistique textuelle. Théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Liège, Éditions Mardaga, 1990, 265 p.

ADORNO Theodor and *al.*, *The Authoritarian Personality*, New York, Sciences ed. J. Wiley and sons, 1964, 990 p.

ADORNO Theodor W., *Études sur la personnalité autoritaire*, Paris, Éditions Allia, 2007, 435 p.

ANDOLFATTO Dominique, GREFFET Fabienne, OLIVIER Laurent (dir.), *Les partis politiques : quelles perspectives ?*, Paris, L'Harmattan, 2001, 267 p.

ANSART Pierre, *Les idéologies politiques*, Paris, PUF, 1974, 213 p.

AUSTIN John Langshaw, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Le Seuil, 1991, 203 p.

BADIOU Alain, *De quoi Sarkozy est-il le nom ?*, Paris, Nouvelles Éditions Lignes, 2007, 155 p.

BECKER Howard, *Social Problem : A Modern Approach*, New York, J. Wiley and Sons, 1966, 770 p.

BERNARD Mathias, *La guerre des droites : droite et extrême droite en France de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Odile Jacob, 2007, 311 p.

BERTRAND Romain, *Mémoires d'empire. La controverse autour du fait colonial*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Coquant, 2006, 219 p.

BLANCHARD Pascal et VEYRAT-MASSON Isabelle (dir.), *Les guerres de mémoires. La France et son histoire. Enjeux politiques, controverses historiques et stratégies médiatiques*, Paris, La Découverte, 336 p.

BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 2008, 244 p.

BOUVERESSE Jacques (dir.), *L'Âge de la science. Lectures philosophiques (4). Philosophie de la logique et philosophie du langage (I)*, Paris, Odile Jacob, 1991, 285 p.

BOY Daniel et MAYER Nonna, *L'électeur a ses raisons*, Paris Presses de Sciences Po, 1997, 407 p.

BRACOPS Martine, *Introduction à la pragmatique. Les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée*, Bruxelles, Éditions de Boeck-Duculot, 2006, 224 p.

BRAUDEL Fernand, *L'identité de la France*, Paris, Flammarion, 1990, 1181 p.

BRÉCHON Pierre, *Les partis politiques*, Paris, Montchrestien, 1999, 158 p.

BRÉCHON Pierre (dir.), *Les valeurs des Français. Évolutions de 1980 à 2000*, Paris, Armand Colin, 2000, 280 p.

BRÉCHON Pierre, LAURENT Annie et PERRINEAU Pascal (dir.), *Les cultures politiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, 428 p.

BROUARD Sylvain, SAUGER Nicolas, GROSSMAN Emiliano, *Les Français contre l'Europe ? Les sens du référendum du 29 mai 2005*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, 352 p.

BUTLER Judith, *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*, Paris, Éditions Amsterdam, 2004, 287 p.

CALVET Louis-Jean et VÉRONIS Jean, *Les mots de Nicolas Sarkozy*, Paris, Seuil, 2008, 176 p.

CAUTRÈS Bruno et Nonna (dir.), *Le nouveau désordre électoral*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, 416 p.

CAUTRÈS Bruno et MUXEL Anne (dir.), *Comment les électeurs font-ils leur choix*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, 392 p.

CEFAÏ Daniel (dir.), *Cultures politiques*, Paris, PUF, 2001, 528 p.

CHARAUDEAU Patrick, *Le discours d'information médiatique*. *La construction du miroir social*, Paris, Nathan, 1997, 286 p.

CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuilbert, 2007, 256 p.

CHARPIER Frédéric, *Nicolas Sarkozy. Enquête sur un homme de pouvoir*, Paris, Presses de la Cité, 2006, 303 p.

CHEVALIER Jacques et *al.*, *Discours et idéologie*, Paris, PUF, 1980, 431 p.

CITRON Suzanne, *Le Mythe national. L'histoire de France revisitée*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2008, 352 p.

CLAUSEVITZ Carl von, *De la guerre*, Paris, Perrin, 2006, 427 p.

COHEN Stanley, *Folk Devils and Moral Panics: The Creation of the Mods and Rockers,* Routledge, 2002, 201 p.

CONSTANT Benjamin (Auteur) et LABOULAYE Édouard, *Cours de droit constitutionnel. II/Benjamin Constant ; Avec une introduction et des notes par M. Édouard Laboulaye*, Genève, 1872, 572 p.

DÉTIENNE Marcel, *L'identité nationale, une énigme*, Paris, Gallimard, 2010, 177 p.

DIECKHOFF Alain et JAFFRELOT Christophe (dir.), *Repenser le nationalisme. Théories et pratiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006, 463 p.

DULONG Delphine, *La construction du champ politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 375 p.

DURANTON-CRABOL Anne-Marie, *Visages de la Nouvelle droite : le G.R.E.C.E et son histoire*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1988, 267 p.

FOUCAULT Michel, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, 285 p.

FRÉMONTIER Jacques, *Les cadets de la droite*, Paris, Seuil, 1984, 303 p.

GASTAUT Yvan, *L'immigration et l'opinion en France sous la Ve République*, Paris, Seuil, 2000, 640 p.

GIRARDET Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1986, 211 p.

GREIMAS Algirdas Julien, *Sémantique structurale. Recherche de méthode*, Paris, PUF, 2002, 264 p.

GRUNBERG Gérard, MAYER Nonna, SNIDERMAN Paul M. (dir.), *La démocratie à l'épreuve. Une nouvelle approche de l'opinion des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, 349 p.

GRUNBERG Gérard et HAEGEL Florence, *La France vers le bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, 128 p.

HAEGEL Florence, *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, 460 p.

HAEGEL Florence, *Les droites en fusion. Transformations de l'UMP*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, 344 pages.

HAJJAT Abdellali, *Les frontières de l'« identité nationale »*, Paris, La Découverte, 2012, 344 p.

INGLEHART Ronald, *The Silent Revolution : Changing Values and Political Styles Among Western publics,* Princeton, Princeton University Press,1977, 482 p.

INGLEHART Ronald, *Modernization and Postmodernization : Cultural, Economic, and Political Change in 43 Societies*, Princeton, Princeton University Press, 1997, 453 p.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *Les actes de langage dans le discours : théorie et fonctionnement*, Paris, Nathan, 2001, 200 p.

KLEMPERER Victor, *LTI, la langue du IIIe Reich*, Paris, Albin Michel, 1996, 376 p.

LAKOFF George, *Don't Think Of An Elephant!: Know Your Values And Frame The Debate,* White River Junction, Chelsea Green Publishing Company, 2004, 124 p.

LE BART Christian, *Le discours politique*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1998, 127 p.

LEBART Ludovic et SALEM André, *Statistiques textuelles*, Paris, Dunod, 1994, 342 p.

LE GOUAZIOU Véronique et MUCCHIELLI Laurent, *Quand les banlieues brûlent…*, Paris, La Découverte, 2007, 176 p.

MAIGRET Éric, *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand Colin, 2015, 320 p.

LIPSET Seymour Martin and ROKKAN Stein, *Party Systems and Voters Alignements : Cross-national Perspectives*, New York London, Free Press Coller-Macmillan, 554 p.

MARCHAND Pascal et RATINAUD Pierre, *Être Français aujourd'hui. Les mots du « grand débat » sur l'identité nationale*, Paris, Les liens qui libèrent, 318 p.

MARTIGNY Vincent, *Dire la France. Culture(s) et identités nationales. 1981-1995*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016, 376 p.

MAYAFFRE Damon, *Le discours présidentiel sous la Ve République. Chirac, Mitterrand, Giscard, Pompidou, de Gaulle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, 384 p.

MAYAFFRE Damon, *Nicolas Sarkozy, Mesure et démesure du discours (2007-2012)*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, 368 p.

METZGER Jean-Paul, *Le discours : un concept pour les sciences de l'information et de la communication*, Paris, Hermes Science Publishing Ltd, 2019, 210 p.

MICHELAT Guy, POTEL Julien, SUTTER Jacques, MAÎTRE, *Les Français sont-ils encore catholiques ?*, Paris, Éditions du Cerf, 1991, 332 p.

MONIÈRE Denis, *Pour comprendre le nationalisme au Québec et ailleurs*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2001, 148 p.

MUSSO Pierre, *Sarkoberlusconisme, la crise finale ?*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2011, 171 p.

NADEAU Richard, BÉLANGER Éric, LEWIS-BECK Michael S., CAUTRÈS Bruno, FOUCAULT Martial, *Le vote des Français de Mitterrand à Sarkozy : 1988, 1995, 2002, 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, 304 p.

NEVEU Érik, *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris, Armand Colin, 286 p.

NOIRIEL Gérard, *À quoi sert l'identité nationale*, Marseille, Agone, 2007, 156 p.

OFFERLÉ Michel, *Les partis politiques*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2012, 127 p.

PARRET Herman et *al.*, *Le Langage en Contexte : Études philosophiques et linguistiques de pragmatique*, Amsterdam, John Benjamins Publishing, 1980, 790 p.

PÊCHEUX Michel, *Les vérités de La Palice : linguistique, sémantique, philosophie*, Paris, F. Maspero, 1975, 279 p.

PERRINEAU Pascal, *Le symptôme Le Pen, radiographie des électeurs du Front national*, Paris, Fayard, 1997, 257 p.

PERRINEAU Pascal et ROUBAN Luc (dir.), *La politique en France et en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, 456 p.

PERRINEAU Pascal et YSMAL Colette (dir.), *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1er juin 1997*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, 349 p.

PERRINEAU Pascal et YSMAL Colette (dir.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielle et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, 448 p.

PERRINEAU Pascal (dir.), *Le vote de rupture. Les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, 360 p.

RÉMOND René, *Les droites en France*, Paris, Aubier, 1982, 544 p.

RÉMOND René, *Les droites aujourd'hui*, Paris, Éditions Points, 2005, 271 p.

RENAN Ernest, *Qu'est-ce qu'une nation ?,*Paris, Presses Pocket*,* 1992, 316 p.

RICŒUR Paul, *Temps et récit. 3 : le temps raconté*, Paris, Seuil, 1991, 374 p.

RICŒUR Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1996, 425 p.

SARFATI Georges-Élia, *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 2012, 124 p.

SAUSSURE Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1967, 331 p.

SCHÄFFNER Christina and WENDEN Anita L., *Language and Peace*, Routledge, 2005, 280 p.

SEARLE John Rogers, *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Paris, Éditions Hermann, 1972, 261 p.

SEARLE John Rogers, *Sens et expression*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1992, 243 p.

SEILER Daniel-Louis, *Les partis politiques en Occident. Sociologie historique du phénomène partisan*, Paris, Ellipses, 2003, 479 p.

SIRINELLI Jean-François (dir.), *Histoire des droites*, tome 3 : Sensibilités, Paris, Gallimard, 2006, 808 p.

SOUCHARD Maryse, WAHNICH Stéphane, CUMINAL Isabelle, WATHIER Virginie, *Le Pen, les mots. Analyse d'un discours d'extrême-droite*, Paris, La Découverte, 1997, 280 p.

SPECTOR Malcolm et KITSUSE John I., *Constructing Social Problems*, New Brunswick, Transaction Publishers, 2001, 184 p.

SPERBER Dan et WILSON Deirdre, *La pertinence : communication et cognition*, Paris, Éditions de Minuit, 1989, 396 p.

STENNER Karen, *The Authoritarian Dynamic*, Cambridge University Press, 2005, 392 p.

THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationale. Europe XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1999, 303 p.

TIBERJ Vincent, *La crispation hexagonale : France fermée contre France plurielle, 2001-2007*, Paris, Plon, 2008, 129 p.

TISSOT Sylvie, *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil, 2007, 300 p.

WEBER Max, *Économie et société.2, L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*, Paris, Pocket, 1995, 425 p.

WINKIN Yves, *La nouvelle communication,* Paris, Seuil, 1981, 373 p.

WINOCK Michel, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Seuil, 2014, 504 p.

Articles de revue

ABDALLAH Mogniss H., « L'affaire du RER D : chronique d'un emballement politico-médiatique », *Hommes et Migrations*, n°1251, 2004, pp. 118-123.

ADAM Jean-Michel, COMBETTES Bernard, MAINGUENEAU Dominique, MOIRAND Sophie et ACHARD-BAYLE Guy, « Textes/discours et Co(n)textes. Entretiens avec Jean-Michel Adam, Bernard Combettes, Dominique Maingueneau et Sophie Moirand », *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n° 129-130, pp. 20-49.

ALDUY Cécile, « Nouveau discours, nouveaux succès », *Pouvoirs*, n°157, 2016, pp. 17-29

AMBROISE Bruno, « Le tournant cognitif en pragmatique. Un aller-retour transatlantique et ses impacts philosophiques », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n°25, 2011, pp. 81-102.

AMBROISE Bruno, « Le langage. J.L. Austin et le langage : ce que la parole fait », *Philopsis*, 2015, pp. 1-20.

AUCOUTURIER Valérie, « Vouloir dire et vouloir faire. Des relations entre langage et action », *Methodos* [en ligne], n°14, janvier 2014, [consulté le 6 novembre 2018], http://journals.openedition.org/methodos/3780.

AUSTIN John Langshaw, « Truth », *Proceedings of the Aristotelian Society,* Supplementary Volume XXIV, 1950, pp. 111-128.

AVENEL Cyprien, « La construction du problème des banlieues entre ségrégation et stigmatisation », *Journal français de psychiatrie*, n°34, 2009, pp. 36-44.

BANCEL Nicolas et BLANCHARD Pascal, « La Fracture coloniale : retour sur une réaction », *Mouvements*, n°51, 2007, pp. 40-51.

BARTHÉLEMY Martine et MICHELAT Guy, « Les dimensions de la laïcité dans la France d'aujourd'hui », *Revue française de science politique*, n°5, 2007, pp. 649-698.

BERNARD Mathias, « Le Pen, un provocateur en politique (1984-2002) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°93, 2007, pp. 37-45.

BERTRAND Romain, « La mise en cause(s) du "fait colonial". Retour sur une controverse publique », *Politique africaine*, n°102, 2006, pp. 28-49.

BORREL Catherine, « Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 », *Insee Première*, n°1098, août 2006, pp. 1-4.

BOURQUE Gilles et DUCHASTEL Jules, « Texte, discours et idéologie(s), *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 73, 1995, pp. 605-619.

BOUTEILLER Paul, « Robert Michels. *Les partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties* », *Bibliothèque de l'école des chartes*, tome 130, 1972, pp. 629-633.

BOY Daniel et MAYER Nonna, « Les "variables lourdes" en sociologie électorale : État des controverses », *Enquête*, n°5, 1997, pp. 109-122.

BRÉCHON Pierre, « Les attitudes religieuses en France : quelles recompositions en cours ? », *Archives de sciences sociales des religions*, n°109, 2000, pp. 11-30.

BRÉCHON Pierre, « Les grandes enquêtes internationales (eurobaromètres, valeurs et ISSP) : apports et limites », *L'Année sociologique*, n°1, 2002, pp. 105-130.

BÜTTGEN Philippe, « La seconde performance, ou la religion », *Archives de sciences sociales des religions*, n°169, 2015, pp. 195-210.

CABESTAN Philippe, "Qui suis-je ? Identité-*ipse*, identité-*idem* et identité narrative », *Le philosophoire*, n°43, 2015, pp. 151-160.

CHAMPAGNE Patrick, « La construction médiatique des "malaises sociaux" », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°90, 1991, pp. 64-76.

CHAMPAGNE Patrick, « l'événement comme enjeu », *Réseaux*, n°100, 2000, pp. 403-426.

CHAMPAGNE Patrick, « Le coup médiatique. Les journalistes font-ils l'événement ? », *Sociétés & Représentations*, n°32, 2011, pp. 25-43.
CHARAUDEAU Patrick, « Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un ? », *Semen* [en ligne], n°23, 2007, [consulté le 20 septembre 2019], disponible sur journals.openedition.org.

CLARK Terry Nichols, LIPSET Seymour Martin et REMPEL Michael, « The Declining Political Significance of Social Class », *International Sociology*, n° 3, 1993, pp. 293-316.

COULOMB-GULLY, « Le corps présidentiel. Représentation politique et incarnation dans la campagne présidentielle française de 2007 », *Mots. Les langages du politique*, n°89, 2009, pp. 25-38.

CONFAVREUX Joseph et LINDGAARD Jade, « L'hémisphère droit. Comment la droite est devenue intelligente, *Mouvements*, n°52, pp. 13-34.

DARGENT Claude, « La population musulmane en France : de l'ombre à la lumière ? », *Revue française de sociologie*, n°2, 2010, pp. 219-246.

DUCROT Oswald, « Analyses pragmatiques », *Communications*, *Les actes de discours,* n°32, 1980, pp. 11-60.

DUPOIRIER Élisabeth, « L'électorat présidentiel de Ségolène Royal. Premiers éléments d'analyse », *Revue française de science* politique, n°3, 2007, pp. 475-487.

EPSTEIN Renaud et *al*., « Dossier. La *New* Droite. Une révolution conservatrice à la française ? », *Mouvements*, n°52, 2007, pp. 7-11.

FASSIN Éric, « "Immigration et délinquance" : la construction d'un problème entre politique, journalisme et sociologie », *Cités*, n°46, 2011, pp. 69-85.

FORTIN Gwenolé, « L'approche socio-pragmatique en sciences du langage : principaux cadres conceptuels et perspectives », *COMMposite* [en ligne], 2007, n°1, pp. 109-129, [consulté le 3 novembre 2018], www.commposite.org.

GEISSER Vincent, « Le Pen *Academy*, promotion 2007 : Mots et maux d'une campagne présidentielle », *Migrations Société*, 2007, n°110, pp. 3-15.

GERSTLÉ Jacques, « L'information et la sensibilité des électeurs à la conjoncture », *Revue française de science politique*, n°5, 1996, pp. 731-752.

GÈZE François, « Les "intégristes de la République" et les émeutes de novembre ou les effets de la mutation médiatique de la figure de l'intellectuel », *Mouvements*, n°44, 2006, pp. 88-100.

GOETSCHEL Pascale et GRANGER Christophe, « "L'événement, c'est ce qui advient à ce qui est advenu". Entretien avec Pierre Laborie », *Sociétés & Représentations*, n°32, 2011, pp. 167-181.

GOUDMAND Anaïs, « Le roman-feuilleton ou l'écriture mercenaire : l'exemple des *Mystères de Paris* », *Cahiers de Narratologie*, n°31, décembre 2016, pp. 1-17.

GRAMACCIA Gino, « Les stratégies performatives dans le discours environnementaliste », *Recherches en communication*, n°35, 2011, pp. 79-90.

GRANGER Christophe, « Le match et la grève, ou les usages militants de l'événement (années 1970) », *Sociétés & Représentations*, n°32, 2011, pp. 111-134.

GRICE Herbert Paul, « Meaning », *The Philisophical Review*, n°3, 1957, pp. 377-388.

GRICE Herbert Paul, « Logique et conversation », *Communications*, n°30, 1975, pp. 57-72.

GUESPIN Louis, « Problématique des travaux sur le discours politique », *Langages*, n° 23, 1971, pp. 3-24.

HAJJAT Abdellali, « "Bons" et "mauvais" musulmans. L'État français face aux candidats "islamistes" à la nationalité », *Cultures & Conflits*, n°79-80, 2010, pp. 139-159.

HARRIS Zellig Sabbettai, « Analyse du discours », *Langages*, n°13, 1969, pp. 8-45.

HASSENTEUFEL Patrick, « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, n°157, 2010, pp. 50-58.

HELSLOOT Niels et HAK Tony, « La contribution de Michel Pêcheux à l'analyse de discours », *Langage et société*, n°91, 2000, p. 5-33.

HÉRAN François, « Cinq idées reçues sur l'immigration », *Population et Sociétés*, n°397, 2004, pp. 1-4.

HOUTMAN Dick and ACHTERBERG Peter, « Two lefts and two rights. Class voting and cultural voting in the Netherlands, 2002 », *Sociologie,* n° 1, 2010, p. 61-76.

IGNAZI Piero, « The silent counter-revolution. Hypotheses on the emergence of extreme right-wing parties in Europe », *European Journal of Political Research,* volume 22, 1992, pp. 3-34.

INSEE, « Fiches thématiques : Population immigrée », *Insee Références*, 2012, pp. 94-135.

LAPEYRONNIE Didier, « Révoltes primitives dans les banlieues françaises. Essai sur les émeutes de l'automne 2005 », *Déviance et Société*, n° 30, 2006, pp. 431-448.

LAUGIER Sandra, « Actes de langage et états de choses : Austin et Reinach », *Les Études philosophiques*, n°72, 2005, pp. 73-97.

LAURET Pierre, « Identité nationale, communauté, appartenance. L'identité nationale à l'épreuve des étrangers », *Rue Descartes*, n°66, 2009, pp. 20-31.

LAVAU Georges, « Partis et systèmes politiques : interactions et fonctions », *Revue canadienne de Science Politique*, n°1, 1969, pp. 18-44.

LIVET Pierre, « Les intentions de la communication », *Réseaux*, n°50, 1991, pp. 63-88.

MARCHAND Pascal et RATINAUD Pierre, « Recherche improbable d'une homogène diversité : le débat sur l'identité nationale », *Langages*, n°187, 2012, pp. 93-107.

MARTIGNY Vincent, « Le débat autour de l'identité nationale dans la campagne présidentielle 2007 : quelle rupture ? », *French Politics, Culture & Society*, n°1, 2009, pp. 23-42.

MARTIN Pierre, « Les élections de 2002 constituent-elles un "moment de rupture" dans la vie politique française ? », *Revue française de science politique*, n°5, 2002, pp. 593-606.

MARTIN Pierre, « L'élection présidentielle des 22 avril et 5 mai 2007 [*sic*] », *Commentaire*, n°2, pp. 397-408.

MAYAFFRE Damon, « Analyse du discours politique et Logométrie : point de vue pratique et théorique », *Langage et Société*, 2005, pp. 91-121.

MAYER Nonna et MICHELAT Guy, « Subjective racism, objective racism: the French case », *Patterns of Prejudice,* n°4, 2001, pp. 6-18.

MAYER Nonna, « Les hauts et les bas du vote Le Pen 2002 », *Revue française de science politique*, n°5, 2002, pp. 505-520.

MAYER Nonna, « Les transformations du racisme anti-immigrés », *Accueillir*, n°243, septembre 2007, pp. 57-58.

MAYER Nonna, « Le vote FN : historique, sociologie et enjeu », *TNS-Sofres*, 4 janvier 2007, pp. 1-7.

MAYER Nonna, « Comment Nicolas Sarkozy a rétréci l'électorat Le Pen », *Revue française de science politique*, n° 3, 2007, pp. 429-445.

MOESCHLER Jacques, « La pragmatique après Grice : contexte et pertinence », *L'information grammaticale*, n°66, 1995, pp. 25-31.

MOIRAND Sophie, « Discours, mémoires et contextes : à propos du fonctionnement de l'allusion dans la presse », *Corela* [en ligne], novembre 2007, [consulté le 30 septembre 2016], corela.revues.org.

MUXEL Anne, « La mobilisation électorale : l'envers de 2002 et un sursaut généralisé », *Revue française de science politique*, n°3, 2007, pp. 315-328.

NOIRIEL Gérard, « Le nationalisme "*soft"* de Nicolas Sarkozy », *Mouvements*, mars 2007, disponible sur www.mouvements.info/spip.php?article44.

NORA Pierre, « Les avatars de l'identité française », *Le Débat*, n°159, 2010, pp. 4-20.

PETEERS Stéfanie, « La couverture médiatique de la "crise des banlieues" : métaphores, représentations et rapport indispensable du cotexte », *Corela* [en ligne], 9 janvier 2012, [consulté le 2 octobre 2016], disponible sur corela.revues.org.

PERRINEAU Pascal, « L'exception française », *Pouvoirs*, n°87, 1998, pp. 35-42.
PERRINEAU Pascal, CHICHE Jean, LE ROUX Brigitte, ROUANET Henry, « L'espace politique des électeurs français à la fin des années 1990. Nouveaux et anciens clivages, hétérogénéité des électorat », *Revue française de science politique*, n°3, 2000. pp. 463-488.

PERRINEAU Pascal, « Le vote d'extrême droite en France : adhésion ou protestation », *Futuribles,* n° 276, juin 2002, pp. 5-20.

PETITFILS Anne-Sophie, « La "seconde" fondation de l'UMP : techniques de recrutement et sociologie des nouveaux adhérents », *Mouvements*, n°52, 2007, pp. 57-63.

PIAGET Jean, « III. Le développement, chez l'enfant, de l'idée de patrie et des relations avec l'étranger », *Études sociologiques*, 1977, pp. 283-306.

PRIOUX France, « L'évolution démographique récente en France », *Population*, n°4, 2005, pp. 443-487.

QUÉRÉ Louis, « La pertinence. Communication et cognition (Dan Sperber et Deirdre Wilson) », *Réseaux*, n°42, 1990, pp. 110-111.

RICŒUR Paul, « Fondements de l'éthique », *Autres Temps. Les cahiers du christianisme social*, n°3, 1984, pp. 61-71.

ROUVEYROL Laurent, « Vers une logométrie intégrative des corpus politiques médiatisés. L'exemple de la subjectivité dans les débats-panel britanniques », *Corpus* [En ligne], 2005, [consulté le 1er octobre 2016], disponible sur https://journals.openedition.org/corpus/293.

SALONE Jean-Jacques, « Analyse textuelle avec IRaMuTeQ et interprétations référentielles des programmes officiels de mathématiques en quatrième, *Sciences-Croisées*, 2013, p. 1-11.

SAUGER Nicolas, « Le vote Bayrou. L'échec d'un succès », *Revue française de science* politique, n°3, 2007, pp. 447-488.

SCHOR Ralph, « Parler des étrangers : les mots du Front national », *Cahiers de la Méditerranée*, n°54, 1997, pp. 117-137.

SCHWEISGUTH Étienne, « Le trompe-l'œil de la droitisation », *Revue française de science politique*, n°3-4, 2007, pp. 393-410.

STIMSON James A., TIBERJ Vincent et THIÉBAUT Cyrille, « Le *mood*, un nouvel instrument au service de l'analyse dynamique des opinions. Application aux évolutions de la xénophobie en France (1990-2009) », *Revue française de science politique*, n°5, 2010, pp. 901-926.

STRUDEL Sylvie, « L'électorat de Nicolas Sarkozy : "rupture tranquille" ou syncrétisme tourmenté ? », *Revue française de science politique*, n°3, 2007, pp. 459-474.

TÉVANIEN Pierre, « "United colors of Travail Famille Patrie", Quelques remarques sur une révolution conservatrice », *Mouvements*, n°52, 2007, pp. 74-81.

TIBERJ Vincent et VEDEL Thierry, « Les effets de l'information télévisée sur les évaluations politiques et les préoccupations des électeurs français », *Les Cahiers du Cevipof*, n°46, avril 2007, pp. 25-46.

TIBERJ Vincent, « L'opinion comme cognition : la rupture expérimentale dans la *survey research* », *Les cahiers du Cevipof,* n°47, juillet 2007, pp. 31-56.

TIBERJ Vincent, « La politique des deux axes. Variables sociologiques, valeurs et votes en France (1988-2007) », *Revue française de science politique*, n°1, 2012, pp. 71-106.

TURPIN Béatrice, « Discours, langue et parole. Une comparaison entre la réflexion sur les anagrammes et les études sur les légendes », *Linx* [en ligne], n° 7, 1995, [consulté le 30 avril 2019], disponible sur journals.openedition.org/linx/1173.

Thèses de doctorat

AMBROISE Bruno, *Les pouvoirs du langage : La contribution de J.L. Austin à une théorie contextualiste des actes de parole*, Thèse de doctorat : philosophie, Paris X – Nanterre, 2005, 392 p.

GOUGOU Florent, *Comprendre les mutations du vote des ouvriers. Vote de classe, transformations des clivages et changement électoral en France et en Allemagne depuis 1945*, Thèse de doctorat : Science politique, Sciences Po Paris, 2012, 353 p.

LABOURET Simon, *La Rupture de 2007. Changement électoral et dynamiques de réalignement en France*, Thèse de doctorat : Science politique, Université de Grenoble, 2014, 649 p.

Actes de colloques

ABLALI Driss et KASTBERG SJÖBLOM (dir.), *Linguistique et littérature : Cluny, 40 ans après*, octobre 2008, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2010, pp. 93-105, Annales littéraires de l'université de Franche-Comté.

LONGRÉE Dominique, DISTER Anne et PURNELLE Gérald (dir.), *Actes du colloque des 11e Journées internationales d'Analyse Statistique des Données Textuelles (JADT)*, Bruxelles, Université de Liège/Facultés universitaires Saint Louis, 2012, disponible sur http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2012/actes-jadt2012.png.

MAYAFFRE Damon, POUDAT Céline, VANNI Laurent, MAGRI Véronique, FOLLETTE Peter (dir.) *Actes du colloque des 13e Journées internationales d'Analyse Statistique des Données Textuelles (JADT)*, Nice, CNRS – Université Sophia Antipolis, disponible sur http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2016.

NÉE Émilie, DAUBE Jean-Michel, VALETTE Mathieu et FLEURY Serge (dir.), *Actes du colloque des 12e Journées internationales d'Analyse Statistique des Données Textuelles (JADT)*, Paris, Inalco/Sorbonne Nouvelle, 2014, disponible sur http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2014/.

Working Papers

PARODI Maxime, « On peut douter de tout, mais pas avec n'importe qui ? Les questions délicates dans l'enquête post-électorale de la présidentielle de 2012 », Note OFCE, n° 201404, février 2014, 20 p.

TIBERJ Vincent, « Les valeurs sociales et économiques de l'électorat », Note TriElec, 2011, disponible sur https://sites.google.com/a/iepg.fr/trielec/resultats-analyses/enquetes-pre-electorales/vague-2---octobre-2011/lesvaleurssocialeseteconomiquesdel'electorat.

TIBERJ Vincent, « Valeurs de gauche, valeurs de droite : permanence et mutations », Note TriElec, 2012, 9 p.

Rapports et parties de rapports

BOY Daniel et CHICHE Jean, « Les sondages d'intentions de vote présidentiel : janvier 2007 à avril 2007 », *Le Baromètre politique français – Élections de 2007*, Centre de recherches politiques de Sciences Po, 2007, 5 p.

BROUARD Sylvain et TIBERJ Vincent, « Les tensions autour de l'immigration dans l'opinion : crispation et polarisation », *Le Baromètre politique français – 3e vague (hiver 2006)*, Centre de recherches politiques de Sciences Po, 2007, 28 p.

BVA, *Observatoire des personnalités politiques : Nicolas Sarkozy*, février 2005, disponible sur www.bva-group.com.

BVA, *Observatoire des personnalités politiques : François Hollande*, mars 2005, disponible sur www.bva-group.com.

BVA, *Observatoire des personnalités politiques : François Bayrou*, avril 2005, disponible sur www.bva-group.com.

BVA, *Le baromètre politique,* septembre 2005, disponible sur www.bva-group.com.

BVA, *Observatoire des personnalités politiques : intentions de vote à l'élection présidentielle de 2007*, octobre 2005, disponible sur www.bva-group.com.

BVA, *Observatoire des personnalités politiques : Ségolène Royal*, novembre 2005, disponible sur www.bva-group.com.

CNCDH, *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, La Documentation française, 2002, 617 p.

CNCDH, *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, La Documentation française, 2003, 650 p.

CNCDH, *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, La Documentation française, 2004, 384 p.

CNCDH, *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, La Documentation française, 2005, 371 p.

CNCDH, *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, La Documentation française, 2006, 295 p.

CNCDH, *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, La Documentation française, 2011, 344 p.

CNCDH, *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, La Documentation française, 2012, 496 p.

CNCDH, *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, La Documentation française, 2013, 506 p.

CNCDH, *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, La Documentation française, 2014, 574 p.

DARGENT Claude, « Religion et vote : "cacher cette variable que je ne saurais voir"… », *Le Baromètre politique français – Élections de 2007*, Centre de recherches politiques de Sciences Po, 2007, 9 p.

DIEFENBACHER Michel, *Parachever l'effort de solidarité nationale envers les rapatriés. Promouvoir l'œuvre collective de la France outre-mer*, La Documentation française, septembre 2003, 52 p.

IFOP, *Éléments d'analyse sur l'électorat de gauche ayant une bonne image de Nicolas Sarkozy,* décembre 2005, disponible sur www.ifop.com.

IFOP, *Le tableau de bord politique*, février 2006, disponible sur www.ifop.com.

IFOP, *Le tableau de bord politique*, mars 2006, disponible sur www.ifop.com.

IFOP, *Le tableau de bord politique*, octobre 2006, disponible sur www.ifop.com.

IFOP, *Le tableau de bord politique*, novembre 2006, disponible sur www.ifop.com.

IFOP, *Le tableau de bord politique*, décembre 2006, disponible sur www.ifop.com.

IFOP, *Le tableau de bord politique*, janvier 2007, disponible sur www.ifop.com.

IPSOS, *Banlieues : l'opinion adresse un satisfecit à Nicolas Sarkozy,* 16 novembre 2005, disponible sur www.ipsos.com.

IPSOS, *L'effet banlieue retombe, le congrès du Mans bénéficie au PS*, 14 décembre 2005, disponible sur www.ipsos.com.

MAYER Nonna, « Diversité, ethnocentrisme et votes », *Le Baromètre politique français – Élections de 2007*, Centre de recherches politiques de Sciences Po, 2007, 9 p.

MAYER Nonna, « Les votes Le Pen du 21 avril 2002 au 21 avril 2007 », *Le Panel électoral français – 1ère vague (29 mars-21 avril 2007)*, Centre de recherches politiques de Science Po, 2007, 15 p.

MICHELAT Guy et TIBERJ Vincent, « Gauche, centre, droite et vote : Permanence & mutation d'un clivage », *Le Panel électoral français – 1ère vague (29 mars-21 avril 2007)*, Centre de recherches politiques de Sciences Po, 2007, 25 p.

PERRINEAU PASCAL, « Analyse de l'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai 2007 », *Le Baromètre politique français – Élections de 2007*, Centre de recherches politiques de Sciences Po, 2007, 8 p.

SCHWEISGUTH Étienne, « Les valeurs et le vote », *Le Panel électoral français – 1ère vague (29 mars-21 avril 2007)*, Centre de recherches politiques de Sciences Po, 2007, 10 p.

TIBERJ Vincent, « Vote et insécurité », *Le Baromètre politique Français – Élections de 2007*, Centre de recherches politiques de Sciences Po, 2007, 55 p.

Dictionnaires et guides d'utilisation

BARIL Élodie et GARNIER Bénédicte, IRaMuteQ 0.7 alpha 2, interface de R pour les analyses multidimensionnelles de textes et de questionnaires, 2015, 31 p.

BRUNET Étienne, *Hyperbase, logiciel hypertexte pour le traitement documentaire et statistique des corpus textuels – Manuel de Référence,* janvier 2011, 223 p.

DELAVIGNE Valérie, « Alceste, un logiciel d'analyse textuelle. » *Texto ! Textes et Cultures*, Équipe Sémantique des textes, 2003, 6 p.

Encyclopædia Universalis [en ligne], [consulté le 21 septembre 2019], disponible sur www.universalis.fr/encyclopedie.

GAFFIOT Félix, *Dictionnaire Latin-Français*, Paris, Hachette, 1934, 1702 p.

LOUBÈRE Lucie et RATINAUD Pierre, *Documentation IRaMuTeQ, 0.6 alpha 3 – version 0.1*, février 2014, 37 p.

CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, 661 p.

TAGUIEFF Pierre-André, *Dictionnaire historique et critique du racisme*, Paris, PUF, 2013, 2016 p.

Loi relative au règlement de l'indemnisation des rapatriés, 16 juillet 1987, n°87-549.

*Loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénopho*be, 13 juillet 1990, n°90-615.

Loi relative aux rapatriés anciens membres des formations supplétives et assimilés ou victimes de la captivité en Algérie, 11 juin 1994, n°94-488.

Loi relative à la reconnaissance du génocide arménien de 1915, 29 janvier 2001, n°2001-70.

Loi tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité, 21 mai 2001, n°2001-434.

Assemblée nationale, Députés, *Proposition de loi n°667 visant à la reconnaissance de l'œuvre positive de l'ensemble de nos concitoyens qui ont vécu en Algérie pendant la période de la présence française, présenté par Jean Léonetti et Philippe Douste-Blazy*, 5 mars 2003.

Assemblée nationale, Gouvernement, *Projet de loi n°1449 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés, présenté par Michèle Alliot-Marie, ministre de la Défense,* 10 mars 2004.

Assemblée nationale, Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, *Rapport n°1660 : Projet de loi portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés, présenté par Christian Kert*, 8 juin 2004.

Assemblée nationale, *Journal officiel de la République française n°60 : Compte-rendu intégral de la 2e séance du vendredi 11 juin 2004*, 12 juin 2004, pp. 4847-4872.

Sénat, *Compte-rendu intégral de la séance intégral de la séance du 16 décembre 2004*, disponible sur https://www.senat.fr/seances/s200412/s20041216/s20041216_mono.html

Loi portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés, 23 février 2005, n°2005-158.

Assemblée nationale, Députés, *Proposition de loi n°2667 visant à abroger l'article 4 de la loi n°2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés, présentée par Bernard Derosier,* 10 novembre 2005.

Assemblée nationale, *Compte-rendu analytique officiel de la 1ère séance du mardi 29 novembre 2005*, disponible sur http://www.assemblee-nationale.fr/12/cra/2005-2006/081.asp.

Assemblée nationale, *Compte-rendu analytique officiel de la 1ère séance du mercredi 30 novembre 2005*, disponible sur http://www.assemblee-nationale.fr/12/cra/2005-2006/084.asp.

Cons. Const., 31 janvier 2006, n° 2006-203 L.

Premier ministre, *Décret n° 2006-160 du 15 février 2006 portant abrogation du deuxième alinéa de l'article 4 de la loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés*, Journal officiel n°40, 16 février 2006, p. 2369.

Articles de presse cités

ALGALARRONDO Hervé, « Sarko l'Américain », *Le Nouvel Observateur*, 4 novembre 2004, pp. 76-77.

ALLAIN Pierre-Henri, « "Pour mes parents, Sidy était un fils », *Libération*, 19 mars 2007, p. 13.

AMARA Fadela, « Moi, fille d'immigrés, pour l'égalité et la laïcité », *Libération*, 2 mars 2005, p. 32.

APEL-MULLER Patrick, « La toute petite France de Sarkozy », *L'Humanité*, 19 mars 2007, p. 3.

AUFFRAY Alain, « Veil opposée au ministère de Sarkozy », *Libération*, 17 mars 2007, p. 14.

AUFFRAY Alain et TASSEL Fabrice, « Sur l'immigration, un candidat immaîtrisable », *Libération*, 3 avril 2007, p. 2.

AUTAIN Clémentine, « Pourquoi j'ai retiré ma signature », *Le Monde*, 17 mars 2005, p. 15.

AZOUZ Karim et *al.*, « Nous, "indigènes de la République" », *Le Monde*, 17 mars 2005, p. 1.

BACQUÉ Raphaëlle, « Nicolas Sarkozy, l'affamé de pouvoir », *Le Monde*, 7 octobre 2002, p. 10.

BAECQUE Antoine de, « Colonisation : la fronde des historiens », *Libération*, 17 octobre 2005, pp. 4-5.

BANCEL Nicolas et BLANCHARD Pascal, « Comment en finir avec la fracture coloniale », *Le Monde*, 17 mars 2005, p. 15.

BARBIER Christophe, « Borloo : "Bayrou c'est le ni-ni" », *L'Express*, 15 mars 2007, p. 66.

BARJON Carole et ASKOLOVITCH Claude, « Sarkozy : à droite toute ! », *Le Nouvel Observateur*, 15 mars 2007, pp. 66-67.

BAROTTE Nicolas, « Royal se présente aux agriculteurs en élues rurale », *Le Figaro*, 12 mars 2007, p. 9.

BAZIN François, MALAURIE Guillaume et ALGALARRONDO Hervé, « Bayrou : "Et si c'était moi ! " », *Le Nouvel Observateur*, 15 mars 2007, pp. 58-60.

BEAUGÉ Florence, « La résurgence du passé colonial jette un froid entre Paris et Alger », *Le Monde*, 11 juin 2005, p. 2.

BÉGLÉ Jérôme, DUPONT Laureline et LE FOL Sébastien, « Nicolas Sarkozy : "Entre la France et moi, ce ne sera jamais fini…", *Le Point*, 27 juin 2019, p. 32-45.

BERNARD Philippe, « Nicolas Sarkozy et l'identité nationale », *Le Monde*, 20 mars 2007, p. 2.

BEYTOUT Nicolas, BRÉZET Alexis, JAIGU Charles et WAINTRAUB Judith, « Sarkozy : "Le vrai sujet, ce sont les valeurs" », *Le Figaro*, 18 avril 2007, p. 7.

B. M., « Max Gallo : "Ne pas abandonner à l'extrême droite l'identité nationale" », *Aujourd'hui en France*, 11 mars, p. 2.

BOISSIEU Laurent de, « Philippe de Villiers, Vendéen et patriote avant tout », *La Croix*, 19 avril 2007, p. 25.

BOURDELAS Laurent, « Et un ministère de la Race ? », *Libération*, 13 mars 2007, p. 32.

BRONNER Luc, « Des enseignants dénoncent une attaque contre "la neutralité scolaire" », *Le Monde*, 11 juin 2005, p. 3.

BRONNER Luc, « M. Larcher fait le lien entre polygamie et violences urbaines », *Le Monde*, 17 novembre 2005, p. 12.

CEAUX Pascal et GATTEGNO Hervé, « Sarkozy-Villepin, un duel sous le regard de l'Élysée », *Le Monde*, 25 mai 2004, p. 7.

CHOMBEAU Christiane, « Un député UMP justifie la colonisation devant le Club de l'Horloge », *Le Monde*, 26 novembre 2005, p. 10.

CHOMBEAU Christiane, « Pas de deux entre Nicolas Sarkozy et Jean-Marie Le Pen », *Le Monde*, 13 avril 2007, p. 9.

CITRON Suzanne, « Quêtes mémorielles et histoire nationale », *Libération*, 24 octobre 2005, p. 37.

COLLECTIF DEVOIRS DE MÉMOIRES, « Manuels sans mémoire », *Libération*, 6 mai 2005, p. 35.

COROLLER Catherine, « Sétif revient hanter la France coloniale », *Libération*, 7 mai 2005, pp. 4-5.

COROLLER Catherine, « Sarkozy chasse sur le territoire du FN », *Libération*, 10 mars 2007, pp. 2-3.

CYPEL Sylvain, « La voix "très déviante" d'Alain Finkielkraut au quotidien "Haaretz" », *Le Monde*, 24 novembre 2005, p. 14.

DELY Renaud, GUIRAL Antoine, TOURANCHEAU Patricia, « "Il n'y a pas de sujet tabou" », *Libération*, 19 juillet 2005, pp. 12-13.

DELY Renaud et VIROT Pascal, « "Ma candidature se justifie toujours" », *Libération*, 18 novembre 2006, p. 5.

FAVILLA, « France, Français, francité », *Les Échos*, 19 mars 2007, p.16.

FOLLAIN Marie-Dominique, « Les JT plus politiques et écolos mais moins anxiogènes qu'en 2002 », *AFP*, 19 avril 2007.

FORCARI Christophe, « Le Pen prend la roue du candidat UMP », *Libération*, 12 avril 2007, p. 6.

FORCARI Christophe, « Sur ses terres, Le Pen promène son identité trinitaine », *Libération*, 19 mars 2007, p. 11.

FORCARI Christophe, « "Ni des potes, ni des Blacks, ni des Beurs" », *Libération*, 7 avril 2007, p. 14.

FORCARI Christophe, « FN et UMP à cran sur "l'identité" », *Libération*, 10 avril 2007, p. 5.

FOUCHET Antoine, « Jean-Marie Le Pen, la stratégie de la séduction », *La Croix*, 11 avril 2007, p. 25.

FOUTEAU Carine, « Immigration et identité nationale : Nicolas Sarkozy persiste et signe malgré la polémique », *Les Échos*, 12 mars 2007, p. 2.

FREYSSENET Elsa, « Ségolène Royal conteste « l'identité nationale" au candidat de l'UMP », *Les Échos*, 26 mars 2007, p. 2.

FULDA Anne, « Au pied de la tour Eiffel, la jeunesse dorée ne se pose pas de questions », *Le Figaro*, 17 mars 2007, p. 6.

FULDA Anne, « À Artparis, haut lieu de l'art moderne, "si on ne faisait pas d'affaires sous la gauche, ça se saurait ! », *Le Figaro*, 31 mars 2007, p. 9.

FURBURY Pierre-Alain, « Trois ans de rivalité sourde », *Les Échos*, 1er juin 2005, p. 3.

FURBURY Pierre-Alain, « Quand Bayrou passe son grand oral à l'Essec », *Les Échos*, 16 mars 2007, p. 4.

FURBURY Pierre-Alain, « Villepin est réservé sur un ministère de l'Identité nationale », *Les Échos*, 3 avril 2007, p. 3.

FURBURY Pierre-Alain, « Le Pen prend Sarkozy pour cible », *Les Échos*, 10 avril 2007, p. 3.

GEISLER Rodolphe, « François Bayrou dénonce "la névrose de l'identité" », *Le Figaro*, 26 mars 2007, p. 8.

GÉLIE Philippe, « Tapis rouge à Washington pour "Sarkozy l'Américain" », *Le Figaro*, 26 avril 2004, disponible sur http://www.lefigaro.fr.

GOULLIAUD Philippe, « Bayrou fait un tabac en banlieue », *Le Figaro*, 14 mars 2007, disponible sur http://www.lefigaro.fr.

GREMILLET Muriel, « "Marseillaise" : un faible écho dans les usines », *Libération*, 27 mars 2007, p. 3.

GUIRAL Antoine, « À Caen, une justification laborieuse », *Libération*, 10 mars 2007, p. 3.

GUIRAL Antoine, « Sarkozy sort Borloo et son livre », *Libération*, 3 avril 2007, p. 13.

GURREY Béatrice et MONTVALON Jean-Baptiste de, « Colonisation : Chirac évite un débat au Parlement », Le Monde, 27 janvier 2006, p. 10.

HAMON Benoît, « Le communautarisme a bon dos », *Libération*, 7 novembre 2005, p. 40.

IGOUNET Valérie, « Dans le rétro du FN : 2007, la campagne à contre-courant », *Médiapart*, 5 mai 2007, disponible sur https://www.mediapart.fr.

IGOUNET Valérie, « Entre les droites et le FN, une contamination datée », *Francetvinfo*, 15 octobre 2017, disponible sur https://blog.francetvinfo.fr.

JEAMBAR Denis, « Nicolas Sarkozy contre-attaque », *L'Express*, 17 novembre 2005, p. 28.

JAIGU Charles et JEUDY Bruno, « Sarkozy remet "l'identité nationale" au cœur du débat », *Le Figaro*, 10 mars 2007, p. 8.

JAIGU Charles, « Identité nationale : Sarkozy persiste et signe », *Le Figaro*, 14 mars 2007, p.9.

JEUDY Bruno et PERRAULT Guillaume, « Colonisation : Matignon cherche l'apaisement », *Le Figaro*, 9 décembre 2005, p. 9.

KHIARI Bariza et MICHEL Jean-Pierre, « Colonisation française : la loi, l'Histoire et la mémoire », *Libération*, 27 juin 2005, p. 37.

KLARSFELD Arno, « L'histoire n'appartient pas aux historiens », *Le Monde*, 28 janvier 2006, p. 21.

LAB Pierre-Henri, « Royal court après Sarkozy », *L'Humanité*, 26 mars 2007, p. 7.

LA COUR GRANDMAISON Olivier, « Le colonialisme a la peau dure », *Libération*, 30 mars 2005, p. 31.

LEMARIÉ Alexandre, « Le candidat Sarkozy réhabilité l'identité nationale », *Le Monde*, 5 mars 2012, disponible sur https://www.lemonde.fr.

LÉVY Élisabeth « Débat François Gèze-Alain Finkielkraut. La France est-elle un État colonial ? », *Le Point*, n°1704, 12 mai 2005, p. 40.

LÉVY Myriam, « Royal défend la "nation" contre le "nationalisme" », *Le Figaro*, 26 mars 2006, p. 8.

LIAUZU Claude, « Les enjeux de mémoire », *Libération*, 23 février 2005, p. 32.

LIAUZU Claude et *al.*, « Colonisation : non à l'enseignement d'une histoire officielle », *Le Monde*, 25 mars 2005, p. 15.

LIAUZU Claude, « Une loi contre l'histoire », *Le Monde diplomatique*, 1er avril 2005, p. 28.

LIAUZU Claude et *al.*, « Les responsabilités des historiens face à l'histoire coloniale », *Le Monde*, 20 septembre 2005, p. 17.

L. M., « Sarkozy se relance sur le dos des immigrés », *L'Humanité*, 10 mars 2007, p. 4.

MANDRAUD Isabelle, « Mme Royal organise une soirée "société civile", nouvelle version des comités de soutien "people" », *Le Monde*, 14 mars 2007, p. 11.

MANDRAUD Isabelle, « A Marseille, Ségolène Royal expose sa conception de "l'identité nationale" », *Le Monde*, 24 mars 2007, p. 11.

MARCELLE Pierre, « Finkielkraut craint », *Libération*, 28 novembre 2008, p. 40.

MÉKACHÉRA Hamlaoui, « Colonisation : réconcilier les mémoires », *Le Monde*, 9 mai, p. 16.

MICOINE Didier, « Le Pen sur ses terres », *Aujourd'hui en France*, 18 mars 2007, p. 7.

MICOINE Didier, « Le Pen persiste et signe », *Aujourd'hui en France*, 12 avril 2007, p. 4.

MISCHI Julian, « Comment un appareil s'éloigne de sa base », *Le Monde diplomatique*, n°730-62, janvier 2015, pp. 18-19.

MISHANI Dror et SMOTRIEZ Aurelia, « What Sort of Frenchmen Are They? », *Haaretz*, 17 novembre 2005, disponible sur https://www.haaretz.com.

MOÏSI Dominique, « Sarkozy, l'Américain », *Les Échos*, 4 mars 2004, p. 15.

MONTVALON Jean-Baptiste de, « M. Accoyer (UMP) souhaite éviter un nouveau débat au Parlement », *Le Monde*, 20 janvier 2006, p. 9.

MONTVALON Dominique de, « Badinter : "Le Pen à nouveau au second tour, ce serait un désastre" », *Aujourd'hui en France*, 8 avril 2007, p. 6.

MOUSSAOUI Rosa, « Le drôle de soutien de Chirac », *L'Humanité*, 13 mars 2007, p. 4.

MUCCHIELLI Laurent, « L'immigration sert la France », *Libération*, 13 avril 2007, p. 28.

NATHAN Hervé, « "L'État n'a pas à dire comment enseigner l'histoire" », *Libération*, 14 avril 2005, p. 14.

PERRAULT Guillaume « Christian Kert : "Ne pas se flageller en permanence" », *Le Figaro*, 29 novembre 2005, p. 8.

PERRAULT Guillaume, « Ex-colonies : l'Assemblée défend l'apport français », *Le Figaro*, 30 novembre 2005, p. 9.

PERRAULT Guillaume, « Deux Français sur trois saluent le "rôle positif" de la colonisation », *Le Figaro*, 2 décembre 2005, p. 8.

PERRAULT Guillaume, « Politoscope : l' "identité nationale" approuvée », *Le Figaro*, 16 mars 2007, p. 8.

POGNON Olivier, « Sirinelli : "Un moment essentiel dans l'histoire des droites françaises" », *Le Figaro*, 16 novembre 2002, pp. 6-8.

POGNON Olivier, « Pour Le Pen, la nationalité "s'hérite ou se mérite" », *Le Figaro*, 19 mars 2007, p. 9.

POGNON Olivier, « Le Pen s'invite sur la dalle d'Argenteuil », *Le Figaro*, 7 avril 2007, p. 9.

PULJAK Nadège, « Sarkozy expose sa "stratégie du changement" sur France 2 », *AFP*, 8 mars 2007.

RAULIN Nathalie, « Bayrou au pas de charge », *Libération*, 12 mars 2007, p. 15.

REVAULT D'ALLONNES David, « Hollande : "Bayrou-Sarkozy au second tour, ce serait un non-choix" », *Libération*, 12 mars 2007, p. 13.

REVAULT D'ALLONNES David, « Marianne Royal », *Libération*, 24 mars 2007, pp. 13-14.

RIDET Philippe, « La rivalité Sarkozy-Villepin s'affiche désormais sans fard », *Le Monde*, 6 septembre 2005, p. 10.

RIDET Philippe, « Les nouveaux adhérents de l'UMP sont à l'image de la France voulue par Sarkozy », *Le Monde*, 18 novembre 2005, p. 13.

RIDET Philippe, « Nicolas Sarkozy renonce à se rendre aux Antilles », *Le Monde*, 8 décembre 2005, p. 9.

RIDET Philippe, « Nicolas Sarkozy se prépare à recevoir l'adoubement présidentiel », *Le Monde*, 10 mars 2007, p. 12.

RIDET Philippe, « Confronté à la montée de M. Bayrou, M. Sarkozy droitise son discours », *Le Monde*, 12 mars 2007, p. 9.

RIDET Philippe, « M. Sarkozy maintient le cap sur l'identité nationale », *Le Monde*, 17 mars 2007, p. 9.

RIDET Philippe, « L'UMP se réjouit discrètement des propos du président du FN », *Le Monde*, 11 avril 2007, p. 8.

RIOUFOL Ivan, « Le bloc-notes d'Ivan Rioufol », *Le Figaro*, 22 avril, p. 16.

RIOUFOL Ivan, « Royal et Bayrou, duo bien-pensant », *Le Figaro*, 16 mars 2007, p. 19.

ROGER Patrick, « François Bayrou dénonce "l'obsession nationaliste" », *Le Monde*, p. 9.

SERAFINI Tonino, « Des accents patriotes peu populaires en banlieue », *Libération*, 27 mars 2007, p. 3.

SERVICE POLITIQUE, « L'identité nationale, passerelle entre droite et extrême droite », *Libération*, 10 mars 2007, p. 2.

SOULE Véronique, « "Pour les élèves, un Français ne peut être que blanc" », *Libération*, 3 avril 2007, p. 16.

SLAMA Alain-Gérard, « L'histoire en otage », *Le Figaro*, 18 avril 2005, p. 13.

TABARD Guillaume, GOULLIAUD Philippe et BREZET Alexis, « Bayrou : "Je veux rassurer et apaiser les tensions », *Le Figaro*, 28 mars 2007, pp. 6-7.

THIBAUDAT Jean-Pierre, « Des manuels sous contrôle des enseignants », *Libération*, 17 octobre 2005, p. 5.

TODOROV Tzvetan, « Un ministère indésirable dans une démocratie libérale », *Le Monde*, 17 mars 2007, p. 25.

TOMAS Ludovic, « Le Pen et Sarkozy sont sur le même bateau », *L'Humanité*, 12 avril 2007, p. 5.

VAN EECKHOUT Laëtitia, « Des historiens fustigent une loi prônant un enseignement positif de la colonisation », *Le Monde*, 15 avril 2005, p. 9.

VAN EECKHOUT Laëtitia, « Rassemblement pour l'abrogation de la loi "reconnaissant le rôle positif" de la colonisation », *Le Monde*, 18 octobre 2005, p. 11.

VIGOGNE Ludovic, « Sarkozy radicalise son discours », *Aujourd'hui en France*, 10 mars 2007, p. 5.

VIGOGNE Ludovic, « Sarkozy, la course à droite », *Aujourd'hui en France*, 11 mars 2007, p.3.

VIGOGNE Ludovic, « Sarkozy ne recule pas », *Aujourd'hui en France*, 16 mars 2007, p. 5.

VIROT Pascal, « Pour Le Pen, Sarkozy est un immigré », *Libération,* 9 avril 2007, p. 11.

WAINTRAUB Judith, « Nicolas Sarkozy détaille ses "solutions" pour la France », *Le Figaro*, 9 mars 2007, p. 5.

WAINTROP Michel, « Jean-Pierre Dubois (LDH) : "L'immigration est une chance pour la France" », *La Croix*, 15 mars 2007, p. 3.

L'Express, « Forum des lecteurs », 19 avril 2007, p. 32.

La Croix, « Tollé contre le "ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale" de Nicolas Sarkozy », 12 mars 2007, p. 7.

La Croix, « Ségolène Royal réplique à Nicolas Sarkozy sur l'identité nationale », 14 mars 2007, p. 6.

La Croix, « Autrement dit/Courrier », 10 avril 2007, disponible sur www.la-croix.com.

Le Figaro, « Le Mrap va porter plainte contre Finkielkraut », 24 novembre 2005, p. 10.

Le Figaro, « Identité nationale : les Français approuvent Nicolas Sarkozy », 16 mars 2007, p. 1.

Le Figaro, « Courrier », 19 mars 2007, p. 14.

Le Monde, « Nicolas Sarkozy sort renforcé de la crise des banlieues » 17 novembre 2005, disponible sur www.lemonde.fr.

Le Monde, « Polémique sur la désignation d'Arno Klarsfeld pour mener la réflexion sur la colonisation », 27 décembre 2005, disponible sur https://www.lemonde.fr.

Le Monde, « Royal dispute à Sarkozy le thème de la nation », 26 mars 2007, p. 1.

Le Monde, « Nicolas Sarkozy se dit "très différent" de Le Pen, 10 avril 2007, disponible sur lemonde.fr

Le Nouvel Observateur, « La parole aux lecteurs », 5 avril 2007, pp. 42-44.

Les Échos, « Records d'inscription sur les listes électorales », 2 janvier 2007, p.12.

Les Échos, « François Bayrou de retour en banlieue », 14 mars 2007, p. 20.

Libération, « Une commission sur la loi de 2005 », 27 juillet 2005, p. 10.

Libération, « Je l'avoue, je n'aime pas la France », 13 mars 2007, p. 5.

Documents audiovisuels cités

Le 7/9, 2003, émission de radio, animée par Stéphane Paoli, diffusée le 18 avril 2003, France Inter.

100 minutes pour convaincre, 2003, émission de télévision, animée par Olivier Mazerolle, diffusée le 20 novembre 2003, France 2.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Françoise Laborde, diffusée le 28 octobre 2005, France 2.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Françoise Laborde, diffusée le 29 octobre 2005, France 2.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Françoise Laborde, diffusée le 30 octobre 2005, France 2.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 31 octobre 2005, France 2.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 1er novembre 2005, France 2.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 2 novembre 2005, France 2.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 3 novembre 2005, France 2.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Béatrice Schönberg, diffusée le 4 novembre 2005, France 2.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Béatrice Schönberg, diffusée le 5 novembre 2005, France 2.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Béatrice Schönberg, diffusée le 6 novembre, France 2.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 7 novembre 2005, France 2.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 8 novembre 2005, France 2.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 9 novembre 2005, France 2.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 10 novembre 2005, France 2.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 16 novembre 2005, France 2.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Béatrice Shönberg, diffusée le 20 novembre 2005, France 2.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 21 novembre 2005, France 2.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 24 novembre 2005, France 2.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 30 novembre 2005, France 2.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Laurence Ferrari, diffusée le 28 octobre 2005, TF1.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Laurence Ferrari, diffusée le 29 octobre 2005, TF1.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Laurence Ferrari, diffusée le 30 octobre 2005, TF1.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 31 octobre 2005, TF1.

Journal de 20H, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 2 novembre 2005, TF1.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 3 novembre 2005, TF1.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 4 novembre 2005, TF1.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 5 novembre 2005, TF1.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 7 novembre 2005, TF1.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 8 novembre 2005, TF1.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 9 novembre 2005, TF1.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 11 novembre 2005, TF1.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 12 novembre 2005, TF1.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 13 novembre 2005, TF1.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 16 novembre 2005, TF1.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 17 novembre, TF1.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 19 novembre 2005, TF1.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 20 novembre 2005, TF1.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 24 novembre 2005, TF1.

Journal de 20h, 2005, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 27 novembre 2005, TF1.

L'interview politique, 2005, émission de radio, animée par Jean-Pierre Elkabbach, diffusée le 2 novembre 2005, Europe 1.

L'interview politique, 2005, émission de radio, animée par Jean-Pierre Elkabbach, diffusée le 4 novembre 2005, Europe 1.

À vous de juger, 2005, émission de télévision, animée par Arlette Chabot, diffusée le 10 novembre 2005, France 2.

Arrêt sur images, 2005, émission de télévision, animée par Daniel Schneidermann, diffusée le 13 novembre 2005, France 5.

L'invité de RTL, 2005, émission de radio, animée par Jean-Michel Apathie, diffusée le 12 décembre 2005, RTL.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 9 février 2006, France 2.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Béatrice Schönberg, diffusée le 12 février 2006, France 2.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Carole Gaessler, diffusée le 13 février 2006, France 2.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 21 février 2006, France 2.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Laurent Delahousse, diffusée le 30 octobre 2006, France 2.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Laurent Delahousse, diffusée le 31 octobre 2006, France 2.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Laurent Delahousse, diffusée le 2 novembre 2006, France 2.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 8 novembre 2006, France 2.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 29 novembre 2006, France 2.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Béatrice Schönberg, diffusée le 2 décembre 2006, France 2.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Béatrice Schönberg, diffusée le 3 décembre 2006, France 2.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 4 décembre 2006, France 2.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 5 décembre 2006, France 2.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 6 décembre 2006, France 2.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 7 décembre 2006, France 2.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Béatrice Schönberg, diffusée le 8 décembre 2006, France 2.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 11 décembre 2006, France 2.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par David Pujadas, diffusée le 12 décembre 2006, France 2.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 9 février 2006, TF1.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 10 février 2006, TF1.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 11 février 2006, TF1.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Thomas Hugues, diffusée le 13 février 2006, TF1.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 21 février 2006, TF1.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Harry Roselmack, diffusée le 30 octobre 2006, TF1.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Harry Roselmack, diffusée le 31 octobre 2006, TF1.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 4 novembre 2006, TF1.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 27 novembre 2006, TF1.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 28 novembre 2006, TF1.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 29 novembre 2006, TF1.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 30 novembre 2006, TF1.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 1er décembre 2006, TF1.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 3 décembre 2006, TF1.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 4 décembre, TF1.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 5 décembre 2006, TF1.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 6 décembre 2006, TF1.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 8 décembre 2006, TF1.

Journal de 20h, 2006, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 12 décembre 2006, TF1.

J'ai une question à vous poser, 2007, émission de télévision, animée par Patrick Poivre d'Arvor, diffusée le 5 février 2007, TF1

À vous de juger, 2007, émission de télévision, animée par Arlette Chabot, diffusée le 8 mars 2007, France 2.

Journal de 20h, 2007, émission de télévision, animée par Laurent Delahousse, diffusée le 9 mars 2007, France 2.

L'interview politique, 2007, émission de radio, animée par Olivier de Lagarde, diffusée le 9 mars 2007, France Info.

Journal de 13h, 2007, émission de télévision, animée par Claire Chazal, diffusée le 10 mars 2007, TF1.

Le Grand Rendez-vous, 2007, émission de radio, animée par Jean-Pierre Elkabbach, diffusée le 8 avril 2007, Europe 1.

Les Quatre Vérités, 2007, émission de télévision, animée par Roland Sicard, diffusée le 10 avril 2007, France 2.

La Matinale de Jean-Marie Le Pen, 2007, émission de radio, animée par Jean-Pierre Elkabbach, diffusée le 11 avril 2007, Europe 1.

Essais politiques

BUISSON Patrick, *La cause du peuple*, Paris, Perrin, 2016, 460 p.

CLUB DE L'HORLOGE, *L'identité de la France*, Paris, Albin Michel, 1985, 357 p.

SARKOZY Nicolas, *Libre*, Paris, Éditions Robert Laffont, 2001, 336 p.

SARKOZY Nicolas, *Témoignage*, Paris, XO éditions, 2006, 280 p.

SARKOZY Nicolas, *Passions*, Paris, Éditions de l'Observatoire, 2019, 359 p.

Discours politiques cités

BAYROU François, 2 décembre 2006, discours à Serres-Castet.

BAYROU François, 14 décembre 2006, discours à Lille.

BAYROU François, 10 janvier 2007, discours à Paris.

BAYROU François, 31 janvier 2007, discours à Paris.

BAYROU François, 7 février 2007, discours à Bordeaux.

BAYROU François, 5 mars 2007, discours à Toulouse.

CHIRAC Jacques, 25 septembre 2001, discours à Paris.

CHIRAC Jacques, 4 mars 2003, discours à Oran.

CHIRAC Jacques, 29 août 2003, discours à Paris.

CHIRAC Jacques, 9 décembre 2005, discours à Paris.

CHIRAC Jacques, 4 janvier 2006, discours à Paris.

DONNEDIEU DE VABRES Renaud, 26 avril 2004, discours à Paris.

DONNEDIEU DE VABRES Renaud, 23 mai 2004, discours à Kaboul.

DONNEDIEU DE VABRES Renaud, 12 novembre 2004, discours à Lille.

DONNEDIEU DE VABRES Renaud, 4 octobre 2005, discours à Paris.

GIRARDIN Brigitte, 23 juin 2005, discours à Paris.

GIRARDIN Brigitte, 12 juillet 2005, discours à Paris.

LE PEN Jean-Marie, 1er mai 2006, discours à Paris.

LE PEN Jean-Marie, 20 septembre 2006, discours à Valmy.

LE PEN Jean-Marie, 22 octobre 2006, discours aux Herbiers.

LE PEN Jean-Marie, 12 novembre 2006, discours au Bourget.

LE PEN Jean-Marie, 11 février 2007, discours à Nantes.

LE PEN Jean-Marie, 25 février 2007, discours à Lille.

LE PEN Jean-Marie, 3 mars 2007, discours à Marseille.

RAFFARIN Jean-Pierre, 24 octobre 2002, discours à Paris.

RAFFARRIN Jean-Pierre, 17 octobre 2003, discours à Paris.

RAFFARIN Jean-Pierre, 4 novembre 2003, discours à Paris.

RAFFARIN Jean-Pierre, 15 janvier 2004, discours à Bruxelles.

RAFFARIN Jean-Pierre, 21 mars 2005, discours à Paris.

ROYAL Ségolène, 30 avril 2006, discours à Cambrin.

ROYAL Ségolène, 9 mai 2006, discours à Villeurbanne.

ROYAL Ségolène, 20 août 2006, discours à Frangy.

ROYAL Ségolène, 29 septembre 2006, discours à Vitrolles.

ROYAL Ségolène, 29 novembre 2006, discours à Paris.

ROYAL Ségolène, 17 janvier 2007, discours à Toulon.

ROYAL Ségolène, 1er février 2007, discours à Grenoble.

ROYAL Ségolène, 6 février 2007, discours à Paris.

ROYAL Ségolène, 11 février 2007, discours à Villepinte.

SARKOZY Nicolas, 19 avril 2003, discours au Bourget.

SARKOZY Nicolas, 7 octobre 2003, discours à Paris.

SARKOZY Nicolas, 28 janvier 2005, discours à Lille.

SARKOZY Nicolas, 9 juin 2005, discours à l'Assemblée nationale.

SARKOZY Nicolas, 21 juin 2005, discours à Neuilly.

SARKOZY Nicolas, 11 septembre 2005, discours à Lyon.

SARKOZY Nicolas, 19 septembre 2005, discours à l'Académie des sciences morales et politiques à Paris.

SARKOZY Nicolas, 9 mai 2006, discours à Nîmes.

SARKOZY Nicolas, 22 juin 2006, discours à Agen.

SARKOZY Nicolas, 3 septembre 2006, discours à Marseille.

SARKOZY Nicolas, 12 octobre 2006, discours à Périgueux.

SARKOZY Nicolas, 9 novembre 2006, discours à Saint-Étienne.

SARKOZY Nicolas, 14 janvier 2007, discours au Bourget.

SARKOZY Nicolas, 7 février 2007, discours à Toulon.

SARKOZY Nicolas, 15 février 2007, discours à la Réunion.

SARKOZY Nicolas, 21 février 2007, discours à Strasbourg.

SARKOZY Nicolas, 9 mars 2007, discours à Caen.

SARKOZY Nicolas, 18 mars 2007, discours à Paris.

SARKOZY Nicolas, 5 avril 2007, discours à Lyon.

SARKOZY Nicolas, 11 avril 2007, discours à Toulouse.

SARKOZY Nicolas, 11 avril 2007, discours à Villepinte.

SARKOZY Nicolas, 19 avril 2007, discours à Marseille.

VILLEPIN Dominique de, 24 juin 2003, discours à Paris.

VILLEPIN Dominique de, 3 novembre 2003, discours à Fontenay-sous-Bois.

VILLEPIN Dominique de, 23 janvier 2004, discours à Moscou.

VILLEPIN Dominique de, 9 mai 2004, discours à Aubervilliers.

VILLEPIN Dominique de, 12 juillet 2004, discours à Madrid.

VILLEPIN Dominique de, 2 novembre 2004, discours à l'Assemblée nationale.

VILLEPIN Dominique de, 9 décembre 2004, discours à Paris.

VILLEPIN Dominique de, 10 octobre 2005, discours à Paris.

VILLEPIN Dominique de, 14 décembre 2005, discours à l'Assemblée nationale.

Bases de données et sites internet consultés

actupparis.org

agreste.agriculture.gouv.fr

assemblee-nationale.fr

bdq.quetelet.progedo.fr

blog.francetvinfo.fr

bva-group.com

conseil-constitutionnel.fr

global-factiva-com

hal.archives-ouvertes.fr

haaretz.com

histoirecoloniale.net

ifop.com

inatheque.ina.fr

interieur.gouv.fr

ipsos.com

iramuteq.org

journals.openedition.org

ladocumentationfrancaise.fr

la-croix.com

ldh-france.org

lefigaro.fr

legifrance.gouv.fr

lemonde.fr

lmsi.net

lexicometrica.univ-paris3.fr

nouveau-europresse-com

oumma.com

senat.fr

tns-sofres.com

valeurs-france.fr

vie-publique.fr

INDEX NOMINUM

A

Abdallah (Mogniss H.)....339
Ablali (Driss) 105
Accoyer (Bernard) 364
Achard-Bayle (Guy)....311
Achterberg (Peter)....288, 290, 298
Adam (Jean-Michel) 31, 44, 311
Adorno (Theodor) 88, 204
Aït-Omar (Abderrahim) 348
Alduy (Cécile)....532
Alford (Robert) 287, 288
Algalarrondo (Hervé)....291, 564
Allain (Pierre-Henri)....568
Alliot-Marie (Michèle)....152, 155
Ambroise (Bruno)45-51, 63-65, 220, 303, 305, 313, 318
Amara (Fadela) 339
Andolfatto (Dominique)....23
Ansart (Pierre)....23, 654
Anscombre (Jean-Claude)....311
Apel-Muller (Patrick)....564, 565
Apostel (Léo) 44
Arrivé (Michel) 30
Arzheimer (Kay) 661
Askolovitch (Claude) 24, 573
Aucouturier (Valérie)....27, 311
Auffray (Alain) 566, 569
Austin (John Langshaw) .. 27, 30, 43-47, 49, 50, 63-66, 301, 303, 304, 316, 320, 652, 659
Autain (Clémentine)....336
Avenel (Cyprien) 356
Azouz (Karim) 339

B

Bacqué (Raphaëlle)....292
Badinter (Robert) 572
Badiou (Alain) 63, 181
Baguet (Pierre-Christophe) 598
Bailly (Charles)....30
Bakhtine (Mikhaïl)....312
Balladur (Édouard)....295, 624
Bancel (Nicolas)....344
Barbier (Christophe) 564
Barcellini (Sege) 328
Baril (Élodie) 529
Barjon (Carole) 24, 573
Barnier (Michel)....133
Barotte (Nicolas)....573
Barre (Raymond) 551, 598, 624
Barry (Alpha Oussmane) 30
Bar-Tal (Daniel)....165
Bastide (Roger) 644
Bayrou (François) ..15, 16, 240, 251, 252, 321, 347, 408, 411, 524, 525, 528, 530-532, 536-538, 540-542, 548-552, 559, 560, 562-564, 572, 573, 575-577, 579, 580, 584, 587, 594, 597-599, 601-605, 607, 615, 621, 624, 628, 631
Bazin (François)....564
Beaudouin (Valérie)....52
Becker (Howard)....323
Béglé (Jérôme) 661
Benveniste (Émile)....30
Benzécri (Jean-Paul) 52
Bernard (Mathias) 35, 222, 223, 579
Bernard (Philippe)....565
Bertrand (Romain) 336, 337, 339, 343, 344, 346, 347, 367
Bertrand (Xavier) 562
Besancenot (Olivier) ..251, 255, 347, 563, 572, 596, 599, 607
Beytout (Nicolas) 16
Blais (André)....268
Blanc (Christian)....598
Blanchard (Pascal) 328, 344
Boissieu (Laurent de)....24
Borel (Catherine) 113
Borloo (Jean-Louis) 146, 413, 442, 445, 564, 566
Bouamama (Saïd)....339
Boumediene-Thiery (Alima)....336
Bourdelas (Laurent) 565
Bourdieu (Pierre) ...42, 49, 103, 302, 303, 341, 342, 344, 345, 609
Bourque (Gilles)....33
Boussoumah (Youssef) 339
Bouteiller (Paul)....22
Bouteldja (Houria) 339
Boutin (Christine) 251, 252, 597
Boutry (Philippe) 132, 133
Bouveresse (Jacques) 319
Bové (José)....21, 347, 596, 603, 607
Boy (Daniel)....15, 269, 584, 614, 615
Bracops (Martine) 311
Braudel (Fernand) 36, 172
Bréchon (Pierre)...22, 108, 131, 134, 135, 205, 206, 210, 216, 594
Brézet (Alexis) 16
Bronner (Luc)....364
Brouard (Sylvain).....116, 119, 372, 374, 376, 422, 426, 456-461, 463, 464
Brunet (Étienne)....52
Buffet (Marie-George) 560, 572, 596, 607
Buisson (Patrick)....71, 505, 525, 573, 574, 657

C

Cabestan (Philippe) 38
Calvet (Louis-Jean) 44, 71, 102, 139, 323, 475, 481, 488, 508
Cambadélis (Jean-Christophe) 574
Cassin (Barbara) 29
Cautrès (Bruno) .. 188, 268, 281, 295, 582, 585, 588, 594, 600, 617, 618, 622, 650
Ceaux (Pascal) 221
Cefaï (Daniel) 21
Chabot (Arlette) 70, 368, 527, 560
Champagne (Patrick) .. 356, 527, 529, 560-563, 569
Charaudeau (Patrick) . 24, 25, 31-33, 38, 39, 42, 44, 47, 50, 65, 651, 657
Charpier (Frédéric) 223, 254
Chazal (Claire) 352-354, 359, 360-363, 438, 444, 447, 449, 450, 572
Chevalier (Jacques) 52
Chevènement (Jean-Pierre) 251, 255, 526, 596, 599, 606
Chiche (Jean) 15, 125, 231, 240, 255, 265, 272, 274, 279, 614, 615
Chilton (Paul) 357
Chirac (Jacques) 41, 73, 74, 147, 152, 154, 164, 166, 170, 171, 177, 221, 223, 231, 238, 240, 244-246, 251, 252, 254, 256, 258, 268, 284, 291, 295, 347, 353, 356, 412, 450, 481, 496, 548, 571, 586, 596, 598, 599, 603, 622-624
Chombeau (Christiane) 335, 566
Citron (Suzanne) 170, 171, 334, 341
Clark (Terry Nichols) 287
Clément (Pascal) 364
Cohen (Bernard) 421
Cohen (Stanley) 349, 358
Combettes (Bernard) 311
Confavreux (Joseph) 17
Constant (Benjamin) 22
Coroller (Catherine) 16, 561, 562, 571, 572
Coulomb-Gully (Marlène) 27
Courtine (Jean-Jacques) 312
Cuminal (Isabelle) 104, 106
Cypel (Sylvain) 365

D

Dargent (Claude) 115, 132
Dati (Rachida) 562
Daube (Jean-Michel) 540
David (Ohad) . 9, 165, 351-357, 359, 360, 362, 363, 364, 443, 444, 447, 449, 450, 564, 571, 576
Delahousse (Laurent) 444, 450, 572
Delanoë (Bertrand) 365
Delavigne (Valérie) 52
Dely (Renaud) 68, 238, 526
Demiati (Nasser) 346, 368
Détienne (Marcel) 37
Dézé (Alexandre) 23
Dister (Anne) 534
Donnedieu de Vabres (Renaud) . 147, 152, 154, 164, 169, 170, 171, 174, 175
Dray (Julien) 368
Duchastel (Jules) 33
Ducrot (Oswald) 311, 498
Dulong (Delphine) 651
Dumont (René) 597
Dupoirier (Élisabeth) 599, 604-606, 608
Dupont (Laureline) 661

E

El-Amri (Taoufik) 443, 444
Elkabbach (Jean-Pierre) 365, 577
Epstein (Renaud) 17, 18

F

Fabius (Laurent) 221, 563, 572
Falco (Hubert) 147
Fassin (Éric) 651, 652
Favilla 573, 575
Ferrari (Laurence) 359-361, 363
Ferry (Jules) 333, 505, 516
Fillon (François) 133, 563
Finkielkraut (Alain) 336, 365
Fiske (John) 370
Fleury (Serge) 540
Follain (Marie-Dominique) 527
Forcari (Christophe) 24, 566, 576, 578, 579
Fortin (Gwenolé) 311
Foucault (Martial) 295, 622
Foucault (Michel) 31
Fouchet (Antoine) 578
Fourquet (Jérôme) 71, 585-587, 625
Fouteau (Carine) 562, 572, 574
Frêche (Georges) 442, 449
Frémontier (Jacques) 133
Freyssenet (Elsa) 565, 576
Fuchs (Catherine) 31
Fulda (Anne) 568
Furbury (Pierre-Alain) 221, 566, 573, 577, 579

G

Gaessler (Carole) 449
Gaffiot (Félix) 29
Galland (Olivier) 206
Galledou (Mama) 444, 448
Garnier (Bénédicte) 529
Gastaut (Yvan) 127, 222, 223
Gattegno (Hervé) 221
Gaulle (Charles de) 127, 254, 504, 516, 538, 551, 596, 602
Gayssot (Jean-Claude) 326, 333
Geisler (Rodolphe) 576
Geisser (Vincent) 71, 336
Gélie (Philippe) 291
Gerstlé (Jacques) 421, 523, 617, 618
Gèze (François) 367
Girardet (Raoul) 37, 644
Girardin (Brigitte) 152, 154, 169
Giscard d'Estaing (Valérie) . 35, 100, 140, 254, 596, 607
Gluckstein (Daniel) 597
Goetschel (Pascale) 527

Goudmand (Anaïs).....564
Gougou (Florent) 586
Goulliaud (Philippe).....575, 576
Granger (Christophe) 527, 570
Greffet (Fabienne).....23
Greimas (Algirdas Julien).....30, 31
Gremillet (Muriel).....568
Grice (Paul).....316, 318, 319, 653
Grosdidier (François).....364
Grossman (Emiliano).....119
Grunberg (Gérard) 125, 248, 255, 265, 272, 274, 278, 284, 292, 294, 584, 595, 596, 598
Guaino (Henri).....505, 657
Guénif-Souilanas (Nacira) 336
Guespin (Louis) 31, 33
Guillaume (Gustave).....30
Guiral (Antoine).....68, 238, 562, 566

H

Haegel (Florence)... 23, 44, 73-77, 79, 81, 125, 132, 133, 139, 148, 150, 216, 217, 231, 240, 253-255, 265, 274, 279, 475, 480, 501, 502, 504, 596, 657, 661
Hagège (Claude) 34
Hajjat (Abdellali) 85, 86
Hak (Tony).....52
Halimi (Ilan).....440, 442, 443, 449
Hamon (Benoît) 334, 346
Harris (Zellig Sabbettai) 30, 186, 191
Hassenteufeul (Patrick).....323, 325
Hastings (Michel). 23, 107-109, 123, 125, 303, 635, 647, 650, 654, 657
Helsloot (Niels).....52
Héran (François) 113
Herpin (Nicolas).....205, 215
Hollande (François) 407, 411, 560, 562, 564, 571
Houtman (Dick) 288, 290, 298
Hue (Robert) 251, 255, 256, 597, 599
Hugues (Thomas).....449
Hulot (Nicolas).....597

I

Ignatieff (Mickael).....164
Ignazi (Piero) 277, 281, 288
Igounet (Valérie).....68
Inglehart (Ronald).....195, 276, 288

J

Jaffré (Jérôme) 594, 599, 601, 602, 612, 626
Jaffrelot (Christophe).....164, 167, 178
Jaigu (Charles) 16, 561, 571, 573, 574
Jeambar (Denis) 368
Jeudy (Bruno).....561, 571, 573, 574
Jospin (Lionel) ...230, 251, 255, 256, 258, 596, 598, 599, 605
Juppé (Alain).....133, 152, 254

K

Karoutchi (Roger) 133
Kerbrat-Orecchioni (Catherine).....44, 49, 51
Kert (Christian) 335
Khiari (Bariza) 334
Kitsuse (John Itsuro) 324
Klarsfeld (Arno).....347
Klemperer (Victor).....659

L

La Cour Grandmaison (Olivier).....333
Lab (Pierre-Henri).....565
Laborde (Françoise) 352, 355, 359, 360, 362, 363
Laborie (Pierre).....527
Laboulaye (Édouard) 22
Labouret (Simon) 585-587, 590, 591, 598-600, 603, 605, 620, 621, 623, 624
Lagarde (Olivier de).....571
Laguiller (Arlette) 255, 284, 563, 596, 599, 607
Lakoff (George) 357, 577, 578
Lambert (Yves) 134-136, 210, 212, 214, 216
Lapeyronnie (Didier) 348
Larcher (Gérard) 364
Larrue (Janine).....165
Laugier (Sandra) 64
Laurent (Annie).....594
Lauret (Pierre).....83
Lavau (Georges).....249
Lazarsfeld (Paul).....370, 421
Lazerges (Christine).....107
Le Bars (Thierry) 334
Le Bart (Christian)19, 33, 34, 43, 68, 104, 106, 513, 526, 570, 654
Le Fol (Sébastien).....661
Le Gouaziou (Véronique) 346, 348, 352
Le Hay (Viviane) 582
Le Pen (Jean-Marie).....16, 24, 26, 41, 68, 71, 103, 104, 106, 221, 223, 226, 228-232, 234, 237-240, 242-246, 248, 249, 251, 265, 267, 283, 287, 295, 321, 410-412, 417, 418, 481, 528, 530-532, 537, 540-543, 552-557, 560, 563, 566, 571-573, 576-581, 584-587, 590, 594, 597, 599, 602, 603, 605, 615, 619-621, 623, 624, 627, 630
Le Pen (Marine) 235, 532, 661
Le Roux (Brigitte).....272, 275
Lebart (Ludovic) 52, 73, 533
Lecanuet (Jean) 598
Lecomte (Alain) 312
Lehingue (Patrick) 52, 140, 654
Lemarié (Alexandre).....71
Lepage (Corinne) 251, 252, 255
Lévy (Bernard).....339
Lévy (Élisabeth).....336
Lévy (Myriam).....576
Lewis-Beck (Michael) 295, 622
Liauzu (Claude) 331-334, 336, 338
Lindgaard (Jade) 17, 20
Lipset (Seymour Martin).....22, 123, 287
Livet (Pierre).....48, 314, 316, 320, 580, 637
Longrée (Dominique).....534
Loubère (Lucie) 53

M

Madelin (Alain).....133, 240, 251, 252, 599
Maigret (Éric).....370, 421
Maingueneau (Dominique)....31, 38, 39, 43, 44, 47, 50, 105, 140, 311, 643, 647, 654, 655
Maître (Jacques).....134
Malaurie (Guillaume).....564
Mamère (Noël).....251, 255, 598, 599
Manceron (Gilles).....336
Mandraud (Isabelle).....575, 576
Marcelle (Pierre).....365
Marchand (Pascal).....73, 165, 166, 534, 540, 660
Martigny (Vincent)....16, 35, 36, 41, 525, 526, 543, 546, 547, 639, 650, 660
Martin (Pierre).....56, 226, 247, 251, 603, 620, 622
Marx (Karl).....22, 345
Mayaffre (Damon)...26, 27, 52, 53, 63, 65, 75, 220, 254, 301, 302, 504, 516
Mayer (Nonna).... 55, 115, 116, 125, 138, 188, 192-195, 201, 230, 231, 234, 237-240, 257, 267-269, 279-281, 283, 284, 286-288, 290, 298, 372, 383, 384, 386, 388-390, 392-394, 396-401, 423, 433, 434, 435, 467-469, 471, 584-589, 614, 623, 624, 625, 628, 630, 632, 660
Mazerolle (Olivier).....221
Mégret (Bruno).....231, 234, 251, 255, 283
Metzger (Jean-Paul).....29, 30, 31
Meynier (Gilbert).....331
Michel (Alain-René).....30, 132, 133
Michel (Jean-Pierre).....334
Michelat (Guy).....55, 115, 134, 138, 201, 372, 383, 384, 386, 388-390, 392-394, 396-400, 402, 423, 433-435, 467-469, 471, 632, 633, 660
Michelet (Jules).....171
Micoine (Didier).....576, 577
Mihi (Samir).....357
Mischi (Julian).....256
Mishani (Dror).....365
Mitterrand (François).254, 256, 295, 504, 572, 596, 599, 602, 622
Moeschler (Jacques).....318, 319
Moirand (Sophie).....311, 312, 565, 572
Moïsi (Dominique).....291
Monière (Denis).....164
Montavalon (Dominique de).....572
Montebourg (Arnaud).....563
Morin (Hervé).....598
Moussaoui (Rosa).....571
Mucchielli (Laurent).....346, 348, 565
Muller (Charles).....52
Musso (Pierre).....563, 574
Muxel (Anne)..... 582, 591-594, 617, 618

N

Nadeau (Richard).....295, 622
Nathan (Hervé).....333
Née (Émilie).....540
Nef (Frédéric).....44
Neveu (Érik).....323, 324, 332, 367, 513, 514
Nihous (Frédéric).....597, 599, 603, 607
Noiriel (Gérard) ...16, 34, 35, 37, 41, 44, 70, 82, 97, 101, 104, 106, 139, 164, 223, 331, 334, 335, 490, 491, 512, 526, 527, 561, 563, 564, 644
Nora (Pierre).....36

O

Offerlé (Michel).....21, 181
Olivier (Laurent).....23
Ott (Laurent).....352

P

Parodi (Maxime).....614
Parret (Herman).....44
Pascal (Blaise).....344, 498
Pasqua (Charles).....223
Pauwels (Louis).....35
Paveau (Marie-Anne).....105
Pêcheux (Michel).....20, 52, 66, 105, 312, 654
Perrault (Guillaume).....335, 347, 348, 569
Perrineau (Pascal) 71, 111, 113, 115, 129, 180, 181, 188, 223, 237, 245, 247, 248, 272, 275, 279, 287, 345, 585, 586-588, 590, 591, 594, 595, 599, 603, 610, 614, 617
Pervillé (Guy).....332
Petitfils (Anne-Sophie).....254, 409
Piaget (Jean).....164
Piar (Christophe).....617, 618
Piéjut (Geneviève).....526
Pognon (Olivier).....576, 578
Poivre d'Arvor (Patrick)26, 351-355, 357, 359-366, 443, 444, 448-450
Popkin (Samuel).....415
Potel (Julien).....134
Prioux (France).....113, 114
Pujadas (David)...351-357, 359, 360, 362-364, 443, 444, 447, 449, 450
Puljak (Nadège).....527
Purnelle (Gérald).....534

Q

Quéré (Louis).....319

R

Radway (Janice).....370
Raffarin (Jean-Pierre).147, 152, 154, 164, 166, 168, 169, 171, 173, 174, 177, 481
Ramadan (Tariq).....336
Ratinaud (Pierre).....53, 73, 165, 166, 534, 660
Raulin (Nathalie).....560
Recanati (François).....319
Régent (Frédéric).....331
Reinert (Max).....52, 53
Rémond (René).....53, 127, 128
Rempel (Michael).....287
Renan (Ernest)..... 170, 490, 550-552
Revault d'Allonnes (David).....564, 571, 576
Ricœur (Paul).....37, 38, 159, 644
Ridet (Philippe).....16, 221, 409, 562, 569, 572, 579
Rioufol (Ivan).....334, 564
Robien (Gilles de).....598

Roger (Patrick).....576
Rokkan (Stein).....22, 123
Roselmack (Harry).....444
Rouanet (Henry).....272, 275
Rouban (Luc).....287
Rouveyrol (Laurent).....53
Roux (Guillaume)..... 188, 192-195, 238, 267, 281, 283, 286-288, 290, 298
Royal (Ségolène)....15, 27, 321, 347, 407, 408, 411, 443, 506, 521-523, 525, 526, 528, 530-532, 537, 540-549, 552, 563, 565, 567-569, 573, 575-577, 580, 588, 592, 596, 599-601, 604-608, 615, 621, 624, 626, 627, 631, 633

S

Sabbagh (Daniel).....178
Saint Josse (Jean).....251, 252, 597, 599
Salem (André).....52, 73, 533
Salone (Jean-Jacques).....529
Santini (André).....598
Sarfati (Georges Élia).....33
Sarfati (Georges-Élia).....33
Sauger (Nicolas).....119, 598, 604, 618, 624
Saussure (Ferdinand de).....29, 30
Sawicki (Frédéric).....21, 23, 657
Schivardi (Gérard).....596, 607
Schneidermann (Daniel).....356
Schönberg (Béatrice)..... 353, 359-362, 449, 450
Schor (Ralph).....553, 557
Schweisguth (Étienne)130, 131, 194, 203, 204, 206, 248, 265, 272, 274, 278, 284, 292, 294, 304, 514, 584, 610-613, 626-629
Searle (John Rogers) 47, 48, 67, 142, 301-303, 313, 314
Seiler (Daniel-Louis).....22, 123
Serafini (Tonino).....568
Shäffner (Christina).....357
Shannon (Claude).....317
Sicard (Roland).....579
Sirinelli (Jean-François).....132
Slama (Alain-Gérard).....335
Smotriez (Aurelia).....365
Sniderman (Paul M.).....125
Solnit (Rebecca).....87
Souchard (Maryse).....104, 106
Soule (Véronique).....568
Spector (Malcom).....324
Sperber (Dan)..... 311, 314, 316-319, 418, 419, 520, 580, 637, 655, 656, 658
Stenner (Karen).....373, 398, 402, 433
Stimson (James A.)....388, 389, 432, 433, 435, 446, 451
Strauss-Kahn (Dominique).....560, 571
Strudel (Sylvie).. 590-593, 599, 606, 608, 624, 631, 650
Sutter (Jacques).....134, 135

T

Tabard (Guillaume).....576
Taguieff (Pierre-André).....89
Tassel (Fabrice).....566
Taubira (Christiane)....251, 255, 326, 333, 599, 606
Thibaudat (Jean-Pierre).....333
Thiébaut (Cyrille).....389, 432, 433, 435, 446, 451
Thiesse (Anne-Marie).....35, 36
Tiberj (Vincent) ... 55, 116, 118, 125, 193-195, 231, 240, 255, 265, 274, 279, 289, 292, 295, 296, 298, 320, 350, 372, 374, 376, 381, 384, 388, 389, 390, 402, 404, 406, 407, 413-415, 422, 423, 426, 432, 433, 435, 436, 446, 447, 451, 456-461, 463, 464, 522, 523, 588, 594, 600, 609, 611, 628, 629, 631, 633, 650, 652, 660
Tixier-Vignancourt (Jean-Louis).....222
Todorov (Tzvetan).....564
Tomas (Ludovic).....566, 577
Tourancheau (Patricia).....68, 238
Turpin (Béatrice).....29

V

Valensi (Lucette).....331
Valette (Mathieu).....540
Van Eeckhout (Laëtitia).....333
Van Thao (Trinh).....331
Vanneste (Christian).....326, 330
Vedel (Thierry).....422, 423, 617, 618
Veil (Simone).....565, 569, 598
Véronis (Jean) 44, 71, 102, 139, 323, 475, 481, 488, 508
Veyrat-Masson (Isabelle).....328
Vidal-Naquet (Pierre).....332
Vigogne (Ludovic) 16, 561, 562, 569, 571, 572, 574
Villepin (Dominique de)..... 71, 147, 152, 154-157, 159, 160, 162, 164, 167, 168, 170, 171, 176, 177, 221, 327, 353, 357, 366, 408, 409, 411-414, 443, 481, 496, 565, 566
Villiers (Philippe de)....24, 231, 411, 443, 588, 597, 599, 607
Virot (Pascal).....526, 577
Voynet (Dominique).....347, 563, 572, 596, 607

W

Wahnich (Stéphane).....104, 106
Waintraub (Judith).....16, 559
Waintrop (Michel).....564
Wathier (Virginie).....104, 106
Weber (Max).....76, 87, 89
Wenden (Anita L.).....357
Willaime (Jean-Paul).....135
Wilson (Deirdre).311, 314, 316-319, 418-520, 580, 637, 655, 656, 658
Winkin (Yves).....317
Winock (Michel).....164

Y

Ysmal (Colette).....188, 248, 272, 279

INDEX DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

Tableaux

Tableau 1 – Évolutions des préoccupations des Français en pourcentage total des réponses (1997-2004), p. 186

Tableau 2 – Évolutions des opinions à l'égard des immigrés en pourcentage par année (1992-2004), p. 191

Tableau 3 – Évolution des opinions à l'égard des musulmans en pourcentage par année (1999-2004), p. 198

Tableau 4 – Évolutions de diverses opinions entre 1981 et 1999 (en pourcentage), p. 205

Tableau 5 – Évolutions de diverses opinions quant à la question religieuse entre 1981/1990 et 1999 (en pourcentage), p. 212

Tableau 6 – Résultats électoraux du Front national de 1984 à 2004, p. 232

Tableau 7 – Départements dans lesquels la progression du FN est la plus sensible en pourcentage des suffrages exprimés, p. 243

Tableau 8 – Évolution des résultats départementaux de Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen entre 1995 et 2002, p. 245

Tableau 9 – Résultats du premier tour des élections présidentielles de 2002, p. 251

Tableau 10a – Résultats électoraux de la « gauche modérée »* de 1993 à 2004, p. 260

Tableau 10b – Résultats électoraux de la « droite modérée »* de 1984 à 2004, p. 260

Tableau 10c – Comparatif des résultats électoraux de la « gauche modérée » et de la « droite modérée de 1984 à 2004, p. 261

Tableau 11 – Résultats électoraux de l'extrême-gauche* de 1984 à 2004, p. 264

Tableau 12 – Analyse de régression logistique sur les votes au premier tour des législatives de 1997, p. 280

Tableau 13 – Analyse de régression logistique sur les votes au premier tour présidentiel 2002, p. 282

Tableau 14 – « Vous-même, diriez-vous que vous êtes, plutôt de gauche, plutôt de droite, ni de gauche ni de droite ? », p. 293

Tableau 15 – « On classe habituellement les Français sur une échelle de ce genre qui va de la gauche à la droite. Vous, personnellement, où vous classeriez-vous ? », p. 293

Tableau 16 – Gauche (cases 1, 2 et 3) + droite (cases 5, 6 et 7) selon l'année de naissance, p. 294

Tableau 17 – Évolutions des opinions à l'égard des immigrés entre 2004 et 2005 (en pourcentage), p. 375

Tableau 18 – Évolution des opinions à l'égard des musulmans entre 2004 et 2005 (en pourcentage), p. 377

Tableau 19 – Évolution des opinions à l'égard du racisme entre 2004 et 2005 (en pourcentage), p. 379

Tableau 20 – Échelle d'ethnocentrisme selon le sexe, l'âge, le niveau de diplôme et l'auto-positionnement politique (pourcentage de très ethnocentriques), p. 394

Tableau 21 – Niveau d'ethnocentrisme selon les craintes pour la société française (en pourcentage), p. 399

Tableau 22 – Niveau d'ethnocentrisme selon les raisons pour lesquelles les immigrés s'intègrent assez ou très difficilement (en pourcentage), p. 400

Tableau 23 – « Voulez-vous me dire si vous souhaitez lui voir jouer un rôle important au cours des mois et des années à venir ? » (pourcentage de réponse oui), p. 411

Tableau 24 – Évolutions des opinions à l'égard des immigrés entre 2005 et 2006 (en pourcentage), p. 426

Tableau 25 – Évolutions des opinions à l'égard du communautarisme de certains groupes entre 2005 et 2006 (en pourcentage), p. 428

Tableau 26 – Évolutions des opinions à l'égard du communautarisme de certains groupes entre 2005 et 2006 (en pourcentage), p. 430

Tableau 27 – Présence de la diversité dans les cinq premiers titres des journaux télévisés de TF1 et France 2 en février, novembre et décembre 2006, p. 442

Tableau 28 – Évolutions des opinions à l'égard des pratiques musulmanes entre 2003 et 2006 (en pourcentage), p. 454

Tableau 29 – Fréquences absolues des formes du champ lexical de la nation dans les déclarations des quatre principaux candidats, p. 532

Tableau 30 – Détail des points de liaison et des indices de cooccurrence des formes associées à l'identité nationale dans les sous-corpus « locuteurs », p. 537

Graphiques

Graphique 1 – Évolution de l'opinion « il y a trop d'immigrés en France » par cohorte de naissance entre 1988 et 2002, p. 193

Graphique 2 – Évolution des opinions ethnocentriques entre 1992 et 2005, p. 385

Graphique 3 – Évolution du sentiment d'être raciste de 1990 à 2005, p. 388

Graphique 4 – Évolution de l'indice longitudinal de tolérance entre 1990 et 2005, p. 390

Graphique 5 – Évolution de l'indice longitudinal de tolérance par minorité nationale entre 1990 et 2006, p. 433

Graphique 6 – Temps cumulé des enjeux du libéralisme culturel dans la durée totale de l'information télévisée de 20h de TF1 et France 2 en février, novembre et décembre 2006 (en pourcentage), p. 437

Graphique 7 – Graphe de similitudes du corpus global, p. 535

Graphique 8 – Graphes de similitudes des sous-corpus « locuteurs », p. 536

Graphique 9 – Chi2 modalités de la variable locuteurs par classe, p. 539

Graphique 10 – AFC modalités de la variable locuteurs/classes, p. 540

ANNEXES

ANNEXE N° 1 – ANALYSE DE CONTENU PAR ANNEE DES DISCOURS DE NICOLAS SARKOZY

- Année 2003 :

** Classification descendante hiérarchique :*

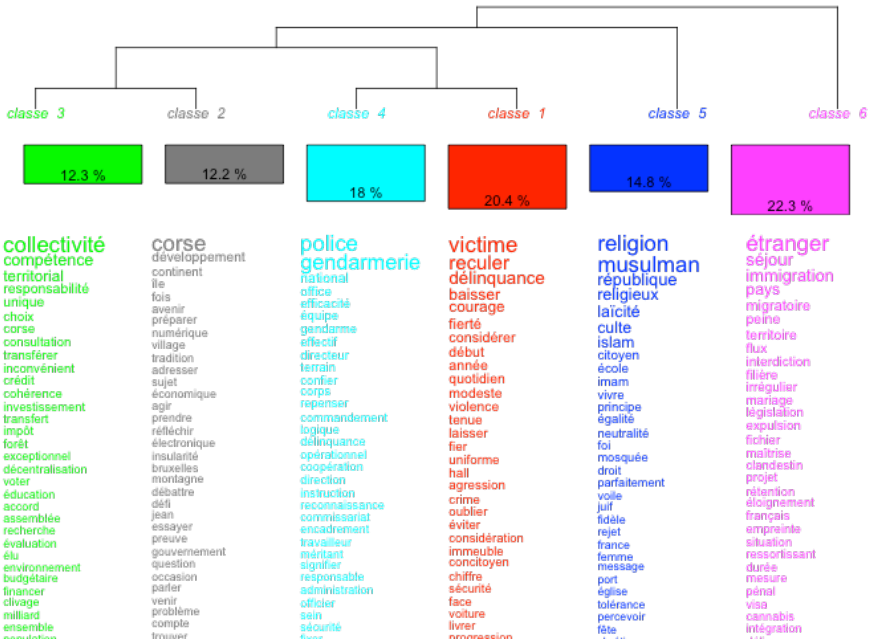

**Analyse factorielle des correspondances :*

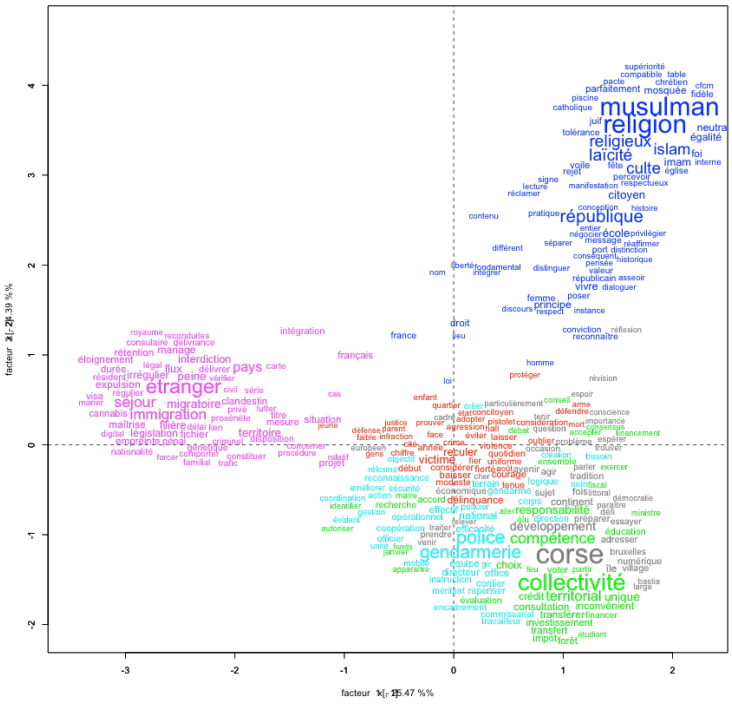

** Profils des classes :*

Classe « Islam et République » - 50 formes les plus spécifiques :

num	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme	p
0	45	45	100.0	269.72	nom	religion	< 0,0001
1	45	45	100.0	269.72	adj	musulman	< 0,0001
2	38	51	74.51	150.97	nom	république	< 0,0001
3	23	23	100.0	135.0	adj	religieux	< 0,0001
4	23	23	100.0	135.0	nom	laïcité	< 0,0001
5	22	22	100.0	129.01	nom	culte	< 0,0001
6	21	21	100.0	123.03	nom	islam	< 0,0001
7	14	17	82.35	62.37	nom	citoyen	< 0,0001
8	15	20	75.0	58.43	nom	école	< 0,0001
9	9	9	100.0	52.14	nom	imam	< 0,0001
10	19	33	57.58	49.26	ver	vivre	< 0,0001
11	20	37	54.05	46.68	nom	principe	< 0,0001
12	8	8	100.0	46.3	nom	égalité	< 0,0001
13	8	8	100.0	46.3	nom	neutralité	< 0,0001
14	7	7	100.0	40.48	nom	foi	< 0,0001
15	7	7	100.0	40.48	nom	mosquée	< 0,0001
16	27	68	39.71	35.56	nom	droit	< 0,0001
17	6	6	100.0	34.66	adv	parfaitement	< 0,0001
18	7	8	87.5	33.71	nom	voile	< 0,0001
19	5	5	100.0	28.86	adj	juif	< 0,0001
20	5	5	100.0	28.86	adj	fidèle	< 0,0001
21	6	7	85.71	28.04	nom	rejet	< 0,0001
22	31	95	32.63	26.14	nr	france	< 0,0001
23	13	26	50.0	26.1	nom	femme	< 0,0001
24	6	8	75.0	23.11	nom	message	< 0,0001
25	6	8	75.0	23.11	nom	port	< 0,0001
26	4	4	100.0	23.07	nom	église	< 0,0001
27	4	4	100.0	23.07	nom	tolérance	< 0,0001
28	4	4	100.0	23.07	ver	percevoir	< 0,0001
29	4	4	100.0	23.07	nom	fête	< 0,0001
30	4	4	100.0	23.07	adj	chrétien	< 0,0001
31	8	13	61.54	22.74	adj	républicain	< 0,0001
32	9	16	56.25	22.07	ver	poser	< 0,0001
33	11	22	50.0	22.0	ver	reconnaître	< 0,0001
34	8	14	57.14	20.11	nom	valeur	< 0,0001
35	11	24	45.83	18.69	nom	conviction	< 0,0001
36	5	7	71.43	17.88	adj	pratique	< 0,0001
37	3	3	100.0	17.28	nom	table	< 0,0001
38	3	3	100.0	17.28	adj	compatible	< 0,0001
39	3	3	100.0	17.28	nom	synagogue	< 0,0001
40	3	3	100.0	17.28	nom	supériorité	< 0,0001
41	3	3	100.0	17.28	adj	respectueux	< 0,0001
42	3	3	100.0	17.28	nom	racisme	< 0,0001
43	3	3	100.0	17.28	ver	pratiquer	< 0,0001
44	3	3	100.0	17.28	nom	piscine	< 0,0001
45	3	3	100.0	17.28	nom	pacte	< 0,0001
46	3	3	100.0	17.28	adj	interne	< 0,0001
47	3	3	100.0	17.28	adj	contradictoire	< 0,0001
48	3	3	100.0	17.28	nr	cfcm	< 0,0001
49	3	3	100.0	17.28	nom	catholique	< 0,0001

- Année 2005 :

** Classification descendante hiérarchique :*

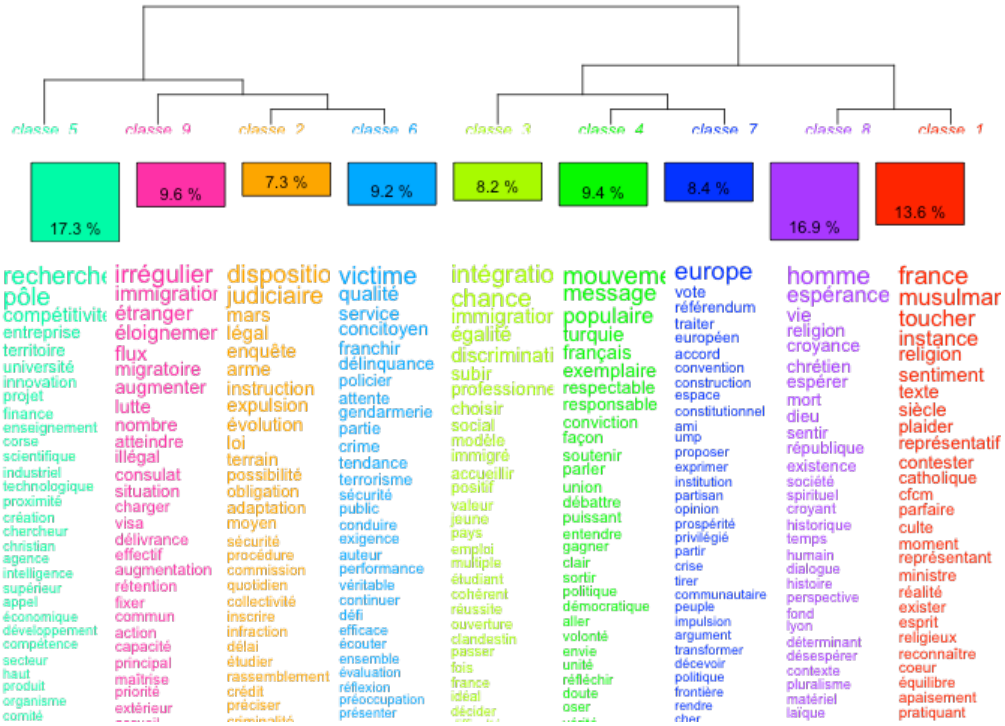

** Analyse factorielle des correspondances :*

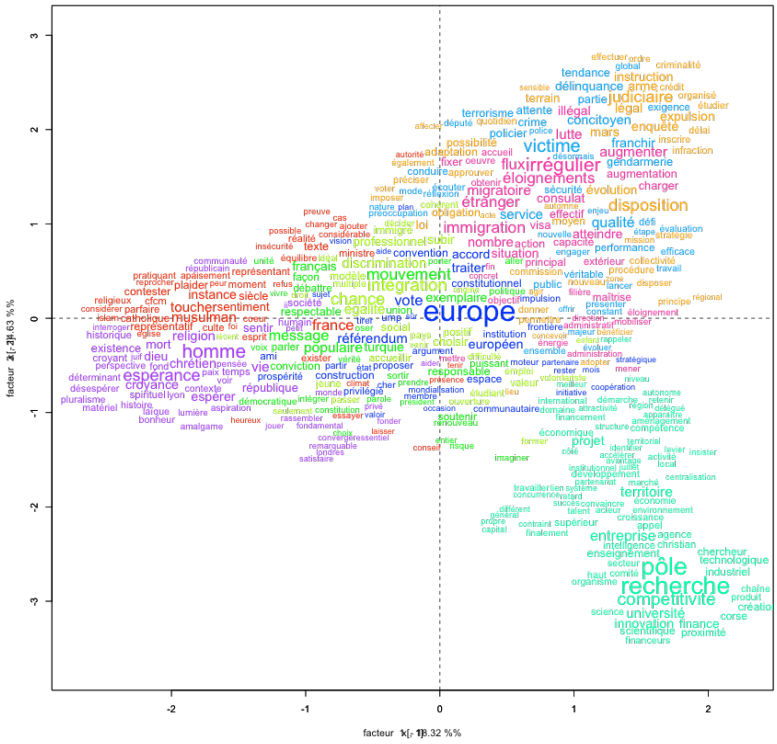

** Profils des classes :*

Classe « Immigration choisie/subie » - 50 formes les plus spécifiques :

num	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	Chi2	Type	forme	p
0	8	10	80.00	69.36	nom	intégration	< 0,0001
1	6	6	100.00	67.51	nom	chance	< 0,0001
2	14	37	37.84	46.13	nom	immigration	< 0,0001
3	5	6	83.33	45.21	nom	égalité	< 0,0001
4	4	4	100.00	44.83	nom	discrimination	< 0,0001
5	6	10	60.00	36.08	ver	subir	< 0,0001
6	3	3	100.00	33.55	adj	professionnel	< 0,0001
7	6	11	54.55	31.83	ver	choisir	< 0,0001
8	5	9	55.26	27.08	adj	social	< 0,0001
9	3	4	75.00	23.73	nom	modèle	< 0,0001
10	3	4	75.00	23.73	nom	immigré	< 0,0001
11	4	7	57 .14	22.41	ver	accueillir	< 0,0001
12	4	7	57.14	22.41	adj	positif	< 0,0001
13	4	8	50.00	18.71	nom	valeur	< 0,0001
14	4	8	50.00	18.71	adj	jeune	< 0,0001
15	8	29	27.59	15.19	nom	pays	< 0,0001
16	3	6	50.00	13.98	nom	emploi	0,00018
17	3	6	50.00	13.98	adj	multiple	0,00018
18	2	3	66.67	13.60	nom	étudiant	0,00022
19	2	3	66.67	13.60	adj	cohérent	0,00022
20	2	3	66.67	13.60	nom	réussite	0,00022
21	2	3	66.67	13.60	nom	ouverture	0,00022
22	2	3	66.67	13.60	adj	clandestin	0,00022
23	5	15	33.33	12.84	ver	passer	0,00033
24	5	16	31.25	11.54	nom	fois	0,00068
25	12	62	19.35	11.50	nr	france	0,00069
26	3	7	42.86	11.23	nom	idéal	0,00080
27	2	4	50.00	9.28	ver	décider	0,00231
28	2	4	50.00	9.28	nom	difficulté	0,00231
29	2	4	50.00	9.28	ver	former	0,00231
30	2	4	50.00	9.28	adj	volontariste	0,00231
31	5	20	25.00	7.71	nom	droit	0,00548
32	3	9	33.33	7.61	nom	formation	0,00579
33	2	5	40.00	6.72	nom	diversité	0,00951
34	3	10	30.00	6.37	ver	accepter	0,01158
35	3	10	30.00	6.37	nom	origine	0,01158
36	3	10	30.00	6.37	nom	femme	0,01158
37	4	16	25.00	6.12	ver	venir	0,01335
38	3	11	27.27	5.37	nom	identité	0,02044
39	2	6	33.33	5.05	adv	seulement	0,02469
40	3	12	25.00	4.55	adj	républicain	0,03284
41	8	52	15.38	3.89	adj	français	0,04850
42	2	7	28.57	3.87	adj	dernier	0,04912
43	2	7	28.57	3.87	adv	plutôt	0,04912
44	2	7	28.57	3.87	adj	profond	0,04912
45	2	7	28.57	3.87	adv	profondément	0,04912
46	3	14	21.43	3.30	adj	économique	NS (0,06920)
47	2	8	25.00	3.01	adj	seul	NS (0,08267)
48	2	8	25.00	3.01	nom	effort	NS (0,08267)
49	2	8	25.00	3.01	nom	réalité	NS (0,08267)

Classe « Intégration de la religion musulmane » - 50 formes les plus spécifiques :

num	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	Chi2	Type	forme	p
0	27	62	43.55	54.19	nr	france	< 0,0001
1	11	15	73.33	47.13	adj	musulman	< 0,0001
2	7	7	100.00	45.26	ver	toucher	< 0,0001
3	6	6	100.00	38.72	nom	instance	< 0,0001
4	16	36	44.44	31.54	nom	religion	< 0,0001
5	6	7	85.71	31.54	nom	sentiment	< 0,0001
6	7	10	70.00	27.73	nom	texte	< 0,0001
7	7	10	70.00	27.73	nom	siècle	< 0,0001
8	4	4	100.00	25.71	ver	plaider	< 0,0001
9	4	4	100.00	25.71	adj	représentatif	< 0,0001
10	4	4	100.00	25.71	ver	contester	< 0,0001
11	6	9	66.67	22.05	nom	catholique	< 0,0001
12	3	3	100.00	19.24	nr	cfcm	< 0,0001
13	3	3	100.00	19.24	ver	parfaire	< 0,0001
14	4	5	80.00	19.02	nom	culte	< 0,0001
15	4	5	80.00	19.02	nom	moment	< 0,0001
16	4	5	80.00	19.02	nom	représentant	< 0,0001
17	6	10	60.00	18.78	nom	ministre	< 0,0001
18	5	8	62.50	16.62	nom	réalité	< 0,0001
19	5	8	62.50	16.62	ver	exister	< 0,0001
20	5	8	62.50	16.62	nom	esprit	< 0,0001
21	4	6	66.67	14.61	adj	religieux	0,00013
22	6	12	50.00	13.93	ver	reconnaître	0,00018
23	3	4	75.00	12.99	nom	cœur	0,00031
24	3	4	75.00	12.99	nom	équilibre	0,00031
25	3	4	75.00	12.99	nom	apaisement	0,00031
26	3	4	75.00	12.99	nom	pratiquant	0,00031
27	9	24	37.50	12.32	nom	loi	0,00044
28	5	10	50.00	11.56	ver	devenir	0,00067
29	5	10	50.00	11.56	nom	islam	0,00067
30	3	5	60.00	9.30	nom	église	0,00229
31	3	5	60.00	9.30	ver	ajouter	0,00229
32	3	5	60.00	9.30	adj	considérable	0,00229
33	4	8	50.00	9.21	nom	cas	0,00240
34	4	9	44.44	7.46	ver	changer	0,00630
35	2	3	66.67	7.26	adj	possible	0,00703
36	2	3	66.67	7.26	ver	considérer	0,00703
37	2	3	66.67	7.26	nom	preuve	0,00703
38	2	3	66.67	7.26	nom	insécurité	0,00703
39	2	3	66.67	7.26	ver	discuter	0,00703
40	2	3	66.67	7.26	ver	essayer	0,00703
41	2	3	66.67	7.26	nom	refus	0,00703
42	2	3	66.67	7.26	nom	fondateur	0,00703
43	2	3	66.67	7.26	adj	facile	0,00703
44	2	3	66.67	7.26	nom	climat	0,00703
45	2	3	66.67	7.26	ver	reprocher	0,00703
46	3	6	50.00	6.88	nom	conseil	0,00870
47	3	6	50.00	6.88	nom	raison	0,00870
48	3	6	50.00	6.88	nom	début	0,00870
49	3	6	50.00	6.88	nom	foi	0,00870

Classe « Spiritualité » - 50 formes les plus spécifiques :

num	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	Chi2	Type	forme	p
0	23	29	79.31	85.32	nom	homme	< 0,0001
1	13	13	100.00	65.62	nom	espérance	< 0,0001
2	16	23	69.57	47.59	nom	vie	< 0,0001
3	20	36	55.56	41.24	nom	religion	< 0,0001
4	8	8	100.00	39.98	nom	croyance	< 0,0001
5	8	8	100.00	39.98	nom	chrétien	< 0,0001
6	9	10	90.00	38.82	ver	espérer	< 0,0001
7	7	7	100.00	34.91	nom	mort	< 0,0001
8	7	7	100.00	34.91	nom	dieu	< 0,0001
9	15	26	57.69	32.48	ver	sentir	< 0,0001
10	14	24	58.33	30.80	nom	république	< 0,0001
11	6	6	100.00	29.86	nom	existence	< 0,0001
12	12	23	52.17	21.35	nom	société	< 0,0001
13	4	4	100.00	19.83	adj	spirituel	< 0,0001
14	4	4	100.0	19.83	nom	croyant	< 0,0001
15	6	8	75.00	19.54	adj	historique	< 0,0001
16	8	13	61.54	18.94	nom	temps	< 0,0001
17	7	11	63.64	17.49	adj	humain	< 0,0001
18	5	7	71.43	15.03	nom	dialogue	0,00010
19	3	3	100.0	14.84	nom	histoire	0,00011
20	3	3	100.0	14.84	nom	perspective	0,00011
21	3	3	100.0	14.84	nom	fond	0,00011
22	3	3	100.0	14.84	nr	lyon	0,00011
23	3	3	100.0	14.84	adj	déterminant	0,00011
24	3	3	100.0	14.84	ver	désepérer	0,00011
25	3	3	100.0	14.84	nom	contexte	0,00011
26	3	3	100.0	14.84	nom	pluralisme	0,00011
27	3	3	100.0	14.84	adj	matériel	0,00011
28	3	3	100.0	14.84	adj	laïque	0,00011
29	3	3	100.0	14.84	nom	bonheur	0,00011
30	6	10	60.00	13.50	nom	respect	0,00023
31	6	10	60.00	13.50	nom	laïcité	0,00023
32	6	10	60.00	13.50	nom	femme	0,00023
33	10	22	45.45	13.36	ver	voir	0,00025
34	4	6	66.67	10.71	nom	communauté	0,00106
35	4	6	66.67	10.71	nom	pensée	0,00106
36	4	6	66.67	10.71	nom	aspiration	0,00106
37	10	25	40.00	10.00	nom	question	0,00156
38	5	9	55.56	9.75	nom	exemple	0,00179
39	5	9	56.57	9.75	nom	paix	0,00179
40	3	4	75.00	9.69	nom	amalgame	0,00184
41	3	4	75.00	9.69	nom	lumière	0,00184
42	3	4	75.00	9.69	adj	lourd	0,00184
43	6	12	50.00	9.59	adj	républicain	0,00195
44	4	7	57.14	8 .19	ver	remettre	0,00421
45	4	7	57.14	8.19	nom	processus	0,00421
46	5	10	50.00	7.96	nom	islam	0,00477
47	10	28	35.71	7.47	nom	monde	0,00626
48	6	14	42.86	6.91	nom	liberté	0,00857
49	3	5	60.00	6.68	adj	petit	0,00974

- Année 2006 :

** Classification descendante hiérarchique :*

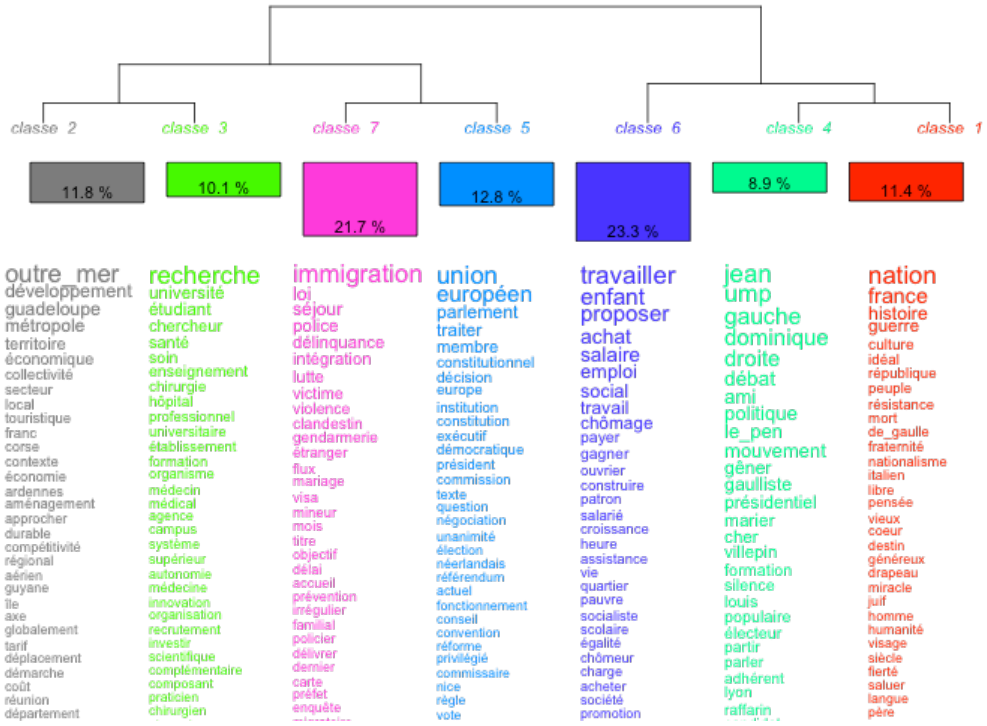

** Analyse factorielle des correspondances :*

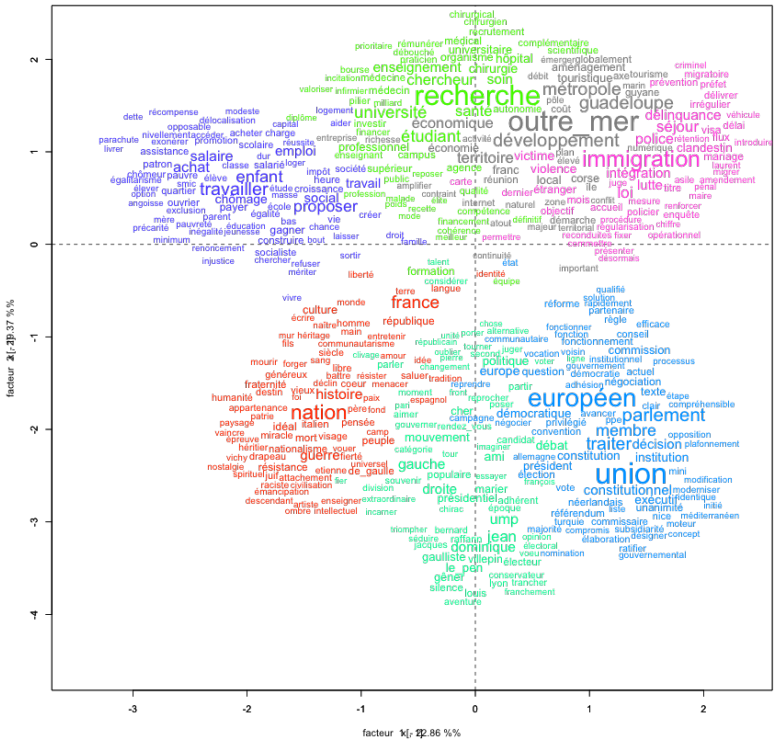

** Profils des classes :*

Classe « Identité nationale » - 50 formes les plus spécifiques :

num	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme	p
0	39	48	81.25	236.31	nom	nation	< 0,0001
1	100	288	34.72	174.41	nr	france	< 0,0001
2	25	36	69.44	121.82	nom	histoire	< 0,0001
3	15	16	93.75	108.13	nom	guerre	< 0,0001
4	21	40	52.5	67.97	nom	culture	< 0,0001
5	9	10	90.0	61.43	adj	idéal	< 0,0001
6	35	100	35.0	57.37	nom	république	< 0,0001
7	15	26	57.69	55.75	nom	peuple	< 0,0001
8	7	7	100.0	54.57	nom	résistance	< 0,0001
9	8	9	88.89	53.71	nom	mort	< 0,0001
10	9	12	75.0	48.3	nom	de_gaulle	< 0,0001
11	9	12	75.0	48.3	nom	fraternité	< 0,0001
12	6	6	100.0	46.76	nom	nationalisme	< 0,0001
13	7	8	87.5	46.03	adj	italien	< 0,0001
14	14	28	50.0	41.77	adj	libre	< 0,0001
15	10	16	62.5	41.64	nom	pensée	< 0,0001
16	8	11	72.73	41.15	adj	vieux	< 0,0001
17	11	19	57.89	40.98	nom	coeur	< 0,0001
18	7	9	77.78	39.41	nom	destin	< 0,0001
19	7	9	77.78	39.41	adj	généreux	< 0,0001
20	5	5	100.0	38.95	nom	drapeau	< 0,0001
21	5	5	100.0	38.95	nom	miracle	< 0,0001
22	5	5	100.0	38.95	adj	juif	< 0,0001
23	22	60	36.67	38.84	nom	homme	< 0,0001
24	6	7	85.71	38.39	nom	humanité	< 0,0001
25	6	7	85.71	38.39	nom	visage	< 0,0001
26	8	12	66.67	36.47	nom	siècle	< 0,0001
27	8	12	66.67	36.47	nom	fierté	< 0,0001
28	8	12	66.67	36.47	ver	saluer	< 0,0001
29	12	24	50.0	35.75	nom	langue	< 0,0001
30	8	13	61.54	32.53	nom	père	< 0,0001
31	8	13	61.54	32.53	nom	fils	< 0,0001
32	4	4	100.0	31.15	nom	héritier	< 0,0001
33	4	4	100.0	31.15	nom	attachement	< 0,0001
34	4	4	100.0	31.15	nom	appartenance	< 0,0001
35	4	4	100.0	31.15	nom	raciste	< 0,0001
36	4	4	100.0	31.15	nr	etienne	< 0,0001
37	7	11	63.64	29.86	nom	main	< 0,0001
38	10	20	50.0	29.75	nom	terre	< 0,0001
39	8	14	57.14	29.17	ver	battre	< 0,0001
40	8	14	57.14	29.17	ver	mourir	< 0,0001
41	27	97	27.84	26.96	nom	monde	< 0,0001
42	7	12	58.33	26.3	ver	écrire	< 0,0001
43	18	54	33.33	26.28	nom	liberté	< 0,0001
44	8	15	53.33	26.28	nom	tradition	< 0,0001
45	5	7	71.43	25.05	nom	communautarisme	< 0,0001
46	5	7	71.43	25.05	nom	patrie	< 0,0001
47	6	10	60.0	23.49	ver	naître	< 0,0001
48	4	5	80.0	23.35	nom	déclin	< 0,0001
49	4	5	80.0	23.35	adj	universel	< 0,0001

- Année 2007 :

** Classification descendante hiérarchique :*

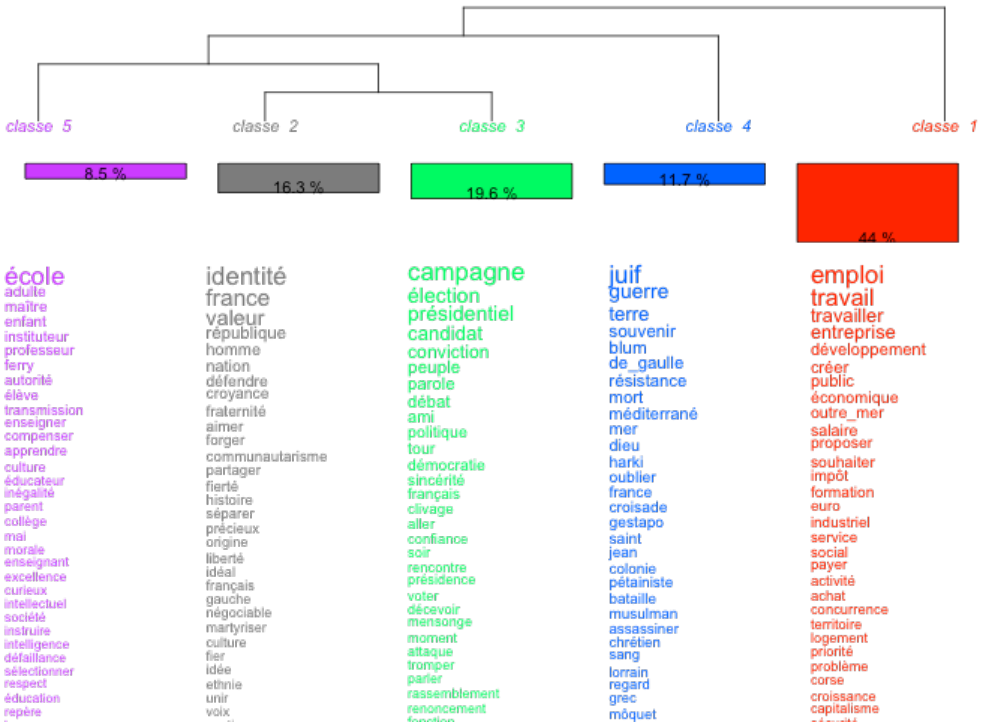

** Analyse factorielle des correspondances :*

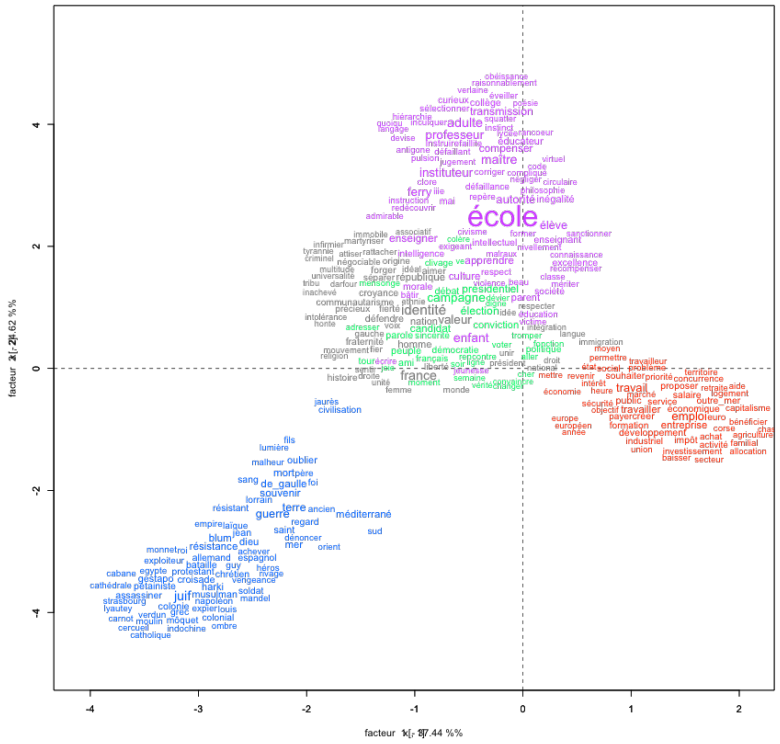

** Profils des classes :*

Classe « Identité nationale » - 50 formes les plus spécifiques :

num	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme	p
0	96	134	71.64	309.24	nom	identité	< 0,0001
1	326	967	33.71	263.7	nr	france	< 0,0001
2	137	284	48.24	224.95	nom	valeur	< 0,0001
3	121	304	39.8	130.98	nom	république	< 0,0001
4	126	341	36.95	114.3	nom	homme	< 0,0001
5	63	124	50.81	111.1	nom	nation	< 0,0001
6	36	55	65.45	98.64	ver	défendre	< 0,0001
7	25	31	80.65	94.82	nom	croyance	< 0,0001
8	43	78	55.13	87.7	nom	fraternité	< 0,0001
9	55	118	46.61	81.5	ver	aimer	< 0,0001
10	22	28	78.57	80.17	ver	forger	< 0,0001
11	27	40	67.5	77.61	nom	communautarisme	< 0,0001
12	58	132	43.94	76.02	ver	partager	< 0,0001
13	25	36	69.44	75.2	nom	fierté	< 0,0001
14	64	155	41.29	73.32	nom	histoire	< 0,0001
15	14	15	93.33	65.55	ver	séparer	< 0,0001
16	19	26	73.08	61.87	adj	précieux	< 0,0001
17	32	60	53.33	61.16	nom	origine	< 0,0001
18	69	187	36.9	60.49	nom	liberté	< 0,0001
19	26	45	57.78	57.37	adj	idéal	< 0,0001
20	163	606	26.9	56.63	adj	français	< 0,0001
21	57	150	38.0	53.46	nom	gauche	< 0,0001
22	10	10	100.0	51.54	adj	négociable	< 0,0001
23	10	10	100.0	51.54	ver	martyriser	< 0,0001
24	68	196	34.69	50.66	nom	culture	< 0,0001
25	21	35	60.0	49.43	adj	fier	< 0,0001
26	64	185	34.59	47.2	nom	idée	< 0,0001
27	10	11	90.91	45.06	nom	ethnie	< 0,0001
28	29	61	47.54	44.27	ver	unir	< 0,0001
29	15	22	68.18	43.68	nom	voix	< 0,0001
30	62	183	33.88	43.1	ver	sentir	< 0,0001
31	57	165	34.55	41.71	nom	président	< 0,0001
32	46	124	37.1	40.39	nom	coeur	< 0,0001
33	11	14	78.57	39.98	nom	dictature	< 0,0001
34	89	305	29.18	39.54	nom	monde	< 0,0001
35	55	162	33.95	38.31	ver	respecter	< 0,0001
36	18	32	56.25	37.75	nom	mouvement	< 0,0001
37	35	87	40.23	37.25	nom	droite	< 0,0001
38	12	17	70.59	36.92	adj	individuel	< 0,0001
39	16	27	59.26	36.8	nom	humanisme	< 0,0001
40	7	7	100.0	36.06	ver	rattacher	< 0,0001
41	11	15	73.33	35.94	nom	intolérance	< 0,0001
42	10	13	76.92	35.18	nom	race	< 0,0001
43	8	9	88.89	34.88	adj	immobile	< 0,0001
44	9	11	81.82	34.75	adj	mystérieux	< 0,0001
45	9	11	81.82	34.75	nom	multitude	< 0,0001
46	25	55	45.45	34.73	ver	rassembler	< 0,0001
47	18	34	52.94	33.76	nom	religion	< 0,0001
48	25	56	44.64	33.42	nom	immigration	< 0,0001
49	41	114	35.96	33.14	adj	national	< 0,0001

Classe « Récit national » - 50 formes les plus spécifiques :

num	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme	p
0	36	36	100.0	273.82	adj	juif	< 0,0001
1	40	56	71.43	195.65	nom	guerre	< 0,0001
2	41	62	66.13	180.09	nom	terre	< 0,0001
3	33	50	66.0	144.22	ver	souvenir	< 0,0001
4	23	27	85.19	142.0	nom	blum	< 0,0001
5	30	44	68.18	137.16	nom	de_gaulle	< 0,0001
6	23	28	82.14	135.35	nom	résistance	< 0,0001
7	34	55	61.82	135.28	nom	mort	< 0,0001
8	34	57	59.65	128.38	adj	méditerrané	< 0,0001
9	24	32	75.0	125.0	nom	mer	< 0,0001
10	21	26	80.77	120.78	nom	dieu	< 0,0001
11	16	17	94.12	112.25	nom	harki	< 0,0001
12	34	63	53.97	110.39	ver	oublier	< 0,0001
13	207	967	21.41	108.09	nr	france	< 0,0001
14	14	14	100.0	106.04	nom	croisade	< 0,0001
15	14	14	100.0	106.04	nom	gestapo	< 0,0001
16	21	29	72.41	104.16	adj	saint	< 0,0001
17	18	23	78.26	99.17	nom	jean	< 0,0001
18	13	13	100.0	98.45	nom	colonie	< 0,0001
19	13	13	100.0	98.45	adj	pétainiste	< 0,0001
20	14	15	93.33	97.13	nom	bataille	< 0,0001
21	14	15	93.33	97.13	adj	musulman	< 0,0001
22	12	12	100.0	90.86	ver	assassiner	< 0,0001
23	13	14	92.86	89.58	nom	chrétien	< 0,0001
24	19	28	67.86	86.02	nom	sang	< 0,0001
25	18	26	69.23	83.8	adj	lorrain	< 0,0001
26	18	26	69.23	83.8	nom	regard	< 0,0001
27	11	11	100.0	83.27	nom	grec	< 0,0001
28	11	11	100.0	83.27	nr	môquet	< 0,0001
29	14	17	82.35	82.49	nom	espagnol	< 0,0001
30	12	13	92.31	82.05	nom	protestant	< 0,0001
31	12	13	92.31	82.05	adj	allemand	< 0,0001
32	17	24	70.83	81.69	nom	résistant	< 0,0001
33	37	89	41.57	78.3	nom	civilisation	< 0,0001
34	10	10	100.0	75.69	adj	colonial	< 0,0001
35	18	28	64.29	75.43	nom	fils	< 0,0001
36	11	12	91.67	74.52	nom	soldat	< 0,0001
37	11	12	91.67	74.52	nr	guy	< 0,0001
38	16	24	66.67	70.59	nom	père	< 0,0001
39	18	30	60.0	68.21	nom	foi	< 0,0001
40	9	9	100.0	68.11	ver	expier	< 0,0001
41	9	9	100.0	68.11	nom	napoléon	< 0,0001
42	9	9	100.0	68.11	nom	exploiteur	< 0,0001
43	11	13	84.62	67.14	adj	laïque	< 0,0001
44	10	11	90.91	67.01	nom	roi	< 0,0001
45	15	23	65.22	64.11	adj	ancien	< 0,0001
46	8	8	100.0	60.53	nom	louis	< 0,0001
47	8	8	100.0	60.53	nr	verdun	< 0,0001
48	8	8	100.0	60.53	nr	strasbourg	< 0,0001
49	8	8	100.0	60.53	ver	rapatrier	< 0,0001

- Listes des locuteurs retenus :

Pour indication :

- Gouvernement Raffarin I : du 6 mai 2002 au 17 juin 2002
- Gouvernement Raffarin II : du 17 juin 2002 au 30 mars 2004
- Gouvernement Raffarin III : du 30 mars 2004 au 31 mai 2005
- Gouvernement Villepin : du 31 mai 2005 au 15 mai 2007

Locuteurs	Fonctions	Corpus
Accoyer Bernard	Président du groupe UMP à l'Assemblée nationale	Corpus 2005
Aillagon Jean-Jacques	Ministre de la Culture et de la Communication	Corpus 2002 ; Corpus 2003 ; Corpus 2004
Alliot-Marie Michèle	Ministre de la Défense	Corpus 2002 ; Corpus 2003 ; Corpus 2004 ; Corpus 2005
Ameline Nicole	Ministre déléguée (2004) puis ministre (2004-2005) à la Parité et à l'Égalité professionnelle	Corpus 2003 ; Corpus 2004 ; Corpus 2005
Aubert François d'	Ministre délégué à la Recherche	Corpus 2004
Bachelot Roselyne	Ministre de l'Écologie et du Développement durable	Corpus 2003
Barnier Michel	Ministre des Affaires étrangères	Corpus 2004 ; Corpus 2005
Baroin François	Secrétaire général délégué de l'UMP ; vice-président de l'Assemblée nationale (2004) ; ministre de l'Outre-mer (2005)	Corpus 2004 ; Corpus 2005
Barrot Jacques	Président du groupe UMP à l'Assemblée nationale	Corpus 2003 ; Corpus 2004
Bas Philippe	Ministre délégué à la Sécurité sociale, aux Personnes âgées, aux Personnes handicapées et à la Famille	Corpus 2005
Bertrand Léon	Secrétaire d'État (2002-2004) puis ministre déléguée au Tourisme	Corpus 2002 ; Corpus 2003 ; Corpus 2004 ; Corpus 2005
Bertrand Xavier	Ministre de la Santé et des Solidarités	Corpus 2005
Boisseau Marie-Thérèse	Secrétaire d'État aux Personnes handicapées	Corpus 2002 ; Corpus 2003

Borloo Jean-Louis	Ministre de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement	Corpus 2005
Bussereau Dominique	Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche	Corpus 2004 ; Corpus 2005
Chirac Jacques	Président de la République	Corpus 2002 ; Corpus 2003 ; Corpus 2004 ; Corpus 2005
Clément Pascal	Ministre de la Justice	Corpus 2005
Copé Jean-François	Ministre délégué à l'intérieur puis Ministre délégué au Budget	Corpus 2004
Darcos Xavier	Ministre délégué à l'Enseignement scolaire (2002-2004) puis ministre délégué à la Coopération, au Développement et à la Francophonie	Corpus 2002 ; Corpus 2003 ; Corpus 2004 ; Corpus 2005
Delevoye Jean-Paul	Ministre de la Fonction publique, de la Réforme de l'État et de l'Aménagement du territoire	Corpus 2002 ; Corpus 2004
Devedjian Patrick	Ministre délégué aux Libertés locales (2002-2004) puis Ministre délégué à l'Industrie	Corpus 2002 ; Corpus 2003 ; Corpus 2004 ; Corpus 2005
Donnedieu de Vabres Renaud	Ministre de la Culture et de la Communication	Corpus 2004 ; Corpus 2005
Douste-Blazy Philippe	Secrétaire général de l'UMP (2002-2004) puis ministre des Solidarités, de la santé et de la Famille (2004-2005) puis ministre des Affaires étrangères (à partir de 2005)	Corpus 2003 ; Corpus 2004 ; Corpus 2005
Dutreil Renaud	Secrétaire d'État chargé des PME, du Commerce, de l'Artisanat, des Professions libérales et de la Consommation	Corpus 2003
Estrosi Christian	Ministre délégué à l'Aménagement du territoire	Corpus 2005
Falco Hubert	Ministre délégué aux Personnes âgées	Corpus 2004
Fillon François	Ministre des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité (2002-2004) puis Ministre de l'Éducation nationale, de	Corpus 2002 ; Corpus 2003 ; Corpus 2004 ; Corpus 2005

	l'Enseignement supérieur et de la Recherche (à partir de 2004)	
Fontaine Nicole	Ministre déléguée à l'Industrie	Corpus 2003
Forissier Nicolas	Secrétaire d'État chargé de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales	Corpus 2004
Gaudin Jean-Claude	Vice-président de l'UMP	Corpus 2005
Gaymard Hervé	Ministre de l'Agriculture, de l'alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales	Corpus 2002 ; Corpus 2003 ; Corpus 2004
Girardin Brigitte	Ministre de l'Outre-mer (2002-2005) puis ministre déléguée à la Coopération, au Développement et à la Francophonie (à partir de 2005)	Corpus 2002 ; Corpus 2003 ; Corpus 2004 ; Corpus 2005
Guedj Nicole	Secrétaire d'État chargée de l'Aide aux victimes	Corpus 2004 ; Corpus 2005
Hortefeux Brice	Ministre délégué aux Collectivités territoriales	Corpus 2005
Jacob Christian	Ministre délégué à la Famille	Corpus 2003
Juppé Alain	Président de l'UMP	Corpus 2003 ; Corpus 2004
Lagarde Christine	Ministre déléguée au Commerce extérieur	Corpus 2005
Lambert Alain	Ministre du Budget et de la Réforme budgétaire	Corpus 2002 ; Corpus 2003
Lamour Jean-François	Ministre des Sports	Corpus 2003 ; Corpus 2004
Lenoir Noëlle	Ministre des Affaires européennes	Corpus 2002
Lepeltier Serge	Ministre de l'Écologie et du Développement durable	Corpus 2004
Loos François	Ministre délégué au Commerce extérieur (2002-2005) puis ministre délégué à l'Industrie (à partir de 2005)	Corpus 2002 ; Corpus 2003 ; Corpus 2005
Mattei Jean-François	Ministre de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées	Corpus 2002 ; Corpus 2003 ; Corpus 2004
Montchamp Marie-Anne	Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées	Corpus 2005
Muselier Renaud	Secrétaire d'État chargé des Affaires étrangères	Corpus 2003 ; Corpus 2004

Olin Nelly	Ministre de l'Écologie et du Développement durable	Corpus 2005
Perben Dominique	Ministre de la Justice (2002-2005) puis Ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer (à partir de 2005)	Corpus 2002 ; Corpus 2003 ; Corpus 2004 ; Corpus 2005
Raffarin Jean-Pierre	Premier ministre	Corpus 2002 ; Corpus 2003 ; Corpus 2004 ; Corpus 2005
Roig Marie-Josée	Ministre de la Famille et de l'enfance (2004) puis ministre déléguée à l'Intérieur à partir de 2004	Corpus 2004 ; Corpus 2005
Saint-Sernin Frédéric de	Secrétaire d'État chargé de l'Aménagement du territoire	Corpus 2004
Vautrin Catherine	Secrétaire d'État chargée de l'Intégration et de l'Égalité des chances (2004) puis secrétaire d'État chargée des Personnes âgées (2005-2005) puis ministre délégué à la cohésion sociale et à la Parité (à partir de 2005)	Corpus 2004 ; Corpus 2005
Villepin Dominique de	Ministre des Affaires étrangères (2002-2004) puis Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales (2004-2005) puis Premier ministre (à partir de 2005)	Corpus 2002 ; Corpus 2003 ; Corpus 2004 ; Corpus 2005
Wiltzer Pierre-André	Ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie	Corpus 2003 ; Corpus 2004
Woerth Éric	Secrétaire d'État chargé de la Réforme de l'État	Corpus 2004 ; Corpus 2005

- Année 2002 :

** Classification descendante hiérarchique :*

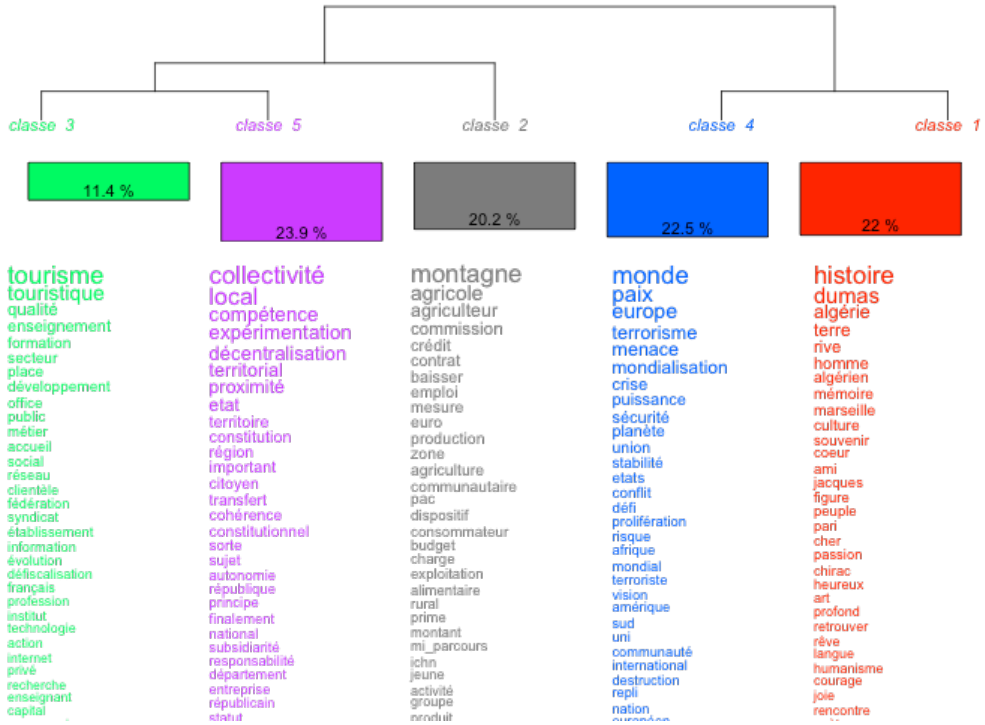

** Analyse factorielle des correspondances :*

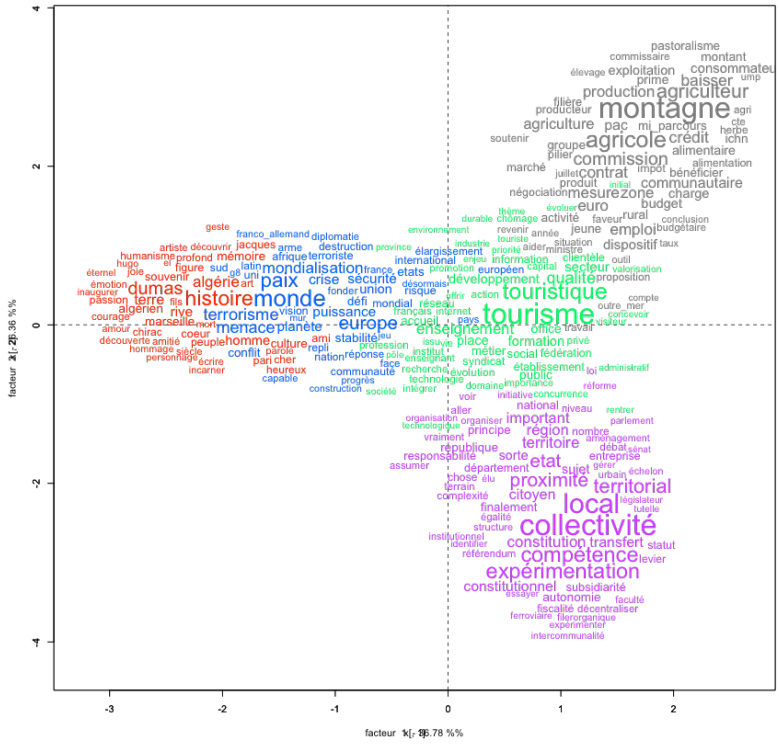

** Profils des classes :*

Classe « Promotion du patrimoine culturel » - 50 formes les plus spécifiques :

num	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme	p
0	85	120	70.83	172.7	nom	histoire	< 0,0001
1	38	38	100.0	136.15	nom	dumas	< 0,0001
2	38	46	82.61	99.74	nr	algérie	< 0,0001
3	28	30	93.33	89.68	nom	terre	< 0,0001
4	31	38	81.58	79.43	nom	rive	< 0,0001
5	56	98	57.14	72.54	nom	homme	< 0,0001
6	21	24	87.5	60.38	nom	algérien	< 0,0001
7	25	32	78.12	59.25	nom	mémoire	< 0,0001
8	18	19	94.74	58.86	nr	marseille	< 0,0001
9	56	109	51.38	56.56	nom	culture	< 0,0001
10	14	14	100.0	49.8	ver	souvenir	< 0,0001
11	23	32	71.88	46.78	nom	coeur	< 0,0001
12	23	32	71.88	46.78	nom	ami	< 0,0001
13	17	20	85.0	46.49	nom	jacques	< 0,0001
14	13	13	100.0	46.23	nom	figure	< 0,0001
15	50	101	49.5	45.83	nom	peuple	< 0,0001
16	21	29	72.41	43.28	nom	pari	< 0,0001
17	20	27	74.07	42.97	adj	cher	< 0,0001
18	12	12	100.0	42.66	nom	passion	< 0,0001
19	13	14	92.86	41.1	nr	chirac	< 0,0001
20	24	37	64.86	40.01	adj	heureux	< 0,0001
21	15	18	83.33	39.64	nom	art	< 0,0001
22	21	31	67.74	38.11	adj	profond	< 0,0001
23	29	51	56.86	36.63	ver	retrouver	< 0,0001
24	16	21	76.19	36.13	nom	rêve	< 0,0001
25	26	44	59.09	35.7	nom	langue	< 0,0001
26	10	10	100.0	35.53	nom	humanisme	< 0,0001
27	10	10	100.0	35.53	nom	courage	< 0,0001
28	10	10	100.0	35.53	nom	joie	< 0,0001
29	20	30	66.67	35.15	nom	rencontre	< 0,0001
30	18	26	69.23	34.03	nom	civilisation	< 0,0001
31	11	12	91.67	34.03	nom	poète	< 0,0001
32	23	38	60.53	33.2	ver	remercier	< 0,0001
33	16	22	72.73	33.17	nom	tradition	< 0,0001
34	14	18	77.78	32.78	nom	amitié	< 0,0001
35	9	9	100.0	31.97	nom	artiste	< 0,0001
36	9	9	100.0	31.97	nom	émotion	< 0,0001
37	9	9	100.0	31.97	nom	poésie	< 0,0001
38	18	27	66.67	31.61	nom	image	< 0,0001
39	40	86	46.51	30.85	ver	connaître	< 0,0001
40	24	42	57.14	30.57	nom	siècle	< 0,0001
41	10	11	90.91	30.51	nom	regard	< 0,0001
42	10	11	90.91	30.51	nom	fils	< 0,0001
43	10	11	90.91	30.51	nom	découverte	< 0,0001
44	15	21	71.43	30.06	ver	écrire	< 0,0001
45	11	13	84.62	29.79	nom	honneur	< 0,0001
46	11	13	84.62	29.79	nom	islam	< 0,0001
47	13	17	76.47	29.52	nom	arabe	< 0,0001
48	8	8	100.0	28.41	nom	musique	< 0,0001
49	8	8	100.0	28.41	nom	littérature	< 0,0001

Classe « Enjeux internationaux » - 50 formes les plus spécifiques :

num	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme	p
0	158	277	57.04	206.09	nom	monde	< 0,0001
1	66	81	81.48	165.4	nom	paix	< 0,0001
2	122	220	55.45	146.32	nr	europe	< 0,0001
3	35	36	97.22	116.41	nom	terrorisme	< 0,0001
4	37	40	92.5	113.65	nom	menace	< 0,0001
5	39	46	84.78	103.65	nom	mondialisation	< 0,0001
6	34	41	82.93	86.83	nom	crise	< 0,0001
7	31	37	83.78	80.5	nom	puissance	< 0,0001
8	44	64	68.75	79.94	nom	sécurité	< 0,0001
9	26	29	89.66	75.59	nom	planète	< 0,0001
10	49	80	61.25	70.47	nom	union	< 0,0001
11	26	33	78.79	60.49	nom	stabilité	< 0,0001
12	36	55	65.45	59.09	nr	etats	< 0,0001
13	21	24	87.5	58.52	nom	conflit	< 0,0001
14	31	45	68.89	56.22	nom	défi	< 0,0001
15	14	14	100.0	48.38	nom	prolifération	< 0,0001
16	28	42	66.67	47.52	nom	risque	< 0,0001
17	30	47	63.83	46.64	nr	afrique	< 0,0001
18	31	50	62.0	45.36	adj	mondial	< 0,0001
19	13	13	100.0	44.92	nom	terroriste	< 0,0001
20	20	26	76.92	44.46	nom	vision	< 0,0001
21	20	26	76.92	44.46	nom	amérique	< 0,0001
22	25	37	67.57	43.53	nom	sud	< 0,0001
23	14	15	93.33	43.32	adj	uni	< 0,0001
24	36	64	56.25	42.56	nom	communauté	< 0,0001
25	50	102	49.02	42.35	adj	international	< 0,0001
26	15	17	88.24	42.3	nom	destruction	< 0,0001
27	15	17	88.24	42.3	nom	repli	< 0,0001
28	28	45	62.22	41.22	nom	nation	< 0,0001
29	92	235	39.15	40.05	nom	européen	< 0,0001
30	25	39	64.1	39.12	nom	réponse	< 0,0001
31	15	18	83.33	38.37	adj	latin	< 0,0001
32	15	18	83.33	38.37	nom	orient	< 0,0001
33	26	42	61.9	37.83	nom	élargissement	< 0,0001
34	48	101	47.52	37.33	nom	peuple	< 0,0001
35	18	25	72.0	35.36	nom	arme	< 0,0001
36	34	64	53.12	35.04	nom	face	< 0,0001
37	10	10	100.0	34.52	nom	danger	< 0,0001
38	26	44	59.09	34.19	ver	fonder	< 0,0001
39	19	28	67.86	33.28	nom	diplomatie	< 0,0001
40	19	28	67.86	33.28	nom	voix	< 0,0001
41	24	40	60.0	32.61	nom	continent	< 0,0001
42	12	14	85.71	32.19	nr	asie	< 0,0001
43	110	312	35.26	31.98	nr	france	< 0,0001
44	9	9	100.0	31.06	nom	fléau	< 0,0001
45	10	11	90.91	29.59	nom	souveraineté	< 0,0001
46	10	11	90.91	29.59	nom	désordre	< 0,0001
47	10	11	90.91	29.59	adj	dangereux	< 0,0001
48	96	268	35.82	29.54	nom	pays	< 0,0001
49	16	23	69.57	29.39	adj	capable	< 0,0001

- Année 2003 :

** Classification descendante hiérarchique :*

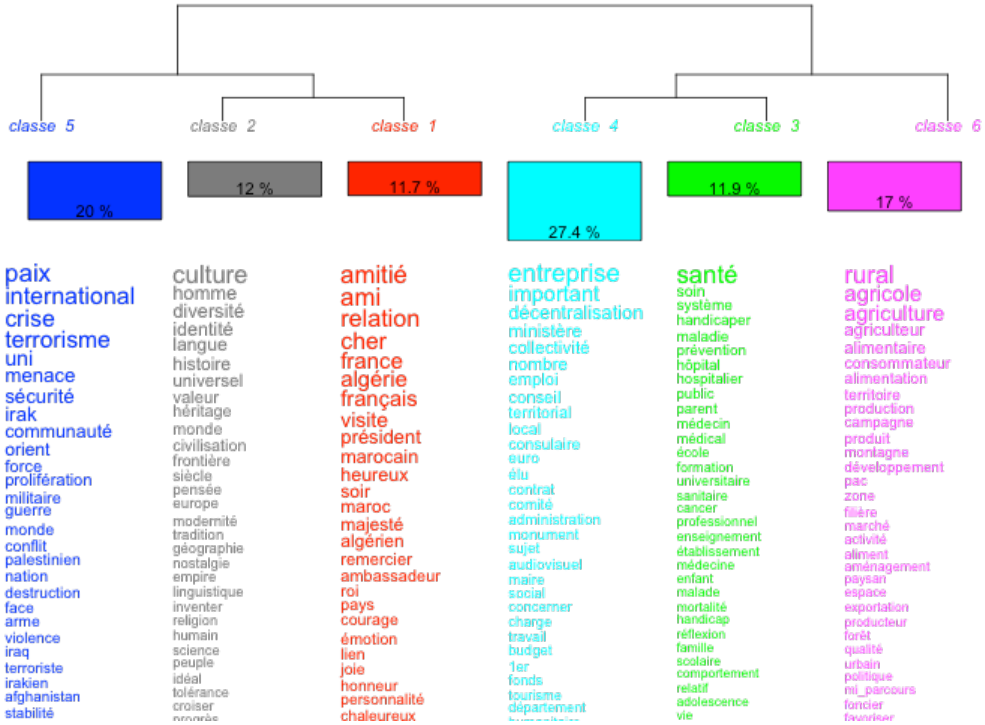

** Analyse factorielle des correspondances :*

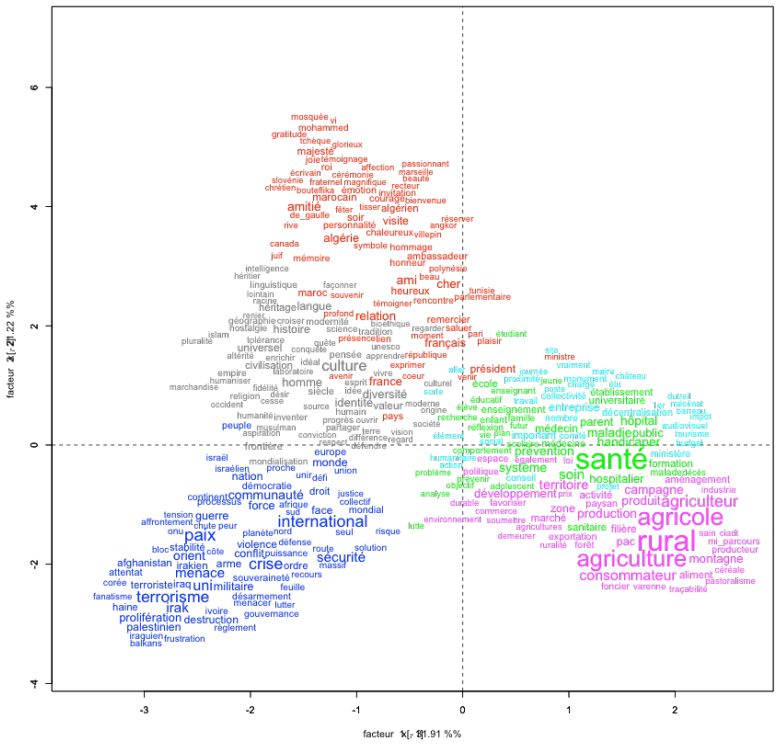

** Profils des classes :*

Classe « Enjeux mémoriels » - 50 formes les plus spécifiques :

num	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme	p
0	45	57	78.95	251.19	nom	amitié	< 0,0001
1	70	122	57.38	249.92	nom	ami	< 0,0001
2	89	188	47.34	236.27	nom	relation	< 0,0001
3	70	130	53.85	226.94	adj	cher	< 0,0001
4	237	902	26.27	206.78	nr	france	< 0,0001
5	42	59	71.19	203.5	nr	algérie	< 0,0001
6	163	529	30.81	199.11	adj	français	< 0,0001
7	38	54	70.37	181.08	nom	visite	< 0,0001
8	136	447	30.43	159.9	nom	président	< 0,0001
9	26	32	81.25	150.41	nom	marocain	< 0,0001
10	51	102	50.0	146.57	adj	heureux	< 0,0001
11	26	34	76.47	138.64	nom	soir	< 0,0001
12	40	72	55.56	135.18	nr	maroc	< 0,0001
13	19	20	95.0	134.67	nom	majesté	< 0,0001
14	26	35	74.29	133.26	adj	algérien	< 0,0001
15	64	166	38.55	118.14	ver	remercier	< 0,0001
16	31	54	57.41	109.9	nom	ambassadeur	< 0,0001
17	18	22	81.82	104.98	nom	roi	< 0,0001
18	168	719	23.37	103.21	nom	pays	< 0,0001
19	20	27	74.07	102.02	nom	courage	< 0,0001
20	20	27	74.07	102.02	nom	émotion	< 0,0001
21	43	98	43.88	99.35	nom	lien	< 0,0001
22	14	15	93.33	96.94	nom	joie	< 0,0001
23	26	44	59.09	96.16	nom	honneur	< 0,0001
24	20	29	68.97	92.38	nom	personnalité	< 0,0001
25	17	22	77.27	91.81	adj	chaleureux	< 0,0001
26	47	118	39.83	91.64	ver	saluer	< 0,0001
27	25	44	56.82	87.16	nom	hommage	< 0,0001
28	33	70	47.14	85.82	nom	rencontre	< 0,0001
29	15	19	78.95	83.37	nom	invitation	< 0,0001
30	11	11	100.0	83.14	nr	mohammed	< 0,0001
31	21	36	58.33	76.11	nom	mémoire	< 0,0001
32	30	66	45.45	73.36	nom	plaisir	< 0,0001
33	24	48	50.0	68.55	adj	parlementaire	< 0,0001
34	9	9	100.0	68.01	nr	vi	< 0,0001
35	14	20	70.0	65.97	nom	de_gaulle	< 0,0001
36	60	201	29.85	65.62	nom	histoire	< 0,0001
37	16	26	61.54	62.71	nom	symbole	< 0,0001
38	23	48	47.92	61.29	adj	beau	< 0,0001
39	8	8	100.0	60.44	nom	mosquée	< 0,0001
40	8	8	100.0	60.44	nom	gratitude	< 0,0001
41	26	60	43.33	58.53	nom	présence	< 0,0001
42	59	208	28.37	57.3	nom	république	< 0,0001
43	12	17	70.59	57.19	nr	villepin	< 0,0001
44	42	128	32.81	56.06	ver	exprimer	< 0,0001
45	17	31	54.84	56.05	nr	polynésie	< 0,0001
46	10	13	76.92	53.62	nom	écrivain	< 0,0001
47	9	11	81.82	52.43	nom	bienvenue	< 0,0001
48	9	11	81.82	52.43	nom	recteur	< 0,0001
49	8	9	88.89	51.97	nom	témoignage	< 0,0001

Classe « Enjeux internationaux » - 50 formes les plus spécifiques :

num	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme	p
0	133	266	50.0	374.32	nom	culture	< 0,0001
1	88	189	46.56	218.01	nom	homme	< 0,0001
2	78	156	50.0	216.73	nom	diversité	< 0,0001
3	96	226	42.48	203.59	nom	identité	< 0,0001
4	49	79	62.03	188.57	nom	langue	< 0,0001
5	86	201	42.79	184.21	nom	histoire	< 0,0001
6	33	43	76.74	171.24	adj	universel	< 0,0001
7	83	211	39.34	152.63	nom	valeur	< 0,0001
8	27	36	75.0	135.63	nom	héritage	< 0,0001
9	197	795	24.78	134.68	nom	monde	< 0,0001
10	38	65	58.46	133.61	nom	civilisation	< 0,0001
11	49	104	47.12	122.64	nom	frontière	< 0,0001
12	51	115	44.35	115.21	nom	siècle	< 0,0001
13	28	47	59.57	101.09	nom	pensée	< 0,0001
14	107	385	27.79	94.78	nr	europe	< 0,0001
15	23	37	62.16	88.37	nom	modernité	< 0,0001
16	34	73	46.58	83.16	nom	tradition	< 0,0001
17	16	21	76.19	82.0	nom	géographie	< 0,0001
18	11	11	100.0	80.64	nom	nostalgie	< 0,0001
19	14	17	82.35	79.7	nom	empire	< 0,0001
20	13	15	86.67	79.2	nom	linguistique	< 0,0001
21	21	36	58.33	73.35	ver	inventer	< 0,0001
22	26	52	50.0	71.38	nom	religion	< 0,0001
23	40	103	38.83	70.9	adj	humain	< 0,0001
24	23	43	53.49	70.3	nom	science	< 0,0001
25	66	219	30.14	69.75	nom	peuple	< 0,0001
26	21	38	55.26	67.51	adj	idéal	< 0,0001
27	18	30	60.0	65.56	nom	tolérance	< 0,0001
28	11	13	84.62	64.9	ver	croiser	< 0,0001
29	41	112	36.61	64.89	nom	progrès	< 0,0001
30	39	105	37.14	63.46	nom	mondialisation	< 0,0001
31	56	181	30.94	62.59	ver	partager	< 0,0001
32	55	177	31.07	62.05	nom	esprit	< 0,0001
33	51	160	31.87	60.79	ver	vivre	< 0,0001
34	9	10	90.0	57.59	nom	altérité	< 0,0001
35	38	107	35.51	56.57	nom	idée	< 0,0001
36	34	91	37.36	55.87	ver	défendre	< 0,0001
37	15	25	60.0	54.6	nr	unesco	< 0,0001
38	16	28	57.14	54.1	ver	enrichir	< 0,0001
39	31	81	38.27	53.3	nom	terre	< 0,0001
40	10	13	76.92	51.88	nom	humanisme	< 0,0001
41	16	29	55.17	51.26	nom	islam	< 0,0001
42	8	9	88.89	50.36	nom	pluralité	< 0,0001
43	17	33	51.52	48.88	nom	différence	< 0,0001
44	24	58	41.38	47.61	adj	moderne	< 0,0001
45	12	19	63.16	47.1	nom	racine	< 0,0001
46	19	41	46.34	45.91	nom	source	< 0,0001
47	11	17	64.71	44.73	nom	cesse	< 0,0001
48	19	42	45.24	44.06	nom	humanité	< 0,0001
49	8	10	80.0	43.77	ver	humaniser	< 0,0001

- Année 2004 :

** Classification descendante hiérarchique :*

**Analyse factorielle des correspondances :*

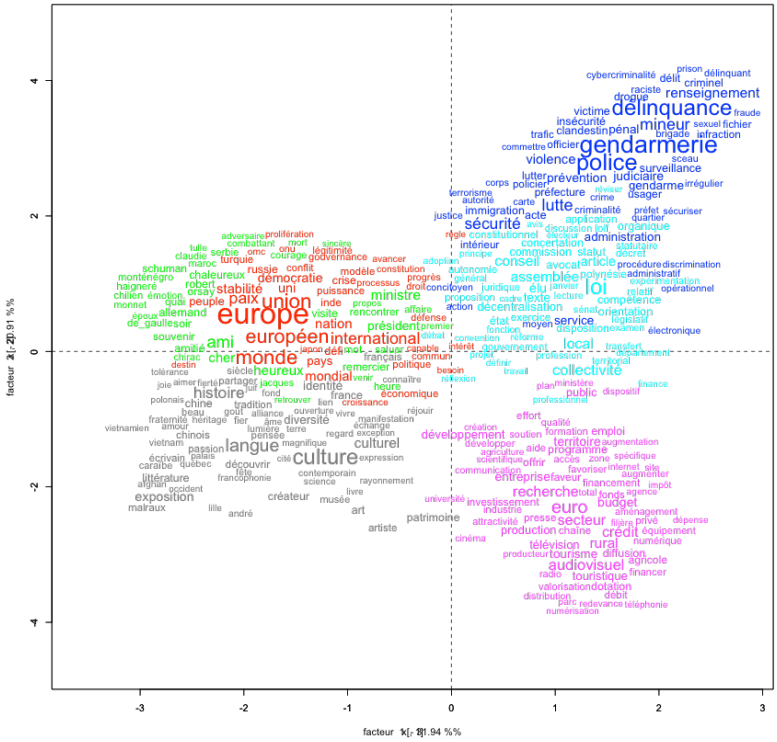

** Profils des classes :*

Classe « Promotion du patrimoine culturel » - 50 formes les plus spécifiques :

num	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme	p
0	196	411	47.69	556.95	nom	culture	< 0,0001
1	91	141	64.54	399.41	nom	langue	< 0,0001
2	116	248	46.77	314.45	nom	histoire	< 0,0001
3	127	334	38.02	241.86	adj	culturel	< 0,0001
4	26	26	100.0	202.58	nom	exposition	< 0,0001
5	105	298	35.23	172.36	nom	identité	< 0,0001
6	90	240	37.5	165.54	nom	diversité	< 0,0001
7	53	111	47.75	146.71	nom	chine	< 0,0001
8	44	84	52.38	140.78	nom	art	< 0,0001
9	70	181	38.67	135.58	nom	patrimoine	< 0,0001
10	243	1112	21.85	134.01	nr	france	< 0,0001
11	30	46	65.22	132.48	nom	créateur	< 0,0001
12	19	21	90.48	130.27	nom	littérature	< 0,0001
13	185	806	22.95	115.05	adj	français	< 0,0001
14	22	30	73.33	114.26	nom	chinois	< 0,0001
15	22	30	73.33	114.26	ver	découvrir	< 0,0001
16	39	82	47.56	106.98	nom	artiste	< 0,0001
17	34	67	50.75	103.34	nom	tradition	< 0,0001
18	13	13	100.0	101.17	nr	malraux	< 0,0001
19	17	21	80.95	100.78	nom	écrivain	< 0,0001
20	23	36	63.89	98.54	nom	passion	< 0,0001
21	85	288	29.51	96.12	ver	partager	< 0,0001
22	23	38	60.53	91.13	nom	pensée	< 0,0001
23	32	66	48.48	90.43	adj	beau	< 0,0001
24	45	115	39.13	88.5	nom	siècle	< 0,0001
25	22	37	59.46	84.91	adj	fier	< 0,0001
26	14	17	82.35	84.87	nom	caraïbe	< 0,0001
27	20	32	62.5	82.98	nom	musée	< 0,0001
28	15	21	71.43	75.07	nr	vietnam	< 0,0001
29	20	35	57.14	72.75	nom	fraternité	< 0,0001
30	25	39	64.1	39.12	nom	réponse	< 0,0001
31	15	18	83.33	38.37	adj	latin	< 0,0001
32	15	18	83.33	38.37	nom	orient	< 0,0001
33	26	42	61.9	37.83	nom	élargissement	< 0,0001
34	48	101	47.52	37.33	nom	peuple	< 0,0001
35	18	25	72.0	35.36	nom	arme	< 0,0001
36	34	64	53.12	35.04	nom	face	< 0,0001
37	10	10	100.0	34.52	nom	danger	< 0,0001
38	26	44	59.09	34.19	ver	fonder	< 0,0001
39	19	28	67.86	33.28	nom	diplomatie	< 0,0001
40	19	28	67.86	33.28	nom	voix	< 0,0001
41	24	40	60.0	32.61	nom	continent	< 0,0001
42	12	14	85.71	32.19	nr	asie	< 0,0001
43	110	312	35.26	31.98	nr	france	< 0,0001
44	9	9	100.0	31.06	nom	fléau	< 0,0001
45	10	11	90.91	29.59	nom	souveraineté	< 0,0001
46	10	11	90.91	29.59	nom	désordre	< 0,0001
47	10	11	90.91	29.59	adj	dangereux	< 0,0001
48	96	268	35.82	29.54	nom	pays	< 0,0001
49	16	23	69.57	29.39	adj	capable	< 0,0001

Classe « Enjeux internationaux » - 50 formes les plus spécifiques :

num	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme	p
0	477	747	63.86	861.9	nr	europe	< 0,0001
1	245	354	69.21	498.54	nom	union	< 0,0001
2	347	607	57.17	490.44	nom	monde	< 0,0001
3	449	907	49.5	466.32	nom	européen	< 0,0001
4	245	431	56.84	336.25	adj	international	< 0,0001
5	142	192	73.96	321.79	nom	paix	< 0,0001
6	142	231	61.47	225.97	nom	nation	< 0,0001
7	71	79	89.87	222.31	nom	stabilité	< 0,0001
8	114	169	67.46	217.07	adj	mondial	< 0,0001
9	89	117	76.07	210.66	adj	uni	< 0,0001
10	89	118	75.42	207.51	nom	démocratie	< 0,0001
11	331	852	38.85	168.2	nom	pays	< 0,0001
12	82	117	70.09	167.1	nom	continent	< 0,0001
13	64	82	78.05	158.01	nom	mondialisation	< 0,0001
14	116	206	56.31	152.63	nom	peuple	< 0,0001
15	91	148	61.49	143.76	nom	défi	< 0,0001
16	84	132	63.64	142.12	ver	unir	< 0,0001
17	54	68	79.41	137.24	nom	élargissement	< 0,0001
18	73	109	66.97	136.32	nom	crise	< 0,0001
19	47	55	85.45	135.15	nr	russie	< 0,0001
20	62	90	68.89	122.0	nr	afrique	< 0,0001
21	41	48	85.42	117.73	nom	inde	< 0,0001
22	38	43	88.37	115.38	nr	turquie	< 0,0001
23	52	74	70.27	106.07	nom	puissance	< 0,0001
24	154	358	43.02	103.29	adj	économique	< 0,0001
25	51	73	69.86	102.89	nom	modèle	< 0,0001
26	46	64	71.88	97.76	adj	démocratique	< 0,0001
27	242	662	36.56	96.82	nom	politique	< 0,0001
28	39	50	78.0	95.9	nom	conflit	< 0,0001
29	34	41	82.93	92.84	nr	asie	< 0,0001
30	39	51	76.47	92.62	nom	scène	< 0,0001
31	55	87	63.22	91.44	nom	vision	< 0,0001
32	166	413	40.19	90.59	adj	commun	< 0,0001
33	37	48	77.08	89.09	nom	gouvernance	< 0,0001
34	39	53	73.58	86.45	nom	amérique	< 0,0001
35	33	41	80.49	85.63	nom	prospérité	< 0,0001
36	35	45	77.78	85.6	nom	légitimité	< 0,0001
37	62	110	56.36	81.02	nom	défense	< 0,0001
38	79	156	50.64	80.74	nom	solidarité	< 0,0001
39	139	340	40.88	79.58	nom	droit	< 0,0001
40	73	141	51.77	78.62	ver	construire	< 0,0001
41	122	288	42.36	77.62	ver	partager	< 0,0001
42	66	123	53.66	77.22	nom	progrès	< 0,0001
43	25	28	89.29	77.08	nom	pauvreté	< 0,0001
44	23	25	92.0	74.42	nr	onu	< 0,0001
45	31	42	73.81	69.03	nom	orient	< 0,0001
46	25	30	83.33	68.76	adj	latin	< 0,0001
47	26	32	81.25	68.51	adj	enceinte	< 0,0001
48	69	138	50.0	68.22	nom	croissance	< 0,0001
49	30	41	73.17	65.74	nom	planète	< 0,0001

- Année 2005 :

** Classification descendante hiérarchique :*

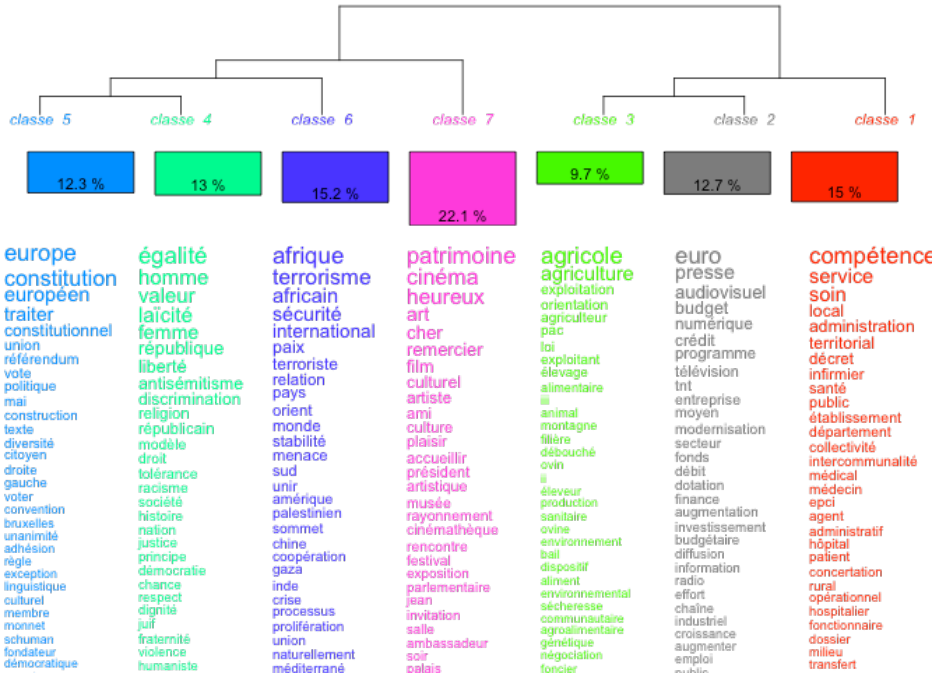

**Analyse factorielle des correspondances :*

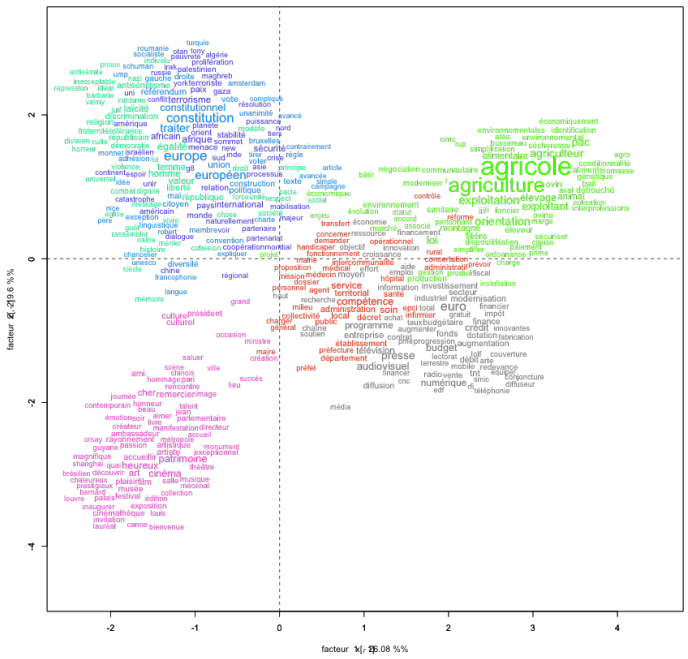

** Profils des classes :*

Classe « Promotion du patrimoine culturel » - 50 formes les plus spécifiques :

num	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme	p
0	142	184	77.17	331.55	nom	patrimoine	< 0,0001
1	116	140	82.86	305.34	nom	cinéma	< 0,0001
2	104	122	85.25	286.78	adj	heureux	< 0,0001
3	86	101	85.15	236.07	nom	art	< 0,0001
4	114	165	69.09	215.93	adj	cher	< 0,0001
5	120	184	65.22	203.21	ver	remercier	< 0,0001
6	73	87	83.91	195.09	nom	film	< 0,0001
7	191	388	49.23	174.03	adj	culturel	< 0,0001
8	68	86	79.07	163.81	nom	artiste	< 0,0001
9	81	122	66.39	141.1	nom	ami	< 0,0001
10	168	352	47.73	140.26	nom	culture	< 0,0001
11	46	51	90.2	138.2	nom	plaisir	< 0,0001
12	55	68	80.88	137.6	ver	accueillir	< 0,0001
13	184	403	45.66	136.58	nom	président	< 0,0001
14	50	61	81.97	127.92	adj	artistique	< 0,0001
15	42	47	89.36	124.2	nom	musée	< 0,0001
16	45	53	84.91	122.2	nom	rayonnement	< 0,0001
17	34	34	100.0	120.32	nom	cinémathèque	< 0,0001
18	67	101	66.34	116.21	nom	rencontre	< 0,0001
19	34	36	94.44	109.91	nom	festival	< 0,0001
20	30	31	96.77	100.77	nom	exposition	< 0,0001
21	49	69	71.01	96.69	adj	parlementaire	< 0,0001
22	56	85	65.88	95.61	nom	jean	< 0,0001
23	27	27	100.0	95.47	nom	invitation	< 0,0001
24	35	42	83.33	91.93	nom	salle	< 0,0001
25	37	46	80.43	91.42	nom	ambassadeur	< 0,0001
26	39	52	75.0	85.05	nom	soir	< 0,0001
27	24	24	100.0	84.83	nom	palais	< 0,0001
28	42	59	71.19	83.16	nom	théâtre	< 0,0001
29	41	57	71.93	82.77	adj	exceptionnel	< 0,0001
30	41	57	71.93	82.77	nom	honneur	< 0,0001
31	30	36	83.33	78.74	nom	passion	< 0,0001
32	43	63	68.25	78.54	adj	beau	< 0,0001
33	56	94	59.57	77.55	nom	pari	< 0,0001
34	36	49	73.47	75.54	nom	créateur	< 0,0001
35	32	41	78.05	74.91	nom	musique	< 0,0001
36	24	26	92.31	74.66	nr	guyane	< 0,0001
37	25	28	89.29	73.65	adj	magnifique	< 0,0001
38	48	77	62.34	73.08	nom	image	< 0,0001
39	21	22	95.45	68.93	nom	édition	< 0,0001
40	25	30	83.33	65.57	ver	découvrir	< 0,0001
41	63	121	52.07	64.04	nom	lieu	< 0,0001
42	26	33	78.79	61.83	nom	manifestation	< 0,0001
43	100	232	43.1	61.16	nom	création	< 0,0001
44	55	103	53.4	59.33	ver	saluer	< 0,0001
45	29	40	72.5	59.3	nom	journée	< 0,0001
46	24	30	80.0	58.62	nom	livre	< 0,0001
47	18	19	94.74	58.35	ver	inaugurer	< 0,0001
48	18	19	94.74	58.35	nom	canne	< 0,0001
49	36	57	63.16	56.19	nom	directeur	< 0,0001

Classe « Identité nationale » - 50 formes les plus spécifiques :

num	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme	p
0	72	101	71.29	307.08	nom	égalité	< 0,0001
1	98	191	51.31	253.66	nom	homme	< 0,0001
2	102	207	49.28	246.99	nom	valeur	< 0,0001
3	39	41	95.12	245.64	nom	laïcité	< 0,0001
4	78	143	54.55	222.03	nom	femme	< 0,0001
5	89	195	45.64	188.1	nom	république	< 0,0001
6	57	99	57.58	175.99	nom	liberté	< 0,0001
7	24	24	100.0	161.04	nom	antisémitisme	< 0,0001
8	30	37	81.08	152.27	nom	discrimination	< 0,0001
9	21	22	95.45	132.57	nom	religion	< 0,0001
10	31	44	70.45	129.07	adj	républicain	< 0,0001
11	40	78	51.28	102.0	nom	modèle	< 0,0001
12	79	225	35.11	99.96	nom	droit	< 0,0001
13	17	19	89.47	98.45	nom	tolérance	< 0,0001
14	16	18	88.89	91.83	nom	racisme	< 0,0001
15	70	200	35.0	87.68	nom	société	< 0,0001
16	62	169	36.69	85.56	nom	histoire	< 0,0001
17	56	146	38.36	84.46	nom	nation	< 0,0001
18	27	47	57.45	82.54	nom	justice	< 0,0001
19	50	126	39.68	80.52	nom	principe	< 0,0001
20	37	80	46.25	78.94	nom	démocratie	< 0,0001
21	42	101	41.58	73.84	nom	chance	< 0,0001
22	45	115	39.13	70.38	nom	respect	< 0,0001
23	18	27	66.67	68.96	nom	dignité	< 0,0001
24	15	20	75.0	68.12	adj	juif	< 0,0001
25	15	20	75.0	68.12	nom	fraternité	< 0,0001
26	24	44	54.55	67.49	nom	violence	< 0,0001
27	14	19	73.68	61.99	nom	humaniste	< 0,0001
28	12	15	80.0	59.63	nom	individu	< 0,0001
29	13	18	72.22	55.92	nom	division	< 0,0001
30	12	16	75.0	54.47	nom	haine	< 0,0001
31	8	8	100.0	53.58	nom	nazi	< 0,0001
32	34	88	38.64	51.67	nom	combat	< 0,0001
33	39	110	35.45	49.68	ver	vivre	< 0,0001
34	41	119	34.45	49.12	nom	volonté	< 0,0001
35	15	25	60.0	48.96	adj	idéal	< 0,0001
36	11	15	73.33	48.35	adj	inacceptable	< 0,0001
37	33	89	37.08	46.1	adj	humain	< 0,0001
38	8	9	88.89	45.87	nom	culte	< 0,0001
39	8	9	88.89	45.87	nom	barbarie	< 0,0001
40	8	9	88.89	45.87	nom	horreur	< 0,0001
41	17	32	53.12	45.71	adj	universel	< 0,0001
42	23	52	44.23	45.11	nom	unité	< 0,0001
43	34	95	35.79	44.11	nom	chose	< 0,0001
44	10	14	71.43	42.32	ver	condamner	< 0,0001
45	21	47	44.68	41.93	nom	détermination	< 0,0001
46	9	12	75.0	40.83	adj	musulman	< 0,0001
47	23	56	41.07	39.27	nom	message	< 0,0001
48	12	20	60.0	39.14	ver	surmonter	< 0,0001
49	40	127	31.5	39.0	nom	solidarité	< 0,0001

- Corpus Villepin ministre de l'Intérieur :

** Classification descendante hiérarchique :*

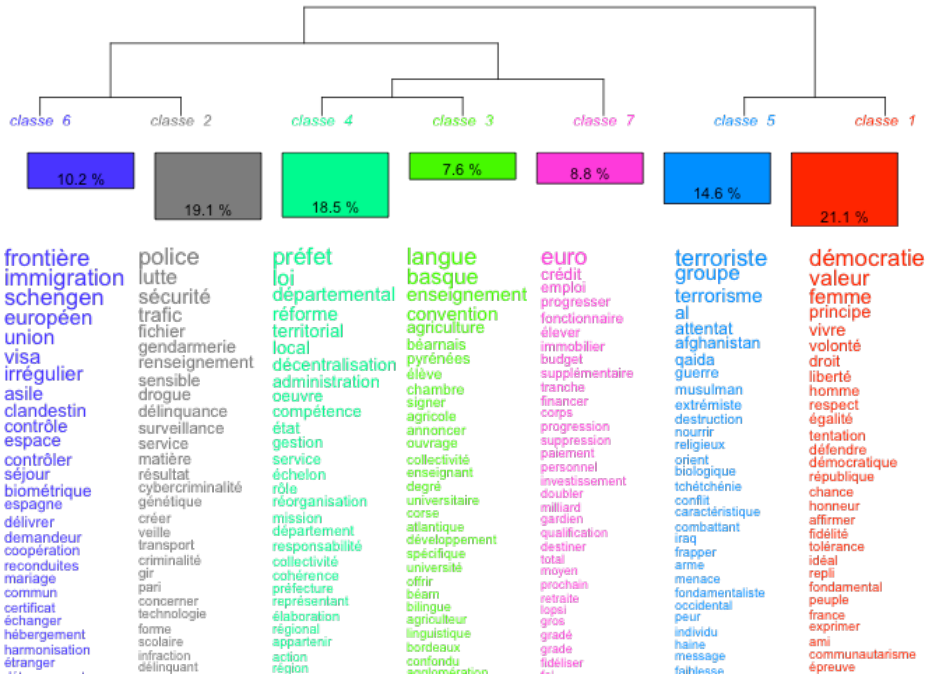

**Analyse factorielle des correspondances :*

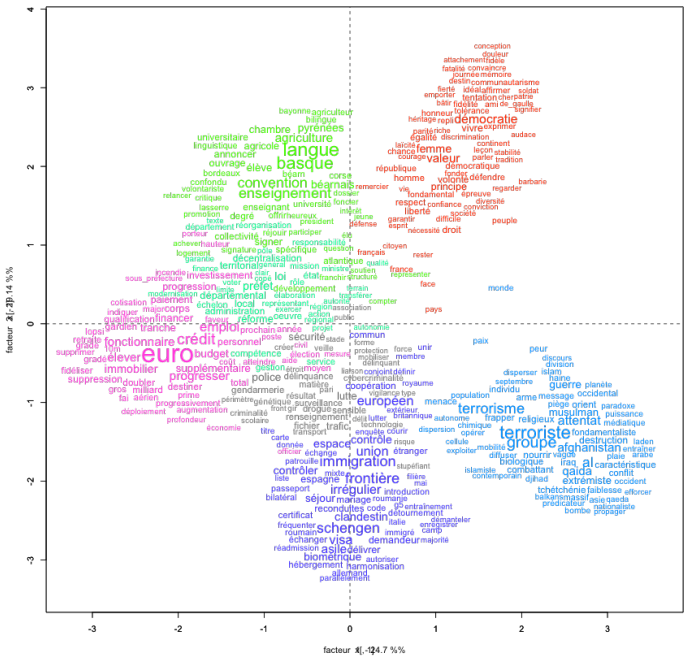

** Profils des classes :*

Classe « Terrorisme international » - 50 formes les plus spécifiques :

num	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme	p
0	53	70	75.71	219.92	nom	terroriste	< 0,0001
1	41	52	78.85	178.4	nom	groupe	< 0,0001
2	59	106	55.66	154.08	nom	terrorisme	< 0,0001
3	23	23	100.0	136.79	nr	al	< 0,0001
4	26	32	81.25	116.62	nom	attentat	< 0,0001
5	19	20	95.0	105.23	nr	afghanistan	< 0,0001
6	17	17	100.0	100.71	nr	qaida	< 0,0001
7	19	24	79.17	81.66	nom	guerre	< 0,0001
8	16	19	84.21	74.89	adj	musulman	< 0,0001
9	12	12	100.0	70.86	nom	extrémiste	< 0,0001
10	10	10	100.0	58.98	nom	destruction	< 0,0001
11	10	11	90.91	51.84	ver	nourrir	< 0,0001
12	10	11	90.91	51.84	adj	religieux	< 0,0001
13	11	13	84.62	51.64	nom	orient	< 0,0001
14	11	13	84.62	51.64	adj	biologique	< 0,0001
15	8	8	100.0	47.12	nr	tchétchénie	< 0,0001
16	8	8	100.0	47.12	nom	conflit	< 0,0001
17	8	8	100.0	47.12	adj	caractéristique	< 0,0001
18	11	14	78.57	46.46	nom	combattant	< 0,0001
19	9	10	90.0	45.98	nr	iraq	< 0,0001
20	15	24	62.5	44.95	ver	frapper	< 0,0001
21	14	22	63.64	43.13	nom	arme	< 0,0001
22	24	53	45.28	41.53	nom	menace	< 0,0001
23	7	7	100.0	41.21	adj	fondamentaliste	< 0,0001
24	9	11	81.82	40.22	adj	occidental	< 0,0001
25	12	18	66.67	39.68	nom	peur	< 0,0001
26	15	26	57.69	39.47	nom	individu	< 0,0001
27	10	14	71.43	36.67	nom	haine	< 0,0001
28	9	12	75.0	35.46	nom	message	< 0,0001
29	6	6	100.0	35.3	nom	faiblesse	< 0,0001
30	6	6	100.0	35.3	adj	massif	< 0,0001
31	6	6	100.0	35.3	nr	asie	< 0,0001
32	8	10	80.0	34.59	nom	piège	< 0,0001
33	9	13	69.23	31.45	nom	islam	< 0,0001
34	5	5	100.0	29.39	adj	médiatique	< 0,0001
35	5	5	100.0	29.39	nom	vague	< 0,0001
36	5	5	100.0	29.39	nom	prédicateur	< 0,0001
37	5	5	100.0	29.39	nom	plaie	< 0,0001
38	5	5	100.0	29.39	nom	occident	< 0,0001
39	5	5	100.0	29.39	nom	djihad	< 0,0001
40	5	5	100.0	29.39	nr	bosnie	< 0,0001
41	5	5	100.0	29.39	nom	bombe	< 0,0001
42	5	5	100.0	29.39	adj	afghan	< 0,0001
43	7	9	77.78	29.04	nom	division	< 0,0001
44	7	9	77.78	29.04	ver	diffuser	< 0,0001
45	7	9	77.78	29.04	adj	chimique	< 0,0001
46	12	22	54.55	28.63	nom	paix	< 0,0001
47	6	7	85.71	28.58	nom	puissance	< 0,0001
48	9	14	64.29	28.03	nom	population	< 0,0001
49	21	53	39.62	27.63	nom	monde	< 0,0001

Classe « Valeurs républicaines et démocratiques » - 50 formes les plus spécifiques :

num	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme	p
0	33	35	94.29	114.94	nom	démocratie	< 0,0001
1	39	49	79.59	103.71	nom	valeur	< 0,0001
2	37	49	75.51	89.73	nom	femme	< 0,0001
3	33	49	67.35	64.81	nom	principe	< 0,0001
4	18	19	94.74	62.51	ver	vivre	< 0,0001
5	27	40	67.5	52.94	nom	volonté	< 0,0001
6	30	48	62.5	50.84	nom	droit	< 0,0001
7	26	40	65.0	47.39	nom	liberté	< 0,0001
8	21	30	70.0	43.82	nom	homme	< 0,0001
9	26	42	61.9	43.04	nom	respect	< 0,0001
10	18	24	75.0	42.43	nom	égalité	< 0,0001
11	11	11	100.0	41.34	nom	tentation	< 0,0001
12	17	23	73.91	39.01	ver	défendre	< 0,0001
13	14	17	82.35	38.65	adj	démocratique	< 0,0001
14	20	32	62.5	33.54	nom	république	< 0,0001
15	16	23	69.57	32.85	nom	chance	< 0,0001
16	11	13	84.62	31.7	nom	honneur	< 0,0001
17	8	8	100.0	30.01	ver	affirmer	< 0,0001
18	8	8	100.0	30.01	nom	fidélité	< 0,0001
19	8	8	100.0	30.01	nom	tolérance	< 0,0001
20	8	8	100.0	30.01	nom	idéal	< 0,0001
21	9	10	90.0	28.64	nom	repli	< 0,0001
22	12	16	75.0	28.14	adj	fondamental	< 0,0001
23	16	25	64.0	28.01	nom	peuple	< 0,0001
24	39	92	42.39	26.5	nr	france	< 0,0001
25	7	7	100.0	26.24	ver	exprimer	< 0,0001
26	7	7	100.0	26.24	nom	ami	< 0,0001
27	7	7	100.0	26.24	nom	communautarisme	< 0,0001
28	9	11	81.82	24.48	nom	épreuve	< 0,0001
29	15	25	60.0	23.03	adj	difficile	< 0,0001
30	6	6	100.0	22.48	nom	destin	< 0,0001
31	25	53	47.17	22.31	nom	monde	< 0,0001
32	10	14	71.43	21.44	ver	parler	< 0,0001
33	7	8	87.5	21.25	nom	continent	< 0,0001
34	15	26	57.69	21.2	nom	vie	< 0,0001
35	9	12	75.0	21.05	ver	fonder	< 0,0001
36	8	10	80.0	20.92	nom	leçon	< 0,0001
37	8	10	80.0	20.92	nom	parité	< 0,0001
38	14	24	58.33	20.24	nom	société	< 0,0001
39	11	17	64.71	19.58	nom	confiance	< 0,0001
40	27	62	43.55	19.46	nom	face	< 0,0001
41	5	5	100.0	18.72	nom	mémoire	< 0,0001
42	5	5	100.0	18.72	ver	convaincre	< 0,0001
43	5	5	100.0	18.72	nom	journée	< 0,0001
44	26	60	43.33	18.45	adj	français	< 0,0001
45	12	20	60.0	18.36	ver	garantir	< 0,0001
46	47	132	35.61	18.11	nom	pays	< 0,0001
47	6	7	85.71	17.6	nom	discrimination	< 0,0001
48	9	14	64.29	15.78	nom	conviction	< 0,0001
49	16	33	48.48	15.13	nom	esprit	0.00010

- Présentation du corpus global et des sous-corpus locuteur :

** Cadrage chronologique des quatre sous-corpus :*

Locuteurs	Date de début	Date de fin
Nicolas Sarkozy	14/01/2007	08/03/2007
Ségolène Royal	29/09/2006	08/03/2007
François Bayrou	02/12/2006	08/03/2007
Jean-Marie Le Pen	01/05/2006	08/03/2007

** Analyse statistique corpus global :*

Nombre d'UCI	92
Nombre d'occurrences	470 040
Nombre de formes	12 043
Nombre d'hapax	4 474
Moyenne d'occurrences par UCI	5109.13
Fréquence maximum	2130
Forme	France

** Analyse statistique sous-corpus locuteur :*

Partie	UCI	Occurrences	Formes	Hapax	Fréq. max	Forme
Bayrou	22	135 573	5 525	2008	590	aller
Royal	23	112 376	5 332	1977	608	France
JMLP	25	89 770	7 576	3 415	392	français
NS	22	132 371	5 983	2 199	755	France

- Analyse de fréquence des sous-corpus locuteur – 50 formes actives les plus occurrentes :

Sous-corpus Royal

Forme	Freq.	Types
france	608	nr
politique	290	nom
français	282	adj
aller	258	ver
social	256	adj
pays	253	nom
jeune	236	adj
mettre	209	ver
donner	190	ver
europe	184	nr
emploi	181	nom
état	177	nom
travail	175	nom
pacte	172	nom
entreprise	171	nom
femme	169	nom
public	163	adj
monde	161	nom
premier	158	adj
prendre	153	ver
valeur	145	nom
droit	144	nom
nouveau	136	adj
logement	134	nom
vie	133	nom
permettre	132	ver
venir	130	ver
énergie	130	nom
ensemble	129	adv
grand	129	adj
enfant	127	nom
voir	126	ver
citoyen	125	nom
construire	125	ver
présidentiel	125	adj
besoin	124	nom
proposer	121	ver
recherche	121	nom
salarié	117	adj
développement	116	nom
république	116	nom
engager	115	ver
économique	108	adj
école	107	nom
avenir	106	nom
société	106	nom
place	104	nom
européen	99	nom
sécurité	99	nom
moyen	98	adj

Sous-corpus Bayrou

Forme	Freq.	Types
aller	590	nom
pays	522	nom
français	479	adj
france	430	nr
entreprise	300	nom
politique	300	nom
grand	297	adj
monde	282	nom
état	265	nom
chose	226	nom
société	225	nom
voir	210	ver
république	197	nom
peuple	194	nom
enfant	192	nom
trouver	192	ver
national	179	adj
prendre	178	ver
premier	177	adj
idée	174	nom
penser	168	ver
européen	167	adj
jeune	165	adj
emploi	159	nom
école	159	nom
famille	157	nom
question	157	nom
europe	155	nr
social	155	adj
venir	155	ver
besoin	150	nom
parler	150	ver
éducation	150	nom
fois	147	nom
mettre	141	ver
proposer	141	ver
nombre	139	nom
manière	136	nom
temps	135	nom
homme	134	nom
travail	130	nom
problème	127	nom
vie	126	nom
vivre	125	ver
nouveau	124	adj
situation	123	nom
citoyen	121	nom
projet	121	nom
année	118	nom
passer	116	ver

Sous-corpus Le Pen

Forme	Freq.	Types
français	392	adj
france	337	nr
politique	276	nom
pays	208	nom
état	173	nom
grand	171	adj
peuple	171	nom
social	160	adj
national	142	adj
européen	141	nom
aller	140	ver
droit	136	nom
effet	135	nom
europe	131	nr
public	120	adj
immigration	110	nom
monde	107	nom
seul	105	adj
mettre	104	ver
nation	104	nom
homme	97	nom
travail	96	nom
vie	96	nom
enfant	94	nom
année	93	nom
permettre	93	ver
peine	90	nom
société	89	nom
économique	89	adj
premier	85	adj
temps	84	nom
liberté	83	nom
voir	83	ver
donner	77	ver
fois	76	nom
justice	76	nom
passer	75	ver
guerre	72	nom
raison	72	nom
retraite	72	nom
venir	72	ver
paysan	71	nom
prendre	69	ver
jeune	68	adj
sécurité	68	nom
école	68	nom
étranger	68	adj
moyen	66	adj
euro	64	nom
famille	64	nom

Sous-Corpus Sarkozy

Forme	Freq.	Types
france	755	nr
politique	500	nom
français	328	adj
enfant	327	nom
homme	310	nom
europe	305	nr
état	299	nom
pays	290	nom
travail	271	nom
grand	257	adj
vie	257	nom
souhaiter	246	ver
monde	229	nom
donner	215	ver
valeur	213	nom
européen	212	nom
république	194	nom
école	178	nom
prendre	175	ver
moyen	158	nom
droit	154	nom
mettre	151	ver
seul	150	adj
permettre	149	ver
liberté	142	nom
président	141	nom
travailler	141	ver
vivre	141	ver
parler	140	ver
premier	137	adj
société	137	nom
proposer	135	ver
social	130	adj
développement	129	nom
aller	125	ver
devenir	125	ver
respecter	120	ver
projet	119	nom
force	118	nom
public	118	adj
voir	118	ver
sentir	117	ver
comprendre	116	ver
ensemble	114	adv
avenir	109	nom
culture	109	nom
histoire	109	nom
rendre	109	ver
responsabilité	109	nom
venir	109	ver

- Analyse de spécificités lexicales (variable locuteur et par modalité) :

	Le Pen	Bayrou	Royal	Sarkozy
France	-5.2528	-15.9044	5.0552	**13.0267**
République	-11.2458	**4.1795**	-1.6317	3.4748
Peuple	**11.6491**	5.1316	-3.4114	-16.699
Nation	**5.7642**	0.4519	-2.1628	-2.1169
Histoire	-0.6695	-0.4348	-0.8086	1.7609
Valeur	-5.6419	-10.7451	2.2843	**12.6375**
Culture	-7.1875	-1.3684	-2.287	**14.7274**
Liberté	2.6485	-9.0611	-4.227	**9.7134**
Égalité	0.3796	-0.6434	**3.2152**	-2.4728
Fraternité	-0.4623	-0.2807	0.4915	-0.6654

- Classifications descendantes hiérarchiques :

** CDH corpus global :*

Dendrogramme de la classification :

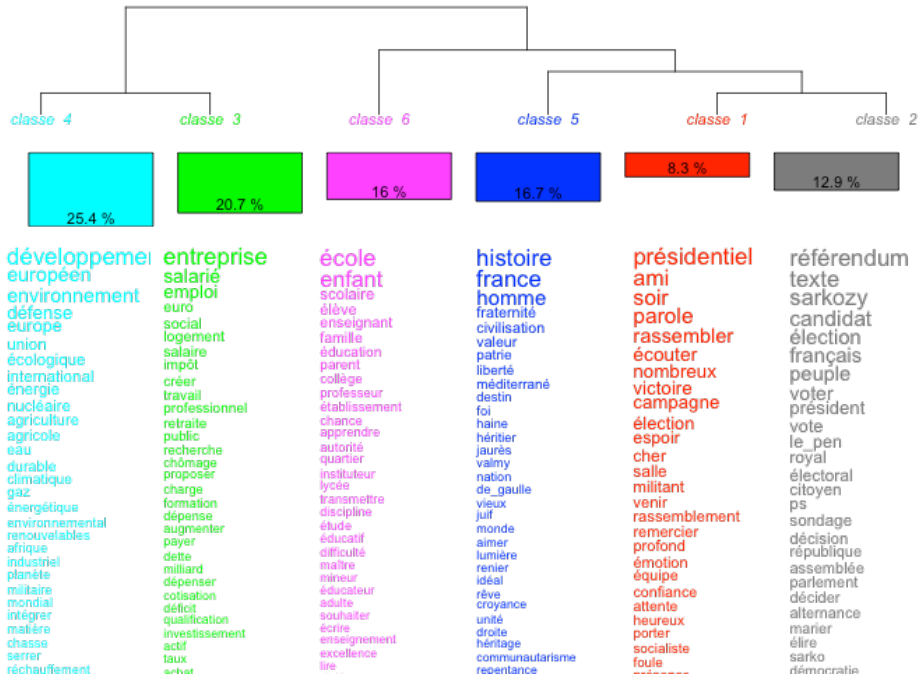

Profil de la classe « Identité nationale » – 50 formes les plus spécifiques :

num	eff. s.t.	eff. total	pourcentage	chi2	Type	forme	p
0	155	239	64.85	407.5	nom	histoire	< 0,0001
1	492	1388	35.45	406.7	nr	france	< 0,0001
2	196	390	50.26	327.94	nom	homme	< 0,0001
3	44	58	75.86	146.55	nom	fraternité	< 0,0001
4	57	90	63.33	141.72	nom	civilisation	< 0,0001
5	133	329	40.43	137.34	nom	valeur	< 0,0001
6	31	38	81.58	115.24	nom	patrie	< 0,0001
7	94	222	42.34	107.07	nom	liberté	< 0,0001
8	45	74	60.81	104.09	adj	méditerrané	< 0,0001
9	41	71	57.75	86.44	nom	destin	< 0,0001
10	26	35	74.29	83.59	nom	foi	< 0,0001
11	21	26	80.77	76.8	nom	haine	< 0,0001
12	21	26	80.77	76.8	nom	héritier	< 0,0001
13	20	24	83.33	76.66	nr	jaurès	< 0,0001
14	15	15	100.0	74.82	nr	valmy	< 0,0001
15	88	235	37.45	74.26	nom	nation	< 0,0001
16	27	41	65.85	71.37	nom	de_gaulle	< 0,0001
17	32	54	59.26	70.56	adj	vieux	< 0,0001
18	13	13	100.0	64.83	adj	juif	< 0,0001
19	155	529	29.3	63.52	nom	monde	< 0,0001
20	50	112	44.64	63.43	ver	aimer	< 0,0001
21	18	23	78.26	62.7	nom	lumière	< 0,0001
22	15	17	88.24	62.55	ver	renier	< 0,0001
23	31	55	56.36	62.42	adj	idéal	< 0,0001
24	27	45	60.0	60.81	nom	rêve	< 0,0001
25	12	12	100.0	59.84	nom	croyance	< 0,0001
26	24	38	63.16	59.07	nom	unité	< 0,0001
27	55	134	41.04	57.72	nom	droite	< 0,0001
28	15	18	83.33	57.46	nom	héritage	< 0,0001
29	12	13	92.31	53.41	nom	communautarisme	< 0,0001
30	12	13	92.31	53.41	nom	repentance	< 0,0001
31	59	153	38.56	53.24	nom	gauche	< 0,0001
32	13	15	86.67	52.78	adj	éternel	< 0,0001
33	60	159	37.74	51.25	nom	guerre	< 0,0001
34	25	44	56.82	51.03	nom	mort	< 0,0001
35	17	24	70.83	50.59	nom	amour	< 0,0001
36	238	959	24.82	50.01	adj	français	< 0,0001
37	16	22	72.73	49.67	nom	roi	< 0,0001
38	20	32	62.5	48.32	nom	résistance	< 0,0001
39	14	18	77.78	48.28	nom	empire	< 0,0001
40	13	16	81.25	47.92	nom	louis	< 0,0001
41	13	16	81.25	47.92	nom	ciel	< 0,0001
42	47	116	40.52	47.73	nom	culture	< 0,0001
43	32	67	47.76	46.68	nom	identité	< 0,0001
44	20	33	60.61	45.79	ver	mourir	< 0,0001
45	18	28	64.29	45.62	nom	bonheur	< 0,0001
46	9	9	100.0	44.87	nom	jeanne_d_arc	< 0,0001
47	9	9	100.0	44.87	nom	rivage	< 0,0001
48	40	95	42.11	44.39	nom	nom	< 0,0001
49	17	26	65.38	44.33	nom	discrimination	< 0,0001
50	42	102	41.18	44.27	nom	siècle	< 0,0001

* *CHD sous-corpus locuteur :*

Dendrogramme de la classification du sous-corpus Royal :

Dendrogramme de la classification du sous-corpus Bayrou :

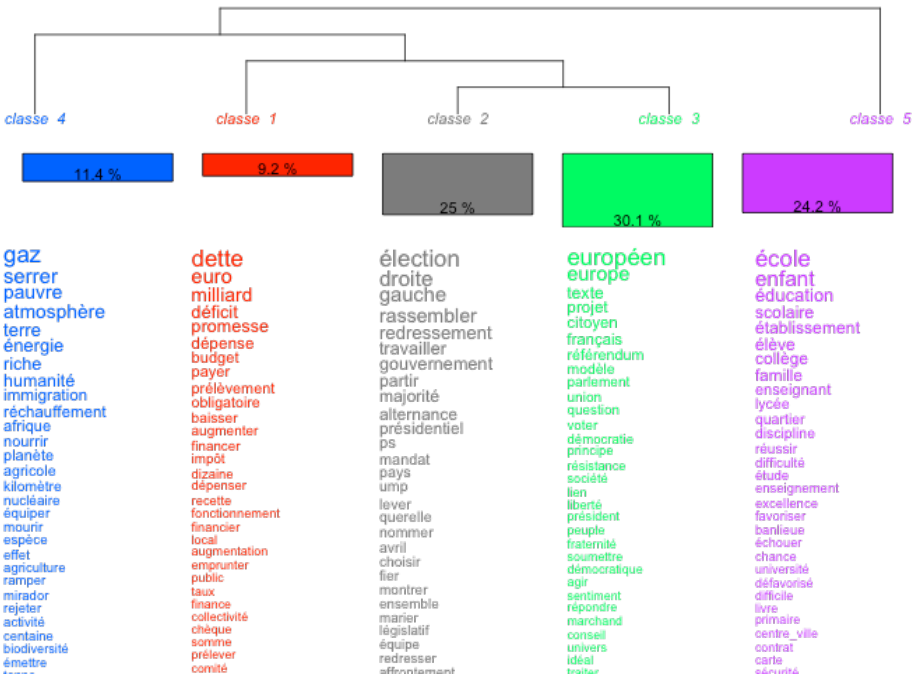

Dendrogramme de la classification du sous-corpus Le Pen :

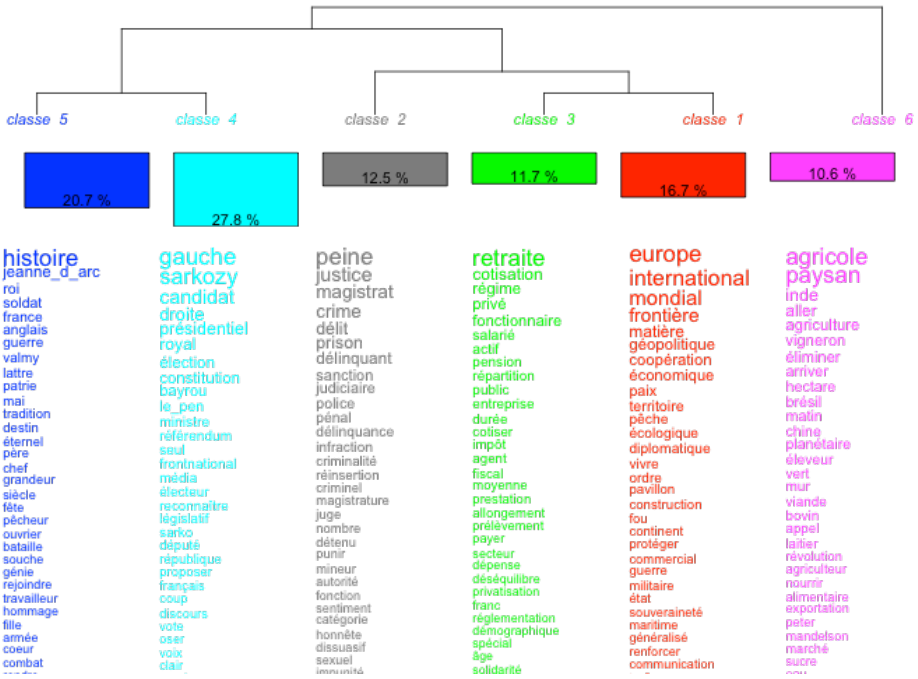

Dendrogramme de la classification du sous-corpus Sarkozy :

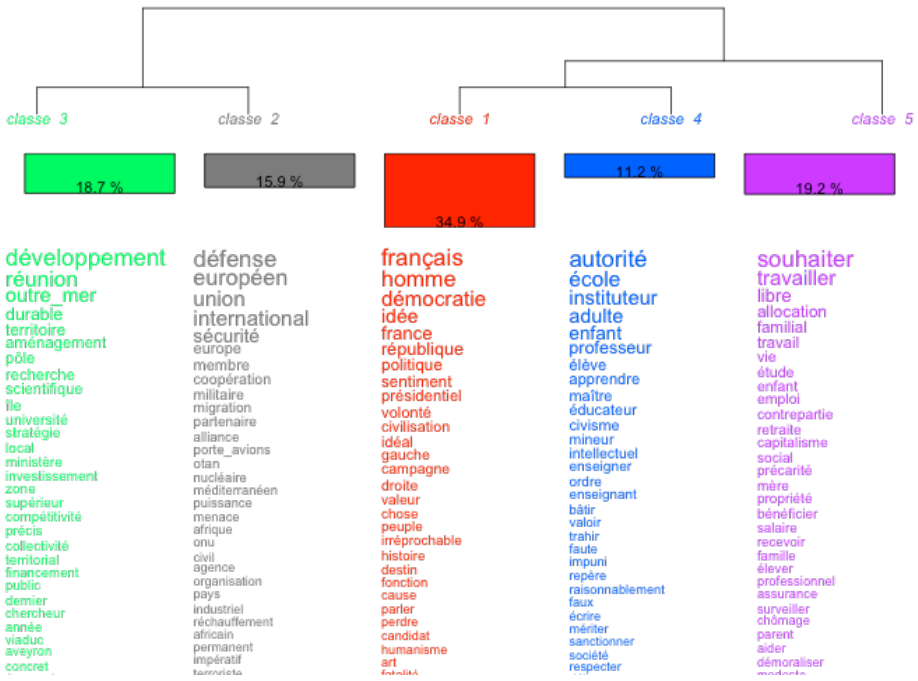

- Présentation du corpus « identité nationale » et des sous-corpus locuteurs :

** Analyse statistique du corpus « identité nationale » :*

Nombre d'UCI (textes)	67
Nombre de segments de texte (ST)	1 651
Nombre d'occurrences	59 553
Nombre de formes	4 459
Nombre d'hapax	2 079
Moyenne d'occurrences par UCI	888.85
Fréquence maximum	615
Forme	France

** Analyse statistique des sous-corpus locuteur :*

Locuteurs	**UCI**	**Nombre de ST**	**Occurrences**	**Formes**	**Hapax**	**Fréq. max**	**Forme**
Bayrou	16	132	4 716	978	548	23	homme
Royal	17	347	12 319	1 749	868	148	France
JMLP	18	303	10 804	2 268	1 348	70	France
NS	16	869	31 714	2 626	1 152	378	France

- Genèse de la loi du 23 février 2005, un parcours législatif sans encombre :

Aux origines de la loi du 23 février 2005, il y a un engagement, celui passé en 2001 par Jacques Chirac envers la communauté harkie d'honorer le devoir de reconnaissance de la France aux rapatriés de la guerre d'Algérie membres des forces supplétives de l'armée française. Le 25 septembre en effet, journée de l'hommage national aux Harkis, le Président annonce aux Invalides[1481] qu'il entend poursuivre et approfondir les mesures notamment de réparation financière prévues dans les lois de 1987 et de 1994[1482]. S'engage, une fois passées les élections présidentielles de 2002, un long travail législatif visant, dans la continuité de la loi dite Gayssot du 13 juillet 1990 instaurant le délit de négationnisme[1483], de celle du 29 janvier 2001 portant reconnaissance du génocide arménien[1484] et de celle dite Taubira du 21 mai de la même année sur la traite et l'esclavage[1485], à fixer une politique de mémoire en faveur des rapatriés[1486]. Un rapport est en premier lieu réalisé sur demande du Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, par Michel Diefenbacher[1487] alors député UMP du Lot-et-Garonne. Ce document présenté au gouvernement en février 2003 est le résultat d'un travail de consultation effectué par le député auprès d'associations directement intéressées à ce processus mémoriel[1488]. Ce travail est une pièce importante dans la reconstitution des étapes ayant conduit à l'adoption de la loi puisqu'il présage déjà de ce qui sera son esprit, esprit qui justement sera au cœur des débats nés de son adoption. Le rapport recommande en effet dans sa troisième partie consacrée aux propositions

[1481] CHIRAC Jacques, 25 septembre 2001, discours à Paris

[1482] *Loi relative aux rapatriés anciens membres des formations supplétives et assimilés ou victimes de la captivité en Algérie*, 11 juin 1994, n°94-488 ; *Loi relative au règlement de l'indemnisation des rapatriés*, 16 juillet 1987, n°87-549. Disponibles sur www.legifrance.gouv.fr

[1483] *Loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénopho*be, 13 juillet 1990, n°90-615. Disponible sur https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000532990

[1484] *Loi relative à la reconnaissance du génocide arménien de 1915*, 29 janvier 2001, n°2001-70. Disponible sur https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000403928

[1485] *Loi tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité*, 21 mai 2001, n°2001-434. Disponible sur https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000405369https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000405369&categorieLien=id

[1486] Notons par ailleurs qu'antérieurement aux élections, Jacques Chirac institutionnalise en mars 2002 la journée d'hommage aux harkis. En outre en décembre 2002 est décidé de construire à Marseille un mémorial des rapatriés, initiative qui constitue le véritable premier acte de la politique mémorielle chiraquienne en faveur des rapatriés de la guerre d'Algérie.

[1487] DIEFENBACHER Michel, *Parachever l'effort de solidarité nationale envers les rapatriés. Promouvoir l'œuvre collective de la France outre-mer*, La Documentation française, septembre 2003, p. Rapport disponible sur http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/034000593.pdf

[1488] Si la liste des personnes interrogées n'est pas communiquée en annexe du rapport, selon certains, dont Romain Bertrand, il s'agirait essentiellement de membres d'organisations pied-noir dont certains ont manifesté leur proximité avec les actions et les thèses de l'Organisation armée secrète (OAS). BERTRAND Romain, *Mémoires d'empire…*, *op. cit.*, pp. 47-57

formulées à partir des entretiens réalisés, de « créer au sein du ministère de l'Éducation nationale un groupe de réflexion sur la place réservée à l'œuvre française outre-mer dans les manuels scolaires. »[1489] Il s'agit ici d'une première version de ce qui deviendra l'article 4 alinéa 2 du texte législatif dit « amendement Vanneste » qui concentrera l'essentiel des critiques. En deuxième lieu, une proposition de loi « visant à la reconnaissance de l'œuvre positive de l'ensemble de nos concitoyens qui ont vécu en Algérie pendant la période de la présence française » est déposée le 5 mars 2003 par les députés Philippe Douste-Blazy et Jean Léonetti ainsi que par une centaine d'autres députés UMP[1490]. Ces derniers, inscrivant leur dépôt dans le cadre de la coopération franco-algérienne et des initiatives prises par le président de la République dans cette perspective, invitent à lire la période coloniale d'abord comme un épisode ayant bénéficié au développement de l'Algérie. Ainsi, l'exposé des motifs de la proposition met en avant à la fois le rôle qu'auront pu jouer dans ce processus les populations y résidant mais également et avant tout l'apport qu'aura été celui de la République française :

> *Pendant cette période, la République a cependant apporté sur la terre d'Algérie son savoir-faire scientifique, technique et administratif, sa culture et sa langue, et beaucoup d'hommes et de femmes, souvent de condition modeste, venus de toute l'Europe et de toutes confessions, ont fondé des familles sur ce qui était alors un département français. C'est en grande partie grâce à leur courage et leur goût d'entreprendre que le pays s'est développé. C'est en grande partie grâce à eux que malgré les souffrances, les malentendus, les drames et les luttes fratricides, les deux pays restent culturellement et profondément liés.*[1491]

C'est alors sur le fondement de cette argumentation qu'est proposé au vote un article unique : « L'œuvre positive de l'ensemble de nos concitoyens qui ont vécu en Algérie pendant la période de la présence française est publiquement reconnue. »[1492] Si cette proposition ne sera jamais discutée à l'Assemblée nationale, il reste qu'elle constitue la première tentative d'officialiser une grille de lecture de la colonisation qui insiste sur le caractère positif de la présence française en particulier en Algérie et cela en préambule à toute reconnaissance non seulement des victimes de la guerre mais aussi des responsabilités de l'État dans ce conflit. En troisième lieu, le projet de loi mémoriel « portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés » est déposé le 10 mars 2004 au nom du Premier ministre par

[1489] DIEFENBACHER Michel, *Parachever l'effort de …, op. cit.*, p. 33
[1490] Liste disponible sur http://www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0667.asp
[1491] Assemblée nationale, Députés, *Proposition de loi n°667 visant à la reconnaissance de l'œuvre positive de l'ensemble de nos concitoyens qui ont vécu en Algérie pendant la période de la présence française, présenté par Jean Léonetti et Philippe Douste-Blazy*, 5 mars 2003. Disponible sur http://www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0667.asp
[1492] *Ibidem*

Michèle Alliot-Marie alors ministre de la Défense[1493]. Il reprend, en introduction des motifs, la même rhétorique que la proposition de mars 2003. Ainsi, la présentation commence par rappeler l'œuvre française en Afrique du Nord dans un langage extrêmement proche de celui utilisé par les députés UMP en 2003 :

> *Durant sa présence en Algérie, au Maroc, en Tunisie ainsi que dans les territoires anciennement placés sous sa souveraineté, les apports de la France ont été multiples dans les domaines scientifiques, techniques, administratifs, culturels et aussi linguistiques. Des générations de femmes et d'hommes, de toutes conditions et de toutes religions, issus de ces territoires, comme de toute l'Europe, y ont construit une communauté de destin et bâti un avenir.*
> *Grâce à leur courage, leur esprit d'entreprise et leurs sacrifices, ces pays ont pu se développer socialement et économiquement ; ils ont ainsi contribué fortement au rayonnement de la France dans le monde.*
> *Reconnaître l'œuvre positive de nos compatriotes sur ces territoires est un devoir pour l'Etat français : ce sera notamment la vocation du Mémorial de la France d'Outre-Mer.*
> *La Nation doit rendre l'hommage et la reconnaissance qui leur sont dus à l'action de développement accomplie par nos forces armées dans ces territoires et à l'engagement vis-à-vis de la Mère Patrie des populations issues des territoires outre-mer, aux moments les plus dramatiques de notre histoire.*[1494]

Son but demeure cependant essentiellement indemnitaire et ne comporte alors aucun article invitant à faire de cette grille de lecture de la colonisation une mémoire officielle à intégrer au roman national français. Si l'article premier visant à exprimer la gratitude de la Nation aux rapatriés se place dans une politique mémorielle classique de sélection des héros nationaux qui oublie de reconnaître les victimes et par là même laisse transparaître une vision de la colonisation qui se voudrait uniquement positive ou glorieuse, il reste que celle-ci n'est pas encore explicitement assumée dans le corps du texte législatif. Ce pas est franchi à la faveur d'une proposition d'amendement faite, au sein du rapport remis le 8 juin 2004, par le député Christian Kert au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales[1495]. Celle-ci se déclare en effet favorable à l'adoption d'un article additionnel venant compléter l'article premier qui invite à intégrer dans les programmes scolaires et de recherches universitaires l'histoire de la présence française outre-mer et notamment en Afrique du Nord. Cet amendement offre alors la possibilité au député du Nord Christian Vanneste, lors de la première lecture du texte à l'Assemblée nationale le 11 juin 2004, de proposer deux sous-amendements à cet article. Le premier dispose que les « programmes de recherche universitaire devront

[1493] Assemblée nationale, Gouvernement, *Projet de loi n°1449 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés, présenté par Michèle Alliot-Marie, ministre de la Défense,* 10 mars 2004. Texte disponible sur http://www.assemblee-nationale.fr/12/projets/pl1499.asp
[1494] *Ibidem*
[1495] Assemblée nationale, Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, *Rapport n°1660 : Projet de loi portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés, présenté par Christian Kert*, 8 juin 2004. Texte disponible sur http://www.assemblee-nationale.fr/12/rapports/r1660.asp

accorder à l'histoire de la présence française outre-mer "la place qu'elle mérite" » et le second prévoit que les programmes scolaires « devront faire connaître à tous les jeunes Français le rôle positif que la France a joué outre-mer », le député se plaçant dans ce cadre dans l'héritage de Jules Ferry « qui avait souhaité que la France fasse œuvre scolaire, éducative et sanitaire dans les pays d'Afrique ou d'Asie »[1496]. En dépit du fait que la commission avait rejeté ces deux sous-amendements lors de ses discussions, ils seront adoptés sans difficulté par la représentation nationale et deviendront l'article 4 alinéa 2 de la loi adoptée par le sénat le 16 décembre 2004 et par l'Assemblée nationale en seconde lecture le 10 février 2005. Le texte sera ainsi promulgué par la Président Jacques Chirac treize jours plus tard sans que l'amendement Vanneste n'ait été une seule fois rediscuté au sein de l'une des deux chambres.

- Texte initial de la loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1

La Nation exprime sa reconnaissance aux femmes et aux hommes qui ont participé à l'œuvre accomplie par la France dans les anciens départements français d'Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Indochine ainsi que dans les territoires placés antérieurement sous la souveraineté française.
Elle reconnaît les souffrances éprouvées et les sacrifices endurés par les rapatriés, les anciens membres des formations supplétives et assimilés, les disparus et les victimes civiles et militaires des événements liés au processus d'indépendance de ces anciens départements et territoires et leur rend, ainsi qu'à leurs familles, solennellement hommage.

Article 2

La Nation associe les rapatriés d'Afrique du Nord, les personnes disparues et les populations civiles victimes de massacres ou d'exactions commis durant la guerre d'Algérie et après le 19 mars 1962 en violation des accords d'Evian, ainsi que les victimes civiles des combats de Tunisie et du Maroc, à l'hommage rendu le 5 décembre aux combattants morts pour la France en Afrique du Nord.

[1496] Assemblée nationale, *Journal officiel de la République française n°60 : Compte-rendu intégral de la 2e séance du vendredi 11 juin 2004*, 12 juin 2004, p. 4859. Disponible sur http://www.assemblee-nationale.fr/12/pdf/cri/2003-2004/20040254.pdf

Article 3

Une fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie est créée, avec le concours de l'Etat.
Les conditions de la création de cette fondation sont fixées par décret en Conseil d'Etat.

Article 4

Les programmes de recherche universitaire accordent à l'histoire de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, la place qu'elle mérite.

Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit.
La coopération permettant la mise en relation des sources orales et écrites disponibles en France et à l'étranger est encouragée.

Article 5

Sont interdites :
- toute injure ou diffamation commise envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur qualité vraie ou supposée de harki, d'ancien membre des formations supplétives ou assimilés ;
- toute apologie des crimes commis contre les harkis et les membres des formations supplétives après les accords d'Evian.
L'Etat assure le respect de ce principe dans le cadre des lois en vigueur.

Article 6

I. - Les bénéficiaires de l'allocation de reconnaissance mentionnée à l'article 67 de la loi de finances rectificative pour 2002 (n° 2002-1576 du 30 décembre 2002) peuvent opter, au choix :
- pour le maintien de l'allocation de reconnaissance dont le taux annuel est porté à 2 800 EUR à compter du 1er janvier 2005 ;
- pour le maintien de l'allocation de reconnaissance au taux en vigueur au 1er janvier 2004 et le versement d'un capital de 20 000 EUR ;
- pour le versement, en lieu et place de l'allocation de reconnaissance, d'un capital de 30 000 EUR.
En cas d'option pour le versement du capital, l'allocation de reconnaissance est servie au taux en vigueur au 1er janvier 2004 jusqu'au paiement de ce capital. A titre conservatoire, dans l'attente de l'exercice du droit d'option, l'allocation de reconnaissance est versée à ce même taux.
En cas de décès, à la date d'entrée en vigueur de la présente loi, de l'ancien supplétif ou assimilé et de ses conjoints ou ex-conjoints survivants lorsqu'ils remplissaient les conditions fixées par l'article 2 de la loi n° 94-488 du 11 juin 1994 relative aux rapatriés anciens membres des formations supplétives et assimilés ou victimes de la captivité en Algérie, une allocation de 20 000 EUR est répartie en parts égales entre les enfants issus de leur union s'ils

possèdent la nationalité française et ont fixé leur domicile en France ou dans un Etat de la Communauté européenne au 1er janvier 2004.
Les personnes reconnues pupilles de la Nation, orphelines de père et de mère, de nationalité française et ayant fixé leur domicile en France ou dans un Etat de la Communauté européenne au 1er janvier 2004, dont l'un des parents a servi en qualité de harki ou membre d'une formation supplétive, non visées à l'alinéa précédent, bénéficient d'une allocation de 20 000 EUR, répartie en parts égales entre les enfants issus d'une même union.
Les modalités d'application du présent article, et notamment le délai imparti pour exercer l'option ainsi que l'échéancier des versements prenant en compte l'âge des bénéficiaires, sont fixés par décret en Conseil d'Etat.
II. - Les indemnités en capital versées en application du I sont insaisissables et ne présentent pas le caractère de revenus pour l'assiette des impôts et taxes recouvrés au profit de l'Etat ou des collectivités publiques.

Article 7

I. - Aux articles 7, 8 et 9 de la loi n° 94-488 du 11 juin 1994 relative aux rapatriés anciens membres des formations supplétives et assimilés ou victimes de la captivité en Algérie, la date : « 31 décembre 2004 » est remplacée par la date : « 31 décembre 2009 ».
II. - Le deuxième alinéa de l'article 7 de la même loi est remplacé par deux alinéas ainsi rédigés :
« Cette aide est attribuée aux personnes précitées destinées à devenir propriétaires en nom personnel ou en indivision avec leurs enfants à condition qu'elles cohabitent avec ces derniers dans le bien ainsi acquis.
« Elle est cumulable avec toute autre forme d'aide prévue par le code de la construction et de l'habitation. »
III. - Au premier alinéa de l'article 9 de la même loi, les mots : « réalisée avant le 1er janvier 1994 » sont remplacés par les mots : « réalisée antérieurement au 1er janvier 2005 ».

Article 8

Après le septième alinéa (4°) de l'article L. 302-5 du code de la construction et de l'habitation, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :
« Sont considérés comme logements locatifs sociaux au sens du troisième alinéa ceux financés par l'Etat ou les collectivités locales occupés à titre gratuit, à l'exception des logements de fonction, ou donnés à leur occupant ou acquis par d'anciens supplétifs de l'armée française en Algérie ou assimilés, grâce à une subvention accordée par l'Etat au titre des lois d'indemnisation les concernant. »

Article 9

Par dérogation aux conditions fixées pour bénéficier de l'allocation de reconnaissance et des aides spécifiques au logement mentionnées aux articles 6 et 7, le ministre chargé des rapatriés accorde le bénéfice de ces aides aux anciens harkis et membres des formations supplétives ayant servi en Algérie ou à leurs veuves, rapatriés, âgés de soixante ans et plus, qui peuvent justifier d'un domicile continu en France ou dans un autre Etat membre de la Communauté européenne depuis le 10 janvier 1973 et qui ont acquis la nationalité française avant le 1er janvier 1995.

Cette demande de dérogation est présentée dans le délai d'un an suivant la publication du décret d'application du présent article.

Article 10

Les enfants des personnes mentionnées à l'article 6 de la loi n° 94-488 du 11 juin 1994 précitée, éligibles aux bourses nationales de l'éducation nationale, peuvent se voir attribuer des aides dont les montants et les modalités d'attribution sont définis par décret.

Article 11

Le Gouvernement remettra au Parlement, un an après l'entrée en vigueur de la présente loi, un rapport faisant état de la situation sociale des enfants d'anciens supplétifs de l'armée française et assimilés et recensera les besoins de cette population en termes de formation, d'emploi et de logement.

Article 12

I. - Sont restituées aux bénéficiaires des indemnisations ou en cas de décès à leurs ayants droit les sommes prélevées sur les indemnisations par l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer et affectées au remboursement partiel ou total des prêts au titre des dispositions suivantes :
1° L'article 46 de la loi n° 70-632 du 15 juillet 1970 relative à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France ;
2° Les troisième, quatrième et cinquième alinéas de l'article 3 de la loi n° 78-1 du 2 janvier 1978 relative à l'indemnisation des Français rapatriés d'outre-mer dépossédés de leurs biens.
II. - Sont aussi restituées aux personnes ayant bénéficié d'une indemnisation en application de l'article 2 de la loi n° 87-549 du 16 juillet 1987 relative au règlement de l'indemnisation des rapatriés ou à leurs ayants droit les sommes prélevées, en remboursement de prêts professionnels, sur l'aide brute définitive accordée lors de la cession de biens agricoles dans le cadre des protocoles franco-tunisiens des 13 octobre 1960 et 2 mars 1963.
III. - Les restitutions mentionnées aux I et II n'ont pas le caractère de revenus pour l'assiette des impôts et taxes recouvrés au profit de l'Etat ou des collectivités publiques. Elles n'entrent pas dans l'actif successoral des bénéficiaires au regard des droits de mutation par décès.
IV. - Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions d'application du présent article, notamment les modalités de versement des sommes restituées ainsi qu'un échéancier prenant en compte l'âge des bénéficiaires de l'indemnisation.
V. - Les demandes de restitution sont présentées dans le délai de deux ans à compter de la publication du décret mentionné au IV.

Article 13

Peuvent demander le bénéfice d'une indemnisation forfaitaire les personnes de nationalité française à la date de la publication de la présente loi ayant fait l'objet, en relation directe avec les événements d'Algérie pendant la période du 31 octobre 1954 au 3 juillet 1962, de condamnations ou de sanctions amnistiées, de mesures administratives d'expulsion, d'internement ou d'assignation à résidence, ayant de ce fait dû cesser leur activité professionnelle et ne figurant pas parmi les bénéficiaires mentionnés à l'article 1er de la loi n° 82-1021 du 3 décembre 1982 relative au règlement de certaines situations résultant des

événements d'Afrique du Nord, de la guerre d'Indochine ou de la Seconde Guerre mondiale.
L'indemnité forfaitaire mentionnée au précédent alinéa n'a pas le caractère de revenu pour l'assiette des impôts et taxes recouvrés au profit de l'Etat ou des collectivités territoriales.
Un décret en Conseil d'Etat détermine le montant de cette indemnité qui tient compte notamment de la durée d'inactivité justifiée ainsi que les modalités de versement de cette allocation.
Cette demande d'indemnité est présentée dans le délai d'un an suivant la publication du décret d'application du présent article.
La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

- La mobilisation contre la loi :

** Une lutte échelonnée :*

La mobilisation connaît plusieurs étapes :

- Février-mars 2005 : les historiens s'organisent par la publication dans la presse de tribunes et d'une pétition « Colonisation : contre l'enseignement d'une histoire officielle »[1497] ;
- Mars-avril 2005 : entrée d'organisations militantes dans la protestation en particulier la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) et le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) qui diffusent la pétition « Le mépris de l'histoire et des victimes » en soutien aux historiens et affichent leur combat aux côtés des enseignants et chercheurs *via* une conférence de presse le 13 avril [1498];
- Fin avril 2005 : contre-offensive d'historiens, d'essayistes et d'éditorialistes (nous pensons notamment à Alain-Gérard Slama et Yvan Rioufol) qui publicisent leurs positions divergentes en priorité dans *Le Figaro* ;
- Mai 2005 : la commémoration du massacre de Sétif du 8 mai 1945 est l'occasion de mettre en lumière la loi du 23 février 2005 dans la presse : le 6 mai naît le collectif Devoirs de mémoires qui réunit différentes personnalités du monde politique (Olivier Besancenot, Stéphane Pocrain), enseignant (Jean-Claude Tchicaya) ou encore artistique (Joey Starr, Leïla Dixmier) et qui entend « célébrer les mémoires oubliées des circuits de l'histoire institutionnelle » par sa participation et la co-organisation d'événements politiques et culturels sur ce thème[1499] ; le 8 mai, les Indigènes de la République organisent une manifestation en commémoration du massacre de Sétif entendant « faire de cette date le symbole du joug colonial tel qu'il s'est exercé au nom de la République » et préalablement à l'organisation d'Assises de l'anticolonialisme post-colonial qui

[1497] LIAUZU Claude et *al.*, « Colonisation : non à l'enseignement d'une histoire officielle », *Le Monde*, 25 mars 2005, p. 15
[1498] Texte de la pétition disponible sur : https://www.ldh-france.org/8-mai-2005-Colonialisme-Il-y-a-1202/
[1499] COLLECTIF DEVOIRS DE MÉMOIRES, « Manuels sans mémoire », *Libération*, 6 mai 2005, p. 35

se tiendront fin juin[1500] ; le même jour, la LDH organise, quant à elle, un colloque sur Sétif dans le but de visibiliser cet épisode historique largement méconnu en France[1501] ; le 9 mai, le gouvernement, par la voix du ministre délégué aux Anciens combattants Hamlaoui Mékachéra, intervient pour la première fois afin de défendre la loi par le biais d'une tribune publiée par le journal *Le Monde*[1502] ; Parallèlement, la polémique prend un tour international venant contaminer les négociations du traité d'amitié franco-algérien, le Front de Libération Nationale (parti majoritaire en Algérie) puis le président Bouteflika menaçant de mettre fin aux discussions si la loi n'est pas abrogée et critiquant le rôle du ministre des Affaires étrangères, Philippe Douste-Blazy, dans l'adoption du texte (mai-juillet)[1503] ;

- Juin 2005 : les premières prises de paroles de députés et de représentants de partis politiques visant soit à défendre le texte soit à le critiquer ont lieu ;
- Juillet 2005 : le 4 juillet, une proposition de loi est déposée par une quarantaine de sénateurs socialistes qui vise à abroger l'article 4, proposition dont l'examen est renvoyé à la commission des Affaires culturelles du Sénat[1504] ; le même mois, Philippe Douste-Blazy en appelle, afin de désamorcer la crise algérienne, à « la création d'une commission d'historiens français et algériens pour évaluer la loi française »[1505] ;
- Octobre 2005 : organisation de deux manifestations réclamant l'abrogation de l'article 4 et visant à amplifier la visibilité de la polémique : la première le 15 au Salon du livre d'histoire dans le cadre des Rendez-Vous de l'histoire de Blois[1506] et la seconde le 17 au pont Saint Michel à Paris appelée par diverses associations[1507] ;
- Novembre 2005 : le débat s'intensifie dans la presse, ce qui se matérialise par la multiplication des tribunes et des articles en provenance des différents camps s'opposant sur la loi ; le 10, le groupe socialiste à l'Assemblée nationale dépose

[1500] COROLLER Catherine, « Sétif revient hanter la France coloniale », *Libération*, 7 mai 2005, pp. 4-5
[1501] *Ididem*
[1502] MÉKACHÉRA Hamlaoui, « Colonisation : réconcilier les mémoires », *Le Monde*, 9 mai, p. 16
[1503] BEAUGÉ Florence, « La résurgence du passé colonial jette un froid entre Paris et Alger », *Le Monde*, 11 juin 2005, p. 2
[1504] Voir http://www.senat.fr/dossiers-legislatifs/depots/depots-2004.html
[1505] *Libération*, « Une commission sur la loi de 2005 », 27 juillet 2005, p. 10
[1506] BAECQUE Antoine de, « Colonisation : la fronde des historiens », *Libération*, 17 octobre 2005, pp. 4-5
[1507] VAN EECKHOUT Laëtitia, « Rassemblement pour l'abrogation de la loi "reconnaissant le rôle positif" de la colonisation », *Le Monde*, 18 octobre 2005, p. 11

à son tour une proposition de loi en ce sens[1508], discutée le 29 novembre et qui sera rejetée par le Parlement[1509] suscitant la réprobation des autorités algériennes[1510] ;

- Décembre 2005 : le 1er, les historiens contre la loi du 23 février 2005, la LDH ainsi que la Ligue de l'enseignement dénoncent au sein d'un communiqué l'échec de la demande d'abrogation déposée par le PS[1511] ; le 2 paraît dans *Le Figaro* un sondage BVA révélant que 64% des Français sont favorables à la loi du 23 février[1512] ; le 7 décembre, des associations martiniquaises appellent à manifester pour l'abrogation du texte (des manifestations ont lieu également en Guadeloupe et à La Réunion) ce qui pousse Nicolas Sarkozy à renoncer à son déplacement en Martinique et en Guadeloupe prévu pour le 8 et le 9 décembre[1513] ; le 9 décembre, Jacques Chirac cherchant à apaiser la polémique s'exprime dans une déclaration officielle dans laquelle il insiste sur le fait que « Dans la République, il n'y a pas d'histoire officielle. Ce n'est pas à la loi d'écrire l'Histoire. L'écriture de l'histoire c'est l'affaire des historiens. »[1514] Il annonce également qu'il confie à Jean-Louis Debré l'animation d'une commission pluraliste chargée de donner des recommandations d'ici trois mois concernant l'avenir de l'article contesté et la question mémorielle ; cette déclaration se produit en parallèle d'autres interventions de ministres dont Léon Bertrand, ministre délégué au Tourisme, et surtout de Dominique de Villepin qui ont annoncé se désolidariser de la décision du Parlement de ne pas abroger le texte[1515] ; le 12, c'est au tour de Azouz Begag, alors ministre délégué à la Promotion de l'égalité des chances, de réclamer l'abrogation de l'article 4[1516] ;

[1508] Assemblée nationale, Députés, *Proposition de loi n°2667 visant à abroger l'article 4 de la loi n°2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés, présentée par Bernard Derosier,* 10 novembre 2005. Disponible sur : http://www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion2667.asp

[1509] Assemblée nationale, *Compte-rendu analytique officiel de la 1ère séance du mardi 29 novembre 2005*, disponible sur : http://www.assemblee-nationale.fr/12/cra/2005-2006/081.asp

[1510] PERRAULT Guillaume, « Ex-colonies : l'Assemblée défend l'apport français », *Le Figaro*, 30 novembre 2005, p. 9

[1511] Communiqué disponible sur : www.ldh-france.org/2-decembre-2005-colonialisme-enseignement-de-la-colonisation-les-deputes-de-la-majorite-recidivent/

[1512] PERRAULT Guillaume, « Deux Français sur trois saluent le "rôle positif" de la colonisation », *Le Figaro*, 2 décembre 2005, p. 8

[1513] RIDET Philippe, « Nicolas Sarkozy renonce à se rendre aux Antilles », *Le Monde*, 8 décembre 2005, p. 9

[1514] CHIRAC Jacques, 9 décembre 2005, discours à Paris

[1515] JEUDY Bruno et PERRAULT Guillaume, « Colonisation : Matignon cherche l'apaisement », *Le Figaro*, 9 décembre 2005, p.9

[1516] L'invité de RTL, 2005, émission de radio, animée par Jean-Michel Apathie, diffusée le 12 décembre 2005, RTL

le 13, la LDH publie sur son site une nouvelle pétition « Nous n'appliquerons pas l'article 4 de la loi du 23 février stipulant que "les programmes scolaires reconnaissent le rôle positif " de la colonisation »[1517] ; le 23, Nicolas Sarkozy confie à Arno Klarsfeld la responsabilité de la « mission sur la loi, l'Histoire et le devoir de mémoire » qu'il place sous la tutelle de son ministère, décision contestée dans la foulée par le MRAP[1518] ;

- Janvier 2006 : le 4, lors des vœux du Président au peuple français, Jacques Chirac annonce que Jean-Louis Debré déposera une proposition de loi visant à obtenir la réécriture de la loi du 23 février[1519] ; le 18, une cinquantaine d'organisations réunies au siège du MRAP réclament lors d'une conférence de presse commune d'être entendue par le président de l'Assemblée nationale Jean-Louis Debré et annoncent une série de mobilisations[1520] ; le 25, Arno Klarsfeld remet son rapport final à Nicolas Sarkozy[1521] ; le même jour, Jacques Chirac saisit le Conseil constitutionnel afin qu'il se prononce sur la nature réglementaire de l'article 4 alinéa 2, ce qui permettrait de passer outre l'approbation du Parlement pour supprimer le texte[1522] ; le 31, le Conseil Constitutionnel rend sa décision confirmant le caractère règlementaire du texte[1523] ;
- Février 2006 : le 15, Dominique de Villepin signe le décret d'abrogation de l'alinéa 2 de l'article 4[1524].

[1517] Texte de la pétition disponible sur : www.ldh-france.org/appel-a-signatures-colonialisme-petition-contre-lapplication-de-larticle-4-de-la-loi-du-23-fevrier/
[1518] *Le Monde*, « Polémique sur la désignation d'Arno Klarsfeld pour mener la réflexion sur la colonisation », 27 décembre 2005, disponible sur https://www.lemonde.fr
[1519] CHIRAC Jacques, 4 janvier 2006, discours à Paris
[1520] MONTVALON Jean-Baptiste de, « M. Accoyer (UMP) souhaite éviter un nouveau débat au Parlement », *Le Monde*, 20 janvier 2006, p. 9
[1521] KLARSFELD Arno, « L'histoire n'appartient pas aux historiens », *Le Monde*, 28 janvier 2006, p. 21
[1522] GURREY Béatrice et MONTVALON Jean-Baptiste de, « Colonisation : Chirac évite un débat au Parlement », Le Monde, 27 janvier 2006, p. 10
[1523] Cons. Const., 31 janvier 2006, n° 2006-203 L. Décision disponible sur : www.conseil-constitutionnel.fr/decision/2006/2006203L.htm
[1524] Premier ministre, *Décret n° 2006-160 du 15 février 2006 portant abrogation du deuxième alinéa de l'article 4 de la loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés*, Journal officiel n°40, 16 février 2006, p. 2369. Disponible sur : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=C8760318589203D3614223CB75F2E5EC.tplgfr44s_2?cidTexte=JORFTEXT000000264006&dateTexte=20060216

**Pétition « Colonisation : non à l'enseignement d'une histoire officielle » (Le Monde, 25 mars 2005) :*

Colonisation : non à l'enseignement d'une histoire officielle

NOUS sommes historiens. La loi du 23 février 2005 « portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés » a des implications sur l'exercice de notre métier et engage les aspects pédagogiques, scientifiques et civiques de notre discipline.

Son article 4 dispose : « Les programmes de recherche universitaire accordent à l'histoire de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, la place qu'elle mérite. Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit »…

Il faut abroger d'urgence cette loi :

– parce qu'elle impose une histoire officielle, contraire à la neutralité scolaire et au respect de la liberté de pensée qui sont au cœur de la laïcité ;

– parce que, en ne retenant que le « rôle positif » de la colonisation, elle impose un mensonge officiel sur des crimes, sur des massacres allant parfois jusqu'au génocide, sur l'esclavage, sur le racisme hérité de ce passé ;

– parce qu'elle légalise un communautarisme nationaliste suscitant en réaction le communautarisme de groupes ainsi interdits de tout passé.

Les historiens ont une responsabilité particulière pour promouvoir des recherches et un enseignement qui confèrent à la colonisation et à l'immigration, à la pluralité qui en résulte, toute leur place. Des recherches et un enseignement qui, par un travail en commun, par une confrontation entre les historiens des sociétés impliquées, rendent compte de la complexité de ces phénomènes. Qui, enfin, s'assignent pour tâche l'explication des processus tendant vers un monde à la fois de plus en plus unifié et divisé.

Ce texte est cosigné par claude liauzu, professeur émérite à l'université Denis-Diderot - Paris VII ; gilbert meynier, professeur émérite à l'université de Nancy ; gérard noiriel, directeur d'études à l'EHESS ; frédéric régent, professeur à l'université des Antilles et de Guyane ; trinh van thao, professeur à l'université d'Aix-en-Provence ; lucette valensi, directrice d'études à l'EHESS.

- Appel des Indigènes de la République (oumma.com, janvier 2005) :

NOUS SOMMES LES INDIGENES DE LA REPUBLIQUE !

Discriminés à l'embauche, au logement, à la santé, à l'école et aux loisirs, les personnes issues des colonies, anciennes ou actuelles, et de l'immigration post-coloniale sont les premières victimes de l'exclusion sociale et de la précarisation. Indépendamment de leurs origines effectives, les populations des « quartiers » sont « indigénisées », reléguées aux marges de la société. Les « banlieues » sont dites « zones de non-droit » que la République est appelée à « reconquérir ». Contrôles au faciès, provocations diverses, persécutions de toutes sortes se multiplient tandis que les brutalités policières, parfois extrêmes, ne sont que rarement sanctionnées par une justice qui fonctionne à deux vitesses. Pour exonérer la République, on accuse nos parents de démission alors que nous savons les sacrifices, les efforts déployés, les souffrances endurées. Les mécanismes coloniaux de la gestion de l'islam sont remis à l'ordre du jour avec la constitution du Conseil français du Culte Musulman sous l'égide du ministère de l'Intérieur. Discriminatoire, sexiste, raciste, la loi anti-foulard est une loi d'exception aux relents coloniaux. Tout aussi colonial, le parcage des harkis et enfants de harkis. Les

populations issues de la colonisation et de l'immigration sont aussi l'objet de discriminations politiques. Les rares élus sont généralement cantonnés au rôle de « beur » ou de « black » de service. On refuse le droit de vote à ceux qui ne sont pas « français », en même temps qu'on conteste « l'enracinement » de ceux qui le sont. Le droit du sol est remis en cause. Sans droit ni protection, menacées en permanence d'arrestation et d'expulsion, des dizaines de milliers de personnes sont privées de papiers. La liberté de circulation est déniée ; un nombre croissant de Maghrébins et d'Africains sont contraints à franchir les frontières illégalement au risque de leurs vies.

La France a été un Etat colonial…
Pendant plus de quatre siècles, elle a participé activement à la traite négrière et à la déportation des populations de l'Afrique sub-saharienne. Au prix de terribles massacres, les forces coloniales ont imposé leur joug sur des dizaines de peuples dont elles ont spolié les richesses, détruit les cultures, ruiné les traditions, nié l'histoire, effacé la mémoire. Les tirailleurs d'Afrique, chair à canon pendant les deux guerres mondiales, restent victimes d'une scandaleuse inégalité de traitement.

La France reste un Etat colonial !
En Nouvelle Calédonie, Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Polynésie règnent répression et mépris du suffrage universel. Les enfants de ces colonies sont, en France, relégués au statut d'immigrés, de Français de seconde zone sans l'intégralité des droits. Dans certaines de ses anciennes colonies, la France continue de mener une politique de domination. Une part énorme des richesses locales est aspirée par l'ancienne métropole et le capital international. Son armée se conduit en Côte d'Ivoire comme en pays conquis.

Le traitement des populations issues de la colonisation prolonge, sans s'y réduire, la politique coloniale.
Non seulement le principe de l'égalité devant la loi n'est pas respecté mais la loi elle-même n'est pas toujours égale (double peine, application du statut personnel aux femmes d'origine maghrébine, sub-saharienne…). La figure de l' « indigène » continue à hanter l'action politique, administrative et judiciaire ; elle innerve et s'imbrique à d'autres logiques d'oppression, de discrimination et d'exploitation sociales. Ainsi, aujourd'hui, dans le contexte du néo-libéralisme, on tente de faire jouer aux travailleurs immigrés le rôle de dérégulateurs du marché du travail pour étendre à l'ensemble du salariat encore plus de précarité et de flexibilité.

La gangrène coloniale s'empare des esprits.
L'exacerbation des conflits dans le monde, en particulier au Moyen-Orient, se réfracte immédiatement au sein du débat français. Les intérêts de l'impérialisme américain, le néo-conservatisme de l'administration Bush rencontrent l'héritage colonial français. Une frange active du monde intellectuel, politique et médiatique français, tournant le dos aux combats progressistes dont elle se prévaut, se transforme en agents de la « pensée » bushienne. Investissant l'espace de la communication, ces idéologues recyclent la thématique du « choc des civilisations » dans le langage local du conflit entre « République » et « communautarisme ». Comme aux heures glorieuses de la colonisation, on tente d'opposer les Berbères aux Arabes, les Juifs aux « Arabo-musulmans » et aux Noirs. Les jeunes « issus de l'immigration » sont ainsi accusés d'être le vecteur d'un nouvel anti-sémitisme. Sous le vocable jamais défini d'« intégrisme », les populations d'origine africaine, maghrébine ou musulmane sont désormais identifiées comme la Cinquième colonne d'une nouvelle barbarie qui menacerait l'Occident et ses « valeurs ». Frauduleusement camouflée sous les drapeaux de la laïcité, de la citoyenneté et

du féminisme, cette offensive réactionnaire s'empare des cerveaux et reconfigure la scène politique. Elle produit des ravages dans la société française. Déjà, elle est parvenue à imposer sa rhétorique au sein même des forces progressistes, comme une gangrène. Attribuer le monopole de l'imaginaire colonial et raciste à la seule extrême-droite est une imposture politique et historique. L'idéologie coloniale perdure, transversale aux grands courants d'idées qui composent le champ politique français.

La décolonisation de la République reste à l'ordre du jour !

La République de l'Egalité est un mythe. L'Etat et la société doivent opérer un retour critique radical sur leur passé-présent colonial. Il est temps que la France interroge ses Lumières, que l'universalisme égalitaire, affirmé pendant la Révolution Française, refoule ce nationalisme arc-bouté au « chauvinisme de l'universel », censé « civiliser » sauvages et sauvageons. Il est urgent de promouvoir des mesures radicales de justice et d'égalité qui mettent un terme aux discriminations racistes dans l'accès au travail, au logement, à la culture et à la citoyenneté. Il faut en finir avec les institutions qui ramènent les populations issues de la colonisation à un statut de sous-humanité.

Nos parents, nos grands-parents ont été mis en esclavage, colonisés, animalisés. Mais ils n'ont pas été broyés. Ils ont préservé leur dignité d'humains à travers la résistance héroïque qu'ils ont mené pour s'arracher au joug colonial. Nous sommes leurs héritiers comme nous sommes les héritiers de ces Français qui ont résisté à la barbarie nazie et de tous ceux qui se sont engagés avec les opprimés, démontrant, par leur engagement et leurs sacrifices, que la lutte anti-coloniale est indissociable du combat pour l'égalité sociale, la justice et la citoyenneté. Dien Bien Phu est leur victoire. Dien Bien Phu n'est pas une défaite mais une victoire de la liberté, de l'égalité et de la fraternité !

Pour ces mêmes raisons, nous sommes aux côtés de tous les peuples (de l'Afrique à la Palestine, de l'Irak à la Tchétchénie, des Caraïbes à l'Amérique latine…) qui luttent pour leur émancipation, contre toute les formes de domination impérialiste, coloniale ou néo-coloniale.

NOUS, descendants d'esclaves et de déportés africains, filles et fils de colonisés et d'immigrés, NOUS, Français et non-Français vivants en France, militantes et militants engagé-es dans les luttes contre l'oppression et les discriminations produites par la République post-coloniale, lançons un appel à celles et ceux qui sont parties prenantes de ces combats à se réunir en Assises de l'anti-colonialisme en vue de contribuer à l'émergence d'une dynamique autonome qui interpelle le système politique et ses acteurs, et, au-delà, l'ensemble de la société française, dans la perspective d'un combat commun de tous les opprimés et exploités pour une démocratie sociale véritablement égalitaire et universelle.

Le 8 mai 1945, la République révèle ses paradoxes : le jour même où les Français fêtent la capitulation nazie, une répression inouïe s'abat sur les colonisés algériens du Nord-Constantinois : des milliers de morts ! Le 8 mai prochain, 60ème anniversaire de ce massacre, poursuivons le combat anticolonial par la première Marche des indigènes de la République !

Nous sommes les indigènes de la République !

- Calendrier des émeutes de novembre 2005 :

- 27 octobre : deux adolescents, Zyed Benna (17 ans) et Bouna Traore (15 ans), trouvent la mort à Clichy-sous-Bois, électrocutés dans l'enceinte d'un poste électrique dont ils avaient escaladé le mur pour échapper à un contrôle de police. L'annonce de leurs décès est le facteur déclencheur d'émeutes qui débuteront dans la nuit du 27 au 28 octobre dans la cité de l'est parisien et qui dureront trois nuits consécutives ;
- 28 octobre : premiers appels au calme médiatisés lancés par les associations et les représentants religieux du quartier ;
- 29 octobre : marche silencieuse à Clichy-sous-Bois en hommage à Zyed et Bouna ;
- 30 octobre : Nicolas Sarkozy est l'invité du journal de 20H de TF1 ; réactivation des émeutes à Clichy-sous-Bois à la faveur d'un jet de grenade lacrymogène sur la mosquée du quartier, les fidèles alors en prière accusant les forces de l'ordre ;
- 31 octobre : Nicolas Sarkozy reçoit à son ministère plusieurs médiateurs de la cité de Clichy-sous-Bois ; les familles des deux adolescents décédés refusent quant à elles l'invitation du ministre de l'Intérieur ; celui-ci effectue également un déplacement limité à Bobigny où il défend devant les habitants le bilan de son action en banlieue, et rencontre les forces de l'ordre et les pompiers de Seine-Saint-Denis qu'il félicite pour leurs opérations de maintien de l'ordre au cours des nuits précédentes ; les affrontements gagnent d'autres quartiers de la région ;
- 1er novembre : les premières critiques politiques se font entendre : Azouz Begag remet en question la politique menée par Nicolas Sarkozy tandis que Manuel Valls pointe du doigt Dominique de Villepin pour son silence ; le président du CFCM se rend à la mosquée de Clichy-sous-Bois ; les affrontements gagnent cinq départements de la région parisienne alors qu'à Clichy-sous-Bois le calme revient progressivement ;
- 2 novembre : premières interventions officielles de Dominique de Villepin et de Jacques Chirac à leur sortie du Conseil des ministres ; un nouveau pallier de violence est atteint dans les émeutes du soir qui gagnent encore d'autres territoires ;
- 3 novembre : déclarations communes de Nicolas Sarkozy et Dominique de Villepin pour manifester publiquement l'union du gouvernement ; convocation à Matignon des maires des villes touchées par les émeutes ; au soir, moins d'affrontements directs dans les

banlieues touchées par les émeutes sont constatés, mais le niveau d'affrontements reste important ;

- 4 novembre : les maires de droite et de gauche de Seine-Saint-Denis appellent ensemble au calme ; Dominique de Villepin reçoit à Matignon des jeunes issus de quartiers dits sensibles ; le Parti socialiste réclame un débat national ; les premières demandes de démission de Nicolas Sarkozy formulées par des élus de gauche sont médiatisées ; les émeutes commencent à gagner les cités des villes de province ;
- 5 novembre : les autorités religieuses catholiques et musulmanes prennent ensemble la parole pour appeler au calme ; les critiques envers Nicolas Sarkozy s'amplifient tandis que la majorité fait corps autour du ministre de l'Intérieur ; les émeutes s'étendent aux cités de la majorité des grandes villes de province (Saint-Étienne, Toulouse, Bordeaux…) ;
- 6 novembre : tenue d'un conseil de sécurité intérieure sur demande de Jacques Chirac qui s'exprime à son issue aux côtés de Dominique de Villepin ; ce dernier reçoit les responsables de la sécurité du pays ; pic des émeutes : les affrontements se répandent en France et commencent à toucher des communes traditionnellement calmes ;
- 7 novembre : Nicolas Sarkozy multiplie les déplacements auprès des policiers et organise à son ministère une réception à laquelle sont conviés des élus « issus de l'immigration » ; les journaux étrangers commencent à s'inquiéter du fait que les émeutes françaises puissent gagner l'Europe ; certains élus de droite et gauche en appellent à l'intervention de l'armée pour obtenir le retour au calme, d'autres réclamant l'adoption de couvre-feux ; Dominique de Villepin est l'invité du 20h de TF1 ; la région parisienne connaît un retour progressif au calme mais les émeutes restent encore violentes dans plusieurs communes de province ;
- 8 novembre : face à l'expansion des conflits en province en particulier, le gouvernement décide à l'issue d'un Conseil des ministres exceptionnel de recourir à l'état d'urgence pour douze jours tel que l'autorise la loi de 1955 prévoyant notamment la possibilité pour les préfets de mettre en place des couvre-feux ; cette décision est critiquée par l'opposition ; les émeutes baissent en intensité ;
- 9 novembre : peu de couvre-feux sont effectivement mis en place ; Nicolas Sarkozy déclare que les étrangers condamnés dans le cadre des émeutes seront expulsés du territoire ; accalmie en région parisienne, la province quant à elle reste encore relativement concernée par le phénomène émeutier ;

- 10 novembre : premiers reportages sur les mineurs condamnés pour participation aux affrontements ; Jacques Chirac s'adresse aux parents de ces mineurs en appelant à leur responsabilité parentale ; une première procédure disciplinaire contre des policiers ayant frappé un homme à terre est médiatisée ; Nicolas Sarkozy, invité de l'émission *À vous de juger* présentée par Arlette Chabot, réitère ses propos contestés (« voyous » ; « racailles ») sur les banlieues ; accalmie de la violence ;
- 11 novembre : réitération des appels au calme lancés par des associations et des représentants religieux musulmans ; interdiction préfectorale de manifester à Paris compte tenu des appels à la violence circulant sur internet en parallèle des cérémonies du 11 novembre ; manifestation d'associations sur le champ de mars à Paris interpelant le gouvernement afin qu'il écoute le malaise des jeunes de banlieue ; les violences dans les banlieues parisiennes sont en recul mais les autorités constatent une recrudescence des émeutes en province notamment dans le centre-ville de Lyon ;
- 12 novembre : nouvelle manifestation d'associations et de partis politiques contre la politique du gouvernement en banlieue place Saint Michel à Paris ; décrue de la violence, les autorités parlant d'accalmie ;
- 13 novembre : Nicolas Sarkozy se déplace dans plusieurs commissariats et réitère sa volonté d'expulser les étrangers ayant participé aux émeutes ; le principe de poursuivre les parents « démissionnaires » commencent à être évoqué et dans ce cadre quelques familles sont placées en garde à vue ; le niveau de violence continue à baisser mais la situation reste tendue à Toulouse et à Lyon ;
- 14 novembre : discours à la nation de Jacques Chirac ; le gouvernement annonce qu'il va demander au Parlement la prorogation de l'état d'urgence malgré les contestations nées de son application et le peu de recours au couvre-feu ; les autorités parlent pour la nuit du 14 au 15 novembre, de « quasi retour au calme » ;
- 15 novembre : déplacement de Dominique de Villepin à Aulnay, une des villes les plus touchées par les affrontements ; sur demande du gouvernement, l'Assemblée nationale vote la prorogation de l'état d'urgence pour trois mois ; les responsables des différentes forces politiques représentées au Parlement sont convoqués à une réunion à Matignon ; le retour au calme se confirme ;
- 16 novembre : le Sénat vote à son tour la prorogation de l'état d'urgence ; aucun incident notable n'est déclaré par les autorités dans la nuit du 16 au 17 novembre ;

- 17 novembre : les émeutes s’achèvent officiellement, les services de police déclarant le retour à une situation normale.

- Aperçu de la grille d'analyse des journaux de 20h :

Date	**Chaîne**	**Présentateur/ Présentatrice**	**Cibles matérielles/ Victimes**	**Paroles et représentations des habitants**	**Représentation des émeutiers**	**Représentation/ expansion de l'émeute**	**Actions/moyens/ interventions institutionnelles**
1er novembre	France 2	David Pujadas	- incendies de voitures - poste de police	- effrayés et excédés - « Tout peut déclencher une nouvelle émeute » - désœuvrement partagé - mise en avant des mères - « Ils brûlent des voitures à des personnes qui n'y sont pour rien, ça nous blesse »	- ennemis invisibles - la menace vient du ciel - assimilé à du défoulement	- apaisement à Clichy-sous-Bois - pas d'affrontement direct - autres quartiers de Paris touchés	- Le président du CFCM rend visite à la mosquée de Clichy-sous-Bois
2 novembre	France 2	David Pujadas	- voitures - magasins - restaurants - lampadaires cassés (obscurité) - agence de location de voitures	- habitants désemparés - « faute à Nicolas Sarkozy » - consternation - « choc, je ne peux plus travailler »	- le danger vient du ciel : boules de pétanque - mobiles, s'évanouissent	- cinq départements de la région parisienne touchés - calme à Clichy-sous-Bois	- intervention de Jacques Chirac et de Dominique de Villepin à l'issu du Conseil des ministres

			- incendie près d'une école maternelle	- passants hébétés - éducateur : « ici, c'est chez nous » - les médiateurs appellent la police au calme		- « effet de contagion et d'opportunité »	
3 novembre	France 2	David Pujadas	- CRS et pompiers - tirs à balles réelles - poste de police - voitures brûlées - incendie école maternelle : deux classes inutilisables - garage - journalistes de France 2 réalisant le reportage, menacés et leur voiture brûlée	- indignation - appel au calme - habitants désemparés - parents d'élèves - « c'est les petits qui paient, en fin de compte » - « on ne peut pas se permettre de prendre en otage des enfants, de cramer des écoles et des crèches, c'est intolérable » - compréhension - tristesse - chômage technique des	- groupes organisés - violence non spontanée	- « guérilla urbaine » - expansion des émeutes en Ile-de-France - nouveau pallier dans les violences - vocabulaire guerrier : « perdre du terrain » ; « bataillon » - « la situation empire » - Clichy-sous-Bois retrouve le calme ; cause évoquée le ramadan	- différentes réunions organisées à Matignon et place Beauvau - réactions politiques : Philippe de Villiers

				employés du garage - amertume - représentants religieux et économiques de la ville réunis par le maire - peur - ne savent pas ce qu'il va se passer la nuit prochaine - les médiateurs de Clichy-sous-Bois appellent au calme			
4 novembre	France 2	Béatrice Schönberg	- voitures brûlées - dépôt de bus - magasins et entrepôts - gymnase - écoles - entreprises - transports en commun (ligne du RER B ; bus) - une femme handicapée	- journaliste : « premières victimes : les habitants des cités qui subissent avec exaspération et inquiétude, le saccage des quartiers (…) ce sont leurs magasins qui brûlent, leurs	- organisés - « violence aveugle et gratuite » - capuches sur la tête - idée d'un raisonnement conscient des émeutiers	- moins d'affrontements directs - Ile-de-France - émeutes à la gare du nord à Paris	- le PS demande un débat national - Dominique de Villepin reçoit les jeunes des quartiers sensibles - entretien entre Dominique de Villepin et Nicolas Sarkozy - Marine Le Pen demande l'instauration de

			- tentative d'attaque d'un centre social	magasins qui sont vandalisée » - exaspération et lassitude - « jamais vu ça, c'est écœurant » - colère, incompréhension - « ils ne savent même pas pourquoi ils mettent le feu » - peur : risque de fuite des entreprises - chômage technique			l'état d'urgence en région parisienne - certains élus de la gauche réclament la démission de Nicolas Sarkozy

- Échelles d'ethnocentrisme :

** Échelle d'ethnocentrisme utilisée en 2004 et 2005 dite « échelle d'ethnocentrisme A » (en pourcentage) :*

	2004	2005
Les Français juifs sont des Français comme les autres : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, **pas d'accord du tout**, SR	3	6
Les travailleurs immigrés doivent être considérés ici comme chez eux puisqu'ils contribuent à l'économie française : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, **pas d'accord du tout**, SR	7	11
Les Français musulmans sont des Français comme les autres : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, **pas d'accord du tout**, SR	7	13
La présence d'immigrés est une source d'enrichissement culturel : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, **plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout**, SR	10	13
On juge aussi une démocratie à sa capacité d'intégrer les étrangers : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, **plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout**, SR	16	24
Il faudrait donner le droit de vote aux élections municipales pour les étrangers non européens résidant en France depuis un certain temps : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, **plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout**, SR	41	52
Pour chacune des catégories suivantes – Les musulmans – dites-moi si elle constitue pour vous actuellement en France : **un groupe à part dans la société**, un groupe ouvert aux autres, des personnes ne formant pas spécialement un groupe, SR	57	62
Il faut faciliter l'exercice du culte musulman en France : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, **plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout**, SR	78	83

Source : Nonna Mayer et Guy Michelat, rapport CNCDH 2005

** Échelle d'ethnocentrisme spécifique à 2005 dite « échelle d'ethnocentrisme B » :*

Pour chacune des opinions suivantes : Les Français juifs sont des Français comme les autres : ***Pas d'accord du tout /*** *Plutôt pas d'accord, plutôt d'accord, tout à fait d'accord, sans réponse* **(6 %)**

Pour chacune des opinions suivantes : Les travailleurs immigrés doivent être considérés ici comme chez eux puisqu'ils contribuent à l'économie française : ***Pas d'accord du tout /*** *plutôt pas d'accord / tout à fait d'accord, plutôt d'accord, sans réponse* **(11 %)**

Pour chacune des opinions suivantes : on juge aussi une démocratie à sa capacité d'intégrer les étrangers : ***Pas d'accord du tout, plutôt pas d'accord /*** *plutôt d'accord, tout à fait d'accord, sans réponse* **(24 %)**

Pour chacune des opinions suivantes : Les Français musulmans sont des Français comme les autres : ***Pas d'accord du tout, plutôt pas d'accord /*** *plutôt d'accord, tout à fait d'accord, sans réponse* **(32 %)**

Pour chacune des opinions suivantes : La présence d'immigrés est une source d'enrichissement culturel : ***Pas d'accord du tout, plutôt pas d'accord /*** *Plutôt d'accord, Tout à fait d'accord, sans réponse* **(33 %)**

Pour chacune des catégories suivantes, dites-moi si elle constitue pour vous actuellement en France... ? *Les Maghrébins :* **Un groupe à part dans la société** / un groupe ouvert aux autres, des personnes ne formant pas spécialement un groupe, sans réponse ***(53 %)***

Vous personnellement, de laquelle des opinions suivantes vous sentez-vous le plus proche ***:*** *Certains comportements peuvent parfois justifier des réactions racistes /* ***Rien ne peut justifier les réactions racistes, sans réponse*** (62 %)

Pour chacune des opinions suivantes : Il faudrait donner le droit de vote aux élections municipales pour les étrangers non européens résidant en France depuis un certain temps : ***Pas d'accord du tout, plutôt pas d'accord****, p****lutôt d'accord*** */ Tout à fait d'accord, sans réponse* **(76 %)**

Pour chacune des opinions suivantes : Il faut faciliter l'exercice du culte musulman en France culturel : ***Pas d'accord du tout, plutôt pas plutôt pas d'accord****,* ***plutôt d'accord*** */Tout à fait d'accord, sans réponse* **(83 %)**

Source : Nonna Mayer et Guy Michelat, rapport CNCDH 2005

- Croisement entre le niveau d'ethnocentrisme (échelle d'ethnocentrisme A), l'auto-positionnement politique et le niveau de diplôme :

2004

Autoposition	Diplôme	
	Inférieur à bac	bac et +
Gauche (1-3)	36 (237)	12 (191)
Centre + Droite (4-7)	52 (294)	31 (167)
Ni G Ni D, SR	46 (93)	22 (45)

2005

Autoposition	Diplôme	
	Inférieur à bac	bac et +
Gauche (1-3)	47 (157)	16 (166)
Centre + Droite (4-7)	**72 (239)**	49 (180)
Ni G Ni D, SR	56 (150)	30 (117)

Écarts 2004-2005

Autoposition	Diplôme	
	Inférieur à bac	bac et +
Gauche (1-3)	+11	+4
Centre + Droite (4-7)	**+20**	**+18**
Ni G Ni D, SR	+10	+8

Source : Nonna Mayer et Guy Michelat, rapport CNCDH 2005

- Croisement entre le sentiment d'être raciste, l'auto-positionnement politique et le niveau de diplôme (échelle d'ethnocentrisme A) :

***Sentiment d'être raciste* en 2005 selon autoposition et diplôme**

Autoposition	Diplôme	
	Inférieur à bac	bac et +
Gauche (1-3)	36 (157)	10 (166)
Centre + Droite (4-7)	**52 (239)**	29 (180)
Ni G Ni D, SR	40 (150)	16 (117)

***Sentiment d'être raciste* en 2004 selon autoposition et diplôme**

Autoposition	Diplôme	
	Inférieur à bac	bac et +
Gauche (1-3)	27 (237)	13 (191)
Centre + Droite (4-7)	34 (294)	22 (167)
Ni G Ni D, SR	36 (93)	6 (45)

Sentiment d'être raciste* : évolution 2004-2005 : *écarts

Autoposition	Diplôme	
	Inférieur à bac	bac et +
Gauche (1-3)	+9	+2
Centre + Droite (4-7)	**+18**	**+7**
Ni G Ni D, SR	+4	+10

Source : Nonna Mayer et Guy Michelat, rapport CNCDH 2005

- Croisement entre le niveau d'ethnocentrisme et le sentiment d'être raciste (échelle d'ethnocentrisme B) :

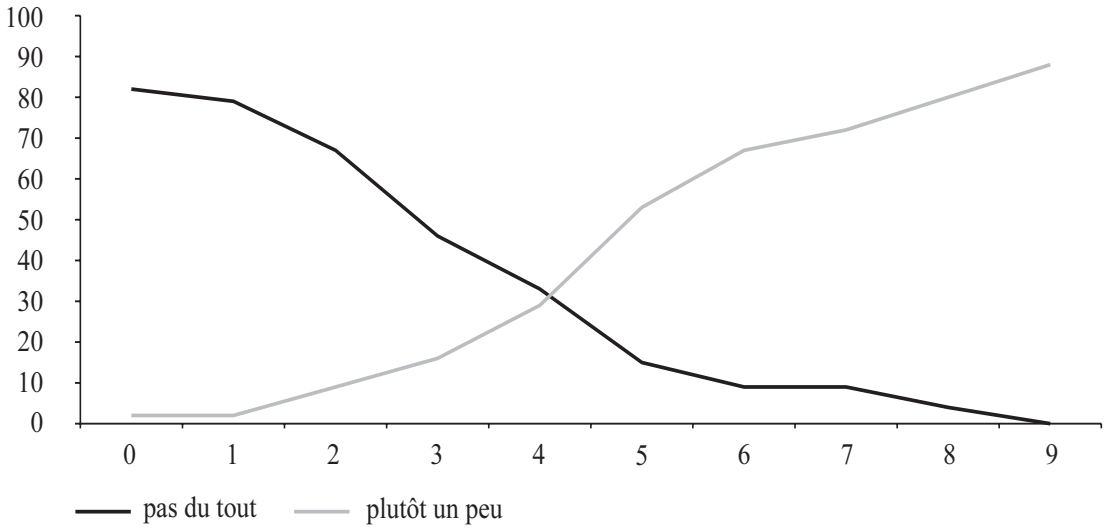

Source : Nonna Mayer et Guy Michelat, rapport CNCDH 2005

- Protocole de classement :

* *Catégories et sous-catégories :*

Catégories	Sous-catégories	Description des sous-catégories
Environnement[1525]	Réchauffement climatique	Sujets relatifs au réchauffement climatique
	Pollution	Sujets relatifs à des épisodes de pollution ou à des initiatives ayant vocation à réduire la pollution
	Protection animale/flore	Tous sujets ayant pour objet la faune (disparition d'espèce, repeuplement, maltraitance, expérimentation, végétarisme…) ou la flore
	Agriculture	Sujets à la gestion écologique de l'agriculture (agriculture biologique, OGM, pesticides, modes de production…)
	Météo	Sujets relatifs aux conditions météorologiques
	Catastrophe naturelle	Sujets portant sur des catastrophes naturelles
Santé	Épidémie/maladie	Sujet touchant à des épidémies, à des maladies ou plus largement à tous types de pathologies
	Santé publique	Politique publique liée à des problèmes de santé publique
	Bien-être	Sujets portant sur des conseils visant à améliorer le bien-être des téléspectateurs
Justice/Police	Immigration	Politique répressive ou politique publique relative à l'immigration
	Procès	Déroulement de procès ou décision de justice
	Enquête	Sujets relatifs à la médiatisation d'enquêtes policières sur des crimes ou des délits
	Délinquance	Sujets relatifs au rapport médiatique d'actes délictueux ou criminels
	Terrorisme	Sujets relatifs au terrorisme sur le territoire national
	Prison	Sujets relatifs à l'univers carcéral

[1525] Cette catégorie regroupe des sujets tant nationaux qu'internationaux

	Prévention	Sujets relatifs au politique judiciaire ou policière mise en place pour prévenir des actes délinquants ou pour prévenir des accidents
	Législation	Sujets portant sur la médiatisation de nouvelles réformes autre que relatives spécifiquement à l'immigration
	Sécurité routière	Sujets liés à la délinquance routière
Sociétal	Éducation	Sujets touchant à l'éducation parentale et/ou scolaire des enfants et adolescent.e.s
	Union/séparation	Sujets touchant aux unions (libres, mariages, pacs) et aux séparation (divorces)
	Sexualité/genre	Sujets touchant aux questions de sexualité prises au sens large (naissance, contraception, avortement, identités de genre ou sexuelle…)
	Mort/religion	Sujets touchant au rapport à la mort et/ou au domaine du religieux
Politique	Affaires	Affaires judiciaires concernant le champ politique ou ses acteurs ou encore appropriées par le champ politique
	Débat	Sujets relatifs à des propositions ou des projets de loi soumis à discussion au Parlement ou à des annonces de réforme ou encore à encore la politisation de certaines problématiques
	Présidentielle	Sujets liés à la présidentielle de 2007
	Polémique	Polémiques politiques éclatant au niveau national autre que reliées aux présidentielles
	Autre	Sujet portant sur les élections internes autres que présidentielles, sur les sondages autres que pour les présidentielles ou encore sur des sujets qui ne rentrent pas dans les autres sous-catégories
Économie	Entreprises	Sujets concernant le monde de l'entreprise (mondialisation, profits, licenciements, délocalisations, contrats…)
	Croissance	Sujets liés à la croissance économique française
	Tourisme	Sujets relatifs au domaine du tourisme
	Consommation	Sujets relatifs à la promotion de produits de consommation ou liés plus largement à la consommation française
	Fiscalité	Sujets liés à la fiscalité française
Social	Conditions d'emploi	Sujets touchant les conditions d'embauche des salariés/des fonctionnaires ou abordant la problématique du chômage
	Conditions de Travail	Sujets relatifs aux conditions de travail des salariés/des fonctionnaires/des agriculteurs

	Mouvement social	Sujets relatifs à des manifestations ou des mobilisations d'acteurs sociaux indépendamment de leur objet (conditions de travails, d'emploi, environnement, religion, racisme, …)
	Solidarité/pauvreté	Actions de solidarité mises en place et/ou effectuées par des acteurs du champ social ou mise en lumière de la pauvreté, de la précarité ou d'inégalités socio-économiques affectant certaines catégories de la population
International	Conditions de travail	Sujets internationaux touchant aux conditions de travail
	Religion	Sujets internationaux relatifs à la religion
	Terrorisme	Sujets internationaux touchant au terrorisme
	Conflits	Sujets relatifs à des conflits internationaux ou à des guerres/conflits se déroulant dans des pays étrangers
	Politique	Sujets internationaux relatifs à la politique interne de pays étrangers
	Diplomatie	Sujets relatifs aux relations diplomatiques
	Polémique	Sujets liés à des polémiques explosant au niveau international
	Criminalité	Sujets touchant à la médiatisation de crimes ayant été commis dans un pays ou de crimes de guerre
	Humanitaire/pauvreté	Sujets mettant en lumière des actions humanitaires et/ou des situations de pauvreté
Europe	Intégration	Sujets sur l'intégration de nouveaux pays dans l'UE ou sur l'intensification de l'intégration européenne
	Harmonisation	Sujets portant sur des directives européennes ou sur des textes européens ayant vocation à s'appliquer à l'ensemble des pays membres
Science	Recherche	Sujets relatifs aux compte-rendu ou aux résultats/découvertes de recherches scientifiques (en sciences exactes ou humaines)
	Technologie	Sujets liés aux innovations technologiques dans différents domaines
	Espace	Sujets ayant trait à l'exploration spatiale
Culture	Littérature	Sujets touchant au domaine de la littérature (livres, écrivains, éditeurs, prix)
	Cinéma	Sujets touchant au domaine du cinéma (films, acteurs, réalisateurs, festivals, prix)
	Photographie	Sujets touchant au domaine de la photographie (exposition, photographes…)
	Théâtre	Sujets touchant au domaine du théâtre (comédiens, pièces, prix, festival…) ou plus largement au spectacle vivant (cirque en particulier)

	Musique	Sujets touchant au domaine de la musique (promotion de disque, de concerts, de comédie musicale, portraits d'interprètes, de producteurs…)
	Mode	Sujets touchant au domaine de la mode
	Peinture/sculpture	Sujets touchant au domaine de la peinture ou de la sculpture ou plus largement aux arts plastiques
	Patrimoine	Sujets touchant au domaine du patrimoine culturel français ou étranger immobilier comme mobilier
Sport	Compétition	Sujets relatifs à l'annonce ou la présentation de compétitions
	Résultats sportifs	Résultats de compétitions sportives
	Portrait	Portrait de sportif ou de discipline sportive
	Autre	Sujets liés aux sports ou aux sportifs qui ne rentrent pas dans les catégories précédentes (dopage en particulier). Nous avons exclu de cette sous-catégories les violences exercées par des supporters que nous avons choisi d'inclure dans la catégorie justice/police – délinquance
Autre	Nécrologie	Annonce de décès et/ou nécrologie
	Divers	Sujets portant sur des thèmes trop peu fréquents pour donner lieu à une catégorie
	Trafic	Sujets liés au trafic routier/ferroviaire
	Histoire	Sujets relatifs à l'histoire ou à la mémoire
	Accident	Sujets faisant le rapport d'accidents (routiers, maritimes, aériens…)

* *Légende de la grille de classement :*

- Surlignage : sujets communs entre France 2 et TF1 :

  - Vert : sujets sur la diversité ou en traitant
  - Rose : sujets sur l'islam/musulmans ou en traitant
  - Rouge : sujets sur l'immigration ou en traitant
  - Jaune : sujets autres

- Couleur de police des croix :

- Vert : sujets sur la diversité ou en traitant
- Rose : sujets sur l'islam/musulmans ou en traitant
- Rouge : sujets sur l'immigration ou en traitant

- Aperçu de la grille de classement pour chaque période :

** Du 9 au 21 février 2006 :*

Date	Chaîne	Rang	Catégorie	Sous-thème	Lien avec la diversité	Durée	Détail
9/02	F2	1	Politique	Affaires		10 m 36	Affaire Outreau : l'audition du Juge Burgaud par les députés, une audition éprouvante, juge affaibli et stressé, avocats expliquent sont attitude ; interview d'André Vallini, Président de la commission : le juge était livide avant l'audition ; l'inexpérience et l'isolement du juge Fabrice Burgaud : venait juste de sortir de l'école, il faudrait qu'une carrière de magistrat ne commence pas par l'instruction, il faut une fonction collégiale et une réforme de la justice ; audition du procureur de la République Gérald Lesigne par la commission parlementaire : personne n'a remis en cause la parole des enfants en raison du « mythe » du réseau pédophilie clandestin
		2	Économie	Entreprise		2 m 14	Le plan de relance de Carlos Ghosn pour Renault : plus d'économies ; plus d'agression commerciale ; diversification des modèles ; objectifs de hausse des ventes ; pas de suppression de poste si la croissance est au rendez-vous ; réaction des salariés ; manifestations
		3	Justice/Police	Immigration	X	1 m 10	Projet de loi sur l'immigration de Nicolas Sarkozy : favoriser l'immigration choisie et non subie ; question des étudiants étrangers (obligation de performance) ; *idem* pour les salariés ; nouvelles obligations à l'entrée : apprentissage du français, respect des lois ; égalité homme/femme durcissement des conditions du regroupement familial ; nouvelles conditions pour l'obtention de la carte de séjour (suppression de l'octroi automatique de carte de séjour après 10 ans sur le sol français)
		4	Politique	Débat		1 m 23	Utilisation de l'article 49-3 par Dominique de Villepin pour le CPE ; réactions PS ; PCF ; motion de censure déposée par le PS
		5	Santé	Épidémie/Maladie		1 m 38	Propagation de la grippe aviaire en Afrique, deux enfants malades, tests, quarantaine des fermes touchées, destruction des volailles contaminées, pas de dispositif vétérinaire ni de prévention, interdiction des importations ordonnée par le Congo
		6	International	Conditions de travail		2 m 58	Le Clémenceau : conditions de travail sur le chantier d'Alang ; question de la sécurité des ouvriers et alerte sur l'amiante lancée par Greenpeace, besoin de travail d'où les ouvriers acceptent de prendre des risques, médecins – dossier de l'édition
		7	International	Religion	X	Brève – 22 s	Fête religieuse chiite Kaboul, Beyrouth. À Beyrouth, la manifestation s'est transformée en manifestation contre les caricatures de Mahomet
		8	Justice/Police	Procès	X	1 m 32	Condamnation de parents d'enfants délinquants « abandon moral de mineurs » ; jeunes issus de l'immigration et les parents les laissent seuls et parfois ils rentrent au pays ; parents ne parlent pas le français
		9	Sociétal	Éducation	X	2 m 25	Manque d'autorité des parents est au centre des discussions : reportage sur l'absentéisme scolaire et l'échec scolaire ; peu d'inquiétude des parents, baissent les bras ; parents peuvent avoir eux-mêmes peur de l'école, dans le collège où se déroule l'enquête, la majorité des élèves sont des enfants d'immigrés d'où la nécessité de recourir à des traducteurs

		10	Justice/Police	Procès		Brève – 29 s	Suite de l'affaire Alègre (prostitution)
		11	Culture	Littérature	X	1 m 47	Le livre de la fille adoptive de la famille Chirac, immigrée, rescapée des *boat people*, camp de réfugiés
		12	Environnement	Réchauffement climatique		1 m 48	Le réchauffement climatique en 2005 : confirmation de la tendance, l'année 2005 se place derrière le record de 1998 au niveau mondial, pour la France c'est une année moins chaude que 2003 ; fonte des glaces, tempêtes et cyclones
		13	Sport	Compétition		Brève – 15 s	Ouverture des JO de Turin
		14	Sport	Compétition		1 m 34	Les espoirs français aux JO de Turin
		15	Sport	Portrait		1 m 31	Portait du porte drapeau des JO de Turin
		16	Culture	Cinéma		1 m 50	Jean Réno, parrain du festival du film français de Pékin
		1	Justice/Police	Immigration	X	1 m 02	Projet de loi sur l'immigration adopté initié par Nicolas Sarkozy : immigration choisie et plus subie, durcissement des conditions du regroupement familial, secteurs tendus, étudiants qualifiés (carte de séjour valable pendant 3 ans), contrat accueil intégration (apprendre le français, respect des lois, valeurs) ; Jean-Marie Le Pen : « nouvel appel à l'immigration », dénonciation du PS
		2	Politique	Débat		1 m 50	Adoption de la loi Égalité des Chances dont CPE par 49.3, réactions de l'opposition (contre le modèle social) dépôt d'une mention de censure par le PS
		3	Social	Mouvement social		Brève – 37 s	Manifestation anti-CPE à Rennes, Université de Toulouse bloquée
		4	Politique	Affaires		12 m 03	Affaire Outreau : audition du juge Fabrice Burgaud, considéré par certains comme trop jeune et trop inexpérimenté, ses justifications n'ont pas convaincu ; présentation de la journée du juge Burgaud ; Gérald Lesigne face à la commission d'enquête (« le mythe de la pédophilie ») ; reportage sur l'ENM : comment les futurs magistrats perçoivent leur formation et l'affaire Outreau ; les réformes judiciaires : élargissement du sujet par un point sur les différentes réformes du système judiciaire qui ont été tentées et sur le manque de moyens de la justice qui a participé à ne pas réformer complètement, blocage couplé à l'alternance politique et à l'actualité, question notamment des réformes concernant le juge d'instruction (affaire Grégory)
		5	Justice/Police	Procès		Brève – 17 s	Affaire Alègre
		6	Justice/Police	Procès		Brève – 12 s	Antonio Ferrara condamné à 15 ans de prison (braquage et tentative d'homicide sur policiers)
	TF1	7	Politique	Affaires		Brève – 10 s	Le parquet de Paris a renvoyé en correctionnel Pierre Médier, ancien secrétaire d'État au programme immobilier de la justice sur une affaire de marché public
		8	Justice/Police	Procès		1 m 16	La responsabilité pénale des parents : le manquement au devoir parental ; à partir de la condamnation de huit mineurs (vols de portable, agressions, rançonnage) ; difficultés des familles pour la plupart éclatées ou en proie au chômage
		9	Justice/Police	Délinquance		1 m 11	Le trafic de machines à sous dans l'Aude, incarcération des auteurs et mises en examen
		10	Justice/Police	Enquête		2 m 06	Profanation d'Églises : quatre Églises et un cimetière profanés dans le Morbihan ; piste satanique envisagée mais pas la seule ; incendie ; statues déplacées, inscription satanique, croix renversée, tags en anglais et 666, alcool ? bande organisée ? mauvaise blague ? Patrimoine religieux important dans ces villages, le retour du culte du démon inquiète
		11	Économie	Entreprises		3 m 50	Le plan stratégique de Renault : des engagements forts pour corriger les mauvais résultats et pour faire de l'entreprise, une entreprise leader sur le marché, réduction des coûts sans fermeture mais en augmentant la productivité, le plan a été bien accueilli par les syndicats seule la CGT s'inquiète, notamment si ça ne fonctionne pas, des fermetures d'usines sont possibles; la méthode Carlos Ghosn
		12	Environnement	Pollution		1 m 41	Le biocarburant, une commune déférée devant la justice pour avoir utilisée de l'huile végétale pure non taxée donc, pas autorisée par la France mais qui est autorisée par l'UE, explication du fonctionnement

		13	International	Terrorisme		1 m 15	Attentat déjoué à Los Angeles : révélé par Bush qui aurait pu être aussi dramatique que le 11 septembre (même mode opératoire, même commanditaire), attentat déjoué grâce à des arrestations dans le Sud-Est asiatique, d'où nécessité de coopération internationale, affaire révélée au moment où Bush a du mal à faire passer les écoutes des citoyens
		14	International	Terrorisme		Brève – 14 s	Turquie, attentat d'un café internet, revendiqué par les Kurdes
		15	International	Religion	X	Brève – 24 s	Manifestation au Liban de musulmans contre la publication des caricatures de Mahomet, en Afghanistan, le journal danois à l'origine de la crise s'est excusé en envoyant une lettre à la presse algérienne
		16	Social	Conditions de travail		1 m 37	Centre d'aide par le travail (loi sur le handicap), autonomie, statut plus protecteur
		17	Environnement	Protection animale/flore		2 m	Les cerfs de Chambord pour repeupler les Alpes
		18	Justice/Police	Prévention		2 m	Cascades de glace : entrainement des gendarmes
		19	Sport	Résultats sportifs		Brève – 17 s	Tennis, Amélie Mauresmo
		20	Sport	Résultats sportifs		Brève – 13 s	Football, victoire du Nigéria coupe d'Afrique des Nations
		21	Autre	Nécrologie		Brève – 11 s	Mort de Thierry Fortino, acteur
		22	Autre	Nécrologie		Brève – 5 s	Mort d'un sculpteur italien
		23	Autre	Divers		Brève – 15 s	Le journal de l'année 2005
10/02	F2	1	Sport	Compétition		2 m 07	L'ouverture des JO de Turin : dans un esprit tourmenté les JO devraient apporter de l'apaisement ; présentation des JO
		2	Autre	Trafic		3 m 44	Départ des vacances de février à la gare de Lyon ; dispositif lié au trafic sur l'autoroute
		3	Santé	Épidémie/Maladie		1 m 18	Progression de l'épidémie de chikungunya à la Réunion ; 10% de la population touchée ; inquiétude quant à la faune et la flore en raison des produits anti-moustique utilisés ; renforts attendus de la métropole
		4	Santé	Épidémie/Maladie		1 m 34	Grippe aviaire : progression au Nigéria ; appel à l'aide internationale ; interdiction des importations de volailles ; enterrement des volailles mortes ; désinfection des poulaillers ; inquiétudes des petits éleveurs (conséquences économiques) ; l'OMS envoie ses experts ; préparation à une épidémie humaine ; risque de vente de poulets morts sur les marchés
		5	Économie	Croissance		1 m 49	Croissance économique fait grise mine et déficit en France devrait se réduire pour 2006 ; Dominique de Villepin rassure (crise automobile ; émeutes), le moral reprend ; augmentation des importations mais pas des exportations d'où déséquilibre de la balance commerciale ; champion de l'UE : l'Allemagne
		6	Social	Mouvement social		Brève – 17 s	Manifestations contre le CPE : nouvelle journée prévue le 7 mars
		7	Sociétal	Éducation		2 m 23	Les problèmes de la déscolarisation et de l'échec scolaire : touchent des enfants de plus en plus jeunes ; rencontre avec des adultes qui regrettent leur comportement et leur abandon scolaire ; exemple du quartier de Bagneux (cités particulièrement touchées par le phénomène) ; question liée à la recherche d'emploi pour avoir de l'argent ; trafic ; angoisse scolaire
		8	Économie	Entreprises		1 m 58	La réussite de la Logan sur le marché automobile russe ; chaîne de montage sur place (salaires peu élevés et baisse des coûts de transports ; fournisseurs locaux)
		9	Justice/Police	Procès		1 m 10	Bataille juridique autour de la Cathédrale orthodoxe Saint Nicolas à Nice : Moscou veut récupérer cet édifice bâti par la famille impériale
		10	International	Conflits		Brève – 17 s	Nouvelle vidéo de la journaliste américaine retenue en Iraq portant un foulard et réclamant de l'aide
			International	Religion	X	Brève – 22 s	Manifestation contre l'ambassade de France à Téhéran (pierres et cocktails Molotov) pour protester contre la publication des caricatures de Mahomet

		11	Science	Recherche		1 m 20	Découverte d'un nouveau tombeau dans la vallée des Rois en Egypte
		12	Science	Recherche		1 m 22	Découverte d'un tyrannosaure en Chine
		13	Sport	Résultats sportifs		Brève – 19 s	Football Egypte *vs* Côte d'Ivoire et ; Coupe Davis
		14	Sport	Portrait		1 m 43	Portrait de Raphaël Poirée
		15	Sport	Compétition		59 s	Cérémonie d'ouverture des JO de Turin
		16	Culture	Photographie		3 m 14	Nouvelle série de photographies de Gregor Podgorski
		17	Culture	Théâtre		2 m 16	Promotion de la pièce de théâtre « Pygmalion »
		1	Social	Conditions de travail	X	1 m 56	Vote de la LEC, 49.3 « mettre fin à la guérilla parlementaire lancée contre le CPE » (Villepin), réponse aux émeutes, une mesure est très discutée : le CPE (présentation), autres mesures (apprentissage, Service civil volontaire, zones franches, lutte contre les discriminations dont *testing*, lutte contre l'absentéisme scolaire)
		2	Politique	Débat		Brève- 21 s	Dominique de Villepin à Toulon : visite d'un chantier de construction navale, en a profité pour vanter l'adoption de la loi
		3	Social	Mouvement social		1 m 49	Blocage de la faculté de Rennes : l'action s'y concentre ; manifestation contre le CPE, accord des syndicats et des étudiants sur une nouvelle date nationale
		4	Économie	Croissance		3 m 20	Le chiffre inquiétant du commerce extérieur, manque de dynamisme du commerce à l'étranger à la différence de l'Allemagne ; question de la croissance et du PIB ; exemple du marché des automobiles haut de gamme
		5	Social	Conditions de travail		2 m 03	La préfecture du Val d'Oise : palmarès administration la plus efficace, les conditions d'accueil des usagers dans les services publics
		6	Justice/Police	Législation		2 m 04	La réforme de la justice
		7	Justice/Police	Procès		1 m 43	Le procès de Stéphane Krauth pour meurtre
	TF1	8	Justice/Police	Immigration	X	2 m 05	Les clandestins à Calais : présentation de la loi Sarkozy mais auparavant il faudra régler le problème de Calais et du centre de Sangatte, bénévoles débordés, le seul objectif des étrangers c'est la Grande Bretagne pour avoir la nationalité (pas possible en France), situation dégradée, chassé par la guerre ou la misère, ils ne sont pas expusables (après la GAV, ils sont relâchés), campements de fortune, jungle, multiplication des contrôles policiers
		9	International	Religion	X	1 m 05	Manifestations contre les caricatures de Mahomet dans différents pays musulmans, appel à l'apaisement et rassemblement moins nombreux (Maroc, Inde, Turquie…), des manifestants s'en sont pris à l'ambassade de France à Téhéran (d'autres ambassades ont été visées)
		10	Justice/Police	Procès	X	1 m 43	La loi sur la liberté de la presse : en lien avec le sujet précédent, explication de la loi ; retour sur les caricatures et le procès attenté aux journaux ayant publié les caricatures, question du respect des religions et la justice doit trancher ; or pas d'interdiction de critique des croyances selon la loi après il y a une question de forme et d'intensité notamment si cela tourne au racisme d'où il faut se demander s'il y avait un caractère raciste
			International	Religion	X	1 m 19	Meurtre d'un prêtre italien en Turquie : lié ou non à la question des caricatures ? vive émotion, béatification demandée ; martyre chrétien ; auteur : un garçon de 16 ans qui aurait agi pour des raisons religieuses ou crapuleuse, le père estime qu'il est fou, le lien avec les caricatures n'est pas du tout certifié pour l'instant ni par les religieux, ni par les policiers
		11	Environnement	Agriculture		2 m 03	La production d'OGM en Espagne : difficulté de séparer les cultures pour éviter les contaminations comme le demande l'UE, également question de la nourriture des animaux et de l'indication qu'ils sont nourris aux OGM sur la viande en vente
		12	Santé	Épidémie/Maladie		Brève – 52 s	La grippe aviaire au Nigéria, en Roumanie

		13	Social	Conditions de travail		1 m 30	Anti-stress au travail, dépenses maladie d'où entreprises réagissent pour la santé de leurs salariés mais aussi pour booster leur efficacité
		14	Santé	Épidémie/Maladie		2 m 15	Les enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale
		15	Social	Solidarité/Pauvreté		1 m 48	Opération « pièces jaunes »
		16	Autre	Trafic		Brève – 49 s	Les départs en vacances
		17	Science	Recherche		1 m	Découverte d'un important tombeau dans la vallée des Rois
		18	Sport	Résultats sportifs		1 m 14	Football : Coupe d'Afrique des Nations
		19	Sport	Résultats sportifs		Brève – 38 s	Tennis : Coupe Davis France *vs* Allemagne
		20	Sport	Compétition		1 m 22	Les JO de Turin : les chances françaises
		21	Culture	Musique		1 m 51	Liane Foly en tournée

** Du 30 octobre au 9 novembre 2006 :*

Date	Chaîne	Rang	Catégorie	Sous-thème	Lien avec la diversité	Durée	Détail
5/11	F2	1	International	Politique		3 m 52	Saddam Hussein condamné à mort pour crime contre l'humanité, le coran en main il a insulté le président du tribunal ; réactions partagées en Iraq et à l'étranger, satisfaction américaine, Europe fait valoir son opposition à la peine de mort ; scènes de liesse dans la communauté chiite, réactions ; manifestations de soutien également dans Bagdad ; sept autres responsables du régime également jugés ; Saddam sera pendu sous 30 jours ; rappel de l'épisode judiciaire (capture américaine, création du tribunal spécial irakien, premières images du procès, contestation de Saddam Hussein, multiplication d'incidents, assassinats, guerre)
		2	International	Terrorisme	X	Brève – 37 s	Images diffusées par la télévision new yorkaise du transfert de Zacarias Moussaoui, membre d'Al Quaïda, condamné pour sa participation au 11 septembre
		3	Autre	Accident		1 m 46	Coupure de courant en provenance d'Allemagne, différentes pannes en France (Caen, Dijon, …), dans toute une partie de l'Europe de l'ouest, coupure en raison d'un paquebot qui aurait sectionné une ligne à haute tension, mais aussi du déséquilibrage des sources d'électricité ; coupure sélective pour préserver notamment les hôpitaux ; question de l'organisation énergétique en Europe
		4	Justice/Police	Délinquance		1 m 58	Manifestation anti-OGM en soutien à José Bové placé en GAV ; le propriétaire d'une l'exploitation détruite par les faucheurs volontaires a tiré au fusil vers les manifestants, l'agriculteur a été libéré tandis que José Bové a vu sa GAV prolongée de 24 h
		5	Autre	Accident		1 m 22	Le Rokia Delmas a été vidé de son fioul, le déchargement aura lieu sous 48 h mais il s'agit d'une opération difficile en raison des conditions climatiques ; grue géante mobilisée
		6	Justice/Police	Enquête		Brève – 33 s	Incendie du bus de Marseille : interpellation du jeune qui aurait commandité l'incendie
		7	Justice/Police	Procès		1 m 33	Ouverture du procès de Marc Cécillon qui a tué sa femme ; la question de la reconversion sportive est ce que va faire valoir la défense
		8	Environnement	Réchauffement climatique		2 m 32	Ouverture de la 12e conférence du climat à Nairobi ; mise en valeur de la situation du Bengladesh, pays le plus vulnérable du monde face au réchauffement climatique (hausse du niveau de la mer, premiers réfugiés climatiques, terres les premières touchées sont agricoles, les plus pauvres sont les plus exposés, Bengladesh n'a pas les moyens de lutter contre la montée des eaux, pays le plus pauvre du monde)
		9	International	Religion	X	2 m 26	La Gay Pride israélienne provoque des réactions et des manifestations d'opposition des orthodoxes, les organisateurs ont eu gain de cause ; les rabbins les plus modérés s'opposent également à la Gay

							Pride ; l'année précédente, un religieux avait blessé à coups de couteau un participant ; promesse de contre-manifestation réunissant les membres de plusieurs religions
		10	International	Politique		1 m 59	Elections américaines : démocrates sont bien placés ; explication du fonctionnement des élections américaines au Congrès
		11	Social	Conditions d'emploi		1 m 53	Plan social à Aubade (délocalisation en Tunisie) ; le plan a été suspendu ; négociations en cours ; reportage sur les ouvrières d'Aubade ; le départ de l'entreprise est justifié pour des raisons concurrentielles, baisse des coûts de production (salaires) ; région ravagée par le chômage
		12	Sociétal	Éducation		2 m 03	La garde des enfants après l'école pour les parents travailleurs : les études surveillées gratuites assurées soit par l'école (des professeurs volontaires pour des élèves volontaires) soit par des associations ; l'étude surveillée est exceptionnelle dans le public, développée dans le privé mais payante
		13	Environnement	Pollution		2 m 07	Châlons-sur-Saône, ville qui fait le pari de l'écologie : création de quartiers écologiques qui permet aussi de faire des économies
		14	Justice/Police	Procès		2 m 11	Le dopage devant la justice : affaire Cofidis
		15	Sport	Résultats sportifs		Brève – 39 s	Le marathon de New-York
		16	Sport	Portrait		1 m 41	Le marathon de New-York : des cuisiniers français participent
		17	Sport	Compétition		1 m 48	La Route du Rhum 2006
		18	Autre	Divers		Brève – 41 s	Le plus gros cargo du monde
		19	Culture	Cinéma		2 m 20	Promotion du film « Le Dahlia noir »
	TF1	1	Autre	Accident		5 m 26	Europe : coupure d'électricité, 5 millions de Français dans le noir pendant 1h30 comme d'autres européens ; explication : proviendrait d'une surconsommation en Allemagne due au froid et en particulier un bateau a coupé une ligne haute tension ; le scénario catastrophe : fragilité des réseaux européens, question du réseau électricité et de sa gestion par l'Union Européenne, EDF met en place des procédures de sécurité prévisionnelles en cas de crise
		2	International	Politique		2 m 17	La condamnation à mort de Saddam Hussein par pendaison, des réactions différenciées des pays (satisfaction des USA et critique de la France), Hussein a protesté, deux autres condamnations à mort (demi-frère de Saddam et président du tribunal révolutionnaire), explosions de joie à Bagdad, pourraient accentuer les divisions en Iraq, procédure d'appel automatique
		3	International	Conflits		1 m 43	Gaza : frappes israéliennes
		4	International	Politique		2 m 18	Hilary Clinton en campagne électorale, positionnement stratégique au centre dans la perspective des élections présidentielles de 2008
		5	International	Politique		Brève – 15 s	Élections présentielles au Nicaragua, possible retour d'Ortega, proche de Chavez au grand Dam des USA
		6	Environnement	Météo		Brève – 29 s	Intempéries au Portugal et en Turquie où il y a eu beaucoup de dégâts dans une région très pauvres en majorité peuplée de Kurdes
		7	Environnement	Réchauffement climatique		1 m 39	Conférence internationale sur le climat à Nairobi
		8	Sociétal	Mort/Religion		1 m 56	Lourdes : assemblée des évêques de France, polémique autour du possible retour de la messe en latin
		9	Politique	Présidentielle		5 m 47	Plateau invité : Jack Lang, battre la droite, Nicolas Sarkozy, Le Pen, rassemblement des socialistes, Ségolène Royal a le plus de chances de battre la droite et de l'emporter dès le premier tour aux primaires socialistes, divergence avec Ségolène Royal avec la question de la discipline à l'école, rénovation de la démocratie par la refondation de la République, l'ouverture au monde, faire accéder à la présidence une femme, construction d'une République de l'innovation et de l'égalité sociale
		10	Politique	Présidentielle		Brève – 33 s	Les Verts condamnent la GAV de José Bové et Ségolène Royal apporte son soutien à José Bové dans l'affaire des Faucheurs volontaires tout en précisant qu'elle est pour le respect de la propriété privée

							mais qu'elle comprend que des provocations soient faîtes quand le débat public ne tient pas compte de revendications légitimes
		11	Santé	Santé publique		1 m 25	Le cannabis en France : campagne de prévention, état des lieux des fumeurs.se.s chez les jeunes, les risques encourus
		12	Économie	Entreprises		1 m 58	Le salon Equip'Hotel et la législation sur le tabac, nouveaux matériels (chauffage pour les terrasses) pour continuer à attirer les fumeurs tout en faisant venir la clientèle qui ne venait plus à cause du tabac
		13	Justice/Police	Procès		2 m 01	Ouverture du procès Cofidis sur le dopage
		14	Autre	Histoire		1 m 56	Boulogne : centenaire du premier vol d'un avion à moteur
		15	Sport	Compétition		1 m 53	Organisation de l'arrivée de la course du Rhum
		16	Sport	Résultats sportifs		Brève – 53 s	Le marathon de New-York
		17	Culture	Cinéma		1 m 41	Promotion du film « Désaccord parfait »
6/11	F2	1	Justice/Police	Terrorisme		2 m 13	La lutte anti-terroriste dans les aéroports européens – nouvelles mesures de sécurité à l'heure des menaces : perturbations des passagers qui n'étaient pas tous et toutes au courant, agacement, mesures liées aux attentats de Londres où les terroristes avaient dissimulé des explosifs dans les liquides
		2	Justice/Police	Procès		1 m 39	Ouverture du procès Cécillon : capitaine équipe de France de rugby qui a tué sa femme pour cause de divorce – cause avancée : alcool et dépression suite à la fin de son contrat
		3	Sport	Autre		2 m 05	Difficile reconversion des sportifs – en lien avec l'affaire Cécillon – centre médical pour accompagner les anciens sportifs
		4	Social	Mouvement social		1 m 19	Manifestation des buralistes : demander un report de l'interdiction de fumer dans les bars-tabacs et demande de subventions publiques pour compenser la hausse des taxations et la baisse de leur chiffre d'affaire liée à cette interdiction
		5	Économie	Entreprises		1 m 37	Le marché des cigarettes parfumées : en lien avec le sujet précédent ; riposte des marques sur le terrain commercial. Le parfum est fait pour attirer les jeunes et les habituer aux cigarettes et pour améliorer le goût
		6	Social	Mouvement social		Brève – 23 s	Grève SNCF prévision des perturbations
		7	Autre	Accident		Brève – 22 s	Déchargement du Rokia Delmas : grue géante pour décharger le bateau échoué
		8	Environnement	Réchauffement climatique		1 m 21	Ouverture de la 22e conférence internationale du climat : icebergs géants dérivent au sud de la Nouvelle-Zélande, du au réchauffement climatique. Question de la fracture Nord/Sud (pollueurs pays industrialisés) ; création de réfugiés climatiques
		9	Environnement	Réchauffement climatique		1 m 55	Images satellites des changements de la Terre : en lien avec sujet précédent : réchauffement climatique visible désormais à l'œil nu ; changement notamment du à des projets économiques
		10	International	Politique		Brève – 45 s	Couvre-feu à Bagdad pour éviter les violences suite à la condamnation à mort de Saddam – réaction de Bush vis-à-vis de cette condamnation
		11	International	Politique		4 m 03	La question de l'Irak dans la campagne électorale américaine : candidats vétérans qui appellent notamment à changer la politique d'intervention en Iraq ; thème premier qui structure le choix du vote et la politique américaine
		12	International	Politique		Brève – 29 s	Élections au Nicaragua : Ortega
		13	Politique	Présidentielle		Brève – 23 s	Meeting anti-libéraux au Mans en présence de José Bové qui vient juste de sortir de GAV
		14	Politique	Présidentielle		10 m	Investitures au PS – interview Ségolène Royal (en avance dans les sondages sur DSK et Fabius) – intervention sur la question des OGM (en lien avec José Bové et sa condamnation) cadrée par la santé publique et la rénovation de la démocratie ; réchauffement climatique ; délinquance (question du durcissement des peines notamment pour les mineurs délinquants) et sécurité (en lien avec la question de la rupture avec l'idéologie mai 68) ; Chevènement candidat (Ségolène Royal le soutient quant à sa vision de la sécurité)
		15	Culture	Littérature		2 m 17	Le prix Goncourt/Renaudot

		16	Sport	Résultats sportifs		3 m 20	La Route du Rhum 2006
		1	Sport	Résultats sportifs		1 m 41	Arrivée de la course du Rhum
		2	Europe	Intégration		1 m 44	Les interconnexions des réseaux électriques : retour sur la panne d'électricité, relance le débat sur l'interdépendance entre les pays de l'UE en raison de cet accident et de l'augmentation de la consommation électrique qui n'est pas bien prise en charge, et sur l'état du réseau (modernisation)
		3	Social	Mouvement social		1 m 32	Grève à la SCNF : ouverture de négociations sur plusieurs sujets demandés, prévisions, 6 des 8 syndicats (services, emplois, salaires, et fret), tensions avec Idrac
		4	Politique	Débat		Brève – 25 s	La modernisation du dialogue social présentée en conseil des ministres
		5	Justice/Police	Terrorisme		4 m 38	La sécurité dans les aéroports : quelques perturbations ; Grande-Bretagne : assouplissement des règles de sécurité dans les aéroports, rappel du mode opératoire des terroristes, l'assouplissement est lié aux nouvelles règles européennes
		6	International	Terrorisme	X	1 m 42	Rappel de l'enquête sur les terroristes et de leur mode opératoire
		7	International	Terrorisme	X	Brève – 14 s	La justice espagnole condamne avec une peine record les 29 responsables des attentats islamistes de Madrid
		8	Justice/Police	Terrorisme	X	Brève – 10 s	Procès en appel de l'islamiste l'algérien Rachid Ramda (attentat de 1995) condamné à 10 ans de prison ce jour à Paris
		9	Autre	Divers		Brève – 9 s	La mère qui a commis l'infanticide à Redon incarcérée dans la prison de Rennes a tenté de se suicider
		10	Justice/Police	Procès		1 m 33	Procès de Marc Cécillon, alcool, jalousie, demande de divorce de sa femme, question de sa retraite, question de la reconversion des sportifs professionnels
		11	Justice/Police	Procès		Brève – 26 s	Affaire Cofidis
	TF1	12	International	Humanitaire/Pauvreté		1 m 24	Opération de la main réussie pour Francia, jeune malgache opérée en Bretagne, opération de solidarité
		13	Autre	Accident		1 m 15	Accident d'un bus scolaire à Mayrargues
		14	Autre	Accident		1 m 48	Déraillement d'un train dans l'Ain
		15	Social	Mouvement social		1 m 26	La manifestation des buralistes pour obtenir un report de la date d'entrée en vigueur de l'interdiction du tabac dans les lieux publics, la majorité des buralistes font aussi bar, baisse des ventes est redoutée, maintien des aides, délais de cinq ans pour mettre en application le décret
		16	Social	Mouvement social		Brève – 6 s	France 3 a été perturbé par une grève tournante (plateau journal TV qui fêtait ses 20 ans)
		17	Politique	Autre		Brève – 19 s	Comité interministériel sur l'Europe
		18	Politique	Affaires		Brève – 9 s	Affaire Clearstream : MAM sera entendue comme simple témoin
		19	Politique	Présidentielle		Brève – 15 s	La gauche anti-libérale a lancé sa campagne, meeting où était présent José Bové sorti de GAV
		20	Politique	Présidentielle		5 m 43	Plateau invité : Jean-Pierre Chevènement annonce sa candidature à la présidence de la République, délocalisations, crise de la sous-traitance automobile, pas de proposition sur les délocalisations, redresser la construction européenne, question du référendum de mai 2005 et de la victoire du non, renégociation des traités et de relancer l'économie, question de 2002 et de l'accusation de Lionel Jospin qui estime que Chevènement est responsable du 21 avril, faire entendre la voix de la France, veut aller jusqu'au bout,
		21	International	Politique		1 m 57	Tammy Duckworth : candidate démocrate américaine, officier de l'armée américaine ayant été blessée au combat contre la politique militaire américaine
		22	International	Politique	X	Brève – 22 s	Condamnation à mort de Saddam Hussein, explosion de joie des chiites, critique des sunnites et de nombreux pays européens dont la France

		23	International	Politique		Brève – 16 s	Nicaragua : élection d'Ortega contestée par l'opposition conservatrice
		24	Environnement	Réchauffement climatique		Brève – 22 s	Conférence du climat et image de l'iceberg d'Oakland
		25	Environnement	Agriculture		1 m 16	L'avenir de l'agriculture face à la sécheresse
		26	Économie	Consommation		1 m 44	Innovations au salon Equip'Hotel
		27	Autre	Divers		Brève – 9 s	Le plus grand sapin de France inauguré à Strasbourg
		28	Autre	Divers		Brève – 12 s	Illuminations à Paris
		29	Culture	Littérature		Brève – 35 s	Remise des prix littéraires : le Goncourt et du Renaudot
		30	Culture	Cinéma		1 m 18	Promotion du film « Nouvelle chance »
		31	Culture	Cinéma		Brève – 23 s	Promotion du film « C'est beau une ville la nuit », du « Dalhia noir » et d'un autre film
		32	Sport	Résultats sportifs		Brève – 21 s	Football PSG
		33	Autre	Divers		Brève – 9 s	Nouvelle revue sur l'aviation
		34	Autre	Nécrologie		Brève – 7 s	Décès de Nicolas Poiré, fils de collaborateurs du journal de TF1

** Du 27 novembre au 14 décembre 2006 :*

Date	Chaîne	Rang	Catégorie	Sous-thème	Lien avec la diversité	Durée	Détail
11/12	F2	1	International	Humanitaire/Pauvreté	X	1 m 54	Zidane en Algérie, il souhaitait retrouver ses origines ; inaugure plusieurs centres médicaux en faveur des enfants d'Algérie, symbole du lien entre Algérie et France pour les deux côtés
		2	Justice/Police	Immigration	X	1 m 45	Les employeurs de clandestins doivent payer les frais d'expulsion ; trois mois après son adoption ; Nicolas Sarkozy a commenté ; coût avant entièrement à la charge de l'État et varie selon le pays, à la charge des contribuables, mesure bien accueillie par les entreprises car le travail clandestin pénalise les autres qui doivent payer des charges, augmentation de ce type d'embauche illégale
		3	Politique	Présidentielle	X	Brève – 8 s	Nicolas Sarkozy souhaite la création d'un ministère de l'Immigration
		4	Santé	Santé publique		1 m 20	Directive européenne sur les produits chimiques dangereux dans les cosmétiques
		5	Santé	Santé publique		Brève – 14 s	Rapport sur le désamiantage du Clémenceau
		6	Environnement	Pollution		2 m 58	Les porte-conteneurs face aux tempêtes – consignes de sécurité et risques
		7	Justice/Police	Procès		1 m 32	Ouverture du procès des bagagistes voleurs de Roissy – système mafieux, vols d'ordinateurs, de téléphones, de bijoux, de valises entières…
		8	Justice/Police	Procès		1 m 57	Procès pour détournement de mineurs chez les marins-pompiers, abus sexuel, prostitution, la jeune fille s'est suicidée. Le tribunal avait donné la garde de celle-ci au marin-pompier proxénète, son compagnon
		9	Justice/Police	Enquête		Brève – 18 s	Disparition de Taoufik El-Amri, ouvrier à Nantes
		10	Politique	Présidentielle	X	1 m 31	Les nouvelles affiches du FN avec une jeune femme de couleur pour symboliser les échecs de l'intégration telle que condamnée aussi par les personnes issues de l'immigration, révolution au FN, changement de discours, vote des personnes d'origine étrangère, nouvelle cible
		11	Politique	Présidentielle		Brève – 31 s	Adhésion de Cali au PS et nouvelles affiches « pour que ça change fort »

		12	International	Politique		1 m 46	L'italien Piergiogio Welby demande à être euthanasié ; opposition de l'Église italienne
		13	International	Politique		3 m 34	Le décès de Pinochet : pas d'obsèques nationales ; réactions des familles des victimes face au fait qu'il ne sera jamais jugé
		14	Europe	Intégration		Brève – 14 s	Négociations sur l'entrée de la Turquie dans l'UE : accord pour ralentir l'entrée, lié à la question chypriote
		15	International	Politique	X	Brève – 19 s	Conférence sur la réalité du génocide juif en Iran : Faurisson, membres de Ku Klux Klan
		16	International	Conflits		Brève – 25 s	Conflit israélo-palestinien
		17	Économie	Entreprises		1 m 47	Primes record pour les *golden boys* britanniques (La City) « Ces riches qui ne connaissent pas la crise », émission du soir sur France 2
		18	Économie	Tourisme		2 m 36	Réforme de l'attribution des étoiles aux hôtels
		19	Social	Mouvement social		Brève – 21 s	Grève de la SNCF, reconduite de la grève, la direction annonce un trafic normal mais des perturbations au niveau local
		20	Économie	Entreprises		1 m 50	L'armée américaine achète 322 Lakota HU145 Eurocopter
		21	Économie	Entreprises		Brève – 12 s	Francis Mer prend la tête du conseil de Safran
		22	Social	Mouvement social		Brève – 11 s	Grève des enseignants de l'éducation nationale (collège et lycée) question de l'allongement du temps de travail
		23	Santé	Bien-être		1 m 32	Fatigue générale des écoliers au premier semestre
		24	Culture	Musique		1 m 29	Roberto Alagna à La Scala
		25	Culture	Musique		2 m 10	Trust en concert
		26	Sport	Résultats sportifs		Brève – 40 s	Football
		27	International	Politique		Brève – 19 s	Libération de Gao Quinrong, journaliste chinois incarcéré pour avoir révélé un scandale financier, défendu par Reporters sans frontière
	TF1	1	Social	Mouvement social		1 m 24	Grève à la SNCF : trois régions particulièrement touchées, le reste du trafic est presque normal, tour de France des perturbations, revendication : la modification de l'organisation du travail
		2	Social	Mouvement social		Brève – 9 s	Grève à l'éducation nationale dans le secondaire le 8 décembre, revendication : le temps de travail des enseignants
		3	Autre	Divers		1 m 19	Billets franc Banque de France : plus que trois mois pour changer le billet Pascal, le point sur la circulation des Francs
		4	Justice/Police	Immigration	X	3 m 13	Nicolas Sarkozy à la préfecture de Bobigny : les patrons d'ouvriers clandestins devront payer une partie de leurs frais d'expulsion, amende qui s'ajoutera aux amendes légales pour emploi de travailleurs clandestins ; Historique de l'immigration : Nicolas Sarkozy a proposé la création d'un ministère de l'Immigration , histoire des grandes vagues d'immigration, pas de logements prévus, bidonvilles, 1974 avec la crise économique fermeture, 1981 : régulation et facilitation du regroupement familial, Pasqua accélère la politique de retour malgré la continuation de l'immigration, conditions de plus en plus strictes de l'immigration et 2002, les lois Sarkozy font la même chose ; Le MRAP a exprimé ses extrêmes réserves sur la proposition de ministère
		5	Justice/Police	Procès		1 m 04	Procès des bagagistes de Roissy soupçonnés de vols, réseaux mafieux, les 20 personnes accusées se disent innocentes, l'affaire a explosé suite à la plainte de voyageurs, perquisitions chez les accusés où on a retrouvé les affaires volées
		6	Autre	Accident		1 m 40	Séisme provoqué par un forage en Suisse
		7	Environnement	Catastrophe naturelle		Brève – 15 s	Nouveau typhon aux Philippines, se dirige vers le Vietnam

		8	International	Politique		1 m 08	Exposition de la dépouille de Pinochet pour un hommage strictement militaire, manifestations ayant conduit à des affrontements, regret que pas jugé, Michel Bachelet a refusé l'hommage national
		9	International	Politique		Brève – 14 s	Des étudiants ont perturbé la venue du président syrien en Iran
		10	International	Politique	X	Brève – 20 s	Conférence sur l'holocauste en Iran, négationnisme, invitation de personnalités négationnistes françaises (Faurisson), protestation d'Israël
		11	International	Conflits		1 m 05	Attentat à Gaza : mort d'enfants d'un haut fonctionnaire des renseignements palestiniens proche du Fatah, le Président palestinien a condamné, le Hamas est pointé du doigt même s'il a lui aussi condamné
		12	Justice/Police	Terrorisme	X	1 m 23	Alerte attentat reste forte à Paris mais aussi alerte attentat en Grande-Bretagne, des groupes extrémistes sont encore présents dans les universités anglaises, renforcement de la coopération européenne sur le sujet
		13	International	Terrorisme		Brève – 14 s	Attentat à Alger
		14	International	Humanitaire/Pauvreté		1 m 29	Zinedine Zidane en Algérie, inauguration de centre de soins et de groupes scolaires reconstruits à la suite du séisme de 2003, priorité de Zidane est d'aider les enfants
		15	Europe	Intégration		Brève – 14 s	Ralentissement des négociations sur l'adhésion de la Turquie dans l'UE, accord des dirigeants de l'UE
		16	Politique	Présidentielle	X	Brève – 29 s	Marine Le Pen s'est exprimée sur les candidatures à la présidentielles et prévoit que son père sera au second tour, le FN a décidé de courtiser l'électorat d'origine étrangère (affiches)
		17	Politique	Présidentielle		1 m 32	PS 21 avril 2002 : ralliement de Chevènement et Taubira alors qu'ils avaient dit qu'ils iraient jusqu'au bout, se sont ralliés au PS et à la candidature de Ségolène Royal, le but est d'éviter un nouveau 21 avril, espérance du PS que les comités antilibéraux se rallient à Buffet
		18	Environnement	Agriculture		1 m 56	Loi sur les produits naturels : question de la même législation appliquée sur les produits chimiques et naturels d'où un nouvel amendement est proposé pour mettre en place une législation plus adaptée
		19	Environnement	Météo		Brève – 7 s	Des habitants encore privés d'eau en Seine Maritime en raison des intempéries de la semaine dernière
		20	Environnement	Pollution		1 m 16	Le Clémenceau : conclusion du bureau Veritas qui concluent à la présence importante d'amiante sur le porte-avion malgré le désamiantage partiel ordonné par l'État qui disait qu'il en restait moins de 40%, satisfaction des écologistes
		21	Économie	Consommation		1 m 41	Prêts pour les personnes malades : nouveau dispositif
		22	Social	Mouvement social		1 m 38	Allocation pour les personnes handicapées : manifestation des associations pour une augmentation, difficultés pour vivre, pauvreté, précarité qui est due au handicap et aux mauvaises aides
		23	International	Humanitaire/Pauvreté		2 m 10	Les 60 ans de l'Unicef ; histoire de l'Unicef et de ses combats contre la pauvreté, la maladie des plus pauvres et la protection des enfants à travers le monde
		24	Économie	Entreprises		Brève – 4 s	Francis Mer nommé directeur général de Safran
		25	Autre	Divers		1 m 20	Miroir solaire dans un village en Italie pour compenser le manque de soleil en hiver
		26	Culture	Musique		56 s	La Scala : l'affaire Alagna
		27	Culture	Cinéma		Brève – 11 s	Promotion du film « La flûte enchantée »
		28	Culture	Cinéma		1 m 12	Promotion du film « Hors de prix »

		29	Culture	Cinéma		Brève – 5 s	Promotion d'un film israélien « Une jeunesse comme une autre »
		30	Sport	Résultats sportifs		Brève – 27 s	Foot : Lyon/PSG
12/12	F2	1	Justice	Enquête	X	3 m 19	Le corps de l'ouvrier tunisien Taoufik El-Amri retrouvé dans un canal, les policiers qui ont procédé à son arrestation, ont été placés en GAV ; rappel de l'affaire ; des contradictions dans les déclarations notamment des policiers : question des papiers ; pourquoi n'a pas été contrôlé au commissariat ; les policiers disent qu'il n'était pas ivre ; suicide ? mauvaise rencontre ? bavure ? ; réaction de l'épouse
		2	Social	Mouvement social		1 m 43	Grève SNCF à la gare Saint Lazare ; 12 jours de perturbations ; encore des perturbations – reconduite du mouvement (question de la sécurité et des conditions de travail ; Perben prend la parole, trouve ce mouvement inacceptable ; colère des usagers
		3	Social	Mouvement social		Brève – 26 s	Manifestation des pompiers : consigne pour éviter toute violence, quelques tensions, revalorisation des primes et intégration dans le calcul des retraites
		4	Économie	Entreprises		1 m 25	Airbus A 380 certifié après vol : jugé apte à transporter des passagers ; récapitulatif des différents essais et tests
		5	Économie	Entreprises		1 m 32	Samas France relocalise sa production dans l'Oise après avoir délocalisé en Chine mais devenu inintéressant pour l'entreprise (coûts de transport) ; réaction des salariés ; embauche en intérim pour l'instant
		6	Économie	Entreprises		5 m 16	Les investissements étrangers en France, 3e rang mondial ; raison : la qualité de vie en France ; reportage sur une famille d'Afrique du Sud qui est venu s'installer en France et ouvrir une entreprise (35h, transports en commun, éducation publique)
		7	Autre	Divers		2 m 01	La France de 2030 selon l'INSEE : croissance démographique, augmentation de la moyenne d'âge, les régions qui vont augmenter leur population en raison de leur attractivité (emploi, bien être) : sud
		8	Économie	Consommation		1 m 52	Amende record pour les opérateurs de téléphonie mobile pour entente illicite ; c'est l'Etat qui va percevoir l'amende, question de l'indemnisation des consommateurs ; UFC que choisir a déposé une demande au tribunal du commerce
		9	Environnement	Agriculture		Brève – 24 s	La France ne respecte pas les directives OGM européennes
		10	Autre	Nécrologie		Brève – 27 s	Décès de la doyenne de l'humanité
		11	International	Politique	X	1 m 39	Colloque sur la Shoah en Iran : Ahmadinejad « Israël va bientôt disparaître » ; condamnation des USA du Vatican et de l'Europe. Il vise à faire de l'Iran le pays de ralliement des musulmans
		12	International	Politique		Brève – 17 s	Manifestation d'étudiants à Téhéran « mort au dictateur Ahmadinejad »
		13	International	Terrorisme		Brève – 13 s	Attentat suicide à Bagdad
		14	International	Politique		1 m 20	Obsèques de Pinochet – nostalgie, rien sur les disparus, héros de l'anti-communiste, division
		15	International	Politique		Brève – 20 s	Agression d'une présentatrice espagnole par des pro-Pinochet
		16	International	Criminalité		1 m 36	Tueur en série à Ipswich, meurtres de prostituées, rappel de Jack l'éventreur, Grande-Bretagne
		17	Justice/Police	Procès		Brève – 18 s	Verdict pour les marins-pompiers violeurs
		18	Politique	Affaires		Brève – 20 s	Condamnation de Pierre Bédier pour corruption
		19	Santé	Santé publique		1 m 14	Les caries dentaires des enfants
		20	Social	Mouvement social		Brève – 21 s	Manifestation des personnes handicapées ; réclamation d'un complément de ressources ; Philippe Bas a accepté cette augmentation
		21	Autre	Divers		Brève – 15 s	Le plus grand sapin de Noël d'Espagne à Bilbao

		22	Économie	Consommation		1 m 33	Le budget de Noël 2006 : 55 euros par foyer en moyenne ; Noël n'est plus exclusivement pour les enfants, dépenses les plus élevées sont pour les adultes
		23	Justice/Police	Prévention		1 m 59	Stage de prévention des avalanches
		24	Culture	Cinéma		2 m 04	Promotion du film « Hors de prix », une comédie sur l'argent
		25	International	Humanitaire/Pauvreté		Brève – 39 s	Voyage de Zidane en Algérie, ville frappée par le tremblement de terre de 2003
	TF1	1	Justice/Police	Enquête	X	4 m 48	Enquête sur la disparition de l'ouvrier tunisien Taoufik El-Amri : découverte de son corps dans un canal, témoignages de deux étudiantes, trois policiers en GAV du fait de la contradiction de leurs dépositions avec ces témoignages ; réactions de la famille : émotion, stupeur, interrogations, soupçon sur les policiers ; attente de confirmation de l'identité du corps mais très probable, pas de tâches de sang ni de coups sur le corps, trois policiers toujours en GAV, entendus par l'IGS, pas d'état de l'interpellation
		2	Autre	Accident		2 m 43	EDF demande aux clients de moins consommer d'électricité en raison de dégâts dans une centrale thermique provoquée par la tempête de la semaine dernière ; d'autres régions sont touchées par la mauvaise répartition de l'électricité en France
		3	Environnement	Pollution		1 m 35	Erika, un an après : le doute sur le contenu des cuves, question de la responsabilité de l'entreprise, indemnités record demandées
		4	Environnement	Pollution		Brève – 18 s	Alerte au Portugal sur le risque de déversement de produits toxiques dans la mer du fait d'une fuite dans la cave d'un navire, celui qui avait perdu ses futs toxiques la semaine dernière
		5	Environnement	Agriculture		1 m 08	OGM : la France pourrait être condamnée par l'Europe sur la dissémination des OGM en plein air (pas de transposition de la directive)
		6	Environnement	Réchauffement climatique		Brève – 18 s	Jacques Chirac a décidé de se concerter avec Nicolas Hulot pour organiser une grande conférence sur le climat
		7	Environnement	Réchauffement climatique		Brève – 13 s	Nelly Olin : baisse des objectifs de réduction du CO2
		8	Environnement	Réchauffement climatique		1 m 31	Elévation du niveau de la mer due à la fonte des glaces : prévision pour la France
		9	Autre	Divers		1 m 24	Evolution démographique : la population de déplace de plus en plus vers les régions ensoleillées (sud et ouest), vieillissement de la population, augmentation démographique
		10	Autre	Nécrologie		Brève - 22	Décès de la doyenne du monde (USA)
		11	International	Politique		1 m 41	USA : soldats en carton pour pallier l'absence de leurs enfants et de leurs maris et femmes
		12	International	Terrorisme	X	Brève – 16 s	Attentat à Bagdad visant les chiites, mort d'un cameraman américain
		13	International	Criminalité		Brève – 9 s	Assassinats de prostituées en Grande-Bretagne : suspicion d'un tueur en série
		14	International	Politique		Brève – 22 s	Funérailles de Pinochet, Bachelet sifflée, hommage des opposants à Allende
		15	International	Politique		Brève – 15 s	Le 15e pris de reporters sans frontière a récompensé le journaliste birman U Win Tin condamné pour propagande anti-gouvernementale en 1999
		16	International	Polémique		Brève – 20 s	Israël : en Allemagne, Olmert a déclaré que Israël avait la bombe atomique, polémique
		17	International	Polémique		Brève – 11 s	Le Président iranien a déclaré que Israël allait bientôt disparaître tout comme l'URSS en son temps, tollé de protestations dans le monde
		18	Science	Espace		Brève – 31 s	ISS Discovery : manœuvre délicate
		19	Économie	Entreprises		1 m 34	Certification de l'A380

	20	Justice/Police	Enquête		Brève – 14 s	EADS : perquisition du siège dans le cadre d'une enquête pour délits d'initiés
	21	Politique	Affaires		Brève – 14 s	Bedier, ancien secrétaire d'État a été condamné à du sursis et privation de droits civiques pour des faits de corruption passive
	22	Économie	Consommation		Brève – 13 s	Amende pour les opérateurs téléphoniques
	23	Social	Mouvement social		Brève – 21 s	Grève à la SNCF reconduite notamment à la gare Saint Lazare
	24	Social	Mouvement social		Brève – 9 s	Manifestation de pompiers à saint Raphaël : la retraite à 55 ans
	25	Économie	Consommation		1 m 33	Rush de Noël à la Poste, renfort des équipes, embauche de facteurs en CDD, dépôts de colis dans des casiers gratuits, tournées supplémentaires
	26	Social	Mouvement social		1 m 02	Manifestations des personnes handicapées pour l'obtention d'un complément de ressource, délégation reçue par Philippe Bas qui a accepté le complément
	27	Science	Recherche		Brève – 12 s	Greffe du bras en Espagne
	28	Science	Technologie		1 m 12	Mammotome : détection du cancer du sein
	29	Justice/Police	Prévention		1 m 19	Opération neige et sécurité : prévention dans les Alpes du sud auprès des collégiens
	30	International	Humanitaire/Pauvreté		Brève – 17 s	Zidane en Algérie : nouvelles installations et démonstration de foot devant les enfants dans la région touchée par le séisme
	31	Sport	Résultats sportifs		Brève – 12 s	Handball
	32	Science	Recherche		1 m 12	Sarcophage de Saint Paul en Italie
	33	Autre	Divers		Brève – 23 s	Illumination Notre Dame de Paris et de l'Assemblée Nationale
	34	Culture	Musique		4 m 46	Mylène Farmer, invitée du plateau, promotion de sa tournée

Note de lecture :

- Surlignage jaune : jeudi
- Surlignage vert : dimanche
- en police rouge : période de surexposition médiatique

Moyenne de publication d'articles (hors jeudi et dimanche) : 12 articles/jour
Moyenne de support de presse traitant du sujet (hors jeudi et dimanche) : 5 titres de presse/jour
Moyenne publication d'articles de presse le jeudi : 23 articles
Moyenne de support de presse traitant du sujet le jeudi : 10 titres de presse

Date	Nombre de titres de presse	Nombre d'articles/jour	Titres de presse	Nombre d'articles publiés/titres
9/03	1	1	Le Figaro	1
10/03	5	12	Aujourd'hui en France	2
			Le Figaro	3
			L'Humanité	1
			Libération	5
			Le Monde	1
11/03	1	2	Aujourd'hui en France	2
12/03	**7**	**20**	Aujourd'hui en France	1
			La Croix	1
			Les Échos	2
			Le Figaro	6
			L'Humanité	5
			Libération	2
			Le Monde	3
13/03	5	**15**	Aujourd'hui en France	2
			Le Figaro	1
			L'Humanité	4
			Libération	4
			Le Monde	4
14/03	**7**	10	Aujourd'hui en France	1
			La Croix	2
			Les Échos	1
			Le Figaro	2
			L'Humanité	1
			Libération	1
			Le Monde	2
15/03	**11**	**26**	Aujourd'hui en France	2
			Challenges	1
			La Croix	5
			L'Express	4

			Le Figaro	5
			Le Figaro Littéraire	1
			L'Humanité	1
			Libération	2
			Le Monde	2
			Le Nouvel Observateur	2
			Le Point	1
16/03	5	**15**	Aujourd'hui en France	2
			Les Échos	1
			Le Figaro	7
			Libération	1
			Le Monde	4
17/03	**7**	**15**	Aujourd'hui en France	1
			La Croix	1
			Le Figaro	3
			Le Figaro Magazine	1
			L'Humanité	3
			Libération	3
			Le Monde	3
18/03	1	5	Aujourd'hui en France	5
19/03	**8**	**30**	Aujourd'hui en France	2
			La Croix	1
			Les Échos	3
			Le Figaro	8
			L'Humanité	6
			La lettre de l'Expansion	1
			Libération	7
			Le Monde	2
20/03	5	10	Les Échos	1
			Le Figaro	2
			L'Humanité	1
			Libération	1
			Le Monde	5
21/03	5	10	Aujourd'hui en France	2
			Challenges	2
			Le Figaro	2
			Libération	1
			Le Monde	3
22/03	10	21	Aujourd'hui en France	3
			Challenges	1
			La Croix	1
			Les Échos	1
			L'Express	3
			Le Figaro	1
			Le Figaro Littéraire	1
			L'Humanité	3
			Libération	2
			Le Nouvel Observateur	5

23/03	5	13	Les Échos	2
			Le Figaro	4
			L'Humanité	1
			Libération	4
			Le Monde	2
24/03	6	12	Aujourd'hui en France	2
			Le Figaro	1
			Le Figaro Magazine	2
			L'Humanité	4
			Libération	2
			Le Monde	1
25/03	1	1	Aujourd'hui en France	1
26/03	6	**17**	Aujourd'hui en France	2
			Les Échos	2
			Le Figaro	3
			L'Humanité	6
			Libération	2
			Le Monde	2
27/03	6	14	Aujourd'hui en France	1
			Le Figaro	2
			L'Humanité	5
			Libération	4
			Le Monde	1
			Le Nouvel Observateur	1
28/03	6	13	Aujourd'hui en France	1
			La Croix	1
			Le Figaro	3
			L'Humanité	2
			Libération	1
			Le Monde	5
29/03	10	20	Challenges	1
			La Croix	1
			Les Échos	1
			L'Express	4
			Le Figaro	1
			L'Humanité	5
			Libération	1
			Le Monde	2
			Le Nouvel Observateur	2
			Le Point	2
30/03	5	13	Aujourd'hui en France	1
			La Croix	3
			Le Figaro	3
			L'Humanité	4
			Le Monde	2
31/03	5	9	Le Figaro	2
			Le Figaro Magazine	2
			L'Humanité	1

			Libération	2
			Le Monde	2
1/04	4	4	Aujourd'hui en France	1
			Les Échos	1
			L'Expansion	1
			Le Monde	1
2/04	6	13	Aujourd'hui en France	2
			Les Échos	1
			La Figaro	4
			L'Humanité	1
			Libération	4
			Le Monde	1
3/04	**7**	**25**	Aujourd'hui en France	3
			La Croix	1
			Les Échos	3
			Le Figaro	3
			L'Humanité	3
			Libération	9
			Le Monde	3
4/04	6	**14**	La Croix	3
			Les Échos	1
			Le Figaro	3
			L'Humanité	1
			Libération	4
			Le Monde	2
5/04	**12**	**25**	Aujourd'hui en France	1
			Challenges	1
			La Croix	1
			Les Échos	2
			L'Express	5
			Le Figaro	2
			L'Humanité	3
			Libération	2
			Le Monde	1
			Le Nouvel Observateur	3
			Le Point	3
			La Tribune	1
6/04	5	8	Les Échos	1
			Le Figaro	3
			Le Figaro Magazine	1
			Libération	2
			Le Monde	1
7/04	5	8	Aujourd'hui en France	1
			La Croix	1
			La Figaro	2
			Libération	3
			Le Monde	1
8/04	1	1	Aujourd'hui en France	1

9/04	2	3	Libération	2
			Le Monde	1
10/04	6	12	Aujourd'hui en France	1
			La Croix	1
			Les Échos	2
			Le Figaro	2
			L'Humanité	4
			Libération	2
11/04	**7**	14	Aujourd'hui en France	1
			La Croix	2
			Les Échos	4
			Le Figaro	2
			L'Humanité	3
			Libération	1
			Le Monde	1
12/04	10	**30**	Aujourd'hui en France	1
			Challenges	1
			La Croix	3
			L'Express	1
			Le Figaro	2
			L'Humanité	3
			Libération	4
			Le Monde	5
			Le Nouvel Observateur	7
			Le Point	3
13/04	5	**16**	La Croix	2
			Le Figaro	3
			L'Humanité	3
			Libération	1
			Le Monde	7
14/04	5	9	La Croix	2
			Le Figaro Magazine	3
			Libération	2
			Le Monde	1
			Télérama	1
15/04	2	2	Aujourd'hui en France	1
			L'Équipe	1
16/04	3	8	Les Échos	3
			Libération	3
			Le Monde	2
17/04	4	6	La Croix	2
			Le Figaro	1
			Libération	2
			Le Monde	1
18/04	6	12	Aujourd'hui en France	1
			Les Échos	1
			Le Figaro	3
			L'Humanité	1

			Libération	1
			Le Monde	5
19/04	10	16	Aujourd'hui en France	1
			La Croix	2
			Les Échos	1
			L'Express	3
			Le Figaro	1
			L'Humanité	1
			Libération	3
			Le Monde	1
			Le Nouvel Observateur	2
			Le Point	1
20/04	6	9	Aujourd'hui en France	1
			La Croix	1
			Les Échos	3
			Le Figaro	1
			Libération	2
			Le Monde	1
21/04	**7**	11	Aujourd'hui en France	2
			Le Figaro	1
			Le Figaro Magazine	2
			L'Humanité	1
			Libération	2
			Le Monde	2
			Télérama	1

- Résultats électoraux (source ministère de l'Intérieur) :

** Premier tour – 22 avril 2007 :*

Candidats et Partis	*Voix*	*% Exprimés*	*% Inscrits*
Nicolas Sarkozy-UMP	11 448 663	31,18	25,74
Philippe de Villiers - MPF	818 407	2,23	1,84
Frédéric Nihous - CPNT	420 645	1,15	0,95
Jean-Marie Le Pen - FN	3 834 530	10,44	8,62
François Bayrou - UDF	6 820 119	18,57	15,34
Ségolène Royal - PS	9 500 112	25,87	21,36
Dominique Voynet – Les Verts	576 666	1,57	1,3
José Bové – sans étiquette	483 008	1,32	1,09
Marie-George Buffet - PCF	707 268	1,93	1,59
Arlette Laguiller - LO	487 857	1,33	1,1
Olivier Besancenot - LCR	1 498 581	4,08	3,37
Gérard Schivardi - PT	123 540	0,34	0,28
Exprimés	36 719 396	100	82,57
Blancs et nuls	534 846	/	1,2
Abstention	7 218 592	/	16,23
Inscrits	44 472 834	/	100

** Second tour – 6 mai 2007 :*

Candidats et Partis	*Voix*	*% Exprimés*	*% Inscrits*
Nicolas Sarkozy - UMP	18 983 138	53,06	42,68
Ségolène Royal - PS	16 790 440	46,94	37,75
Exprimés	35 773 578	100	95,8
Blancs et nuls	1 568 426	/	3,53
Abstention	7 130 729	/	16,03
Inscrits	44 472 733	/	100

- Départements métropolitains dans lesquels la participation et le score de l'UMP ont progressé davantage que leur moyenne de progression au niveau national entre 2002 et 2005 au premier tour (% Exprimés – Source : ministère de l'Intérieur) :

Départements	*Participation 2002*	*Participation 2007*	*Écart Part07/Part 02*	*Chirac 2002*	*Sarkozy 2007*	*Écart Sarkozy/Chirac*
Ain	73,7	86	+12,3	17,2	34,5	**+17,3**
Alpes Maritimes	69,3	83	+13,7	22	43,6	**+21,6**
Calvados	73,5	86,4	+12,9	19,5	29,3	+9,8
Corse du Sud	59,5	75,6	+16,1	27,7	37,5	+9,8
Isère	73,8	86,3	+12,5	15,3	30,2	**+14,9**
Loire	72,8	85,4	+12,6	16,9	29,7	+12,8
Lot-et-Garonne	74,8	87,2	+12,4	17,5	29,2	+11,7
Meurthe-et-Moselle	71	83,9	+12,9	18,4	28,5	+10,1
Moselle	69	82,1	+13,1	19	30,6	+11,6
Pyrénées Orientales	72,9	85	+12,1	17	32,2	**+15,2**
Rhône	74,2	86,4	+12,2	18,1	35,1	**+17**
Savoie	73,6	86,2	+12,6	18	33,1	**+15,1**
Haute Savoie	72,7	85,5	+12,8	18,6	37,5	**+18,9**
Paris	70,2	87,4	17,2	24	35,1	+11 ,1
Seine-et-Marne	67,6	85,4	+17,8	19,7	33,5	**+13,8**
Yvelines	68,8	87,4	+18,6	22,6	37,7	**+15,1**
Essonne	68,2	87,1	+18,9	19,1	31,5	+12,4
Hauts-de-Seine	67,7	86,9	+19,2	23,9	38,3	**+14,4**
Seine-Saint-Denis	64,5	83	+18,5	16,1	26,9	+10,8
Val-de-Marne	66,9	85,6	+18,7	19,4	31,8	+12,4
Val d'Oise	67,6	85,8	+18,2	18,8	32,4	**+13,6**
Moyennes de progression 2002/2007	/	/	+12, 05	/	/	+9,53

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS 9

SOMMAIRE 11

INTRODUCTION GENERALE 15

Définition des termes et délimitation du sujet 28

Comment définir le discours de l'identité nationale ? 28
- Le discours : un concept polysémique 29
- Le discours politique : un type de discours 33
- L'identité nationale : un mythe politique 34

Qu'entendre par « usage » et « effets sociaux » du discours de l'identité nationale ? 38
À partir de quand et jusqu'à quand étudier le discours de l'identité nationale sarkozyste ? 40

Présentation de la problématique : par-delà les effets du discours sarkozyste de l'identité nationale, la question de la tension entre intention et contexte(s) 42

Cadre théorique : Analyser les effets du discours de l'identité nationale au prisme de la théorie des actes de langage de John L. Austin 43
Le discours de l'identité nationale est un acte social : la remise en cause de la distinction entre constatif et performatif 44
Le discours de l'identité nationale est un acte locutoire : l'alliance d'une signification et d'une référence contextuelle 45
Le discours de l'identité nationale est un acte illocutoire : la détermination en contexte du rôle de l'énoncé 47
Le discours de l'identité nationale est un acte perlocutoire : une issue aléatoire dépendante des conditions contextuelles 50

Matériaux et méthodologie d'analyse : 52
L'analyse automatisée du discours sarkozyste de l'identité nationale : retracer le processus d'émergence discursif de la rhétorique sarkozyste sur la nation et trouver des indices discursifs de ses conditions contextuelles de production 52
Les enquêtes d'opinions sur les valeurs des Français : saisir le positionnement idéologique du discours de l'identité nationale et ses effets cognitifs 54
L'analyse des dynamiques et des évolutions électorales : éclairer l'attitude politique de Nicolas Sarkozy exprimée par le discours de l'identité nationale et ses effets politiques 56
L'analyse qualitative du discours médiatique : une prise en compte de la dynamique de diffusion du contenu du discours sarkozyste de l'identité nationale entre effets visés et produits 56

Trois objectifs de recherche complémentaires 57

Plan général – Retracer chronologiquement le processus de production du discours sarkozyste de l'identité nationale au travers de la tension dialectique entre intention et contexte 57

Partie 1 : Préhistoire du discours de l'identité nationale (2002-2005) – La construction *ex materia* d'une offre de sens à vocation stratégique 57
- Problématique 57
- Thèse défendue 58

Partie 2 : Protohistoire du discours de l'identité nationale (2005-2007) – La co-construction d'un contexte optimal, clé de l'efficacité stratégique de la rhétorique sarkozyste 58
- Problématique 58
- Thèse défendue 59

PREHISTOIRE DU DISCOURS DE L'IDENTITE NATIONALE : LA CONSTRUCTION *EX MATERIA* D'UNE OFFRE DE SENS A VOCATION STRATEGIQUE (2002-2005) 61

Introduction de la première partie 63

CHAPITRE 1 – LE DISCOURS *SUR* L'IDENTITE NATIONALE : UNE RHETORIQUE DE CADRAGE CONSTRUITE POUR FAIRE REFERENCE 70

Introduction du premier chapitre 70

Section 1 – Le discours sur *l'identité nationale : la construction progressive d'un nationalisme identitaire de nature ethnique 73*

Introduction de la première section 73

I – L'intégration de la religion musulmane : une entrée pour la question nationale (2003) 77
A) Analyse automatisée de contenu 78
B) Une confusion entre islam et immigration : l'introduction d'une dimension culturelle dans le processus d'intégration rejaillissant sur la conception de la nation et l'identification de ses ennemis 80

II – Spiritualité, immigration et discours de crise, une rhétorique identitaire en voie de structuration (2005) 90
A) Analyse automatisée de contenu 91
B) La religion alliée historique de la République : l'espérance comme palliatif à la perte de repères des citoyens français 94
C) L'immigration facteur de crises : un risque pour la cohésion nationale 98

Conclusion de la première section 102

Section 2 – Le discours sur l'identité nationale, une production discursive ex materia *105*

Introduction de la seconde section 105

I – L'immigration et l'islam en France : un diagnostic ethnocentrique produit sur le fondement d'opinions et de représentations partagées quant au rapport à l'autre 109
A) Les maghrébins et les musulmans comme contre-modèles d'identification : l'exploitation d'une méfiance historico-politique française à l'égard des colonisés 110
1) Une méfiance à l'égard des personnes maghrébines et d'origine maghrébine : la persistance d'un « impensé de la guerre d'Algérie » 110
2) L'argument de l'immigration massive : l'objectivation d'une croyance dérivée de l'impensé 112
3) La confusion entre musulman et immigré comme reproduction d'une tendance à l'assimilation entre identité religieuse et pays d'origine 114
B) La crise identitaire française : l'objectivation d'une anxiété sociale quant à la problématique de la diversité 116
1) Le risque communautaire : la traduction politique d'une vision pessimiste de la cohésion sociale 116
2) L'immigration incontrôlée comme cause d'une dilution de l'identité nationale : une retranscription du développement des peurs identitaires 118

II – L'immigration et l'islam au prisme des enjeux ontologiques de la droite modérée : le balisage identitaire du discours sarkozyste 123
A) Les « bons » et les « mauvais » immigrés/musulmans : une lecture libérale et conformiste de l'intégration 124
1) Le processus d'intégration, une problématique individuelle : l'appel à l'idéologie méritocratique 124
2) Respecter les lois, les coutumes et les traditions françaises : la rhétorique du respect de l'ordre social 126
B) Laïcité, spiritualité et héritage judéo-chrétien : la défense de l'Église à l'heure de l' « ultra-modernité » 132

Conclusion de la seconde section 138

Conclusion du premier chapitre 139

CHAPITRE 2 – DU MONDE AUX MOTS : LE DISCOURS *SUR* L'IDENTITE NATIONALE, UNE RHETORIQUE A CONTRE-COURANT 142

Introduction du deuxième chapitre 142

Section 1 – Le discours sarkozyste sur *l'identité nationale, un cadrage atypique dans le concert de déclarations des cadres de l'UMP 144*

Introduction de la première section 144

I – Analyse automatisée de la parole des cadres de l'UMP : la question nationale, un discours de soutien essentiellement tourné vers l'extérieur 147
A) Un discours indirect et dérivé : la rhétorique nationaliste comme cadrage d'enjeux de politique extérieure 148
B) Intégration et question nationale : une problématique minoritaire conçue comme un impératif politique incombant à la communauté 154

II – La notion d'identité nationale dans la parole du parti, symptomatique d'un nationalisme ouvert : la dialectique de l'un et du multiple 164
A) Le fondement de l'unité nationale : l'adhésion volontaire à un projet historico-politique 165
B) Une identité nationale en mouvement : la diversité culturelle facteur de cohésion et de diversification 173

Conclusion de la première section 178

Section 2 – Le discours sur *l'identité nationale, rhétorique à contretemps des évolutions idéologiques structurelles de la société française 180*

Introduction de la seconde section 180

I – Le rapport à l'autre : des Français de plus en plus tolérants 184
A) Immigration, intégrisme islamique et identité nationale : des préoccupations secondaires 185
B) Progression de la tolérance à l'égard des minorités nationales : une décrue structurelle de l'ethnocentrisme 189
C) L'islam, une religion en voie d'intégration progressive dans la société française 197

II – Entre rejet des normes générales et impersonnelles et rattachement à une éthique personnelle : une transformation du rapport des Français aux institutions traditionnelles 202
A) L'adhésion à l'autorité inconditionnelle en voie de disparition : respecter l'autre et soi-même, nouvel étalon de la détermination des conduites individuelles 203
B) Un renouveau spirituel autonome des institutions religieuses : une croyance désinstitutionnalisée et individualisée mais non déterminante dans la vie des Français 209

Conclusion de la seconde section 217

Conclusion du deuxième chapitre 218

CHAPITRE 3 – LES EFFETS VISES PAR LE DISCOURS *SUR* L'IDENTITE NATIONALE : ENTRE DISCOURS DE CONTRAINTE ET DISCOURS D'OPPORTUNITE 221

Introduction du troisième chapitre 221

Section 1 – Un délitement progressif du potentiel électoral des partis dominants de la droite modérée : un éclairage des effets politiques attendus par le discours sur *l'identité nationale .. 224*

Introduction de la première section 224

I – Une progression du Front national en trompe-l'œil 229
A) Des résultats électoraux frontistes entre stabilisation et fragilisation 229
1) Le choc du 21 avril, un « non-événement » masquant des résultats électoraux contrastés suivant la nature de l'élection considérée 230
2) La perte des acquis des années 1990 : une consolidation remise en cause 233
B) Une pression du Front national sur les partis de la droite modérée à nuancer 237
1) Les élections présidentielles de 2002 : une captation relative de l'électorat de droite 237

2) Une dynamique d'expansion territoriale frontiste en défaveur du RPR : un phénomène réel mais un ancrage non consolidé 241
C) Le FN, « force impuissante » : un ordre électoral maintenu 247

II – Une dynamique électorale de long terme défavorable à la droite modérée : des partis dominants en crise 250
A) Les élections présidentielles de 2002 : une droite modérée divisée aux partis dominants affaiblis 252
1) La fragmentation de l'offre partisane, révélatrice d'une contestation du leadership des chiraquiens 252
2) Un effondrement électoral historique du RPR et de l'UDF faiblement compensé par les autres organisations partisanes de droite modérée....255
B) Analyse du temps long électoral : une droite modérée plus exposée à l'usure progressive de l'ordre électoral 259

Conclusion de la première section 265

Section 2 – L'influence des valeurs post-matérialistes défavorable aux partis de la droite modérée : des effets cognitifs visés par le discours sur *l'identité nationale corrélés à une révolution silencieuse* 267

Introduction de la seconde section 267

I – Une reconfiguration de l'espace idéologique individuel en décalage avec la structuration des choix électoraux 271
A) Le rapport à l'autre, clivage principal de l'espace idéologique des électeurs 272
B) La dimension socio-économique, variable déterminante du choix électoral....278

II – Être et voter à droite : les signaux d'une reconfiguration à venir 285
A) L'augmentation du poids de l'ethnocentrisme dans la décision électorale : des partis de droite en difficulté....286
1) Le rapport à l'autre, une dimension structurant de plus en plus les votes 286
2) Des partis de droite non positionnés sur l'axe ethnocentrique 289
B) Se dire et se placer à droite : la résistance d'un référent idéologique en voie de mutation....292
1) La résistance du clivage gauche/droite comme donnée d'identification et de positionnement individuel....292
2) Un référentiel polysémique révélateur d'une évolution des raisons normatives d'être et de voter à droite....295

Conclusion de la seconde section....297

Conclusion du troisième chapitre 299

Conclusion de la première partie 301

PROTOHISTOIRE DU DISCOURS DE L'IDENTITE NATIONALE : LA CO-CONSTRUCTION D'UN CONTEXTE OPTIMAL, CLE DE L'EFFICACITE STRATEGIQUE DE LA RHETORIQUE SARKOZYSTE (2005-2007) 309

Introduction de la seconde partie 311

CHAPITRE 1 – LA RE-PROBLEMATISATION DE LA DIVERSITE : CONSEQUENCE ET MANIFESTATION DU DISCOURS *SUR* L'IDENTITE NATIONALE SARKOZYSTE (JANVIER-DECEMBRE 2005) 323

Introduction du premier chapitre 323

Section 1 – Le recadrage du problème de l'intégration au fondement d'une problématisation d'arrière-plan du contenu normatif de l'appartenance à la nation : la rencontre d'un débat et d'un événement *326*

Introduction de la première section....326

I – La polémique autour de la loi du 23 février 2005 : deux critiques convergentes du fait colonial inaugurant la problématisation sous-jacente des éléments constitutifs de l'identité française 329
A) Des problématisations différenciées du fait colonial, fruit des activités parallèles de deux types d'entrepreneurs de cause : la pétition des historiens et l'appel des Indigènes de la République 330
1) Une mobilisation d'historiens contre la production étatique d'une vision normative de l'histoire associée à un débat autour de la fonction cohésive du roman national 331
2) Des valeurs républicaines colonialistes : l'appel des Indigènes de la République comme dénonciation militante des écueils idéologiques du contrat d'adhésion à la communauté nationale 336
B) La République en question : deux critiques anticoloniales des éléments constitutifs de l'identité nationale française. 340
1) Ipséité et mêmeté en débat : deux critiques convergentes de la réalité créée par l'acception contemporaine de l'identité nationale 340
2) L'actualisation du passé colonial : un cadrage commun par l'immigration et le clivage racial 343

II – Les émeutes des banlieues, preuve tangible du malaise identitaire français : la panique morale comme mode de légitimation du cadrage identitaire et de problématisation indirecte de l'identité nationale 348
A) La mise en récit et en scène des émeutes comme guerre ouverte : la symbolisation comme matérialisation d'une France contestée dans son identité 350
1) Allégories d'une France en feu : l'école et l'église comme cibles émeutières médiatiques 351
2) Une France en état de siège : dispositifs médiatiques et politiques d'objectivation de la gravité du conflit 354
B) De l'émeutier invisible aux *folk devils* : sous la cagoule de l'agitateur, l'immigré et le musulman 358
1) La main invisible de l'émeute : « une ombre qui agit dans la nuit » 359
2) La construction médiatico-politique de l'émeutier comme personnalité déviante : la stigmatisation des immigrés et des musulmans 362

Conclusion de la première section 366

Section 2 – Une société française réceptive : la manifestation d'une dynamique autoritaire révélatrice du succès du discours sarkozyste sur *l'identité nationale 369*

Introduction de la seconde section 369

I – Un recul généralisé de la tolérance à l'égard de l'autre, un phénomène à prendre avec précaution 373
A) Une progression de l'adhésion aux opinions ethnocentriques sur fond de croissance des peurs socio-économiques 374
1) Un rejet plus important des minorités nationales et des immigrés, perceptible dans l'ensemble des strates de l'opinion 374
2) Un racisme plus toléré comme plus assumé 379
3) Un phénomène lié à l'augmentation des craintes socio-économiques 381
B) Une méfiance accrue à l'égard de l'autre à nuancer : une progression de la tolérance maintenue sur le temps long 384
1) Des opinions ethnocentriques toujours en baisse sur le long terme 385
2) L'indice longitudinal de tolérance : une non remise en cause de l'effet cliquet 388

II – Une croissance de l'ethnocentrisme parallèlement observable : un phénomène favorable à Nicolas Sarkozy 391
A) Le déclenchement d'une « dynamique autoritaire » à l'origine de la progression de l'ethnocentrisme 392
1) Une structuration croissante des opinions ethnocentriques : un phénomène général 392
2) Des catégories plus exposées au développement d'attitudes ethnocentriques 395
3) Un ethnocentrisme corrélé à la perception d'une communauté nationale menacée 398
B) Le succès du marquage sarkozyste du discours *sur* l'identité nationale : Nicolas Sarkozy premier bénéficiaire de la re-problématisation de la diversité au sein de l'opinion 403
1) La problématique ethno-autoritaire empreinte du sceau sarkozyste 404
2) Une dynamique autoritaire, moteur du soutien à Nicolas Sarkozy : le démarquage gouvernemental comme résultante de la réussite du marquage sarkozyste du nationalisme identitaire 410

Conclusion de la seconde section 415

Conclusion du premier chapitre 416

CHAPITRE 2 – L'EMERGENCE DU DISCOURS *DE* L'IDENTITE NATIONALE : UNE EXPLOITATION STRATEGIQUE DU CONTEXTE IDEOLOGIQUE DE 2005 (2006-2007) 418

Introduction du deuxième chapitre 418

Section 1 – Un retour à la tolérance en trompe-l'œil : derrière l'apaisement de l'opinion, des tensions autour de la diversité encore prégnantes 420

Introduction de la première section 420

I – La décrispation hexagonale : une opinion plus tolérante dans un contexte de moindre médiatisation des enjeux afférant au libéralisme culturel et à la diversité 424
A) Une retombée de la fièvre de 2005 425
1) Un recul des préjugés à l'égard des immigrés et des minorités nationales 425
2) Une remontée de l'intolérance au racisme 429
3) Une hausse de l'indice longitudinal de tolérance et une décrue de l'ethnocentrisme 432
B) Une reprise de l'ouverture coïncidant avec l'invisibilisation relative des enjeux du libéralisme culturel et avec la périphérisation de la diversité dans l'agenda médiatique 435
1) Les problématiques du libéralisme culturel concurrencées par d'autres enjeux : une re-manifestation des questions socio-économiques dans l'agenda médiatique 436
2) Un retour à l'apaisement concomitant à un traitement médiatique en contrepoint de la diversité 442

II – Un potentiel de fermeture aisément ré-activable 451
A) Une décrispation hexagonale en demi-teinte 452
1) Une diminution des préjugés non homogène 452
2) Des segments de l'électorat encore marqués par les événements de 2005 455
B) Au-delà des peurs économiques, des peurs normatives en expansion 459
1) La morosité économique, explication privilégiée du maintien des préjugés 459
2) Des craintes identitaires encore présentes : radicalisation et polarisation des positions quant à la diversification culturelle 462
C) Une islamophobie en voie d'autonomisation 467
1) L'islamophobie, une attitude corrélée à l'ethnocentrisme : une relation en voie d'affaiblissement 467
2) Un profil islamophobe spécifique en voie de constitution 469

Conclusion de la première section 472

Section 2 – L'apparition progressive du discours de *l'identité nationale dans la parole sarkozyste : la production contextualisée d'un nouvel acte de discours en situation électorale 474*

Introduction de la seconde section 474

I – La substitution du discours *de* l'identité au discours *sur* l'identité nationale : entre stabilité sémantique et innovations rhétoriques (2006) 477
A) Analyse automatisée de contenu 478
B) Un discours *de* l'identité nationale en voie de constitution : un renforcement sémantique du discours *sur* l'identité nationale 484
1) Objectivation et unification discursives mais continuité sémantique de la mêmeté française 485
2) L'inscription des valeurs républicaines dans la continuité de l'histoire : un enrichissement des contours de l'ipséité 489
C) Des indices révélateurs de l'apparition d'un nouvel acte de discours : des procédés rhétoriques source d'évolution du contenu propositionnel de la rhétorique sarkozyste 493
1) La situation comme adjuvant : l'entretien d'une réalité éprouvée source de « réalisation » du discours de l'identité nationale 494
2) L'objectivation de l'identité nationale comme problème : une nouvelle information contextualisée au sein des hypothèses de 2005 497

II – La finalisation en situation électorale du discours *de* l'identité nationale : un ensemble unifié, partie intégrante d'un système discursif et représentationnel cohérent (2007) 500
A) Analyse automatisée de contenu 501
B) Le perfectionnement du discours *de* l'identité nationale : une rhétorique de droite originale intégrée à un système idéologique cohérent 507
1) L'immigration, point nodal dans la conception de l'identité nationale : une stratégie discursive élaborée en situation électorale 508

2) Morale et autorité, liants et sous-texte du système discursif sarkozyste : une rhétorique identitaire rejaillissant sur les autres discours structurant la parole sarkozyste 515

Conclusion de la seconde section.....517

Conclusion du deuxième chapitre.....519

CHAPITRE 3 – LES EFFETS PRODUITS DU DISCOURS *DE* L'IDENTITE NATIONALE : LA REUSSITE RELATIVE D'UNE STRATEGIE DISCURSIVE ELECTORALEMENT PAYANTE (MAI 2006-MAI 2007)..... 521

Introduction du troisième chapitre.....521

Section 1 – L'identité nationale en campagne : le succès illocutoire du discours sarkozyste sur la nation..... 524

Introduction de la première section.....524

I – Les schèmes de la nation dans les discours des trois principaux adversaires de Nicolas Sarkozy : une convocation partagée pour des usages différenciés 530
A) « Dire la France » : une prétention commune mais une attention inégale à la question nationale 531
B) Des prismes différenciés de l'identité nationale commandés par la politisation de clivages spécifiques aux trois candidats 542
1) Ségolène Royal et la justice sociale : la défense de la nation républicaine contre son dévoiement par la droite de gouvernement.....543
2) François Bayrou et la rénovation de la politique : l'unité nationale autour des valeurs de la République au service de la lutte contre le système.....548
3) Jean-Marie Le Pen et l'ordre mondial : le souverainisme contre la vassalisation de la nation française 552

II – Le discours sarkozyste *de* l'identité nationale au cœur de la campagne : l'entreprise réussie du candidat Sarkozy.....558
A) L'événementialisation de l'annonce du 8 mars : une entreprise collective à la croisée des champs politique et médiatique 559
1) La mise en scène des rivalités politiques : entre compétition sportive et roman-feuilleton 559
2) La démonstration médiatique de la validation du public : l'intégration de l'opinion au cœur du conflit 566
B) Un coup médiatique opportun : la préemption sarkozyste de la thématique de la nation 571

Conclusion de la première section 580

Section 2 – Le discours de *l'identité nationale dans les urnes : un succès des fins perlocutoires relatives, clé de l'élection de Nicolas Sarkozy..... 581*

Introduction de la seconde section 581

I – Le rassemblement des électorats de droite et la domination électorale sur la gauche : des objectifs politiques satisfaits.....583
A) Nicolas Sarkozy, moteur de la rupture électorale de 2007 : une captation partielle des électeurs frontistes et des abstentionnistes.....584
1) La « révolution Sarkozy » : un recul historique du Front national au profit du vote UMP 584
2) Le retour aux urnes des abstentionnistes : une candidature mobilisatrice 590
B) La candidature Sarkozy, un facteur de bipolarisation à l'avantage de la droite modérée 595
1) Entre vote de conviction et vote de construction : la polarisation sarkozyste source de consolidation du duopole PS/UMP 595
2) La re-manifestation d'un rapport de forces politique favorable à la droite modérée : une dynamique électorale sarkozyste débordant son électorat naturel 603

II – La réussite partielle des objectifs cognitifs perlocutoires du discours *de* l'identité nationale : un échec des fins absolues mais un succès des fins relatives.....609
A) Entre échec des fins perlocutoires absolues et succès relatif de la médiatisation du discours *de* l'identité nationale : l'efficacité en demi-teinte de la rhétorique sarkozyste sur la nation 609
1) La droitisation de la société française, une hypothèse non vérifiée : l'échec des fins perlocutoires absolues du discours *de* l'identité nationale 610

2) La production d'effets de cadrage et d'amorçage de court terme : le succès relatif de la médiatisation de la thématique de la nation et de la manifestation du discours *de* l'identité nationale 613
B) Des fins relatives de nature cognitive satisfaites, fondement du succès électoral de Nicolas Sarkozy 619
1) L'identité nationale au cœur du clivage PS/UMP : le poids déterminant du libéralisme culturel dans la structuration des votes de la présidentielle de 2007 620
2) Un pôle conservateur et libéral *vs* un pôle progressiste et social, ou la rencontre entre les structures axiologiques de l'offre et de la demande : une offre politique de sens opportune 627

Conclusion de la seconde section 633

Conclusion du troisième chapitre 635

Conclusion de la seconde partie 637

CONCLUSION GENERALE 641

Le discours sarkozyste sur la nation : le résultat d'un processus discursif 642

Du discours *sur* au discours *de* l'identité nationale : deux rhétoriques distinctes situées dans un continuum discursif 642
Mêmeté et ipséité, des concepts opératoires pour l'étude du discours sur la nation 644
L'intérêt de l'analyse automatisée pour saisir les évolutions discursives 645

Le discours sarkozyste sur la nation : une mise en sens du réel social bouleversant l'ordre des choses 645

Une mise en sens du réel construite *ex materia* : mettre en correspondance les mots avec le monde 646
- Un discours construit pour faire sens 646
- Un discours construit pour répondre à une inadéquation entre offre et demande politiques 647

Une action sur le monde : mettre en correspondance le monde avec les mots 649
Analyser les contextes culturels et politiques discursifs au travers des enquêtes sur les valeurs de l'opinion, des dynamiques électorales et du discours médiatique : une méthode satisfaisante 651

Le paradigme des actes de langage : un « programme de recherche » pour le discours sarkozyste sur la nation 652

Le discours politique est le fruit d'intentions multiples 653
Le discours politique est un acte sujet à reconnaissance sociale 653
Le discours politique est un dialogue 655
Intérêts et limites du paradigme des actes de langage pour l'étude des discours politiques 656

Volontarisme politique et toute puissance du langage : un présupposé à nuancer 658

Et après ? 660

BIBLIOGRAPHIE 663

INDEX NOMINUM 697

INDEX DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES 703

ANNEXES 705

TABLE DES MATIERES 795